



HAL
open science

Louis Marin (1871-1960), itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises du premier vingtième siècle

Éric Freysselinard

► **To cite this version:**

Éric Freysselinard. Louis Marin (1871-1960), itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises du premier vingtième siècle. Histoire. Sorbonne Université, 2024. Français. NNT : 2024SORUL040 . tel-04777253

HAL Id: tel-04777253

<https://theses.hal.science/tel-04777253v1>

Submitted on 12 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

École doctorale « Histoire moderne et contemporaine » (ED 188)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Histoire contemporaine

Présentée et soutenue par

Éric FREYSSELINARD

le 26 avril 2024

**LOUIS MARIN,
(1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant
des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Sous la direction de :

M. Olivier DARD, professeur d'histoire contemporaine à l'université Sorbonne-Université

Présidente du jury :

Mme Christine Manigand, professeur d'histoire contemporaine, université Sorbonne nouvelle-Paris 3, examinatrice

Membres du jury :

M. François Audigier, professeur d'histoire contemporaine, université de Lorraine, rapporteur

M. Mathias Bernard, professeur d'histoire contemporaine, université de Clermont-Auvergne, rapporteur

M. Bertrand Joly, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Nantes, examinateur

M. Gilles Richard, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Rennes 2, examinateur

T o m e 1

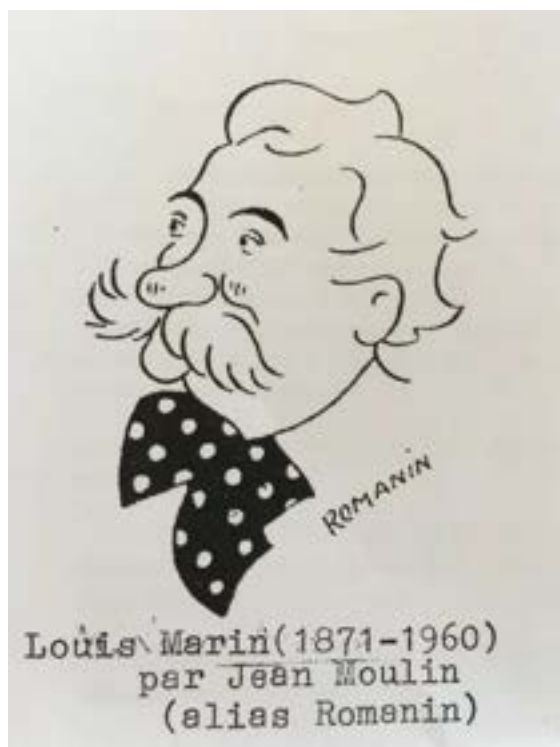
UNIVERSITE SORBONNE-UNIVERSITÉ
École doctorale « Histoire moderne et contemporaine » (ED 188)
Doctorat en histoire contemporaine

Éric FREYSSELINARD

L O U I S M A R I N

(1871-1960),

itinéraire, place et rôle d'un dirigeant
des droites françaises
du premier vingtième siècle



À Marcel Cordier, écrivain de la Lorraine, ami de Fernande et Louis Marin

**Louis Marin (1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant
des droites françaises
du premier vingtième siècle**

(résumé en français)

Louis Marin, passionnément lorrain, ethnologue, défenseur des minorités nationales, déploya une importante carrière universitaire jusqu'à son élection à l'Académie des sciences morales et politiques en 1944. Député de Nancy pendant 46 ans, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle pendant 22 ans, huit fois ministre, il fut président, à partir de 1925, de la Fédération républicaine, à droite de l'échiquier politique.

Hostile à l'Allemagne, adversaire des gauches et des loges maçonniques, catholique, libéral et réformateur, proche de François de Wendel, il réussit à transformer son parti en machine de guerre pour faire tomber le Cartel des gauches. Son intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne l'isola cependant peu à peu de la classe politique, amenant de nombreux soutiens à l'abandonner comme Georges Pernot, Henri de Kerillis ou Jean Ybarnégaray. En 1940, pendant que ses cadres comme Xavier Vallat ou Philippe Henriot rejoignaient l'État français, il se retrouva presque seul, parmi les parlementaires de droite, à résister à l'occupant allemand. Sa constance idéologique et le rejet des personnalités montantes (Poincaré, Tardieu, de Gaulle) l'amenèrent, quelques années après la guerre, à se replier sur sa vie privée avec sa femme Fernande qui consacra ses vingt dernières années à sauvegarder sa mémoire.

Cette thèse dépeint d'abord un homme pétri de contradictions et de fêlures, qui, fils d'un père enfant naturel, avait perdu sa mère à cause des Allemands et se maria sur le tard avec la femme de sa vie sans avoir d'enfants. Elle analyse aussi la difficulté de la droite à construire son unité aussi bien pour des raisons idéologiques que pour des questions d'*ego*. Marin sauva peut-être l'honneur de la droite en 1940, mais échoua à en devenir un vrai *leader*.

Mots-clés : Marin, droite, relations franco-allemandes, État français (Vichy), Résistance, histoire politique

**Louis Marin (1871-1960),
Itinerary, Place and Role
of a French Right-Wing Leader
in the Early Twentieth Century**

(abstract in English)

Louis Marin, proud of his Lorraine origins, was an ethnologist and an advocate for minority groups. He had a successful academic career before his election at the Moral and Political Sciences Academy in 1944. He was a member of Parliament representing Nancy for 46 years, President of the department of Meurthe-et-Moselle for 22 years, appointed Minister eight times, and he became President of the Republican Federation right-wing party in 1925.

Marin was an enemy of Germany, opponent of the left-wing parties and masonic leagues, Catholic, a conservative in favour of reforms, and friend of François de Wendel. He managed to transform his party into an effective weapon against the “Cartel of the Left”. His intransigence against Germany led him to be isolated and lose support from other politicians, including Georges Pernot, Henri de Kerillis and Jean Ybarnégary. In 1940, as his comrades such as Xavier Vallat and Philippe Henriot joined the Vichy government, he was one of the only right-wing members of Parliament to resist the German occupation. His ideological steadfastness and opposition to new political figures (Poincaré, Tardieu, de Gaulle), led him to withdraw from public life several years after the war and focus on his private life with his wife Fernande, who would dedicate her last twenty years to honoring his memory.

This thesis depicts a man steeped in contradictions and flaws; having a bastard father, losing his mother because of the Germans and marrying his wife late in life without ever having children. It also analyses the difficulties of the right-wing parties to create unity, as a result of ideological issues as well as those of *ego*. Marin indeed saved the honour of the French right-wing in 1940, but failed to become a true leader.

Table des abréviations

ACCF : Union des Associations catholiques de chefs de famille
ACJF : Association catholique de la jeunesse française
ADF : Assemblée des départements de France
AF : Action française
AGEN : Association générale des étudiants de Nancy
AIR : Autorité internationale de contrôle de la Ruhr
ALP : Action libérale populaire
AMC : Association des mutilés et anciens combattants
ANO : Alliance nationale de l'Ouest
ANOD : Association nationale pour l'organisation de la démocratie
ANR : Association nationale républicaine
ARAC : Association républicaine des anciens combattants
ARD : Alliance républicaine démocratique
ARGRI : Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants
ARL : Action républicaine lorraine
BBC : *British Broadcasting Corporation*
BCRA : Bureau central de renseignements et d'action
BENELUX : Union douanière entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg
CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
CAR : Comité d'action de la Résistance
CAS : Comité d'action socialiste
CDL : Comité départemental de Libération
CDLR : Ceux de la Résistance
CDR : Commission des réparations
CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED : Communauté européenne de défense
CGQJ : Commissariat général aux questions juives
CIA : Central Intelligence Agency
CICR : Comité international de la Croix-Rouge
CIDALC : Comité international pour la diffusion artistique, littéraire et scientifique par le cinéma
CFLN : Comité français de libération nationale
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
CGCI : Confédération des groupes commerciaux et industriels
CGT : Confédération générale du travail
CGTU : Confédération générale du travail unitaire
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
CNIP : Centre national des indépendants et des paysans

CNPF : Centre national du patronat français
CNR : Conseil national de la Résistance
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CPRN : Centre de propagande des républicains nationaux
CVIA : Comité de vigilance des intellectuels antifascistes
DCA : Défense contre l'aviation
DDASS : Directions départementales des affaires sanitaires et sociales
DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
DVD : Divers droite
DVG : Divers gauche
ÉNA : École nationale d'administration
ÉNS : École normale supérieure
ERD : Entente républicaine démocratique
FFI : Forces françaises de l'intérieur
FFL : Forces françaises libres
FN : Front national
FNC : Fédération nationale catholique
FNCIM : Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés
FR : Fédération républicaine
FRF : Fédération régionaliste de France
FTP : Francs-tireurs partisans
GD : Gauche démocratique
GEC : Groupe des étudiants du cours Léopold
GQG : Grand quartier général
GPRF : Gouvernement provisoire de la République française
HBM : Habitations à bon marché
HEC : Hautes études commerciales
IGAS : Inspection générale des affaires sociales
JGS : Jeunes gardes socialistes
JP : Jeunesses patriotes
LDH : Ligue des droits de l'homme
LDP : Ligue des patriotes
LICA : Ligue internationale contre l'antisémitisme
LR : Les Républicains
LRN : Ligue républicaine nationale
LVF : Légion des volontaires français contre le bolchevisme
MBF : Militärbefehlshaber (Commandement militaire des forces d'occupation allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale)
MLN : Mouvement de libération nationale
MRAP : Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix
MRP : Mouvement républicain populaire
MUR : Mouvements unis de résistance

NAP : Noyautage des administrations publiques
ONU : Organisation des Nations Unies
OSS : *Office of Strategical Services*
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAPF : Parti agraire et paysan français
PCF : Parti communiste français
PDP : Parti démocrate populaire
PP : préfecture de police de Paris
PPF : Parti populaire français
PRDS : Parti démocratique républicain et social
PRL : Parti républicain de la liberté
PRNS : Parti républicain national et social
PRR : Parti de Renovation Républicaine
PRRS : Parti républicain radical-socialiste
PSF : Parti social français
PTT : Postes, Téléphones et Télégraphes
RAF : *Royal Air Force*
RDA : République démocratique allemande
RFA : République fédérale d'Allemagne
RGR : Rassemblement des gauches républicaines
RI : Républicains indépendants
RIAS : Républicains indépendants et d'action sociale
RN : Rassemblement national
RNL : Rassemblement national lorrain
RNP : Rassemblement national populaire
RPF : Rassemblement du peuple français
RPR : Rassemblement pour la République
SDN : Société des Nations
SE : Sans étiquette
SFIO : Section française de l'internationale ouvrière
SGDN : Secrétariat général de la défense nationale
SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
SGG : Secrétariat général du gouvernement
SNCF : Société nationale des chemins de fer français
SOL : Service d'ordre légionnaire
SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate d'Allemagne)
SS : Schutzstaffel (organisation paramilitaire nazie)
TSF : Téléphonie sans fil
UDCA : Union de défense des commerçants et artisans
UDF : Union pour la démocratie française
UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance

UIE : Union des intérêts économiques
ULP : Union libérale républicaine
UMP : Union pour un mouvement populaire
UNC : Union nationale des combattants
UNMR : Union nationale des réformes et mutilés
UNOR : Union nationale des officiers de réserve
UNR : Union pour la nouvelle République
UNVF : Union nationale pour le vote des femmes
UPR : Union populaire républicaine
UPRA : Union populaire républicaine alsacienne
URD : Union républicaine démocratique
URE : Union républicaine de l'Est
URL : Union républicaine lorraine
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

Sources

AAE : Archives du ministère des Affaires étrangères (La Courneuve)
AAN : Archives de l'Assemblée nationale
AD MM : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (Nancy)
AN : Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)
ASOM : Archives de l'Académie des sciences d'outre-mer
AVP : Archives de la ville de Paris
BAN : Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Bibli AN : Bibliothèque des Archives nationales
BnF : Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand
BnF Richelieu : Bibliothèque nationale de France, site Richelieu
FNSP : Fondation nationale des sciences politiques
IHEMI : Institut des hautes études du ministère de l'intérieur
s.d. : sans date
Sénat : Bibliothèque et archives du Sénat

Une personnalité éminente à redécouvrir

Dans *La forme d'une ville*, Julien Gracq évoque ses souvenirs de jeunesse dans l'entre-deux-guerres. Ses déambulations dans la ville de Nantes le conduisent à évoquer « les gloires les plus défraîchies de la III^e République : rues Louis Marin, Alexandre Millerand, Gaston Doumergue, André Tardieu, Anatole de Monzie, François-Albert¹, René Viviani, Léon Bérard, Louis Barthou² ». Beaucoup de ces noms ont disparu de la mémoire contemporaine. « C'est une étrange cohorte que celle des oubliés de l'Histoire³ », écrit Jean-Noël Jeanneney à propos d'un autre personnage tombé dans l'oubli. Qui connaît encore Louis Marin, dont la notoriété en son temps fit que même la ville de Nantes, si éloignée de sa terre natale, lui dédia une rue ? Non le philosophe homonyme (1931-1992), qui travailla d'ailleurs dans *Le Portrait du roi* sur l'image et les signes du pouvoir, mais l'homme politique lorrain (1871-1960) ? Quatre ans après sa mort, le monde de l'édition l'avait déjà oublié, comme le raconte André François-Poncet à sa veuve qui souhaitait éditer un livre de souvenirs : « Je n'ai pas eu de succès dans mes démarches. *Le Figaro littéraire* m'a objecté que le thème de Louis Marin n'était pas d'actualité. Je me suis alors tourné vers *Historia*. Le rédacteur en chef m'a fait la même réponse. Je pense qu'il n'y a pas lieu d'insister, car je trouverais sans doute partout le même accueil. Mais la roue tourne et, un jour, elle ramènera l'attention sur Louis Marin⁴. » Cette recherche vient en apporter la preuve.

La vie de Louis Marin s'inscrit principalement dans la III^e République, un régime difficile à appréhender pour nos contemporains, avec ses gouvernements qui ne duraient parfois que quelques heures, avec le même président du Conseil qui pouvait revenir deux ou trois fois dans la même année, l'originalité politique de son Parti radical-socialiste, la naissance du socialisme et du communisme, l'éclatement de la droite entre de multiples partis, la politique extérieure et la laïcité comme révélateurs et marqueurs de certains courants idéologiques. Les Assemblées et leurs commissions toute puissantes pouvaient faire traîner vingt ans des projets aussi importants que la création de l'impôt sur le revenu⁵ ou le vote des femmes. Les hommes

¹ François Albert dit François-Albert (1877-1933), sénateur de la Vienne, puis député des Deux-Sèvres et ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et ministre du Travail.

² Julien GRACQ, *La forme d'une ville*, Paris, José Corti, p. 123.

³ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Henri de Kerillis, l'absolu patriote*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997, p. 7.

⁴ Archives nationales de Pierrefitte (AN), 317AP/266. Lettre du 3 décembre 1964.

⁵ Louis PAUL-DUBOIS, « L'effort fiscal de la France pendant la guerre : les impôts sur le revenu. » Paris, *Revue des deux mondes (1829-1971)*, vol. 47, n° 3, 1918, p. 671-696.

politiques, suspendus au fil des remaniements, avaient tous un ancrage local, des professions différentes, peu de collaborateurs auprès d'eux et un rapport espace-temps différent avec la capitale, voyageant souvent en trains de nuit. Pourtant, nombre de nos textes fondateurs, inscrits aujourd'hui comme principes fondamentaux de la République, datent de cette époque (droit de la presse, associations, séparation des Églises et de l'État, retraites, assurances sociales, ...). Ses nombreux scandales politico-financiers (Panama, Rochette, Banque industrielle de Chine, Hanau, Oustric, Aéropostale, Stavisky), qui traduisaient les dérives individuelles de la « République des avocats », dans laquelle certains parlementaires ou ministres soutenaient des projets qu'ils avaient accompagnés comme avocats-conseils, n'avaient rien à envier aux scandales d'aujourd'hui. La violence de la répression des manifestations, la montée des extrêmes engendraient un climat de grande tension. Assurément, cette République paraît bien étrange à nos yeux, habitués que nous sommes, de surcroît, à la rapidité des communications et à une civilisation dans laquelle le papier et en tout cas la missive postale disparaissent à grande vitesse. Pour autant, l'époque dans laquelle a vécu Louis Marin n'est pas si éloignée de la nôtre.

S'il a été oublié de nos contemporains, peu d'habitants n'ont pas entendu parler de lui en Lorraine. Les plus anciens se souviennent avoir été emmenés par leurs parents à un rassemblement de cette personnalité hors pair qu'on allait écouter pour le plaisir du verbe. Les autres, sans forcément bien le situer, connaissent son nom, qu'ils aient étudié au collège Louis-Marin ou empruntent le viaduc Louis-Marin à Nancy, le long de la Pépinière, également surnommé la « VEBE » (Voie Express Banlieue Est), qu'ils visitent le monument à Louis Marin sur les hauteurs de la colline de Sainte-Geneviève près de Pont-à-Mousson ou qu'ils se rendent au siège du conseil départemental ou de la préfecture de Meurthe-et-Moselle où un buste et une salle rappellent aux visiteurs son souvenir.

Si toute action administrative est nécessairement collective et étalée dans la durée, qui sait que, parmi les premiers, il se fit l'apôtre infatigable de l'égalité entre les hommes et les femmes ? Qui se rappelle que, parmi les premiers, il se battit pour la création d'un Matignon autonome, qu'il fut le rapporteur qui institua le procédé des questions écrites, qu'il créa un embryon de région Grand Est et de ce qui est devenu aujourd'hui l'Assemblée des départements de France (ADF), qu'il demanda la publication du patrimoine des parlementaires afin qu'ils ne puissent avoir des intérêts dans des sociétés financières ? Inversement, qui sait que la suppression par Poincaré d'une centaine de sous-préfectures, de recettes des finances et de tribunaux est avant tout la « réforme Marin » ? Nous avons même découvert qu'il fut largement à l'origine du ministère de la Santé, des ancêtres des directions départementales des affaires

sanitaires et sociales (DDASS)⁶ ou de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), des tribunaux administratifs, des chambres de métiers et des chambres de commerce internationales et qu'il créa une institution chargée du développement du cinéma et se fit le promoteur des langues vivantes, tout en se faisant le défenseur des opprimés, Arméniens ou juifs ? L'étendue de ses champs d'intervention laisse sans voix. En politique, qui sait que c'est à Louis Marin que nous devons l'arrivée au pouvoir, en tout ou en partie, de Raymond Poincaré en 1926, d'André Tardieu en 1929 et de Paul Reynaud en 1940, même si, dans les trois cas, l'idylle se termine par une brouille ? Qui se souvient que ce faiseur de rois, opposant déterminé au maréchal Pétain, fut réclamé Londres par le général de Gaulle, qui appréciait son courage et demanda même à le voir le 6 juin 1944 au soir ? Cette phrase des *Mémoires de guerre* ne montre-t-elle pas le rôle éminent qu'il joua longtemps dans le fonctionnement des institutions : « Faute d'avoir à mes côtés ces trois personnalités [Léon Blum, Édouard Herriot, Louis Marin] qui eussent pu contribuer à marquer l'avènement de la IV^e République du signe de l'unité et de la notoriété, j'abordai le débat constitutionnel entouré du gouvernement que j'avais reconstitué au lendemain de la Libération de Paris⁷ » ? Qui a en mémoire les imbroglios politiques de l'après-guerre, la brouille de Louis Marin avec le général de Gaulle et une bonne partie de la droite et ses deux campagnes électorales face à l'abbé Pierre ? J'ai par conséquent entrepris ce nouveau travail de recherche, avec la détermination et la patience qui permettent, quand on y met le temps, d'achever les travaux les plus lourds. Ma présence, un temps, à Nancy, comme préfet de Meurthe-et-Moselle, ajoutait du sel à l'exercice, résidant et travaillant dans une demeure qui comporte en son sein une salle Louis-Marin et de grands salons Albert-Lebrun.

J'ai consacré plus de vingt ans à étudier la vie de mon arrière-grand-père Albert Lebrun, en lui consacrant, en 2013, une biographie chez Belin⁸, puis en offrant au public de très larges extraits du journal de sa femme Marguerite⁹, tout en faisant poser des plaques à sa mémoire, à Paris, 19, boulevard Beauséjour et à Vizille, dans l'Isère, en 2003, ou en rétablissant son portrait dans la galerie des ministres de la Guerre rue Saint-Dominique, grâce à Cédric Lewandowski.

⁶ Les directions départementales de l'hygiène ont précédé les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) qui, elles-mêmes, ont débouché sur les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et maintenant les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

⁷ Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, t. 3, *Le salut, 1944-1946*, Paris, Pocket, 2011, p. 289.

⁸ Éric FREYSSELINARD, *Albert Lebrun, le dernier président de la III^e République*, Paris, Belin, prix de l'Académie de Stanislas.

⁹ Éric FREYSSELINARD, *Comment la III^e République a sombré (Journal de Marguerite Lebrun – août 1939-juillet 1940)*, Presses universitaires de Lorraine, 2018. Éric FREYSSELINARD, *Journal de guerre de Marguerite Lebrun, épouse du dernier président de la III^e République (juillet 1940 - octobre 1947)*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

Pendant cette longue période, j'ai souvent croisé la figure de Louis Marin, adversaire acharné de Lebrun, à qui il essaya de ravir son mandat de président du conseil général de Meurthe-et-Moselle par des intrigues de couloirs de 1906 à 1932 et qui, enfin, lui succéda en 1934. La relation entre ces deux hommes, proches idéologiquement, adversaires et parfois alliés, méritait d'être étudiée. Pendant un demi-siècle, ce département, créé, après la victoire allemande de 1870 à partir des arrondissements de la Meurthe et de la Moselle non annexés par l'Empire allemand, fut dirigé par trois hommes successivement, le littéraire Alfred Mézières, le polytechnicien Albert Lebrun et l'ethnologue Louis Marin. Malgré leurs différences, ces trois personnalités eurent en commun de conduire une politique de développement économique et de construction sociale avec une modération fiscale permanente. Je pensai alors que la réalisation d'un doctorat apporterait de la rigueur à mon travail historique et j'entrai en contact avec l'un des meilleurs spécialistes de la droite de l'entre-deux-guerres, Olivier Dard, ancien enseignant de l'Université de Lorraine et maintenant professeur à la Sorbonne, qui, aussitôt, se félicita qu'un travail sur cette « figure majeure » de la III^e République fût entrepris. Travailler sur Marin me permettait d'éviter les risques de déformation dus à la transmission de la mémoire familiale. Autant j'avais beaucoup entendu parler d'Albert Lebrun pendant ma jeunesse par ma grand-mère, sa fille Marie, autant le personnage de Louis Marin n'était jamais évoqué, sauf parfois la lointaine parenté qui existerait entre lui et la belle-fille du président Lebrun, Bernadette Marin, que je n'ai pas réussi à identifier¹⁰. Je découvris même, dans mes recherches, que Louis Marin collabora avec le grand professeur de droit des années 1930, François Geny¹¹, fondateur de l'institut éponyme à Nancy et arrière-grand-père de mon épouse..., ainsi qu'avec le professeur de médecine Maurice Perrin, également apparenté à cette famille.

Une biographie mariant vies privée et publique

À l'heure d'initier ce travail sur Louis Marin, interrogeons-nous sur le sens d'une biographie. Il s'agira d'abord de retracer un itinéraire personnel, en étudiant les origines familiales, l'enfance et la construction intellectuelle, à la recherche de clefs pour comprendre

¹⁰ AN 317AP/225. Indice peut-être de cette parenté lointaine entre Louis Marin et les Marin-Lebrun que m'avait un jour signifiée ma grand-tante Bernadette Marin, on trouve, dans les papiers Marin, un faire-part de décès de Raoul Jourde (1862-1933), ingénieur X-Ponts, époux d'une tante de Bernadette Marin, elle-même belle-fille d'Albert et Marguerite Lebrun. Bernadette et Jean Lebrun apparaissent d'ailleurs dans le faire-part. Autre indice : les Marin-Lebrun étaient, d'après mes cousins, de Lunéville. Toutefois, si cette parenté avait existé ou était proche, il serait étonnant que ni Louis Marin ni Albert Lebrun ne l'aient jamais manifestée.

¹¹ François Geny (1861-1959), et non Gény comme on voit souvent, professeur agrégé de droit romain, fut un grand spécialiste de droit civil. Il participera à la création du Rassemblement national lorrain (RNL) comme nous le verrons plus loin.

la construction du personnage : nous verrons comment les années de formation et les voyages de jeunesse ont placé Louis Marin dans une position singulière par rapport à son époque. Il conviendra ensuite de voir comment, en entrant dans le monde politique et professionnel, il va interagir avec ses contemporains : comment Marin a-t-il réussi d'abord à s'ancrer dans une circonscription législative puis à prendre la tête de l'une des plus grandes formations politiques de l'époque ? comment ensuite a-t-il conduit son action, comme chef de parti et comme personnage politique clef de l'époque ? pourquoi, malgré tous ses efforts de constitution d'un programme politique et une action de propagande démultipliée, sa ligne politique fut-elle souvent flottante malgré un discours ferme et constant ? pourquoi ses troupes l'ont-elles abandonné ? À ce titre, Marin ne sera pas seulement lui-même, mais aussi celui qu'on voudra qu'il soit, le clérical, le revanchard, l'ami des patrons, l'homme de droite. Enfin, à la fin de sa vie, il restera le jugement de l'Histoire sur cet homme et ce qu'il a apporté au pays, un bilan souvent assez différent de ce que la postérité lui reconnaît, une réalité assez éloignée de ce que l'Histoire a forgé comme mythe.

L'École des Annales a remis en cause l'apport des biographies chronologiques, relativisant l'apport direct des hommes sur le cours de l'Histoire : « L'influence alors considérable de l'historiographie marxiste ou marxisante, comme celle tout aussi pesante de l'École des Annales, n'inclinait guère les historiens à mettre l'accent, dans leurs travaux et dans leurs écrits, sur l'action individuelle, fût-elle le fait des personnalités d'exception ou occupant une position déterminante sur la scène nationale ou internationale¹². » Pourtant, depuis une trentaine d'années, on assiste au contraire à un retour en force non seulement de l'histoire événementielle, mais aussi des biographies historiques qui, chaque jour, sont plus nombreuses, revisitant des personnages connus ou redécouvrant des personnalités oubliées, car « l'historien des structures, rassasié d'abstrait, était affamé de concret¹³. » On découvre en effet, comme le dit René Rémond dans son introduction à *Pour une histoire politique*, que « le politique a bien une consistance propre, qu'il dispose même d'une certaine autonomie par rapport aux autres composantes de la réalité sociale¹⁴ ». Cette remarque est particulièrement vraie dans cette République de construction de la démocratie parlementaire. « D'ailleurs, une fois né, le parti politique devient un organisme vivant¹⁵ », comme nous le rappelle Serge Berstein dans le même

¹² Pierre MILZA, « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie », *Pour l'histoire des relations internationales*, sous la dir. de Robert FRANK, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 545-559.

¹³ Jacques LE GOFF, « Comment écrire une biographie aujourd'hui ? », Paris, *Le Débat*, n° 54, mars-avril 1989, p. 48.

¹⁴ René REMOND (dir.), *Pour une histoire...*, op. cit., p. 20.

¹⁵ Serge BERSTEIN, In René REMOND (dir.), *Ibid.*, p. 60.

ouvrage. Pour Jacques Le Goff, « la biographie historique doit se faire, à un certain degré au moins, récit, narration d'une vie et s'articule autour de certains événements individuels ou collectifs – une biographie non événementielle n'a pas de sens –. (...) Le collectif ne doit-il pas à son tour conduire à l'individuel et l'individu n'est-il pas pour l'historien l'inévitable membre du groupe et son étude n'est-elle pas l'indispensable complément de l'analyse des structures sociales et des comportements collectifs¹⁶ ? », même s'il regrette que certaines biographies se limitent à l'anecdote sans dégager des lignes de force. Ou encore, d'après Pierre Milza, « la biographie ne peut être tout à fait éclairante, s'agissant de la personnalité du décideur et de son action dans le champ politique que si elle est totale et intègre par conséquent des éléments relevant de la sphère du privé¹⁷ ». La vie est nécessairement heurtée. Comme le dit Pierre Bourdieu, dans *L'illusion biographique*¹⁸, l'histoire d'une vie ou *Geschichte*, est une longue route, semée d'embûches, d'embuscades, de doubles sens, « de positions occupées dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations¹⁹ ». Avec Marin, les accidents de l'histoire comme les hésitations du personnage rendent particulièrement confus le paysage et difficile la synthèse finale. En effet, comme le rappelle Laurent Avezou, « l'homme n'est pas déterminé par son bagage social à agir de telle ou telle façon. Il n'est pas parfaitement rationnel ou, du moins, n'est pas seulement animé par une rationalité de groupe²⁰ ». La politique quotidienne est faite de compromis, d'alliances, d'évolutions qui obscurcissent la ligne. On pourrait dire, enfin, avec Anne Levallois, que « la psychanalyse ouvre des pistes à la compréhension de l'homme en tant qu'être historique²¹ et nous verrons comment l'enfance de notre homme peut éclairer sa trajectoire politique.

Nous avons privilégié une structure chronologique pour deux raisons. D'une part, s'agissant du premier véritable travail complet sur ce personnage méconnu aujourd'hui, il importait avant tout de bien retracer son itinéraire en y recensant toutes ses actions et travaux et les événements qu'il a pu vivre, car sans ce travail aucune analyse n'était possible. Beaucoup de dates devaient être précisées, beaucoup de missions et actions présentées, tant elles furent nombreuses et variées, dans tous les domaines, militants et politiques comme universitaires. Beaucoup de vérifications durent être faites pour mettre en regard ses déclarations et ses actes

¹⁶ Jacques LE GOFF, « Comment écrire une biographie aujourd'hui ? », *op. cit.*, p. 49-50.

¹⁷ Pierre MILZA, « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie. », *op. cit.*

¹⁸ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, 1986, p. 69.

¹⁹ *Ibid.*, p. 71.

²⁰ Laurent AVEZOU, « La biographie », Paris, *Hypothèses*, 2001, 4, p. 21.

²¹ Anne LEVALLOIS, « Le retour de la biographie historique », Paris, *L'Homme et la société*, n° 146, 2002, p. 138.

(l'antimunichois votant pour la ratification des accords de Munich, par exemple). D'autre part, les événements et prises de position doivent être analysés dans leur contexte historique, même pour quelqu'un comme Marin qui a peu varié dans ses opinions, car le monde, lui, a évolué ; ainsi, qu'il ait la même position sur la Sarre en 1930 et en 1950 est en soi une information. En outre, la Fédération républicaine, que Marin a dirigée, a réuni des gens aussi opposés que, d'un côté, Xavier Vallat et Philippe Henriot, qui ont collaboré avec l'occupant et, de l'autre, des républicains conservateurs opposés au régime de Pétain, comme François de Wendel ou Camille Blaisot ; d'autres, comme Henri de Kerillis ou Georges Pernot l'ont quitté en route : les analyses qu'on peut en faire diffèrent ainsi fondamentalement avant et après la césure du 10 juillet 1940, même si cette dernière n'est que l'aboutissement d'une dégradation qui s'est étalée sur des années. Sa montée vers le pouvoir comme sa longue descente aux enfers sont avant tout le fait de ses contemporains qui l'ont peu à peu abandonné : il convenait de savoir qui l'avait lâché, pourquoi, à quelle date, selon quel enchaînement des faits, mais de déterminer aussi la part qu'il y avait prise lui-même. Il était aussi fondamental d'examiner les prises de position et les déclarations du député de Nancy, pas à pas, sans écraser le passé ni supprimer la perspective. Une fois le film de sa vie déroulé, une fois la chronologie arrêtée et les interrogations levées, il devenait possible de tracer les lignes de force et de tenter une définition de l'homme. Jacques Le Goff le dit lui-même à propos de son *Saint Louis*, « la biographie historique est une des plus difficiles façons de faire de l'histoire », car « quel objet, plus et mieux qu'un personnage, cristallise autour de lui l'ensemble de son environnement et l'ensemble des domaines que découpe l'historien dans le champ du savoir historique²² ? ».

Des sources plurielles et abondantes

Les sources sur la III^e, la IV^e et la V^e République, traversées par Louis Marin, sont nombreuses, archives publiques et privées, mémoires de contemporains. Si aujourd'hui, bien peu se souviennent de lui, il n'est pas un ouvrage historique sérieux sur l'époque qui ne le mentionne souvent et *a fortiori* les écrits de ses contemporains comme les longs mémoires du cardinal Alfred Baudrillart qui le citent 130 fois ou Daniel Cordier, le secrétaire de Jean Moulin, qui le mentionne à une dizaine de reprises, dans *Alias Caracalla*²³. Toutefois, si les travaux d'histoire politique l'évoquent souvent, on est surpris que ce soit moins le cas dans les traités de relations internationales comme si le député de Nancy était resté à la surface des commentaires partisans ; ainsi, Jacques Bariéty ne le cite pas une seule fois dans sa

²² Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, introduction, p. 17-18.

²³ Daniel CORDIER, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2011.

monumentale thèse sur les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale²⁴. Cette étude n'a pas manqué de surprises, en découvrant, de proche en proche, l'étendue des sujets d'intérêt de notre personnage, mais aussi le nombre de ses actions et projets.

Pourtant, si les contemporains le mentionnaient souvent, aucun travail d'ampleur aujourd'hui n'existe sur cette personnalité de la III^e République, comme le soulignait François Roth : « Il manque encore une biographie politique de Marin qui prenne en compte tout son parcours²⁵. » Plus encore, la plupart des thèses et ouvrages sur la période le mentionnent très peu et beaucoup moins que les hommes politiques comparables de son époque. Les travaux précédents sont en effet limités soit par leur étendue temporelle (les débuts ou l'entre-deux-guerres), soit par leur sujet (le parti plutôt que l'homme, les contemporains plutôt que l'homme lui-même), soit par leur dimension (de simples mémoires). Ainsi, Jean-François Eck lui a consacré une thèse avant de s'orienter vers l'histoire économique du XX^e siècle ; étudiant ses débuts en politique jusqu'en 1914, il passe en revue sa jeunesse, sa conquête du pouvoir avec un examen démographique détaillé de sa circonscription électorale, ses amis et son réseau, expliquant comment, dès les premières années, il montra un souci d'indépendance²⁶. Jean Vavasseur-Desperriers s'est consacré à la naissance et à la structuration du parti de Louis Marin, soulignant les multiples tendances qui, malgré un fond commun, tiraient à hue et à dia le parti²⁷. Jean-François Colas s'est penché sur les droites en Lorraine dans les années 1930, sans toujours suffisamment distinguer Marin du reste de ses coreligionnaires²⁸. Jean-Étienne Dubois a étudié de façon très fouillée la mobilisation de la droite contre le Cartel des gauches dans les années vingt, en retraçant notamment le cas de la Meurthe-et-Moselle²⁹. Un colloque sur les modérés dans la vie politique française a présenté, en 1998, le positionnement politique des

²⁴ Jacques BARIETY, *Les relations franco-allemandes après la Première guerre mondiale (10 novembre 1918-10 janvier 1925), de l'exécution à la négociation*, Paris, Institut d'histoire des relations internationales contemporaines, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, Éditions Pedone, 1977 (thèse de doctorat).

²⁵ François ROTH, « Louis Marin, le général de Gaulle et le gaullisme partisan » In François AUDIGIER et Frédéric SCHWINDT (dir.), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 303-314, note 1.

²⁶ Jean-François ECK, *Louis Marin et la Lorraine (1905-1914)*, thèse de troisième cycle, sous la dir. de Raoul Girardet, Institut d'études politiques de Paris, 1980.

²⁷ Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse de doctorat d'État soutenue à l'université de Lille III en 1999 sous la direction de Yves-Marie-Hilaire.

²⁸ Jean-François COLAS, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 (acteurs, organisations, réseaux)*, thèse de troisième cycle soutenue à l'université de Paris-X-Nanterre en 2002.

²⁹ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années vingt*, thèse de doctorat soutenue le 20 novembre 2014 sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal.

contemporains de Marin³⁰. Mathias Bernard a analysé, dans un ouvrage paru la même année, l'orientation droitiste d'une partie des cadres de la Fédération républicaine, en particulier dans le Rhône. La thèse du canadien William D. Irvine, *French Conservatism in Crisis*, qui fut reçue par Fernande Marin dans les années soixante-dix, donne un éclairage souvent très juste sur la place du parti dans l'ensemble des droites, même s'il a tendance à grossir la proximité de la Fédération avec « l'extrême droite ». Les articles de Jean El Gammal et Jean-François Eck, « Louis Marin³¹ », et de François Roth, *Louis Marin, un homme politique lorrain de la Troisième République*, posent les principales étapes de la vie du personnage, complétés par un papier succinct de ce dernier, « Louis Marin, le général de Gaulle et le gaullisme partisan³² ». Denys Simon, futur professeur de droit, étudie avec pertinence, dans un mémoire de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), son parcours politique et ses prises de position³³. Hervé Cormier, dans un autre mémoire, aborde le début des années 1930³⁴. Plusieurs chercheurs ont également abordé à la marge Marin ethnologue, comme Pierre Singaravélou, Emmanuelle Sibeud, Florence Weber et Jean Belin-Milleron. Enfin, dans un chapitre intitulé « la légende noire de Louis Marin », nous jetterons un œil critique sur un tissu de fausses informations publiées par Herman Lebovics, Jean Jamin et Gérard Lenclud, reprises sans vérification par Stéphane Beaud et Gérard Noiriel.

Outre les commentaires des contemporains (Emmanuel Berl, Bertrand de Jouvenel, Henri de Kerillis, Georges Pernot, Georges Suarez, ...), les discours prononcés à l'occasion de ses jubilés de 50 et 80 ans puis de son décès et des diverses inaugurations de places et rues ont l'avantage d'être prononcés par des personnes qui l'ont connu et qui peuvent rapporter des anecdotes personnelles ou des événements historiques marquants : Alain Larcan, Louis Dumont-Wilden, André François-Poncet, Henri Lalevée, Jean-André Renoux. Nous avons aussi consulté naturellement les mémoires et écrits des contemporains (Albert Lebrun, Raymond Poincaré, François de Wendel, Georges Pernot, Édouard Herriot, Aristide Briand, ...).

³⁰ *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, sous la dir. de François ROTH, actes du colloque de l'université de Nancy II en 1998 (Jean EL-GAMMAL, Gilles Le Béguec et François ROTH. conclusions de René REMOND). Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000.

³¹ *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la III^e République*, sous la dir. de Jean EL-GAMMAL, Metz, Éd. Serpenoise, 2006.

³² François ROTH, *Gaullisme...*, *op. cit.*

³³ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD MM) 26 J 18. Denys SIMON, *Louis Marin, type de républicain national*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures et sciences sociales, 1973, université de Nancy, faculté de droit et des sciences économiques.

³⁴ Hervé CORMIER, *Louis Marin (1919-1939)*, Nancy, 1989.

Des ouvrages généraux ont abordé le sujet. Le travail classique de René Rémond sur les droites en France cerne les courants de droite en distinguant ses fameuses catégories (légitimistes, bonapartistes, orléanistes) qui font depuis l'objet d'interrogations. *L'histoire des droites*, coordonnée par Jean-François Sirinelli, analyse avec pertinence le rôle de Marin dans les soubresauts politiques de ces années et lui consacre quelques belles pages³⁵. L'autre livre, du même titre, de Gilles Richard offre une nouvelle synthèse en distinguant mieux l'évolution des catégories de pensées selon les époques et en montrant comment se désagrège la Fédération républicaine dans les années trente. Les études sur la IV^e République évoquent peu le rôle de Marin, à part quelques occurrences dans *L'année politique* d'Édouard Bonnefous, Roger Seydoux et André Siegfried et dans Jean-Pierre Rioux³⁶ ; l'épais volume de Georgette Elgey³⁷ sur 1945-1951 ne le cite pas une seule fois. Des travaux fouillés ont aussi porté sur des mouvements parallèles et concurrents comme les thèses d'Étienne Paquin sur Pierre-Étienne Flandin³⁸, de Jean Philippet sur les Jeunesses patriotes³⁹, de Jean-Claude Delbreil sur le Parti démocrate populaire⁴⁰, d'Anne-Catherine Schmidt-Trimborn, sur l'Action française⁴¹, la biographie du colonel de La Rocque par Jacques Nobécourt⁴² et la thèse d'Albert Kéchichian sur les Croix de Feu, le travail de Corinne Bonafoux-Verrax sur la Fédération nationale catholique⁴³, de Christian Delporte⁴⁴ sur Philippe Henriot ou la thèse de Patrick John Coggins

³⁵ Nombreuses allusions dans les deux tomes, mais également quelques développements, notamment Gilles LE BEGUEC, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 tomes, sous la dir. de Jean-François SIRINELLI, Paris, Gallimard 1992, p. 52-54, Jean-Jacques BECKER, *Histoire des droites... op. cit.*, p. 513-518.

³⁶ Jean-Pierre RIOUX, *La France de la IV^e République*, t. 1 et t. 2, Paris, Le Seuil, 1980.

³⁷ Georgette ELGEY, *La République des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993. Georgette Elgey m'avait confié qu'elle avait souvent été reçue chez mes grands-parents Freysselinard et été amie de ma tante Annie, me faisant penser que son attirance pour la politique venait sans doute de sa familiarité avec la figure d'Albert Lebrun.

³⁸ Étienne PAQUIN, *Pierre-Étienne Flandin ou un centrisme impossible*, Metz, Publications historiques de l'Est, 2019.

³⁹ Jean PHILIPPET, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes (1919-1944)*, thèse de doctorat de l'IEP de Paris sous la direction de Raoul Girardet, 2000, Éditions universitaires du Septentrion. Également disponible à la FNNSP-Sciences Po en 8 tomes.

⁴⁰ Jean-Claude DELBREIL, *Centrisme et démocratie chrétienne en France : le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990.

⁴¹ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *La Ligue d'Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, préface d'Olivier Dard. Publication issue d'une thèse dirigée par Olivier Dard. Éditions Peter Lang, 2022.

⁴² Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 875.

⁴³ Corinne BONAFOUX-VERRAX, *À la droite de Dieu : la Fédération nationale catholique (1924-1944)*, Paris, Fayard, 2004.

⁴⁴ Christian DELPORTE, Philippe Henriot, *La résistible ascension d'un provocateur*, Paris, Flammarion, 2018.

sur le même sujet, tentant de réécrire l'histoire de France comme une longue montée du fascisme⁴⁵, la thèse de Gilles Richard sur le Centre national des indépendants et paysans (CNIP⁴⁶) qui s'installa sur les cendres de la Fédération républicaine, ou les travaux sur André Tardieu, Philippe Pétain, Pierre Laval, Xavier Vallat, François Valentin, Jean Quenette, Édouard Herriot, Aristide Briand, Léon Blum, etc.

Décédée vingt ans après celui qui sera son mari sur le tard, universitaire elle-même, Fernande Marin classa minutieusement pendant des années ses ouvrages, ses discours, sa correspondance, les articles de presse, laissant à l'historien une masse considérable d'informations. Elle publia aussi une courte, mais précieuse biographie dont le titre montre bien le positionnement original de son mari dans ce monde politique d'avocats : *Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant*⁴⁷. Il m'a été donné de constater à de nombreuses reprises que ses récits sont toujours parfaitement exacts et renseignés, ce qui ne surprendra pas de la part de l'ancienne secrétaire de Louis Marin, qui a presque joué pendant des années un rôle de directeur de cabinet comme en témoignent les nombreuses missives qui lui étaient adressées. En revanche, les commentaires qui accompagnent les faits sont toujours à la gloire de son compagnon et il faut se garder de les prendre au pied de la lettre.

Enfin, les archives qu'elle a données sont abondantes. Les cartons conservés aux archives de Meurthe-et-Moselle (quarante-neuf mètres linéaires) comprennent l'enfance et la jeunesse, l'activité en Lorraine, les notes prises par elle et lui pendant la guerre, des analyses et des synthèses rédigées par Fernande sur la carrière de son mari, y compris sur des fonctions ministérielles. Les 270 cartons des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (trente-quatre mètres linéaires), que nous avons consultés intégralement, réunissent davantage de pièces originales et sont orientés sur l'action politique nationale ; ils comprennent aussi des dossiers

⁴⁵ « La droite qui émergea des crises de la guerre et de la révolution du XIX^e siècle incarnait une autre vision de la France qui attendait une opportunité pour imposer sa volonté à l'État. Les graines semées par la droite catholique amèneraient à une amère moisson qui empoisonnerait l'atmosphère politique des dernières décennies de la III^e République. » “The Right that emerged in the nineteenth century's crises of war and revolution was another vision of France that awaited an opportunity to impose its will on the State. The seeds sown by the Catholic Right would reap a bitter harvest that poisoned the political atmosphere of the last decades of the Third Republic.” Patrick John COGGINS, *Philippe Henriot: the voice of France, “The French Goebbels”, 1924-1944*, thèse de doctorat soutenue à l'université de McGill de Montréal, 1996.

⁴⁶ Gilles RICHARD, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000. Aubervilliers, campus de Condorcet

⁴⁷ ASOM Cote 14670. BAN. Guimet, carton 1. AAE. Bibli AN, Cote 20132. *Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant, par lui-même et par ses contemporains*. Paris, Imprimerie Jouve, 1973, 248 p.

de Marin sur ses adversaires, des correspondances d'amis qui le renseignaient. Les doublons entre les deux sites et au sein de chacun d'eux sont nombreux. Les archives de la Moselle, limitées à des articles de presse et ne concernant que la Lorraine, n'ont pas été consultées. Les archives du ministère des Affaires étrangères, à La Courneuve, offrent une soixantaine de cartons concernant les sujets diplomatiques (par exemple, les relations franco-allemandes, les affaires de Haute-Silésie, d'Alexandrette ou de Cheikh-Saïd ou les activités de l'association des Amis de la Pologne) ainsi qu'un carton que Marin avait réservé pour cent ans et que nous avons pu consulter, éclairant, entre autres informations, d'un jour nouveau les relations entre de Gaulle et Marin et révélant un conflit entre ce dernier et André Frossard. La veuve de Louis Marin déposa aussi aux Archives nationales une cinquantaine d'ouvrages de sa bibliothèque, aujourd'hui conservés à la bibliothèque des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, tournant pour la plupart autour de la période de Vichy et de la guerre et partagea les autres entre le Musée de l'Armée, l'institution des Invalides, la faculté de droit de Paris, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Les archives du musée Guimet comprennent trois cartons avec les récits de voyage de Marin et quelques publications en hommage à ce dernier, la liste des objets rapportés d'Asie ainsi que plusieurs centaines de photographies, au format papier ou verre, la plupart du temps prises par Marin et ses amis, parfois achetées sur place. Un beau livre de Kenneth White et Jérôme Ghesquière en a été tiré en 1993, *Frontières d'Asie*⁴⁸. Fernande a aussi légué de nombreuses plaques photographiques à la Société de géographie de Paris qui se trouvent maintenant à la Bibliothèque nationale de France ainsi que d'autres documents. Les archives de la préfecture de police, au Pré-Saint-Gervais, donnent à voir trois dossiers sur Marin et la Sûreté générale a déposé à La Courneuve un dossier sur l'Association des Amis de la Corée qu'il présidait. Les débats de la Chambre des députés sont accessibles sur Gallica et les éditoriaux de Louis Marin dans *La Nation*, consultables sur microfilm à la Bibliothèque nationale sur la période juillet 1925-mai 1940 ou en papier aux archives de Meurthe-et-Moselle⁴⁹. Les archives de l'Académie des sciences d'outre-mer possèdent nombre de ses ouvrages.

Enfin, nous avons tenté en vain de retrouver la trace des descendants de Jean Guiter, le si précieux secrétaire général de la Fédération républicaine, qui entretint une correspondance pendant toute sa vie avec Louis Marin, en envoyant trois cents lettres à des Guiter inscrits sur l'annuaire téléphonique.

⁴⁸ Kenneth WHITE, *Frontières d'Asie*. Photographies de Louis Marin présentées par Jérôme Ghesquière. Musée Guimet, Paris, Imprimerie nationale, 1993.

⁴⁹ AD MM 26J/104-107 et 114 pour *La Nation*, l'organe de la Fédération républicaine.

Les sources que nous avons utilisées sont détaillées en fin d'ouvrage et seront évoquées en note de bas de page pour chacune des citations et informations obtenues. Malheureusement, nous devons signaler qu'au départ de ce travail, nous voulions seulement écrire une biographie et n'avons donc pas noté précisément les cartons des archives départementales dont étaient issues les citations, nous souvenant que, pour notre précédent travail sur Albert Lebrun, nous avons été contraint par l'éditeur de supprimer les 1 000 notes de bas de page (qui ont été confiées, avec le fichier numérique, aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle). Après notre décision de nous orienter vers un doctorat, nous avons parcouru de nouveau à deux reprises ces pages scannées pour y retrouver les références. Certaines, toutefois, n'ont pas été identifiées. Nous les avons soit supprimées quand elle n'étaient pas importantes, soit laissées sans la référence précise. Il convient aussi de signaler que nombre de documents d'époque se trouvent dans des cartons d'archives, parfois mentionnés pour toute une affaire ou une période donnée, sans avoir été rappelés à chacune des citations dont ils sont la source.

Les personnages cités dans cette thèse sont nombreux et pourront être retrouvés dans l'index final qui comprend environ 2 000 entrées, ressuscitant ainsi de nombreux personnages dits secondaires. Nous avons ajouté des éléments biographiques en note infrapaginale, voire dans le corps du texte, uniquement pour les personnes moins connues pour lesquelles ces précisions ont été difficiles à obtenir.

Le mystère Marin

Comme le remarque l'écrivain cubain Eduardo Avilés Ramírez, en 1953, « par où commencer ? parce que Louis Marin est protéiforme dans ses activités⁵⁰ ». Personnalité de prime abord inclassable, il fut universitaire et homme politique, dans une double vie trépidante. Son épouse raconta cette anecdote qui souligne bien la dichotomie de ces deux parties de la carrière de son mari :

Un professeur à la Sorbonne fut très étonné d'apprendre que Louis Marin, homme politique, et Louis Marin, directeur de l'École d'anthropologie de Paris, ne constituaient qu'une seule et même personne. Sa surprise eût été encore accrue s'il avait été ajouté que Louis Marin était ou avait été président de la Société de statistique de Paris, élu par 233 voix sur 244 en 1930, professeur et administrateur du Collège libre des sciences sociales, professeur pendant plus de trente ans aux cours complémentaires destinés aux instituteurs du département de la Seine, membre de l'Académie diplomatique et de l'Académie des sciences d'outre-mer, enfin de l'Académie des sciences morales et politiques, à laquelle il fut élu immédiatement après la Libération et qu'il présida en 1957⁵¹.

⁵⁰ AAE PA-AP 203, n° 2/23. “¿Por dónde comenzar? Porque Louis Marin es proteico en sus actividades.” *Cuba profesional*, juillet-août 1953.

⁵¹ AD MM 26 J/13.

Nous commencerons par observer son milieu culturel et sa fortune personnelle, ses origines familiales, centrées sur quelques figures (ses parents, sa future épouse, ses rares amis) avant d'évoquer ses études et ses nombreux voyages qui forgeront l'originalité de sa personnalité politique. Il nous faudra ensuite le suivre dans son long périple politique. Député de Nancy pendant 46 ans, élu et réélu douze fois⁵², il fait partie de la dizaine de députés ayant eu la carrière la plus longue avec Aimé Césaire, Édouard Frédéric-Dupont, Adolphe Thiers, Gaston Defferre ou Jacques Chaban-Delmas⁵³ ; il fut aussi chef de parti, ministre à huit reprises⁵⁴ et président de conseil général pendant dix-sept ans, record seulement battu, à Nancy, par Albert Lebrun et Robert Gravier. Les informations télévisées de l'époque soulignaient toujours son arrivée lors des grands événements, montrant bien sa notoriété ; quand il refuse de démissionner du gouvernement Laval en janvier 1936, même la légation de France au Pérou l'apprend par une dépêche en espagnol de l'agence Havas. Son *cursus honorum* était presque parfait et il se coula avec bonheur dans la vie politique d'alors.

Plusieurs questions principales se posent à l'orée de cette étude.

En premier lieu, quelle était sa place dans les droites ainsi que sa pensée politique ? Comment a-t-il pu sympathiser avec des personnalités comme Henriot, Vallat ou Laval pour se retrouver en 1940 face à eux ? Quelle était sa position vis-à-vis du courant antisémite très présent alors à droite ? Pourquoi son idylle avec l'Église catholique, qu'il avait soutenue toute sa vie, s'acheva-t-elle par une brouille après 1945, comme en témoignent notamment les correspondances échangées avec l'évêque de Nancy en 1951 ?

En deuxième lieu, comment le chef de la droite nationale de l'entre-deux-guerres ne réussit-il pas sa mue politique en 1945 au moment où ses ennemis radicaux-socialistes s'écroulaient et où de Gaulle, qu'il avait rejoint à Londres, arrivait au pouvoir ? Pourquoi lui

⁵² Élu et réélu en 1905, 1906, 1910, 1914, 1919, 1924, 1928, 1932, 1936, 1945, juin et novembre 1946.

⁵³ 15 mandats : Gaston Thomson ; 14 mandats : Aimé Césaire, Jacques Dupont de l'Eure, 13 : Édouard Frédéric-Dupont, Frédéric de Mackau, Adolphe Thiers, Jacques Chaban-Delmas ; 12 : René Brice, Gaston Defferre, Raymond Marcellin, Jean Leygues, Auxonne Thiard de Bissy, André Dupin et Louis Marin.

⁵⁴ La plaque à sa mémoire à la préfecture de Nancy assure qu'il a été ministre sept fois (décomptant sans doute le ministère Bouisson qui ne dure que trois jours) ; en sens inverse, des professions de foi, après la Seconde Guerre mondiale, affirment qu'il l'a été neuf ou même dix fois, mais le bon chiffre est huit, quand on recense chacun des gouvernements, même brefs, auxquels il a participé : Régions libérées sous Poincaré (29 mars 1924-1^{er} juin 1924), Régions libérées sous François-Marsal (9-13 juin 1924), Pensions sous Poincaré (23 juil. 1926-6 nov. 1928), Santé publique et Éducation physique sous Doumergue (9 fév.-8 nov. 1934), ministre d'État sous Flandin (8 nov. 1934-30 mai 1935), Bouisson (1^{er} juin-4 juin 1935), Laval (7 juin 1935-22 janvier 1936), Reynaud (10 mai-16 juin 1940).

qui avait choisi le « bon camp » en 1940 se retrouva-t-il presque au ban de la société politique après la guerre, rejeté des siens, catholiques comme gaullistes ?

En troisième lieu, comment expliquer que Louis Marin ait disparu de la mémoire des Français ? À mesure que le temps passe, la connaissance du passé s'amointrit, en se centrant autour de quelques grandes dates ; les traits secondaires s'émoussent, seules se maintiennent les lignes de force, les deux guerres mondiales et la montée du nazisme. Marin, qui a pris part à ces débats, aurait dû rester dans l'imaginaire collectif, puisque la mémoire se focalise souvent sur les positions extrêmes, les personnalités-clefs, par exemple Blum à gauche, Maurras à droite, Daladier et Herriot dans ce que nous n'osons pas qualifier de centre. Pourquoi Marin, qui fut patron d'une des formations les plus fortes et marquées, la Fédération républicaine, a-t-il été oublié ? Pourquoi n'a-t-il pas trouvé sa place dans la construction des mythes politiques ?

En quatrième lieu, qui était-il et comment le décryptage de sa personnalité peut-il répondre aux questions précédentes ? D'où lui venait cette crainte, voire cette haine du voisin allemand, plus forte encore que son hostilité au communisme ? Toute sa vie, Louis Marin sembla se prévaloir de la parole historique du maréchal Foch rentrant à Nancy après la victoire de 1918 : « Plus vous serez lorrains, plus vous serez français », mais est-ce suffisant pour expliquer son engagement ? Doit-on chercher des causes psychologiques ou seulement des origines liées à son substrat géographique ? En somme, qui était « Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant, qui a consacré sa vie au service de la France et à son rayonnement culturel dans le monde » comme le proclame sa plaque tombale ?

Nous parcourrons chronologiquement les principales étapes de sa vie personnelle, professionnelle et politique, à travers quelques grandes périodes découpées en fonction de son engagement politique :

- un jeune homme en construction (1871-1904), de sa naissance jusqu'à ses premières interrogations en politique : comment l'enfant a grandi dans un milieu de notaires avant de monter pour ses études, très diverses, à Paris puis comment il a exploré l'Asie ;

- un homme de combat (1905-1923), de sa première élection comme député de Nancy jusqu'à la veille de son action nationale : comment le jeune homme a réussi à prendre la première circonscription de Nancy et à s'y ancrer durablement avant de devenir rapidement l'un des députés les plus actifs de la Chambre ;

- un homme au faîte de sa puissance (1924-1931), de son élection à la tête du groupe de la Fédération républicaine jusqu'à la Libération de Paris : comment Marin a pu prendre la tête

du principal parti de droite, mais aussi la présidence de grandes commissions et des portefeuilles ministériels ;

- un homme qui, peu à peu, se voit abandonné par tous (1932-1944), et se retrouve seul à Vichy dans la Résistance avant de rejoindre le général de Gaulle à Londres en avril 1944 ;

- un homme à terre (1945-1960) : comment Marin a manqué son retour en politique en s'isolant dans une posture antiallemande et antieuropéenne et en refusant de rejoindre de Gaulle dans son gouvernement et de s'allier aux autres partis modérés avant de se réfugier dans l'activité intellectuelle ; passés les quelques mois de l'automne 1944, il apparaît vite que le président de la Fédération républicaine a manqué son retour.

Cette avancée détaillée et chronologique, qui abordera aussi bien les côtés personnels que son rôle universitaire et politique, nous permettra de comprendre peu à peu le personnage, dans la réalité de sa vie et dans la durée. En fin de volume, ramassant les informations glanées dans nos recherches, nous tenterons de synthétiser la méthode et l'organisation de l'homme politique et repasserons son parcours au sein des droites avant de conclure sur son bilan, sa pensée politique, son caractère et sa psychologie.

Tout au long de ce parcours, indispensable pour bien comprendre le personnage dans toute sa complexité, nous nous arrêterons sur quelques-unes de ses actions principales et nous recenserons ses prises de position et ses actions pour en dégager des lignes de force dans la durée afin, au terme de cette enquête, de tenter d'éclairer d'un jour nouveau cette éminente personnalité de notre République, oubliée des livres d'histoire. Davantage combattant qu'idéologue, individualiste que chef, marqué par une enfance qui le façonna pour la vie, il n'alla pourtant pas toujours au bout de ses combats, perdant en cohérence ce qu'il croyait gagner dans le compromis tandis qu'il n'acceptait pas suffisamment les accords pour prospérer en politique. Fidèle à sa ligne politique, refusant toute alliance, il paya à la fin de sa vie cette intangibilité des idées tout en se rapprochant paradoxalement des résistants de gauche. Partant, restant au milieu du gué et brouillant les pistes après 1945, il ne pouvait devenir une figure saillante de la République alors même qu'il avait largement contribué à la faire vivre.

PARTIE I : UN JEUNE HOMME EN CONSTRUCTION (1871-1904)

Nous examinerons, dans cette première partie, sa construction en tant qu'homme : sa naissance, difficile, en Lorraine, qui le marquera à jamais, et la relation, complexe, à ses parents ; ses études, brillantes et éclectiques, à la fois artistiques, littéraires et juridiques ; ses voyages qui l'ont ouvert au monde, particulièrement en Asie, et aux peuples opprimés, qui seront le point de départ d'une longue carrière universitaire ; enfin, ses premières envies de politique. Dès sa jeunesse, il se révèle ainsi être un bourreau de travail et en même temps un grand original au sein de la classe politique.

Chapitre premier : Une jeunesse dévorant la vie

Louis naît le 7 février 1871, à Bruyères, dans les Vosges, auxquelles il restera toujours fidèle, mais s'installe rapidement avec sa famille en Meurthe-et-Moselle, à Faulx. Jeune homme, il entame des études dans des établissements privés, à Jarville, à La Malgrange, puis à Nancy, à Saint-Sigisbert, avant de monter à Paris. Multipliant les cursus, il y fera la connaissance, centrale dans les premières années de sa vie d'homme, de Georges Ducrocq. Dès ses premières années, il manifeste des dispositions évidentes pour l'action éducative et politique. Saura-t-il choisir un jour ?

Une naissance vosgienne

Comme Maurice Barrès, né neuf ans plus tôt, en 1862, à Charmes, le petit Louis est originaire des Vosges. Sa famille est de vieille souche lorraine, ce qui fera toujours sa fierté. Son père, portant le même prénom, était né à Bruyères, chef-lieu de canton de ce département, le 15 avril 1840. Chose étonnante, ce dernier était enfant naturel et même fils d'une fille naturelle, sans qu'on en connaisse l'origine ni les raisons de son ascension sociale¹. Cette

¹ L'arbre généalogique réalisé par Louis Marin le confirme (AN 317AP/225) ainsi que les registres d'état civil et deux de ses parents éloignés. Sa mère était Marie-Anne Marin (18 décembre 1818-11 avril 1900), manouvrière, elle-même fille naturelle d'une autre Marie-Anne Marin, manouvrière. Acte de naissance de Louis, père, fils de Marie-Anne Marin (20 ans), domiciliée chez sa mère, Marie-Anne Marin (50 ans), domiciliée à Bruyères, qui a fait la déclaration, en présence d'Antoine Geoffroy (30 ans), appariteur de la mairie, et de Jean-Baptiste Théodor Gaudel (32 ans), pharmacien (encore aujourd'hui une pharmacie Gaudel est contiguë à la mairie) : <https://recherche-archives.vosges.fr/ark:/50275/vta53c016b8c2d36/daogrp/0/15>. Je remercie Anne Pierrot-Michel, agrégée et docteur en histoire, ayant conduit ses recherches sur Bruyères, et Thierry Marcus, parents éloignés de Marin, de leurs précieuses informations. « Louis Marin était un cousin de mon grand-père

information, que nous avons découverte sur le site Généanet grâce à une spécialiste de Bruyères et qui est confirmée par l'état civil et les arbres généalogiques des papiers Marin, n'apparaît dans aucun travail sur l'homme politique ni aucune publication ; Marcel Cordier l'ignorait. Fernande, qui prétend que son mari portait le même nom de baptême que son père, son grand-père et son arrière-grand-père, fait l'impasse sur le sujet. Notons aussi que Marin, dans sa jeunesse étudiante, donne une conférence intitulée « Doit-on donner aux enfants naturels les mêmes droits qu'aux enfants légitimes ? » Quel secret cache donc cette histoire de la famille qu'il a dissimulée toute sa vie ?

Louis Marin père débute professionnellement comme principal clerc, chez un notaire de Bruyères, Léon Didiergeorge (1836-1899). Il épouse, à Épinal, Jeanne Vigneron², fille de Victor Vigneron, marchand tanneur, née dans cette même ville en 1850, le 16 septembre 1868, dans les dernières années du Second Empire. Le notaire de Bruyères est témoin. Avec sa jeune épouse, ils s'installent dans le département voisin, où il rachète l'étude de Faulx, près de Custines, au nord de Nancy et de Bruyères, dans la Meurthe et l'actuelle Meurthe-et-Moselle, peut-être pour fuir la honte de sa naissance.

Le couple habite Grand'Rue, devenue rue Émile-Baraban. Dans cette petite commune, traversée par la Mauchère et entourée de collines boisées et de prés doucement vallonnés, la vie est agréable. Un peu plus à l'est, se situe la vallée de la Seille que chante Barrès dans *Colette Baudoche*³ (1909), le roman du patriotisme lorrain, dans lequel une jeune fille préfère sa patrie au jeune Allemand qu'elle a eu le tort d'aimer. Vaste étendue de blé, balayée par les vents, « la

paternel. C'est d'ailleurs mon grand-père – et, surtout, son frère aîné – qui m' avait fourni les premiers éléments de cette recherche. Si le père de Louis se prénomrait bien Louis, en revanche il n'avait ni père, ni grand-père maternel, étant enfant naturel d'une fille naturelle ; la branche maternelle était beaucoup plus traditionnelle. Ce qui est vrai, et je pense que c'est là que se situe la confusion de Mme Hartmann, c'est que la mère et la grand-mère de Louis Marin père s'appelaient, toutes les deux, Marie-Anne Marin. (...) Ni mon grand-père, ni ses frères et sœurs ne connaissaient le nom du géniteur de Louis Marin père. » Anne Pierrot. « Louis Marin, notaire, avait épousé à Épinal en premières noces, en 1868, Jeanne Vigneron qui est décédée à 20 ans à Faulx en février 1871, quelques jours après la naissance de son fils, Louis. Quelques années plus tard, le 27 décembre 1876, il épousa, à Faulx, Anne-Marie Lagrange, sœur de mon arrière-grand-père, Raymond Lagrange. Des informations familiales dont je dispose ainsi qu'à la lecture de l'acte de mariage, Anne-Marie Laurence Lagrange n'avait pas été mariée préalablement à son union avec Louis Marin. (...) Marie-Anne Marin, mère de Louis Marin, notaire à Faulx, est la fille naturelle de Marie-Anne Marin, manouvrière à Bruyères (88), née vers 1777 et indiquant être âgée de 64 ans lors de la déclaration qu'elle a faite le 25 octobre 1841 de la naissance de sa petite-fille, Marie-Louise. Les deux enfants de Marie-Anne Marin, Louis, né en 1840, et Marie-Louise, née en 1841, sont de père inconnu. » Thierry Marcus.

² Jeanne, Augustine, Vigneron (19 mai 1850-23 février 1871), fille de Victor et de Madeleine Claudel. Sont témoins Léon Didiergeorges, Joseph Omeyer (1830-1890), beau-frère de Louis Marin père, chevalier de la Légion d'honneur, et Victor Vigneron (1821-1876). Curieusement, la mère de l'époux Louis Marin n'est pas présente, quoique consentante.

³ Maurice BARRES, *Colette Baudoche. Histoire d'une jeune fille de Metz*, Paris, Émile-Paul frères, 1913.

terre y est grasse, forte, le plus souvent mouillée, en été crevassée⁴ ». La rivière « y serpente à pleins bords, au milieu des roseaux, des peupliers et des saules argentés que la brise ébouriffe ». Les villages « tout gris sous les toits rouges n'ont pas changé depuis des siècles », les maisons collées les unes aux autres, formant les typiques villages-rues lorrains, tristes, mais attachants. La région est pauvre, menacée en permanence par le loup, comme en témoigne encore la ruelle des Loups qui débouchait sur la maison des Marin. Les rues du village sont traversées en leur milieu par les égouts, où poules, oies et cochons divaguent. Les tas de fumier sont à ciel ouvert et les Américains auraient bien voulu les voir disparaître quand ils découvrirent la France pendant la Première Guerre mondiale, comme nous le racontera Marin dans son étude sur les villages lorrains⁵. On n'a encore ni l'électricité, ni le chauffage, ni le téléphone, ni même l'eau portable ; les toilettes sont au fond du jardin. Les automobiles sont encore rares, soulevant des nuages de poussière sur leur passage, mais le village est desservi par le train de la ligne de Nomeny⁶ à Nancy. On se déplace généralement à bicyclette, à cheval ou à pied.

La maison des Marin se situe juste à côté de l'hôtel de ville, centre de la vie démocratique qui intéressera plus tard le jeune Marin. Ce dernier aime voir travailler un ébéniste, M. Donnot, qui a son atelier dans la même rue. Il fréquente peut-être le château voisin, encore habité par le baron de Klopstein⁷. Le dimanche, la famille va à la messe, dans l'église toute proche. Louis Marin gardera ensuite toute sa vie cette maison de Faulx et ne la vendit qu'à la fin de sa vie. Une plaque sur la façade de la mairie rappelle son séjour. Fernande Marin l'évoque en quelques lignes : « Faulx a été le milieu de son enfance, le cadre de ses dix premières années, il y a grandi au bord de la Mauchère, avec des séjours à Bruyères, au pied de l'Avison, allant à Charmes, à Épinal, à Domrémy. » Son domicile fut toujours à Paris. Pour mener campagne à Nancy, il logeait à l'hôtel, soit dans un hôtel modeste près de la gare pour

⁴ *Ibid.*, paragraphe 154.

⁵ AN 317AP/265. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. *Les villages lorrains*, 1956. Collection « Les Documents de France », Paris, Éditions Alépie. Publié par Mme Marin.

⁶ Deux orthographes sont en cours : Nomeny et Nomény. Nous retenons la première.

⁷ Mme Rouot, veuve de M. d'Auteuil, avait légué à sa fille Marie-Frédérique Sucy d'Auteuil, épouse de François de Klopstein, demeurant à Brandecourt, ville de Woëvre, le château de Faulx. Ces derniers ont eu un fils, Marie, Louis, Joseph, René, baron de Klopstein, le 16 juillet 1870. Ruiné, ce dernier vendit d'abord le château puis, en 1933, une ferme. Information de Catherine Leprun, habitante de Faulx. Pierre Manenti me signale aussi une famille de barons de Klopstein dans le sud-est de la Meuse, qui donne un autre François de Klopstein (1837-1895), député. On trouve aussi des branches cadettes comme Louis de Klopstein (1827-1886), oncle de François, né à Vitry-le-François (Marne), qui épouse une Lefèvre de Luxémourt en Haute-Marne. La famille réside au château de Châtillon (Meurthe-et-Moselle) et a plusieurs fils. On note notamment Jean de Klopstein, fils de Louis, né à Luxémont-et-Villotte en 1853, mort à Val-et-Châtillon en 1914, saint-cyrien, capitaine des chasseurs d'Afrique en 1883, baron de son état. Il est tué par les Allemands dans son château en 1914.

ses premières campagnes, soit, plus tard, au Grand Hôtel de la place Stanislas⁸ ou à l'hôtel d'Angleterre⁹ de la place Thiers, soit parfois chez un ami verrier, ce qui est commun à l'époque¹⁰.

Ce bonheur familial des jeunes parents de Louis ne va malheureusement pas durer, interrompu bientôt par la guerre de 1870. Les Prussiens occupent Faulx le dimanche 14 août 1870, pendant la messe à laquelle assistait Mme Marin, enceinte de trois mois. 40 000 Prussiens traversent le village, 2 000 d'entre eux y couchent dans les maisons et pillent le centre du village, appelé la Basse-Faulx, où résident les parents de Louis. La Haute-Faulx, occupée par les officiers, est préservée et la famille s'y réfugie quelque temps dans une maison qui est toujours debout.

Le petit Louis naît le 7 février 1871, dans cette maison de la Haute-Faulx, un mardi à 17 heures, une année de lune, avec en ascendant le Taureau, même s'il est appelé plus tard le « Sanglier de Lorraine ». Les paysans l'appelaient « not' Louis ». Son patronyme, Marin, courant dans les Vosges et en Savoie, désignait les flotteurs de bois, c'est-à-dire ceux qui transportaient le bois par voie d'eau. Comme le voulait la tradition, on lui apporte quelques bêtes nées le même jour, lapin, pigeons, mais cette protection sera insuffisante face aux forces du destin, tragique. Sa mère, âgée de 21 ans, meurt 15 jours après sa naissance, le 23 février 1871, victime, comme beaucoup d'autres Lorraines, d'une épidémie de fièvre puerpérale qui se propageait en l'absence des médecins que les Allemands avaient emmenés avec eux. Elle est inhumée dans le caveau paternel à Saint-Michel d'Épinal. Comment le jeune enfant devenu adulte ne pourrait-il pas toute sa vie en vouloir aux Allemands ? William D. Irvine, qui avait pu rencontrer son épouse, remarquait déjà, dans les années soixante-dix, cette possible origine psychologique de l'engagement politique de Marin : « Les circonstances de sa naissance, une enfance marquée par les récits tragiques de "l'année terrible" et l'expérience récente de l'arrivée

⁸ AN 317AP/176. Carte postale du Grand Hôtel adressée à Louis Marin, 95, bd Saint-Michel, Paris 5^e, le domicile qui fut le sien de 1916 à sa mort : « Monsieur, peu après votre départ, nous avons constaté que la clef de la chambre manquait ; nous serait-il possible de nous la retourner, car elle nous manque ? Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations. J. Petit ».

⁹ AN 317AP/170. Facture pour un appartement et WC de mars 1936. Renouard écrit à Marin à l'hôtel d'Angleterre le 23 avril 1936. Cet hôtel a disparu ; il se situait face à l'actuel Excelsior.

¹⁰ Beaucoup d'hommes politiques couchaient aussi dans les bâtiments officiels, par exemple, Paul Deschanel à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou quand il était député ou Raymond Marcellin, sous la V^e République, qui avait son studio à la préfecture du Morbihan.

des réfugiés fuyant la Lorraine occupée par l'Allemagne laissèrent en Marin une empreinte durable, forgeant son attitude vis-à-vis de l'Allemagne¹¹. »

Son père se retrouve veuf à 31 ans. Six ans après, il se remarie, le 27 décembre 1877, avec Laurence Lagrange¹² (1853-1936), originaire de Bionville, à 17 kilomètres de Faulx, au sud-est de la Moselle. Cette fille d'un notaire mosellan déjà décédé, qui n'avait pas encore été mariée, a pour oncle un notaire nancéien. Elle a 24 ans, contre 37 maintenant à Louis, et arrive avec l'enfant de sa sœur morte en couches, Poulot, dont le demi-frère se préoccupe du sort scolaire moyen dans ses correspondances de 1895¹³. Ils n'auront pas d'enfants ensemble. Le contrat de mariage permet de voir que M. Marin est déjà détenteur de l'étude notariale et que l'héritage de la première femme est attribué au jeune fils Louis¹⁴. Celui-ci est confié pour quelques mois à ses tantes à Bruyères¹⁵. La petite ville est située sur un vaste plateau, au partage des eaux de la Vologne et de la Mortagne, entourée de bois de pins et sapins constituant la ligne

¹¹ “The circumstances of his birth, a childhood marked by tragic accounts of the ‘terrible year’ and the experience of the recently resettled refugees from German-occupied Lorraine left a lasting imprint on Marin and shaped his attitude toward Germany.” William D. IRVINE, *French conservatism in crisis: the Republican federation of France in the 1930's*, Louisiana State University Press, Baton rouge, 1979, p. 7.

¹² Laurence Lagrange (9 décembre 1853 à Bioncourt-21 avril 1936, à Faulx), fille de Dominique-Joseph Lagrange, notaire à Bioncourt, et de Marie-Antoinette Blaise. Les témoins sont Joseph Omeyer, Léon Didiergeorge chez qui il travaille comme clerc, qui était déjà témoin au premier mariage, François Lagrange (1800-1876), notaire et parent de la mariée, Marie-Joseph François dit Gaston Lagrange, frère de la mariée (1852-1876).

¹³ AD MM 26J/32.

¹⁴ Un contrat de mariage est passé, le 26 décembre 1876, devant Joseph-François-Eugène Bernard et Charles-François-Ferdinand Vergne, notaires à Nancy, entre Louis Marin et Joséphine-Denise-Laurence Lagrange, sans profession, fille de Dominique-Joseph Lagrange et de Marie-Antoinette Blaise, tous deux décédés, avec l'assistance de François Lagrange, oncle, propriétaire et ancien notaire. Les futurs époux adoptent la communauté légale de biens, mettant en commun le linge, l'argenterie, les meubles, le cheval et la voiture du futur époux. Le futur époux apporte l'office de notaire de Faulx, dont il est devenu titulaire par décret de 1866, après la vente des héritiers de Charles Cuissot, notaire décédé, une maison d'habitation à la Basse-Faulx, une propriété à Faulx sur les routes de Malleloy et Bouxières-aux-Dames. Enfin, la succession de Mme Vigneron née Claudel, aïeule maternelle, et de Mme Gérardin, née Claudel, grande-tante de Louis mineur, et de Victor Vigneron, aïeul, tous deux décédés forment « la fortune personnelle de son fils mineur dont il a la jouissance légale jusqu'à sa dix-huitième année ». La future épouse apporte des habits, du linge et le quart indivis avec ses frères et sœur d'une créance de 1 500 francs et de nombreuses obligations. Ces apports des époux n'entrent pas dans la communauté, mais l'épouse aura l'usufruit de la maison et de l'étude, sauf si le fils souhaite devenir lui-même notaire.

¹⁵ AD MM 26J/34. La mère de Louis n'avait qu'une sœur, Marie, mariée avec Joseph Omeyer, puis, après le décès de ce dernier, avec Alfred-Nicolas Ferry, veuf de Marie Rédly. Du côté paternel, la grand-mère a eu neuf enfants (dont quatre morts en bas âge) : Louis, notaire et père du député de Nancy, Marie, Marie-Catherine, Joséphine, Charles (décédé à un an), Jules (décédé l'année de sa naissance), Julie (décédée à deux ans), Émile-Joseph, Marie-Clémence épouse Furne (avec trois enfants). Il s'agit donc de tantes du côté paternel et maternel. La Lettre de Louis Marin à son père du 22 décembre 1906 évoque cette tante Joséphine. Cet oncle Émile Marin apparaît souvent dans les correspondances du jeune Louis et collaborera au journal *La Nation* jusqu'à ce que celui-ci lui rende hommage lors de son décès soudain.

bleue des Vosges, qui sépara la France de l'Allemagne de 1871 à 1918. On peut encore y voir les ruines d'un vieux château. C'est là qu'à la fin de sa vie, Marin choisira de se faire inhumer, en dehors de sa chère Meurthe-et-Moselle, mais chez ses tantes paternelles dont l'amour l'avait entouré.

Louis écrira beaucoup à son père, pendant son enfance et son adolescence, souffrant beaucoup de la jalousie de « Maman Laurence¹⁶ » pour sa mère biologique et peut-être cherchant à se faire pardonner inconsciemment sa mort. Ses lettres à son père sont précises et factuelles, insistant sur les résultats scolaires et racontant les événements marquants comme la mort d'un professeur, quémandant souvent de l'argent, d'autant plus volontiers qu'il savait qu'une somme importante lui était destinée par l'héritage de sa mère¹⁷. Le jeune garçon se languit de son père (« Tu es un paresseux, je vois bien que tu m'oublies. (...) N'achète point de petit frère. » 1874) et manifeste souvent son affection à son endroit, comme, en 1884, à 13 ans (« Je ne peux te dire tout ce que je t'aime et je suis content de savoir (j'en suis sûr, sûr, archi-sûr !) que tu m'aimes autant que je t'aime ») ou encore en 1887 à ses parents (« Votre cher fils, qui vous aime tant et tant »).

Le père, actionnaire d'une société de chasse, bien installé dans la société nancéienne¹⁸, présida la chambre départementale des notaires. Enfant naturel, fils d'une manouvrière, d'où il avait-il tiré de quoi acheter l'étude et s'installer dans la bonne société ? Si l'on en croit le contrat de mariage, il reçut la dot de sa première femme et, de la seconde, des obligations en indivision ; par elle, fille et nièce de notaire, il fut aussi introduit dans le milieu. Il aurait été franc-maçon¹⁹,

¹⁶ AD MM 26J/30. Fernande Marin le raconte, mais la correspondance de Louis le dénote aussi : « Je suis allé une fois dîner chez l'oncle Émile (...) Ce qu'ils avaient remarqué à Faulx, c'était l'hostilité par trop évidente de Laurence contre moi. » Décembre 1893.

¹⁷ AD MM 26J/32. Quelques phrases parmi de nombreuses autres : « Si papa n'y voit pas d'inconvénients, je vais prélever encore un millier de francs sur ledit héritage. » 1897. « Je crois qu'il y a bien cinq semaines que papa ne m'a pas envoyé de mois et ça commence à se faire douloureusement sentir. » 1904. AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 7 mars 1908. « Il faut encore que je te demande 100 francs comme au beau temps où j'étais étudiant et où je ne touchais pas 15 000 francs pour compenser mes dépenses électorales. »

¹⁸ Jean-François ECK, *Louis Marin ...*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹ « Quant à la réussite sociale de Louis Marin père, je crois que c'est assez simple. Il a débuté comme clerc chez Léon Didiergeorge, notaire à Bruyères, qui sera d'ailleurs son témoin lors de son premier mariage à Épinal. Je pense d'ailleurs que c'est grâce à la dot de son épouse qu'il pourra acquérir l'étude de Faulx. D'autre part, lorsqu'il se remarie, il épouse la fille d'un notaire mosellan (même si il est déjà décédé) qui a pour oncle un notaire nancéien. Enfin, dernier point que l'on ne trouve pas forcément très facilement, Louis Marin père était franc-maçon, affilié à la loge de Nancy. (...) J'ai pu consulter les registres de la loge nancéienne où il était inscrit. Il semblerait que c'est là qu'il aurait rencontré l'oncle de sa deuxième épouse... La détestation du fils envers les Loges a, peut-être, pour origine, la détestation de sa marâtre ? Mais, là, nous sommes dans les supputations... » Anne Pierrot.

affilié à la loge de Nancy, où il avait rencontré sa seconde épouse, point à relativiser puisqu'il envoya son fils dans une école catholique et qu'apparemment ils allaient à la messe.

Quand il revenait à Faulx, le jeune Marin appréciait la vie du village, qu'il observait déjà en futur universitaire. « Les familles s'en allaient, bien couvertes dans le froid et la neige, vers l'église. Je regardais les étoiles dans le ciel et j'avais ma main dans celle chaude et forte de Papa. Pendant l'office, je regardais la crèche tout illuminée et les chants de Noël me ravissaient. En repartant, on faisait une petite halte devant les tombes et nous revenions à la maison », se rappelle-t-il dans *La beauté morale ; vieux souvenirs*²⁰. La France était encore largement paysanne : l'agriculture représentait 40 % de la population agricole et, jusqu'au début des années 1930, plus de la moitié des Français vivent dans des communes rurales²¹. La sidérurgie était cependant en plein développement, depuis le Second Empire, à Jœuf, Pont-à-Mousson, Neuves-Maisons et Pompey, grâce aux mines de fer du département.

Un contexte politique formateur

Cinq mois avant la naissance de Louis, après les terribles défaites de Gravelotte, de Verdun et de Sedan, Napoléon III avait été fait prisonnier et la France avait capitulé. La foule avait envahi le Corps législatif et proclamé la République à l'hôtel de ville de Paris, le 4 septembre. Dix jours après la naissance de Louis Marin, Thiers était proclamé à Bordeaux, le 17 février 1871, « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Alors que le comte de Paris, petit-fils de Louis Philippe, avait reconnu le comte de Chambord comme hériter du trône, le refus de celui-ci d'accepter le drapeau tricolore le 5 juillet 1871, puis sa mort en 1883, avaient condamné la monarchie. La loi Rivet du 31 août 1871 conféra à Adolphe Thiers le titre de président de la République, même si certains gardaient encore l'espoir, après l'élection pour sept ans du maréchal de Mac Mahon, que la monarchie fût un jour rétablie. L'adoption, le 30 janvier 1875, à une voix de majorité, de l'amendement du modéré Henri Wallon prévoyant l'élection du président de la République par les députés et sénateurs, puis les trois lois constitutionnelles des 24 et 25 février 1875 et du 16 juillet 1875 créèrent enfin la III^e République qui aura une longévité certaine en durant jusqu'au 10 juillet 1940.

Entre-temps, le 26 février 1871, les préliminaires de paix étaient signés à Versailles entre Bismarck et Thiers. Humiliation suprême, Guillaume I^{er} avait été proclamé empereur, le

²⁰ Louis MARIN, *La beauté morale, Vieux souvenirs*, Éditions de *La Nation*, 1938. Publié par Fernande Marin. ASOM 14664.

²¹ Michel WINOCK, *La Belle époque*, Paris, Perrin, 2002, p. 91. Jean VIGREUX, *Front populaire...*, op. cit., p. 145.

19 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Pendant que la République faisait ses premiers pas, l'unité de l'Empire allemand se scellait sur le dos de la France, à l'issue d'une guerre voulue par Bismarck pour souder la nouvelle nation. Aux termes du traité de Francfort du 10 mai 1871, l'Alsace entière ainsi qu'une partie de la Meurthe et de la Moselle sont annexées par l'Allemagne. Vingt-et-un départements de l'Est sont occupés le temps que la France s'acquitte envers l'Allemagne de cinq milliards de francs-or, tout en payant plus d'un million de francs par jour pour l'entretien des troupes d'occupation. Nancy est occupée trois ans par les Prussiens, jusqu'en août 1873. L'Allemagne ne se retirera des territoires occupés qu'après le paiement effectif des dernières sommes attendues. Pendant une quarantaine d'années, de nombreuses communes lorraines, qui s'étaient endettées pour payer les indemnités de guerre, devraient encore rembourser leurs emprunts. La somme de ces humiliations ne doit pas être sous-estimée pour bien comprendre les mentalités de l'Est.

Un nouveau département est créé avec les terres restées françaises issues des deux anciens départements, que l'on dénomme, le 7 septembre 1871, « Meurthe-et-Moselle » ; son chef-lieu est Nancy, repris de l'ancienne Meurthe, avec sa préfecture donnant sur la magnifique place Stanislas. Metz deviendra ville allemande avant de redevenir le chef-lieu d'une nouvelle Moselle en 1918. Aux termes du droit d'option offert aux habitants des régions devenues allemandes, 150 000 optants s'exilent vers Nancy ou d'autres régions françaises. L'ancienne capitale ducale passe de 50 000 habitants en 1866 à 120 000 en 1911 (et 160 000 pour son agglomération), devenant la treizième de France. De nombreux médecins, juristes, intellectuels, universitaires, libraires, journalistes et artistes (peintres, dessinateurs, sculpteurs) s'y installent. Beaucoup sont dans la force de l'âge, désireux de créer et d'innover, et la ville va en tirer avantage, devenant un grand centre économique, commercial, culturel et artistique. L'installation de la faculté de médecine et de pharmacie de Strasbourg vient enrichir l'université de nouvelles compétences et, en 1882, un nouvel hôpital est érigé au centre-ville, à la place de l'ancien datant du XIII^e siècle. Freud et Pasteur viennent y étudier. Le pharmacien Émile Coué y découvre l'effet placebo et la méthode éponyme. On traite les malades avec l'eau des thermes près du parc Sainte-Marie où se tient en 1909 une exposition internationale de la France de l'Est avec plus de deux millions de visiteurs. À cette occasion, « la croissance économique et culturelle de la ville et de la région est puissamment mise en valeur²² ». Plusieurs instituts scientifiques s'installent en chimie, physique, électrotechnique, ainsi qu'une école de brasserie

²² Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle, 150 ans d'histoire*, Haroué, Éditions Gérard Louis, 2021, p. 31.

et une école de commerce. À l'Académie de Stanislas, que le duc de Lorraine avait créée, s'ajoute l'Académie des sciences, en provenance de Strasbourg. L'exposition d'arts décoratifs et industriels lorrains à Nancy en 1894 connaît un grand rayonnement. Beaucoup d'autres entreprises et de banques transfèrent leur siège social, dans des domaines très variés (chaussure, tonnellerie, optique, alimentation, imprimerie avec Berger-Levrault). Le mouvement Art nouveau de l'École de Nancy²³, avec les entreprises Daum, Gallé, Majorelle va s'épanouir au sein de cette grande ville dans laquelle investissent les riches industriels de la sidérurgie qui, après la découverte du procédé Thomas, connaissent leur âge d'or : François de Wendel à Jœuf, Alexandre Dreux à Longwy, Xavier Rogé et Camille Cavallier à Pont-à-Mousson, avec la découverte du gisement de Briey en 1882²⁴, Alphonse Fould à Pompey, qui avait transféré son industrie d'Ars-sur-Moselle en territoire occupé, et où seront fabriqués les fers de la tour Eiffel²⁵, avant son assemblage dans les ateliers de Levallois-Perret. La production de fonte double en 1913, celle de l'acier est multipliée par trois. L'exploitation du sel dans les sous-sols de Varangéville et Dombasle fait la fortune de l'entreprise Solvay, encore prospère aujourd'hui. Les juristes deviennent fameux dans le monde entier comme Lederlin, Gaston Gavet et François Geny, dont un amphithéâtre et un institut portent encore le nom.

Pourtant, la réussite de Nancy ne sera pas un baume suffisant pour Marin qui, tant que la Lorraine ne sera pas réunifiée, regardera de l'autre côté de la frontière avec nostalgie, vers Metz, où Bazaine avait capitulé. Faulx, son village natal, est maintenant à quinze kilomètres des terres allemandes. Sa terre, à laquelle il restera toujours profondément attaché, devient frontalière de la nouvelle puissance européenne.

Un étudiant touche-à-tout

Le jeune Louis aime l'école. Son instituteur, M. Lambert, enseigne la morale, mais sait aussi amener ses élèves dans la campagne observer la nature ; il apprend lui-même le latin et l'allemand dans le seul but de pouvoir les enseigner à son jeune prodige²⁶. En 1880, Louis est

²³ Hélène SICARD LENATTIER, *Émile Gallé, artiste engagé*, Paris, L'Harmattan, 2017. *La guerre de 1870 : il y a 150 ans*, Éditions de L'Est Républicain, 2020.

²⁴ AN 317AP/204. Notice en hommage à Camille Cavallier (1854-1926), ingénieur des Arts et métiers, entré à l'usine de Pont-à-Mousson en 1874, dirigée, à partir de 1859, par Xavier Rogé, issu de la même école. Il en prendra la direction en 1900. Brouillé avec son fils qui part aux États-Unis, c'est son gendre, Marcel Paul (1879-1946), dit Marcel Paul-Cavallier, qui reprend l'affaire.

²⁵ Sur la fabrication des fers de la tour Eiffel : Lucien GEINDRE, « Les fers de la tour Eiffel », Nancy, *Le pays lorrain*, 1989, n° 1, p. 42-47.

²⁶ Gaëtan SANVOISIN, « Les élections et la menace allemande : l'œuvre de M. Louis Marin », *La revue hebdomadaire*, 27 février 1932, n° 9, 41^e année, Paris, Plon, p. 473-493. BnF et AD MM 26 J 4-5, p. 473.

reçu premier de son canton au certificat d'études primaires. Il part en sixième, comme interne, à dix ans, en 1881, au collège de La Malgrange²⁷, près de Nancy. Dès le 8 décembre 1881, il est heureux d'écrire à son père : « J'ai eu 18 de leçon. C'est la première fois que cela arrive dans la classe depuis le commencement de l'année » et, au début de la classe de cinquième : « Je travaille et je travaillerai toujours pour toi le mieux du monde » ou encore : « Je suis un grand garçon maintenant. J'ai mis mes premiers pantalons. Si tu savais comme je suis sage²⁸ ».

Le collège privé, fondé en 1836, occupe un ancien château des ducs de Lorraine. L'uniforme bleu foncé y est de rigueur, avec pantalon long. L'institution comporte alors 800 élèves dépendant de quatre maisons, un internat, qui va jusqu'à la rhétorique, au château de La Malgrange ; un externat, dénommé Saint-Léopold, pour les classes secondaires, et doublé pour les tout jeunes du petit Saint-Léopold ; un internat-externat, Saint-Sigisbert, à Nancy même, qui continue à former la bourgeoisie nancéienne, pour la philosophie et la préparation aux grandes écoles. Louis Marin le raconte ainsi :

On accédait à l'internat au sommet d'une large colline, par une avenue de vieux ormes. C'était de là qu'étaient partis les combattants de 1477 qui allaient mettre un terme à la carrière du Téméraire. Il était construit sur l'emplacement d'un ancien château de Stanislas dont il ne restait qu'une tour et dans un des salons un parquet en marqueterie. Très ensoleillée, la maison disposait d'une vue splendide sur la crique formée par la forêt de Haye et les pentes rapides du Petit Couronné. Le collège était entouré d'un parc et, tout autour, d'une grande ferme qui nourrissait élèves et professeurs. Le dimanche, nous allions tantôt à la ville – une fois sur quatre –, tantôt dans la campagne et les bois. Le dimanche, nous avions messe, vêpres et salut et, tous les soirs, la prière à la chapelle.

Les jeunes gens pouvaient sortir tous les quinze jours quand ils avaient eu de bonnes notes ; les meilleurs élèves pouvaient bénéficier en plus de « sorties de faveur ». À la première composition de français, il est premier en narration et en orthographe ; il obtient une visite de son père, mais lui déclare qu'il préfère rester au collège plutôt que sortir en ville. Déjà investi, il est élu à la fonction de chargé de lever les amendes des élèves de la division. Il participe à la fanfare du collège en jouant du triangle, des cymbales ou du tambour. Il recueille beaucoup de premiers prix d'excellence et de premiers prix en histoire et géographie, botanique, version latine²⁹. Les archives conservées à Nancy donnent la liste des prix de l'une de ses années : deuxième prix de bonne conduite, premier prix d'instruction religieuse, premier prix d'excellence, premier prix d'exercice français, premier prix de version latine, quatrième

²⁷ Dans la commune devenue Jarville-La Malgrange

²⁸ Récit de Fernande Marin. La lecture de la correspondance du jeune Louis à ses parents est accessible aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sous forme à la fois manuscrite et dactylographiée par Fernande Marin.

²⁹ AD MM 26J/18 et 23.

accessit de thème latin, quatrième accessit de récitation, premier prix d'histoire-géographie, deuxième prix de science, troisième accessit d'allemand, quatrième accessit de calligraphie, premier accessit de musique vocale, premier prix de gymnastique. Adulte, en souvenir de ses années de jeunesse, il présidera de nombreuses cérémonies de prix, comme à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Écouen, le 23 juillet 1912, étant alors rapporteur du budget de la Légion d'honneur à la Chambre des députés, ou au lycée Saint-Louis à Paris, le 13 juillet 1921³⁰.

C'est en mathématiques qu'il réussit le moins et aussi en allemand, qui ne l'intéresse pas. Il excelle dans toutes les autres matières et se passionne surtout pour la botanique et pour la découverte du monde. Les vacances à Bruyères avec les promenades dans la campagne et le soir la soupe aux cerises lui donnent l'occasion de confirmer ses observations de la nature.

Je dois une reconnaissance supplémentaire à ceux de mes maîtres qui m'ont attaché dès ma jeunesse à l'étude des civilisations et en ont fait une préoccupation essentielle de ma pensée. Si l'expérience politique a beaucoup nourri mes enseignements divers, ceux-ci ont, plus encore, servi ma vie parlementaire. Deux d'entre eux ont dominé mon travail : morale et ethnographie.

Élève au collège, il collabore à la rédaction d'un manuel d'histoire naturelle pour sa classe de quatrième avec son professeur de botanique, l'abbé Harmand. Il est aussi impressionné par l'abbé Mougnot, son professeur de latin, à la gloire duquel il écrivit un document de 400 pages³¹.

Dans sa classe³², qui réunissait soixante élèves (moitié internes, moitié externes), d'autres condisciples firent aussi de brillantes études : un major de l'X, Lucien Bailly, un major de Saint-Cyr, le général Charles Péting de Vaulgrenant, un major de l'École de santé de Lyon, Paul Remlinger, un conseiller d'État, le président du Comité des houillères, Henri de Peyerimhoff, le plus jeune agrégé d'histoire du pays et académicien, Louis Madelin, et, liste étonnante, onze députés (le même Madelin, vice-président de la Fédération républicaine et député des Vosges de 1924 à 1928, Édouard de Warren et Désiré Ferry, deux des colistiers de Marin en 1919, Édouard Mathis, député Fédération républicaine des Vosges de 1929 à 1926, Robert Sérot, d'une famille messine, député Fédération républicaine à partir de 1919, président du conseil général de la Moselle, ministre). Barrès y avait aussi été élève et s'était plaint de la sévérité de l'encadrement.

³⁰ AN 317AP/216.

³¹ AD MM 26J/11.

³² Fernande MARIN, Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant, par lui-même et par ses contemporains, Paris, Imprimerie Jouve, 1973.

Très attaché au collège, Marin y reviendra souvent, rappelant le souvenir de ses professeurs. Il obtiendra en 1925 le classement par le ministère des Beaux-Arts des grands arbres de l'avenue qui rattachent le château à la commune de Jarville et qui étaient menacés. La loi de 1905 ayant enlevé à l'Église le collège, il forma, après la Première Guerre mondiale, une association qui le racheta au conseil général. Il dut aussi se battre quand, en 1938, alors qu'il était devenu président du conseil général, l'État voulut faire passer une route au milieu de la propriété pour rejoindre Vandœuvre.

En 1887, le collégien part à Saint-Sigisbert, cours Léopold, cette grande place de Nancy sur laquelle donne aussi l'université. Les enseignants y sont encore des ecclésiastiques avec quelques laïcs. La discipline est rigoureuse : lever à 5 heures du matin, coucher à 21 h. Il s'en plaint (« Je suis furieux contre cette bête d'administration qu'on a ici », 22 avril 1888, « Nous sommes absolument furieux après le directeur de la boîte ! », 11 mai 1889). Son professeur de philosophie est l'abbé Schneider, jeune prêtre d'une grande intelligence, qui venait de finir une thèse sur le rêve et la psychologie de l'ivresse et qui devint directeur de l'établissement au bout d'un an. Dès la première année, le jeune homme obtient le prix d'honneur et réussit, ensuite, le baccalauréat de philosophie, en juillet 1888, avec la mention très bien, ce qui était exceptionnel à l'époque, et également, en novembre de la même année, le baccalauréat de sciences.

En avril 1887, jeune collégien, il est marqué par l'incident Schnæbelé³³. Ce commissaire spécial des chemins de fer, appartenant à un corps de police spécialisé dans le renseignement, en poste à la gare frontière de Pagny-sur-Moselle, avait été arrêté par des policiers allemands déguisés en ouvriers agricoles, prétextant qu'il avait pénétré en territoire allemand alors qu'il l'avait fait à l'invitation de ses collègues. Face à ce piège grossier, et même si l'intéressé avait bien des activités d'espionnage, le général Boulanger, ministre de la Guerre, réagit vivement, en proposant la mobilisation générale, mais le président Jules Grévy calma le jeu. Au même moment, le Reichstag vote une loi de programmation militaire de sept ans et des passeports sont imposés aux voyageurs venant de France et se rendant en Alsace-Lorraine. Comme beaucoup de jeunes, Marin se passionne, l'année d'après, pour ce même « Général Revanche » qui, limogé à cause de sa popularité, s'était lancé en politique pour résister aux Allemands, avec une propagande moderne, distribution de tracts et meetings³⁴. Maurice Barrès est élu, en 1889,

³³ AD MM 26J/30. Lettre de Louis Marin à son père du 1^{er} mai 1887. « J'étais jeune collégien quand, un jeudi de sortie, je revois encore les Nancéiens s'entretenant à tous les coins de rue, avec inquiétude, de l'affaire Schnæbelé. » Conseil général, 6 mai 1940. « M. Schnæbelé est relâché, dit-on. J'espère que, depuis quelque temps, les journaux peuvent remplir leurs colonnes. »

³⁴ Ce mot anglais *meeting* était déjà utilisé dans les années trente comme le prouvent certaines citations dans ce livre.

député boulangiste de la troisième circonscription de Nancy, porté par la vague nationaliste, comme il le racontera en 1900 dans son *Appel aux soldats* : « Notre pensée nationale s'élève et s'abaisse par ondes, comme la mer. Elle est, en 1887 à son plus haut niveau chez tous les Français³⁵. » Toute cette agitation excitait beaucoup les étudiants nationalistes. Un jour, à Nancy, le préfet voulut y mettre bon ordre et les jeunes manifestants furent encagés dans le passage de Haldat, dont l'extrémité sur la rue de la Ravinelle avait été bouchée et la place Carnot fermée ensuite, et furent arrosés par les pompiers depuis les fenêtres du musée d'histoire naturelle. Pour protester, les étudiants manifestèrent tous les soirs, place Stanislas, sous les fenêtres du préfet et du maire. Il ne semble pas cependant que notre personnage ait eu un rôle actif dans cette agitation ni qu'il ait adhéré sérieusement à ce courant de pensée qui se heurtera bientôt au mur des réalités politiques, mais l'agitation l'a très certainement marqué. Bertrand Joly estime que « le boulangisme retarde ainsi la création du grand parti conservateur légaliste dont une démocratie a besoin³⁶ » : Marin aura fort à faire pour digérer ce temps de crise qui ridiculisa le général Boulanger et son mouvement.

C'est aussi, au moment où le jeune Louis poursuit ses études dans ce lycée privé, que se développe la politique en faveur de l'enseignement public. Les deux fameux décrets du 29 mars 1880 pris par le président du Conseil Jules Ferry, élu de la ville voisine de Saint-Dié (Vosges), suppriment un grand nombre de congrégations religieuses, entraînant la démission de nombreux magistrats et commissaires de police. Ces années d'affirmation républicaine, que symbolisait aussi la présence à l'Élysée jusqu'en 1887, de Jules Grévy, influencèrent le jeune Marin qui y trouva des prétextes à la lutte politique, même si les jésuites, principalement visés par les décrets, n'enseignaient pas à La Malgrange. Dans un autre grand débat de l'époque, le même Jules Ferry avait cherché, jusqu'en 1885, à développer l'empire colonial, comme une façon de composer avec l'Allemagne, à l'opposé d'un Clemenceau qui y voyait au contraire un piège pour l'éloigner des revendications sur l'Alsace-Moselle, la fameuse ligne bleue des Vosges³⁷. Nul doute que chez le jeune Marin, passionné de grands horizons, ces deux objectifs, recouvrement des terres nationales et expansion coloniale, lui semblaient pleinement compatibles. Mais ces tentatives de pacification de Ferry avaient échoué devant la volonté du nouvel Empire allemand de se déployer. L'alliance austro-allemande est déclarée en 1879,

³⁵ Maurice BARRES, *L'Appel au soldat*, Paris, Félix Juven Éditeur, 1900, p. 44.

³⁶ Bertrand JOLY, *Aux origines du populisme (histoire du boulangisme) (1886-1891)*, Paris, CNRS Éditions, 2022, p. 712.

³⁷ « Au nom d'un chauvinisme exalté, devons-nous acculer la politique française dans une impasse et, les yeux fixés sur la ligne bleue des Vosges, laisser tout faire, tout s'engager, tout se résoudre sans nous, autour de nous, contre nous. » Jules Ferry, Chambre des députés, 7 avril 1881.

consolidée par l'alliance austro-serbe en 1881 et la Triple Alliance avec l'Italie en 1882, puis la Roumanie en 1883 et, en 1884, un rapprochement de la Russie par l'Entente des trois empereurs.

Le jeune homme poursuit ses études à la maison des étudiants voisine, place Carnot, dans le prolongement du cours Léopold ; elle accueillait, par chambrées de deux ou trois, les anciens élèves du collège suivant les cours de l'université. Les jeunes pouvaient sortir et même parfois avaient la permission de minuit pour aller au spectacle. Marin y reste deux ans pour commencer ses études supérieures, en lettres, géographie et philosophie ; ils étaient alors vingt-huit étudiants seulement en cours³⁸. Plusieurs professeurs le marquent, comme Krantz, en littérature française, ou Victor Egger, en philosophie, qui leur donnait aussi des cours de psychologie et de pédagogie. Egger dit un jour à Marin : « Vous avez des qualités et de gros défauts. Parmi ceux-ci, il y en a deux que l'âge corrigera tout seul : vous parlez trop vite, vous pensez trop vite et avez trop d'idées. » Il obtient sa licence ès lettres avec la mention très bien en mars 1890, « diplôme alors difficile et envié³⁹ », ainsi que ses camarades de La Malgrange, Louis Madelin et Henri de Peyerimhoff.

Des fenêtres, il admire les revues militaires sur la place. La jeunesse organise aussi chaque année des cérémonies, fêtes et bals, comme en témoignent encore aujourd'hui les Nuits du GEC (Groupe des étudiants du cours Léopold), la course de vieille guimbardes sans roues du « 24 heures de Stan » ou le « Père Cent ». Il est des « premiers bals, organisés à la Renaissance, alors rue du Ruisseau, devenue rue Charles-Keller, et à la première réception qu'ils ont donnée chez Walter⁴⁰ en l'honneur de l'Association générale de Paris qui venait de se fonder. Les témoins se rappellent encore les incidents qui firent acclamer ensemble le diseur montmartrois Léon Xanrof, le violent anticlérical qu'était le fougueux doyen Debidour et l'homme d'esprit qu'était M^{gr} Turinaz⁴¹. » Car, en effet, Nancy a vu la création des syndicats étudiants avec le lancement, en plus de l'Association des étudiants catholiques, de l'Association générale des étudiants de Nancy (AGEN). Il y fait ses premières armes en politique, alors même que le mouvement ne semble pas engagé à droite⁴².

³⁸ « Nous sommes 28 étudiants de licence et autant pour l'agrégation. Ce doit être une des belles années de la Faculté des lettres. » Lettre de Louis Marin à son père, 19 novembre 1888. Fernande MARIN, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 97.

³⁹ AN 317AP/6. Discours pour la réception de Louis Madelin à l'Académie française en 1928.

⁴⁰ Actuelle brasserie Jean-Lamour, place Stanislas.

⁴¹ AD MM 26J/200. Éloge funèbre au conseil général pour le décès d'Albert Lebrun.

⁴² « [En 1888], l'Association générale des étudiants, statutairement neutre, réunit 2 000 étudiants dont les deux tiers sont antiboulangistes selon *Le Figaro*, ce qui paraît plausible. », Bertrand JOLY, *Aux origines du populisme...*, *op. cit.*, p. 499.

Membre de l'Association catholique des étudiants, il participe à l'œuvre des Petits Forains qui aidait les enfants de forains, lors des grandes foires attractives qui déjà s'y tenaient, à faire leur catéchisme et à passer leur première communion, et il continuera cette action associative à Paris⁴³, devenant président de l'association des Amis des forains puis président d'honneur⁴⁴, et étant encore membre, en 1937, du groupe parlementaire de défense foraine qui traitait notamment des questions de liberté du commerce des forains.

Avec ses coreligionnaires, il est heureux de participer à l'inauguration à Nancy de la statue de Jeanne d'Arc⁴⁵, réplique légèrement modifiée de la statue parisienne d'Emmanuel Frémiet, près du Louvre, toujours honorée chaque année comme symbole de la Lorraine et du patriotisme français. C'est un nouvel indice de sa vocation future d'homme politique lorrain. La bergère de Domrémy, longtemps oubliée de l'historiographie officielle qui ne pouvait admettre qu'une femme ait sauvé un roi faible, avait été réhabilitée par Michelet avant que M^{gr} Dupanloup ne demande sa béatification en 1874 et que la droite cléricale comme la gauche ne se la disputent : de la « marraine de l'Union sacrée » de Barrès ou la sainte de Maurras jusqu'à la femme qui avait résisté à l'Église, de Léon Gambetta ou de Jean Jaurès, en arrivant au *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* de Péguy en 1910⁴⁶.

L'arrivée dans la capitale

Afin de poursuivre et diversifier ses études, son père le conduit à Paris et le loge dans une pension de famille avec d'autres étudiants nancéiens, à l'hôtel des Deux Hémisphères, 107, boulevard Saint-Michel. Les chambres donnaient sur ce boulevard ou sur la rue Denfert-Rochereau, dans un quartier très animé. Il y reste dix-huit mois.

Puis il s'inscrit en licence de droit en novembre 1888, dont il sortira diplômé en 1892. Il prête le serment d'avocat, profession qu'il pourrait aborder avec succès avec son sens de la précision et son talent oratoire ; il assiste ainsi à quelques procès sans pourtant se décider à embrasser le métier, à part quelques affaires où il défendra des amis, comme le 26 octobre 1911,

⁴³ AN 317AP/104. Les papiers conservent par exemple les statuts de l'association parisienne, L'œuvre foraine, qui poursuivait « un double but, l'action catholique sociale dans le milieu forain et la sauvegarde de l'enfance et de la jeunesse foraines ». Il s'agissait de « visites amicales dans les roulottes qui permet, une fois gagnée la confiance de la famille, les conseils d'hygiène, la surveillance discrète de l'enfant dans son milieu et son orientation chrétienne, l'aide scolaire et l'orientation et la préparation professionnelle de l'adolescent. »

⁴⁴ AN 317AP/215.

⁴⁵ Place Jeanne-d'Arc, au centre-ville.

⁴⁶ Colette BEAUNE, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004.

dans le procès de deux orientalistes⁴⁷. Il aurait pu reprendre aussi l'étude notariale de son père comme ce dernier le désirait, mais il ne le souhaite pas et elle sera cédée en 1904. Alors qu'il avait rêvé enfant d'être conducteur de tramway, il avait songé à entrer à l'École navale par goût des voyages, comme Pierre Loti, et s'était inscrit à cette fin à des cours d'anglais.

Il continue des études de sciences politiques tout en suivant des cours d'histoire et en préparant une agrégation de philosophie, mais il rencontre des obstacles administratifs à sa hâte : « On m'a refusé l'autorisation de passer [l'examen de la licence d'histoire] en avril : ces imbéciles prétendent que je suis trop ambitieux, qu'à mon âge, j'ai bien assez d'une licence. » Il y renonça pour s'engager en politique⁴⁸. Licencié en philosophie, il commence aussi une thèse de doctorat sur l'État, sur laquelle il travaille encore en 1908, alors qu'il est déjà député⁴⁹.

Il entre, en mars de la même année, à l'École libre des sciences politiques, ancêtre de Sciences Po, qui avait été fondée quinze ans auparavant. Loin des enseignements académiques, de hauts fonctionnaires y enseignaient le fonctionnement des institutions et dissertaient sur les grands enjeux du moment. Il suit aussi des cours à l'École pratique des hautes études, à l'École d'anthropologie, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École du Louvre, dont il imagine même sortir diplômé pour être nommé conservateur dans un musée. Il se passionne pour l'art, dans toutes ses dimensions, et étudie l'impressionnisme. Il assiste aux concerts Touche, aux concerts

⁴⁷ Affaire Fargenel contre Pelliot, sans doute le sinologue et polyglotte Paul Pelliot (1878-1945), qui revint en France en 1909 où il tint une chaire du collège de France à partir de 1911.

⁴⁸ AD MM 26J/30. Allusions à ces informations de Fernande Marin sur ces études multiples dans une Lettre de Louis Marin à son père, 3 novembre 1891 : « Je ne suivrai pas du tout de cours de droit ; j'en suivrai la majorité des sciences politiques ; un certain nombre pour la licence d'histoire que je compte passer en avril ; quelques-uns de l'agrégation de philosophie. Si je suis reçu en avril à l'histoire, j'abandonnerai, sauf un ou deux, les cours d'histoire de la Sorbonne pour les remplacer par autant de cours de droit et préparer ainsi directement mon examen de droit. De plus, je vous annonce que je suis nommé élève à l'École du Louvre, ce qui me permet de suivre aux frais du gouvernement trois cours du soir sur les arts au point de vue philosophique et gouvernemental ; au bout de trois ans, après un petit examen chaque année, on fait une thèse imprimée aux frais de l'État, ce qui permet de faire des cadeaux à ses amis et on est nommé attaché aux musées nationaux, ce qui permet d'entrer au ministère des Beaux-Arts, etc. Étant nul en arts, et en ayant besoin pour la philosophie d'histoire, j'ai profité de l'aubaine. » Il échoue à sa licence, sans doute de droit, parce que le sujet tombe sur une partie qu'il n'a pas étudié (1892). La même année, il évoque « ses frais de licence de lettres, plus [ses] frais de robe aux examens de droit (en tout 400). » « Je viens d'être reçu au droit avec le triple de points qu'il me fallait. (...) J'ai aussitôt pris mon inscription aux Sciences politiques. J'ira demain prendre ma première inscription de droit et, en même temps, je demanderai qu'on hâte mon diplôme, mais je crois qu'il faudra tout de même une paire de mois pour cela. » 8 novembre 1892. « Je comptais passer sous peu mon premier doctorat de droit (...), mais ces sales bureaucrates nous ont remis une affiche dont je t'envoie la partie qui me concerne et où tu constateras que ces paperassiers... » 2 avril 1893. AD MM 26J/32. Le 4 mars 1895, il écrit qu'il prépare son doctorat ès lettres.

⁴⁹ AD MM 26J/34. C'est son ami de jeunesse Louis Madelin qui signale ce début de thèse, en donnant le sujet. On trouve aussi : « Ma thèse à laquelle je voudrais consacrer le plus de temps que je pourrais en août et septembre. » Lettre de Louis Marin à son père, 18 juillet 1908.

Colonne et va entendre les Petits Chanteurs de Saint-Gervais. Il lit Léon Daudet⁵⁰, Guy de Maupassant, Anatole France, Charles Maurras et Barrès ; sa bibliothèque comprend plusieurs livres que lui a dédiés le grand Lorrain : « À Louis Marin, son ami Barrès⁵¹ ».

Voulant tout apprendre, il lit beaucoup, énormément même, nous informe son condisciple Louis Madelin :

Quand il fut licencié ès lettres et ès droit, Marin, que j'avais retrouvé au Quartier latin, se mit à tout étudier, sauf les mathématiques qu'il n'aimait pas plus que moi. Je me demande s'il est un homme qui, entre 20 ans et 30 ans, ait plus lu que Marin. Cela tenait du prodige.

Chez lui, quantité de livres, de journaux, de papiers qui montaient parfois jusqu'au plafond, il fallait enjamber les piles pour avancer, comme l'expliquait son ancien collègue Georges Mazerand pour son jubilé des 80 ans :

Si l'on pénètre dans votre foyer, la première impression, c'est la simplicité, à l'image de votre personne et de votre vie ; c'est aussi le travail ; dans toutes les pièces, il n'y a que bibliothèques et rayons supportant des dossiers ; le tout est merveilleusement et exclusivement caché par des souvenirs de voyage, des tapis, des tissus, et les bibliothèques sont surmontées de bibelots. On voit des livres partout, empilés dans les coins, sur les tables et les chaises. Voilà l'atmosphère dans laquelle se meut le travailleur infatigable qui non seulement oublie l'heure des repas, mais oublie aussi de les prendre, se contentant souvent d'une pomme, d'un croissant ou d'une tablette de chocolat⁵².

Humaniste, voulant acquérir une culture universelle, il pratique aussi de nombreux sports comme la marche, la chasse⁵³ (un jour, il tire un loup), l'escrime, la natation, l'équitation et même la danse.

Dès ses premières années de jeunesse, il montre des talents oratoires. Le 18 février 1891, à près de vingt ans, il est fier d'expliquer à son père le succès qu'il a rencontré en donnant une conférence à la Sorbonne ; on lui demande alors de parler aussi à un congrès catholique au nom de la jeunesse catholique. Il a l'occasion de s'enflammer, à 26 ans, pour la cause de la Grèce que menace la Turquie. Il s'y rend avec son condisciple Henri Franklin-Bouillon, né à Jersey en 1870, qui réussira l'agrégation d'anglais avant d'entrer en journalisme et que l'on retrouvera à propos du traité de Versailles comme député radical de Seine-et-Oise ; devenu ambassadeur de France à Ankara, il négociera en 1921 avec Mustafa Kemal avant de mourir à la veille de la

⁵⁰ Fernande Marin écrit seulement Daudet. Nous supposons qu'il s'agit de Léon, proche idéologiquement des autres auteurs mentionnés.

⁵¹ Information communiquée par Marcel Cordier qui détient ces livres, en complément de ceux qu'il a donnés à la bibliothèque Stanislas de Nancy.

⁵² Georges MAZERAND, discours pour le jubilé des 80 ans de Louis Marin.

⁵³ Il n'était cependant pas très audacieux. BnF Richelieu SG MS 5330-5337. « Louis n'a pas voulu tirer hier de petits phoques à la carabine de peur de blesser un homme sur le rivage. Dans ce trait de prudence, vous reconnaîtrez votre fils. » Lettre de Ducrocq à Louis Marin père, 26 septembre 1901.

guerre de 1939. Élevé par un proscrit de l'Empire à Jersey, c'était l'un des plus grands orateurs de la III^e République, « une vraie force de la nature, (...) un vrai tribun, trapu, râblé, ramassé sur lui-même, véhément quand il le fallait, pathétique parfois⁵⁴ ».

Reçu au Cercle du Luxembourg où il côtoie l'intelligentsia parisienne, qui le déçoit vite, Marin y donne des conférences remarquées sur des sujets qui l'intéresseront toute sa vie (« Doit-on maintenir la philosophie au programme des études ? », « L'art dramatique », « Le travail des femmes et des enfants ») ; il prend souvent la parole aussi au Cercle Ozanam, avec ses amis Ducrocq, Madelin et Peyerimhoff⁵⁵, à la Conférence Molé-Tocqueville⁵⁶, à la Société d'économie sociale⁵⁷, fondée par Frédéric Le Play, devant les élèves de Saint-Denis sous la présidence du Grand chancelier de la Légion d'honneur⁵⁸, en faveur de cercles catholiques. Peu soucieux encore de notoriété, il se plaint même à son père, à plusieurs reprises, que *La Croix* et *L'Univers* s'en fassent l'écho avec enthousiasme⁵⁹. Il cherche à créer une société des Vosgiens à Paris, lançant des « dîners vosgiens » et créant, en 1895, avec des anciens de La Malgrange, une association des « jeunes Lorrains en cours d'études à Paris⁶⁰. »

L'ami Georges Ducrocq

Pour Pâques 1892, notre étudiant s'installe dans un logement à lui, au quatrième étage du 29, rue de la Huchette⁶¹, au cœur du Quartier latin et à proximité du Palais de justice, avant de fixer sa résidence, en 1894, avec son ami Georges Ducrocq, pendant plus de quinze ans au

⁵⁴ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 55.

⁵⁵ AN 317AP/6. Discours pour la réception de Louis Madelin à l'Académie française en 1928.

⁵⁶ La Conférence Molé-Tocqueville est une pépinière d'hommes politiques fondée en 1832.

⁵⁷ Louis MARIN, « L'Éternel Communisme et sa menace présente », 25 mai 1925, Société d'économie sociale.

⁵⁸ AD MM 26J/32. Lettre de Louis Marin à son père de 1904.

⁵⁹ AD MM 26J/32. Lettre de Louis Marin à son père en 1892, signalant que *La Croix* les présente parfois comme des succès alors qu'il a été isolé face aux opposants. Lettre de mai 1897.

⁶⁰ Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 48.

⁶¹ AD MM 26J/30. « 29, rue de la Huchette, voilà où j'ai choisi mon logement aujourd'hui matin pour six mois : deux pièces et un cabinet au 4^e, la rue de la Huchette donne sur la place Saint-Michel. Je l'ai choisi à cause de la proximité de la Sorbonne, des Sciences politiques et du Palais. » Lettre de Louis Marin à son père, août 1892.

même étage du 13, avenue de l'Observatoire⁶². Au cœur du Paris étudiant, ils ont vue sur la capitale et aiment à déjeuner sur les quais, en contemplant Notre-Dame de Paris⁶³.

Son ami Georges Ducrocq, né en 1874⁶⁴, était, comme lui, fils de notaire, également proche de Maurice Barrès. Enfant de Lille, petit-fils d'un notaire qui fut maire de Marcq-en-Barœul, il était Lorrain d'adoption et s'était installé entre les deux guerres à Montigny-lès-Metz. Élève des jésuites à Lille puis au lycée Stanislas à Paris, premier prix de composition française au concours général, jouant Beethoven et appréciant Debussy, il fit du droit, le Collège des sciences sociales et l'École du Louvre et partageait le même désir de découvertes et de voyages que Louis Marin qu'il avait rencontré à Paris, à l'âge de 18 ans. Il publia une douzaine de livres de voyages, parus pour l'essentiel chez Honoré Champion et donna de nombreuses

⁶² AAE PA-AP 203, n° 2/19. « Au printemps 1895, je fis la connaissance de Georges Ducrocq. (...) Il m'invita dans la garçonnière qu'il partageait fraternellement, 13, avenue de l'Observatoire, avec Louis Marin. Tout le long de cet appartement, sis au quatrième, régnait un balcon sur lequel il fait bon s'accouder (...). La vue s'étendait sur le Luxembourg jusqu'au palais Médicis. ». Charles Droulers, *Septentrion*, septembre 1929. AD MM 26J/30. « J'attendais que nous soyons complètement installés pour vous donner l'idée de notre vie. (...) Je ne sais pas si Ducrocq vous l'a expliqué (...), il a fait revenir de chez lui une chambre complète dans laquelle il est installé comme un coq en pâte. La mienne a son lit de tête au milieu en face de la cheminée. (...) Entre les deux, j'ai l'appareil à douche de Ducrocq dont je me sers tous les matins. (...) Notre salon est presque complètement installé, ainsi que l'antichambre, et une petite chambre derrière où un des cousins de Ducrocq, le jeune notaire de Lille, a été enchanté de coucher pendant les quelques jours qu'il est venu dernièrement passer à Paris. » Lettre de Louis Marin à son père. 30 novembre 1894. AD MM 26J/32. « Nous sommes complètement emménagés (...) L'installation de ma chambre-cabinet est extrêmement commode (...) Évidemment, ça ne vaut pas Faulx, et notre cuisine nous laisse d'amers regrets. Rosalie est travailleuse et ne cuisine pas trop mal ; elle parle un langage dont la moitié des mots m'échappent et qu'il faut que Ducrocq me traduise. » Lettre de Louis Marin à son père de l'été 1901. « En septembre 1894, avec Georges Ducrocq, son meilleur ami, ils partagent, pendant plus de quinze ans, un appartement 13, avenue de l'Observatoire, au 4^e étage, d'où la vue, de leur balcon, s'étend sur tout Paris. » Fernande MARIN, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 102.

⁶³ Même si tous deux se marièrent sans avoir d'enfants, ils ne semblent pas avoir été homosexuels, comme me l'a confirmé Marcel Cordier. AD MM 26J/34. Il semble que Mme Ducrocq ait fait une fausse couche : « Je ne veux pas te faire mystère plus longtemps de l'accident qui est arrivé à Mme Ducrocq : à la suite d'un trajet en chemin de fer, leurs espérances se sont envolées ; pour cette fois, et c'est pour se consoler qu'ils ont quitté leur campagne et sont allés faire un petit tour au Danemark. Ils n'avaient d'abord rien dit, comme je le leur avais conseillé, mais Ducrocq m'avait dit de t'annoncer la chose avant le retour. Ils étaient tous deux absolument désespérés et le sont encore d'après leur lettre. Heureusement que, cependant, tout cela se répare. » Lettre de Louis Marin à son père, 11 août 1908. Nous lisons aussi, notamment : « Ducrocq est toujours à Lille en train de faire sa cour ; son mariage n'aura décidément lieu qu'en mai, mais il nage en plein bonheur. » Lettre de Louis Marin à son père, 16 mars 1907. AD MM 26J/34. « Ils filent toujours le parfait amour. » 13 avril 1907. Autre indice : une note de la préfecture de police du 22 décembre 1936 (PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.) : « En 1932, on a prétendu que M. Marin avait comme maîtresse une nommée Camuzet Lucie, âgée à cette époque de 30 ans, laquelle, après avoir occupé les fonctions de secrétaire particulière auprès d'un haut fonctionnaire de l'Exposition coloniale aurait été admise, grâce à l'emploi de secrétaire du Comité de l'Union républicaine, 3, place du Palais-Bourbon. » Il s'agit de Luce Camuzet, que nous reverrons plus loin, docteur en droit, journaliste à *La Nation*. Il est peu vraisemblable qu'elle ait été la maîtresse de Marin mais la rumeur confirme qu'il n'était pas considéré comme homosexuel.

⁶⁴ Biographie notamment dans AAE PA-AP 203, n° 2/19.

conférences sur la Lorraine⁶⁵. Il tenta aussi, sans succès, de devenir député de Roubaix en 1910 avec le soutien de son ami. Il se maria, le 27 mai 1907, avec Marie Boutemy⁶⁶, fille de Louis Boutemy, maire de Lys-lès-Lannoy⁶⁷. En 1918, Ducrocq est attaché militaire à Téhéran⁶⁸ et part ensuite avec le général Maxime Weygand en Syrie. C'était une sorte de double de Marin.

Pendant la Première Guerre mondiale, capitaine aux chasseurs à pied à Verdun et aux Éperges, Ducrocq en avait tiré le sujet d'un roman *Adrienne*⁶⁹, récit qui se situe dans la vallée de la Seille que le traité de Francfort a coupée en deux. Après diverses missions au Moyen-Orient, il avait retrouvé la vie civile en 1925 en créant avec Marin *La Nation*, organe de la Fédération républicaine, qui, pendant toute son existence, rappellera en bandeau qu'il en était le fondateur. Ensemble, ils aimaient fréquenter, en face de Notre-Dame, une auberge qui recevait surtout des bateliers et leur permettait pour 95 centimes d'avoir un plat unique et un verre d'Arbois. Ducrocq avait acheté le château de Morey (commune de Belleau), entre Pompey et Nomeny, d'où il imaginait voir la silhouette de la ville de Metz.

Ensemble, ils avaient ressuscité la revue *L'Austrasie*, disparue après la défaite de 1870, nom du royaume dont Metz, il y a plus de mille ans, avait été la capitale. En 1909, l'année où l'Exposition internationale se tenait à Nancy, une première en dehors de Paris, ils avaient développé la revue avec un nouveau titre, plus guerrier et destiné à un certain succès, *Les marches de l'Est*, dans laquelle écrivit beaucoup Albert Lebrun. La revue inspira d'ailleurs *Adrienne* et *Colette Baudoche*⁷⁰, car Marin logeait avec Barrès dans le même hôtel à Lyon quand ce dernier rédigea le dernier chapitre. Une autre œuvre avait été créée après la défaite de 1870, la Société des dames de Metz, chargée d'entretenir les tombes des soldats français qui étaient à l'abandon en territoire allemand. Elle a donné lieu ensuite à la création du Souvenir français en 1887 par François-Xavier Nissen, originaire du Bas-Rhin, institution qui continue

⁶⁵ AAE PA-AP 203, n° 21. Pauvre et douce Corée (1904), Les matins lumineux (1907), Du Kremlin au Pacifique (1905), D'Och à Kachgar, Les lions et les cœurs (sur le Danemark) (1914), *Adrienne* (1914), Le journal de Soleiman (1924), La belle Libanaise (1930), La blessure mal fermée (sur la Lorraine) (1909), Les provinces inébranlables (1913), Introduction au tombeau de Marcel Drouet (1924), des recueils de poésie Les Roses du Valois (1912), La Fleur de Lille (1917). Des conférences comme « Le régionalisme au pays messin », janvier 1907.

⁶⁶ AAE PA-AP 203, n° 21. Lettre affectueuse de 1911, mais à en-tête cependant du 99, boulevard Raspail, Les archives départementales de Meurthe-et-Moselle conservent aussi des correspondances de cette dernière à Louis.

⁶⁷ AD MM 26J/34. « Ducrocq a loué un appartement pas très loin d'ici, de l'autre côté du Luxembourg, sur la partie la plus proche du boulevard Raspail (...). J'ai déjà sous-loué le petit appartement de là-bas, et je garderai celui du haut ; en expulsant aussitôt que je le pourrai tout ce qui m'encombre trop. » Lettre de Louis Marin à son père, 20 avril 1907.

⁶⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/18. Notes manuscrites de ce séjour en Perse.

⁶⁹ Georges DUCROCQ, *Adrienne*, Les marches de l'Est, 1914,

⁷⁰ BARRES, Colette Baudoche, ..., op. cit.

aujourd'hui encore à veiller à l'entretien des sépultures des Morts pour la France et de garder la mémoire des anciens combattants. Après la crise boulangiste, Louis Marin n'hésitera pas à présenter des conférences en pays annexé, à Metz, Colmar ou à Strasbourg, dans la langue de l'ancienne puissance souveraine. Ce n'était pas sans danger quand les actions avaient lieu en territoire occupé : les Allemands procédaient souvent à des arrestations ; un jour, en 1913⁷¹, Marin y échappa de peu, se cachant toute la nuit dans un confessionnal, pendant que son camarade Pierre Adigard, député progressiste (c'est-à-dire de droite) de l'Orne, moins chanceux, était conduit au poste⁷². La même année, il est menacé d'arrestation avec Barrès à Colmar. Ensemble, Marin et Ducrocq participaient à toutes les cérémonies patriotiques du 14 juillet à Mars-la-Tour, à Pont-à-Mousson, à Nancy. Ils donnaient aussi des articles à *La Nouvelle Revue*, bimensuel de Juliette Adam, amie de Gambetta. Dans *Figures contemporaines*. Louis Dumont-Wilden évoque ainsi l'amitié entre les deux hommes :

Liés depuis des années, depuis le Quartier latin, d'une amitié fraternelle, ils se complétaient merveilleusement pour former une sorte de *substratum* des qualités les plus spécifiquement françaises. L'un, Ducrocq, avec cette grâce chevaleresque, cette espèce de gentilhommerie naturelle qu'il mettait dans toutes ses actions comme dans toute son œuvre de poète, de voyageur et de romancier ; l'autre, Marin, avec sa solidité un peu rustique, sa soif de connaître, son besoin de servir⁷³.

Louis semble être revenu à Nancy le 6 juin 1892, pour assister à un événement exceptionnel, la visite du grand-duc Constantin de Russie, accueilli par le président de la République Sadi Carnot, le maire et le préfet. Une gravure montre l'arrivée triomphale du landau du chef de l'État qui amène le grand-duc à la préfecture : sortant de la place Stanislas, il franchit les grilles de Jean Lamour et s'approche de la préfecture, sous les hourras de la foule amassée qui jette ses chapeaux en l'air. L'accueil réservé au grand-duc était très important sur le plan diplomatique pour résister à l'Empire allemand. Certes, en 1890, Guillaume II, qui était monté sur le trône, avait commencé par renvoyer le chancelier Bismarck, mais la puissance voisine continuait à inquiéter. La visite du grand-duc amène à la conclusion d'un accord entre les deux pays en 1892, stipulant qu'ils devaient se soutenir mutuellement s'ils étaient attaqués par un des pays de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie) ; cet accord fondamental, qui éloigne la Russie de l'Allemagne, resta en vigueur jusqu'en 1917, le traité de

⁷¹ AN 317AP/60. Date mentionnée dans le document du Comité d'action de la Résistance (CAR).

⁷² AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134. Louis MARIN, discours pour le jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot, 1949.

⁷³ AD MM 26J/1. Louis DUMONT-WILDEN, « Louis Marin », *Figures contemporaines*, Paris, Denoël et Skele, 1936, p. 4. ASOM Cote 14671. Guimet, carton 2.

Brest-Litovsk (3 mars 1918) et la victoire des Bolcheviks scellant la fin des hostilités entre les deux nations.

Deux ans après, le 24 juin 1894, la joie de cette visite officielle est brusquement ternie par l'assassinat à Lyon de Sadi Carnot par l'anarchiste Caserio. C'est en souvenir de cette tragique nouvelle que la ville de Nancy décida de renommer la place de l'Académie, ancienne place de Grève et place de la Liberté, en place Carnot avec l'édification d'un obélisque en l'honneur du président disparu. C'est aussi l'année où éclate le scandale de Panama, révélé par Édouard Drumont, qui égrenera depuis sa prison, en 1892 et 1893, les noms des hommes politiques corrompus par Lesseps⁷⁴. Une centaine de parlementaires sont éclaboussés, dont Clemenceau. Cette affaire choque profondément le jeune Marin qui prend fait et cause pour Drumont, cherchant à donner en sa faveur une conférence qui est interdite. Il demande à son père de l'abonner à *La libre parole* et fait partie de la foule qui l'accueille à son retour d'exil de Bruxelles⁷⁵. En retour, Drumont apprécie ce jeune homme, « partisan de la manière forte⁷⁶ ».

Par son père, Louis était issu d'un milieu petit-bourgeois simple de la campagne lorraine. Par ses études, au collège et à la résidence étudiante de Paris, il avait fréquenté

⁷⁴ Édouard Drumont dévoile le scandale dans *La Libre Parole* du 6 septembre 1892, puis égrene les noms des hommes politiques corrompus tout au long de son séjour en prison du 3 novembre 1892 au 3 février 1893.

⁷⁵ AD MM 26J/30. « Je fais, dans trois semaines, une conférence au Luxembourg sur le volume de Drumont : c'est pourquoi je voudrais que tu me l'envoies avec sa carte le plus tôt possible : il est probable que lui-même y assistera. (...) Ma conférence a été interdite par ordre supérieur ; ça m'est égal, maintenant que je connais Drumont. » Lettre du 15 avril 1891. « Je suis très bien avec Drumont. C'est un individu étonnant et très chic. Nous avons causé très longtemps et il m'a instamment prié de venir causer avec lui souvent. Il a une très chic petite maison avec un petit jardin ; il est mis comme un artiste et pas du tout pourfendeur, au contraire, s'intéressant à tout ce que vous faites, vous exposant ses idées, et pas du tout d'un air protecteur. » Lettre de Louis Marin à son père, 20 avril 1891. Également cité par Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 35-36. « Je suis allé samedi à la conférence Drumont-Morès ; elle a très bien marché. » 18 mai 1892. [Édouard Drumont (1844- 1917) ; marquis de Morès (1858-1896)] « *La Libre Parole* ne marche plus qu'à moitié : elle continue à gagner des abonnés en province, mais en perd beaucoup à Paris. Le plus important c'est qu'il y a des discussions dans la rédaction : tu as dû voir que Morès et Guérin n'y écrivent plus guère ; parmi les autres, la majorité ne vaut pas cher. On ne voit trop ce qui en sortira. » 17 novembre 1892. « Quant à ton affaire d'enregistrement [un procès de son père sur une question de chasse], j'avais reçu la visite d'un bonhomme de *La Libre Parole*. Je lui ai demandé si je ne pourrais pas faire là-dessus un article de fond pour Drumont ; il paraît que si je le demandais instamment la chose, serait possible, car elle plairait beaucoup à Drumont, mais il faudrait peut-être attendre longtemps, car tant qu'on ne sera pas sorti du Panama, du procès de corruption, etc., il n'y a pas d'espoir de faire sur autre chose des articles qui portent un fruit quelconque. » 3 février 1893. AD MM 26J/3. « Je viens de lire ta lettre et je m'occuperai de l'article. Il est même probable qu'il y a déjà été fait une allusion dans un article de fond, mais espère qu'aussitôt Panama et les procès antisémitiques passés, l'article passera sur la question elle-même. Et quand au procès de chasse, tenez-moi au courant. » 23 février 1893.

⁷⁶ « Louis Marin, qui a voté naguère contre la ratification du traité de Versailles, a toujours été partisan de la manière forte. » *Libre parole*.

plusieurs des grands penseurs et futurs acteurs de droite de l'entre-deux-guerres, Louis Madelin, Henri Franklin-Bouillon, Maurice Barrès, Édouard de Warren, Désiré Ferry, Henri de Peyerimhoff, Georges Ducrocq. Barrès souligne cette communauté intellectuelle commune, en 1921, à l'occasion de la commémoration du séjour de Bossuet à Metz :

Je saisis cette occasion de proclamer le service que rendit, au cours des années malheureuses, le groupe messin des Conférences, dont Thiria⁷⁷ était l'âme, quand il faisait entendre dans Metz les Georges Ducrocq, les André Hallays, les Louis Madelin, les Henry Bordeaux, les Louis Bertrand, les André Michel, les Émile Hinzelin, les Henry Houssaye, les André Beaunier, les Louis Marin⁷⁸.

En 1915, Marin rejoignit la Ligue des patriotes que présidait Barrès⁷⁹ depuis l'année précédente et qui réunissait de nombreux Lorrains demandant le retour des provinces perdues⁸⁰. En 1908, déjà député, il s'installe au 137, boulevard Saint-Michel, avant de partir, en juillet 1916, pour le 95 du même boulevard, à une demi-heure de la Chambre des députés et dix minutes de la Sorbonne, dans un appartement de quatre pièces, où il résidera jusqu'à sa mort. Ces localisations successives, toujours au cœur du Quartier latin, participent de la construction géographique et mémorielle du personnage Marin qui préfère rester ancré dans le quartier intellectuel de la Sorbonne plutôt que de se rapprocher du Palais-Bourbon ; c'est un signe de ses choix de vie. C'était « un obstiné du Quartier latin⁸¹ », nous dit l'un de ses contemporains.

Avec son ami Georges Ducrocq, ils vont entreprendre de nombreux et grands voyages à la découverte du monde. Leur proximité se manifeste notamment par les nombreuses lettres que ce dernier envoie au père de Louis, des différentes villes qu'ils traversent, comme celle qui se finit ainsi : « Je termine, mon cher Monsieur Marin, ce griffonnage qu'avec beaucoup d'indulgence vous arriverez peut-être à déchiffrer et vous envoie ainsi qu'à Madame Marin mille affectueux baisers de *vos deux enfants*⁸² ».

⁷⁷ Sans doute Jean-Pierre Thiria (1834-1897), fondateur d'un atelier d'art industriel à Metz, dont le fils Michel Thiria (1867-1938) partit à Nancy, comme maître-verrier dans les débuts de l'Art nouveau et de l'École de Nancy.

⁷⁸ Maurice BARRES, *Mes Cahiers*, Paris, Plon, 1994, t. 13, p. 239.

⁷⁹ Gilles RICHARD, *Histoire des droites en France : de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 148.

⁸⁰ Bertrand JOLY, *Déroulède, l'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998, p. 81.

⁸¹ Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 493.

⁸² Lettre de Ducrocq à Louis Marin père, Agram (Croatie), 5 septembre 1896. BnF Richelieu SG MS 5330-5337.

Chapitre II : De la Lorraine au monde

Dans ces années, beaucoup de jeunes partaient plusieurs mois pour de grands voyages¹. Louis Marin, qui se passionnait pour la vie des hommes, visita sa propre région avant de partir à la découverte, de 1891 à 1903, de 23 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie², manifestant une prédilection particulière pour ce continent, de façon assez originale par rapport à ses contemporains qui partaient plutôt pour les colonies.

Explorations en Lorraine

Dans son ouvrage *Regards sur la Lorraine*³, il évoque la géographie de sa région natale et comment elle a pu forger le caractère de ses habitants, en s'attardant sur « la psychologie lorraine ». L'ethnologue amateur, dans la lignée de Montesquieu, cherche une corrélation entre la géographie et le caractère des habitants.

Les principales têtes de chapitre montrent la perception que l'auteur s'en fait : qualités (« moteur des sentiments ; part des principales facultés : intelligence, admiration, tendresse, fidélité ; volonté, sentiment du devoir, politesse, honneur, ténacité ; rôle de la chair ») et défauts (« rudesse du caractère, expression difficile des sentiments, larmes mal jugées des Lorrains, amour de la liberté »). Bien sûr, l'auteur insiste aussi sur l'amour de sa région pour la paix (« province martyrisée, elle désirait être préservée des invasions »), qu'il explique sans difficultés : « La Lorraine a une très longue histoire, sans cesse coupée d'invasions et, par conséquent, de contacts et de défenses avec des civilisations autres. »

C'est la mesure des horizons qui a donné aux Lorrains leur esprit de sagesse, de modération et à la Lorraine son originalité bien ferme (...). On peut dire que la Lorraine a été pétrie par sa terre. C'est à la rudesse de celle-ci qu'elle doit sa solidité ; c'est la difficulté d'arracher à la surface du sol d'humbles récoltes, à son sein le fer et le sel, qui a fait des Lorrains des travailleurs acharnés, sobres, économes, prévoyants, courageux, bornant leurs désirs à la liberté. Le peuple ainsi formé est intelligent, pratique, réaliste.

¹ Parmi d'autres, on peut évoquer ici la mémoire du jeune frère de Marguerite Lebrun, épouse du futur président de la République, qui avait parcouru le globe pendant de longs mois avant de décéder en 1910 en Guinée à l'âge de 29 ans.

² Total mentionné dans les discours pour l'inauguration, le 4 octobre 1964, sur la colline de Sainte-Geneviève (Meurthe-et-Moselle), du monument aux défenseurs du Grand Couronné, Paris, Imprimerie Jouve.

³ ASOM Cote 14669. BAN. Bibli AN, Cote 15939. *Regards sur la Lorraine : réflexions sur des notions fondamentales, particularités du caractère lorrain*. Publié par Mme Louis Marin. Paris, Édition Paul Geuthner, 1966.

Notre auteur explique aussi que « le caractère lorrain apparaît d'autant plus tranché qu'on le compare avec le caractère alsacien. À ce type exubérant, gai, expansif, épris de chant, de danses et de couleurs vives, il s'oppose par sa douceur un peu triste ».

La modestie du costume lorrain se laisse éclipser fraternellement par la jupe écarlate et le papillon noir, frémissant, immense de l'Alsacienne ; la splendeur de la cathédrale de Strasbourg est extérieure, magnifique sous son granit rose et la fierté hautaine de sa flèche ; celles de Toul ou de Metz sont massives, mais, par la hauteur de leur nef, la lumière de leurs vitraux, elles sont, comme toute la Lorraine, émouvantes pour qui y pénètre. (...) L'imagination colorée de l'Alsacien produit des peintres ; la Lorraine vaut par le dessin et la lumière, témoin ses fusinistes uniques au monde, ses graveurs illustres, ses luthiers et ses verriers ; dans les arts appliqués où le trait est fondamental, comme l'architecture, l'urbanisme, la ferronnerie, la broderie, la dentelle, la mosaïque de bois ou de cuir, les Lorrains ont donné force chefs-d'œuvre. En musique, le Lorrain, même aux offices religieux, n'est apte qu'à la mélodie ; les gamins alsaciens chantent en chœur sans dissonance et sans apprentissage. Le Lorrain danse peu ou mal, seulement par amour des danseuses ; l'Alsacien est un danseur, un valseur né. Autant le Lorrain est renfermé, discret, réservé, autant l'Alsacien est expansif⁴.

Il consacre un grand chapitre sur la famille, qui a toujours été l'objet de ses attentions, car « considérée avec juste raison comme la cellule sociale la plus importante ». Faisant sans doute allusion à sa propre situation, privé de mère et éloigné de son père, il écrit : « En Lorraine, l'attrait de la famille est puissant chez les enfants et les adolescents qui, mis au collège, éprouvent, parfois, le besoin violent de revoir leurs parents. »

S'ensuivent de longues digressions sur les différences entre les filles et les garçons qui intéressent quand on connaît le combat de sa vie pour le droit de vote des femmes et l'égalité des salaires entre les deux sexes :

Les femmes lorraines ont une intelligence extrêmement vive, très cultivée ; elles écoutent sans cesse et apprennent par l'exemple et les enseignements quotidiens de leur mère tout ce qui leur est nécessaire dans la vie. (...) La femme lorraine s'intéresse beaucoup aux affaires publiques. Sous l'Ancien régime, jusqu'au moment de la Révolution de 1789, elle votait dans les assemblées communales du dimanche, après la messe. (...) On n'est pas étonné que cette région ait fourni tant d'administratrices, de réformatrices, de femmes politiques.

Marin évalue également les questions de spiritualité qui l'intéresseront sa vie durant : « Les paroisses lorraines ont toujours été foncièrement religieuses, bien que les hommes y soient, de temps immémorial, à la fois croyants et peu pratiquants. » Il consacre ainsi de longs développements à l'analyse des fées et des esprits⁵, enchanteurs, sorciers, radiesthésistes, guérisseurs et rebouteux, de l'au-delà, des miracles et des revenants, notant que les Lorrains n'y croient pas contrairement aux Africains ou Asiatiques et même aux habitants d'autres régions, sujet qu'il développera largement dans un autre ouvrage *Les contes traditionnels en Lorraine*.

⁴ Louis MARIN, Regards sur la Lorraine, op. cit., p. 56-57.

⁵ *Ibid.*, p. 171-205.

Ni dans la vie quotidienne, ni dans nos contes, les animaux, domestiques ou sauvages, réels ou imaginaires, ne reflètent du surnaturel. Point de bêtes fantastiques, comme celle du Gévaudan, terrorisant une contrée. (...) La croyance aux envoûteurs, aux envoûtés, a vite disparu de Lorraine, réduite à des actes d'influence rationnelle des hommes les uns sur les autres⁶.

Il évoque « la littérature orale, surabondante en Lorraine », prenant la forme brève de proverbes et de dictons ou de longues plaintes, notamment « les “fiaoues”, genre qui se retrouve presque partout en France, mais qui a réussi beaucoup dans notre province malicieuse », à travers « de petites satires de la bêtise et des défauts ».

Aux temps froids ou pluvieux, les réunions se tenaient à l'intérieur de la maison de la conteuse, dans la pièce qui, généralement, lui servait à la fois de chambre à coucher, de cuisine, de salle à manger et de salle de réception. (...) Ces réunions groupaient entre quatre et trente enfants. (...) Elles servaient à transmettre aux enfants les récits, les chants d'autrefois et, aussi, la bonne tenue et les bonnes manières.

Il évoque ensuite les fêtes traditionnelles, les veillées et les « couarails », « ces assemblées qui constituaient le plein domaine des adultes » dans lesquelles il s'agissait « de discuter et de former l'opinion, de dégager les conceptions d'une commune sur les personnes et les événements », nous rappelant, avec nostalgie, ces temps anciens, souvent dans un langage devenu désuet, mais avec quelques beaux passages :

Ces veillées se tenaient généralement dans les caves des vignerons, une fois soulevés les deux larges volets en bois inclinés à 60° qui les fermaient. Les femmes s'installaient sur une chaise au centre lumineux, glissaient leurs chaufferettes sous leur jupe, sortaient laine, aiguilles, ciseaux. On ne consommait rien à la veillée même s'il faisait froid, ni vin, ni alcool, ni café. Chez les vignerons parfois les hommes dégustaient un peu du produit de l'alambic, mais ne s'y attardaient pas. Ces paysans dans la journée, à plus forte raison la nuit, n'auraient pas laissé entrer un hôte sans le faire s'asseoir et déboucher une bouteille en son honneur. Le facteur n'apportait pas une lettre sans que la ménagère ne lui offre un verre. Ces hommes étaient sobres pour eux-mêmes, mais généreux pour l'étranger. À la veillée, on ne jouait pas, mais le dimanche dans des salles fermées en hiver où l'air était irrespirable, rempli de la fumée des pipes, on entendait les hommes jouer aux cartes. On gagnait quelques centimes ou un verre de bière ou de vin blanc selon la coutume. (...) En sortant, on reprenait ses sabots et chaque groupe allumait sa lanterne.

Observateur, ne manquant aucune occasion comme les fouilles archéologiques du bastion de Vaudémont à Nancy⁷, Marin partira ensuite à l'étranger assouvir sa soif de découvertes.

⁶ BAN. Bibli AN, Cote 16225 et 20130. *Les contes traditionnels en Lorraine : institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles*, Ouvrage publié par Mme Marin, Paris, Imprimerie Jouve, 1964. 168 p. ASOM Cote In-8°, 3863 et 14661.

⁷ AD MM 26J/34. « J'ai vu tout le conseil municipal qui allait visiter le fameux bastion de Vaudémont et j'y suis allé avec eux, mais nous n'avons rien trouvé de remarquable. » Lettre de Louis Marin à son père, 8 janvier 1909.

Un grand voyageur

De la petite à la grande patrie et de la nation au monde, il n'y a qu'un pas chez Louis Marin. Dès ses années d'étudiant et pendant toutes ses années de jeunesse, de 19 à 34 ans, il voyage à une époque où les transports sont encore lents et laborieux. Profitant, chaque année, de ses vacances d'été et de Pâques, il entreprend de parcourir l'Europe, l'Afrique, Asie, parfois sous le patronage de sociétés savantes, par exemple en collaborant à une étude sur l'état des milieux agricoles, avec, selon les voyages, ses amis Georges Ducrocq, Paul Collenot, Marcel Cécile, Thouvenot, Raveneau, Lindeboom et Guérin. Les compères, qui logeaient chez l'habitant, observaient les mœurs et les traditions et rapportaient de leurs voyages de nombreux clichés photographiques⁸, objets, tissus, peaux, meubles et instruments. Ce désir d'exploration montre à la fois une soif de découverte et une empathie vis-à-vis de l'étranger, très visible dans les récits et les clichés photographiques, et une force de caractère peu communes qui feront l'originalité de Marin au sein de la classe politique. Peu d'hommes politiques en effet voyagèrent autant que lui. Un homme comme Paul Deschanel qui se déplaça beaucoup (Allemagne, Angleterre, Espagne, Grèce, Algérie, Tunisie, Maroc et même États-Unis) n'était pas allé aussi loin ni aussi longtemps⁹. Très peu de photographies les représentent contrairement aux usages de certains explorateurs à l'époque, car il s'agissait pour eux seulement de fixer sur la pellicule ou la plaque de verre des types d'hommes ou de femmes, des objets, des coutumes, des paysages.

Marin visita ainsi, en général avec son ami Ducrocq, l'Allemagne en 1891 et 1892, l'Algérie et la Tunisie en 1893, chassant la gazelle au Sahara, la Prusse rhénane¹⁰ en août et septembre 1893, l'Allemagne du Sud en juillet, août, septembre 1894, la Serbie en 1894, l'Algérie et la Tunisie pendant les vacances de Pâques 1894, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, pendant les grandes vacances de 1895, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie pendant les grandes vacances de 1895, où Louis, qui défend les minorités de Transylvanie et du Banat de Temesvar face aux Hongrois, sera fait citoyen d'honneur de la ville de Cluj en 1937¹¹, la Bulgarie et la Croatie en 1896, la Pologne en 1896, la Grèce au printemps 1897 et l'été 1903, la Prusse orientale à l'été 1897, la Russie et la Scandinavie en 1897, l'Angleterre,

⁸ Les plaques de verre et les carnets de voyage ont été remis par Fernande Marin à la Société de géographie de Paris, dont les fonds sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale de France (BnF).

⁹ Thierry BILLARD, *Paul Deschanel, le président incompris*, Paris, Perrin, 2022, p. 212-213.

¹⁰ Fernande Marin a aussi laissé des synthèses, moins développées et bien moins intéressantes, sur ses voyages en Prusse, Afrique du Nord, Belgique, Hollande, Luxembourg, Espagne dans AD MM 26J/52.

¹¹ AD MM 26J/52.

l'Écosse et l'Irlande pendant les grandes vacances de 1898. En 1899, il visite l'Italie pendant les vacances de Pâques, part ensuite, avec Ducrocq, dans le Turkestan et l'Asie centrale et, en 1901, ils sont en Sibérie, Chine et Corée. Ils voyagent aussi en Italie en 1902, en Espagne pendant les vacances de Pâques de 1901 et en 1903 (Castille, Aragon et Andalousie), mais aussi, avec Ducrocq, la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, depuis la basilique de Saint-Nicolas de Port, près de Nancy, à sa destination finale, en 1904. Ils retournent ensemble en Turquie et en Asie Mineure en 1903 et 1904. À son retour, Marin présente ses observations sur les mœurs, les usages et les traditions, les curiosités techniques, artistiques, culturelles des régions traversées devant des sociétés savantes, l'université populaire ou l'université catholique et publie des articles.

Il est possible, à travers plusieurs ouvrages consacrés à ses voyages, que sa femme publia après son décès, de retracer les périples du futur ethnologue, nous ramenant à ces époques oubliées. Ainsi, son voyage de 1899 en « Orient, Constantinople, Caucase, Arménie, Asie centrale, Turkestan russe et chinois ». Le « joyeux » Paul Collenot¹², connu à Saint-Sigisbert, avocat à la Cour d'appel de Paris, sortait juste de la défense de Dreyfus à Rennes et les rejoint en cours de route. Guérin, toujours prêt à raconter une histoire pour égayer la troupe, et Lindeboom, excellent chasseur, sont de la partie. Le groupe embarque à Marseille pour Constantinople, où il arrive le 9 août, immédiatement emmené au poste de police faute de connaître le « mot de passe » et ne s'en tire que par un *bakchich*. En se promenant en ville, les voyageurs observent les *moucharabieh* derrière lesquelles se tiennent les femmes. Le vendredi, le sultan se montre à son peuple en se rendant à la mosquée dans un grand et chamarré déplacement de troupes, avec lanciers à fanions rouges, zouaves à turbans verts et Albanais somptueux avec leurs fusils d'argent. S'avancent d'abord deux superbes carrosses avec la mère du sultan et ses dames d'atours, puis vient le harem avec les favorites du sultan. Autour des voitures, marche la garde des eunuques noirs, habillés de longues redingotes noires. Puis le sultan sort, entouré des généraux, ministres et hauts fonctionnaires. Sa calèche est tirée par deux chevaux arabes alezan clair. Au retour, le sultan conduit lui-même un couple de merveilleux étalons blancs, pendant que les généraux, vizirs, pachas, beys et eunuques courent à côté au pas de gymnastique : « C'est charivari de sabres, d'épaulettes, d'aiguillettes et d'aigrettes tout à fait drôle. »

¹² AD MM 26J/32. D'une famille de notables nancéiens, Paul Collenot commence à plaider en 1897, entre au cabinet de l'avocat Edgar Demange, qu'il seconde comme secrétaire au procès de la veuve de Joseph Reinach puis au procès de révision de Dreyfus à Rennes en 1899, avant de poursuivre sa carrière d'avocat à la Cour d'appel de Paris.

Les explorateurs pénètrent ensuite dans le Caucase. Passant par le col de Mamisson, en tarantass¹³, puis à pied, à plus de 3 000 mètres, ils couchent dans des abris au pied des glaciers. Le spectacle est magnifique. Ils empruntent ensuite une voiture de poste pour Vladikavkaz, croisant...

des Géorgiens, qui sont de beaux types, à l'œil vif, à la barbe touffue, la lèvre supérieure couverte de fines moustaches (...). Ils portent une casaque de laine noire qui descend jusqu'au jarret et leur donne une allure guerrière, la tête entourée d'un capuchon de laine, sur la poitrine, une ou deux rangées de cartouchières en argent et à la ceinture tout un arsenal de pistolets et de poignards, donnant une impression de noblesse et de vigueur extraordinaire.

Puis c'est la haute montagne des Ossètes. Leurs villages ressemblent à des châteaux forts. Leur type tranche singulièrement sur celui des Géorgiens : « front têtue, bouche rusée, yeux intelligents et curieux, sourire aimable ». Au relais, il faut attendre que le cocher se réveille. Marin commente : « L'Orient produit-il donc la lenteur de pensée et de mouvement, sauf quand éclate la passion qu'emmagasine et fait fermenter le soleil ? » La montée de la gorge du Rion est redoutable, la route en lacets, sur des escarpements vertigineux. « Des femmes portent des vases sur l'épaule, la main gauche sur la hanche, la main droite par-dessus la tête, d'où un roulement des hanches et des plis des robes. » Cependant, l'arrivée à Tbilissi est décevante :

Désillusion : on y arrive par un grand cirque de montagnes, aux arêtes aiguës non arrondies, sans ampleur. La ville aux quartiers russes réguliers, poussiéreux, aux quartiers arméniens et persans, à boutiques orientales, aux quartiers géorgiens en escalade ; des trams sans indication ; des silhouettes d'églises orthodoxes et arméniennes, sans grâce aucune. Un torrent aux bords escarpés, d'une apparence boueuse et où se fait sur une place un marché de buffles.

Ils se rendent ensuite en Arménie, missionnés par Denys Cochin et Clemenceau, qui voulaient lancer une campagne d'information sur les massacres des Arméniens¹⁴. Marin avait d'ailleurs déjà fait partie, en 1896, d'une association d'étudiants, les Amis de l'Arménie. Ils sont alors les témoins directs de scènes qui les marqueront à vie :

Nous venions d'arriver à Constantinople et nous devions, dès le lendemain, avoir obtenu nos permis de circulation. Nous fûmes réveillés de grand matin par le bruit du massacre des Arméniens. Il était interdit aux gens de l'hôtel de se mettre aux fenêtres sous peine de recevoir des coups de feu. Nous vîmes, cependant, à 200 mètres de notre hôtel, un tramway arrêté d'où les massacreurs faisaient descendre des Arméniens qui allaient à leur travail, les forçant à

¹³ Tarantass : voiture sans ressorts tirée par trois chevaux et dont les roues peuvent être déposées pour monter la caisse sur traîneau.

¹⁴ AD MM 26J/350. « Ayant été réquisitionné par Denys Cochin et Clemenceau pour constituer une équipe qui attirerait l'attention du monde par une campagne sur les mauvais traitements infligés aux Arméniens, j'ai voulu voir le pays et ses habitants sur leur sol. J'y suis allé : alors, j'ai assisté aux affreux assassinats, aux incendies donnés par le Sultan rouge dans Constantinople ; j'ai parcouru l'Arménie partout où des massacres l'avaient successivement ensanglantée. » Préface à l'ouvrage d'Hiranth Thorossian, *Histoire de l'Arménie et du peuple arménien*, 1957.

s'agenouiller et les égorgeant, malgré les cris des passants. Une lueur rougissante éclairait en même temps le ciel ; c'était le quartier arménien de la ville auquel on avait mis le feu et les Arméniens qui y habitaient n'osaient quitter leurs maisons, se sentant guettés au-dehors par les égorgeurs.

Voilà ce qu'il faut avoir vu : quand on l'a vu, on ne l'oublie jamais et ce sera pour moi une obligation morale de le répéter, car il faudrait que tout le monde s'en souvienne. Nous nous sommes alors précipités à l'ambassade de France qui, comme les autres, débordait de réfugiés, mais notre ambassadeur était un homme à poigne : dès la nouvelle, il était allé au palais du Sultan et réussissait à faire arrêter – sinon le massacre dans les rues qui était déjà consommé – mais l'incendie du quartier arménien. Quelques jours plus tard, quand nous débarquâmes à Trabzon pour gagner l'intérieur du pays, nous y vîmes ce qu'était la terreur répandue chez un peuple où tous les villages comptaient des victimes et des enlèvements. Cela aussi ne s'oublie pas¹⁵.

Les voyageurs partent ensuite pour Borjomi, Askour et enfin le riche village d'Ardanaourka. Marin observe les maisons arméniennes en moellons, pierre, argile et recouvertes de terre avec des toits continus. De nombreux traîneaux passent avec des hommes et des femmes portant leurs enfants. Au bord du torrent, des femmes, accroupies, lavent leur linge. Les Arméniennes sont en bleu, avec un tablier et un serre-tête rouge. À Alexandropol, on voit des tentes partout, avec des soldats entassés, dominées par une citadelle et une église orthodoxe. Ani, l'ancienne capitale détruite par un tremblement de terre en 1319, est un immense champ de débris et de pierres. Astara, dans l'Azerbaïdjan actuelle, est une oasis immense avec des ruisseaux dans les rues où se dressent des maisons aux toits plats, aux portes et fenêtres grillagées. Les explorateurs visitent Etchmiadzine, capitale spirituelle de l'Arménie, avec sa cathédrale construite par Grégoire le Thaumaturge au III^e siècle. Commence alors l'ascension du mont Ararat par l'est, à 3 heures du matin, avec un guide kurde et des cosaques portant les bagages, le retour se faisant en glissant sur la neige. Avant eux, quelques rares explorateurs avaient déjà tenté de retrouver l'arche de Noé, mais, d'après Fernande Marin, ils seraient les premiers Français à réaliser l'ascension.

La prochaine étape est Bakou, dont la région regorge déjà de pétrole, au bord de la mer Caspienne qu'ils traversent pour rejoindre Krasnovodsk et visiter ensuite Aqaba, la ville fondée par Alexandre le Grand, un des grands marchés de tapis de la région.

Après trois jours dans le désert, les amis arrivent à Samarcande, aujourd'hui en Ouzbékistan : ses couleurs, son fourmillement de voitures et de cavaliers, « car un Sarte ne se promène jamais à pied », les impressionnent. Le chemin de fer arrive ensuite à Tchardjouï et traverse un point en bois de 3 840 mètres de long. La ville sainte de l'islam, Boukhara, les accueille avec ses mosquées et son caravansérail. La police nocturne veille sur les toits, car elle

¹⁵ AD MM 26J/332 et 350. Préface de Louis MARIN « L'Arménie dans la Résistance » à l'ouvrage de Mlle Sophie (pseudonyme de M. H. Stéphan), *Sur le chemin de la Libération (1940-1944)*, 1950, p. IX.

a appris que des étrangers étaient en ville et ne veut pas qu'ils soient cambriolés. Toutes les races se mêlent dans la ville, pour reprendre les termes de Louis Marin, les Sartes, aux vêtements sombres et aux bonnets de peau de mouton, les Tadjiks, silencieux et hautains, descendant des Iraniens plus cultivés, les Afghans rudes montagnards en culottes, les Khiviens, avec leurs grands bonnets en fourrure, les Tartares, habillés à l'européenne, les juifs, qui ne peuvent entrer dans le bazar que munis d'une ficelle distinctive autour de la taille.

Le Premier ministre de l'émir, le Kouchbegi, lui-même placé sous le contrôle du consul de Russie, les reçoit dans son palais. Dans une chambre fraîche, sur une nappe blanche, des assiettes de porcelaine de Sèvres sont préparées avec des sucreries, des fruits confits, des nougats, des gâteaux d'amande, avant des pigeons rôtis et des venaisons. Dans la rue, un juif, parlant un français très pur, les invite chez lui pour la fête de Souccot. Puis, le vendredi soir, à la mosquée cette fois, ils regardent les derviches, accroupis par terre, écouter leur chef psalmodier le Coran, d'une voix de plus en plus forte et stridente jusqu'à l'épuisement, pendant qu'ils se balancent eux-mêmes de plus en plus vite et s'agitent convulsivement en poussant des hurlements inarticulés. Le lendemain, le chef de la police leur propose d'assister à un *bouzkachi*, une course où une centaine de cavaliers cherchent à attraper le cadavre d'une chèvre noire décapitée, jeu qui inspira plus tard Joseph Kessel dans *Les Cavaliers*¹⁶. Le soir, il les invite à dîner dans une cour tendue de tapis de laine moelleuse. Un jongleur lance un plat et le fait tourner sur un bâton. Les danseurs, en longs pantalons bouffants, tournent les bras levés, claquant leurs doigts chargés de bagues. Puis il leur propose de voir des femmes dévoilées et parées de bijoux, de type mongol, qui dansent pour eux. « L'étage avait des chambres d'amour isolées », note pudiquement Fernande Marin.

Après un nouveau voyage en train, les explorateurs arrivent à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan. L'aspect de la ville est assez triste, à cause de ses murs interminables, de terre sèche et de boue. Le bazar est très animé le matin, avec une abondance de biens et de nourriture ; on veut leur vendre des peaux de tigre. Puis, l'après-midi, les épiciers dorment sur leurs paniers de fruits secs, les merciers sont écrasés de sommeil sur une pièce de soie. La ville s'anime quand arrivent les Kirghizes, sur leurs petits chevaux ardents, venant des steppes arides. Ils ont la tête en boule des Mongols, la face cuivrée, les yeux perçants et bridés, on croirait des guerriers d'Attila ; les femmes portent des bottes et des pantalons en soie chatoyante, des bijoux et fument la pipe.

¹⁶ Joseph KESSEL, *Les cavaliers*, Paris, Gallimard, 1982.

Les voyageurs reprennent le Transcaspien vers l'est, à travers la steppe. Au terminus, Andijan, en Ouzbékistan, ils prennent un tarantass pour la cinquantaine de kilomètres qui restent jusqu'à Och, au fond du Turkestan russe, près du trône de Salomon. Le 11 octobre, au petit matin, la caravane quitte la ville pour la vallée de Goultcha, la montée du pas du Terek, à 3 710 mètres ; l'ascension est difficile, la neige atteint les chevilles, le brouillard enveloppe la montagne. Après cet itinéraire éprouvant, le groupe arrive à Irkechtam, citadelle blanche dans laquelle se trouve la dernière garnison de cosaques. Il s'engage ensuite, 17 octobre, en direction des montagnes chinoises, vers Oulong-Tchat, village de 80 yourtes. Un cavalier sur un cheval blanc y chasse, faucon au poing. Nos voyageurs arrivent enfin à Kachgar, une vraie ville chinoise avec ses pagodes, et frappent à la porte du consul russe qui les héberge pendant huit jours. Ils rencontrent un prêtre qui a connu M^{sr} Dupanloup et a vu le pape. Le consul leur explique sa méthode pour coloniser cette région d'Asie, consistant à se servir des marchands russes qu'il protège. Les voyageurs rencontrent un derviche quémendant avec sa sébile, qui hurle et saute, poursuivi par les rires des enfants ; il circule librement, mais porte au cou la cangue des condamnés et des chaînes aux bras et jambes, la rue étant sa prison. Plusieurs repas somptueux ont lieu en l'honneur des Français chez le gouverneur, avec potage aux nids d'hirondelles, ailerons de requin, moelle de jeunes bambous, queues d'écrevisses frites. Quand ils en repartent, il leur faut trouver quelqu'un qui, avec les sabots du cheval, parvienne à casser la glace du lac pour que le bateau puisse traverser.

Rentré en France, fin octobre 1899, après ce périple de trois mois, Marin écrit trois ans après à ses parents, le 31 mai 1901, qu'il a besoin de voyages après ses deux années de travail. Il part alors pour la Sibérie, la Mongolie, la Transbaïkalie, la Mandchourie, la Sibérie, la Chine, la Corée. Avec Ducrocq, mais aussi Paul Collenot et Marcel Cécile, ils quittent leur terre natale le 3 juillet pour six mois. Arrivés à Moscou en train, ils sont obligés d'attendre que la douane traite le cas de leurs armes de chasse et vont admirer l'orographie et l'hydrographie de la ville depuis le mont des Moineaux, visitent le Kremlin et admirent, au fond de l'église, un rang de cercueils en argent où sous des housses de velours reposent les empereurs. Ils observent le type physique des habitants :

Avec les culottes collantes des officiers, la taille de l'homme paraît plutôt grande et osseuse. Moscou est la région des grands Russes. La femme est nerveuse et maigre ou bien courte et

développée en largeur, comme bassin, poitrine et cou. L'abondance des seins est frappante dès le jeune âge¹⁷.

Après huit jours à Moscou, ils prennent le train pour rejoindre Irkoutsk. Au milieu du trajet, la traversée de l'Oural lui fait découvrir des forêts de bouleaux avant de découvrir, à Oufa et dans les stations suivantes, les premiers Bachkirs et Tatars, dont beaucoup vont « mal vêtus, pieds nus, le teint pâle ». En conversant avec d'autres voyageurs, il apprend que, l'année précédente, les ouvriers de certaines usines de l'Oural-Volga se sont mis en grève et ont cassé les machines pour obtenir la journée de huit heures sans que le gouvernement réprime le mouvement ; il se dit que ces évolutions auront un jour des conséquences en Europe.

Arrivé à Omsk, le groupe contemple les isbas, en bois de sapin, couvertes de chaume. La ville est le siège de l'armée qui tient en respect les Kirghizes. Après la taïga, vient la glace, fréquentée par des loups affamés. Il aperçoit ensuite un train de prisonniers, fers aux pieds et à la ceinture. Le 31 juillet, ils traversent l'Ienisseï, sur un pont métallique de 870 mètres de long. Puis c'est Tcheremkhovo, grande ville aux toits faits de planches, avec des machines extrayant le charbon et des moujiks conduisant des charrues en blouse rouge.

À Irkoutsk, petite ville fraîche et blanche dans une plaine inondée, ils doivent passer la nuit dans le train à cause des inondations qui empêchent de rejoindre les hôtels. Désirant se rendre en Mongolie, le petit groupe d'amis doit attendre plusieurs jours, car des orages violents ont noyé les gués des rivières qu'ils devaient traverser. Ils rendent visite au vice-gouverneur qui connaît bien la France, ayant une sœur supérieure d'un couvent en Lorraine et une autre mariée à un officier de cavalerie ; ce dernier leur prétend que l'exposition universelle de 1900 a été un échec et critique la loi de 1901 sur les associations, ce qui ne peut que conforter Marin dans ses thèses. Ils visitent ensuite la prison où le silence règne et, le soir, on leur joue *La Marseillaise* à l'hôtel Rossi. Marin considère que les Sibériens, n'ayant pas connu le servage, ont l'esprit plus libre et plus entreprenant ; il note que les étudiants réclament les droits de l'homme et les droits universitaires.

Dimanche 5 août, les amis se retrouvent pour une excursion au lac Baïkal, plus vaste que la Belgique. Vaches et chevaux paissent sur les îles ; les moujiks, vêtus de rouge, fauchent le foin, d'autres tendent leurs nasses pour attraper des poissons. Bouleaux, peupliers, pins et mélèzes occupent l'horizon. C'est ensuite le départ pour la Mongolie dans des tarantass, grâce

¹⁷ AD MM. ASOM Cote 14659. Guimet, carton 2. Bibli AN, Cote In-8°, 31 568. *Voyage de 1901 en Russie, Sibérie, Mongolie, Mandchourie, Chine, Corée*, Paris, Imprimerie Jouve, 1976. Livre conçu et réalisé par Mme Louis Marin avec les notes, au jour le jour, prises par Louis Marin au cours du voyage et des publications de Georges Ducrocq à leur retour), 196 p.

à l'amabilité du vice-gouverneur d'Irkoutsk qui a prévenu les relais de poste. Partout, trônent des portraits de l'empereur et de l'impératrice. La ville de Tounka les accueille ensuite avec des Bouriates, curieux de découvrir des étrangers. En traversant le bac de l'Irkout, les voyageurs aperçoivent un monastère et sont reçus par trois lamas qui les introduisent dans un temple. À l'intérieur, ils admirent les bouddhas, les chasse-esprits, moulins à prières et autres gongs et clochettes. Dehors, ils découvrent une cour entourée des habitations des moines.

Pour pénétrer en Mongolie, des caravaniers à cheval sur des selles mongoles en bois vont les conduire. Les paysans sont encore nomades, vivant du produit de leur élevage dans les vastes pâturages qui nourrissent chevaux, yacks, ânes, chameaux, mais aussi moutons et chèvres, ramenés le soir à proximité des yourtes pour la traite des femelles ; le lait de jument, battu et fermenté, donne le koumis, qui est la boisson nationale, dont chaque Mongol boit plusieurs litres par jour. Quatre heures après la frontière, ils découvrent le Mounkou-Sardik dont Marin et Ducrocq font l'ascension, avec leur guide, laissant les deux autres amis découragés. De là-haut, ils contemplent l'immensité de la steppe avec ses lacs.

Le 14 août, ils se mettent en marche vers le monastère de Khövsgöl, pendant que leur vieux Bouriate psalmodie de longues prières. Une grande fête a lieu et les cavaliers en costumes éclatants accourent de tous côtés ; les chefs de tente arrivent avec leurs épouses chargées de bijoux ; les jeunes femmes sont bien en selle, avec leur nourrisson serré par une courroie autour de leurs reins ou posé sur l'arçon dans un petit berceau. Les Mongols, au visage carré, aux pommettes saillantes, au timbre coloré, sont pacifiques. Le grand lama enfin, vieillard vêtu d'or, monté sur un cheval paisible, arrive, salué par une salve de gongs. Il les emmène visiter le centre du monastère et leur offre du thé et du tabac. La fête commence au lever du soleil par la conjuration du mauvais esprit. Les lamas, les danseurs sacrés, les prêtres et la foule vont d'abord brûler dans la plaine un gâteau de cire et de beurre. Puis viennent les danses qui s'exécutent au son de gongs et de longues trompettes, sur un rythme monotone. Le cortège se dirige vers la plaine avec, en tête, quatre jeunes déguisés en squelettes, puis les porteurs d'étendards et de parasols. Enfin, les moines, en robe rouge ou vieil or, selon leurs grades, chantent des psaumes. La foule, recueillie, murmure des prières. Soudain, le grand lama jette dans le brasier un véritable château de beurre ; la foule jette un cri et s'enfuit à la débandade ; le démon est conjuré. Le char de Bouddha, traîné par un cheval blanc, est promené en grande pompe.

Le retour se passe sans difficulté et, sur le chemin, les explorateurs veulent chasser l'ours. Deux heures auparavant, pour l'attirer, un morceau de vache morte a été déposé. Les troncs de trois arbres ont été reliés entre eux par des poutres en bois assez fortes, attachées par

des fils de fer : c'est un réduit dans lequel ils seront à l'abri de l'ours. Au bout de quelques heures, brusquement surgit l'ours, qui se dirige vers l'appât qu'au dernier moment il évite en fuyant, ayant senti l'odeur de l'homme, mais heureusement ils peuvent rapporter la peau d'un ours qui avait été tué la veille.

Quelques jours après, les quatre explorateurs constatent avec désolation les premiers travaux du chemin de fer contournant le lac qui détruisent le paysage. Pour gagner Missovaïa, ils montent dans un *ferry-boat* qui traverse le lac déchaîné. De retour à Irkoutsk, ils revoient le vice-gouverneur qui leur annonce que le tsar va se rendre aux grandes manœuvres en France. Le 28 août, de bon matin, ils quittent la gare d'Irkoutsk pour Stretensk d'où ils prennent le bateau sur la Chilka. Ils y rencontrent diverses nationalités, « Russes, Arméniens, Mandchous, Japonais, Juifs, Allemands, Grecs », partis faire fortune au loin comme un jeune ménage sibérien voulant s'installer à Vladivostok.

Dans les conversations, on leur explique que les cosaques forment une sorte de caste ayant accaparé les bonnes terres, un État dans l'État ; l'irritation contre eux est générale dans toute la Chine, mais le gouvernement compte sur eux pour tenir face aux paysans russes, mécontents de payer les taxes.

Le mécontentement est considérable et présage un mouvement révolutionnaire. L'agriculteur ne connaît pas la culture intensive ; or, depuis qu'on a procédé au partage des terres, les paysans ont eu des enfants. Les terres ne sont donc plus suffisantes à leurs propriétaires. Pour toute réponse à leurs réclamations, on leur dit : « Allez en Sibérie », leur laissant miroiter le pays. Mais l'hiver y est très dur, très long et la question agraire est par conséquent à résoudre.

Le gouvernement craint les grèves d'ouvriers et a accordé des avantages aux étudiants pour les apaiser ; il essaie aussi de s'en sortir en lançant des loteries.

Le petit groupe reprend la navigation, de Khabarovsk à Nikolaïevsk, et s'arrête à Troitskoïe pour y visiter une pêcherie de saumons dans laquelle s'affairent des Russes et des Goldes. Les barques de ces derniers vont et viennent, le mari tenant le gouvernail, la femme ramant, figure ronde avec un petit pendentif à la cloison du nez. Bouffis de graisse, on les reconnaît à la curiosité de leur regard perdu dans un large visage, aux pommettes saillantes, les os de la mâchoire proéminents. Ils semblent taillés à coups de hache et portent de grands vêtements rouges en peau de saumon, bordés de bleu ou, inversement, bleus bordés de rouge. Leurs pantalons sont brodés, avec boutons de nacre et coquillages ; à la ceinture pend un couteau à gaine et à breloques, avec une pipe chinoise. Ils ont des jambières et des cuissards serrés aux chevilles, mais vont souvent pieds nus. La plupart ont une natte, le tour de la tête étant rasé tandis que les femmes se font le plus souvent deux tresses enroulées à l'autrichienne.

Comme boucles d'oreilles, des anneaux assez gros et au nez un petit anneau avec un ornement. Leurs yourtes cylindriques, à calottes hémisphériques, s'élèvent, l'été, le long du rivage.

Vers Sofisk, le fleuve devient immense et débouche sur le lac Kizi, près d'un cirque de montagnes. Le groupe rencontre des Ghiliaks qui croient en un dieu unique. Très différents des peuplades sibériennes, ils ressemblent aux indiens d'Amérique du Nord. Leurs maisons, généralement regroupées par huit, sont construites sur pilotis et faites de troncs de bouleau pour se prémunir des inondations du fleuve ; en guise de fenêtres, ils tendent des peaux de poisson. Ils ont deux maisons, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver. La maison d'hiver est en pisé, à demi enterrée. Un vieillard leur offre d'entrer dans sa cahute, d'où se dégage une odeur de saumure et d'huile rance. Marin achète, pour son musée personnel, le tablier d'une femme ghiliak dont chaque médaille rappelle un événement familial, véritable archive ancestrale. Le village possède des cages en bois qui renferment des ours, engraisés pour la fête nationale où on en immole un, chaque année, au dieu de la taïga. Le mariage se fait par achat : une belle Ghiliak vaut une douzaine de chiens, une demi-douzaine de zibelines et plusieurs litres de vodka. Marin oppose les Tougouses aux Ghiliaks, les peuples chasseurs aux peuples pêcheurs. Il constate que les Russes aiment laisser s'enivrer dans l'alcool. Le sort des Yakoutes, indigènes du nord-est de la Sibérie, « est moins grave moralement, car ces peuples mangent jusqu'à vingt livres de graisse à la fois, de baleine essentiellement, et, pendant deux jours, digèrent en dormant ».

Quand le bateau repart, le 18 septembre, le brouillard s'est dissipé sur le fleuve et une belle matinée s'annonce. On aperçoit un petit village à isbas dont quelques-unes sur pilotis. Les séchoirs y sont perfectionnés, à étages, couverts, remplis de tranches rouges. Des jardins réapparaissent avec des choux, des pommes de terre, des grands champs de sarrasin rose, des tas de bois. Quelle opulence ! À gauche les bouches de l'Amgoun drainent toute une savane moitié en taillis et en taïga. Une légende veut qu'un homme y soit devenu fou pour s'y être égaré pendant trois jours.

Le 18 septembre, les voyageurs débarquent à Nikolaïevsk-sur-l'Amour.

La ville montre sa silhouette pittoresque, avec sa grande artère parallèle au fleuve et une succession de six rues dans la même direction, toutes avec des trottoirs en bois. Les voyageurs passent devant une église, une trésorerie en pierre, une banque russo-chinoise, un pharmacien, un petit hôpital, un hôtel, la poste, le télégraphe, un magasin ; tout est vite parcouru.

La ville reste quatre mois de l'année bloquée par la neige, sans communication aucune avec le reste du monde. Les vivres mêmes font parfois défaut, mais, dès que le fleuve Amour est pris par les glaces, on peut circuler tout l'hiver en traîneaux à chiens. La seule animation de la station est le passage des convois de forçats qui sont transférés sur l'île de Sakhaline, chaînes aux pieds ; beaucoup de femmes en font partie, la plupart condamnées pour avoir assassiné leur mari, car mariées trop jeunes et battues. Il apprend aussi l'existence d'une léproserie, car, chez

les Yakoutes, la lèpre est fréquente. « Dans les rues, l'élément chinois est très actif ; très nombreux sont les *boys*, faciles à dresser, mais entêtés, qui servent de domestiques. » Ils chassent le phoque sur le fleuve et rencontrent le propriétaire d'une mine d'or, Stéparef, qui exploite des centaines d'ouvriers dans des conditions très dures, ne bénéficient que de deux jours de congés par mois, qu'ils vont passer à Nikolaïevsk où ils dépensent leur gain en s'enivrant.

Avant l'arrivée des chercheurs d'or, c'est le peuple toungouse qui régnait en maître.

Il couche sous sa tente, faite de petites perches unies par le haut. L'homme est remarquable par la vivacité de ses yeux noirs, de ses gestes, de la souplesse de sa pose. Il porte culottes serrées et hautes bottes. Entouré de ses chiens, il raccommode un arc, la pipe aux lèvres, à la chinoise. Très expressive, sa figure se plisse et sourit aux étrangers. Que d'amabilité, de gentillesse, de bon accueil, de sympathie même ! Il leur raconte qu'avec un mauvais fusil, il lui faut nourrir une femme et six enfants.

Marin, toujours passionné par « l'intérêt du contraste que présentent les races », remarque que les enfants sont gais et fins à la différence des Yakoutes, aux mâchoires lourdes, qui pleurent quand on les approche.

Laisant Prokovka, les voyageurs naviguent sur l'Amour. Le bateau évite les dangers signalés par des fanaux rouges pendant que le sondeur, penché en avant sur sa perche, guide le pilote. « Les seuls êtres vivants aperçus descendent en radeau le fil du fleuve et se laissent emporter par le courant sur un plancher où ils ont installé leurs chevaux, leurs voitures et leur famille. » Quand le bateau s'arrête sur le rivage, deux fois par jour, des petites filles viennent vendre aux passagers des pots de crème, du lait, des concombres, des œufs frais, du beurre, du fromage. À Blagovechtchensk, ils descendent à l'hôtel tenu par Mangini qui fait la renommée de la cuisine française. Malheureusement, la ville périclité depuis la baisse du rendement de la mine d'or.

Le 24 septembre, ils rejoignent ensuite Khabarovsk, la grande ville de la Sibérie orientale. Ils sont reçus par le gouverneur Grodekov qui bénéficie des services d'interprétation d'un officier de la garde. Une soirée a lieu chez le secrétaire du ministre de la Guerre, Babikov, qui leur offre, le lendemain, une chasse à la gazelle où ils trouvent des traces d'ours et de tigre. Ils visitent aussi une pêcherie de saumons et remarquent un campement de tziganes dont la saleté les surprend. Marin retient des conversations avec les officiels que, grâce à l'alliance franco-russe, la Russie ne craint plus l'Allemagne et veut maintenant contrôler Port-Arthur et le chemin de fer mandchou. Ils cherchent à acheter des vêtements exotiques et pour cela doivent donner à boire aux Goldes « qui ne travaillent que pressés par le besoin ». « Figure carrée,

aplatie, tête énorme, jambes torses et courtes, ils sont d'un grand intérêt anthropologique ». Ils visitent le musée et découvrent une entreprise allemande florissante, Küntz et Abetz :

Tout y marche militairement. Voilà bien le caractère des Allemands introduisant partout et en tout la force militaire. Esprit de conquête, d'une part, esprit de discipline, d'autre part, leur activité voulant tout dominer, tout accaparer. Quelle différence avec les maisons françaises.

Puis, par un long périple, les explorateurs gagnent Vladivostok où ils séjourneront huit jours. Les maisons sont en pierre ou en briques avec des magasins bien achalandés. Certaines rues sont pavées et ont des trottoirs encombrés d'échafaudages, car la ville s'agrandit. Le général gouverneur Tchitchagov les reçoit. Il leur raconte son admiration pour Napoléon, mais est critique envers le général Boulanger, qui aurait manqué d'énergie. Il leur propose sa loge pour le cirque avec des chevaux et de jolies danseuses et, le lendemain, une chasse dans les îles de l'Oussouri. Il les emmène assister au théâtre à *Madame sans-gêne*, comédie historique en trois actes de Victorien Sardou et Émile Moreau. L'amiral Huidorff leur fait visiter le croiseur *La Russia* et le cuirassé *Petropavlovsk*. Tous les matelots parlent français. L'escadre, magnifique, se compose d'une douzaine de cuirassés et de croiseurs, dix canonnières et torpilleurs. Elle doit partir quinze jours plus tard pour Port-Arthur (devenu Lüshun, ville chinoise). Tous considèrent le Japon comme un rival redoutable. Dans la rue, beaucoup de Coréens exercent différents métiers. Le général gouverneur se félicite du travail des Chinois et de leur reconnaissance. Enfin, ils quittent Vladivostok pour la Mandchourie, « de race tOUNGOUSE », par le nouveau Transsibérien ; celui-ci n'a pas encore ouvert, mais, par autorisation spéciale, ils voyagent sur une plate-forme de wagon de ballast. Dans cette région, les voyageurs chassent le tigre.

La Mandchourie n'est pas russe encore ; cependant, tout le long de la ligne, des postes de cosaques défendent les rails et les poteaux télégraphiques. Les Mandchous s'accoutument aux casquettes russes ; ils viennent en foule travailler au chemin de fer et trafiquent avec leurs vainqueurs qui, l'an dernier, les fusillaient. Ils laissent accomplir aux Russes leur conquête militaire, cherchant tout doucement à en triompher économiquement et à devenir les maîtres du pays, trop malins pour se laisser longtemps exploiter. Ils apprennent le russe et ce sont eux qui servent de contremaîtres et d'entrepreneurs dans la construction des ponts.

Les voyageurs rendent visite à un fameux mandarin, Fou Ton Kong. Pour les recevoir, les volets d'une porte spéciale sont ouverts. « Plus intelligent que novateur », le haut fonctionnaire chinois est très cordial. « Moustache rare, il marche solennellement en se dandinant. » Le dîner est servi dans de ravissantes soucoupes de porcelaine. Au menu s'alignent des mets recherchés, vers de mer, larves de vers à soie, nids d'hirondelles, tige de bambou, etc., avec une musique chinoise qui joue des airs de cérémonie religieuse. Le lendemain, ce sont les Français qui le reçoivent. Un véritable cortège va par les rues, lanternes en tête, énormes et

peintes, en papier tendu sur de fines lamelles de bois, suspendues à un joli trépied, par lequel on les porte. Le mandarin est en palanquin, escorté de soldats à cheval. Le troisième jour, les explorateurs vont visiter le cimetière mandchou, situé au-delà des remparts près de l'étang où se passent les exécutions. Puis ils visitent la mosquée, qui ressemble à une pagode avec dragons et couleuvres sans minaret.

Le soir, ils sont invités à dîner chez le juge. Quand ils arrivent, le tribunal siège et ils assistent au jugement. Les prévenus et les témoins sont à genoux devant le juge. Un homme est accusé d'avoir volé une pipe en argent. Il est condamné à quarante coups de baguettes et à six mois de prison. L'application de la peine est immédiate, sur le dos du coupable, attaché par des liens à un tabouret.

L'heure du départ a sonné. Un officier russe les amène à la gare. Après un trajet chaotique, ils arrivent à Moukden (aujourd'hui Shenyang), ville sainte de la dynastie mandchoue, protégée par ses remparts et construite en pierre à la différence des maisons traditionnelles en bois. La ville résonne encore du sac des Boxers en 1900, deux cents chrétiens y ayant été brûlés vifs dans la cathédrale et le vicaire apostolique décapité.

Le 6 novembre enfin, ils arrivent à la frontière chinoise et aperçoivent la grande muraille de Chine. Ils visitent Pékin, qui leur paraît étrange et mystérieuse avec son infinité de toits en accent circonflexe, « mélange inouï de formes et de couleurs ». Ils entrent dans la capitale à la nuit tombante : les gens sont sur le pas des portes, les femmes paraissent accortes et gaies et trottent sur leurs petits pieds mutilés, « vieille coutume barbare à laquelle les Chinois sont attachés ». Les plus d'un million d'habitants se répartissent en plusieurs villes : ville chinoise des marchands et des revendeurs, ville tartare, jadis occupée par les conquérants mandchous, et, au cœur, la cité interdite, avec le quartier des fonctionnaires et des mandarins. Chacune de ces villes est enveloppée de remparts. Ils y assistent au sacre du nouvel évêque de Moukden.

C'est au centre de la cité interdite que se trouve le palais de l'empereur. Impossible de dire combien de portes de pavillons il faut franchir pour arriver aux trois portes peintes en vermillon qui ferment le sanctuaire. Le palais, mis à sac en 1860, avait été de nouveau pillé en 1900, un an avant leur arrivée. Il est toujours fermé aux étrangers, mais les jardins sont accessibles au public. Des soldats armés circulent encore par crainte d'incidents. Les explorateurs aperçoivent au loin le mur des légations, que les Boxers assiégeaient un an auparavant. Chaque pays y construit des casernes neuves. La légation de France est l'une des seules qui ne soit pas encore rebâtie « parce qu'on attend de Paris le plan approuvé par des

bureaucrates qui n'ont jamais vu Pékin ». Ils observent avec patience le minutieux travail des soieries et des porcelaines.

En observant les Chinois, Louis Marin s'exclame : « Comment voulez-vous lutter avec de pareils concurrents ? Nous avons beaucoup d'inventions à apprendre aux Chinois, nous leur apportons nos machines, mais, pour le labeur, ils sont nos maîtres. » Après avoir visité le temple du Ciel, le temple de l'Agriculture, le temple de Confucius et le temple des Mille Lamas, ils sont reçus par l'ambassadeur de France, Paul Beau, en poste de 1901 à 1902. Ils y font la connaissance de M^{gr} Alphonse Favier, qui avait été assiégé, avec 4 800 chrétiens, pendant la révolte des Boxers, du 13 juin au 16 août 1900, défendus seulement par 30 marsouins et 18 matelots italiens.

Des événements tragiques de l'an dernier, personne ne semble plus se souvenir. Quelques fourmis ont disparu dans la fourmilière, car un pays où les hommes foisonnent supporte facilement les saignées. Que nous soyons aimés, c'est autre chose. Il faut dire, cependant, que les Européens les plus exécrés sont les Allemands.

À Tianjin, où ils se rendent pour partir en Corée, ils achètent des objets issus du pillage de Pékin qu'ils envoient à Faulx. La ville chinoise, située hors des remparts, est un amas inextricable de ruelles et de masures basses, aux toits en torchis et en tuiles rougeâtres : c'est la cité des marchands et des revendeurs. Le milieu de la chaussée n'est qu'une mare de boue. Ils en profitent pour rendre visite au corps expéditionnaire du colonel Jean-Baptiste Marchand.

Arrivés en Corée, ils sont surpris par le contraste avec la Mandchourie. D'un côté, les grandes voies fluviales navigables drainant toute la région, de l'autre, des torrents impétueux, les champs cultivés d'auparavant et maintenant des forêts, avec une production limitée aux besoins d'une population sobre. Dans ce nouveau pays, les animaux sauvages sont nombreux : tigres, ours, loups, sangliers, cerfs, renards. Les femmes sont élancées, la taille assez ferme pour porter de lourds fardeaux. Les enfants sont en courte veste de soie multicolore, écarlate. Les jeunes gens, imberbes, la figure ronde avec de grands yeux, ont l'air doux et gais. Ils portent sur la tête un bandeau de couleur, indiquant qu'ils ne sont pas mariés, ce qui leur donne une allure féminine. Les hommes portent aussi des cheveux longs, relevés en chignon et maintiennent l'extrémité du toupet par un bout de corail rouge. On porte un chapeau selon sa fortune et son rang. Quand on n'en porte pas, c'est qu'on est *coolie* ou en deuil. Les adolescents le portent en jaune clair, les hommes en noir, les lettrés le remplacent par un diadème de crin. Pour se préserver de la boue, tous portent de hautes semelles et des patins de bois qui les obligent à marcher d'un pas de procession. Les cérémonies de mariage les plus frappantes consistent en de longs cortèges : les demoiselles d'honneur ouvrent la marche dans leur robe de

soie neuve, puis les servantes portent les cadeaux, les enfants tiennent des canards en bois peint, symbole de la fidélité conjugale. Le marié avance sur son cheval, puis apparaît l'épousée, au visage tatoué, épilé, fardé, les oreilles et le nez bouchés avec de la cire. Les voyageurs assistent aussi à des enterrements. Les funérailles, tapageuses, théâtrales, se font la nuit. Le deuil est sévère : les parents doivent non seulement le porter dans leurs vêtements, mais ils sont voués au silence et, pour qu'on le respecte, ils tiennent, en marchant, deux baguettes réunies par une bande de tissu qu'ils tendent devant leur bouche.

Séoul est un grand village aux toits de chaume, que les voyageurs vont habiter quinze jours. Les rues font des détours capricieux, mais quelques larges chaussées traversent la ville de part en part. Chaque famille a son enclos qui la sépare de ses voisins et une cour dont ne sauraient se passer les femmes confinées à l'intérieur de leur foyer. La maison coréenne est simple, avec quatre murs de trois ou quatre mètres de hauteur, sans cave ni grenier. La maçonnerie est curieuse avec en partie basse de grosses pierres retenues par des ficelles, en haut, le torchis troué de fenêtres vitrées en papier ; chez les riches, l'intérieur est tapissé de papier huilé. Il n'y a pas de meubles, car on s'accroupit au lieu de s'asseoir. Pour dormir, on s'étend sur le sol sans autre appui qu'un carré de bois servant d'oreiller. Chaque quartier a sa spécialité : la rue des Chaudronniers, la rue des Savetiers, le Marché aux soies, les Parcheminiers.

Les amis sont reçus par une haute personnalité de Séoul, de la vieille race des Ming, fier de les recevoir dans sa maison officielle en pierre, dont les portes et fenêtres sont en verre. Il leur offre le thé dans un service en argent qui vient de Londres, en fumant des cigares dans une bergère. Puis, aussitôt le départ des visiteurs, il rejoint sa demeure traditionnelle. Les explorateurs visitent ensuite le nouveau palais de l'empereur, au centre de la ville, dans le quartier des légations. Depuis le meurtre de l'impératrice par les Japonais, l'empereur a quitté le vieux palais qu'il habitait au pied du Bugaksan. Tous les soirs, il entre dans son nouveau palais, porté sur un pavois par dix domestiques, car c'est la nuit qu'il donne audience à ses ministres. C'est une Alsacienne qui est chargée de la direction des cuisines, préposée surtout à la sécurité des mets. L'ancien domaine de l'empereur reste propriété impériale, mais les jardins et les pavillons ne sont plus entretenus et le temps achève de les détruire. Les voyageurs parcourent avec émotion ces maisons de bambou et de papier qui formaient les appartements de l'empereur, tapissés de parchemin jaune, fermés par des portes à coulisse. Avant de partir, les voyageurs rendent visite à l'école française et à l'évêque.

Louis Marin observe tout dans le détail et s'arrête même sur la physionomie des individus pour en tirer des conséquences morales. Dans l'ensemble, ses observations et ses descriptions restent assez naïves. Il fait de nombreuses photographies et en achète sur place. Il rapporte aussi de nombreux objets, dont certains son maintenant au Musée des arts premiers, comme une robe de mariée ghiliak en peau de saumon ou un gratte-dos chinois en bois, qui donnait des airs de cabinet de curiosités à son appartement du boulevard Saint-Michel.

À son retour, Marin se plonge dans des lectures sur les pays visités pour confronter avec d'autres ses impressions personnelles et continue à rencontrer des nationaux de ces pays. Il donne de nombreuses conférences comme, en mars 1902, à la Société de géographie commerciale sur l'état du développement des chemins de fer en Extrême-Orient ou, en juin, à la Société d'ethnographie, sur les Ghiliaks, ces indigènes du fleuve Amour. Dès 1900, deux à trois fois par an au moins, il donne des conférences sur la Mandchourie ou la Corée, en 1904, sur l'alliance franco-russe et, en 1908, sur le rôle du Japon en Extrême-Orient¹⁸, à Paris, mais aussi à Nancy, Lille, Tourcoing et même sur d'autres pays qu'il avait visités comme, en 1909, sur l'Espagne celtique. Wendel, par exemple, fut surpris en 1920 que, dans une soirée, la duchesse d'Uzès, d'origine slave, souhaite parler de la Russie à Marin¹⁹. En 1927, alors qu'il est ministre des Pensions de Poincaré, il rappelle ses voyages, les thèses de l'ethnologue et de l'homme politique se rejoignant. Le cardinal Alfred Baudrillart²⁰ approuve son discours, « très chrétien et très patriotique », où il expose « avec les plus grands éloges le rôle de notre Comité de Propagande et des Amitiés françaises pendant la guerre et depuis²¹. »

Toute cette connaissance accumulée et cette passion pour les civilisations exotiques devaient conduire le jeune Marin à embrasser une carrière universitaire dans l'ethnologie. Elles ne seraient pas sans importance dans la conduite ultérieure de son activité politique, en en faisant un homme beaucoup plus cultivé et ouvert à l'étranger que le reste de la classe politique.

¹⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/7. BnF Richelieu SG MS 5324-5329 : voir aussi discours sur la Mandchourie retracé par Frédéric Lemoine.

¹⁹ Journal de François de Wendel, 9 juillet 1920.

²⁰ Alfred BAUDRILLART (1859-1942), normalien et agrégé d'histoire, recteur de l'institut catholique de Paris, membre de l'Académie française, soutiendra le régime de Pétain. Ses notes ont été publiées dans *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart*, Paris, Éditions Paul-Christophe (neuf tomes). 1914-1918, 1919-1921, 1922-1925, 1925-1928, 1928-1932, 1932-1935, 1939-1941, 1941-1942. Cerf, 1994.

²¹ Discours au déjeuner de la Société de géographie commerciale, le 10 mars 1927. Alfred BAUDRILLART, *Carnets ...*, *op. cit.*, t. 4, p. 618.

Chapitre III : Une carrière universitaire qui s'annonce prometteuse

Parallèlement à ses études de droit, sciences politiques, histoire et lettres, Louis Marin se passionna pour l'ethnologie dont il embrassa la carrière comme enseignant, y déployant de nouvelles théories classificatrices et démontrant par là l'inanité des thèses racistes. C'était une discipline relativement nouvelle qui restait à organiser et développer. L'enseignement allait l'amener aussi à rencontrer une jeune étudiante, doctorante en égyptologie, qui jouerait un grand rôle dans sa vie.

L'activité du professeur Marin

Passionné par les civilisations étrangères, le jeune Marin se lance dans l'ethnographie ou l'ethnologie et l'anthropologie, disciplines encore balbutiantes en son temps, les premières consistant à étudier les sociétés, la seconde à travailler sur l'homme à partir de ces données ethnographiques, dont les définitions n'étaient pas encore stabilisées. Au vu de ses écrits, selon les canons d'aujourd'hui, nous dirions qu'il était davantage ethnologue et même ethnographe, ce deuxième terme insistant sur l'observation, qu'anthropologue. Élève, en 1889, de l'École d'anthropologie¹, fondée en 1875 par Paul Broca (1824-1880), sénateur, chirurgien et professeur de médecine², installée dans l'ancien couvent des Cordeliers, au 15 de la rue de l'École-de-Médecine, il en devient le directeur en 1920 et fêta son cinquantième anniversaire en 1926 sous la présidence d'Édouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, et de Jacques Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur (1869-1937). Il aimait à évoquer les crânes et les squelettes qui garnissaient les couloirs, la salle de cours tapissée de panoplies exotiques, mais aussi l'escalier vertigineux qui y conduisait et qui permettait de voir par une ogive la maison où Marat avait été tué par Charlotte Corday. Il en est encore président dans les années cinquante avec son ancien collaborateur Maurice Bassot comme trésorier³ et Théodore Simon comme vice-président.

Détail fameux, lorsqu'on réalisa les travaux de construction de la gare de Sceaux, aujourd'hui RER Luxembourg, on découvrit le squelette d'un chef gaulois. L'ingénieur chargé

¹ « Une société savante désuète qui cherchait à conserver les liens entre anthropologie physique et sociale » d'après Florence WEBER, qui ne rattache l'école qu'à Georges Montandon, ne mentionnant pas une seule fois Marin. *Brève histoire de l'anthropologie*, Paris, Flammarion, 2015, p. 231.

² Louis MARIN, « Organisation du savoir en France », Extrait de la *Revue anthropologique*, Librairie Jouve, 1956. Publié par Fernande Marin.

³ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

des travaux, connaissant la passion de notre Lorrain pour l'anthropologie, lui offrit le crâne exhumé. Marin le garda toute sa vie sur son bureau, boulevard Saint-Michel, à quelques mètres de la découverte, non sans avoir vérifié, en le mesurant, qu'il correspondait à ses propres dimensions. L'objet cohabitait avec ses deux figures titulaires, la lorraine Jeanne d'Arc qui résista à l'ennemi du moment, et son saint patron, Louis IX, le roi soucieux de justice et désireux d'affermir la foi chrétienne du royaume. On y trouvait aussi une fresque du sculpteur Paul Roussel (1867-1928) qui représentait des soldats défendant la patrie française et un coq gaulois avec la mention « Je veille sur la Nation⁴ ». L'historien des idées Alain-Gérard Slama, dans son essai *La France de M. Pétain*, évoque aussi cette anecdote :

Louis Marin, maître de l'école anthropologique française de l'après-guerre et président de la Fédération républicaine, avait placé dans son bureau, entre les bustes de Jeanne d'Arc et de saint Louis, un crâne de Gaulois exhumé près de chez lui lors des fouilles de Cluny, au cœur du Quartier latin. Placé entre les effigies du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, ce crâne apparaissait ainsi comme un des trois éléments – la composante biologique – de la sainte Trinité de l'identité française⁵.

Les professeurs y enseignent des matières qui ne figuraient pas encore dans les programmes officiels, avec les premiers résultats de leurs recherches. On y trouvait des professeurs célèbres comme Alphonse Bertillon (1853-1914), le fondateur de la police technique et scientifique, Charles Letourneau (1831-1902), Abel Hovelacque (1843-1896). Marin y développe les enseignements, gratuits, en diversifiant les spécialités, économie politique, démographie, statistique⁶. Il enseigne également au Collège des sciences sociales⁷ et à l'École des sciences politiques⁸.

Il entre aussi, en 1893, à la Société d'ethnographie, en devient membre perpétuel en 1900 puis président en 1920. Cette société avait été fondée, en 1859, par le médecin Claude Bernard⁹ (1813-1878) qui lui avait donné comme devise « Corpore diversi, mente fratres » (divers par le corps, frères par l'esprit) et était « un relais potentiel entre les recherches

⁴ Fernande MARIN, *Louis Marin, ...*, op. cit., p. 140.

⁵ Alain-Gérard SLAMA, *La France de M. Pétain*, Paris, Perrin, 2005, p. 59-62.

⁶ Il y donne en particulier des cours sur la crise de la civilisation occidentale (1929), la crise des traductions (1950), la philosophie ethnique en Occident et au Japon.

⁷ Il y donne son premier cours, en 1895.

⁸ Il y enseigne jusqu'en 1935.

⁹ « Il fut pris aussi en amitié par le chef de clinique Louis Capitan (1854-1929), qui s'était passionné pour l'anthropologie et la préhistoire, étant lui-même l'élève de Claude Bernard, fondateur de la médecine expérimentale, professeur au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle, et de Gabriel de Mortillet (1821-1898), qui avait établi la première chronologie de la préhistoire. » Discours d'André François-Poncet sur Louis Marin à l'Académie dans sa séance du 3 février 1964. Voir aussi la proposition de loi de Louis Marin, organisant l'enseignement de la préhistoire dans les universités, 29 juin 1926, n° 3055, session ordinaire de 1928, p. 1372.

ethnographiques et les initiatives politiques du ministère des Colonies¹⁰ ». Elle se réunissait à l'École pratique des hautes études, le premier samedi de chaque mois. Marin y invite de nombreux conférenciers, souvent de l'étranger, comme, en 1930, la Britannique Annette Meakin (1867-1959), sur « la poésie et les races » ou, en 1931, l'émir Süreyya Bedir Khan, descendant de la dynastie des souverains de la principauté de Botan, au Kurdistan, né en 1888, ancien élève du lycée Galatasaray de Constantinople¹¹. Ce haut personnage, qui avait été persécuté par les autorités turques, avait publié un journal sur le Kurdistan, en kurde et en turc. En 1928, le docteur Georges Montandon (1879-1944¹²), de l'Institut français d'anthropologie, lui envoie une causerie sur les Kirghizes et Cosaques des environs d'Omsk. Il reçoit aussi une note sur la tradition de la vengeance par le sang dans le Monténégro et en Albanie du Nord de Divna Vekovitch¹³ (1886-1944), des lettres de Manuel Melitón Carvajal¹⁴ (1847-1935), de la Société géographique de Lima, de R. Sahni, président de la société paléontologique d'Inde, du député Romulus Seisanu¹⁵, qui rejoignit la Société d'ethnographie ; il demande au professeur russe Nicolas Roerich¹⁶ (1874-1947), qui venait de rentrer d'une expédition américaine en Asie centrale, d'autoriser son fils George (1902-1960), tibétologue résidant à Paris, à venir faire part de leurs observations scientifiques. Basile Nikitine (1885-1960) lui envoie aussi, en 1928, une étude sur la pomme de terre dans le folklore russe et une autre sur la mentalité afghane moderne, qui donne à réfléchir :

L'islam est un organisme supranational où tout se constitue en opposition avec ce qui est non musulman, avec la charia, ou loi canonique, qui date de 600 ans après la religion chrétienne et qui peut se comparer à la loi d'Israël. (...) Son influence s'étend sur toute la vie sociale afghane. (...) La femme afghane a secoué le joug musulman. Non seulement l'instruction lui est ouverte, mais elle réclame encore un rôle actif¹⁷.

Il en est encore président en 1953 avec sa fidèle Fernande Hartmann comme secrétaire générale et Louis Vigouroux comme trésorier.

¹⁰ Pierre SINGARAVELOU, *Professer l'Empire : les sciences coloniales en France sous la III^e République*, préface de Christophe Charle, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011, p. 142.

¹¹ AN 317AP/136.

¹² AN 317AP/138. Georges Montandon sera l'expert pour les visites raciales, pendant la guerre, du Commissariat général aux questions juives ; il sera exécuté par la Résistance. Philippe VALODE, *Shoah française : les responsables punis (Vallat, Darquier, Bousquet et tous les autres)*, Paris, Acropole, 2016, p. 46.

¹³ AN 317AP/139.

¹⁴ AN 317AP/138. Lettre de M. Melitón Carvajal à Marin du 14 avril 1933. Peut-être Manuel Melitón Carvajal (1847-1935), amiral et ministre de la Guerre, qui prit sa retraite en 1927, probablement en investissant des tâches intellectuelles.

¹⁵ AN 317AP/139.

¹⁶ AN 317AP/139. Lettre s.d. à en-tête « ministre des Pensions » de Marin à Nicolas Roerich [entre août 1926 et novembre 1928].

¹⁷ AN 317AP/138.

Il préside, de 1925 jusqu'à sa mort en 1960, la Société de géographie commerciale de Paris qui avait été fondée en 1873 et où il était entré en 1895¹⁸ ; étudiant, il participe à son déjeuner mensuel, le 10 de chaque mois. Placée sous le haut patronage du chef de l'État¹⁹, la société avait une mission scientifique, par exemple une mission paludéenne, l'étude d'une liaison économique entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire ou encore une mission en Égypte qui rencontre lord Horatio Herbert Kitchener, mais aussi de coopération, en créant des puits au Soudan, dont l'un porte le nom de Louis Marin. Elle prend ensuite l'appellation de Société de géographie commerciale et d'études coloniales. En 1924, le président Raymond Poincaré est présent pour son cinquantième anniversaire et, le 11 novembre 1934, Marin en fête le soixantième anniversaire en présence du président Albert Lebrun, membre-fondateur de la Société²⁰. En 1935, lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Colonies, Louis Rollin, un présent lui est offert pour ses dix ans de présidence, sous la forme d'un ouvrage intitulé *L'œuvre de Louis Marin à la Société de géographie commerciale*. On y trouve notamment publiées ses conférences sur la Grèce, la Turquie, la Russie, la Sibérie, la Mandchourie, la Corée, mais aussi l'Irlande. Il en est toujours président en 1953 avec au bureau, selon les années, Antoine de Périer, Georges Brissaud-Desmaillet, né en 1869, radical-socialiste, et René Jean, né en 1876, courtier en produits d'Extrême-Orient.

Marin devient aussi président, en 1930, de la Société de statistique qui avait été créée en 1860. Il y fait plusieurs communications pour expliquer l'intérêt de cette science nouvelle qui permettait d'objectiver l'étude des civilisations. Il s'agissait de dresser la liste des ressources en matériaux, main-d'œuvre, navires de commerce, mais aussi de recenser les Français. Il participe aux travaux du Collège des sciences sociales²¹, de la Société française de pédagogie, de la Société des amis du Muséum national d'histoire naturelle et de la Société pour l'étude des questions de l'enseignement supérieur, de l'Association française pour l'avancement des

¹⁸ Différente de la Société de géographie, fondée à Paris le 15 décembre 1821, la Société de géographie commerciale de Paris avait été cofondée par Charles Gauthiot, qui en avait été le premier secrétaire général. Elle avait été présidée ensuite par Louis Marin, à la suite de l'orientaliste Henri Cordier (1849-1925). Charles Halais et Alfred Martineau étaient membres de son conseil d'administration. « À Paris, la Société de géographie et la Société asiatique sont deux des principaux lieux de sociabilité et d'échanges des spécialistes de la colonisation. » Pierre SINGARAVELOU, *Professer..., op. cit.*, p. 144.

¹⁹ AN 317AP/151. Elle était placée sous la présidence de Charles Legrand, président de la Chambre de commerce, puis, à partir de 1913, de Georges Dubail, ancien ambassadeur en Chine. Il en était devenu vice-président en 1912. Lettre de Marin à René Coty du 20 mars 1954.

²⁰ AN 317AP/224. Discours s.d. de Marin en l'honneur de la visite du président Lebrun à la Société de géographie commerciale. Marin à Lebrun : « Vous êtes un ami de la société ; vous en faites partie depuis un quart de siècle déjà ; vous avez assisté souvent à nos réunions notamment quand vous étiez ministre des Colonies. »

²¹ AN 317AP/216 et 224. Y donnant par exemple une conférence le 1^{er} décembre 1937.

sciences. Enfin, il participe à la création de l'Académie des sciences coloniales, devenue des sciences d'outre-mer, étant élu membre titulaire de la 5^e section (enseignement, littérature, archéologie, beaux-arts) dès sa fondation, le 17 janvier 1923, par Gabriel Hanotaux et Albert Lebrun²². Il entre aussi au comité d'honneur de l'Institut colonial français en 1931²³.

Il prend la présidence, le 14 septembre 1920, de l'Institut international d'anthropologie qui vient d'être créé, ce qui l'amène à échanger une importante correspondance avec le monde entier. Nous trouvons notamment plusieurs lettres de juillet 1931 de l'épouse d'Alexandre Baschmakov, bibliothécaire de l'Institut de paléontologie humaine de Saint-Pétersbourg, adressées à Fernande Hartmann²⁴ à qui elle demande des préfaces de Marin à des ouvrages. De même, l'explorateur Roger Courteville (1897-1963), qui avait réalisé pour la première fois, dans les années 1920, la traversée de l'Amérique du Sud, décida d'y retourner au début des années 1930 et demanda à Marin si l'Institut international d'anthropologie pouvait accueillir toute la documentation qu'il rassemblerait sur ce voyage²⁵. Il échange aussi avec le professeur François Pospisil, directeur de la section ethnographique du musée régional de Moravie, en Tchécoslovaquie²⁶. Dans ce cadre, il fait des exposés à Amsterdam en 1927, à Coimbra et à Porto en 1930, à Paris en 1931, à Bruxelles en 1935, à Bucarest en 1937. Il participe enfin à la création, en 1936, de la Société des Océanistes avec le docteur Léon Sasportas. Marin est aussi professeur et membre du comité de direction du Collège libre des sciences sociales, qui avait été créé à la fin du XIX^e siècle, dans lequel enseigne aussi Marcel Mauss²⁷.

De 1895 à 1923, il donne des cours, notamment de morale appliquée, mais aussi de nombreuses autres matières²⁸, au 11, rue des Fossés-Saint-Jacques, où les instituteurs et les

²² AN 317AP/182. Il participe aux premières réunions de constitution puisqu'il reçoit une invitation, le 11 novembre 1922, signée Paul Bourdarie (secrétaire général), A. Lebrun et Ernest Roume (bureau provisoire).

²³ AN 317AP/152.

²⁴ AN 317AP/135.

²⁵ AN 317AP/136. Lettre de Roger Courteville à Marin du 11 juillet 1931.

²⁶ AN 317AP/138. Lettre de François Pospisil à Marin du 25 novembre 1927.

²⁷ AD MM 26 J/13 : allusion de Fernande déjà citée. Également dans Pierre SINGARAVELOU, *Professer...*, *op. cit.*, p. 83 : « Louis Marin, Camille Perreau et Albert Métin, animateurs du comité de direction du Collège, sont les promoteurs de l'enseignement colonial qui constitue une des principales spécialités du Collège. Les enseignements privilégient une approche pointue et technique aux dépens des cours généraux de colonisation : l'économie coloniale, l'ethnologie et la psychologie des indigènes. »

²⁸ Conférence faite le 8 février 1936. « De l'enseignement de la morale, c'est me rajeunir de plus de 30 ans. Le sujet me reporte au temps où je suivais assidûment les cours de la rue des Fossés-Saint-Jacques, fondés par notre cher président, pour le perfectionnement des institutrices qui désiraient accéder aux grades supérieurs dans l'enseignement. Parmi les cours que nous faisait M. Marin, sauf ceux de mathématiques, de dessins et de langues, il assurait la préparation des matières figurant au programme

institutrices suivaient des cours de perfectionnement pour passer dans le secondaire. Il devient le directeur de l'école qui est transférée, en décembre 1914, au 250 bis, rue Saint-Jacques²⁹, l'école communale initiale étant démolie pour y construire à la place la mairie actuelle du V^e arrondissement. On retrouve avec lui, dans le conseil d'administration, Émile Marguet, agrégé de mathématiques, Ferdinand Buisson, dont il restera proche, Daniel-Vincent, ancien ministre de l'Instruction publique, Ernest Champeaux, agrégé de droit, et ses amis Georges Ducrocq et Louis Madelin. Ils cherchaient à y développer le sens de l'observation des élèves, avec une pédagogie active et moderne où ces derniers donnaient eux-mêmes des exposés et des cours et allaient au Louvre observer les œuvres. En 1920, ses élèves lui offrent, à l'occasion du 25^e anniversaire de ses cours, un bas-relief, *L'Épine*, de son ami Jean Baffier, sans doute l'une de ses dernières puisqu'il meurt la même année³⁰. De 1895 à 1905, il donna aussi bénévolement des cours du soir à la section du boulevard Montparnasse de l'Association philotechnique, ainsi que des conférences en banlieue dans les œuvres de jeunes, avec le dominicain Schwalm et Edmond Demolins, le fondateur de l'école des Roches³¹, « établissement secondaire d'un type nouveau », de type quasi rousseauiste, et Robert Pinot, futur secrétaire général du Comité des forges. Le 27 avril 1939, il écrivait ainsi :

Je n'ai jamais abandonné l'enseignement, ni les études scientifiques et, heureusement, je les poursuis toujours. L'enseignement est une des plus belles missions et qui donne le plus de joies. Le travail scientifique porte en lui-même sa récompense continue ; quelle que soit la passion qu'on apporte à la politique, les résultats se font attendre généralement longtemps³².

Les théories ethnographiques

Ayant beaucoup voyagé, beaucoup lu aussi, Marin construisit son propre *corpus* théorique. Sous l'influence d'Auguste Comte, il attribuait une grande importance à la classification. Dans cette époque de découvertes, c'était une façon d'appréhender le monde. La table de Mendeleïev avait classé, en 1869, tous les éléments en fonction de leurs caractéristiques chimiques et physiques ; la même méthode pouvait être utilisée pour les civilisations. Avant Marin, l'abbé Henri de Tourville (1842-1903) y avait songé, élaborant ce qu'il appelait une nomenclature, qui ne lui survécut pas. Entre 1895 et 1905, Marin, encore jeune, s'est appliqué

de nos examens. Son cours de morale avait la préférence de toutes. » Fernande Marin, *Nécessité et forme de l'enseignement de la morale pratique*.

²⁹ AN 317AP/223.

³⁰ Les archives départementales du Cher (23J/1-9) conservent la correspondance du sculpteur Jean Baffier (1851-1920) à Marin.

³¹ Nathalie DUVAL, *L'École des Roches*, Paris, Belin, 2009.

³² Louis MARIN, lettre au directeur du *Courrier du Parlement*, 27 avril 1939.

à établir un questionnaire d'ethnographie³³, appelé également table d'analyse³⁴, dans lequel il distingue diverses catégories de groupements dans les entités ethniques. Ce questionnaire de 130 pages, dont il était très fier, devait permettre d'analyser de façon méthodique les civilisations étrangères. Il distingue les coutumes qui ne modifient pas le corps humain comme le sommeil, l'exercice, les jeux, la propreté et l'hygiène corporelle, puis les coutumes qui déforment légèrement la nature comme les cheveux ; il énonce ensuite les coutumes qui déforment le corps comme le tatouage ou les mutilations.

L'instrument fondamental d'analyse ethnique est la table, susceptible d'étudier toutes les civilisations, des plus complexes, comme la civilisation occidentale, aux plus simples, comme les plus primitives. Elles gagnent en effet à s'examiner toutes avec les mêmes méthodes : en principe, elles sont de même nature et de même anatomie ; en fait, une table d'analyse commune fait mieux percevoir et comprendre les plus fines nuances des unes et des autres.

Dans une longue étude sur l'ethnographie, rédigée en 1950, il insiste encore sur l'importance de la classification. Sa bibliothèque et ses dossiers étaient d'ailleurs un modèle du genre avec un système de double classement, chronologique et analytique, qui lui permettait de retrouver, même longtemps après, une lettre d'électeur ou une coupure de presse, nous explique Fernande. Passionné de classement et d'archivage, il dépose une proposition de loi très argumentée pour la création d'un enseignement de géologie appliquée à l'université de Paris³⁵. Une telle organisation, combinée à une mémoire exceptionnelle, explique qu'il ait toujours étonné ses collègues par la précision de ses rapports. Sa femme était tout aussi organisée et méticuleuse comme le chercheur le constate aujourd'hui en parcourant les archives qu'elle a organisées avant de les remettre, après une classification par domaines, aux établissements qui lui paraissaient les plus adaptés à leur conservation et valorisation.

Nous le voyons aussi tenter d'établir des théories, voire des théorèmes en « psychologie ethnique³⁶ ». « Dans toute civilisation marquée, aucun caractère ou aucun état psychique n'est entièrement semblable à ceux qui règnent dans les civilisations voisines. » À Amsterdam, en 1927, il tente d'établir des « lois en ethnologie », des « exemples de grands mécanismes formels

³³ AD MM 26J/15 et AN 317AP/224.

³⁴ AN 317AP/224. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Louis MARIN, « Unité et unification des tables d'analyse en ethnographie », III^e session de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928.

³⁵ AN 317AP/224. Proposition de loi n° 192, annexe au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1920.

³⁶ AN 317AP/220 et 224. Louis MARIN, XV^e congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, V^e session de l'Institut international d'anthropologie, IV^e section « ethnographie, folklore, religions, géographie humaine », « Les états spécifiques dans la psychologie ethnique », 21-30 septembre 1930, Portugal. Paris.

dans l'évolution des civilisations³⁷ ». Reprenant la formule d'Edmond Demolins³⁸ (1852-1907), dont il avait suivi les cours (« Donnez-moi un désert et je ferai des Touaregs »), il remarque que « les pays où le milieu provoque volontiers les excès d'alimentation et, par exemple, l'alcoolisme, sont aussi les plus volontiers amenés, par réaction, aux coutumes les plus sévères » et que « des pays chauds, comme le sud de l'Espagne où les vêtements des Maures étaient le mieux adaptés au climat, ont donné naissance, par réaction historique volontaire et systématique, à des formes de vêtements qui ont été à la fois les plus caractéristiques et les moins bien adaptées au milieu ». Il souligne ainsi que « parmi les Russes et les Polonais, une sorte de réconfort, dans l'extrémité du malheur, se trouve dans un détachement moral volontaire de tous les biens terrestres et notamment de toutes les attaches familiales ». Plus loin, refusant que l'ethnographie soit uniquement l'étude des institutions, des coutumes, des traditions, des rites et des objets, il développe une théorie sur les « coefficients ethniques » et présente la génération comme unité de mesure dans les calculs sur l'hérédité pour établir des catégories de la diversité humaine³⁹. Constatant que les individus n'ont pas tous la même richesse de langage ou la même façon de cuisiner, il relève que « des individus qui posséderaient le même nombre approximatif de conceptions se différencieraient par les qualités selon lesquels ils mettraient en

³⁷ AN 317AP/224. « La notion de loi en ethnologie. Exemples de grands mécanismes formels dans l'évolution des civilisations », p. 1-7, « Exemple des rapports entre les études ethniques et les études sociales : ethnodicée et politique », p. 8-16, « La psychologie ethnique dans la psychologie spéciale », p. 17-20, III^e session de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928.

³⁸ AN 317AP/224. « Trois maîtres, Funck-Brentano, [Henri] Gaidoz, Anatole Leroy-Beaulieu m'avaient confié, depuis deux ans, des sujets divers. (...) J'avais connu Le Play et la Société d'économie sociale, Demolins et ses premiers livres au cours des vacances qui avaient précédé ma classe de philosophie. La méthode d'observation de Le Play de description des faits sociaux m'avait été, alors, rendue familière par un jeune dominicain de Nancy, le père Schwalm. (...) J'avais suivi les cours du chef de la nouvelle école, M. Demolins, et de son lieutenant, Robert Pinot. M. [Edmond] Demolins était un enthousiaste de l'individualisme, de l'initiative privée ; il était, dès lors, pour la formation solide des hommes ; il le montra dans ses livres, ses conférences et, en pratique, par la fondation de l'École des Roches que dirige aujourd'hui avec tant de maîtrise notre ami Berthier. Ardent et impétueux, c'était, en même temps, un observateur scrupuleux, notamment de l'influence des milieux. (...) Quand je connus M. Demolins, il était préoccupé de notes sur les populations africaines, dont devait sortir un livre étonnant de vulgarisation. (...) Robert Pinot avait été frappé de l'espèce de table d'analyse que j'avais, dès mes premiers cours, établie pour mes élèves et que je perfectionnais sans cesse. Jusqu'à ces derniers jours, il me parla de la question, me communiqua des idées et, malgré l'accumulation de ses travaux, corrigea une édition de ce questionnaire. »

³⁹ Marin s'intéresse aussi au calcul du nombre d'ascendants dans chaque famille et à la moyenne d'âge de chaque génération. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Conférence de Louis MARIN, « La génération comme unité de mesure dans les calculs sur l'hérédité », séance du 15 avril 1931, *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 5, mai 1931. Autre article dans le même carton, avec des calculs : « La communauté des ancêtres dans une Nation »

jeu les éléments qu'ils possèdent » et en déduit que tous les individus d'un peuple peuvent être classés en « cinq degrés ».

Depuis bientôt quarante ans, j'ai, sans interruption, pratiqué l'ethnographie ; j'ai rencontré, pendant les premières années, beaucoup de difficulté à user des coefficients réduits à trois, mais, pendant trente ans, au contraire, aucun problème spéculatif ou pratique qui n'ait obtenu satisfaction grâce à l'usage familier des cinq coefficients.

Prudent, il concluait sa conférence à Amsterdam de la façon suivante :

Si l'ethnologie n'est pas encore en possession assurée de lois ethniques qui méritent vraiment ce nom, elle possède déjà de vastes généralisations, fondées sur certains caractères permanents de la nature humaine, et qui sont d'une utilité incontestable⁴⁰.

Même s'il s'agit encore de premiers travaux d'approche, nous y voyons les débuts de tentative d'analyse et de classification qui ont conduit aux travaux les plus sérieux en ethnologie. Il développe la théorie de l'ethnodicée, selon laquelle « tout homme règle sa vie sur des conceptions dont la plupart lui sont nécessairement habituelles », qu'elles lui soient personnelles ou communes à un groupe d'hommes. Les études de ces civilisations peuvent être de nature descriptive, explicative ou philosophique.

Quelques études ont été consacrées à son travail comme celle de Jean Belin-Milleron, en 1962, montrant que son héritage scientifique était encore pris en compte. L'auteur y soulignait les trois facettes de son travail : d'abord, une étape descriptive (l'anthropologie), puis une recherche des causes et des effets (l'ethnologie), puis l'étude des valeurs liées aux institutions (l'ethnodicée). Il soulignait que son grand mérite avait été de dépasser la simple description de détail pour chercher des « liaisons significatives entre les faits⁴¹ » en pourvoyant « au besoin d'unification de nos expériences », « une idée qui imprègne toute [son] œuvre », c'est-à-dire, passer « de l'inventaire à la synthèse », car, comme l'écrivait Marin, « les civilisations sont ces ensembles logiques de conceptions qui règlent la vie des peuples ». « On voit que ces perspectives ramènent à la forme la plus élevée de la synthèse : l'appréciation de l'Homme comme personne, aboutissement de toute méthode dans les sciences humaines », concluait Belin-Milleron.

Pierre Singaravélou et Emmanuelle Sibeud ont consacré aussi d'importants travaux à la naissance des études ethnographiques ou anthropologiques. Deux grands courants de pensée concurrents se développèrent à partir des années 1910 et jusqu'après la Seconde Guerre

⁴⁰ AN 317AP/224. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Louis MARIN, « Unité et unification des tables d'analyse en ethnographie », III^e session de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928.

⁴¹ Jean BELIN-MILLERON, « De l'inventaire à la synthèse, en relisant les *Études ethniques* (1950) de Louis Marin », *L'ethnographie*, 1962, n^o 56, p. 3-10.

mondiale. D'une part, la Société d'ethnographie de Louis Marin et, d'autre part, l'Institut français d'anthropologie, créé en 1911 et installé au Trocadéro, avec Paul Rivet, sur lequel nous reviendrons en fin de volume. Emmanuelle Sibeud observe que cette dernière école de pensée refusait de faire des choix en accueillant, dans un riche foisonnement, des conférences de toutes sortes dans des domaines très variés. Sans avoir procédé à la même étude, il nous semble que les travaux de la Société de Louis Marin sont également très éclectiques dans ces années de tâtonnement⁴². En outre, Pierre Singaravélou souligne que l'originalité des enseignements de Marin et de ses collègues du Collège des sciences sociales « privilégient une approche pointue et technique aux dépens des cours généraux de colonisation : l'économie coloniale, l'ethnologie et la psychologie des indigènes ». Il ne s'agissait donc pas d'avoir une approche politique et utilitariste, comme l'affirme Emmanuelle Sibeud qui juge l'Institut de Rivet comme plus académique, mais bien de décrire ces civilisations que l'on découvrait dans une approche objective et scientifique. Rivet, spécialiste de l'Amérique latine, marqué à gauche, n'avait sans doute pas les mêmes approches que Marin, mais les méthodes ethnographiques des deux hommes ne paraissent pas très différentes.

Ailleurs, Marin s'intéresse plus spécifiquement à la magie dans les civilisations primitives. Il la définit comme « l'ensemble des conceptions et des rites par lesquels l'homme entend contraindre les puissances, bénéfiques ou maléfiqes », essayant, là encore, d'établir une méthodologie. Il signale ainsi le cas d'un capitaine du tsar, Otchelnikov, devenu roi des Ghiliaks pendant trente ans, qui avait appris la langue du pays et qui lui avait vendu plusieurs statues de dieux en bois et d'objets d'usage magique en lui avouant qu'il n'en connaissait pas les secrets. Il mentionne aussi un homme qu'il avait connu dans un village lorrain qui détenait un secret pour guérir les animaux, dont le fils hérita du pouvoir, mais le perdit le jour où il commença à douter. Il évoque enfin les instruments du sorcier comme la baguette magique en expliquant que celle-ci n'a en réalité aucun pouvoir magique propre⁴³.

Dans un ouvrage intitulé *La faute ethnique*, il examine comment les civilisations peuvent évoluer ou disparaître par suite de fautes commises dans le respect des traditions, qu'il s'agisse de fautes d'orthographe ou d'erreurs plus sérieuses, notamment dans les domaines professionnel, juridique, moral ou religieux. « Parce que les coutumes d'une civilisation sont à

⁴² Emmanuelle SIBEUD, *Une science impériale pour l'Afrique ? : la construction des savoirs africanistes en France (1878-1930)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002, p. 178-183.

⁴³ Louis MARIN, « Méthodologie ethnique. Procédés spéciaux pour faciliter l'étude de la magie dans les civilisations dites primitives et pallier les difficultés que rencontrent les ethniciens », Paris, Société d'ethnographie, 1955. p. 189-195. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.

la fois agencées les unes avec les autres de telle façon que l'inapplication de l'une d'elles paralyse l'ensemble⁴⁴. » Il conclut : « La faute qui engendre un progrès est un phénomène capital pour les études ethniques et sa théorie explicite est aussi nécessaire à comprendre que celle de la faute caractérisée par la culpabilité⁴⁵. »

Mentionnant les travaux de Pierre Lœvenbruck⁴⁶, il s'essaie également à étudier la relation entre l'homme et l'animal. Il constate que « les animaux sauvages ont influencé considérablement la vie des primitifs⁴⁷ » et étudie à la fois la permanence du loup avec « une fixité de caractères et de mœurs remarquables » et le chien dont « les métissages extraordinaires, créant des variétés multiples, très différentes⁴⁸ », avec des multiples et étonnantes compétences, sans deviner d'ailleurs que ce dernier n'est que la version domestiquée du premier.

Les archives de Pierrefitte et de Meurthe-et-Moselle nous ont transmis ce qui semble être ses cours. Manuscrits, ils sont sans doute de la main d'un étudiant⁴⁹. Pour 1936-1937, le cours de cinquième année à l'École d'anthropologie porte sur « les peuples de l'Anatolie au dernier millénaire avant J.-C. et leur correspondance avec les sources hittites ». Il y présente, à partir d'ouvrages du linguiste Johannes Friedrich (1893-1972), de l'explorateur Louis Delaporte (1842-1925), de l'archéologue Georges Conteneau (1877-1964) et d'autres sources allemandes et anglaises, les langues parlées en Asie Mineure vers le milieu du deuxième millénaire avant J.-C., en particulier la langue hittite, « qui comprend une multitude de mots d'origine japhétique malgré des contradicteurs comme Ferdinand Bork qui continue encore à considérer le hittite comme une langue de souche caucasienne », mais aussi le hattî, le hourri, le mitanni et le palaïte. Il décrit également l'influence hindoue dans la boucle de l'Euphrate en Mésopotamie septentrionale à l'époque contemporaine de l'État hittite et évoque la guerre entre les pharaons égyptiens et la monarchie hittite. Le cours continue par l'étude des Gargas, ennemis des Hittites, durant le règne de Toudhaliya III, puis l'étude du peuple lydien et l'origine des Étrusques, l'étude de la population antique de la Cappadoce et sa parenté avec les Lezghines

⁴⁴ AN 317AP/265. Louis MARIN, « La faute ethnique », XVI^e congrès international d'anthropologie de 1935 à Bruxelles, Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, 1936, p. 13.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁴⁶ Pierre Lœvenbruck (1891-1972), né à Pont-à-Mousson, dans une famille de quincailliers, ancien de la Malgrange, était un diplomate, ami de Claudel ou Kessel. Il sera, pendant la Seconde Guerre mondiale, chef d'un réseau de résistance. Passionné par les animaux sauvages, il publia une centaine d'ouvrages. Sans lien avec ce qui précède, Marin préfaça son *Des caractères de la femme lorraine*.

⁴⁷ BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Louis MARIN, « Ethnique animale (Le chien et le loup) », p. 109.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁴⁹ AD MM 26J/475-489. L'écriture diffère de celles de Louis et de Fernande Marin.

de la Caspienne, les concordances phonétiques entre les langues du Caucase, la population de la Russie méridionale au III^e millénaire avant J.-C. avec l'utilisation de la charrue. Nous trouvons aussi le cours de septième année avec la culture de Maïkon en Circassie à l'époque néolithique ou l'apparition des Scythes iraniens vers 1500 av. J.-C. entre le Dniepr et le Don, l'arrivée des Goths dans la partie montagneuse et méridionale de la Crimée⁵⁰. Vice-président de l'Union franco-persane, il publie aussi des études sur la Perse constitutionnelle (1910) et le Parlement persan⁵¹ (1911) soulignant la responsabilité de la France, « grande puissance musulmane » et la « sympathie des Persans pour la culture française⁵² » et la nécessité d'y barrer la route aux Allemands.

Ses longs voyages et sa connaissance de la variété des cultures, cette compréhension et cet amour pour les civilisations différentes, pour l'homme tout simplement, lui avaient apporté la conviction que les théories racistes n'avaient aucun fondement. Même si, dès la fin du XIX^e siècle, Paul Topinard, disciple de Broca, affirmait que les races n'existaient pas, le présumé racial marqua certains courants ethnographiques avec Henri Victor Vallois tout au long du XX^e siècle⁵³. Loin du dogmatisme, Marin se voulait au contraire observateur attentif de la réalité et expliquait à Barrès « combien il méconnaissait nos paysages, puisqu'il les vantait par doctrine bien plus que par amour ». Son questionnaire donna ainsi lieu à un incident au congrès international d'anthropologie, en 1910⁵⁴, comme il le raconte dans plusieurs documents. Un congressiste allemand, disciple du géographe Friedrich Ratzel (1844-1904), lui reprocha de ne pas avoir tenu compte dans son exposé des nouvelles méthodes, qui distinguaient les peuples en deux groupes, les peuples de nature, restant inférieurs, et les peuples de culture⁵⁵. Cette controverse reprit au congrès de Bucarest en 1937, où Hitler avait interdit aux savants allemands de se rendre et dont la conférence inaugurale fut dite par Marin :

La notion de race repose sur des similitudes physiologiques foncières entre les hommes et par la transmission de caractères héréditaires (...). Nous ignorons totalement comment les races humaines sont apparues et, même, beaucoup des variétés qu'elle comporte. (...) L'homme est foncièrement partout le même. Aucun homme n'a, nulle part, un organe, une fonction en moins ou en plus qu'ailleurs. (...) En 1900, après un voyage que j'avais effectué l'année précédente au

⁵⁰ AN 317AP/135.

⁵¹ « Au Parlement persan », Union franco-persane, Bulletin n° 1, 1911. BnF Richelieu SG MS 5343-5344.

⁵² BnF Richelieu SG MS 5343-5344. Louis MARIN, vice-président de l'Union franco-persane, « L'action de la France dans la Perse constitutionnelle », Union franco-persane, Bulletin n° 1, 1910.

⁵³ Jean-Noël JEANNENEY, avec Jean-Paul DEMOULE, « Migrants : pour une longue histoire », *Concordance des temps*, France Culture, 18 février 2023.

⁵⁴ AN 317AP/60. Fait relaté par Fernande, mais aussi par Louis Marin, de façon allusive, dans un document donné au CAR.

⁵⁵ AD MM 26 J/13.

Caucase, je fis lire Gobineau à l'un de mes anciens professeurs de La Malgrange : je lui expliquai mon total mépris pour l'ignorance raciologique de ce faux penseur⁵⁶.

En effet, « l'anthropologie allemande s'était institutionnalisée, dès les années 1860, autour de problèmes techniques de mesure et de typologie des groupes humains⁵⁷ » qui, à la différence d'une même tendance chez Marin à cataloguer, conduisit ces voisins d'outre-Rhin à envisager une différenciation entre races inférieures et supérieures. Son épouse, dans un projet d'ouvrage, présente clairement cette double personnalité qui faisait la richesse du personnage :

Tout au long de sa carrière, la science l'a servi : l'anthropologie l'a armé contre le racisme ; l'ethnographie contre le totalitarisme et pour la compréhension des civilisations ; la morale pour le service des valeurs spirituelles. L'harmonie a toujours été complète entre ses convictions politiques et ses principes scientifiques, avec ses enseignements (histoire, géographie physique, éthique, économie sociale, pédagogie, etc.⁵⁸).

Peut-être en raison de cet incident, les Allemands délaissèrent le congrès suivant qui se tint en 1912 à Genève⁵⁹.

Une intense activité internationale

Cherchant à développer un réseau de relations avec les pays étrangers, il est membre d'une trentaine d'organisations et de comités de jumelage ou d'amitié avec de nombreuses régions du monde (Comité France-Belgique-Luxembourg, membre honoraire des « Français de Belgique », fondés en 1915⁶⁰, Société belge de bienfaisance à Nancy ; Italie, Pologne, Roumanie, Yougoslavie⁶¹, Baltique, Serbie, Arménie, Perse, Indonésie, Japon, Chine, Corée ; Japon, Amérique, Palestine, Assyro-Chaldéens, Syrie, Égypte, Arabie, Afrique du Nord, Mauritanie, Société des habous des lieux saints de l'islam).

Il préside, à partir de 1921, l'Association des amis de la Corée⁶², pays qu'il avait visité en 1901. La Corée avait été annexée par le Japon le 22 août 1910 et la mort de l'ancien empereur

⁵⁶ AN 317AP/257. Texte repris peu ou prou dans Louis MARIN, *Regards sur la Lorraine, op. cit.*, p. 63.

⁵⁷ Michaël POLLAK, « Une politique scientifique : le concours de l'anthropologie, de la biologie et du droit », p. 75, In François BEDARIDA (dir.), *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989.

⁵⁸ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin.

⁵⁹ Emmanuelle SIBEUD, *Une science impériale pour l'Afrique ? : la construction des savoirs africanistes en France (1878-1930)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002, p. 182.

⁶⁰ AN 317AP/142. Mais il reçoit le 24 octobre 1916 une lettre de France-Belgique lui demandant d'utiliser une autre appellation pour son organisation...

⁶¹ AN 317AP/236. Il reçoit ainsi, quand il est nommé ministre en 1924, des félicitations de la légation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes en France (« M. le Ministre et cher ami »), qui deviendra la Yougoslavie à partir de 1929.

⁶² AAE 33 CPCOM (microfilm 473). Note de la Sûreté générale du 7 juillet 1921. Et http://www.coree-culture.org/IMG/pdf/catalogue_memoire_de_1919_wep_xs.pdf avec mes remerciements à Hoo Chan

du pays, le 21 janvier 1919, avait profondément marqué le peuple. Il est assisté, pour ce faire, de Xie Dongfa, né à Paris en 1880, fils d'un Chinois et d'une Française, ancien du lycée Janson-de-Sailly, docteur en droit et en médecine de l'université de Paris, ancien attaché à la légation de Chine en 1902-1904, chef du Bureau d'information et de presse chinois, journaliste écrivant dans plusieurs journaux⁶³, responsable, sur ses propres fonds, de la revue *La Corée libre*. L'association a son siège social à son domicile et sert ensuite de premier siège de la délégation de Corée à Paris. Même si les Coréens à cette époque ont souvent un passeport chinois, Dongfa est bien un ressortissant de l'Empire du Milieu. S'agissait-il s'un riche mécène luttant pour les indépendances ou, comme ancien collaborateur de la légation de Chine, d'un agent au service de Pékin ? Les archives de la préfecture de police gardent un épais dossier de ses activités dans l'entre-deux-guerres, militant à Paris pour le Kuomintang qui prendrait le pouvoir en Chine en 1928 ; dans une conférences de 1927, il expliquait le caractère pacifique de la Chine qui, même sous l'Empire, laissait à son peuple une grande liberté et se plaignait des traités inégaux imposés par les puissances étrangères et appelait de ses vœux une révolution de la Nation⁶⁴.

Les vice-présidents des Amis de la Corée sont Ferdinand Buisson, que nous retrouvons encore parmi les amis de Marin, Justin Godart, ancien ministre et député radical-socialiste du Rhône, André Berthon, député socialiste de Paris, Alphonse Aulard (1849-1928), professeur d'histoire contemporaine à la faculté des lettres, Lucien Lévy-Bruhl (1857-1939), ethnologue, professeur à la Sorbonne. Nous trouvons comme secrétaires généraux, Claude Farrère (1876-1957), célèbre marin, explorateur et homme de lettres ; Félicien Challaye (1875-1967), agrégé de l'Université, membre de la Ligue des droits de l'homme et de la Ligue de défense des

Kim, journaliste coréen, et à Isabelle Homer, directrice des archives départementales de la Marne, qui m'ont communiqué ces informations. Association enregistrée à la préfecture de police le 8 juillet 1921 (*Journal officiel*, 19 juillet 1921, p. 8383). Voir aussi « L'association "Les Amis de la Corée" (1921) : des Français au service de la Corée », Laurent Quisefit (post-doctorant du RESCOR), 19 mai 2017, EHESS.

⁶³ Dongfa écrivait dans *Le Shunpao*, de Shangäi, *L'Impartial* de Tien-Tsin, *Le Rappel*, *Le Matin*, *Le Petit Parisien*.

⁶⁴ PP BA 2152. Note du 20 mai 1927 du commissaire de police Dorrer (Préfecture de police, Légations spéciales et judiciaires) sur Scié Ton Fa, « avocat chinois, ancien attaché à la légation de Chine, médecin, interprète, écrivain, conférencier et militant républicain pacifiste chinois ». Il aurait été aussi, lors d'un séjour en Chine, d'après certaines notes des services, secrétaire interprète de la trésorerie générale du Petchi-Li et préfet honoraire du Kian Sou, en 1901-1902, quand il avait 21 ans... La Légion d'honneur, qui avait été demandée pour lui, est refusée parce qu'il avait répudié la nationalité française. Après la Seconde guerre mondiale, un dossier de la préfecture de police (77 W art. 4296-489878) le présente comme le plus ancien diplomate en poste à Paris, devenu ministre-conseiller à l'ambassade de Chine, toujours fidèle au général Tchang Käi Chek, vivant avec Marie Alix, quoiqu'ayant une épouse légitime au pays. « De caractère taciturne, il mène une vie des plus retirées et, en dehors de ses fonctions à l'ambassade ; on ne lui connaît pas d'autres activités. Il fréquente peu la colonie chinoise de la capitale et ne reçoit que très rarement à son domicile. »

indigènes, secrétaire du groupement communiste du Vésinet⁶⁵, secrétaire du banquier Albert Kahn, philanthrope et orientaliste bien connu (Challaye avait été chargé d'une mission gouvernementale en Extrême-Orient en 1919 avec Dongfa et avait publié l'année d'après, aux éditions de la Ligue des droits de l'homme, *La Paix menacée en Extrême-Orient* ; Chantoung-Corée). Émile Blavet (1838-1924), auteur dramatique, est trésorier, Mme Mathian, trésorière adjointe et secrétaire de la rédaction de la *Corée libre*. On trouve aussi dans le comité Marcel Sembat, député socialiste de la Seine, Mario Sermet (1857-1945), homme de lettres, rédacteur au *Petit Parisien* et au *Figaro*, Pierre Mille (1864-1941), journaliste spécialiste des questions coloniales, Charles Gide⁶⁶ (1847-1932), professeur à la faculté de droit et théoricien de l'économie sociale, Edmond Besnard (1866-1949), secrétaire général de la Mission laïque française et promoteur du français au Moyen-Orient, Léon Antériou (1887-1931), député radical-socialiste de l'Ardèche, collaborateur de *L'Éclair*, André Roberty (1877-1963), artiste-peintre, et Pauline Ménard-Dorian (1870-1941), qui tenait un salon couru à Paris. Lors de la réunion constitutive, qui réunit vingt-trois personnes dont neuf « Chinois ou Coréens » et six femmes, Marin appelle à soutenir « un pays malheureux pays de vingt millions d'habitants, qui souffre et demande justice, dont la civilisation remonte à plus de quarante siècles et a toujours été inoffensif » et Félicien Chalaye prend la parole pour critiquer la police qui « depuis la venue du prince Hiro-Hito traque les Coréens ». Mais, dans les statuts, Marin fait enlever les mots « la lutte pour son indépendance », qui « pourraient [leur] attirer des ennuis » ; et il n'a pas tort puisque c'est un document de la Sûreté générale qui nous l'apprend grâce à un élément infiltré qui sera plus tard décoré par le Japon. La note souligne le rôle important de Dongfa qui utilise les milieux maçonniques pour déstabiliser le pouvoir nippon. Compter Marin parmi leurs soutiens était important parce que, comme le dit le professeur Jin-Mieung Li, « les délégués coréens à Paris ne pouvaient avoir de contact avec les dirigeants politiques français à cause des entraves exercées par les autorités japonaises auprès du gouvernement français. Mais ils pouvaient nouer des relations avec des activistes chinois ou des Français de tendance communiste et socialiste, sympathiques aux peuples opprimés⁶⁷. » Une fois de plus, nous

⁶⁵ Dossier sur la Corée de la Sûreté générale. AAE 33 CPCOM (microfilm 473) (quelques mentions en milieu de micro-film, sous-partie 2, sur l'Association des amis de la Corée).

⁶⁶ Oncle d'André Gide.

⁶⁷ Jin-Mieung LI, « La France et les mouvements d'indépendance du Gouvernement provisoire de Corée (1919-1945) », Université Lyon 3, http://www.reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/article_li_jin-mieung_120_ans.pdf, p. 5. L'auteur évoque aussi l'Association des amis de la Corée, p. 12-14.

voyons le député de Nancy partir au secours de peuples opprimés, en travaillant avec des intellectuels et des personnalités politiques pour la plupart de gauche.

Président de l'Association des amis de la Roumanie, il participe aux travaux de l'Association amicale des anciens membres des missions françaises en Roumanie (dite « Poftim »), que présidait le général François de Vergnette (1877-1953)⁶⁸ et à l'association France-Roumanie que préside Paul-Boncour et qui compte aussi Marcel Cachin dans ses rangs⁶⁹ ; en 1934, on lui propose d'entrer dans le comité d'honneur de la Maison de Roumanie en France⁷⁰. Maintenant une correspondance régulière avec des hommes politiques de ces pays comme le Roumain George Brătianu ou les Serbes Zugovic et Jaksic, il soutient la constitution de la Petite Entente avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, consolidée en 1933. Rapporteur général du budget, il appuie la proposition du député radical André Honnorat (1868-1950) demandant l'ouverture de crédits pour accueillir en France la jeunesse serbe après la retraite d'Albanie. Il entretient des relations suivies avec la Ligue des universitaires serbes, croates et slovènes⁷¹. Quand Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères de Doumergue, voulut entreprendre, en 1934, la tournée de ces capitales, il soutient fermement cette politique et, en 1935, il fit prendre par Pierre Laval, devant le Conseil des ministres, l'engagement de ne pas toucher à l'intégrité de la Yougoslavie lors des conversations que le ministre des Affaires étrangères devait avoir avec Mussolini⁷². En 1937, le professeur roumain de médecine légale

⁶⁸ AN 317AP/144.

⁶⁹ Matthieu BOISDRON, *Joseph Paul-Boncour (1873-1972)*, préface de Christine Manigand et Olivier Dard, Paris, Université de la Sorbonne, 2023, p. 415.

⁷⁰ AN 317AP/145. Lettre du 19 mai 1934.

⁷¹ « Aussi a-t-il été au premier rang des défenseurs de la Serbie et des partisans de l'union yougoslave. Rapporteur général du Budget, il appuie la proposition d'André Honnorat demandant l'ouverture de larges crédits pour accueillir en France la jeunesse scolaire et estudiantine serbe après la retraite d'Albanie. Il collabore avec la nation serbe en France, entre en relation personnelle avec la Ligue des universitaires serbes, croates et slovènes, et se fait notamment des amis de Zugovic et Jaksic. Aux conférenciers yougoslaves, il ouvre toutes les sociétés scientifiques dont il est alors le président et l'animateur. » Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

⁷² « Il reste à retracer son rôle à la tête de notre association, qu'il a présidée pendant plus de 30 ans. On a vu qu'il avait visité la Serbie de très bonne heure, à l'âge de 23 ans ; la situation difficile de cet État, enserré entre de puissants voisins, n'avait pas manqué de l'intéresser passionnément, l'annexion par l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine en 1908 n'avait pu que renforcer sa sympathie pour ce petit peuple. (...) Aussi a-t-il été au premier rang des défenseurs de la Serbie et des partisans de l'union yougoslave. (...) C'est lui qui, étant membre du gouvernement, fait prendre par Pierre Laval, devant le Conseil des ministres, l'engagement de ne pas toucher à l'intégrité de la Yougoslavie lors des conversations que le ministre des Affaires étrangères devait avoir avec Mussolini. » Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

Nicolae Minovici⁷³, lui consacra, dans la revue *L'Europe orientale*, un article où il insistait sur sa connaissance approfondie de cette partie de notre continent où il revenait après plusieurs années d'absence.

Devenu, en 1929, à l'appel du maréchal Franchet d'Espèrey, président de l'association des Amis de la Yougoslavie⁷⁴, il préside, le 15 décembre 1930, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la fête de l'Union nationale yougoslave et l'anniversaire du roi Alexandre⁷⁵ et apporte son soutien, en 1933, à une manifestation à Belgrade contre la révision éventuelle des traités⁷⁶. Le 9 novembre 1938, il préside un dîner franco-roumain avec de nombreuses personnalités⁷⁷. Une autre raison poussait Marin à s'intéresser à ces régions : le Banat de Temesvar (Timisoara), région de marches entre le Danube au sud, la Tisza à l'ouest et la Mures au nord, investi par les Ottomans au XVI^e siècle, avait été conquis par les Habsbourg lors des campagnes militaires du premier quart du XVIII^e siècle et immédiatement colonisé à leur initiative par des Lorrains, Alsaciens et Souabes. Le nom de Mercydorf (ou Merczyfalva en hongrois, aujourd'hui Carani en Roumanie) fut donné à l'un des tout premiers villages de colons, en hommage au comte Claude Florimond de Mercy⁷⁸ (1666-1734), feld-maréchal et premier gouverneur du Banat de Temesvar pour la couronne d'Autriche⁷⁹.

La Pologne passionne Marin, comme toutes les civilisations étrangères⁸⁰. Nancy a aussi une relation particulière avec ce pays depuis qu'un ancien roi, Stanislas, était devenu duc de

⁷³ Nicolae Minovici (1868-1941) avait étudié notamment les effets de la pendaison mais aussi créé un musée ethnographique à Bucarest. Il avait dédié à Louis Marin le livre commémoratif du « XVII^e congrès international d'anthropologie et archéologie préhistorique, VII^e session de l'Institut international d'anthropologie sous le haut patronage de S. M. le roi Charles II, Bucarest les 1^{er} à 8 septembre 1937, Prof. N. Minovici, 15 mai 1940 » : « Au savant dont la réputation mondiale justifie son action scientifique au service des œuvres humanitaires, au grand ami des Roumains, au collaborateur précieux à qui je dois la belle réussite de notre congrès à Bucarest, je dédie ce volume en hommage de reconnaissance. » Informations communiquées par Marcel Cordier.

⁷⁴ « Hommage à Marin », par Paul BASTID, professeur, ancien ministre, membre de l'Institut, qui lui avait succédé à sa mort. 1971. Voir aussi PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

⁷⁵ AAE PA-AP 203, n^o 2/7.

⁷⁶ AAE PA-AP 203, n^o 2/20. Note du 28 mai 1933.

⁷⁷ AN 317AP/144. Lettre d'Henri Becquart du 4 novembre 1938.

⁷⁸ AAE PA-AP 203, n^o 21. Il s'agit de Mercy-le-Haut, berceau d'Albert Lebrun (Claude Florimond de Mercy est né à Longwy). « Une conférence sur la Lorraine et les Lorrains de Yougoslavie », *L'Écho de Belgrade*, 15 mars 1933.

⁷⁹ AAE PA-AP 203, n^o 21. « Une conférence sur la Lorraine et les Lorrains de Yougoslavie », *L'Écho de Belgrade*, 15 mars 1933.

⁸⁰ AD MM 26 J/1(1). « Louis Marin est l'homme politique contemporain qui s'occupe des questions polonaises depuis le plus de temps et de la façon la plus active et la plus constante. Quand, en 1907, nous avons fondé à Paris, rue de Rennes, le premier bureau politique polonais dépendant du Conseil national de Lwow, Louis Marin a été le premier et l'unique député qui ait pris notre parti et qui se soit maintenu en contact permanent avec nos travaux. Déjà, en 1908, quand nous avons mené, à Paris et à

Lorraine, au XVIII^e siècle, avec une tradition restée très vivace autour d'une paroisse polonaise : « La Pologne, nous avons des raisons de l'aimer passionnément, d'une amitié millénaire⁸¹ », déclarait-il avec flamme. Il est aussi inquiet de sa fragilité géopolitique : « De graves événements peuvent surgir autour de la Pologne, menacée à la fois par la brutalité prussienne et la révolution des Soviets⁸². » En 1908, il soutient déjà l'enquête menée par le prix Nobel de littérature Henryk Sienkiewicz contre la loi prussienne d'expropriation. Il participe au premier bureau politique dépendant du Conseil national de Lwow (Lviv) et travaille, à partir de 1916, avec le Comité Michelet-Mickiewicz, qui veut notamment « doter d'orphelinats la Pologne ressuscitée et libre⁸³ ». Il suit l'activité de la Protection polonaise qui, pendant la Première Guerre mondiale, aide les préfectures à déterminer le caractère réellement polonais des réfugiés, ce qui permettait de les sortir des « camps de concentration » pour les envoyer travailler aux champs. Il est président du groupe parlementaire des amis de la Pologne (qui réunissait 160 membres en 1921).

Il est, dès sa création, président de la Société des amis de la Pologne⁸⁴, fondée le 1^{er} mars 1919 par Rosa Bailly (1890-1976), ancienne élève de l'École normale supérieure. Cette dernière en fut la secrétaire générale permanente⁸⁵, avec Henri de Montfort comme trésorier et secrétaire de la rédaction de *La Renaissance*. Participaient au comité de patronage, Sirowski, professeur à la Sorbonne et vice-président de la Société des gens de lettres, et Maluscki, proviseur du lycée Lakanal à Sceaux. L'association éditait un bulletin bimensuel, *Les amis de la Pologne*⁸⁶. Dans les années 1930, elle sera placée sous le patronage de présidents d'honneur prestigieux : les présidents Poincaré, Doumergue puis Lebrun ; les maréchaux de France et les grands généraux ; Édouard Herriot, Georges Bonnet, Yvon Delbos, Joseph Paul-Boncour, Paul

l'étranger, la célèbre enquête de Sienkiewicz contre la loi prussienne d'expropriation, Louis Marin prenait la parole à nos réunions, dans une salle de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain. » « Louis Marin, notre cher président », St Stronski [s.d.].

⁸¹ AN 317AP/220. Louis MARIN, vice-président de l'association France-Pologne, s.d.

⁸² AN 317AP/220. *L'Éclair de l'Est*, 3 janvier 1922.

⁸³ AN 317AP/107.

⁸⁴ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux Déclarée à la préfecture le 26 septembre 1919.

⁸⁵ Rosa BAILLY, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, secrétaire générale des Amis de la Pologne, *Petite histoire de Pologne*, Édition Les Amis de la Pologne, 26, rue de Grammont, Paris II^e. Voir aussi AAE 203 PA-AP, 2/1 et 2/3 avec des correspondances de 1919 à 1925. Y a-t-il un lien avec le condisciple de Marin à La Malgrange, major de l'X, Lucien Bailly ? La Société avait été fondée avec le soutien de la Pologne et de la France ; elle rassemblait surtout des universitaires. Kevin DESURMONT, « Quand les Français s'engagent pour la Pologne. Retour sur un aspect central des relations franco-polonaises dans la première moitié du XX^e siècle », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2020/1, n° 51, p. 59-69.

⁸⁶ Quelques numéros notamment en AAE PA-AP 203, n° 2/26.

Claudel, Paul Landowski. La société disposait de comités régionaux dans les principales villes françaises, constitués des préfets, recteurs, généraux, évêques, maires et autres notabilités. Elle éditait des ouvrages, brochures, cartes postales et tracts ; elle distribuait aux écoles des ouvrages et des cartes de la Pologne ; elle envoyait des livres français en Pologne afin d'y diffuser notre langue et notre culture⁸⁷, organisait des voyages d'études dans le pays, au profit principalement d'enseignants, et aidait les réfugiés polonais en France, victimes des Russes. De multiples délégations régionales se créèrent en France (Nancy, Beauvais, Grenoble, Le Havre, Alger, ...) et, dans certains cas, ce sont les préfets eux-mêmes ou les sous-préfets qui apportent leur aide. Les nombreuses correspondances entre Rosa Bailly et Marin, conservées notamment aux archives des Affaires étrangères, montre le rôle actif que ce dernier y tient⁸⁸. Il y prend souvent la parole pour protester contre les menées allemandes antipolonaises. En 1924, les conférences auraient touché 10 000 personnes. Il en est toujours président après la Seconde Guerre mondiale, quand la Société se relance après que les Allemands eurent saccagé ses bureaux⁸⁹. Il était aussi vice-président⁹⁰ de l'Association France-Pologne, le président étant l'ancien ambassadeur chez les Soviétiques et parlementaire Joseph Noulens (également président de la chambre de commerce franco-polonaise à partir de 1920), avec Clemenceau, Stephen Pichon et le pianiste et ancien ministre polonais Ignacy Paderewski (1860-1941) comme présidents d'honneur⁹¹. Il rédige, en 1922, le rapport de la commission des Finances portant autorisation d'avances de 400 millions de francs à la Pologne⁹². Il reçoit aussi des invitations de la délégation

⁸⁷ AN 317AP/141.

⁸⁸ AN 317AP/141. En 1922, exemple parmi d'autres, il écrit à Poincaré pour demander une salle pour l'association et, en 1932, quand le gouvernement veut lui supprimer sa subvention (« Je me permets de vous communiquer la réponse que le ministère des Affaires étrangères vient faire à ma demande de subvention. Elle me paraît inquiétante. Notre association est subventionnée, grâce à vous, Monsieur le Ministre, depuis sa fondation, c'est-à-dire une douzaine d'années. » Lettre de Rosa Bailly à Marin du 4 juillet 1932.

⁸⁹ AN 317AP/141.

⁹⁰ AN 317AP/141. Son élection comme vice-président est mentionnée dans une lettre du 22 novembre 1921. Lettre du secrétaire général de France-Pologne à Marin du 24 octobre 1921 : « Jamais je n'ai mieux compris combien nos ancêtres étaient sages quand, par la loi salique, ils soustrayaient les affaires politiques aux directions féminines. » Lettre de Casimir de Woznicki, attaché à la légation de Pologne, directeur des bureaux de France-Pologne.

⁹¹ À ce titre, il reçoit une lettre, en 1921, l'informant que Rosa Bailly va être exclue de cette association qu'elle avait critiquée « en termes perfides et extravagants » dans un voyage en Pologne. L'association est exclue des locaux de France-Pologne et ses deux salariées cessent d'être pris en charge. L'année 1921 avait vu le vote d'une nouvelle Constitution, en mars, limitant les pouvoirs de Józef Pilsudski.

⁹² AAE 203 PA-AP, n° 2/1. Rapport n° 5229, séance du 9 décembre 1922.

lettone en février 1919, du Comité franco-letton de rapprochement intellectuel⁹³, du Comité de la Baltique en 1930⁹⁴.

Quand il sera élu député, il sera chargé fréquemment, à la Chambre, des textes concernant ces pays. Ainsi, dès 1912-1913, des rapports sur la création de légations de France au Siam, à Séoul et Tokyo⁹⁵, d'un hôtel diplomatique à Bucarest en 1916⁹⁶, d'un immeuble consulaire à Genève en 1918⁹⁷, d'ambassades à Washington, Ottawa, Rio de Janeiro, Santiago du Chili, Prague, Budapest, Tirana, Luxembourg, Copenhague, Oslo⁹⁸ et, en 1922, du rapport portant création d'une légation en Afghanistan⁹⁹. Avant d'y procéder à l'estimation des dépenses nécessaires à l'établissement du poste, il décrit l'évolution récente du pays, sa richesse minière, agricole, industrielle, commerciale, ses trésors archéologiques, et la place centrale de Kaboul, « étape forcée des caravanes allant de l'Inde au Turkestan, en Boukharie, en Russie, en Perse, carrefour de races et de négociations ». Il souligne en particulier le souhait de l'émir Amanullah Khan d'organiser une mission scolaire française pour développer l'enseignement féminin « en Afghanistan où les femmes jouent un rôle politique bien supérieur à celui qu'il remplit ordinaire dans le monde musulman ». Il dit avoir inscrit le prince héritier et 44 jeunes gens au lycée Michelet de Paris. « L'Afghanistan se trouve dans la même situation que le Japon en 1868. Le pays sort des formes féodales, désireux, sous l'impulsion d'un souverain éclairé, de faire son éducation européenne de la manière la plus rapide ».

⁹³ AN 317AP/107. Notamment lettre du 28 avril 1922.

⁹⁴ AN 317AP/148.

⁹⁵ Rapport n° 2652, séance du 20 mars 1918 ; rapport n° 2653, séance du 20 mars 1913 ; rapport n° 3186, séance du 7 novembre 1913. Guimet carton 2.

⁹⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/22. Rapport n° 2385, séance du 21 juillet 1916.

⁹⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/29. Rapport n° 4554, séance du 28 mars 1918.

⁹⁸ Également en AN 317AP/244.

⁹⁹ Louis MARIN, rapport n° 5077 fait au nom de la Commission des finances chargée d'examiner le projet de loi portant ouverture au ministre des Affaires étrangères des crédits nécessaires à la création d'une Légation de la République en Afghanistan. Deuxième séance du 16 novembre 1922. ASOM Cote Brochure Louis MARIN, *Les Faits Ethniques et les Mouvements de l'Esprit Humain*, Paris, 1963. Il reprendra cette activité après-guerre, présentant, par exemple, un rapport, le 26 juin 1947, sur le projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié avec les Philippines (AAE PA-AP 203, n° 2/11). Rapport de Louis Marin sur le projet de loi pour l'achat d'un hôtel diplomatique à Athènes, 2 juillet 1914, n° 223, p. 1934, sur le projet de loi pour l'achat d'un hôtel diplomatique à Bucarest, 21 juillet 1916, n° 2385, annexe, séance de 1916, p. 1155, sur le projet de loi pour l'achat d'un immeuble consulaire à Genève, 28 mars 1918, n° 4554, annexe, séance de de 1918, p. 505, rapport par Louis Marin sur le projet de loi portant régularisation du contrat de vente de l'immeuble de la légation de France à Séoul, déposé le 20 mars 1913, 10^e législature, 5 juin 1914, n° 49, p. 1839 et t. 2, p. 126, rapport de Louis Marin pour l'acquisition d'un terrain pour la légation de la République au Siam, 20 mars 1913, n° 2653, p. 600 et pour la construction de l'ambassade à Tokyo, 7 novembre 1913, n° 3186, p. 110, pour la construction d'un immeuble consulaire à Jérusalem, 1^{er} avril 1914, n° 3854, p. 1808.

Toujours ouvert sur l'étranger, il est associé au Comité de l'Orient et au Comité franco-syrien¹⁰⁰, qui demande le maintien de l'influence française en Palestine contre les positions britanniques et regrette la séparation artificielle d'avec la Syrie. Il intervient, dans les années 1930, au profit des chrétiens d'Orient en demandant le respect du traité franco-syrien et ses papiers contiennent une correspondance avec l'archevêque melkite de Beyrouth¹⁰¹. Il fait d'ailleurs aussi partie de l'Académie diplomatique internationale qui avait été créée après la Première Guerre mondiale. Il est aussi membre de nombreuses associations coloniales, comme le Comité de l'Asie française, d'Afrique française, le Comité national du rail africain (dès février 1918), le Souvenir colonial français, le Comité d'encouragement aux recherches scientifiques coloniales.

On ne sera pas étonné que, malgré son peu d'appétence pour les décorations¹⁰² qu'il ne portait pas, il en reçoive de nombreuses, de 1922 à 1929, d'après un décompte réalisé par Fernand¹⁰³ : grand-croix de l'ordre de l'Étoile de Roumanie, de l'ordre de la Renaissance de Pologne, de l'ordre de la Couronne de Belgique, de l'ordre de Serdar Aala d'Afghanistan, de l'ordre d'Ismaël d'Égypte, de l'ordre de Saint-Sava de Serbie, de l'ordre militaire du Christ du Portugal, de l'ordre du Lion blanc de Tchécoslovaquie, de l'ordre de l'Aigle blanc de Yougoslavie.

Très sensible au rôle de la France coloniale à l'étranger, il en défend les missions chrétiennes. C'est aussi pour lui une façon de défendre les positions diplomatiques françaises face aux Allemands. Il reçoit toute une correspondance des œuvres françaises menacées à l'étranger, comme le collège des frères maristes de Damas¹⁰⁴ ou la maison Saint-Joseph de Téhéran qui le remercie de son intervention pour une subvention en 1922¹⁰⁵. Il porte aussi des dossiers comme le projet de création, en liaison avec l'archevêque latin d'Athènes et le Vatican¹⁰⁶, d'un institut d'études byzantines à Athènes, dont la direction serait confiée à des religieux français. L'archevêque latin d'Ispahan lui écrit aussi en mai 1923¹⁰⁷. Il trouve absurde

¹⁰⁰ AN 317AP/96.

¹⁰¹ AAE PA-AP 203, n° 2/30.

¹⁰² « Vous avez au suprême degré cette discrétion qui ne veut jamais se mettre en avant. Dans les cérémonies, il faut aller vous chercher pour vous amener avec les officiels. Vous avez je ne sais combien de grand-croix et de médailles, mais par principe vous ne portez jamais le moindre ruban, sauf sur votre habit vert d'académicien. » Georges MAZERAND, « Discours à l'occasion de la remise du buste Marin au conseil général pour son jubilé le 3 mars 1951 ».

¹⁰³ AAE 203 PA-AP, n° 2/7.

¹⁰⁴ AN 317AP/105.

¹⁰⁵ AAE 203 PA-AP, n° 21.

¹⁰⁶ AN 317AP/107. M^{gr} Louis Petit.

¹⁰⁷ AN 317AP/107. Lettre du 19 mai 1923.

que des crédits soient votés « pour permettre au gouvernement de développer les œuvres laïques qui, progressivement, doivent se substituer aux institutions congréganistes¹⁰⁸ ».

Plus généralement, il soutenait tous les projets visant à développer l'influence française à l'étranger, comme le montrent des coupures de presse sur la nécessaire création d'instituts français à l'étranger. Un ami de Marin, en poste à l'ambassade à Berne, lui écrit aussi, en juin 1919 pour lui demander d'intervenir à Paris pour qu'on ne supprime pas les crédits de propagande à l'étranger¹⁰⁹. Un dossier retrace également, dans ses archives, le projet de création de la Casa Velázquez à Madrid sur un site offert par le roi Alphonse XIII à l'Académie des beaux-arts en 1916, nécessaire pour résister aux « progrès de la propagande germanique ». Le directeur de l'institut français de Madrid ne manque pas d'écrire au rapporteur général du budget Louis Marin, en septembre 1918, pour qu'il abonde l'Office de l'enseignement du français en Espagne¹¹⁰. Il est informé de la même démarche pour un institut français au Japon et pour des institutions en Chine. Il reçoit aussi des lettres du directeur de *L'information d'Extrême-Orient*¹¹¹, créée au Japon pendant la Première Guerre mondiale, qui le visite lors de ses passages à Paris.

Il prend ainsi la défense d'un prêtre nancéien qui, après s'être pris de passion pour l'Égypte au collège, devint un égyptologue de grand renom, le chanoine Étienne Drioton (1889-1961). Il insista auprès d'Herriot pour que, malgré son appartenance au clergé, il puisse être nommé au Louvre, avant de partir au Caire, en 1936, comme directeur du service des antiquités et des musées d'Égypte. Il interviendra encore pour Drioton avec succès, en 1952, quand il sera chassé par Nasser, afin qu'il soit nommé conservateur en chef au musée du Louvre¹¹².

Une rencontre amoureuse frustrée

À 35 ans, Louis se lie, en 1905¹¹³, avec une de ses jeunes étudiantes, Fernande Hartmann, âgée de 20 ans. Née le 5 septembre 1886 à Châtellerault (Vienne), elle est une ancienne élève de Marie Oudard, au lycée Lamartine (1893-1897) et des sœurs de Saint-Joseph de Cluny (1897-1901). Lauréate du concours général des sections de l'Association

¹⁰⁸ AN 317AP/244. Annotation en marge de cette phrase dans un projet de loi.

¹⁰⁹ AN 317AP/107. « Je sais que tu es actuellement l'un des hommes les plus occupés de l'Europe. (...) L'après-guerre n'est qu'une forme nouvelle de la guerre. » Lettre d'Albert Leclère à Marin du 11 juin 1919.

¹¹⁰ AN 317AP/107. Lettre du 9 septembre 1918.

¹¹¹ AN 317AP/108.

¹¹² AN 317AP/250.

¹¹³ AD MM 26J/362. Fernande Marin raconte après la guerre comment elle explique aux enquêteurs de la police, en 1944, qu'elle est la secrétaire de M. Marin depuis 1905.

philotechnique, elle suit les cours de l'École du Louvre et de l'École des hautes études et soutient, le 3 février 1923, une thèse sur l'agriculture dans l'ancienne Égypte¹¹⁴, avant de devenir sous-directrice de l'École d'anthropologie. Elle donnait aussi des conférences sur l'éducation des femmes ou l'enseignement de la morale pratique :

Femme ! Sois douce et tendre, conserve une grâce effacée. Ne porte ton admiration que sur celui qui remplit ta solitude. Nuit et jour, tes yeux doivent contenir son image et le Ciel que, durant ta jeunesse, tu possédais à toi seul, il appartient à ta foi d'y posséder éternellement un époux¹¹⁵.

Elle publie quelques opuscules, *En promenade*¹¹⁶, *Quelques fleurs*¹¹⁷, *Nos forces spirituelles*. Dans la deuxième partie de ce dernier ouvrage, elle explique que les forces de vie sont représentées en France, pour son peuple, par son prestige féminin, le bon sens des paysans, la bonté envers les humbles, le renoncement, le stoïcisme, l'héroïsme, et, pour l'amour de la patrie, la lampe du sanctuaire et l'idéal national. Eduardo Avilés Ramírez, qui l'avait connue, souligne « sa pénétrante intelligence, son immense culture et l'infatigable bonté de son cœur¹¹⁸ ».

À cause de la différence d'âge de quinze ans, le père de cette dernière s'était opposé au mariage. Georges Hartmann¹¹⁹ (1854-1932), ingénieur polytechnicien qui avait perfectionné le canon de 75, si utile pendant la guerre de 1914, avait été adjoint à l'atelier de construction de Puteaux (1894), puis chef des travaux pratiques de mécanique à l'École polytechnique (1910-1926)¹²⁰.

Louis et Fernande, montrant une liberté de vie assez rare à l'époque, vécurent ensemble de nombreuses années¹²¹, mais ne se marièrent que longtemps après le décès du père, le 19 mars 1954, à la mairie du V^e arrondissement de Paris. Ils n'auront pas d'enfants et, comme cela était fréquent à l'époque dans les milieux aisés, se vouvoyaient¹²². Pendant un quart de siècle, Fernande fut aussi la secrétaire générale de la plupart des sociétés savantes dont Marin était

¹¹⁴ Bibli AN, Cote 20128. AD MM 26J/355 et 26J/352. Également Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1923. Fernande HARTMANN, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, thèse de doctorat, Paris, Éditions Gourtnier.

¹¹⁵ Fernande MARIN, *Nos forces spirituelles*, Paris, Imprimerie Jouve, 1969, 52 p.

¹¹⁶ Fernande MARIN, *En promenade*, Paris, Imprimerie Jouve, 1969, 80 p.

¹¹⁷ Fernande MARIN, *Quelques fleurs*, Paris, Imprimerie Jouve, 1968.

¹¹⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/23. "Su penetrante inteligencia, su inmensa cultura y la infatigable bondad de su corazón." *Cuba profesional*, juillet-août 1953, p. 33-34.

¹¹⁹ Georges Henri Chrétien Hartmann, époux de Marie Louise Lydie Coquillard.

¹²⁰ La famille Hartmann avait vécu longtemps à la Guadeloupe avant de l'abandonner à la fin du XIX^e siècle.

¹²¹ AN 317AP/229. Son successeur à l'Académie des sciences d'outre-mer rappelle bien qu'il était « soutenu par l'admirable *compagne* qui conserve dans *leur* logis d'un demi-siècle... »

¹²² AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin.

président. Très organisée et méthodique, elle sera pour lui, pendant toute sa carrière, une exceptionnelle secrétaire et archiviste jusqu'à organiser, après son décès, le classement méticuleux de tous ses travaux. Mais il semble, au vu des quelques indices qui parsèment les archives, que « Mlle Hartmann » ait toujours joué le rôle apparent de secrétaire sans assister aux repas ni aux rencontres comme l'aurait fait une épouse de fait.

Pendant l'essentiel de leur vie et encore pendant la Seconde Guerre mondiale, toutes les correspondances échangées avec les interlocuteurs de Louis, même les plus proches comme Guiter, évoqueront « Mademoiselle Hartmann ». Dans leurs rapports avec l'extérieur, elle n'apparaît jamais comme compagne ni maîtresse, mais toujours comme secrétaire (« Mlle Fernande Hartmann, docteur ès lettres, secrétaire de M. Louis Marin, président de l'Institut international d'anthropologie¹²³ »), y compris dans les pages du journal de François de Wendel¹²⁴ en 1945, étant néanmoins mentionnée dans les formules de politesse, ce qu'on ne ferait pas pour une simple collaboratrice. Ainsi, en 1920, Warren écrivant à Marin : « Dis à la petite Hartmann...¹²⁵ » ou, en 1932 : « En vous demandant de vouloir bien présenter mes respectueux hommages à Mademoiselle Hartmann¹²⁶ ». Ainsi, en 1932, l'un de ses contemporains décrit Marin comme « un obstiné célibataire¹²⁷ ».

Cette passion pour les civilisations étrangères, que partageaient Louis et Fernande, qui amena à une intense activité de coopération internationale, avait aussi pour but de tisser une entraide internationale pour la défense de la France et de l'Europe face aux appétits allemands. En cela, la carrière universitaire de Marin allait nourrir son activité politique, en même temps que lui donner une grande originalité au sein de la classe politique française.

¹²³ AN 317AP/135.

¹²⁴ Journal de François de Wendel. Fonds Wendel.

¹²⁵ AN 317AP/9-10. Lettre d'Édouard de Warren du 29 août 1920.

¹²⁶ AN 317AP/1. Lettre de Pierre Baudry.

¹²⁷ Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 493.

PARTIE II : UN HOMME DE COMBAT (1905-1923)

Si Marin adhéra à la Fédération républicaine dès sa création le 12 novembre 1903, il ne fut élu député, pour la première fois, qu'à 34 ans, en 1905. Pendant une vingtaine d'années, il consolida son ancrage territorial dans la première circonscription de Nancy et dans le canton de Nomeny, achevant d'y forger ses opinions politiques. Il s'engagea volontairement pour faire la guerre de 1914-1918 alors qu'il aurait dû en être dispensé. Puis son combat contre l'Allemagne prit des proportions importantes après-guerre : il demanda une organisation et une défense réelles de la paix ainsi qu'une juste réparation des dommages, en n'hésitant pas à affronter Clemenceau lui-même ; son vote contre le traité de Versailles sera l'un des plus grands marqueurs de sa vie. Au terme de cette période de combat, à l'origine de grandes lois et ayant osé affronter le « Tigre », il était prêt à prendre la tête de la Fédération républicaine.

Chapitre IV : Un lancement en politique audacieux

Ses études terminées, le tour du monde achevé, Louis Marin s'installe dans la vie comme professeur à Paris en se préparant à la politique. Refusant de se lancer trop vite, il prépare son arrivée avec méthode et sans empressement. En quelques années, il arrache la première circonscription de Nancy, s'y faisant élire à trois reprises, 1905, 1906, 1910, avant d'entrer au conseil général lors de cette troisième étape.

Une envie de politique précoce

Vivant simplement, sans luxe ni domesticité importante, refusant le téléphone, il n'avait pas de voiture et se déplaçait à pied, à bicyclette ou en bus. Plus tard, quand il eut enfin le téléphone, il ne le portait toujours pas dans son cœur comme se le rappelait Georges Suarez en 1944 : « Devant un visiteur, il ne répondait jamais au téléphone, mais il n'interrompait pas la sonnerie, ce qui donnait à l'entretien un tour chaotique et tintamarresque. On sortait de chez lui les oreilles bourdonnantes, mais avec une opinion bien arrêtée sur l'équilibre mental du personnage¹. » Reconnaissable entre tous, « grand, blond, aux yeux clairs, regardant bien en face, toujours simple, cordial² », il s'habillait de la même façon, son immuable costume croisé bleu marine fermé, souvent usé jusqu'à la trame, sa lavallière bleue à pois blancs et sa belle moustache gauloise, avec « cette bonhomie mêlée de fougue et son ton affectueusement bourru », faisant le bonheur des caricaturistes. Avec ses yeux bleus, il le confessait lui-même :

Non seulement mes vêtements, cravates, chapeaux sont invariablement bleus, mais aussi mes chaussettes, caleçons, bretelles, enfin tout ce qui est nécessaire ; le blanc seul est un peu admis. C'est sans métaphore poétique, j'aime à me sentir dans le bleu, c'est un vrai goût de nature. Ce sont les plaisanteries d'amis qui, plus tard, m'ont montré que le bleu de France était la vraie couleur démocratique des vêtements de notre pays : le veston bleu de l'étudiant, le bourgeron bleu de l'ouvrier, la blouse bleue de nos paysans, la capote bleue du soldat, le bleu du manteau de saint Martin.

Dès l'âge de quinze ans, il rêve d'une carrière politique. En 1894, il commente avec passion à son père l'aventure politique d'un ami qui veut se présenter contre un candidat du Parti radical³ et, l'année d'après, il regarde une manifestation en hommage au grand polémiste

¹ AN 317AP/89. Le polémiste écrit ce papier pour protester contre l'arrivée à Londres de Marin, *Aujourd'hui*, 18 mai 1944. Son numéro de téléphone était Odéon 53-20. Dossier L. Marin de l'Assemblée nationale.

² AD MM 26 J/1(1) article d'un sous-officier anonyme, [s.d.], présenté par Fernande Marin.

³ AD MM 26J/30. Lettre de Louis Marin à son père, 29 avril 1894, au sujet de Charles Aubertin contre le radical Gustave Chapuis que nous verrons plus loin. Autres éléments venant de l'ouvrage de Fernande Marin.

Henri Rochefort, sympathisant boulangiste qui venait de rentrer d'exil, et se rend à Versailles pour l'élection du nouveau président de la République Félix Faure⁴. En 1897, il demande à son père de l'abonner à *L'Est Républicain*, journal de propagande républicaine qui avait été créé en 1889 par Léon Goulette⁵. En 1898, il songe à la politique pour lui-même, observant avec intérêt le développement de l'Union progressiste, suivant avec passion l'actualité et se scandalisant, en 1898, de la reculade française à Fachoda face aux Anglais, qui entraîna des manifestations à Paris. Nous le voyons ainsi rencontrer Alfred Mézières en 1899. Le premier président du département, créé après la victoire allemande de 1870, était professeur de littérature comparée à la Sorbonne, membre de l'Académie française, maire de Réhon. Il rend visite à Marin pour lui faire passer un examen de passage⁶ après avoir déjà recruté Lebrun en 1898. Toutefois, le jeune homme préfère alors approfondir ses études et continuer à voyager pendant quelques années.

En 1901 encore, les journaux se font l'écho de son désir d'action, mais il se refuse à diviser les voix et à prendre la place du député en poste Jules Brice, maire de Montauville, vice-président de la Société centrale d'agriculture, « libéral », c'est-à-dire « nationaliste » comme le précisent les rapports préfectoraux, et même clérical, qui couvrait, par conséquent, le même champ politique que lui. Dans *L'Est Républicain* du 2 mars, il s'explique :

Libéral de conviction profonde, donc radicalement hostile à toute entrave aux libertés d'enseignement ou de travail, d'association religieuse ou ouvrière, je n'aurais pu, en effet, à ces élections, où la question ministérielle paraît se poser spécialement, être qu'antiministériel, et me rencontrer, par conséquent, avec le programme de M. Brice dans ses grandes lignes politiques⁷.

Nous avons là son premier programme politique : hostile aux candidats gouvernementaux (« ministériels » et « officiels »), il se proclame libéral, opposé à l'anticléricalisme que la loi de 1901 avait commencé à instituer avec la loi sur les associations qui conduisit à la fermeture de nombreuses congrégations et écoles confessionnelles. Il préfère donc soutenir le député sortant Jules Brice. Deux hommes politiques lorrains, Gavet⁸ et Mercier, lui proposent alors de se présenter à Mirecourt, dans les Vosges, au nom du Comité lorrain de

⁴ AD MM 26J/32. Lettre de Louis Marin à son père, 5 février 1895.

⁵ François ROTH, « Léon Goulette, le premier directeur de *L'Est Républicain* », séance du 4 juin 2004, Académie de Stanislas.

⁶ AD MM 26J/32. « Une longue causerie avec Mézières que je ne connaissais pas auparavant : il est venu pour causer d'explorateurs et de questions coloniales, mais au fond pour me faire passer un petit examen ; ce serait un autre, je dirais "son examen dut être satisfaisant", vu son amabilité au départ, mais il a l'amabilité tellement débordante qu'elle finit par n'avoir plus aucune valeur et qu'elle le déprécie au lieu de le servir. » Lettre de Louis Marin à son père, avril 1899.

⁷ *L'Est Républicain*, 2 mars 1901.

⁸ Sans doute le juriste et régionaliste Gaston Gavet rencontré par ailleurs.

la Patrie française pour battre le dreyfusard et « ministériel⁹ » Xavier Mougin (1837-1912), mais il décline au motif curieux qu'il n'est pas de cette région. Surtout, au lieu de saisir cette opportunité soudaine, il va se préparer avec soin à la prochaine échéance en adhérant à un parti politique, la Fédération républicaine.

La situation politique du moment

Les premières années du XX^e siècle furent les années de création des premiers grands partis français qui précéderent l'apparition de leurs groupes dans les Assemblées. Au commencement de la III^e République, les élections étaient encore décidées par les notables qui choisissaient leurs candidats. Cependant, en 1889, les boulangistes avaient modernisé les mœurs électorales et, à Nancy, Maurice Barrès, Paul Adam et Alfred Gabriel avaient multiplié les réunions publiques et distribué des tracts. Nancy avait d'ailleurs été longtemps une terre légitimiste, moquée dans *Lucien Leuwen*, de Stendhal ; l'apparition de véritables campagnes électorales allait changer la donne. Les radicaux avaient d'abord cherché à s'infiltrer en Meurthe-et-Moselle avec le docteur Gustave Chapuis, venu de Bourgogne s'installer comme médecin à Toul, ville qu'il avait défendue pendant la guerre, qui fut élu, en 1893, contre le député opportuniste sortant. Avec la perte d'influence des notables, les partis s'organisèrent par la recherche de financements et la création de comités et de journaux.

En 1901, est créé le Parti radical et radical-socialiste. Ce parti pivot de la III^e République, qui occupait le centre, penchait plutôt à gauche et proclamait son attachement à la séparation des Églises et de l'État. Plus à droite, on trouve les républicains progressistes. Précisons que le mot a évolué dans sa signification : être progressiste dans les débuts de la III^e République était le signe d'une position politique avancée, de gauche ; vers 1890, ce terme qualifie le centre et, autour de 1900, dans la période qui nous intéresse, il représente la droite républicaine. D'ailleurs, dans un document de 1914, un tract évoque la Fédération républicaine progressiste dont le président d'honneur est Louis Marin¹⁰.

L'affaire Dreyfus achève l'éclatement des républicains progressistes. Le vote initial créant cette rupture se produit le 26 juin 1899, lors de l'investiture de Pierre Waldeck-Rousseau. D'un côté, les républicains de gauche, au nombre d'une soixantaine, waldeckistes, anticléricaux et dreyfusards, forment la gauche parlementaire sous le qualificatif de « Bloc des gauches », qui venait du mot de Clemenceau selon lequel la Révolution était un bloc. Le 23 octobre 1901,

⁹ Ministériel : soutenant le gouvernement, sous-entendu radical.

¹⁰ AD MM 26 J/155.

ces députés créent un nouveau parti, l'Alliance républicaine démocratique (ARD). Quoique modéré et lié au monde des affaires, ce parti, qui se répartit entre les divers groupes de la Chambre et du Sénat, soutient les radicaux au pouvoir, sous la devise « Ni réaction, ni révolution ». L'Alliance a un programme, formulé le 21 octobre 1901 : « Elle n'est ni collectiviste, ni socialisante, ni cléricale ; elle se contente d'être républicaine, et démocratique », définition encore vague qui permet de réunir des personnalités aux opinions assez différentes. Le premier président de l'ARD est Adolphe Carnot (1839-1920), inspecteur général des mines, spécialisé en minéralogie, et membre de l'Institut ; frère de l'ancien président de la République, il présidait le conseil général de la Charente. Le parti compte parmi ses membres Louis Barthou, Raymond Poincaré (qui ne le rejoindra qu'en 1905), Maurice Rouvier, Eugène Étienne, Henry Chéron, Jules Siegfried (père de l'historien André), Joseph Caillaux, ainsi que Paul Deschanel.

De l'autre, une centaine de parlementaires, majoritaires, gardant à leur compte le qualificatif de « progressiste », rejoint les conservateurs pour former la Fédération républicaine. Pour l'essentiel, leurs parlementaires siègent, à la Chambre, au groupe des progressistes et, au Sénat, à la Gauche républicaine ou à l'Union républicaine. La Fédération républicaine de France¹¹, située alors au centre droit de l'échiquier, largement présente dans le sud-ouest et en Lorraine, est fondée, le 12 novembre 1903, salle de la Société des agriculteurs, à Paris, 8, rue d'Athènes, par Eugène Motte¹², député-maire de Roubaix, « un parlementaire conciliateur et négociateur¹³ », qui critiquait les catholiques ralliés tardivement à la République de l'Action libérale populaire (ALP) de Jacques Piou¹⁴ et refusait le qualificatif de droite : « Nous fondons la Fédération républicaine¹⁵, parce que les chefs du parti progressiste estiment que l'organisation du parti, en dehors du Parlement, manque de cohésion. » Elle est la fusion de l'Union libérale républicaine (dont le président était le bâtonnier Henri Barboux, membre de l'Académie française), de l'Association nationale républicaine (dont le président était Jean-Honoré Audiffred, député de la Loire), et, surtout, du groupe parlementaire des progressistes

¹¹ Voir notamment une histoire du parti dans AN 317AP/65.

¹² Gilles LE BEGUEC, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 2, p. 16, et AN 317AP/83.

¹³ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940, thèse de doctorat d'État en histoire, université de Lille III, 1999, p. 61.

¹⁴ Gilles LE BEGUEC, Jacques PREVOTAT, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, p. 216. Évelyne JANET, *Jacques Piou et l'Action Libérale Populaire (1901-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguéc, Université de Paris X, 2012.

¹⁵ À ne pas confondre avec la Fédération républicaine de Meurthe-et-Moselle, créée en 1904 comme section du Parti radical par Charles Bernardin. Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, op. cit., p. 52.

(dont le président était le vosgien Jules Méline¹⁶ (1838-1925), qui fut président du Conseil en 1896). Marin prononça d'ailleurs un long hommage à la mort de ce dernier, lui « promettant d'arriver à faire triompher les idées politiques pour lesquelles [il] avait vécu et ainsi, comme [lui], de collaborer au bien de la patrie¹⁷ ». On y compte aussi Alexandre Ribot (1842-1923). Ces deux hommes, Ribot et Méline, à la fois par respect de l'armée et par rejet de l'anticléricalisme, s'orientent en effet à droite¹⁸.

C'est, pour reprendre la classification de Maurice Duverger, un parti à base parlementaire même s'il cherchait à s'appuyer sur une base militante, comme le montrent, dans les années 1930, les nombreux déplacements en province de son président pour discourir devant les foules. À Eugène Motte, succèdent le « théoricien¹⁹ » Joseph Thierry, député de Marseille, en 1906, Charles Prévot, député de Seine-et-Marne, en 1911, Charles Benoist, député de la Seine, en 1914, Victor Milliard, député de l'Eure, en 1919, et Auguste Isaac. Le siège national, qui était au 25, rue Taitbout, passa, en 1906, dans un quatre pièces²⁰ au 36, rue de Varenne à Paris, jusqu'en 1946.

Dès le début, Marin s'affiche donc dans un parti de droite et ses premiers votes le confirment, si on retient l'analyse politique de François Goguel : pour les élections de 1902, il classe à droite tous les députés n'ayant pas voté pour la loi de séparation des Églises et de l'État, à laquelle s'opposa Marin pendant des années, à l'inverse de Lebrun qui la vota ; pour les élections de 1906, il prend comme étalon le scrutin du 7 décembre 1906 sur le rachat par la puissance publique du réseau ferroviaire de l'Ouest²¹ : sont à droite ceux qui ont voté contre cette nationalisation comme Barrès et Marin, Lebrun votant encore avec le Bloc des gauches²².

Il existait un autre parti à droite, l'Action libérale populaire (ALP), qui avait été créé, en 1901, par Jacques Piou et Albert de Mun avec les catholiques ralliés. Marin en est proche, y

¹⁶ AN 317AP/83. Georges Bonnefous représentera Louis Marin à une cérémonie en l'honneur de Jules Méline à Remiremont, dans les Vosges, le dimanche 26 août 1928.

¹⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 1^{er} juillet 1925, p. 10-13.

¹⁸ Mathias BERNARD, *La guerre des droites (De l'affaire Dreyfus à nos jours)*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 18-23.

¹⁹ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.*, p. 61.

²⁰ Sur la façade de la rue de Varenne, après une grande antichambre qui sert de salle d'attente, une grande salle pouvant accueillir quarante personnes et deux petites pièces consécutives. Sur la cour, à côté de l'entrée, une grande salle et une petite salle desservie par un couloir, qui servent à la section des Indépendants, à la section de la Seine et à la Jeunesse, un cabinet sombre, une véranda desservant un cabinet et une cuisine. Avant 1940, le parti avait aussi l'entresol. La section féminine n'a plus de local.

²¹ Jean PERRINJAQUET, « Le rachat de l'Ouest devant le Sénat : les conditions du rachat et les finances publiques », *Revue d'économie politique*, vol. 21, n° 7, 1907, p. 513-532.

²² François GOGUEL, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième Républiques (1871-1951)*, Armand Colin, Cahiers de la FNSP, n° 159, 1970.

donnant des conférences de temps en temps, mais n’y adhère pas²³. Ce mouvement, qui disparaît en 1919, était lié au ralliement des catholiques monarchistes à la République demandé par le pape Léon XIII dans son encyclique *Au milieu des sollicitudes* (1892). Albert de Mun, qui avait suivi les instructions du pape malgré ses amis monarchistes, « opposait une vision renouvelée et constructive qui procédait d’une critique radicale des errements de la société libérale. (...) Avec le Ralliement, il pouvait articuler plus soupagement la lutte contre le libéralisme (...), acceptant le cadre républicain, jouant sur l’État, (...) en attente du jour où la République s’inclinerait devant le fait catholique²⁴. » En quelque sorte, l’ALP avait précédé la Fédération républicaine, qui se déploie principalement dans les années 1920, en étant un mouvement plus sincèrement républicain, mais sans jamais adopter le caractère laïque de l’ARD. Au niveau idéologique, le programme de l’ALP était proche de celui de la Fédération, à la fois défenseur des libertés notamment religieuses, de l’action sociale envers les plus démunis, réclamant la proportionnelle et une cour suprême et s’opposant aux francs-maçons²⁵, mais l’ALP était trop cléricale et pas assez nationale pour Marin qui n’y adhéra pas quand il lança en politique. Jean-Marie Mayeur disait que « la Fédération républicaine était une formation conservatrice, liée certes au monde catholique, non un parti catholique²⁶ ». Joseph Denais y milita activement avant de rejoindre Marin ; il déclarait alors : « Le grand parti *tory*, rêvé par Jacques Piou était en vue. Ce n’était pas seulement la promesse d’une ère nouvelle pour les catholiques traqués depuis quinze ans, c’était pour le pays la perspective d’une République libérale et sagement conservatrice, contre laquelle se brisaient les passions sectaires et la démagogie²⁷. »

²³ AD MM 26J/34. « Les gens de l’Action libérale de Maxéville [Meurthe-et-Moselle] qui voulaient que je leur fasse une conférence demain soir n’ont pas pu, naturellement, la mettre sur pied, et elle est reportée à plus tard. » Lettre de Louis Marin à son père, 7 juin 1907.

²⁴ Philippe LEVILLAIN, Albert de Mun, catholicisme français et catholicisme romain, du Syllabus au Ralliement. » Rome, École française de Rome, 1983.

²⁵ Évelyne JANET, *Jacques Piou et l’Action Libérale Populaire (1901-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguec, Université de Paris X, 2012, p. 5 et p. 107 : « À tous les Français qui veulent la grandeur intérieure et extérieure du pays ; à tous ceux qui veulent vivre sous un régime de liberté sans licence, de progrès social sans violence ; à tous ceux qui veulent le drapeau respecté en France et à l’étranger et l’économie pratiquée dans les finances nationales ; à tous ceux qui veulent les libertés de conscience, d’enseignement et d’association. » « Elle s’appelle Action parce qu’elle doit être un centre de vie et d’activité. Elle s’appelle Libérale parce qu’elle veut maintenir ou restaurer dans leur intégrité toutes les libertés publiques, sans en refuser le bénéfice à personne. Elle s’appelle Populaire parce qu’elle veut puiser sa force dans le peuple même par le nombre de ses adhérents. » p. 340-341.

²⁶ Jean-Marie MAYEUR, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 119, cité par Évelyne JANET, *Jacques Piou...*, *op. cit.*, p. 62.

²⁷ Joseph DENAIS, *Un apôtre de la liberté, Jacques Piou*, Paris, La Nef, 1959, p. 53, cité par Évelyne JANET, *Jacques Piou...*, *op. cit.*, p. 62.

Enfin, le mouvement socialiste, divisé en plusieurs tendances depuis la Commune de Paris, venait de se réunir au sein de la nouvelle Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), à la salle du Globe, à Paris, en avril 1905. L'année d'après, la charte d'Amiens de 1906 proclamait l'indépendance des syndicats par rapport aux partis politiques.

Pendant longtemps, l'organisation en groupes politiques, qui apparaît dans le règlement de la Chambre en 1910, est assez floue et la discipline de parti inexistante : « Il paraissait immoral qu'un représentant du peuple dépende d'une autre autorité que de sa conscience²⁸ », rappelle Maurice Agulhon. C'était notamment le cas à la Fédération républicaine qui considérait, à l'origine, que les élus ne devaient obéir qu'à leur conscience. Les listes des députés adhérant à un groupe n'apparaissent d'ailleurs dans les registres de la Chambre qu'en 1915 et ce n'est qu'en 1913 qu'un groupe se constitue pour le Parti radical-socialiste pourtant créé en 1901 ; auparavant, il faut se contenter d'une multitude d'indices, d'autant plus difficiles à analyser que les hommes politiques comme les partis évoluent dans leurs opinions, que les partis changent de nom et n'adoptent pas forcément les mêmes appellations en tant que parti ou en tant que groupe à la Chambre ou au Sénat, qu'ils peuvent en changer au sein de la même législature et que les parlementaires pouvaient appartenir à plusieurs groupes. Le député, encore plus qu'aujourd'hui, devait en effet son élection avant tout à son contact personnel avec les habitants et assez peu à son appartenance officielle à un parti. Dans les premières années de la III^e République, le président de la Chambre des députés, Henri Brisson, exigeait encore que chacun de ses collègues parlât en son nom personnel. Peu à peu, la logique de parti s'imposa et beaucoup de parlementaires, comme aujourd'hui, n'assistaient pas aux séances, se réservant pour le travail en commission ou dans la circonscription et confiaient leur vote à un collègue « boîtier » qui avait la garde des « boîtes à bulletins », système que Marin critiqua beaucoup.

Octobre 1905 : la conquête d'un siège de député

Le président du Conseil Maurice Rouvier, sénateur des Alpes-Maritimes, arrivé au pouvoir en janvier 1905, se déclare prêt à gouverner avec une majorité élargie, en écartant les extrêmes. Son gouvernement, plus modéré dans sa composition, compte même un opportuniste, Eugène Étienne, à l'Intérieur. Il doit affronter, la même année, deux importantes crises.

Au niveau international, d'abord, Guillaume II s'inquiétant de l'Entente cordiale entre Français, Italiens, Espagnols et Anglais, se déplace à Tanger, dans son *yacht* impérial, le *Hohenzollern*, le 31 mars, pour y demander le maintien de la souveraineté de l'État du Maroc.

²⁸ Maurice AGULHON, *La République*, t. I (1880-1932), Paris, Pluriel, 2011, p. 68.

Cédant à la pression, Rouvier renvoie Théophile Delcassé, qui était partisan de tenir face au *bluff* allemand. Cette reculade suscite une vague d'indignation nationale, mais la conférence d'Algésiras, l'année d'après, sur la question du Maroc, même si elle internationalise la question quelques semaines avant les élections législatives générales, n'enlève pas toute marge de manœuvre de la France au Maroc. Sur le plan intérieur, Rouvier cherche à apaiser les tensions tout en achevant la séparation des Églises et de l'État et obtient que la Chambre des députés vote le texte le 3 juillet. Malgré cette politique d'apaisement, les progressistes de Lorraine ne sont pas prêts à revenir dans le giron du Bloc dont ils estiment avoir été exclus en 1899. Nancy demeure à droite après avoir été radicale dans le dernier quart du XIX^e siècle.

Dans la perspective du renouvellement général de la Chambre prévu en 1906, Marin s'intéresse à la première circonscription de Nancy²⁹, dans laquelle il réside, Faulx en faisant partie. Comprenant 66 communes et 82 000 habitants, avec les cantons de Nancy Nord, Pont-à-Mousson et Nomeny, cette circonscription est très diverse sur le plan démographique et sociologique, comme l'a démontré Jean-François Eck dans sa thèse³⁰. Réunissant paysans, ouvriers comme petits ou grands bourgeois, Ville Vieille³¹ comme faubourg des Trois-Maisons ou campagne, elle va donc nécessiter de la part du candidat une grande habileté³². Sa circonscription était aussi diverse que le personnage Marin était complexe. Un peu plus loin se situe la troisième circonscription de Nancy qu'avait occupée son ami Barrès, ancien de La Malgrange et de la faculté de droit de Nancy, de 1889 à 1893, avant de redevenir député à Paris en 1906.

Jules Brice tient la première circonscription depuis 1893. De même sensibilité politique que Marin, originaire d'une famille d'agriculteurs de Nomeny, et donc originaire du même territoire, il a été réélu, au renouvellement général de 1902, par 10 484 voix sur 16 076 votants contre Ernest Pantz (2 847 voix), industriel, que nous reverrons bientôt, et Bruchon (2 419 voix), agriculteur, maire de Pagny-sur-Moselle, tous deux radicaux³³. Malade depuis un certain temps, il ambitionne néanmoins de se représenter de nouveau.

²⁹ AD MM 26J/136 (1905-1906), 138 (1919-1932), 139 (1936), 145 (1946) 146 (1951) 148 (Constituantes). Dossier sur les législatives de Louis Marin, comprenant professions de foi, articles de presse, résultats, etc.

³⁰ Jean-François ECK, *Louis Marin et la Lorraine (1905-1914)*, thèse de troisième cycle, sous la direction de Raoul GIRARDET, Institut d'études politiques de Paris, 1980.

³¹ La Ville Vieille désigne, encore aujourd'hui, le Nancy médiéval autour de l'ancien palais des ducs de Lorraine.

³² Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 55.

³³ AD MM 3 M 87. Rapport du préfet du 13 août 1905.

Marin ne veut pas laisser échapper sa chance. Pour convaincre les conservateurs de Nancy de le choisir, il rend visite notamment à l'abbé Morel, supérieur de Saint-Sigisbert, mais ce dernier lui confesse que le parti conservateur préférera Brice à un jeune homme. Il a pourtant déjà 34 ans, mais il est vrai qu'en dehors de son père, il n'est pas encore tellement intégré à la société nancéienne. Pour lui couper les ailes, comme il n'est pas encore très connu, ses adversaires n'hésitent pas à déverser des calomnies sur son compte, prétendant qu'il est socialiste ou anarchiste, qu'il est « dévoyé » et, ce qui est plus vrai, qu'il est Parisien. *La Meurthe et les Vosges*, journal clérical, sonne la charge. En sens inverse, des amis lui proposent le soutien des radicaux, *L'Est Républicain* pouvant participer à l'opération, ce qui aurait le mérite de le situer au centre du jeu politique national. On lui suggère aussi, sans doute pour l'éloigner de Nancy, de se présenter dans la circonscription de sa région natale, dans les Vosges. Cependant, il refuse de se prêter à ces jeux plus ou moins intéressés et préfère, le 1^{er} mars, renoncer, publiant sa lettre de désistement dans *L'Impartial*. Il garde ainsi la ligne politique qu'il s'est fixée et la terre électorale de sa résidence meurthe-et-mosellane.

Coup de théâtre, le 10 juillet 1905, Brice décède, à 75 ans, au terme d'une longue maladie. La donne politique change du tout au tout. La circonscription est maintenant vacante et les candidatures vont fleurir de nouveau.

Apparaît alors un autre candidat en la personne d'Octave Houdaille (1860-1939), avocat à la cour de Paris, fils d'un ancien juge de paix de Nancy et adhérent à la Patrie française. Passionné de télépathie et d'occultisme, il se présente comme candidat nationaliste et antijuif, alors que son patronyme signifie juif en kabyle. Cependant, l'amiral Amédée Bienaimé, député progressiste de la Seine de 1905 à 1919 et vice-président de la Patrie française, vole au secours de Marin en confirmant que ce candidat de dernière minute ne représente ni la Patrie française, ni feu M. Brice qui n'avait pas donné de consignes de vote, ce qui provoque l'ire de Houdaille dans son affiche électorale :

L'aplomb de M. Marin : il paraît que, depuis ce matin, moi aussi, j'ai ma fiche. Moi qui ai été un des premiers adhérents de la Patrie française, je suis dénoncé, dans des intrigues ténébreuses, comme n'ayant aucun titre à m'en prévaloir. (...) Et par qui ? Par M. Marin qui n'a aucun titre à son patronage et qui l'a répudié au début de sa candidature³⁴.

Signe du climat antisémite qui régnait dans ces premières années du XX^e siècle, un autre candidat se présente, le docteur Léon Baraban, né en 1850, adjoint au maire de Nancy, professeur à la faculté de médecine et créateur du laboratoire d'anatomo-pathologie de l'hôpital,

³⁴ AN 317AP/164.

« réactionnaire et clérical intransigeant », d'après le préfet, qui déclare dans *Le petit Antijuif* du 24 juillet 1905 :

Si je suis républicain depuis ma prime jeunesse, je suis catholique depuis mon baptême. Je suis catholique convaincu et pratiquant et je pense que nul n'a le droit de toucher à mes croyances alors que moi-même je respecte celle des autres. On m'appellera clérical, peu m'importe. Si vous approuvez ce que je viens de vous dire, vous soutiendrez énergiquement ma candidature républicaine-libérale³⁵.

L'article appuie la démarche, sans nuance : « Le docteur Baraban est un courageux. Il se déclare carrément partisan de cette République idéale, si belle sous l'Empire, mais qui, depuis, domestiquée par les juifs et les maçons, est devenue l'infâme Marianne la Youpine. »

L'antisémitisme pouvait jouer un grand rôle dans la campagne. Cette idéologie, ravivée à la fin du XIX^e siècle par les écrits de Gobineau et de Drumont (*La France juive*³⁶, en 1886, et le journal *La Libre Parole*³⁷), avait trouvé à s'y développer avec la naissance de l'affaire Dreyfus³⁸. Ce capitaine alsacien avait été accusé injustement, sur la base d'une mauvaise analyse de son écriture, d'avoir communiqué des informations sensibles à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Ses origines juives avaient enflammé l'opinion publique, déchirant les familles, les uns défendant son innocence, les autres plaçant en premier l'honneur de l'armée qui ne pouvait se dédire, sur fond d'antisémitisme. Une grande partie de la droite, Maurras et Barrès en tête, prit fait et cause contre ce capitaine, coupable parce que juif et donc « apatride ». Ses origines bourgeoises et son passage par Polytechnique le rendaient aussi suspect aux yeux de la gauche. La Ligue de la patrie française, créée en 1898, développait son fonds de commerce nationaliste sur cet antisémitisme, avec François Coppée et Jules Lemaitre. Une Ligue antisémitique de France se lançait avec Jules Guérin et l'hebdomadaire *L'Antijuif*, et des implantations fortes à Nancy, qui avait accueilli beaucoup de juifs alsaciens³⁹, Marseille et Lyon. Un journal nancéien, *Le petit Antijuif de l'Est*, contribua à la victoire des candidats nationalistes qui l'emportèrent aux élections de 1898. Des affiches étaient posées la nuit sur les vitrines des marchands juifs. « En 1898-1899, l'antisémitisme est un véritable mouvement de masse et les émeutes antisémites de cette période atteignent un degré d'extrême gravité⁴⁰ », va jusqu'à écrire Zeev Sternhell, même si Bertrand Joly a relativisé l'assertion⁴¹. Barrès écrivait,

³⁵ AD MM 26 J/136. *Le petit antijuif*, 24 juillet 1905.

³⁶ Édouard DRUMONT, *La France juive*, Essai d'histoire contemporaine, Paris, Flammarion, 1886.

³⁷ Édouard DRUMONT, *La Libre Parole*, journal politique antisémite, Paris, 1892-1924.

³⁸ Pierre BIRNBAUM (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994.

³⁹ Maurice AGULHON, *La République*, t. I, *op. cit.*, p. 122.

⁴⁰ Zeev STERNHELL, *Ni droite ni gauche, l'idéologie fasciste en France*, Paris, Gallimard, p. 244.

⁴¹ Bertrand JOLY, *L'histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014.

en 1898 : « Assimilés aux Français d'origine par la Révolution, les juifs ont conservé leurs caractères distincts et, de persécutés qu'ils étaient autrefois, ils sont devenus dominateurs. » Il ajoutait, à une époque où la notion de race interrogeait avec les débuts de l'anthropologie : « Les étrangers n'ont pas le cerveau fait de la même façon que le nôtre⁴². » Avec l'écrivain lorrain, les étudiants nationalistes manifestaient contre la révision du procès qui avait condamné Dreyfus. En réaction, la Ligue des droits de l'homme était fondée à Nancy, moins d'un an après sa création à Paris, le 29 octobre 1898 et un journal dreyfusard, *Le Progrès de l'Est*, était lancé, en complément de *L'Est Républicain*, qui n'avait pas appelé à la révision du procès. Ce n'est qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle les Français de toutes origines avaient été réunis que ce courant antisémite commença à se tarir, avec des personnalités qui évoluèrent dans leur opinion, comme Barrès avec son hommage aux juifs, rendu dans *Les diverses familles spirituelles de la France*, évoquant l'acte héroïque du grand rabbin Abraham Bloch qui était mort en portant un crucifix à un soldat mourant.

Marin ne fut jamais tenté par l'antisémitisme ou par l'antidreyfusisme ; sa passion pour toutes les civilisations du monde et le fait de compter parmi ses amis proches un avocat, Collenot, qui avait défendu Dreyfus à Rennes, comme assistant de M^e Edgar Demange⁴³, contribuent certainement à expliquer cette singularité au sein de la droite d'alors. Sa connaissance des questions d'Alsace et des optants de la Moselle lui faisait sans doute mieux comprendre que d'autres qu'une famille alsacienne ayant quitté Mulhouse en 1873 ne correspondait pas au cliché des espions cherchant à infiltrer les milieux français. Pourtant, il choisit la Fédération républicaine qui s'était séparée de ce qui était devenu l'ARD sur la question de Dreyfus. Les rares allusions à l'Affaire dans la correspondance de Louis à son père laissent indécis sur ses convictions⁴⁴. En 1905, alors qu'il appartient à une droite

⁴² « Maurice Barrès, les racines et "la race" », Michel Leymarie, *Après-demain*, fév. 2021, n° 56-57.

⁴³ Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, op. cit., p. 54.

⁴⁴ AD MM 26J/32. « J'aurai à vous donner peut-être des détails intéressants inconnus du public et des journaux sur les grosses affaires du moment, comme le capitaine Dreyfus et les affaires de chantage. » Lettre de Louis Marin à son père, 17 décembre 1894. « L'affaire Dreyfus met ici les gens en effervescence. Collenot, malgré son optimisme habituel, ne m'a pas paru rassuré sur l'issue des choses, bien qu'il m'ait raconté quelques détails intéressants et inédits : il redoute beaucoup ce que peut dire Esterhazy depuis quelques jours. J'avoue, pour ma part, que depuis que Ducrocq n'est plus là et qu'il ne me faut plus échanger quelques discussions là-dessus à chaque repas, je ne suis plus l'affaire que de loin, bien que je sois pris entre deux feux par mes amis, tous avancés dans un camp ou dans l'autre, et entre lesquels, malgré mon parti pris dans un sens, je réussis tout de même à servir de lien commun. » Janvier 1899. « Collenot est venu hier dîner avec nous pour nous raconter ce qu'il savait sur le procès prochain de Dreyfus à Rennes. » Avril 1899. « Pour la première fois de ma vie, j'ai ri à gorge déployée de l'affaire Dreyfus en m'amusant à mettre aux prises Collenot, Dreyfusard, et Ménard, avocat de du Paty de Clam. » Avril 1899.

majoritairement hostile à Dreyfus, il ambitionne de devenir député sans faire état du sujet dans ses professions de foi et il s'abstiendra dans les deux votes du 13 juillet 1906 portant sur la réintégration dans l'armée de Dreyfus avec le grade de chef d'escadron (qui est adoptée par 432 voix contre 32) et de Marie-Georges Picquart comme général de brigade (par 449 voix contre 26), textes qui sont présentés par le député Adolphe Messimy qui avait quitté l'armée, par conviction de l'innocence du capitaine. Avec lui, d'autres élus de droite adoptent la même attitude, comme Marc Ferri de Ludre⁴⁵, Fernand Engerand, le général Édouard de Castelnau, Albert de Mun. Quelques-uns, en revanche, votent plus ouvertement contre le texte comme Barrès. On trouve en revanche parmi les votes favorables aux deux mesures des députés modérés comme François Arago, Pierre-Étienne Flandin, Louis Barthou, Albert Lebrun⁴⁶.

À gauche, un groupe de républicains refuse de laisser la circonscription aux mains des conservateurs et, comme le voulait l'usage, décide, sous la présidence de Jaeger et Sauce, de convoquer un congrès, le 26 août 1905, pour désigner un candidat à l'élection. Deux noms sont avancés, Baraban, dont on a pourtant vu qu'il ne répondait pas à ces critères, et Marin, qu'on omet soigneusement d'inviter à la réunion. Ce dernier refuse de toute façon toute validation, *a fortiori* d'un congrès républicain et donc radical-socialiste, préférant se présenter en candidat indépendant.

Le Petit Antijuif s'indigne, dans la tonalité violente de l'époque, que *L'Est Républicain* propose, à la place de Baraban, la candidature de Marin qui risque de diviser l'opposition au gouvernement :

Les nationalistes, les antijuifs, les indépendants doivent avoir sans cesse présent à la mémoire la défaite de Maurice Barrès dans le IV^e arrondissement de Paris en 1903, à cause des deux progressistes Soulès et Poubelle⁴⁷. Les blocards, les internationalistes, les juifs, les maçons voteront pour le candidat du préfet, de la délation et du casserolat. Les nationalistes, les libéraux, les antijuifs, les indépendants, tous les patriotes, tous les bons Français voteront pour Baraban.

Baraban est donc accepté par l'Action libérale populaire (ALP), mais la Ligue de la patrie française refuse d'en faire son porte-drapeau, le jugeant trop extrémiste, et on évoque la candidature de Georges de La Rochethulon, qui avait été élu, en 1902, député des Sables-d'Olonne, en Vendée, fils du conseiller général de Nomeny⁴⁸.

⁴⁵ L'orthographe de ce patronyme est variable. On trouve aussi Fery de Ludre et, parfois, Ludres. Nous retenons l'orthographe présente sur les professions de foi de l'époque. Ferri est un prénom que portèrent plusieurs ducs de Lorraine aux XIII^e et XIV^e siècles.

⁴⁶ Chambre des députés, deuxième séance, 13 juillet 1906, p. 2372-2373.

⁴⁷ Sans doute pas le préfet Eugène Poubelle (1831-1907).

⁴⁸ Marin lui succédera en 1910 comme conseiller général de Nomeny.

Le sort régla rapidement la question par le décès du docteur Baraban. Un document, manuscrit, semblant être un brouillon de tract, explique pourquoi il faut voter maintenant pour Marin, faisant d'un tout les convictions de la droite d'alors, y compris l'antisémitisme. Son caractère isolé nous conduit à penser qu'il se trompe sur les convictions de Marin par rapport aux juifs :

Un ami de M. Marin nous a apporté les réponses aux questions que nous lui posions : M. Marin est antiblocard, anticombiste, il fut toujours et reste anti-dreyfusard et antijuif, dans ce sens du moins qu'il estime que les juifs, vu leur nombre, possèdent en notre pays une influence gouvernementale énormément disproportionnée. M. Marin, sans ambages et sans échappatoire, a, pour les francs-maçons, les délégués, les fichards et les mouchards, les sentiments de mépris et de haine qu'ont pour eux tous les bons Français. (...) Tous les patriotes, tous les nationalistes, tous les antijuifs de la première circonscription de Nancy voteront pour le seul candidat antiblocard, Louis Marin⁴⁹.

L'Éclairer de Pont-à-Mousson évoque aussi cette question juive, d'ailleurs complètement absente des débats électoraux du candidat Lebrun dans le nord du département. Sa défense des juifs, le 28 septembre 1905, ne manque pas d'ailleurs, paradoxalement, de quelques relents antisémites, tant ces derniers étaient présents dans la société française, évoquant même la naissance du Crédit agricole comme instrument pour protéger les paysans des prêteurs juifs :

Cette liberté des cultes, M. Marin la réclame pour toutes les religions sans distinction. Il est partisan d'un régime qui permette à chacun, catholiques, protestants, israélites, de vivre en paix. (...) Il repousse avec énergie l'épithète d'antijuif. Dans les nombreux voyages qu'il a déjà accomplis, il a vu partout s'affirmer le règne de l'argent. Dans ces questions financières, les juifs sont passés maîtres, et voilà qui explique le rôle qu'ils occupent. C'est un fait. Au surplus, tout récemment, des spéculateurs qui n'étaient pas israélites, ont provoqué des pertes énormes chez des cultivateurs de betteraves. Dans notre région de petite propriété, le rôle de l'israélite s'amoindrira quand, par l'association, nous aurons syndiqué les cultivateurs. C'est à cette fin qu'a été fondé le Crédit agricole. Si nous observons le rôle des israélites ces dernières années, nous reconnaissons que, dans la distribution des faveurs, leur part est excessive, mais au nom de la liberté, M. Marin se déclare absolument hostile à toute guerre de race et de religion et opposé à toute mesure d'exception contre qui que ce soit.

François Roth le rappelle : « En Lorraine, il faut tenir compte d'un antisémitisme catholique enraciné dans la culture chrétienne depuis des siècles et qui trouvait des résonances jusque dans les milieux populaires. En 1898, à Nancy, à Lunéville, à Bar-le-Duc, on releva plusieurs manifestations antisémites⁵⁰. » Dans les campagnes autour de Nancy, on se plaignait à cette époque des juifs qui étaient les seuls à pouvoir prêter de l'argent aux agriculteurs comme le raconte Michel Marchal dans ses souvenirs d'enfance dans le Lunévillois⁵¹ : « Ces

⁴⁹ AN 317AP/164.

⁵⁰ François ROTH, « Léon Goulette... », *op. cit.*, p. 515.

⁵¹ Michel MARCHAL, *Ce temps passa si vite*, Éditions Saint-Pancrace.

commerçants, appelés aussi maquignons, étaient pour la plupart de religion juive. Ils organisaient les mariages et étaient bien souvent les banquiers des agriculteurs. » Selon la ligne catholique d'alors, les juifs étaient déicides ; dans les petits villages lorrains, chaque Vendredi Saint, le charivari traditionnel « allait tuer le juif » : « Le juif errant, La corde aux dents, Le couteau et le canif, Pour couper la tête du juif.⁵² »

Dans une lettre à *L'Étoile de l'Est*, Marin, sans faire référence à la question juive, conteste en tout cas le qualificatif de « réactionnaire » et de « nationaliste » qui lui est attribué. Il en appelle au sens civique du journal pour qu'il aide un candidat républicain modéré et progressiste et évite l'élection d'un candidat monarchiste. Un autre courant, les Fraternités catholiques, c'est-à-dire des associations paroissiales, avait pris une importance considérable à Nancy ; proches de Marin, elles lui demandèrent d'établir un programme de revendication religieuse. C'était aussi la condition pour recevoir le soutien de l'Action libérale, qui accepte de tenir avec lui une réunion publique à Pont-à-Mousson. Marin, conscient de « la nécessité de l'accord contre le sectarisme, ses vices, ses ridicules et ses crimes⁵³ », évite en revanche de trop s'afficher à ses côtés, déclinant une invitation à Nancy. La Fédération républicaine, à laquelle il avait pourtant adhéré, ne le soutient que du bout des lèvres. Elle avait même envoyé son puissant secrétaire général, Frédéric Clément, pour lui demander de se retirer au profit d'un notable de la ville, l'avoué Georgel, après avoir songé à soutenir Ludovic Beauchet⁵⁴, proche de l'Action libérale ; le parti ne dépêchera aucun orateur pour soutenir Marin ni ne financera sa campagne.

Cependant, le danger pouvait venir aussi de la gauche : un premier candidat ministériel se présente, Bléchet, vite supplanté par un autre radical, Ernest Pantz, qui se fait désigner, comme le voulait l'usage, par le congrès républicain de Nancy. Il appartient à la gauche du mouvement, c'est un « blocard » malgré ce qu'il voudrait faire croire aux instances nationales, estime Marin. Pantz (1858-1940), dont le père ouvrier avait quitté Metz après l'occupation allemande, était devenu un important industriel dans la construction métallique, vice-président de la société Gambetta et ancien maire du XII^e arrondissement de... Paris. Il se recommande de la politique de concentration républicaine et soutient la séparation de l'Église et de l'État⁵⁵. Encore plus à gauche, on trouve le candidat socialiste Jules Uhry (1877-1936), militant actif de

⁵² Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 196.

⁵³ AN 317AP/246. Correspondance entre Déglin, de l'Action libérale, et Marin, mars 1906.

⁵⁴ Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 127.

⁵⁵ Pantz renonça à toute carrière politique après son échec à Nancy.

la SFIO à Paris, rédacteur à *L'Humanité*, qui, après son échec à Nancy, tentera le Puy-de-Dôme avant d'être élu député de l'Oise en 1919.

Les principaux adversaires de Marin sont finalement Houdaille et Uhry, tous deux avocats à la cour de Paris, et Pantz, industriel à Paris, ce qui conduit le journal à ironiser sur ces candidats venant tous de la capitale.

Marin se présente comme le candidat « de la liberté, de la tolérance, de l'ordre et du progrès ». Hostile aux candidats du Bloc, il demande un régime d'ordre. Il condamne le jacobinisme et le système des fiches, que le ministre de la Guerre, le général André, avait mis en place pour surveiller les opinions politiques et religieuses des officiers, avant d'être conduit à la démission⁵⁶. Profitant de ce scandale. Marin veut mettre fin aux délégués républicains dans les villages, à la délation généralisée⁵⁷. Il demande la liberté d'enseignement, « qu'on laisse à chaque père de famille la faculté de donner à ses enfants l'éducation de son choix », que l'instituteur ne fasse pas de politique et s'astreigne à une certaine réserve. Enfin, sujet d'actualité, il s'oppose au projet de séparation des Églises et de l'État « qui n'est qu'un moyen de persécution et qui aboutira à priver de culte les communes les plus pauvres ». Plus classiquement, il se dit défenseur des petits cultivateurs et des ouvriers, demande des retraites ouvrières avec contribution de l'État, l'amélioration de la loi sur les accidents du travail, une taxe sur les ouvriers étrangers, le repos hebdomadaire pour les employés, mais refuse de nouveaux impôts sur la terre. Il condamne les grèves politiques. Sa première profession de foi affirme clairement ses positions :

En me présentant à vos suffrages, je n'ai qu'une ambition : faire sur mon nom l'union de tous ceux qui condamnent le désastreux régime combiste (...). Républicain progressiste, j'estime que la République doit être ouverte à tous. Je ne puis admettre qu'elle soit accaparée par une coterie. (...) Libéral convaincu, je suis désireux qu'un siècle après la révolution nous puissions enfin vivre en hommes libres. (...) Partisan de l'ordre, de la justice, j'ai horreur de l'anarchie. (...) Je suis opposé au socialisme par esprit de liberté et de travail, parce que la propriété individuelle, l'héritage sont des droits. Je suis démocrate ardemment, loin de la démagogie⁵⁸.

Il s'oppose aussi avec force, comme beaucoup de modérés alors, au projet d'impôt sur le revenu de Caillaux qui obligeait à contrôler les déclarations de revenus⁵⁹ :

⁵⁶ Guy THULLIER, « À propos de l'affaire des fiches : le maintien du système des fiches de 1905 à 1914. » *La Revue Administrative*, vol. 50, n° 295, 1997, p. 21–25.

⁵⁷ Louis MARIN, « Je condamne énergiquement les entreprises du jacobinisme, le système des fiches, les délégués installés dans tous les villages pour épier la vie de chacun, la délation élevée à la hauteur d'un principe. »

⁵⁸ AD MM 26 J/136.

⁵⁹ Impôt que son ami Paul Doumer avait lancé pourtant dès 1896... Amaury LORIN, *Paul Doumer ou la République audacieuse*, Paris, Champ Vallon, 2022, p. 81.

Le nouvel impôt sur le revenu est un bluff. Tous les revenus sont déjà touchés. Du moins l'impôt ne frappe que les choses, non les personnes, et ce fut la grande conquête de la révolution. Notre démocratie fera-t-elle la folie d'y renoncer ? Consentira-t-elle à livrer de nouveau le citoyen aux iniquités qu'engendrent inévitablement les haines politiques ? L'impôt sur le revenu, c'est l'inquisition, le chantage, la délation ; c'est la guerre au village dans les familles ; c'est la violation du secret des affaires ; c'est la ruine du crédit.

Enfin, inquiet de la puissance allemande, il demande « l'étude rapide des moyens propres à mettre Nancy et la zone environnante à l'abri d'une surprise militaire ». Il exige des finances saines, critiquant le déficit de 2 milliards et le fait que les impôts aient doublé en dix ans alors que la part consacrée à la Défense nationale n'a pas augmenté, sous la présidence de Clemenceau⁶⁰. Inquiet de la puissance allemande, il affirme que...

l'Allemagne, croyant dans son orgueil à la supériorité de sa race et de sa culture, proclame partout notre déchéance physique et morale. Elle entretient un million d'hommes sous les armes. Elle dépense deux milliards par an pour son armée et sa marine. Elle est prête, à toute heure du jour et de la nuit, à nous sauter à la gorge, au premier signe de son empereur.

Marin, dès l'origine, a une vision claire de l'idéologie qu'il veut défendre, sur une ligne de crête qui le sépare à la fois de la droite extrême et du centre. C'est sa vision, qu'il gardera toute sa vie, et qu'il réussit à imposer en arrachant la circonscription aux conservateurs de Nancy. Il ne reprend pas la ligne du parti ou la ligne du député sortant : il impose ses propres idées. C'est l'époque où en France, d'après une description que fait Marin en 1956, « les partis se reclassèrent ; le marxisme se développa considérablement, posant comme dogme que toute la vie soit réglée par la force de la loi sans souci de la liberté ; les radicaux devinrent radicaux-socialistes ; les conservateurs et la *Patrie française* disparurent ; le racisme et le totalitarisme étaient, à ce moment, déjà mûris par l'Allemagne⁶¹ ». La place était libre pour le parti Marin. *L'Est Républicain*, diffusé alors en 15 000 exemplaires, le soutient activement, preuve qu'il est perçu alors comme un candidat non extrémiste :

Louis Marin n'est pas un homme de parti : élu, il se considère comme le député de la circonscription tout entière. Il incarne cette France nouvelle, jeune, active, énergique, qui se détourne des luttes sectaires et ne veut plus songer qu'à la grandeur du pays assez longtemps humilié et déchiré⁶².

La campagne est épuisante. Marin a, pour unique moyen de transport, sa bicyclette et trois amis, contre sept candidats qui ont voiture, propagandistes et comités. Il tient plus d'une

⁶⁰ Sous Clemenceau, président du Conseil, les crédits consacrés à la défense nationale sont en baisse et l'armée connaît des années difficiles sur le plan budgétaire. Claude CARRE, *Histoire du ministère de la Défense*, Lavauzelle, 2001, p. 230 et suivantes.

⁶¹ « Méditations sur cinquante ans de vie parlementaire à l'ombre des arbres du Luxembourg » (extrait de la conférence prononcée par Louis MARIN lors des Journées pharmaceutiques françaises en 1956), Paris, Imprimerie Jouve, 1972. ASOM.

⁶² AD MM 26 J/1(6-7)(4-5). *L'Est Républicain*, 1909.

centaine de réunions, parfois à raison de sept par jour. Il dispose seulement d'une chambre d'hôtel à Nancy, près de la gare. Le siège de sa campagne est installé dans un trois pièces, faubourg Saint-Jean, à proximité. Cette modestie plaît à la population. Ses amis lui apportent aide et conseils, comme le député ALP d'Ille-et-Vilaine, Alexandre Lefas, né la même année que lui et peut-être rencontré à l'École du Louvre où il étudia aussi, qui lui conseille de rendre visite individuellement « à tous les électeurs importants, sans distinction d'opinion⁶³ ».

Peu visionnaire, le préfet, se méfiant d'un candidat issu d'une école religieuse, ne parie pas beaucoup sur sa candidature, convaincu que les conservateurs nancéiens ne le laisseront pas prospérer :

M. Marin est le fils d'un ancien notaire de Faulx (canton de Nomeny), rallié à la République, et qui ne jouit pas dans la région de beaucoup de sympathie. Ancien élève de l'institution ecclésiastique de Saint-Sigisbert à Nancy, il avait déjà eu, en 1902, des velléités de se présenter dans la première circonscription de Nancy, (...), mais il avait déclaré qu'il ne serait pas candidat contre le député sortant. Il compte, pour réussir en 1905, sur les sympathies qu'il aurait dans le camp réactionnaire aussi bien que dans le camp républicain. Cependant, si la candidature républicaine progressiste avait eu de grandes chances de succès, je doute que les personnalités en vue de ce parti à Nancy eussent laissé le champ libre à M. Marin.

Pourtant, le 8 octobre 1905, Marin est largement élu, à 35 ans, par 8 738 suffrages, étant seul à représenter le camp progressiste, contre, principalement, le radical Pantz (4 384), les socialiste Uhry (1 327) et Frimont (129). Il réunit 57 % des voix dans l'ensemble de la circonscription et même 74 % dans son canton de Nomeny. Son élection en 1905 est symbolique en soi, l'année de la reprise du différend avec l'Allemagne et de la loi de séparation. Barrès salue, l'année d'après, à l'occasion d'une cérémonie, « avec amitié, nos députés lorrains Marin et Ferri de Ludre » qui défendent « les services qu'à peine sorti de l'adolescence, [ils] ont essayé de rendre à des idées qu'ils servent avec honneur⁶⁴ ». Il est élu trop tard pour se positionner sur la loi de séparation des Églises et de l'État, votée à la Chambre en juillet et, définitivement, au Sénat le 6 décembre.

La confirmation d'un bastion électoral en 1906

Dès l'année d'après, il est de nouveau candidat, lors du renouvellement général des 6 et 20 mai 1906 qui vont traduire sur le terrain ces vives tensions, Marin étant même blessé dans une bagarre⁶⁵. Il recrute un agent électoral en la personne d'Albert Mangeot qui le renseigne

⁶³ AN 317AP/221. Lettres de Lefas à Marin.

⁶⁴ Maurice BARRES, *Mes cahiers*, t. 4, p. 168.

⁶⁵ AN 317AP/222.

sur l'état d'esprit des électeurs qu'il va rencontrer dans les villages⁶⁶. Ducrocq et Madelin l'aident également.

Ces élections, qui suivent le vote de la loi du 9 décembre 1905, sont en effet particulièrement tendues. En janvier, une circulaire avait mis en œuvre l'une des dispositions les plus contestées de la loi, l'inventaire des biens, les agents étant autorisés à ouvrir les tabernacles pour vérifier leur contenu. Le 11 février, le pape prend position, dans l'encyclique *Vehementer Nos*, contre la séparation et le recours aux associations culturelles, lesquelles, en gérant les biens ecclésiastiques, auraient menacé l'organisation hiérarchique de l'Église. De nombreux incidents éclatent dans les paroisses, principalement dans l'ouest et le sud de la France. Les fidèles se barricadent dans les églises, brandissant fourches et cannes ; militants de l'Action française ou du Sillon de Marc Sangnier, deux mouvements pourtant fort différents, se lancent dans la bataille ; la troupe enfonce les portes des églises qui refusent de s'ouvrir. Même si peu d'incidents ont lieu dans la paisible Meurthe-et-Moselle, le 13 mars 1906, à la cathédrale de Nancy, « après les sommations d'usage et une intervention infructueuse d'un serrurier, quand les panneaux de la porte sont arrachés, on se heurte à une barricade infranchissable. Des amas de chaises et de bancs, d'objets de toutes sortes sont accumulés derrière⁶⁷ ». Le préfet Paul Marie Humbert dans son rapport manuscrit, décrit la résistance catholique dans le département (« Le clergé continue âprement sa lutte contre la République »), observant qu'elle crée aussi des syndicats agricoles et viticoles et des caisses rurales et mutuelles de toutes sortes pour venir en aide aux populations. « L'organe de tous ces syndicats lorrains, *Le bon grain*, paraît tous les mois ; nous ne surprendrons pas M. le ministre, en lui faisant remarquer que M. Marin, député de la première circonscription de Nancy, collabore à cette publication⁶⁸ », député, qu'il qualifie, selon d'autres papiers, de « député nationaliste » ou de « député antigouvernemental ».

Politiquement, l'année avait commencé par l'élection, en février, du président de la République avec la fin du mandat d'Émile Loubet, un président qui resta dans l'histoire pour le coup de canne qu'il avait reçu d'un défenseur de Paul Déroulède, mais qui facilita surtout le règlement de l'affaire Dreyfus et l'alliance avec la Russie et le Royaume-Uni. Deux candidats principaux sont en lice pour lui succéder, Armand Fallières et Paul Doumer. Tout jeune parlementaire, Marin est un des plus acharnés défenseurs de la candidature Doumer, qui l'avait

⁶⁶ AN 317AP/222. Lettres de mars et avril 1906.

⁶⁷ Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, op. cit., p. 53. Voir aussi Archives municipales de Nancy, 13 Fi 10.

⁶⁸ AD MM 1 M 603. « Questions religieuses ». Rapport manuscrit du préfet du 8 novembre 1906.

soutenu dans son combat pour la défense de Nancy (que nous présenterons plus loin), et qui avait même un jour attaqué le ministre de la Marine Camille Pelletan par cette apostrophe cinglante : « Vous êtes un péril national ». Au grand désespoir de Marin, c'est Armand Fallières qui est élu et, pour la première fois depuis le rétablissement de la République en 1870, une transmission des pouvoirs a lieu à l'Élysée. Le président du Conseil, Rouvier, indécis face à l'attitude à adopter, est renversé le 7 mars et remplacé par le chef de la délégation des gauches, le député radical de Seine-et-Loire, Ferdinand Sarrien. Ce dernier, malgré ce que proclame l'opposition de droite, va pacifier la situation. Il fait appel pour le ministère des Cultes à l'ancien rapporteur de la loi de 1905, Aristide Briand, qui avait beaucoup fait pour apaiser la violence des débats, et, pour le ministère de l'Intérieur, à Georges Clemenceau. Ce dernier, malgré son tempérament, impose immédiatement une application plus souple des inventaires.

Plus assuré, Marin martèle ses convictions avec plus de force :

Au scrutin du 8 octobre dernier, vous avez exprimé sur mon nom votre volonté de vivre en République, c'est-à-dire sous un régime ennemi du favoritisme et de l'arbitraire, respectueux de la liberté des croyances de chacun. (...) Nous avons contre nous la coalition maçonnique des haines et des appétits, le bloc des grands délateurs et des petits mouchards⁶⁹.

Il détaille ensuite sa longue liste de revendications : défense des cultivateurs, commerçants, ouvriers, pause fiscale mais taxe sur les ouvriers étrangers, diminution du nombre des fonctionnaires, protection de Nancy contre les attaques allemandes, reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.

Face à lui, le candidat radical Chamarande, né en 1874, a travaillé au Tchad auprès de l'explorateur lorrain Émile Gentil (1866-1914) avant d'être promu administrateur adjoint des colonies⁷⁰. Il critique le candidat sortant pour avoir voté contre le ministère Rouvier en pleine conférence d'Algésiras en s'alliant aux royalistes et aux réactionnaires. Il demande la réalisation du programme républicain avec l'instruction gratuite pour tous et moins de sévérité dans le code de justice militaire et se déclare favorable à l'impôt sur le revenu. Il lui reproche enfin de ne pas avoir fait son service militaire et d'avoir « prêché la désorganisation de l'armée ». Il critique, enfin, certains de ses votes : « Travailleurs des usines et des champs, vous ne voterez pas pour Marin qui, seulement avec quatre autres bonapartistes de la Chambre, a voté contre la loi sur les retraites assurant à tous les travailleurs âgés le pain et le repos auxquels ils ont droit pour leurs vieux jours. » On lui reproche même d'avoir déclaré qu'un ouvrier pouvait vivre avec quinze sous par jour, dans une « Marinade » sur l'air de « Mon gosse » :

⁶⁹ AD MM 26 J/136 et Dossier Louis Marin de l'Assemblée nationale.

⁷⁰ AN 317AP/165. *L'Étoile de l'Est*, 13 mars 1906.

Au scrutin dernier tu te présentas,
Fier d'un programme progressiste,
Le brave ouvrier ne se savait pas
À la merci d'un arriviste.

Tu lui promettais d'être un député
Dont le populo retire avantage,
Mais à peine élu, n'as-tu pas voté
Pour qu'on le maintienne en pire esclavage ? (...)

Aujourd'hui, tu viens reprendre un mandat
En t'offrant à notre suffrage,
Mais, quoi que Marin, sans être soldat,
Dans ton bateau, tu fais naufrage. (...)

Car mon vieux Marin,
Ta verve sans frein
N'est pas des moins rosses.
Quinze sous par jour,
C'était la fin pour
Nos chers gosses.

Marin n'en est pas très inquiet, expliquant à son père que « Chamarande est un des organisateurs de la campagne ignoble que les socialistes ont menée à propos du Congo contre nos explorateurs et nos officiers ; c'est la "casserole" du ministère des Colonies où il est traité de bandit. J'ai des tas de renseignements⁷¹ ». Le 14 avril, alors que Marin se rend à Pagny-sur-Moselle pour une réunion politique, le maire Théophile Brichon⁷² le présente à ses administrés avec une grande animosité :

Sur un signal franc-maçonnique, [le député de Nancy voit] les poings s'abattre et [ses] amis tomber autour de [lui] dans une lutte inégale. Le sang a coulé. Les fonctionnaires de la commune et de l'État, la police, les commissaires de surveillance de la gare de Pagny assistent à ce guet-apens sans réagir. (...) Nous vivons sous le règne des Apaches⁷³. Il n'y a plus désormais de sécurité en France que pour les malfaiteurs⁷⁴.

Louis Marin utilise le prétexte de ce « guet-apens de Pagny », comme il l'appelle, pour sonner la mobilisation de ses électeurs. Le journal républicain *L'Est Républicain* continue à le soutenir, comme en témoigne son éditorial du 8 mai, suivant l'élection :

L'Est Républicain avait en Meurthe-et-Moselle deux candidats préférés, les seuls se rattachant bien au parti progressiste, MM. Lebrun et Marin. Ils ont été réélus. Nous ne rappellerons pas la campagne forcenée menée contre le député sortant de la première circonscription de Nancy. La magnifique majorité qu'il obtient, supérieure aux maigres majorités blocardes, venge suffisamment les calomnies prodiguées contre lui, notamment en le traitant de royaliste.

⁷¹ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 24 mars 1905.

⁷² Théophile Brichon (1856-1933).

⁷³ Apaches : surnom donné aux auteurs de trouble et délinquants depuis le XIX^e siècle, étudiés notamment par Dominique Kalifa.

⁷⁴ Lettre de remerciements aux électeurs de Louis Marin, le 6 mai 1906.

Marin est réélu, au premier tour encore, le 6 mai 1906, avec 1 300 voix supplémentaires, soit 10 056, sept mois après sa première élection de 1905. Chef de file des progressistes en Meurthe-et-Moselle, il s'intéresse aux autres circonscriptions et, en particulier, au combat que mène François de Wendel, depuis des années, pour devenir député.

Les relations avec le patron et fondateur de *L'Est Républicain*, Léon Goulette, étaient jusque-là excellentes, mais elles commencent à se tendre⁷⁵. Ce dernier souhaiterait que Marin se présentât aux cantonales, en 1907, dans le canton de Nancy-Ouest, mais qui se trouve dans la deuxième circonscription de Nancy. L'autre possibilité, pour rester dans sa circonscription, serait le canton de Pont-à-Mousson, mais il ne veut pas gêner le titulaire du poste, Adolphe Bonnette, maire du chef-lieu et ami politique, ni embarrasser le député Ferri de Ludre.

Le comte Marc Ferri de Ludre fut, dans ces années, un personnage important de la vie politique nancéienne. Né en 1870, issu d'une très ancienne noblesse, fils de Gaston de Ludre et d'Hedwige de Beauvau, neveu des comtes Albert de Mun et Horace de Choiseul, proche de l'ALP, il était diplômé de l'École libre des sciences politiques⁷⁶. Riche propriétaire terrien, il était secrétaire général du syndicat des bouilleurs de cru de Meurthe-et-Moselle. Il avait été élu maire de Richardménil, près de Nancy, et était actionnaire de *L'Éclair de l'Est* ; il était qualifié par le préfet en 1910 de « réactionnaire se disant républicain indépendant⁷⁷ ».

En désespoir de cause, aux cantonales, Goulette se retrouve contraint de soutenir un candidat qu'il juge trop clérical en la personne de Buttinger. Facteur aggravant, dans le canton de Vézelize, Marin soutient François de Wendel contre Louis Michel (ARD) qui avait le soutien du patron de *L'Est Républicain*. C'est le début d'une longue brouille.

La famille Wendel, originaire de Bruges et installée au XVII^e siècle en Rhénanie puis en Lorraine⁷⁸, avait développé ses affaires dans la vallée de la Fensch, en particulier à Hayange puis à Jœuf en Meurthe-et-Moselle, au début du XIX^e siècle. Né en 1874, François de Wendel avait quitté Hayange en pays annexé et fait ses études à l'École des mines de Paris pour s'installer à Jœuf dont l'aciérie avait été créée en 1880. En 1900, il aurait bien voulu se présenter aux législatives, mais Mézières préféra qu'il passât son tour au profit de Lebrun, de trois ans son aîné, et plus susceptible de recueillir les voix des agriculteurs. Il laissa encore passer le

⁷⁵ AN 317AP/260. *L'Est Républicain* des 27 et 30 juillet 1907. Correspondance entre Goulette et Marin, avril-mai 1907. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, op. cit., p. 241 sq.

⁷⁶ AN 317AP/182. Notice d'hommage après sa mort.

⁷⁷ *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la III^e République*, Metz, Éd. Serpenoise, 2006.

⁷⁸ Alain MISSOFFE et Philippe FRANCHINI, *Femmes de fer (elles ont incarné la saga Wendel)*, Paris, Tallandier, 2020, p. 17 sq.

renouvellement général de 1902 et échoua en 1906 contre Lebrun et, en 1910, contre Georges Grandjean, candidat de Lebrun, après s'être arrangé pour faire partager la circonscription en deux avec l'aide de Marin. Il sera finalement élu en 1914 et réélu les années suivantes. En 1918, il devenait président du puissant Comité des forges. La famille avait une longue tradition politique⁷⁹.

La tension est à son comble entre radicaux et modérés. Comme un signe de la poussée de la droite en Meurthe-et-Moselle, c'est à Nancy-Maxéville que s'était réuni, les 10, 11, 12 et 13 octobre 1907, le congrès national du Parti radical-socialiste, en présence de 1 100 congressistes, qui ajoute à ses revendications laïques des réformes économiques et sociales⁸⁰. Le préfet se félicite de la bonne tenue du congrès qui permettra à tous de voir que les radicaux ne sont « ni des révolutionnaires ni des Apaches » : « Nul doute que la répercussion du congrès radical de Nancy n'ait été profonde dans tout le département et ne nous ait préparé des succès futurs » contre « nos adversaires [*sic*]⁸¹ ».

Un autre différend avec Goulette survient l'année d'après, pour les municipales d'avril-mai 1908 à Nancy. Le maire, Ludovic Beauchet, professeur agrégé de droit, qui avait été soutenu aux élections précédentes par Goulette, adhère à l'Action libérale et à la Ligue de la patrie française et critique de plus en plus vertement les radicaux, ce qui embarrasse Goulette qui recommande aux électeurs de profiter du panachage pour rayer certains noms. Marin, en sens inverse, apporte son plein soutien, avec Ludre, à Beauchet, qui l'appelle au secours dans un télégramme : « 21 élus seulement. Urgence venir. Répondez quand⁸². » Lors d'une réunion au gymnase municipal, le député aide le candidat conservateur⁸³. Beauchet est réélu avec « une municipalité cléric-nationaliste⁸⁴ », pour reprendre les termes du préfet, et la brouille entre le patron de *L'Est* et le député de Nancy devient publique, avec insertion de lettres de protestation de ce dernier, même si les deux hommes tentent de trouver un accord et si Marin jure de lui rester « un ami fidèle »⁸⁵.

⁷⁹ Encore maintenant au XX^e et au XXI^e siècle : Henri de Mitry, petit-fils de François de Wendel, est maire de son village, Leménil-Mitry, qui ne réunit, comme il me l'a raconté lui-même, que sa famille et quelques habitants, pour la plupart les salariés de son château ; sa sœur, Hélène Missoffe, fut députée et son mari ministre, ou sa belle-sœur, Françoise de Panafieu. Yves Guéna et le maréchal Leclerc sont aussi entrés, par leur mariage, dans la famille.

⁸⁰ Élisabeth du REAU, *Édouard Daladier*, Paris, Fayard, 1993, p. 51.

⁸¹ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet du 8 novembre 1907.

⁸² AN 317AP/237.

⁸³ AD MM 26J/135. « Réunion politique à Nancy », *L'Impartial de l'Est*, 29 mars 1908.

⁸⁴ Rapport manuscrit du préfet du 7 novembre 1907, « Arrondissement de Nancy ». AD MM 1 M 603.

⁸⁵ AN 317AP/260. Lettre de Goulette à Marin du 31 mai 1908.

L'année 1908 va envenimer encore la querelle, quand le conseiller général libéral Buttinger décède. Goulette décide de soutenir le républicain de gauche Louis Michel alors que Marin aide, avec la droite et le général Hippolyte Langlois, Ferri de Ludre. Goulette ne comprend pas l'évolution politique de Marin, furieux de ses velléités d'autonomie par rapport au tout puissant journal :

Si vous avez des vues politiques pour l'avenir, un plan à longue échéance, comment ne vous vois-je jamais ici, chez nous, où vous devriez être chez vous ? C'est la maison qui vous a lancés, en somme, vous et Langlois. Or jamais on ne vous y voit, ni l'un, ni l'autre. Vous agissez absolument en dehors de nous, et toujours de concert avec Beauchet, malgré qui, étant déjà l'un et l'autre quelqu'un, vous êtes devenus l'un et l'autre quelque chose en politique. C'est bizarre⁸⁶ !

Goulette en réalité n'a pas compris quel était le positionnement politique ni le caractère de Marin qui s'affirme de plus en plus avec force et indépendance sans vouloir dépendre le moins du monde d'un journal ou d'un chef. Le patron de presse partageait le patriotisme et le conservatisme social de Marin, mais s'en écartait par ses positions laïques⁸⁷. Après avoir tenté en vain à deux reprises d'être lui-même député à la fin du XIX^e siècle, il avait rêvé de tenir en Marin un député par procuration, mais ce dernier n'était pas homme à se laisser manœuvrer aussi facilement et, surtout, politiquement leurs désaccords étaient devenus trop apparents. Goulette en outre reprochait au député son souci excessif du détail, sa présence insuffisante à Nancy et, paradoxalement, sa trop grande modération dans l'attaque des adversaires. La brouille est définitive.

La consolidation aux législatives de 1910

La querelle avec le patron de *L'Est Républicain* va-t-elle nuire à Marin qui doit se représenter devant les électeurs le 14 avril 1910 ? En juin, il participe encore à son conseil d'administration⁸⁸. Pour cette campagne, il se dote des services d'un nouvel agent, actif, habile et expérimenté, Henri Jeanvoine, qui avait travaillé précédemment pour un élu bonapartiste⁸⁹. Il bénéficie également de l'aide d'un jeune professeur, Pierre Braun, d'un ancien agent de la Sûreté, d'un ancien journaliste du *Petit Antijuif de l'Est* et de Désiré Ferry.

Ancien du collège de Pont-à-Mousson et de La Malgrange, Désiré Ferry, né en 1886, bien implanté à Pont-à-Mousson où son père a une belle position, est devenu avocat. Ancien

⁸⁶ AN 317AP/260. Lettre de Goulette à Marin du 10 janvier 1910. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 244.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 239.

⁸⁸ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 25 juin 1910.

⁸⁹ AD MM 3 M 88. Rapport du commissaire central de police. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 174.

président de l'Union des étudiants républicains, il est membre du comité directeur de la Ligue des patriotes (il en sera même président d'honneur, en 1925⁹⁰, avec Henry Bordeaux et Édouard Soulier, autre cadre de la Fédération républicaine). Il a beaucoup voyagé et milite pour l'indépendance de la Bohême et, en 1911, avait soulevé le Quartier latin contre la cession d'une partie du Congo à l'Allemagne dans les suites de l'affaire d'Agadir⁹¹.

Pour les prévisions électorales, le préfet classe notre homme, cette année-là, comme « réactionnaire se disant progressiste ». Cette étiquette, non dénuée d'humour, montre que le qualificatif de « progressiste », qui désignait la droite, étonne encore. Le pouvoir aurait bien voulu trouver un bon candidat contre lui, mais plusieurs personnalités sollicitées ont refusé⁹². Dans sa profession de foi, Marin souligne les troubles qui avaient secoué le pays « sous le règne de cette majorité tyrannique » : « révolte menaçante dans les provinces du Midi, un régiment se rebellant⁹³ », « le sang des ouvriers lorrains » qui coule à Raon-l'Étape, « les accidents dans la marine de guerre », « les désordres dans les arsenaux », « les crises désastreuses dans la marine marchande ». Avec dureté, il écrit : « Cette majorité de sectaires n'a pu que spolier les morts, tracasser les cultes et menacer les droits des pères de famille. » Il réclame une réforme électorale et parlementaire, une réforme administrative avec une « large décentralisation » et « la réforme de mœurs politiques des préfetures », l'allégement des taxes, la protection de la maternité et de l'enfance, la protection contre les accidents du travail et des retraites et assurances. Son projet, cette fois, n'aborde pas les questions allemande et extérieure et se concentre sur la critique du « sectarisme inintelligent, mystificateur, paresseux et gaspilleur⁹⁴ », sans pourtant, étonnamment, évoquer la question des libertés religieuses. Il est réélu par 10 380 voix⁹⁵, toujours contre le radical-socialiste Chamarande (7 286), le socialiste Jourdan (378) et Gingembre (228). Au niveau national, les « républicains progressistes » sont maintenant au nombre de 75, préfigurant les futurs succès de la Fédération républicaine⁹⁶.

⁹⁰ Jean PHILIPPET, *Le temps des Ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes (1919-1944)*, thèse de doctorat de l'IEP de Paris sous la direction de Raoul GIRARDET, 2000, Éditions universitaires du Septentrion, 8 tomes, t. 1, p. 245.

⁹¹ Éric FREYSSELINARD, *Lebrun ..., op. cit.*, p. 159 et suivantes.

⁹² AD MM 26J/34. « Je te signale qu'au ministère de l'Intérieur, j'ai appris que tous ceux auxquels ont avait demandé en Lorraine ou à Paris d'être candidats contre moi avaient tous refusé péremptoirement et qu'actuellement la préfecture désespérait de trouver quelqu'un. » Lettre de Louis Marin à son père, 20 novembre 1909.

⁹³ La révolte des viticulteurs de Marcelin Albert en 1907.

⁹⁴ AD MM 26 J/136 et Dossier Louis Marin de l'Assemblée nationale.

⁹⁵ AD MM et AN 317AP/166.

⁹⁶ AD MM 26J/136 et cartons suivants pour les législatives postérieures.

Nancy compte, cette année, un nouveau député progressiste, le commandant Driant, qui rejoint Ferri de Ludre, élu en 1902, et Marin. Tous deux sont membres de l'ALP. Premier prix au concours général en histoire, quatrième à Saint-Cyr, Émile Driant⁹⁷, né en 1855, était devenu, en Tunisie, officier d'ordonnance du général Boulanger, dont il épousa ensuite une fille. Hostile à la politique des fiches, il avait créé une Ligue antimaçonnique et s'était lancé en politique en 1910, étant élu député à Nancy, sous l'étiquette de l'Action libérale, puis réélu en 1914. Proche de Maurice Barrès, d'Albert de Mun et du maréchal Hubert Lyautey, il développe une doctrine de droite sociale. Sous le pseudonyme de « capitaine Danrit », il devient un romancier à succès, défendant l'aventure coloniale et les prouesses militaires et technologiques, tout en affichant un complexe obsidional face aux invasions étrangères. À 59 ans, il s'engage volontairement lors de la Première Guerre mondiale.

Marin a consolidé sa position localement. Élu trois fois député, entretenant des relations cordiales avec trois hommes politiques importants, Ferri de Ludre, Driant et Ferry, il prend l'ascendant sur le Comité républicain progressiste qui s'est constitué à Nancy dans la foulée de la création d'un parti républicain démocratique de Lorraine avec Georges Renard, François, adjoint au maire de Nancy, et Pierre Braun⁹⁸. Ce dernier devient d'ailleurs le rédacteur en chef d'un bimensuel, *La Lorraine républicaine*. Président d'honneur du Comité, Marin en prend rapidement la direction et finance les locaux près de la gare.

L'année 1910, avec le renouvellement des législatives, avait été particulièrement troublée. Après la grève des cheminots, des inondations d'une gravité sans précédent avaient submergé la plupart des quartiers parisiens, le jeune Marin devant se rendre à l'Assemblée en barque ou en équilibre sur des planches. Depuis quelques années, les grandes réformes sociales étaient adoptées. Avec la création du ministère du Travail en 1906, le repos hebdomadaire avait été instauré et un projet de retraite ouvrière lancé dès 1901. Sur le plan politique, c'est maintenant la question de l'impôt sur le revenu qui domine les débats, vivement contesté par la droite et le centre, et qui sera bloqué pendant toute la guerre par le Sénat⁹⁹. Pour notre homme, les batailles politiques commençaient.

⁹⁷ Il est l'arrière-grand-père de la députée de l'Essonne, Laure Darcos.

⁹⁸ Jean-François ECK, *Louis Marin...*, op. cit., p. 270.

⁹⁹ Jean-Claude ALLAIN, *Joseph Caillaux : le défi victorieux (1863-1914)*, Paris, Imprimerie nationale, 1978.

Chapitre V : Un député engagé

Infatigable, Louis Marin se lance avec passion dans l'action parlementaire. Prenant la parole, dès les premiers mois à l'encontre des usages parlementaires, il obtient de premiers succès en se faisant élire secrétaire du premier bureau par ses collègues. Il défend avec force ses sujets de prédilection, l'exigence d'une administration moderne et économe, le scrutin proportionnel, l'égalité entre les hommes et les femmes et la nécessité pour la France de se protéger contre les risques d'attaque de l'Allemagne. C'est l'un des députés les plus assidus, les plus actifs et les plus loquaces de la Chambre.

Une action tous azimuts

Membre de la Fédération républicaine, Louis Marin s'inscrit au groupe progressiste de la Chambre présidé par Jules Méline. À peine élu, il marque ses positions idéologiques, en refusant tout accord avec les gauches et en combattant les « demi-blocards » qui en étaient tentés au sein du groupe des progressistes¹. Combatif, il se plaint de la lâcheté des députés qui ont peur soit du gouvernement, soit des électeurs², et sympathise déjà avec le président de la Fédération républicaine, Joseph Thierry, député de Marseille³. Il se fait élire secrétaire du premier bureau, dès janvier 1906, et s'y maintient, malgré la pression des « blocards⁴ ». Alors qu'il était recommandé de ne pas parler les deux premières années où l'on siégeait, il n'hésite pas à prendre la parole. La même année, il prononce aussi un discours sur la décentralisation au

¹ AD MM 26J/34. « J'ai fait mes débuts oratoires au groupe progressiste avec succès, car j'ai eu des félicitations très vives, d'une part, et aussi quelques regrets hargneux de progressistes demi-blocards, en combattant l'idée d'aller à la réunion des gauches. (...) L'auto électrique de Doumer est venue me prendre l'autre jour et j'ai eu avec lui une petite conversation qui me l'a montré sous un très beau jour. » Lettre de Louis Marin à son père, 13 janvier 1906. Les cartons AD MM 26J/1 et 2 donnent beaucoup de détails sur ses débuts à la Chambre.

² AD MM 26J/34. « La Chambre m'intéresse beaucoup, mais me dégoûte par la lâcheté générale : des gens qui, par peur du gouvernement un jour, par peur des électeurs un autre jour, votent les pires imbécillités ! Heureusement que je ne me sens pas de cette pâte-là et que j'ai trouvé quelques amis du même genre à la Chambre. » Lettre de Louis Marin à son père, 22 février 1906.

³ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 24 janvier 1906. Mais « Joseph Thierry adhérait en 1913 à l'Alliance démocratique et semblait hésiter sur le maintien même de sa présence à la Fédération. » Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, « Associations politiques et groupes parlementaires : Groupe progressiste et Fédération républicaine (1905-1914) » In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 138.

⁴ AD MM 26J/34. « Vous avez vu ma réélection au bureau de la Chambre : après une campagne effrénée de tous les blocards qui, sous prétexte qu'il ne fallait plus au bureau aucun membre de l'opposition, avaient catéchisé un à un les membres de la majorité, mais à peine une quarantaine de ceux-ci m'ont rayé de leurs bulletins. » Lettre de Louis Marin à son père d'avril 1907.

congrès national de la Fédération républicaine, salle de la Société d'horticulture⁵. Il est aussi élu secrétaire du groupe progressiste. Il manque de peu d'entrer à la commission du Budget dès 1907⁶ et n'arrive pas, de justesse, à entrer à celle des Affaires étrangères en 1908⁷, mais il se rattrape, en entrant dans nombre de commissions importantes : commission interparlementaire des Colonies⁸ (1909), Armements (1910), Règlement (1914), Crédits (1914), Comptes définitifs et des Économies (1914), Dommages de guerre (1915), Réorganisation économique (1917), Régions libérées (1919), des Traités de paix (1919). Il sera aussi appelé, à la demande de Jean Morel, ministre des Colonies en 1913, à faire partie d'un comité consultatif des affaires indigènes⁹. Nous le voyons même, rapidement, prendre la direction des opérations : en 1909, il est chargé de la discipline de vote du groupe :

Je pense que, dans quelques jours, nous commencerons à respirer, étant enfin débarrassés de cet impôt sur le revenu qui, pour moi, était un véritable cauchemar parce qu'il y avait des votes perpétuels très difficiles à la Chambre et, comme je ne pouvais pas quitter celle-ci même une seconde, sans craindre de manquer des scrutins et de n'être pas là pour faire voter tous mes bonshommes¹⁰.

Dans les premières années, il reste en contact étroit avec son père, cherchant son soutien et lui demandant des renseignements : « Je t'envoie l'amendement pour avoir ton avis¹¹. » « Si tu vois *L'Officiel* d'aujourd'hui, tu pourras te rendre compte que le député de la première circonscription de Nancy n'est pas un paresseux, puisqu'en tête de l'ordre du jour vient un projet dont il est rapporteur et, à la suite de la discussion, un projet dont il est l'auteur. » Ou encore, dans un dossier local : « Tu as dû voir, par les journaux, que j'avais défendu avec succès un postier au conseil de discipline. C'est un camouflet pour le préfet et le directeur des postes,

⁵ AN 317AP/83.

⁶ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 20 mai 1907.

⁷ AD MM 26J/34. Départage sur l'âge : « J'ai encore eu cette semaine un tour désagréable à cause de mon âge, car il y avait un membre à élire à la commission des Affaires étrangères qui était très intéressante pour moi. Le ministre des Affaires étrangères l'aurait bien voulu ; le président de la commission Deschanel avait réquisitionné tous ses amis en ma faveur ; malheureusement, cet imbécile de Dubief qui se présentait contre moi a eu autant de voix que moi. J'aurais bien aimé être à cette commission très intéressante, tandis qu'au contraire, je suis bien content, mes deux années de secrétariat de la Chambre étant finies, d'abandonner un travail qui ne m'apprend plus rien et me prend beaucoup de temps. » Lettre de Louis Marin à son père, 12 décembre 1908.

⁸ AD MM 26J/34. « Comme tu le verras par les journaux, j'ai été nommé par le ministre des Affaires étrangères et celui des Colonies dans une commission interparlementaire des Colonies, ce qui pour moi est très intéressant et surtout devant être une commission perpétuelle, d'autant que nous ne sommes que cinq ou six députés et sénateurs pour en faire partie. » Lettre de Louis Marin à son père, janvier 1909.

⁹ Le Comité consultatif des affaires indigènes s'est constitué entre 1892 et 1895, sous l'impulsion de Paul Viollet. Emmanuelle SIBEUD, « Une libre pensée impériale ? Le Comité de protection et de défense des indigènes (ca. 1892-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, n° 1, 2009, p. 57-74.

¹⁰ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 6 mars 1909.

¹¹ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 18 mai 1909.

car j'ai plaidé pendant 1 heure 30 sur leurs tracasseries purement politiques¹². » Il quémandait aussi les visites de son père : « Avant que le printemps n'arrive tout à fait à Faulx, ne serait-ce pas le moment de remplacer ton voyage manqué du congrès des notaires par un voyage à Paris de quelques jours, en toute liberté ? Viens donc jouir de quelques bonnes heures et emmagasiner quelques bons souvenirs¹³. » Son père, heureux des réussites de son fils unique, enfilait les lettres reçues sur une ficelle. Il le renseignait, de façon utile, sur la situation de l'arrondissement. Il mourra le 25 janvier 1911, à l'âge de 71 ans, et sera enterré à Bruyères. Une messe sera célébrée dans l'église de Faulx, en présence de son fils et de la famille, de nombreux maires et notaires des environs¹⁴.

Tous les matins, le jeune député commençait sa journée par une promenade rapide dans les jardins du Luxembourg puis, au terme de sa journée de travail, rentrait chez lui pour 21 heures. Il répondait ensuite à sa correspondance, avec rapidement près de deux cents lettres par jour, et il recevait. Mais il resta toujours hostile au téléphone, une expérience malheureuse le conduisant même à saisir le ministre des Postes, Téléphones et Télégraphes (PTT), le 12 septembre 1918¹⁵. Soucieux de sa tranquillité, il décida de s'en passer, écrivant, le 15 mars 1920, à l'administration des Postes : « Étant donné le fonctionnement actuel du téléphone, je pense, après expérience, que le seul moyen de se débarrasser d'un instrument aussi mal géré en France, c'est de ne pas s'en servir ; je vous demande de bien vouloir supprimer mon abonnement à son expiration¹⁶. » Naturellement, il suscitait par là même le courroux fréquent des hommes politiques qui cherchaient à le joindre. Assez indépendant, très jeune, déjà, il ne manifestait pas non plus beaucoup de passion pour les honneurs, racontant ainsi sa visite chez le président de la République Fallières, en 1907, avec le bureau de la Chambre : « Inutile de dire que nous n'y avons pas appris grand'chose¹⁷. »

Comme tout bon député, Marin traitait de nombreuses recommandations. Elles venaient d'abord de ses relais dans l'administration. François Charles-Roux lui demande, en septembre 1926, de l'aider à devenir sous-directeur d'Afrique et Levant alors qu'il sera nommé peu après,

¹² AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin, 23 janvier 1909.

¹³ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin, 21 février 1909.

¹⁴ AN 317AP/250. « Les obsèques de M. Marin », [s.d.].

¹⁵ « Vous avez bien voulu me signaler les difficultés que vous avez éprouvées dans l'usage du téléphone. J'ai l'honneur de vous faire connaître que je fais procéder d'urgence, au sujet de cet incident, à une enquête dont les résultats vous seront communiqués le plus tôt possible. » Étienne Clémentel, ministre des PTT, 12 septembre 1918.

¹⁶ AN 317AP/43-44. Lettre du ministre. Fernande MARIN, *Louis Marin, ..., op. cit.*

¹⁷ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 12 janvier 1907.

la même année, ambassadeur à Prague¹⁸. Olof Hoyer, voulait la cravate de commandeur de la Légion d'honneur et espérait rejoindre la diplomatie française, se plaignant, en 1933, qu'on ne donnât pas suite à ses visites boulevard Saint-Michel et remarquant qu'un « coup de sonnette spécial¹⁹ », connu des amis, permettait seul l'ouverture immédiate de la porte. De multiples autres solliciteurs trouvaient un écho chez lui. En 1927, le directeur du personnel et de l'administration générale du ministère de l'Intérieur lui répond qu'il a bien pris note de la candidature d'un certain Bruchon pour devenir adjoint au maire du VII^e arrondissement de Paris, ville qui ne connut son premier maire élu qu'en 1977²⁰.

Madelin était impressionné par sa capacité de travail : « La politique qui corrompt tout n'a pas changé d'un iota cet homme dont on prétendait que, pour ne pas perdre une minute de travail parlementaire, il couchait au Palais-Bourbon. Un de nos amis communs disait avec humour : « Marin garde la Chambre²¹ ». » Les gazettes de l'époque aimaient à le saluer :

À la Chambre, tout le monde sympathise avec M. Louis Marin. Depuis les garçons à gilet rouge et tous les huissiers jusqu'aux députés les plus renfrognés, en passant par les secrétaires rédacteurs et les scénographes, il n'est personne qui ne rende hommage à la bonne humeur souriante, à l'indulgente serviabilité, à la profonde puissance de travail du député de la première circonscription de Nancy²².

Dans les débats, il s'impose par la rapidité de son débit et sa voix au timbre métallique, devenant en quelques années l'une des personnalités de la Chambre les plus en vue.

En 1905, quand vous êtes arrivés au Parlement, [François de Hault de] Pressensé, qui parlait les yeux fermés et comme s'il lisait ses discours dans sa mémoire visuelle allait le plus vite avec 185 mots à la minute ; Viviani et vous veniez ensuite *ex aequo*, avec 175 mots. Quelques années plus tard, vous deveniez le plus rapide et vous l'êtes toujours. En des temps où l'on ne minutait pas, au contraire d'aujourd'hui, les orateurs, vous avez parlé, au milieu des interruptions, pendant des journées, notamment, deux jours sur le traité de Versailles et deux aussi sur Locarno. J'ai entendu votre premier discours sur les dettes américaines de 9 heures 30 du matin à 23 heures 30 avec un court intervalle pour le déjeuner. Vos discours, documentés et plein d'intérêt, avec des arguments serrés, émaillés d'anecdotes vécues, sans recherche d'aucune sorte, sont attendus et écoutés avec sympathie²³.

L'ancien ministre Charles Pomaret²⁴ nous signale aussi ce débit accéléré : « Vincent Auriol n'était pas un grand orateur, mais sa vitesse oratoire était grande, redoutée des sténographes de la Chambre. De mon temps, il était l'orateur le plus rapide avec Louis Marin.

¹⁸ AAE PA-AP 203, n° 21. Lettre de Charles-Roux à Marin du 30 septembre 1926.

¹⁹ AAE PA-AP 203, n° 22. Lettre d'Olof Hoyer à Marin du 19 février 1933.

²⁰ AN 317AP/2.

²¹ AD MM 26J/1. Louis Madelin, *Cahiers de la Génération nouvelle*, 7^e année, avril 1930, n° 36, p. 5.

²² AN 317AP/226. *Revue universelle*, 1^{er} novembre 1923. Et AD MM 26J/1(1) « Silhouettes de députés », Gabriel Dauchot, rédacteur parlementaire [s.d.].

²³ Georges MAZERAND, discours pour le jubilé des 80 ans de Louis Marin.

²⁴ AN 317AP/62 et *Commentaire* de l'automne 2020.

Jadis, on avait connu plus rapide, avec Viviani, Pressensé et le recordman de la minute, Paul Déroulède avec 250 mots. » Quant à Wendel, il définit ainsi, en 1907, le style de son mentor : « Il parle sans éloquence, mais avec feu et d'abondance. » ou encore, en 1916 : « Marin a bien parlé, facilité extrême qui le conduit malheureusement à trop négliger la forme. » Assis, sur la cinquième travée à droite de l'assemblée, entre MM. de Warren et de Wendel, quand il se levait pour ce que l'on appelait « une opération », « c'est de sa place qu'il intervenait, brièvement, l'index de la main droite tendu, menaçant, les lunettes assujetties un instant sur ses prunelles inexorables, pour lire une déclaration au nom de son groupe ». On assurait même, en 1930, qu'il était le député le plus prolifique que la France ait connu depuis 1789 pour l'ensemble de ses discours et actes parlementaires. Gaston Palewski s'en souvient avec nostalgie : « Qui n'a pas assisté à une séance de 1928, où, tour à tour, Léon Blum, Renaudel, Herriot, Daladier, Tardieu, Briand, Flandin, Paul Reynaud, Marin, Franklin-Bouillon se succédaient à la tribune, a manqué l'un des grands plaisirs intellectuels de ce temps²⁵. » Voyons comment le journal satirique *Le Charivari* l'exécute, le 6 février 1932 :

Louis Marin bat le record de la volubilité à la Chambre. Comme il ne se prépare jamais la forme de ses interventions et qu'il se laisse facilement entraîner soit par une interruption, soit par une idée surgie brusquement de son cerveau, on trouve tout dans ses discours, sauf des verbes qui s'accordent avec leurs sujets et des adjectifs qui aient le même sexe que les noms auxquels ils servent d'épithètes.

Son ami Madelin soulignait aussi son peu de souci pour l'éloquence, ne se complaisant pas dans la beauté de la forme, mais visant le but seul :

On chercherait en vain, dans ses meilleurs discours, la phrase oratoire, la période arrondie et sonore, tout ce qui fit la réputation d'un de Mun, d'un Jaurès, d'un Viviani. Jamais orateur n'a délibérément négligé, plus que lui, tout ce qui, dans l'art de l'orateur, tient à l'art de l'acteur. Un débit précipité qui décourage les meilleurs sténographes, une voix sans nuances et sans caresse, dans l'accent quelques consonances lorraines qui subsistent, des propositions qui s'enchaînent et se chevauchent, sans autre lien que l'impétuosité fulgurante de la pensée, une avalanche d'idées, d'arguments qui se précipitent sur l'auditeur et le laissent ahuri, avec, de temps en temps, des formules frappantes comme jaillies du cœur et qui font balle. Malgré tout, s'il est vrai que l'art oratoire est essentiellement l'art de persuader, on dirait que Louis Marin est un grand orateur.

Il aime l'étude précise et détaillée des sujets, cherchant souvent l'exhaustivité. Goulette s'en plaint quand il reçoit ses papiers trop longs pour le journal : « On écrit avant tout pour être lu²⁶. » On le voit souvent escalader rapidement les marches qui conduisaient, en haut de la tribune, au bureau du fameux Eugène Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre,

²⁵ Gaston PALEWSKI, *Mémoires d'action (1924-1974)*, Paris, Plon, 1988, p. 28.

²⁶ AN 317AP/260.

afin de s'y faire inscrire pour une discussion ou une rectification. Ces quelques lignes d'une lettre à son père, en 1907, montre la vie qu'il menait :

Je vais ce soir à Saint-Omer, circonscription d'[Alexandre] Ribot, faire demain une grande conférence sur les jardins ouvriers. Jamais Ribot ne tolérait qu'on aille dans sa circonscription, mais c'est lui qui me l'a demandé et tous en ont été épatés... Mercredi prochain, je devrais commencer les cours que m'a demandés l'université de Lille sur l'ethnographie. Pour le reste de ma vie, elle consiste à me lever, à courir à la Chambre, à revenir déjeuner, à dicter mon courrier, à repartir à la Chambre, à dîner, à rentrer vers 9 heures pour parcourir les budgets qui doivent être discutés le lendemain.²⁷

Il n'en garde pas moins le contact avec le terrain, comme en témoigne une lettre à son père alors qu'il a été réélu député :

Je suis venu pendant la nuit de vendredi. Le matin, j'ai parlé à la Ligue des cultivateurs ; à midi, j'ai reparlé au banquet à 3 heures, reparlé à l'Union des syndicats agricoles ; à 7 heures, banquet des Chemins de fer où j'ai reparlé, le dixième toast, puis à leur bal, je suis reparti à 2 heures par l'Orient ; rentré à 7 heures et demie et à 9 heures, je présidais ici une réunion. Aussi j'étais fourbu²⁸.

Combatif, il ne se laisse pas faire. Nous verrons comment après chacune des deux guerres, on tenta en vain de ne pas le nommer à la commission des Affaires étrangères. De multiples correspondances montrent également qu'il ne laissait rien passer. Ainsi, nous trouvons une lettre du ministre des Régions libérées, du 13 mars 1924, Charles Reibel, élu de droite, devant lui rendre des comptes, car on avait omis de l'inviter à une réunion de la commission de Répartition des crédits alors que Lebrun y avait été convié. Le problème sera vite réglé puisque quinze jours après, c'est Marin qui le remplace à ce poste de ministre des Régions libérées²⁹.

En décembre 1918, rapporteur général du Budget, il tient tête aux questions et aux demandes de crédit dans une séance qui, commencée le matin du vendredi, dura jusqu'au lundi matin sans interruption ; pendant ces 72 heures, il se nourrit, à son banc, de quelques sandwiches. Un samedi soir de 1923, chargé par la Chambre d'un rapport sur l'heure d'été, il y travaille la nuit du samedi au dimanche³⁰, la journée du dimanche, la nuit du dimanche au lundi ; il porte le rapport à l'imprimerie le lundi à 7 heures du matin et en corrige sur place les épreuves³¹. Le mardi, à deux heures, quand s'ouvre la discussion, ses collègues ont un rapport inédit de 200 pages entre les mains.

²⁷ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin, 23 novembre 1907.

²⁸ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 12 novembre 1906.

²⁹ AN 317AP/42.

³⁰ Voir notamment *Le Figaro*, 16 février 1923.

³¹ Discours pour son jubilé des 80 ans.

Il est infatigable, à la recherche de la performance : « Il faudrait qu'à la fin de la législature – quoique opposant, c'est-à-dire exclu des commissions –, j'arrive à tenir le record des rapports et je pense y arriver³². » L'index de l'Assemblée nationale sur 1914-1919 donne ainsi à son nom, sur huit pages, plus de 200 propositions de résolutions, propositions de loi, rapports et avis, soit trois à quatre fois plus que les notices équivalentes des autres députés. Dans une profession de foi en 1945, il assure avoir déposé 500 propositions de loi. Un de ses opposants de gauche, Gustave Téry, écrit en 1913 :

Feuilletez l'état des travaux législatifs dont le 72^e fascicule vient de paraître. Vous y lirez que Louis Marin ne fait pas partie de moins de dix commissions. On doit ajouter qu'il en préside deux et qu'il est le secrétaire de deux autres. Le nombre de dossiers et rapports sur lesquels Louis Marin est de la sorte appelé à se prononcer s'élève au chiffre respectable de 256. Il a encore trouvé le temps de déposer trente projets de loi, sur le traitement des fonctionnaires, les femmes en couches, les familles nombreuses, le contrôle financier, les services géographiques, l'enseignement agricole, la protection des forêts, les juges de paix, la liberté individuelle, le recrutement de l'armée, les manuels scolaires, les conseils de l'enseignement secondaire, la réorganisation de l'administration communale, cantonale, départementale, régionale, la représentation proportionnelle, le vote personnel des députés, etc.³³

Insatiable, il est sur tous les fronts, ne négligeant aucune tâche, passant de l'étude à l'enseignement ou de ses élèves à ses collègues députés, comme le raconte Charles Lèdre, en 1935 :

Louis Marin est un monde. Un monde immense et fantaisiste où se réalisent sans effort les synthèses les plus diverses, où les contradictoires ne craignent pas de se fondre sous le signe commun de la bohème et de la science. Il s'intéresse à tout, il a tout étudié, presque tout enseigné : les lettres, le droit, l'ethnographie, la géographie commerciale, l'anthropologie, l'économie politique, etc. Il a représenté la France en de doctes congrès (...), fait de studieux voyage (...). Parcourir et discourir, c'est un des aspects essentiels de son existence active. (...) Il a un cerveau qui emmagasine automatiquement les choses ; il n'est pas un ouvrage sérieux qu'il ne dévore (...).

Voilà trente ans qu'assidu à toutes les séances du Palais-Bourbon, il dépose des amendements, intervient dans le moindre débat, lutte sans faiblesse pour ses idées. (...) Il parle souvent de sa place. Il est un des orateurs qui se dispensent le plus de la tribune. Ses deux index pointés en avant dans des directions divergentes soulignent l'ardeur convaincue de sa dialectique. (...) Un Flandin, un Paul Reynaud, un Tardieu se réservent pour les grandes séances parlementaires. (...) Marin, lui, est toujours sur la brèche. Il préside des réunions privées, des réunions contradictoires, des meetings, des banquets, des manifestations partisans. Je sais une ville du Nord où les gens l'appellent le « vénéré président³⁴ ».

Dès les débuts, il prend aussi des responsabilités à la Fédération républicaine : « J'ai fait hier à la Fédération progressiste une conférence qui a eu beaucoup de succès sur les élections

³² AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin, 5 décembre 1908.

³³ AN 317AP/176. Gustave TERY, « Le meilleur élève », *L'œuvre*. Voir aussi la séance du 30 juin 1909 sur une proposition de résolution sur le vote personnel de M. Lasies (session ordinaire, t. 2, p. 888) et la proposition de résolution de Louis Marin, concernant le mode de votation des députés, 2^e séance du 2 juillet 1909, n° 2641, p. 2447.

³⁴ AN 317AP/250. Charles LEDRE, « Silhouettes politiques, Louis Marin », sans doute 1935.

municipales ; je suis obligé d'en faire une série toute cette semaine du même genre, étant maintenant réquisitionné de tous les côtés, mais ce n'est pas sans profit moral³⁵. » Il ne va pas se cantonner longtemps dans un rôle de simple député.

Le censeur de l'administration

Pendant toute sa carrière, Marin se pose en censeur des administrations. En décembre 1917, il prend prétexte de son rapport sur le projet de loi de règlement pour examiner les conséquences de la guerre sur l'organisation de l'État. Critique, il s'interroge sur les modifications qu'il faudrait apporter au gouvernement : suppression de quatre ministres d'État, du ministère du Ravitaillement et des sous-secrétariats d'État du Blocus, des Inventions, du Commerce, des Beaux-Arts, création d'un ministère du Blocus et des Régions libérées, création de trois sous-secrétariats d'État, à la Guerre, à la Marine de guerre, au Ravitaillement, rattachement d'un sous-secrétariat d'État de la Guerre à la présidence du Conseil, suppression des sous-secrétariats d'État des Transports maritimes et de la Marine marchande et création d'un commissariat à leur place. Il stigmatise l'instabilité de l'organisation ministérielle avec des changements trop fréquents, protestant contre la multiplication de ces structures alors que les pays étrangers ont au contraire profité de la guerre pour réduire le nombre de ministères. Son désir de critique de l'administration et sa recherche permanente d'économies l'amenaient même parfois, à rebours de son positionnement général, à demander des économies au budget de la Guerre comme nous le raconte le général Edmond Buat³⁶... même si souvent ce sont plus souvent les critiques contre la supposée impréparation des militaires qui domine³⁷.

Il rappelle ainsi que la création des ministres sans portefeuille en 1914, renommés ministres d'État à partir de 1915, devait être limitée au temps de guerre, car non prévue dans la Constitution, même s'il en bénéficiera plus tard à quatre reprises. Certes, l'idée de recourir aux « hommes les plus éminents dans la vie politique du pays, susceptibles d'apporter le concours d'une expérience incontestée » et la nécessité de l'Union sacrée le permettaient, mais à condition que ce soit provisoire et que lesdits ministres n'interfèrent pas avec le travail des

³⁵ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 19 janvier 1907.

³⁶ « 21 juillet 1922 : M. Louis Marin, membre de la commission des Finances de la Chambre, est venu trouver Maginot pour lui annoncer que ladite commission avait l'intention de réduire à 300 millions le budget de la Guerre. Le ministre a répondu qu'il n'accepterait pas un sou de réduction. » Frédéric GUELTON, *Journal du général Edmond Buat (1914-1923)*, préface de Georges-Henri Soutou, Paris, Perrin-ministère de la Défense, 2015, p. 1230.

³⁷ Le général Buat est ainsi agacé que Marin et Klotz se plaignent, en étant mal renseignés dit-il, au chef du gouvernement Poincaré de l'insuffisance des armes chimiques et du matériel de l'armée du Rhin. *Ibid.*, p. 1271.

administrations. Il s'étonne de l'augmentation du nombre des sous-secrétaires d'État, passés de trois en 1914 à onze en mars 1917. En ce qui concerne le ministère de l'Armement, il mentionne les observations qu'avait faites le rapporteur d'ensemble du budget de la Guerre, Albert Lebrun, qui craignait que la séparation du ministère de la Guerre en deux entités distinctes ne soit de nature à créer des difficultés alors que pourtant le rôle de ce ministère tenu de 1915 à 1917 par Albert Thomas fut central. En ce qui concerne le ministère du Blocus et des Régions libérées, qui vient justement d'être confié à son collègue de Meurthe-et-Moselle, il s'étonne du rapprochement de deux missions très différentes. Aux Affaires étrangères, il regrette que le secrétariat général, qui avait été créé en 1915, dont on sait l'importance qu'il aura par la suite, soit supprimé. Dans les *Mémoires d'une Européenne*, Louise Weiss note aussi les interventions de Louis Marin contre la gestion du ministère des Affaires étrangères, qui faisait trop souvent changer de poste les diplomates et ne les remplaçait pas souvent dans les délais³⁸. Ainsi, en 1937, il se moque de l'administration des Affaires étrangères qui a oublié de rembourser le consul général de France à Londres ou encore le trésorier de la Cochinchine ; dans le même débat, il se plaint des retards du ministère de l'Éducation nationale à verser des subventions pour la construction d'écoles. « De telles pratiques sont intolérables. [...] De tels cas devraient être rares si l'administration était organisée et surveillée et si l'on s'efforçait d'abrégier un peu les formalités³⁹. »

En revanche, il approuve d'autres innovations nées de la guerre, comme l'apparition d'un sous-secrétaire d'État attaché à la présidence du Conseil, poste qui sera confié à Jules Jeanneney et qui fait suite au secrétariat général⁴⁰ institué par décret du 13 septembre 1917⁴¹ ou

³⁸ « En 1912, sur les 850 agents du ministère, 470 avaient été nommés, mutés ou promus dans l'année, si bien qu'en 1914, sur nos 32 légations, 11 seulement restaient dirigées par les mêmes titulaires. Au début des hostilités, maints de nos diplomates ne se trouvaient en poste que depuis un an, alors que les ambassadeurs étrangers en France y résidaient en majeure partie depuis fort longtemps. À cela s'ajoutaient les mutations catapultant les agents familiers d'un continent en d'autres régions entièrement différentes, les absences occultes, les prolongements de congés, les scandales des non-installations. Un des articles de Louis Marin s'intitulait : "M. le consul est absent". L'annuaire de 1914 notait que sur 202 dossiers des 800 agents en activité, à l'administration centrale comme à l'étranger, figurait la mention de non-installation. » Louise WEISS, *Mémoires d'une Européenne*, Paris, Payot.

³⁹ AN 317AP/263. Chambre des députés, séance du 28 décembre 1937.

⁴⁰ Louis Marin dépose, en 1917, une proposition de loi visant la création d'un « service administratif permanent attaché à la présidence du Conseil », organisme exceptionnel justifié par la coordination de l'effort de guerre. Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Michel MANGENOT, « Rouage ou centre de l'État ? (1), Genèse et institutionnalisme du Secrétariat général du gouvernement, *Revue française d'administration publique*, 2019/3, n° 171, p. 603-627.

⁴¹ Louis MARIN, rapport au nom de la commission du Budget chargée d'examiner le projet de loi portant annulation et ouverture de crédits sur l'exercice 1917. Annexe de la séance du 15 décembre 1917 (AN 317AP/42) et rapport au nom de la commission du Budget chargée d'examiner le projet de loi portant

encore la nouvelle tentative de création d'un grand ministère de l'Économie nationale. De même, notant aussi la création de nouveaux concepts et armes, l'artillerie d'assaut⁴², la guerre sous-marine, l'aéronautique⁴³, il relève, avec intérêt, la création d'une sous-direction de l'Artillerie d'assaut, d'un secrétariat général à la Marine, d'une direction générale de la Guerre sous-marine et d'un sous-secrétariat d'État de l'Aéronautique : « L'importance de cette arme nouvelle, tant pour la mer que pour la terre, nécessiterait une intensification des études et des productions la concernant, d'autant plus délicate qu'à la nouveauté du problème s'ajoute une évolution si rapide que les types les plus merveilleux à une époque sont démodés quelques mois plus tard ».

Il défend aussi la place de la France à l'étranger. En 1913, il consacre une étude approfondie aux relations économiques et financières avec le reste du monde (préparation des accords commerciaux, tarifs douaniers, exportations, législations des principaux pays, ...). Sensible au rayonnement de la France, il prend la défense des postes diplomatiques dont le gouvernement voulait supprimer la moitié pour financer une ambassade au Japon après l'accord franco-japonais de 1907, ce qui ne l'empêche pas évidemment de pourfendre les absences trop fréquentes de certains diplomates et les dépenses excessives. Il épluche les dépenses des souverains étrangers en France, les tarifs des carrosses de louage et dépose un amendement, le 15 septembre 1917⁴⁴, pour réduire les frais de déplacement du président de la République. Le socialiste unifié Édouard Barthe rebondit dans *Le Combat socialiste* : « Le rapport de mon collègue Marin est, au plus haut point, intéressant à lire. On se rend compte de quelle façon est gaspillée une partie de l'impôt. » Se voulant déjà le pourfendeur de la corruption, comme rapporteur à la commission des Comptes définitifs, il fait condamner à dix ans de travaux forcés le directeur de la comptabilité aux Affaires étrangères, Frantz Hamon.

Il s'étonne en particulier qu'on ne reconnaisse pas le rôle de l'Église à l'étranger, revenant plus tard sur cette expérience dans une préface à un ouvrage :

Partout, les soins matériels donnés à la souffrance physique, la guérison des malades, la consolation apportée aux douleurs morales, la lutte contre la brutalité, contre l'ignorance en tous domaines, le développement de la dignité et de la bonté, l'éducation de l'enfant, la compassion efficace aux humbles, aux malheureux et aux opprimés, l'action pour le progrès agricole et social

annulation et ouverture de crédits sur l'exercice 1917 par suite des modifications apportées à la composition du gouvernement du 18 décembre 1917 (AN 317AP/43-44).

⁴² Michel GOYA, *L'Artillerie d'assaut : évolution d'une organisation militaire (1915-1918)*, Institut de Stratégie comparée, 2016/2, n° 112, p. 101-112.

⁴³ Thomas VAISSET, Jean de PRENEUF, « Le Parlement, la Marine et la création de la direction de la guerre sous-marine (1914-1917) », *Revue d'histoire marine*, 2015, p. 67-89.

⁴⁴ AN 317/217.

ont fait des centres missionnaires non seulement des foyers de rayonnement moral, mais un exemple étonnant de résultats pratiques merveilleux⁴⁵.

En 1914, il saisit l'occasion du rapport sur le budget des Affaires étrangères pour dresser un tableau complet des congrégations missionnaires à l'étranger et montrer « les entraves apportées dans le recrutement ». Barrès souligne, en juillet 1914, dans ses *Cahiers*, « le rapport de Louis Marin sur le budget des Affaires étrangères » qui défend ces missions, en lui apportant tout son soutien : « J'ai vu en Orient les prêtres français. (...) Ils apportent leurs bras, leur cerveau, leur amour et se donnent sans compter, jusqu'à la mort⁴⁶. » Le 3 juin 1919 encore, il pose une question écrite demandant pourquoi les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Haïfa avaient été dépossédées de leur domaine, ce qui amena les Britanniques à revenir sur leur position. En 1922, il dépose une proposition de résolution invitant le gouvernement à cesser d'entraver l'action des missions françaises⁴⁷ ; il rappelle que la loi de 1901 n'était une loi de liberté que pour les associations et au contraire une loi de contrainte pour les congrégations dépendant d'autorisations du Conseil d'État. Se plaçant même sur le plan théologique, il explique que la liberté des congréganistes, qui font des vœux, n'est pas à mettre sur le même plan que pour les autres citoyens, et il explique le système de biens de mainmorte qui échappent au régime successoral, permettant de rester dans le patrimoine des congrégations.

La revendication de la proportionnelle

Louis Marin s'est battu pendant des années pour la représentation proportionnelle, réclamée par tous les extrêmes, mal représentés à la Chambre, à droite comme à gauche. Il avait été l'un des premiers adhérents du groupe parlementaire de la réforme électorale, constitué en 1906, qui réunissait 230 députés et sénateurs, et participa à la plupart des 80 réunions de propagande organisée par cette formation. Charles Benoist, député et président de la Fédération républicaine pendant la Première Guerre mondiale, journaliste au *Temps*, qui évolua, dans les années trente, vers l'Action française, qui détenait la chaire d'histoire constitutionnelle à l'École libre des sciences politiques, en était déjà l'un des grands promoteurs. André Tardieu partageait aussi ce combat. Le scrutin d'arrondissement était pourtant considéré, dans les débuts de la III^e République comme le préféré des conservateurs pendant que le scrutin de liste était vu comme plus authentiquement républicain, comme la I^{re} et la II^e République l'avaient montré⁴⁸. Briand

⁴⁵ ASOM Cote 35278. Préface à l'ouvrage de sœur Marie Germaine de la congrégation des Sœurs bleues de Castres, *Le Christ au Gabon*. Lettre et préface. Louvain, Museum Lessianum, 1931, p. XV.

⁴⁶ Maurice BARRES, *Mes cahiers*, t. 11, *op. cit.*, p. 77 et 82.

⁴⁷ AN 317AP/104. Proposition de résolution n° 4283.

⁴⁸ Maurice AGULHON, *La République*, t. I (1880-1932), Paris, Pluriel, 2011, p. 60.

condamnait alors, dans son discours de Périgueux de 1906, ce scrutin qui favorisait « les petites mares stagnantes, croupissantes, qui se forment et s'élargissent un peu partout dans le pays », mais les perceptions s'étaient inversées.

Marin soutenait un mode de scrutin qui lui paraissait plus juste, représentant mieux toutes les sensibilités. Peut-être espérait-il aussi que le scrutin serait plus favorable à son parti même si le scrutin d'arrondissement lui fut toujours été bénéfique à titre personnel et qu'il permit la victoire de la droite en 1928. Il s'opposait au scrutin d'arrondissement qui profitait davantage aux notables en place, issus pour l'essentiel du mouvement radical-socialiste, et favorisait le clientélisme. Il expliquait que les radicaux avaient installé dans chaque village un représentant et qu'ils étaient aidés par les préfets et contestait aussi l'existence d'un second tour qui permettait les coalitions de partis. En 1909, la proportionnelle fut votée par la Chambre avant que Briand y renoncât au dernier moment, arguant que la réforme n'était pas mûre⁴⁹.

Ce combat pour la proportionnelle aboutit, après la grande rupture de la guerre, à la loi du 12 juillet 1919, qui instaurait un système mixte, avec des listes au niveau du département⁵⁰ et prime majoritaire, et qui servit pour les élections de 1919 et 1924⁵¹, sans empêcher le député de Nancy de présenter encore sa proposition de proportionnelle en 1920⁵².

Toutefois, en 1926, le ministre de l'Intérieur de Poincaré, Albert Sarraut proposa de rétablir le scrutin d'arrondissement, avec le soutien du congrès socialiste. Deux projets sont avancés : d'une part, le sien avec une péréquation des circonscriptions pour corriger les inégalités en nombre d'habitants ; d'autre part, le retour aux circonscriptions d'avant-guerre (projet d'Édouard Soulié, qui changera ensuite de position en se rapprochant de la Fédération

⁴⁹ Christophe ROBINNE, *Adolphe Messimy (1869-1935), héraut de la République*, Temporis Éditions, 2022, thèse de doctorat soutenue à Lille, p. 179.

⁵⁰ Chaque électeur votait pour un candidat membre d'une liste. Il y avait ensuite trois moyens d'être élu : d'abord, les candidats ayant rassemblé une majorité absolue de suffrages exprimés sur leur nom sont élus ; ensuite, les sièges non pourvus étaient répartis à la représentation proportionnelle, au quotient, entre les différentes listes (le score d'une liste étant l'addition des voix recueillies individuellement par ses candidats). Enfin, les sièges restants étaient attribués à la liste ayant recueilli le plus de voix. Il déposa aussi une proposition de loi, tendant à établir la représentation proportionnelle dans les élections municipales, 5 novembre 1906, n° 358, annexe, 2^e partie, p. 2284, et 26 juin 1914, n° 165, p. 117.

⁵¹ AN 317AP/168. Notons, au passage, qu'en novembre 1923, une rumeur évoqua la création de circonscriptions régionales. Marin, qui reçoit des lettres de protestation, écrit aussitôt au président du Conseil Poincaré, estimant que le projet favoriserait les communistes. Il s'agirait de modifier la carte des circonscriptions pour tenir compte du retour à la France des anciens départements annexés, en rattachant notamment l'arrondissement de Belfort à la Haute Saône. On discute aussi du rattachement de Briey à la Moselle, mais il semble que le gouvernement ne suive pas cette piste malgré les rumeurs.

⁵² Proposition de loi de Louis Marin, tendant à établir pour les élections législatives une représentation proportionnelle régionale, 20 juillet 1920, n° 1298, annexe, session ordinaire de 1924, p. 814. Proposition de loi de Louis Marin et de plusieurs collègues, tendant à établir la représentation proportionnelle dans les élections législatives, 1939, n° 5671, p. 609.

républicaine), qui amenait 42 députés en plus⁵³. « Il est incontestable que ce véritable déchiquetage atteste insolemment, de la part de celui qui a présidé à ces remaniements, de l'intention très nette de favoriser les candidats socialistes⁵⁴ », indique une note des papiers Marin qui, quoi qu'il en soit, fidèle à sa ligne de conduite, ne voulait pas augmenter le nombre de députés. Un projet de diminution du nombre des députés faillit même passer en commission à une voix près. Les porte-parole à la Chambre du parti de Marin furent le fidèle Camille Blaisot, né en 1881, avocat et député du Calvados, et Georges Bonnefous, né en 1867, député de Seine-et-Oise et spécialiste des questions électorales, auteur avec son fils Édouard, qui prit le relais, de la monumentale *Histoire politique de la III^e République*, qui se poursuivit après-guerre par *L'année politique*. Bonnefous proposa, comme le voulait Marin, la représentation proportionnelle intégrale par la suppression des primes à la majorité, mais même les socialistes, qui l'avaient défendue dans le passé, la repoussèrent. Un autre membre de la Fédération, le député et pasteur Édouard Soulier, né en 1870, ancien du Parti démocratique républicain et social (PRDS), proposa que les députés soient élus au scrutin de liste régional. L'ambiance était électrique sur un sujet touchant de près et les pupitres claquaient. Le scrutin uninominal à deux tours, que nous connaissons encore aujourd'hui, fut par conséquent rétabli pour les élections de 1928, 1932 et 1936.

Pendant des années, le sujet revint régulièrement à la Chambre par voie de propositions de loi, tout en occupant les congrès du parti et de nombreuses pages de *La Nation*. Le 28 mars 1927⁵⁵, un grand orateur de la Fédération entra en scène sur le sujet. Henri Calloc'h de Kerillis, né en 1889⁵⁶, fils d'amiral, avait commencé une carrière comme pilote pendant la Première Guerre mondiale, avant d'entrer en journalisme à *L'Écho de Paris*. Il avait, l'année d'avant, tenté en vain d'être élu député à Paris. Il soutint la représentation proportionnelle, devant un auditoire impressionnant de 4 000 personnes à un congrès de la section locale de la Fédération républicaine à Calais. Estimant qu'un rejet de la proposition Bonnefous « vingt fois seulement » ne la condamnait pas définitivement, il s'exprima contre le scrutin d'arrondissement

⁵³ AN 317AP/14-15. Autre sujet, la prise en compte des étrangers dans le calcul des populations, que Marin avait combattue sans succès, faisait espérer des postes de députés supplémentaires dans les régions industrielles où la droite était peu représentée. Paul-Boncour rappela que la population totale avait toujours été intégrée dans le passé même si on l'avait perdue de vue avec le scrutin proportionnel.

⁵⁴ AN 317AP/171. Note non signée.

⁵⁵ Un premier projet de représentation proportionnelle avait déjà été repoussé en 1925. *La Nation*, 1^{er} juillet 1925.

⁵⁶ AN 317AP/14-15. Henri de KERILLIS, « Comment a été perdue la bataille pour la RP [représentation proportionnelle] », 13 juin 1931.

« condamné depuis longtemps pour vice d'immoralité » et réclama au moins, à défaut de proportionnelle, le scrutin à un tour.

Marin lança encore, pour reprendre ses mots, une « grande croisade », lors du congrès de la Fédération à Marseille, le 16 mai 1930, avec l'aide de Kerillis, puis il soutint les projets de Bonnefous en s'alliant avec les socialistes, mais le projet échoua à 218 voix contre 308⁵⁷. Il se rallia, en 1932, au scrutin uninominal à un tour, avancé par le modéré Georges Mandel, président de la commission du Suffrage universel, et soutenus par le député Fédération républicaine de la Haute-Saône, Gaston About, et Kerillis, qui faillit passer au motif que le second tour était le propre du Second Empire⁵⁸. Le 31 mai 1934, sous Doumergue et Tardieu, la représentation proportionnelle faillit passer, à onze voix près⁵⁹. Enfin, le 27 juin 1935⁶⁰, la

⁵⁷ Proposition de loi de Louis Marin et autres députés, tendant à instituer le vote obligatoire dans les élections législatives, départementales et communales, 5 juin 1930, n° 3398, p. 2263.

⁵⁸ Proposition de loi de Louis Marin et autres députés, tendant à établir l'électorat et l'éligibilité des femmes à toutes les élections, 5 juin 1930, n° 3400, p. 330. Proposition de résolution de Louis Marin, invitant la commission du Suffrage universel à rapporter d'urgence un texte établissant la représentation proportionnelle intégrale dans les élections législatives et l'électorat et l'éligibilité des femmes à toutes les élections, 1931, n° 5156, p. 979, proposition de loi de Louis Marin, tendant à établir l'électorat et l'éligibilité des femmes à toutes les élections, 21 juin 1932, n° 203, session ordinaire de 1936, p. 163. Journal de François de Wendel, 23 janvier 1932. « Évoquant les exemples de 1848 et 1871, Mandel rappelle l'essence historique du second tour, mis en pratique par l'Empire à des fins de manipulations administratives. Louis Marin l'avait précédé dans son plaidoyer pour le tour unique. Mais, parlant au nom des seuls catholiques, il demandait la représentation proportionnelle et le vote des femmes, ce qui fait hésiter la Chambre. » Odile RUDELLE, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 3, p. 295. La source citée pour Marin, p. 312, est le *Journal officiel* du 11 juin 1931, mais aucun débat n'y apparaît du 9 au 12 juin inclus, pas plus que les 11 et 12 juin 1930. La source mentionnée pour l'intervention de Mandel, le 16 décembre 1931, est juste, mais Marin y intervient à peine. Voir aussi l'éditorial de Marin, « La victoire de Mandel », *La Nation*, 20 février 1932 : « Malgré les résistances violentes opposées par les radicaux et les socialistes, la Chambre a voté la suppression du second tour, le suffrage des femmes, le vote obligatoire, des mesures de sécurité du vote, comme la présence de deux délégués des candidats à chaque bureau électoral, et des conditions nouvelles d'inscription sur les listes électorales. Certes, nous gardons un immense regret d'avoir vu, au cours de la législature, le président de la commission du Suffrage universel rejeter l'ensemble des propositions que nous avons déposées au nom de la Fédération républicaine et qui comportaient, avec la représentation proportionnelle et le vote des femmes, le vote familial, le vote obligatoire, la péréquation des circonscriptions, la diminution du nombre de députés, les mesures les plus précises assurant définitivement la sécurité du vote. ». Journal de François de Wendel, 23 janvier 1932. « Évoquant les exemples de 1848 et 1871, Mandel rappelle l'essence historique du second tour, mis en pratique par l'Empire à des fins de manipulations administratives. Louis Marin l'avait précédé dans son plaidoyer pour le tour unique. Mais, parlant au nom des seuls catholiques, il demandait la représentation proportionnelle et le vote des femmes, ce qui fait hésiter la Chambre. » Odile RUDELLE, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 3, p. 295. La source citée pour Marin, p. 312, est le *Journal officiel* du 11 juin 1931, mais aucun débat n'y apparaît du 9 au 12 juin inclus, pas plus que les 11 et 12 juin 1930. La source mentionnée pour l'intervention de Mandel, le 16 décembre 1931, est juste, mais Marin y intervient à peine. Voir aussi l'éditorial de Marin, « La victoire de Mandel », *La Nation*, 20 février 1932, cité note 46 ci-dessus.

⁵⁹ François MONNET, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993, p. 339 et 342.

⁶⁰ AN 317AP/70-71. Programme de politique intérieure.

Chambre vota, à la majorité de 446 voix – dont la Fédération – contre 115 un texte demandant à la commission du Suffrage universel de « mettre sur pied un texte instituant, pour les élections législatives, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle ». Le débat fut ensuite reporté jusqu'en février 1936 où Marin déposa une proposition de loi pour instaurer la proportionnelle, « voulue et ratifiée par tous les congrès de [son] parti, depuis trente ans⁶¹ ». Après les élections, Marin revient sur le sujet, le 5 juin, en dénonçant les socialistes qui ont renoncé à leurs revendications traditionnelles en faveur de la proportionnelle. Comme le dit Xavier Vallat à cette occasion, « proportionnaliste dans la minorité, on devient arrondissementier quand on détient le pouvoir⁶² ».

En octobre, au conseil national du parti, Marin avoua, au cours d'une réunion interne, « qu'on va avoir les difficultés les plus graves pour faire voter la représentation proportionnelle. Personne n'en veut ; ni les communistes ni les socialistes ni les radicaux ; ils ont pris des engagements. Je crois que le seul procédé sera de la leur faire voter par surprise comme nous l'avons fait pour le vote des femmes. Mais que fera le Sénat⁶³ ? »

Le 10 mars 1938, il organisa un important banquet de propagande à la Mutualité avec le Comité d'action pour la représentation proportionnelle, dont il était maintenant l'un des vice-présidents⁶⁴. Un projet de proportionnelle fut même voté le 27 juin 1939, sous sa pression et avec la complicité du nouveau président de la commission du Suffrage universel, le néo-socialiste Antoine Cayrel, girondin comme Mandel. Il semble même que Daladier n'y était pas complètement opposé, voyant les positions du Parti radical s'effriter dans le cadre du scrutin d'arrondissement. Mais le mandat de la Chambre de 1936 fut finalement prorogé jusqu'au 31 mai 1942.

Après la guerre, de Gaulle choisit le scrutin proportionnel, mais, pour éviter l'émiettement des partis, avec un nombre de votants minimal, exigea un paiement de 20 000 francs, ce que Marin trouvait scandaleux, et l'obligation de présenter des candidats dans 20

⁶¹ Il le dit, le 27 février 1936 à la Chambre, soulignant la constance de son engagement. Malgré un nouveau vote de principe favorable à la proportionnelle par 347 voix contre 176, les socialistes votant finalement contre la réforme, les élections de 1936 se déroulèrent encore au scrutin d'arrondissement

⁶² AN 317AP/61. Joseph Denais est encore plus clair : « Pourquoi les socialistes voulaient-ils la représentation proportionnelle en février 1934 et pourquoi n'en voulaient-ils plus en mars 1936 ? En février 1934, ils craignaient une dissolution et des élections dans lesquelles les radicaux n'auraient pas marché avec eux. En mars 1936, ils pensaient que l'union avec les communistes et l'asservissement des radicaux rendraient plus avantageux le système majoritaire. »

⁶³ AN 317AP/215.

⁶⁴ AN 317AP/72. Circulaire de Guiter du 3 mars 1938.

départements au moins. Dans ces conditions, Marin estimait qu'il aurait été préférable de garder le scrutin d'arrondissement. Il le déclara sans ambages dans *La Nation* :

Que dire d'un texte qui demande le dépôt d'un cautionnement de 20 000 francs ? Jamais la démocratie n'a admis ce privilège singulier des possédants. La commission de l'Intérieur exige des candidats et de leurs groupements qu'ils aient obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés sur tout le territoire de la métropole pour qu'ils participent à la distribution des sièges qui n'ont pas été attribués aux quotients départementaux.

Il ajoutait que certains candidats pourraient être battus localement et rattrapés par la distribution des restes au niveau national en étant élu et concluait : « Pourtant, dans un peuple libre et souverain, le premier devoir des législateurs, et encore plus des constituants, est le respect de la liberté et de la souveraineté des électeurs⁶⁵. »

Au-delà du mode de scrutin, Marin s'intéressait beaucoup aux questions électorales qui étaient, pour lui, fondamentales en démocratie. Pour éviter les fraudes, il proposa, en 1930, d'organiser la publicité des listes électorales, avec affichage par ordre alphabétique et par rue pour faciliter les contrôles et demanda que les bureaux de vote soient constitués de personnalités désignées par chacun des candidats. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, aucune majorité parlementaire ne se réunit sur ces idées, mais aujourd'hui la plupart ont été mises en œuvre. Il proposa aussi de remplacer la carte électorale par un livret civique valable dix ans, qui aurait pu servir aussi de pièce d'identité. Il proposa d'harmoniser la taille des circonscriptions électorales qui étaient beaucoup trop inégales, certaines n'ayant que 20 000 habitants contre 75 000 pour les autres⁶⁶, à cause du privilège des petits départements qui avaient au minimum trois députés. Il demanda l'harmonisation des scrutins sur une même durée de quatre ans, mais il perdit face à ses collègues de la Fédération républicaine qui obtinrent de renouveler les conseils municipaux tous les six ans.

Il demandait que le vote devînt obligatoire. Choqué du succès, à quelques voix près, des communistes, en 1926, dans le deuxième secteur de Paris, il déposa sur le bureau de la Chambre, en juin 1930, une proposition de loi, que la Ligue du vote obligatoire fit aussitôt sienne⁶⁷. Adoptée par la Chambre à main levée dans sa séance du 12 février 1932, elle fut rejetée au

⁶⁵ AN 317AP/216. Louis MARIN, *La Nation*, 2 mars 1946.

⁶⁶ Les écarts étaient en effet énormes, par exemple entre Florac (22 000 habitants) et Corbeil (140 000) ; au sein même d'un département, on avait Brignoles (46 000 habitants) et Toulon (98 000).

⁶⁷ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à instituer le vote obligatoire dans les élections législatives, départementales et communales, 5 juin 1930, n° 3398, p. 2263, et proposition de loi de Louis Marin et autres députés, tendant à assurer la sincérité des listes et des opérations électorales, 5 juin 1930, n° 3399, p. 2287.

Sénat. Reprise dans la législature de 1936, la guerre lui porta un coup fatal. En août 1946, pour étendre les droits des électeurs, il demanda qu'un chapitre de la Constitution leur fût consacré.

Il se passionnait également pour la réforme du règlement des séances qu'il connaissait à la perfection et, dès son élection, fut rapporteur pendant quinze ans, puis président de la commission du Règlement⁶⁸. Cependant, il ne participa pas à l'initiative d'un groupe de 74 jeunes députés venus pour l'essentiel de droite et du centre droit (Flandin, Reynaud, Bokanowski, Bardoux, son ami Madelin ...) qui voulait avant-guerre réformer le travail parlementaire, car il jugeait leurs propositions trop générales ou trop attentatoires aux libertés parlementaires (encadrer les discussions, limiter le temps de parole des députés, privilégier les déclarations des porte-parole de chaque groupe plutôt que les plaidoiries individuelles, ...) et avaient constitué à cette fin le « mouvement de la Quatrième République » ou « parti républicain de réorganisation sociale »⁶⁹. En 1905, les commissions étaient recrutées par tirage au sort, mais il obtint, en juillet 1910, que l'élection de leurs membres se fit au prorata des groupes parlementaires. Il aurait voulu aussi qu'il y eût parallélisme entre les seize commissions et les départements ministériels. Il fut satisfait déjà, à la veille de la Première Guerre mondiale, de la création d'une commission permanente des Mines et d'une commission permanente de la Marine marchande, ainsi que, à la fin du conflit, du dédoublement de la commission des Affaires extérieures, pour distinguer Affaires étrangères et Colonies. En 1920⁷⁰, il proposa la création de vrais moyens pour les commissions et notamment d'un service d'archives et d'une bibliothèque ainsi que d'un personnel permanent (dont seule la commission des Finances disposait alors), suggérant, en même temps, pour dégager les économies nécessaires à sa réforme, la suppression du compte rendu analytique qu'il ne jugeait pas utile, en doublon du compte rendu intégral. Favorable à la liberté d'expression des députés, il voulait la diminution du nombre des signatures exigées pour l'accès à la tribune, mais il introduisit aussi la limitation

⁶⁸ Information de Fernande. Aurélien Laparro, dans son travail de master sur les « boîtes » sous la direction du professeur Olivier Dard, a trouvé un rapport de Louis Marin, Chambre des députés, deuxième séance du 6 juillet 1909, annexe n° 2654, p. 1288 *sq.*, et souligne que le député progressiste de la Gironde, Henri du Périer de Larsan, était président en mars 1907. Ce dernier, né en 1844, est mort pendant son mandat de député le 25 août 1908.

⁶⁹ Étienne Paquin, *Pierre-Étienne Flandin ou un centrisme impossible*, Metz, Publications historiques de l'Est, 2019, p. 36. Éric ANCEAU, *Les élites françaises (Des Lumières au grand confinement)*, Paris, Passés composés, 2020. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 293.

⁷⁰ AN 317AP/73-74. Proposition de résolution également déposée à la session de 1924. « Article unique : L'article 2 de l'article 16 du règlement de la Chambre est ainsi complété : "À partir du 1^{er} octobre 1924, les grandes commissions visées à l'article 11 seront pourvues d'un personnel et d'un local spécialisé et permanent, ainsi que des instruments de travail nécessaires." »

du droit d'initiative en matière de dépenses (loi du 27 mai 1920) et le contrôle des dépenses engagées dans la procédure parlementaire.

Marin pensait que le vote par procuration à la Chambre devrait être interdit, assurant que « le scandale des “boîtes” où vingt ou trente présents votent pour des centaines n'existe nulle part ailleurs ». Un député pouvait même voter pour un texte pour faire plaisir, par exemple, au gouvernement et le soir-même demander une rectification de vote pour satisfaire ses électeurs. Le vote à main levée était aussi usité, permettant aux parlementaires de faire croire ce qu'ils voulaient de leur vote puisque rien n'était noté de façon nominative. Il ajoutait que des textes étaient votés sans vote, sur des sujets secondaires : ils étaient simplement inscrits à l'ordre du jour et considérés comme adoptés si personne ne demandait un débat et un vote. Il concluait : « Ainsi méritons-nous notre titre de législateur et collaborons-nous à la rédaction de lois dont pas un seul d'entre nous ne saurait dire en quoi elles consistent⁷¹. » Sa demande d'un vote personnel faillit aboutir en 1909⁷² et il continua à le proposer. Après la Seconde Guerre mondiale, le vote personnel fut proposé par l'Assemblée consultative provisoire en novembre 1944, mais la première Constituante revint au vote par procuration.

Il ne trouvait pas normal qu'on augmentât régulièrement les indemnités des parlementaires, dans une attitude qui était plus sincère que démagogique. Quand, en 1906, les parlementaires décidèrent de passer leurs indemnités de 9 000 à 15 000 francs par an, entraînant une vague d'antiparlementarisme contre les « quinzemillistes », il décida de donner, pendant toute la durée de la législature, à des œuvres de bienfaisance le supplément de 6 000 francs⁷³. De façon plus politicienne, il considéra l'opération comme une « excellente nouvelle », car « les députés de la majorité ne se rendent pas compte de ce que l'opinion va en penser⁷⁴ ». Il n'accepta l'augmentation de ses indemnités que quand elle fut proposée aux électeurs et

⁷¹ AN 317AP/4. Chemise Henriot.

⁷² Journal de François de Wendel, 22 décembre 1924 : « J'ai fait rectifier mon vote de vendredi sur l'amendement Marin relatif au vote par procuration. Mon excellent ami a la marotte du vote personnel. Je le crois, moi, impraticable dans une Chambre de 600 membres et de nature à exclure de la Chambre tout ce qui n'est pas politicien de carrière. »

⁷³ AD MM 1 M 603. « Que papa n'oublie pas de me dire à combien s'est fixé le montant de mes dépenses électorales (...) de façon que je calcule la part de mon supplément d'indemnité que je veux distribuer par mois, comme nous l'avons promis. » Lettre de Louis Marin à son père, 16 mars 1907. AD MM 26J/34. « M. Marin, député nationaliste de Nancy, continue à répandre dans sa circonscription ses largesses intéressées : au commencement de septembre, il fait parvenir au maire de Pont-à-Mousson la somme de 500 francs, représentant le supplément de son indemnité parlementaire du mois d'août, pour être attribuée aux œuvres de bienfaisance et d'assistance de Pont-à-Mousson... » Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle du 8 mars 1908. AD MM 26J/169. Voir aussi « Indemnités parlementaires : distribution des augmentations aux cantons et aux œuvres de bienfaisance. »

⁷⁴ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 1^{er} décembre 1906.

acceptée par les élections législatives, en 1910. En 1926, sous Poincaré, contraint par la solidarité gouvernementale, il laissa voter, contre ses thèses habituelles, l'indemnité de 27 000 à 45 000 francs, mais reçut un grand nombre de protestations par lettre⁷⁵. En 1928, il batailla pour empêcher le vote des 60 000 francs, difficilement suivi par ses collègues députés⁷⁶. Il se révolta encore en 1938 : « Avant de décider qu'on relèvera les traitements parlementaires de 60 000 francs à 82 500 francs, n'est-il pas nécessaire de se demander si trop de gens ne meurent pas de faim, ruinés malgré le travail de toute une vie, par les fautes politiques des pouvoirs publics⁷⁷ ? » Il revendiqua toujours la réduction du nombre de députés. « 925 députés et sénateurs, c'est un troupeau trois fois trop nombreux », écrivait-il en 1933. Soucieux d'équité, en 1911, rapporteur du budget de la Légion d'honneur, il institua un Conseil placé auprès de chaque ministre avec des pairs chargé d'examiner les candidatures à cette décoration pour éviter les abus. Il réussit à bloquer un texte qui prévoyait de pouvoir donner la Légion d'honneur en temps de paix aux parlementaires alors que la tradition, encore aujourd'hui, interdit que soit décernée toute décoration que ce soit aux parlementaires et membres du gouvernement afin d'éviter les passe-droits, sauf à titre militaire. Il fut enfin le fondateur du procédé des questions écrites, institué en 1909 à la Chambre, avant de l'être en 1911 au Sénat, « progrès très remarquable⁷⁸ » pour reprendre ses mots, repris des pratiques britanniques.

L'ethnologue Marin se préoccupe aussi de questions institutionnelles plus ontologiques.

Le droit de vote des femmes

Toute sa vie, Louis Marin se battit pour l'égalité entre les hommes et les femmes et en particulier pour le droit de vote des femmes. S'étant intéressé au rôle des femmes dans les civilisations étrangères et dans la société lorraine, vivant en union libre avec une femme qui avait obtenu un doctorat, il ne pouvait qu'être surpris que l'avis des femmes ne fût pas demandé dans les grandes consultations démocratiques. Ses archives contiennent de nombreux documents sur les théories féministes, comme la revue *Le droit des femmes*, dirigée par la libre penseuse et présidente de la Ligue française pour le droit des femmes, Maria Vérone (1874-

⁷⁵ AN 317AP/73-74.

⁷⁶ Journal de François de Wendel, 28-29 décembre 1928.

⁷⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 24 novembre 1938.

⁷⁸ Michel AMELLER, *Les questions, instruments du contrôle parlementaire*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1964, p. 32. Rapport de la commission établi par Louis Marin et déposé le 17 mai 1909 (9^e législature, n° 2486). D'autres noms sont mentionnés, p. 25-27, parmi les précurseurs : Georges Graux (Gauche démocratique) et Louis Boudenoot (Républicain) en 1898, Gustave-Adolphe Hubbard et Paul Meunier (radicaux-socialistes) en 1903, François de Hault de Pressensé (socialiste unifié) en 1907. Voir aussi AD MM 26 J/1(1).

1938), un article sur « le féminisme d'Olympe de Gouges » de Léopold Lacour ou un autre d'Émile Zola dans *La femme dans les sports modernes*⁷⁹. Jean Vavasseur-Desperriers souligne que si les calculs électoraux n'étaient pas absents du raisonnement, les femmes penchant plus pour les partis cléricaux que les hommes, le soubassement idéologique de ce combat relevait bien d'une « conception anthropologique, de nature essentialiste, caractéristique de la méthode de Louis Marin⁸⁰ ».

Depuis 1892, à peine licencié en droit, il militait pour les droits des femmes en politique, parcourant le pays pour prôner cette réforme, déposant sept propositions de loi et trois propositions de résolution. Il ironisait sur les objections faites aux femmes : certains disent qu'elles n'ont pas fait de service militaire, mais les militaires de carrière n'ont pas le droit de vote ; d'autres craignent qu'elles soient détournées de leurs obligations familiales, mais combien de temps dure l'opération de vote ? Politiquement, « la gauche redoute que les femmes ne soient trop conservatrices ; la droite, qu'elles ne deviennent trop révolutionnaires ; le centre, qu'elles ne remplacent l'ordre, l'équilibre, le bon sens, par la passion et le sentiment, etc. » Il suggère de commencer par le vote municipal pour rassurer, en appelant dans l'intervalle à l'éducation : « Et si l'opinion n'y est pas encore suffisamment favorable, c'est surtout l'opinion des femmes elles-mêmes. Institutrices, faites que les petites filles, plus tard, tiennent à leurs droits. » Car, il le rappelle, « l'égalité des droits entre toutes les personnes humaines est, dans la conscience, une idée si claire qu'on s'étonne qu'elle triomphe si lentement dans les esprits et dans les faits⁸¹. » Le 28 juin 1908, devant le congrès national des droits civils et du suffrage des femmes, il intervint pour soutenir le vote politique des femmes⁸². *L'Est Républicain* du 8 mai 1910 publia un article intitulé « Louis Marin, féministe » et, le 22 mai de la même année, il prit la parole aux côtés de Gustave Rouanet, Victor Dejeante, Édouard Vaillant, Jean Jaurès, Marcel Sembat⁸³, tous socialistes, et de Ferdinand Buisson, l'un des hommes politiques les plus actifs pour le droit de vote des femmes, isolé sur ce sujet du reste du mouvement radical-socialiste. Quelques mois après, le 3 novembre 1910, Marin participait encore avec Buisson au Havre au congrès de la section rouennaise de l'Union française pour le suffrage féminin, puisqu'il

⁷⁹ AN 317AP/45.

⁸⁰ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 272.

⁸¹ AD MM 26J/104. « Les femmes françaises doivent-elles voter », *La Revue*, 15 juin 1910.

⁸² Discours pour le jubilé parlementaire de Louis Marin (21 décembre 1930).

⁸³ AN 317AP/45. « Alors, me dit mon ami, vous allez livrer la France aux curés ! Pour une lubie ? Faire voter les femmes ? (...) C'est périlleux ? Soit ! Il vaudrait mieux les éduquer auparavant ? D'accord ! Seulement, vous savez aussi bien que moi que tant qu'elles ne voteront pas, on ne fera rien du tout pour cela. Il faut donc sauter le pas, messieurs. » Marcel SEMBAT, *L'Heure*, 11 janvier 1919.

appartenait à son comité consultatif. Le 4 mars 1911, il prenait de nouveau la parole à un grand congrès national féministe, à la mairie du XX^e arrondissement de Paris.

Les grands hommes de droite partageaient ce combat, comme Jacques Bainville qui écrivait dans un article de presse, archivé par Marin :

On n'a jamais pu élever d'objection sérieuse contre le vote des femmes. Personne n'a jamais pensé que la Française fût inférieure au Français. C'est même le contraire qui est vrai à tous les étages de la société. (...) Pour dire toute notre pensée, il y a chez le Français, de toute condition, un fond de vulgarité, de café et de jeu de cartes ou de dominos auquel la Française échappe. Onze millions d'électeurs français passent tous les jours vingt-deux millions d'heures à divers apéritifs. Cela seul me rendrait partisan du vote des femmes qui peinent et qui pensent à la maison⁸⁴.

De même, dans *Le souverain captif*, paru en 1936, André Tardieu s'élevait avec force contre cette privation des droits civiques :

Le peuple, dans notre démocratie, n'est pas souverain. (...) La France est dans le mensonge. Mensonge, quand on lui dit qu'elle vote universellement, car les trois quarts du peuple n'ont pas le droit de voter⁸⁵.

D'autres hommes de droite, comme Flandin, suggéraient qu'on limitât dans un premier temps le suffrage aux scrutins locaux et pour les femmes d'au moins trente ans ou bien qu'on exige le certificat d'études⁸⁶.

Toutefois, l'essentiel de la classe politique, à gauche, s'y opposait, craignant que les femmes, influencées par leur confesseur, ne votent pour les partis cléricaux⁸⁷. Le soutien du pape, en 1919, au vote des femmes avait accru leur méfiance. Dans une caricature populaire, *Le Canard enchaîné* montrait d'ailleurs une femme en face de son confesseur avec la légende « C'est là qu'on dévot ». La Haute Assemblée, temple des radicaux-socialistes, bloqua le projet pendant toute la III^e République, à une époque où la Chambre des députés n'avait pas comme aujourd'hui le dernier mot dans la navette parlementaire. En 1928, la section des femmes de la Fédération républicaine, maintenant constituée en Fédération nationale des femmes, avec Marin comme secrétaire général⁸⁸, demandait que, partout en France, on affiche l'appel à voter pour ses candidats :

Notre initiative est d'autant plus opportune que des associations suffragistes, se disant neutres, mais présidées par des femmes cartellistes, entreprennent une importante campagne. Il est donc nécessaire de mettre les auteurs de l'échec du suffrage féminin en face de leurs responsabilités et

⁸⁴ AN 317AP/45. Jacques BAINVILLE, « Le Français et le vote des femmes », *La Liberté*, 19 mars 1932.

⁸⁵ André TARDIEU, *Le souverain captif*, *op. cit.*, p. 280.

⁸⁶ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*

⁸⁷ Sur les craintes du pouvoir électoral des catholiques et notamment des femmes, voir notamment Bruno DUMONS, *Catholiques en politique : un siècle de ralliement*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993 ; *Les dames de la Ligue des femmes françaises (1901-1914)*, Paris, Cerf, 2006.

⁸⁸ Discours pour le jubilé parlementaire de Louis Marin (21 décembre 1930).

de faire connaître aux femmes de quel côté se trouvent leurs véritables défenseurs et ceux de la famille française⁸⁹.

Le tract rappelait que « les radicaux-socialistes sont hostiles au suffrage féminin et que les socialistes en ont abandonné la cause le 8 juillet 1927 », préférant repousser la réforme après les législatives, comme le rappela vivement le député Fédération républicaine de la Charente Jacques Poitou-Duplessy⁹⁰ :

À deux reprises, le 20 mai 1919, [à l'initiative de Buisson] par 329 voix contre 95, et au mois d'avril 1925, par 390 voix contre 183, la Chambre s'est prononcée pour le suffrage des femmes. La Haute assemblée dont le vote doit nous préoccuper ne s'est prononcée contre ce suffrage que par 156 voix contre 134 (...). Messieurs les socialistes, (...) vous êtes pour le vote intégral, (...) vous êtes pour le vote des femmes, mais chaque fois que, par un vote clair, il s'agit d'exprimer votre opinion, vous esquivez et toujours vous trahissez votre programme. (*Applaudissements au centre, à droite et à l'extrême gauche communiste.*)

Le 12 février 1932, un nouveau vote favorable de la Chambre fut encore contré par la majorité sénatoriale. Les suffragettes, furieuses de ce rejet du Sénat pour la septième fois, interrompirent la séance en criant des bancs du public. Le président du Sénat Albert Lebrun, qui faisait partie de la minorité de droite favorable au droit de vote des femmes⁹¹, dut faire appel à la garde jusqu'à la fin des délibérations. Une autre proposition de loi de Marin fut votée, le 1^{er} mars 1935, par 453 voix contre 124 et, plus fort encore, le 30 juillet 1936, par 495 voix contre zéro, également sans lendemains.

En 1936, pour forcer le destin, Léon Blum nomma trois femmes sous-secrétaires d'État dans son gouvernement de Front populaire, Suzanne Lacore, Irène Joliot-Curie et Cécile Brunschvicg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes. Louise Weiss refusa parce qu'elle voulait être élue et non nommée. Quelque temps avant les élections du Front populaire, Marin s'écriait encore dans un discours à la radio : « Femme française, qui n'avez pas encore, hélas ! pour notre pays, le droit de vote⁹² ! »

Avant la Seconde Guerre mondiale, la commission du Suffrage universel de la Chambre, présidée par René Coty, accepta le principe du vote féminin, mais celui-ci ne leur fut accordé qu'à l'issue des hostilités, par une ordonnance du général de Gaulle du 21 avril 1944, conformément au programme du Conseil national de la résistance.

⁸⁹ AN 317AP/168.

⁹⁰ Jacques Poitou-Duplessy (1885-1967), issu d'une famille de la Charente, diplômé de l'Institut commercial, devient député après la guerre, prenant la suite de son frère Roger, mort en 1911. Vice-président de la commission du Travail, il s'intéresse aux questions sociales.

⁹¹ En témoigne entre autres son vote favorable à la proposition de loi sénatoriale pour le vote des femmes le 21 novembre 1922.

⁹² *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

Une autre modalité était possible, consistant à donner aussi le droit de vote au chef de famille, afin que les enfants soient représentés. Dans son raisonnement, partagé par d'autres orateurs, il n'était pas juste que le père d'une famille nombreuse, qui avait des charges importantes, ne disposât que d'une seule voix comme celui qui n'a à se préoccuper que de sa seule personne. En 1924, il résumait ainsi ses conceptions en matière électorale :

Nous réclamons un suffrage vraiment universel, avec le vote familial, féminin et obligatoire et avec la représentation proportionnelle intégrale, un parlement moins nombreux travaillant en collaboration avec le Conseil d'État, une cour suprême indépendante.

Nous ignorons ce qu'il pensa du projet de 1923 d'Henri Roulleaux Dugage⁹³ qui donnait au père le droit de vote des enfants ni du contre-projet original d'Auguste Isaac en 1927, perfectionné en 1930 par le colonel Alexis Cailliès, député de la Savoie, Amidieu du Clos et Georges Roulleaux Dugage, frère du précédent, pour que le père exerçât le droit de suffrage pour les enfants impairs et la femme pour les enfants pairs, qui mettait à égalité les hommes et les femmes même dans le cadre d'un vote familial⁹⁴, réconciliant ainsi les deux approches et répondant de même aux revendications des mouvements féministes⁹⁵. Ces dernières furent d'ailleurs invitées par Marin au congrès de 1925, en la personne de Marie-Thérèse Moreau, avocate à la Cour, membre de la Fédération républicaine et du comité directeur de l'Union nationale pour le vote des femmes (UNVF), que présidait la duchesse de La Rochefoucauld. Sœur du député de Gauche radicale André de Fels, cette dernière a laissé un important fonds d'archives à la bibliothèque historique de la ville de Paris où nous avons trouvé une lettre de Marin et plusieurs numéros de la revue de la section féminine de la Fédération républicaine⁹⁶.

Marin lutta pour l'égalité des droits dans d'autres domaines. Il est ainsi à l'origine de la loi du 15 mars 1910 sur les congés de maternité aux institutrices et de la loi du 6 mars 1913 sur l'égalité de traitement des maîtres et maîtresses d'école⁹⁷. Il était choqué que les institutrices ne reçussent pas le même salaire que les instituteurs et en fit l'un de ses grands combats. N'étant

⁹³ Henry-Georges Roulleaux Dugage (1879-1932), arrière-petit-fils de Beaumarchais, petit-fils de préfet, fils d'un député conservateur, ancien du lycée Condorcet, devient député de l'Orne en 1910, remplacé par son frère Georges-Henri, en 1930.

⁹⁴ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.*, p. 273.

⁹⁵ « L'idée d'un vote familial ne faisait guère l'unanimité dans les milieux féministes favorables au vote féminin, notamment l'UNVF. » Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.*, p. 273.

⁹⁶ Lettre de Louis Marin à Edmée de la Rochefoucauld du 4 mai 1939 déclinant une invitation, car retenu par le légat pontifical à Domrémy. AVP 4-MS-FS-26-074. Revue *Le devoir des femmes*, AVP 4-MS-FS-26-042.

⁹⁷ Voir notamment la proposition de résolution de Ferdinand Buisson et Louis Marin concernant l'égalité de traitement entre instituteurs et institutrices à égalité de titres, de classe et de durée de services, budget de l'exercice 1911, p. 1096.

pas aidé par ses amis politiques sur le sujet, nous dit son épouse, il fut soutenu par Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire, et par Jean Jaurès⁹⁸. Il déposa une proposition de loi, le 9 juin 1910 et, le 22 février 1911, de conserve avec Ferdinand Buisson, une proposition de résolution qu'ils firent signer en quelques jours par 300 collègues, soit presque la moitié de la Chambre. Mais le succès ne vint pas tout de suite. À chaque discussion budgétaire en 1911, 1912, 1913, il montait à la tribune pour demander au gouvernement de réaliser cette réforme. Son intervention du 5 mars 1913, contre le gouvernement qui hésitait devant des dépenses supplémentaires, fut particulièrement forte. « Le travail différait-t-il quant à la nature de l'effort aux heures de présence, aux qualités de dévouement ou de patience, aux difficultés et aux responsabilités ? » Il argumentait qu'il était fallacieux, comme le disaient certains, que les femmes aient moins de besoins financiers au motif qu'elles pouvaient exercer elles-mêmes les tâches domestiques en expliquant que c'était le vieil argument éculé qu'on sortait déjà aux couturières qui pouvaient se confectionner leurs propres vêtements⁹⁹. Pour répondre aux objections de certains qui mettaient en avant les « faiblesses psychologiques et physiologiques de la femme », il répondait :

Je me suis renseigné auprès des médecins de l'administration. Ils disent tous qu'il est absolument inexact de soutenir que les femmes prennent plus facilement des congés que les hommes ; ils m'ont, au contraire, déclaré que généralement la femme était habituée à résister souvent aux défaillances de la nature, qu'à santé égale, elle demandait moins volontiers un congé que l'homme et que, souffrante, elle persistait plutôt trop longtemps à remplir ses occupations professionnelles.

Jaurès aurait même dit, dans les couloirs, à un de ses amis, que le discours de Marin avait été « le plus beau qu'il ait entendu ». Le sujet était loin d'être gagné à l'époque quand on pense que même les conventions collectives du Front populaire désavantagèrent les femmes¹⁰⁰. Marin réclama aussi l'octroi d'un congé de maternité à plein traitement de deux mois pour les institutrices que le député socialiste de la Haute-Vienne et maire de Limoges, Léon Betoulle, avait proposé, et il réussit à en obtenir le vote le 15 mars 1910. On le vit aussi participer, sur un

⁹⁸ AD MM 26 J/1(1). « J'éprouve une véritable peine de voir qu'un principe auquel la Chambre tout entière paraissait s'être ralliée par une sorte d'acclamation de cœur et de pensée, lorsque l'honorable M. Marin le traduisait avec tant d'éloquence, j'éprouve, dis-je, une véritable peine de voir que ce principe est en ce moment abandonné. Quoi que vous ayez diminué l'écart entre le traitement des instituteurs et le traitement des institutrices, ce n'est pas, je l'avoue, si importante qu'elle soit, la question des chiffres qui me préoccupe à cette heure, c'est l'intérêt moral, l'intérêt de principe immense qui s'attache à ce que l'institutrice soit considérée partout, travail égal, comme l'instituteur. » « M. Louis Marin jugé par M. Jean Jaurès ». *Démocratie de l'Est*, 3 mars 1914.

⁹⁹ Écho aux manifestations des midinettes en 1917. Jean-Noël JEANNENEY, « Vivre mieux, acheter plus à la Belle époque », *Concordance des temps*, France Culture, 20 août 2022.

¹⁰⁰ Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 138.

mode transcourant, à un meeting pour la protection des ouvrières à domicile aux côtés des députés Marcel Sembat et Ferdinand Buisson.

Comme sa proposition de loi de juin 1910 pour étendre les mesures en faveur des institutrices à toutes les femmes fonctionnaires n'avait pas abouti, il entreprit une campagne pour créer un mouvement d'opinion en faveur de la protection de la maternité. Mettant ses paroles en actes, il accepta, comme c'était la tradition à l'époque, d'être parrain d'enfants de familles nombreuses, comme en novembre 1933 pour le quatorzième enfant de M. et Mme René Thuot. Une famille, dont il avait parrainé un enfant, l'appela même Louis-Marin. Quand il entra dans la vie politique, il constata que souvent les revenus des familles nombreuses étaient insuffisants et il déposa une proposition de loi, le 9 juin 1910, créant une allocation mensuelle aux familles comprenant au moins quatre enfants¹⁰¹. L'année suivante, il soutenait un amendement accordant une aide au chef de famille de trois enfants dont le revenu était inférieur à 2 000 francs. Il rédigea deux propositions qui devinrent les lois des 7 février 1924 et 3 avril 1928 pour réprimer l'abandon du foyer des enfants par l'un des époux ainsi que l'abandon des parents dénués de ressources pour les enfants, pour que les femmes ne restassent pas seules à charge d'enfants sans revenu. En 1937, il déposa un projet de loi instituant des prêts permettant aux jeunes de fonder leur foyer. Il promut le libre salaire de la femme mariée, les primes de maternité, le repos hebdomadaire et les congés payés, l'assistance aux familles nombreuses. Il fit régler aussi par la Chambre les conditions dans lesquelles pourrait avoir lieu désormais, dans les colonies, le mariage des indigènes et prononcer la nullité des conventions matrimoniales abusives. Il modifia le Code civil pour interdire dans les codes indigènes la vente et le mariage des fillettes non nubiles. Il fut aussi un des promoteurs de la nouvelle maternité de Nancy¹⁰². C'est même pour faire plaisir à son collègue au gouvernement Louis Marin que le concours du Quai d'Orsay fut ouvert aux femmes en 1928 par Aristide Briand¹⁰³. Il voulait aussi, dans les

¹⁰¹ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin commentant cette intervention. Messimy dépose également avec l'appui de Théodore Steeg, en 1910, une proposition de loi destinée à attribuer une allocation mensuelle ou annuelle aux familles nombreuses.

¹⁰² Pour la création de la maternité, outre ses appuis parisiens, il soutint le président du conseil général Albert Lebrun pour, obtenir, en 1921, des financements de dommages de guerre et, le 29 septembre 1924, il proposa au conseil général l'achat des terrains nécessaires pour l'agrandissement de la maternité. Il s'arrangea aussi en 1926, lors de la liquidation d'un comité de ravitaillement des régions libérées pour que la part des bénéficiaires, de 931 000 francs, soit affectée à la maternité, avec la création d'une école départementale d'accouchement et d'une pouponnière.

¹⁰³ Daniel JOUANNEAU, *Dictionnaire amoureux de la diplomatie*, Paris, Plon, 2019. Entre les deux guerres, certaines écoles s'ouvrent aux femmes, comme l'École centrale ou l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (Sèvres leur était déjà ouverte). Après la guerre, l'École nationale d'administration (ÉNA) autorise les femmes à se présenter au concours alors même que certains de ses débouchés dans

textes sur les réquisitions, remplacer la mention « de sexe masculin » par « sans distinction de sexe ».

Après-guerre, nous le trouvons encore qui préside l'association Vérité et engagement, fondée en 1948, sis au Foyer féminin, mis à sa disposition gracieusement par les religieuses, et « ayant pour objet de fournir aux femmes consacrées au travaux intellectuels toute aide propre à favoriser leur activités »¹⁰⁴. L'accompagnent au bureau Paulette Lanquetin, née en 1913, assistante sociale, et Germaine Capelle, née en 1895.

Sociétalement, Marin reste néanmoins conservateur, dans l'air du temps. Dans *De la nature à l'art*, il critique les nouvelles modes des années folles, avec l'arrivée en France de Joséphine Baker en 1925. « Le surréalisme et le futurisme, comme le briandisme, le dancing, le fox-trot, les robes au-dessus des genoux, sont des exemples des tares invraisemblables provoquées par les troubles d'après-guerre. » Il s'indigne aussi, dans *L'éducation traditionnelle*, « des baigneuses vautreées au soleil, ces carcasses que le sport n'a pas embellies, (...) ces exhibitions d'anatomie sans tact ni vergogne, ces ramassis de nudités vautreées sans plus de pudeur dans l'attitude que dans la vêtue. »

La défense de Nancy

L'une des grandes batailles que mena Louis Marin fut la défense du chef-lieu de Meurthe-et-Moselle. Depuis plusieurs années, l'état-major général préparait activement des plans de défense. Le quinzième avait été adopté en mars 1903, sous les ordres du général Joseph Brugère, vice-président du Conseil militaire de la Guerre. Censé couvrir les zones les plus menacées par l'ennemi allemand, il déployait quatre armées dont la première en avant de Nancy et Toul. Cette région offrait en effet aux Allemands « un champ de bataille exceptionnellement favorable à toute manœuvre » car ayant, depuis le traité de Francfort, « intentionnellement une forme enveloppante¹⁰⁵ », comme l'expliquait le général de Castelnau dans une préface à l'ouvrage *Le Grand Couronné de Nancy* du général Henri Colin. En sens inverse, elle semblait aussi, en raison d'une topographie favorable, relativement facile à défendre, à condition de

l'administration leur seront encore interdits jusqu'au septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Le décret ouvrant le concours du Quai fut promulgué en 1928 et Suzanne Borel (1904-1995) fut la première femme à le réussir avant de prendre un poste en 1930 et de subir un recours contentieux des syndicats car les femmes avaient obtenu le droit de passer le concours mais pas d'être affectées à l'étranger. Elle fut résistante et épousa Georges Bidault.

¹⁰⁴ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Association déclarée le 14 mars 1929 sous le numéro 166 848.

¹⁰⁵ Henri COLIN, *Le Grand Couronné de Nancy, 1914*, Paris, Payot, 1936. Préface du général de CASTELNAU.

s'assurer du contrôle des hauteurs de la rive droite de la Meurthe inférieure, même si cette ligne restait incomplète puisqu'elle laissait libre la trouée de Charmes. C'est cette barrière de collines, appelée le Grand Couronné, entre les rivières de la Seille, de la Meurthe et de la Moselle depuis Pont-à-Mousson jusqu'à Dombasle-sur-Meurthe, que Marin voulut faire fortifier pour freiner une éventuelle attaque allemande.

Le député du Calvados, Fernand Engerand, nous présente ce combat avec lyrisme :

La défense de Nancy se posait chaque fois que nos relations se gâtaient avec l'Allemagne ; c'était l'indication de l'importance stratégique du problème et comment ne se rencontra-t-il pas un chef militaire assez énergique pour l'imposer aux pouvoirs publics ? Il fallait un civil et il se trouva fort heureusement en la personne d'un étudiant patriote passionné pour le bien public, laborieux, étranger à l'ambition comme aux vanités mondaines, curieux de tout, renseigné sur tout, un bénédictin laïque qui avait dressé sa cellule au Quartier latin où il ne vivait que pour savoir, au milieu des dossiers et des livres ; avec cela, tenace, actif, mais n'agissant que pour sa conscience et non pour la réclame, un caractère enfin, M. Louis Marin¹⁰⁶.

Depuis les nouvelles frontières du traité de Francfort, Nancy était en première ligne. Or l'état-major admettait pour seule possibilité une attaque au sud-est, par la trouée de Charmes, dans le département des Vosges ; il n'était pas convaincu que le Grand Couronné puisse être aussi menacé. Ce n'était pas sans arrière-fond historique : la ville natale de Barrès avait été incendiée à plusieurs reprises dans l'histoire de France, la dernière en 1870. Marin affirmait au contraire que l'attaque pouvait se faire de tous les côtés et qu'il fallait s'intéresser en priorité à Pont-à-Mousson, plus au nord, qui était alors le point de partage entre la Lorraine allemande et la Meurthe-et-Moselle, entre Nancy et Metz, sur le chemin qui conduit de Metz à l'entonnoir de Commercy, dans la Meuse, et de là ouvre la voie sur Paris ; c'était la clef de la Woëvre¹⁰⁷.

Marin mit toutes les chances de son côté en alertant des parlementaires chevronnés. Il fit le siège de Paul Doumer, président de la Chambre des députés, alors au faîte de sa popularité, et le convainquit. En novembre 1905, un mois tout juste après son élection à Nancy, il constitua un petit groupe de parlementaires et de militaires sous son égide et en fut le secrétaire. Ensemble, ils reconnurent le terrain sous la conduite du général de Castelnau et réussirent à convaincre Clemenceau, qui demanda à son ministre de la Guerre, le général Picquart, de lancer les travaux.

Mais le chef d'état-major général, le général Jean Brun, freina l'opération, ainsi que le général Langlois, autre polytechnicien, qui commanda le XX^e corps d'armée de Nancy de 1901 à 1902 et avait été le concepteur du canon de 75. On prétendit même qu'il avait été élu sénateur

¹⁰⁶ Fernand ENGERAND, *Le Secret de la frontière, 1815-1871-1914, Charleroi*, Éditions Bossard, 1918, p. 123.

¹⁰⁷ AD MM 26 J/166, p. 3 *sq.*

en 1906 pour l'éloigner de ce débat ; il en profita en tout cas pour s'opposer, à la Chambre haute, en 1908, à Albert Lebrun dans le débat sur la réorganisation de l'artillerie. Tous deux moururent avant le déclenchement de la guerre, respectivement en 1911 et 1912, et ne purent vérifier leurs thèses. On objecta aussi à Marin qu'il y avait une clause secrète du traité de Francfort, interdisant d'élever des fortifications sur la rive droite de la Meurthe ; il fit convoquer à la Chambre, en mai 1913, dans une séance secrète, le ministre des Affaires étrangères, Stephen Pichon, qui reconnut qu'une telle clause n'existait pas.

Marin avait des soutiens. En 1907, le général Maurice Bailloud était, depuis un an, le nouveau commandant du XX^e corps d'armée et gouverneur militaire de Nancy, siégeant au palais du gouvernement¹⁰⁸. Il déclara que « la guerre peut se faire : souhaitons que votre régiment contribue à rendre à la France ses provinces perdues ». Cette déclaration un peu martiale lui valut sa mutation d'office et Marin protesta énergiquement contre cette éviction. Après la guerre, Maurice Bailloud, qui avait perdu deux gendres à la guerre, entra au comité directeur de la Ligue des patriotes présidée par Barrès depuis janvier 1914, après la mort de Déroulède¹⁰⁹, et auquel appartenaient aussi Bonnefous, Désiré Ferry et Marin. Politiquement, il avait aussi le soutien de ses collègues députés Ferri de Ludre et Driant. On trouve ainsi dans ses archives des extraits des interventions du commandant Driant, comme celle-ci :

Messieurs, je tiens à me faire l'interprète d'un grand nombre d'habitants de Nancy qui éprouvent une impression douloureuse à la pensée que leur ville, en cas d'attaque brusquée de l'ennemi, tombera en son pouvoir en quelques heures, faute de quelques ouvrages de fortification permanente¹¹⁰.

À force de ténacité, à la commission des Armements de la Chambre, en 1912 et 1913, Marin fit voter les dépenses pour défendre le Grand Couronné. Le 2 décembre, le gouvernement tomba et le portefeuille de la Guerre fut attribué à Joseph Noulens qui soutint ses revendications. Rapporteur général de la commission du Budget, il obtint ensuite, le 20 juillet 1913, que les travaux fussent autorisés par le ministre de la Guerre. Mais l'administration militaire traîna encore et ce n'est en décembre 1913 que les premiers coups de pioche furent donnés. Au printemps 1914, Marin, soutenu par le maréchal Foch qui commandait désormais le XX^e corps, obtint d'en accélérer le rythme. Les travaux devaient s'échelonner jusqu'au milieu de l'année 1915. Quand la guerre éclata le 2 août, Nancy était protégée ; ses défenses allaient de Pont-à-Mousson à la colline du Léomont, près de Lunéville. Le nord du département l'aurait été

¹⁰⁸ Le palais du gouvernement, sur la place de la Carrière, a été construit sous le règne de Stanislas pour l'intendant du roi de France. Il a aussi servi de préfecture avant d'être repris par la ville de Nancy.

¹⁰⁹ Bertrand JOLY, *Déroulède, l'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998.

¹¹⁰ AN 317AP/3. Chemise Driant.

également si le plan de Marin, qui englobait le mont Saint-Jean, le Mousson et Prény, près de Pagny-sur-Moselle, avait prévalu.

Malgré sa bataille acharnée pour ces fortifications, Marin savait que ce n'était pas suffisant, comme il le commenta :

Je ne suis pas de ceux qui comptent exclusivement sur le béton pour assurer la défense de la France. Dans les ouvrages, derrière les ouvrages, il faut des troupes bien entraînées, bien administrées, bien commandées, bien armées ; il faut aussi des alliances solides, un pays uni, des pouvoirs politiques vigilants.

Il demanda également le renforcement des troupes de couverture à Nomeny et Pont-à-Mousson, ainsi que des garnisons voisines, Saint-Nicolas-de-Port, Lunéville, Pont-à-Mousson. Grâce à lui, des chasseurs à pied du 4^e bataillon arrivèrent ainsi que la cavalerie de la 39^e division de Toul et les hussards de Commercy avec des renforts pour les garnisons de Saint-Nicolas-de-Port et de Lunéville. Le général Brun, devenu ministre de la Guerre en 1909, essaya de freiner encore ; il aurait fermé la garnison de Pont-à-Mousson si Marin n'y avait mis le holà¹¹¹.

Les premières semaines de la Première Guerre mondiale montrèrent, quelques années plus tard, que le député de Nancy avait vu juste. Les difficultés commencèrent au nord de la Lorraine. Le général en chef Joseph Joffre avait demandé à la deuxième armée du général de Castelnau, qui comptait en son sein le XX^e corps d'armée de Nancy, dirigé par le général Foch, et à la première armée du général Augustin Dubail d'attaquer, le 14 août 1914, en direction de Sarrebruck, les armées allemandes. Mais les soldats français tombèrent dans un piège, que Castelnau avait été le seul à craindre, sans pouvoir le contrer, pris qu'il était en tenaille entre son chef et son subordonné, Joffre et Foch. La contre-offensive allemande, déclenchée les 19 et 20 août, à Morhange, les écrasa : il dut ordonner la retraite.

Le 20 août, Nomeny, ville chère au cœur de Louis Marin, fut dévastée par les troupes allemandes¹¹² ainsi que Gerbéviller¹¹³, dont le château de la famille d'Arenberg ; les villes

¹¹¹ AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, janvier 1909.

¹¹² La division allemande reçut l'ordre suivant : «Tous les habitants de Nomeny, y compris femmes et enfants, sont à chasser dans la direction de l'ennemi. Les malades non transportables sont à rassembler dans une maison convenable. Les hommes montrant la moindre résistance sont à fusiller. Tâchez d'appréhender le maire et de lui déclarer qu'à la prise de Nomeny, après son évacuation par les troupes françaises, de nombreux non-combattants ont tiré sur les soldats allemands et qu'il aurait à expier, par sa mort, ce crime de la population de Nomeny. Le village est à incendier entièrement ; seules les maisons portant le drapeau de la Croix-Rouge, servant réellement d'abri aux malades et blessés, sont à épargner. » Le bilan fut de 55 morts. Chaque année, Marin commémorera ces actes atroces comme le 25 août 1946.

¹¹³ François COCHET, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin-Tempus, 2018, p. 114.

étaient incendiées, les civils massacrés. Arrêtés au pied du Grand Couronné, le 24 août au soir, les Allemands s'apprêtaient à passer le pont de Charmes. Cependant, dans la nuit du 24 au 25 août, Castelnau lançait son fameux ordre : « En avant ! Partout et à fond ! » Le 25 au matin, les cyclistes du lieutenant Geoffroy Velten s'enfonçaient dans le flanc de l'aile droite de l'armée allemande. La pointe de l'aile droite prussienne céda, entraînant la retraite de tout le front ennemi, depuis le Grand Couronné jusqu'aux Vosges.

Une autre attaque allemande contre le Grand Couronné fut lancée après un intense bombardement des lignes françaises. Le 4 septembre, l'infanterie allemande franchit la Meurthe par le pont de Rehainviller et se dirigea vers Nancy, priorité de l'empereur, qui fut bombardée. Les Français contre-attaquèrent, avec des combats acharnés à la baïonnette. Le commandant de Montlebert, sur la colline de Sainte-Geneviève¹¹⁴, bien que blessé, refusa de quitter sa position et tint tête, avec son bataillon, aux Allemands, dix fois plus nombreux, sous la direction du Kronprinz Ruprecht de Bavière, neveu du roi Louis II. Les Allemands, pour tenter de résister, prélevèrent deux corps d'armée sur leurs troupes en Belgique, qui leur manqueront pour la bataille de la Marne ; le 10 septembre, celle-ci était gagnée par la France. La bataille du Grand Couronné fut donc essentielle pour le pays et le député de Nancy avait bien fait de défendre sa cause. Édouard de Castelnau avait été le « sauveur de Nancy », mais il apprit dans cette ville que son deuxième fils avait été tué à la bataille de la Marne : ses trois fils moururent pendant la guerre de 1914.

Louis Marin, s'expliqua sur ces batailles, après la guerre, devant la commission d'enquête sur le bassin de Briey¹¹⁵, n'arrivant pas pourtant à se satisfaire complètement de ce coup d'arrêt aux Allemands qui aurait pu être encore plus fort :

Les travaux n'auraient pas seulement protégé le Grand Couronné et Nancy par le Nord, mais ils auraient pu aussi contribuer à empêcher une marche des Allemands concentrés à Metz, non pas, comme on l'a dit depuis, sur Saint-Mihiel, mais sur la ligne des forts de la Meuse, entre Toul et Verdun, pour l'enfoncer à l'endroit le plus faible, c'est-à-dire vers le Camp-des-Romains, [à côté de Saint-Mihiel].

Si son plan avait été intégralement exécuté, il estimait que le nord des cantons de Nomeny et de Pont-à-Mousson n'aurait pas été envahi ; l'alerte de Sainte-Geneviève aurait été évitée ; si Prény et les collines environnantes avaient été en état de défense, la marche des

¹¹⁴ Auparavant, la colline de Sainte-Geneviève avait déjà été le témoin de grandes batailles contre les envahisseurs venant de l'Est, comme Attila arrivé, en 451, à la tête d'une armée de 500 000 hommes après avoir incendié Metz. Comme la plupart des villes détruites par Attila, le village prit le nom de Sainte-Geneviève qui avait dirigé la résistance parisienne.

¹¹⁵ Procès-verbaux de la commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France : défense du bassin de Briey. N° 6026 (annexes), Paris, Imprimerie Martinet, 1919.

Allemands sur le Camp-des-Romains aurait été rendue très difficile, aucun point d'appui analogue au Bois-le-Prêtre¹¹⁶ n'aurait été occupé par eux, leur artillerie à longue portée aurait pu difficilement bombarder Nancy. Il regrettait que l'étendue de ces travaux ait été limitée par de multiples considérations, soit d'ordre technique (le rattachement du secteur de Pont-à-Mousson au VI^e corps basé à Châlons et non au XX^e corps de Nancy), soit d'ordre diplomatique (une soi-disant clause secrète du traité de Francfort qui aurait interdit ces fortifications).

Le 4 septembre 1921, la Croix de guerre est remise au village de Sainte-Geneviève par le garde des Sceaux, Laurent Bonnevey, membre de la Fédération républicaine, tandis que Louis Marin préside une cérémonie en hommage aux soldats morts pendant la bataille dans le cimetière encore provisoire de Sainte-Geneviève. Un monument sera inauguré dans les Vosges par le président de la République Albert Lebrun et le ministre de la Guerre, le maréchal Pétain, le 19 août 1934, à mi-chemin entre Nancy et Épinal, pour commémorer la victoire de Charmes contre les Allemands après la terrible défaite de Morhange, le 20 août 1914¹¹⁷.

Le combat pour le Grand Couronné s'ouvrit aussi à des revendications multiples. Marin estimait que les gouvernements avaient négligé l'équipement militaire : de 1900 à 1912, alors que l'Allemagne avait consacré 2 milliards à ses dépenses de guerre, l'état-major n'avait disposé que de 980 millions. Quand, en octobre 1912, l'Allemagne augmenta brusquement ses armements, la question du potentiel de défense et de l'augmentation de la durée du service militaire se posa avec encore plus d'acuité. Marin demanda de l'artillerie lourde, des fusils et des mitrailleuses, des munitions. Il soutint la campagne du général Langlois pour l'accroissement des stocks de munitions. Avant la guerre, en 1904, il y avait déjà 4 700 insoumis, chiffre qui ne cessait de grossir. Le 9 novembre 1908, il déposa une proposition de loi, reprise en mars 1911, renforçant la répression contre les insoumis et déserteurs, demandant aussi l'établissement d'une carte d'identité nationale, qui n'existait pas encore, pour les dépister : « Il faudrait une pièce d'identité pour tous les citoyens, militaires, exemptés, étrangers, tant pour les mettre en temps de guerre à l'abri d'ennuis inutiles, s'ils ne sont pas soumis aux obligations militaires, que pour faciliter la recherche des déserteurs et des insoumis ». Maintenant que le service est obligatoire, le livret militaire ne suffit plus et « il faut créer cette pièce d'identité pour tous¹¹⁸ ».

¹¹⁶ Sur la commune de Montauville, à l'ouest de Pont-à-Mousson.

¹¹⁷ Le président Macron vint saluer les combattants de cette terrible défaite de Morhange (Moselle) lors de l'itinérance mémorielle qu'il organisa en 2018 pour célébrer la Première Guerre mondiale.

¹¹⁸ AN 317AP/215. Chambre des députés, séance du 21 novembre 1910.

Avant la guerre, il vota aussi à plusieurs reprises contre les mesures qui amenaient à ne pas convoquer les réservistes et les territoriaux. Il demandait qu'on fit appel davantage aux troupes coloniales, aussi bien pour la masse des soldats que pour augmenter le nombre des radiotélégraphes. À l'aide de documents sur les conditions dans lesquelles s'était déroulée la guerre de Mandchourie et le conflit dans les Balkans, avec des retranchements en rase campagne et des abris, mais aussi des documents sur l'utilisation des tranchées dans les manœuvres allemandes, il faisait part de ses doutes sur le conflit futur qui pourrait bien sortir du cadre traditionnel et prendre la forme d'une guerre de positions.

Dans de longs discours à la Chambre, les 13 février 1910 et 17 mars 1911¹¹⁹, il appuyait aussi les revendications des sous-officiers qui voulaient pouvoir présenter leurs candidatures à des emplois civils ou devenir comptables de corps de troupes : « Il n'y a pas d'armée possible avec le service de deux ans, et vous savez que la Nation n'aura pas de bons rengagés si elle ne leur assure pas des emplois réservés¹²⁰. » Soulignant « l'incohérence et la façon singulièrement légère et désinvolte dont on joue avec les intérêts si sérieux des sous-officiers rengagés », il se voit répondre par le ministre de la Guerre, Maurice Berteaux, que « ses critiques à l'égard de la commission de classement [lui] paraissent empreintes d'injustice et ont probablement dépassé sa pensée », mais, plus loin dans la discussion, ce dernier remercie la commission du Budget d'avoir accepté l'amendement du député de Nancy rétablissant le budget consacré au traitement du personnel civil de la Défense pour lequel il promet d'assurer « le statut le plus favorable ». Marin intervient aussi, à la séance du 22 mars, en faveur du personnel subalterne du corps de santé militaire. Pendant toute la durée de la guerre, enfin, il se préoccupa du confort des soldats, notamment l'hygiène, le blanchissage du linge, l'alimentation et l'éclairage, les casernements et l'ordinaire, les transports pour les permissionnaires, les indemnités maladie, le recrutement des infirmiers militaires, tous sujets qui furent pris à bras-le-corps par le général Pétain en 1917.

Ses préoccupations pour la défense de la France, la consolidation des armées et le confort des soldats restèrent d'actualité pendant toute sa vie politique, mais avaient une importance particulière à la veille de la Première Guerre mondiale. Avoir contribué à défendre Nancy et, par voie de conséquence, la France, lors de la bataille de la Marne, fut un des premiers marqueurs de sa vie politique.

¹¹⁹ AN 317AP/215.

¹²⁰ AN 317AP/215. Chambre des députés, séance du 17 mars 1911.

Chapitre VI : La Première Guerre mondiale, confirmation de ses pressentiments

L'année 1914 marque le début de la Grande Guerre. Les Français ne le savent pas encore, mais les bruits de bottes agitent les chancelleries depuis des années, qu'ils proviennent du Maroc ou des Balkans, et chacun sait que la moindre étincelle peut embraser l'Europe. Louis Marin s'en préoccupe, craignant l'issue fatale. Il ne perd pas de vue pour autant la politique nationale, avec la préparation des législatives du printemps du 1914 qui verront la gauche revenir au pouvoir, sans pour autant le menacer à Nancy.

Premières craintes de Marin face à l'Allemagne

Après Clemenceau, c'est Briand qui est nommé président du Conseil en 1909, en réaffirmant la politique de laïcité, sujet qui domine encore l'actualité politique :

La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, approuve les déclarations du gouvernement (...) pour pratiquer une politique d'action laïque, pour faire voter rapidement l'impôt sur le revenu, pour poursuivre l'œuvre de progrès démocratique et social.

Né en 1862, fils d'un cafetier de Nantes, brillant avocat, Briand s'est lancé en politique, dans la Loire puis à Saint-Nazaire. Venu de la gauche, il a joué un rôle-clef dans l'apaisement des esprits comme rapporteur de la loi de 1905. Bonnefous le décrit ainsi :

Le personnage était légendaire. Une perpétuelle cigarette pendante au coin des lèvres, une démarche traînante, une abondante chevelure d'artiste, une grosse moustache embroussaillée, mais des mains admirables, une voix profonde, une éloquence rarement égalée, qui le faisait écouter même de ses plus farouches adversaires.

Marin vote pourtant pour cet ordre du jour avec les progressistes, rassuré par une forme de modération, quand Jaurès et les socialistes votent contre. Briand est investi par 306 voix pour, 46 contre¹. De même, quelques mois plus tard, il participe au vote de sauvetage de ce dernier, confronté à une grave crise sociale : les cheminots s'étaient mis en grève en octobre 1910 pour réclamer un salaire minimum et ils avaient été suivis par les électriciens, les gaziers, les employés du téléphone. Le président du Conseil décide de révoquer des grévistes et de mobiliser la troupe. Marin soutient encore le gouvernement qui demande le vote de crédits pour le Maroc et s'oppose aux pourparlers avec l'Allemagne en vue de la limitation des armements que demandaient les socialistes. Marin est ici fidèle à une politique qu'il suivra toujours, consistant à sauver les gouvernements de gauche qui agissent en faveur de ses priorités du

¹ Chambre des députés, 27 juillet 1909, p. 2255.

moment. En fin de compte, c'est la gauche qui, avec Louis Malvy, fait tomber Briand, coupable de tiédeur dans sa politique anticléricale.

Ernest Monis, plus à gauche, prend la suite, en mars 1911, avec la présence de Caillaux aux Finances et le retour de Delcassé, que Marin apprécie. C'est alors que, le 21 mai 1911², lors de la course d'aviation entre Madrid et Paris, un aéronef s'écrase à Issy-les-Moulineaux sur les officiels. Maurice Berteaux, ministre de la Guerre, est tué et plusieurs ministres blessés. Monis, à peine remis de l'accident, abandonne rapidement son poste, mis en difficulté par son nouveau ministre de la Guerre, le général François Goiran qui déclare que le seul chef des armées est le président de la République et qu'il n'y a pas de généralissime³. Il est remplacé à la présidence du Conseil par Joseph Caillaux. Brillant inspecteur des Finances, né en 1863, élu de Mamers, dans la Sarthe, il avait commencé sa vie politique chez les républicains modérés avant d'évoluer vers les radicaux.

Caillaux nomme aux Colonies le député de Briey, Albert Lebrun, qui fait ainsi, à 40 ans, ses débuts comme ministre. Fils d'agriculteur, ce dernier avait été envoyé, sur les instances de son instituteur, au lycée de Nancy⁴, au lieu de reprendre la ferme et était sorti, quelques années après, major de l'École polytechnique et des Mines de Paris. Lancé en politique par Mézières, il était devenu conseiller général en 1898, député en 1900 à l'occasion d'une partielle et réélu en 1902. C'était un concurrent sérieux en Meurthe-et-Moselle qui accédait, avant Marin, au gouvernement.

Avec l'affaire marocaine, l'Allemagne va tester une nouvelle fois le gouvernement français, donnant un avant-goût du futur conflit franco-allemand. Depuis une dizaine d'années, la France consolidait son influence au Maroc, voisin de ses territoires tunisien et algérien, en écartant ses rivaux potentiels. Par un accord secret en 1901⁵, elle avait désintéressé l'Italie, puis la Grande-Bretagne en 1904 par un accord sur l'Égypte et l'Espagne la même année par une convention qui prévoyait une division du Maroc en zones d'influence. Restait l'Allemagne, qui s'intéressait de longue date à l'empire chérifien. Après l'affaire de Tanger en 1905, la conférence d'Algésiras avait conforté, en 1906, le droit des entreprises allemandes à intervenir au Maroc.

² *Le Figaro*, 22 mai 1911.

³ Débats du Sénat, 19 juin 1911.

⁴ Aujourd'hui, lycée Henri-Poincaré.

⁵ Documents diplomatiques. *Les accords franco-italiens de 1900-1902*, Paris, Imprimerie nationale, 1920 (Gallica).

En 1911, les tribus du nord se soulèvent contre le nouveau sultan, accusé d'être trop proche de la France, obligeant cette dernière à intervenir militairement. L'Allemagne, sous le prétexte de protéger ses nationaux, envoie alors sa canonnière *Panther* dans la rade d'Agadir. La France, mais aussi l'Angleterre, s'émeuvent de cette agitation. Caillaux, qui veut éviter une guerre avec l'Allemagne, demande à son ministre des Colonies, Lebrun, d'engager des pourparlers pour accorder des concessions territoriales en Afrique équatoriale aux Allemands qui ont proposé cette sortie. Le 4 novembre 1911, deux conventions sont signées à Berlin, l'une délimitant les possessions respectives de la France et de l'Allemagne en Afrique équatoriale, l'autre réglant le statut politique du Maroc. La presse allemande, mécontente des résultats au Maroc, amène le secrétaire d'État allemand aux Colonies à démissionner, pendant que Lebrun réussit à convaincre le Parlement que la négociation est équilibrée car la France a donné à l'Allemagne des tribus belliqueuses en gardant pour elle les tribus travailleuses.

Si, à gauche, on dénonce cette « aventure », la droite, avec Marin, Barrès, Albert de Mun, Jacques Piou, reproche au gouvernement de brader le domaine colonial, ainsi que la plupart des parlementaires lorrains. André Tardieu, né en 1876, éditorialiste au *Temps*, résume : « La France est maîtresse du Maroc et ce n'est pas un résultat négligeable. » Mais Caillaux, à qui on reproche sa faiblesse vis-à-vis de l'Allemagne et sa conduite personnelle des opérations, est poussé à la démission. En 1914, dans un rassemblement politique, Louis Marin reviendra sur cette affaire : « C'est dans la politique extérieure que le radicalisme a commis la pire faute. Il a signé le traité franco-allemand de 1911 et abandonné la plus grande partie du Congo », sous les cris de « À bas Caillaux » de la foule.

Quelque temps après, en janvier 1912, le Lorrain Raymond Poincaré est choisi par le président Armand Fallières pour succéder à Caillaux. Fils d'un ingénieur des Ponts et chaussées, Raymond Poincaré est né en 1860 à Bar-le-Duc. Marqué par l'occupation allemande, il a conquis une position enviable d'avocat au barreau de Paris et s'est lancé en politique dans la Meuse comme député, à vingt-sept ans, puis sénateur, dans le groupe des républicains progressistes. Dreyfusard et laïque même s'il intervient peu dans les débats, il refuse en revanche le projet d'impôt sur le revenu. Après avoir occupé les fonctions de ministre de l'Instruction publique, à trente-deux ans, et, un an plus tard, des Finances, il accède à cinquante-deux ans à la présidence du Conseil et prend le portefeuille des Affaires étrangères. Bien que Poincaré reprenne à son compte le traité franco-allemand sur le Maroc, Marin le soutient tout au long de l'année 1912, rassuré par son patriotisme lorrain.

Un an après, début 1913, le président Fallières achève son mandat de sept ans comme président de la République. Pour le remplacer, outre Poincaré, les présidents des deux Chambres, Paul Deschanel et Antonin Dubost, sont candidats ainsi que le modéré Alexandre Ribot et le socialiste Jules Pams. On fait circuler des rumeurs et des informations malveillantes comme de rappeler que Poincaré a épousé une femme divorcée ou inversement de souligner ses faibles convictions laïques. On se divise aussi sur l'attitude à adopter face à l'Allemagne. Le groupe républicain, auquel il participe, le choisit comme candidat avant que le scrutin de Versailles ne le confirme.

De façon inédite encore, le président du Conseil devient donc président de la République et Aristide Briand forme le nouveau cabinet. C'est cet homme qui deviendra, pendant deux décennies, après la guerre, l'ennemi juré de Marin, en incarnant une politique pacifique, conciliante et pro-européenne⁶.

Les législatives de 1914 n'ébranlent pas les positions du député de Nancy

Radical et membre du Grand Orient, protestant, juriste, député de Nîmes, Gaston Doumergue, né en 1863, a déjà été ministre des Colonies et des Affaires étrangères quand il accède à la présidence du Conseil en décembre 1913. C'est l'année, où, sentant la guerre approcher, les partis politiques, partagés entre la fermeté et une politique d'apaisement, se déchirent au sujet de la loi de trois ans, qui pouvait augmenter le nombre de soldats sous les drapeaux. Beaucoup de radicaux-socialistes ne comprennent pas que le gouvernement Doumergue soutienne la loi de trois ans et le scrutin proportionnel. Les socialistes, partisans de la proportionnelle, mais aussi de l'impôt sur le revenu, manifestent, eux, leur opposition à la loi de trois ans. On se doute du positionnement politique du député de Nancy, qui va axer sa campagne des législatives sur le thème du risque de guerre et rappeler son combat pour le Grand Couronné. Avec ses amis, il soutient le gouvernement parce qu'il veut que la loi de trois ans soit votée, soulignant qu'au même moment, les effectifs allemands ont augmenté de 180 000 soldats. La loi militaire est adoptée par 344 voix contre 220, avant la séparation des Chambres pour les vacances d'été et promulguée en août 1913. Dans la suite, pour se faire pardonner sa position militariste, Doumergue dépose un projet de loi sur la défense de l'école laïque, suscitant l'opposition de Marin. Ce dernier n'accepte alors de le soutenir que quand l'urgence le requiert, par exemple quand les socialistes veulent, en mars 1914, empêcher le vote du projet

⁶ Jacques BARIETY et al., *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe (1919-1932)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2007.

de constitution des cadres et des effectifs de l'armée ou quand il s'agit de voter les crédits pour l'outillage, l'armement et le service de santé.

Pour les législatives des 26 avril et 10 mai 1914, les dernières au scrutin uninominal à deux tours, la gauche est en difficulté en terre lorraine, à cause de ses positions contre la loi de trois ans et pour l'impôt sur le revenu. On accuse en outre Caillaux d'avoir aidé l'escroc Henri Rochette, d'autant que, événement spectaculaire, sa femme assassine, en mars, le patron du *Figaro*, Gaston Calmette.

Pour autant, Marin reste méfiant, d'autant que *L'Est Républicain* a cessé de le soutenir : « M. Marin, en dépit de ses déclarations à Paris, est ici à Nancy l' élu des curés. Au lieu d'évoluer vers la gauche, M. Marin recule vers la droite. » À l'issue d'un meeting de la Fédération, la foule accompagne ses trois députés, Marin, Ferri de Ludre et Driant, jusqu'à l'hôtel d'Angleterre, en chantant *La Marseillaise* et en huant le journal devant son siège. Il proteste aussi contre les manœuvres de la préfecture : il sait en effet que le préfet a provoqué des réunions sous sa présidence entre les candidats et les responsables des partis de gauche afin de limiter le nombre de candidatures et de passer des accords de désistement en vue du second tour. *L'Éclair de l'Est* du 29 mars 1914 écrit : « La vérité est que la préfecture a tout manigancé ; c'est elle qui, par son sous-préfet et la Légion d'honneur accordée à M. Laurent, maire de Nancy, a tout conduit ; c'est elle qui a imposé les candidats. »

Sa profession de foi dénonce...

...le radicalisme sectaire, inintelligent, mystificateur et gaspilleur qui a troublé quinze ans la République, discrédité le parlementarisme, menti à toutes les réformes utiles aux cultivateurs et aux ouvriers, affaibli l'industrie et le commerce, créé le déficit financier, gangrené la justice, violenté les libertés d'opinion et d'enseignement, obligé la France à céder en pleine paix des territoires à l'Allemagne et à souffrir d'incessantes alarmes.

[Il conteste] l'oppression du Bloc [des gauches] qui par ses préfets, ses sous-préfets, ses gendarmes, ses douaniers, ses facteurs, ses fonctionnaires de tout ordre, ses instituteurs surtout, et ses délégués mouchards et délateurs s'exerce sur tout et sur tous, ne permettant même pas à l'électeur de se respecter lui-même et sa dignité⁷.

Son programme ne change pas : il réclame la représentation proportionnelle, la diminution de moitié du nombre des parlementaires, la liberté de conscience et d'enseignement, le droit syndical, une administration soustraite aux influences politiques, le maintien de la loi de trois ans, une diplomatie réorganisée qui développe notre commerce extérieur, la réforme des impôts directs sans taxe sur le travail, une révision démocratique des taxes indirectes, la suppression des impôts sur les portes et fenêtres, le dégrèvement des familles nombreuses, un

⁷ AD MM 26 J/136.

impôt spécial pour les armements portant sur la richesse acquise, la protection par les assurances, la refonte de la loi sur les accidents du travail, la diminution de l'âge des retraites, l'amélioration de la loi des retraites des ouvriers des mines métalliques, une taxe sur les ouvriers étrangers et la limitation de leur nombre dans les entreprises françaises.

Malgré l'opposition du principal journal et du préfet, il est réélu largement, par 10 618 voix contre le républicain de gauche René Leblanc, avocat à la Cour d'appel de Nancy, également originaire de Nomeny (6 429 voix), et le socialiste unifié Farson (957). Toutefois, au niveau national, les élections législatives sont un succès pour la gauche : le groupe de Jaurès compte maintenant plus de 100 membres et la Fédération républicaine seulement 37 sièges. Voilà Marin, rejeté plus nettement dans l'opposition pour quelques années.

Contre toute attente, le président Poincaré confie d'abord le pouvoir à Alexandre Ribot, éminente personnalité du centre et l'un des principaux artisans de l'alliance franco-russe, qui déclare qu'il ne remettra pas en question la loi de trois ans. Renversé au bout de deux jours, il est remplacé par l'avocat socialiste René Viviani, qui avait voté contre la loi de trois ans, mais qui promet de ne pas revenir dessus et obtient ainsi pour son investiture les voix de la Fédération républicaine et en particulier de Marin. Le choix de Poincaré était habile. Un mois après, Viviani procède à un remaniement en faveur des modérés pour constituer un gouvernement de Défense nationale et d'Union sacrée.

Engagé dans la Grande Guerre

Les tensions accumulées depuis des années au Maroc, entre l'Allemagne et la France, et dans les Balkans finissent par se cristalliser dans un conflit ouvert. La question des nationalités agite en effet l'immense empire austro-hongrois ; les Autrichiens craignent que le réveil du nationalisme serbe ne fragilise leur empire, les Hongrois se méfient des Serbes. Les Russes, frères slaves des Serbes, s'allient d'autant plus volontiers à eux qu'ils craignent les prétentions autrichiennes sur les Détroits. France et Angleterre s'allient à la Russie tandis que l'Allemagne pousse son voisin autrichien à l'affrontement. Toutes les conditions sont réunies pour qu'éclate un conflit européen.

Le 28 juin, l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, et sa femme sont assassinés à Sarajevo, en Bosnie, par un terroriste panserbe, Gavrilo Prinzip. L'Autriche-Hongrie, craignant des troubles au sein de son empire, veut profiter de l'occasion pour entraver le nationalisme serbe. Le 17 juillet, Marin, qui a compris l'imminence du conflit, fait part au

général Foch, commandant du XX^e corps à Nancy, puis, à sa demande, aux ministères des Affaires étrangères et de la Défense, des travaux sur les chemins de fer allemands :

Les gares mixtes de ma circonscription offrent un spectacle révélateur : les marchandises à destination d'outre-Rhin sont méticuleusement enlevées, aucun colis ne reste en souffrance ; les rails, sur le réseau allemand, sont en place, mais soigneusement déboulonnés, prêts à être supprimés⁸.

En concertation avec Guillaume II, poussé à la guerre par son état-major, comme le montrent bien François Cochet et même Georges-Henri Soutou⁹, l'Autriche-Hongrie lance un ultimatum à la Serbie le 23 juillet, pendant le voyage officiel de Poincaré et Viviani à Saint-Pétersbourg, après qu'ils ont quitté le tsar Nicolas II avec qui ils auraient pu s'entendre. Devant la précipitation des événements, le 29 juillet, Poincaré écourte son voyage en Russie et rentre à Paris. Cet entretien a beaucoup été commenté et étudié ; il semble vraisemblable, sans aller jusqu'à accuser Poincaré d'avoir amené à la guerre comme le fit la gauche, que ce dernier manifesta son soutien au tsar en cas de conflit avec l'Allemagne¹⁰. Croyant bien faire, le gouvernement demande au général Joffre de retirer ses troupes de dix kilomètres de la frontière pour éviter les incidents, mettant à découvert la rive gauche de la Seille, c'est-à-dire la terre de Marin, mais aussi le bassin de Briey, où habite Lebrun. C'est peine perdue puisque des cavaliers allemands violent la frontière, conduisant Joffre à mobiliser, le 31 juillet, tous les corps d'armée de l'Est.

Le 1^{er} août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et, le 3 août, à la France. Le 4, la Chambre des députés et le Sénat se réunissent en urgence pour entendre un message du président de la République et une communication du chef du gouvernement, qui en appelle à l'Union sacrée. Le président du Conseil salue « la France de tous les partis confondus aujourd'hui dans la religion de la patrie ». Sur la durée de la guerre, soixante-cinq millions de

⁸ Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 479.

⁹ Sur les responsabilités respectives, François Cochet montre bien le désir des Autrichiens d'écarter les Serbes et celui des Allemands de chercher à affirmer leur empire, avec une diplomatie qui en Europe jugeait encore la guerre comme un instrument commode de règlement des conflits. « [Au moment des déclarations de guerre,] l'ambassadeur von Schoen avait ordre de rendre les choses inacceptables pour Paris, notamment en revendiquant les villes de Verdun et Belfort comme gages. », p. 41. François COCHET, « Pourquoi la guerre ? », *La Grande Guerre*, Paris, Perrin-Tempus, 2018, p. 13-59. Georges-Henri Soutou, plus critique vis-à-vis de Poincaré, ne le cache pas : « Le consensus actuel est que les responsabilités sont partagées, la plus lourde part incombant à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, mais la Russie ayant aussi la sienne. J'ajouterai pour ma part la France dans le cercle des responsables. » Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion...*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁰ « Poincaré (...) introduisit une importante novation dans l'alliance franco-russe en déclarant que la France soutiendrait la Russie en cas d'attaque allemande, même si la guerre avait pour origine un conflit balkanique. » Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion : Comment la France a perdu la paix (1914-1920)*, Paris, Tallandier, 2019, p. 29.

soldats, originaires de tous les continents, des États-Unis et des colonies britanniques (Canada, Inde, Australie, Afrique du Sud, ...) et françaises (Afrique, Indochine, Madagascar) vont être appelés à combattre.

En 1949, le député de Nancy reviendra avec un lyrisme tapageur sur ces journées :

Dans une Chambre où les partis se combattaient atrocement au sujet même de la défense de la patrie, dans une Nation où les citoyens, lors de folles élections, venaient d'en faire autant, l'union sacrée s'établit spontanément, miraculeusement, d'un coup ; de toutes leurs forces, tous firent front contre l'envahisseur (...). Le pays se couvrit d'une émotion quasi religieuse, d'un silence surnaturel, d'une résolution implacable (...). C'était la France qui surgissait, la France éternelle, celle de Vercingétorix et de Charlemagne, celle de saint Louis et de Jeanne d'Arc, celle de Valmy et d'Austerlitz, la France pacifique, mais soldat de l'Idéal et de la Justice, du Droit et de la Liberté toujours¹¹.

Sur les 291 députés mobilisables en raison de leur âge, la moitié partent¹². Beaucoup obtiennent des dispenses pour des raisons diverses, comme des missions d'étude, ou refusent de partir au motif qu'aucun texte ne les y oblige. La plupart, déjà d'un certain âge, sont affectés dans l'armée territoriale. Marin a 43 ans. Passé, le 16 août 1891, devant le conseil de révision, il avait été classé dans le service auxiliaire, mais il demande, le 12 août 1914, à la direction de l'infanterie, à être versé dans l'active pour la durée de la guerre¹³. Avec ses collègues de Nancy, il demande même à entrer au XX^e corps d'armée à Nancy, mais l'armée leur oppose un refus. Il est alors engagé, le 2 septembre, au 26^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Pont-à-Mousson, comme soldat de seconde classe. Quand il sera promu sous-lieutenant de réserve en mai 1915, il demandera encore, par lettre du 16 août, à rester dans le service actif. Toutefois, entre-temps, Joffre, excédé du double jeu des parlementaires-soldats, aura publié une circulaire, en février, sommant les parlementaires de choisir entre leur mandat et le front. Marin, comme beaucoup, choisit la politique, prenant encore plus de responsabilités à la Chambre.

En février 1915, survient la première crise politique de la guerre. Les parlementaires reprochent au gouvernement l'enlisement des alliés dans les Balkans, renforcé par l'entrée en guerre de la Bulgarie au côté de l'Allemagne et les hésitations de la Grèce, qui tarde à choisir son camp. Viviani, contesté pour ne pas assez contrôler le généralissime Joffre, est poussé à la démission par la Chambre, en octobre. Il est remplacé par Briand, qui prend les Affaires

¹¹ AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134. Louis MARIN, discours pour le jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot, 1949, p. 63.

¹² Fabienne BOCK, Un parlementarisme de guerre : 1914-1919, Paris, Belin, 2002.

¹³ AD MM 26J/44. « Soldat de la classe 1891, je serais désireux d'user des dispositions de la loi nouvelle autorisant les territoriaux à passer dans l'active ; je le désirerais d'autant plus que, classé dans les services auxiliaires et ne pouvant faire casser ma réforme, j'ai lieu de craindre de n'être appelé que très tardivement et peut-être pas du tout. »

étrangères, en remplacement de Delcassé, malade, et donne la Guerre au général Gallieni. C'est une nouvelle étape dans la conduite de la guerre.

Marin est nommé, le 27 novembre 1915, contrôleur général aux armées : la commission du Budget l'enverra sur place vérifier le recensement des moyens de production et, le 4 janvier 1916, la commission des Comptes définitifs et des Économies lui fera étudier les économies à faire dans les achats de bois. Ses missions l'amènent dans tout le nord-est de la France. Il rend même visite au front belge comme le montre une carte d'identité du ministère de la Guerre de Belgique pour Louis Marin, « correspondant du journal des *Débats*¹⁴ ». Il devient rapporteur du budget des Affaires étrangères, puis, en septembre 1917, rapporteur général de la commission du Budget, pendant qu'à la même date Albert Lebrun en est élu président.

Pendant deux ans, Marin va jouer un rôle de premier plan dans l'orientation de la politique économique et financière des gouvernements de guerre, activité qui s'accroîtra encore avec le retour à la paix qui nécessitait un remaniement complet des crédits. Il insiste beaucoup pour qu'on revienne à l'équilibre budgétaire. Entre 1820 et 1876, les dépenses publiques étaient passées de 875 à 2 570 millions de francs ; entre 1876 et 1914, elles étaient passées de 2 570 à 2 621 millions. Revenant sur cette époque, en septembre 1946, au conseil général, il en dressait ce bilan ainsi que celui de son collègue Albert Lebrun, pour la Meurthe-et-Moselle : « Nous avons réussi à rétablir le budget, qui avait été suspendu depuis 36 mois, nous sommes revenus à un budget annuel et, troisième effort, nous avons obtenu un budget en équilibre. Nous avons renouvelé ces tentatives jusqu'à la fin de la guerre et pour la première année de la paix. »

En mars 1918, il exige plus de garanties du gouvernement dans la procédure de vote du budget qui, tous les ans, n'arrivait pas à être voté avant la fin de l'année, obligeant à fonctionner en douzièmes provisoires. Il demande, à travers toute une série de propositions de loi et de déclarations, que la date du début de l'année budgétaire passe du 1^{er} janvier au 1^{er} avril, estimant qu'une date plus tardive, mais respectée est préférable à une échéance officielle qui ne l'était jamais. Il s'appuie, pour cela, sur une analyse comparée avec les pays étrangers et les sociétés privées, tout en rappelant tous les essais de rationalisation depuis avant la Révolution. Le gouvernement refuse, mais propose une disposition fixant la remise du projet de budget à un délai de trois mois suivant la promulgation de la loi de finances de l'exercice précédent ; et, deux ans après, allant plus loin que Marin, il propose la date du 1^{er} juillet, reprenant en cela une

¹⁴ AD MM 26J/44. Voir aussi la proposition de loi de Louis Marin, tenant à assurer la clarté, la sincérité et l'unité des écritures budgétaires, 12 juillet 1912, n° 2196, p. 329, 7 juillet 1914, n° 258 (1), annexe, séance de 1917, p. 745.

proposition de loi de 1898 de Viviani, Millerand, Vaillant, Allard, Sembat, Mirman¹⁵. Ses archives comprennent aussi, en 1912, des analyses sur la nécessité d'un contrôle plus étroit par le Parlement du budget de l'État, en demandant une plus grande transparence du gouvernement dans les documents remis à la commission : il réclame à la fois un contrôle *a priori* et *a posteriori*, avec l'affectation d'un collaborateur expérimenté chargé de cette tâche, car « la négligence du Parlement pour l'examen des comptes définitifs constitue le grand vice de notre organisation financière. (...) Ce contrôle est dérisoire, car il intervient beaucoup trop tard, cinq ou dix ans après la clôture de l'exercice¹⁶ ». Il suggère même que les fonctionnaires, nommés commissaires du gouvernement, puissent prendre la parole dans l'hémicycle ; cette appellation sera reprise et encore en usage aujourd'hui, mais uniquement pour les autoriser à conseiller les ministres en séance. Il critiquera encore, dans les années qui suivront, l'usage abusif des fonds secrets par les gouvernements, « de véritables caisses noires » au profit de tous les ministères dont on peut disposer « sans contrôle¹⁷ ».

Marin travaille activement à la sous-commission des Armements, créée en juillet 1914 et présidée par Albert Lebrun, militant pour l'extension de ses pouvoirs. Sans relâche, il participe aux missions de contrôle aux armées, aux comités de guerre et s'efforce d'éviter les initiatives des militaires quand il les juge inopportunes. À la commission du Budget, à laquelle il appartient dix-sept ans après avoir été neuf ans à la commission des Comptes définitifs, il soutient Étienne Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie de 1915 à 1919¹⁸, dans son organisation des fabrications de guerre. Pendant toute la guerre, il reste au service de ses électeurs : il conseille les familles dont le parent soutien est aux armées, s'occupe des réfugiés, veille au paiement des allocations.

Le 21 février 1916, commence la plus longue et sanglante bataille de cette guerre. Formant une saillie, pouvant être attaquée de tous côtés, la position de Verdun¹⁹, malgré ses fortifications, se révèle difficile à tenir. La bataille dure toute l'année et se termine par la victoire, chèrement payée en vies humaines et en biens, des Français. Le général Pétain et son

¹⁵ AN 317AP/43-44. Notamment proposition de loi n° 4523 du 22 mars 1918, lettre du ministre du Budget du 22 mars 1918 et *L'avenir* du 8 janvier 1920.

¹⁶ AN 317AP/46-47.

¹⁷ AN 317AP/46-47. [s.d.] Également proposition de résolution de Louis Marin concernant le contrôle parlementaire des fonds secrets, budget de l'exercice 1911, p. 583.

¹⁸ Clotilde DRUELLE-KORN, « De la pensée à l'action économique : Étienne Clémentel (1864-1936), un visionnaire », *Histoire politique*, 2012/1, n° 16, Paris, Centre d'histoire de Sciences Po, p. 40-54.

¹⁹ François COCHET, *La Grande Guerre*, op. cit., 2018, p. 305 sq.

adjoint Robert Nivelles, qui le remplace dès le mois de mai, en organisant le renouvellement des troupes par la « voie sacrée », ont tenu le choc.

En mars 1917, Briand se retire à la suite d'un comité secret contestant sa politique de ravitaillement. Il est remplacé par le modéré Alexandre Ribot pendant six mois, auquel succède Paul Painlevé en octobre-novembre. Des rumeurs de négociations avec l'Allemagne enveniment le débat. En octobre, plusieurs députés de la Fédération républicaine (Marin, qui ne dirige pas encore le parti, Wendel, Dubois, Bonneville, Lefebvre du Prey, René Le Brecq, ...) lui rendent visite pour lui promettre le soutien de leurs 90 députés s'il renonce à toute négociation²⁰. Marin, Dubois et Wendel rencontrent aussi le président Poincaré. Marin attire leur attention sur les manœuvres de Briand qui n'ont pas cessé depuis qu'il a quitté le gouvernement et fait remarquer l'isolement à la Chambre des socialistes qui se sont trouvés seuls au dernier scrutin. Poincaré leur avoue considérer Briand comme un « imaginaire qui a été pris à un piège grossier²¹ ». En effet, pour chercher une médiation en vue de la paix, ce dernier avait voulu rencontrer en septembre le baron de Lancken, qui dirigeait le gouvernement belge sous contrôle allemand. Le chef de l'État avait donné son accord à condition que la question du retour de l'Alsace-Lorraine fût acceptée. Mais le refus des Allemands d'accepter cette condition et l'opposition de Ribot, maintenant ministre des Finances, avaient fait capoter le projet, auquel s'était opposé aussi le roi des Belges. Cet incident est le premier d'une longue série qui opposera Marin à Briand, « pèlerin de la paix »²².

Avant l'été, survient la terrible bataille du Chemin des Dames²³. Les buts militaires du général Nivelles, que sont la percée sur Laon, le dégagement du Chemin des Dames et l'accès à la montagne de Reims, sont clairs. Il a pourtant obtenu avec difficulté le soutien du gouvernement Briand ; Poincaré a même organisé une sorte de débat contradictoire en gare de Compiègne au cours duquel le général a longuement été interrogé sur ses projets : il s'agit de prendre les Allemands par surprise avec l'aide de l'artillerie lourde et de tanks. Hélas, l'offensive du Chemin des Dames, commencée le 16 avril 1917, est un désastre, dès les premières opérations. La position est imprenable, protégée par les défenses en béton de Paul von Hindenburg contre lesquelles les canons de 155 français sont impuissants. Les Français perdent 100 000 soldats, les morts de Craonne. Les conséquences politiques sont immédiates. Les parlementaires prennent la mesure du désastre du Chemin des Dames, au cours d'un

²⁰ Journal de François de Wendel, 18 et 24 octobre 1917.

²¹ Journal de François de Wendel, 24 octobre 1917.

²² Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion...*, op. cit., p. 244.

²³ François COCHET, *La Grande Guerre*, op. cit., 2018, p. 284 sq.

septième comité secret, du 29 juin au 7 juillet 1917. Nivelles, renvoyé, prendra, huit mois plus tard, un commandement en Afrique du Nord et Pétain sera nommé chef d'état-major général.

Clemenceau rongait son frein depuis plusieurs années. Interpellant le gouvernement en comité secret, contestant sans relâche la direction des opérations de Briand et de Painlevé depuis sa tribune de *L'Homme libre* devenu *L'Homme enchaîné*, il provoque une nouvelle crise politique. L'Action française dénonce aussi, de son côté, le pacifisme de Malvy. Face à toutes ses attaques, Painlevé est obligé de remettre sa démission et Poincaré nommé à sa place le « Tigre », le 16 novembre 1917, notamment sur sollicitation de la Fédération républicaine²⁴.

Marin compte bien que l'Union sacrée succède à la « politique de parti » comme le lui écrit l'un de ses collègues députés, lui demandant de porter sa voix²⁵. Il espère que la nouvelle politique amènera enfin la victoire et permettra le retour des provinces perdues pour lesquelles il milite depuis des années. Il était déjà actif à la Ligue des patriotes où il animait sa section économique²⁶. D'autres groupes d'influence s'étaient créés, la Conférence d'Alsace-Lorraine, organisme réunissant les parlementaires, et le Comité Siegfried, ouvert à la société civile, mais ils étaient dominés par les Alsaciens²⁷. « En 1915, tout tendait à subordonner étroitement la Lorraine à l'Alsace, car Strasbourg avait développé ses fonctions de capitale politique et administrative et la fierté lorraine en souffrait.²⁸ » Wendel, pour contre-carrer l'influence alsacienne, suscite la création d'un Groupe lorrain, le 14 avril 1915, avec Marin, le chanoine Henri Collin (1853-1921), « figure de proue du courant catholique en Lorraine annexée » et plusieurs hauts fonctionnaires, magistrats, enseignants et industriels²⁹. Le groupe, présidé par un ancien ambassadeur de France lorrain, Maurice Bompard (1854-1935), obtient ensuite de rejoindre la Conférence d'Alsace-Lorraine et sera très actif pour le retour des départements lorrains à la France. Chaque année, des drapeaux sont posés devant la statue de Strasbourg, place de la Concorde. Marin participe aussi aux Alsaciens-Lorrains et à l'Union lorraine qu'il

²⁴ AN 317AP/65. Histoire de la Fédération.

²⁵ AN 317AP/4.

²⁶ AN 317AP/96. Joseph SCHMAUCH, *Réintégrer...*, *op. cit.*, p. 75. Marin y est notamment en décembre 1917.

²⁷ Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines de France, présidée par Jules Siegfried.

²⁸ Joseph SCHMAUCH, *Réintégrer les départements annexés (le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine, 1914-1919)*, thèse de doctorat, Nancy, 2016, p. 69, et François ROTH, *La Lorraine annexée (1870-1918)*, Nancy, 1976.

²⁹ Journal de François de Wendel, 10 et 22 mars, 18 décembre 1915. Sont membres du bureau, outre Bompard, Marin et Wendel, Choumert, vice-président au tribunal de la Seine, le chanoine Collin, ancien directeur du *Lorrain*, à Metz, Vuillaumé, administrateur honoraire des finances, Gilbrin, substitut du procureur général, Messein, banquier, Mathieu, ingénieur

préside³⁰ à Paris et qui, avec les Wendel, accompagne les œuvres sociales des Lorrains déshérités, comme les colonies de vacances, les visites à domicile et les œuvres d'apprentissage. Il est aussi membre de l'Association pour la défense des intérêts français en Alsace-Lorraine et du Comité d'assistance en Alsace-Lorraine dont les présidents d'honneur sont Maurice Barrès, Louis Barthou, Léon Bourgeois, Ernest Lavisse et Madame Charras, née Kestner, présidente du Comité des dames de l'Association générale d'Alsace-Lorraine, sœur de Charles Floquet et tante de Jules Ferry. Le Comité de la rive gauche du Rhin³¹, qui se constitue en janvier 1919 et lui demande d'entrer dans son comité de parrainage, milite pour que « les territoires enlevés à la France par le traité du 20 novembre 1815 et qui comprennent Landau, Sarrebruck et Sarrelouis » soient réunis au Bas-Rhin et à la Moselle³². La victoire sur l'Allemagne permettra peut-être bientôt de satisfaire toutes ces revendications.

Amère Victoire

Après la prise de pouvoir des bolchéviks à Saint-Pétersbourg, la paix de Brest-Litovsk entre la Russie et l'Allemagne, le 3 mars 1918, avait fragilisé les Alliés, mais les États-Unis étaient entrés en guerre le 6 avril de l'année précédente. En mai, Foch est désigné commandant en chef des armées alliées en France. Malgré la poursuite des bombardements de la « Grosse Bertha » sur Paris, conjointe avec l'offensive allemande sur le front du nord et du nord-est, les Alliés contre-attaquent près de Reims dans ce qu'on appellera la deuxième bataille de la Marne. Bientôt, la situation se retourne au profit des Alliés et, dès le mois d'octobre, Allemands puis Autrichiens demandent un armistice.

³⁰ AN 317AP/188. Notamment à des dates aussi éloignées que 1929 et 1959.

³¹ « Ces chantres d'une politique rhénane (...) s'appuient sur des associations comme le Comité Dupleix (...) ou surtout le Comité de la rive gauche du Rhin, présidé par le député de la Seine Jean-Louis Bonnet. Parmi ses membres, on remarque des hommes politiques, les députés Marin, Ferry, (...). » Stanislas JEANNESSON, *Poincaré, la France et la Ruhr (1922-1924)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998, p. 30.

³² Le comité estime que Landau, Sarrebruck et Sarrelouis forment avec les parcelles avoisinantes des départements du Bas-Rhin et de la Moselle, des régions foncièrement unifiées au point de vue géographique, ethnique et économique, que la tradition historique fait de ces territoires des établissements gaulois, gallo-romains, francs, alsaciens ou lorrains, puis français depuis le XVII^e siècle jusqu'en 1815, et que Sarrelouis est encore peuplé en grande majorité de familles de souche française. Il demande donc que le pays cis-rhénan jusqu'à la frontière hollandaise soit enlevé à Berlin, que les forteresses en bordure du Rhin soient tenues par la France, que ces territoires rejoignent la zone économique de la France et de la Belgique, que la navigation du Rhin soit internationalisée, que Landau soit restituée au Bas-Rhin et que les territoires lorrains de la Sarre, comprenant Sarrebruck, Sarrelouis, Vaudrevange, Tholey, Neunkirchen, Merzig, Mettlach et les cantons voisins soient réunis à la France comme autrefois.

Marin, en compagnie d'André Lefebvre, député d'Aix-en-Provence, demande à voir le maréchal Foch, au 4, boulevard des Invalides. Ils lui exposent que les pourparlers d'armistice sont prématurés, car il faut d'abord détruire l'armée allemande et annexer la rive droite du Rhin comme cela avait été le cas en 1793, mais ce dernier lui répond qu'il y a eu assez de sang versé. En réalité, il est surtout tenu par les Alliés qui veulent ménager l'Allemagne. L'armistice est signé à Rethondes, près de Compiègne, dans le train spécial du maréchal Foch, au petit matin du 11 novembre. Depuis quelques jours, l'empereur a abdiqué et la République de Weimar a été proclamée. L'Alsace et la Moselle sont rendues à la France.

Clemenceau donne lecture du texte de la convention d'armistice aux députés, puis conclut :

Au nom du peuple français, au nom du gouvernement de la République française, le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées. (*Vives et unanimes acclamations. Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement.*) (...) Et puis, honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire ! (*Nouvelles acclamations unanimes.*) Par eux, nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance des armes³³.

Comme nous le racontera après-coup Louis Marin,

la séance du 11 novembre 1918 fut puissamment émouvante. Une fois de plus dans l'histoire, la France avait triomphé des barbares (...). C'était l'arrivée merveilleuse de la justice immanente, mais les âmes étaient angoissées devant la réalité poignante des morts, des mutilés, des veuves, des orphelins, de leur dévastation³⁴.

Le 8 décembre, le président de la République remet le bâton de maréchal de France au général Philippe Pétain, commandant en chef de l'armée française, sur l'Esplanade à Metz, devant trois cents parlementaires dont Louis Marin. Puis, le 14 juillet 1919, un grand défilé se tient sur les Champs-Élysées, ouvert par trois poilus et la musique de la Garde républicaine. Apparaissent alors les maréchaux de France, leur bâton à la main, précédant les armées alliées, Américains, Belges, Anglais, Italiens, Serbes, Grecs, Polonais. Marin voit enfin, pense-t-il, le bout du tunnel : « L'État français est engagé envers ses propres enfants, victimes de la guerre, mais, aujourd'hui, la victoire va permettre de faire payer d'abord l'Allemagne vaincue et coupable³⁵. »

³³ Chambre des députés, 11 novembre 1918, p. 3000.

³⁴ AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134. Louis MARIN, discours pour le jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot, 1949. Si la première séance fut certainement émouvante, les débats ne le montrent pas, ni même l'intervention technique de Marin sur le budget, p. 2994. La deuxième vota, par 495 voix pour (dont Marin) et une contre (le socialiste Jean-Pierre Raffin-Dugens), une proposition de loi ayant pour objet de rendre un hommage national aux armées, au président du Conseil et au maréchal Foch, p. 3002.

³⁵ Chambre des députés, 18 décembre 1918, p. 3441.

Le 8 décembre, Jules Siegfried, qui avait quitté Mulhouse après la défaite de 1870 pour devenir maire du Havre et député de Seine-Inférieure, préside l'Assemblée, comme doyen d'âge. Il entre dans la salle des séances, suivi des députés d'Alsace et de Lorraine au milieu d'une ovation enthousiaste : « Le retour dans cette Assemblée des représentants de l'Alsace et de la Lorraine marque une ère nouvelle et magnifique de notre histoire³⁶. » En écho, Clemenceau répond : « Frères d'Alsace et de Lorraine, en l'unanimité de sa représentation nationale, la France victorieuse vous reçoit sur son cœur. (*Applaudissements prolongés.*) D'une terrible histoire de larmes et de sang jaillit une douceur d'allégresse infinie. (*Vifs applaudissements*³⁷.) »

La guerre laisse la France exsangue, ayant provoqué huit millions de morts en Europe, dont 1 400 000 en France, c'est-à-dire plus de 10 % de la population active masculine. Les populations ont été meurtries par la guerre et la capitale elle-même a été touchée par les bombardements allemands, comme l'effondrement de la voûte de l'église de Saint-Gervais qui coûta la vie à 75 personnes, le 29 mars 1918. Il faut y ajouter cent mille morts de la grippe espagnole, un million d'invalides de guerre et de gazés, avec les gueules cassées et les mutilés qui vont, pendant des années, rappeler à tous les souffrances de guerre, 600 000 veuves et 700 000 orphelins. Les dommages aux biens sont difficiles à chiffrer : destruction de 350 000 maisons, de routes et de voies ferrées, perte provisoire de 2 500 000 hectares de terres agricoles inutilisables, disparition de villages entiers, inondation des mines du Nord et de l'Est par les Allemands au moment de partir, qui empoisonnent aussi les puits, coupent les arbres fruitiers et inondent les champs. La production agricole et industrielle chute d'un tiers ; l'inflation et les emprunts russes ruinent les petits rentiers. Le chômage est multiplié par deux avec le retour des soldats et il est demandé aux femmes de céder leur poste de travail. Après la guerre, c'est un coup d'arrêt à la croissance. La France victorieuse est ruinée. Des difficultés de toutes sortes assaillent les Parisiens : inflation, pénurie de logements, de personnel domestique, de pièces de monnaie.

Louis Marin a contribué lui-même à l'établissement de ces statistiques par le rapport qu'il présente à la session de 1920. Avec Louis Dubois, il a étudié et calculé l'étendue des victimes et des dommages qu'avait subis la France. En effet, « les pertes en vies humaines (...) sont la marque de l'héroïsme des peuples » et il juge anormal qu'aucun bilan sérieux, d'après ses dires, n'en ait été tiré. Il demande par conséquent que la commission de l'Armée répare

³⁶ Chambre des députés, 8 décembre 1919, p. 5279.

³⁷ Chambre des députés, 8 décembre 1919, p. 5281.

cette « carence des pouvoirs publics³⁸ ». Il veut faire connaître la liste des atrocités allemandes et suggère, pour parfaire ce bilan, que les instituteurs recueillent des renseignements sur les violences et les dévastations commises par les Allemands sur la population civile. Il préside la « Ligue pour perpétuer le souvenir des crimes allemands » dont le secrétariat général est assuré par Henri Rousseau, inspecteur général des Ponts et chaussées, et Léon Scheneegans, professeur au lycée Carnot³⁹. Il dépose, à la session de 1920, une proposition de résolution afin que soit établi un bilan des exactions ennemies⁴⁰ et « [est] le député le plus combatif pour obtenir que l'armée [communiqu]e en 1921 le nombre exact de morts au combat⁴¹ ».

Les administrations dans les territoires ont beaucoup à faire, alors qu'elles ont perdu une partie de leurs agents, à l'image du courageux secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, Pierre Abeille (1881-1914), mort au combat dès le 12 novembre 1914 : délivrance des allocations militaires, secours aux soldats, aide aux réfugiés (une vingtaine de milliers en Meurthe-et-Moselle, dont trois mille hébergés dans les deux asiles du conseil général à Nancy) et aux cultivateurs sinistrés (réparation des maisons, construction d'abris provisoires, avance de semences et prêt de plus de trois cents militaires pour les travaux agricoles). Toutes ces dépenses ne sont prises en charge que partiellement par l'État et le préfet demande un crédit de 50 000 francs au conseil général pour reconstituer le mobilier des maisons détruites. Marin proteste : pourquoi le département, déjà touché par la guerre, devrait-il payer pour que l'État fasse des économies en cessant plus tôt de payer les allocations aux réfugiés qui auront pu rentrer dans leur maison grâce au département ? Pourquoi l'État ne dépense-t-il pas plus au profit des départements sinistrés ? La commission décide de voter une simple avance à l'État si celui-ci s'engage à la lui rembourser. La situation s'aggravant, l'État, pour compenser les pertes

³⁸ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à charger la commission de l'Armée d'établir le bilan des pertes en morts et en blessés faites au cours de la guerre par les nations belligérantes, 29 mars 1920, n° 633, p. 32. Olivier WIEVIORKA, Hervé DREVILLON (dir.), *Histoire militaire de la France, II., De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin et ministère des Armées, 2018, p. 287. Préface à l'ouvrage d'Edmond MICHEL, *Les Dommages de guerre de la France et leur réparation*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1932, p. X. Plus tard encore : proposition de résolution de Louis Marin et autres députés, tendant à inviter le gouvernement à établir le nombre et les souffrances des victimes civiles de la guerre et de l'invasion, 16 mars 1937, n° 2114, 2^e session ordinaire de 1938, p. 1437. « Les chiffres généralement cités proviennent tous des célèbres rapports de Louis Marin ; or, dès qu'on les examine avec attention et que l'on s'interroge, par exemple, sur la répartition des survivants par classes d'âge, on découvre leur fragilité. (...) Louis Marin reprend en fait les chiffres du ministère de la Guerre, qu'on peut légitimement supposer enclin à minimiser le nombre des blessés pour ne pas impressionner trop défavorablement l'opinion publique. » Antoine PROST, *Les Anciens Combattants ..., op. cit.*, 1977, p. 2 et 23.

³⁹ AAE PA-AP 203, n° 2/1. Le site Internet des Anciens du lycée le mentionne encore dans la liste de ses professeurs inoubliables.

⁴⁰ AN 317AP/29. Propositions n° 633 (1920) et 2114 (1937). Nous trouvons aussi un brouillon de discours sur ces exactions à la BnF Richelieu SG MS 5355-5365.

⁴¹ Gilles RICHARD, *Histoire des droites..., op. cit.*, p. 160.

de recettes fiscales dues à l'occupation par l'ennemi d'une partie du département, était déjà intervenu à partir de 1916 à hauteur de 600 000 francs chaque année.

Justement, en novembre 1917, Clemenceau va nommer Albert Lebrun dans son gouvernement pour y pourvoir, au poste de ministre du Blocus et des Régions libérées, deux portefeuilles différents et en quelque sorte successifs : d'abord, organiser le blocus de l'Allemagne en contraignant les pays neutres, puis, peu à peu, reconstruire les régions sinistrées par la guerre, ce deuxième poste étant plus tard confié à Marin. Il faut nettoyer le sol, enlever les barbelés, les obus. Trois zones sont définies pour déterminer les priorités d'intervention. Les réfugiés ne peuvent revenir dans certaines zones que sur autorisation expresse. Toute une administration se met en place, à Paris, mais aussi dans chacun des onze départements sinistrés, avec un deuxième secrétaire général placé auprès du préfet. Plusieurs offices nationaux sont créés pour aider le pays à se relever et parer aux premières nécessités, pour fournir aussi les paysans en matériaux de construction, animaux et semences : Service des travaux de première urgence, Office de reconstitution industrielle, Office de reconstitution agricole, Office des bagages perdus, Office national de coordination des secours publics et privés dans les régions envahies ou atteintes par les faits de guerre, Office spécialisé sur les sépultures militaires. La reconstitution des conseils municipaux et des administrations communales est facilitée, un manuel des réfugiés est édité. On crée ce qui deviendra plus tard les plans locaux d'urbanisme, par la loi Cornudet du 14 mars 1919, mais l'application de cette loi ne va pas sans difficultés sur le terrain : Marin, qui l'a pourtant votée, trouve absurde que cette obligation s'applique aussi aux communes dévastées ; on n'a pas le temps de « prendre l'avis des Sociétés des sites naturels et de la Protection de monuments historiques⁴² ». De multiples dysfonctionnements sont signalés. Ainsi, des prisonniers de guerre âgés qui, à la suite d'un accord, ont pu rentrer, sont encore retenus dans des casernes. Souvent, les réfugiés, faute de statut, ont le plus grand mal à prouver leur bonne foi. Certains maires refusent de leur porter secours, les considérant comme des gens sans aveu : une dizaine de maires, de l'Ouest de la France et de Haute-Garonne, sont révoqués et le ministre de l'Intérieur en donne les noms à la Chambre à la demande de Marin, le 9 octobre 1918. Les besoins sont estimés à 80 milliards de francs et l'on pense que l'Allemagne paiera. Ce n'est qu'en 1930 que les traces les plus visibles de la guerre seront effacées. Le ministère des Régions libérées disparaîtra en 1926. Les derniers dossiers d'indemnisation seront clos en 1962.

⁴² Débats du 31 octobre 1918.

Le pays doit aussi revenir à un temps de paix, les soldats sont démobilisés, l'organisation de l'armée doit être revue (les débats sur la future loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre dureront 17 ans), beaucoup d'organismes créés pendant la guerre et qui ne sont plus utiles doivent être supprimés. Mais toutes ces réformes doivent être conduites en gardant intacte la capacité de résister à une nouvelle guerre. Marin fait preuve d'humanité : le 19 novembre 1918, il fait un geste envers les soldats condamnés pendant la guerre en déposant une proposition de loi qui leur accorde l'amnistie pour des faits que la victoire effaçait⁴³. Mais la commission de la Législation civile voulant l'élargir à certains crimes qu'il réprovoque, il s'y oppose en séance, avec le soutien de Pierre Laval, et obtient le maintien de l'amnistie pour les seules petites fautes. De même, il s'oppose, le 15 décembre 1924, sur le texte revenant du Sénat, à l'amnistie de ceux qui avaient dénoncé des compatriotes en Alsace-Moselle, et sa rédaction est adoptée.

Qu'un soldat qui, après avoir longtemps lutté, a lâché pied sous la mitraille, soit, s'il y a des circonstances atténuantes, amnistié, nous l'admettons ; que, au cours de grèves, telles ou telles violences qui ont été commises puissent également bénéficier de circonstances atténuantes et être amnistiées, nous l'admettons également ; mais aucun parti, aucun membre de cette Assemblée, personne même n'admettra de circonstances atténuantes pour les mauvais Français qui ont trahi et livré leurs concitoyens dans les régions dévastées (*Applaudissements*⁴⁴.)

Il ne sera pas le seul homme politique à s'en saisir. Plusieurs propositions de loi furent déposées pour rouvrir devant la Cour de cassation les procès des « fusillés pour l'exemple⁴⁵ », conduisant à des années de débat politique et de batailles judiciaires. Jean Jadé, député chrétien du Finistère, qui avait été le témoin d'une injustice pendant la guerre, les députés de gauche, Sabinus Valière, Vincent de Moro-Giafferri, Félix Gouin, s'illustrèrent particulièrement dans ce combat, ainsi qu'Henry de Jouvenel⁴⁶, au Sénat. Deux lois furent votées, sous la gauche, le

⁴³ AN 317AP/183. Louis MARIN, proposition de loi n° 5246, annexe du 19 novembre 1918. Rapport n° 6368, annexe au 24 juin 1919. Jean BASTIER, « Les fusillés pour l'exemple (1914-1916) et la campagne des procès en révision (1921-1934) », *Justice et politique : de la guerre de Cent ans aux fusillés de 1914*, dir. Jean BASTIER, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 1998. Nicolas OFFENSTADT, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999. Réédition en 2009.

⁴⁴ Exposé des motifs et texte du projet de loi précédent, adopté avec modifications par le Sénat [24 novembre 1924] (n° 732; an., S. E., p. 15 b). Renvoi à la Commission de la législation civile et criminelle. – Rapport par M. Maurice Viollette [8 décembre 1924] (n° 834; an., S. E., p. 241). Discussion [15, 16 décembre 1924] (annexe, session extraordinaire, p. 1172, 1190, 1213). Sont entendus dans la discussion générale : MM. André Berthon, Georges Pernot, René Renoult, *Ministre de la Justice*, Ernest Lafont, Louis Marin (p. 1172). Clôture de la discussion générale (p. 1174). Également en AN 317AP/215.

⁴⁵ François COCHET, *La Grande Guerre, op. cit.*, p. 190 et 526.

⁴⁶ Christine MANIGAND, *Henry de Jouvenel*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2000.

29 avril 1921, et, sous la droite, le 9 mars 1932. En sens inverse, Vallat protesta contre ces amnisties⁴⁷.

Marin participe à nombre de remises de croix ou d'inaugurations de monuments aux morts ou monuments commémoratifs⁴⁸, mais il va surtout engager un grand combat pour que l'Allemagne paie.

La loi Marin sur les dommages de guerre

Comme l'explique Marin, « ces pays du nord-est de la France et le plateau lorrain ravagés, presque à chaque génération, depuis des millénaires, par des invasions étrangères et les guerres féodales, furent obligés, sans cesse de rebâtir leurs villages détruits⁴⁹ ». La question des réparations se posa dès avant la fin de la guerre. En 1915, un article d'Edmond Villey en posait les bases juridiques : la guerre ayant pour objectif de défendre le pays, c'est l'État qui devait prendre à sa charge les réparations, quitte à se retourner contre l'agresseur⁵⁰. Louis Marin s'était saisi de la question dès son entrée à la Chambre en 1905. Il avait en effet été frappé que la plupart des villages lorrains doivent encore rembourser des emprunts datant de la guerre de 1870 alors même que leurs indemnisations avaient été bien faibles : les dommages avaient été évalués à 700 millions pour une indemnisation qui ne dépassait pas les 270 millions. Il avait même découvert que certaines communes des Alpes-Maritimes et du Var, victimes de réquisitions du temps de Louis XIV, en payaient encore les arrérages⁵¹. Il estimait donc juste que la charge de la reconstruction reposât sur le pays tout entier et non sur les seuls départements victimes. Sa proposition, devenue caduque trois mois après parce qu'elle n'avait pas été soutenue, fut de nouveau soumise le 9 juin. Il revint sur le sujet en 1910⁵² et la présenta encore le 16 mars 1914⁵³, alors que la guerre n'avait pas encore commencé, cette fois avec un rapport

⁴⁷ Jean BASTIER, « Les fusillés... », *op. cit.*, p. 226.

⁴⁸ Par exemple, le monument commémoratif de l'arrivée des troupes britanniques à Boulogne-sur-Mer en 1914, en 1934, placé sous son haut patronage, Villers-sous-Prény, près de Pont-à-Mousson, en août 1936 (AN 317AP/146) ou l'ossuaire de Dormans dans la Marne (AN 317AP/265), en octobre 1936.

⁴⁹ Louis MARIN, « Enseignements d'histoire générale révélés par les survivances des moyens de défense militaire utilisés jadis dans le nord-est du pays qui devait être la Gaule, puis la France et sur le plateau lorrain », *Revue anthropologique*, p. 220-230. BnF Richelieu SG MS 5366-5369, p. 229.

⁵⁰ Vincent TOUZE, « L'Allemagne paiera 1918-1932 », *Revue de l'OFCE*, 2021/1 n° 171, p. 279-310.

⁵¹ Gaëtan SANVOISIN, « Les élections et la menace allemande : l'œuvre de M. Louis Marin », *La revue hebdomadaire*, 27 février 1932, p. 473-493. BnF et AD MM 26 J 4-5, p. 480.

⁵² Proposition de loi de Louis Marin, tendant à régler la réparation de certains dommages matériels provenant de faits de guerre continentale ou de l'occupation du territoire par une armée ennemie, 2^e séance du 20 janvier 1910, n° 2995, p. 21 ; du 16 mars 1914, n° 3700, p. 1445.

⁵³ Proposition de loi de Louis Marin, déposée le 16 mars 1914, 10^e législature, 5 juin 1914, n° 50, p. 1839. Il présente encore sa démarche, en avril 1913, devant le conseil général de Meurthe-et-Moselle :

favorable de la commission du Budget, mais elle tomba encore avec la fin de la législature. Le 4 août, le gouvernement Viviani refusa de la voter avec l'ensemble des lois adoptées pour la guerre. En octobre 1914, au cours d'une grande réunion à Paris dans la salle de *L'Est Républicain*, rue de Richelieu, il exposa ces principes de la future loi sur la réparation des dommages de guerre, dite charte des sinistrés. Il intervint dans de nombreuses enceintes, comme devant la Fédération des associations départementales de sinistrés, devant la Société d'assistance des réfugiés, évacués et sinistrés de Meurthe-et-Moselle⁵⁴ ou encore devant l'Association pour la défense des intérêts ardennais qui, tout au long des discussions, interviendront auprès de lui pour obtenir des améliorations du texte. En novembre 1914, il demanda, en tant que secrétaire du groupe parlementaire des représentants des départements envahis, des avances pour les sinistrés sur la base d'évaluations provisoires, résumant sa philosophie dans une lettre qu'il leur adressa :

Les populations qui ont souffert et qui souffrent encore, si cruellement, de l'invasion, escomptent une complète réparation. (...) Notre droit à réparation doit être envisagé en faisant abstraction de l'indemnité à obtenir de l'Allemagne, haute responsable de la guerre. Cette indemnité viendra grossir les ressources de la France, lui faciliter le paiement de sa dette envers les régions envahies. Mais c'est à l'État français qu'il appartiendra de nous dédommager entièrement des dommages inhérents au fait spécial de l'invasion.

Ce n'est que le 26 décembre 1914 que fut promulguée une loi, dont Marin critiqua aussitôt l'article 12 qui évoquait « les considérations dans lesquelles s'exercera le droit à réparation » ; il jugeait le texte imprécis et contenant de grands principes sans portée concrète et reprochait aussi les insuffisances du décret du 4 février 1915⁵⁵. De nombreux détails doivent encore être réglés. En janvier 1915, avec le groupe des départements envahis, il est reçu par le président du Conseil Aristide Briand⁵⁶, ainsi que par Méline à qui ils exposent le risque que le coefficient de vétusté empêche les activités agricoles de reprendre. Le 30 mars 1915, il envoie encore au président du Conseil une lettre demandant le dépôt du projet de loi annoncé, qui l'est finalement le 15 mai 1915.

Au total, la proposition Marin vint trois fois en discussion à la Chambre et deux fois au Sénat, et il soutint plus de 800 amendements ; c'est dire si ce combat lui tenait à cœur. Elle déboucha sur la fameuse loi du 17 avril 1919. Sensible à la transmission de la mémoire, Marin

« La législation doit établir pour l'avenir qu'il sera entendu désormais que, s'il y a des risques de guerre, ces risques seront à la charge de l'État, afin que nous ne voyions pas se renouveler, comme en 1870 ou à d'autres époques, le fait des communes qui avaient lourdement pâti de la présence de l'ennemi et qui, en plus, étaient ensuite extrêmement chargées alors que toute la Nation aurait dû supporter ces charges. »

⁵⁴ AN 317AP/121.

⁵⁵ AN 317AP/191. Fédération républicaine, « Louis Marin et la politique de reconstitution ».

⁵⁶ AN 317AP/121.

déposa aussi une proposition de loi, avec des collègues, relative au classement des ruines afin que « les plus qualifiées servent d'enseignement aux générations futures, moyennant indemnisation des propriétaires ».

Il en avait présenté ainsi les principes dans un fameux rapport :

La proposition qui vous est soumise a pour objet de poser les principes du droit à l'indemnité, en faveur des particuliers, sociétés, communes, etc., à raison des faits de guerre provoquée par une armée étrangère et d'assurer la solidarité nationale en face de l'ennemi.

Pour conforter sa position, consistant à faire payer l'ennemi, mais aussi à faire jouer la péréquation nationale, il rappelait l'article 3 de la convention relative aux lois de la guerre du congrès de La Haye de 1907.

Le premier obstacle à surmonter était avancé par l'administration des Finances qui, dans son rôle habituel, contestait le principe même de l'indemnisation pour dommages de guerre avec des arguments du type :

On ne saurait sans anomalie indemniser une famille pour la réquisition non payée de quelques denrées et abandonner celles dont le chef a trouvé la mort au cours d'un bombardement. On ne saurait davantage assurer les subsides de l'État à la victime accidentelle d'un fait de guerre et refuser toute allocation aux ascendants d'un soldat tué sous les drapeaux ; la proposition aurait donc logiquement pour corollaire une refonte de régime des pensions et cet exemple montre quelles répercussions très étendues son adoption pourrait entraîner. Tout en rendant hommage aux préoccupations généreuses qui ont inspiré la proposition de M. Louis Marin, l'administration des Finances ne peut donc s'y montrer favorable⁵⁷.

D'autre part, deux thèses s'affrontaient pour le calcul de l'indemnité, soit la valeur au moment de la destruction, soit la somme nécessaire pour la reconstitution. Marin obtint partiellement satisfaction sur cette deuxième thèse, car la différence entre la valeur initiale de l'immeuble et la valeur de reconstitution correspondant à la vétusté serait versée sous forme d'avances qui devaient être remboursées en 50 ans avec un intérêt de 3 %. Pour les meubles, des abattements étaient prévus, selon leur nécessité pour la reprise de l'exploitation. Les évaluations devaient être faites par des commissions cantonales et départementales et des tribunaux spécialisés dans les départements furent aussi créés.

Il s'active dans ce débat, très vif, sur le « emploi », c'est-à-dire l'obligation d'utiliser l'indemnisation pour reconstituer l'outil de production, comme nous l'explique Georges Bonnefous : « C'est ainsi que naquit la question du emploi. M. Louis Marin et M. [Henri-Constant] Grousseau⁵⁸ défendirent avec énergie le droit des victimes des dommages de guerre

⁵⁷ AN 317AP/130.

⁵⁸ Henri-Constant Grousseau (1851-1936), magistrat, député ALP du Nord. Il conseille l'Église sur le plan juridique lors de la mise en œuvre de la loi de Séparation.

à la réparation qui leur était due, sans conditions, par la loi qui avait posé le principe d'une égalité et d'une solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre⁵⁹. » À défaut de pouvoir l'imposer dans tous les cas de figure, il propose, avec Pascal Ceccaldi⁶⁰, homme de gauche, un amendement garantissant au moins 50 % de la valeur d'avant-guerre à qui ne remploierait pas. Une fois le titre d'indemnisation obtenu, ce dernier pouvait être cédé dans certaines conditions, mais ne devenait effectif qu'à la condition d'être effectivement utilisé. Ironie du sort, c'est son ancien adversaire Albert Lebrun qui, en tant que ministre des Régions libérées, dut défendre la dernière mouture du texte, étant partisan, lui aussi, de favoriser le emploi, qui devait permettre le redressement économique. Cette question du emploi opposait la gauche, qui le demandait, à la droite, qui souhaitait au contraire laisser aux Français le libre usage des indemnités de guerre, position qui avait le soutien du président Clemenceau et du Sénat⁶¹.

Marin, qui est membre, depuis octobre 1916, du comité consultatif des dommages de guerre, créé auprès du ministère des Régions libérées, suit également la rédaction des textes d'application⁶². À ce titre, il envoie toute une série de questionnaires aux administrations, comme le ministère du Ravitaillement. Vice-président de la Fédération des associations départementales de sinistrés, il participe aux états généraux des régions dévastées, les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 1919, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et joue un rôle d'appui et de pédagogie au profit des sinistrés, en animant de nombreuses réunions sur le terrain, en apprenant aux intéressés à faire leurs demandes, à emprunter, à se constituer en coopératives de reconstruction⁶³. Ces organisations trouvèrent leur origine en Meurthe-et-Moselle, suscitées par M^{gr} Lucien Thouvenin et son adjoint l'abbé Paul Fiel avec le soutien d'Albert Lebrun, président

⁵⁹ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique de la III^e République*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, p. 163.

⁶⁰ Pascal Ceccaldi (1876-1918), sous-préfet proche d'Émile Combes, député d'Ajaccio puis de l'Aisne, président du conseil général de ce département, proche de Joseph Caillaux.

⁶¹ Éric FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 267-269.

⁶² AN 317AP/45. Lettre du 31 octobre 1916 de Léon Bourgeois, ministre d'État, président du comité interministériel pour aider à la reconstitution des régions envahies ou atteintes par les faits de guerre : « La commission consultative de la première section du comité interministériel de reconstitution des régions envahies vous a désigné pour présenter un rapport au sujet du plan général de réorganisation des administrations et services publics essentiels dressé par M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle, en ce qui concerne la partie actuellement envahie de son département, pour le jour où elle sera libérée. »

⁶³ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à favoriser les sociétés coopératives civiles de reconstruction des maisons détruites par les faits de guerre, 26 février 1919, n° 5753, p. 875. AN 317AP/119. Lettre du 14 juillet 1921.

du conseil général⁶⁴. Elles furent tout d'abord consacrées à la reconstruction des églises : 101 églises avaient été entièrement détruites et 106 partiellement⁶⁵. Le cardinal Baudrillart avait ainsi publié au niveau national un manifeste vigoureux de M^{gr} Turinaz se plaignant des exactions ennemies contre les lieux de culte⁶⁶. Elle furent élargies ensuite à la sphère civile, Marin se bat aussi pour que les Allemands tiennent leurs engagements de restitution du cheptel ; on trouve ainsi un échange de correspondances avec le ministère des Régions libérées, en 1921, au sujet des 20 000 ruches qui devaient être livrées⁶⁷.

La loi votée, les préfets mettent en place les commissions cantonales chargées de l'instruction des dossiers au fur et à mesure de la libération des territoires. Les dossiers sont ensuite soumis pour signature au ministre des Régions libérées. Dans les années 1920, le député de Nancy critique le rôle de ces commissions cantonales qui ont abusé de leur souveraineté. Il insiste aussi sur la difficulté pour les gens de faire la preuve de la possession de leurs biens mobiliers. De même beaucoup d'agriculteurs, en fuite devant l'invasion, durent, en 1914, vendre à bas prix leurs troupeaux : il cite l'exemple d'une femme de 35 ans qui dut prendre la route d'Essey à Nancy avec 200 moutons pour les vendre en catastrophe devant l'invasion allemande et à qui on demande après la guerre des justificatifs.

Après avoir circonscrit dans un premier temps l'étendue de sa proposition de loi aux dégâts provoqués aux biens détenus par des Français, Marin évolua dans ses positions sous la pression des événements. Cela faisait plusieurs années qu'il était en contact avec les autorités belges qui demandaient que leurs ressortissants soient éligibles, le moment venu, aux indemnités. Le Comité d'entente franco-belge⁶⁸ comprend Marin parmi ses membres et les archives gardent trace de correspondances de la légation de Belgique⁶⁹. Il demande aussi, avec

⁶⁴ Louis Thouvenin, originaire de Sainte-Geneviève, est ordonné prêtre en 1891 après des études à Saint-Sigisbert et une licence en mathématiques. M^{gr} Turinaz le charge, en 1907 des œuvres sociales diocésaines et il lance les HBM, les Foyers familiaux et sauve le Foyer lorrain, coopérative ouvrière menacée de faillite. « En 1917, il propose à Louis Marin et Albert Lebrun, alors ministre des Régions libérées, de suivre les recommandations de Georges Hottenger : organiser des coopératives, se substituant à l'État, en adaptant les statuts des coopératives mises en œuvre dans la Marne après les inondations de 1910. »

⁶⁵ Nicolas PADIOU, « La destruction des églises de Meurthe-et-Moselle en 1914-1918 », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 19, 2010, paragraphe 21. Jean-Marie SIMON, « La reconstruction des églises en Meurthe-et-Moselle après la Première Guerre mondiale 1914-1930 », Académie de Stanislas, 9 novembre 1918.

⁶⁶ Nicolas PADIOU, « La destruction... », *op. cit.*, paragraphe 17. Alfred BAUDRILLART (dir.), *La Guerre allemande et le catholicisme*, Paris, Bloud et Gay, 1915, p. 242-252.

⁶⁷ AN 317AP/201. Lettre à Marin du 8 août 1921.

⁶⁸ Le Comité d'entente franco-belge avait été créé par Maurice Wilmotte (1861-1942) pendant la Grande Guerre pour améliorer les relations entre les deux pays.

⁶⁹ AN 317AP/45.

succès, au Parlement, en janvier 1925, d'étendre ce principe d'indemnisation au droit international.

Lors des débats de 1924, à rebours de certaines de ses actions de pourfendeur de torts, il défend la loi contre ceux qui veulent la limiter pour réprimer les abus commis par quelques-uns seulement et il demande qu'on fasse preuve de plus de souplesse. Pourquoi exiger que les agriculteurs reconstruisent des murs autour de leur jardin alors que cette pratique se perd ? Ne serait-il pas plus profitable d'investir dans l'outil de production⁷⁰ ? Il aide aussi au traitement de nombreuses affaires locales⁷¹.

On appela le texte désormais « la loi Marin ». Le grand professeur de droit public Gaston Jèze (1869-1953), de tendance radicale-socialiste⁷², proche de Léon Duguit (1859-1928) et fondateur des finances publiques, lui dédicaça ainsi un manuel de droit sur le sujet en 1915 :

Permettez-moi de placer votre nom à la première page de cette étude juridique. C'est à vous que revient le mérite d'avoir le premier posé nettement la question des dommages de guerre sur son véritable terrain : celui du droit à la réparation intégrale. Vous êtes le père de la loi sur les dommages de guerre⁷³.

Une autre loi du 31 mars 1919, que le programme de la Fédération appela la « charte fondamentale et intangible des victimes de la guerre », s'intéresse aux combattants, en posant « le principe de la reconnaissance des droits de ceux qui ont assuré le salut du pays » et Marin obtient un autre texte pour les victimes civiles, déposé par le gouvernement le 29 février 1916. Il participa aussi à l'élaboration de la loi du 24 juin 1919, qui concernait les mauvais traitements exercés par l'ennemi dans les camps de concentration, réussissant à faire reculer le principe juridique de l'irresponsabilité de l'État.

Mais Marin n'allait pas seulement rester dans l'histoire pour ces lois d'indemnisation, car encore fallait-il obtenir que l'Allemagne les finançât. C'était le cœur du sujet et le député de Nancy allait s'y épuiser.

⁷⁰ AN 317AP/42. Lettre de Marin au ministre des Régions libérées, Charles Reibel, du 29 octobre 1923.

⁷¹ AN 317AP/4 Chemise Lubersac. Comme celle que lui renvoie le sénateur Guy de Lubersac, spécialiste des questions de réparations de guerre, qui, profitant de son nouveau poste de ministre, lui réexpédie une lettre de la Société strasbourgeoise de constructions mécaniques à Lunéville, mécontente que la loi du 2 mai 1924 l'oblige à rembourser une partie de ses indemnités pour sinistre de guerre, sans tenir compte de la valeur vénale réelle.

⁷² Voir notamment une critique des positions de Gaston Jèze par Pierre Rossillion dans *La Nation*, 8 octobre 1927. La droite antisémite l'appelait « Jèze le négrié » dans les années trente parce qu'il avait été conseiller du Négus à la SDN. Laurent JOLY, *Le cas Darquier de Pellepoix : antisémitisme et fascisme français (1934-1944)*, Paris, Tallandier, 2002, p. 78.

⁷³ AD MM 26 J/1(6-7)(4-5).

Opposition au traité de Versailles

Le 28 juin 1919, dans la galerie des Glaces de Versailles, le traité de paix est signé, effaçant l'humiliation de 1871, en présence de mutilés survivants de la guerre. Après la signature, Georges Clemenceau, Woodrow Wilson et Lloyd George sont acclamés par des milliers de spectateurs.

Mais que contient le traité ? Les Alliés le préparaient depuis des années. Poincaré avait chargé, en 1915, Charles Benoist, président de la Fédération républicaine et surtout universitaire réputé, de préparer, en fonction de l'histoire et de la géographie, les bases d'un futur traité de paix. Les buts de guerre dépasseraient le retour de l'Alsace-Lorraine, malgré le souhait de la plupart des socialistes de s'en contenter⁷⁴. En 1915, les Anglais durcirent leur position, voulant garantir à la Belgique son indépendance et éviter un retour de la guerre ; ils demanderaient ensuite aux Allemands d'indemniser les Alliés. Le sujet de la Rhénanie et d'une zone tampon était aussi beaucoup commenté ; Clemenceau imagina même que cette région devienne un État autonome et il envisageait une annexion du Luxembourg⁷⁵, mais les Britanniques refusaient de constituer ce qui aurait pu devenir une Alsace-Lorraine à l'envers. Les Alliés anglo-saxons refusèrent aussi l'annexion pure et simple de la Sarre. L'éclatement des grands empires était aussi étudié, même si le sujet des nationalités n'était pas clair aux yeux de tous : dans l'ensemble, les conservateurs, comme Jacques Bainville, partisans de la *real politik*, gardaient un mauvais souvenir de la politique des nationalités de Napoléon III⁷⁶.

Le traité paraît ambitieux. Une organisation internationale chargée de veiller à la sécurité collective est créée, la Société des Nations (SDN). Son principal promoteur en est le président des États-Unis, Wilson, qui l'avait appelée de ses vœux dans ses fameux Quatorze points⁷⁷. En France, le projet avait été soutenu par Léon Bourgeois, ancien ministre des Affaires étrangères et président de la Chambre des députés, qui, en 1920, devient prix Nobel de la paix et premier président du Conseil de la SDN. L'article 16 du pacte stipulait que des sanctions économiques pouvaient être décidées contre les États qui violeraient les engagements de la

⁷⁴ Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion...*, *op. cit.*, p. 208.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 265.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 156.

⁷⁷ Les Quatorze points proclamés par le président Wilson devant le Congrès des États-Unis le 8 janvier 1918 : diplomatie franche et transparente, liberté de navigation sur les mers, libre-échange, réduction des armements, décolonisation, évacuation du territoire russe, restauration de la Belgique, restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, réajustement des frontières italiennes, autonomie des peuples d'Autriche-Hongrie, évacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, garantie de la souveraineté de la Turquie et libre passage des Dardanelles, création d'un État polonais, création d'une association générale des Nations.

SDN, mais les sanctions militaires, qui devaient être votées à l'unanimité, restaient d'application facultative pour les États parties.

L'Allemagne doit reconnaître juridiquement sa responsabilité dans les dommages causés par la guerre qu'elle a provoquée (le fameux article 231 du traité) et les Français obtiennent d'être indemnisés à hauteur de 25 milliards de francs-or. Elle s'engage à accorder aux vainqueurs le traitement de la nation la plus favorisée et à leur livrer des machines et du bétail⁷⁸ : 7 millions de tonnes de charbon par an pendant 10 ans, 30 000 chevaux, 90 000 bovins et 110 000 ovins ; ce n'est pas négligeable, même si ce sont des quantités bien inférieures à ce qu'a perdu la France.

Elle restitue l'Alsace et la Moselle et ses colonies sont attribuées aux vainqueurs sous la forme de mandats contrôlés par la SDN. Le port de Kehl sera administré par un directeur français pendant sept ans. La région voisine de la Sarre est occupée et placée pendant quinze ans sous la tutelle de la SDN, au terme desquels un référendum décidera de son sort ; dans cet intervalle, ses houillères sont données à la France, en compensation de la destruction des mines françaises par les Allemands. La Rhénanie, sur la rive gauche du Rhin, est occupée par les Alliés avec trois zones devant être évacuées, en janvier 1925 pour la zone nord (Cologne), en janvier 1930 pour le centre (Coblence) et en janvier 1935 pour le sud (Mayence) ; une bande de cinquante kilomètres sur la rive droite est démilitarisée. Clemenceau avait renoncé, en revanche, à la création de la Rhénanie comme État indépendant, sur pression des Alliés. Marin racontera plus tard la controverse entre les Alliés et la France, dans *La Nation* du 17 février 1946 :

Le 14 mars au matin, Wilson revenait à Paris et conférait avec Lloyd George. À 15 heures, à l'hôtel Crillon, sans secrétaires ni interprètes, ils se retrouvaient avec Clemenceau. Celui-ci défendit pendant deux heures sa thèse quand, subitement, ses deux partenaires, résolus à nous reprendre le Rhin, lui offrirent un véritable engagement d'alliances. La proposition était faite en échange de l'indépendance de la rive gauche. Clemenceau abandonna le Rhin, mais il ne renonça pas à l'occupation de sa rive gauche. Sur ce point, ses deux partenaires ne cédèrent qu'à la veille de la signature du traité. Tardieu, [collaborateur de Clemenceau dans la négociation], après que les États-Unis eurent rendu les traités de garantie caducs, se vantait encore en 1921 d'avoir obtenu l'occupation. Elle le consolait toujours de l'abandon du Rhin⁷⁹ !

« Les vainqueurs redessinent une nouvelle carte du monde⁸⁰ », comme nous l'explique François Cochet. L'empire austro-hongrois est démantelé par les traités de Saint-Germain-en-Laye (10 septembre 1919) et de Trianon (4 juin 1920) ; l'Autriche et la Hongrie sont réduites

⁷⁸ Voir aussi la proposition de résolution présentée par Joseph Denais et Louis Marin, tendant à exiger des Allemands la complète restitution du bétail qu'ils ont volé, 6 mai 1919, L., n° 6083, p. 1312.

⁷⁹ Louis MARIN, *La Nation*, 17 février 1946.

⁸⁰ François COCHET, *La Grande Guerre, op. cit.*, 2018, p. 493.

en superficie. L'*Anschluss* avec l'Autriche est interdit. L'Empire ottoman ne conserve en Europe qu'une assise territoriale réduite. Certaines minorités nationales des anciens empires gagnent leur indépendance comme États : la Pologne, qui avait disparu à la fin du XVIII^e siècle, renaît, et l'Allemagne lui donne un accès à la mer, par le couloir de Dantzig, ville libre contrôlée par la Société des Nations ; l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie font leur apparition ; deux nouveaux États multinationaux sont créés : la Tchécoslovaquie, avec Tchèques et Slovaques mais aussi les populations germanophones des Sudètes, et la Yougoslavie, avec les Slovènes, les Croates, les Serbes, les Monténégrins et les Bosniaques ; l'Italie acquiert le Trentin et Trieste ; la Roumanie récupère la Bessarabie, les trois quarts du Banat de Temesvar et la Transylvanie ; le Danemark reçoit le nord du Schleswig ; la Grèce s'agrandit au détriment de la Bulgarie et de la Turquie nouvelle. Marin, qui s'est toujours battu pour la Pologne et la Tchécoslovaquie et en général pour les droits des minorités est heureux, même s'il est plutôt isolé à droite.

Enfin, mesure qui sera considérée comme vexatoire et vite détournée, l'armée allemande est réduite à 100 000 hommes, comme le confirmera en 1921 la conférence de Spa, son service militaire aboli, et une commission interalliée est instituée pour contrôler son armement. L'Allemagne doit livrer sa flotte de guerre et ne pourra avoir ni tanks ni artillerie lourde ni aviation militaire. Elle s'engage, pour finir, à livrer aux conseils de guerre français les auteurs d'exactions. Pour l'heure, le succès français paraît complet.

Après la signature du traité, vient le temps de la ratification qui passe par un projet de loi, soumis au contrôle attentif des parlementaires. Il convient tout d'abord d'élire les membres de la commission des traités de paix. Le 25 juin 1919, dans un vote interne, Marin ne réunit que 16 suffrages, le nombre le plus bas après François Arago, Honoré Cornudet des Chaumettes, auteur de la loi Cornudet, Henri Roulleaux Dugage, Paul Escudier, Charles Benoist, René de Moustier⁸¹. Son groupe en effet se méfie de son intransigeance. Deux députés de la Fédération, Georges Vandame et Louis Dubois, proposent de laisser leur place, mais finalement deux députés socialistes se retirent. Marin est élu, mais au niveau du vote de la Chambre en plénière⁸².

C'est le début d'un long combat, d'abord dans la commission, présidée par Viviani. Cette étape sera un grand marqueur de la vie politique de Marin, qui ne va se laisser

⁸¹ Le marquis René de Moustier, député et président du conseil général du Doubs, père de Léonel de Moustier, lui-même grand-père de Charles-Amédée de Courson, député de la Marne. Il s'était rallié à la République dès 1889 et avait créé en 1924 l'Union nationale républicaine (UNR) du Doubs réunissant les modérés, les libéraux et les républicains de gauche. Henri de MOUSTIER, 1940. *L'armistice-trahison. Le courage politique de Léonel de Moustier*, Besançon, Cêtre, 2002, p. 176.

⁸² AN 317AP/96.

impressionner ni par la liste des mesures que contient le traité ni par l'autorité de Clemenceau et des chefs d'État qui l'ont élaboré. Rapidement, il dépose six motions qui sont repoussées par la commission. Les deux principales ne sont même pas mises aux voix à bulletin secret. La première demande « que la commission du Sénat américain ait approuvé le traité de Versailles et le pacte de garantie, duquel dépendait le sort de l'arrangement franco-anglais ». En effet, comme le Sénat américain se proposait déjà d'émettre des réserves, il estime que la France peut faire de même et comme l'Assemblée française, à la différence du cas américain, ne peut toucher au traité, il propose *a minima* que le vote de ces motions vaille réserves. La deuxième motion demande aussi que la Chambre ait d'abord connaissance des traités signés avec l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. Une motion regrette que le contrôle militaire des ponts du Rhin ne soit pas maintenu jusqu'à l'exécution intégrale du traité ; elle est rejetée seulement par treize voix contre onze et une abstention. Une autre motion se plaint que les engagements financiers de l'Allemagne soient insuffisants pour payer les dommages de la guerre : elle est rejetée par seize voix contre douze. Une autre motion, plus dure, qui regrette que le Parlement ait été insuffisamment associé par le gouvernement, est rejetée plus fortement par dix-sept voix contre huit⁸³. Le président de la commission du Budget, Raoul Péret, l'aide d'ailleurs en écrivant au gouvernement que les sommes prévues sont insuffisantes et, dans un incident de séance en plénière, Henri Franklin-Bouillon demande à Marin de lire la lettre ; les dépenses futures seraient de seulement 22 milliards alors que les recettes totales n'atteindraient pas 9 milliards : l'impasse budgétaire est totale⁸⁴.

Franklin-Bouillon n'est pas en reste, qui remarque qu'on s'appuie trop sur l'opinion du président Wilson qui n'est pas une garantie et souligne que Bernard Baruch, le conseiller du président américain, a avoué que l'Allemagne ne paierait pas. Mais ils ont un contradicteur de talent en la personne du rapporteur général de la commission, Louis Barthou, qui avait attaché son nom à la loi de trois ans. Né en 1862 à Oloron dont il est député, il a déjà été sept fois ministre et président du Conseil en 1913. Son biographe américain reconnaît qu'il aurait bien voulu qu'on tienne mieux compte des arguments de Foch, que la SDN ait plus de pouvoirs ou encore que chacun des États allemands ait aussi signé le traité⁸⁵ ; il regrettait également que les premiers versements allemands aient été reportés à mai 1921, mais il considérait qu'il était trop

⁸³ AN 317AP/251. « Le traité de paix », *La France de demain*, Bulletin du Comité Dupleix, 25^e année, n° 215, Paris, H. Floury Éditeur, mai 1920, p. 12-14.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 70.

⁸⁵ Voir aussi Gérard ARAUD, *Nous étions seuls : une histoire diplomatique de la France (1919-1939)*, Paris, Tallandier, 2023, p. 186.

tard pour revenir dessus et qu'il fallait maintenant voter le texte. Face au danger de report, il met sa démission dans la balance et obtient un large rejet de la motion Marin⁸⁶. Ce dernier n'a plus comme arme que de voter contre ; il est le seul des 37 votants avec deux abstentions (Daniel-Vincent et Albert Grodet).

Marin va fixer encore plus nettement sa position dans un grand discours, prononcé à la tribune de la Chambre les 16, 19 et 23 septembre 1919, alors qu'il occupe les fonctions de rapporteur général du Budget et de vice-président de la commission des Affaires extérieures. « Le traité, déclare-t-il en substance, n'est pas une paix de victoire, c'est une paix de fatigue, une paix de compromis. » Il commence par mettre en garde ses collègues contre la puissance allemande :

L'armée nouvelle de l'Allemagne [est] plus unifiée que jamais, complètement centralisée, plus prussianisée que jamais⁸⁷ (...).

Quelque espoir que vous fondiez sur la force des États nouveaux ou agrandis, ce n'est pas avant un certain temps qu'ils auront trouvé ou retrouvé leurs forces pour être capables de servir de garantie contre l'Allemagne si jamais le militarisme renaissait dans ce pays et si jamais celui-ci se laissait reprendre non seulement par un impérialisme économique mais un par un impérialisme militaire⁸⁸.

Il accepte la SDN, mais à condition qu'elle soit accompagnée par des moyens de sanction et de défense. Mais ces pouvoirs lui avaient été refusés au motif que Wilson avait peur qu'ils ne conduisent le Sénat américain à rejeter le texte, ce qu'il fit malheureusement de toute façon, les Américains refusant de dépendre d'une organisation internationale. Il estimait que le système de réaction de la SDN était beaucoup trop lent par rapport au risque d'une invasion rapide. Même en cas d'agression flagrante, le garant devait se rendre compte que la violation constituait un acte non provoqué d'agression et qu'une action immédiate était nécessaire ; il

⁸⁶ « Le 1^{er} août, Louis Marin proposa que la décision sur la ratification soit reportée jusqu'à ce que le Sénat américain accepte les garanties de la sécurité de la France et que la Chambre soit pleinement informée des traités conclus avec l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. Louis Barthou s'exprima avec passion contre la motion et menaça de démissionner de ses fonctions si elle était adoptée. Il n'eut pas à le faire, car la motion de Marin rejetée, la commission vota, à une majorité écrasante, en faveur de la ratification. » "On 1 August Louis Marin moved that a decision on ratification be deferred until the American Senate had accepted the guarantee to French security and until the Chamber was fully apprised of the treaties concluded with Austria, Hungary, Bulgaria, and Turkey. Louis Barthou spoke passionately against the motion, and threatened to resign his functions if it were passed. Instead, having defeated Marin's motion, the committee proceeded to vote, overwhelmingly, in favour of ratification." Robert J. YOUNG, *Power and Pleasure, Louis Barthou and the Third French Republic*, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 157. Commission des traités de paix, 25, 28 juillet, 1^{er} août 1919. Séries C (commissions parlementaires, 1889-1919).

⁸⁷ Chambre des députés, séance du 19 septembre 1919, p. 4459.

⁸⁸ Chambre des députés, séance du 19 septembre 1919, p. 4465.

fallait aussi l'unanimité. Bourgeois avait d'ailleurs réclamé une armée internationale⁸⁹. Il demande aussi l'établissement d'un véritable réseau d'alliances. « Je suis partisan résolu d'une série d'alliances défensives, mais avec réciprocité, avec des gens qui courent les mêmes dangers que nous. » Aussi, avant la guerre, avait-il déjà travaillé à rendre plus étroits nos liens avec l'Angleterre, la Russie et à détacher l'Italie de la Triplice. Au lendemain de la paix de Versailles, il cherchera également à garder des alliances avec les États-Unis et l'Angleterre ainsi qu'avec les vainqueurs de la guerre, Belgique, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie. Sa formule était : « s'armer, s'allier, s'unir ».

Il ne cache pas son scepticisme sur l'efficacité de la future SDN :

Sans doute nous pouvons mettre une espérance dans l'article 26 et dans le droit de révision du Pacte ; mais, pour les années prochaines, la Société des Nations ne nous apparaît pas comme apportant à notre sécurité des garanties immédiates valant l'occupation de la rive gauche et le contrôle des ponts du Rhin pendant cette période qui vient. De sorte que, si nous examinons une à une ces garanties de notre sécurité apportée par le traité, nous sommes saisis toujours de la même anxiété : pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas voulu pousser à bout cette question du désarmement complet de l'Europe, de l'écrasement du militarisme prussien⁹⁰ ?

Il exprime sa méfiance devant les mécanismes de décision de l'organisation internationale :

Malgré ma croyance en l'autorité de la Société des Nations, dont je suis au point de vue « pouvoir exécutif » fanatique, j'ai encore plus de foi dans la Cour permanente de justice au point de vue judiciaire. Je ne comprends pas comment le Conseil de la Société des Nations peut être à la fois exécutif et judiciaire puisqu'il est composé d'hommes politiques délégués des Nations. (...) Les litiges les plus importants, les litiges politiques, ceux-là, le Conseil les a gardés pour lui et c'est un tort, car il y a la règle de l'unanimité pour les décisions du Conseil.

Puis sa méfiance est accrue par la négociation secrète de certaines clauses⁹¹ et il n'hésite pas à demander des comptes au président Clemenceau :

Il faut le dire très net, monsieur le président du Conseil. Je ne sais pas si, dans la conscience si élevée des chefs de gouvernement qui devaient concourir avec vous à l'établissement de la paix, il a pu échapper ce fait que vous aviez des devoirs constitutionnels que vous ne pouviez pas ne pas accomplir, que les peuples ne devaient plus être conduits à l'aveugle sans pouvoir établir les responsabilités de ceux qui les conduisent, que les peuples ne pouvaient plus être conduits dans le secret. Monsieur le président Wilson n'avait-il pas dit lui-même, pour refuser, à la conférence, les amendements de M. Léon Bourgeois sur la Société des Nations, que le Sénat américain ne les

⁸⁹ Jean-Baptiste DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2001, 1919-1945, *op. cit.*, t. 1, p. 51.

⁹⁰ Chambre des députés, 19 septembre 1919, deuxième séance, p. 4466.

⁹¹ François Cochet souligne bien cette diplomatie secrète. François COCHET, *La Grande Guerre*, *op. cit.*, p. 198.

accepterait pas et vous nous avez dit que cette raison vous paraissait péremptoire. Ces chefs de grandes démocraties ne doivent-ils pas respecter les lois du pays et les parlements⁹² ?

M. le président du Conseil nous a mis en présence d'une dépêche par lui adressée à M. le président Wilson par laquelle il lui demandait s'il pouvait communiquer à la commission de la paix tous les procès-verbaux. Il nous a mis en présence de la réponse de M. le président Wilson disant que les procès-verbaux doivent être considérés par les négociateurs comme secrets. Que fallait-il faire ? Il fallait dire, comme je l'ai dit, que nous ne nous inclinions pas devant le fait accompli et que nous ne reconnaissons pas comme moral que le Conseil suprême ait eu des procès-verbaux et qu'il veuille les garder secrets⁹³.

Il estimait aussi que la SDN aurait dû prévoir la sanction des criminels de guerre :

Dire qu'on n'imposera pas à l'Allemagne criminelle de sanctions ou d'indemnités pénales parce qu'on n'aura pas réussi à mettre la force au service du droit, ce serait constater que, dans ce monde, malgré l'héroïsme et le sacrifice de millions d'hommes, la justice n'est pas toujours imposée aux nations criminelles. Ce n'est pas là-dessus que notre conscience veut fonder la Société des Nations⁹⁴.

En ce qui concerne les clauses financières, il rappelle que, lors des négociations en février 1919, tous les pays, sauf le délégué américain, avaient appuyé la thèse française. Le Royaume-Uni, l'Italie, la Serbie, le Japon, l'Australie avaient affirmé que les frais de guerre, en quelque sorte analogues aux frais d'un procès, devraient être intégralement remboursés. Lloyd George avait même rappelé que la campagne électorale anglaise de décembre 1918 s'était faite sur cette question ; c'étaient les Anglais qui avaient insisté pour que les dépenses de guerre fussent prises en charge par les Allemands. Les États-Unis avaient alors consenti à faire figurer aussi dans les dépenses de guerre les pensions dues aux familles des soldats morts, à condition que les frais de guerre soient évalués forfaitairement. Pourtant, le 9 juin, Keynes, auteur de *The Economic Consequences of the Peace*⁹⁵, qui avait de bons amis chez les banquiers allemands, donna sa démission de conseiller financier de la délégation britannique pour protester contre ces mesures dont il craignait qu'elles étranglent l'économie allemande. Deux thèses s'affrontèrent alors : d'un côté, les Anglo-Saxons, soucieux de préserver l'économie allemande pour éviter tout désir de revanche et favoriser le commerce international, voulaient adoucir les conclusions du traité ; de l'autre côté, de nombreux hommes politiques français comme Marin qui étaient persuadés que seules les sanctions contre l'Allemagne l'empêcheraient de relancer un nouveau conflit. Le député de Nancy, à ce stade, se satisfait de ces clauses financières, dont

⁹² Chambre des députés, 23 septembre 1919, deuxième séance, p. 4509. « Poincaré ne fut que très imparfaitement informé, le Parlement pas du tout. Enfin, la tactique de négociation de Clemenceau contribua au désordre et surtout au manque de coordination entre les commissions. » Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion...*, *op. cit.*, p. 309.

⁹³ Chambre des députés, 23 septembre 1919, deuxième séance, p. 4512.

⁹⁴ AD MM 26J/176, p. 859. *L'homme libre*, 20 janvier 1918.

⁹⁵ John Maynard KEYNES, *The Economic Consequences of the Peace*, New York, Harcourt, Brace and Howe, 1920.

le montant des réparations est fixé, le 24 janvier 1921, à la conférence de Paris, mais il en réclame l'application stricte. Jacques Bainville, dans la même ligne, répond à Keynes dans de multiples articles de *L'Action française* et dans *Les Conséquences politiques de la guerre*, annonçant de façon prophétique les événements qui suivraient, l'Anschluss, l'annexion des Sudètes, le partage de la Pologne : « C'est une paix trop douce pour ce qu'elle a de dur, et trop dure pour ce qu'elle a de doux⁹⁶. »

Il aborde aussi la question des nationalités, que Wilson avait mise en avant, craignant que cet idéal ne soit détourné de cet objectif par la volonté de conquête des Allemands. Pendant les années qui suivront, joignant son travail universitaire d'ethnologue à sa volonté de lutter contre l'impérialisme allemand, il nouera des liens étroits avec ces pays d'Europe de l'Est. La question de l'*Anschluss* l'inquiétait particulièrement, car il avait bien compris les arguments qu'utiliserait l'Allemagne, craignant, dès le 1^{er} mars 1926, avant l'accession au pouvoir d'Hitler, « le jour où les Allemands feraient un plébiscite pour le rattachement à l'Allemagne, en vertu du principe des nationalités ». Déjà, en novembre 1918, une République autrichienne avait été proclamée comme faisant partie du Reich allemand, mais les Alliés avaient refusé cette solution⁹⁷. Il continuera à étudier la question européenne de près dans les années qui suivront, recevant par exemple la *Revue française de Prague*⁹⁸. Une note dans ses papiers s'interroge ainsi sur l'indépendance économique et la stabilité politique des nouveaux États au sortir de la guerre, Autriche, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne. « Dans la Constitution allemande, l'article 61 assimilait l'Autriche à une province du Reich. La conférence des ambassadeurs a obtenu l'annulation de cet article, mais il subsiste en fait. » Un autre document, de septembre 1924, détaille l'établissement, grâce à une société hungaro-française, d'un port franc à Budapest, sur le Danube, à la fois modernisé et avec des formalités et droits de douane allégés. Un autre document, signé Panitch, lui apporte des informations sur le port de Belgrade⁹⁹. Dans une intervention à la Chambre, le 29 octobre 1932, il montre bien comment les alliances devaient aussi se fonder sur des liens culturels entre nations amies :

Il y a des nations qui nous ont aidés pendant la guerre, qui comptent sur nous à toute occasion, qui, dans le domaine intellectuel, comme dans le domaine politique, sont orientées vers nous (...).

⁹⁶ Jacques BAINVILLE, *Les Conséquences politiques du traité de Versailles*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1920.

⁹⁷ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 20.

⁹⁸ *La Revue française de Prague*, organe de la Fédération des sections de l'Alliance française en Tchécoslovaquie, Prague, 1922-1938.

⁹⁹ AN 317AP/181.

La Serbie s'est laissé dévaster. Et les souffrances de la Pologne et de la Roumanie... (*Interruptions à l'extrême gauche.*) Et la Tchécoslovaquie ? Tous ces pays ont droit à notre aide¹⁰⁰.

Il demande qu'on accorde une place spéciale à la Pologne et à la Serbie qui avaient été agressées. « Le traité laisse en péril nos vaillants petits alliés européens et nous condamne, pour eux et pour la liberté du monde, à une vigilance épuisante¹⁰¹. »

Il se battait aussi pour défendre les intérêts de la Lusace, région d'un million d'habitants, partagée entre la Saxe et la Prusse. D'origine slave, ce peuple avait exprimé par la bouche de Bénès, le ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque, le 5 février 1919, ses revendications dans un mémorandum remis au président américain, mais il n'obtint pas satisfaction du traité de paix. Ses ressortissants tentèrent de s'organiser en assemblée générale et en France étaient soutenus par une association France-Lusace, dont la secrétaire générale était Mme de Vaux-Phalipau et que soutenait le député de Nancy. Un carton des papiers Marin au ministère des Affaires étrangères traite de la question de cette région, à cheval entre l'Allemagne, la Pologne, l'Ukraine et la République tchèque et la Slovaquie. Beaucoup plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, Marin reviendra encore sur le sujet dans un papier mettant sur le même plan l'Arménie et la Lusace, nations privées d'État¹⁰².

Vient enfin le sujet des forces armées allemandes. Méfiant devant le caractère prussien du nouvel empire, Marin s'oppose à ce qu'on laisse à l'Allemagne un corps d'intervention qui pourrait servir à reconstituer plus tard une armée offensive :

Cette police, vous pouviez la conserver, l'augmenter même au besoin, pour parer aux troubles qui se produisaient, mais à aucun prix vous ne deviez laisser le petit embryon d'armée faite pour la guerre, parce que, par elle, renaîtra nécessairement le militarisme prussien. Cette armée est faite pour la guerre, prête à faire la guerre ; c'est une armée plus unifiée que n'a été l'ancienne armée allemande. La proportion des officiers autorisés dans chaque armée est sensiblement la même que dans l'armée française le jour de l'armistice. Connaissant la mentalité des officiers de l'armée allemande, vous ne pouvez pas douter que ceux qui seront en surnombre seront chargés des besognes spéciales d'état-major et de la préparation occulte et méthodique de la guerre. Ces postes seront donnés à des officiers de l'ancienne armée prussienne, aux vétérans qui cherchent à employer leur activité ; l'ancienne caste militaire allemande se reconstituera ; elle reviendra à son esprit primitif¹⁰³.

Concluant son intervention sur la ratification, Marin déclare :

Ce traité nous a dépouillés de la plupart des avantages de la victoire ; il ne nous donne ni sécurité pour l'avenir ni gage suffisant pour le paiement des réparations ; il charge la dette publique de 165 milliards de frais de guerre et le pays, sans aucune compensation, de l'écrasant fardeau de

¹⁰⁰ Chambre des députés, 28 octobre 1932, p. 2928

¹⁰¹ Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

¹⁰² AAE PA-AP 203, n° 11. Louis MARIN, *La Nation*, 1925 et 15 février 1946.

¹⁰³ Chambre des députés, 19 septembre 1919, p. 4459.

tous les dommages indirects. (...) Les imperfections du traité sont si graves que je ne puis m'associer à sa ratification.

À la fin de son discours, Marin se tourne vers Clemenceau et le submerge de reproches amers et véhéments : le chef du gouvernement a mené dans le secret une politique personnelle, il a mis le Parlement en quarantaine. Comment l'appartenance des États-Unis à la Société des Nations se conciliera-t-elle avec la doctrine Monroe ? Si le traité déplaît aux sénateurs américains, ils ne se gêneront pas pour le rejeter.

Quand il descend de la tribune, il est salué par de nombreux applaudissements, alors qu'André Tardieu, commissaire du gouvernement¹⁰⁴, en serait descendu pâle dans un grand silence¹⁰⁵. La Chambre ratifie le traité, le 2 octobre 1919, par 372 voix contre 53¹⁰⁶. Outre Marin et son ami Franklin-Bouillon, alors radical-socialiste et qui avait été président de la commission des Affaires extérieures de la Chambre, le traité de Versailles réunit contre lui, lors du vote à la Chambre, les voix des députés socialistes et du radical Charles Dumont. La droite dans son ensemble vote le texte et même son compatriote François de Wendel. André Maginot, élu de la Meuse, proteste contre les insuffisances du traité et 70 députés ne prennent pas part au vote comme le général de Castelnau (député ERD de 1919 à 1924), Jean Ybarnégaray (ERD), Paul Deschanel (Républicain de gauche) et deux militants de l'Action française, Jules Delahaye ou Armand Baudry d'Asson.

Non seulement Marin avait commis l'affront, aux yeux du « Tigre », de voter contre le texte, mais il avait, en plus, engagé une campagne de communication pour défendre ses positions. L'affichage de son discours ayant été refusé par la Chambre, il le fait éditer par le Comité Dupleix, une institution fondée initialement en 1895 par Gabriel Bonvalot, ancien député de la Seine et célèbre explorateur, pour « attirer l'attention sur les colonies¹⁰⁷ » mais qui s'était orientée vers la défense de la patrie. Il rappelle ses positions dans un journal, *Les régions dévastées*, dirigé par Lucien Hubert et Gouge et il lance une campagne d'affichage, organisée par l'Alliance universitaire française. 16 000 affiches sont posées avec les mentions « La

¹⁰⁴ Sous la V^e République, ce ne sont jamais des parlementaires mais des hauts fonctionnaires qui sont « commissaires du Gouvernement » ; ils ne prennent pas la parole mais assistent le ministre au banc.

¹⁰⁵ Alain LARCAN, président de l'Académie de Stanislas, professeur de médecine, « Éloge de Louis Marin ». Imprimerie départementale, Nancy, 1979.

¹⁰⁶ Chambre des députés, scrutin n° 1018 sur l'article unique du projet de loi portant approbation du traité de paix conclu à Versailles, le 28 juin 1919, p. 4728-4729.

¹⁰⁷ AN 317AP/251. « Le traité de paix », *La France de demain*, Bulletin du Comité Dupleix, 25^e année, n° 215, mai 1920. « Ces chantres d'une politique rhénane (...) s'appuient sur des associations comme le Comité Dupleix (...) ou surtout le Comité de la rive gauche du Rhin. » Stanislas JEANNESSON, *Poincaré...*, op. cit., p. 30.

catastrophe : le militarisme allemand n'est pas brisé » et « Nos 92 divisions sur le Rhin¹⁰⁸ ». Le Conseil des ministres décide de les faire recouvrir par des affiches blanches. Il résultera une haine farouche de Clemenceau à l'encontre de Marin (il se disait même qu'il avait donné ordre à son gouvernement de ne jamais donner réponse à ses lettres¹⁰⁹), mais aussi une méfiance des modérés qui préférèrent envoyer à la candidature à la présidence de la Chambre François Arago, président du groupe des progressistes, plutôt que Marin, et c'est le radical modéré Raoul Péret qui est élu en 1920.

Après la guerre déclenchée par les bolcheviks contre Varsovie en 1919¹¹⁰, qui oblige la France à aider son allié polonais, survient la question de la Haute-Silésie, riche en charbon¹¹¹. Ce territoire, disputé entre la Pologne et l'Allemagne, est un sujet de grande préoccupation. Il conduit, comme le prévoyait l'article 88 du traité, à un référendum le 20 mars 1921, gagné par les Allemands. Des heurts se produisent aussitôt entre les groupes armés des deux pays et les terres contestées sont partagées entre eux selon la ligne de front. La Société des amis de la Pologne proteste contre cette décision qui donne à Berlin « un formidable arsenal de guerre, danger permanent pour la Pologne, pour la France et pour la paix de l'Europe », écrivant à tous les journaux pour les mettre en garde contre la propagande allemande¹¹². Des conférences ont lieu un peu partout en France, un tract est tiré à 20 000 exemplaires, des cartes postales sont éditées et une pétition est lancée, qui réunit plusieurs dizaines de milliers de signatures¹¹³, avec la plupart des membres de l'Institut, des universités, de l'Union française des associations d'anciens combattants et mutilés de guerre, de la Fédération radicale et radicale-socialiste et bien sûr le groupe parlementaire des Amis de la Pologne, présidé par Marin. Même la signature de Poincaré est obtenue. L'Action française, le Sillon et les protestants s'abstiennent, note Marin. Le 22 novembre 1921, il assiste à une conférence de M^{gr} Lutoslawski¹¹⁴, député de la

¹⁰⁸ AD MM 26 J/1(6-7)(4-5).

¹⁰⁹ Cette assertion que l'on retrouve ainsi plusieurs fois dans les papiers Marin est affirmée, mais de façon antidatée, par Paul Bastid, alors secrétaire du Comité juridique consultatif de la conférence de paix : « Nous avons ordre de ne jamais répondre à certains députés, parmi lesquels Louis Marin, déjà suspect d'opposition ». Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

¹¹⁰ François COCHET, *La Grande Guerre, op. cit.*, 2018, p. 498.

¹¹¹ « La perte de la Haute-Silésie et de son charbon et les dures conditions économiques et financières, atteignant au cœur les sources de la puissance allemande, étaient insupportables. » Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion... op. cit.*, p. 338.

¹¹² AN 317AP/141. Lettre de Rosa Bailly du 14 mai 1921. Selon les documents, on lit 23 000, 33 000.

¹¹³ AN 317AP/220. « Président de l'union des Amis de la Pologne, M. Marin a évoqué l'action bienfaisante de cette association qui, en réunissant 600 000 signatures en faveur de l'attribution de la Haute-Silésie à la Pologne, a exercé à Genève une forte impression sur ceux qui prêtaient une oreille trop attentive aux intrigues de la haute finance. » *L'Éclair de l'Est*, 3 janvier 1922. La liste des signatures est conservée aux archives des Affaires étrangères (203 PA-AP, n° 10).

¹¹⁴ AN 317AP/141.

Diète de Pologne, à l'invitation de M^{gr} Baudrillart et il suit de près le dossier comme le montre la présence dans ses archives de nombreuses notes diplomatiques avec le détail de la délimitation de la frontière entre la Pologne et l'Allemagne¹¹⁵. En 1925, il se rend avec une délégation parlementaire à Varsovie à l'invitation de la Diète¹¹⁶ et, la même année, son groupe parlementaire « demande que la République de Pologne soit énergiquement soutenue dans sa résistance aux prétentions allemandes et entend qu'aucun pacte de garantie n'exclue de ces garanties les États de la Petite Entente¹¹⁷. »

Marin avait tenu là son premier grand rôle politique. Soucieux de la paix, il avait exigé que l'Allemagne soit tenue en lisière, sans possibilité de reconstituer une armée offensive. Attiré par les civilisations étrangères, il avait défendu les nationalités qui se battaient pour leur indépendance. Attaché à sa région, il avait demandé que l'adversaire de toujours indemnise les provinces dévastées. Voulant marquer son indépendance politique, il avait osé refuser le traité de Versailles, s'opposant frontalement à Clemenceau. Il se présentait ainsi comme un combattant et comme un homme seul, mais, en même temps, montrait par là une audace certaine qui le qualifiait pour un grand rôle national.

¹¹⁵ AN 317AP/141.

¹¹⁶ AN 317AP/141. Lettre de l'ambassadeur de Pologne à Marin du 18 septembre 1925.

¹¹⁷ AN 317AP/220. *L'Écho de Paris*, 17 mars 1925.

Chapitre VII : Premiers fruits de l'action politique

Dans les années d'après-guerre, Marin va non seulement consolider sa place de député, y compris dans le nouveau cadre du scrutin proportionnel, mais aussi occuper de nouvelles positions en vue comme président des commissions d'enquête sur les spéculations de la guerre et sur la réforme administrative, occupant une place centrale à la Chambre des députés.

Réélu à Nancy malgré sa querelle avec Clemenceau

Après la guerre, la vie démocratique reprend. Le Parlement confirme la loi électorale, votée avant la guerre, qui instaurait un scrutin de liste majoritaire à correctif proportionnel. Pour la première fois aussi, il sera demandé aux électeurs de passer par un isoloir et de mettre eux-mêmes leur enveloppe dans l'urne.

Les principaux partis s'entendent pour poursuivre dans les urnes l'Union sacrée de la guerre et apporter leur soutien au président du Conseil. Un nouveau groupement se constitue, qui prend le nom de « Bloc national républicain », réunissant tous les partis du centre droit au centre gauche, du moins dans une partie du pays. On y trouve aussi bien l'ARD d'Adolphe Carnot, que la Fédération républicaine de Victor Milliard ou l'Action libérale populaire (ALP), la Jeune République de Marc Sangnier¹. Même Herriot, pour les radicaux, et Painlevé, pour les républicains socialistes, signent cet accord national, qui conduit, dans certaines circonscriptions, à des alliances avec des radicaux ou des socialistes indépendants du moment que sont rejetées aussi bien la réaction que la révolution selon le mot ancien de Waldeck-Rousseau. Un programme commun est arrêté : « Républicains de toutes nuances, nous nous sommes mis d'accord pour proposer au suffrage universel un programme dont l'adoption prolongerait, dans la paix, l'union, si heureusement réalisée dans la guerre. » Un accord est trouvé pour demander la stricte application du traité de paix, la réduction du service militaire, une laïcité qui se concilierait avec les croyances de chacun et les progrès sociaux. Mais les socialistes et le gros des radicaux partent de leur côté, refusant le propos ambigu sur la laïcité, et commettent l'erreur de ne pas constituer des listes d'union. La plupart du temps, trois listes se constituent : le Bloc, les radicaux, les socialistes. Dans la Seine, par exemple, Alexandre

¹ Adhèrent aussi au Bloc les mouvements suivants : Association nationale pour l'organisation de la démocratie, Fédération des républicains démocrates, Ligue civique, Ligue démocratique d'action morale et sociale, Parti socialiste national (Zévaès), Quatrième République, Union nationale républicaine, Associations adhérentes à l'ANR.

Millerand, un des principaux initiateurs du rassemblement, monte une liste avec Barrès qui obtiendra un grand succès. La question se pose pour la Meurthe-et-Moselle.

Un groupe de conseillers généraux et de maires vient trouver Lebrun et Marin, les deux personnalités politiques les plus importantes du département, pour leur demander de s'entendre. Wendel sollicite aussi Lebrun, le 19 octobre, dans ses bureaux de ministre des Régions libérées. Pensant partir bientôt au Sénat, ce dernier hésite et, pressentant les ennuis, lui fait remarquer que Marin a voté contre le traité de Versailles. Pourtant, les deux anciens adversaires électoraux, respectivement chefs des républicains de gauche (Lebrun) et des progressistes du département (Marin), s'allient devant cette demande de consensus de la population et les nécessités de l'union dans l'un des départements les plus meurtris par la guerre.

Clemenceau, qui supportait mal la contradiction, voit rouge. Comment Marin, qui avait combattu avec tant d'acharnement ses positions à la Chambre, pouvait-il figurer sur la même liste qu'un de ses ministres ? Il profite d'un déplacement à Strasbourg, le 5 novembre 1919, sur le port de Kehl, à la lisière de l'Allemagne pour mettre les pieds dans le plat. Au moment où Albert Lebrun prenait congé, en fin de matinée, il l'apostrophe, en public, pour lui dire qu'il n'admet pas cette liste commune avec un député qui a voté contre le traité de paix. L'alternative est simple : retirer le nom de Marin de la liste ou remettre sa démission de ministre.

Lebrun, surpris, reprend le train pour Nancy, où il se concerta avec Marin et Wendel. Après moult hésitations, il se décide pour la démission, même si ces derniers l'incitent à encore plus de résistance dans l'espoir de faire tomber le gouvernement. À 5 heures de l'après-midi, une dépêche chiffrée de Clemenceau le met au pied du mur. Au cours d'une réunion publique, dans la majestueuse salle Poirel de Nancy, Lebrun annonce qu'il va remettre à Paris sa démission du gouvernement, sous les approbations des participants qui le rassurent sur sa position. À 23 heures, il monte dans le train de nuit pour Paris et, dès le lendemain matin, se rend chez Clemenceau pour lui présenter sa démission, puis à l'Élysée pour en informer le président Poincaré. Il rend ensuite publique une lettre à Clemenceau².

Comme le commente Louis Madelin, « le président Albert Lebrun sut résister à cette pression quasi tyrannique. Sommé par Clemenceau de sortir de la liste électorale que Louis Marin venait de constituer en Meurthe-et-Moselle ou de sortir du ministère, il opta pour la liste

² Éric FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 278, avec le texte des deux correspondances. Autre version : « J'avais eu le pénible office d'aller expliquer au ministre des Régions libérées que le suffrage universel devait se prononcer en toute clarté, que la politique du gouvernement lui serait soumise dans son intégralité et j'étais revenu porteur d'une lettre de démission. » Georges WORMSER, *Georges Mandel, l'homme politique*, Paris, Plon, 1967, p. 96-97.

Marin³ ». Il fut remplacé au ministère par son représentant aux États-Unis pour le blocus, le brillant André Tardieu, qui justement avait été le principal rédacteur du traité de Versailles.

La rupture est complète. Que s'est-il passé ? Renseigné jour après jour sur les élections de Nancy, Clemenceau aurait pu intervenir plus tôt. L'affaire est partie de Tardieu justement, en campagne électorale en Seine-et-Oise. Ayant d'abord voulu faire liste commune avec Franklin-Bouillon, l'autre opposant au traité, il avait dû renoncer sur l'injonction de Clemenceau. Certes, Marin avait voté contre le traité (dont Lebrun en tant que ministre des Régions libérées avait contresigné la loi de promulgation), mais pas pour les mêmes raisons que les socialistes : il le jugeait insuffisant et en exigerait maintenant la plus totale application. C'était l'une des personnalités les plus influentes du département, aucune liste d'union à droite digne de ce nom ne pouvant se concevoir sans qu'il y figure. *Le Pays* résume la situation : « Si deux hommes paraissent caractériser la pensée du Bloc national, c'étaient sûrement M. Lebrun et M. Marin, tous deux députés de l'Est, représentants des régions envahies, patriotes, républicains modérés, l'un de l'Alliance démocratique, l'autre de la Fédération républicaine ». La réconciliation des deux grandes personnalités du département était le symbole même de l'union.

Marin fait même l'effort de signer le document commun à la liste d'union. Pour lui, il « ne renonce pas à ses convictions profondes sur une question vitale pour la France comme le traité de Versailles » puisqu'il « n'a accepté de signer une déclaration en réclamant l'exécution que parce qu'il estimait nécessaire que soit fait « un effort de conciliation nationale ». Il assure aussi, en cohérence avec l'Union sacrée, « abandonner les luttes politiques ».

La constitution finale de la liste d'entente républicaine et d'union nationale n'est pas facile. Pas moins de six réunions sont nécessaires, à Nancy, à l'hôtel d'Angleterre, avec les principaux responsables du conseil général, le centre droit désirant conserver la répartition des postes d'avant-guerre et le centre gauche voulant gagner un siège. Après Albert Lebrun, « ministre des Régions libérées, député sortant », Louis Marin, « rapporteur général du budget, député sortant », et François de Wendel, viennent Charles Fringant, vigneron toulouais, délégué au service phylloxérique de Meurthe-et-Moselle, classé radical en 1914 et républicain de gauche en 1919 ; Désiré Ferry, que nous avons déjà rencontré ; Georges Mazerand (1876-1968),

³ Louis MADELIN, *Cahiers de la Génération nouvelle* (avril 1930). Voir aussi Jean-Baptiste DUROSELLE, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988, p. 847-848 : « Il n'acceptait pas ce qu'il considérait comme des trahisons. Ainsi, il apprit qu'Albert Lebrun, ministre des Régions libérées, s'alliait pour les élections en Meurthe-et-Moselle avec Louis Marin, qui avait voté contre la ratification. Clemenceau l'obligea à démissionner et le remplaça par Tardieu. »

diplômé de l'École supérieure de commerce à Paris et directeur des usines de Cirey-sur-Vezouze, proche de Lebrun. Le comte Édouard de Warren, né en 1871, agriculteur, issu d'une vieille famille lorraine, ancien condisciple de Marin à La Malgrange et à Saint-Sigisbert, cyrard et cavalier, était parti en Tunisie pour participer à la colonisation et était devenu, en 1924, président de l'Union lorraine des syndicats agricoles.

Les quatre premiers étaient sortants ; les suivants sont choisis, dans les circonscriptions où il y a un vide (Ferri de Ludre, mort à son domicile parisien en 1915, et Driant, tué au Bois des Caures le 21 février 1916, jour de l'attaque allemande sur Verdun, et qui est encore célébré chaque année à Nancy), parmi les « anciens combattants, chevaliers de la Légion d'honneur, Croix de guerre », en fonction de la sensibilité politique du député jusqu'alors élu. On compte quatre progressistes (Marin, Wendel, Ferry, Warren), que Tardieu appelle « la congrégation de Meurthe-et-Moselle » et Wendel « les quatre mousquetaires⁴ », deux républicains de gauche (Lebrun et Mazerand, qui rejoindra plus tard Marin⁵), un radical-socialiste (Fringant) : la liste, en reprenant les positions antérieures, penche plutôt vers la droite : on comprend que Marin ait voulu garder les équilibres d'avant-guerre.

Les candidats adressent un message d'union aux électeurs, citant le président du Conseil qui a appelé à l'union : « Notre volonté a été d'aboutir, non pas à une entente verbale, passagère et équivoque, mais à un réel effort de conciliation. (...) N'ont été exclus de cette union nationale que ceux qui prônent l'internationalisme, le bolchevisme et le désordre ». Cette allusion à la lutte contre le bolchevisme est devenue un élément important de la propagande du Bloc national (« l'homme au couteau entre les dents »), que Clemenceau a relayée dans un grand discours à Strasbourg : « Entre les bolchevistes et nous, c'est une question de force. » Ducrocq explique aussi dans *La Nation* que le bolchevisme est né en Allemagne, reprenant ainsi le discours de l'Action française qui réunissait les deux ennemis dans une même détestation⁶. Les Français sont inquiets des manifestations et grèves qui se succèdent depuis six mois dans un climat tendu. Après la prise de pouvoir par les Soviets et au moment où les spartakistes ont été écrasés en Allemagne, la crainte est grande que la France suive le mouvement. En Meurthe-et-Moselle, plusieurs bataillons d'infanterie et escadrons de cavalerie sont envoyés pour maintenir l'ordre dans cette région très industrielle et syndicalisée, en particulier à Neuves-Maisons⁷.

⁴ Journal de François de Wendel, 12 janvier 1940.

⁵ Bien que Wendel nous apprenne, dans son journal au 1^{er} janvier 1928, que Marin « déteste Mazerand ».

⁶ Georges DUCROCQ, *La Nation*, 1^{er} juillet 1925, p. 5.

⁷ AN 317AP/200.

Les propositions de la liste, plutôt conservatrices, sont le fruit d'un compromis entre les tenants de la loi de 1905 et les partisans de l'ordre. Appelant à la poursuite de l'Union sacrée, à la stricte exécution du traité de Versailles, à « l'allègement de nos charges militaires dans la limite assurant la sécurité du pays », le texte demande la réparation intégrale des dommages de guerre, la prise en charge par l'État des déficits des communes et départements libérés, l'amélioration du sort des victimes de guerre. Dans le domaine social, ses propositions sont également conservatrices : « des réformes sociales hardies », l'accession de tous à la propriété et la coopération entre le capital et le travail, la liberté de l'industrie et du commerce, la constitution de confédérations régionales économiques et de chambres d'agriculture, l'exploitation des richesses coloniales, l'extension de l'obligation scolaire. Il prône également des réformes administratives, comme l'intervention du Conseil d'État dans l'élaboration des projets de loi et « la réforme administrative par le régionalisme ». « L'Union sacrée peut et doit demeurer. À chacun ses croyances, ses opinions, son programme. (...) L'œuvre glorieuse de nos héros nous commande notre attitude devant la tâche immense à accomplir. »

La liste d'union, proposée par quinze conseillers généraux sur vingt-huit, est approuvée dans une grande réunion à l'hôtel de ville de Nancy, le 20 octobre 1919, par les associations d'anciens combattants, de commerçants et d'agriculteurs. « L'alliance de M. Lebrun avec M. Marin ressemblait à l'union de la carpe et du lapin », se moque *L'Est Républicain*, qui a évolué vers la gauche.

En face, les radicaux ne réussissent pas à former une liste complète, soulignant à la fois la force de ce désir d'union d'après-guerre et l'affaiblissement du mouvement radical dans le département, induit par la place grandissante que prennent les deux hommes forts du département, Marin et Lebrun⁸. Une partie des anciens de l'ARD de Lebrun s'unissent aux socialistes indépendants, mais ils ne réussissent à trouver que quatre noms sur sept. Leur programme, qui n'est pas tellement différent, tourne autour de la reconstruction du pays, de la décentralisation et d'une administration plus efficace. Comme Marin et Lebrun, ils demandent l'intervention du Conseil d'État au point de vouloir non seulement que ses membres rédigent les projets de loi, mais aussi qu'ils assistent la Chambre en qualité de rapporteurs. Quelques propositions les tirent vers la gauche, comme leur souci de la laïcité ou la nationalisation des transports, de la sidérurgie et de la production énergétique.

⁸ « Nous venons Lebrun, Marin, Mazerand, Désiré Ferry, Édouard de Warren et moi de déposer entre les mains de M. Second, préfet de Meurthe-et-Moselle, une liste qui, complétée du nom de Fringant, le député sortant de Toul, constituera la liste d'entente républicaine et d'union nationale. » Journal de François de Wendel, 30 octobre 1919.

Plus à gauche encore, une liste de la SFIO se constitue, avec cinq anciens combattants et un mutilé de guerre avec pour programme « une large décentralisation et la suppression de tous les fonctionnaires inutiles », la création d'un impôt progressif sur le revenu, des nationalisations et expropriations avec la création d'un « service public d'habitations », l'égalité des salaires entre hommes et femmes, la représentation proportionnelle intégrale, la suppression du Sénat.

La campagne n'est pas difficile. Comme le raconte François de Wendel, les colistiers déambulent, pendant quatre ou cinq jours, en caravane à travers les chefs-lieux de canton derrière Marin...

dont les prodigieuses facilités et la rapidité de parole stupéfient visiblement les auditeurs. (...) À part une modeste tentative d'interruption cégétiste, tout s'est déroulé dans le plus grand calme. Quelle différence avec les éreintantes campagnes de 1906 et 1910. (...) La fin de la semaine a été calme. Peu ou pas d'affiches. Journaux incolores. On s'est en revanche rattrapés ce soir à la salle Poirel où les trois listes se rencontraient. Ce fut un charivari infernal. Lebrun et Marin mirent deux heures à exposer leurs programmes. Le radical-socialiste Geneste puis Doley prononcèrent à grande peine quelques mots. On hua copieusement le général [Augustin] Gérard⁹.

Le 16 novembre 1919, c'est un succès complet. Lebrun obtient 61 357 voix, Marin 60 449, soit 71 % des suffrages exprimés, Wendel, 57 124, Charles Fringant, 57 400, Désiré Ferry, 58 097, Georges Mazerand, 58 430, Édouard de Warren, 57 481. En face, les socialistes recueillent 17 900 voix en moyenne, soit 21 % des voix et la liste incomplète des radicaux seulement 3 800 voix, soit 5 %. C'est un beau résultat, surtout contre le puissant Clemenceau¹⁰.

Alfred Mézières étant mort en 1915, Lebrun démissionne de la Chambre pour prendre sa suite au Sénat. Le congrès républicain réunit à Nancy les grands électeurs sénatoriaux, le 4 janvier 1920, et le place dans sa liste d'union avec le radical Gustave Chapuis et Henri Mengin, maire de Nancy. Le voilà reparti vers la gauche radicale, moins de deux mois après les législatives, provoquant l'ire de Marin. Wendel est révolté par ce qu'il qualifie de « traquenard organisé par Masson et le préfet pour faire plébisciter Lebrun ». Intervient alors dans le jeu politique du nord du département une nouvelle figure : Pierre Amidieu du Clos, né en 1881, issu d'une famille de maîtres de forge d'origine italienne, actif parmi les organisations d'anciens combattants ; il se verrait bien jouer un rôle politique avec le soutien de François de Wendel et

⁹ Journal de François de Wendel, 9 novembre 1919. Le général Augustin Gérard (1857-1926), qui appartenait au Grand-Orient, échoue à la députation de Nancy en 1919.

¹⁰ AD MM 26 J/200. Marin en remerciera Lebrun dans l'éloge qu'il prononcera après son décès, en 1950 : « Je ne peux oublier les tribulations qui, en 1919, marquèrent sa loyauté et son respect absolu de la parole donnée quand, ministre de Clemenceau qui l'accompagnait aux fêtes de l'Alsace, et candidat sur notre liste d'union nationale, il fut brutalement mis en demeure, à Strasbourg, par le chef du gouvernement, de quitter ou notre liste ou le ministère : il resta avec nous. »

sera bientôt maire de Longwy et député de la Fédération républicaine, à la suite de Louis Petitier, décédé en 1924 ; pour le moment, il se charge d'orchestrer des rumeurs contre Lebrun.

Il faut attendre le troisième tour pour stabiliser la situation. Les trois listes obtiennent un siège de sénateur : Albert Lebrun ; Louis Michel, républicain de gauche, dès le premier tour ; Henri Michaut, progressiste, au troisième tour, après le retrait de Georges Keller à la demande de Marin. Chapuis est donc battu.

Louis Michel (1871-1936), maire de Tomblaine et président pendant vingt-cinq ans de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, fut président de la fédération des associations agricoles de l'Est et de la coopération agricole du Nord-Est. Il dirigea aussi l'office régional agricole de la chambre interdépartementale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et la chambre régionale d'agriculture de dix départements de l'Est. Henri Michaut¹¹ (1857-1933), ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien premier adjoint au maire de Nancy, était le patron de Baccarat.

Au niveau national, la droite et le centre emportent largement les élections législatives, avec une centaine de sièges en plus. La moitié des radicaux sont élus sur des listes d'union et ne rejoignent pas leur groupe à la Chambre. Les socialistes, qui rassemblent 300 000 voix de plus qu'aux élections de 1914 qui avaient amené une Chambre de gauche, sont victimes du mode de scrutin et leur nombre de députés tombe de 102 à 68. La crainte du bolchevisme et l'enthousiasme de la victoire ont donné la majorité à l'Entente. Le groupe de l'Entente républicaine démocratique (ERD), nom choisi en 1918, compte 183 membres¹², près du tiers de l'Assemblée ; parmi eux, 125 sont des élus de la Fédération républicaine, qui a renoncé à son groupe autonome qui comprenait 36 membres en 1914 ; le président du groupe est François Arago, député des Alpes-Maritimes. Les groupes voisins, Indépendants, Républicains de gauche, Gauche démocratique, Action démocratique et sociale, totalisent 239 membres. Il faudra attendre les élections de juin 1968 pour retrouver une Chambre aussi à droite.

Le renouvellement est important : 17 députés ont été tués¹³ au combat sur les 235 qui avaient été mobilisés et près de 160 sont battus. Les nouveaux constituent 60 % de la Chambre, pour beaucoup des anciens combattants, d'où l'appellation de Chambre « bleu horizon ». Toute

¹¹ C'est un aïeul de Mme Albert Lebrun, Jean-Baptiste Toussaint, qui, comme directeur de la cristallerie de Baccarat, en impulsa le renouveau sous la Restauration. Sa fille épousera l'administrateur-directeur de la cristallerie, Paul Michaut, qui se retrouvera opposé à Lebrun.

¹² Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, p. 296.

¹³ Nicolas ROUSSELLIER, « Le Parlement français et la Première Guerre mondiale », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2008/2 (n° 10), p. 13-30.

une classe politique quitte le pouvoir et, si quelques politiques gardent leur mandat (Alexandre Millerand, Louis Barthou, Aristide Briand, René Viviani, Vincent Auriol, Marcel Cachin, Marcel Sembat, Maurice Barrès), les jeunes feront bientôt parler d'eux : Léon Blum, Édouard Daladier, Georges Mandel, Marx Dormoy, Camille Chautemps, Paul Reynaud, Robert Schuman, Marc Sangnier, Léon Daudet ou Xavier Vallat. L'Alsace-Lorraine est dominée par la droite puisqu'elle n'y compte que trois radicaux et aucun socialiste contre neuf conservateurs et douze républicains progressistes, étiquette que l'on attribue maintenant à Lebrun comme à Marin.

La position glorieuse du « Père la Victoire » aurait dû lui ouvrir toutes grandes les portes du palais de l'Élysée, mais beaucoup craignent son autoritarisme et sa façon de s'adresser directement au pays, en court-circuitant le Parlement. Les radicaux ne lui pardonnent pas les procès intentés à Joseph Caillaux et Louis Malvy. Briand, que Clemenceau s'était juré de ne jamais nommer à la présidence du Conseil, susurre qu'en cas de décès prématuré ses dernières volontés exigeraient un enterrement civil, ce qui était inacceptable pour la droite catholique ; Clemenceau n'avait d'ailleurs pas caché ses intentions d'empêcher le retour des relations diplomatiques avec le Vatican, que Deschanel avait au contraire prévu. Les socialistes veulent barrer la route au briseur de grèves¹⁴. Enfin, le « Tigre » refuse de faire campagne, estimant qu'on doit venir le chercher. Le vote informel donne une vingtaine de voix d'avance à Paul Deschanel, député de Nogent-le-Rotrou, qui venait d'être réélu à la présidence de la Chambre des députés. Le grand homme, vexé du vote préalable, interdit à ses amis de voter pour lui lors du scrutin officiel et démissionne de ses fonctions de président du Conseil, remplacé par Millerand.

Le nouveau président du Conseil tire les leçons du scrutin, mais fait la part belle aux radicaux, avec Théodore Steeg, un protestant qui avait été major à l'agrégation de philosophie, à l'Intérieur, et Sarraut, député de l'Aude et ancien gouverneur général de l'Indochine, aux Colonies ; la Fédération républicaine doit se contenter du Commerce et de l'Industrie pour son président, Auguste Isaac. Louis Marin conjure en vain ses collègues de voter contre le cabinet, car la présence d'un radical au ministère de l'Intérieur est l'assurance d'une politique hostile de la part des préfets.

¹⁴ Stéphane GACON, « La République briseuse de grèves et l'amnistie (1905-1914). Une tentative de régulation politique du conflit social en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015/1, n° 125, p. 17-31.

Paul Deschanel, député d'Eure-et-Loir et brillant historien, qui toute sa vie avait cherché à devenir président de la République, refusant même les postes de ministre pour éviter de se faire des ennemis politiques, renonça rapidement à l'exercice de sa fonction, sa santé mentale déclinant ; il est remplacé à l'Élysée par le président du Conseil Alexandre Millerand.

Avocat, socialiste sensible aux revendications sociales et cherchant à améliorer la vie des plus défavorisés¹⁵, Millerand avait évolué dans sa pensée politique et s'était engagé dans le débat politique, en soutenant le Bloc national. Alors que, déjà, Deschanel avait tenté de faire bouger les lignes à son arrivée à l'Élysée, la déclaration initiale que Millerand fait lire à la tribune de la Chambre à son élection avait déjà marqué une nouvelle voie, en déclarant que « la confusion des pouvoirs est le germe de toute tyrannie ». Son fameux discours d'Évreux du 14 octobre 1923, qui pourtant reprenait un discours assez communément partagé, rompt avec le dogme de l'apolitisme du président de la République et choque les milieux républicains.

Millerand est lui-même remplacé, pendant quatre mois, à la présidence du Conseil par Georges Leygues, brièvement président de la Fédération républicaine, puis, en janvier 1921, par Aristide Briand. Malgré la position dominante du Bloc national, Marin ne parvient pas à s'imposer, car beaucoup lui en veulent encore de son opposition au traité de Versailles ; il est même évincé de la commission des Finances. Briand, au contraire, conduit avec détermination une politique d'apaisement vis-à-vis de l'Allemagne. La France est de plus en plus isolée : la Pologne de Józef Pilsudski se rapproche de l'Allemagne, l'Italie et la Belgique sont méfiantes. Walther Rathenau, ministre allemand de la Reconstruction, se rend à Londres pour obtenir un assouplissement des réparations ainsi que Louis Loucheur, polytechnicien, député du Nord, ministre des Régions libérées, pour y faire part des intentions d'Aristide Briand. Celui-ci, qui avait déjà, dans le cadre de la loi de 1905, cherché l'apaisement, souhaite de nouveau jouer un rôle semblable : « Dans son esprit, mieux vaut sacrifier quelques avantages accordés par le traité de Versailles pour maintenir l'amitié franco-anglaise¹⁶. » Une conférence se réunit à Cannes¹⁷ entre les exécutifs français et anglais : Lloyd George demande aux Français de renoncer à leur programme d'armement ; Briand demande un pacte de garanties international et se dit prêt à discuter d'un moratoire sur les remboursements allemands. L'atmosphère est électrique en France. La droite, avec Léon Daudet, demande le renvoi de Briand. Comme le dit Maurras, « c'est Daudet qui a chassé Briand, c'est lui et ses amis qui ont préparé le retour de Poincaré et

¹⁵ Jean-Philippe DUMAS, *Alexandre Millerand, un combattant à l'Élysée*, Éditions du CNRS, 2022.

¹⁶ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 56.

¹⁷ Jean-Rémy BEZIAS, « La conférence de Cannes : diplomatie et Côte d'Azur (janvier 1922) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 62, 2001.

l'entrée dans la Ruhr¹⁸ ». Finalement, le président Millerand désavoue son président du Conseil qui est amené à donner sa démission en janvier 1922, ouvrant la voie à une nouvelle et importante séquence politique avec l'arrivée au pouvoir de Raymond Poincaré.

Retour de la droite au pouvoir

Comme le raconte le narrateur d'*Aurélien*, d'Aragon, « c'était la première fois qu'un ancien président de la République redevenait président du Conseil¹⁹ ». Pour André Siegfried, les conditions du succès de Poincaré étaient réunies dans ce compromis politique : « Son génie fut de comprendre, mieux, de sentir qu'il fallait sauver le pays sans renier le régime, renflouer le franc par les méthodes des conservateurs, comme l'impôt indirect et la confiance, sans renier la mystique de gauche²⁰. » Malgré les circonstances, Marin est dubitatif. Craignant que le nouveau président du Conseil se soit trop rapproché des radicaux, il appelle ses amis à un soutien vigilant.

Bientôt, la question allemande s'envenime. Le refus de rembourser les dettes de guerre, aggravé par la décision allemande de ne pas réaliser l'emprunt qui aurait permis de le faire, inquiète Poincaré. Marin, en se représentant aux cantonales à Nomeny, le 14 mai 1922, souligne, dans sa profession de foi, combien son « beau département » a dû résister « au choc des Barbares²¹ ». Une première entrevue à Boulogne avec Lloyd George montre combien les positions françaises sont isolées. Des menées séparatistes étant fomentées en Autriche, Poincaré obtient du Parlement le vote d'un soutien financier à ce pays pour éviter qu'il ne se rapproche de l'Allemagne. Mais il ne peut empêcher la signature du traité de Rapallo, le 16 avril 1922, entre les Soviétiques et les Allemands, qui normalisent leurs relations, échappant tous deux à leur solitude internationale et prévoyant même des clauses militaires secrètes, prélude au pacte germano-soviétique de 1939 : le territoire russe hébergea des camps d'entraînement allemands et des expérimentations de gaz de combat²². L'assassinat par l'extrême droite de Walther Rathenau, ministre de Weimar, partisan du traité de Rapallo, le 24 juin 1922, affaiblit le camp réformiste en Allemagne. En décembre 1922, au cours de la conférence interalliée, Poincaré

¹⁸ Olivier DARD, *Charles Maurras, le nationaliste intégral*, Paris, EKHD, 2019, p. 176.

¹⁹ Louis ARAGON, *Aurélien*, Paris, Gallimard, 1944, chapitre 58, p. 117.

²⁰ En revanche, Siegfried va un peu vite en besogne en expliquant à l'appui de sa thèse que Poincaré appelle Marin alors qu'il ne le fera que dans le gouvernement suivant : « C'est dans cet esprit qu'ayant appelé Louis Marin, représentant de la droite, il maintint aux Affaires étrangères, lui, l'homme de la Ruhr, Briand, l'homme de la paix. »

²¹ AN 317AP/175.

²² Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 62.

assure que « du texte même du traité de Versailles, il est résulté qu'en équité et en justice, les dettes interalliées devaient passer après les réparations de dommages ».

Devant l'obstination des Alliés à refuser de lier les deux dossiers, qui vient s'ajouter aux réticences de l'Allemagne à rembourser ses dettes, Poincaré décide, après plusieurs mois d'hésitations, de prendre en gage la Ruhr. Cette possibilité était dans l'air depuis plusieurs années et Millerand, quand il était président du Conseil, y avait songé sérieusement pour obtenir le charbon dû par les Allemands, hypothèse soutenue aussi par Tardieu, qui avait négocié le traité de Versailles avec Clemenceau, et bien sûr par Marin qui avait déjà approuvé l'occupation de Francfort et Darmstadt en 1920 et de Dusseldorf et Duisbourg en 1921. Même Briand qui avait songé et l'avait préparée²³. Poincaré annonce aux députés : « Nous allons chercher du charbon et voilà tout ; si cette recherche nous fournit l'occasion de causer demain avec une Allemagne devenue plus conciliante ou avec des industriels moins exigeants, nous ne fuirons pas la conversation²⁴. » Stanislas Jeannesson l'explique ainsi : « Faire payer l'Allemagne demeure, certes, le but affiché, mais les véritables desseins des Français sont ailleurs : exploiter les richesses de la Ruhr et de la rive gauche du Rhin, obtenir la propriété des mines pour assurer l'approvisionnement en coke de la sidérurgie nationale au-delà de 1930, résoudre la question fondamentale de la sécurité en favorisant en Rhénanie la création d'une entité politique autonome²⁵. » L'action de Poincaré est approuvée par 452 voix à la Chambre contre les 72 communistes et socialistes. Le 11 janvier 1923, les troupes franco-belges occupent le bassin houiller. Poincaré fait appel à Marin pour organiser l'opération d'un point de vue administratif et réunir les cadres nécessaires à l'opération²⁶. Le président Poincaré déclare à la tribune : « Si puissants que puissent être les financiers internationaux, je n'ai aucun goût pour les faire les arbitres de notre droit²⁷. » Ne pouvant résister militairement, les Allemands répondent par des actes de désobéissance civile, des grèves et des émeutes, réprimés par les forces d'occupation. Pour contrer la résistance passive, une régie des chemins de fer est mise en place avec des employés français et belges et une nouvelle monnaie, le franc-régie, est créée ; 145 000 Allemands sont expulsés²⁸. Bien que tenant de la fermeté, Poincaré maintient le dialogue. Loucheur, ancien du gouvernement Briand, reprend des contacts à titre personnel à Londres pour « assurer la paix », à sa demande ou avec son aval, comme le rapportent des articles de la

²³ Jacques BARIETY, *Les relations franco-allemandes...*, *op. cit.*, p. 751.

²⁴ Jean-Jacques BECKER, Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris, Le Seuil, 1990.

²⁵ Stanislas JEANNESSON, *Poincaré...*, *op. cit.*, p. 412.

²⁶ Nous n'avons trouvé que cette mention de Fernande Marin sans possibilité de la recouper.

²⁷ Chambre des députés, 11 janvier 1923.

²⁸ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945*, *op. cit.*, t. 1, p. 65.

presse anglaise que Marin s'est fait traduire²⁹. Il rencontre à Londres le Premier ministre et plusieurs ministres et en rend compte à son retour au président du Conseil et au chef de l'État. En juin, le pape Pie XI lui-même condamne l'occupation française. Celle-ci s'avéra, avec le recul, inopportune car elle ne permit pas à la France d'être payée suffisamment, elle déchaîna les passions en Allemagne et justifia Hitler dans sa vengeance, avec le putsch de la brasserie de Munich en novembre 1923. François Roth assène : « Aujourd'hui, on peut comprendre et expliquer la politique allemande de Raymond Poincaré ; on ne peut ni l'approuver ni la défendre³⁰. » Au contraire, l'opinion lorraine approuve cette politique comme l'expose le préfet André Magre : « L'opinion publique avait très bien accueilli l'occupation de la Ruhr et soutient maintenant de son entière approbation l'énergique réponse aux récentes propositions allemandes³¹. »

Les Français sont dans une position fragile avec un endettement extérieur de 40 milliards de francs-or, dont une bonne partie à rembourser aux Américains. Le 11 août 1923, l'ancien secrétaire d'État anglais aux Affaires étrangères, Arthur Balfour, qui dirige maintenant le Conseil de la Société des Nations, définit ainsi la situation de la Grande-Bretagne : elle ne réclame de l'Allemagne que la somme qu'elle doit elle-même aux États-Unis ; c'est la rupture du front européen contre les États-Unis. La couverture du franc en or devient très faible avec des spéculations contre le franc. Conseillé par les financiers et parlementaires Lazare Weiller et Maurice Bokanowski ainsi que par l'ambassadeur Jacques Seydoux³², Poincaré réagit avec vigueur, en imposant à la France un traitement de choc : simplifications administratives, auxquelles Marin contribuera largement en présidant la commission *ad hoc*, augmentation des impôts de 20 %, emprunt à New York contre la promesse d'évacuer la Ruhr. Il y gagne son surnom de « vainqueur du Verdun financier ». L'Allemagne, de son côté, accepte de reprendre les livraisons de charbon à condition qu'une nouvelle concertation internationale se tienne sur les capacités de remboursement des dettes de guerre. Les troupes françaises se retirent, en septembre 1925, après une occupation d'un an et demi, et les négociations vont reprendre qui aboutiront au plan Dawes. Poincaré « n'a pas su profiter de sa victoire³³ », comme le commente Denise Artaud :

²⁹ AN 317AP/4.

³⁰ François ROTH, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000, p. 464.

³¹ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle du 19 mai 1923.

³² François ROTH, *Poincaré...*, *op. cit.*, p. 454.

³³ Denise ARTAUD, « À propos de l'occupation de la Ruhr », *In Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 17, n° 1, janvier-mars 1970, p. 1-21, p. 2.

« Quels sont les résultats finalement atteints ? Dans l'immédiat, les avantages obtenus sont indéniables. Le plan Dawes est plus favorable à la France que le plan Bonar Law et de plus il n'engage pas l'avenir. Mais il est impossible de porter un jugement définitif sur cet aspect du problème. Poincaré n'a en effet pas négocié l'évacuation de la Ruhr, pas plus qu'il n'a conclu le règlement des dettes de guerre. Par contre, ses buts lointains sont beaucoup plus discutables. Il semble avoir voulu maintenir la prépondérance française en Europe par la solidité des alliances de revers et par l'effacement de l'Allemagne³⁴. » Dans l'intervalle, en septembre 1923, était survenu l'incident de Corfou. En août, pour tenter de résoudre un conflit frontalier entre la Grèce et l'Italie, la SDN avait envoyé un général italien, Enrico Tellini, sur place. Mais celui-ci étant mort dans un guet-apens, Mussolini riposta, en occupant l'île de Corfou et obtint de la SDN qu'elle condamnât la Grèce à une amende. Marin y vit l'illustration de l'impuissance de la SDN, soumise aux diktats de ses États membres ; c'était pour lui la confirmation de ses craintes.

Marin, toujours passionné par les questions extérieures, a toujours voué aussi une grande partie de son énergie à lutter contre les abus et les scandales. Il va vite en faire la démonstration en présidant d'importantes commissions d'enquête.

Président de la commission des Spéculations

Des polémiques naissent, pendant et après la guerre, sur les profits de certains industriels³⁵ et les excès des indemnités. On ne parle plus seulement de marchands de canons, mais aussi de profiteurs de guerre. Il est vrai que les nécessités du conflit ont conduit les entreprises à augmenter fortement leur activité et, par voie de conséquence souvent, leurs profits. Saint-Gobain³⁶ a vu ses bénéfices passer de 3,4 millions en 1914 à 22,7 millions en 1916 et Renault son chiffre d'affaires multiplié par quatre pour produire les camions et chars nécessaires ; Hotchkiss, qui fabrique des mitrailleuses, se retrouve, en 1918 avec un bénéfice de 45 millions alors que Loucheur, qui en était vice-président, devient sous-secrétaire d'État à l'Artillerie en décembre 1916. Les critiques se multiplient contre ces profits et les parcours de certains hommes politiques dans ces entreprises. Aussi avait-il été décidé d'abord la création d'une commission des Marchés de la guerre en 1915 pour contrôler les dépenses de l'État qui devait conduire à une réforme de la législation sur les marchés, mais le texte s'arrêta à la

³⁴ *Ibid.*, p. 20.

³⁵ Hervé JOLY, « Les dirigeants des grandes entreprises françaises dans l'économie de guerre. Essai de synthèse », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2017/3, n° 267, p. 5-16.

³⁶ Julie BOUR, « République parlementaire et profits de guerre : la commission des marchés et des spéculations de guerre (1920-1928), *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Olivier DARD, Jens Ivo ENGELS et Frédéric MONIER (dir.), Peter Lang, 2020.

Chambre par un vote le 30 juillet 1920 avant d'être remanié en profondeur par le Sénat. Marin, jugeant le dispositif insuffisant, propose la création d'une véritable commission d'enquête, comme cela avait déjà été fait en 1870, pour s'intéresser aux spéculations abusives. Il en devient le premier président, à compter du 1^{er} juin 1920, avec 43 autres membres, et demande que « les spéculateurs sur les morts de la guerre soient sévèrement retrouvés et châtiés³⁷ ».

Rien n'est plus lugubre que la pensée des fortunes qui se sont élevées au milieu des malheurs et des ruines des guerres et, notamment, au milieu des hécatombes et des dévastations sans précédent de ces dernières années. (...) Ces fortunes ont été terribles aussi dans leurs effets : elles ont démoralisé bien des esprits, entraîné aux dépenses somptuaires, diminué le goût, si nécessaire, de l'épargne, accéléré considérablement et déraisonnablement la montée de la cherté de la vie³⁸.

De toutes les affaires, la plus sensible fut le scandale des exhumations des morts de la guerre. Le livre *Au revoir là-haut* de Pierre Lemaitre (prix Goncourt 2013) et le film éponyme d'Albert Dupontel (2017), qui ont connu un grand succès, évoquent de façon émouvante ce scandale. Le président Marin interroge l'un des entrepreneurs qui avait obtenu le marché :

Louis Marin : Le marché qui vous était proposé était-il un marché pour 1 500 corps ?

M. Bastien : Environ, mais nous ne savions pas ce que nous allions trouver. Tous les jours, on trouvait de nouveaux corps. Dans les forêts, dans les bois, les tombes n'étaient qu'approximativement repérées. On croyait en trouver une ; on en trouvait dix, de même que là où on pensait en trouver dix, il arrivait qu'on n'en trouvât qu'une seule. Le nombre était impossible à déterminer³⁹.

Marin l'interroge aussi sur la restitution aux familles, point extrêmement sensible :

J'avais à faire le transport des corps. Je recevais des wagons de cercueils en gare. C'est l'administration qui me fournissait les cercueils. J'avais établi un programme pour me faire envoyer les cercueils à telle et telle gare. J'ai fait répartir les cercueils comme je l'ai entendu, aux gares où j'avais besoin d'en prendre livraison. Quand mes exhumations ont été terminées, je n'ai reçu que des félicitations pour mon travail⁴⁰.

Ensuite, Marin s'intéresse au détail des adjudications, recevant notamment Chabert, entrepreneur de pompes funèbres, qui raconte comment il n'a pas obtenu le marché, accordé ensuite à un tiers de gré à gré. Au terme de longues années de procédure, l'étau se resserre autour des frères Perret, Francis et Serge, les « profiteurs de la mort », comme le titra le journal des *Mutilés et réformés*, le 2 février 1930 : corps inhumés à l'ossuaire, mais comptés comme identifiés pour être mieux payés, fosses creusées au rabais, réinhumations avec faible profondeur, ...

³⁷ Chambre des députés, séance du 1^{er} décembre 1924, p. 4015.

³⁸ Rapport de Louis Marin, repris notamment dans *Le XIX^e siècle*, 24 avril 1920, n° 18033, p. 1.

³⁹ AN 317AP/34.

⁴⁰ Ibid.

La commission avait le droit d'enquêter sur les contrats passés par les administrations et sur tous les actes susceptibles d'avoir abouti à de la spéculation et pouvait entendre tout témoin utile. Ses pouvoirs étaient donc très larges, même s'ils s'effaçaient quand une instruction judiciaire prenait le pas. À peine la commission était-elle créée que Louis Marin présentait une nouvelle proposition de loi pour renforcer l'efficacité des dispositions répressives⁴¹, en les étendant aux spéculations sur les prestations de services et non seulement les marchandises, aux intermédiaires de toute nature, aux manipulations maintenant un niveau haut des prix au lieu de simplement viser ceux qui les poussaient à la hausse ; il proposait aussi que l'action civile puisse être déclenchée et demandait pour ces affaires la rétroactivité civile et même pénale, la justifiant par la morale : « Pendant que tant d'enfants versaient héroïquement leur sang pour le pays, (...) il y avait, à l'abri à l'arrière, des Français qui, sans difficulté, gagnaient des fortunes, non point par le mérite de leur travail ou leur intelligence, mais par la seule vertu de la guerre. »

Cette position de Marin suscite l'agacement de la part de Wendel qui craint qu'on encourage un courant d'opinion hostile à l'industrie, comme il le dit le 30 janvier 1924, instruit de l'expérience de ces années de commission :

Deux journées de séances énervantes à la Chambre. Le gouvernement s'est lâchement laissé déborder par les socialistes et, au lieu de s'occuper du double décime et de la défense du franc, on palabre sur les soi-disant scandales des régions libérées, ce qui n'est pas fait pour amener la baisse de la livre. Marin a été imprudent de se laisser nommer président de la commission des Spéculations, une commission d'enquête composée de quelques jobards du parti modéré et de socialistes qui mènent le train⁴².

Le sidérurgiste est d'autant plus agacé que, le 1^{er} février 1924, Marin met en cause une société dans laquelle il est intéressé, ce qui « met en joie ses camarades de la Chambre ». Il dépose aussi, le 11 janvier 1923, une proposition de loi exigeant que les membres des commissions et tribunaux de guerre n'aient pas été parties prenantes préalablement desdits dossiers, comme avocat ou conseil par exemple⁴³, suggestion qui sera même reprise par les socialistes⁴⁴. N'obtenant pas satisfaction, il tente de l'imposer par la pratique, son ancien collaborateur Maurice Bassot, en poste à Lille auprès du préfet Adolphe Morain, mettant en pratique la règle et s'attirant en retour les foudres du barreau, mécontent que les avocats soient écartés au vu d'une règle que n'a pas sanctionnée le législateur⁴⁵.

⁴¹ AN 317AP/31. Proposition de loi, tendant à compléter les textes concernant la répression des spéculations illicites et des trafics d'influence (séance du 12 juin 1920).

⁴² Journal de François de Wendel, 30 janvier 1924.

⁴³ AN 317AP/42.

⁴⁴ AN 317AP/43-44. Proposition de loi n° 5577 d'Inghels, Auriol, Blum, Paul-Boncour, Uhry, etc. du 15 février 1923.

⁴⁵ AN 317AP/42. Correspondances de Bassot et *La dépêche* du 29 octobre 1923.

En parallèle, Marin s'engage également après la guerre dans le suivi des indemnisations qui pouvaient donner lieu à des erreurs et malversations. À la session de 1920, il dépose aussi une résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur les cas d'incurie de l'administration des régions libérées⁴⁶. Il est membre d'une sous-commission chargée de rechercher les scandales des régions libérées, qui dispose de pouvoirs judiciaires pour veiller à la bonne application de la loi du 17 avril 1919 sur les dommages, et qui va miroiter avec sa propre commission. Présidée par Henry Fougère (de l'ERD comme lui), elle réunit Albert Inghels (SFIO), André Escoffier (SFIO), Jules Jaeger, Gustave Guérin et Marcel Habert (ERD), Victor Bataille (GD), André Berthon (communiste). S'intéressant à une affaire lilloise en janvier 1924 (le « Panama des régions dévastées »), elle suscite beaucoup d'agitations : « Certains préfets devront fournir des comptes : faiblesse, camaraderie ? Ils ont commis la faute lourde de fermer les yeux » devant certains abus, déclare le président de la sous-commission. Mais Marin, pour une fois, semble sur une autre ligne, renseigné par son collaborateur Bassot, affecté à la direction des dommages de guerre de la préfecture du Nord : « Interrogatoires d'agents subalternes et de moralité douteuse... ; sauf la satisfaction électorale d'Inghels [député du Nord], elle tournera en eau de boudin, mais en attendant le scandale continue. » Le président Fougère se fend même d'une lettre à Marin, le 21 décembre 1923, pour s'inquiéter de l'action de la commission des Spéculations qui pourrait empiéter sur la répression des abus concernant l'indemnisation des dommages, lui proposant de lui adresser les dossiers.

Toute sa vie, la lutte contre les abus l'a toujours passionné et les archives qu'il a conservées non seulement sur les affaires qu'il a suivies personnellement, mais aussi sur tous les scandales de son temps le montrent⁴⁷. Les échanges de lettres avec ses contemporains le confirment aussi, beaucoup de personnes, gênées par les contrôles, se plaignant à Marin de ses excès de zèle. Il garda précieusement une importante documentation sur le scandale de la Banque industrielle de Chine⁴⁸. Le 30 juin 1921, l'affaire éclatait, avec la fermeture des guichets de la banque, qui impliquait les fils du grand chimiste Marcelin Berthelot, André, fondateur en 1913 de la banque, et surtout Philippe Berthelot, le fameux secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Pour aider son frère, victime d'un retournement économique, le haut fonctionnaire avait convaincu le directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Horace Finaly, de renflouer la banque en difficulté, se prévalant du soutien du président du Conseil Aristide

⁴⁶ AN 317AP/130. Proposition de résolution n° 764, session de 1920.

⁴⁷ Notamment AN 317AP/37.

⁴⁸ Jean-Noël JEANNENEY, « Finances, presse et politique : l'affaire de la Banque industrielle de Chine (1921-1923) », *Revue Historique*, t. 253, avril-juin 1975, p. 377-416.

Briand dont il était très proche et du président Millerand. Le ministre des Finances Doumer, qui avait été gouverneur général en Indochine, ne voulait pas mettre en difficulté la banque et présenta un projet d'emprunt au Parlement. L'affaire conduisit à la démission de Briand et de Berthelot qui, ayant signé des télégrammes au nom de son ministre, fut condamné en première instance à dix ans d'exclusion de la fonction publique avant d'être blanchi et réintégré par Briand en 1925. Pernotte, le directeur général de la banque, fut condamné en correctionnelle. La droite fit ses choux gras de cette affaire naturellement. C'est Bokanowski, l'ami de Marin, qui présida la commission à la Chambre des députés. On trouve aussi, dans sa documentation, les comptes rendus d'enquête sur le scandale de Panama en 1892, qu'il a pu consulter pour s'en inspirer, et un dossier de la commission des Marchés au sujet de la tentative de prise de contrôle des téléphones français de la société du Matériel téléphonique par le groupe américain Western. Évidemment, quand ces affaires touchaient en plus des hommes politiques, c'était pain bénit pour Marin qui non seulement pouvait y trouver des armes contre ses adversaires, mais aussi voyait là confortés ses sentiments souvent critiques vis-à-vis du monde parlementaire auquel il appartenait pourtant. Ainsi, une chemise recense « les parlementaires et les affaires », en visant notamment, en 1931, le « châtelain, administrateur de sociétés » Amidieu du Clos qui venait de le lâcher. D'autres classeurs traitent des affaires concernant Almereyda⁴⁹, fondateur de *La guerre sociale* et du *Bonnet rouge*, arrêté pour pacifisme pro-allemand, mort de façon suspecte en détention, ou Paul Bolo, fusillé pour entente avec l'ennemi en 1918. Une autre affaire emplit bien des cartons d'archives, concernant la faillite de la blanchisserie de Thaon-les-Vosges et Paul Lederlin, sénateur et industriel des Vosges.

Marin quitta la commission en devenant ministre en mars 1924, mais celle-ci lui survécut en fusionnant avec la commission des Marchés. Au total, elle examina 130 affaires, donnant lieu à 17 condamnations à des peines de prison. Un peu plus tard, en février 1926, le sujet revint dans le débat parlementaire avec un amendement parlementaire de Victor Balanant, député ARD de Brest, qui voulait imposer aux parlementaires de donner l'état de leur fortune en 1914, 1918, 1924 pour vérifier si certains ne s'étaient pas enrichis pendant la guerre. Marin,

⁴⁹ « M. Marin jouissait de l'estime absolue de ses adversaires. (...) Parmi les amitiés curieuses qu'il suscita, il faut citer celle de Ceccaldi qui s'était constitué le garde du corps (...) de M. Caillaux. M. Marin n'avait pas, à la commission du Budget notamment, de plus sûr défenseur. Entre les deux hommes, un pacte existait : ne jamais parler de l'homme du Congo [Caillaux], qui – nous sommes en 1917 – allait être celui de Florence. Un jour, M. Marin, prié à déjeuner chez Ceccaldi, s'y rend. Le repas allait prendre fin, quand retentit un coup de sonnette (...). Un homme fait irruption dans la salle à manger. (...) “Almereyda a été assassiné ; il a été empoisonné.” » Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 482.

sensible encore à son combat passé, aurait bien voulu que Wendel le vote aussi, mais ce dernier refusa, en tempêtant contre cette démagogie. Il fut néanmoins voté par 425 voix contre 2⁵⁰.

La commission fut maintenue sous la législature de 1924, avant d'être dissoute en 1928, notamment à cause du désir d'apaisement de plusieurs hommes politiques comme Poincaré ou Reynaud⁵¹. Il semble même que les archives de la commission, peut-être gênantes, aient été mises au pilon⁵², après avoir été classées comme secrètes et inaccessibles aux parlementaires. En avril 1930, le sujet revient en débat, avec la proposition de loi du républicain socialiste Louis Antériou⁵³ visant à créer une commission spéciale pour examiner les contrats et marchés passés par l'État, mais le président du Conseil Tardieu est du même avis que Poincaré et Reynaud. Marin, isolé dans son camp, continua à militer pour que la commission fût recréée. L'un des points d'achoppement était sa volonté de publier la participation des parlementaires à des conseils d'administration de sociétés ainsi que l'obligation de déclarer leur professions ; Marin tenait beaucoup à cette disposition, comme il le rappellera à l'occasion de l'affaire Oustric, et, pour tenter de surmonter le blocage, cosigna, le 8 juillet, une proposition de résolution⁵⁴ réservant cette obligation aux membres de la commission des Marchés qu'il voulait recréer. Il voulait aussi contrôler les intérêts pris par des fonctionnaires dans des affaires privées qu'ils avaient eu la charge de contrôler⁵⁵. Il évoquera plus tard le scandale de l'hôtel de la Maison rouge à Strasbourg dans lequel plusieurs magistrats avaient touché des pots-de-vin, assurant que si la commission avait été maintenue, la France aurait connu moins de scandales, dans un discours qu'il reprendra quand il deviendra encore président de la commission Oustric. La Chambre avait pourtant voté pour recréer la commission par 308 voix pour et 260 contre, mais cela ne se traduisit pas dans les faits, malgré les protestations du député de Nancy. Loin de lui attirer des soutiens, cette position lui attira des critiques de cadres du parti qui estimaient que c'était recréer le tribunal révolutionnaire de Robespierre et qu'il appartenait aux institutions républicaines, exécutif et judiciaire, de réprimer les abus :

L'intervention de notre président en faveur d'une mesure qui substitue les triblions d'une commission irresponsable à l'administration, au pouvoir exécutif et dans une certaine mesure au pouvoir judiciaire, me paraît flatter dangereusement les plus mauvais penchants des assemblées

⁵⁰ Journal de François de Wendel, 5 février 1926.

⁵¹ Julie BOUR, *L'argent immoral...*, *op. cit.*, p. 338-339.

⁵² *Ibid.*, p. 348.

⁵³ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine ...*, *op. cit.*, p. 393.

⁵⁴ AN 317AP/32-33. Proposition de résolution de Louis Marin, tendant à modifier la résolution relative à la nomination d'une commission des Marchés et spéculations.

⁵⁵ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à préciser les mesures nécessaires à l'application de l'article 175 du Code pénal à l'égard des fonctionnaires ayant pris des intérêts dans les affaires privées qu'ils avaient eu la charge de contrôler, 7 avril 1922, n° 4281, 1924, p. 875.

délibérantes, qui a la manière de la Convention entendent trancher sur tout et évoquer, comme disaient les grands ancêtres, toutes les affaires à leur barre⁵⁶.

Auguste Isaac et Jacques Bardoux protestèrent aussi contre cette entorse à « la séparation des pouvoirs et à la prépondérance de l'exécutif⁵⁷ ».

Seul parfois dans son camp⁵⁸, le député de Nancy ne renonça jamais à dénoncer les abus, dût-il fâcher ses amis politiques plus raisonnables, voire ses plus fidèles soutiens comme François de Wendel, inquiet de ce climat de suspicion envers les entrepreneurs. Plus largement, il aspirait aussi à réformer les institutions publiques.

Président de la commission des Réformes

Après la guerre, « une série de commissions consultatives (Selves, Courtin, Bloch, Hébrard de Villeneuve,...) préparent le retour à une gestion publique de paix et élaborent (...) un programme de réformes à long terme (procédure budgétaire, contrôle financier, comptabilité administrative, réorganisation des structures ministérielles notamment celles des Finances, reclassement des fonctionnaires⁵⁹) ». Ces réflexions, qui inspiraient aussi la gauche⁶⁰, se doublent rapidement de la nécessité de réduire les déficits budgétaires. Dans ce cadre, Louis Marin va jouer un rôle essentiel. En bon libéral, il a toujours accordé beaucoup d'attention à l'organisation de l'administration, fustigeant souvent ses insuffisances, mais davantage à des fins d'efficacité que pour simplement réduire le train de vie de l'État. Il s'était déjà exprimé sur

⁵⁶ AN 317AP/73-74. AN 317AP/73-74. Lettre de Jacques Baron à Guiter du 12 avril 1930. Chemise « La commission des Marchés (12 avril 1930). Démissions à la suite de l'article de *L'Écho de Paris* ».

⁵⁷ AN 317AP/73-74. AN 317AP/73-74. Lettre d'Auguste Isaac du 19 avril 1930 et de Jacques Bardoux à Guiter du 16 avril 1930. Chemise « La commission des Marchés (12 avril 1930). Démissions à la suite de l'article de *L'Écho de Paris* ».

⁵⁸ AN 317AP/1. Chemise Amidieu du Clos. Un nouveau scandale surgira en 1933, dénoncé notamment par Amidieu du Clos, dans une veine populiste qui commençait à devenir la sienne. Un ensemble industriel en Lorraine recouvrée, évalué à 8 milliards de francs, avait été adjugé à trois groupes français pour une somme dérisoire de 182 millions. Amidieu voulait récupérer l'argent perdu par le fisc pour indemniser les petits épargnants. Il rappelait qu'un certain nombre de biens allemands avaient été séquestrés et proposait de les utiliser pour rembourser les Français spoliés qui attendaient une indemnisation. Mais, en 1926, l'Office des biens et intérêts privés engagea des négociations avec les autorités allemandes pour aboutir, le 7 janvier 1927, à renoncer à ces créances allemandes, bien avant les recommandations du plan Young. Le travail de la commission des Spéculations et du rapport Cluzel était réduit à zéro. Résolution n° 1556 du 13 mars 1933.

⁵⁹ Florence DESCAMPS. « Les comités de réforme administrative et d'économies budgétaires, 1919-1959 : vie et mort d'une politique de gestion publique ? », *L'invention de la gestion des finances publiques, t. II : Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013, p. 1.

⁶⁰ Voir notamment les réflexions de la Ligue de la République de Painlevé. Anne-Laure ANIZAN, *Paul Painlevé, science et politique de la Belle-Époque aux années trente*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 260 et 272.

la réforme de l'administration⁶¹, tout particulièrement dans un grand discours à la Chambre en 1917, que nous avons mentionné plus haut, et avait, dès 1906, soutenu un projet de loi visant à fusionner les services géographiques des différents ministères⁶². Comme le rappelle Nicolas Roussellier, « au-delà de la diversité des projets contradictoires, la nécessité de réformer l'État dans les années trente, d'amender les institutions, n'en est pas moins reconnue par tous⁶³ et (...) les projets de révision constitutionnelle apparaissent dès le lendemain de la Première Guerre mondiale ». Il ne pouvait qu'être satisfait qu'on lui confiât maintenant la présidence d'une commission de réforme administrative⁶⁴, dont il semble même avoir suggéré la création, et qui lui permit de soumettre l'essentiel des propositions qui étaient déjà dans le programme de la Fédération républicaine de 1908 et dont on ne sait si, à ce stade déjà, il les avait inspirées⁶⁵. En effet, il expliquait cette nécessité, le 3 août 1922, dans *Le Matin* :

Depuis longtemps, il est apparu que la commission des Finances de la Chambre n'avait plus un champ d'action suffisant pour réaliser dans notre budget pléthorique d'indispensables économies. Elle était paralysée dans son œuvre tant par l'inertie des bureaux ministériels que par la susceptibilité des autres commissions parlementaires.

Sous sa présidence, la commission réunit les deux Assemblées, avec Paul Magny, sénateur Gauche démocratique de la Seine et ancien préfet, Emmanuel Brousse, député Gauche démocratique et ARD des Pyrénées-Orientales, mais aussi Maurice Bloch, procureur général

⁶¹ Alain CHATRIOT, « Entrepreneurs de réforme et innovations organisationnelles dans l'entre-deux-guerres. Les offices en France sous la III^e République. Une réforme incertaine de l'administration », *Revue française d'administration publique*, 2006/4, n° 120, p. 635-650.

⁶² AN 317AP/109.

⁶³ Nicolas ROUSSELLIER, « La contestation du modèle républicain dans les années trente : la réforme de l'État », In Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE, *Le modèle républicain*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 319-335, paragraphes 5 et 8.

⁶⁴ AD MM 26J/172.

⁶⁵ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à la suppression des sous-préfets et des conseils d'arrondissement le 31 mars 1920 (n° 664, annexe, session ordinaire de 1923, p. 757), encore présentée le 2 juillet 1926, n° 3129, p. 955.

près la Cour des comptes⁶⁶, et Albert Tirman⁶⁷, conseiller d'État, ancien directeur de cabinet de Flandin, fils d'un élu des Ardennes. Instituée par le décret du 3 août 1922, elle remit au ministre des Finances son premier rapport, le 3 novembre 1923, le « fameux rapport rouge » ou rapport Marin-Brousse⁶⁸.

Marin voulait simplifier « une administration au personnel exclusif et aux rouages encrassés » et, tout décentralisateur qu'il était, portait aussi ses efforts sur les budgets municipaux et départementaux qui parfois « taxent et imposent lourdement les contribuables ».

⁶⁶ « Dans un contexte de concurrence qui oppose le ministre des Finances et la présidence du Conseil, mais aussi le pouvoir exécutif et le pouvoir parlementaire, à l'initiative de Poincaré, mais sur la demande expresse de la Chambre qui la réclame depuis juin 1922, la commission extraparlamentaire des Réformes dite comité Marin est créée le 1^{er} août 1922 et installée au ministère des Finances, auprès de Charles de Lasteyrie. Composée de trois parlementaires et deux hauts fonctionnaires (...), c'est selon Marin un "directoire" resserré, chargé d'une mission d'aide à la décision, et non un comité consultatif "pléthorique" comme le comité Bloch. (...) L'objectif du comité Marin est encore et toujours de réorganiser l'État pour dégager des économies, mais non pas comme le comité Bloch pour tel ou tel projet de loi de finance immédiat, mais dans le long terme, en proposant un "plan d'ensemble" pour la réforme générale des services, avec un échelonnement des réalisations. Les principes de réforme proposés par Marin, à moyens constants, sont les suivants : supprimer l'emploi mais pas l'employé ("pour ne pas faire des cadres des révoltés") ; étendre les circonscriptions pour tenir compte des progrès des communications ; supprimer un échelon hiérarchique partout où c'est possible (l'arrondissement) ; mettre en place une organisation régionale aux dépens du département ; simplifier les rouages administratifs ; éliminer les doubles emplois ; réviser et ajuster les barèmes financiers entre État et communes ; industrialiser les services, notamment les régies... (...) (L. Marin est ainsi l'un des premiers hommes politiques à demander la création d'un grand ministère de l'Économie nationale, plus de dix ans avant le Front populaire). La transformation des méthodes de travail en vue d'une hausse des rendements, pourtant annoncée, ne fait l'objet d'aucun développement en tant que tel. Est-ce à dire que Marin méconnaît les avancées accomplies par les "méthodes d'administration modernes", suite aux réflexions de Fayol ? Une conférence prononcée par Marin le 18 juin 1923 devant le Comité national d'études sociales et politiques, 45 rue d'Ulm à Paris, sous la présidence d'Henri de Peyerimhoff en présence de Corréard, Chardon et Fayol, et les échanges qui ont suivi, attestent du contraire. (...) En dépit de ces réserves, les fruits du comité Marin ne sont pas négligeables : en premier lieu, il faut citer le rapport Marin lui-même, remis 18 mois plus tard au ministre des Finances le 3 novembre 1923, publié au *Journal officiel* le 10 décembre 1923, premier plan de réforme administrative du XX^e siècle appliqué à l'ensemble de l'État et des services publics, monument de la littérature administrative et réservoir de très nombreuses propositions de réforme pour les années à venir. Les propositions du rapport inspirent à Poincaré et Lasteyrie un premier programme d'économies en janvier 1924 (un million de francs d'économies) et conduisent le gouvernement à demander quelques semaines plus tard des pouvoirs extraordinaires pour appliquer le plan d'économies et de réforme administrative inspiré par le rapport Marin (loi du 22 mars 1924), ce qui contribue à la chute du gouvernement Poincaré et à l'arrivée du Cartel des gauches. À moyen terme, le rapport Marin inspirera certains des décrets-lois Poincaré de l'été 1926, pris à l'occasion du plan de redressement financier, économique et monétaire. Contre tous les principes avancés par Marin, la réforme administrative se voit à nouveau étroitement couplée avec la réalisation d'économies budgétaires. » Florence DESCAMPS, « Les comités de réforme... », *op. cit.*, p. 1.

⁶⁷ Paul Magny (1854-1925), sénateur Gauche démocratique de la Seine et ancien préfet, Emmanuel Brousse (1866-1926), député Gauche démocratique et ARD des Pyrénées-Orientales, Maurice Bloch (1861-1933), procureur général près la Cour des comptes, et Albert Tirman (1868-1939).

⁶⁸ Chambre des députés, premier rapport de la commission des Réformes instituée par le décret du 3 août 1922 adressé à M. le ministre des Finances, 10 décembre 1923, p. 885-953.

Comme il le précise dans son introduction, cette commission relevait, à ses yeux, de « la nécessité inéluctable d'une administration infiniment meilleure et de l'allègement des charges croissantes du Trésor », d'autant que « la guerre avait entraîné le gaspillage par la volonté de l'emporter à tout prix ». « En France, la nécessité des réformes y était d'une extrême urgence et d'une grande étendue, non seulement pour le Trésor, mais beaucoup plus encore pour la bonne marche et les progrès de l'administration. » « La France ne peut plus supporter une pléthore de personnel qui serait infiniment mieux consacré aux tâches productives. » On doit reconnaître à Marin que la période de la guerre avait entraîné la création de nombreuses administrations, faisant enfler assez nettement notre appareil administratif. Les nécessités de la coordination avaient conduit l'État à intervenir de façon massive. « La politique des dommages fait des sinistrés des assistés avec le développement de l'État providence. Ses structures administratives se développent à partir du ministère des Régions libérées et justifient l'augmentation des effectifs des préfectures⁶⁹. » Louis Marin explique qu'en temps ordinaire c'est le gouvernement qui est chargé de l'administration, mais que son inaction oblige le Parlement à intervenir. Il veut supprimer des niveaux d'administration, régionaliser, décentraliser, rendre plus efficace l'administration.

La première partie du rapport traite de la réforme des organes administratifs. Marin estime que l'administration n'a pas bougé depuis un siècle, ce qui d'ailleurs est erroné quand on pense aux changements de régime et aux grandes lois de 1871 et 1884. Pour lui, il convient maintenant de procéder à une réforme radicale en supprimant de nombreux échelons. Les préfectures ayant été déterminées au moment de la Constituante en fonction des temps de transport, on peut réorganiser la taille des circonscriptions. À l'origine, les citoyens les plus éloignés du chef-lieu devaient être en mesure de faire le trajet aller et retour à cheval dans la journée, d'après Condorcet. Marin, pourtant élu local et aspirant à devenir président de son conseil général, s'interroge sur la pertinence d'un réseau territorial aussi fin à l'heure des progrès de la locomotion, véhicules à moteur et bicyclettes. Il n'hésite pas à écrire :

Aujourd'hui, l'inutilité de la présence de fonctionnaires dans des localités autrefois dénuées de communication rapide et les progrès de la culture individuelle des agents ou des usagers des services publics permettent de supprimer un échelon dans la plupart des administrations, soit dans la hiérarchie des fonctionnaires, soit dans l'étude des affaires. (...)

Les sous-préfets ont joué un rôle utile à une époque où les moyens de transport encore rudimentaires et les besoins d'une pacification politique et sociale exigeaient le rapprochement local de l'administration et de l'administré. Du fait de la rapidité des communications, en présence du bon ordre général du pays, ils ne correspondent plus à aucune nécessité réelle et leur

⁶⁹ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Jean-Jacques BECKER (dir.), *L'Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014.

intervention, engendrant formalités, complications et intrigues, a pour seul effet de causer des retards dans l'expédition des affaires.

La suppression totale de toutes les sous-préfectures est même votée dans une décision de principe, avec cent voix d'avance, avant qu'on en revienne à une réforme plus mesurée. Pour accompagner une réorganisation d'une telle ampleur, la loi du 12 avril 1929 autorisa le ministre de l'Intérieur à dégager des cadres les préfets et sous-préfets susceptibles d'acquiescer dans le délai de cinq ans le droit à une pension d'ancienneté. Dans son rapport, il détaille les rémunérations des sous-préfets, des employés de sous-préfectures et l'entretien des résidences qui laisseraient à désirer. En contrepartie, il préconise la création d'inspecteurs départementaux des services administratifs pour visiter régulièrement les communes. Pour toutes les autres compétences des sous-préfets, comme l'agrément des gardes champêtres, la délivrance des permis de chasse, les autorisations d'exploiter les tourbières, l'approbation des budgets municipaux, la présidence des commissions cantonales d'admission à l'assistance, il les attribue à la préfecture. Il souligne ensuite le cas du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle où les sous-préfets ont des compétences propres, fruit de leur histoire allemande, avec un nombre d'agents beaucoup plus important, par exemple en matière de gestion des bureaux de bienfaisance, d'autorisation de la chasse ainsi que la tutelle administrative des communes de moins de 25 000 habitants. La Moselle a une population de 589 000 habitants pour 80 employés à la préfecture et 65 pour les sous-préfectures. Inversement, le Finistère en a 762 000 pour 74 employés dont 14 pour les sous-préfectures. Face aux protestations, il se fait mordant :

Que ferons-nous, disent les gens, de telle petite ville, quand nous n'aurons plus le sous-préfet, les trois ou quatre personnes qui composent son bureau, son jardinier, les trois magistrats, le substitut, le parquet, la petite prison qui amène chez nous de temps en temps les parents des prisonniers, quand nous n'aurons plus l'inspecteur des forêts, etc. ?

Il estime que l'arrondissement au sein d'un département, en tant que circonscription administrative, se meurt, que la région, en tant que circonscription, est loin d'être créée et que le département s'est fortifié⁷⁰. « Entre les administrations centrales, organes d'impulsion et de contrôle, et les communes, cellules les plus vivantes et les plus proches des réalités, le département apparaît comme l'organe essentiel de transmission commun à la plupart des services. » Au sein du département, beaucoup de tribunaux d'arrondissement ne sont pas assez occupés, ne jugeant pas plus de cent instances par an. Beaucoup de tribunaux ont même des difficultés à se constituer, devant faire appel à des juges délégués. Il préconise de les remplacer par un unique tribunal départemental, seuls certains tribunaux infra-départementaux pouvant

⁷⁰ Voir notamment la thèse de Florian MELLINGER, *Penser, débattre et réformer l'organisation administrative de la France (1815-1914)*.

être maintenus comme sections, tels que ceux de Douai, Valenciennes, Aix, Saint-Nazaire, Le Havre, Pontoise, Saint-Quentin. Il observe que ce sont surtout les offices ministériels établis auprès des tribunaux d'arrondissement qui sont un obstacle à la réforme et il pense que l'administration pourrait les racheter, en compensant la dépense par la création de nouvelles charges auprès des tribunaux départementaux. La commission propose de racheter les greffes, mais de laisser subsister les études des avoués et des huissiers.

Dans le même ordre d'idées, il s'attaque aux prisons, qu'il juge en nombre excessif. Dans plus de 300 établissements, dit-il, il y a moins de dix détenus. La réorganisation proposée des tribunaux de première instance permettrait de remédier à cette situation, en maintenant quelques exceptions dans les départements où la prison du chef-lieu serait insuffisante.

C'est ensuite le tour de l'Instruction publique. À côté des recteurs, les inspecteurs d'académie devraient voir leurs fonctions transformées, le rapport préconisant qu'il y en ait un seul par académie. Les inspecteurs primaires, qui siégeaient au niveau de l'arrondissement, céderaient leur place à des postes de directeurs départementaux de l'enseignement primaire. Les écoles normales primaires, dont le recrutement était trop étroit et les ressources insuffisantes, seraient régionalisées. Les petits établissements d'enseignement, notamment les petits collèges communaux de garçons, seraient supprimés. Marin s'est-il intéressé aussi à l'Enseignement supérieur ? Pas au titre de la commission de Réforme, mais nous trouvons, dans ses archives, le petit papillon suivant, tapé à la machine, annexé au compte rendu du vote du budget des écoles normales supérieures (ENS) en date du 19 août 1921 : « Demander au moment de la discussion du budget la suppression de l'École normale de la rue d'Ulm et de l'École normale de Sèvres⁷¹ » avec, un peu plus loin, l'explication selon laquelle les ENS ne seraient que le fruit récent de la Convention et que, comme à Centrale ou Polytechnique, elles dédaigneraient la recherche, alors qu'en Allemagne ce sont les universités qui forment en quantité les chimistes. Dans un autre document, il explique combien les bibliothèques universitaires parisiennes seraient dispersées, insuffisamment ouvertes, exigües, mal éclairées, prêtant des livres, ce qui les rend non consultables, réservées parfois aux seuls normaliens alors que ces derniers bénéficient de leur propre bibliothèque. La Bibliothèque nationale et les bibliothèques en province en prennent aussi pour leur grade et il propose la suppression de la bibliothèque Mazarine, qui dépend de l'Institut, qui serait fusionnée avec Sainte-Geneviève, tout en proposant des suppression de postes à la bibliothèque de l'Arsenal. Il demande la suppression de toutes les imprimeries publiques en dehors de l'Imprimerie nationale dont il

⁷¹ AN 317AP/42.

préconise la suspension des recrutements, entraînant aussitôt une polémique dans la presse : « La liquidation de l'Imprimerie nationale a été demandée dans le rapport Marin. Ce serait une faute grave. » Enfin, oserons-nous le rapporter par égard pour le sujet de notre étude ? Il demande à supprimer le budget des Beaux-Arts, « dépense de luxe », puisque « les communes peuvent entretenir à leurs frais les monuments historiques dont la plupart sont des églises affectées au culte » ; il est même « inutile d'acheter des tableaux et objets d'art pour garnir nos musées déjà suffisamment encombrés de croûtes et de plâtres sans valeur artistique aucune. » Étrange position si éloignée de l'homme de culture que nous connaissons ; d'ailleurs, le 11 novembre 1908, il intervenait au contraire pour signaler l'urgence à classer monuments historiques les églises « présentant un grand intérêt historique ou artistique⁷² » (et en particulier le petit séminaire de Pont-à-Mousson), qui risquaient d'être mal traitées en tombant dans l'escarcelle des communes avec la loi 2 janvier 1907 qui leur en transférait la propriété après la séparation entre l'Église et l'État.

Le rapport se préoccupe ensuite des conseils de préfecture qui étaient des assemblées consultatives. « La nécessité pour le préfet de prendre leur avis apporte des retards dans l'exécution des affaires. » Dans leurs attributions contentieuses, leur impartialité et parfois même leur compétence étaient contestées. Le préfet était en effet leur président de droit et théoriquement pouvait être appelé à apprécier ses propres actes. Il propose de les réorganiser dans un cadre régional, puisque « la rapidité et la sécurité des transports ont rendu les communications plus faciles » et que la procédure devant les tribunaux administratifs est écrite. Il remarque aussi que les attributions personnelles des conseillers le sont par délégation : ils peuvent être chargés par le préfet de la direction des services de l'État ou du département, l'intérim des sous-préfets leur est souvent confié ; ces missions peuvent donc être facilement supprimées. Des conseils de contentieux administratif ayant le même siège et le même ressort que les cours d'appel hériteraient des attributions contentieuses des conseils de préfecture. Les nouvelles juridictions seraient au nombre de vingt-deux pour la métropole⁷³, sauf la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin avec leur régime spécial. La réforme s'étendrait à l'Algérie et un conseil de contentieux administratif institué à Alger.

⁷² AN 317AP/215.

⁷³ En plus de la Seine, les conseils de contentieux administratif de Besançon, Bordeaux, Caen, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pau, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse et Versailles.

Dans le domaine judiciaire, il demande la réduction du nombre des cours d'appel à vingt par la suppression des cours d'Agen, Angers, Bastia, Besançon, Bourges et Chambéry, ainsi que la réduction du nombre de conseillers à la cour d'appel et de présidents de chambre.

De même que chaque département voit coexister un conseil général et son président avec un préfet, chargé alors de l'exécution des décisions de cette assemblée, chaque sous-préfet disposait auprès de lui d'un conseil d'arrondissement⁷⁴. Marin juge leur rôle très effacé. En dehors de l'émission de vœux, leurs attributions consistaient dans la répartition des contingents des impositions directes et leurs délibérations étaient purement consultatives. Les conseillers d'arrondissement étaient élus le plus souvent dans l'indifférence avec une forte abstention. Leur suppression, réclamée depuis longtemps, est décidée.

Dans la même lignée, il note que les ingénieurs ordinaires résident dans les sous-préfectures. On les rattacherait désormais aux ingénieurs en chef au chef-lieu du département. Ils n'auront donc plus de circonscription propre. Il suggère la fusion du service ordinaire des Ponts et Chaussées et des agents-voyers avec les Ponts et Chaussées :

Je prends un exemple dans les Ponts et Chaussées. Il y a à établir un pont sur un petit ruisseau. L'agent voyer fait une étude ; le chef de district ne se contente pas de signer un rapport ; comme c'est un homme consciencieux, il refait une autre étude. L'ingénieur ordinaire, également consciencieux et qui sort de Polytechnique, fait à son tour une troisième étude ; il en est de même de l'ingénieur départemental, tout surchargé de besogne qu'il soit, étant donné ses rapports avec le conseil général, avec le préfet, avec le public, avec l'administration centrale. Le dossier revient très volumineux. Il est envoyé au Conseil des Ponts et Chaussées. Il y a des chances pour que l'affaire soit l'objet d'un autre rapport. Il en est de même dans toutes les administrations.

Il demande aussi une réforme de l'inspection des eaux et forêts. L'inspecteur, qui sert d'intermédiaire entre le conservateur et le chef de cantonnement, exercerait peu d'attributions et certains font double emploi. Il demande la suppression des officiers dans les régions de faible boisement, ainsi que la réduction du nombre des commis.

Il s'attaque ensuite aux recettes des finances. On créerait dans chaque département un inspecteur des comptables directs du Trésor, voire deux dans les départements les plus importants. Les percepteurs hériteraient des attributions qu'exercent les receveurs des finances. Il demande aussi la réduction du nombre des perceptions avec l'utilisation de la poste pour les encaissements et les paiements, la suppression des tournées que les percepteurs effectuent mensuellement dans les communes et le transfert des mutations immobilières aux agents du cadastre. Le recouvrement des amendes se ferait par les greffiers des tribunaux sous le contrôle

⁷⁴ Colloque de 1923 sur « Les oubliés de la III^e République. Les conseillers d'arrondissement (1919-1940) en politique(s) : acteurs, espaces, réseaux, prosopographie ».

des trésoriers-payeurs généraux. Il demande aussi la révision du statut du personnel des finances, avec un recrutement exclusivement par concours afin que les agents apportent la preuve de leurs capacités et de leur expérience. Il demande la réduction du nombre des directions régionales des douanes et des recettes principales. Il s'attelle aussi à la réforme de la poste, en demandant le regroupement au niveau régional des directions départementales.

Marin plaide pour une réforme de la police⁷⁵, à Paris d'abord, où cohabitent, depuis l'origine, deux préfets, le préfet de police, héritier du lieutenant général de police de l'Ancien Régime, et le préfet de la Seine (aujourd'hui, d'Île-de-France et de Paris). Les questions de police dans la capitale relevaient pour l'essentiel de la préfecture de police, ce qui suscitait des tensions avec la Sûreté générale, laquelle, créée en 1823, avait ensuite été ravalée au rang de sous-direction par la République naissante avant d'être rétablie en 1903 sous Émile Combes (actuelle direction générale de la police nationale). Ces tensions avaient été particulièrement vives quand Clemenceau avait créé des équipes mobiles de police judiciaire (appelées familièrement les « brigades du Tigre »), comme élément mobile de la Sûreté, qui étaient entrées en concurrence avec les services du préfet Louis Lépine. Pour mettre un terme à ces rivalités, Marin demande la fusion des deux préfectures et une réorganisation de la Sûreté. « Aucune réforme ne peut commencer sans la dissolution de la préfecture de la police et le rattachement de ses services à la Sûreté générale et à la préfecture de la Seine. » Son jugement est sévère :

La préfecture de police offre d'immenses inconvénients : confusion complète dans l'esprit du public, rivalité des personnels entre les deux préfectures et entre la préfecture de police et la Sûreté générale, mesures prises à l'hôtel de ville en contradiction avec celle du boulevard du Palais, conflits d'attribution, manque de centralisation des documents de recherche, dépenses disproportionnées...

Marin demande aussi une amélioration de la police parisienne. « La protection diurne et nocturne de Paris et de sa banlieue serait mieux assurée, avec un nombre de gardiens très inférieur, si on multipliait les cyclistes et les cycles-cars. » La circulation impossible de Paris devient un véritable scandale par manque d'organisation. Des améliorations importantes doivent être apportées telles que la suppression des gardiens montés qui, au lieu de faciliter la circulation, la rendent plus difficile, la spécialisation des brigades de circulation, la

⁷⁵ Jean-Marc BERLIERE, *Aux origines de la police politique républicaine (1871-1914)*, thèse de doctorat, sous la direction de Pierre Lévêque, Université de Dijon. Jean-Marc BERLIERE et Denis PESCHANSKI (dir.), *La police française (1930-1950) : entre bouleversements et permanences*, Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHEMI) et Institut d'histoire du temps présent, Paris, Documentation française, 2000.

multiplication des « signaux lumineux » à chaque carrefour important, la création d'un poste de circulation aux endroits de circulation intense, l'aménagement de refuges au milieu des chaussées spacieuses, la circulation à sens unique dans les voies très passantes, l'application de sanctions sévères aux auteurs d'infractions. La diminution de voitures au garage de la préfecture rendra disponible une trentaine de chauffeurs connaissant bien Paris qui feront d'excellents conducteurs de cycles-car. L'adoption d'un service de jour différent du service de nuit et la suppression des districts de police municipale permettraient une réduction et une réaffectation plus efficiente des gardiens de la paix.

Le rôle du gardien de la paix à Paris consiste à renseigner, protéger, faciliter la circulation, constater les contraventions ; il doit être un bureau de renseignements mobile, à même de répondre aux questions usuelles du Parisien et de l'étranger ; la plupart n'y sont pas encore entraînés. Quoique la création d'un service d'agents interprètes ait été décidée bien avant la guerre, on n'en voit aucun, même dans nos grands quartiers de l'Opéra, Palais-Royal, Champs-Élysées, etc.

À l'inverse de ses conceptions décentralisatrices, il souhaite la généralisation de la police d'État qui avait commencé à se déployer, en 1851, à Lyon⁷⁶, puis, au début du siècle, dans les agglomérations de plus de 40 000 habitants, notamment Marseille, Toulon et Nice. En 1925, après la remise de son rapport, c'est le tour de Strasbourg, Mulhouse, Metz. Pour Nancy, « ville calme », il pense qu'on peut attendre, mais que ce serait nécessaire dans « les pays italianisés du bassin de Briey ». La ville de Paris, qui était en partie nationalisée, achèvera la réforme en 1935. Cette réforme d'ensemble sera menée à son terme sous Vichy, en 1941, pour les villes de plus de 10 000 habitants, mais ne date pas de cette dernière époque comme on le croit souvent. Marin demande la création d'un conseil supérieur de Sûreté sous la responsabilité du directeur de la Sûreté générale et la régionalisation des services de recherche et de renseignements judiciaires et administratifs, ancêtre des services régionaux de police judiciaire (SRPJ). Dans un sommaire manuscrit, peut-être préparatoire à la commission, il envisage la

⁷⁶ « Lyon (1851), Marseille (1908), Toulon et La Seyne (1918), Nice (1920), Strasbourg, Mulhouse, Metz (1925), 174 communes de Seine-et-Oise et 19 de Seine-et-Marne (1935). » « La prudente et lente politique d'étatisation (ou si l'on préfère de préfectoralisation) menée au coup par coup, toujours à la demande des municipalités concernées, par les différents gouvernements, de Clemenceau à Léon Blum, soutenus par les organisations "syndicales" qui dénoncent "l'archaïsme d'une poussière de polices locales" et voient dans ce processus des avantages professionnels évidents, des moyens plus importants, l'unification et la centralisation de centaines de polices différentes, mais également des progrès réels sur le plan corporatif, en termes d'autonomie (échapper à l'autorité pointilleuse d'une municipalité trop proche) et en termes matériels (salaires, congés, retraites). » Jean-Marc BERLIERE et Denis PESCHANSKI (dir.), *La police française (1930-1950) : entre bouleversements et permanences*, Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHEMI) et Institut d'histoire du temps présent, Paris, Documentation française, 2000, p. 21 et 23.

suppression du ministère de la Justice qui deviendrait une direction générale de la Justice du ministère... de l'Intérieur⁷⁷.

Pour les campagnes, il préconise une révision de la carte des brigades de gendarmerie et exige que les gardes champêtres soient subordonnés aux gendarmes. Il préconise de supprimer les brigades départementales à cheval qui ne sont nécessaires que pour le maintien de l'ordre ; dans les autres missions, le gendarmes à bicyclette remplacent avantageusement les militaires à cheval. Il demande des brigades volantes intégrées aux pelotons de gendarmes mobiles pour venir en aide en cas de besoin. Leurs écoles de formation devraient être déchargées de certains enseignements que des stages remplaceraient mieux.

Plus généralement, le député de Nancy appelle de ses vœux un meilleur fonctionnement des services, voulant qu'on distingue mieux la politique de l'administration :

L'administration n'a pas sa fin en elle-même ; elle reçoit son but et ses conditions, sa force et ses ressources du pouvoir politique, mais, pour pouvoir réaliser le but fixé par le pouvoir politique, il faut, une fois le but déterminé, que l'administration ait les pouvoirs suffisants pour assurer sa tâche.

Pour remédier aux empiétements du pouvoir politique, point de vue original de sa part, il demande une plus forte déconcentration des décisions et une simplification des procédures. « On est effrayé et indigné, disait-il, de voir que pour la moindre réparation d'un pont, c'est vingt-cinq ou trente formalités qu'il faut accomplir. » Il s'attaque ensuite aux méthodes de travail de l'administration. « L'évolution entraîne l'accumulation inutile des actes, l'inefficacité de la plupart, leur incoordination, d'où la lenteur de nos services et cette impression que l'immense machine administrative est une vaste usine travaillant à peu près à vide ». Il propose que des commissions paritaires, réunissant des fonctionnaires, émettent des propositions.

Depuis la suppression des passeports intérieurs à la fin du XIX^e siècle, il fallait, pour justifier de son identité, se rendre dans un service de police avec des témoins. Pour y remédier, Marin demande la création d'une carte d'identité.

Au point de vue de la légalisation des signatures, il y a des exemples inouïs d'exigence de certaines administrations et même d'administrations privées. Il existe une quinzaine de façons de faire légaliser une signature, mais il y en a quatorze qui ne sont pas admises par certaines banques, treize qui ne sont pas admises par les agents de change, dix qui ne sont pas admises par la préfecture de police. (...) Pourquoi ne nous fait-on pas une pièce d'identité que tous les citoyens français pourraient avoir et qui leur servirait à tout ? Il ne faut pas qu'elle soit obligatoire, car certains regimberaient, mais il suffirait qu'elle remplace toutes les procédures dont je parle pour qu'en quelques années tous les Français tiennent à l'avoir.

⁷⁷ AN 317AP/109.

De façon là encore très moderne, Marin demande la simplification du recouvrement des amendes de simple police, qui pourraient être encaissées directement par les policiers et gendarmes, jugeant inutile que ces affaires soient renvoyées au tribunal de police. Le contrevenant pourrait toujours, après avoir payé, envoyer sa contestation au tribunal. Il remarque par ailleurs que les contribuables doivent acquérir, pour leurs démarches, toute une série de timbres fiscaux, différents non seulement par le prix, mais aussi par la forme et la couleur. La France pourrait rejoindre l'Angleterre qui a adopté un type unique depuis quarante ans, ainsi que les départements français d'Algérie.

Outre-mer, il évoque le sujet sensible des bagnes, mais pas dans le sens qu'on pourrait imaginer, s'intéressant aussi au travail dans les prisons, source de moralisation.

Dans les colonies, les travaux forcés n'ont plus le caractère répressif que le législateur a voulu leur donner. L'indolence des bagnes est démoralisante. Le double but de la transportation : améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre n'a pas été atteint. Elle n'offre même pas aux forçats libérés la possibilité de refaire leur vie. Dès l'expiration de leur peine, ils cherchent aussitôt à rentrer en métropole. Leur départ comme colons libres, s'ils avaient d'abord subi leur peine en France, aurait été plus fécond pour eux et pour la colonie. La relégation pour les récidivistes n'est pas un système efficace. Les relégués sont encore moins utiles que les forçats. En métropole, l'emprisonnement en commun est injuste, punissant doublement les sujets non pervers, et démoralisateur. L'organisation du travail soulève le plus grand reproche. L'État achète dans de mauvaises conditions les matières premières et ne sait pas écouler les marchandises ouvrées.

Préfiguration d'une réforme récente, Marin demande la suppression de l'inspection générale des haras, avec maintien d'un « seul et véritable inspecteur » à la disposition du directeur des haras. Il demande la suppression de la direction du contrôle des régies au ministère des Finances, ainsi que d'autres organismes qu'il juge inutiles comme les manufactures d'allumettes (« car le monopole ne se justifie pas ») ou l'inspection des commissions et tribunaux de dommages de guerre.

Il critique le régime des subventions de l'État aux collectivités locales qui comporteraient de nombreux abus. 51 départements touchent des subventions permanentes, ce qui est abusif, et surtout, pour la plupart, seulement quelques dizaines de milliers de francs, sommes dérisoires pour le coût de gestion⁷⁸. Il demande la révision des barèmes de participation de l'État à des dépenses dont l'initiative appartient aux collectivités locales en particulier pour les vieillards, infirmes et incurables et pour l'assistance médicale gratuite et, plus généralement,

⁷⁸ Marin met donc sur la table la suppression des fonds communs aux départements et aux communes, des subventions aux départements pour les chemins vicinaux, des fonds communs des contributions directes et même du fonds commun des cultes, qui était une mesure politique pour faciliter l'acceptation de la loi de Séparation et « qui n'a plus d'utilité à ce jour ».

la suppression des « poussières de subventions » qui aboutissent à des « distributions dérisoires ».

Il préconise la réduction à quatorze des corps d'armée et la suppression de certains postes de commandants des frontières maritimes et de certains officiers généraux au profit des préfets maritimes. Cherchant des synergies entre domaines civil et militaire, il propose la suppression de services comme les établissements militaires qui peuvent rejoindre des administrations civiles, notamment les hôpitaux militaires, les hôpitaux thermaux, les hôpitaux de la Marine, les établissements pénitentiaires militaires, la gendarmerie maritime qui peut rejoindre la gendarmerie nationale et les fabrications de la Marine celles de la Guerre. Il suggère la fusion d'écoles et stages militaires des écoles des arsenaux de la Marine.

Il demande la réforme du service de la main-d'œuvre du ministère du Travail, qui n'arrive pas à faire face à ses tâches ainsi que celle du service de la main-d'œuvre agricole du ministère de l'Agriculture. Ces services pourraient fusionner en un nouveau service d'immigration qui serait rattaché au ministère des Affaires étrangères (là encore, il est symptomatique de penser que cette réforme vient d'être réalisée en 2020 au profit des préfetures).

Il s'attaque ensuite à l'administration centrale, préconisant l'organisation d'un secrétariat général permanent à la présidence du Conseil, qui était réclamé depuis de nombreuses années. Les usages de la III^e République étaient source de complexité puisque la présidence du Conseil suivait le ministre qui en était chargé en plus de son portefeuille, fréquemment l'Intérieur, les Finances ou les Affaires étrangères.

Marin avait demandé la création de ce service dès le 25 mai 1917⁷⁹, en pleine guerre, par une proposition de loi tendant à la création d'un secrétariat administratif permanent à la présidence du Conseil : alors qu'elle avait obtenu l'agrément des gouvernements, elle avait été mise en sommeil par « la redoutable et ingénieuse ténacité de l'éminent rapporteur ». Il se plaignait qu'aucun organe spécial commun à tout le gouvernement n'existe pour enregistrer les décisions et les comptes rendus des conseils des ministres, préparer les mesures à venir, contrôler et rappeler les décisions à prendre, ce qui est élémentaire dans toute « démocratie digne de ce nom ». Alors que Clemenceau avait refusé la mise en place de comptes rendus au

⁷⁹ AN 317AP/43-44. Proposition de loi n° 3330 (onzième législature), reprise par la proposition n° 159 du 3 décembre 1919. « Painlevé crée un secrétariat général à la présidence du Conseil. (...) En 1917, Louis Marin avait préparé une proposition de loi demandant la “création d'un service administratif permanent et d'une dotation spéciale attachée à la présidence du Conseil”. » Anne-Laure ANIZAN, *Painlevé...*, *op. cit.*, p. 230.

motif que le secret devait être gardé, il regrette que beaucoup de ministres, de chefs de service, d'ambassadeurs ne pensent plus à transmettre les dossiers à leurs successeurs. Il s'agissait du « premier acte de la réforme gouvernementale, le plus urgent et le plus facile à réaliser ». Cette organisation permettrait de « restreindre les multiples comités, commissions, conseils qui, nés du hasard et du caprice, enveloppent et submergent aujourd'hui le gouvernement ». Cette réforme fut commencée timidement sous Ribot (mars-septembre 1917, avec un sous-secrétariat à la présidence du Conseil), puis surtout Painlevé (septembre-novembre 1917, avec un secrétariat général, confié à Borel, sous-directeur à l'École normale supérieure et directeur des services techniques de la Guerre) et Clemenceau (septembre 1917-janvier 1920, avec un comité de guerre réunissant cinq ministres, Louis Loucheur, Armement, Louis-Lucien Klotz, Finances, Georges Leygues, Marine, Stephen Pichon, Affaires étrangères, et Albert Lebrun, Régions libérées, sous la supervision d'un secrétariat général dirigé par Jules Jeanneney). Marin profite de cette grande réforme administrative pour demander de nouveau, lors de la séance du 31 décembre 1919, la création de cette administration :

La permanence de la pensée gouvernementale n'est pas assurée par la seule continuité des réunions, ni au cours de la vie d'un même gouvernement, ni, *a fortiori*, au cours de la vie de gouvernements successifs. La mémoire des ministres ne suffit pas à garantir de l'oubli les décisions prises en commun à une heure donnée⁸⁰.

Évoquée lors la tentative de réforme constitutionnelle de Doumergue en 1934, cette réforme voit le jour en 1935, sous Flandin, avec la création d'un « Matignon » autonome et d'un Secrétariat général du Gouvernement (SGG), doté de services administratifs, dont la puissance et la pérennité, indépendantes des changements politiques, sont encore aujourd'hui un gage d'efficacité. Marin demande des comptes rendus publics pour toutes les assemblées publiques et en particulier pour les Conseils des ministres. Il propose aussi, comme d'autres mouvements revendicatifs de droite, la création d'une cour suprême de justice pour contrôler la constitutionnalité des lois et garantir les droits et libertés fondamentaux de la famille, de l'individu, de la patrie⁸¹.

⁸⁰ Également proposition de loi de Louis Marin, tendant à créer un service administratif permanent à la présidence du Conseil, n° 4242, annexe, session ordinaire de 1922, p. 1994.

⁸¹ Des groupes de réflexion proposaient aussi cette cour suprême ainsi que la décentralisation, l'association du Conseil d'État et l'élection du président de la République sur une base plus large comme Hubert Bourgin et Paul Gruet, la Ligue Probus et l'Association nationale pour l'organisation de la démocratie (ANOD). François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 35, qui évoque aussi « l'ardeur au changement peu commune » de Louis Marin, p. 38. Olivier DARD, *Le rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

Il plaide également pour la réduction du nombre des ministères, en préconisant notamment la suppression du ministère de l'Hygiène, estimant que le ministère de l'Intérieur mettrait mieux en œuvre les politiques de santé publique. « Un organisme spécial a moins d'autorité que le ministre disposant des préfets, des maires, des organes de police, de l'inspection administrative chargés de l'exécution des lois d'assistance et d'hygiène. » En cela, il est un peu en contradiction avec ses futures responsabilités de ministre de la Santé en 1926, qui l'amèneront à une position diamétralement opposée. Quelques années après, en 1930, lorsque le second ministère Tardieu se présente devant la Chambre avec le chiffre record de 33 membres, il proteste et il vote contre un projet de texte socialiste qui prévoyait qu'un gouvernement ne pouvait compter moins de 25 ministres. Naturellement, il critique la création de sous-secrétariats d'État qui ont, d'après lui, pour seul objectif de donner des postes à des amis politiques⁸². Il propose notamment la suppression des sous-secrétariats d'État des Postes et Télégraphes, de la Marine marchande, de l'Aéronautique, de l'Enseignement technique.

En sens inverse, cherchant toujours les synergies entre services et une plus grande efficacité, il demande la création d'un ministère de l'Économie nationale ou du Travail national, bien avant le Front populaire. Il réunirait les services du ministère de l'Agriculture et du ministère du Commerce, une partie de ceux du Travail et de l'Hygiène et les services des Mines et Forces hydro-électriques et comprendrait essentiellement les services relatifs à la production et à la consommation. Il se composerait d'une direction générale de l'Agriculture, d'une direction générale des Combustibles et de l'Énergie électrique, d'une direction générale du Travail et de l'Industrie, d'une direction générale du Commerce. Il préconise aussi la réorganisation de plusieurs ministères, en particulier le ministère des Communications avec une direction générale des Chemins de fer, une direction générale des Voiries routières et fluviales, une direction générale des Ports maritimes et de la Marine marchande, une direction générale des Postes et des Télégraphes, une direction générale de l'Aéronautique et de la navigation aérienne. Il propose aussi la réorganisation du ministère de l'Afrique du Nord et des colonies.

La réforme ne va pas sans résistances. La commission veut rendre publiques les premières conclusions pour le budget de 1924, mais Poincaré, en difficulté avec sa majorité, doit se contenter de reconduire le budget de 1923. Lors d'une conférence donnée en 1923,

⁸² Christophe ROBINNE, « Clemenceau, ministre de la Guerre (1917-1920) : La gestation difficile des sous-secrétariats d'État. À la recherche de l'organisation idoine ! », *14-18, le magazine de la Grande Guerre*, n° 99, novembre-décembre 2022, janvier 2023, p. 8-27.

devant un cercle de la réforme présidé par son condisciple Peyerimhoff, Marin raconte avec humour les multiples difficultés auxquelles il a été confronté :

Lorsqu'on se trouve investi de la fonction momentanée de président d'une commission de réforme et qu'on est obligé d'examiner rouage par rouage, procédure par procédure, on est étonné que l'administration puisse marcher. Plus on l'examine, plus on se rend compte des difficultés insurmontables que rencontrent les gens qui ont pour mission de la faire fonctionner. Elle ne fonctionne bien dans certains domaines que parce qu'à tous les degrés de la hiérarchie, depuis le petit fonctionnaire jusqu'au grand directeur, on y rencontre des hommes qui réussissent à sauver les apparences. (...) Quand on voit les choses de près, on est surpris que les criminels se laissent arrêter (...). Quand on regarde le fonctionnement de la justice, on comprend pourquoi un très grand nombre de nos concitoyens reculent devant le recours à la justice. (...) Demandez à des industriels s'ils sont satisfaits des renseignements qu'ils trouvent au ministère des Affaires étrangères, au ministère du Commerce, au ministère des Colonies et même à l'agence de l'Algérie, ils vous répondront qu'ils n'obtiennent rien d'intéressant de ces organismes. Il y a une négligence et une indolence générale.

Après cette charge sévère, Marin demande la réduction du nombre des fonctionnaires, non comme le font les Anglais, les Américains ou les Italiens, mais « dans le respect des droits acquis des fonctionnaires ». Pour réussir, il pense qu'il faut supprimer des fonctionnaires dans la totalité des services et s'employer à les recaser dans d'autres administrations, par exemple, en réaffectant les fonctionnaires du monopole des allumettes dans les manufactures de tabac, les gendarmes maritimes dans la gendarmerie terrestre ou dans les pelotons de gendarmes à cheval qu'on est en train de constituer, ou encore dans les services chargés de l'exploitation de la rive gauche du Rhin et de la Ruhr. Certains agents pourraient être repris également par les entreprises privées ; d'autres pourraient être mis à la retraite. Attentif, il n'hésitait pas à dire dans certains débats que l'administration avait menti au Parlement dans la réalisation des suppressions d'effectifs⁸³.

Un regard critique pourrait minorer le rôle de Louis Marin qui, quoique président de la commission, était certainement entouré de hauts fonctionnaires experts de ces sujets. Cependant, au vu des nombreux discours du député de Nancy et de sa pensée politique, il est évident que non seulement il se retrouvait largement dans ces propositions, mais qu'en plus il en a sûrement été souvent à l'initiative. La présidence de cette commission sera toute sa vie une de ses grandes fiertés. Il eut d'ailleurs l'occasion de mettre en œuvre ses idées quand il fut nommé, en 1924, ministre des Régions libérées et que la présidence du Conseil lui demanda de supprimer 1 800 emplois. Il tailla dans les auxiliaires en leur obtenant des postes équivalents

⁸³ Émilien RUIZ, *Trop de fonctionnaires ? Contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950)*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2013, HAL Open Science, Internet, p. 335. Intervention de Marin à la Chambre des députés citée le 10 décembre 1922, p. 4008.

dans des entreprises privées ; seul le secrétaire général, un des directeurs et une dactylographe refusèrent de partir dans le privé. Il procéda de la même façon, deux ans plus tard, aux Pensions ainsi qu'en 1934, à la Santé publique.

Toutefois, Marin estime que la principale difficulté est que les gens ne veulent pas de réforme et renoncent au dernier moment : « Le peuple français, même dans ses partis les plus avancés et les plus révolutionnaires, est d'un conservatisme effroyable. » Il cite alors un exemple qui l'a particulièrement frappé. En 1913, une commission s'est tenue secrètement à la Chambre pour entendre les officiers qui unanimement avaient dit qu'il fallait supprimer le pantalon rouge des soldats, trop visible. Marin intervint en ce sens, mais, au moment de la réforme, les oppositions se sont fait jour, expliquant que ce vêtement s'était couvert de gloire dans le passé et que les Alsaciens et les Lorrains ne le reconnaîtraient pas quand les troupes françaises arriveraient. Il a fallu attendre le début des hostilités et les ravages des mitrailleuses allemandes pour enfin renoncer au pantalon rouge. Plus fondamentalement il estime

qu'une autre transformation non moins grande est à opérer ; elle vise la tête. Il faut établir, je ne dis pas la responsabilité civile, encore moins la responsabilité pénale ou pécuniaire, mais la vraie responsabilité administrative de tous les agents, à tous les degrés de l'échelle. Il faut que chacun, depuis le garde champêtre jusqu'au ministre, ait sa sphère de souveraineté.

Des articles de presse de la fin de 1923 et du début de 1924 se font l'écho de réunions tenues au niveau de Poincaré et du ministre des Finances, le comte Charles de Lasteyrie, chartiste puis inspecteur des Finances, député Fédération républicaine de la Corrèze puis de Paris, pour mettre en œuvre ces réformes, « à la recherche du milliard d'économies⁸⁴ » ou, plus exactement, 650 millions de francs. *Le Temps* salue la prudence de Marin qui a évité de proposer des licenciements secs des fonctionnaires, mais la presse satirique s'en donne à cœur joie, comme le *Bavard*, du 13 décembre 1923 :

Trente milliards d'économies : le député Louis Marin a établi un projet de réforme administrative. D'aucuns trouveront que ce marin-là est un hardi bûcheron. Il a porté la hache, il est vrai que c'est peut-être aussi la hache d'abordage, dans la forêt des dépenses avec une telle vigueur qu'il ne reste plus grand-chose de ces magnifiques frondaisons qui étaient le plus bel ornement de la France. (...) Il parvient à économiser cinq milliards. Mais c'est bien peu de choses au regard de nos dettes. Nous rêvons mieux. Et comme au *Bavard*, nous savons agir, voici notre projet : suppression de la police, car il est prouvé qu'elle n'a jamais réussi à empêcher un crime ou un vol ; (...) suppression des téléphones, car à l'usage, il est facile de s'apercevoir qu'il est plus rapide d'aller faire soi-même de vive voix sa communication (...). Et c'est pourquoi nous proposons le vote du décret suivant : Article 1^{er} : tout est supprimé, sauf M. Poincaré. Article 2 : Il est chargé lui-même de l'exécution du présent décret.

⁸⁴ AN 317AP/48. *Le Petit Provençal*, 12 déc. 1923, *Le Républicain Orléanais*, 13 déc. 1923, *L'Indépendant des Basses-Pyrénées*, 18 janv. 1924, *Le Journal*, 26 mars 1924.

Une première application se traduit début 1924 par le nouveau gouvernement Poincaré qui supprime les sous-secrétariats d'État, supprime le monopole des allumettes et ferme quelques prisons militaires⁸⁵. Mais le départ de Poincaré aboutit à l'échec provisoire de la réforme⁸⁶. Marin essaie de passer son projet sous le Cartel des gauches, mais le vote ne recueille que 112 voix contre 399. Il doit patienter jusqu'au retour, en 1926, de Poincaré, qui choisit de constituer un comité de trois membres, Tardieu, Marin et lui-même, pour décider des réformes à engager. Finalement, pourtant, le comité ne se réunit jamais et les réformes sont laissées à chacun des treize ministres. 106 sous-préfectures seront supprimées par le décret du 10 septembre 1926⁸⁷, mais aucune en Meurthe-et-Moselle, qui, il est vrai, n'en comptait que trois, Briey, Lunéville et Toul. Un certain nombre furent ensuite rétablies, notamment dans les années 1930 et sous Vichy. Les conseils de préfecture sont supprimés par le décret du 6 septembre⁸⁸. Les tribunaux d'arrondissement réussissent à se maintenir, mais 228 petites prisons sont supprimées sur 380 par le décret du 3 septembre de la même année, une cinquantaine étant rétablies en 1932. Un autre décret du 28 décembre réorganise les bibliothèques nationales de Paris. Louis Marin n'arrête pas le combat, en tentant encore, en 1932 et en 1936, de faire adopter le reste de ses réformes.

Ses appels à une plus grande décision locale seront entendus puisque Poincaré les reprendra dans l'important décret-loi du 5 novembre 1926 relatif à la décentralisation et à la déconcentration administrative, dont certaines dispositions sont encore en vigueur aujourd'hui. Le texte mettait en œuvre de nombreux transferts d'attributions ministérielles au profit des préfets, notamment le contrôle de légalité des actes des collectivités locales, et il leur donnait une autorité nouvelle sur les services déconcentrés⁸⁹. Il donnait aussi aux sous-préfets un pouvoir de décision en matière budgétaire pour raccourcir les temps de décision. En matière de

⁸⁵ « La seule application immédiate du rapport Marin consista en une réorganisation gouvernementale à la faveur d'un remaniement du cabinet Poincaré, au sein duquel Louis Marin fut nommé ministre des régions libérées. Furent alors supprimés les sous-secrétariats d'État ainsi que le ministère de l'Hygiène. Les services de ce dernier furent alors rattachés au ministère du Travail (jusqu'à une nouvelle création d'un ministère de la Santé publique en 1930). En outre, le monopole des allumettes fut aboli en principe tandis que quelques prisons militaires étaient fermées. » Émilien RUIZ, *Trop de fonctionnaires...*, op. cit., p. 343.

⁸⁶ Albert SONNIER, *La réforme administrative et les décrets Poincaré-Sarraut de 1926*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, Imprimerie Nouvelle, 1927.

⁸⁷ Nombreuses allusions à Marin dans Nicolas VERDIER, « La réforme des arrondissements de 1926 : un choix d'intervention entre espace et territoire », HAL Open Science, Internet.

⁸⁸ Jacques LEGER, « L'histoire des conseils de préfecture », *La revue administrative*, n° 3, 1999.

⁸⁹ Edenz MAURICE, « L'Association du corps préfectoral en 1948 et la cause préfectorale », *Administration*, Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, n° 271, 2021, p. 27-32.

décentralisation, il autorisait les départements à délibérer définitivement en matière fiscale sans nécessité d'un décret d'approbation et donnait des compétences similaires aux communes⁹⁰.

Réformer l'administration et en réduire les effectifs était une obsession. À chaque fois qu'il le pouvait, il repartait au combat. En juillet 1932, quand Herriot, à court d'argent, proposa un abatement général de 5 % sur toutes les dépenses des ministères, il saisit l'occasion pour relancer son plan :

Monsieur le ministre [Louis Germain-Martin], je vous remercie très vivement de m'avoir fait le grand honneur de dire que vous aviez été ému par avance de la question que j'allais vous poser et que vous aviez devinée. Je pense que vous avez été ému plutôt par la situation budgétaire. Vous vous êtes bien rendu compte du fait que si l'on ne fait pas de réforme administrative, vous n'équilibrerez pas le budget⁹¹.

En février 1946, il recommença avec Félix Gouin qui voulait arrêter tout recrutement de fonctionnaires, s'associant avec le socialiste André Philip pour proposer une réforme de l'administration.

Louis Marin s'intéressa aussi au statut des fonctionnaires. C'était une question ancienne, qu'il souleva à de nombreuses reprises et qui ne trouva son aboutissement qu'en 1946 avec le premier statut général. Dès 1909, il interpelle le président Briand sur le sujet⁹², mais les Finances objectent le coût de la réforme ; la même année, il intervient en faveur de la réintégration d'un instituteur sanctionné par le gouvernement radical pour ses opinions. Partageant ce combat avec les socialistes, il affirmait que, « au point de vue du principe, nous défendons énergiquement, avec la liberté d'opinion des fonctionnaires, l'idéal de liberté que le Centre républicain a mis à

⁹⁰ AN 317AP/42. Ses archives contiennent ainsi un article dont il a souligné plusieurs passages comme celui-ci qui rejoint ses idées : « Considérons le cas exceptionnel d'un préfet, passant plusieurs années dans un département : il ne pourra pas mener sa tâche à bien, car les décisions qu'il pourra prendre seules ou en plein accord avec son conseil général ne seront que rarement exécutoires immédiatement. Il faudra le plus souvent une approbation ministérielle ou la sanction présidentielle du décret en conseil d'État, voire une intervention législative. (...) Et encore, si chaque fois qu'on allait devant l'administration supérieure, l'approbation prenait la forme d'un entérinement, il n'y aurait que demi-mal. (...) Mais à la centralisation s'ajoute un second mal : la tutelle administrative, qui est le droit de contrôle de l'administration supérieure à l'égard des administrations départementales ou locales. » A.-R. HONTEBEYRIE, *Revue politique des idées et des institutions*, n° 16, sept. 1926, p. 219-224.

⁹¹ AN 317AP/46-47.

⁹² « La question du statut des fonctionnaires divise aussi la droite. Du côté des intransigeants, un refus définitif est signifié à Briand par le marquis de Rosanbo, député du Finistère, et Fernand de Ramel, son collègue du Gard. Les progressistes de la Fédération républicaine, en revanche, acceptent, par la voix de Louis Marin, d'offrir aux fonctionnaires la garantie légale d'un statut. Mais ils mettent l'accent sur la création d'un conseil disciplinaire spécial, devant lequel les fonctionnaires, victimes d'actes arbitraires ou menacés dans leur carrière par "l'abus des influences politiques", seraient admis à défendre leurs droits, et dont les membres seraient tenus de prendre l'avis, avant de prononcer la disgrâce ou la révocation d'un fonctionnaire quelconque. » Christophe Bellon, *Aristide Briand*, Paris, Éditions du CNRS, 2016, p. 171.

honneur de défendre pour tous les citoyens⁹³ ». Il commence à pousser le dossier en juillet 1926 au moment où Poincaré s'apprête à lui confier la commission de la réforme. Son objectif principal est de mettre un terme au favoritisme dans le recrutement. Déjà, en 1908, il avait proposé son projet à Clemenceau qui s'était déclaré intéressé. Au ministère de la Guerre, en effet, pour passer un concours, il fallait l'agrément du ministre. L'avancement était déterminé par un conseil où ne figurait aucun représentant du personnel et le ministre choisissait ensuite librement dans la liste, pouvant même ajouter des noms.

Puis, en janvier 1912, il dépose un amendement prévoyant qu'aucune nomination ou promotion dans la fonction publique ne puisse se faire sans vérification de l'aptitude. Cette rédaction répondait à une suite de scandales, notamment quand Messimy avait, en quittant le ministère des Colonies en 1911, recasé la plupart de ses collaborateurs dans le haut personnel administratif colonial ou métropolitain. Marin déclare ainsi, au congrès de la Fédération républicaine de 1927, que lui, « ministre de la République, approuve vivement un vœu qui rappelle aux fonctionnaires qu'ils commettraient un crime s'ils servaient un parti au lieu de respecter leur fonction, qui est d'être les serviteurs du peuple », obsession de sa part face aux nombreux hauts fonctionnaires et préfets qui suivaient les consignes des ministres radicaux de l'Intérieur⁹⁴. Outre une plus grande rigueur et transparence dans le processus de nomination, il voulait augmenter les salaires qui étaient pour beaucoup très modiques et exigeait en contrepartie l'abandon de la grève qui, quoiqu'illégale, était assez fréquente⁹⁵. Il obtint aussi le rapprochement des conjoints fonctionnaires, aujourd'hui entré dans les mœurs, et qui facilitait le travail des femmes.

Louis Marin avait acquis, à la tête de ces commissions, une connaissance précise des rouages administratifs et des procédures réglementaires. Il avait même obtenu d'indéniables résultats, en termes de simplification, de décentralisation et de déconcentration. Il était mûr pour accéder à des fonctions supérieures au sein de l'État et du parti.

⁹³ AD MM 26J/107. La Chambre repousse par 397 voix contre 97 cette demande de réintégration. « Le cas de l'instituteur M. Nègre, interview de M. Louis Marin », *L'Est Républicain*, 2 décembre 1909.

⁹⁴ AN 317AP/168. De même, Édouard de Warren en 1929, dans un article déjà cité : « Nous voulons un statut des fonctionnaires qui les libère du favoritisme et de la politique, tout en les astreignant à leurs devoirs professionnels et moraux. »

⁹⁵ La première grève d'agents publics eut lieu, en 1909, aux Postes, télégraphes et téléphones (PTT) contre une réforme des conditions d'avancement.

**Louis Marin (1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Louis Marin, passionnément lorrain, ethnologue, défenseur des minorités nationales, déploya une importante carrière universitaire. Député de Nancy pendant 46 ans, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle pendant 22 ans, huit fois ministre, il fut président, à partir de 1925, de la Fédération républicaine, à droite de l'échiquier politique.

Hostile à l'Allemagne, adversaire des gauches et des loges maçonniques, catholique, libéral et réformateur, il réussit à transformer son parti en machine de guerre pour faire tomber le Cartel des gauches. Son intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne l'isola cependant peu à peu de la classe politique, amenant de nombreux soutiens à l'abandonner. En 1940, il se retrouva presque seul, parmi les parlementaires de droite, à résister à l'occupant allemand. Sa constance idéologique et le rejet des personnalités montantes l'amènèrent, quelques années après la guerre, à se replier sur sa vie privée.

Mots-clés : Marin, droite, relations franco-allemandes, État français (Vichy), Résistance, histoire politique

**Louis Marin (1871-1960),
Itinerary, Place and Role of a French Right-Wing Leader
in the Early Twentieth Century**

Louis Marin, proud of his Lorraine origins, was an ethnologist and an advocate for minority groups. He had a successful academic career. He was a member of Parliament representing Nancy for 46 years, President of the department of Meurthe-et-Moselle for 22 years, appointed Minister eight times, and he became President of the Republican Federation right-wing party in 1925.

Marin was an enemy of Germany, opponent of the left-wing parties and masonic leagues, Catholic, a conservative in favour of reforms. He managed to transform his party into an effective weapon against the "Cartel of the Left". His intransigence against Germany led him to be isolated and lose support from other politicians. In 1940, he was one of the only right-wing members of Parliament to resist the German occupation. His ideological steadfastness and opposition to new political figures, led him to withdraw from public life several years after the war and focus on his private life.

Key words: Marin, right-wing, Franco-German relationships, Vichy's government, French Resistance, Political History

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : Histoire moderne et contemporaine (ED 188)
Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 PARIS

DISCIPLINE : Histoire contemporaine



SORBONNE UNIVERSITÉ

École doctorale « Histoire moderne et contemporaine » (ED 188)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Histoire contemporaine

Présentée et soutenue par

Éric FREYSSELINARD

le 26 avril 2024

**LOUIS MARIN,
(1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant
des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Sous la direction de :

M. Olivier DARD, professeur d'histoire contemporaine à l'université Sorbonne-Université

Présidente du jury :

Mme Christine Manigand, professeur d'histoire contemporaine, université Sorbonne nouvelle-Paris 3, examinatrice

Membres du jury :

M. François Audigier, professeur d'histoire contemporaine, université de Lorraine, rapporteur

M. Mathias Bernard, professeur d'histoire contemporaine, université de Clermont-Auvergne, rapporteur

M. Bertrand Joly, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Nantes, examinateur

M. Gilles Richard, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Rennes 2, examinateur

T o m e 2

PARTIE III : AU FAÎTE DE SA PUISSANCE (1924-1931)

Louis Marin incarne maintenant la résistance à l'Allemagne. Ce rôle, consacré par son refus du traité de Versailles, va l'amener à devenir ministre et à prendre la présidence de l'un des plus grands partis de droite de l'entre-deux-guerres, la Fédération républicaine, et à le développer pour en faire une machine de guerre moderne et efficace. À ce poste, il tente de rassembler la droite dans l'objectif non seulement de défendre les libertés mais aussi et surtout de résister à la menace allemande.

Chapitre VIII : Marin, patron de la droite nationale

C'est dans l'adversité que va se révéler Louis Marin. Après un bref passage au gouvernement dans le deuxième gouvernement Poincaré, il est élu à la tête de son groupe parlementaire puis de la Fédération républicaine au moment où la droite perd le pouvoir. Héraut de la lutte contre la gauche, qu'il n'aura de cesse de faire tomber, il devient ainsi une des principales personnalités politiques françaises.

Premier poste de ministre

Malgré les succès du « Verdun financier », l'inflation et les hausses d'impôts sont mal reçues dans l'opinion et la gauche mène campagne contre le recours aux décrets-lois. Le départ des radicaux amène Poincaré à renoncer à l'Union nationale et à ressouder son camp à droite.

Tombé sur une question secondaire, au milieu des débats conflictuels sur la Ruhr qui l'opposait à la gauche, il est rappelé au pouvoir par le président Millerand en mars 1924. Par mesure d'économie, il supprime tous les sous-secrétariats, reprenant en cela les propositions de Marin, et remanie largement. Il ne maintient au même poste qu'André Maginot à la Guerre et Yves Le Trocquer aux Travaux publics. L'ancien préfet et ministre Justin de Selves est appelé place Beauvau et Louis Loucheur au Commerce. Il décide surtout « d'infuser au ministère un sang neuf », en nommant aux Régions libérées son compatriote lorrain, Louis Marin, « spécialiste des réformes administratives », comme le dit *L'Illustration*⁹⁶. Ils sont deux membres de la Fédération, avec Lefebvre du Prey, à la Justice, et même trois avec Frédéric François-Marsal aux Finances, ce dernier rejoignant quelques mois après la Fédération

⁹⁶ AD MM 26J/243. *L'Illustration*, n° 4231, 5 avril 1924.

républicaine⁹⁷. D'autres jeunes prometteurs sont appelés comme le sénateur de la Corrèze, Henry de Jouvenel, ou Maurice Bokanowski, à la Marine. Ils sont tous modérés à l'exception d'un radical-socialiste au Travail, Daniel-Vincent.

Marin, pour la première fois ministre, se voit attribuer le portefeuille des Régions libérées qu'Albert Lebrun avait été le premier à occuper en 1917. S'étant depuis toujours intéressé aux questions de reconstruction et d'indemnisation des dommages, issu d'un département ravagé par la guerre, le poste lui convient parfaitement et il est immédiatement destinataire d'une importante correspondance lui demandant d'agir au plus vite. Au Sénat, il défend, avec le président du Conseil, un texte qui veut limiter les abus : par exemple, certains sinistrés vendaient pour une bouchée de pain leur propriété, que l'acheteur se faisait indemniser beaucoup plus cher par la commission⁹⁸. Cependant, l'expérience ministérielle ne dure que deux mois, prolongée de huit jours seulement dans l'éphémère gouvernement François-Marsal. Marin va retrouver sa liberté de parole comme député et sera tout aussi actif dans ce rôle.

Président du groupe parlementaire

C'est dans ce contexte politique délicat que le député de Nancy va conduire la bataille des sénatoriales et des législatives. Entre-temps, il avait été élu, le 10 janvier 1923, premier vice-président de la Chambre⁹⁹, par une majorité supérieure à celle des trois autres vice-présidents, cette même année au cours de laquelle décédait son mentor Barrès. À ce poste, il est amené à présider les séances, en l'absence de son président Raoul Péret. Au perchoir, « alors que certains tempêtent, Marin préside à sa façon, sans s'en faire, avec une simplicité patiente. Son apparente indifférence calme les excités¹⁰⁰. » Il fait ainsi son premier apprentissage de « président ».

En Meurthe-et-Moselle, l'année commence par les élections sénatoriales du 6 janvier 1924. Les trois sénateurs sortants, élus en 1920 sur deux listes différentes, font maintenant liste commune : Albert Lebrun et Louis Michel, qui pourtant avaient suivi la gauche aux élections précédentes, sont aux côtés d'Henri Michaut, qui représente Marin. C'est le retour à « l'Union sacrée », avec la réélection des sortants sans chercher à gagner de nouvelles places. Wendel est

⁹⁷ AN 317AP/81-82. François-Marsal apparaît dans les comptes rendus de la Fédération, notamment le 24 octobre 1925.

⁹⁸ Archives du Sénat 14S 73/1. Séance du 7 avril 1924.

⁹⁹ *Le Figaro*, 10 janvier 1923.

¹⁰⁰ Louis BARRET, *Courrier du Centre*, 9 juin 1920.

ravi qu'on prépare de la sorte les législatives de 1924, où la menace du Cartel des gauches est prise au sérieux.

Les élections législatives suivent, les 11 et 25 mai 1924. En Meurthe-et-Moselle comme dans toute la France, les tensions sont vives entre la gauche et la droite. Le préfet André Magre se demande si l'union va se maintenir dans cette époque de crispations :

Continuera-t-on à pratiquer comme aux élections législatives de 1919 l'Union sacrée qui fit figurer sur une même liste M. Lebrun, représentant les éléments de gauche, et M. Marin, ceux de droite du département, et qui permit à cette liste de passer à la majorité absolue¹⁰¹ ?

Seule incertitude, le ministre des Régions libérées Charles Reibel, Alsacien né à Vesoul, voudrait se présenter aux élections. Aussitôt, le président Poincaré réunit Lebrun, Marin et Mazerand pour leur déclarer que Reibel sera renvoyé du gouvernement s'il persiste dans cette voie : aussitôt dit, aussitôt fait, et c'est Marin qui le remplace. Au cours du même entretien, Poincaré suggère aussi que Lebrun pourrait laisser son siège de sénateur pour redevenir député et il ajoute, bien dans l'air du temps, qu'il a demandé au préfet que la liste passe « avec une écrasante majorité¹⁰² ».

Avec encore le scrutin de liste en vigueur, c'est finalement quasiment la même liste qu'aux élections précédentes qui se présente aux électeurs, Wendel prenant la tête de liste devant Marin. Ce dernier étant devenu ministre, sa profession de foi est moins détaillée, saluant la politique d'union nationale :

Nous revendiquons l'honneur d'avoir, par notre ferme attitude, permis le redressement de la politique nationale effectuée par le président Poincaré que nous avons résolument soutenu. (...) Républicains épris de progrès social, convaincus du rôle essentiel du travail, nous avons contribué au développement de la production et à l'organisation professionnelle de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des travailleurs.

La profession de foi reprend les thèmes de toujours, avec le soutien à la SDN et le respect des traités : « La bataille de la Ruhr a été dure. Elle est aujourd'hui gagnée (...) contre un peuple qui n'a jamais connu que les lois de la force ; et sans doute cette victoire pacifique ne va pas tarder à faire sentir ses heureux effets » ; « l'exercice du culte et la liberté de l'enseignement privé » ; le soutien aux familles nombreuses, à l'apprentissage et au développement du pays, la nécessité des économies dans les administrations et la revalorisation souhaitée du franc. En fait, le programme tient en une ligne : « Nous avons apporté à notre éminent compatriote M. Poincaré, qui préside aux destinées de la France avec tant de prestige et d'éclat, le concours le

¹⁰¹ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle, [s.d.].

¹⁰² AN 317AP/168.

plus loyal, le plus confiant. Nous restons fidèles à [ce] programme¹⁰³. » Ce discours, clairement, a pu être validé à la fois par Marin et Lebrun.

Les communistes sonnent la charge : « De Wendel, gros manitou du Comité des forges, Marin, valet docile et ministre du sinistre Poincaré, tous ont été les pantins sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour brimer la classe ouvrière¹⁰⁴. » Le succès de la liste d'union est encore au rendez-vous, exception en France, avec une moyenne par élu de 70 000 voix pour la liste d'union. Dans le détail, Marin arrive en tête, réunissant sur son nom 71 731 suffrages devant ses colistiers, Ferry, 70 490, Fringant, 70 139, Mazerand, 70 454, Warren, 69 132, Wendel, 68 486 et le brasseur de Longwy Louis Petitier, 69 456. Les prévisions du préfet estimant que *La Croix de l'Est*, « un des journaux les plus influents de la région¹⁰⁵ », appellerait à rayer les noms des radicaux Mazerand et Fringant, s'avèrent erronées ; Marin a servi de protecteur aux hommes de centre gauche de sa liste.

En face, la liste du Cartel arrive seconde¹⁰⁶. La liste communiste engrange seulement 10 000 suffrages.

Les résultats nationaux donnent un résultat opposé entre Nancy et la France. En effet, malgré une majorité en voix pour la droite, c'est le Cartel des gauches qui l'emporte au second tour, avec le mode de scrutin à prime majoritaire. Les radicaux-socialistes passent de 86 à 139 sièges, les socialistes sont affaiblis, passant de 68 à 54, au profit de 26 communistes. Les partis du Cartel totalisent 287 élus. Ils avaient préparé cette victoire depuis plusieurs années, formant en octobre 1921, la Ligue de la République, qui fédérait socialistes et radicaux-socialistes avec, à sa tête, Painlevé¹⁰⁷ pour le parti républicain socialiste, Herriot et Charles Debierre pour les radicaux et même, parmi ses membres éminents, Doumergue¹⁰⁸. Comme le remarque Mathias Bernard, « la victoire du Cartel des gauches plonge les partis modérés dans une certaine léthargie, dont la Fédération républicaine ne commence à sortir qu'un an plus tard, avec

¹⁰³ AD MM 26 J/138.

¹⁰⁴ AD MM 26 J/138. Profession de foi communiste.

¹⁰⁵ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle du 17 avril 1924.

¹⁰⁶ La liste du Cartel comprenait Victor Chaize (21 663 voix), radical-socialiste, conseiller général, Charles-André Doley, SFIO, avocat à la Cour, Paul Marie, radical-socialiste, maire de Longuyon et conseiller général, Raymond Léonard, SFIO, homme de lettres et avocat à la Cour, Émile Blanc, imprimeur à Nancy, Henry Julliot, radical-socialiste, agent industriel à Nancy, Émile Pilant, républicain socialiste, secrétaire du syndicat des cheminots de Conflans-Jarny.

¹⁰⁷ « La Ligue s'est progressivement imposée dans le paysage politique tel un pont entre radicalisme et socialisme », Anne-Laure ANIZAN, *Painlevé...*, *op. cit.*, p. 290.

¹⁰⁸ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 46-47.

l'avènement de Louis Marin à sa direction¹⁰⁹ ». Ce dernier voit en effet tout de suite des possibilités d'agir face à une majorité très relative dont l'unité n'était que de façade et va, à son tour, construire le parti d'opposition qui amènera la victoire. Beaucoup estimaient en effet qu'une organisation moderne était nécessaire si la droite voulait revenir au pouvoir.

La victoire du Cartel va provoquer une grave crise institutionnelle, puisque le président de la République, faisant abstraction de son rôle constitutionnel qui le plaçait au-dessus des partis, s'engage dans la bataille. La gauche proteste et exige son départ. Il tente de se maintenir en nommant à la présidence du Conseil Frédéric François-Marsal (1874-1958), cyrard devenu banquier, ancien collaborateur de Clemenceau, sénateur du Cantal et ancien ministre des Finances de Poincaré. Son gouvernement, de seulement treize ministres et aucun sous-secrétaire d'État, exclusivement modéré, comporte, outre lui-même, plusieurs membres de la Fédération comme Louis Marin, qui reste aux Régions libérées ; Désiré Ferry, son collègue de Pont-à-Mousson, blessé de guerre et actif à l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR) dont il deviendra président en janvier 1930¹¹⁰, en poste à la Marine ; Edmond Lefebvre du Preÿ, au Quai ; Adolphe Landry, à l'Instruction publique ainsi que des éléments de la droite modérée comme Pierre-Étienne Flandin, au Commerce, André Maginot, à la Guerre, Justin de Selves, à l'Intérieur, Antony Ratier, à la Justice. Plusieurs hommes étaient déjà présents dans le gouvernement précédent que présidait l'homme de la Meuse : outre Marin et François-Marsal, Lefebvre du Preÿ, de Selves et Maginot. Contrairement à Poincaré qui, par respect des lois constitutionnelles, ne soutient pas explicitement Millerand, Marin s'engage en faveur de celui qui certes venait de la gauche, mais qui avait soutenu le maintien de la législation religieuse en Alsace-Lorraine, projetait de rétablir des relations diplomatiques avec le Vatican et avait contribué à sortir la Pologne des griffes soviétiques en 1920.

Cependant, le gouvernement ne tient pas huit jours et la gauche refuse d'investir quelque président du Conseil que ce soit tant que le président de la République reste en place. Face à ce blocage institutionnel, Millerand doit remettre sa démission, le 11 juin. Le même jour, Ferry reçoit François de Wendel, ravi de visiter pour la première fois les beaux salons de l'hôtel de la Marine. Il lui propose d'aider Millerand à s'implanter en Meurthe-et-Moselle, se disant même

¹⁰⁹ Mathias BERNARD, « Les partis modérés et les ligues pendant l'entre-deux-guerres », p. 84, *In* Olivier DARD, SEVILLA Nathalie (dir), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire de Metz (CRULH), Université Paul Verlaine, 2009.

¹¹⁰ *L'Écho de Paris*, 12 janvier 1930.

prêt à céder sa place de Pont-à-Mousson¹¹¹ ; l'opération tournant court, c'est finalement un autre membre de la Fédération républicaine, Henri Roulleaux Dugage, qui lui trouvera un siège de sénateur dans l'Orne, en 1927. Politiquement, c'est la fin du Bloc national et cette démission mine encore un peu plus l'autorité du président de la République. Déjà, l'élection du président Grévy, après que la gauche avait renvoyé dans ses foyers le maréchal de Mac Mahon, avait affaibli la magistrature suprême puisque le nouveau chef de l'État avait affirmé la prééminence du pouvoir parlementaire en renonçant à la possibilité juridique de dissoudre la Chambre après avis favorable du Sénat. Cette « Constitution Grévy », d'après le mot du professeur de droit Marcel Prélot, allait être renforcée par la démission de Millerand sur pression parlementaire.

Gaston Doumergue, président du Sénat, remplace Millerand en juin 1924 au lieu du socialiste Painlevé que poussait la majorité de la Chambre. Ayant évolué vers le centre, sa déclaration, une fois élu à Versailles, plaît aux conservateurs : « Nul plus que moi ne demeurera au-dessus des partis pour être l'arbitre impartial. » Wendel note : « C'est un gros échec pour le Cartel Herriot-Blum et consorts. Le Sénat a, en grosse majorité, voté pour son président et de notre côté nous avons fait bloc à la Chambre sur son nom, ce qui fait de Doumergue l'élu de la droite¹¹². » Cette nouvelle donne est de bon augure pour Marin.

Président de la Fédération républicaine

Malgré l'organisation en partis au début du XX^e siècle, la recomposition politique n'était pas encore achevée. À gauche, le congrès de Tours du 26 décembre 1920 avait clarifié la donne : Marcel Cachin, député de la Seine, et Ludovic-Oscar Frossard, député de la Haute-Saône et maire de Ronchamp, avaient rejoint, avec le gros des troupes et le journal *L'Humanité*, le Parti communiste affilié à la III^e Internationale, dans un climat électrique où des perquisitions avaient lieu chez les communistes russes à Paris. Plus tard, la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) s'était aussi extraite de la Confédération générale du travail (CGT) de Léon Jouhaux. Au centre, se tenait l'imposant groupe radical-socialiste, assez divers dans ses opinions, mais uni dans son rejet du cléricanisme.

À droite, la Chambre de 1914 ne comptait pas moins de sept groupes, certains comme les Républicains de gauche ou l'Union républicaine radicale et socialiste apportant même leurs

¹¹¹ Journal de François de Wendel, 11 juin 1924. Jean-Philippe DUMAS, *Alexandre Millerand...*, *op. cit.*, p. 270 et 274. « Comme je lui demandais si on ne lui avait pas encore offert une candidature en Meurthe-et-Moselle, ainsi que je l'avais lu dans un journal, il me répondit que Main sortait de là et ne lui avait rien dit de semblable. » Auguste ISAAC, *Journal d'un notable lyonnais (1906-1933)*, textes choisis et annotés par Hervé Joly en collaboration avec Bruno Dumons, Lyon, Éd. BGA Permezel, 2002, p. 381.

¹¹² Journal de François de Wendel, 13 juin 1924.

voix, selon les circonstances, aux majorités radicales qui dominaient la vie politique du pays. Le bureau de la Chambre décide d'ailleurs à ce moment-là de fixer les places des députés, conduisant certains à ironiser que dorénavant leur place dans l'hémicycle leur rappellera leurs opinions. En décembre 1918, les groupes de la Fédération républicaine et de la Gauche démocratique (moins à gauche que celui du Sénat) fusionnent pour devenir l'Entente républicaine démocratique (ERD), qui devient, en 1919, le groupe le plus nombreux de l'assemblée, avec 180 députés. Son inorganisation la rendait toutefois peu combative, la conduisant à soutenir des gouvernements qui ne lui en étaient pas toujours reconnaissants, comme Briand de 1921 à 1922. Politiquement de droite cléricale, la Fédération républicaine se situe entre la droite laïque de l'ARD, qui devient Parti démocratique républicain et social (PRDS) en 1920 puis Alliance démocratique en 1926, qui comptait des hommes comme Lebrun, Flandin, Reynaud, Mandel et Tardieu, et l'ALP, plus cléricale, et la droite maurrassienne de l'Action française, créée le 20 juin 1899¹¹³.

Dans la lignée de l'encyclique de Léon XIII et du Sillon du Marc Sangnier, le Parti démocrate populaire (PDP)¹¹⁴ va apporter une nouvelle nuance au spectre politique. Créé à Paris, les 15 et 16 novembre 1924, il est présidé par Georges Thibout, ancien député de la Seine, avec cinq vice-présidents dont Emmanuel Desgrées du Lou, directeur de l'*Ouest-Éclair*. Il compte aussi des personnalités qui seront amenées à compter, comme Georges Bidault, jeune professeur né en 1899, major à l'agrégation d'histoire-géographie ; Henri Teitgen, né en 1882, bâtonnier de Nancy. Robert Cornilleau est le directeur du journal *Le Petit Démocrate* ; Robert Schuman, né, en 1886, citoyen allemand né au Luxembourg, avocat ayant songé un temps au sacerdoce, député de Thionville à partir de 1928 ; son parti mosellan, l'Union républicaine lorraine, fondé en 1919, qui compte aussi Guy de Wendel et Hirschauer, s'était affilié en 1923 à la Fédération républicaine, en prenant même le nom d'Union républicaine démocratique (URD), en 1929. François Roth nous dit qu'à titre individuel, il avait en effet adhéré au groupe de l'URD en 1924, en devenant même vice-président en 1926, mais qu'il ne semble pas avoir rejoint la Fédération républicaine en tant que telle comme son ami Robert Sérot et que « ses relations avec le groupe Marin, se dégradèrent au point qu'il le quitta pour siéger parmi les non-

¹¹³ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *La Ligue Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, Édition Peter Lang, 2022, p. 149. Thèse dirigée par Olivier Dard.

¹¹⁴ AN 317AP/9-10. *La revue des vivants*, 2^e année, n° 3, mars 1928.

inscrits » avant de se rapprocher du PDP », car « son tempérament nationaliste et antiallemand lui déplaisait¹¹⁵ ».

Un groupe parlementaire des Démocrates est constitué avec quatorze députés issus de divers groupes sous l'impulsion de Victor Balanant, député de Brest ; encore modeste, il va croître, dans les années qui suivent, jusqu'à gêner Marin.

Les frontières ne sont toutefois pas toujours très nettes, puisque Millerand, en quittant l'Élysée, crée une sorte de fédération des partis de centre-droit, la Ligue républicaine nationale (LRN), lancée officiellement le 6 novembre 1924, à laquelle adhèrent aussi bien Antony Ratier, président de l'ARD, Flandin, Maginot que Marin, qui envoie, à son comité directeur, Maurice Hervey (1855-1936), président du groupe de la Gauche républicaine au Sénat, qui en devient le premier vice-président¹¹⁶. Ni l'Action française ni le PDP toutefois ne la rejoignent devant son refus de revenir sur la loi de séparation des Églises et de l'État¹¹⁷. La ligue réussit assez bien jusqu'au retour de Poincaré en 1926¹¹⁸. Dans un premier temps, la Fédération républicaine souhaite rejoindre le mouvement à condition de ne pas renoncer à son autonomie¹¹⁹. « Son succès est tel qu'à un moment la Fédération républicaine projette de réaliser la fusion de toutes les associations existantes et de créer un "très large parti nouveau" [selon l'expression de Jean Guiter], mais cela suppose que les formations voisines consentent également à disparaître, or l'Alliance veut préserver son indépendance¹²⁰. » Située à la droite de la ligue, la Fédération républicaine tire bénéfice dans les débuts de cette alliance avant que des concurrences locales sur des investitures viennent la gêner. Depuis plusieurs années, beaucoup l'appelaient de leurs vœux, comme Jacques Bardoux qui proclamait la nécessité de « créer un parti outillé et organisé à la moderne¹²¹ ». Édouard Soulier aussi notait que la gauche avait profité « d'une organisation-type où la presse secondait la propagande par la parole et réciproquement¹²² » et Xavier Vallat

¹¹⁵ François ROTH, *Robert Schuman*, Paris, Fayard, 2008, p. 79, p. 122, p. 175, 176, 193 (l'index de Fayard a oublié beaucoup de pages...).

¹¹⁶ Thibault TELLIER, Paul Reynaud, un indépendant en politique (1878-1966), Paris, Fayard, 2005, p. 97.

¹¹⁷ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 173.

¹¹⁸ AN 317AP/76. « ... l'effacement croissant, à Paris comme partout ailleurs, de la Ligue républicaine nationale ». Lettre de Guiter à Marin du 2 mai 1927.

¹¹⁹ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 175.

¹²⁰ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, t. 1, p. 75. Citant Jean Guiter, « L'activité de la Fédération républicaine », *La Nation*, 25 octobre 1925, p. 164.

¹²¹ AD PDD Fonds Jacques Bardoux, 142/J281. Lettres du 14 juin 1924 à Charles Reibel et à Frédéric-Marsal. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 144.

¹²² Édouard SOULIER, *L'Action libérale populaire*, 1^{er} juin 1924. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 143.

parlait d'une « grande fédération des hommes d'ordre », sous la direction d'un « fédérateur suprême¹²³ ».

Né un peu plus tard que Marin, dixième enfant d'une famille catholique de onze, fils d'instituteur, Xavier Vallat (1891-1972) avait commencé comme professeur de lettres avant de faire la guerre et d'y perdre une jambe. Marié sans enfant, devenu avocat, il est élu député de l'Ardèche en 1919 dans la Chambre bleu horizon, dans la génération des jeunes qui montent dans le parti, en devenant vice-président en 1936.

À côté des partis, des ligues se créent, auxquelles les membres des formations politiques adhèrent souvent en complément. Ainsi, l'un des dirigeants de la Fédération, Pierre Taittinger, va prendre un nouveau départ. Né en 1887, d'une famille possédant le champagne éponyme et des imprimeries à Orléans, père de huit enfants, il est député de la Charente-Inférieure en 1919, puis de la Seine, en 1924. Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, le 23 novembre 1924, avec son cortège communiste de drapeaux rouges et ses pancartes « Guerre à la guerre par la révolution prolétarienne », avait suscité l'indignation de la droite : Marin se plaignait, dans un discours de 1925, des « drapeaux rouges exhibés librement et accompagnés de hurlements de haine¹²⁴ ». Beaucoup croyaient à une possible insurrection communiste et avaient appris, par des indiscretions, qu'un plan de mobilisation était prêt pour y résister¹²⁵. Dans cette atmosphère électrique, Taittinger crée les Jeunesses patriotes (JP), en décembre 1924, en se détachant de la Ligue des patriotes ; se voulant patriotes et anticommunistes¹²⁶, elles ont leur journal, *Le National*, créé en janvier 1926. Beaucoup de parlementaires de la Fédération républicaine y sont affiliés à un moment ou à un autre¹²⁷ comme Blaisot, Warren, Wendel (François et Guy), Bonnefous, Oberkirch, Pernot, Poitou-Duplessy, Rollin, Sérot, Soulier, Ybarnégaray, François-Marsal ; au total, 38 sur 65. Autant dire que quand la ligue voudra se transformer en parti, cette double appartenance deviendra une menace pour Marin. D'ailleurs, une fédération des ligues

¹²³ Xavier VALLAT, *La Gazette d'Annonay*, 7 novembre 1925. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 156.

¹²⁴ Louis MARIN, « L'Éternel Communisme et sa menace présente », 25 mai 1925, *Société d'économie sociale*, p. 2.

¹²⁵ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, t. 1, p. 64.

¹²⁶ « Pour lutter contre la Révolution, pour défendre la Victoire, pour la grandeur de la Patrie française, faites comme Clemenceau : adhérez aux Jeunesses patriotes [qui] formeront le rempart contre lequel se briseront les hordes révolutionnaires. »

¹²⁷ *Ibid.*, t. 8, p. 254-256.

nationales se met en place avec notamment la Ligue des patriotes, les Jeunesses patriotes, le Comité Dupleix mais également la Fédération républicaine¹²⁸.

La Fédération, qui compte alors 3 000 membres¹²⁹, est présidée depuis 1921 par Auguste Isaac¹³⁰. Né en 1849, fils d'un industriel de Roubaix, il était devenu lyonnais par son mariage avec l'héritière de la compagnie Dognin. Industriel important en tulle et dentelles, il est président de la chambre de commerce de Lyon et a de nombreux mandats nationaux. Député du Rhône en 1919, il était devenu, en 1920, ministre du Commerce et de l'Industrie, puis président de la Fédération, un an après, en quittant le gouvernement, en janvier 1922. « Catholique fervent sans être clérical, (...) défenseur ardent des intérêts de son groupe social, il s'oppose avec force à toute intervention de l'État dans le domaine fiscal et social. (...) Dans les années 1880, il s'écarte de l'impasse du monarchisme pour participer au ralliement de la République. (...) Il s'éloigne alors d'une droite catholique intransigeante (...). Il ne rejoint pas pour autant le mouvement catholique social, qu'il accuse de faire le jeu de l'ennemi socialiste¹³¹. » Il semble par conséquent assez proche idéologiquement de Marin, quoique plus tolérant dans le combat politique et plus sincèrement catholique. Les vice-présidents sont les sénateurs Eugène Touron, Paul Boivin-Champeaux (inscrits tous deux au groupe de la Gauche démocratique), Georges Bonnefous, député de Seine-et-Oise, Maurice Hervey, Paul Chassaing-Goyon (qui avait été antidreyfusard¹³²), vice-président de la Chambre des députés, Cartier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, et Prévot, député de Seine-et-Marne.

Les 23 et 24 avril 1924, le banquet de clôture du Congrès, est présidé par le président du Conseil, Raymond Poincaré, quelques semaines avant la défaite électorale du 11 mai, qui conduit Marin à prendre la présidence du groupe parlementaire¹³³, en remplacement de François Arago. Au Sénat, le groupe équivalent était la Gauche républicaine, présidé par Maurice Hervey, à la mort de Boivin-Champeaux dont il était auparavant vice-président.

¹²⁸ *Ibid.*, *op. cit.*, t. 1, p. 76. AN F7 13 231. Ligue des patriotes, Parti républicain démocratique et social, Fédération républicaine, Alliance libérale, Parti des républicains démocrates, La Démocratie nouvelle, Union nationale des combattants, Ligue des chefs de section, Union civique, La Conférence au village, la Fédération des chasseurs à pied, Les Amis de la Palestine, Comité Dupleix, Comité La France d'abord, Comité de la Rive gauche du Rhin, Ligue civique, Ligue des prêtres anciens combattants de l'abbé Bergey, Ligue française, Ligue franco-rhénane, Jeunesses patriotes.

¹²⁹ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites*, *op. cit.*, t. 1, p. 303.

¹³⁰ Anonyme, *La Nation*, 25 juin 1927.

¹³¹ Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 25-26.

¹³² Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 194.

¹³³ AD MM 26J/153. Histoire du groupe de la Fédération républicaine. Il semble qu'Isaac aurait préféré laisser la place à son ami Maurice Hervey, sénateur de l'Eure, officier polytechnicien puis exploitant agricole, mais que l'arrivée de Guiter aurait favorisé Marin. Le journal d'Isaac toutefois ne le dit pas. Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, notamment p. 399 et précédentes.

Auguste Isaac, ayant échoué dans sa circonscription, fatigué à l'orée de ses 76 ans, comprend qu'il doit laisser la main. Il est aussi en difficulté face à la concurrence de la ligue de Millerand qui critique sa ligne cléricale¹³⁴. En mai, son secrétaire général, Maurice Halaÿ¹³⁵, plus laïque que lui, démissionne, remplacé par Jean Guiter, favorable à l'arrivée de Marin à la présidence¹³⁶. C'est aussi à ce dernier du reste qu'il confie la préparation du congrès et son journal montre cette époque une large convergence de vues entre les deux hommes, Isaac et Marin.

Âgé de seulement 27 ans, originaire de Cannes, Jean Guiter (1897-1959) restera fidèle et actif auprès du président Marin jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹³⁷. Originaire de Miolans (Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie), il avait abandonné sa khâgne à Louis-le-Grand pour s'engager à 17 ans en 1914 dans les chasseurs, au 97^e RIA à Chambéry¹³⁸, grand blessé de guerre ramassé sur le champ de bataille par les Allemands¹³⁹. Il fit l'École libre des sciences politiques dont il sortit major avant de travailler deux ans à la banque Mirabaud¹⁴⁰ et d'entrer à la Fédération comme secrétaire général salarié en juin 1925. Propriétaire de vignobles... dans les Pyrénées-Orientales, à Pézilla-la-Rivière, il échoua aux législatives dans la circonscription de Cannes-Antibes en 1930, perdant un poste que le parti détenait¹⁴¹. Son arrière-grand-père Théodore, notaire à Perpignan, avait été maire et parlementaire, son grand-père Eugène avait été préfet en 1848¹⁴². Il occupa ce poste-clef de secrétaire général pendant vingt-deux ans et eut quatre enfants, tout en soignant de « perpétuels malaises du foie, de la vésicule biliaire ou de l'intestin¹⁴³ ».

¹³⁴ AN 317AP/76.

¹³⁵ « 15 mai 1925 : Maurice Halaÿ, blessé d'une piqûre d'amour-propre, a donné sa démission de secrétaire général de la Fédération républicaine. Je ne crois pas que ce soit pour elle une grande perte. » Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 398.

¹³⁶ AN 317AP/82 et Mathias BERNARD, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la III^e République*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 273.

¹³⁷ AN 317AP/81-82. Jean Guiter, qui est déjà secrétaire général en novembre 1923 d'après un compte rendu de réunion, avait été précédé de Frédéric Clément, le premier secrétaire général, avocat à la Cour, en 1903 (et mort au champ d'honneur), puis de Joseph Exbrayat, ancien préfet, en 1906, de Maurice Halaÿ, avocat à la Cour, en 1914, de Maurice Spronck en 1920, de Quantin, publiciste, en 1921, de Jean Larmeroux, en 1922, et enfin de nouveau de Maurice Halaÿ en 1924.

¹³⁸ Article sur Jean Guiter dans *La Picardie*, journal de la Fédération républicaine de l'Oise, janvier 1937. AN 317AP/72.

¹³⁹ Gilles LE BEGUEC, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 2, p. 17.

¹⁴⁰ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 13 juin 1941.

¹⁴¹ AN 317AP/4, 55, 56. Lettres de Guiter.

¹⁴² Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 234.

¹⁴³ AN 317AP/170. Lettre de Guiter à Marin du 9 mai 1936.

Dès le début de 1925, Isaac, voyant qu'il ne pourra rester en place, aurait songé à Marin pour le remplacer, l'annonçant à Guiter, alors secrétaire général adjoint, qui prépare la succession¹⁴⁴. C'est ensuite un vieux collègue, le député de l'Ardèche Jules-Mathieu Duclaux-Monteil qui propose officiellement le nom de Marin, fidèle adhérent depuis 22 ans et qui, dans la synthèse sur l'histoire du parti que conservent ses papiers, apparaît, pour la première fois, avant la guerre, au congrès de 1913 : « Le secrétaire général remercie, en terminant, les propagandistes de la Fédération, notamment MM. Prévot, Benoist, Lefas, Maunoury, Marin, Blondont, Dumesnil, Barillet, etc. » Comme le commente Pinol, « le député de Meurthe-et-Moselle semblait être le seul à posséder l'énergie nécessaire pour redonner vie à une formation déliquescence¹⁴⁵. »

Dans la tradition des banquets de l'époque, un grand déjeuner politique a lieu au restaurant des sociétés savantes, le 13 juin 1925¹⁴⁶, sous la présidence d'Auguste Isaac qui, au dessert, prend la parole pour passer le relais à Louis Marin, lui-même remplacé à la vice-présidence par le général polytechnicien et sénateur Édouard Hirschauer, né à Saint-Avold (Moselle) en 1857, qui dirigeait la Ligue des patriotes de la Moselle. Vice-président de la Fédération républicaine depuis 1919, Marin en devient le président, à 54 ans. Il avait déjà été élu, l'année précédente, à la présidence du groupe et de la commission des Affaires étrangères, après avoir été candidat malheureux, en 1922, à la présidence de la commission des Finances contre Adrien Dariac, de l'ARD. Il prend la direction du groupe puis du parti à un moment où celui-ci vient de subir une énorme défaite, avec la perte d'un tiers de ses parlementaires dont de grandes figures comme Auguste Isaac ou François Arago qu'il remplace tous deux. Jean Vavasseur-Desperriers note que « l'accession de Marin à la présidence du groupe résultait naturellement d'un ordre d'ancienneté, important dans le milieu parlementaire, où la connaissance des arcanes d'un monde compliqué privilégie souvent les plus anciens¹⁴⁷ ». Dans *L'Action française*, Léon Daudet salue ce choix qui peut renforcer la droite : « Événement significatif : l'élection à la présidence, en tête de liste, de Louis Marin, grand travailleur, ardent

¹⁴⁴ AN 317AP/75. « Dès janvier 1925, le secrétaire général adjoint Jean Guiter contactait Marin, porté dans l'immédiat à la succession du sénateur Touron à l'une des vice-présidences. Guiter l'informait de l'intention d'Isaac d'assurer la présidence pour quelques semaines encore, mais d'ores et déjà le président sortant avait prié le secrétaire général adjoint de demander à Marin les instructions nécessaires pour diriger la maison. » Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit., p. 229. Lettre de Guiter à Marin du 21 janvier 1925.

¹⁴⁵ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites*, op. cit., t. 1, p. 303.

¹⁴⁶ AN 317AP/21

¹⁴⁷ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 215.

patriote, cœur chaud, une des hautes valeurs de l'Assemblée¹⁴⁸. » La succession est tout un symbole : à l'industriel Isaac, de la III^e République conquérante, succède un Lorrain de la frontière.

Dès son accession à la présidence du groupe, Louis Marin change l'appellation du groupe en Union républicaine démocratique (URD), un groupe, moins important, passant de 155 députés, jauge qu'il avait atteinte au bout de quelques années, à 104, mais plus soudé et combatif, qu'on appellera tout simplement le groupe Marin ou les « Maringouins ». Fort de ses troupes et de ses 2 millions de suffrages, il va jouer un rôle décisif dans l'histoire du pays.

Voulant obtenir une plus grande discipline des députés, il met sur pied un secrétariat¹⁴⁹ qu'il confie à Jacques Poitou-Duplessy, né en 1885, député de la Charente, de formation commerciale, pour réunir « les renseignements nécessaires à la l'élaboration des projets et contre-projets que devait envisager le groupe¹⁵⁰ ». Il cherche maintenant à ce que les parlementaires des groupes soient adhérents au parti ; il obtiendra même que le groupe prenne le nom du parti en 1928. Guiter s'en félicite :

Avant guerre, les petits groupes mettaient des mois à se fonder, laissant le champ libre à l'adversaire (...); en 1919, c'est pour n'avoir pas eu de groupes cohérents pendant le cours de la législature que les élus bleu horizon ont perdu la partie (...); c'est pourquoi nous félicitons notre Conseil national d'avoir établi la bonne doctrine : demain, nos candidats composeront un groupe homogène¹⁵¹.

Le biographe de Flandin souligne bien la différence avec le parti de ce dernier, l'Alliance républicaine démocratique : « L'Alliance reste un parti de notables isolés des masses, beaucoup plus que le Parti radical allié dans le Front populaire à des formations qui l'associent à leurs méthodes, beaucoup plus que la Fédération, elle aussi réunie dans l'action à des partis dynamiques¹⁵². » Mais cette discipline ne sera jamais totale comme on le verra dans les dissensions des années 1930 : « Marin a une conception de la présidence que je ne puis appuyer, parce qu'il laisse à ses collègues le droit de ne pas voter comme lui. Il s'imagine qu'il peut sans inconvénient voter contre ses propres troupes. J'appelle cela de l'anarchie¹⁵³. » De même, en

¹⁴⁸ *Action française*, 11 janvier 1923. Également : « En juin 1923, Maurras déclarait au X^e congrès de l'Action française qu'il fallait empêcher les élections de 1924. (...) Dans une série d'articles sur le même thème, Daudet insistait sur l'importance d'une alliance électorale avec l'Entente démocratique (qui comprenait des hommes comme Louis Marin, Auguste Isaac et Lefebvre du Prey). » Eugen WEBER, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985, p. 172.

¹⁴⁹ AN 317AP/223. Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

¹⁵⁰ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.*, p. 217.

¹⁵¹ Jean GUI TER, « Prévoyance impérieuse », *La Nation*, 19 mars 1928.

¹⁵² Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 282.

¹⁵³ AN 317AP/73-74. Lettre d'Isaac à Guiter du 19 avril 1930.

1933, il se glorifie, face aux critiques, que les élus de son parti « depuis 1903, ont panaché leurs votes, malgré la discipline nécessitée par l'agressivité du combisme¹⁵⁴ ». La conception d'un Marin qui aurait imposé une discipline de vote à son parti nouvelle manière est loin de correspondre à la réalité et même aux désirs de son chef, même si on a souvent mis en avant son souhait d'une plus grande discipline.

Outre les fidèles Wendel, Warren, Blaisot, Poitou-Duplessy et le directeur salarié Guiter, on compte, parmi les principaux cadres du parti, Georges Bonnefous, Ybarnégaray, Pierre Taittinger, le pasteur Soulier.

Pour structurer son parti et faire connaître sa ligne politique, Marin crée, en mai 1925, après quelques rebondissements¹⁵⁵, un véritable journal politique, *La Nation*, d'abord bimensuel puis hebdomadaire à partir de 1926, de 24 pages, sur lequel nous reviendrons. Il relance avec vigueur le parti, visitant, en deux ans, avec Guiter, plus de 180 villes dans 53 départements et remettant à l'honneur le congrès annuel¹⁵⁶. Mais, comme le souligne Jean-François Colas¹⁵⁷, si le mouvement est fort en Meurthe-et-Moselle et surtout à Nancy, avec un premier congrès présidé par Marin à Lunéville en 1929 seulement, il prospère moins dans le reste de la Lorraine : Marin semble s'intéresser surtout à son action nationale, à partir du moment où son siège de député est assuré, même s'il tentera d'arracher le conseil général à Lebrun. Chaque mois, un dîner réunit les dirigeants, rue du Bac¹⁵⁸, et les congrès et conseils nationaux se succèdent à une grande fréquence. On peut ainsi citer les congrès, à Paris surtout,

¹⁵⁴ Louis MARIN, « Fidèles à notre idéal », *La Nation*, 30 septembre 1933.

¹⁵⁵ AN 317AP/81-82. La date de mai 1925 semble un peu théorique ; la BnF conserve les numéros à partir de juillet 1925. « Le président [Marin] rappelle qu'il a envisagé l'achat d'un grand journal d'information, mais nos amis n'ont pas fait le sacrifice du matériel nécessaire et le projet a dû être abandonné momentanément. » Compte rendu du 24 octobre 1925. Le journal fait suite aux anciens mensuels *Bulletin de l'Association nationale républicaine*, puis, en février 1918, *La Fédération républicaine*, la guerre ayant interrompu les publications.

¹⁵⁶ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 274.

¹⁵⁷ « La Fédération républicaine de Lorraine organise son premier congrès le 10 mars 1929 à Lunéville (*Le National*, 17 mars 1929, *L'Éclair de l'Est*, 11 mars et 13 mars 1929). Mais il n'existe aucun comité à Pont-à-Mousson ni à Nomeny dans la circonscription de Marin et aucun dans les autres arrondissements du département, Toul et dans le Pays haut. La Fédération républicaine apparaît donc peu organisée en Meurthe-et-Moselle et presque inexistante en Meuse et dans les Vosges. » « En 1935, elle n'est implantée ni dans les arrondissements de Toul et de Lunéville, ni dans le Pays haut, mais seulement dans l'arrondissement de Nancy. » Jean-François COLAS, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 : acteurs, organisations, réseaux*, thèse de doctorat sous la direction de Gilles LE BEGUEC, Université de Paris X-Nanterre, 2002, p. 18 et 65.

¹⁵⁸ François de Wendel, *Journal* : « À la Chambre, grand débat de politique étrangère dont les anciens collègues m'ont conté les détails au dîner mensuel de la Fédération républicaine de la rue du Bac. » 6 avril 1933.

mais aussi Rouen en 1929, Marseille en 1930, Lyon en 1931, Nice en 1935¹⁵⁹, Paris en 1937. Le 35^e congrès de Paris de 1938 réunit 1 800 convives dont 110 parlementaires, 130 représentants de la presse, 800 délégués de 70 fédérations départementales. En 1927¹⁶⁰, sur un rapport du lyonnais Victor Perret, vice-président délégué, Marin demande que des fédérations départementales se créent partout en France, qu'elles organisent chaque année un congrès départemental auquel assisteront les délégués de tout le pays, qui soit précédé à chaque fois d'une réunion de cadres. Il sollicite l'envoi d'un rapport d'activité trimestriel à Paris et demande à tous les adhérents de faire la publicité de *La Nation*.

Une deuxième étape dans le développement du parti, qui prend le sous-titre de Parti républicain national en 1925, intervient avec la création, en 1928, comme le firent d'autres mouvements et notamment les Croix de Feu en 1934¹⁶¹, d'une Fédération nationale des femmes avec Blanche Lescouvé comme présidente et Aimée Bazy comme secrétaire générale. Cette section prend fin en 1934 pour protester contre la nomination de Marie-Thérèse Moreau, proche de la duchesse de La Rochefoucauld, concurrente au comité directeur¹⁶². Une nouvelle section féminine se crée en 1935. Son premier bureau est dirigé par Mme Denais, puis Simone Parmentier, toutes deux épouses de députés de la Fédération, Joseph Denais et André Parmentier. Son mensuel *Le devoir des femmes*, tirant à 6 000 exemplaires en mars 1936, revendique l'égalité des droits, comme le rappelle Simone Parmentier :

Nous poursuivons un double but : le premier est celui d'obtenir le droit de vote et, si nous ne le revendiquons pas bruyamment comme certaines, nous le demandons avec force et en toutes circonstances. Nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises dans ce journal ; notre président Louis Marin et les dirigeants de la Fédération républicaine ont été à l'avant-garde du mouvement féministe¹⁶³.

Le premier numéro de la revue comporte d'ailleurs un éditorial de Louis Marin qui se félicite que les femmes « revendiquent à leur profit des droits parfaitement légitimes » et « participent à la pensée et à l'action politiques » :

On les remarque naturellement plus préoccupées des questions de natalité, de maternité, de carrières ou de travail féminin, d'instruction des enfants, de soins aux malades, mais, même sur

¹⁵⁹ Congrès, à Paris, les 17-19 mars 1925, les 9-11 mars 1926, 8-12 décembre 1927, 18-20 décembre 1928, à Rouen, les 7-9 juin 1929, à Marseille, les 16-18 mai 1930, à Lyon, les 15-17 mai 1931, à Paris, les 6-7 février 1932, 27-28 mai 1933, à Nice, les 12, 13, 14 avril 1935, à Paris, les 3-6 juin 1937 et 13-16 novembre 1938, etc.

¹⁶⁰ AN 317AP/168.

¹⁶¹ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, « Des Croix de feu au PSF », p. 25, note 10, in Serge BERSTEIN et Jean-Paul THOMAS (dir.), *Le PSF ; un parti de masse à droite (1936-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

¹⁶² Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit., p. 270 et 487.

¹⁶³ Simone PARMENTIER, « Appel à l'action », *Le devoir des femmes*, revue mensuelle de la Section féminine de la Fédération républicaine de France, 3^e année, n^o 10, novembre 1937, p. 1-2. AVP 4-MS-FS-26-042.

des questions qui les tentent plus volontiers, elles apportent encore les mêmes solutions que les hommes. (...) Les femmes méritent l'égalité civique parce que toutes les questions nationales appellent leur concours et leurs efforts¹⁶⁴.

Une troisième étape voit la création des Jeunesses de la Fédération républicaine (JFR), qui, sous l'impulsion de leur chef, Philippe Henriot, reçoivent une consécration officielle au 32^e congrès national de Nice, les 12, 13, 14 avril 1935¹⁶⁵. Leur mensuel, *Jeunesse*, a son siège dans sa circonscription législative, à Bordeaux¹⁶⁶. Le premier numéro, en avril 1934, salue « ce journal qui arrive à son heure », car « la politique ne doit pas être l'affaire de quelques politiciens de profession, mais la chose de tous » et appelle à lutter contre « une dictature qui se croyait tout permis, (...) qui encourageait les arrivistes, rassasiait les profiteurs, protégeait les coupables, achetait les consciences » et qu'il est possible de « suivre à sa trace sanglante au long de l'histoire de ces dernières années¹⁶⁷ ». Henriot, né en 1889, titulaire d'une licence et d'un diplôme d'études supérieures, professeur de lettres, dans les premières années, poète et romancier à ses heures et collectionneur de papillons, issu d'une famille d'officiers, s'était lancé en politique en 1925, se faisant rapidement remarquer pour ses qualités de militant et d'orateur. Quoique « dépourvu de tout charme (...), maigre, les épaules larges mais tombantes », frappant « par sa raideur et sa fragilité¹⁶⁸ », il se transforme quand il prend la parole par des dons exceptionnels d'éloquence. Il avait, d'après Georges Suarez, « une foi qui soulève les montagnes¹⁶⁹ ». Il entre au comité directeur de la Fédération en mai 1931 et devient, l'année d'après, responsable du comité directeur de la fédération de la Gironde, qui comprenait 12 000 adhérents¹⁷⁰ groupés en 400 comités, et est élu député de Saint-Émilion la même année en remplacement de l'abbé Daniel Bergey, dont il avait été le collaborateur et qui était très en pointe avec Marin dans le combat de la Fédération nationale catholique (FNC) du général de Castelnau¹⁷¹. Il va prendre, à ce poste une importance considérable, grâce à ses qualités

¹⁶⁴ Louis MARIN, « Félicitations », *Ibid.*, février 1935, 1^{re} année, n° 1, p. 1-2.

¹⁶⁵ « Le Comité directeur des Jeunesses de la Fédération républicaine de France a été constitué, à Nice, au cours du Congrès du Parti », *Jeunesse*, n° 12, mai 1935.

¹⁶⁶ Le journal est conservé à la BnF (JO-96161). Il donne suite, en 1939, à deux numéros de *UNI (Union nationale indépendante) – Informations* (BnF 4-JO-1239), que nous mentionnerons plus loin en examinant la relation entre Henriot et Marin.

¹⁶⁷ *Jeunesse*, n° 1, avril 1934.

¹⁶⁸ Christian DELPORTE, *Henriot...*, *op. cit.*, p. 9-10.

¹⁶⁹ AN 317AP/77-78. Article de *Gringoire* [s.d.].

¹⁷⁰ Par comparaison, il y avait 6 000 adhérents en Meurthe-et-Moselle.

¹⁷¹ « L'Assemblée des cardinaux et archevêques demande au général de Castelnau de constituer un organisme national de défense religieuse qui prend le nom de Fédération nationale catholique en février 1925. (...) Dès lors, la FNC rassemble l'essentiel des milieux catholiques conservateurs, mise à part l'Action française. Doté d'une presse militante dynamique, le mouvement dénonce la franc-maçonnerie, le laïcisme, l'école sans Dieu et prône la doctrine sociale de l'Église en soutenant les réformes relatives

d'orateur. Dans un document interne, il est précisé « qu'il a parlé jusqu'ici dans 80 départements et plus de 1500 localités. » « Il n'est pas seulement un homme politique marquant et un orateur incomparable. Journaliste, il excelle dans la polémique vigoureuse, mais courtoise et de belle tenue littéraire. Écrivain, il a publié, au lendemain des événements de février 1934, des ouvrages qui fixeront des heures tragiques de notre histoire politique contemporaine. »

La première tribune de *Jeunesse* donne le ton, après les émeutes du 6 février : « Et maintenant ? (...) Dieu, la famille, la femme, l'enfant, le travail et l'amour, tout cela est sérieux (...) »¹⁷². Dans d'autres papiers¹⁷³, il dénonce, comme son chef Marin, le réarmement allemand. Le mouvement de jeunesse réunirait en 1935, d'après le *Temps*, 1 500 adhérents dont 500 étudiants¹⁷⁴. Laurent Bigorgne précise que Philippe Henriot souhaitait le rapprochement avec les jeunes du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot et il note que, pour contrebalancer l'arrivée de certains jeunes parlementaires en juin 1936, comme François Valentin, député de Meurthe-et-Moselle, ou Édouard Frédéric-Dupont, François Martin, Bernard de Coral, Jean Crouan, François Boux de Casson, Henriot amène des hommes à lui, en novembre 1937 : Louis Dumat et Henri du Moulin de Labarthète¹⁷⁵. Cette même année, on note, le 17 novembre, un congrès régional à Dunkerque avec Troncquée, président de la section des jeunes de Dunkerque, Paul Vanhoutte, président des sections de la région du Nord, et André Parmentier, député de Dunkerque et membre du comité exécutif du parti ; des réunions suivent à Paris, le 28 du même mois, avec Henriot, et le 15 décembre, à Chartres, avec Joseph Denais, à Laval, avec Poitou-Duplessy, Paris encore, Saint-Germain-en-Laye, Carcassonne, etc., montrant une belle activité¹⁷⁶. Les résistances de la gauche continuent sous le Front populaire : en avril 1937, le préfet du Lot interdit un grand rassemblement national des jeunes que devait présider Henriot à Concorès, puis encore la réunion de repli des responsables du mouvement en faisant occuper l'hôtel par les gardes mobiles ; il fallut se rabattre à 20 kilomètres de là, à Groslejac, dans la Dordogne voisine¹⁷⁷.

à la famille et aux assurances sociales. » Bruno DUMONS, *Catholiques en politique : un siècle de ralliement*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, p. 47. « [Castelnau] de me déclarer qu'il a Daudet en horreur, et Maurras aussi : le premier comme écrivain licencieux, le second, comme incroyant. » Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 393.

¹⁷² François-René NANS, *Philippe Henriot*, Paris, Éditions Godefroy de Bouillon, 1996, p. 87-88.

¹⁷³ *Jeunesse* 34, n° 9, février 1935, *Ibid.*, p. 99.

¹⁷⁴ Laurent BIGORGNE, « Le parcours politique d'une génération de "modérés" : les jeunes de la Fédération républicaine », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 387.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 388.

¹⁷⁶ AN 317AP/72.

¹⁷⁷ AN 317AP/72. Document du 5 avril 1937.

Le programme du parti

Quelle pouvait être la ligne programmatique du parti, qui avait réuni tant de personnalités diverses ? Marin avait trouvé un point commun, le service de ses concitoyens :

Les fondateurs de la Fédération étaient venus, il y a près de trente ans, du parti républicain libéral, du parti républicain opportuniste, du parti républicain progressiste avec une volonté unique : faire de la République non pas la révolution en permanence, mais un régime où chaque Français doit trouver le maximum de stabilité pour sa personne, sa conscience, ses intérêts ou ses biens.

Son ami Édouard de Warren, secrétaire général du groupe en 1919, confirmé dans ses fonctions en 1924¹⁷⁸, détaille plus clairement la ligne du parti, dans un document de propagande, « La Réplique des modérés¹⁷⁹ », qui se résume en deux mots : nous sommes pour la liberté et notre chef est Marin.

Notre doctrine ? Nous sommes les gardiens de l'ordre. Nous voulons le maintien de la famille, de l'héritage de la propriété. Nous voulons la liberté de conscience, la liberté du travail et la liberté de l'enseignement. Nous voulons l'amélioration du sort de chacun par le développement de la prospérité générale et par de véritables réalisations sociales. Notre chef ? Il s'appelle Louis Marin, et dès qu'il paraît dans une réunion publique, il conquiert la salle par la chaleur de sa parole, la probité qui rayonne de son regard, sa passion du bien public et son amitié spontanée pour tout ce qui touche le peuple¹⁸⁰.

Reprenant et développant un usage qui avait commencé au congrès de 1908 avec Charles Benoist, le nouveau président du parti va mettre au point un vaste programme, couvrant tous les champs, validé et actualisé par les congrès successifs de 1927 à 1935, et repris encore les années qui suivent¹⁸¹. En ouvrant le congrès de 1926, il souligne la nécessité de « réaliser l'unification de la pensée du parti sur un certain nombre de points de son programme. Un parti n'est fort, ne peut rayonner et agir que s'il a un programme précis sur lequel ses membres aient réalisé l'unification de leur pensée¹⁸² ». Cette refonte programmatique, décidée en 1924 quand il n'est encore que président du groupe, commence en avril 1925 à un moment où il sait qu'il deviendra président quelques mois plus tard. Occupant une place centrale, il est président général de la commission, coordonnant l'ensemble des groupes thématiques du parti¹⁸³. Isaac

¹⁷⁸ Article anonyme sur Warren, *La Nation*, 8 juin 1929.

¹⁷⁹ AD MM 26J/1. Édouard de WARREN, « La Réplique des modérés », *La Revue de Paris*, 15 janvier 1929, Paris, 1929.

¹⁸⁰ *La Revue de Paris* du 15 janvier 1929, p. 2.

¹⁸¹ Au congrès de 1938, sont présentés encore, de façon immuable, d'abord, l'activité du groupe parlementaire, des fédérations départementales, des jeunesses du parti, de la section féminine, puis les rapports sur les politiques économique, financière, agricole, sociale, intérieure, coloniale, de défense nationale, extérieure et, enfin, la politique générale du parti.

¹⁸² AN 317AP/65.

¹⁸³ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 259. Bulletin de la Fédération républicaine de France, 15 juin 1925.

note ainsi, dans son journal en mars 1925, que c'est Marin qui a choisi Soulier pour élaborer le programme religieux, marquant une inflexion plus dure que dans le passé¹⁸⁴.

Le programme comprend plusieurs chapitres, d'une tonalité générale assez classique. Le mot-clé, commun à tous les sujets, est la liberté, de commerce, de religion et d'éducation, avec, en sus, le désir de protéger les plus démunis et, naturellement, la nécessité de préparer le pays à défendre ses frontières. Plus que la liberté, l'objectif ultime du programme de la Fédération est donc la personne, au sein de la cellule familiale, société réduite dans laquelle règnent des règles immuables, avec par conséquent la revendication de la liberté des parents dans le choix des manuels scolaires ou de l'éducation.

Bien que proclamant la primauté de l'initiative privée, il demande à l'État de se consacrer au développement des infrastructures de transports et de communication, de l'enseignement et notamment l'apprentissage, des garçons comme des filles, avec protection douanière et contrôle de l'immigration. Les sujets présentés (politique intérieure, réforme administrative et judiciaire, défense nationale, politique intellectuelle et religieuse, économie, transports et communication, social, colonies, politique extérieure, santé) sont plus larges et complets qu'en 1908 (droits de la famille et libertés de l'enseignement, participation du Conseil d'État à l'élaboration des lois et création d'une cour suprême, représentation proportionnelle, décentralisation, réforme administrative – avec suppression de toutes les sous-préfectures... – et judiciaire – diminution du nombre de tribunaux et « indépendance de l'instruction judiciaire à l'égard des parquets et des influences politiques ou administratives », réforme économique et sociale avec le développement de la propriété individuelle et les retraites ouvrières) ou 1914 (avec, en plus, la loi militaire), mais dans l'ensemble, on constate une remarquable constance dans les propositions, avant même l'arrivée à la présidence de Louis Marin.

Dans le programme de politique intérieure, préparé par Georges Bonnefous, avec neuf sénateurs et seize députés, la Fédération républicaine « voit dans la République non seulement un régime de fait, mais le meilleur régime en droit¹⁸⁵ ». Elle réclame la défense des libertés essentielles, de conscience, de presse, d'enseignement, d'association et la séparation des pouvoirs. La réforme administrative et judiciaire consisterait à instituer une déclaration des droits (la Fédération le réclamera encore et l'obtiendra en 1946), à associer le Conseil d'État à l'élaboration des lois avec la possibilité de demander une nouvelle délibération à la Chambre (dispositions qui seront reprises en 1958), à instituer la proportionnelle intégrale, le droit de

¹⁸⁴ Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 394.

¹⁸⁵ AN 317AP/70-71.

vote des femmes, la réduction de moitié du nombre de parlementaires et l'institution du vote personnel, la limitation du pouvoir de dépense des parlementaires, la création d'un président du Conseil sans portefeuille avec huit ministères seulement, la fin des sous-secrétariats d'État, des sous-préfectures, des conseils d'arrondissement. Un statut des fonctionnaires est réclamé avec interdiction du syndicalisme et du droit de grève.

Le programme de politique extérieure, conduit par Léon Chênebenoit, sénateur de l'Aisne, et Louis Madelin avec cinq sénateurs et neuf députés, déclare d'emblée que « la Fédération républicaine a toujours mis la politique extérieure au premier rang de ses préoccupations¹⁸⁶ », car elle garantit, par le respect des traités, « la sécurité qui, seule, permet le développement de l'activité individuelle et familiale ». Le respect du traité de Versailles est fondamental, la Rhénanie doit être démilitarisée, « la France n'abolira pas ses moyens de défense tant que l'Allemagne sera menaçante et que la sécurité ne sera ni assurée, ni garantie par une organisation juridique précise et une force internationale ». Plus à l'Est, « avec l'URSS, aucune collaboration n'est possible tant que le gouvernement des Soviets ne sera qu'une annexe de la III^e Internationale, destructrice de l'ordre et de la paix extérieure ».

Le programme colonial est préparé par Édouard de Warren avec le colonel Prosper Josse¹⁸⁷, parlementaire et président du conseil général de l'Eure, et sept députés et un sénateur.

Il souligne :

Pour un État, les colonies représentent, politiquement, un facteur de puissance et de prestige, militairement, un concours décisif en cas de danger, économiquement, une source de matières premières et un précieux élément de consommation de produits industriels métropolitains, moralement, un stimulant à la civilisation. (...) Notre empire colonial, à lui seul, met la France au rang d'une nation de premier plan, non seulement au point de vue de son prestige politique, mais à cause de la variété de l'abondance de ses productions économiques.

Sans grande originalité, il faut donc « sauvegarder le marché national et colonial qui reste le meilleur consommateur de notre production, notamment par des taxes antidumping, compensatrices de la dépréciation des monnaies ou paralysant la concurrence déloyale des Allemands ». Le document rappelle que, dans l'entre-deux-guerres, les élus de la Fédération ont soutenu le général Weygand en Syrie¹⁸⁸, remplacé par le général Maurice Sarrail sur décision du Cartel, et le maréchal Lyautey au Maroc, qui fut remplacé par le général Pétain ; ils

¹⁸⁶ AN 317AP/70-71.

¹⁸⁷ Prosper Josse (1874-1953), administrateur de société, membre du comité directeur de la Ligue des patriotes, président du conseil général de l'Eure de 1919-1921), député des Andelys (1913-1924), sénateur (1924-1930, 1938-1940).

¹⁸⁸ Soutien de Marin à Weygand confirmé dans Frédéric GUELTON, *Le journal du général Weygand (1929-1935)*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1999, au 17 décembre 1934.

ont toujours voté les crédits militaires et ont soutenu le gouvernement Painlevé en 1925. Ils ont demandé la création d'un ministère de la France d'outre-mer et d'un Conseil national de la France d'outre-mer pour remplacer le Conseil supérieur des colonies et réclamé. À l'exemple des Anglais, il faut se débarrasser de toute idée laïciste, sans aller jusqu'à créer des écoles coraniques officielles. Dans le domaine économique, un organisme central minier devrait être créé ainsi qu'un fonds colonial et des industries de transformation développées dans les territoires avec une politique d'union douanière.

Le programme relatif à la Défense nationale, travaillé par le général Édouard Hirschauer et Ernest Flandin¹⁸⁹, député du Calvados, avec six sénateurs et dix députés, reprend les éléments que nous connaissons bien de la position de Marin. Très détaillé, il semble l'œuvre d'experts militaires¹⁹⁰, contrairement à d'autres chapitres plus politiques. Alors que le traité de Versailles limitait l'armée allemande à 100 000 hommes, cette dernière a atteint rapidement 600 000 hommes, pouvant monter, en cas de mobilisation, à cinq millions et demi d'hommes. En face, la France a réduit de 66 % de la durée de son service militaire et de 25 % ses effectifs et même supprimé les manœuvres annuelles en 1932, 1933, 1934. La France devrait se préparer à faire face à « une attaque brusquée et brutale », peut-être aérochimique. Pour cela, elle doit placer sous une direction unique les armées de terre, de mer et de l'air et renforcer la préparation militaire de sa jeunesse. Le document, dans une version ultérieure, rappelle que la Fédération s'est opposée à la réduction des crédits militaires proposée par le Cartel et qu'en février 1933, Marin, Blaisot et Guérin ont lutté contre le programme de réduction des crédits militaires d'un demi-milliard de Daladier et notamment la suppression de 5 000 officiers¹⁹¹. Le sujet de l'armée blindée n'y est pas abordé si ce n'est que « l'effort doit être vigoureusement poursuivi dans tous les domaines (chars, avions, antichars, appareils de transmission, DCA, etc.). » Pour l'aviation, il critique le recours à des avions multiplace, « bonnes à tout », chargés à la fois de combattre et de bombarder. Enfin, il recommande naturellement une barrière au nord-est qui soit gardée

¹⁸⁹ Ernest Flandin (1868-1943), spécialiste des questions militaires, membre du comité directeur de la Ligue des patriotes, député du Calvados (1902-1932).

¹⁹⁰ AN 317AP/73-74. Le programme de défense nationale du congrès national de 1938 est ainsi présenté par le général Albert Niessel, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre.

¹⁹¹ Conscient de la nécessité de diminuer le nombre d'officiers en fonction des besoins de l'armée d'après-guerre, le ministre de la Guerre, le général Charles Nollet, affirme qu'il n'est pas question de « sacrifier les intérêts légitimes d'hommes qui se sont dévoués pour le salut commun » et annonce le prochain dépôt d'un projet de loi. Confronté à la suppression d'un crédit de vingt millions de francs qui tend à mettre à pied cinq mille officiers, il déclare inopérant le vote de la Chambre dans un communiqué du 14 décembre 1924. La question du nombre des officiers revient à l'ordre du jour le 27 février 1925 lors de la reprise du débat budgétaire. Le nouveau projet de loi de finances prévoit en effet la suppression de mille postes (effectif fixé à 32 000) par reclassement et mise à la retraite. La loi de finances n'est finalement votée que le 1^{er} mars 1925 à la Chambre. Source Christophe Robbine.

en permanence par des effectifs suffisants et une seconde ligne de défense à organiser au plus tôt. Un chapitre traite également de la politique des réparations en demandant un partage équitable des charges nationales et internationales.

La « politique intellectuelle et religieuse de la Fédération républicaine » présentée, dans les années 1930, par André Join-Lambert¹⁹², député de l'Eure, et travaillée avec le pasteur Soulier, a pour but la sauvegarde du moral, le développement de l'intelligence et de la civilisation du pays. » Elle s'oppose, bien sûr, à « la démagogie sectaire, intolérante, agressive des partis de gauche » et revendique la liberté de l'enseignement, consacrée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le programme relatif à l'instruction publique, étudié par Alexandre Lefas, député d'Ille-et-Vilaine, et André Join-Lambert, député de l'Eure, avec six députés et deux sénateurs, demande « la neutralité absolue de l'école publique », la non-mixité de l'école, le maintien de l'obligation à treize ans, une inspection médicale, des fournitures scolaires pour les élèves indigents, des bourses en nombre suffisant et « le rétablissement du rôle patriotique de l'école » avec une participation des parents aux décisions de l'établissement et deux cadres d'instituteurs, urbains et ruraux, afin que ces derniers aient les connaissances adéquates, ainsi que des écoles ambulantes. Il refusait « l'école unique », avec externat gratuit, qui pénalisait l'enseignement privé. « Les croyants ne doivent pas être des citoyens de seconde zone : ils doivent avoir la liberté d'accomplir tous les actes du culte, la liberté d'apostolat, de prédication, de prosélytisme, celle de quêter, de donner, de recevoir, de posséder pour les besoins des cultes, de fonder pour l'avenir (...). Les ministres de tous cultes doivent posséder les droits civils et politiques qui sont reconnus à tous les citoyens français » notamment le droit d'enseigner. L'entretien des églises étant une charge lourde pour les petites communes, la Fédération demande l'aide de l'État. Toutefois, le document soulignait que la Fédération respectait « toutes les puissances spirituelles », à l'exception notable des « sociétés secrètes, notamment la franc-maçonnerie ». La modération des documents programmatiques des années 1910 qui évoquaient la liberté de conscience et d'enseignement « dans les conditions déterminées par la loi » de 1905 a disparu¹⁹³.

Le « culte de la profession » est fondamental. « Faire apprendre aux enfants un métier à fond, contrairement à l'usage actuel qui tend à les faire gagner de l'argent au plus tôt ; ne pas

¹⁹² André Join-Lambert (1875-1967), directeur de la Caisse d'épargne de Paris, député (1919-1936), puis sénateur de l'Eure (1937-1945).

¹⁹³ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, « Associations politiques et groupes parlementaires : Groupe progressiste et Fédération républicaine (1905-1914) » In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, op. cit., p. 135.

compter seulement sur les écoles techniques, mais sur la valeur essentielle de l'apprentissage. » Le machinisme et la rationalisation peuvent décupler l'énergie humaine, mais il est important aussi de récupérer et régénérer les anciens produits et matières usées. « La Fédération veut préparer le travail féminin à la ferme par un enseignement scolaire et post-scolaire approprié et le seconder par le développement du machinisme et l'extension de l'électrification ». Le document demande ainsi que « la déduction du salaire de la femme soit admise pour la détermination du salaire artisanal imposable. »

Le programme de politique économique, préparé par Jean Coignet, sénateur du Rhône et président la chambre de commerce¹⁹⁴, et Pierre de Monicault, député de l'Ain¹⁹⁵, avec dix sénateurs et quatorze députés, regrette que les progrès du machinisme et le développement des communications n'aient pas apporté autant de progrès qu'il était possible d'en attendre. La crise a amené une « extension désordonnée de la production », sans que la consommation se développe au même rythme, un « nivellement de la qualité au profit de la quantité », « une méconnaissance du travail bien fait », « un abus du crédit et de la spéculation » et un écrasement des petits épargnants et des classes moyennes. Pour cela, l'équilibre budgétaire doit être maintenu, le statut des banques interdire les collusions de la finance et de la politique sans être nationalisées. La Fédération a toujours voté contre les augmentations d'impôts et contre l'inquisition fiscale. À plusieurs reprises, dans le programme économique présenté par Louis Nicolle, député du Nord, et dans le programme commercial présenté par Francis Merlant, député de la Loire-Inférieure, la doctrine de protection douanière est présentée, « basée sur la conclusion d'accords préférentiels et l'abrogation de la clause de la nation la plus favorisée ». La Fédération veut « revenir à l'examen de l'Union douanière¹⁹⁶ qui n'a pu être réalisée en 1920, entre la France, la Belgique, Luxembourg », position sans doute due à l'origine lorraine de Marin¹⁹⁷. La Belgique avait en effet participé avec la France à l'occupation de la Ruhr même si le consensus dans ce pays y était moins fort qu'en France ; dans la deuxième partie des années

¹⁹⁴ Jean Coignet (1855-1947), polytechnicien, ingénieur des mines, président de la chambre de commerce de Lyon, sénateur Gauche républicaine de 1920 à 1927.

¹⁹⁵ Pierre de Monicault (1869-1953), député Fédération républicaine de l'Ain de 1919 à 1932, membre de l'Académie française d'agriculture.

¹⁹⁶ L'Union douanière européenne est fondée en 1925.

¹⁹⁷ « La Lorraine restée française en 1871, la Lorraine allemande, la Sarre et le Luxembourg constituaient un ensemble sidérurgique largement intégré, que l'on pourrait qualifier de lotharingien. » Georges-Henri SOUTOU, *La grande illusion...*, *op. cit.*, p. 110. « Loucheur proposa dès 1919, immédiatement après la signature du traité de Versailles, la création d'un certain nombre de cartels industriels franco-allemands. Dès le 1^{er} août, en compagnie d'Eugène Schneider, patron du Creusot, il suggérait à la délégation allemande à Paris la constitution d'un cartel sidérurgique privé franco-germano-luxembourgeois. (...) Ils échouèrent devant l'opposition de la sidérurgie de la Ruhr » *Ibid.*, p. 343.

vingt, les gouvernements s'orientèrent davantage vers des solutions multilatérales, s'éloignant des souhaits du député de Nancy¹⁹⁸.

Le programme agricole est présenté par Monicault, avec l'encouragement à la propriété, la révision du système successoral et la réforme du revenu cadastral. Comme le dit Jean Vavasseur-Desperriers, « cette critique libérale ne débouchait nullement sur l'apologie aveugle de la loi du marché : une dimension volontariste, qui aboutissait à l'attribution à l'État d'un rôle d'impulsion et de coordination, apparaissait bien dans les propositions économiques des congrès de la Fédération républicaine¹⁹⁹. »

L'État doit assurer « la justice et l'ordre » et n'intervenir dans le champ économique que de façon exceptionnelle. Il doit simplement « prévoir, orienter, suppléer à la carence des individus, aider les plus faibles », car il « a mieux à faire que de vouloir régenter à sa guise la production, la consommation et la répartition des richesses. » Par exemple, « le monopole des tabacs qui rapporte environ 3 milliards par an, alors qu'en Angleterre, où la fabrication est libre, l'impôt sur les tabacs rapporte au budget anglais plus de 13 milliards. » Il faut donc encourager la propriété, l'exploitation familiale, comme l'avait fait Jules Méline avec le crédit agricole et les assurances, et en créant un crédit immobilier pour assurer aux familles ouvrières un logement convenable et « parer à l'exode rural ». Les élus de la Fédération ont réussi à maintenir le forfait au lieu d'une obligation d'une comptabilité précise à la campagne et ils ont fait repousser la progressivité de l'impôt ; ils ont aussi obtenu la réduction du coefficient de majoration du revenu cadastral que le Cartel des gauches avait institué. Il faut développer l'adduction d'eau potable, l'électrification, l'irrigation, le reboisement, etc.

Le programme de politique financière, préparé par Maurice Hervey et Jean de Tinguy du Pouët²⁰⁰, député de la Vendée, avec cinq sénateurs et dix députés, développe ces points. « L'équilibre et le progrès de notre civilisation ont pour base la famille et l'épargne²⁰¹. » Modération fiscale, sincérité des écritures budgétaires, équilibre des recettes et des dépenses,

¹⁹⁸ « L'échec de 1924 montre qu'une Europe occidentale organisée dans la perspective d'un affrontement économique n'était pas viable. (...) La dimension multilatérale s'impose sur le plan des échanges par le retour de l'Allemagne sur la scène des négociations commerciales à partir de l'automne 1924. » Éric BUSSIERE, *Les relations entre la France et la Belgique dans les rivalités économiques et financières en Europe (novembre 1918-mars 1935)*, Lille, thèse de doctorat, 1989, p. 346.

¹⁹⁹ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 293.

²⁰⁰ Comte Jean de Tinguy du Pouët (1875-1951), conseiller d'État, maire de Saint-Michel-Mont-Mercure (1904-1945), sénateur de la Vendée (1919-1942), président du conseil général (1936-1945). Son fils Lionel puis son petit-fils Louis prendront la suite à la tête de la mairie.

²⁰¹ AD MM 26J/176 et AN 317AP/70-71.

bonne administration des deniers publics, respect des contrats, protection de l'épargne sont les maîtres mots de ce programme.

Dans le domaine des transports, la Fédération républicaine note que « ce domaine a été particulièrement soumis aux interventions abusives et maladroites de l'État » alors que « la supériorité de l'initiative privée ne souffre pas d'exception », comme le montre l'exemple des chemins de fer. L'État doit intervenir dans la coordination du rail, de la route et de la voie navigable, mais « sans s'immiscer dans la gestion des entreprises de transport ». La Fédération avait voté contre le rachat de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest en 1906, vota les conventions de 1921 qui maintenaient le système des concessions et de l'indépendance des réseaux, approuvait les propositions d'Édouard de Warren, le 17 mai 1930, sur une meilleure relation entre la métropole et les colonies, demandait, le 27 mai 1933, « une meilleure coordination du trafic entre le rail et la route ». « Les petites lignes inutiles ou déficitaires de chemin de fer doivent être fermées et remplacées par des services automobiles », même s'il convient de faire attention aux distorsions, car « le client du transport automobile perd souvent comme contribuable plus qu'il n'a gagné comme usager » à cause de l'entretien des routes. En effet, « la route est inséparable de la civilisation » et la France occupe la deuxième place au monde en nombre de voitures, même s'il n'y a pas d'urgence à développer les « autostrades ». La police de la route pourrait être confiée aux « associations automobiles qui proposent d'assurer bénévolement cette tâche essentielle ». Il faut réduire les taxes sur l'essence qui sont excessives. Le carburant national, à partir d'alcool, de charbon de bois, d'huiles lourdes, doit être privilégié pour sauver notre agriculture d'une crise grave et « garantir l'indépendance du pays en cas de conflit ». Il faut améliorer « les canaux pour les relations à grande distance » entre les différentes mers avec un régime du halage unifié et secondé par l'électricité. « Le transport des importations sous pavillon français doit être encouragé, notamment par l'extension des primes déjà accordées à certains produits coloniaux ». L'aménagement des ports est une « œuvre urgente » à réaliser ainsi que le développement de l'aviation.

Le tourisme doit être promu, car « la France est le premier pays du monde par ses richesses archéologiques, la variété de ses sites, la perfection des arts culinaires, l'affinement de la civilisation ». Cette promotion doit s'exercer par « la brochure, la presse, l'image, la TSF, l'organisation d'agences de l'étranger et les syndicats d'initiative ».

En matière de communications, étudiées par Louis Brindeau²⁰², sénateur de la Seine-Maritime, et Camille Blaisot avec huit députés et deux sénateurs, la Fédération demande la suppression du monopole du téléphone et « la modernisation des services télégraphiques », par la généralisation d'appareils télétypes, l'extension de la télégraphie harmonique et infra-acoustique, de la télautographie et le remplacement des lignes aériennes par des câbles souterrains », en particulier sous-marins dont le réseau a diminué alors qu'il a augmenté aux États-Unis. Elle veut qu'un statut définitif de la TSF soit rapidement établi, « assurant la libre expansion des postes privés et évitant la mainmise de l'État » et que l'État « hâte la mise au point de la télévision, que la France devrait être la première à généraliser. »

Le programme social, préparé par l'ancien député Joseph Delachenal²⁰³, quant à lui, se donne « pour but de défendre les humbles contre toutes les menaces qui, du berceau à la tombe, pèsent sur eux et de les aider à conquérir les moyens de travail et d'épargne qui permettent de vivre et de progresser ». Il convient aussi d'accorder une grande importance à la « formation minutieuse d'une élite de travailleurs » à tous les niveaux et de favoriser « les cités ouvrières, les colonies de vacances et la natalité ». « Tandis que les socialistes s'attaquent à la famille, à la propriété, à l'épargne, à la liberté individuelle, prêchent la lutte des classes, demandent à l'État, sans cesse et en tous domaines, son intervention, la Fédération estime que la famille est la cellule sociale fondamentale ». Le document rappelle les textes fondateurs qui ont été approuvés grâce à l'action de membres de la Fédération comme la loi sur les accidents du travail avec Jules Méline, les habitations à bon marché avec Alexandre Ribot, la loi sur l'assistance aux vieillards, la loi sur l'encouragement des familles nombreuses, les retraites mutualistes pour les anciens combattants, les textes sur les syndicats professionnels ou les votes sur la protection de la main-d'œuvre nationale (1926) ou la fixation d'un salaire minimum pour les ouvriers travaillant à domicile (1928). Les parlementaires ont lutté aussi pour la réduction des droits de succession et pour le relèvement des allocations familiales, pour les visites médicales des enfants, pour l'assurance-vieillesse, pour la réglementation de la sécurité au travail. Pour lutter contre le chômage, un réseau d'organismes chargés de répartir les chômeurs dans les endroits où le travail existe devrait être créé.

Le programme en matière de santé souligne également que « l'initiative privée doit toujours être de règle », mais il reconnaît que l'État doit remplir un rôle de police et de

²⁰² Louis Brindeau (1856-1936), avocat et homme de presse, maire du Havre (1890-1896), député (1895-1912) puis sénateur de la Seine-Maritime (1912-1936)

²⁰³ Joseph Delachenal (1881-1970), avocat et professeur à l'université catholique de Paris, conseiller général (1907-1931), député (1910-1914, 1919-1924, 1945-1958), fondateur de *La Savoie*.

surveillance, une mission d'encouragement et de coordination et un rôle social. D'ailleurs depuis longtemps, la Fédération républicaine réclamait un ministère de la Santé publique comme il en existe dans les pays anglo-saxons. L'accent est mis sur le développement nécessaire de la natalité. Classiquement, le programme rappelle que la Fédération s'est opposée aux lois de 1920 et 1923 sur l'avortement et aux mesures d'amnistie à ce sujet proposées le 9 janvier 1933. Pour protéger la famille, les possibilités de divorcer seront réduites (Marin s'oppose, en 1925, à la Chambre, aux projets visant à faciliter les divorces²⁰⁴). Le combat contre l'union libre, « obstacle à la natalité », est aussi développé (opposition à l'assimilation de la concubine à l'épouse en matière d'indemnités après accident du travail, opposition à la réduction du délai de conversion de la séparation de corps en divorce et à toutes mesures du Code civil qui apparaîtraient comme favorable aux unions conduisant à la pratique du mariage à l'essai). C'était faire bien peu de cas de sa situation personnelle.

Ce programme, axé principalement sur la notion de liberté, dans tous les champs d'action de l'individu et des territoires, protégeant à la fois les travailleurs et les épargnants, dans le cadre de la République, avait sa cohérence et on y retrouvait Marin à toutes les lignes. Chacun des groupes thématiques avait été conduit par des parlementaires connaissant la matière. Néanmoins, pour Emmanuel Berl²⁰⁵, « l'URD n'est pas un parti, c'est un imbroglio. Je viens de relire son programme. Il faut un estomac solide pour digérer ce cocktail de démagogie ! » Et de se moquer des revendications en faveur de la liberté et de la propriété, en soulignant l'insuffisance du style.

Tout mêlé, l'individualisme de 89 et les droits de la famille, les congrégations et les syndicats de fonctionnaires, le renforcement de la patrie et l'affaiblissement de l'État avec, pour embrocher le tout, une petite cour suprême dont les membres sont probablement désignés par Dieu le Père et logés dans le paradis afin qu'ils soient indépendants du gouvernement et de la politique.

Certaines de ces critiques ne sont pas dénuées de fondement comme l'opposition entre individu et cellule familiale, la contradiction entre le renforcement de la patrie et donc de l'État central et la décentralisation ou encore la création d'une cour suprême qui viendrait tempérer le pouvoir parlementaire. En matière économique, Berl se moquait aussi de la proclamation du libéralisme économique qu'il jugeait contradictoire avec les « droits protecteurs », mais le libéralisme économique renforcé par le patriotisme peut fort bien tolérer des droits de douane et l'individualisme exige que le libéralisme soit limité par des règles protégeant les individus²⁰⁶.

²⁰⁴ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 307.

²⁰⁵ Emmanuel Berl (1892-1976), journaliste et essayiste d'origine juive, ami de Proust, Aragon et Drieu La Rochelle, écrira les premiers discours de Pétain en 1940 avant de s'en détourner.

²⁰⁶ Emmanuel BERL, *La politique et les partis*, Paris, Éditions Rieder, 1932, p. 29.

Jean-Étienne Dubois écrit, dans sa thèse, que les « modérés » et les « nationaux », regroupés dans le parti, étaient « sensibles au durcissement du discours, du programme et des pratiques politiques du parti, suite à l'arrivée de Louis Marin à sa présidence²⁰⁷ ». En réalité, comme nous l'avons montré, sans pouvoir déterminer précisément le rôle de Marin avant d'accéder à la présidence, il ne semble pas que son arrivée ait eu un rôle déterminant dans la ligne du parti, même si, sur le plan religieux, le discours se fait plus vif, en bonne partie à cause de la conjoncture politique du moment, avec le choix de Soulier. C'est surtout dans le « durcissement du discours » et dans les « pratiques politiques » que le parti va montrer son originalité en s'opposant fortement aux gauches. Dans un des premiers éditoriaux signé, le 1^{er} juillet 1925, par Édouard Soulier dans *La Nation*, le titre en montre l'ambition : « Les radicaux sapent la République ». Et d'expliquer que « la République souffre, à cette heure, du plus grand ébranlement qu'elle ait subi depuis le 4 septembre 1870 ». La « crise de confiance », avec de graves mouvements sociaux, et « l'incertitude économique » minent le pays.

L'opposition au Cartel des gauches

Édouard Herriot devient président du Conseil. Normalien, major de l'agrégation de lettres classiques, amateur de bonne chère, il est maire de Lyon depuis 1905. L'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches marque une inflexion forte dans la politique gouvernementale qui s'accompagne d'un grand mouvement de directeurs, de préfets, de gouverneurs généraux et d'ambassadeurs²⁰⁸. Marin se lance dans l'opposition, organisant partout en France des conférences dominicales. Toutes les occasions sont bonnes pour harceler le gouvernement²⁰⁹ et il le théorisa ainsi un peu plus tard :

Aujourd'hui, voici, parmi nos amis, des militants qui ne comprennent même plus exactement le rôle de l'opposition. (...) L'opposition a été ainsi baptisée parce qu'elle doit s'opposer résolument aux majorités néfastes. (...) Si, devant les ruines accumulées, l'opposition ne s'oppose à rien qu'en paroles et non dans ses votes, si elle passe son temps à vouloir toujours transiger, si elle se trompe d'ennemi et combat à tort et à travers au lieu de chercher exclusivement à abattre l'adversaire et ses idées, si elle se montre aussi incertaine dans la lutte qu'elle l'a été au pouvoir, elle se perdra... et la France avec elle²¹⁰.

²⁰⁷ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années vingt*, thèse de doctorat soutenue le 20 novembre 2014 sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal.

²⁰⁸ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 425.

²⁰⁹ Exemple parmi d'autres de ce harcèlement, en décembre 1924, la majorité craignait le résultat du vote du bureau de la Chambre et demandait un scrutin public. Marin le combattit au profit d'un scrutin secret comme il l'avait déjà fait en 1908.

²¹⁰ Louis MARIN, « L'opposition », *La Nation*, 27 février 1926.

Il se concentre, pour commencer, sur les questions de politique extérieure, son sujet de prédilection. Les difficultés financières de l'Allemagne avaient conduit un comité d'experts, présidé dans un premier temps à l'hôtel Astoria, avenue des Champs-Élysées à Paris, au printemps 1924, par Charles Dawes, à aménager les versements dus pour les réparations. Dès son arrivée au pouvoir, le président Herriot se saisit du dossier et décide de se rendre à Londres pour en discuter avec le Premier ministre Ramsay Mc Donald. Marin, inquiet, demande, le 1^{er} août, que la Chambre siège en permanence pour être informée des résultats de la conférence de Londres avant que ne commence la négociation avec les Allemands. Tout cela est en vain, car Herriot accepte, dans les accords de Londres, l'évacuation de la Ruhr, la réduction de la créance française, avec échelonnement des paiements, la substitution d'organismes nouveaux à la commission des réparations (CDR)²¹¹. Le plan Dawes est signé à Paris, le 16 août 1924, avec les Allemands Gustav Stresemann et Hjalmar Schacht, et les accords de Londres, le 30, par Herriot. La dette de 20 milliards de marks-or est échelonnée et un emprunt international apporte 200 millions de dollars à l'économie allemande. Six mois auront suffi pour mettre à bas la plupart des garanties du traité de Versailles.

Marin interpelle avec vivacité le gouvernement, le 23 août²¹², rappelant combien l'atmosphère lui rappelle malheureusement celle des discussions sur le traité de Versailles. La France perd le gage économique de la Ruhr et les organismes économiques de la rive gauche du Rhin (« un sacrifice considérable »). Se moquant des obligations commercialisables représentatives de la dette allemande, qui iront rejoindre au rayon des vieux papiers les bons du traité de Versailles, il assure que l'Allemagne est davantage prête qu'elle ne l'était en 1914 : elle a un effectif d'officiers égal à celui de 1913, sa police est en réalité une nouvelle armée, elle a repris la fabrication des armes et reconstitué ses stocks. « L'Allemagne doit se dire : je suis donc la plus forte, puisqu'ayant résisté, n'ayant pas payé, ayant escroqué plus de 7 milliards aux autres nations, on me pardonne. » Le cardinal Baudrillart note : « Marin a très bien parlé. (...) C'est lui qui a le mieux posé la question et marqué les sacrifices acceptés²¹³. » Dans sa réponse, le président du Conseil rappelle que l'occupation de la Ruhr n'était pas une arme crédible, mais reconnaît que « la France a un poignard à un centimètre du cœur ». Comme l'écrit Duroselle, en échange de ces concessions, « Herriot n'obtint aucun avantage : ni sur les réparations, ni sur les livraisons de charbon, ni sur le futur traité de commerce franco-allemand

²¹¹ La commission des réparations avait été instituée par l'article 233 du traité de Versailles.

²¹² AN 317AP/265. AAE PA-AP 203, n° 2/15. Séance du 23 août 1924, tiré-à-part de l'Imprimerie nationale.

²¹³ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, 1924, *op. cit.*, t. 3, p. 862.

(...) Cette politique d'abandon unilatéral fut vivement attaquée en France²¹⁴. » Le débat fut d'une telle importance que l'imprimerie des Journaux officiels le publia en tiré à part²¹⁵. Dimanche 25 août, à 4 heures 35, les accords de Londres sont approuvés par 336 voix contre 206 (soit plus que les 167 députés du groupe Marin) et le Sénat suit, par 181 voix contre 37, dont l'abstention de Poincaré. La messe est dite.

Quelques jours après la conférence de Paris du 13 janvier 1925, infatigable, Marin s'exprime à la tribune de la Chambre, le 21 janvier, de 9 heures 30 du matin à 11 heures du soir, entrevoyant déjà toutes les conséquences des accords de Locarno en cours de négociation : abandon des clauses du désarmement du traité de Versailles, diminution des effectifs du corps d'occupation rhénan, évacuation de Cologne, dernière étape du départ des troupes de la Ruhr, dissolution de la conférence des ambassadeurs et du comité interallié de Versailles, 20 % du pétrole de Mossoul allant aux Allemands. Il rappelle les frais de guerre consentis par la France, à savoir 178 milliards. S'appuyant sur son collègue Louis Dubois, député progressiste de la Seine, ancien président de la CDR, où il représentait la France, il est précis dans son intervention : pour disposer de sa créance, la France devait obtenir une décision unanime du comité des transferts où elle n'avait qu'une voix sur six. Maintenant qu'un observateur américain entre à la CDR, plus aucune sanction ne sera possible. Les Américains, qui pourtant, n'ayant pas ratifié le traité, n'y ont plus de droit, demandent l'annulation des créances que la France a sur les Allemands, mais exigent le paiement des dettes qu'elle a vis-à-vis d'eux. Léon Bailby déclare, dans *L'Intransigeant*, que Louis Marin est l'avocat de la France. Pourtant, aux yeux des signataires, les accords devaient garantir les frontières existantes et promettaient l'aide de l'Angleterre et de l'Italie en cas d'agression avec également un recours devant la SDN.

Marin explique qu'il ne faut pas confondre les dettes de guerre avec les dettes commerciales. Lui, qui avait souligné après la guerre, avec lyrisme, l'aide des « jeunes volontaires chevaleresques » américains qui avaient « offert leur sang à la patrie de La Fayette et de ses compagnons²¹⁶ », n'a pas de mots assez durs pour critiquer l'égoïsme d'outre-

²¹⁴ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 70.

²¹⁵ AN 317AP/46-47. « Les avantages respectivement obtenus par les divers participants à la Conférence de Londres. Discours de M. Louis Marin, député », 2^e séance de la Chambre des députés du 23 août 1924.

²¹⁶ Louis MARIN, rapport n° 5172, annexe au procès-verbal du 8 novembre 1918. Marin prendra la parole à d'autres manifestations commémorant l'aide américaine, au premier citoyen américain mort au début de la Grande Guerre à Athon (Meurthe-et-Moselle), le 20 août [s.d.] ; aux Américains nos amis à Flirey (Meurthe-et-Moselle) en août 1921 ; au cimetière américain de Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), le 8 novembre 1925 ; en présence du président du Conseil Paul Painlevé, à l'*American Legion* au Trocadéro, le 19 septembre 1927 ; aux pilotes américains en avril 1929 (AAE PA-AP 203, n° 2/11) ; au vingtième

Atlantique. La France a donné ses fils, les Alliés ont donné de l'argent. « Est-ce qu'ils nous rendront nos fils et nos maisons dévastées ? » Dans une formule restée célèbre, il se demande comment les Alliés peuvent exiger de la France qu'elle paie « les capotes dans lesquelles [les Français] se sont fait tuer²¹⁷ » : « que vaut la vie humaine comparée à l'argent²¹⁸ ? ». Pour le règlement des dettes de guerre, il faut donc tenir compte des apports de chaque belligérant en hommes et en dommages. La France avait une dette vis-à-vis des États-Unis de 4 milliards de dollars, ramenés ensuite à 2 milliards. Or elle a perdu 10 % de sa population et 44 % de son capital matériel quand l'Angleterre n'a perdu que 5 % de ses hommes et que son capital matériel s'est enrichi de 10 %. Il rappelle que la richesse des États-Unis est estimée à 320 milliards de dollars et celle de la France à 52 milliards seulement. En Amérique, un homme sur 2 000 a disparu, en France 1 sur 28. Dans ces conditions, il juge sévèrement « les hommes graves et sentencieux qui, sur les bords du lac Léman, jouent à la paix perpétuelle²¹⁹ ».

Les Français de moins de 25 ans tombés au champ d'honneur sont au nombre de 467 000, ceux de 25 à 30 ans au nombre de 272 000. J'attire l'attention de nos alliés sur ces chiffres. Leur perte s'aggrave de celle des 335 000 hommes de 30 à 40 ans. Tous ces hommes étaient dans la fleur de l'âge. Ces jeunes gens et ces hommes en pleine activité représentaient des valeurs économiques nationales. À côté de toutes ces pertes en vies humaines, faut-il insister sur les pertes matérielles effroyables que nous avons subies ? Nous les estimons déjà à 120 milliards de francs de dommages. Il n'est donc pas nécessaire d'aller voir nos pays dévastés pour se rendre compte de ce que sont matériellement les horreurs de la guerre ; il n'est pas nécessaire d'avoir vu ces villages anéantis, ces champs ravagés, ces forêts squelettiques²²⁰. (...)

Nos visiteurs étrangers, même les plus amis, n'ont pas connu ce qu'a été l'invasion, puis la mise sous le joug d'une population pendant 52 mois. L'effort industriel a été énorme. (...) Je voudrais parler aussi des tranchées. Sur 773 kilomètres de tranchées en janvier 1915, 18 étaient gardés par les Belges, 40 par les Anglais et 715 pour les Français. Alors qu'on nous a interdit de demander à l'ennemi les frais de guerre que nous avons dû supporter pour assurer la victoire commune des alliés, c'est à nous maintenant que nos alliés viennent demander le paiement de leurs propres frais de guerre²²¹.

Cette crainte des puissances financières extérieures l'angoisse : il la manifestait déjà, le 18 mai 1918, avant la fin de la guerre : « Ce n'est pas pour tomber dans le servage financier de New York, de Londres ou de Paris que nos paysans ont résisté à la ruée allemande. »

Même Édouard Herriot le remercie :

anniversaire de la première ambulance américaine à Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} septembre 1934 (AN 317AP/220).

²¹⁷ Chambre des députés, deuxième séance du 21 janvier 1925, p. 179.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 177. L'abbé Bergey, qui lança Henriot en politique, approuve aussi cette position dans « Bravo Marin ! », *La Liberté du Sud-Ouest*, 1^{er} février 1925. Patrick John COGGINS, *Henriot...*, op. cit., p. 7.

²¹⁹ Louis MARIN, *Regards sur la Lorraine*, op. cit.

²²⁰ Chambre des députés, 21 janvier 1925, première séance, p. 179.

²²¹ Chambre des députés, 21 janvier 1925, p. 185.

Non seulement, mes amis, j'en suis sûr, et moi-même n'avons pas à élever de protestation contre l'effort que s'est imposé M. Marin pour rassembler les arguments qui défendent le mieux la cause de la France, mais, j'en suis certain, au nom de la France tout entière, je l'en remercie. La France a bien le droit en ce moment d'évoquer le souvenir de ses plaies pour demander aux hommes de cœur du monde entier de l'aider à les guérir.

Baudrillart applaudit ce discours qui devint célèbre :

Hier, le ministère s'est trouvé moralement abandonné par les socialistes qui, alors qu'Herriot lui-même a été conquis, n'ont pas voulu applaudir l'admirable discours de Louis Marin sur les sacrifices de la France et les dettes interalliées. C'est l'événement du jour que ce discours. Si la crevasse s'élargit entre les radicaux patriotes et les socialistes, il faudra trouver une autre constellation parlementaire²²².

Signe de la force de l'allocution, le journal conservateur britannique *Morning Post* relaie, le lendemain : « M. Louis Marin amena la question des dettes interalliées, affirmant, en des termes vigoureux, que, dans le règlement de la question des dettes de guerre entre les Alliés, le sang devrait compter autant que l'argent²²³. » Comme le dit Édouard Bonnefous, dans son *Histoire politique de la III^e République*, « l'intervention de M. Louis Marin, le 21 janvier, reçoit un large assentiment. Toute la Chambre applaudit sauf les communistes et les socialistes. » Elle manque même de voter l'affichage du plaidoyer, mais, à l'approche des élections, la majorité préfère éviter cette publicité pour l'un de ses adversaires les plus acharnés : Marin diffusera lui-même son fameux discours, avec l'aide du Comité Dupleix²²⁴. Les Anglais ne suivant pas les Français dans le cadre de la sécurité collective de la SDN, Herriot rappelle la protection qu'apporte l'occupation de la rive gauche du Rhin à la Chambre ; il est approuvé par 524 voix avec le soutien de la Fédération républicaine²²⁵.

Cependant, les interventions de Marin à la Chambre n'arrêtent pas le cours de l'histoire. Comme le dit avec amertume son complice Franklin-Bouillon à l'*American Club de Paris*, le 8 octobre 1925, « nous vivons sous l'empire d'un traité de paix appelé le plan Dawes qui est une paix américaine et vous dites encore que vous ne voulez pas vous mêler des affaires européennes²²⁶ ». Le protocole de Genève du 2 octobre 1924, qui prévoyait de renforcer les mécanismes de sécurité collective, est refusé, en mars 1925, successivement par les Anglais et les Américains²²⁷. Les accords de Locarno sont signés, le 16 octobre 1925, entre la France,

²²² Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 3, p. 959.

²²³ «M. Louis Marin brought up the question of inter-Allied debts, maintaining in vigorous terms that, in the settlement of the war debts between the Allies, blood should count equally with money.»

²²⁴ AN 317AP/264. Louis Marin, « Sur les dettes interalliées ; le partage équitable des charges de la guerre », discours du 21 janvier 1925, Comité Dupleix, 1925.

²²⁵ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 69-71. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 371.

²²⁶ AN 317AP/101.

²²⁷ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945*, *op. cit.*, t. 1, p. 74.

l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie, la Pologne et la Tchécoslovaquie et un accord sur l'acier est signé entre la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. Briand, soutenu par son fidèle secrétaire général Philippe Berthelot, est au sommet de sa gloire. Dans *Le Matin*, Henry de Jouvenel clame qu'il s'agit du « plus grand événement depuis la guerre ». Marin continue à s'y opposer par le verbe, intervenant à une réunion publique de la Ligue des patriotes, salle Wagram, le 19 décembre 1925²²⁸. La signature des accords, qu'il n'a pu empêcher, entraîne un flot de lettres de démission qui arrivent au siège de la Fédération en novembre et décembre, y compris de vieux militants²²⁹. C'est l'une des premières crises que connaît le parti, même si, paradoxalement, pour cette fois, ce n'est pas la position de Marin qui est critiquée, mais son manque de résultats.

Après les sujets internationaux, la question scolaire agite aussi les esprits. Marin, passionné par cet enjeu, s'oppose, tout d'abord, au gouvernement Herriot qui veut mettre fin au droit local de l'Alsace et la Moselle voisines, notamment pour ce qui touche à la loi du 9 décembre 1905 qui ne s'y applique pas en raison de leur annexion par l'empire en 1871. Il est en pointe, plus généralement, dans ce combat pour l'école libre²³⁰, avec l'abbé Daniel Bergey, député de Saint-Émilien, le père Paul Doncœur, fondateur de la Ligue pour les droits des religieux anciens combattants, et Xavier Vallat, proche de l'Action française (il écrivait même dans son journal sous le pseudonyme de Vivarès). Une grande manifestation a lieu en Lorraine, réunissant 50 000 personnes, pour demander le *statu quo* et refuser la reprise des querelles religieuses²³¹. Le cardinal Baudrillart en est très satisfait : « Splendide réunion à Metz, [le 14 juillet 1924], où le député Louis Marin fait entendre de justes paroles sur l'absurdité des lois laïques, non seulement en Alsace et en Lorraine, mais dans toute la France²³². » Le gouvernement d'Édouard Herriot décide aussi, en janvier 1925, de dissoudre de nouveau certaines congrégations et de supprimer l'ambassade au Vatican, après un vote, le 2 février, de la Chambre, par 314 voix contre 250. Devant le tollé provoqué, il propose comme compromis d'y maintenir un diplomate chargé des affaires d'Alsace-Moselle. Dans une atmosphère électrique, les cardinaux français signent une déclaration s'opposant à cette réforme.

Des manifestations de grande ampleur ont lieu dans les grandes villes du pays, Metz, Nantes, Rennes, Vannes, Saint-Brieuc, Angers, mais aussi Rouen, Bordeaux, Bayonne,

²²⁸ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 195.

²²⁹ AN 317AP/73-74.

²³⁰ Affirmation de Fernande Marin.

²³¹ Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 268. A.-M. Quenette mentionne cette manifestation à Nancy, mais Metz est plus logique. Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, t. 3, p. 843.

²³² Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*

Verdun ; une autre réunit 20 000 personnes à Quimper, évêque et parlementaires en tête²³³. Cette politique laïque va souder le camp catholique contre elle. Les différentes organisations s'unissent dans la Fédération nationale catholique (FNC) que crée, en février 1925, le général de Castelnau après avoir pris la tête de la LDP à la mort de Barrès en 1923. Cette puissante organisation, qui « se veut le rassemblement de tous les catholiques sans être un parti politique ni être inféodée à aucun²³⁴ », comptera jusqu'à deux millions de membres. Des heurts se produisent à plusieurs reprises. Le 9 février 1925, deux militants de la FNC sont tués à Marseille. Camille Blaisot s'en indigne à la Chambre, le 11 février, soulignant qu'il ne fait pas partie du mouvement et qu'il intervient à titre personnel sans aucun intérêt électoral :

C'est en toute liberté d'esprit que j'interviens, non sans une profonde émotion néanmoins, car les journaux nous ont appris que deux hommes ont été tués, que d'autres agonisent et que cent ont été plus ou moins grièvement blessés. À la suite de ces événements, une émotion très vive et très justifiée s'est manifestée dans le pays. (...) Et le *Petit provençal* chante victoire en montrant les troupes du général de Castelnau traquées, poursuivies dans les rues²³⁵ !

Marin intervient également de façon critique sur le droit de la famille qui l'a toujours beaucoup intéressé. Défendant toujours les citoyens contre l'administration fiscale, il proteste contre l'article qui donnait au fisc le droit de saisir tous les biens propres de la femme pour payer les impôts du mari, contre les modifications du régime des sociétés et de la taxe sur le chiffre d'affaires, contre l'aggravation des impôts agricoles et des impôts indirects sur le sucre, le café, le riz, le cacao, le thé, contre la taxation des signes extérieurs de richesse, contre la modification du régime des successions qui revenait sur la possibilité des donations entre vifs. Le Cartel propose que l'enfant adopté ne soit plus considéré fiscalement comme un enfant légitime, mais comme un neveu, ce qui aurait pénalisé les familles ayant adopté des orphelins de guerre ; l'URD s'y oppose et obtient également le maintien de la possibilité de prendre sa retraite plus tard pour les fonctionnaires qui ont au moins trois enfants, disposition toujours en vigueur aujourd'hui. L'URD combat l'augmentation des droits d'examen qui aurait pénalisé les étudiants peu fortunés. Avec l'aide du Sénat, Marin obtient gain de cause sur tous ces sujets, mais pour Blum, qui note que la volonté première était de renverser le gouvernement, c'est un

²³³ AN 317AP/21. *La Croix*, 12 novembre 1939. Quelques années plus tard, Marin fera encore voter, en novembre 1939, un vœu au conseil général de Meurthe-et-Moselle pour réclamer l'abrogation de l'article 13 de la loi du 1^{er} juillet 1901 ainsi que la loi du 7 juillet 1904 qui faisaient peser sur les religieux des régimes d'autorisation, ne les mettant pas à égalité devant la loi, pour reprendre l'argumentation développée. Marin proteste également contre l'attitude tatillonne des autorités administratives, sous-préfecture de Lunéville en particulier, dans l'application de la loi de Séparation, vis-à-vis des locations des presbytères aux desservants. AAE PA-AP 203, n° 2/32. Lettre de Louis Marin au président du Conseil Briand du 27 mars 1926.

²³⁴ Corinne BONAFoux-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 13.

²³⁵ Chambre des députés, 11 février 1925, première séance, p. 756.

véritable « jeu de massacre²³⁶ », la droite votant parfois contre des mesures qu'elle réclamait par ailleurs.

Marin proteste vivement contre la loi d'amnistie de 1924 qui élargissait Caillaux et Malvy, après leur condamnation pour pacifisme pendant la guerre, en leur présence d'ailleurs. Tous deux avaient été accusés d'être liés au *Bonnet rouge* d'Almeryda, lui-même de mèche avec les Allemands, et on se souvient que ses papiers conservent un dossier consacré à cette affaire. Marin avait déjà été, le 13 mars 1918, témoin au procès de Louis Malvy. Interrogé sur le débat qui avait eu lieu à la Chambre des députés sur le deuxième bureau, chargé de l'espionnage et du contre-espionnage, il avait alors répondu avoir remarqué qu'à cette occasion Malvy en avait critiqué l'utilité. Il notait aussi qu'un certain jour de mars 1916, Malvy avait répondu qu'on ne pouvait pas fermer la frontière avec la Suisse parce qu'elle ne l'était pas du côté allemand alors qu'il aurait dû savoir que ce n'était pas le cas puisqu'il était ministre de l'Intérieur. Plus que de la résistance, il reprochait alors à Malvy de l'ignorance et de l'indolence²³⁷. Il avait aussi protesté, en 1922, auprès de Poincaré contre une campagne de presse en faveur de Malvy. Il maintient donc sa position et Blaisot abonde dans son sens, chargeant encore plus Caillaux qui avait quitté le pays après sa condamnation :

Je suis de ceux qui ne poursuivent pas de leur haine des collègues qui siègent sur des bancs différents de ceux de mes amis. (...) Mais lorsque l'affaire Malvy a été soulevée au cours de la guerre, le Sénat, constitué en Haute Cour de justice, a rendu son verdict en toute indépendance. (...) M. Malvy a été condamné pour avoir, « dans ses fonctions de ministre de l'Intérieur, de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge ». (...) M. Malvy n'est pas aujourd'hui dans la situation de M. Caillaux. Il a accompli sa peine²³⁸.

Malvy est amnistié par 195 voix contre 62 mais Caillaux seulement par 176 voix contre 104²³⁹.

Herriot cédant sur les sujets religieux, c'est sur la question financière qu'il va chuter, en deux temps, au printemps 1925. Première étape, le 14 février, il reçoit le bureau de la commission des Finances du Sénat pour lui annoncer que la limite d'émission de la Banque de

²³⁶ « L'opposition Tardieu-Reynaud-Flandin ne faisait que suivre l'exemple donné de 1924 à 1926 par l'opposition Tardieu-Bokanowski-Marin. Bokanowski, partisan déclaré de l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires, votait contre le cabinet Briand qui la proposait, de façon à obliger les socialistes, soit à renverser le cabinet s'ils marchaient avec lui, soit à se désavouer et à se discréditer s'ils marchaient avec le ministère. Voilà pourquoi ces deux périodes ont été, par excellence, celles du jeu de massacre. Jeu conduit froidement, délibérément, je dirais même cruellement, pour provoquer, à force de secousses, l'ébranlement public qui permettrait comme un renversement révolutionnaire de majorité. » Léon BLUM, *Œuvre*, IV-2 (1937-1940), Paris, Albin Michel, 1964, p. 443.

²³⁷ Archives du Sénat. 41S 5.

²³⁸ Chambre des députés, 16 décembre 1924, p. 4539.

²³⁹ Jean BASTIER, « Les fusillés... », *op. cit.*

France a été dépassée de 400 millions. Il ajoute qu'il va, pour contrer cette situation provoquée par la thésaurisation et l'évasion des capitaux, développer l'usage du chèque²⁴⁰. Quelques jours après, le 28 février, le Cartel présente au vote une hausse des taxes sur la fortune et une baisse équivalente sur les biens de consommation, contre lesquelles votent Marin, Maginot, François-Poncet et Charles Reibel. Herriot raconte, dans ses mémoires, en avoir été choqué, rappelant que Marin avait proposé un prélèvement sur la fortune équivalent en 1920 au profit de la reconstitution des régions détruites²⁴¹. À la Chambre, le républicain de gauche Bokanowski²⁴², qui avait été ministre de Poincaré avec Marin, accuse le gouvernement de céder aux consignes du Parti socialiste en matière de gestion de la trésorerie, obligeant Herriot à se tourner vers les bancs socialistes en s'exclamant : « Jamais, je tiens à le dire, vous ne m'avez demandé, jamais je ne vous ai promis d'appliquer les idées socialistes ! » Pour la première fois de la III^e République, les conservateurs refusent de voter la loi de Finances. Wendel, au cours de plusieurs réunions du groupe des Maringouins, apporte son expertise financière pour refuser la politique radicale-socialiste²⁴³. Deuxième étape, au Sénat, le 10 avril, un autre ancien ministre de Poincaré et ami de Marin, François-Marsal, reproche à Herriot de faire appel aux avances de la Banque de France au lieu d'emprunter régulièrement auprès des banques privées. La question de confiance est rejetée par 156 voix seulement contre 132 amenant Herriot à remettre sa démission au président de la République, neuf mois après avoir lui-même obtenu la tête de François-Marsal. *La Nation* salue la réussite « d'une poignée d'amis disciplinés contre un Cartel trois ou quatre fois plus nombreux, enfiévré de sa victoire et soutenu par une presse riche et violente ».

En avril 1925, le grand mathématicien et homme politique Paul Painlevé prend la suite d'Herriot. Les Affaires étrangères sont confiées à Briand, les Finances à Caillaux, sous les protestations de la droite. Ce sont les deux bêtes noires de Marin qui reviennent aux affaires. Lors de la présentation à la Chambre, Camille Blaisot, vice-président de la Fédération, manie l'ironie, soulignant comment Painlevé est écartelé entre les différents courants qui le soutiennent, notamment entre Briand et Caillaux. Pour calmer la droite, la déclaration ministérielle maintient l'ambassade au Vatican et le *statu quo* religieux en Alsace-Moselle,

²⁴⁰ AN 317AP/43-44. Proposition de loi de Louis Marin, réglementant le paiement par chèque des effets de commerce, 9 juillet 1924, n° 491 et 493, p. 1514, et lettre de Louis Pradel, président de la chambre de commerce de Lyon, du 14 janvier et du 24 juillet 1924, le remerciant de son action. L'usage du chèque permettait de limiter les risques liés à l'usage des espèces.

²⁴¹ Édouard HERRIOT, *Jadis*. I. (avant 1914), Paris, Flammarion, 1948, p. 245.

²⁴² Maurice Bokanowski, ministre du Commerce et de l'Aéronautique de Poincaré, meurt, en 1928, dans un accident d'avion à Toul (Meurthe-et-Moselle).

²⁴³ Jean-Noël JEANNENEY, *François de Wendel en République*, Paris, Perrin, 2004, p. 235.

vivement réclamé par deux députés de la Fédération, Robert Schuman et le pasteur Soulier. La décision du Conseil d'État du 24 janvier 1925, affirmant que le régime concordataire reste valable dans ces départements, est donc consacrée. Un autre différend intervient au sujet du Maroc, car les socialistes s'abstiennent sur le vote des crédits militaires demandés par le maréchal Lyautey, résident général au Maroc, en pleine guerre du Rif contre Abdelkrim. Le discours de Marin est publié par la presse d'opposition²⁴⁴.

Cependant, en matière financière, Wendel pense qu'un compromis doit être trouvé avec Caillaux, pour rétablir la confiance, et il en convainc Marin. Alors que les socialistes le refusent, les deux hommes soutiennent le projet d'emprunt à garantie de change qui connaîtra un grand succès. Pour une fois, l'URD sauve le gouvernement, avec ses 104 députés et également 14 membres du PDP²⁴⁵, en se substituant aux voix socialistes qui lui manquent. À plusieurs reprises, Marin et Wendel soutiennent la politique ministérielle, y compris pour un autre grand emprunt lancé dans l'été et qui sera un échec. Ce soutien paradoxal à Caillaux passe mal chez les militants qui ne comprennent pas la manœuvre visant à disloquer le Cartel, qui échoue encore une fois : nouvelle crise, au siège de la Fédération, on reçoit un abondant courrier de désapprobation, certains se désabonnent de *La Nation* ou cessent de cotiser au parti²⁴⁶.

À l'automne 1925, Caillaux s'embarque pour les États-Unis pour tenter d'obtenir que le remboursement des dettes soit échelonné en regard du paiement des réparations par les Allemands, mais, face au refus américain, il repart bredouille à Paris, obtenant un simple allègement provisoire. Après une nouvelle mission de l'ambassadeur aux États-Unis Henri Béranger en juin-avril 1926, les discussions s'achèvent par un nouvel accord, le 29 avril 1926. Le règlement franco-anglais est réalisé par l'accord Caillaux-Churchill du 12 juillet 1926, par lequel la France s'engage à rembourser à la Grande-Bretagne 653 millions de livres en 62 annuités ; en échange, Churchill accepte de réduire la dette française de 60 % et de la conditionner aux remboursements futurs par l'Allemagne²⁴⁷. Malgré ces résultats, Marin est déçu de la position de Poincaré qui fait voter la ratification, avec une dizaine de voix de majorité seulement, alors même qu'il avait déclaré qu'il ne trouverait aucune majorité pour réduire la France au servage pendant tant d'années, mais il soutient le gouvernement qui s'est rapproché des modérés et, face aux critiques internes, s'en explique, le 25 septembre 1925 :

²⁴⁴ Journal de François de Wendel, 5 juin 1925.

²⁴⁵ Jean-Claude DELBREIL, *Centrisme et démocratie chrétienne en France : le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 142.

²⁴⁶ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, p. 261, et Journal de François de Wendel, première quinzaine de juin 1925.

²⁴⁷ Bernard OUDIN, *Aristide Briand*, Paris, Perrin, 1978, p. 732.

L'opposition a voté, avec discipline, pour le gouvernement, chaque fois que l'intérêt du pays le lui a commandé, au temps de M. Herriot, et plus souvent au temps de M. Painlevé, parce que celui-ci lui a semblé soutenir plus souvent l'intérêt national. Elle a repoussé les conseils de ceux qui la suppliaient de renverser le ministère, sous prétexte d'inflation ou de tactique politicienne. Elle n'est pas inféodée au ministère Painlevé ; elle connaît ses tendresses paternelles pour le Cartel ; elle votera fermement contre lui s'il propose des mesures dangereuses pour le pays, mais elle continuera à le soutenir chaque fois que l'intérêt de la France amènera les radicaux qui le composent à suivre la voie que l'opposition suivrait elle-même, si elle était au gouvernement²⁴⁸.

Marin se retrouve ainsi soutien de gouvernements radicaux, brouillant la ligne politique de son parti. D'ailleurs, au congrès radical de Nice, en octobre 1925, Herriot apostrophe Painlevé, lui reprochant de « gouverner avec des éléments qui ne sont pas de gauche » et une motion très dure est votée :

Le congrès du Parti radical et radical-socialiste, fidèle au programme du Cartel acclamé le 11 mai 1924 par le pays, invite ses élus à ne soutenir qu'un gouvernement décidé à l'appliquer sans faiblesse.

Painlevé tente de s'en sortir en laissant tomber son ministre des Finances, mais Caillaux, qui ne voulait pas instaurer l'impôt sur le capital demandé par les socialistes, refuse de démissionner ; c'est tout le cabinet qui tombe après une nouvelle charge du conseil national du Parti socialiste qui se plaint de l'abandon de la réforme fiscale. Il repart avec une nouvelle équipe radicale, en octobre 1925, comptant, parmi ses membres, quelques figures du parti comme Chautemps, Daladier, Georges Bonnet. L'URD proteste contre une démission motivée par un congrès de parti politique, affirmant que ces pratiques aboutissaient au mandat impératif ; c'était une préfiguration du coup d'Angers de 1928. Marin refuse la confiance au gouvernement qui est votée à une majorité de 221 voix²⁴⁹. Vingt jours plus tard, un soir de novembre, le gouvernement tombe sur un motif financier, la consolidation des bons du Trésor, c'est-à-dire le renoncement de l'État à ses engagements. Face à la crise financière, la Banque de France augmente le montant de ses avances et l'inflation repart de plus belle.

Après la crise qui a secoué la Fédération, Marin doit recoller les morceaux. Il se déplace dans toute la France pour obtenir l'adhésion de l'opinion publique. Le 13 décembre 1925, il est à Lyon devant 4 000 personnes réunies salle Rameau, le 3 janvier 1926 à Chambéry, le 4 janvier à Grenoble, le 6 à Nice, le 16 à Avignon, le 17 à Marseille, le 24 à Rouen, le 6 février à Nantes.

Une nouvelle crise gouvernementale amène en fin de compte Briand à succéder à Painlevé en novembre 1925. Le nouveau ministre des Finances, Louis Loucheur, prend le risque de relancer l'inflation, en taxant les épargnants et en refusant les économies que lui demande

²⁴⁸ AN 317AP/223. Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

²⁴⁹ AD MM 26 J/148, p. 84.

l'URD. Marin, dénonçant des débuts chaotiques, déclare à la presse sa défiance : « Loucheur, c'est l'aplomb et la catastrophe installés rue de Rivoli ». Le projet passe à six voix près, mais Loucheur doit quitter le gouvernement quelques jours plus tard. Le vote de refus de cette politique conduit à des dissensions au sein du groupe URD puisque, si 83 députés suivent Marin, 11 s'abstiennent et 4 votent en faveur de Loucheur, dont Edmond Lefebvre du Preÿ, député-maire de Saint-Omer, ancien ministre, et Amédée Peyroux, député-maire d'Elbeuf. Marin décide alors de faire un exemple en excluant ce dernier, moins fort dans le parti, accentuant la crise interne et provoquant le mécontentement. Laurent Bonnevey et Paul Chassaing-Goyon votent encore en faveur du projet de hausse de la taxe sur le chiffre d'affaires, le 31 mars, avec onze autres collègues²⁵⁰.

Le successeur aux Finances, Doumer, tente alors d'étendre la taxe sur le chiffre d'affaires aux produits exportés²⁵¹, mais se heurte encore à la Fédération républicaine. Briand tente en vain d'adoucir les positions de Marin et essaie, avec Laval²⁵², de diviser le groupe des Maringouins, mais rien n'y fait. Après une séance de nuit houleuse à la Chambre qui se finit le 6 mars, à 6 heures du matin²⁵³, il doit démissionner et repartir trois jours plus tard avec un gouvernement presque identique, à l'exception de Raoul Péret, qui remplace Doumer aux Finances, et de Malvy, qui succède à Chautemps à Beauvau²⁵⁴.

Dans son discours de Montauban, en avril, Marin accentue sa critique contre ces nouvelles charges fiscales :

Injustes, ces mesures étaient plus destructives encore parce qu'elles allaient contre toute réalité économique : est-ce qu'au moment où nous avons besoin de devises étrangères qu'il fallait voter la taxe à l'exportation ? L'épargne a besoin de sécurité ; le Cartel ouvre la voie au recensement des fortunes par la suppression des titres au porteur. Le rétablissement du franc nécessite une encaisse de devises étrangères et l'impôt sur les opérations de bourse risque de faire désertier la place de Paris au profit des places extérieures.

Soumis politiquement à l'extrême gauche, le Cartel a étendu au domaine économique et social le malaise financier : les mesures fiscales non seulement conduisent à la paralysie de l'activité

²⁵⁰ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 707 sq.

²⁵¹ La commission des Finances prévoit aussi d'attribuer à l'État une part réservataire d'enfant légitime dans les successions, projet rejeté par la Chambre sur intervention de Marin qui déclare : « Le projet nous paraît marqué de votre sceau ; il est un de vos triomphes, et c'est pourquoi je croyais que vous alliez vous associer à son vote malgré que nous ayons aidé le gouvernement à repousser l'État héritier, conception à laquelle vous teniez essentiellement. » AD MM 26 J/362. Journal de Fernande Marin.

²⁵² Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 278.

²⁵³ AD MM 26 J/148, p. 57. « En dépit des efforts de Doumer, la Chambre repousse cette mesure le 6 mars 1926 par 274 voix contre 221. La question de confiance ayant été posée, le huitième gouvernement Briand est (déjà) renversé par une coalition de socialistes, de cartellistes et de députés de droite. » Amaury LORIN, *Paul Doumer...*, p. 279.

²⁵⁴ Journal de François de Wendel, 6 mars 1926.

économique, mais portent atteinte aux bases de la famille, excitent les passions et l'envie entre les citoyens. Le Cartel a ébranlé la confiance du peuple le plus confiant de la terre.

La Confédération des groupes commerciaux et industriels (CGCI) d'André de Palomera et la Fédération nationale des commerçants et industriels mobilisés (FNCIM) de Georges Maus se mobilisent contre ces nouvelles charges fiscales, dont certaines étaient rétroactives, organisant, dans tout le pays, des réunions. Certains appellent même à la grève des impôts comme Victor Constant, ancien député ERD de la Haute-Loire et vice-président de la CGCI. Marin, légaliste comme à son habitude, refuse cette voie, estimant que « si arbitraires et abominables que soient des impôts, ils sont la loi²⁵⁵ ». De la même façon, quand Péret, en avril, appelle les Français à une contribution volontaire, Marin soutient l'idée « par patriotisme » dans l'ordre du jour de la Fédération républicaine du 28 avril 1926²⁵⁶.

Les accords de Locarno sont maintenant soumis à ratification. C'est Paul-Boncour qui préside la commission des Affaires étrangères. Marin intervient avec vigueur, longuement, à la Chambre, les 27 février et 1^{er} mars 1926, monopolisant le débat, mêlant bonnes formules et arguments juridiques précis portant sur les différents articles, face à un gouvernement sur la défensive. Il s'étonne qu'on veuille rendre la Rhénanie à l'Allemagne alors que le pacte de Locarno proclame que les traités passés doivent être respectés et que la plupart des clauses, notamment sur la limitation de la Reichswehr à 100 000 hommes, n'ont pas été respectées. Il ne comprend pas non plus que, dans l'application des garanties, on mette toutes les puissances sur le même plan²⁵⁷, semblant faire l'impasse sur les responsabilités passées :

Aucune paix sincère ne peut être fondée sur l'oubli du passé, l'escamotage du présent et l'imprévoyance de l'avenir (...). Il faut que la morale internationale soit la morale ordinaire des hommes, la morale qui ne confond pas l'innocent avec le coupable (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite*), la morale qui ne récompense pas le coupable avant qu'il ait réparé²⁵⁸.

Il ajoute que les obligations du traité ne sont que potestatives, c'est-à-dire qu'elles ne s'appliqueront qu'en fonction du bon vouloir des États, et s'inquiète de l'activisme du général

²⁵⁵ Lettre de Marin à un commerçant, reproduite dans *L'Éclair de l'Est*, 9 février 1926. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 405-418.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 413-414 et 706.

²⁵⁷ « Louis Marin, dans une longue intervention de sept heures, cherche à dissiper l'effet du discours du président du Conseil en cherchant à démontrer que Briand s'est mis dans la main du Royaume-Uni et de l'Italie en acceptant que ces deux puissances garantissent, symétriquement et réciproquement, la France et l'Allemagne. Plus de Rome, c'est d'abord de Londres, et des ambitions économiques en Allemagne, que se méfie le chef de file de la Fédération républicaine, farouche adversaire du traité de Versailles comme de la politique de conciliation avec l'Allemagne. La nature de la relation d'alliance entre la France et ces deux pays est selon lui radicalement modifiée par les accords de Locarno qui aboutissent à "la disparition du rang de vainqueurs et de victimes". » Matthieu BOISDRON, *Paul-Boncour...*, *op. cit.*, p. 219.

²⁵⁸ Chambre des députés, séance du 27 février 1926, p. 1043.

Hans von Seeckt et du ministre de la Guerre Heiner Geissler, avec leurs exercices aux frontières de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Enfin, il exprime sa méfiance, le 1^{er} mars, vis-à-vis de l'Angleterre qui se retrouvera en position d'arbitre entre la France et l'Allemagne, et dont les positions ne sont pas complètement désintéressées : « Ces avantages économiques [du charbon anglais] sont une des raisons pour lesquelles l'Angleterre a amorcé cette idée du pacte de Locarno. » Craignant le révisionnisme, il craint la possibilité offerte à l'Allemagne de recourir à l'article 19 du traité de Versailles selon lequel « l'Assemblée peut inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables ainsi que des situations internationales, dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde²⁵⁹ ». Son discours sera publié en tiré-à-part par l'Imprimerie nationale²⁶⁰. Le vote à la Chambre, le 2 mars 1926, est sans appel, par 413 voix contre 71, l'URD se partageant en trois tiers (29 avec Marin contre les accords, 24 pour, 46 s'abstenant)²⁶¹. « Ces accords suscitèrent donc un large consensus politique, ne rejetant que les communistes et les députés nationalistes, républicains ou royalistes, dans une opposition franche à la politique étrangère de Briand. Une majorité de l'opposition anti-cartelliste y souscrivait rejoignant dans ses votes socialistes et radicaux²⁶² », nous dit Jean-Étienne Dubois. Pourtant, une fois de plus, sur une question centrale, Marin, chef de parti en principe, n'était suivi dans sa politique que par un tiers de ses députés.

Briand continue à chercher un accord international sur les dettes de guerre. L'accord Mellon-Bérenger du 29 avril 1926 réduit le montant dû par la France aux États-Unis, avec de meilleures conditions de paiement, pense-t-il. Mais Marin estime ces remboursements injustes tant que l'Allemagne ne s'est pas acquittée de ses propres dettes. Il continue à marquer ses positions et cherche à mobiliser l'opinion publique, entamant une grande tournée dans le pays. Début mai 1926, il critique vivement ce qu'il estime être des échecs de la politique de Briand, comme nous le rapporte le cardinal Baudrillard : « Comme l'a encore démontré hier Louis

²⁵⁹ AN 317AP/220. « Désormais, toute procédure de la Société des Nations exigeant l'unanimité sera paralysée, comme pour Dantzig, la Sarre, les questions portant sur les mandats ou les minorités. L'Allemagne demandera certainement l'application de l'article 19 sur les révisions territoriales ; les pays vaincus et les neutres participeront au contrôle du désarmement. » Louis MARIN, *La Nation*, 15 octobre 1925.

²⁶⁰ Louis MARIN, « Les accords de Locarno (27 février et 1^{er} mars 1926) », Paris, Imprimerie nationale, 1926.

²⁶¹ Chambre des députés, 2 mars 1926, deuxième séance, p. 1147. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 211, 374, 376. Votèrent pour, notamment, Engerand, Mazerand, Oberkirch, Schuman ; contre, About, Bergey, Desjardins, D. Ferry, La Cour Grandmaison, Missoffe, Monicault, Pernot, Poitou-Duplessy, Soulier, Taittinger, Tinguay du Pouët, Warren, Wendel. Ne prennent pas part au vote : Blaisot, Bonnefous, Reibel, Chassaing-Goyon, Dubois, Duval-Arnould, Sérot, Guy de Wendel. Tardieu est absent par congé.

²⁶² Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 376.

Marin, notre politique extérieure n'est faite que d'échecs, notre situation au Maroc en face d'Abdelkrim est ridicule et le gouvernement des Soviets se charge de dire au monde, en dépit des mensonges allemands, que le traité germano-russe est bien réellement l'opposé de Locarno²⁶³. » Le 29 mai, il prononce un important discours à Charleville-Mézières comme président de la Fédération républicaine, comme nous le rapporte le *Journal des Ardennes*, rappelant sa formule des capotes des soldats²⁶⁴. « Le mouvement d'hostilité à ces accords fut général dans le mouvement ancien combattant²⁶⁵ », nous dit Jean-Étienne Dubois, y compris à l'extrême droite avec l'Action française et le Faisceau de Georges Valois.

Briand, qui avait déjà fait évacuer la zone de Cologne, hésite maintenant à abandonner les deux dernières zones rhénanes, mais se laisse convaincre, dans le cadre agréable de l'hôtel Léger à Thoiry, près de Genève, le 17 septembre 1926 ; il est cependant contredit à son retour par le reste du gouvernement et par le président Poincaré qui déclare : « La France ne demande que la sauvegarde permanente de son territoire et le paiement régulier des réparations. La France ne sacrifiera pas les droits qui lui ont été octroyés par les traités. » Wendel se félicite que Marin ait été suivi par Poincaré²⁶⁶ dans son refus de l'abandon de la Rhénanie et de la Sarre²⁶⁷. Marin constate avec amertume : « De 1870 à 1914, la formule était : “Malheur aux vaincus.” De 1918 à 1926, l'Allemagne est arrivée à imposer au monde la formule : “Ni vainqueur, ni vaincu.” En l'acceptant à Locarno, la France s'est suicidée et l'on en félicite M. Briand²⁶⁸. » Le journaliste Jacques Debû-Bridel²⁶⁹, ancien du Faisceau de Georges Valois, proche de l'Action française, adhérent désormais à la Fédération républicaine, n'était pas moins dur : « Aristide Briand avait un élève et un disciple : Pierre Laval, fusillé en 1945 pour haute trahison. Aristide Briand avait un hagiographe, Georges Suarez, fusillé en 1944 comme principal protagoniste de la collaboration²⁷⁰. » Pourtant, Marin approuvait la sécurité collective que prônent les accords de Locarno, mais il estimait que les moyens ne suivaient pas. Or il n'avait pas vu encore l'une des failles principales des textes, l'absence de garantie des frontières de la Yougoslavie, de la Roumanie et surtout de la Tchécoslovaquie. Quelles étaient les

²⁶³ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 367. Le cardinal mentionne le dimanche 2 mai, mais nous ne trouvons rien à cette date ni autour.

²⁶⁴ AD MM 26J/1. *Journal des Ardennes*, 29 mai 1926.

²⁶⁵ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 377.

²⁶⁶ Journal de François de Wendel, 22 septembre 1926.

²⁶⁷ Journal de François de Wendel, 9 octobre 1926.

²⁶⁸ Louis MARIN, *La Nation*, 30 janvier 1926.

²⁶⁹ « Ancien de l'AF puis du Faisceau, [Debû-Bridel] avait appartenu au cabinet d'André Tardieu entre 1929 et 1932 avant d'adhérer à la Fédération. » Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 247.

²⁷⁰ Jacques DEBÛ-BRIDEL, *L'agonie de la III^e République (1929-1939)*, Paris, Éditions du Bateau Ivre, p. 116.

motivations réelles de Stresemann, habileté diplomatique pour recouvrer la puissance de l'Allemagne ou réel désir de paix ? Quoi qu'il en soit, le ministre allemand décédant en 1929 et Briand en 1932, aucun des deux ne connaîtra la fin de l'histoire.

À Paris, les manœuvres de couloir continuent. De mai à juin, le successeur de Doumer, rue de Rivoli, le député de la Vienne, Raoul Péret, tente à son tour de modifier la taxe sur le chiffre d'affaires, se heurtant à de nombreuses oppositions. Le 1^{er} juin, Wendel se rend chez Briand, à la demande de Marin, pour lui donner les conditions de son soutien : ne pas rétablir le scrutin d'arrondissement, mener une politique financière orthodoxe, sans prélèvement sur l'encaisse de la banque. Il lui dit même que s'il est d'accord, il doit prendre Marin dans son gouvernement. Le 2 juin, Briand obtient la confiance par 313 voix dont l'URD contre 157, car la droite soutenait le recours par le gouvernement à un comité d'experts issus de la finance. Mais Péret, malgré une inflexion de son discours de nature à rassurer les contribuables, est conduit, le 15 juin, à la démission qui entraîne la chute du cabinet.

Le 17 juin, Briand commence les consultations. Il essaie, sans grande conviction, une grande combinaison avec Poincaré et Herriot, et demande à voir Marin, qui manœuvre sans se dévoiler, dans le but ultime de ramener Poincaré au pouvoir²⁷¹. Faisant un geste, Marin explique, dans son discours d'Elbeuf, le 20 juin 1926, qu'étant donné la crise traversée par le pays, il laissera le gouvernement être investi sans y participer. « L'intérêt du pays nous paraissait le commander. Pourtant, l'idée de collaborer avec Herriot en vue de restaurer le franc n'avait vraiment rien de tentant, ni la collaboration avec le Parti socialiste dont l'emprise a provoqué les plus graves événements financiers, notamment avec Léon Blum²⁷². »

Briand tente alors le tout pour le tout, en créant un ministère bicéphale, le « ministère des deux consuls », Briand et son ministre des Finances Caillaux, vice-président, une fonction qui échappait, pour la première fois depuis 55 ans, au ministre de la Justice. Il aurait bien voulu aller jusqu'à un ministère de large concentration, mais les radicaux s'y refusent. Fernande Marin est furieuse : « Non, vraiment rien, absolument rien à attendre d'esprits fanatiques, violents et mesquins. » La majorité cartelliste se tend de plus en plus. Caillaux réclame les pleins pouvoirs, mais aussi bien Blum et Herriot que Marin et Tardieu s'y opposent. Blum joint sa voix pour refuser la ratification de l'accord financier avec les Anglo-Américains :

²⁷¹ AD MM 26 J/153, p. 66. « Palabres au groupe de l'URD. Marin navigue avec adresse. Nous avons bien manœuvré depuis six mois, ce n'est pas le moment de gaffer. » *Journal de François de Wendel*, 17 juin 1926.

²⁷² AN 317AP/223. Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

Je touche à un point grave. La question qu'a posée tout à l'heure M. Marin était sur toutes les lèvres. Que ferait la Chambre avec un vote de confiance ? Elle approuverait la politique financière du gouvernement, c'est-à-dire, à quelques réserves près, la politique des experts. Qu'est-ce que le plan des experts ? L'emprunt extérieur ? La ratification de l'accord !

Marin va-t-il soutenir la formule ? Baudrillart explique, le 9 juillet, que « le sort du ministère est entre les mains des modérés, notamment du groupe Marin, mais il ne peut le renverser que par l'accord avec les socialistes²⁷³ ». Le député de Nancy sonne la charge avec une rare violence :

Vous, Aristide Briand, vous avez en 1924 répondu non à Poincaré qui demandait les décrets-lois, si différents pourtant des pleins pouvoirs. Vous n'avez aucune autorité pour faire aujourd'hui la politique que vous avez combattue hier et, dans vos mesquines combinaisons ministérielles, vous n'avez pas voulu faire l'union nationale. Vous, Joseph Caillaux, ce que vous offrez à la Chambre, c'est votre plan du Rubicon. Or ce plan, vous l'avez qualifié devant la Haute Cour de divagation et cela nous inquiète ! Que voulez-vous faire de pleins pouvoirs ? Que voulez-vous ? Des emprunts extérieurs ? C'est la vassalisation de la France, c'est la fin du franc.

Quant à Herriot, il « n'est pas qualifié pour ramener la confiance nécessaire au salut du franc. » Inquiet de la stabilisation, terme pudique pour désigner la dévaluation, Wendel se réjouit de cette interpellation : « À la Chambre, séance marquée par une courte, mais très bonne intervention de Marin et surtout par un discours magistral de Blum qui a mis en pièces le projet des experts. » Le matin, Caillaux était venu lui demander son soutien, mais sans succès :

Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord avec le plan des experts et que je critiquais la position de Washington. J'ai formulé des critiques contre des crédits extérieurs destinés à débarrasser nos concurrents étrangers de la concurrence de nos produits tout en ruinant par la stabilisation nos rentiers. La fin de l'entretien a porté sur la politique extérieure, le rêve de Caillaux, à savoir les États-Unis d'Europe. Ce à quoi j'ai répondu qu'il n'y avait rien à faire avec les Allemands. Caillaux m'a répondu qu'il était un homme de l'Ouest et qu'il voyait plutôt le danger anglo-saxon. Caillaux m'a expliqué : « Je suis le symbole du pacifisme, comme vous êtes, comme président du Comité des forges, celui de la ploutocratie²⁷⁴. »

Le troisième cabinet Briand ne peut tenir face à cette conjonction originale des oppositions. Même les radicaux critiquent ce recours aux décrets-lois comme contraire à la tradition républicaine, Herriot quittant son fauteuil de président pour pouvoir, depuis les bancs des députés, attaquer le gouvernement. Dans les deux votes des 10 et 14 juillet, l'URD est divisée.

Dans un premier temps, Marin avait soutenu Caillaux, ce qui lui avait valu de nombreuses lettres de protestation comme celle de Paul Reynaud : « Beaucoup de nos amis auraient préféré voir l'opposition triompher du fait que les experts et M. Caillaux lui-même ont été contraints par les faits de rendre hommage à nos idées et de s'approprier notre

²⁷³ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 417.

²⁷⁴ Journal de François de Wendel, 7 juillet 1926.

programme²⁷⁵. » S'il avait refusé les pleins pouvoirs à Poincaré en 1924, il ne pouvait les accorder à Caillaux, le créateur de l'impôt sur le revenu. Avec Wendel et beaucoup d'élus qui le soutiennent²⁷⁶, il refuse toute stabilisation de la monnaie. D'autres lui en veulent maintenant de l'avoir fait tomber, car Caillaux, bien qu'ayant introduit l'impôt sur le revenu dans notre droit, était un inspecteur des Finances qui inspirait confiance aux milieux financiers. Il reçoit une nouvelle salve de lettres de démission, mais cette fois dans l'autre sens²⁷⁷. Isaac, dans son journal, se lamente de sa position et souligne qu'il est « blâmé par les hommes d'affaires²⁷⁸ ». Fernande Marin raconte qu'une dépêche de vingt-trois signatures le somme aussitôt de démissionner et, même si ces critiques s'apaisent quand on comprend que Poincaré prend la suite, cela laissa des traces que l'on retrouva en d'autres occasions. Soixante députés URD ont suivi Marin, mais trente-deux ont accordé la confiance au gouvernement (dont Oberkirch, Schuman, Lefebvre du Prey, Chassaigne-Goyon, Engerand, Georges Ancel), préparant certaines défections futures. Le parti est proche de la scission, comme nous le raconte l'essayiste Georges Suarez, dans un chapitre intitulé « Une tempête sur le Rubicon » : « Louis Marin tient en main la clef de la situation. S'il réussit, c'est l'union nationale, avec l'adhésion déjà acquise du président de la République. S'il échoue, ce sont d'abord les modérés séparés en deux tronçons et Briand réalisant son rêve de toujours, le ralliement des libéraux au centre radical. » Briand et Caillaux sont donc poussés à la démission dans un nouveau vote, le vendredi 17 juillet, par 283 voix contre 245²⁷⁹. Au sein de l'URD, 59 députés votent contre le gouvernement avec Marin et 33 encore en sa faveur ; des rumeurs assurent même que les dissidents pourraient quitter le groupe²⁸⁰.

²⁷⁵ AN 317AP/215. Lettre de Reynaud à Marin du 19 juillet 1926. AN 317AP/215. Lettre de A. Rouillard, adjoint au maire de Rouen, à Marin du 15 juillet 1926 et lettre de Guiter du 20 juillet 1926.

²⁷⁶ Le vice-président de la Fédération Hervey, Jacques Bardoux, Velten, président du comité permanent d'Union républicaine des Bouches-du-Rhône, Paul Royer, président de l'Isère, Jean Baudouin, président de la Seine-Inférieure, Paul Duquaire, sénateur du Rhône, François Durand-Béchet, ancien député d'Eure-et-Loir.

²⁷⁷ Émile Heurteau, membre du Comité directeur de la Fédération, administrateur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, Grosselin, Edme Sommier, André Burin des Rozières, gendre de Heurteau et ancien maire de La Tour d'Auvergne, tous quatre importants souscripteurs de la Fédération, Edmond Hannotin, président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Robert Balsan, Lagneau, comte de Seraincourt, sénateur de Lubersac, Bouglé, ...

²⁷⁸ Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 425.

²⁷⁹ Bernard OUDIN, *Briand*, *op. cit.*, p. 734.

²⁸⁰ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 721.

C'est Herriot qui, ayant sonné la charge contre les pleins pouvoirs demandés par Caillaux-Briand, avec la complicité de Marin²⁸¹, emporte la mise. Doumergue lui demande, malgré d'ailleurs ses réticences, le dimanche 18 juillet, de revenir comme président du Conseil. Se devinant perdu, il veut rapidement remettre sa démission à Doumergue qui la refuse en lui demandant d'affronter la Chambre. Le coup final lui est assené par le nouveau gouverneur de la Banque de France, nommé par Caillaux, Émile Moreau, qui révèle, par une mise en demeure publique, l'ampleur des avances consenties au budget de l'État, dépassant tous les plafonds autorisés²⁸².

C'est là que Marin va gagner, car la plupart des démissionnaires lui avaient reproché d'avoir ramené au pouvoir Herriot²⁸³ ; en le faisant tomber à son tour, il va remporter la mise. Il se rend donc au domicile parisien de Raymond Poincaré, rue Marbeau, le 19 juillet²⁸⁴, pour

²⁸¹ « 18 juillet. Le ministère [Briand] est renversé. Herriot a quitté le fauteuil de président pour lui livrer bataille et, avec des arguments de tartuffe, défendre les libertés parlementaires. Il l'a emporté, avec l'aide de Marin et de son parti. » p. 425. « M. de Warren m'explique comment lui et le groupe Marin ont été amenés à renverser Briand pour ne pas faire la dictature de Caillaux. Il n'y a pas de tentative qui n'ait été faite pour acheter leurs voix coûte que coûte. Le même M. de Warren me donne d'intéressants détails sur la reprise d'influence de la franc-maçonnerie depuis 1922. Briand s'y est fait "réveiller" à la loge de Saint-Étienne. » p. 435. Alfred BAUDRILLART, *Carnets, op. cit.*, t. 4. « Des décrets-lois ! Jamais la III^e République n'y a eu recours et, aux oreilles des vieux démocrates, le terme évoque encore le spectre abhorré du Deux-Décembre. Quand, le 17 juillet, le gouvernement présente à la Chambre sa demande de blanc-seing, l'émotion est intense. (...) Herriot rencontre un allié inattendu dans la personne de Louis Marin, l'un des principaux leaders de la droite, qui, lui aussi, s'élève avec véhémence contre le principe des décrets-lois. L'attachement de Marin aux institutions parlementaires est notoire ; en outre, lui et ses amis politiques sont ravis de l'occasion qui s'offre à eux d'ajouter au gâchis et de ruiner définitivement le Cartel. » Jacques CHASTENET, *Histoire de la III^e République, V. Les années d'illusions*, Paris, Hachette, 1962, p. 149.

²⁸² « [Quand je prends mon poste, on] m'entretient du truquage des bilans de la Banque de France pendant la période 1924-1925 pour éviter de faire apparaître le dépassement du plafond de la circulation des billets fixés à 41 milliards par la loi du 31 décembre 1923. (...) Mardi 20 juillet. La situation de la trésorerie est de plus en plus mauvaise. (...) Jamais je n'ai vu de ministres aussi désespérés. (...) On me rapporte que la panique monétaire s'est répandue partout en France et qu'elle gagne d'heure en heure. (...) J'apprends que contrairement à ce que m'a dit hier de Monzie, il n'est pas question de relever le plafond de la circulation d'un montant égal à celui des billets émis à cette occasion. Aussitôt, je dicte à M. [Pierre] Strohl une lettre par laquelle j'avise le président du Conseil que si la faculté d'émission de la Banque n'est pas élevée, le Conseil général s'opposera à l'achat des dollars Morgan, et la Trésorerie ne pourra plus compter sur le concours de la Banque de France. » Émile MOREAU, *Souvenirs d'un gouverneur de la Banque de France*, Éditions Marie-Thérèse Génin, 1954, p. 5, 34, 35, 37.

²⁸³ AN 317AP/215. « En protestation contre l'attitude de M. Marin dont l'intervention dans le débat financier a eu pour conséquence le retour de M. Herriot au pouvoir... », lettre de Proy à Marin du 21 juillet 1926. « Renverser un Cabinet Briand pour nous ramener à Herriot-Monzie, en mélangeant ses bulletins de vote à ceux de l'extrême gauche », lettre de Bouglé du 20 juillet 1926.

²⁸⁴ Cette séquence est racontée dans plusieurs récits, notamment AD MM et Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 487 : « Le 19 juillet 1926, le député de Nancy, qui n'a pas revu M. Poincaré depuis l'abandon de la Ruhr et l'avènement du Cartel, va rendre visite, rue Marbeau, à l'ancien président de la République : "Il était la seule autorité possible." M. Marin demande à M. Poincaré : "Seriez-vous prêt, au cas où le ministère Herriot serait renversé, à prendre le pouvoir." M. Poincaré répond : "Si vous le renversez, je ne me déroberai pas à ce que je considérai, cette fois, comme un devoir." »

lui demander s'il est prêt à revenir à la présidence du Conseil : une photographie, conservée dans les archives départementales de Meurthe-et-Moselle, le montrant entrer dans l'immeuble, témoigne encore de cet événement. Pourtant, comme on l'a déjà vu, l'entente entre les deux hommes n'a jamais été parfaite : idéologiquement, Marin est plus à droite et plus clérical que Poincaré ; les deux hommes sont concurrents en Lorraine même s'ils appartiennent à des départements différents ; le député de la Meuse se méfiait des quatre mousquetaires de Meurthe-et-Moselle, Marin, Wendel, Warren et Ferry²⁸⁵. Mais il pouvait être l'homme de la situation. Marin convoque alors à 11 heures 30 son groupe politique et à 13 heures 30 le bureau de la Fédération ; à 14 heures 30, il rassemble à son domicile les chefs de la future majorité, Tardieu, Bokanowski, Flandin, Dariac. Tardieu est hésitant, s'interrogeant comme Flandin, sur un possible gouvernement de coalition avec les radicaux, comme il le raconte avant la réunion à Wendel. Marin s'amuse : « On venait de me faire cadeau d'un superbe gramophone et c'est au son de la Septième symphonie que nous discutâmes puis que nous partîmes pour la Chambre ainsi lestés de souffles héroïques ! »

Arrivé à la Chambre, Marin assène à Herriot : « M. le Président, je suis amené à vous dire à mon grand regret que vous n'êtes absolument pas qualifié pour espérer ramener la confiance et que vous ne pourrez jamais sauver le franc²⁸⁶. » Le discours du ministre des Finances, Anatole de Monzie, le 21 juillet, est un échec. La foule se masse contre les grilles du Palais-Bourbon et menace de l'envahir. Près de la porte qui donne accès à la questure, Uhry, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, demande au ministre de l'Intérieur, le radical Chautemps : « Que fait ta police ? On nous insulte, on veut nous jeter à la Seine ! » Ce dernier répond : « La police, j'ignore si elle est plus républicaine que le Parlement ! » Dans tout le pays, des manifestations de rue réclament le départ du gouvernement cartelliste. Le ministère, qui s'était présenté à la Chambre à 17 heures, est renversé à 21 heures. Herriot doit attendre la dispersion des manifestants pour pouvoir rentrer chez lui ; on parle de révolution, de guerre civile, les prix changent d'heure en heure, les magasins sont dévalisés par crainte de manquer.

Si l'Action française avait été le principal instrument du retour de Poincaré en 1922, c'est la Fédération républicaine qui en est l'auteur pour son second ministère, après avoir fait chuter, coup sur coup, Briand puis Herriot. Quelques années plus tard, au moment de l'affaire Oustric, comme Caillaux comparait devant la commission d'enquête coprésidée par Louis

²⁸⁵ Un incident sérieux l'opposa, le 8 février 1924, à Warren et Ferry. Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 151.

²⁸⁶ Pierre MIQUEL, *La III^e République*, Paris, Fayard, 1989.

Marin, il fit allusion à ce scrutin qui lui fut fatal : « C'est M. Herriot qui fit tomber Briand [le 17 juillet 1926], déclara-t-il, mais c'est vous qui m'avez renversé [le 21 juillet 1926] ».

C'était bien la mort du Cartel et une belle victoire de Marin qui l'avait cherchée par tant d'escarmouches depuis juin 1924. N'avait-il pas alors déclaré : « Nous briserons le Cartel et lui enlèverons le pouvoir avant deux ans » ? Il savoure sa revanche dans *La Nation* :

Samedi dernier 17 juillet, le devoir était, de toute nécessité, de renverser sur le champ le ministère qui, malgré le tumulte extraordinaire d'une presse bien orchestrée et assez puissante pour couvrir toute vérité, mettait dès le lendemain la France sur la voie de la catastrophe. C'était un devoir impérieux que d'éviter le rapprochement immédiat des accords américains et anglais, c'est-à-dire de ne pas nous asservir à l'étranger pendant 62 ans. C'était un devoir impérieux de ne pas commencer tout de suite, dans les plus mauvaises conditions, une stabilisation qui aurait été une faillite monétaire, aurait ruiné les classes moyennes et les humbles et provoqué une crise économique effroyable. (...) La voie était prête pour un ministère national sous l'autorité du président Poincaré²⁸⁷.

Fait exceptionnel, sans consultation préalable des présidents des groupes de la Chambre et du Sénat, le président de la République demande à Poincaré de former un nouveau ministère. Le 21 juillet au soir, apprenant la nouvelle, beaucoup de Parisiens se rendent aux abords de la Chambre et entonnent *La Marseillaise* pour saluer le nouveau ministère. Wendel en est le témoin oculaire : « J'ai traversé place de la Concorde une manifestation de plusieurs milliers de personnes qui conspuait vigoureusement Herriot. Le public attend Poincaré. Je l'ai répété à Tardieu qui visiblement préférerait autre chose. » Le 27 juillet 1926, Poincaré présente sa déclaration ministérielle. Le maître de forges raconte encore la scène : « Cela s'est passé convenablement. Un gros chahut des communistes, mais pas d'incident gênant. La confiance a été votée par 358 voix contre 131. Herriot, très pâle, avait l'air d'avoir la corde au cou. On se serait cru revenu aux beaux jours du bloc national²⁸⁸. » Marin a réussi son opération avec d'autres parlementaires²⁸⁹.

Ministre des Pensions sous Poincaré

Raymond Poincaré constitue un gouvernement ramassé, de treize portefeuilles, six étant attribués à d'anciens présidents du Conseil ; il n'y a plus de sous-secrétaire d'État. Qualifié de « grand ministère », c'est un gouvernement d'union nationale. Poincaré prend pour lui-même les Finances (avec comme conseiller, Jacques Rueff, artisan du premier « Verdun financier ») et donne la vice-présidence et la Justice à Barthou, les Affaires étrangères à Briand, détenteur

²⁸⁷ Louis MARIN, « Aux bons ouvriers de la Fédération », *La Nation*, 24 juillet 1926.

²⁸⁸ Journal de François de Wendel, 27 juillet 1926.

²⁸⁹ Michel JUNOT, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 210. Sont également cités Missoffe, Tinguay du Pouët, Bokanowski, François-Poncet, Flandin.

permanent du portefeuille, la Guerre à Painlevé, les Travaux publics à Tardieu et même deux ministères-clefs à des radicaux, l'Intérieur au radical Sarraut et l'Instruction publique, ministère ô combien symbolique, à son prédécesseur Herriot. Quelques modérés sont présents comme Barthou, déjà cité, ou Bokanowski, au Commerce. Poincaré n'oublie pas Marin à qui il donne le portefeuille des Pensions²⁹⁰. Le député de Nancy, qui n'avait été ministre jusqu'à présent que deux courtes fois, deux mois et huit jours respectivement, aux Régions libérées, accède enfin à un vrai poste de ministre, pendant deux ans, du 23 juillet 1926 au 6 novembre 1928²⁹¹, dans un portefeuille important dans ces années d'après-guerre, les Pensions, rue de Bellechasse. Si l'on en croit le cardinal Baudrillart, Poincaré avait constitué deux comités de ministres, l'un pour lutter contre la vie chère, l'autre pour chercher des économies, qui réunit Tardieu et Marin²⁹².

Poincaré, qui, pour la dernière fois, signe son grand retour, déclare :

Le gouvernement s'est formé dans un esprit de réconciliation nationale, pour parer au danger qui menace tout à la fois la valeur de notre monnaie, la liberté de notre trésorerie et l'équilibre de nos finances. (...) Le serment que nous faisons ici [est] de tenir nos engagements, d'amortir nos dettes, de placer cet amortissement au-dessus des discussions et des contingences, de veiller jalousement à l'avenir de nos finances et de notre monnaie²⁹³.

Camille Blaisot, nouveau président du groupe parlementaire de la Fédération républicaine, explique ainsi le vote du parti :

Mes amis et moi nous voterons l'ensemble du projet de loi sur lequel le gouvernement a posé la question de confiance. Cette confiance, M. le président du Conseil, nous vous la donnerons sans récriminations et sans arrière-pensée. C'est par-dessus tout parce que votre gouvernement paraît décidé à réaliser au pouvoir cette large union des partis à laquelle nous sommes depuis longtemps attachés. Et ce n'est pas seulement bien entendu parce que vous avez appelé à vos côtés le chef aimé de notre parti²⁹⁴.

À peine nommé, les marchés financiers sont rassurés et le franc remonte. La confiance est primordiale en matière financière, mais le pays bénéficie aussi des mesures fiscales du

²⁹⁰ Son action se trouve notamment relatée dans AD MM 26J/244 (1 et 2). F. Roth relativise cependant l'importance de ce portefeuille : « La droite pure était réduite à la portion congrue avec un seul portefeuille attribué à Louis Marin ; il obtenait la Santé publique et les Pensions. Poincaré ne l'aimait guère et le Sanglier de Lorraine le lui rendait bien. C'était un maigre lot de consolation, car Marin n'était guère en mesure de peser sur la politique du ministère ; il aurait l'avantage d'être informé et de servir de contrepoids à Briand. Aucun catholique [*sic* ; Marin l'était bien] n'avait été sollicité ; la coloration laïque était donc intégralement préservée. » François ROTH, *Poincaré, op. cit.*, p. 486. « La droite conservatrice et cléricale en est absente : le ministre le plus à droite, Louis Marin, est issu de la Fédération républicaine, issue du démembrement des anciens gambettistes, et il n'a qu'un ministère mineur, celui des Pensions, qui sera souvent attribué à des personnalités marquées par leurs convictions religieuses, dont l'appoint n'est pas superflu pour une majorité des centres. » René REMOND, *Notre siècle (1918-1988)*, p. 107.

²⁹¹ AD MM 26J/244 (1) et (2).

²⁹² Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 440.

²⁹³ Chambre des députés, 27 juillet 1926, p. 3036.

²⁹⁴ AN 317AP/75. Chemise Blaisot.

gouvernement précédent et des remboursements allemands qui ont repris avec la mise en œuvre du plan Dawes²⁹⁵.

Une petite inquiétude se fait jour néanmoins début août quand il est question de ratifier les accords de Londres ; l'opération est finalement remise sur intervention de Marin²⁹⁶, qui n'aura gagné cependant que trois ans. Le *Chicago Tribune* commente l'événement :

La décision prise par le gouvernement de laisser tomber la question de la ratification a été prise, dit-on, après que M. Louis Marin, ministre des Pensions et adversaire acharné des accords, eut réuni les hommes de son parti, qui votèrent une résolution contre la ratification et après que M. Marin lui-même eut menacé de démissionner plutôt que d'approuver l'accord²⁹⁷.

Le journal américain ajoute que Tardieu était prêt à céder devant les risques d'attaques du franc, mais que, Herriot et Marin persistant dans leur opposition, Poincaré a dû céder.

Décidant d'un vaste plan de réductions budgétaires, Poincaré obtient du Parlement l'autorisation d'agir par décrets-lois. Il augmente les impôts, simplifie l'organisation de l'État en appliquant une partie des propositions de la commission Marin et ramène le budget à l'équilibre dès l'automne 1926. Dans un pays encore très verrouillé, il renforce aussi la décentralisation, accordant plus de pouvoirs aux conseils généraux, et la déconcentration au profit des préfets.

La dette, qui s'élevait avant-guerre à 33 milliards de francs, se monte maintenant à 300 milliards de francs et les nombreux titulaires de bons de la Défense nationale peuvent à tout moment en demander le remboursement, menaçant le système de faillite. Pour parer au danger, Poincaré décide de créer une caisse d'amortissement²⁹⁸. Cette institution originale, que Caillaux avait déjà imaginée, va permettre au gouvernement de redresser le franc, en restructurant la dette publique et en rendant confiance aux Français. Pour marquer la solidité de l'institution, le gouvernement lui donne une assise forte par un projet de loi constitutionnelle. À Versailles, Blum s'étonne : « Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi cette procédure qui ne s'imposait nullement ? » ; les communistes crient : « Vive la Commune ! À bas les assassins ! Vivent les

²⁹⁵ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 742.

²⁹⁶ « 7 août. Coup de théâtre qui tournera sans doute au coup de bourse. Hier, on nous annonçait la discussion immédiate de l'accord avec Washington ; la livre baissait et on escomptait une forte baisse pour lundi. Aujourd'hui, devant la manifestation de nombreux opposants et du groupe Marin, le gouvernement recule et remet à plus tard. Quelles vont être les conséquences immédiates ? De l'accord de Londres on ne nous parle pas. Si on le ratifie, les États-Unis ne seront-ils pas tentés d'y voir un défi ? Le ministère n'a pas voulu courir le risque de se faire renverser. La presse allemande se montre médiocrement satisfaite de l'accord commercial avec la France. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets*, *op. cit.*, t. 4, p. 438.

²⁹⁷ AN 317AP/103. *Chicago Tribune*, 7 août 1926. Traduction d'époque.

²⁹⁸ Arnaud de TOYTOT, « La Caisse autonome d'amortissement : une expérience de gestion de la dette publique (1926-1932) », *Revue d'économie financière*, 1991, hors série n° 1, p. 159-174.

Soviets ! » Doriot est expulsé de l'Assemblée par la force publique. Le président de Selves doit régulièrement ramener les parlementaires à la raison : « Ces protestations, j'ai le regret d'être obligé de le dire, ne sont pas conformes à la dignité de cette Assemblée. » Le rapporteur Henry Chéron fait appel au patriotisme des élus : « La loi constitutionnelle va [assurer] à ceux qui ont apporté à la patrie, aux heures tragiques, le produit de leur travail et de leur épargne le respect incommutable des engagements de l'État. » Le texte est adopté le 10 août 1926 à Versailles par les députés et les sénateurs. La Caisse, qui se réunit au siège de la Caisse des dépôts et consignations, est organisée de façon à représenter tous les intérêts en cause, financiers comme industriels. C'est Albert Lebrun qui est choisi pour en présider le conseil d'administration. Concrètement, les particuliers se voient offrir la possibilité d'échanger leurs bons contre des titres à plus longue échéance et peuvent en demander le remboursement à la Caisse. Pour gager ces valeurs, des recettes importantes et sûres lui sont confiées grâce au monopole du tabac. L'effet est immédiat. Au bout de sept mois, les bons à un et à trois mois ont déjà disparu. En six ans, quelque 20 milliards sont amortis et le gouvernement peut rembourser à la Banque de France les avances que celle-ci lui avait consenties. Louis Marin s'en félicite, mais interviendra à la Chambre, le 16 septembre 1932, avec, à l'appui, les discours prononcés en 1926 qu'il a attentivement soulignés, pour éviter que la Caisse émette trop de bons du Trésor avec le risque de relancer l'inflation. Si la conversion est « légitime » et doit s'accompagner des « économies nécessaires », il demande cependant qu'on ait au préalable « réparé certaines injustices commises envers les rentiers²⁹⁹. »

L'autre pan de la réforme financière consiste à stabiliser le franc, autrement dit, à le dévaluer, comme le souhaite le gouverneur de la Banque de France, Émile Moreau. Sous la pression conjuguée de Wendel et de Marin, Poincaré retarde l'opération, en voulant qu'elle soit précédée d'une période de redressement de la monnaie. « Au gouvernement, Louis Marin monte, au nom de l'URD, à peu près unanime sur cette affaire, une garde vigilante, qui a contribué à l'évolution du président du Conseil », comme nous le précise Jean-Noël Jeanneney dans sa biographie de François de Wendel³⁰⁰. Victor Perret écrit à Marin pour lui apporter tout son soutien : « Je suis outré des réflexions ou nouvelles tendancieuses de certains amis ou journaux de la presse modérée contre votre personne. (...) Je juge les choses par les résultats, les faits et les chiffres et je constate depuis deux ans que tous les faits vous donnent raison³⁰¹. »

²⁹⁹ Chambre des députés, 16 septembre 1932, p. 2739.

³⁰⁰ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 328.

³⁰¹ AN 317AP/215. Lettre de Victor Perret à Marin du 15 juillet 1926.

Le sujet reviendra en 1928 et, cette fois, le député de Nancy ne pourra pas bloquer la dévaluation qui pénalisera l'épargne des Français.

Marin choisit ses collaborateurs. Son chef de cabinet³⁰² s'appelle Henri Lorain³⁰³, auditeur à la Cour des comptes, avec trois adjoints, Jacobson, ingénieur des arts et manufactures, Frédéric Roujou³⁰⁴, auditeur à la Cour des comptes, et Jacques Chalanson. Son chef du secrétariat particulier est Bruchon, chef de bureau honoraire au ministère de la Guerre.

Après la guerre, les revendications des anciens combattants étaient nombreuses et beaucoup n'avaient pu encore être satisfaites. Pourtant, de 1919 à 1925, quinze lois avaient déjà été votées et quatorze décrets pris. Cet impressionnant tableau sera complété pendant les deux ans de ministère de Marin par deux lois, des 16 juillet et 27 décembre 1927, et six décrets³⁰⁵, sans compter nombre de circulaires et d'instructions. Un grand événement a lieu aussi, le 11 novembre 1927, à Versailles, les états généraux de la France meurtrie³⁰⁶. Marin y tient un grand discours, évoquant « le courage des anciens combattants » et « leurs droits » ; il se félicite que la République ait introduit « le grand principe de la réparation due aux victimes de la guerre et du partage équitable des charges³⁰⁷ ». La revalorisation des pensions et des allocations de guerre

³⁰² La fonction de chef de cabinet s'appelle aujourd'hui directeur de cabinet, sauf à Bruxelles. Le chef du secrétariat particulier était le chef de cabinet.

³⁰³ Henri Lorain (1897-1980), licencié en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques, frère de Maurice, inspecteur des finances, secrétaire général du ministère des finances en 1932, et de Jean, vice-amiral d'escadre, commandant du porte-avions Clémenceau. Reçu premier au concours de la Cour en 1922, chef adjoint du cabinet du ministre des Régions libérées Louis Marin en avril 1924, chef du cabinet du même, ministre des Pensions le 24 juillet 1926, chef du cabinet du ministre du Commerce et de l'Industrie Georges Bonnefous en 1928, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État à la Guerre Maurice Petsche en 1929 et du même, secrétaire d'État aux Finances en 1930, chef du cabinet du président du Conseil André Tardieu en 1932, inspecteur général de l'Économie nationale en 1946, conseiller-maître en 1948, directeur du cabinet du ministre des Finances et des Affaires économiques Maurice Petsche en 1950, président de chambre en 1958.

³⁰⁴ Frédéric Roujou (1897-1955), licencié en droit, reçu quatrième au concours de 1923, chef adjoint du cabinet du ministre des Pensions Louis Marin le 30 décembre 1927, sous-chef du cabinet du ministre du Commerce Georges Bonnefous le 21 novembre 1928, sous-chef du cabinet du ministre de l'Agriculture Jean Hennessy le 3 novembre 1929, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État au ministère de l'Agriculture Achille-Armand Fould le 2 février 1931. Conseiller référendaire en 1932, maître des requêtes au Conseil d'État en 1933, chef du cabinet du ministre de l'agriculture Achille-Armand Fould en 1934, commissaire du gouvernement près la section du contentieux en 1936, directeur du personnel et de l'administration générale au ministère de la Production industrielle et du Travail le 28 septembre 1940, secrétaire général du travail et conseiller d'État en service extraordinaire le 16 avril 1943. Suspendu de ses fonctions le 8 septembre 1944, révoqué sans pension par décret du 15 novembre. Bénéficie d'un non-lieu en Haute Cour le 29 janvier 1948, devient par la suite président-directeur général de la société Stein et Roubaix.

³⁰⁵ Décrets des 19 sept. 1926, 18 et 26 mars, 3 janv., 9 mai, 3 août 1927, d'après le décompte que nous faisons d'un grand tableau trouvé dans AN 317AP/42.

³⁰⁶ Antoine PROST, *Les Anciens Combattants...*, *op. cit.*, p. t. 1, 110.

³⁰⁷ AN 317AP/191. « Louis Marin et la politique de reconstitution », Fédération républicaine.

était évidemment la principale demande, après plusieurs années d'inflation qui avaient effacé la hausse de 1925. Après la loi du 9 janvier 1926, qui prorogait les délais de demandes de pension, Marin obtient, en décembre 1926, un crédit de 143 millions à cette fin. Il obtient aussi une indemnité de soin pour les tuberculeux, des majorations d'enfants pour les grands invalides, les orphelins et les veuves, en allégeant également la condition d'antériorité du mariage par la loi du 23 mars 1928. Les excédents budgétaires du milieu de l'année 1927 lui permettent de bonifier ces allocations de façon rétroactive, cette fois pour toutes les victimes. Il décide des majorations temporaires de pension pour les enfants des veuves de guerre remariées en cas de décès de leur mère. Il n'est que de voir l'évolution du budget des Pensions pour mesurer le travail et les réussites qui l'ont accompagné. De 269 millions en 1926, il passe à 523 millions pour 1927. La loi de finances de 1928 poursuit sur cette lancée avec un crédit de 687 millions. Il obtient aussi, par la loi du 9 décembre 1927, que les ascendants des anciens combattants puissent voir leurs droits à pension améliorés, ce qui était une revendication importante des associations³⁰⁸. Enfin, la loi du 22 juin 1927 étend les bénéfices de la loi du 31 mars 1919 aux réformés d'avant-guerre, y compris d'Alsace-Moselle, et aux fonctionnaires titulaires de pensions de guerre. Il demande aussi qu'on augmente le nombre de conseillers d'État en service extraordinaire pour que son ministère y ait plus de représentants en mesure de défendre les textes sur les pensions³⁰⁹.

Par la loi du 19 mars 1928, il crée des congés de longue durée à plein traitement pour les fonctionnaires victimes de guerre et ouvre un droit aux allocations aux veuves de guerre de fonctionnaires et de militaires décédés sans laisser de droits à pension. Il abaisse l'âge de mise à la retraite des fonctionnaires victimes de guerre. Il se bat pour les anciens prisonniers de guerre qui n'avaient pu obtenir l'indemnité de nourriture à cause de l'opposition du Sénat et la leur obtient, en déposant un texte à la Chambre des députés qui passe grâce à l'appui de Poincaré et il leur ouvre la possibilité, en 1926, de se voir attribuer la médaille de la Reconnaissance française, avec réouverture des délais ; en effet, suspects d'avoir travaillé pour l'ennemi pendant une partie de la guerre, les prisonniers de guerre ne bénéficiaient pas de la même aura que les blessés au front et tardèrent à être reconnus.

Il améliore le fonctionnement de la commission consultative médicale, 20 000 nouveaux dossiers pouvant y être présentés. Il modifie la composition des tribunaux départementaux de pension, avec la création de sections et, à Paris, une nouvelle chambre. Il se préoccupe

³⁰⁸ AN 317AP/42.

³⁰⁹ Archives du Sénat 69S 234. 3 août 1926, audition de Louis Marin sur le projet de loi ayant pour objet d'élever le nombre des conseillers d'État en service extraordinaire.

d'améliorer les services d'appareillage et de prothèse et élargit la nomenclature des interventions chirurgicales gratuites par le décret du 5 mars 1927 ; une circulaire du 12 janvier 1928 fixe aussi un « nouveau mode de délivrance des chaussures normales destinées au pied sain ». Il améliore le fonctionnement de la loi sur les emplois réservés et ouvre leur accès aux veuves et orphelins. Il prévoit même l'emploi obligatoire des mutilés, en sortant le règlement d'administration publique (notre décret en Conseil d'État) dont l'absence empêchait la mise en œuvre des lois du 30 janvier 1923 et de 1927. Il travaille aussi à la titularisation des auxiliaires victimes de la guerre malgré les résistances du Conseil d'État avec le décret du 6 août 1927.

D'autres revendications portaient sur des sujets non pécuniaires, comme la création d'un Office national des combattants, réclamé depuis des années. Il se penche à son tour sur le sujet et consulte les associations avant de faire voter un crédit de 20 millions dans la loi de finances de 1926 pour la création de l'Office, dont les contours sont définis par le décret du 28 juin 1927. Dès le mois de février 1928, l'Office était effectivement sur pied. Il lui faut ensuite déterminer ses futurs bénéficiaires et leur délivrer une carte du combattant, en commençant par des certificats provisoires. La nouvelle administration met à disposition des combattants des secours, des avances, la rééducation professionnelle, des bourses d'études. En 1916, un Office national des mutilés et réformés de guerre avait déjà été créé, présidé successivement par le député de centre-droit de Lisieux, Henry Chéron³¹⁰, surnommé le père Gaspard, à la faconde et à l'embonpoint bien connu, et, en 1922, par Albert Lebrun. Pour réduire les frais, Marin s'était d'ailleurs appuyé dans un premier temps sur ses services. Puis, en 1917, avait été créé l'Office national des pupilles de la Nation. Plus tard, durant les années 1933 et 1934, la fusion successive de ces trois organismes, que Marin avait déjà préparée et annoncée à Versailles, aboutira à l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation devenu en 1946, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC, puis ONACVG), toujours en fonction.

Il s'active pour que les cimetières militaires voient leur emplacement fixé définitivement, soient clôturés et surtout remis en état avec tout un programme d'aménagement en fleurs et arbustes. Son ami le colonel Louis Blaison lui recommande ainsi de laisser une certaine diversité aux tombes individuelles, mais de choisir les fleurs en fonction des régions, idées qui ne seront pas retenues³¹¹. Finalement, un rosier sera planté sur chaque tombe, ainsi que des bordures d'œilletons ou de verdure ; des arbustes et des plantes vivaces seront plantés. Il

³¹⁰ Cédric LE CANNELIER, *Henry Chéron, le Gambetta normand*, Orep Éditions, 2021.

³¹¹ AN 317AP/20.

visite personnellement de nombreux cimetières pour s'assurer du suivi de la réforme, crée un statut de gardiens pour les surveiller et voyage beaucoup pour assister à des congrès d'anciens combattants ou de mutilés et de réformés. Dans cette époque où se développe le tourisme de mémoire, un Guide Michelin des champs de bataille est même édité³¹². Ainsi, le 31 octobre 1926, il préside le deuxième congrès des victimes de la guerre à Laon, le 23 août 1927, il est à Dinant, en Belgique, avec le maréchal Franchet d'Espèrey et le prince héritier de Belgique pour l'inauguration du monument élevé en souvenir des massacres du 23 août 1914. À ces congrès, il rappelle que la France touche, au titre du plan Dawes, des sommes importantes dont une partie devrait être affectée au règlement de la créance que les anciens prisonniers de guerre ont sur l'État du fait des réparations qui leur sont dues pour mauvais traitements subis en captivité. C'est un bilan assez impressionnant pour deux années seulement d'exercice dans ses fonctions de ministre des Pensions, dont la presse spécialisée, comme le *Journal des mutilés et réformés*, se fait l'écho régulièrement. Mais cette activité soutenue n'empêche pas le président de la Fédération républicaine de suivre l'actualité internationale et, quoique ministre, d'émettre les plus grandes réserves à l'entrée de l'Allemagne dans la SDN, surtout avec un poste de membre permanent :

Une fois établie à la Société des Nations, l'Allemagne va s'en servir pour y poursuivre des buts périlleux pour la paix du monde : la révision du traité de Versailles, les intrigues dans l'exercice des contrôles confiés à la Société des Nations et, par exemple, dans la question si périlleuse des minorités ; elle exercera le contrôle des mandats ; elle pourra paralyser l'administration de la Sarre et de Dantzig ; elle aura droit de veto en toute question d'arbitrage et de sécurité ; l'article 80 du traité de Versailles lui donnera droit de vote dans la question du rattachement de l'Autriche ; elle réclamera le désarmement des autres comme un nivellement de sa situation à la suite du traité de Versailles³¹³.

Pour nos amis tchèques et polonais, l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations va être un véritable péril³¹⁴.

Cependant, il n'arrive pas à l'empêcher et, en septembre 1926, l'organisation internationale compte un nouveau membre. Briand lance avec éloquence son mot fameux : « La guerre est finie ! Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage et à la paix ! »

Marin ne comprend pas qu'on laisse entrer l'Allemagne en continuant à laisser la Pologne en dehors et y voit au contraire un piège :

On ne paraît même pas voir les dangers de l'entrée de l'Allemagne dans la SDN alors qu'on lui impose cette entrée comme condition du pacte. On reconnaîtra donc que l'Allemagne remplit ses

³¹² François COCHET, *La Grande Guerre, op. cit.*, 2018, p. 529.

³¹³ Chambre des députés, séance du 1^{er} mars 1926.

³¹⁴ Chambre des députés, séance du 27 février 1926.

engagements. On reconnaîtra son égalité. On maintiendra donc difficilement nos gages territoriaux... Désormais, toute procédure de la SDN exigeant l'unanimité sera paralysée.

Dans un discours prononcé au congrès du parti, le 13 novembre 1926, il appelle ses troupes à un soutien vigilant, se félicitant des premiers résultats obtenus par le gouvernement Poincaré :

La voie est longue, bien longue encore pour réaliser le plein redressement de la politique française. (...) Le relèvement financier ne peut être complet sans celui de toute la politique, extérieure et coloniale, économique et sociale. Viciés par les mêmes erreurs d'un passé récent, tous les domaines de la vie nationale doivent être corrigés par les mêmes conceptions nouvelles. Quelles seront ces conceptions régénératrices sinon celles de votre programme ? (...) Il y a quelque chose de changé pour la France. Qui ne voit la différence entre la situation financière du 19 juillet [au moment de la chute du Cartel], l'effroi qu'elle faisait régner et la situation d'aujourd'hui ? Vous soutiendrez donc, de toutes vos forces, dans cette tâche, le gouvernement qui l'a commencée et doit la continuer. Sans conteste, vous êtes, numériquement et moralement, le bataillon le plus fidèle, le plus solide de sa majorité. (...) C'est votre ténacité qui a disloqué le Cartel, c'est par votre action que la France a échappé au péril mortel³¹⁵.

Les radicaux évidemment sont furieux de ces attaques contre le Cartel alors qu'ils appartiennent au même gouvernement. Le radical Gaston Hulin interpelle le gouvernement, contraignant Poincaré à chercher l'apaisement.

M. le Président du Conseil : Le gouvernement, qui s'est constitué en une heure difficile, pour accomplir une œuvre urgente et délicate de redressement monétaire et d'assainissement financier, a groupé dans une même volonté de salut national, des hommes d'opinions différentes, mais d'égal patriotisme. (*Exclamations à l'extrême gauche communiste.*) Comme à aucun d'eux il n'avait cru pouvoir demander le sacrifice de leurs convictions, il les a autorisés, les uns et les autres, à se présenter librement devant leurs partis respectifs. L'honorable M. Marin n'a exprimé, devant le sien, que des idées personnelles. (*Exclamations à l'extrême gauche communiste.*)

M. Gaston Hulin : Comment ne pas élever ici une protestation vigoureuse contre le langage de partisan tenu par M. Louis Marin. Eh quoi ! ce sont les épithètes outrageantes pour nous qui sont revenues dans sa bouche ! C'est « le régime abject », qui nous fait évoquer ici des morts illustres, Waldeck-Rousseau et Combes (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. Protestations à droite et au centre*), et le grand orateur qui les soutenait ici, se nommait Jean Jaurès. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*) C'est l'accusation, lancée contre nous, d'imprévision des douloureux événements de 1914, alors que la politique républicaine de cette époque n'a eu qu'un but : ne rien refuser à la Défense nationale, mais ne rien faire pour compromettre la paix du monde. (*Interruptions à droite. Applaudissements à gauche à l'extrême gauche*³¹⁶.)

Wendel est agacé, notant que Marin, qui a tenu un discours de chef de parti alors qu'il est ministre, aurait mieux fait de lui en parler avant : « Le discours de Marin amène quelque grabuge dans le Cabinet³¹⁷. » Baudrillart commente l'incident avec plus de bienveillance :

³¹⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 20 novembre 1926.

³¹⁶ Chambre des députés, 16 novembre 1926, p. 3437.

³¹⁷ Journal de François de Wendel, 14-15 novembre 1926. Le 16 mars 1933, Wendel écrit, par animosité pour la SDN sans doute, qu'il se fait présenter à l'ambassadeur du Japon pour le féliciter que son pays ait envoyé promener la SDN au sujet de la Mandchourie qu'il a occupée...

« Poincaré s'est encore fort bien tiré de l'incident créé par le discours Marin qui faisait hurler les radicaux-socialistes. Après tout, Marin, ministre de Poincaré, n'a fait que ce qu'a fait de son côté Herriot, ministre de Poincaré³¹⁸. »

Au bout d'une année, la Fédération se fissure sur le soutien au gouvernement. En janvier 1926, Marin avait déjà laissé passer l'augmentation des indemnités parlementaires de 27 000 à 45 000 francs, ce qui lui avait valu toute une correspondance de protestations³¹⁹ ; on aurait même voulu qu'il publie la liste des députés qui avaient rejeté un amendement de suppression de cette hausse, déposé par Désiré Bouteille et soutenu par le ministre des Finances Chéron³²⁰. Autre sujet de discorde, le retour au scrutin d'arrondissement, condition de la participation ministérielle des radicaux. La fédération de la Dordogne vote un ordre du jour regrettant que Poincaré « limite son action bienfaitrice aux finances » et laisse « déposer un projet de retour au scrutin d'arrondissement à deux tours », préparant « sciemment le succès des révolutionnaires » qui « détruiront demain l'œuvre accomplie par lui aujourd'hui³²¹ ». Kerillis, fervent défenseur avec Marin de la proportionnelle, se fâche, à cette occasion, avec Michel Missoffe : « Je suis de ceux qui considèrent que cette petite conception de la République des camarades ne peut conduire qu'à des abdications et à des incohérences. Au-dessus des personnes, il y a des idées. Nous nous battons pour des idées³²². » De toute la France, des lettres d'électeurs reprochent à Marin d'être resté au gouvernement malgré le projet électoral de Sarraut³²³. La Fédération du Rhône proteste contre l'augmentation envisagée du nombre de députés qui passerait à 610, suggérant de se joindre à l'ARD et au PDP pour une démarche solennelle auprès de Poincaré³²⁴. En revanche, les députés du centre et du centre droit, d'après Jean-Étienne Dubois, votent en faveur du retour au scrutin d'arrondissement³²⁵. La fédération de la Seine-Inférieure s'inquiète aussi du futur découpage. Une troisième occasion de se distinguer, en suscitant la colère de Marin, est la question scolaire, les radicaux, désirant, avec

³¹⁸ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 525. Baudrillart évoque le 11 novembre comme date de ce discours et le 16 pour la réponse de Poincaré. « 16 février. La séance d'hier à la Chambre a singulièrement tourné. Poincaré a été amené à faire l'apologie de son ministère et à charger le Cartel. 17 février. Il semble que Poincaré ait voulu hier souder sa majorité et voir exactement qui le soutient. Aujourd'hui, il demande la discussion de la loi militaire et celle du budget avant la réforme électorale. Donc il sent qu'il a besoin du groupe Marin. » p. 604. Cf. aussi *La Presse*, 16 novembre 1926.

³¹⁹ AN 317AP/73-74.

³²⁰ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 16 juillet 1927. Cédric LE CANNELIER, *Chéron...*, *op. cit.*, p. 284.

³²¹ AN 317AP/73-74. Ordre du jour, signé Comte [s.d.].

³²² Lettre de Kerillis à Missoffe du 11 juillet 1927.

³²³ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 366.

³²⁴ AN 317AP/73-74. Lettre de Peissel à Soulier du 22 juin 1927.

³²⁵ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 756.

le ministère de l'Éducation qu'ils détenaient, mettre en œuvre leur programme pour une école publique et laïque. Une quatrième occasion en est encore donnée, à la Chambre, le 10 juin 1927, au sujet du projet de privatisation des allumettes : par la création de la Société générale des allumettes, qui s'était assuré le contrôle de la compagnie suédoise Swenaka, les ventes à l'international allaient être dopées et le budget de l'État renfloué (le projet aboutira en 1935 avec la création de la SEITA). La droite est en effervescence. Une lettre du 26 février 1927 de Charles Vavasseur, ancien député d'Indre-et-Loire, de la Ligue républicaine nationale, que venait de quitter son fondateur Millerand et dont s'était rapproché Reynaud, écrit à Marin qu'il aurait mieux fait de démissionner alors que Wendel et Reynaud ont la position inverse : « Ce serait une faute politique de première grandeur » de démissionner, explique ce dernier, après le vote sur le scrutin d'arrondissement, alors que les modérés ont déjà fait le plus difficile, en votant des impôts et des décrets-lois impopulaires en 1926 ; cela amènerait une scission du groupe et ouvrirait une crise ministérielle qui serait reprochée aux modérés³²⁶. Guiter, recevant une abondante correspondance, est inquiet de l'ambiance dans le parti³²⁷ : « Vous êtes le chef, vous déciderez ! En toute hypothèse, je n'ai pas le droit de vous dissimuler le très grand découragement de nos militants, les calomnies que l'on prononce à votre endroit et les reproches qui me sont prodigués³²⁸. » « Au cours de l'année 1927, la mauvaise humeur ne cessa de régner au groupe Marin³²⁹ », nous confirme François Roth. Mais Marin résiste à ces polémiques, ne voulant pas recourir à cette arme de dissuasion que représentait le départ du gouvernement, préférant continuer à peser de l'intérieur et refusant de provoquer une crise aux conséquences difficiles à imaginer sur l'économie. Un an après, Édouard Soulier reviendra à la charge, estimant qu'un « grand parti ne peut borner son ambition à posséder le portefeuille des Pensions, dans un gouvernement qui ne perd pas une occasion de le combattre, de lui faire le plus de mal possible et de le gruger ». Il est très déçu que « l'équipe de lutteurs, composée d'hommes profondément unis entre eux par la confiance et l'estime mutuelle, le

³²⁶ AN 317AP/73-74. Lettre de Reynaud à Reibel du 8 juillet 1927, transmis en copie à Guiter. AN 317AP/81-82. « À la suite du vote au retour du scrutin d'arrondissement, dont il était l'adversaire, M. Marin était décidé à quitter le ministère. Un certain nombre de députés amis, entre autres de Wendel, lui ont fait comprendre qu'il devait rester à son poste ; son départ pouvait entraîner une crise ministérielle et cette crise serait retombée sur notre parti ; d'autre part, il était préférable que M. Marin restât au Conseil des ministres, non seulement pour être au courant de ce qui s'y discutait, mais encore pour continuer à y défendre notre programme. » Réunion du 20 juillet 1927.

³²⁷ Guiter fait son enquête parmi les parlementaires : Blaisot, Wendel, Lefebvre du Prey, Chassaing-Goyon, Escudier pensent qu'il faut rester au gouvernement ; Robert Barillet, Georges Bonnefous, Bouteille, Desjardins, Fougère, Poitou-Duplessy, Soulier, François-Poncet, Reibel, Maginot ainsi que l'allié Reynaud et son fidèle Warren veulent arrêter les frais.

³²⁸ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 12 juillet 1927.

³²⁹ François ROTH, *Poincaré, op. cit.*, p. 492.

désintéressement personnel, le dévouement de chacun aux autres n'ait pas réussi, à travers ce gouvernement d'union nationale, à obtenir des résultats ». Face à toutes ces incohérences, il juge que la Fédération est « quelque peu en ce moment le char embourbé³³⁰ ».

Tenu à une certaine solidarité gouvernementale, Marin va utiliser le secrétaire général de la Fédération pour tancer le gouvernement dans plusieurs éditoriaux de *La Nation*. Le 30 avril 1927, Guiter rappelle que « le cabinet avait promis de faire baisser le coût de la vie » et que rien de tel ne vient malgré la création d'une commission. Les prix de détail ne cessent d'augmenter alors que les prix de gros ont baissé. « Le gouvernement ne se rend-il pas compte qu'il y a là une exploitation féroce ? » Le gouvernement avait aussi promis des programmes de travaux qui ne commencent pas. Enfin, il devait réprimer « l'agitation communiste » et il ne bouge pas. « Agissons, agissons : la situation de la France est trop grave pour tergiverser », conclut-il, même si les votes de Marin sont gênés par sa participation au gouvernement : il s'abstient lors de la demande de mise en liberté des députés communistes Marcel Cachin, Jacques Duclos, André Marty et Jacques Doriot proposé par la gauche le 3 novembre, mais il approuve, avec la droite, la confiance au gouvernement à ce sujet, le 12 janvier 1928³³¹.

C'est à cette époque que la vie de son grand ami, Georges Ducrocq, se finit tragiquement. Tout près de son château, lors d'une partie de chasse en forêt, il s'écroule, victime d'une embolie cardiaque, le 29 septembre 1927, à 53 ans. Le 8 octobre 1927, *La Nation* paraît avec un éditorial de Louis Marin, encadré de noir :

Dans nos rangs, tu as été un combattant exceptionnel pour le redressement du pays et tu as été l'âme de *La Nation*. (...) La mort foudroyante t'a pris en pleine force (...). Toi qui, avec l'âme des preux autrefois, les armes ou la plume à la main, as été une sentinelle vigilante sur les intérêts les plus sacrés de la France, tu nous donneras les lumières et le courage qui feront triompher les causes auxquelles tu t'étais consacré³³².

Un monument, aujourd'hui gagné par les herbes, se dresse encore à l'emplacement du drame, dans le bois de Morey, avec trois phrases du disparu et une de Louis Marin, à demi effacées déjà³³³. Il est enterré au cimetière de l'Est, à Lille, où le rejoindra sa femme dans les

³³⁰ AN 317AP/75. Lettre de Guiter à Marin du 26 octobre 1928 citant une correspondance de Soulier du 24 octobre.

³³¹ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 758.

³³² Un autre éditorial de Marin paraîtra un an après pour l'anniversaire de sa mort. *La Nation*, 29 septembre 1928.

³³³ « Ici est mort le 29 septembre 1927, en la fête de saint Michel, Georges Ducrocq, écrivain français, capitaine aux chasseurs à pied. » « Mon heure est venue, la victoire et la paix éternelle sont à celui qui n'a pas failli. Ne les oublions pas. Georges Ducrocq, *Les Lions*, 1912. » « Agir, ne plus douter de mon pays ni de mes propres forces, agir, servir, être un soldat dans le rang, lutter sans trêve, être l'artisan de la victoire, mourir content. Georges Ducrocq, *Adrienne*, printemps 1904. » « Dieu l'a rappelé à lui dans

années soixante-dix³³⁴. En 1932, la ville de Metz lui a donné une rue à son nom en précisant : « Écrivain français, ardent ami de Metz durant l'annexion ».

Opposition ambiguë au plan Young

Étape importante de ce long gouvernement Poincaré de trois ans, les élections législatives se tiennent les 22 et 29 avril 1928, caractérisées par le retour au scrutin d'arrondissement.

La Fédération républicaine tient son congrès du 7 au 10 décembre 1927, rue d'Athènes, en présence de 700 personnes³³⁵. Louis Marin, monté sur une table, y fait « un grand discours, heurté, touffu, comme toujours, mais plein de flamme ; il parle n'importe comment, mais il a du fluide, il entraîne son public », rappelant sa « fidélité à ses idées, la nécessité de garder son drapeau », nous raconte Wendel. Une motion est votée, rendant hommage « à l'œuvre de redressement financier » de Poincaré et à « l'action loyale et vigilante qu'y a personnellement exercée son président, M. Louis Marin³³⁶ ».

Pour les législatives, chaque candidat doit choisir une circonscription, ce qui provoque mille difficultés et le retour des alliances. Jean Guiter déploie une grande énergie au Comité d'entente des grands partis républicains nationaux³³⁷ pour organiser les candidatures. Marin aurait voulu que, dans chaque circonscription, un seul candidat de la majorité soit présent au premier tour, mais, à défaut, recherche au moins l'accord au second tour, influencé en cela par Wendel qui le pousse à chercher des accords avec les autres sortants, mais, dans un libelle à Nancy, il montre, dans le discours du moins, qu'il n'est pas prêt à n'importe quel compromis :

Entre la révolution, sous sa forme la plus brutale et la plus trompeuse, avec ses alliés moscoutaires, socialistes de tous âges, vieilles barbes radicales-socialistes, chauves-souris sans parti, entre l'épouvantable expérience cartelliste, entre les ruines, la faillite, l'insécurité, les troubles sociaux

cette forêt qu'il a chantée au cœur de la Lorraine qu'il a tant aimée, en vue de Metz et des pays captifs dont la liberté orienta toute sa vie, sur ce Grand Couronné qu'il avait contribué à faire défendre. » « Depuis 40 ans, on s'habitue à glorifier la défaite, le courage malheureux, on t'enseigne à courber la tête. Relève-la, quitte l'erreur et le respect humain de tes aînés et prends en pitié leurs vaines disputes. Pour toi, poursuis ta tâche, reprends bien en main ton épée et, le jour où il faudra frapper dur, la victoire te tend les bras. Georges Ducrocq, juin 1914. « C'est une façon pour les morts de nous faire encore du bien que de nous inspirer les hautes pensées qui peuvent diriger toute notre vie, Louis Marin, 22 mars 1907. » Texte noté sur place et vérifié dans Marcel CORDIER, *Leurs demeures en Lorraine*, Sarreguemines, Pierron, 1981, « Georges Ducrocq ».

³³⁴ D'après Marcel Cordier, sont inhumés dans la concession Alfred Ducrocq et Léonie Leroy, Georges Ducrocq et Marie Boutemy.

³³⁵ On y trouve notamment Blaisot, Schuman, Louis Dubois, Bonnefous, le pasteur Soulier, Monicault, Roulleaux Dugage, La Mire, Desjardins, Sérot, Oberkirch, Moncelle, Paqué.

³³⁶ Journal de François de Wendel, 12 décembre 1927.

³³⁷ AN 317AP/75. Chemise J. Guiter.

et le culte de la patrie, de l'ordre, du travail, de la famille, de la liberté, du progrès social, de la paix intérieure et extérieure, de la grandeur du pays, vous imposerez l'union nationale.

Un comité d'arbitrage est constitué avec les représentants de l'Alliance démocratique et des autres partis modérés comme la Ligue républicaine nationale de Millerand. Marin conclut son allocution par ces mots forts qui en réalité étaient un appel : « Le parti est un bloc homogène et sans failles. » Quelques mois plus tard, le 8 mars, un déjeuner réunit, dans le consensus, le groupe parlementaire au palais d'Orsay où Blaisot, « un maître au point de vue politique » comme le dit Wendel, y fait un excellent discours³³⁸. La Fédération présente 243 candidats. Pour la première fois, des cas de double investiture Fédération républicaine-Alliance démocratique sont recensés pour une quarantaine de candidats, dont Reynaud et François-Poncet³³⁹.

À gauche, les communistes décident de se maintenir partout et leurs revendications hostiles à l'armée et aux colonies provoquent un débat houleux à la Chambre. Les socialistes refusent donc toute alliance avec eux, mais se tournent vers les radicaux. Réunis en congrès à la salle Wagram, ces derniers votent un ordre du jour « repoussant tout accord avec les partis de réaction et de conservation sociale » et dénoncent « une politique de confusion », ne reconnaissant l'union nationale que comme une « forme transitoire de la vie parlementaire ». Toutefois, en réalité, le parti est profondément divisé, entre Herriot qui soutient la nécessité de rester dans le gouvernement, Malvy qui demande une alliance avec la gauche et Franklin-Bouillon qui soutient une union plus étroite encore avec la droite. Ce dernier, ami de Marin depuis l'université, prend même la décision de quitter le parti de la rue de Valois pour créer la Fédération radicale indépendante de Seine-et-Oise, tout en adhérant au groupe de la Gauche sociale et radicale à la Chambre.

Le président du Conseil Poincaré, dans un important discours à Bordeaux, le 25 mars 1928, lance la campagne :

Si importante que soit, malgré d'inévitables lacunes, l'œuvre accomplie par le gouvernement avec l'appui d'une majorité constante, elle n'est pas achevée et il s'agit maintenant de la parfaire. (...) Nous avons eu devant nous, dans la Chambre sortante, plusieurs catégories d'auxiliaires ou d'adversaires : des associés fidèles et persévérants auxquels nous devons une gratitude

³³⁸ AN 317AP/183. François de Wendel, *Journal*. Le 27 avril 1929, Wendel écrit à Marin : « J'avais, avant d'avoir reçu votre lettre, écrit à *L'Impartial* qu'il ne pouvait y avoir une liste de *L'Impartial* et une liste de *L'Éclair de l'Est* et qu'il n'y avait qu'à marcher avec vous. Mais je me permets de dire qu'étant donné que c'est vous qu'on attaque en réalité (certains noms de la liste sont caractéristiques à cet égard), il ne faut pas laisser errer le public et croire que la politique suivie à *L'Éclair de l'Est* est le fait avant tout de Warren, et que la présence des deux listes n'est qu'un épisode du duel Ferry-de Warren. »

³³⁹ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 350. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 781.

particulière, des soutiens moins fermes dont la confiance intermittente nous a quelquefois un peu déconcertés, une opposition loyale qui, sans jamais nous donner ses voix, a renoncé aux assauts violents pour ne pas trop entraver cette expérience.

Avec le retour au scrutin d'arrondissement, Marin retrouve sa circonscription d'origine, formée des cantons de Nomeny, Pont-à-Mousson et Nancy Nord. Par voie de conséquence, Désiré Ferry, originaire de Pont-à-Mousson, qui avait été élu en 1919 au scrutin de liste, doit basculer dans une autre circonscription de Nancy³⁴⁰. Bien qu'ayant pris Marin comme témoin à son mariage, il avait commencé à s'en éloigner : en 1925, il avait lancé le mouvement des Jeunesses patriotes en Meurthe-et-Moselle et s'était rapproché de Tardieu ; Marin ne lui adressait plus la parole depuis deux ans³⁴¹. « Marin n'a pas osé trop contester ce que je disais, mais au fond il n'est pas chaud pour l'entente³⁴² », regrette le maître de forges.

En 1927, le préfet notait que « la première circonscription reste le fief imprenable de M. Louis Marin. Aucune lutte n'y est possible et M. Marin est assuré d'une majorité considérable³⁴³ ». Toutefois, la campagne est difficile et certains journaux s'en prennent au patriotisme excessif du candidat. Les radicaux lui reprochent son opposition aux accords de Londres et de Locarno. Les socialistes distribuent des tracts par avion, procédé nouveau qui choque certains, avec comme texte : « Disons-le franchement : le paysan qui nous demande de maintenir la propriété paysanne ne sera jamais un camarade, ni plus ni moins que le petit patron qui éternellement veut rester patron. »

Dans sa profession de foi, Louis Marin, qui signe comme candidat d'union nationale au nom de l'URD, évoque sa gratitude envers les électeurs, qui depuis bientôt un quart de siècle, lui accordent leur confiance. Reprenant ses thèmes de prédilection, il rappelle que le « maintien scrupuleux des traités [est nécessaire à la] sécurité sacrée de la patrie³⁴⁴ ». « Liberté, sécurité, propriété » doivent protéger la famille à qui on épargnera des taxes successorales qui détruisent le « patrimoine familial ». Le redressement financier est indispensable. « La paix religieuse sera donnée par l'abrogation des textes d'exception et l'établissement d'un statut libéral pour les églises, conforme aux principes d'une République ouverte à tous et soucieuse des forces morales ». Il rappelle sa triple revendication d'un vote « féminin, familial, obligatoire ». Il demande le développement de l'apprentissage, des assurances sociales, la résolution de la crise des loyers, une politique en faveur de la natalité, la protection de la population agricole et de

³⁴⁰ Journal de François de Wendel, 1^{er} janvier 1928,

³⁴¹ AN 317AP/185. Lettre de Mari du 25 novembre 1925.

³⁴² Journal de François de Wendel, 1^{er} janvier 1928.

³⁴³ Également mentionné dans Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, op. cit., p. 10.

³⁴⁴ AN 317AP/168.

l'industrie française par des accords douaniers, la mise en valeur du domaine colonial « pour le plus grand bien des indigènes³⁴⁵ ». Il demande la reconstruction des régions sinistrées et l'effacement de la frontière avec le reste de la Lorraine par une politique de grands travaux.

Le résultat est sans appel. Le 22 avril, son adversaire, Fonteny, président d'une association d'anciens combattants, soutenu par Briand, ne réunit que 3 975 voix et le communiste Villemin obtient 3 000 suffrages face aux 11 345 voix de Marin, élu au premier tour. Quelques semaines après, aux cantonales des 14 et 21 octobre, le député de Nancy obtient l'unanimité des votants (score qu'il renouvellera en 1934).

Dans le nord du département, Wendel, qui se représente, pousse son candidat dans la circonscription de Lebrun laissée libre par son départ pour le Sénat : Pierre Amidieu du Clos, maire de Longwy, fait une campagne, qui aurait coûté 400 000 francs, largement financée par Wendel alors même que rapidement il aurait « une haine tenace, farouche des Wendel, conflit de petit baron contre un prince³⁴⁶ », alors même qu'il était lui-même centralien et maître de forges. Lebrun est mécontent du retrait des candidats républicains qui laisse face à face la droite et un socialiste ; c'est donc Amidieu qui l'emporte, président d'honneur de l'Association des mutilés et anciens combattants (AMC) de Longwy, dont nous reparlerons pendant la guerre, mais qui, pour l'heure, écrit respectueusement à Marin pour obtenir la Légion d'honneur et l'obtient quelques semaines après, remise dans les grands salons de l'hôtel de ville de Longwy³⁴⁷.

La situation est plus compliquée ailleurs, devant la volonté du PDP, qui s'était créé à Paris quatre ans plus tôt, d'avoir un député dans le département et, au niveau national, trente représentants³⁴⁸. Évitant le fief imprenable de Marin, le PDP tente la deuxième circonscription de Nancy, en cherchant à présenter Henri Teitgen³⁴⁹, président de sa fédération départementale et ancien rédacteur en chef de *L'Impartial de l'Est*, « l'un des orateurs de plus en vue de la FNC », avec l'aide de Georges Desplats, ingénieur de la Compagnie Électro-Mécanique. Le

³⁴⁵ À cette vision positive répondra Jacques Marseille en estimant que les colonies ont commencé à rapporter moins à leurs États coloniaux à partir des années trente, tout en protégeant et surprotégeant des filières économiques qui auraient dû évoluer. Le calcul économique final ne serait pas bénéficiaire pour le capitalisme occidental. Jacques MARSEILLE, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 2005.

³⁴⁶ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 74.

³⁴⁷ AN 317AP/1. Chemise Amidieu du Clos. Lettres du 13 décembre 1926 et du 31 mars 1927. « Monsieur le Ministre et cher Député ».

³⁴⁸ AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 16 novembre 1927.

³⁴⁹ Teitgen avait d'abord lancé, en avril 1924, l'Union républicaine de l'Est (URE), en octobre 1923, en lieu et place de l'ALP, avec Gaston Desplats, Georges Bouf, Pierre Dussaux, Charles Adrien. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 240.

titulaire de la circonscription, Édouard de Warren, ami de Marin, demande à Peyerimhoff d'intervenir auprès du bureau central du PDP³⁵⁰ pour contrer « ce fou de Teitgen³⁵¹ », car il s'inquiète que « les démocrates, peu nombreux, mais organisés, fassent de réels progrès³⁵² ». Des réunions sont même organisées pour la venue du président du groupe parlementaire du PDP, Victor Balanant, député de Brest³⁵³ : « C'est une attaque directe du parti démocrate qui veut s'implanter au conseil général », explique Warren à Marin. À vrai dire, Teitgen avait d'abord voulu se présenter à Thionville dont il était originaire, mais avait été barré par Guy de Wendel, cousin de François³⁵⁴. Marie-Joseph Malval, ancien président de la Fraternité, adjoint au maire de Nancy et qui sera élu, l'année d'après, maire de la ville-préfecture³⁵⁵, lui suggère de se présenter à Toul ou à Briey. Puis l'Union catholique de Nancy et Toul sollicite le général de Castelnau pour départager ces deux candidats catholiques, mais ce dernier décline, arguant de soucis de santé³⁵⁶. Le mouvement catholique des Fraternités de Nancy s'oppose à cette division des voix catholiques et lui maintient sa confiance. Warren est réélu.

À Lunéville, ce sont les mêmes imbroglios. Le baron Adrien de Turckheim, maire de Repaix, conseiller général URD de Blâmont et administrateur de la Société Lorraine Dietrich (automobiles, trains et avions), dont le frère avait été maire de Lunéville, aimerait bien prendre la suite de Georges Mazerand comme député de la circonscription et demande à Warren et Marin de le soutenir³⁵⁷. Une nouvelle fois, il est fait appel au général de Castelnau³⁵⁸. Les deux candidats sont modérés et une réunion du PDP a lieu avec cent personnes au Café lyonnais, dans une « atmosphère orageuse³⁵⁹ ». Teitgen, qui avait songé un moment se présenter, réussit à imposer Mazerand, nettement moins à droite, parce que cette circonscription envoie depuis plusieurs années des élus de gauche ou de centre-gauche à la Chambre. Il explique que Mazerand soutient, aussi bien que Turckheim, les positions de la FNC et qu'il faut « barrer la

³⁵⁰ AN 317AP/183. Lettres de Warren à Marin du 6 septembre et du 27 août 1927.

³⁵¹ AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 7 novembre 1926.

³⁵² AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 15 décembre 1927.

³⁵³ AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 26 septembre 1928.

³⁵⁴ AN 317AP/170. Lettre de Vacher à Warren du 26 décembre 1927.

³⁵⁵ AN 317AP/170. Lettre de Warren à Marin du 4 octobre 1928.

³⁵⁶ Lettre du général de Castelnau du 17 décembre 1927 (AN 317AP/170) et lettres de Warren du 2 décembre 1927 (AN 317AP/183).

³⁵⁷ AN 317AP/170. Lettre de Turckheim à Warren du 28 décembre 1927 et à Marin du 28 décembre 1927.

³⁵⁸ AN 317AP/183. Lettre de Jules Dassonville de la Presse régionale à Warren du 28 septembre 1928.

³⁵⁹ AN 317AP/168. *Le Démocrate de l'Est*, 15 avril 1928. Cette atmosphère transparaît aussi dans un lettre de protestation à Marin contre le cartelliste Mazerand (AN 317AP/170).

route aux extrêmes droite et gauche », et notamment du candidat de gauche, Audier. Au second tour, Mazerand gagne par 11 476 voix contre Turckheim avec 8 640 voix.

Trois ans plus tard, en 1931, la guérilla reprend. Le PDP écrit aux conseillers généraux de Meurthe-et-Moselle et Warren est battu aux cantonales, en novembre, par Marchal, élu du PDP soutenu par la gauche³⁶⁰. En 1932, le Parti démocrate-chrétien lui demande, en vain, s'il ne veut pas céder sa place de député à Teitgen, lui conseillant d'aller se présenter à Briey. Teitgen, qui avait pourtant été choisi par Wendel pour diriger *L'Impartial*, menace aussi de combattre Marin³⁶¹, même s'il y renonce finalement³⁶².

Pourtant, à la lecture d'une longue note sur les élections de 1928, dans les papiers Marin, on s'étonne : il n'y est question, pour l'essentiel, que de résistance au bolchevisme et de l'évolution des radicaux-socialistes ; pas une ligne, sur les 64 pages, sur le PDP qui, manifestement, n'inquiète pas encore les stratèges de la Fédération républicaine³⁶³. Il faut dire qu'ailleurs et notamment en Bretagne, la nouvelle formation vient plutôt concurrencer des députés aristocrates ou monarchistes non affiliés à la Fédération ; à partir de 1928, certains candidats conservateurs commencent à être étiquetés « Fédération républicaine » par la préfecture, nous explique David Bensoussan³⁶⁴. En Meurthe-et-Moselle, le nouveau parti va voir freiné son développement par les tensions issues du 6 février qui rapprocheront ses militants de la droite, notamment à l'occasion d'une messe, à la cathédrale de Nancy, en faveur des victimes de la manifestation. La mort, en avril 1934, de M^{gr} Étienne-Joseph Hurault, qui avait été sensible aux thèses démocrates-chrétiennes³⁶⁵, va aussi affaiblir le camp démocrate-chrétien.

La majorité de droite l'emporte au niveau national malgré une minorité en voix, en partie grâce à l'attitude des communistes qui maintiennent leurs candidats au second tour. La reconstitution du groupe URD à la Chambre n'est pas simple. Déjà, au moment des investitures,

³⁶⁰ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 405. Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 211.

³⁶¹ AN 317AP/169.

³⁶² AN 317AP/170. Lettre de Wendel à Marin du 30 décembre 1927 : « À la Chambre, on m'a assuré que le comité du parti démocrate ne présentait pas de candidat contre vous. Reste à savoir si cela modifie la position de Teitgen vis-à-vis de ses troupes de Meurthe-et-Moselle d'être délégué ou non par le parti. »

³⁶³ AN 317AP/170.

³⁶⁴ David BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, Paris, Fayard, 2006, p. 151-156.

³⁶⁵ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 335. Néanmoins, dans le journal de droite, *L'Éclair de l'Est*, du 8 avril 1934, on ne trouve que des regrets de son décès soudain à 60 ans.

Guiter avait eu le plus grand mal à obtenir des engagements écrits d'adhésion future³⁶⁶. Le groupe pourtant est nombreux, passant de 108 à 131³⁶⁷ membres, mais avec les débauchages, il se trouve rapidement réduit à 102 ou 110 députés suivant les décomptes.

L'un des dissidents, Henri de Kerillis, s'était présenté, en 1926, à une législative partielle dans le quartier des Halles avec Paul Reynaud. Celui-ci, ancien élève d'HEC et avocat brillant, avait été, avec le mode de scrutin de 1919, député modéré de Barcelonnette (Basses-Alpes). Tous deux, issus pour l'un de la Fédération républicaine, pour l'autre du PRDS, avaient le soutien de Marin³⁶⁸ et de Taittinger, avec l'étiquette de l'URD. Arrivés en tête au premier tour, ils avaient été battus au second par les communistes, le jeune Jacques Duclos et Albert Fournier, qui les traitaient de « réactionnaires ». C'est Maurras qui en portait assez largement la responsabilité en ayant lancé un appel à l'abstention, au motif que les deux candidats avaient refusé de se prononcer pour la monarchie. Kerillis avait fondé le Centre de propagande des républicains nationaux (CPRN), grâce à une souscription lancée avec Reynaud dans son journal *L'Écho de Paris*³⁶⁹, pour se donner toutes les chances d'une victoire³⁷⁰. Financé et soutenu par les Jeunesses patriotes³⁷¹, il collecte les adhésions et souscriptions dans son journal, organise des formations d'orateurs et monte des réunions publiques, donnant la plume à Sennepe qui multiplie les caricatures contre la gauche. Il veut créer « un grand parti national³⁷² » de l'opposition, sur le modèle britannique qu'il était allé étudier avec Reynaud et qu'ils présentèrent devant 6 000 personnes, salle Wagram, le 15 juin 1926³⁷³, même si Guiter espère

³⁶⁶ AN 317AP/76. « Je remarque, depuis quelques jours, que j'ai beaucoup plus de mal qu'il y a deux ou trois semaines à obtenir la signature de mes engagements. C'est le résultat de la très vive campagne que toutes les associations "voisines et amies" sont en train de faire contre nous. » Lettre de Guiter à Marin du 28 février 1928 citant Bardoux.

³⁶⁷ AN 317AP/223. Fernande Marin évoque même le nombre de « 140 élus ou sympathisants ». Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

³⁶⁸ Reynaud demande l'aval de Marin. Thibault TELLIER, *Reynaud...*, *op. cit.*, p. 103. « Kerillis présente sans complexe sa candidature dans *L'Écho de Paris* en remerciant les personnalités qui l'ont encouragé à se lancer dans cette bataille, Louis Marin et Pierre Taittinger, notamment. » Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 77.

³⁶⁹ *L'Écho de Paris*, créé en 1884, devient, au début du XX^e siècle, avec Henry Simond, le journal de la Ligue de la patrie française, et prend une nouvelle ampleur avec l'arrivée de son nouveau rédacteur en chef, Henri de Kerillis, à la fin des années 1920. Il fusionne avec *Le Jour*, pour former *Le Jour-L'Écho de Paris*, en 1938. *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 2, Jean-Marie CHARON, Jean-Luc FUTHIER, « La presse », p. 132, et Jean-Jacques BECKER, « La Première Guerre mondiale », p. 526.

³⁷⁰ Olivier Dard montre l'efficacité dans la structuration de la droite de ce mouvement dans « La modernisation du système politique et ses limites », *De la croissance à la crise, le moment Tannery (1925-1935)*, p. 183-186.

³⁷¹ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes...*, *op. cit.*, p. 323.

³⁷² Henri de KERILLIS, « Un grand parti national », *L'Écho de Paris*, 17 août 1925. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 155.

³⁷³ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 158.

encore utiliser ses nouveaux moyens de propagande au profit de la Fédération³⁷⁴. En dynamisant le parti, il trace sa propre voie en cherchant à prendre le rôle d'un Marin rénovateur de la droite et de ses méthodes. Wendel, qui manie l'arme financière pour aider ses amis de la Fédération, est agacé de cette influence croissante du polémiste³⁷⁵, de même qu'il se méfie des interventions de deux autres grands industriels, le polytechnicien Ernest Mercier³⁷⁶, avec le Redressement français, créé en 1925 et désireux avec Tardieu³⁷⁷ de réformer l'État, et le parfumeur François Coty³⁷⁸, avec *Le Figaro*, naviguant tous deux plus à droite que la Fédération. Comme, de l'autre côté, Loucheur récupère aussi quelques députés pour le groupe des Indépendants de gauche, le tableau n'est pas brillant. Outre le départ déjà évoqué de Désiré Ferry, Henri Laniel (père de Joseph) et le baron François Gérard (qui décède en février 1929), tous deux députés du Calvados, rejoignent les Indépendants³⁷⁹. Kerillis, enfin, qui ne se présente pas en 1928, est battu en 1932 et ne devient député de la Seine qu'en 1936.

Franklin-Bouillon, qui a lâché les radicaux pour se rapprocher de Marin, présente sa candidature à la présidence de la Chambre au nom de la Fédération, mais il est battu par 327 voix contre 243³⁸⁰ par le républicain-socialiste et ancien SFIO Fernand Bouisson, qui s'est rapproché de Tardieu et restera président de 1927 à 1936, un record sous la III^e République. La gauche remporte la plupart des postes de vice-président, de questeur, de président de commission, notamment Malvy, réélu aux Finances. Pour Fernande Marin, ces accommodements transpartisans sont dus au fait qu'un grand nombre de députés sont localement dans une position instable : une centaine ne doivent leur poste qu'au maintien des communistes au second tour ; une centaine d'autres, quoique radicaux pour l'essentiel, ont soutenu l'Union nationale de Poincaré. Baudrillart s'en plaint également :

Encore une triste journée à la Chambre. Le Cartel s'est pour la seconde fois reconstitué dans les élections aux présidences des grandes commissions, et avec un tel cynisme que des incidents violents ont été soulevés, des démissions données. Inquiets, les vainqueurs ont fini par faire

³⁷⁴ AN 317/71. Lettre de Guiter à Marin du 2 mai 1927.

³⁷⁵ Journal de François de Wendel, 1^{er} juillet 1927.

³⁷⁶ Ernest Mercier (1878-1955), né en Algérie, polytechnicien, dirigea notamment la Compagnie française du pétrole. Il fonda, en 1925, le Redressement français, mouvement patronné par le maréchal Foch, visant à moderniser le pays après la Grande Guerre.

³⁷⁷ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 93.

³⁷⁸ François Coty (1874-1934), créateur de la parfumerie moderne, sénateur (1923-1924), maire d'Ajaccio (1931-1934), propriétaire de *Figaro*, du *Gaulois* et de *L'Ami du peuple*, créa en 1933 la Solidarité française (SF), animée par un ancien combattant de la coloniale, Jean Renaud.

³⁷⁹ *Ibid.*

³⁸⁰ AD MM 26 J/153, p. 170.

quelques concessions et laisser aux modérés deux ou trois présidences. Mais c'est à se demander si Marin ne ferait pas mieux de se retirer³⁸¹.

Lors de la campagne électorale, Poincaré avait fait un pas vers la gauche en tenant, à Bordeaux et à Carcassonne, « un discours laïque et viticole qui promettait une orientation à gauche de la politique du ministère³⁸² ». Cependant, rapidement, les relations se dégradent avec les radicaux. André François-Poncet raconta, après la guerre, que, lors d'une séance orageuse, assis dans l'hémicycle auprès du président Poincaré, il avait entendu celui-ci, tout à coup, désignant les députés radicaux déchaînés, s'écrier : « Regardez ! Regardez-les ! Ils savent qu'il y a de nouveau de l'argent et ils se précipitent à la curée³⁸³. » La rupture³⁸⁴ va intervenir comme souvent sur le sujet de la laïcité avec deux articles de la loi de finances, l'un autorisant les congrégations à rouvrir des noviciats, des maisons de formation, d'hospitalisation et de retraite pour les missionnaires, l'autre réglant des difficultés liées aux biens des associations diocésaines (les alors fameux articles 70 et 71). Ces deux amendements aux lois laïques de 1901 et 1905 déclenchent un tumulte à la Chambre. Poincaré hésitant, Marin l'adjure en Conseil des ministres de ne pas céder et confirme par écrit la liste des congrégations de femmes jouant un grand rôle à l'étranger qui ont été oubliées. Sous la pression des ministres radicaux, Poincaré en réduit la portée et reporte le débat à décembre 1928 puis janvier 1929, avant qu'il ne se tienne enfin en mars 1929³⁸⁵.

Les débuts du nouveau gouvernement sont pourtant assez prometteurs puisqu'il réussit à faire voter le budget en équilibre et à temps, ce qui était rare à l'époque. L'ordre du jour est même voté avec plus de 80 voix de majorité sur le maintien des lois concordataires en Alsace-Moselle. Marin regrette cependant l'insuffisance des économies décidées par les décrets de 1926, loin de la réforme d'ampleur qu'il avait imaginée dans son rapport de 1922. Rapidement, les élus locaux avaient en effet lancé la contestation pour obtenir le maintien des sous-préfectures ou tribunaux, mais ils n'avaient pas réussi pas à infléchir complètement les positions de Poincaré même si la majorité s'était étiolée de vote en vote.

³⁸¹ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 953.

³⁸² Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, Paris, Presses de Sciences Po, 1981, t. 2, p. 55. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 805.

³⁸³ *Le Figaro littéraire*, 26 juin 1946.

³⁸⁴ Déjà, le 7 avril 1926, Marin avait déposé une proposition de loi invitant le gouvernement à ne pas entraver les missions françaises à l'étranger et, le 27 juin 1932, il demandait le rétablissement des congrégations missionnaires.

³⁸⁵ Fernande Marin nous dit que Poincaré avait failli céder, mais que Marin tint bon, comme le montre un brouillon de lettre à Poincaré conservé dans les archives (317AP/105), mais le programme religieux de la Fédération explique que, sous la pression des ministres radicaux, Poincaré accepta d'en réduire la portée et d'en reporter le débat à décembre 1928 puis 1929.

Revenant sur les sujets financiers, Poincaré veut, cette fois, stabiliser la monnaie, c'est-à-dire la dévaluer. La protestation s'organise, comme le raconte Pierre Miquel : « De violents pamphlets, rédigés par des banquiers, courent Paris. À l'inverse, les revalorisateurs reprennent la hache de guerre dans *La Nation*, mais sont contestés en interne par une partie des adhérents de la Fédération qui juge cette position extrême³⁸⁶. » Bainville, dans *L'Action française*, soutient les revalorisateurs : la droite rentière mobilise³⁸⁷. Marin, qui avait déjà bloqué la dévaluation de 1926, jette son va-tout en rédigeant, le 31 mai 1928, une lettre de démission :

Vous avez affirmé ne demander à aucun de vos collaborateurs de renier aucune de leurs opinions essentielles... Sur la question financière, mes opinions très fermes sont connues ; vous-même n'avez ignoré ni la campagne très vive de certains de mes amis, ni mes propres déclarations, vous n'y avez élevé aucune objection (...) Accomplissant un devoir de conscience élémentaire vis-à-vis de moi-même et de l'opinion, je vous remets ma démission³⁸⁸.

Il ne met pourtant pas sa menace à exécution d'autant que Poincaré le cueille à froid en l'entourant de beaucoup de prévenances et en lui assurant que, dans ce cas, il démissionnerait aussi, soulagé de retrouver une vie plus paisible. Comme l'analyse Jean-Noël Jeanneney, cette réponse de Poincaré était sans doute tactique³⁸⁹. Croyant avoir gagné la partie, Marin renonce à sa démission et Poincaré fait approuver, avec le soutien inespéré des Maringouins, son projet de loi de stabilisation de la monnaie, le 24 juin 1928, par 448 voix contre 18 et 133 abstentions. Jusqu'au dernier moment, Marin hésite³⁹⁰ ; finalement, il vote pour, pendant que quatre députés de la Fédération votent contre, dont Wendel, inquiet pour la monnaie ; 19 s'abstiennent, dont Blaisot et Warren. C'est une encore grave division au sein du groupe.

La stabilité monétaire nouvelle va pourtant garantir le franc contre les spéculations étrangères et doper les exportations, mais le « franc à quatre sous » ou « franc Poincaré », en perdant les quatre cinquièmes de sa valeur, spolie beaucoup de petits épargnants. Marin reviendra sur le sujet l'année d'après, en soulignant l'injustice de la dévaluation pour les petits épargnants dans un discours à la tribune de la Chambre :

³⁸⁶ Journal de François de Wendel, 30 mai 1928.

³⁸⁷ Pierre MIQUEL, *La III^e...*, *op. cit.*, p. 630.

³⁸⁸ Pierre MIQUEL, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard 1961.

³⁸⁹ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 401.

³⁹⁰ « Samedi 9 juin 1928. On me téléphone que M. Marin, dernier ministre opposé à la stabilisation, a demandé à réfléchir jusqu'à ce soir, 4 heures et demie. » p. 582. Et, plus loin : « Lundi 11 juin. Je crois avoir remporté la victoire. M. Poincaré va demeurer au pouvoir avec tout son Cabinet, y compris M. Marin, et fera la stabilisation à bref délai. (...) Mais je redoute la rancune du président du Conseil qui a dû céder et qui doit être humilié. » p. 583. « Mercredi 13 juin. « Pour conclure, le président du Conseil a insisté auprès de M. Marin afin qu'il ne provoque pas une crise ministérielle. Il a déclaré que, quoique revalorisateur, il signerait ce décret de stabilisation. M. Marin a demandé à réfléchir et a donné depuis son adhésion. La partie est gagnée. » Émile Moreau, *Souvenirs d'un gouverneur de la Banque de France*, Éditions Marie-Thérèse Génin, 1954, p. 585.

Le Parlement s'est honoré en poursuivant, depuis plus de quinze ans, une juste répartition des charges de la guerre. Il l'a fait pour les sinistrés. Il l'a fait – encore incomplètement – pour les pensionnés de guerre. Nous avons essayé au moins pour l'instant de le faire pour les dettes alliées. Mais il y a une catégorie d'épargnants qui a été frappée injustement par la stabilisation qui sont dans une situation aussi tragique qu'injuste. Il y a également une autre grande injustice que nous devons essayer de réparer au profit de certaines victimes de la réforme monétaire. Nous avons relevé le taux des retraites des pensionnés et des traitements des fonctionnaires, mais l'injustice demeure pour les épargnants. Beaucoup sont des débiteurs modestes comme des pensionnés de guerre³⁹¹.

Le programme financier de la Fédération, qui sera adopté dans les congrès suivants, critiquera cette stabilisation du franc à un niveau aussi bas, car « elle a ruiné les rentiers, ces Français envers lesquels l'État n'a pas seulement souscrit une dette d'argent, mais, en même temps, une dette de reconnaissance et d'honneur³⁹² ».

Malgré cette critique, modérée mais claire, Marin ne retire pas son soutien au gouvernement qui reçoit la confiance par le score considérable de 441 voix, dont beaucoup de radicaux, contre 120. Un peu plus tard, pour la préparation du budget de 1931, il se bat contre le Sénat qui voulait imposer une conversion des rentes, ce qui aurait conduit à appauvrir encore « tant de bons Français confiants en leur pays et qui ont tant souffert comme victimes de la stabilisation³⁹³ ». En 1937, il s'en plaint devant le conseil général :

Je ne me console pas que M. Poincaré n'ait pas suivi l'exemple de la Révolution, quand il a fait la dévaluation de 1928. La Révolution avait voulu ni qu'aucun débiteur ou société privée ne tire bénéfice de la diminution, par voie officielle, des ressources d'autrui, ni que les catégories les plus frappés ne trouvent une compensation à leur misère³⁹⁴.

Deux ans déjà que Poincaré est aux commandes, mais Marin est agacé que la « politique briandiste » continue. Le 27 août 1928, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, une étape supplémentaire avait été franchie avec le pacte entre Briand et Kellogg, le secrétaire d'État américain, qui condamne le recours à la guerre. Signé par soixante-trois pays, dans une atmosphère irénique, il va conduire à rendre le dernier gage que la France avait sur l'Allemagne avec la fin de l'occupation de la Rhénanie, malgré, en septembre 1927, une menace de démission de Marin³⁹⁵. Les Américains, qui ne voulaient pas s'engager, ont réussi à diluer le texte en l'élargissant à un grand nombre de pays³⁹⁶. Quand Briand intervient, le 17 septembre 1928, à la Chambre, pour exposer ses conversations de Genève, Marin lui objecte, semble-t-il avec l'approbation de Poincaré et de Doumergue, qu'on ne peut parler d'évacuation si on n'a

³⁹¹ Chambre des députés. 13 novembre 1929, p. 3101

³⁹² AN 317AP/70-71.

³⁹³ AN 317AP/223. Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

³⁹⁴ AN 317AP/213.

³⁹⁵ Journal de François de Wendel, 8 septembre 1927.

³⁹⁶ Gérard ARAUD, *Nous étions seuls...*, *op. cit.*, p. 135.

pas auparavant envisagé la neutralisation de la zone. Il rappelle que l'accord de Genève du 16 septembre prévoyait seulement « la nécessité d'un règlement complet et définitif du problème des réparations et de la constitution, pour atteindre ce but, d'une commission d'experts financiers désignés par les six gouvernements ». Quelques semaines plus tard, le 13 décembre 1928, dans un autre discours au Comité Dupleix, il constate, une fois de plus, le silence des autorités sur le contrôle de la démilitarisation de la rive gauche du Rhin et des 50 kilomètres de la rive droite, zones tampon que prévoyait le traité de Versailles. Pour lui, sans contrôle, toute mesure libérale était illusoire. Son ami Wendel partage ses appréhensions :

Le plus important a été mon entretien avec Marin que j'ai mis en garde contre le prochain Conseil des ministres où il est bien possible qu'on parle de l'évacuation de la Rhénanie. Vous avez pu, lui ai-je dit, rester au ministère malgré la stabilisation, les finances étant l'affaire de Poincaré, mais vous ne pouvez vous prêter à l'évacuation. C'est en contradiction avec le caractère national de notre politique. Une démission s'imposerait. Marin partageait mon sentiment³⁹⁷.

C'est dans cette atmosphère électrique qu'intervient le congrès des radicaux à Angers en novembre 1928, qui cristallise l'opposition entre Herriot et Caillaux. Il intervient après les élections aux conseils généraux qui ont vu les candidats de la Fédération républicaine gagner des positions³⁹⁸. La majorité des fédérations radicales s'étaient prononcées pour la continuation de l'union nationale, notamment Albert Sarraut avec l'importante fédération de l'Aude, mais Caillaux voulait y mettre un terme. Les congressistes, conduits par les réformateurs du parti, appelés les Jeunes-Turcs, qui cherchaient une union des gauches qui auraient exclu à la fois Blum et Marin³⁹⁹, exigent la réduction des crédits militaires et l'abandon des textes sur les congrégations, mais ne réussissent pas à faire voter l'obligation pour les ministres radicaux de quitter leur poste si le programme n'est pas appliqué par le gouvernement. Pourtant, au moment où le congrès se termine, un militant de l'Yonne fait voter une motion repoussant la participation au pouvoir des radicaux avec la droite. Les ministres, qui avaient déjà repris le train, sont avertis à leur arrivée à Paris et doivent remettre leur démission, le 6 novembre 1928, à Poincaré qui, à son tour, fait de même. Doumergue choisit de le rappeler, provoquant une grave crise parmi les radicaux entre ceux qui, refusant l'immixtion du parti, auraient voulu continuer l'expérience gouvernementale et les idéologues auteur du « guet-apens⁴⁰⁰ ».

³⁹⁷ Journal de François de Wendel, 16 août 1928.

³⁹⁸ « 22 octobre. Les élections complémentaires aux conseils généraux sont, dans l'ensemble, bonnes pour l'Union nationale. C'est le groupe Marin qui gagne le plus ; quelques succès socialistes ; quelques succès autonomistes en Alsace. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 1044.

³⁹⁹ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, Paris, FNSP, 1982, p. 117-118.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 127-128.

Marin juge contraire à la Constitution qu'un congrès de parti politique puisse conduire des ministres à la démission ; il craint surtout que Poincaré ne se laisse tirer vers la gauche pour rester au pouvoir, le sachant déjà en train de discuter avec Albert Sarraut et Henri Queuille. Il fait aussitôt voter une adresse par son groupe à la Chambre, qui donne le ton :

Le groupe de l'Union républicaine démocratique constate que les ministres radicaux du cabinet Poincaré, après avoir, il y a deux ans, conduit la France à la ruine et avoir été sauvé par la constitution de l'Union nationale, viennent de briser cette union, plus nécessaire que jamais au milieu des difficultés intérieures et extérieures de l'heure présente. Le groupe marque son indignation, au nom des principes essentiels du parlementarisme, du coup de force accompli par un congrès irresponsable se substituant au Parlement, seul responsable devant la Nation, portant ainsi un coup redoutable aux institutions républicaines, constitutionnelles et parlementaires⁴⁰¹.

Dans la foulée, il organise un grand meeting au Magic-City⁴⁰², qui exaspère les radicaux et a surtout pour conséquence de les souder de nouveau. « On l'a beaucoup reproché à Marin. Il lui a probablement fait perdre un portefeuille que Poincaré aurait peut-être hésité à lui enlever⁴⁰³ », commente Wendel. En réalité, Baudrillart nous indique, dès le 20 janvier, que « d'après tout ce qu'on sait de la tactique électorale du gouvernement, on voit qu'il cherche à se débarrasser de Marin et de son parti⁴⁰⁴. » Poincaré profite de ce moment d'affaiblissement, avec les dissensions dans le parti et ses prises de parole excessives, pour débarquer l'encombrant Marin⁴⁰⁵ même si, afin de ne pas couper les ponts avec la Fédération, il nomme à sa place, sur suggestion de ce dernier⁴⁰⁶, son vice-président, Georges Bonnefous, au Commerce. Le gouvernement comprend aussi Maginot aux Colonies, François-Poncet pour la première fois comme sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, et, surtout, Tardieu à l'Intérieur ; c'est la première fois de l'histoire, depuis Waldeck-Rousseau, que la place Beauvau échoit à un non-radical : à part le court passage de de Selves de mars à mai 1924, l'Intérieur avait toujours été occupé par un représentant de la rue de Valois. Poincaré abandonne par conséquent son portefeuille des Finances, restant exclusivement président du Conseil. C'est la fin de l'Union

⁴⁰¹ AN 317AP/223 et AD MM 26 J/153, p. 202. Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

⁴⁰² Magic City est un parc d'attractions qui a fonctionné de 1900 à 1934, quai d'Orsay, en face du pont de l'Alma.

⁴⁰³ Journal de François de Wendel, 15 novembre 1928.

⁴⁰⁴ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 855.

⁴⁰⁵ « Rien ne compte pour les radicaux, sinon les intérêts de leur parti. (...) Alors, ils redoublent de rage dans leur grotesque diversion contre Marin et son groupe. Ils veulent l'exclusion de Marin, ce qui est niais. (...) 10 novembre. Poincaré va-t-il donc s'offrir la joie de gouverner sans le concours de Marin, joie à laquelle il aspire, dit-on, depuis longtemps ? (...) Marin aurait dit aux siens qu'il préfère à un ministère sa liberté d'action comme chef de parti. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 4, p. 1057.

⁴⁰⁶ Journal de François de Wendel, 12 novembre 1928.

nationale, avec les deux extrêmes qui le quittent, les radicaux et la Fédération républicaine. Wendel, déçu, en veut certainement à son ami de Nancy :

J'avais toujours considéré que Poincaré l'avait tuée le jour qu'il a stabilisé le franc et lui a enlevé sa raison d'être. La « concorde républicaine » qu'on prétend lui substituer dans le jargon parlementaire est une formule vide de sens. La vérité est qu'on est revenu au jeu parlementaire normal et que, bon gré mal gré, Poincaré tente, en s'annexant quelques républicains socialistes genre Painlevé-Hennessy, de gouverner avec la droite et le centre de la Chambre contre l'ancien Cartel autrement dit contre la gauche. Cela ne sera pas facile⁴⁰⁷.

Les Débats prennent la défense de Marin :

Un chef de gouvernement patriote et investi de toute la confiance de la Nation est obligé de céder devant les médiocres menaces du radicalisme socialisant. Un ministre qui représentait, dans le Cabinet, la résistance à toutes les défaillances intérieures et extérieures est sacrifié à la rancune des défaitistes. Dix ans après l'Armistice, M. Marin, député de Nancy, quitte le Cabinet, parce que tel est le bon plaisir d'un Caillaux et d'un Malvy⁴⁰⁸.

La formule fonctionne : grâce aux radicaux qui s'abstiennent, le gouvernement a les 330 voix qu'il lui fallait pour être investi. François Roth fait porter la responsabilité de ce départ à un Marin agaçant :

Louis Marin menait l'offensive. Il fallait cesser de le traiter en « parent pauvre » et entendre quelques-unes de ses légitimes exigences. Poincaré faisait la sourde oreille. Averti par des députés amis de ces redoutables appétits, Poincaré aurait fait ce commentaire devant son chef de cabinet : « Ils n'en ratent pas une..., tant pis, je m'en irai, ils stabiliseront sans moi. » (...) Marin, ulcéré de cette éviction, lui en garda une vive rancune. Bien que Poincaré l'eût remplacé par un parlementaire de sa tendance, il fut courroucé d'avoir été sacrifié « aux rancunes misérables des radicaux ». Son éviction était « un geste d'une rare inélégance ou, pour parler plus précisément, d'une belle muflerie. » Le groupe qu'il présidait n'en était pas moins acculé à voter pour ce ministère⁴⁰⁹.

Marin, évincé, retrouve sa liberté de parole et, dans *La Nation* du 24 novembre, sonne la charge :

La guerre est déclarée, paraît-il. Grands partisans – qu'ils disent – de la paix extérieure, dont ils ne disposent pas, mais fanatiques de toutes les discordes intérieures, sociales, religieuses, civiques, qu'ils fomentent avec un esprit de système, les restes du Cartel, d'affreuse mémoire, ont déclaré la guerre au ministère Poincaré. (...) Cachin ne se trompait pas en déclarant que la lutte présente dépassait de haut les batailles politiques habituelles. (...) La culture communiste n'est que l'éternelle, banale, trompeuse, féroce démagogie, destructrice de toute civilisation⁴¹⁰.

Il ironise même, quelques jours plus tard, sur la faiblesse de Poincaré :

On dit souvent que M. Poincaré aime à s'appuyer sur ses adversaires plus que sur ses amis. Ce n'est pas exact : il a, par exemple, une affection sincère, touchante, admirative pour ses

⁴⁰⁷ Journal de François de Wendel, 12 novembre 1928.

⁴⁰⁸ Cité par Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.* t. 4, p. 1058 qui raconte que, dans un sursaut, Poincaré a finalement monté un cabinet sans participation des radicaux.

⁴⁰⁹ François ROTH, *Poincaré*, *op. cit.*, p. 517.

⁴¹⁰ Louis MARIN, « La majorité à la Chambre », *La Nation*, 1^{er} décembre 1928.

adversaires déterminés, comme Herriot ou Léon Blum (...). Mais il est inexcusable de s'appuyer sur ceux, même amis, qui combattent à outrance vos idées et votre politique⁴¹¹.

Le 5 janvier 1929, il revient à la charge, dans un autre éditorial : Poincaré est peut-être pour le redressement financier, pour le statut des fonctionnaires, contre le relèvement de l'indemnité parlementaire, contre le scrutin d'arrondissement, mais son gouvernement est un soviet qui le met en minorité sur tous ses choix et ce n'est pas tenable. « La politique du "lâchez tout" (...) est lourde de responsabilités. (...) Que le gouvernement dirige et ne se laisse pas manœuvrer⁴¹². » Il est cependant contraint de soutenir Poincaré, car « s'il résout, sans abandon et favorablement à la France, les problèmes posés à Genève, une auréole l'attend ».

Au congrès national de la Fédération, à la Société d'horticulture, rue de Grenelle, les adhérents apportent un soutien massif à leur président, même si beaucoup, dans le parti, comme les députés du Rhône, François Peissel et Jean-Baptiste Delorme, regrettent que Marin ait repris une attitude d'opposant, en quittant le gouvernement. Marin va-t-il transformer cette éviction en succès politique, en confirmation de son caractère entier ?

C'est à ce moment-là que survient un énième scandale politico-financier, l'affaire de la *Gazette du Franc* de Marthe Hanau, révélée par le *Canard enchaîné* du 16 novembre 1928. Les Français apprennent que cette banquière proposait des taux mirobolants en les finançant par de nouvelles souscriptions. L'enquête judiciaire va montrer la participation de certains hommes politiques comme les radicaux Alphonse Rio ou les modérés François Piétri ou Loucheur et porte atteinte encore une fois à l'image de la République. Le ministre des Finances Chéron réagit en faisant voter une loi interdisant le travail de banquier aux individus condamnés pour des raisons financières.

Le scandale a certainement pour effet de ressouder la droite dans la foulée des législatives. Ainsi, Michel Missoffe, qui avait critiqué les positions de Marin en 1926, lui demande de présider un de ses meetings de soutien, salle Wagram, pour lancer sa campagne pour les municipales du printemps 1929 dans le quartier des Ternes de Paris⁴¹³. Toutefois, en relançant la droite, les événements compliquent sa tâche : *L'Ami du peuple*, avec Léopold Marcellin et François Coty, polémique avec Kerillis, et soutient les « Syndicats du public » qui, avec *Le Salut Public*, s'attaquent aux Jeunesses patriotes de Taittinger et soutiennent à Rouen une liste de « rénovateurs » contre la majorité municipale Fédération républicaine-ARD-

⁴¹¹ Ibid.

⁴¹² AN 317AP/73-74. Chemise « Crise juin 1928-début 1929 ». Louis MARIN, « Vigilance », *La Nation*, 24 novembre 1928.

⁴¹³ AN 317AP/172. Lettre de Missoffe à Guiter du 9 avril 1929.

PDP⁴¹⁴. Le résultat du scrutin traduit un effritement des radicaux-socialistes, mais les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous à cause de mauvais reports de voix, comme s'en plaint Marin⁴¹⁵.

Dans le même temps, les affaires internationales reviennent dans le débat public, avec l'arrivée à échéance en septembre du plan Dawes. Un comité d'experts est désigné, présidé par Owen Young, président de General Electric. C'est Émile Moreau, président de la Banque de France, qui est le principal expert français, mettant en œuvre les instructions du président Poincaré qui ne se montre pas et, côté allemand, son homologue, Hjalmar Schacht. Les conclusions auxquelles parviennent les experts font des mécontents des deux côtés, avec la signature du plan Young, le 7 juin, à Paris. Les réparations sont réduites d'un tiers, leur total tombant de 138 à 38 milliards de marks-or et leur paiement étalé sur 59 ans, soit jusqu'en 1987. Un tel échéancier inquiète aussi bien les Allemands qui refusent de rester si longtemps sous dépendance que les Français qui voient s'éloigner le règlement des dettes. Comme en 1924, des emprunts à 5,5 % sur 35 ans sont lancés pour un montant de 1,2 milliard de marks et, pour attirer les investisseurs en pleine crise financière, on les garantit d'un remboursement en or. Après une visite de Stresemann à Paris chez Briand et Poincaré, la France promet aussi l'évacuation de toute la rive gauche du Rhin, renonçant à toute clause de sauvegarde. Coblenz devait être abandonnée en janvier 1930, Mayence en juin et la troisième zone le serait après la mise à exécution du plan Young. La France est contrainte d'accepter ce règlement, sous peine d'être exposée elle-même à payer les dettes américaines avec une échéance fixée à juillet.

Poincaré doit maintenant obtenir un vote sur les accords Mellon-Bérenger portant règlement des dettes, qui sont un préalable à la ratification du plan Young qui interviendra l'année d'après. Il appréhende que « la Fédération républicaine ouvre les hostilités » et que « son président se déchaîne⁴¹⁶ ». Il n'a pas tort, car, depuis la crise de 1926-1927 et surtout son éviction en 1928, le soutien de Marin au gouvernement a faibli, comme s'en plaint un cadre important du parti. Henri Becquart, né en 1891, directeur d'une usine textile, chef de l'opposition municipale à Lille, qui sera élu député Fédération républicaine du Nord en 1936, s'en inquiète, lui qui, à la différence d'autres, ne quittera jamais le parti :

J'avais bien le droit de dire que M. Louis Marin, qui a le tempérament d'un homme d'opposition, n'était plus à sa place à la tête d'un parti qui était devenu une partie essentielle de la majorité gouvernementale. (...) Je regrette la politique hargneuse et la guerre à coups d'épingle menée

⁴¹⁴ AN 317AP/172. Lettre de Guiter à Marin du 11 avril 1929.

⁴¹⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 4 mai 1929.

⁴¹⁶ François ROTH, *Poincaré, op. cit.*, p. 530.

contre le président du Conseil par *La Nation*, qui finira, je le crains, par provoquer une scission dans la majorité nationale⁴¹⁷.

La Fédération s'oppose à la ratification, comme l'Action française et les Jeunesses patriotes de Taittinger. Un journal *Ne ratifions pas* est édité et une grande réunion politique se tient salle Bullier, sous le patronage de l'Action française, le 5 juillet 1929⁴¹⁸. Louis Marin, qui sort d'une grave maladie⁴¹⁹ qui l'avait éloigné quelques mois de la vie politique, revient comme orateur vedette⁴²⁰, et s'en prend à la finance internationale et au dollar. D'autres orateurs non-Action française prennent la parole comme Henri Franklin-Bouillon ou Gaston Henri-Haye, député Fédération républicaine de Versailles⁴²¹. Peu importe l'organisateur, il veut faire connaître ses idées et il était déjà intervenu, contre les accords de Locarno, devant les militants de la Ligue des patriotes, il est vrai plus proche de lui, le 19 décembre 1925.

En séance, il avertit aussi l'opinion publique, dans ses interventions des 11, 16 et 17 juillet 1929, portant sur les accords Mellon-Bérenger et le plan Young, qui sera proposé l'année d'après à la ratification : « Dans le plan Dawes, nous avons des garanties : agent général des paiements, commission des réparations, contrôles spéciaux. Tout cela disparaît pour être remplacé par quoi ? par la bonne volonté de l'Allemagne ! » Il dénonce la division par trois des dettes de guerre et la suppression des réparations en nature, si utiles à l'équipement de l'industrie française. La France devait verser, en cas de moratoire, un fonds de garantie de 3 milliards de francs à la banque des règlements internationaux. Un article du plan Young prévoit que si les États-Unis font dans l'avenir une remise de dette, elle ira automatiquement pour les deux tiers à l'Allemagne et pour un douzième au fonds de garantie de la Banque des règlements

⁴¹⁷ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 2 février 1929, rapportant une lettre de Becquart.

⁴¹⁸ Albert KECHICHIAN, *Missionnaires de l'aristocratie : les Croix de Feu dans l'engrenage partisan (1927-1936)*, sous la direction de Serge Berstein, Institut d'Études Politiques, 2002, p. 139.

⁴¹⁹ AD MM. Fernande Marin.

⁴²⁰ Olivier DARD, *Le rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 114. « Le 5 juillet 1929, l'Action française a embarqué avec elle dans sa campagne (...) Louis Marin dont elle fait la vedette américaine d'une réunion salle Bullier. Le discours que le président de la Fédération républicaine prononce prend une coloration vraiment très maurrassienne et même des accents populistes qui renvoient aux campagnes de Drumont : il y blâme "la finance internationale", "le dollar" et "la puissance de l'or dans la politique". S'il ne s'en prend pas lui-même aux hommes de la majorité, tout au moins ne proteste-t-il pas quand *Ne ratifions pas* reproduit en première page de larges extraits de son discours noyés au milieu d'attaques virulentes contre "la presse Chiappe-Tardieu", Bardoux et surtout Tardieu lui-même, caricaturé, vilipendé. » Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, p. 823.

⁴²¹ « L'Action française réussit à récupérer un peu de son influence auprès des groupements nationaux qui avait été mise à mal par la condamnation pontificale. Mais elle n'est pas réellement le chef de file de cette campagne de propagande. D'ailleurs, l'opposition à la ratification des dettes dépasse largement le spectre des organisations nationalistes comme le prouvent les débats à la Chambre. » Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, *op. cit.*, p. 171. À Nancy, l'AF avait réuni, en janvier 1929, 400 personnes (p. 92).

internationaux. Soulignant que ces derniers ont surtout des visées électorales à l'approche de la présidentielle, il évoque aussi la situation des petites nations à qui il est réclamé de rembourser leurs dettes, avec tous les risques de crise monétaire. Il poursuit, le 21, intervenant longuement à la Chambre. Rappelant que le Sénat américain a refusé les garanties du traité alors que la France avait fait beaucoup de sacrifices et souffre maintenant d'une faible natalité, il regrette ce manque de justice. Comme il le dit un jour, « il faut que les étrangers se rendent compte qu'après tant de vies humaines anéanties, ce n'est pas la France qui leur doit quelque chose, mais que c'est le monde entier qui est redevable à la France (...), car où serait le monde si la France, si ses fils ne s'étaient pas préparés à la guerre pendant des années⁴²² ? »

Songez un peu à tous les efforts faits par la France ! Songez à l'effort de mobilisation ! L'Amérique est fière d'avoir mobilisé, dans les derniers mois de la guerre, près de 5 millions d'hommes, dont 2 millions et demi seulement ont passé l'Atlantique. Mais notre pays de 10 millions d'adultes a mobilisé plus de 8 millions d'hommes. Nous avons eu toujours sous les drapeaux plus de 3 millions de soldats. (...) Non seulement les accords eux-mêmes me paraissent extrêmement dangereux et inacceptables, mais ils sont le début d'un engrenage de faits qui serait contraire à la politique que nous voulons suivre dans l'intérêt du pays.

Une motion d'ajournement de Louis Dubois est proposée avec le soutien de Marin et de 18 députés de la Fédération, mais elle est repoussée avec le concours des démocrates populaires⁴²³. Reynaud intervient longuement en faveur des accords : « Je crois que l'intérêt de mon pays, c'est de ne pas se mettre en conflit avec les États-Unis, c'est-à-dire aussi et automatiquement avec l'Angleterre, à la veille de la conférence de La Haye. » Kerillis pousse aussi en faveur de la ratification au congrès de la Fédération à Rouen, en juin 1929⁴²⁴, alors que Marin veut encore s'opposer au texte. Blaisot, Dubois et Wendel viennent à son secours pour contrer Kerillis⁴²⁵.

Finalement, il ne prend pas le risque de renverser le gouvernement, où la majorité, de plus en plus faible, se réduit maintenant à deux voix : hostile aux accords, il accepte de les voter avec l'URD alors que la gauche, qui y est favorable, vote contre, pour ne pas soutenir un gouvernement de droite⁴²⁶. L'ambiguïté de la situation politique apparaît en plein jour avec le vote favorable aux accords obtenu par 300 voix contre 292. Comme beaucoup alors votaient par le système des « boîtes », les rectifications de vote après-coup n'étaient pas rares, mais, dans ce cas de figure, elles aboutissent au résultat inverse : au lieu de passer à 8 voix de majorité,

⁴²² Discours à Pompey. *L'Écho de Briey*, du 13 juillet 1926. Facilité par Michel Auberger.

⁴²³ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 195.

⁴²⁴ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 98.

⁴²⁵ Journal de François de Wendel, 8 juin 1929.

⁴²⁶ Voir notamment demande d'interpellation de M. Margaine, 22 octobre 1929 sur les résultats de la conférence de La Haye, avec intervention d'Aristide Briand et de Louis Marin, t. 2, p. 25 *sq.*

la ratification du texte sur les dettes interalliées aurait dû être rejetée à 3 voix, mais seul le vote initial, prononcé, est valable. C'est dire comme les parlementaires étaient divisés sur cet engagement à rembourser les dettes françaises vis-à-vis des Américains sans garantie des paiements allemands. Que sur une question aussi sensible, ce problème survienne déclencherà d'ailleurs bien des sarcasmes antiparlementaristes comme ceux d'Henriot en janvier 1934. Les deux Chambres ratifient donc, les 21 et 26 juillet 1929, l'accord Mellon-Bérenger qu'avait signé Briand le 29 avril 1926 ; c'est un beau succès de Poincaré qui sans doute seul pouvait l'obtenir.

La position de Marin est en tout cas très discutée⁴²⁷ : pourquoi soutenir la ratification d'un texte qu'il a âprement combattu et alors qu'il n'est même plus tenu par la solidarité gouvernementale et, pire, que Poincaré n'a pas été d'une grande élégance en ne le gardant pas dans son ministère ? Est-ce pour éviter une crise gouvernementale supplémentaire ? Sans doute, mais ce n'est qu'un répit pour le président meusien qui, une semaine après, va quitter la vie politique. La position du patron de la droite nationale n'est pas comprise de beaucoup : un important courrier arrive au siège de la Fédération, beaucoup critiquant son soutien, avec des lettres de démission ; d'autres le félicitent d'avoir sauvé Poincaré et se plaignent « des intransigeants qui mènent le parti à la ruine ou à la dissociation⁴²⁸ ». Cette grave fracture aura bientôt des conséquences sur le parti.

Poincaré, qui, trois ans auparavant, déclarait que « nous ne devrions pas avoir un centime à verser à nos alliés avant d'être indemnisés entièrement de nos dommages », a dû accepter un compromis pour sortir la France de son isolement. Depuis quelques mois, il paraissait fatigué à ses amis. À la fin des débats, la fièvre le gagne et les médecins s'inquiètent. Il quitte le pouvoir, le 25 juillet, gravement malade de la prostate. Son deuxième séjour à la présidence du Conseil aura été de trois ans, une période exceptionnellement longue⁴²⁹.

Briand lui succède , en gardant la même équipe, suscitant l'inquiétude de Marin :

Le ministère actuel, est, dit-on, la suite de l'ancien, sauf son chef. (...) Nullement, car quelle qu'ait pu être sur les questions franco-allemandes l'évolution des idées de M. Poincaré, il était, de par ses affirmations et ses instincts, loin de celles de M. Briand. (...) Résultats prochains à attendre de La Haye sur les graves questions qui vont y être traitées ? Occupation de la Rhénanie, zone démilitarisée, paiement des réparations, liaison des dettes allemandes et américaines, banque internationale, sans compter les engagements de couloirs sur la Sarre, les questions de l'Europe orientale, le désarmement, etc. Souhaitons que la France y perde le moins possible ! Le vote qui

⁴²⁷ Baudrillart confirme l'opposition initiale de Marin : « 21 juillet. Il a fallu un effort prodigieux de la part du ministère, car Dubois, Marin et surtout Wendel, anti-ratificateur, avaient apporté des arguments très forts et, par le dernier surtout, admirablement présentés. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, p. 264.

⁴²⁸ AN 317AP/73-74. Lettre du 26 mars 1930 de Guiter évoquant la Seine-Inférieure.

⁴²⁹ Retiré de la vie politique, Poincaré mourra le 15 octobre 1934, à l'âge de 74 ans.

a suivi la déclaration ministérielle était un vote de confiance à M. Briand pour cette conférence. Je la lui ai refusée totalement. (...) Mes craintes sont trop fondées⁴³⁰.

Briand, investi le 29 juillet 1929, se rend aussitôt, en août, à La Haye pour poursuivre les discussions, avec Chéron, qui a conservé son poste de ministre des Finances⁴³¹. Face à la fermeté britannique, les négociations, qui durent tout le mois d'août, aboutissent à l'abandon de la troisième zone rhénane, ainsi que d'une part des annuités du plan Young.

Un débat s'engage alors à la Chambre sur la politique extérieure. Au milieu des premières interpellations, Marin, soudain, se lève et énumère, à la Chambre, la liste des régiments ayant quitté la zone de Mayence avec les dates de départ d'Allemagne et d'arrivée dans leur garnison française⁴³².

Le 510^e de chars d'assaut a été envoyé à Nancy. Deux groupes d'ALT qui étaient à Neustadt, sont arrivés, l'un à Bordeaux, l'autre à Dijon. Un bataillon du 171^e d'infanterie a quitté Germersheim pour Besançon. Un bataillon du 21^e d'infanterie, parti de Mayence, est arrivé à Chaumont. (...) Il est facile de nous opposer une dénégation, mais, quand nous voyons les bataillons quitter la Rhénanie et arriver dans les garnisons de France, c'est notre droit et même notre devoir impérieux de demander des explications. Nous les attendons. (*Applaudissements sur divers bancs*⁴³³.)

Son ami le colonel Blaison l'a bien aidé comme le montrent les lettres retrouvées aux Archives nationales. Au banc, Briand se tait. Le discours de Marin porte l'estocade.

Si l'évacuation fait bon marché de notre sécurité et de celle de nos alliés continentaux, elle compromet définitivement le paiement de nos réparations et celui de nos avances interalliées. (...) C'est une faute d'abandonner la Rhénanie sans que notre frontière soit en état de défense, alors que l'esprit de revanche progresse chaque jour en Allemagne. (...) Que va faire [Briand] à Genève, en matière de désarmement, d'arbitrage de minorités ? Nul ne peut le dire. Ne signera-t-il pas un texte dont les effets funestes ressortiront six mois après ? Nul ne le sait. Aux nationaux du Parlement de se ressaisir et d'arrêter M. Briand sur la pente où sa politique fait glisser le pays.

S'ensuivent de longues interventions de sa part d'une durée totale de sept heures, d'après la presse. Il précisera encore sa pensée dans *La Nation* du 16 août 1930 :

Pour nous, l'avenir du plan Young fait songer au mot du maréchal Foch à Tardieu : « Vous serez payés en monnaie de singe. » Dès le lendemain en effet, le Reichstag rejetait les impôts nouveaux à une très forte majorité. C'est une volonté évidente de saboter sans retard le budget. Nos établissements de crédit, sur le dos de nos épargnants, leur prêtent criminellement des milliards pour armer leurs industries contre les nôtres. Notre gouvernement s'ingénie, dans la première tranche du plan Young, à faciliter à l'Allemagne, sans crédit, un emprunt de 100 millions de dollars. (...) Le contribuable français paie plus d'impôts que les citoyens allemands : 207 par tête d'habitant en Allemagne contre 226 en France. 20 % du revenu payé au fisc en Allemagne, 28 % en France. 42 francs par tête d'habitant pour le service de la dette en Allemagne, 76 en France⁴³⁴.

⁴³⁰ Louis MARIN, *La Nation*, 3 août 1929.

⁴³¹ Cédric LE CANNELIER, *Chéron...*, *op. cit.*, p. 294.

⁴³² François-André PAOLI, « L'armée française de 1919 à 1939 », *Le temps des compromis*, t. 4, Ministère des Armées, EMAT, SHA, p. 281-294.

⁴³³ Chambre des députés, 22 octobre 1929, p. 2967.

⁴³⁴ Louis MARIN, *La Nation*, 16 août 1930.

Briand semble las, ne cherchant même pas à se défendre : « Le gouvernement regrette de ne pouvoir vous apporter des textes complets que vous puissiez dès maintenant examiner. » André de Fels demande des précisions sur le plan Young qui n'était acceptable qu'à la condition qu'il soit exécuté, Franklin-Bouillon revient sur l'évacuation de la Sarre, Jean Montigny demande des explications au gouvernement. Georges Mandel demande si l'évacuation anticipée de la Rhénanie n'est pas liée à la commercialisation d'une partie de la dette allemande et ne comprend pas les refus d'explications du gouvernement :

M. le président du Conseil a dit : « C'est une question de dignité de la part de gouvernement de ne pas s'expliquer. » Oh ! M. le président du Conseil, qu'on ne s'explique pas sur des négociations futures, passe, mais qu'on refuse de dire ce que signifie le texte d'un protocole signé par les représentants du pays, je dis : c'est sans précédent. (...) Vous avez parlé de dignité pour le cabinet, M. le président du Conseil. Vous avez raison. Mais il y a aussi une dignité pour les parlements. Elle consiste, de leur part, à ne pas voter sans savoir, et nous sommes quelques-uns ici qui ne consentiront pas pour cela à vous accorder notre confiance⁴³⁵.

Le soir même de l'ouverture de la session extraordinaire, le 22 octobre, Briand, qui refuse de s'expliquer⁴³⁶, est acculé à la démission, de façon assez serrée, par 288 voix contre 277⁴³⁷. Un incident tragi-comique se produit à l'issue du dépouillement. Briand et Marin discutent dans les couloirs devant l'effigie de Mirabeau quand on leur annonce qu'il y a quinze voix de majorité. Briand, tout heureux, s'exclame que c'est suffisant, sans comprendre tout de suite que l'écart se situe dans l'autre sens. Marin, cruel, lui rétorque qu'il ne sera plus jamais président du Conseil. *Les Débats* le reconnaissent : « Le ministère Briand n'aurait jamais pu être mis en minorité par les socialistes et les radicaux. Il a succombé parce que des députés nationaux résolus ont volontairement et consciemment voté contre lui pour le renverser, parce qu'il refusait de répondre sur la question extérieure ». *La Nation belge* le dit avec plus d'emphase encore :

⁴³⁵ Bertrand FAVREAU, *Georges Mandel ou la passion de la République (1884-1944)*, Paris, Fayard, 1996, p. 226-227.

⁴³⁶ « L'évacuation de la seconde zone de la Rhénanie avait commencé prématurément en septembre, malgré l'opposition de Foch et les réserves d'André Tardieu et de Maginot. Briand s'était engagé enfin à La Haye à l'évacuation immédiate de la troisième zone dès la mise en œuvre du plan Young. Il a même promis l'évacuation de la Sarre et renoncé officiellement, entre la poire et le fromage, au plébiscite prévu par le traité. Mais André Tardieu, Maginot, Pernot ont protesté. Briand a reculé. Comme la vie, il est en caoutchouc, lui aussi. À la rentrée, interrogé par Louis Marin et Georges Mandel, Briand, qui désirait un remaniement ministériel, refusa de s'expliquer devant la Chambre, non sans hauteur, comme il savait le faire lorsqu'il se sentait percé à jour. » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 27.

⁴³⁷ AN 317AP/14-15. Séance du 22 octobre 1929. AN 317AP/226. « La vigilance de Louis Marin lui a fermé la présidence du Conseil par le vote du 22 octobre 1929 ; la présidence de la République par la campagne, menée avec M. Franklin Bouillon et M. Lémery, pour l'élection de M. Doumer. Les événements, qui ont démenti tous ses affirmations, l'ont expulsé du Quai d'Orsay. » Publication de la Fédération républicaine.

M. Louis Marin a renversé le cabinet Briand. Ce n'est pas le premier service que le sympathique député de Nancy rend à son pays. Si, grâce au vote d'hier, la politique d'abandon et de concessions marque un temps d'arrêt, on le devra à la clairvoyance et au courage politique de l'ancien ministre des Pensions qui, depuis des mois, s'efforce de rallier ses amis de la droite et du centre à une politique vraiment nationale.

Kerillis s'étonne que Marin ait renversé un gouvernement qui avait repris la même équipe que Poincaré et comptait des amis de la Fédération. De nombreuses lettres arrivent au siège du parti, se partageant équitablement entre protestation et approbation⁴³⁸.

Briand ne sera resté que trois mois, en ayant quand même eu le temps de se faire acclamer une dernière fois à Genève en proclamant devant la SDN la nécessité de créer des « États-Unis d'Europe avec une sorte de lien fédéral ». Marin, lui, ne lâche rien, s'inquiétant rapidement des brutalités de l'armée allemande dans les territoires recouverts : « N'hésitons pas à dire que les brutalités envers les Rhénans, qui ont suivi l'évacuation, ne sont pas seulement révélatrices d'un état intérieur, mais qu'elles avaient un objectif essentiel d'ordre international : intimider les Sarrois, les minorités non allemandes, les peuples voisins⁴³⁹. »

C'est une belle victoire pour Louis Marin qui, en abattant son principal adversaire, renforce encore sa place dans la vie politique nationale, à l'heure de nouvelles tensions en Europe. Pour autant, sa ligne politique a manqué de clarté : pourquoi avoir voté la stabilisation de Poincaré pour ensuite se fâcher avec lui ? pourquoi avoir voté les accords Mellon-Bérenger après s'être opposé avec autant de force au plan Young ? Derrière la fermeté idéologique, les choix tactiques du « Sanglier de Lorraine » semblent plus sinueux.

⁴³⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/31. Lettre de Guiter du 23 novembre 1929.

⁴³⁹ 16 août 1930.

Chapitre IX : L'après-Poincaré

Après la mort de Poincaré en 1934, de nouvelles personnalités émergent à droite, André Tardieu et Pierre Laval, avec lesquelles Marin va devoir de nouveau cohabiter tant bien que mal. L'Allemagne l'inquiétant toujours autant, il va très vite s'opposer, avec la même violence que s'il était agi de Briand, au Mirobolant qui voudrait mettre en œuvre les engagements internationaux de la France, refusant même de le recevoir à Nancy. Président de la commission sur l'affaire Oustric, il se fait ensuite de nouveau le champion de la lutte contre la corruption, critiquant la classe politique qui s'absout elle-même, avant de s'inquiéter de nouveaux accommodements vis-à-vis de Berlin avec le moratoire Hoover sous la présidence Laval. En somme, même sous des gouvernements de droite, Marin ne cède rien à ses convictions, suscitant des interrogations renouvelées de la part de ses amis.

Face à Tardieu, Marin connaît de nouvelles turbulences dans le parti

La crise ministérielle de l'automne 1929 est l'une des plus longues de la III^e République. Après les consultations d'usage, Doumergue fait appeler Daladier, qui doit cependant décliner, devant le refus des socialistes de participer. Doumergue essaie alors Clémentel, sénateur radical du Puy-de-Dôme, mais la formule échoue devant l'exigence de Daladier d'obtenir le ministère de l'Intérieur que le candidat à la présidence du Conseil voulait donner à Chautemps, jugé plus souple. Doumergue appelle pour finir André Tardieu aux commandes.

C'est l'heure de ce brillant éditorialiste au *Temps*, né en 1876, ancien major de l'École normale supérieure et du concours du Quai, député de Seine-et-Oise, inspecteur général de l'administration au ministère de l'Intérieur, ancien collaborateur de Waldeck-Rousseau et Clemenceau, ayant succédé à Lebrun en novembre 1919 au portefeuille des Régions libérées¹. En difficulté à Paris, il avait pu revenir en politique grâce au jeune élu de Pont-à-Mousson, Désiré Ferry, qui l'avait guidé pour devenir député de Belfort. Comme Marin, il se méfie de l'Allemagne, souhaite réformer les institutions françaises, est favorable au scrutin proportionnel et au vote des femmes. Ce sont des points d'accord importants, mais, en revanche, ils s'étaient opposés sur le traité de Versailles que Tardieu, collaborateur de Clemenceau, avait défendu avec ardeur et le différend s'aggraverait bientôt au sujet de la Rhénanie.

¹ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*

Tardieu tente un ministère de concentration. Il publie un communiqué annonçant qu'il propose quatre portefeuilles aux radicaux et qu'en cas de refus, il les offrira à la Fédération républicaine². Cette proposition brusque entraîne un refus des radicaux, l'amenant à constituer, le 3 novembre 1929, un gouvernement à tendance modérée. Il donne la Guerre à Maginot, Lebrun ayant refusé le poste pour ne pas travailler avec Briand³, et il garde ce dernier au Quai, suscitant la fureur de Marin. L'opinion publique ne comprend pas que Tardieu qui avait traité Briand de « chien crevé au fil de l'eau » puisse faire appel à lui. La Fédération ne reçoit comme postes que le ministère des Travaux publics, les sous-secrétariats d'État au Commerce et à l'Agriculture et Marin n'est même pas dans la combinaison. Toutefois, à l'exception de Briand, il n'y a aucun homme de gauche dans le gouvernement et il peut paraître intéressant de soutenir ce gouvernement modéré. Tardieu lui-même s'installe place Beauvau, à la tête du ministère des préfets et policiers, habituellement réservé à un radical. Pour la première fois depuis cinquante ans, la déclaration ministérielle ne parle pas des lois laïques.

Marin et ses proches, Blaisot, Wendel, Warren, avaient beaucoup hésité à cause de la présence de Briand, mais décident de soutenir la nouvelle équipe qui comprend plusieurs des leurs⁴ : dans une unanimité rare, pas une voix de l'URD ne manque pour le vote d'investiture, dans un soutien politique à un gouvernement à direction modérée. Bonnefous nous le confirme : « M. Louis Marin avait voté pour le ministère afin d'éviter un retour au Cartel⁵. » Contre toute attente, Tardieu obtient une majorité plus importante que Poincaré, en réunissant l'URD, le groupe Maginot, les démocrates, les républicains de gauche et le groupe Franklin-Bouillon, dont le président avait pourtant été très dur dans le débat, mais aussi une grande partie de la gauche radicale, des indépendants et des indépendants de gauche. La constitution de ce ministère modéré amène un durcissement des relations avec les radicaux.

Tardieu propose d'alléger les impôts et dépose un projet de loi sur l'outillage national, que prépare son ministre Chéron. Il promeut les habitations à loyer modéré, les assurances sociales et les allocations familiales. N'arrivant pas à obtenir le vote du budget avant le 31 décembre, il a l'idée, pour ne pas avoir à voter de douzièmes, de porter la date d'ouverture de l'exercice du 1^{er} janvier au 1^{er} avril. Actif et foisonnant, il se démène pour transformer le pays.

² Georges BONNET, *Vingt ans de vie politique (1918-1938)*, Paris, Fayard, 1969, p. 128.

³ Journal de François de Wendel, *op. cit.*, 17 janvier 1930.

⁴ Journal de François de Wendel, 8 novembre 1929, et AD MM 26 J/362, Journal de guerre de Fernande Marin.

⁵ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique de la III^e République*, *op. cit.*, p. 379. Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, p. 357.

Il propose d'engager la France sur la base du développement, indispensable à la sécurité de ses frontières :

Il ne lui suffit pas de se protéger contre les risques de guerre. Il lui faut s'équiper pour les luttes de la paix. (...) L'heure nous paraît venue de faire appel aux disponibilités de l'exercice 1929 et aux actifs du Trésor pour accélérer d'une façon décisive l'équipement de la Nation. (...) Un peuple prospère, c'est un peuple qui voit s'accroître, parallèlement et constamment, la production, le bénéfice de l'entreprise et le salaire des ouvriers. Un peuple prospère, c'est un peuple chez qui le niveau de vie, dans toutes les classes sociales, et surtout dans les classes les moins fortunées, s'élève avec régularité. Il faut que la France résolument s'avance vers cette condition.

Pour protéger le pays, en bénéficiant des grands travaux, il lance une ligne fortifiée à la frontière avec l'Allemagne avec son ministre de la Guerre, André Maginot, reprenant le principe de la ligne Siegfried. Marin, qui soutient fermement cette politique de défense, comme il l'avait fait pour le Grand Couronné, demandera, en 1933, que ces travaux de fortifications soient consolidés et poursuivis. Lebrun en avait aussi obtenu la prolongation jusqu'au bassin de Briey, sans obtenir toutefois que la zone des Ardennes soit couverte⁶.

Quelle sera la position de Tardieu par rapport à l'Allemagne ? Un rapport de pronostic sur les élections de 1928 du ministère de l'Intérieur (avec encore la mention manuscrite « radical-socialiste » pour le caractériser...), trouvé dans les archives de Marin, se posait la question : « En résumé, la prochaine législature semble devoir être assez calme, elle donnerait naissance à une Chambre centre gauche, qui s'orienterait progressivement vers la gauche [sic]. M. Tardieu acceptera sans doute d'évacuer la Rhénanie. M. Poincaré ne l'accepterait pas⁷. »

Dans son discours d'investiture, il tente de rassurer :

À la conférence de La Haye, aucun projet de convention n'a été approuvé par nos négociateurs, qui soit à un degré quelconque en opposition avec nos principes. Qu'il s'agisse du plan Young, lié au règlement des dettes que vous avez approuvé en juillet, de l'évacuation de la troisième zone rhénane, subordonnée à la réalisation de toutes les mesures propres à assurer la mise en vigueur du plan ou encore du régime économique de la Sarre, où, sans toucher aux droits politiques des populations, il s'agit d'étudier la possibilité d'une transaction durablement avantageuse aux contractants. (...) Seuls les peuples forts et calmes peuvent utilement travailler pour la paix⁸.

Marin est méfiant : « L'heure de M. Tardieu était donc venue ? C'était son heure efficace, où il aurait montré, à l'épreuve, la valeur de ses capacités d'homme politique, à la condition de ne pas embarquer M. Briand⁹. » Ce dernier cherche à convaincre la Chambre, dans un grand discours assumant l'incompatibilité entre sa politique de paix et la politique de fermeté

⁶ Marin fait aussi voter un vœu au conseil général demandant la protection des populations civiles contre les gaz, rappelant que, à la Chambre, Malvy avait reconnu que l'administration manquait de masques à gaz.

⁷ AN 317AP/168.

⁸ Chambre des députés, 7 novembre 1929, p. 2999.

⁹ Louis MARIN, *La Nation*, 16 novembre 1929.

vis-à-vis de l'Allemagne. Toute la Chambre se lève pour l'applaudir sauf trois hommes, Wendel, Warren et Marin, ce dernier lui répondant avec ironie :

Vous avez dit : « On est venu me demander ma main. » Mais vous n'êtes pas seulement, M. le ministre des Affaires étrangères, une jeune fille timide et charmante, vous êtes aussi un augure singulièrement redoutable pour les ministères en formation. Car, si j'en juge par ce qui s'est passé, il n'est pas un ministère qui ait tenté de se former sous une forme ou sous une autre sans qu'on ait regardé le Sinaï, où vous trôniez, car si vous êtes président des États-Unis d'Europe, vous êtes aussi maintenant une divinité au culte bien plus important et il a suffi tout à coup de vos foudres pour que le premier ministre Daladier ne se fit pas¹⁰.

Tardieu commence par nommer chef d'état-major de l'armée Maxime Weygand, le bras droit de Foch pendant la Grande Guerre, qui, l'année suivante, sous Laval, accédera au poste le plus important, vice-président du Conseil supérieur de la guerre, en remplacement de Pétain. Pendant les vacances de fin d'année, il prend la tête de la délégation française, avec Briand, Chéron, ministre des Finances, et Loucheur, pour la seconde conférence de La Haye. Puis il obtient qu'avant tout nouveau moratoire, les anciennes échéances soient payées. Marin se désole : non seulement l'évacuation de la Rhénanie est confirmée, mais aussi la mobilisation de la première tranche de la dette n'est qu'un leurre, puisque, après la mise de fonds initiale pour la création de la banque des règlements internationaux, il ne restera rien au Trésor français. Il déclare : « Le jour où l'Allemagne ne voudrait ou ne pourrait pas nous payer, ou elle réclamerait un moratoire, nous risquerions de nous voir réclamer directement à nous-mêmes les annuités que l'Angleterre et les États-Unis nous demanderaient¹¹. » Franklin-Bouillon n'est pas en reste : « Entre la France et l'Allemagne, il y a donc sur ce point un malentendu tragique. Pour nous, Locarno, c'est la collaboration. Pour tous les partis allemands, Locarno, c'est la possibilité de détruire [le traité de] Versailles¹² ! » Briand se rend ensuite à Londres, avec l'inamovible ministre de la Marine, Georges Leygues, pour discuter avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon, de la limitation des flottes de guerre et parviendra à préserver les intérêts de l'Empire colonial.

À la fin de l'année, le député de Nancy s'inquiète d'un référendum, organisé en décembre 1929 par des organisations nationalistes allemandes, soutenues par le magnat de la presse Alfred Hugenberg, pour contester le traité de Versailles. Il remarque ironiquement : « Ce plébiscite a été condamné par les autorités religieuses, commerciales, administratives, gouvernementales du Reich et, malgré cela, dans ce pays discipliné, il s'est trouvé 4 millions d'hommes pour l'approuver publiquement. Combien y en aura-t-il quand il s'agira de voter au

¹⁰ Chambre des députés, 8 novembre 1929, p. 3078.

¹¹ 28 décembre 1929.

¹² Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, op. cit., p. 58.

scrutin secret ? » Approuvé par 94,5 % des votants, le taux de participation n'étant que de 14,9 %, en dessous des 50 % requis, le référendum n'aboutit pas.

L'opposition de gauche ne reste pas inactive et les tentatives pour renverser Tardieu se multiplient à partir de février 1930. La question de confiance doit être posée par le président du Conseil à quarante reprises en moins de deux mois. Camille Chautemps, qui vient de prendre la présidence du groupe radical-socialiste de la Chambre en remplacement de Daladier, réussit en fin de compte à le renverser, le 1^{er} février, par cinq voix seulement, sur une question secondaire¹³. Né en 1885, ancien maire de Tours, il est récompensé par sa nomination comme président du Conseil et propose en vain à Tardieu un grand ministère de la Défense nationale qui aurait été créé à cette occasion. La formule ne tient que quatre jours¹⁴.

Le président Doumergue rappelle Tardieu qui propose de nouveau sept portefeuilles aux radicaux qui refusent, laissant place à quelques débauchages personnels. Chéron est remplacé rue de Rivoli par un ministre plein d'avenir, Paul Reynaud, venant de l'aile droite de l'Alliance démocratique, qui, au congrès de l'Alliance à Dijon en 1929, avait manifesté sa volonté de marcher main dans la main avec la Fédération républicaine. Tardieu crée quatre nouveaux ministères, Air, PTT, Marine marchande et, en lieu et place du ministère de l'Hygiène, la Santé, qu'il confie, reconnaissant, à son ami Désiré Ferry. Laval est ministre du Travail. Mais le harcèlement de l'opposition continue dans les mois qui suivent. Pour tenir, dès le début de son deuxième gouvernement, il réunit régulièrement les chefs des groupes parlementaires, parmi lesquels Marin, Franklin-Bouillon, son ancien concurrent en Seine-et-Oise, pour la gauche radicale, Daniélou, et ses ministres fidèles, Maginot et Reynaud, méthode qui choque la gauche parce qu'elle évite le Parlement¹⁵.

Malheureusement pour le député de Nancy, le président Tardieu souhaite honorer les engagements de la France et a gardé Briand à cette fin au Quai. Il cherche à obtenir la ratification du plan Young, soutenu en cela par Taittinger¹⁶. Le ministre des Finances Paul Reynaud plaide que le refus de ratification risque de conduire les Allemands à se radicaliser ; il explique qu'on

¹³ Vote sur la déduction du salaire de la femme mariée de l'impôt sur les bénéfices commerciaux, sur lequel Chéron, ministre des Finances, demande maladroitement la confiance. Cédric LE CANNELIER, *Chéron...*, *op. cit.*, p. 313. François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 120.

¹⁴ On raconte que Tardieu avait été furieux de l'entrée dans le gouvernement d'un modéré qui avait eu la même concubine que lui. Georges BONNET, *Vingt ans...*, *op. cit.*, p. 131 (le modéré était Bellanger).

¹⁵ Michel JUNOT, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 264.

¹⁶ « Son concours permet à Tardieu de faire voter l'évacuation de la rive gauche du Rhin malgré l'opposition farouche de Marin. » Jean PHILIPPET, « Les Jeunesses patriotes : ligue, milice ou parti », p. 192, In Olivier DARD, SEVILLA Nathalie (dir), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire de Metz (CRULH), Université Paul Verlaine, 2009.

ne peut tirer davantage de la négociation et que les compensations financières ne sont pas négligeables¹⁷. Au même moment, dans *La Nation*, en mars 1930, Marin s'alarme surtout de la course aux armements de l'Allemagne, qui n'a pas attendu l'arrivée d'Hitler au pouvoir :

Nos militants n'ignorent pas que, depuis [les négociations] de Thoiry, c'est-à-dire depuis trois ans, un programme, méritant vraiment le nom de gigantesque, a été mis en préparation outre-Rhin ; qu'il a pour but immédiat, d'une part, d'étendre rapidement l'armée régulière à l'aide des formations créées en marge de la *Reichswehr* par le gouvernement, les organisations d'éducation populaire et, d'autre part, de réaliser un formidable et moderne matériel de guerre. (...) Après les révélations sur le cynisme des aménagements militaires de la rive gauche, voici qu'ils construisent un nouvel autostrade révélateur, de Düsseldorf à Bonn ; voici maintenant que les fabriques de phosphore nous donnent de leurs nouvelles officielles ; voici que le Cabinet [Hermann] Müller diminue ouvertement la dépense sociale pour les reporter sur les crédits militaires.

Il reproche aussi à Briand son projet de « Fédération européenne », issu « des effusions aristocratiques d'un grand dîner somptueux à Genève¹⁸ » et soutenu par *L'Europe Nouvelle* de Louise Weiss¹⁹. Plus concrètement, pour faire barrage à la ratification du plan Young et en même temps éviter la tragi-comédie des accords de 1929, Marin en appelle à la liberté de chacun, à la séance du 27 mars 1930 : « Nous traversons une heure d'une gravité exceptionnelle. Nous devrions pouvoir discuter très largement et non pas dans un débat précipité et mal préparé. » Il explique aussi que le lien entre les remboursements allemands et les dettes vis-à-vis des États-Unis n'est pas assez clair, même si Blum lui répond : « Même à défaut de liaison juridique, la connexion de fait a été suffisamment établie pour qu'en tout honneur et loyauté, la France s'estime dégagée corrélativement en cas de carence de l'Allemagne. » Mais la question de confiance est opposée à la question préalable du président de l'URD qui prétendait renvoyer l'affaire en commission. Quelques députés seulement de l'URD suivent Marin et Tardieu fait voter la discussion immédiate²⁰ du plan Young, avec 57 voix de majorité. Marin revient à la charge, le 29 mars, dans la discussion générale pour montrer l'insuffisance des garanties prises pour assurer le paiement des réparations et le danger d'abandonner les gages territoriaux. « Mieux vaut conserver les gages que de courir le risque de conflits sanglants. » Il ajoute, prenant à parti le président du Conseil : « Personne ne l'a mieux dit que M. Tardieu, quand, dans son livre *La paix*, il juge les conférences. Rien n'est plus net. » Les socialistes s'amuse même à l'applaudir²¹. Franklin-Bouillon adjure la Chambre « de ne pas sceller à jamais la pierre

¹⁷ Thibault TELLIER, *Reynaud...*, *op. cit.*, p. 114.

¹⁸ Louis MARIN, « Concentration et orientation nouvelle », *La Nation*, 9 août 1930.

¹⁹ Christine MANIGAND, « Louise Weiss, Aristide Briand et *L'Europe Nouvelle* », p. 264-278, In Jacques BARIETY (dir.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe (1919-1932)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, 2007.

²⁰ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, 27 mars, p. 490.

²¹ *Ibid.*, 27 mars, p. 301.

tombale de la victoire²² ». Pourtant, le rapporteur du texte n'est autre que le pasteur Soulier, membre de la Fédération républicaines et des Jeunesses patriotes²³.

Le 30 mars, l'article du plan Young est ratifié par 527 voix contre 38²⁴. Pire, 84 députés de URD suivent le mouvement avec Paul Reynaud. Taittinger et les Jeunesses patriotes votent aussi les accords. Seuls votent contre sept²⁵ membres de l'URD dont Louis Marin, Édouard de Warren, François de Wendel, Louis Dubois, deux membres de l'Action démocratique et sociale²⁶, quatre membres du groupe Franklin-Bouillon et un député de la gauche radicale. Louis Dubois, ancien président de la commission des réparations (CDR), publie, aux frais de Wendel, une brochure dénonçant les accords. Le grand sidérurgiste est en colère contre la défection de tant de députés, qu'il attribue à leurs relations avec les milieux économiques et boursiers, en général favorables à la ratification des accords. Dans un autre vote, l'ensemble du plan Young est adopté par 319 voix contre 262²⁷. Le texte est ensuite, dans la foulée, voté par le Sénat, le 5 avril.

Une nouvelle fois, la Fédération se déchire, les uns, reprochant à Marin de ne pas avoir tenu ses troupes, les autres lui reprochant son intransigeance comme le bâtonnier Georges Guillaumin, président du groupe de la Fédération au conseil municipal de Paris²⁸. Au congrès de la Fédération à Marseille, le 16 mai 1930, la tension sera encore forte entre les deux courants. Kerillis demande qu'on fasse voter les membres cotisants du parti pendant que Marin, Warren, Blaisot protestent contre ces méthodes qui amèneraient aux dissensions et « scandales des partis de gauche »²⁹.

²² Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 71.

²³ *Ibid.*, p. 67.

²⁴ AD MM 26 J/148, p. 153.

²⁵ 18 députés d'après Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 67.

²⁶ André Siegfried les juge pourtant tout aussi à droite : « L'Action démocratique et sociale réunit sans doute les conservateurs de gouvernement les plus authentiques de la Chambre, les représentants les plus conscients et les plus constructifs de la grande production. Tout ce qu'il y a de conservateur dans le grand capital organisé s'exprime là, non moins bien que dans l'URD. »

²⁷ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 72.

²⁸ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 9 avril 1930. Georges Guillaumin (1868-1936), président du conseil municipal de Paris (1925-1926), avocat à la cour d'appel de Paris, bâtonnier de l'ordre (1927-1929).

²⁹ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, t. 1, p. 409, citant le commandant SORB, « Le risque », *La Nation*, 12 avril 1930, p. 4108, citant *L'Écho de Paris* du 21 mai 1930 et l'ouvrage de Kerillis et Chartier, *Faisons le point*, p. 150. Edgar Bonnet, vice-président de la Compagnie du canal de Suez et soutien financier, exprime une opinion assez partagée : « La recherche de l'absolu n'est pas un système politique. Ceux qui se complaisent dans cette méthode pratiquement et essentiellement négative ne doivent pas prétendre au rôle de chefs de parti. Qu'ils se contentent des satisfactions personnelles et du renom d'indépendance qu'on obtient en ne votant pas le traité de Versailles, en combattant la

La même année, Ferry démissionne du parti : « Or (...) c'est l'ancien colistier de M. Louis Marin, son poulain pourrait-on dire, qui s'est déterminé à partir du groupe. Cette décision aura à Nancy et en Lorraine une grosse répercussion³⁰. » Le journaliste explique étrangement la situation : d'une part, il raconte que le maire sortant de Nancy, Émile Devit, « ancien radical incolore », s'était allié au second tour, en 1929, aux radicaux-socialistes et aux socialistes et que Marin, devenu son ami, n'avait pas osé le désavouer et que c'est cette attitude qui a convaincu Ferry de claquer la porte. Cependant, il disait aussi que Ferry avait reproché à Marin de s'être droitisé aux côtés d'Édouard de Warren... pour cacher sa propre évolution, au lieu de suivre le républicain de gauche de Lunéville, Mazerand, et le radical de Toul, Fringant.

Dans l'autre sens, beaucoup soutiennent aussi l'inflexibilité du député de Nancy : « La ratification du plan Young, c'était déjà un peu Munich³¹ », se lamentera Jacques Debû-Bridel dans ses Mémoires. Maurras, dans *L'Action française*, partage la même analyse. Dans les semaines qui vont suivre, Marin continuera à protester avec vigueur, multipliant les papiers dans *La Nation* contre ceux qui l'ont lâché³². Le commandant Sorb, pseudonyme du général Jules Cornier, y avait signé un éditorial inquiet, le 12 octobre 1929, fustigeant les députés qui ont capitulé. Marin ironise sur le discours de Painlevé, le 29 septembre 1929, à Badonviller, en Meurthe-et-Moselle, qui s'était élevé contre l'étude du général Victor Debeney³³, dans la *Revue des deux mondes*, qui « s'était imaginé que 5 000 soldats de métier se ruant à l'improviste sur notre frontière et quelques bombardements intensifs d'avion suffiraient en quelques semaines, en quelques jours, à mettre la France à genoux... ».

Après la ratification, le président Tardieu achève le retrait des troupes de Rhénanie, même si, en son for intérieur, il expliquait à Jacques Debû-Bridel être contre, mais ne pouvoir faire mieux étant donné les engagements passés de la France, notamment le plan Dawes³⁴.

stabilisation, en ne votant pas le règlement des dettes interalliées, en ne votant pas le plan Young ! Nous sommes nombreux, je vous assure, qui sommes excédés de ces attitudes et qui voyons avec regret un grand parti modéré y persister avec une déconcertante obstination. »

³⁰ AN 317AP/171. Joseph LIGIER, *L'Alsace*, 27 et 29 mai 1929.

³¹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 70.

³² « L'hebdomadaire de la Fédération ne reproduit, de semaine en semaine, que le seul point de vue du député lorrain et de ses proches, interdisant à tout autre point de vue de s'y exprimer. Le commandant Sorb n'hésite pas à s'en prendre ainsi, d'un article à l'autre, aux députés qui ont voté la ratification du plan Young comme à Tardieu lui-même en soulignant les risques redoutables qu'ils ont pris par leur vote. Selon lui, les parlementaires de la Fédération qui ont voté ce texte n'ont pas été suffisamment éclairés, Tardieu qui n'est pas le "véritable homme d'État que l'on attendait depuis la mort de Stresemann leur a sans doute forcé la main^{32"}. » S'il n'est pas vrai que Marin monopolise le journal sur la longue durée, cette période voit effectivement de nombreux éditoriaux de lui.

³³ Le général Victor Debeney (1891-1956) sera plus tard le chef du secrétariat particulier du maréchal Pétain d'août 1944 à avril 1945, l'accompagnant à Sigmaringen.

³⁴ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 67. et p. 69.

Quand les derniers régiments quittent Mayence en juin 1930, cinq ans plus tôt que l'échéance prévue, c'est une terrible déception pour Marin, qui semble partager l'opinion de Maurras qui dénonce « l'infâme Briand » et le « stupide Tardieu ». Avec un éditorial intitulé « Douleur », *La Nation* paraît encadrée de noir : c'est une journée de deuil pour le député de Nancy. Le maréchal Foch ne disait-il pas, quelques mois avant sa mort en mars 1929 : « Dans les circonstances actuelles, évacuer la Rhénanie est un crime contre la Nation. » Et le général Henri Mordacq, ancien collaborateur de Clemenceau, parlait de « grave danger pour la paix³⁵ ». Le ministère manque ne pas survivre au retrait de la troisième zone d'occupation rhénane pour une autre raison : au même moment, le groupe de la gauche démocratique du Sénat, traditionnellement plus à gauche que le groupe équivalent de la Chambre des députés, reproche à Tardieu sa tiédeur laïque. Il le critique d'avoir, pour les cinquante ans de l'enseignement primaire obligatoire, proclamé la liberté de l'enseignement comme loi fondamentale de la République. Il s'en faut de cinq voix que Tardieu ne soit mis en minorité au Luxembourg. Plusieurs organes de presse dont *Le Temps*, l'ancien journal de Tardieu, demandent que le gouvernement s'ouvre à de nouveaux partis. Marin réplique : « C'est vouloir compléter un attelage bien appareillé par des animaux chargés du tiré à hue, vers le picotin de l'écurie, chaque fois que les bons chevaux tirent à dia pour leur travail. »

En juin-juillet 1930, en conséquence de ces événements, un psychodrame a lieu pour l'inauguration d'une maternité à Nancy³⁶. Le président du conseil général, Albert Lebrun, invite Tardieu pour inaugurer la nouvelle maternité et l'école d'accouchement qui, lancées avant-guerre, voyaient enfin le jour dans les anciens bâtiments du Grand Séminaire. Le sachant sensible aux questions démographiques, il pense obtenir une réponse favorable. C'est apparemment Désiré Ferry, qui, comme ministre de la Santé, avait soumis l'idée à Lebrun, avec le soutien du préfet Magre.

La visite est prévue pour le 29 juin 1930, mais Marin est décidé à ne pas se laisser faire³⁷. Non seulement, il n'a pas envie qu'on vienne faire la promotion de son concurrent Lebrun, mais

³⁵ Henri MORDACQ, « Un grave danger pour la paix : l'évacuation anticipée de la Rhénanie. » *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, vol. 51, n° 4, 1929, p. 761-775.

³⁶ AD MM 26 J/147.

³⁷ « 28 juillet. Tardieu a été reçu avec enthousiasme à Nancy. Marin s'est encore signalé par son absence ; c'est étrange. Le discours de Tardieu est fort sage ; il critique habilement le marxisme aujourd'hui démenti par tant de faits et vraiment périmé ; il montre avec force l'avantage de l'union des classes ; il critique la folie dépensière du Parlement et déclare qu'il n'est que temps de l'enrayer. Une simple allusion aux affaires extérieures et à la sécurité. Lyautey était auprès de lui et a été maintes fois acclamé. On remarque que l'éloquence de Tardieu devient de plus en plus familière et directe. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 6, p. 586.

en plus, ayant été en bonne partie à l'origine de la chute de Briand et donc de l'arrivée au pouvoir de Tardieu, il estime que ce dernier lui est débiteur et lui fait connaître son avis défavorable à la visite, refusant de cautionner, par sa présence, la politique briandiste qui continue. Wendel est impliqué dans les conciliabules. Au cours d'un dîner chez la baronne Roger, André de Fels lui dit que Tardieu est ennuyé. Les Lorrains Ferry, Lyautey et Amidieu du Clos lui en parlent aussi et, pour finir, Tardieu lui-même le convoque. Wendel confirme qu'il juge la visite inopportune :

On ne vient pas lorsqu'on est président du Conseil faire un discours sur l'outillage à Nancy, 48 heures avant l'évacuation de Mayence. J'ai conclu en conseillant de différer la visite. Il serait bien étonnant que les Allemands ne prononcent pas à leur rentrée en Rhénanie des paroles demandant une réponse. Tardieu la leur donnera à Nancy et non seulement moi, mais Marin sera là pour l'applaudir. Tardieu a riposté en essayant de m'intimider. Après avoir développé l'idée que jamais des modérés n'avaient eu un ministre comme lui, qu'il avait empêché (elle est bien bonne) l'exclusion du groupe Marin de la majorité, il a terminé sur un ton assez vif en disant qu'il avait annoncé qu'il irait à Nancy, qu'il dénoncerait ceux qui ne seraient pas là et que ce serait le point de départ d'une politique nouvelle. (...) Je ne lui ai pas caché que je le considérais responsable de la dislocation du groupe Marin, inutilement poursuivie par ses prédécesseurs³⁸.

Le lendemain, Tardieu appelle Wendel pour lui dire qu'il retarde sa visite au 27 juillet. Ce sera un déplacement important, car on évoquera à cette occasion la possible candidature d'Albert Lebrun à la présidence de la République. Marin, qui s'est fait porter pâle malgré le report de la date, dénonce, dans un article de *L'Éclair de l'Est*, ce « premier acte public de candidat à la présidence de la République³⁹ », reprochant à son concurrent son indécision et son laïcisme, malgré une intégrité qu'il lui reconnaît. Il est même obligé d'admettre dans *La Nation* que qu'il a ses chances, car « il a parlé – et ce n'est pas un faible éloge – comme il le fallait⁴⁰ ». Il est encore plus dur pour Tardieu : dans une note interne, il explique ainsi sa position, motivée à la fois pour des raisons de politique extérieure et par méfiance de Lebrun :

Je ne me satisfais pas de le voir abattre les atouts de la France. (...) Je voudrais qu'il ne continue pas la politique stupide des radicaux ; je lui reproche, surtout, ne pas tenter le redressement nécessaire. Il est également inadmissible qu'un président vienne manifester dans un but d'agression personnel contre certains de nous. (...) Il était encore plus inadmissible qu'il intervienne dans une situation électorale dont il ignorait les éléments⁴¹.

Dans une lettre, le 26 juillet, à un ami, sans doute Warren : « Tardieu n'a même pas essayé de négocier avec moi pendant qu'il agissait, au contraire, contre nous tous. Il n'a, à mes

³⁸ François de Wendel, *Journal*. 18 juin 1930.

³⁹ Louis MARIN, *L'Éclair de l'Est*, 2 août 1930.

⁴⁰ AN 317AP/184. Louis MARIN, « Le discours de Nancy », *La Nation*, 2 août 1930. Wendel est aussi furieux que l'opération conduise à mettre en lumière son adversaire de toujours. Lettre de Wendel à Warren du 30 juillet 1930.

⁴¹ AN 317AP/184.

yeux, ni une valeur morale, ni une valeur politique, ni un avenir tels que j'aie envie, dans ces conditions, de faire cortège à sa vanité et à son cynisme. » Explications bien nécessaires quand on lit la lettre étonnée de Guiter, le 11 août 1930, qui vient demander à Marin le sens de sa démarche⁴². L'autre temps fort de la visite est bien sûr le discours de portée nationale que tient Tardieu sur le thème de la prospérité :

Ce n'est pas dans d'hypothétiques révolutions et dans d'arbitraires luttes de classe qu'il faut chercher le progrès pour les ouvriers. Ce progrès doit être fait d'expérience, d'entente, de collaboration. L'État, les patrons, les travailleurs doivent en être les artisans... Sur les chemins de l'expérience, une vérité resplendit : l'inévitable et bienfaisante solidarité du travailleur et de l'entreprise, la nécessité de la prospérité de tous pour le bonheur de chacun.

Sur le moment, l'affaire prit une importance considérable. Des années après, dans *Le souverain captif*, André Tardieu se remémorera avec amertume l'incident, avec une argumentation longue et précise, expliquant que c'était une politique consensuelle et sur plusieurs années qui amena à ce résultat :

J'ai subi pour l'affaire de la Rhénanie des attaques de droite et de gauche. Même Louis Marin refusa de participer à mon accueil en juillet 1930 en Meurthe-et-Moselle en me disant : « C'est vous qui avez commis le crime d'évacuer la Rhénanie. » (...) Le traité de Versailles avait disposé que la Rhénanie serait occupée tout entière pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 10 janvier 1925 ; pour les deux tiers, pendant dix ans ; pour un tiers pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 10 janvier 1935, la dernière zone étant celle de Mayence. L'évacuation était subordonnée à l'exécution des clauses du traité et la réoccupation pouvait être décidée en cas d'inexécution. Dès le début, nos alliés voulaient accélérer le mouvement. (...)

En août 1928, la presse commença à parler de la question. La deuxième zone allait être évacuée bientôt, ce qui d'après les experts annulait la valeur défensive de la troisième occupation. M. Daladier, président du Parti radical-socialiste, avait réclamé l'évacuation totale. (...) En 1928, Aristide Briand avait soumis ce projet d'accord au Parlement. Poincaré, dans un discours à Chambéry, l'avait approuvé. Le plan Dawes, signé à Paris le 16 août 1924, qui consistait en un rééchelonnement de la dette de guerre allemande, était un plan provisoire qu'il fallait transformer en plan définitif avant l'évacuation.

Un comité d'experts fut réuni sous la présidence de M. Young et de longues négociations s'engagèrent. En 1929, Poincaré approuva en Conseil des ministres le travail des experts. Il fut remplacé ensuite par Aristide Briand qui confirma cette position à la conférence de La Haye d'août 1929. (...)

C'est dans ces conditions que, quinze jours plus tard, j'ai pris le pouvoir et c'est dans les mêmes conditions que, huit mois après, j'ai procédé à l'évacuation le 30 juin 1930. Je n'ai autorisé l'évacuation qu'après la mise en vigueur, le 17 mai 1930, du plan Young et une commercialisation effective en juin 1930 qui a fait entrer dans les caisses françaises trois milliards et demi de francs sous la forme d'un emprunt. J'avais aussi obtenu des Allemands la démolition de certaines fortifications de la troisième zone. Personne ni à droite ni à gauche n'a demandé à m'interpeller⁴³.

Huit ans après, en 1938, quelques mois avant ses graves problèmes de santé qui l'éloigneront à tout jamais de la vie politique, l'ermite de Menton, toujours amer de ces

⁴² AN 317AP/184.

⁴³ André TARDIEU, *Le souverain...*, *op. cit.*, p. 57-65 (la version varie à la marge selon les éditions).

accusations, enverra encore un droit de réponse à *La Nation* : « Ce n'est pas moi qui ai ni consenti, ni eu à consentir à cette évacuation. La question était, en effet, réglée depuis le 17 septembre 1928. »

Le retour à Paris ne calme pas les oppositions entre les tenants et les adversaires de la conciliation dans la relation franco-allemande. Marin enfonce le clou, le 13 novembre :

Ce n'est un mystère pour personne que l'Allemagne s'est reconstitué une armée considérable, que sa Reichswehr, que le traité fixe à 100 000 hommes, comporte à l'heure actuelle plus de 180 000 hommes, que la police dont une partie est encadrée et qui est composée de soldats de métier, ajouterait ses 150 000 hommes. Les fabrications de matériel de guerre (avions et tanks) à l'extérieur ne sont plus un mystère pour personne. Elles sont totalement interdites, mais chaque jour nous apporte des renseignements nouveaux sur ses fabrications dans des pays voisins de l'Allemagne, notamment en URSS⁴⁴.

Il s'oppose, à cette occasion, au communiste Doriot qui explique que les « minorités allemandes » d'Europe de l'Est ont le droit de « se constituer en république indépendante ou de se fédérer soit à la Pologne soviétique, soit à l'Allemagne soviétique⁴⁵ ».

Marin tient le devant de la scène. Wendel commente : « Discours de Marin assez fourni et dur pour Briand, mais débité trop vite et pas assez condensé. Réponse de Briand très applaudi, mais discours très creux. Tardieu a navigué de son mieux pour ne pas disperser sa majorité⁴⁶. » Marin prononce également un discours lors d'une manifestation organisée par les Jeunesses patriotes, le 9 novembre 1930, salle Wagram, et le 15 janvier 1931, devant le Comité Duplex⁴⁷. Il paraît même au sommet de sa puissance comme le montre, le 21 décembre 1930, son jubilé parlementaire célébrant ses 25 ans d'activité, à Paris et à Nancy. Dans la cité des ducs de Lorraine, 750 personnes sont rassemblées au Cristal-Palace, régalingées par le fameux chef cuisinier Belle-Rose.

Une grosse manifestation de sympathie envers l'homme probe, le militant infatigable qui de plus en plus personnifie à la Chambre l'idée nationale. On était venu de partout : Marseille, Lyon, étaient représentées aussi bien que le Nord ou la Normandie et l'on comptait plus de vingt députés ou sénateurs. Désiré Ferry, très enrhumé, paraît-il, s'est excusé au dernier moment. Un contretemps tout au moins fâcheux⁴⁸,

⁴⁴ Chambre des députés, 13 novembre 1930, deuxième séance, p. 3368.

⁴⁵ Chambre des députés, 13 novembre 1930, deuxième séance, p. 3366.

⁴⁶ Journal de François de Wendel, 14 novembre 1930.

⁴⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/7.

⁴⁸ Journal de François de Wendel, 21 décembre 1930. Voir aussi « Jubilé parlementaire », *L'Éclair de l'Est*, 22 décembre 1930.

nous raconte Wendel qui, en novembre de l'année d'après, essaie encore de rapprocher les deux hommes⁴⁹. Ferry lui répond qu'il est prêt à faire la paix avec Marin, mais qu'il déteste Warren, dont la proximité du président de la Fédération suscitait les jalousies.

Les critiques de Marin contre le gouvernement Tardieu amènent des protestations des cadres de la Fédération. Un article de Kerillis dans *L'Écho de Paris* met le feu aux poudres. Les députés Henri Auriol (Haute-Garonne) et Louis Nicolle (Nord) démissionnent du groupe et des lettres de protestation parviennent au parti⁵⁰. En sens inverse, Amidieu du Clos, en désaccord avec d'Audiffred, qui prétend lui interdire de voter contre le gouvernement, démissionne malgré « l'admiration, l'affection et le dévouement » qu'il a pour Marin, « [son] courage, [sa] droiture, [sa] clairvoyance et, pour tout dire, [sa] puissante et attachante personnalité⁵¹ ». « La crise du parti, d'abord limitée au seul groupe parlementaire, est en train, grâce à l'action tendancieuse et scandaleusement hostile de la très grande majorité de la presse, dit Guiter, de s'étendre progressivement à nos Fédérations départementales⁵² ». Il ajoute, quelques semaines plus tard, quand la crise s'aggrave, qu'il « n'a pas qualité pour prétendre [s]'ériger en juge de [son] action politique des dernières semaines, ni pour apprécier s'il n'aurait pas été préférable d'agir avec un peu plus de ménagement, dans la forme surtout, vis-à-vis du gouvernement et de la majorité de nos élus parlementaires⁵³ ».

Marin, accusant la presse, dénonce ses « efforts admirablement orchestrés pour rompre le groupe de l'URD » et écrit, le 20 novembre 1929, au directeur de *L'Écho de Paris* qu'il « entend être conduit exclusivement par le seul intérêt du pays », critiquant l'opportunisme et les concessions. Kerillis⁵⁴ ne comprend pas l'attitude de Marin et de « la petite fraction d'extrême droite de ses partisans » qui affaiblit Tardieu par « une violente campagne de couloirs⁵⁵ » et il le regrette d'autant plus que bientôt les élections allemandes vont montrer la progression des nazis. Comme il prétend que 85 députés le soutiennent contre 15 Maringouins, Marin lui répond que le nombre ne fait rien à l'affaire, car la Fédération républicaine a toujours été opposée à la ratification des accords interalliés sans garanties⁵⁶. Croyant fermement que

⁴⁹ Journal de François de Wendel, 14 novembre 1931.

⁵⁰ Lettres de protestation en provenance d'Édouard Soulier (Seine), Albert Damez (Rhône), Emmanuel Prunet (Tarn-et-Garonne), René Durand (Saint-Dizier), de la Vienne, mais aussi de simples militants.

⁵¹ AN 317AP/73-74. Lettre d'Amidieu du Clos à Marin du 5 décembre 1929.

⁵² AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 18 novembre 1929.

⁵³ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 3 janvier 1930.

⁵⁴ AN 317AP/73-74. Départ également d'un mécène de la Fédération, Georges Charbonneaux, qui défend « le Français admirable et désintéressé qu'est Henri de Kerillis ». Lettre de Guiter à Marin du 15 décembre 1931.

⁵⁵ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 99.

⁵⁶ Louis MARIN, « Concert combiné », *La Nation*, 23 novembre 1929.

« l'homme doit être guidé par sa conscience⁵⁷ », il développe sa thèse au comité exécutif, si l'on en croit ce qui ressemble à des notes préparatoires à son intervention :

La fermeté dans les idées est nécessaire, car quel résultat peut-on obtenir dans le tourbillon des événements si on veut les guider au lieu de les suivre ou d'être entraîné par eux et de pratiquer la politique du fil de l'eau, chère au pêcheur Briand ? Mérite-t-on l'intransigeance quand, comme chef de parti, on n'inscrit à son programme que les questions quasi unanimes et qu'on se laisse contester ses directives ? quand, comme chef de groupe, on passe pour le conciliateur ? quand, comme ministre, on entre dans un Cabinet sans condition et qu'on y accepte toutes les transactions, y compris les pires comme la stabilisation ? quand, directeur de bulletin, on réussit à maintenir l'accord des lecteurs et des militants partisans fougueux de doctrines que contestent des élus⁵⁸ ?

Marin ne comprend pas pourquoi Soulier a changé d'avis alors qu'il faisait partie des dix-huit qui ont voté la motion Dubois et des trente qui ont voté contre les accords de Locarno de 1925. Jean Rey, soutien de Briand, s'étonne aussi de ce revirement des députés de la Fédération, qui quittent Marin :

Si l'indignation était encore possible en politique, on ne saurait trouver d'expression assez forte pour qualifier l'attitude des membres de l'URD qui acclament aujourd'hui la politique extérieure de M. Briand. Ce sont les mêmes qui ont voté contre Locarno. Ce sont les mêmes qui ont poignardé dans le dos notre ministre des Affaires étrangères au moment de Cannes, en janvier 1922. (...) Ceux-là qui se réclament aujourd'hui de la politique extérieure de M. Briand, après l'avoir bafouée, espèrent peut-être en tirer quelque profit devant le collège électoral. (...) Les amis de M. Pernot ne cessaient, jusqu'à présent, d'accabler leurs adversaires, leur jetant à la face l'épithète de politicien. (...) Personne, jusqu'à ce jour, n'avait avec autant de vigilance surveillé l'assiette au beurre⁵⁹.

Le journaliste Bertrand de Jouvenel noircit le tableau, dans *La Voix* du 1^{er} décembre 1929 :

Vous aviez 110 hommes d'équipage. Ils ne sont plus autour de vous que 15. Bientôt, vous serez le seul Marin à votre bord. (...) L'autre jour, debout dans la travée d'extrême droite, vous parliez, les bras croisés sur votre cœur qui battait dru, la moustache blanche toute secouée par des mots que vous précipitiez pêle-mêle, trop vite, car vous êtes de ceux qui s'émeuvent, et sont par suite maladroits à émouvoir les autres. (...) Les hommes de votre parti courbaient le dos, et c'est seulement lorsque votre œil tombait sur eux qu'ils esquissaient vite un petit applaudissement bien pauvre. Tout ramassés sur eux-mêmes, ils rassemblaient en frissonnant le courage de trahir...⁶⁰

Le 20 novembre 1929, la division au sein du groupe empêche Marin d'avoir son candidat élu à la vice-présidence de la Chambre au premier tour⁶¹. Par la suite, les escarmouches

⁵⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 7 décembre 1929.

⁵⁸ AN 317AP/73-74. Notes pour un discours lors de la crise de fin 1929-début 1930.

⁵⁹ AN 317AP/73-74.

⁶⁰ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 430.

⁶¹ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, p. 368 et, plus loin : « 23 novembre 1929 : Marin continue à affirmer sa politique nationale. *Les Débats* lui donnent entièrement raison dans sa polémique avec *L'Écho de Paris*, trop opportuniste. » p. 371. « 29 novembre 1929 : La paix est faite dans le groupe Marin : puissent les modérés comprendre maintenant le rôle qu'ils peuvent jouer, en s'associant à la politique active de Tardieu. » p. 375.

ne cessent pas avec le « Sanglier de Lorraine », même si ce dernier essaie souvent de mettre une sourdine à ses revendications. Ainsi, lors de l'important vote sur la loi du 30 avril 1930 créant une assurance-maladie, un contre-projet est présenté par Xavier Vallat pour que le système repose sur les professions et dans un cadre régional afin d'éviter une centralisation effective. Il est voté par 84 députés de l'URD, mais n'empêche pas la plupart de ses signataires, Vallat compris⁶², de voter pour le texte final du gouvernement⁶³, l'adoption est décidée par 550 voix contre 20, Marin étant absent pour congé. De même, quand le gouvernement propose que des déjeuners gratuits soient donnés aux enfants des écoles dans les hameaux éloignés, Vallat, qui n'a pas encore adhéré à la Fédération républicaine, demande, avec le soutien de l'URD, que ces crédits soient étendus aux écoles libres. Mais le ministre de l'Instruction publique, le radical Pierre Marraud, fait rejeter la proposition. L'année d'après, les remous se poursuivent, Bardoux quittant le conseil national, à cause de son « haut souci d'amitié pour Tardieu, quand [Marin] combattait l'évacuation de Mayence, le plan Young, l'école unique⁶⁴... ».

Tardieu a passé les caps difficiles du plan Young et de l'évacuation de la Rhénanie qui atteignent leur acmé, du point de vue de Marin, dans l'affaire de Nancy. Il a réussi à maintenir vaille que vaille l'unité des modérés, malgré les divisions croissantes, mais, dans l'été, le scandale Oustric vient tout mettre à bas.

Président de la commission Oustric

Louis Marin, éternel pourfendeur des scandales, va jouer un rôle important sur la scène politique nationale, au moment de la crise de 1929, dans la recherche de certaines responsabilités. La crise, déclenchée par le Jeudi noir au cours duquel la bourse de New York s'était effondrée, touche d'abord les colonies françaises, avant d'atteindre la France métropolitaine. Dans la seconde moitié d'octobre 1931, c'est la panique à la Bourse de Paris. Des banques ferment leurs guichets ou font faillite. Le chômage commence à sévir et des mouvements sociaux apparaissent. Le budget est déficitaire, du fait de la crise et des réparations allemandes qui sont suspendues. En 1932, la production industrielle recule de 17 % par rapport à l'année précédente et les exportations fléchissent. Aux premiers effets de la crise s'ajoutent les conséquences de la dévaluation dont Marin déplore les dommages pour les retraités et les pensionnés de la guerre, estimant que « le principe d'égalité de tous les citoyens devant les

⁶² René REMOND, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982, p. 189.

⁶³ Chambre des députés, séance du 26 avril 1930.

⁶⁴ Louis MARIN, « Centrite », *La Nation*, 2 septembre 1933.

charges de la guerre est violé⁶⁵ ». Comme il l'explique à une conférence à l'université de Liège, « nous sommes désormais dans une phase de l'histoire où la plus grande partie des questions doivent être envisagées sous l'angle mondial⁶⁶ ».

L'une des conséquences de la crise est, après l'affaire de la *Gazette du franc* en 1928, la banqueroute de la banque Oustric. Fils de cafetier de Carcassonne, Albert Oustric, après de premières affaires dans la compagnie l'Électro-Métal, avait fondé une banque qui était devenue l'une des plus importantes de la place, bénéficiant d'importants escomptes de la Banque de France ; elle avait acquis une respectabilité certaine avant de se lancer dans les affaires en rachetant des entreprises, comme le rappelle Hubert Bonin⁶⁷. En 1926, il obtenait l'entrée en Bourse d'une grande société italienne de soie artificielle, la SNIA Viscosa, fondée en 1918, ayant son siège à Turin. Pour cela, l'avis des ministres des Finances et des Affaires étrangères étant requis, le ministre des Finances Raoul Péret donna son accord, malgré la position défavorable du directeur du Mouvement général des fonds, ainsi que le Quai d'Orsay, sur avis de l'ambassadeur de France, l'ancien sénateur d'Indre-et-Loire René Besnard, qui avait écarté la position défavorable de son attaché commercial. C'est alors que la crise mondiale amène la faillite de la banque Oustric puis de la banque Adam, le 4 novembre. Le financier est arrêté quelques jours plus tard. Raoul Péret, député modéré de la Vienne, ancien président de la Chambre des députés, est mis en cause à son tour, car non seulement il avait aidé Oustric à faire entrer la SNIA Viscosa à la Bourse, mais il avait continué à percevoir des émoluments d'Oustric (de même que l'ambassadeur Besnard). Il aurait aussi demandé aux magistrats chargés de l'affaire de modifier leurs conclusions afin d'éviter une information judiciaire. Le *Canard enchaîné*, avec son humour habituel, titre : « Au nom du Péret, du fisc et du Saint-Oustric. » Conduit à la démission, il est remplacé par Henry Chéron.

Une commission d'enquête se met en place le 21 novembre 1930, « chargée d'enquêter sur les concours d'ordre politique dont auraient pu bénéficier les spéculateurs et les affaires qui ont mis ou mettent en danger l'économie nationale, le marché des valeurs et l'épargne publique ». Elle comprend 22 membres de la majorité gouvernementale et 11 de l'opposition. Pour l'URD, Marin y est élu avec Camille Blaisot, Georges Bonnefous et Joseph Denais. Rapidement, on murmure qu'il serait candidat à la présidence ainsi que Mandel et Charles

⁶⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/15. Discours de Louis Marin sur le projet de loi portant autorisation de rembourser ou de convertir divers fonds publics, séance du 16 septembre 1932.

⁶⁶ Louis MARIN, « La crise économique », 24 avril 1931, université de Liège, p. 203.

⁶⁷ Hubert BONIN, « Oustric, un financier prédateur », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, avril-juin 1996, p. 429-448.

Guernier : en effet, avec le boycott de l'opposition de gauche, qui proteste contre le fait que les ministres ont pris part au vote, il est élu à sa tête, le 28 novembre 1930, par 18 voix contre 2 à Charles Guernier, député républicain de Saint-Malo, qui n'était pas candidat. Il va présider cette commission d'enquête « avec toute la conscience qui le caractérise », comme le dit Debû-Bridel⁶⁸, même si le *Charivari* le met en garde :

Il s'est juré de mener sa tâche jusqu'au bout, envers et contre tous, mais y parviendra-t-il ? Nous savons que les pires obstacles vont être dressés devant lui. On a proposé à M. Marin d'être, de nouveau, ministre, dans le but que l'on devine (...), mais le député de Nancy ne mange pas de ce pain-là. (...) Qu'il prenne ses précautions, car la police politique veille sur lui. La République est capable de tout⁶⁹.

L'éditorialiste Dominique Roland-Gosselin s'amuse aussi de savoir si « l'intègre et, quand il le veut, résolu président de la Commission prendra ou non l'indispensable, l'opiniâtre liberté de disséquer tous les cadavres, de faire crever tous les abcès en pleine et inexorable lumière⁷⁰. » Dans la même veine, Kanif ironise dans *Le Sifflet* :

M. Louis Marin (...) a été mis au monde... politique pour être le grand juge d'un tas d'affaires que l'ordinaire justice dédaigne. Il n'y a pas de commission d'enquête qui ne l'ait compté parmi ses membres. Il a porté de durs jugements sur les marchés de la guerre et sur les abus de notre organisation administrative. Tout le désignait pour la présidence de la commission Oustric. (...) Mais peut-on le demander à une personnalité aussi marquée que celle de M. Marin – surtout lorsque le sort l'oblige à agir de concert, par exemple, avec M. Mandel et M. Daladier ? (...) La nouvelle commission fera comme ses aînées : une enquête qui finira comme toutes les autres⁷¹.

Marin a en effet déjà une réputation bien établie de pourfendeur de torts, comme le montre, par exemple, dans ses archives personnelles, l'ouvrage que quelques années auparavant Barrès lui dédicait sur l'affaire Rochette, *Dans le cloaque*⁷². Il n'adhère pourtant pas aux thèses violemment antiparlementaires de Barrès qui assurait : « Le parlementarisme est un poison du cerveau comme l'alcoolisme, le saturnisme, la syphilis⁷³. » À peine élu, il déclare sa

⁶⁸ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 116.

⁶⁹ AN 317AP/23-24. *Charivari*, 13 décembre 1930.

⁷⁰ AN 317AP/25-26. Dominique Roland-Gosselin (1886-1970), fondateur du journal *La semaine de Rome. Journal du Loiret*, 3 décembre 1930.

⁷¹ AN 317AP/265. CABROL et KANIF, « Une vendetta. Les erreurs de la coulisse », *Le Sifflet*, n° 200.

⁷² AN 317AP/25-26. Maurice BARRES, *Dans le cloaque – Notes d'un membre de la commission d'enquête sur l'affaire Rochette*, Édition de *L'Écho de Paris*, 1914. Dédicace « À Louis Marin, félicitations et amitiés. Barrès ». « *Dans le cloaque* peut se lire comme une réflexion sur la corruption et les mœurs parlementaires, thème à l'époque fort en vogue. Peu avant est sorti le célèbre essai de Robert de Jouvenel, *La République des camarades*, dont Barrès ne dit rien mais qui suscite en revanche une recension longue et intéressée de Pierre Lasserre dans *L'Action française*. (...) Barrès, dans le dossier Rochette, est beaucoup moins soucieux de l'escroquerie elle-même que de ce que son traitement révèle des élites politico-parlementaires mises en cause. » Olivier DARD, « Le moment Barrès : nationalisme et critique de la corruption », *Cahiers Jaurès* 2013/3, n° 209, p. 93-111.

⁷³ Maurice BARRES, *L'appel aux soldats*, Paris, Félix Juven, 1900, p. 104, cité par Bertrand JOLY, *Aux origines du populisme...*, op. cit., p. 45.

volonté d'aller de l'avant, regrettant que la commission des Marchés, qui, après sa suppression en 1928, avait été recrée nominale en avril 1930, n'ait pas été réellement constituée. Des lettres lui sont adressées lui révélant notamment les turpitudes financières auxquelles ledit Oustric était accoutumé dès sa jeunesse avec ses parents dans leur café, en face du tribunal de Carcassonne. La classe politique tremble : bien des parlementaires tentent de faire entrer Marin au gouvernement pour « l'enlever à cette commission d'enquête maintenant si redoutée⁷⁴ », remarque le cardinal Baudrillart.

Sera-ce suffisant pour que Tardieu se maintienne en poste ? L'introduction en Bourse avait été décidée par Péret sous le Cartel des gauches ; il est donc étranger à l'affaire. Une première tentative de le faire tomber échoue comme le raconte Jacques Debû-Bridel :

Le dompteur devait être mangé ! L'hémicycle, les travées étaient combles, chacun tenait à assister à ce beau spectacle. Hier, matin, la *République*, organe officiel du Parti radical, avait sonné la charge. (...) On organisa avec science la *corrida*. M. [Georges] Monnet fut *banderillero*, M. Vincent Auriol jouait les écarteurs. Contre la règle du jeu, M. Daladier y alla, sans hésiter, à la hache d'abordage. M. Bonnet se révéla un *picador* plein de feu. M. de Monzie, enfin, grand *matador* de la journée, brandissant l'*espada*, devait donner l'estocade. Peine perdue, le taureau fit face, fonça et mit en fuite ses adversaires téméraires. M. Tardieu eut le dernier mot ! (...) Il fut éblouissant [et gagna par 318 voix contre 271]⁷⁵.

Cependant, Tardieu ne tient que quelques semaines et chute devant le Sénat en décembre, à trois voix près, sur une interpellation de Héry avec le soutien de Victor Boret et d'Henry de Jouvenel. La constitution du nouveau gouvernement est compliquée, comme nous le raconte le cardinal Baudrillart. Les radicaux s'opposent à l'entrée de tout membre du groupe Marin et refusent également Tardieu. La solution Laval ne fonctionne pas non plus⁷⁶.

Pour résoudre la crise, le président de la République nomme, le 13 décembre 1930, Théodore Steeg, immédiatement contesté par Marin : « Il s'agit de savoir si, dans un pays de suffrage universel, le ministère peut être composé autrement qu'à l'image de la majorité ; or la majorité qui a été envoyée au Parlement, il y a deux ans, dure toujours (...) Or c'est un ministère cartelliste qui a été formé. » Le gouvernement tient seulement un mois, laissant la place à Pierre Laval, le 27 janvier 1931.

Les travaux continuent sous Steeg puis Laval. Le compte rendu de la commission retrace les interventions de Marin et Mandel. Le socialiste Pierre Renaudel demande au ministre des Finances, Louis Germain-Martin, la liste des valeurs cotées et les interventions des parlementaires à leur sujet, notamment dans une affaire où on prétend que Marin aurait

⁷⁴ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, p. 692.

⁷⁵ AN 317AP/23-24.

⁷⁶ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, p. 694.

demandé des tuyaux financiers pour renseigner un électeur comme l'accuse la presse radicale-socialiste, à quoi ce dernier répond en exigeant que toutes informations sur ce soi-disant sujet soient données au public⁷⁷. Le rôle de chevalier blanc n'était en effet pas sans risque : à un autre moment, Oustric prétend aussi qu'il lui aurait fait don d'une somme importante pour soutenir une œuvre de charité, mais la responsable de cette dernière témoigne qu'il y a erreur sur l'année⁷⁸. On lit deux lettres du juge d'instruction, transmise par le nouveau garde des Sceaux, Chéron, annonçant que les pièces comptables de la SNIA Viscosa ne seraient pas transmises à la commission. Mandel proteste avec vigueur et Marin fait savoir à la presse que la commission ne délibérera pas tant qu'elle n'aura pas reçu lesdits documents. Les socialistes renchérissent, avec *Le Populaire*, en réclamant des pouvoirs judiciaires pour la commission. Les débats à la Chambre deviennent électriques, qu'il s'agisse de discuter encore de l'amnistie de Malvy ou simplement de la hausse du prix du blé. Le malheureux Steeg, qui n'avait pas été en reste pour faire tomber Tardieu, démissionne à son tour du gouvernement.

Tout au long des délibérations de la commission, Louis Marin se fait un procureur implacable, comme en témoigne notamment le compte rendu des auditions de Raoul Péret, Coulon, président du conseil d'administration de l'Agence économique et financière, Daniel-Vincent, ancien ministre du Commerce, René Besnard, ancien ambassadeur de France en Italie, Robenne d'Azcona, directeur de *La dépêche de Tours*, Perquel, directeur du *Capital*, Berger, directeur de la banque Oustric, Gaston Vidal, démarcheur de la banque, Ernest Albert-Favre, ancien député, proche d'Oustric, Paul Lederlin, sénateur, Daniel Serruys, de la banque Lazard, ancien directeur des accords commerciaux au ministère des Finances, Charmeil, directeur de l'Expansion commerciale, Poujoulas, chargé du service de la Bourse à la banque Oustric, Magné et Bégouin secrétaires de la banque Oustric, Lagelouze, associé de la banque, Gualino, président de la SNIA Viscosa, Sarovitch, représentant de la Snia à Paris et proche collaborateur d'Oustric, Mme Bizos, secrétaire particulière d'Albert Oustric et ce dernier lui-même, qui refuse de prêter serment. On entend également Clément Moret, gouverneur de la Banque de France, qui, comme directeur du Mouvement général des fonds, s'était opposé aux manœuvres, et Joseph Caillaux qui avait nommé deux administrateurs au conseil d'administration de la

⁷⁷ Les notes conservées aux archives sont datées par erreur de janvier 1930, mais sont en réalité de 1931, puisqu'elles mentionnent des événements de novembre 1930... *La République*, organe des radicaux-socialistes, évoque aussi l'affaire dans son éditorial du 9 janvier 1931, « Le manteau de Noé ».

⁷⁸ Œuvre de Mme Deschamps qui s'en défend devant le juge d'instruction.

SNIA Viscosa⁷⁹. Du beau monde donc, hommes d'affaires, politiques, hauts fonctionnaires. Le grand essayiste Emmanuel Berl évoque ainsi son attitude :

M. Péret lui-même prenait sous les lorgnons de M. Marin un franc air de crapule. En vain, le malheureux balbutiait. M. Marin regardait le sillage et ne daignait rien voir que, sur la surface de l'onde, la vertu déficiente de M. Péret. Lequel aurait pu, aurait dû, aurait dû pouvoir, aurait pu devoir, bref, aussi loin de l'honnêteté absolue que M. Briand du patriotisme absolu.

Les interrogatoires de Marin sont précis, mais toujours neutres et professionnels ; il poursuit sa tâche d'enquête comme un procureur sans jamais se laisser gagner par la posture politique : « Quelle est exactement la personne qui vous a annoncé que la signature était donnée ? Est-ce par téléphone ou directement que cette nouvelle vous a été communiquée ? À quel moment de la journée est-ce ? ». Il peut se faire également plus incisif :

Pour quel motif êtes-vous intervenu au sujet de cette affaire ? Quels avantages deviez-vous en tirer, sous forme d'une commission proportionnelle au nombre des actions introduites, ou indirects, sous forme d'une participation financière dans votre groupe ? (...) Vous dites, en conclusion de votre lettre à M. Raoul Péret, que vous restez à sa disposition pour lui fournir tous renseignements complémentaires. Pourquoi M. Péret s'intéressait-il autant à cette valeur ? Y avait-il un intérêt personnel ? (...) Pourquoi avez-vous demandé à M. Péret d'être l'avocat-conseil de la banque Oustric⁸⁰ ?

Une nouvelle étape est franchie quand deux membres de la commission, Édouard Daladier et Adrien Berthod, la quittent, en janvier 1931, pour entrer au gouvernement, remplacés par le radical-socialiste Alfred Massé et Xavier Vallat qui avait été le rapporteur devant la Chambre de la proposition de résolution créant la commission d'enquête. Marin résume ainsi l'affaire, sans s'en laisser compter :

Oustric avait introduit dans son entourage des habitudes de corruption, il s'était arrangé pour avoir, au ministère des Finances, au Mouvement général des fonds, à l'Enregistrement, à la préfecture de police, à la Bourse, au syndicat des agents de change, à la Coulisse⁸¹, à la Banque de France, quelques dévouements sur lesquels il pouvait compter (...) et même dans la presse (...).

Nous sommes devant une comptabilité qui paraît organisée supérieurement au point de vue des trucages. Nous avons suffisamment étudié l'affaire pour voir (...) que cela nous paraît organisé non pas pour la bonne marche de la banque, mais pour masquer la vérité, et nous sommes décidés à connaître la vérité⁸².

C'est là que l'histoire politique rejoint doublement l'affaire Oustric puisque c'est le Sénat qui se constitue dans son entier en Haute Cour dans les affaires impliquant des ministres, la tribune laissant la place à une barre où défilent accusés et témoins. Plusieurs séances avaient déjà eu lieu quand survient le changement de titulaire à la présidence de la Haute Assemblée.

⁷⁹ AN 317AP/25-26. *Petit bleu*, 21 janvier 1931.

⁸⁰ AN 317AP/28.

⁸¹ Argot de la Bourse : les coulissiers étaient des informateurs et agioteurs qui jouaient aux agents de chance sans caractère officiel.

⁸² *Ibid.*

Albert Lebrun devenant par conséquent président de la Haute Cour, c'est une nouvelle occasion de retrouvailles de nos hommes politiques lorrains. Se plongeant dans le dossier, l'étudiant avec minutie pendant des semaines, celui-ci préside les huit séances ultimes qui voient s'opposer, en juillet 1931, le procureur général Charles Scherdlin et les défenseurs. Péret adjure ses collègues de l'acquitter. « Je vous confie le patrimoine d'honneur qu'est ma vie politique, sans tache. Vous me le rendrez sans tache. » Jugeant que la démission suffisait à sanctionner des imprudences, la Haute Cour, tout en exprimant dans un attendu sa réprobation devant les pratiques révélées, acquitte, par 155 voix contre 55 et 41 abstentions, les quatre personnalités impliquées, Gaston Vidal, Ernest Albert-Favre, Raoul Péret, René Besnard, qui quittent la prison. Ce dernier s'en plaindra dans un document d'autojustification, assurant même que, à la commission d'enquête, « ce ne furent ni les plus compétents, ni les plus impartiaux, ni les plus autorisés qui furent nommés et, dans tous les bureaux, les candidatures furent exclusivement posées sur le terrain politique puisqu'il s'agissait avant tout de savoir au profit ou au détriment de quel parti s'effectuerait cette opération⁸³ ».

L'acquiescement a un impact terrible dans l'opinion publique, dévalorisant la classe politique qui semble se protéger elle-même. *L'Action française* exulte : « Les politiciens, lorsqu'ils sont pincés, comme Raoul Péret, les copains de la Haute Cour les blanchissent. » Péret, sans doute victime de l'escroc davantage que coupable, est exclu du Barreau et sombre dans la misère. Furieux de ce jugement clément et estimant que la commission d'enquête aurait dû renvoyer l'affaire à un tribunal de droit commun, Vallat et le député républicain de gauche Gustave Doussain⁸⁴ démissionnent. Marin publie un communiqué dans lequel il regrette la décision de la Haute Cour : « Le public aura peine à comprendre que le Sénat se soit contenté de jouer aux moralistes éplorés et qu'ayant stigmatisé des pratiques qu'il déclare déplorables, il n'ait utilisé aucune sanction. » Il regrette que la commission spéciale du Sénat, qui, à la différence de la commission Marin, avait des pouvoirs d'investigation, ne les ait pas utilisés. Il se félicite cependant de « la publicité que la commission d'enquête a donnée à ces travaux, qui

⁸³ AN 317AP/32-33

⁸⁴ Mémoire manuscrit sur l'affaire Oustric d'auteur inconnu, peut-être Fernande Marin. AN 317AP/28. Baudrillart évoque aussi une autre démission : « Marin a déjoué les manœuvres provoquées par la démission de Renaudel contre la commission d'enquête. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, op. cit., 5 juin 1931, p. 87. « 25 juillet. Xavier Vallat donne sa démission de président [*sic*] de la commission d'enquête ; Louis Marin a le courage de continuer son œuvre. Il y a des faits répréhensibles qui ne rentrent pas dans les prévisions du Code pénal. Est-ce une raison pour ne pas les dénoncer et tenter d'assainir l'atmosphère politique ? », *Ibid.*, p. 916.

permet à l'opinion publique de se rendre compte de la vérité, mieux que par les arrêts ou les jugements⁸⁵ ».

La nomination de Marin à la tête de cette commission était dans la droite ligne de ses positions politiques, maintes fois rappelées, exigeant une plus grande déontologie dans l'action des hommes politiques. Il avait ainsi soutenu, sans succès, en janvier 1909, une proposition du socialiste Alexandre Zévaès qui interdisait aux parlementaires de faire partie du conseil d'administration de sociétés financières, de participer à des syndicats d'émissions, de plaider pour l'une de ces sociétés et même d'exercer toute fonction publique. Plus tard, le 22 décembre 1928, la Chambre décida que le mandat de parlementaire serait incompatible avec les postes de directeur, d'administrateur, de membre du conseil de surveillance, de gérant ou de représentant de sociétés recevant des subventions de l'État et même avec des postes de fonctionnaire. De même, aucun parlementaire ne pourrait percevoir une rémunération en conseil juridique ni accepter une fonction dans une société faisant appel à l'épargne. Mais la loi, votée sans opposition, resta lettre morte, comme le confirma l'affaire Oustric puis l'Aéropostale, en 1931, où il fut remarqué que Flandin avait été l'avocat-conseil de la compagnie. Dans un éditorial de février 1932 de *La Nation*, Marin rappellera que la commission d'enquête qu'il présidait avait demandé au président du Sénat Lebrun quelles mesures avaient été prises pour que la loi de 1928 sur les incompatibilités soit appliquée. Il lui fut répondu que la question ne regardait pas la Chambre, ce qui était assez juste, en termes institutionnels. Pourtant, Marin savait que plus de cinquante sénateurs appartenaient à des conseils d'administration et sans doute autant de députés dans la « République des avocats ». Un autre texte, qui devait rester inappliqué, fut la loi d'avril 1930, adoptée à la diligence de Marin, qui établissait une incompatibilité entre l'appartenance à la commission des Marchés et Spéculations et la qualité de membre d'un conseil d'administration⁸⁶.

Combat de sa vie, Marin pourchassait les escrocs et les prévaricateurs et voulait renforcer la déontologie des personnalités publiques, mais il se préoccupait aussi du sort de ses concitoyens.

Président de la commission du Chômage

Le député de Nancy a toujours accordé une grande place au développement de l'économie et à la protection des chômeurs et des travailleurs, aussi bien dans ses

⁸⁵ AN 317AP/36.

⁸⁶ AN 317AP/25-26. À la même époque, Marin s'intéresse au scandale des tanneries de France, à Strasbourg (établissements Adler et Oppenheimer).

responsabilités départementales que nationales. L'arrivée d'André Tardieu au pouvoir au moment de la crise de 1929, avec une politique de grands travaux comme le *New Deal* américain, ne pouvait que rencontrer son soutien.

Préoccupé du chômage dès les premiers symptômes de la crise économique, il est président, à la Chambre des députés, de la commission du Chômage de 1929 à 1934. Il soutient à ce titre les projets de loi d'outillage national déposés par le ministère Tardieu et ensuite en 1931 par le ministère Laval. Il obtient du ministre des Travaux publics que d'importantes commandes de wagons soient passées à des usines de l'Est. Il fait aussi créer, en 1930, par le conseil général de Meurthe-et-Moselle, présidé par Albert Lebrun, une commission du chômage qu'il anime : les grands travaux sur les routes qu'elle entreprend, grâce à une subvention de l'État et un emprunt, permettent de donner du travail aux chômeurs. En mai 1934, une fois président, il demande au conseil général de porter le fonds de chômage à 5 millions de francs, en insistant particulièrement sur les orphelins de guerre chômeurs. Dès 1922, il avait fait adopter un vœu pour que soit déterminée la charge qui incombait aux communes et aux départements pour les allocations de chômage et il avait demandé que soit prolongé le délai pendant lequel les allocations pouvaient être versées aux chômeurs, qui fut porté de 120 à 180 jours, voire sans limitation de durée sur décision de la commission départementale de contrôle.

Le député de Nancy avait remarqué que les chômeurs, assez logiquement, ne commençaient à chercher un nouveau travail que quand ils avaient été licenciés. Il propose que les entreprises préviennent en amont la préfecture qui rechercherait alors de nouveaux postes de travail :

Nous voudrions profiter de ce que, dans la crise présente, on est, en général, prévenu aux moins quelques jours en avance qu'un chômage va se produire pour, dès ce moment-là, se mettre en quête d'emploi pour les futurs chômeurs. Pour cela, un agent serait rattaché au cabinet de M. le préfet et aurait pour but de se mettre en rapport avec les différents employeurs susceptibles d'occuper les chômeurs sans les déraciner ou les disqualifier⁸⁷.

Toute sa vie, il soutient l'apprentissage. Il signe, dans les années 1920, une proposition de loi tendant à créer des chambres de commerce internationales (une fois créées, il en préside trois, les chambres de commerce franco-yougoslave, franco-roumaine et franco-libanaise⁸⁸) ainsi que des chambres de métiers avec ressources propres pour qu'elles puissent développer l'apprentissage et l'enseignement technique. Il s'oppose cependant, en 1925, au gouvernement

⁸⁷ AD MM 26 J/1(6-7)(4-5). Conseil général, 30 octobre 1931, p. 542.

⁸⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/22. Une lettre de 1948, parmi d'autres, le confirme pour la chambre de commerce franco-roumaine. Également PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. BnF Richelieu SG MS 5373-5378. Un éditorial de janvier 1947 du bulletin de la chambre de commerce franco-roumaine de Paris signé de Louis Marin.

qui veut instituer une taxe d'apprentissage de 0,5 % du montant des salaires, craignant une étatisation de cette politique. Il s'intéresse aussi au développement des relations universitaires avec l'étranger et notamment des bourses.

Comme beaucoup d'hommes politiques de l'époque, il craint la concurrence de la main-d'œuvre étrangère. Il signe une proposition de loi visant l'entrée et le séjour des étrangers en France et demande que les entreprises ne puissent pas employer plus d'un certain pourcentage d'étrangers et soient taxées à cet effet. Notant qu'il y avait 90 % d'étrangers dans les travaux de fortification, il obtient même, depuis la présidence de sa commission, qu'on renvoie en Italie 72 000 ouvriers célibataires sans enfant. Dans son rejet, il fait seulement une exception pour les ouvriers agricoles, à condition qu'on ne leur donne pas de carte pour aller travailler dans l'industrie comme c'était alors l'habitude. Il déclare devant son conseil général en mai 1934 :

Nous avons suivi depuis cinq ans, en Meurthe-et-Moselle, une très bonne politique, qui peut être donnée en exemple à tous les autres départements. Nous avons réussi, par la douceur, en procurant aux ouvriers étrangers le rapatriement jusqu'à la frontière ; nous avons ainsi réussi à faire passer le nombre des étrangers, depuis le commencement de la crise, en restant très humains, de 80 000 ouvriers à 32 000 l'année dernière.

Il rejoint dans ce combat le député Lebrun qui avait demandé, comme lui, le 25 février 1910, lors de l'examen de la loi de finances, l'instauration d'une taxe sur les ouvriers étrangers afin de mettre à égalité les Français et étrangers. La Chambre l'avait votée sous la législature précédente, mais le gouvernement avait obtenu du Sénat qu'il la rejette, face aux protestations des autres pays. Lebrun avait alors proposé l'application du droit commun. Le plus souvent, ces étrangers résidant trois mois par-ci, trois mois par là ne payaient pas la « contribution personnelle-mobilière », c'est-à-dire la taxe d'habitation. De même, un grand nombre de commerçants disparaissaient en cours d'année et ne s'acquittaient pas de la « patente », ancêtre de la taxe professionnelle. Avant 1914, on se plaignait aussi que les étrangers ne fassent pas de service militaire.

Marin maintient ses positions dans les années qui suivent, dénonçant la lenteur du Sénat à adopter la proposition de loi votée par la Chambre sur la protection des travailleurs français. Il dépose l'ordre du jour suivant :

La Chambre, devant les cruautés du chômage prolongé dans des professions et des régions où la main-d'œuvre étrangère occupe abondamment des emplois réclamés par des familles françaises, demande au gouvernement de hâter la mise à l'ordre du jour le plus prochain par le Sénat du projet de loi qu'elle a voté le 23 décembre 1931⁸⁹.

⁸⁹ Chambre des députés, 1^{er} juillet 1932.

Son interpellation aboutit à un vote par le Sénat le 13 juillet 1932, avant la coupure estivale. Il réclame ensuite les textes d'application. Un an après le vote, seuls deux décrets avaient été pris, sur les travailleurs du spectacle et la chapellerie de la région parisienne, et il proteste lors de la séance du 27 mars 1933. En matière sociale, on le voit encore réclamer le relèvement de 5 500 à 6 000 francs de la retraite des mineurs et, en mai 1933, demander, avec succès, le rétablissement du crédit pour l'assistance aux femmes en couches et empêcher une hausse de l'impôt sur les salaires.

Il s'oppose aux nationalisations, notamment en matière de transport, acceptant seulement une politique de coordination de la route et du rail. Il intervient à plusieurs reprises au Parlement pour soutenir les crédits routiers et demander le développement de services d'autobus. Après la guerre, il exprime le souhait que les chemins de fer d'Alsace-Lorraine soient rattachés à la Compagnie de l'Est et il intervient à plusieurs reprises pour le rattachement de la ligne Nancy-Nomeny. Il demande la modernisation des gares, comme la création en 1922 de passages souterrains ou aériens à la gare de Nancy pour éviter la traversée des voies. Il se bat pour la suppression des passages à niveau, notamment à Pont-Fleury. En 1935, il s'intéresse au tramway de Longwy, dont la concession est trop longue à ses yeux. En 1939, devant le conseil général, il s'élève contre la suppression des trains d'intérêt local. Enfin, il milite pour le développement des transports aériens et maritimes, avec l'aide de subventions.

Au niveau international, il juge sévèrement le système de la clause de la nation la plus favorisée qui abaisse d'un coup tous les droits de douane entre deux pays, préférant instituer à la place un système donnant-donnant. Il demande une meilleure défense des brevets français. En matière fiscale, il plaide pour une baisse des impôts sur l'activité, notamment la patente qui frappait le commerce et l'industrie, en se prononçant, dès 1906, pour son allègement en faveur des petits commerçants et industriels. Hostile avant la guerre à l'impôt sur les revenus comme à l'impôt sur les bénéfices, il multiplie les amendements, une fois ceux-ci créés, pour en atténuer les conséquences et s'oppose, sous le Cartel, aux mesures fiscales nouvelles, comme la taxe sur les paiements, sur les ventes et passations de commerce, ainsi que sur les produits de consommation de première nécessité. Estimant que la France a dépassé sa capacité de prélèvement fiscal, il plaide, à plusieurs reprises et notamment le 12 mars 1931, pour une diminution de la dépense publique.

Des crispations croissantes avec le moratoire Hoover

Pierre Laval, venu de la gauche du Parti socialiste, avocat défendant les petits sans se faire payer, clientéliste, député-maire d'Aubervilliers, avait fait fortune dans des affaires peu

recommandables⁹⁰. Complexé par ses origines modestes, peut-être en partie espagnoles, fils de cafetier auvergnat, maquignon se fiant à sa seule intuition et manquant de culture, s'attachant facilement les gens par une forme de séduction, il avait racheté le château de son village, avec la fameuse source minérale de Châteldon, et marié sa fille Josée à un aristocrate, René de Chambrun. Il avait été un des pacifistes les plus en vue pendant le premier conflit, étant proche de Briand. Ne déclarait-il pas, à l'opposé des positions du député de Nancy : « Il faut avoir le courage de le dire, au risque de provoquer des protestations, d'ailleurs artificielles : il faut une extrême mesure quant à la réparation que nous voulons obtenir. Ne promettez que ce que vous pouvez tenir. » Il était ensuite devenu ministre sous Painlevé, Briand et Tardieu.

Il souhaite un ministère de concentration, avec aussi bien des radicaux, à qui il donnerait l'Instruction publique, que des représentants de l'URD, mais la combinaison est difficile. Il constitue son gouvernement avec toujours Briand aux Affaires étrangères et Maginot à la Guerre et prend Léon Bérard à la Justice, Flandin aux Finances, André Tardieu à l'Agriculture. Des questions vives ont lieu sur la présence de Marin dans le gouvernement : les radicaux la refusent⁹¹, mais l'URD l'exige, avec ses alliés de l'Action démocratique et sociale et les démocrates populaires. Laval opte pour deux postes à l'URD seulement : Achille Fould, éleveur de chevaux, propriétaire viticole et président de la Société d'aviculture, maire de Condé-sur-Sarthe, est nommé sous-secrétaire d'État à l'Agriculture et le député du Calvados, Camille Blaisot, proche de Louis Marin. Un ministre et un sous-secrétaire d'État pour un groupe de 85 membres, ce n'est pas lourd. François de Wendel ironise avec justesse dans son journal :

Les radicaux ont été intransigeants, la concentration a échoué et on est revenu à un ministère modéré. La combinaison Laval n'est autre que le ministère Tardieu d'il y a un mois au président près. Ils n'ont pas osé écarter Blaisot que j'avais, il y a un mois, formellement désigné à Tardieu et Laval et que Marin leur a imposé hier, mais ils lui ont donné un portefeuille ridicule, la Santé publique⁹².

Marin lui accorde malgré tout ses suffrages et l'investiture passe avec 54 voix de majorité⁹³.

⁹⁰ Renaud Meltz insiste beaucoup sur les affaires louches de Laval dans sa biographie, *Pierre Laval, un mystère français*, Paris, Perrin, 2018.

⁹¹ Depuis le coup d'Angers, les radicaux sont très divisés à l'idée d'une participation à un gouvernement avec Marin, mais la plupart la refusent. « Jusqu'à la fin de la législature, les radicaux ne se départissent pas de leur constante volonté d'introduire une brèche dans la majorité, en séparant Laval et les hommes du centre de la droite de Marin et Tardieu. » Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical, op. cit.*, p. 171.

⁹² François de Wendel, *Journal*. 27 janvier 1931.

⁹³ Gustave GUERIN, « Le triomphe d'un chef », *La Nation*, 7 février 1931.

Malgré la crise économique et les troubles en Indochine⁹⁴, le printemps 1931 voit la France se réjouir d'un événement heureux avec l'Exposition coloniale, sous la conduite du maréchal Lyautey, commissaire général. L'exposition de Vincennes est une « leçon d'histoire » qui veut montrer comment, en un demi-siècle, la France a su, « au lendemain de la grande humiliation de 1870, restaurer son prestige et préparer son redressement avec son empire ». Marin publie, à cette occasion, avec l'Institut international d'ethnographie, des études d'experts comme celle de Félix Éboué, alors gouverneur par intérim du Soudan, en Afrique occidentale française, sur les peuples de l'Oubangui-Chari ou encore « la clef musicale des langages tambourinés et sifflés » ou « les sociétés d'initiés en pays Banda⁹⁵ ».

En dépit de ce bel unanimisme, les dissensions politiques ne cessent pas, malgré de timides tentatives d'union. À l'approche des législatives de 1932, Marin avait adjuré le PDP en faveur de l'union : « Nous persistons encore à demander aux chefs des démocrates populaires de réfléchir sur leur attitude⁹⁶. » Taittinger avait aussi proposé, en mars 1931, dans une tribune publiée dans *L'Écho de Paris*, que la Fédération, l'Alliance démocratique et le PDP s'entendent sur des candidatures uniques, appel à l'unité qu'il relancera après les élections en 1933⁹⁷. Kerillis, inquiet des résultats des élections législatives allemandes de septembre 1930, se déploie dans tout le pays, avec le CPRN, multipliant les meetings et les distributions de tracts et allant sur leurs terres provoquer les adversaires de gauche⁹⁸. Les excès de sa propagande antisocialiste et anticommuniste amènent des candidats à se plaindre auprès de Marin d'une aide qui les dessert, ce qui est un comble quand on connaît les propres excès de ce dernier ainsi que sa volonté de porter la parole de la Fédération partout dans le pays : aurait-il trouvé son maître ? Peut-être, quand on voit Kerillis diffuser une affiche qui commente à propos d'une veuve et un orphelin devant un enfant mort : « Il avait échappé aux balles allemandes, les balles du Cartel ne l'ont pas raté. » Ce dernier explicite dans *L'Écho de Paris* : « Dire que la propagande est inopportune, c'est proclamer que l'on n'a rien à faire savoir, rien à enseigner

⁹⁴ Pierre BROCHEUX, « Crise économique et société en Indochine française », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 232-233, 3^e et 4^e trimestres 1976.

⁹⁵ AN 317AP/136.

⁹⁶ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 406. Intervention du 6 février 1931.

⁹⁷ « Je verrais très bien un [Lucien] Romier à côté d'un Tardieu, un Kerillis à côté d'un Reynaud, un [Claude-Joseph] Gignoux à côté d'un Flandin, un [Stéphane] Lauzanne, un [Jean] Garnier, un [Louis] Nicolle à côté d'un Marin, d'un [François] Piétri, d'un Soulier, d'un Henriot, d'un Denais. » Pierre TAITTINGER, *Le National*, 5 août 1933. François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 258.

⁹⁸ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, p. 97. « La nouveauté de ses méthodes, la brutalité de ses prises de position et la véhémence de certains de ses articles étonnent quand elles ne choquent pas. L'audace de ce journaliste révolue d'honorables parlementaires habitués à plus de modération et de respect. Plusieurs d'entre eux se plaignent à Louis Marin. » *Ibid.*, p. 101.

aux masses électorales qui vont avoir dans cinq jours à prononcer un verdict d'une gravité sans précédent ; c'est insoutenable. » Dans un livre, *Faisons le point*, écrit avec Raymond Cartier en 1931, il avait enfoncé le clou, assez sévèrement vis-à-vis d'un Marin qui allait toujours de l'avant sans égards pour son groupe :

Louis Marin est un général qui prétend commander son armée en se plaçant en tirailleur à l'extrémité d'une des ailes, au lieu de se tenir au centre du corps de bataille. À la Chambre, il se trouve en désaccord flagrant avec l'immense majorité des députés de son groupe qui se séparent de lui dans la plupart des scrutins importants. Il lui est même arrivé d'être seul de son avis, rigoureusement seul. (...) Il monte périodiquement à l'assaut des gouvernements républicains nationaux, dont la politique étrangère et la politique financière ne lui donnent pas satisfaction. Il sort de la tranchée et se jette en avant. Mais, à trois ou quatre exceptions près, ses hommes restent dans leur trou et tirent sur lui à coup de bulletins de vote, cependant que ses adversaires l'acclament. (...) La politique personnelle de M. Louis Marin n'a abouti qu'à dissocier le plus important des groupes républicains nationaux du Parlement⁹⁹.

Par ces quelques lignes éclairantes, Raymond Cartier souligne d'une part l'autorité que Marin avait sur ses hommes qui n'osaient pas le contester frontalement mais en même temps leur refus de le suivre, grâce au vote, quand il votait en faveur d'un adversaire politique, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises par exemple avec l'accord Mellon-Bérenger.

Un nouvel incident sérieux éclate encore, en avril 1931, au congrès de la Fédération républicaine de la Seine, au Cirque d'hiver¹⁰⁰. Cette fédération posait régulièrement des difficultés au siège national¹⁰¹. Des discours eurent lieu de Reibel, Franklin-Bouillon, Edmond Bloch et Marin. Taittinger avait décliné l'invitation à s'y rendre, mais fut hué dans le meeting, au moment où Bloch déclarait « peut-on soupçonner le patriotisme d'un Tardieu, d'un Maginot, d'un Taittinger ? » Il s'en plaint par écrit, en mai 1931, à Marin, envers qui il avait « des sentiments d'estime profonde » et, refusant de subir les invectives de l'Action française, « qui composait la moitié de l'assistance » et de « l'extrême droite », il présente sa démission du Conseil national de la Fédération républicaine, montrant ainsi comment, même à droite, l'Action française était victime, au moins publiquement, d'ostracisme. La lettre étant publiée dans les journaux, il lui fut répondu par un membre du comité organisateur de la fédération de

⁹⁹ Raymond Cartier (1904-1975) continua sa carrière de journaliste après-guerre et publia une monumentale *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*.

¹⁰⁰ AN 317AP/8. Lettre de Taittinger à Marin du 7 mai 1931 et note explicative.

¹⁰¹ AN 317AP/71. « J'ai eu l'occasion de vous dire bien souvent, déjà, combien je regrettais que nous ayons accepté, sur l'initiative de M. Édouard Soulier, l'affiliation à la Fédération républicaine de France de la Fédération républicaine de la Seine. Sans suspecter les intentions des dirigeants de ce regroupement, et notamment de M. Dufresne, Président, et de M. Javelle, délégué général, je suis bien obligé de constater qu'ils ne sont nullement qualifiés pour représenter, à Paris, un parti comme le nôtre et qu'ils écartent de nous beaucoup de personnalités qui se refusent à leur accorder l'autorité nécessaire pour diriger la politique modérée dans les quatre secteurs de la Seine. » Lettre de Guiter à Marin du 2 mai 1927.

la Seine, également membre de la Ligue des patriotes, que si les autres organisations de droite avaient été invitées, l'Action française ne l'avait pas été, sauf certains de ses membres ayant pu venir en leur qualité d'anciens combattants. On raconta aussi que la Ligue des patriotes avait distribué des cartons d'invitation aux militants de l'AF pour venir perturber la réunion, information démentie cependant. Dans la foulée, un « très grand nombre de démissions » parviennent à la Fédération, notamment de membres des Jeunesses patriotes comme Jacques Kahn et Kerillis, qui l'annonce au moins verbalement à Guiter, mais aussi de militants de base ayant cru qu'on avait insulté Tardieu, Maginot et Taittinger. Berl se moque de cette désagrégation accélérée :

L'URD est un groupe complexe, qui comprend des cléricaux, comme M. Pernot, de vieux libéraux, très dignes, comme M. Chassaigne-Goyon, des trublions fascistes, comme M. Taittinger. (...) En novembre 1931, on peut dire que l'URD est un groupe où M. Marin préside et parle, où M. François de Wendel commande et se tait, où M. de Kerillis soutient par ses quêtes et par ses ligues¹⁰².

Le congrès de la Fédération républicaine se réunit à Lyon, au printemps 1931, avec plus de mille personnes. Les dissensions vont y apparaître au grand jour. Déjà, Édouard Moncelle, député de Metz, et Amidieu du Clos, député de Longwy, s'étaient éloignés. Kerillis critique maintenant, dans *L'Écho de Paris* qui suit, le 23 mai, le pouvoir personnel du président Marin, qu'il ne supporte plus de se voir appeler pas ses troupes « le Juste », ajoutant que, d'après lui, la presse se désintéresse des congrès qu'il qualifie de réunions de famille sans travail sérieux, les comparant au congrès socialiste de Tours qui venait d'avoir lieu. S'attaquant au-delà de Marin et de la Fédération à l'ensemble de la droite, il assène que n'y subsistent désormais plus que des « laissés pour compte minés par l'artério-sclérose, au crâne déplumé et aux torsos croulants qui ne sortent guère que pour affronter, en réunion privée, des auditoires tout convertis et sages comme des assistances d'église ». Son analyse, assez lucide, reproche une fois de plus à Marin sa politique personnelle et ses insuffisantes capacités d'organisateur :

Il était, il y a quatre ans, dans le pays, le chef du plus grand parti républicain national ; au Parlement, le chef du groupe le plus important. Il avait donc en main tous les leviers, tous les atouts pour faire un grand, un vrai parti républicain conservateur. Absorbé d'abord dans sa campagne contre M. Poincaré, puis dans sa campagne contre M. Tardieu qu'il poursuit de son antipathie, puis à la présidence de la commission d'enquête, il n'a pas entrepris le plus minime effort pour réorganiser, transformer, fédérer, unir les forces nationales sur les bases d'un parti réel et fiable. Résultat : son groupe parlementaire a fondu entre ses mains, de 110 à 87 députés, quand celui des socialistes passait de 99 à 109. L'anarchie s'y est installée, au point que non seulement ses adversaires, mais même ses amis les plus ardents, comme MM. Moncelle et Amidieu du Clos, lui ont faussé compagnie. Quant à la Fédération, elle a continué de languir, malgré les efforts

¹⁰² Emmanuel BERL, *La politique...*, op. cit., p. 32.

intelligents et si désintéressés de Jean Guiter, cependant que sa faiblesse croissante encourageait les concurrents à surgir ou à se développer à son détriment.

Victor Perret, industriel soyeux, président de la Fédération du Rhône et vice-président national, qui avait commencé à militer à l'Action libérale populaire et à la Fédération nationale catholique, prend, pour le moment, la défense du président de la Fédération républicaine. En 1929 déjà, il évoquait, à propos du congrès de Rouen, « Louis Marin, notre chef, notre ami ; son émotion est visible. Il a tant et tant de choses à nous dire, ses pensées si nombreuses et si puissantes se présentent à son esprit avec tant de force et de rapidité qu'il semble regretter de n'avoir pas le temps de les exprimer toutes¹⁰³. » En 1930, au moment des premières rivalités internes, il s'était plaint aussi de l'attitude de Kerillis : « Depuis près de deux ans, ce ne sont que critiques acerbes, injustes et non qualifiées, toujours tristes et malheureuses, contre certains de nos élus et amis¹⁰⁴. » Il réitère maintenant :

Il nous est très douloureux de protester, une fois de plus, au nom de tous les militants de notre grand parti, contre ces lignes par celui qui s'est désigné comme le grand et seul organisateur des forces modérées et des républicains nationaux en France. Cette attitude vraiment regrettable serait, au lendemain de notre magnifique Congrès national, une cause de découragement, si nous n'étions persuadés que nos amis n'attacheront qu'une importance relative à de telles affirmations¹⁰⁵.

Marcel Petitjean, dans *La Nation* du 30 mai, se moque aussi du « mégalomane rédacteur de *L'Écho de Paris* », soulignant combien les congrès de la Fédération travaillent au contraire sérieusement sur les grandes questions du pays, déficit budgétaire et Défense nationale. La polémique est lancée et le polémiste Kerillis ne lâche pas l'affaire, répondant, dès le 2 juin, que, « depuis cinquante ans, tous les partis de droite végètent lamentablement, succombant les uns après les autres » et estimant que Marin, tout à sa vindicte contre Poincaré et Tardieu et pris par sa commission d'enquête, ne s'occupe plus de son parti et serait dépendant, avec *La Nation*, d'un grand groupe industriel. Affirmant vouloir aider la droite, il cible Marin, regrettant que la Fédération « n'ait pas trouvé un chef meilleur organisateur et plus fin diplomate ».

Le débat s'envenime, Marin répondant à Kerillis dans *La Nation* :

Jocrisse, sous prétexte de jeunesse débordante et de nouveauté ébouriffante, a une politique : elle consiste à penser, si l'on ose dire, que les idées sont inutiles pour agir sur les faits et les sociétés ; que les partis ou les hommes n'ont donc aucun besoin de principe ou de programmes, qu'on peut changer de conception comme de gamelle, et que la tactique elle-même se passe de plans réfléchis¹⁰⁶.

¹⁰³ Victor PERRET, *La Nation*, 15 juin 1929.

¹⁰⁴ Victor PERRET, *La Nation*, 5 avril 1930, p. 319-320, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, t. 1, p. 411.

¹⁰⁵ AN 317AP/14-15, 73-74. Victor PERRET, *La Nation*, 30 mai 1931.

¹⁰⁶ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 102.

Cette attaque en règle suscite les moqueries affûtées du polémiste Pierre Dominique. Médecin corse, patron de l'Action française dans l'Île de beauté, il rejoint ensuite les Jeunes-Turcs du Parti radical. Son papier, révélateur de cette tendance qui n'a que mépris pour la droite parlementaire, est violent, sous le titre « Les nationaux s'entre-déchirent : bon appétit, messieurs ! »

Le leader de *L'Écho de Paris* connaît admirablement son monde ; il sait toute la lâcheté que rumine incessamment le monde conservateur, ce bœuf, gras sans doute, mais qui fut un jour consciencieusement châtré, et à qui Voronoff¹⁰⁷ lui-même – je veux dire Kerillis – ne rendra rien, on peut nous croire. Marin aussi le sait, mais lui, malin, n'en aurait voulu rien dire, tandis que ce Kerillis de malheur a crié l'impuissance des droites sur les toits. D'où la bastonnade du vieux Marin, bastonnade qui fut rude et dont Kerillis garde les épaules bleues [Marin a 61 ans et Kerillis 42]. (...) Vous voulez fonder un grand parti, vous ? Mais sur quelle base ? Sur la base monarchique ? Mais vous vous dites républicain. Sur la base cléricale ? Mais on compte je ne sais combien de juifs comme Mandel et d'incroyants du type de Maurras dans vos rangs, sans parler des protestants, comme le pasteur Soulier, tandis que tout une masse de catholiques vous échappent et s'en va grossir les rangs des démocrates populaires. Sur la base nationaliste ? Mais la moitié d'entre vous veut réoccuper Mayence, l'autre moitié veut évacuer la Sarre et presque tous vous votez pour Briand (...). Sur la base conservatrice ? Mais vous n'avez même pas de politique franchement réactionnaire et vous n'êtes que des inertes, des paralytiques, des peureux, des sans-jambes – et sans tête par-dessus le marché¹⁰⁸ –.

Le papier, se voulant caricatural, souligne les différentes sensibilités du parti. Et Dominique d'expliquer que la droite perd toujours, soit qu'elle soit minoritaire en étant placée en servitude, soit qu'elle soit majoritaire en se faisant berner. « Semblables aux soldats du roi de Naples, qu'on vous habille en bleu, en jaune ou en rouge, qu'on vous mette sous le commandement de Kerillis, de Taittinger, de Marin ou de Castelnau, bons conservateurs longuement macérés dans le baume des saintes ligues patriotardes et sacristine, vous ficherez toujours le camp. »

C'en est trop pour Marin qui va tenter, sans succès, d'exclure Kerillis lors d'un Conseil national de la Fédération, en juillet 1931. L'opération ne donne aucun gagnant, mais va laisser des traces : Marin est réélu, mais Kerillis n'est pas exclu grâce à Bonnefous qui arrange l'affaire en proposant une motion de compromis demandant « d'oublier toutes les questions accessoires qui ont pu parfois diviser¹⁰⁹ ». Soulier prend la défense des dissidents auprès de Jean Guiter : « L'unité de la Fédération est certaine, si une jalousie malade et féroce, qui a, tour à tour,

¹⁰⁷ Serge Voronoff (1866-1951) avait greffé des tissus de testicules de singe sur l'homme.

¹⁰⁸ AN 317AP/14-15. *La République*, 3 juin 1931 (journal Jeune-Turc d'Émile Roche). Bibli AN, Cote 22678. Il publiera aussi un ouvrage pacifiste *Après Munich : veux-tu vivre ou mourir*, Paris, Stock, 1938.

¹⁰⁹ Georges BONNEFOUS, *La Nation*, 11 juillet 1931, p. 658. Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, t. 1, p. 412.

écarté chacun de nous de toute promotion et qui s'en est prise en dernier lieu à Taittinger et à Kerillis, cesse de faire des siennes¹¹⁰. »

Mais les intrigues continuent et, quelques semaines après, Laval confie sur le ton de la confiance à Wendel que Chassaing-Goyon cherche à constituer un groupe dissident. Georges Pernot entre en jeu. Député catholique du Doubs et ancien de l'Action libérale populaire, proche malgré cela de Briand¹¹¹, né en 1879, il écrivait assidûment dans les premières années dans *La Nation*, se plaignant de la menace allemande mais aussi de la diffusion de la presse pornographique¹¹². Deux ans avant, il avait fait l'objet d'un portrait moqueur de Bertrand de Jouvenel dans *La Voix* :

Jadis, quand on jetait un regard sur les bancs de la droite, on pouvait voir non loin de M. Marin, mais séparé de lui par une bonne épaisseur de collègues, un homme sérieux comme un pape. (...) Il ne criait jamais, n'avait pas cette brusquerie grondeuse, cet emportement, cet entêtement de M. Marin. Une vraie brebis du bon Dieu. C'était M. Pernot. (...) À la Chambre, il n'avait l'air de rien ; à Besançon, c'était quelque chose, et l'archevêque avait mis en lui toutes ses complaisances. Très vite, on lui promit : tu seras le chef d'une URD qui n'aura rien à voir avec celle de M. Marin et qui aspirera à être soumise à Rome, tout simplement. Très exactement, il était et demeure le chef des cléricaux ultramontains, qui partagent avec les démocrates populaires les faveurs du présent pontificat. Mais tandis que les démocrates populaires ont une politique sociale assez particulière, M. Pernot est littéralement lié à l'Église, beaucoup plus même que le général de Castelnau, en l'âme toute militaire duquel quelque gallicanisme bouge à la façon d'un rat dans un tronc d'arbre et de temps en temps pousse un petit cri¹¹³.

Comme Kerillis, Pernot se lamente de l'attitude de Marin qui susciterait la division :

J'avoue que la politique de notre cher président me cause des préoccupations de plus en plus vives. (...) Après l'incident de Kerillis, voici qu'un nouvel incident surgit, cette fois avec le directeur de *L'Écho de Paris*. (...) En province, nos amis n'y comprennent plus rien. (...) Nous voici à quelques mois seulement des élections générales. Est-ce vraiment le moment de diviser ainsi les forces modérées¹¹⁴ ?

Wendel lui-même ne partage pas la méthode un peu violente de son chef pour tenter de résoudre la crise :

Quelque excellentes que fussent les raisons de Marin, ce n'était pas une opération à faire à la veille des élections. Aussi tous les Tinguay du Pouët, Pernot, Chassaing-Goyon et autres jaloux de Marin qui enragent de voir les éléments extérieurs justifier son attitude étaient-ils accourus pour relever la faute qu'il avait commise en provoquant cette réunion et peut-être le déboulonner de la présidence de la Fédération¹¹⁵.

¹¹⁰ AN 317AP/76. Lettre de Guiter à Marin du 1^{er} septembre 1931.

¹¹¹ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 114.

¹¹² Georges PERNOT, *La Nation*, « Pour l'assainissement moral », 23 janvier 1926.

¹¹³ AN 317AP/76. *La Voix* du 8 décembre 1929.

¹¹⁴ AN 317AP/73-74. Lettre de Guiter à Marin du 28 juillet 1931.

¹¹⁵ Journal de François de Wendel, 8 juillet 1931.

Il se murmure même que l'ancien bâtonnier de Paris, Manuel Fourcade, sénateur des Hautes-Pyrénées, pourrait prendre la suite de Marin. Deux ans auparavant, il faisait déjà part au secrétaire général de la Fédération de sa conviction que « la réunion tout de go d'un groupement aussi nombreux que le Conseil national est un remède chimérique à la crise très grave qu'ont créée pour le parti des faits très fâcheux. (...) Faudra-t-il assister à la mort d'une œuvre comme la Fédération ? Je me pose la question avec douleur, parce que je pense à tout ce qu'elle entraînerait avec elle¹¹⁶ ».

Un nouvel incident survient à propos d'une circonscription de la Gironde à la fin de l'année et c'est Henriot qui dans un éditorial de *La Nation* répond à Kerillis. Celui-ci se plaignait d'avoir « la rage au cœur, en pensant à ce qu'on pourrait obtenir avec de la méthode, de l'organisation, de l'allant et du cran¹¹⁷ ». Henriot lui rétorque qu'il a lui-même donné quatorze conférences dans la région et que Kerillis se permet de soutenir un candidat soi-disant national qui en réalité fricote avec les radicaux, Georges Chaigne (inscrit au groupe des Républicains de gauche). La brouille s'étale de façon publique. Ces querelles conduisent Guiter à reprendre en main le bureau départemental¹¹⁸, mais ne semblent pas entamer l'autorité de Marin sur le parti : il est réélu largement, au conseil national du 6 février 1932, par 111 voix sur 113 votants, avec deux bulletins blancs¹¹⁹.

Louis Marin, bien que représenté au gouvernement, ne lâche pas sur les sujets extérieurs. Les quelques votes négatifs qu'il décide à cinq ou six reprises, avec Franklin-Bouillon, Mandel et une partie de ses collègues, mettent toujours en cause la politique de Briand. En mars 1931, le rapprochement entre l'Allemagne et l'Autriche l'inquiète tout particulièrement, d'autant que Vienne ne le repousse que du bout des lèvres. L'*Anschluss* avait pourtant été interdit par le traité de Versailles de 1919 :

Quelques années plus tard, dès qu'elle croyait l'Allemagne suffisamment forte pour la soutenir, l'Autriche manquait de la façon la plus grave à sa parole, car l'accord Curtius-Schober n'a été

¹¹⁶ AN 317AP/72. Lettre de Fourcade à Guiter du 21 septembre 1929.

¹¹⁷ Philippe HENRIOT, « Faisons le point... à la Réole », *La Nation*, 12 décembre 1931.

¹¹⁸ AN 317AP/77-78. Guiter explique à Marin dans une lettre du 14 janvier 1933 que « les divisions y sont considérables depuis 1929 entre ceux de nos amis qui restaient fidèles à votre personne et les kériillistes qui croyaient dur comme fer tout ce qu'ils voyaient imprimé dans *L'Écho de Paris*. Ces divisions se sont manifestées par des ordres du jour lors de nos conseils nationaux ou de nos congrès annuels (...). J'ajoute que la scission des parlementaires du groupe Pernot est encore venue aggraver la situation, puisque, dans le seul département de Maine-et-Loire, deux élus de la Fédération, MM. de Grandmaison et de Polignac, quittaient le groupe et ensuite le parti, alors que seul nous restait fidèle Fortuné d'Andigné, nouveau député de Segré. » Il lui explique qu'il va se rendre bientôt dans la Fédération avec certains alliés locaux et l'aide de Poitou-Duplessy ou de Russier pour tenter de mettre en selle d'Andigné qui sera plus efficace que le loyal, mais fatigué Bricard.

¹¹⁹ Anonyme, *La Nation*, 27 février 1932.

brisé qu'avec peine après une résistance violente de tous les pays représentés au Conseil de la Société des Nations. Quand, après le mois de juillet [1932], M. Herriot eût signé ce protocole et qu'on eût demandé à l'Autriche de le ratifier, dans quelles conditions le fit-elle ? Le texte ne passa qu'à une voix près. L'*Anschluss* n'a été répudié par le Parlement autrichien que du bout des lèvres !

Même Briand est obligé de reconnaître qu'il découvre ces négociations et que la SDN n'a pas été prévenue. Herriot lui reproche son attitude. Marin lui jette à la figure qu'il n'est pas qualifié pour représenter la France dans le concert des Nations, mais Briand riposte, dans la soirée du 8 mai, avec une vivacité inhabituelle :

J'ai collaboré deux ans avec vous dans le même gouvernement et je ne vous ai pas jamais entendu formuler les opinions que vous avez formulées ailleurs. Et vous êtes resté. Vous pouvez avoir la clairvoyance patriotique de l'escalier. Vous pouvez aller dans les réunions publiques dénoncer le criminel. Mais ce criminel, vous avez travaillé avec lui¹²⁰.

À en croire Wendel, la charge de Briand a été d'une telle violence qu'elle choque et se retourne contre son auteur. « Violemment soutenu par les gauches¹²¹, il est apparu plus que jamais à la veille de l'élection présidentielle comme l'homme d'un parti, comme l'homme des Loges¹²². »

C'est une position inconfortable pour Briand qui rêve d'accéder à la magistrature suprême en juin 1931. Marin le poursuit de sa vindicte, estimant qu'il s'est toujours trompé en politique internationale, et appelle Doumergue à se représenter : « Dans le prochain septennat, il y aura des événements graves en Europe, des soulèvements coloniaux, des troubles intérieurs ; donc rengagez¹²³ ! » Pourtant, venant de se marier et aspirant à une nouvelle vie, Doumergue ne souhaite pas se représenter, d'autant que le deuxième mandat était mal vu depuis l'affaire Grévy. On évoque aussi Maginot, Barthou, Painlevé et Lebrun.

Avec Franklin-Bouillon, Mandel et l'ancien député de la Martinique Henry Lémery, Marin va tout faire pour barrer la route de Briand dont la politique d'apaisement venait de prendre un nouveau coup par le rapprochement douanier de l'Allemagne et de l'Autriche. À droite, l'Action française présente Briand comme « le candidat de l'Allemagne¹²⁴ ». Dans un long éditorial, il rappelle toutes les erreurs du « candidat de Blum¹²⁵ » qui, le 31 juillet 1914, avait assuré que la guerre n'aurait pas lieu. Il multiplie les campagnes de couloirs, les articles,

¹²⁰ Chambre des députés, 8 mai 1931, p. 2667.

¹²¹ « La plus grande erreur en ce sens est sans doute commise par Blum qui loue avec trop d'insistance la politique du ministre des Affaires étrangères. » Amaury LORIN, *Paul Doumer...*, p. 302.

¹²² Journal de François de Wendel, 9 mai 1931.

¹²³ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...* Discours de Marin mentionné aussi dans AD MM 26 J/148, p. 181.

¹²⁴ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, *op. cit.*, p. 173.

¹²⁵ Louis MARIN, « Le candidat de Blum », *La Nation*, 2 mai 1931.

les réunions publiques à la salle Wagram ou au Cirque d'hiver. Souhaitant aussi éviter Lebrun, que pousse Poincaré, il va publier un éditorial pour l'èreinter et supplier Doumergue de repartir pour un second mandat :

M. Lebrun ne prend une décision que contraint par une autre volonté et sa volonté est toujours celle de l'adversaire : depuis ses larmes, quand M. Caillaux le contraignit de signer la cession du Congo [lors de la crise d'Agadir, en 1911], jusqu'à son attitude toute récente à l'élection de Toul (...). La faiblesse de caractère de M. Lebrun est toujours la même. Président de la République, il serait prisonnier de tous les violents¹²⁶.

C'est finalement Paul Doumer qui est élu président de la République contre Aristide Briand. C'est une bonne solution aussi car ce patriote, qui avait abandonné le Grand Orient après l'affaire des fiches¹²⁷, avait aidé Marin à fortifier le Grand Couronné et quatre de ses cinq fils sont morts à la guerre. Dès le premier tour, le 13 mai 1931, il réunit 442 voix, la majorité absolue étant à 449, Briand en a 401, Hennessy, républicain socialiste, 15. Au second, il est élu avec 504 voix. Marin est comblé, se félicitant de l'échec de son ennemi de toujours, comme il l'écrit dans *La Nation* :

Il y a 25 ans, j'étais près de Paul Doumer, [président de la Chambre des députés] à Versailles, quand avait lieu le dépouillement du scrutin ; une vingtaine de parlementaires l'entourait dans le cabinet qui lui avait été réservé. On lui apportait les résultats. Bientôt je restai seul avec le président d'aujourd'hui ; nous entendions les cris sauvages qui fêtaient, à l'étage supérieur, l'élection de Fallières. (...)

Présenter Briand comme un pacifiste, alors qu'il n'a jamais rien compris ni à la guerre, ni à la paix ; l'admettre comme un Européen, alors qu'il ignore tout de l'Europe et que sa politique d'abandon vis-à-vis de l'Allemagne, d'hostilité hargneuse vis-à-vis de l'Italie, de dédain vis-à-vis de nos meilleurs alliés continentaux, de désarroi vis-à-vis des neutres, ont fait germer en Europe les plus mauvaises conditions pour la conservation de la paix ; le donner comme un homme d'État, alors que le malheureux, célèbre pour son ignorance encyclopédique, voit les événements anéantir le peu qu'il a risqué de prédictions, l'esprit du Reich évoluer rapidement vers la guerre alors qu'il l'a proclamé fraternel ; surtout, l'exhiber comme un apôtre : voilà bien, pour tous ceux qui connaissent son passé la preuve de l'intensité de cette crise de bon sens et de sens moral¹²⁸.

La presse ne s'y trompe pas. *Le Messagero* se demande si ce n'est pas « le retour du type Poincaré première manière avec la conception durement antiallemande, autoritaire et d'hypersensibilité nationale de Millerand, de Marin et de Franklin-Bouillon¹²⁹ ».

Pour remplacer Doumer au Plateau, Albert Lebrun, sénateur depuis 1920, est candidat pour le compte de l'Union républicaine, avec le soutien de Poincaré. En face de lui, la gauche radicale choisit Jules Jeanneney ; proche par plusieurs aspects de Lebrun, il avait bénéficié du

¹²⁶ Louis MARIN, « Le devoir de M. Doumergue », *La Nation*, 18 avril 1931.

¹²⁷ Amaury LORIN, *Paul Doumer...*, *op. cit.*, p. 143.

¹²⁸ Louis MARIN, *La Nation*, 20 juin 1931.

¹²⁹ Jean-Philippe DUMAS, *Alexandre Millerand...*, *op. cit.*, p. 278, citant le *Messagero* du 15 mai 1931.

même capital de voix que Lebrun pour la vice-présidence en 1926. Né à Besançon en 1864, avoué, il est devenu député en 1902 avant de rejoindre le Sénat en 1909, tout en demeurant pendant ces années président du conseil général de la Haute-Saône. Il avait aussi collaboré avec Clemenceau pendant la guerre, comme sous-secrétaire d'État à la Guerre et secrétaire général du comité de guerre. Lebrun, apprécié pour sa probité et son caractère consensuel¹³⁰, est préféré au sévère Jeanneney. Le 11 juin, il obtient 143 voix contre 141 à Jeanneney et 2 « divers ». Il lui manque une voix pour atteindre la majorité absolue, qu'il obtient, au second tour, par 147 voix contre 139 à Jeanneney. Marin et Wendel ne sont pas ravis que leur concurrent lorrain accède au poste de deuxième personnage de l'État. Wendel écrit dans son journal :

C'est un coup assez dur pour notre équipe de Meurthe-et-Moselle et il est d'autant plus sensible qu'il eût été évidemment facile de l'éviter. Mais je ne pouvais guère intervenir sans être accusé de rompre la trêve conclue tacitement entre Lebrun et moi. (...) Le voilà renfloué en Meurthe-et-Moselle où sa situation avait beaucoup diminué et posté dans l'antichambre de la présidence de la République¹³¹.

À ces difficultés intérieures s'ajoutent bientôt le retour des questions internationales. Après les plans Dawes et Young de 1924 et 1929, les Américains s'inquiètent des difficultés économiques rencontrées en Allemagne et réfléchissent à suspendre les paiements allemands au titre des réparations. Louis Marin s'exclame, le 11 juin 1931 :

On n'avait encore jamais vu, entre peuples se disant civilisés, un nouveau riche, si mal habitué qu'il soit encore à user de ses sacs d'écus, décider des générosités avec le bien d'autrui ; on n'avait jamais vu des gouvernements décréter des sacrifices à faire par leurs voisins, sans discuter avec eux. (...) Nous ne sommes pas au bout sur ce chantier qui, ainsi que le disait Millerand au Sénat, mènerait, par la continuation de cette politique, directement à la guerre sous les apparences du drapeau de la paix.

Le 20 juin 1931, le président américain Herbert Hoover décrète unilatéralement un moratoire d'une année sur le remboursement des dettes allemandes. Marin, scandalisé, juge qu'il s'agit seulement de sauvegarder les intérêts américains en Allemagne, lors du débat à la Chambre, les 23 et 26 juin 1931, avec une fin ce samedi matin à 6 heures et demie :

Les États-Unis proposent de sacrifier plus de 6 milliards qui leur sont dus, mais, en regard, se trouvent engagés dans les affaires allemandes, de la part de particuliers américains, de la part de grandes entreprises et de banques américaines, au moins 250 milliards de francs. (...) L'Allemagne ne paiera pas 10 milliards et demi de francs qui grevaient légitimement son budget (...). La proposition de Hoover a pour but de sauver l'économie allemande et les capitaux américains investis en Allemagne. (...) La vérité, la voici : l'autre jeudi, à Wall Street, le bruit

¹³⁰ « Lebrun a été hier, au Sénat, le candidat des droites, de toutes les droites, royalistes compris. Sans doute, il a eu aussi les 17 voix socialistes et celle des échappés de la Haute Cour, toujours rancuniers contre M. Jeanneney. Demain, si celui-ci n'est pas candidat, un radical sectaire le remplacera et il devrait alors être battu par M. Lebrun, celui-ci restant, sans les voix des socialistes et des échaudés de la Haute Cour, le candidat de toutes les droites. » Louis MARIN, « Le cas Warren », *La Nation*, 7 novembre 1931.

¹³¹ Journal de François de Wendel, 11 juin 1931.

s'est répandu que trois des grandes banques des États-Unis allaient s'effondrer le jour même, notamment cette banque qui a placé 7 milliards d'obligations allemandes¹³².

Le Temps, qui n'était pas suspect de bienveillance à son égard, assura que Marin avait exprimé le sentiment profond de la majorité de l'assemblée.

Le président Laval, soucieux de trouver une issue à la crise internationale, se rend avec Pétain à Washington du 22 au 26 octobre et obtient que Hoover accorde quelques garanties à la France comme l'interdiction du *dumping* allemand. Le *Times*, heureux du dénouement, déclarera Laval homme de l'année, en janvier 1932. Marin, qui avait soutenu Laval dans son investiture, cherche à le conseiller dans sa politique internationale. Quand en août 1931, le président du Conseil se rend à Berlin pour rencontrer le chancelier Brüning, il lui prodigue ses conseils, dans une longue lettre, le 22 août 1931 :

Veillez aussi particulièrement, M. Laval, sur les conversations que M. Brüning veut imposer sur la Sarre. Quand, après les fautes des radicaux en 1925 et 1926, le franc paraissait vaincu, l'avenir de la France semblait bien compromis là-bas. Aujourd'hui, tout Sarrois proclame avec admiration que le franc est vainqueur du mark. L'ouvrier a vu ses industriels acheter en France les terrains nécessaires pour établir des usines et conserver la clientèle française. Les Sarrois font 90 % de leurs affaires avec la France.

Le coup de grâce est donné, le 9 janvier 1932, par le chancelier Brüning qui affirme que l'Allemagne ne peut ni ne veut plus payer, confirmant les sombres pronostics de Marin, qui interpelle de nouveau le gouvernement, d'accord pour une fois avec Herriot¹³³. François de Wendel résume bien sa pensée, qui est aussi celle de Marin :

Toutes les erreurs politiques et financières préconisées par les gauches (Herriot, Caillaux, Blum, etc.) et réalisées par les modérés (Poincaré, Tardieu et autres) ont porté leurs fruits. Plan Young, Banque des réparations, évacuation de la Rhénanie, etc., apparaissent crûment comme autant de bêtises, et à gauche comme à droite, on reconnaît enfin le vrai danger que Marin et moi dénonçons depuis des années¹³⁴.

Marin est heureux quand, quatre jours plus tard, contraint par la mort de Maginot à remanier son cabinet, Laval élimine sa bête noire, Briand, et le remplace au Quai¹³⁵ ; en recevant

¹³² Chambre des députés, 26 juin 1931, deuxième séance, p. 3383. Débats commentés dans le journal de Wendel, 27 juin 1931.

¹³³ Journal de François de Wendel, 21 janvier 1932.

¹³⁴ Journal de François de Wendel, 31 décembre 1931.

¹³⁵ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 3 novembre 1931. Il semble même qu'à cette époque Marin ait voulu reprocher au gouvernement l'attitude des préfets hostiles à son parti ; devant les remarques de ses collègues de la Fédération et la popularité du président du Conseil Laval, il n'en fait rien. Le départ de Briand et l'arrivée de Tardieu mettront bientôt un terme aux hésitations de Marin dans son soutien à Laval.

Marin, il lui annonce aussi qu'il va nommer Tardieu à la Guerre et refuser l'Intérieur aux radicaux¹³⁶.

C'est maintenant l'Orient qui entre dans le jeu. En janvier 1932, le secrétaire d'État américain, dans ce qu'on a appelé la doctrine Stimson, refuse de reconnaître l'occupation japonaise de la Mandchourie. Le débat qui suit cette déclaration à la Chambre est vif. Alors que Léon Blum et Jean Longuet expliquent au député de Nancy que cette réaction américaine est un progrès, ce dernier ironise :

Louis Marin : M. Stimson est fort aimable de dire que maintenant la solidarité mondiale est telle que toutes les nations pâtissent d'une déclaration de guerre.

Jean Longuet : C'est un grand progrès.

Louis Marin : Ce qu'il faut, ce n'est pas seulement qu'on ne reconnaisse pas les acquisitions territoriales et les conquêtes, c'est que l'on consente à intervenir.

Et de rappeler sa doctrine constante :

Nous voulons d'abord des lois internationales sûres, une codification de ces lois, afin que nous ne nous trouvions pas, comme dans l'affaire du *Lotus*¹³⁷, devant des textes incertains dont on ne sait lesquels appliquer. À côté des lois internationales, il faut des tribunaux impartiaux et obligatoires pour les appliquer. Enfin, il faut une troisième condition, je veux dire des sanctions qui soient certainement appliquées contre les États qui n'accepteraient pas le recours à l'arbitrage ou refuseraient d'exécuter la sentence rendue. Sans sanction, il n'est pas de justice internationale.

Cette éviction du « pèlerin de la paix » amène l'opposition du Sénat, le 16 février 1932¹³⁸. Un remaniement mi-janvier, qui avait fait entrer des sous-secrétaires d'État et maintenu l'exclusion des radicaux, aggrave la situation. Un débat sur le mode de scrutin aux législatives et le reproche fait à Laval d'avoir envoyé son ministre de l'Intérieur au congrès de la Fédération républicaine mettent le feu aux poudres. Laval tente d'obtenir de Lebrun un report de l'interpellation, mais ce dernier refuse. Un vote doit alors avoir lieu pour savoir si l'interpellation doit être repoussée : nouvelle manœuvre, Laval demande un vote à main levée, qui lui aurait été favorable, mais Lebrun refuse de nouveau. Devant ces obstacles du Sénat, le gouvernement présente sa démission. Des centaines d'étudiants des Jeunesses patriotes ou des Camelots du Roi clament leur colère boulevard Saint-Michel contre le Sénat ; réussissant à s'introduire dans le jardin du Luxembourg, ils crient « À bas le Sénat ! Vive Laval ! Vive Tardieu ! » Pendant plusieurs jours, les manifestations se succèdent autour du palais du

¹³⁶ Journal de François de Wendel, 10 janvier 1932.

¹³⁷ Le 2 août 1926, le paquebot français *Lotus* heurte, en pleine mer, un navire turc qui se brise, provoquant la mort de huit personnes. Après avoir sauvé le reste de l'équipage, le capitaine français continue sa route vers Istanbul où il est arrêté, malgré les protestations de la France. La Cour pénale de justice internationale donne raison à la Turquie.

¹³⁸ Éric FREYSSSELINARD, *Lebrun ...*, op. cit., p. 352, et Cédric LE CANNELIER, *Chéron...*, op. cit., p. 340.

Luxembourg ; on déplore plusieurs blessés parmi les étudiants et les gardes municipaux. Herriot en 1926, Tardieu en 1930, Laval en 1932 : c'est la troisième fois que le Sénat renverse un gouvernement.

Marin conteste cet « acte criminel commis aujourd'hui par le Sénat », « au moment où, à Genève, se déroulait un débat d'une importance capitale, à la veille du jour où la France, ayant posé un problème vital, doit répondre à l'Allemagne¹³⁹ ». Après une nouvelle parenthèse Tardieu, les élections législatives qui approchent vont finir d'affaiblir la droite.

¹³⁹ Louis MARIN, « La victoire Mandel », *La Nation*, 20 février 1932 et « L'opprobre du Sénat », *La Nation*, 27 février 1932. « Les sénateurs, qui s'agitaient beaucoup depuis la lettre de Laval à Pétain, et le vote de la réforme électorale, ont renversé le ministère Laval cet après-midi par 23 voix de majorité sur une demande d'ajournement de l'interpellation [Albert] Peyronnet. Lebrun aurait, d'après Guy [de Wendel], facilité la manœuvre en déclarant douteuse une épreuve à main levée qui pouvait être considérée comme favorable au gouvernement. C'est un véritable coup de force radical à la veille des élections. » Journal de François de Wendel, 16 février 1932.

PARTIE IV : LE DÉLITEMENT (1932-1944)

Alors que Marin avait réussi à prendre la présidence de la Fédération républicaine et à en faire un grand parti de la droite nationale, ses outrances verbales et son excès de critiques, dans le milieu de la décennie, lui aliènent certaines personnalités centristes pendant que d'autres, plus à droite, commencent à marquer leur différence tout en restant dans le parti. Le développement des ligues vient aussi contester son rôle prééminent dans l'opposition. Cette tension politique, accrue par le refus de Marin d'incarner un véritable rôle de chef, atteint son paroxysme le 10 juillet 1940.

Chapitre X : Dissensions à la Fédération républicaine

Marin a fait de son parti un grand mouvement national. Il a fait chuter le Cartel des gauches, a été ministre, mais, pour autant, les difficultés politiques sont à venir. L'année 1932 voit en effet à la fois l'élection à la présidence de la République de son concurrent de toujours Albert Lebrun et la victoire des gauches aux législatives, qui ramène Herriot au pouvoir. C'est une double défaite pour lui qui va avoir pour effet d'aggraver les dissensions au sein de la Fédération républicaine : Georges Pernot va cette fois le quitter pour former un nouveau groupe. Deux ans après, l'année 1934 bouleverse complètement la donne avec les émeutes du 6 février qui électrisent l'atmosphère politique du pays et renforcent le poids des ligues tout en provoquant la désunion entre les Croix de Feu et les autres mouvements. Si la droite tire bénéfice de la chute de la gauche, il ne semble pas que Marin en tire un grand bénéfice politique, si ce n'est son retour au pouvoir pour deux ans sous quatre gouvernements, Doumergue, Flandin, Bouisson et Laval. Ses nouvelles responsabilités ministérielles vont-elles suffire à le maintenir dans son rôle national, au moment où la situation politique intérieure se tend avec l'arrivée du Front populaire et où Hitler parvient au pouvoir en Allemagne ?

Le tournant de 1932

Le président Doumer, après un essai avec Painlevé, rappelle Tardieu, le 20 février 1932. La plupart des anciens ministres du gouvernement Laval, qui étaient des proches du nouveau président du Conseil, Reynaud, Flandin, Piétri, Rollin, Chappedelaine, demeurent dans la combinaison, ainsi que Blaisot. Dans son discours d'investiture, Tardieu en appelle à la cohésion nationale et rejette la lutte des partis. Cette volonté de consensus, à quelques mois des

législatives du printemps, est assez illusoire, dans une atmosphère de grande tension, d'autant qu'elle masque en réalité le désir de s'investir dans la campagne.

Comme un symbole, le 7 mars, le « pèlerin de la paix » meurt alors que, le 10 avril, Hitler gagne 2 millions de voix aux élections avec un nombre de sièges à la Diète prussienne passant de 6 à 162. Cette progression inquiète beaucoup le député de Nancy qui demande même qu'on avance les élections législatives pour répondre à cette menace. Quelques années après, en 1933, il s'opposera à Nancy à l'érection d'un monument à Aristide Briand. « Je considère que M. Briand a été un de ces hommes les plus néfastes pour la France. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir une conciliation sur le nom de M. Briand alors que, par son fait, nous risquons de revoir une invasion ou une prochaine guerre¹. » Wendel est sur la même ligne, qui boycotte les cérémonies pour sa mort².

La crise économique s'aggrave. Contribuant au marasme économique, le taux de natalité est en baisse, victime d'un double phénomène : d'une part, beaucoup de familles embourgeoisées choisissent de n'avoir qu'un enfant ; d'autre part, l'arrivée à l'âge adulte des classes creuses de la Première Guerre mondiale crée, entre 1935 et 1939, un déficit des naissances, qui ne permet pas le remplacement des générations. Les certitudes des Années folles de l'après-guerre laissent place au doute dans les années 1930, avec l'appauvrissement des ouvriers et des classes moyennes et l'augmentation du nombre de chômeurs, qui atteint un million³ en 1935, et inquiète de plus en plus l'opinion publique.

De façon inédite pour un président du Conseil, Tardieu s'engage fortement dans la bataille, à la tête de l'Union nationale, recourant pour la première fois à la radio et au cinéma. Il utilise aussi abondamment, comme c'était alors l'usage, les fonds secrets pour aider les différents partis de droite, et notamment la Fédération républicaine, à qui il donne 150 000 francs⁴. En face, la gauche forme une coalition électorale, mais sans véritable accord, Herriot et Blum partant sur des programmes séparés. Les tensions sont vives, également à Nancy. Le 4 novembre 1931, *Le Messin* avait prédit une bataille difficile pour le sortant, réélu dans le passé à de fortes majorités :

Voici que des menaces précises sont formulées contre lui. Il serait encerclé l'an prochain par trois candidats recrutés parmi les plus actifs : un socialiste, que Léon Blum choisirait avec soin pour se venger de l'attitude prise contre lui par Louis Marin à la commission d'enquête sur les scandales politiques ou financiers, un républicain de gauche marcherait pour le compte des amis

¹ AD MM 26 J/1(6-7)(4-5) Conseil général, 8 mai 1933, p. 211.

² Journal de François de Wendel, 12 mars 1932.

³ Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire (L'échappée belle)*, Paris, Tallandier, 2016, p. 15.

⁴ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 453.

de M. Lebrun. (...) Trois candidats contre Louis Marin pourraient provoquer le ballottage et même l'échec.

Marin, qui doit durcir son discours, n'hésite pas à dénoncer, dans sa profession de foi à Nancy, « le socialisme internationaliste et révolutionnaire, dont le communisme n'est qu'une expression plus franche et qui, depuis longtemps, a entraîné vers la démagogie les radicaux-socialistes et conduit le pays à la ruine ». *Paris-Midi*, dans son numéro du 20 avril 1932, raconte la campagne pittoresque du député de Nancy :

Nous avons pu rejoindre, non sans peine, l'auto de Louis Marin sur la route blanche, après une longue poursuite en plein champ. Nul ne connaissant à Nancy, même parmi ses amis, le programme de sa journée, nous étions parti à l'aventure vers Nomeny, Lixières et Manoncourt. Bientôt des paysans, interpellés en route, nous avaient orienté. Louis Marin était passé par là, dans une gloire de poussière. Il devait aller l'après-midi à Nomeny et le soir à Serrières. Il ne nous restait plus qu'à l'attendre au carrefour de ces deux hameaux. (...) L'éloge des vertus de travail et d'épargne de notre race prend, dans ce cadre rustique, un émouvant écho. (...) La moustache en bataille, les mains frémissantes, l'œil vif, Louis Marin fait passer des frissons sous les vestes de velours des campagnards.

Le Parti démocrate populaire (PDP), qui prend de l'importance, continue à perturber le jeu politique. Les relations de Marin se tendent rapidement avec les chrétiens de gauche, notamment dans l'ouest de la France. L'homme de presse Eugène Delahaye, rédacteur du quotidien *Le Nouvelliste de Bretagne* puis de *La Province*, cherche à fédérer les catholiques, en réunissant toutes les tendances de la droite, y compris de l'Action française, en créant l'Alliance nationale de l'ouest (ANO), en 1929. Dans une lettre de 1930, il avait demandé de l'aide à Marin pour organiser un congrès à Rennes, les 28, 29 et 30 mars⁵. Admettant la position de ce dernier, qui ne souhaitait pas y participer en personne, il avait recruté deux élus de la Fédération, François Halné du Fretay, maire de Ploaré, et Jean du Plessis de Grenédan, et lui avait demandé d'envoyer des parlementaires de son parti, notamment Marcel Rupied, défait face au cartelliste Bellanger, et Gustave Guérin, député de la Manche⁶, pour que « nos amis, qu'ils soient de droite conservatrice ou de droite républicaine, reprennent courage » en vue des législatives de 1932. Au même moment, Auguste Cavalier, directeur de *L'Intérêt français* et ancien collaborateur d'Albert de Mun, se plaint que *L'Ouest Éclair*, le quotidien démocrate-chrétien d'Emmanuel Degrées du Loû et de l'abbé Félix Trochu, manœuvre, avec les « rouges chrétiens », contre les députés de la Fédération républicaine de l'Ouest, tout en invectivant Marin dans ses colonnes⁷.

⁵ AN 317AP/9-10. Lettre d'Eugène Delahaye à Louis Marin du 15 mars 1930, à en-tête de *La Province*, hebdomadaire indépendant.

⁶ Christian BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne (notables, élus et militants) (1914-1946)*, Presses universitaires de Rennes, 2011.

⁷ AN 317AP/9-10. Lettre d'Auguste Cavalier, à en-tête de la Mutuelle autonome du 28 février 1930 à Russier, secrétaire général adjoint de la Fédération républicaine, du 28 février 1930.

Mais ces positions de Cavalier ne sont pas du goût de Jules Dassonville⁸, patron de la Presse régionale, groupe de presse fondé en 1904 qui réunissait la plupart des titres chrétiens, aussi bien *Le Nouvelliste de Bretagne* que *L'Éclair de l'Est*, et avait déjà cherché un accord entre le PDP et la Fédération républicaine en Meurthe-et-Moselle. Ne voulant pas que les relations entre les uns et les autres s'enveniment, il met en garde Marin contre ces tentatives d'attirer la Fédération dans le sens de l'Action française. Un papier de Maurras dans *Charivari*⁹, en appelant à soutenir le mouvement, le rend en effet suspect : jugeant que dans l'attente de la monarchie, il y a des pratiques électorales préférables à d'autres, il rejette les manœuvres de Taittinger, Émile Buré¹⁰ et Jean Giraud, et loue « le vif enthousiasme et la manifestation d'énergie et d'union véritablement impressionnante » du congrès de Rennes, qui a réuni...

les membres de la Fédération nationale républicaine qui suivent l'exemple et les directives de leur illustre chef, M. Louis Marin, les membres des Unions catholiques, de la Ligue des patriotes, fidèles à Déroulède et Barrès, comme au général de Castelnau, les syndicats chrétiens, disciples de La Tour du Pin et d'Albert de Mun, les groupements de toute origine et de toute désignation de droite et d'extrême droite, du centre et de gauche, soucieux de défendre les intérêts supérieurs du pays contre la démagogie et la franc-maçonnerie, réunissant pour la première fois tous les patriotes français, sans exception, exclusion ni réserve d'aucune sorte¹¹.

David Bensoussan souligne que « face à cette manœuvre se dressent alors tous les opposants à une alliance locale avec les monarchistes. Tous s'accordent à établir que l'ANO n'est que le paravent d'une entreprise menée, pour l'essentiel, par les partisans de l'AF¹². » Jean-Claude Delbreil, dans sa thèse sur le PDP, tout en estimant que « l'ampleur de ces affaires a été exagérée par la droite hostile aux démocrates-chrétiens », reconnaît « qu'un des vastes projets du PDP aurait été de doter chaque grande région d'un quotidien analogue à *L'Ouest Éclair*¹³ » : en 1933, le *Cahier mensuel pour servir à la pénétration du catholicisme*, avec Jacques Maritain et M^{gr} Vladimir Ghika, prêtre roumain orthodoxe converti au catholicisme, est diffusé dans le pays, à raison de huit numéros par an. La montée de ce courant politique ne pouvait que gêner Marin en le privant d'une partie de son électorat catholique.

⁸ AN 317AP/183. « Il va y avoir certaines situations intéressantes dans quelques circonscriptions et il ne faudrait pas nous laisser devancer par certaines ambitions personnelles, alors que le but que nous recherchons, Louis [Marin] et moi, vous le savez, à votre propos, est d'ordre national et général. » Lettre de Dassonville à Warren du 14 octobre 1932.

⁹ William D. IRVINE, *French conservatism...*, op. cit., p. 103, citant le *Charivari*, 24 mai 1932 (je n'ai pas retrouvé l'article cependant dans la collection de la Bibliothèque nationale en regardant au 21 et au 28, le 24 n'existant pas) et *L'Action française*, 30 mai 1932.

¹⁰ Émile Buré (1876-1952), journaliste politique de droite, directeur des quotidiens *L'Éclair* (1919-1925), *L'Avenir* (1925-1928), *L'Ordre* (1929-1940 et 1945-1948) et des hebdomadaires *Vendémiaire* (1935-1938) et *France-Amérique* (1943-1944).

¹¹ AN 317AP/9-10.

¹² David BENSOUSSAN, *Combats...*, op. cit., p. 372.

¹³ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, p. 84-85.

En Meurthe-et-Moselle, aussi, le PDP progresse, risquant de le menacer directement. Malval, élu maire de Nancy en 1929, avait battu Warren aux cantonales d'octobre 1931. Ce dernier se plaignait alors à M^{gr} Hurault de l'attitude de nombreux responsables catholiques qui avaient rejoint le PDP « aux dépens des catholiques et avec le concours des partis de gauche », ce qui avait conduit la Bretagne « à passer au radicalisme et au socialisme », venant en appui de la « franc-maçonnerie d'essence diabolique ». Il se plaignait notamment de l'attitude de *La Croix de l'Est*, de l'abbé Georges Boulanger, qui se complaisait dans « la calomnie » pour soutenir les candidats démocrates populaires. Il protestait contre cette attitude qui gênait « la haute intelligence et la magnifique énergie » de Louis Marin dont il restait « l'ami fidèle et le collaborateur dévoué¹⁴ ». Ce dernier signe alors un violent réquisitoire d'une dizaine de pages contre ce « parti de vulgaires politiciens ambitieux¹⁵ », qui s'attaque aux candidats de l'URD alors que les graves difficultés extérieures exigeraient l'union. Marin propose un pacte d'union aux autres partis nationaux, ne s'étonnant pas du refus des responsables du PDP qui confirme ainsi « leur démagogie fervente et leur folle mystique briandiste, leur désir effréné d'aller aux gauches¹⁶ ». Le préfet notera, après les élections législatives, que « le parti de droite, dont le chef est M. Louis Marin, s'est montré très divisé aux élections législatives de 1932, par suite de l'action des démocrates populaires qui se sont séparés de l'URD et ont mené campagne contre cette dernière fraction¹⁷ » avant d'expliquer plus loin que les deux tendances de droite, URD et PDP, pourraient se réconcilier comme ils l'ont déjà fait pour l'élection de deux conseillers municipaux à Nancy et se partager ensuite les circonscriptions.

À Nancy, au premier tour, le 1^{er} mai, Marin est réélu par 9 655 voix sur 18 586, mais ce résultat n'empêchera pas les radicaux d'emporter la ville de Nancy, l'année d'après, au profit de Camille Schmitt¹⁸, malgré son travail en faveur des modérés Adrien Didion et Paul Daum¹⁹. Wendel constate avec tristesse que « Marin ne parle même plus au directeur de *L'Éclair de l'Est*, M. [Émile] Meyer, alors que, dans le désarroi général, c'est de lui que tout dépend ». Marguerite Lebrun, dans son journal inédit, commente ainsi la situation :

Chez nous, Marin est élu, mais avec 3 000 voix de moins que la dernière fois ; Amidieu est en ballottage avec 7 000 voix et le socialiste Dolet en a 5 000 ! Wendel n'a que 4 300 voix et son concurrent [Philippe] Serre, qui n'est pas du pays, arrive à 4 200 et va peut-être le battre !!!

¹⁴ AN 317AP/169.

¹⁵ AN 317AP/169.

¹⁶ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 211.

¹⁷ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit s.d., mais postérieur aux législatives de 1932, du préfet de Meurthe-et-Moselle.

¹⁸ Schmitt, dont Marin aimait taquiner l'appartenance au Grand Orient, restera en place jusqu'en 1944.

¹⁹ Paul Daum (1888-1944), directeur des cristalleries Daum à Nancy, mort en déportation à Neue Bremm.

[Georges] Mazerand et [Édouard] de Warren sont en ballottage. Seul Désiré Ferry passe sans concurrent avec 15 000 voix²⁰.

Au second tour, la droite est en mauvaise posture. Au niveau national, Dubois, qui conseillait Marin dans ses combats contre Locarno, est battu et la situation ne se présente pas bien en Meurthe-et-Moselle. Quelque temps avant l'élection, Wendel raconte une visite du maréchal Lyautey qui en veut à Marin et à son ami proche Warren :

Long entretien, rue Bonaparte, avec le maréchal Lyautey qui voulait avoir mon sentiment sur les affaires de Meurthe-et-Moselle (cas Warren, élection de Lunéville, etc.). Il a exhalé sa bile contre Marin. Encore un homme dont le Sanglier n'a pas su ménager la vanité. J'ai laissé passer les méchancetés, mais n'ai rien cédé sur le fond. J'ai fait comprendre au maréchal qu'il n'y avait pas à transiger dans l'affaire Warren et qu'un échec de Marin ou même de son lieutenant en Meurthe-et-Moselle aurait un caractère national. Il m'a promis de se tenir tranquille²¹.

Wendel passe de justesse, après avoir été mis en ballottage par un jeune avocat, Philippe Serre²², né en 1901, candidat de la Jeune République, vice-président de la Conférence Molé-Tocqueville, soutenu par les mouvements catholiques de gauche. Soutenu, après quelque hésitation, par le comité diocésain, le maître de forges n'est élu qu'avec soixante voix d'avance²³. Le maître de forges préférera, l'année d'après, rejoindre le Sénat, en remplacement de Lebrun, élu président de la République²⁴ ; pour prendre sa place à la Chambre, il songera à Henri Lorentz, avocat et maire ARD de Briey, mais ce dernier sera battu par Serre aux législatives du 2 avril 1933. Ce sera un changement majeur que l'évolution de cette circonscription vers la gauche, en raison de l'augmentation du nombre d'ouvriers sidérurgistes et de leur syndicalisation.

Pour la droite, outre Marin, seuls sont élus Ferry²⁵ et Amidieu du Clos. À Nancy, l'industriel et maire de Xeulilly, Pierre Fisson, en se maintenant au second tour, provoque la défaite de l'intransigent Warren, malgré le soutien de Marin lors d'une réunion du syndicat

²⁰ Journal de Marguerite Lebrun, 2 mai 1932.

²¹ Journal de François de Wendel, 5 février 1932.

²² *Ibid.*, 1^{er} mai 1932.

²³ Corinne BONAFOUX-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 246.

²⁴ *Ibid.*, 10 juillet et 16-18 octobre 1932.

²⁵ AN 317AP/1. Ferry, réélu, doit se justifier, comme le montre le compte rendu d'une réunion électorale avec 120 personnes : il a voté la stabilisation de la monnaie à la demande de Poincaré et pour permettre d'exporter à moindre prix ; l'évacuation de Mayence avait été décidée à Thoiry et était devenue inéluctable, nos troupes n'étant pas en sécurité ; il sera plus facile maintenant de défendre nos frontières ; si le plan Young n'avait pas été voté, les États-Unis auraient exigé le paiement immédiat des 11 milliards de dettes commerciales que nous avons sur eux ; il soutient le plan d'outillage de Tardieu ; il a rencontré Marin et souhaite l'union, mais ne peut la faire seul... *L'Impartial*, 12 décembre, sans doute 1931.

agricole, au profit du radical Émile Seitz dans la deuxième circonscription²⁶. À Lunéville, Mazerand est réélu contre Turckheim, mais il rejoint les radicaux, suivant une évolution qui avait commencé plusieurs années auparavant (en 1924, le préfet le qualifie même de député radical bien qu'il soit étiqueté, comme Lebrun, « républicain de gauche »). Lors d'une réunion à Nancy, à l'hôtel d'Angleterre, Marin regrette avec vigueur cette évolution politique, mais Wendel conteste cette attitude de division, « absurde et insupportable », contre un élu qui, en réalité, et la suite le confirmera, est resté proche de la Fédération. Amidieu du Clos, le 14 septembre 1931, se permet d'interpeller à la Chambre Camille Blaisot, ministre de la Santé, pourtant vice-président de la Fédération et très proche de Marin²⁷. Dans un débat parlementaire, en décembre, il affirme aussi que « la France ne souffre pas d'une crise du chômage, mais d'une crise d'invasion étrangère²⁸ ». Cet échec de la Fédération aux législatives, Jean Guiter, son secrétaire général, l'avait envisagée dans une lettre à Warren, après son propre échec lors d'une partielle à Cannes en 1930 : « Si nous persistons dans les méthodes que nous avons suivies depuis deux ans et si nous allons aux élections générales de 1932 dans une division croissante, nous préparons pour nos personnes tout d'abord et, ce qui est plus grave, pour nos idées une catastrophe toute semblable à celle de 1924²⁹. » Les dissensions n'étaient pas moins graves en Lorraine comme le souligne le journal de l'Action française se moquant que seuls trois parlementaires, Marin, Wendel et Warren aient adopté la même position dans leurs votes³⁰ pendant que Ferry, Schuman, Sérot, Moncelle, Amidieu du Clos et d'autres avaient eu des positions différentes³¹. La division était d'ailleurs générale, signe de la décomposition croissante de la III^e République, avec seize groupes qui se forment à la Chambre et six gouvernements qui se succéderont jusqu'au 6 février 1934.

Au niveau national, le premier tour donne un million de voix de plus à la gauche, dont la victoire paraît assurée. Mais c'est alors que se produit un drame, le 6 mai, qui nous ramène aux plus sombres heures de la III^e République. Le président Doumer, qui visitait l'Association

²⁶ Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, *op. cit.*, p. 80.

²⁷ AN 317AP/1. Chemise Amidieu du Clos. *D'Artagnan*, 14 septembre 1931.

²⁸ 18 décembre 1931. Ralph SCHOR, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, 1985.

²⁹ AN 317AP/4, Chemise J. Guiter.

³⁰ D'accord dans leurs votes pour les assurances sociales, mais contre la ratification de l'accord sur les dettes, l'évacuation de Mayence et l'école unique.

³¹ AD MM 3 M 94. Ferry, Moncelle, Sérot, Camille Amet, Constant Verlot, Henri Nominé, Émile Peter, Victor Schleiter (qui mourra en décembre 1933 dans la catastrophe du Paris-Nancy qui provoqua 180 morts), Jules Wolff ont voté pour la ratification et l'évacuation de Mayence. Amidieu s'abstient sur Mayence. Numéro spécial de *L'Action française* pour les législatives de 1932. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 38.

des écrivains anciens combattants pour sa traditionnelle vente de livres à l'hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, est assassiné, à bout portant, par le Russe Paul Gorgulov, qui reprochait à la France de s'être rapprochée des Soviétiques. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y meurt dans la nuit, non sans avoir reçu la visite des plus hautes autorités du pays, les présidents Tardieu et Lebrun. Des obsèques nationales ont lieu le 12 mai, en présence de la veuve. Puis a lieu une cérémonie au Panthéon, et, enfin, on installe le corps de l'ancien président dans la salle des fêtes de l'Élysée, sur un lit de parade, devant un catafalque monumental. Le gouvernement, les maréchaux Lyautey et Franchet d'Espèrey viennent lui rendre un dernier hommage avant que la foule des anonymes ne commence à défiler.

Le pays, sous le choc, doit rapidement trouver un nouveau chef de l'État. Dans la matinée du 7, Tardieu se rend auprès du président du Sénat, Albert Lebrun, puis du président de la Chambre, Fernand Bouisson. L'Assemblée nationale est convoquée pour le 10 mai. Les parlementaires, qui, à deux reprises, avaient choisi le président du Sénat pour la magistrature suprême, pensent à Lebrun, qui avait été élu il y a peu à cette fonction pour remplacer Doumer.

Le second tour des législatives, le 8 mai, donne la victoire à la gauche : sur les 594 sièges, les radicaux en remportent 160 et les socialistes, 131. Sur les 84 sortants de l'URD, 24 sont battus, 54 réélus, quatre ne se représentant pas. Kerillis est battu, dans le 7^e arrondissement de Paris, par René Dommange, avocat à la cour d'appel de Paris, président de la Fédération française de musique³², inscrit comme Indépendant et qui rejoindra en 1936 la Fédération républicaine.

Deux jours après, à Versailles, se tient l'élection présidentielle. Albert Lebrun, qui avait succédé à Doumer au Sénat, recueille, dès le 1^{er} tour, 633 voix sur 826 suffrages exprimés, soit 77 %, le socialiste Paul Faure réunissant 114 voix, Painlevé 12 voix, le communiste Marcel Cachin 8 voix, le reste se répartissant entre divers candidats. C'est le cinquième et dernier président de la République à être membre de l'Alliance républicaine démocratique, après Loubet, Poincaré, Deschanel et Doumer, et l'on imagine l'agacement de Marin.

Les obsèques nationales de Doumer ont lieu le 12 mai. Le cortège quitte l'Élysée, suivi par la famille, les amis, les maisons civile et militaire, puis le président Albert Lebrun, seul, précédant le roi des Belges, le prince de Galles, le duc d'Aoste, représentant le roi d'Italie, le prince Paul de Serbie, l'empereur d'Annam. À Notre-Dame, l'absoute est donnée par le cardinal

³² AN 317AP/75. Chemise Dommange.

Jean Verdier. Le cortège se dirige ensuite vers le Panthéon, drapé de noir. Le catafalque dressé au milieu de la colonnade, Tardieu, président du Conseil sortant, prononce l'oraison funèbre.

Le nouveau chef de l'État doit choisir son premier président du Conseil, mais il souhaite prendre son temps.

Marin proteste :

Dans des conjonctures graves, M. le président de la République, dès la démission d'un cabinet, doit, sur-le-champ, sans perdre une minute, s'inquiéter de désigner l'homme politique qui paraît le plus capable de former le ministère à venir. Cette obligation était d'autant plus impérieuse que, pour de multiples raisons, M. Herriot se trouvait nettement désigné comme premier appelé. M. Lebrun et M. Herriot, contrairement à la Constitution et aux menaces des événements, ont hélas ! pris leur temps³³.

Les milieux financiers, craignant une nouvelle débâcle financière, comme en 1926, ne veulent pas d'Herriot, mais Lebrun incline vers ce dernier, chef du parti de gauche le mieux représenté à la Chambre. Le recevant à plusieurs reprises, il le voit, le 24 mai, avec Tardieu pour préparer la transmission des pouvoirs. L'entretien entre les entrants et les sortants est tendu. Herriot, en accord avec le chef de l'État, confie plusieurs maroquins à des personnalités républicaines de gauche, tout en excluant une participation socialiste, et trouve un accord. Tardieu, furieux, quitte la direction du groupe des républicains de gauche, auquel il reproche de pactiser avec les radicaux. Même si on parle encore de second Cartel, la modération du nouveau gouvernement rassure les milieux financiers et la Bourse remonte. Herriot prend pour lui les Affaires étrangères ; Chautemps, vice-président, est ministre de l'Intérieur ; Paul-Boncour obtient la Guerre et Daladier les Travaux publics ; Germain-Martin, ancien ministre de Tardieu, est aux Finances pour rassurer les capitaux.

Marin, même s'il apprécie ces ouvertures³⁴, refuse tout ministère de concentration : « J'ai dit depuis longtemps que la concentration n'était pas possible. Nous avons vérifié cette impossibilité chaque fois que la formule a été tentée par MM. Tardieu [1930] et Laval [1931], comme par MM. Chautemps [1930], Steeg [1931] ou Painlevé [1925]. L'union sacrée n'est possible que dans des situations exceptionnelles sous la pression des événements. » Il accepte néanmoins avec son groupe de s'abstenir sur le projet financier du gouvernement en juillet adopté par une forte majorité de 305 membres. Les socialistes votant contre, les conservateurs

³³ Louis MARIN, « Sans pilotes », *La Nation*, 4 juin 1932.

³⁴ « Le ministère du Budget échoit au radical très modéré Maurice Palmade et celui des Finances au propre ministre du Budget de Tardieu, Germain-Martin. D'ailleurs, ce gouvernement, approuvé par les radicaux de *L'Œuvre*, de *L'Ère nouvelle*, de *La Dépêche de Toulouse*, est aussi applaudi par la droite : Flandin, Reynaud, Tardieu, Marin ne tarissent pas d'éloges sur le nouveau ministère. » Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, op. cit., p. 218.

sont rassurés³⁵. Toutefois, en septembre, reprenant son rôle d'opposant, il vote contre le projet du gouvernement après une intervention vigoureuse³⁶, reprochant au gouvernement Herriot son recours à l'impôt, qui n'aura qu'un rendement modeste. Préférant faire des économies, il propose de nouveau un plan de réorganisation administrative, même s'il critique la baisse du budget militaire³⁷. 44 députés seulement le suivent, preuve de l'affaiblissement de ses positions. Il rappelle aussi, dans une interpellation trois semaines après la formation du gouvernement, que la France avait annoncé, en juillet 1929, qu'elle suspendrait ses versements aux alliés si l'Allemagne ne remboursait pas sa dette.

Au sein de la Fédération³⁸, les dissensions internes apparues au moment du vote sur le plan Young, qui n'avait été refusé, en 1930, que par sept membres de l'URD dont Marin, se confirment. Alors que les choses se présentaient bien pour Marin qui est réélu sans difficultés à la tête du parti, la victoire de la gauche aux législatives affaiblit ses positions³⁹. Lors du congrès, Jean Ybarnégaray tente de rapprocher Marin et Kerillis, leur demandant publiquement de se serrer la main, ce qu'ils font, sans pour autant empêcher le député de Nancy de grommeler quelques propos fâcheux. Ybarnégaray, dit Ybar, né en 1883, député ERD-URD depuis 1914 de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), est encore un fervent soutien de Marin. Cependant, quelque temps plus tard, la même année, il soutient dans une circonscription un ami contre le candidat officiel de la Fédération, prétendant que « les partis, aujourd'hui, ont perdu toute influence grâce aux divisions qui les rongent » ; c'est le début d'une dissension qui ne fera que s'accroître dans les années qui suivront puisqu'il rejoindra le Parti social français (PSF) en 1936. C'est pourtant au cours de ce congrès que Marin insiste sur l'union, l'ARD et les Jeunesses patriotes ayant saisi la main tendue refusée par le PDP. Heureusement, le congrès se finit dans la concorde, chacun appréciant que le président du Conseil Laval ait dépêché Pierre Cathala, ministre de l'Intérieur, pour lire un message. Les responsables de la Fédération, parmi

³⁵ Journal de François de Wendel, 12 juillet 1932.

³⁶ « C'est encore le discours de Marin qui a eu le plus d'ampleur, mais il manquait de tenue. Tout en touchant un peu à tout, Marin ne poursuivait à vrai dire qu'un but : flatter la clientèle "petits rentiers" des modérés. J'ai voté le projet, Marin a voté contre et il a bien fait. » Journal de François de Wendel, 17 septembre 1932.

³⁷ Louis MARIN, « Je demande la suppression de ces économies, me souvenant des efforts qu'il a fallu faire en 1913 et en 1914 pour rétablir la force de l'armée. » Chambre des députés.

³⁸ Journal de François de Wendel, 7 février 1932.

³⁹ « Le conflit est la conséquence de l'évolution propre d'un certain nombre d'élus de la Fédération, marqués par le catholicisme social, vers des positions moins figées, particulièrement dans le domaine de la politique extérieure. (...) Le semi-échec électoral lors des élections de 1932 et la volonté de Louis Marin de constituer au lendemain de la consultation un groupe parlementaire dépendant directement du parti transformèrent le malaise en révolte. » Gilles LE BEGUEC, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 2, p. 22.

lesquels Marin et Wendel, se rendent alors chez Laval pour le remercier, mais aussi lui demander d'envoyer son ministre de l'Agriculture, Achille Fould, au banquet des syndicats agricoles de Nancy du 7 mars afin de soutenir Warren aux élections, qui en a bien besoin face aux escarmouches de Désiré Ferry et de Michel⁴⁰.

L'aile gauche de l'URD, composée de 18 députés, quitte alors le jusqu'au-boutiste Marin pour créer le groupe « républicain et social⁴¹ », auquel s'agrègeront encore d'autres parlementaires en 1936. Ces 31 députés sont conduits par Georges Pernot, que nous avons déjà croisé avec Kerillis, qui s'oppose à la politique extérieure de Marin, dans la ligne d'une partie de l'Église qui le soutient⁴² ; pour eux, « la Fédération républicaine a gravement compromis la cause des républicains nationaux en pratiquant une politique extrémiste, qui nous a été vivement reprochée dans le pays tout entier au cours de la récente période électorale⁴³ ». Sans doute le soutien que Maurras a apporté à Marin en l'invitant salle Bullier en 1929 et encore pendant la campagne des législatives a pu lui coûter des voix, mais aussi précipiter le départ de l'aile gauche⁴⁴. Le président du conseil général de la Vendée, Jean de Tinguy du Pouët, conseiller d'État, spécialiste des questions financières⁴⁵, et Henri de Kerillis le suivent dans cette dissidence, ainsi que le Meurthe-et-Mosellan Jean Quenette⁴⁶, inquiet de l'évolution droitrière de la Fédération sous l'influence des ligues⁴⁷. Charles Desjardins envoie aussi sa démission, mécontent que ses « excellents amis » Pernot, Tinguy et quatorze autres aient été « exclus » et

⁴⁰ Warren a en effet agacé beaucoup de monde, car, comme le dit Wendel, « intelligent et inconsideré, actif et intrigant, bon et cassant, il a dressé tout le monde contre lui ». Journal de François de Wendel, 21 juin 1932.

⁴¹ Également appelé Action démocratique et sociale (ADS) ou Union républicaine sociale selon les historiens. « Les démissionnaires de 1932 sont Audiffret-Pasquier, [Edmond] Bloud, [Camille] Cautru, de Grandmaison, La Mahérie, Le Mire, Nicolle, Peissel, Pernot, Plichon, de Polignac, Rillart de Verneuil. » Engerand et Moustier rejoignent aussi l'ADS. Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 419.

⁴² AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 10 juin 1938 qui évoque le licenciement d'un journaliste proche de la Fédération, travaillant à *L'Éclair comtois*, sur instruction de Pernot et de « l'entourage en partie parti démocrate populaire du nouvel archevêque, M^{gr} Dubourg ».

⁴³ AN 317AP/81-82. Lettre de Guiter à Marin du 7 juillet 1932.

⁴⁴ Quand il partira au Sénat, en 1935, faute de pouvoir créer un nouveau groupe, il rejoindra celui de l'Alliance et se fera le chantre de la politique familiale, inspirant en partie les décrets-lois de Daladier de juillet 1939. Yves-Marie-HILAIRE, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 541.

⁴⁵ AN 317AP/76.

⁴⁶ « Inquiet du rapprochement opéré par la Fédération avec différentes Ligues factieuses, dont l'Action française, et avec le PPF de Jacques Doriot, constatant que l'épithète républicaine semblait être trop aisément sacrifiée à de sordides calculs politiques, mon père avait fait sécession et avait rejoint les dissidents de la Fédération républicaine regroupés autour de Georges Pernot, fondateur en 1932 de l'Union républicaine sociale, une formation modérée qui ne cachait pas son attachement aux valeurs de 1789. » Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 185-186.

⁴⁷ AN 317AP/77-78. Charles Desjardins, député de l'Aisne, envoie également sa démission, le 23 mai 1933, mécontent d'avoir été attaqué par la SFIO à la Chambre sans être défendu par Marin.

furieux que Marin ait décidé de soutenir quelqu'un d'autre que le candidat désigné par le comité local⁴⁸. C'est un beau gâchis quand on se remémore les propos de Marin sur Pernot en novembre 1928 dans *La Nation* :

Notre ami Pernot est un de nos représentants les plus fidèles, intransigeant sur les principes, orateur plein d'autorité, avocat de haute probité et de grand talent, ancien combattant, père de famille nombreuse. (...) On le verra lorsque, à la première occasion, il sera garde des Sceaux et on mesurera alors la différence de son autorité et de son action avec celle de ses prédécesseurs⁴⁹.

Sur les dix vice-présidents parlementaires, six sont démissionnaires, dont Pernot, Hervey⁵⁰, Soulier, Hirschauer, Lasteyrie, Chassaing-Goyon, Manuel Fourcade.

Pourtant, la manœuvre de Pernot n'a pas été simple comme le raconte le *Charivari*, qui met en avant la forte personnalité de Marin, que d'aucuns aimeraient déboulonner sans l'oser :

Quant au nouveau groupe de la Fédération républicaine que Pernot essaie de mettre sur pied en débauchant de l'URD les éléments les plus briandistes, son enfantement ne va pas sans difficultés. D'abord, il trouve moins de gens qu'il ne pensait y avoir pour commettre la lâcheté d'abandonner le groupe Marin. En outre, Paul Reynaud ne tient pas du tout à cette nouveauté : il ne veut à aucun prix être tenu pour un réactionnaire et, pour cela, il faut qu'il ait à côté de lui un groupe assez important pour figurer la droite dont il se distinguera. Il craint aussi que le groupe Marin, allégé de ses trembleurs, ne fasse une politique plus vigoureuse qui viendrait se jeter au travers de ses petites combinaisons de modéré. Par ailleurs, beaucoup de membres de l'URD, qui ne veulent pas suivre Pernot dans son exode, voudraient bien que Louis Marin ne présidât plus leur groupe. (...) Ils seraient tout disposés à demander à M. le comte de Lasteyrie de leur faire l'honneur de les présider. Mais il faut porter l'antienne à Marin et personne ne tient la commission pour commode⁵¹.

Le *Charivari*, qui se moque, dans un autre papier, des « mal-à-droite de Pernot », se lamente qu'il y ait maintenant « une poussière de petits groupes » pour s'opposer au Cartel des gauches :

M. Pernot avec ses 17 Trouducs, M. Michel Walter avec ses six amis inconsistants, MM. Laurent Bonnevey, Flandin et Baréty avec vingt-sept candidats aux portefeuilles ministériels, M. [Fernand] de Ramel, qui a réuni sept grotesques pantins de son espèce, M. Tardieu, qui (...) a péniblement réuni trente-trois députés autour de lui en débauchant au groupe Marin tous les fuyards, tous les sauve-qui peut⁵².

Laurent Bonnevey, l'un des fondateurs de la fédération du Rhône, était en effet en désaccord à la fois avec l'évolution droitnière de cette dernière, prise en main par Victor Perret et avec les positions de Marin, et désireux de ne pas se fâcher avec les « ligues amies », surtout

⁴⁸ AN 317AP/81-82. Lettre de Desjardins à Guiter du 12 juillet 1932. Marin aurait soutenu Cagniard contre Hachette, investi par le comité local.

⁴⁹ AN 317AP/73-74. Article de *La Nation* du 1^{er} décembre 1928. Chemise « Crise juin 1928-début 1929 ».

⁵⁰ AN 317AP/81-82. Maurice Hervey, un des historiques du parti, renonce à la vice-présidence. Lettre de Guiter à Marin du 15 juillet 1932.

⁵¹ *Charivari*, 28 mai 1932.

⁵² AN 317AP/250. *Charivari*, 18 juin 1932.

Ligue des patriotes et Jeunesses patriotes⁵³. Ces défections s'ajoutent au départ de Ferry, qui avait boudé le jubilé de Marin pour rejoindre le groupe du Centre républicain de Tardieu (réunissant 35 membres), avec Édouard Moncelle⁵⁴, député URD de Metz, qui se fait même élire vice-président de la Chambre contre un candidat maringouin. Cette élection suscite une vive politique à droite où certains, comme *L'Écho de Paris*, de Kerillis, vont jusqu'à le traiter faussement de cartelliste. D'autres députés du groupe Marin rejoignent Tardieu : Charles Péchin, député de la Seine, qui devient ministre de Tardieu⁵⁵, Henri Auriol, député de la Haute-Garonne. Le pasteur Soulier, qui critiquait déjà le fonctionnement de la Fédération en 1928⁵⁶, manque aussi de quitter Marin pour Tardieu à la fin de l'année 1929⁵⁷. Tout en acceptant de faire partie du comité exécutif de la Fédération en 1926⁵⁸, Jacques Bardoux, président de la Fédération républicaine et sociale du Massif central⁵⁹, n'avait jamais voulu faire adhérer sa section à la Fédération républicaine de France, bien que les neuf dixièmes de ses adhérents en fissent partie, et il se rapproche de Tardieu. Amidieu du Clos adhère au groupe des Indépendants d'action économique, sociale et paysanne (qui ne réunit que sept députés, presque tous Lorrains). Robert Schuman abandonne aussi la Fédération pour rejoindre le PDP.

⁵³ « Une polémique l'opposa à Louis Marin au printemps 1926, témoignant de deux conceptions différentes de l'opposition en politique. » Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, op. cit., p. 28, 250, 293.

⁵⁴ AN 317AP/14-15. *L'Écho de Paris* rappelle le départ de Moncelle et Amidieu à l'occasion du départ de Pechin dans un entrefilet du 27 janvier 1930. Kerillis mentionne aussi ces deux départs. AN 317AP/14-15. Note de Wendel au sujet de l'élection de Moncelle.

⁵⁵ « Les démissionnaires de l'URD pendant la législature 1928-1932 avec leur groupe d'accueil : baron Gérard (1928, non inscrit), Désiré Ferry (avr. 1929, Indépendants), Delorme (1929, RG), Moncelle (1929, I), Mathieu (août 1929, RG), Des Lyons (1929, I), Feuchin, Henri Auriol (nov. 1929, Action démocratique et sociale), Nicolle (nov. 1929, I), Amidieu du Clos (déc. 1930, NI), Péchin (janv. 1930, ADS), [Camille] Cautru (mars 1930, NI), Engerand (mars 1930, I), Ernest Flandin (mars 1930, NI), Des Rotours (avr. 1930, NI), Cravoisier (nov. 1930, RG), de Ludre (déc. 1931, élu sénateur). » Soit 5 indépendants, 5 non inscrits, 2 ADS, 3 RG, 7 en 1929 et 7 en 1930. Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 362.

⁵⁶ AN 317AP/75.

⁵⁷ AN 317AP/14-15. Le journal *La Patrie* excite les passions, critiquant certains députés parisiens comme Soulier qui menacent de démissionner si Marin ne cesse sa collaboration à ce journal. Lettre de Guiter à Marin du 13 juillet 1932. AN 317AP/81-82. « Voici sept ans que mes vœux et mon action persévérante poussent M. André Tardieu au pouvoir. » Soulier.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 368.

⁵⁹ AN 317AP/76. « Je ne suis pas un transfuge. Je vous ai toujours appartenu et je n'ai accepté de figurer dans un groupe différent que pour rendre service à André François-Poncet. » Lettre de Jacques Bardoux, grand-père de Valéry Giscard d'Estaing, à Marin du 8 février 1926. Mathias BERNARD, *Valéry Giscard d'Estaing, les ambitions déçues*, Paris, EKHD, 2020, p. 28. Le Massif central réunit le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'Aveyron, la Haute-Loire et la Lozère.

Le journal de droite *Charivari* souffle aussi sur les braises, en dénonçant ce briandisme d'un nouveau genre dans son édition du 28 mai 1932, qualificatif excessif en ce qui concerne Kerillis comme on le verra lors de la crise de Munich. Un journal ironise :

Dans la Chambre nouvelle, le groupe de l'URD auquel appartient M. Georges Pernot forme l'extrême droite. Il faut donc, a pensé le député du Doubs, aller un peu plus à gauche. Et il a froidement abandonné ses amis, son parti (dont il était un des vice-présidents) pour créer un groupe nouveau dont il est, bien entendu, le président, ce qui, pense-t-il, le mettra en bonne posture, le jour où se fera la fameuse concentration. Il a été suivi par une vingtaine de collègues dont M. [Edmond] Bloud, député-maire de Neuilly, avec qui, il y a trois mois, il allait, dans une commune de la banlieue parisienne, prêter son concours à un candidat démocrate populaire contre un candidat de son propre parti⁶⁰.

En juillet 1932, le Conseil national de la Fédération, qui se tient habituellement au 44, rue de Rennes, discute des suites à donner à cette division. Jusqu'à présent, Marin avait obtenu que, contrairement aux usages de la III^e République, une identité de vues existât entre le parti et le groupe. Les dissidents ayant créé un nouveau groupe « républicain et social », appelé communément « groupe Pernot », peuvent-ils encore se revendiquer de la Fédération républicaine dans leurs interventions ? Marin, lui-même, dans ses discours, doit-il tenir compte aussi de ces opinions divergentes dans un délicat exercice de synthèse risquant de le priver de sa fermeté habituelle ? Comme il est indisposé, une réunion a lieu sans lui entre les deux tendances. Wendel, Blaisot, Ybarnégaray et Baudouin⁶¹ sont partisans de la séparation, qui est décidée par 61 voix contre 39. Les dissidents s'étant inscrits à un groupe concurrent sont exclus de la Fédération⁶². Julien Riboud (Rhône), Antoine Sallès et Jean-Pierre Plichon protestent ; un autre membre⁶³ proteste contre cette dérive « d'extrême droite⁶⁴ » puisque seuls les membres du groupe Pernot sont exclus alors que sur les 76 députés de la Fédération, 41 seulement avaient choisi le groupe Marin, les autres adhérant aux groupes Mandel, Tardieu, Républicains de gauche, Alsaciens, non-inscrits, ... Le groupe Marin, devenu URD en 1924, réduit à 41 membres, devient tout simplement le groupe de la « Fédération républicaine ». Son président sera désormais le seul, officiellement, à être habilité à parler en son nom⁶⁵. Il répond « avec regret » par écrit aux cadres qui avaient démissionné du parti, que « l'ardeur, la fidélité, la

⁶⁰ AN 317AP/7. Journal du 5 juin 1932 (une écriture manuscrite mentionne *Le Pays*, journal que ne nous trouvons pas répertorié).

⁶¹ Jean Baudouin diffère du Paul Baudouin, ministre, qui apparaîtra plus loin. Il signe l'opuscule *La politique générale de la Fédération républicaine de France*, Imprimerie de la Fédération, 39 p., 1933.

⁶² AN 317AP/73-74. « Les [députés membres de la Fédération républicaine] qui, à la date du 1^{er} juillet, seraient inscrits dans un groupe parlementaire autre que celui de la Fédération républicaine verraient leur mandat terminé dans les organes dirigeants du parti. » Ordre du jour voté le 1^{er} juillet 1932.

⁶³ AN 317AP/73-74. Lettre d'A. Charbin à Guiter du 25 juin 1932.

⁶⁴ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, p. 311.

⁶⁵ Journal de François de Wendel, 1^{er} juillet 1932.

cohésion, la discipline au service de nos idées » sont indispensables au moment « où le pays est en péril⁶⁶ » et réussit à rattraper Hirschauer *in extremis*. Jean Vavasseur-Desperriers note justement que, malgré « son intransigeance et sa brusquerie », Marin rassurait pourtant par « les trois points essentiels de sa doctrine, l'attachement au parlementarisme, le penchant pour les réformes sociales, de type catholique social, et l'intransigeance patriotique », lui permettant de « conserver la présidence d'un groupe profondément divisé⁶⁷ ».

Le 7 août 1932, le nouveau président de la République Albert Lebrun inaugure, dans sa région lorraine, avec le maréchal Pétain et l'évêque de Verdun, l'ossuaire de Douaumont, dédié aux 300 000 morts du champ de bataille de Verdun. Comptant parmi les auditeurs l'attentif Marin, il affirme : « [La France] veut la paix. Elle persévéra dans son dessein. Mais qu'on ne lui demande pas d'abandonner le souci de sa sécurité, tant que l'esprit de paix ne soufflera pas partout et tant que le monde, prenant enfin conscience de l'étape nouvelle où il est parvenu, n'aura pas établi les bases d'une sécurité générale où toutes les nations, petites et grandes, trouveront un refuge assuré. »

Puis, les 5 et 6 novembre 1932, il rend visite officiellement à sa terre natale. Une foule considérable s'est massée aux abords de la gare de Nancy pour accueillir le train présidentiel. Le nouveau préfet, Émile Roblot, coiffé du bicorne à plumes blanches d'usage à l'époque, le salue, avec le président [Albert] Tourtel, Louis Marin et les élus du département. Une haie d'honneur formée par la troupe borde l'itinéraire, rues Saint-Jean et Saint-Georges, jusqu'à la place Stanislas⁶⁸.

Dans son discours, Lebrun déclare que le plan français de désarmement, entériné lors du Conseil supérieur de la Défense nationale qu'il avait présidé le 28 octobre, forme un tout et

⁶⁶ AN 317AP/75. Sont partis Maurice Hervey, Édouard Soulier, Chassaing-Goyon, le général Hirschauer, Charles de Lasteyrie, Manuel Fourcade. Lettres du 22 août et du 24 octobre 1932 de Guiter à Marin. Nous retrouvons Hirschauer dans le bureau en 1936. La même année, d'autres initiatives sont prises par certains cadres, comme d'un militant qui essaie, dans les quartiers de la Chapelle et de la Goutte d'Or, à Paris, de réunir tous les mouvements de droite dans le dos des responsables locaux de la Fédération en tentant sans succès de convaincre Marin de venir l'y aider. Lettre de Charles Robinet-Guillaume à Marin du 14 juin 1932.

⁶⁷ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 365.

⁶⁸ Une fresque de dix mètres de long et de dix-huit centimètres de large commémore cet événement, en représentant les différents régiments qui précèdent et suivent le chef de l'État. La fresque de Gustave Petiet, caricaturiste nancéien, exposant régulier au salon des Humoristes lorrains, fut notamment exposée, galerie Poirel, au congrès régional des sous-officiers de réserve, au congrès du Parti social français en présence du colonel de la Rocque en 1936 et lors de multiples cérémonies à caractère militaire ou patriotique. Cette fresque fut réalisée en deux exemplaires légèrement différents, l'un remis au président Lebrun et que sa famille conserve encore aujourd'hui, l'autre, que me remet le Rotary de Nancy, en la personne de Jean Wilhem.

que la France ne se laissera pas désarmer sans garanties : égalité pour chaque pays des droits et devoirs, maintien de la démilitarisation de la zone rhénane, contrôle international efficace appliqué à toutes les armées ; force internationale proportionnelle aux ressources des États ; un contrôle international serait mis en place et un pacte général d'assistance mutuelle conclu. Il évoque ainsi dans son discours les travaux de la conférence de Genève qui a accepté, à la demande de Londres, l'égalité des droits en matière de défense entre l'Allemagne et la France, le 11 décembre 1932. On croirait entendre Marin à la différence de ce dernier point.

Marin fait chuter une nouvelle fois Herriot

Herriot, pour consolider les positions françaises, engage des discussions avec les Soviétiques qui aboutissent, le 26 novembre 1932, avec Joseph Paul-Boncour au Quai, à la signature d'un traité de non-agression avec l'Union soviétique et la Pologne, ratifié en février 1933. Cet accord sera complété d'un traité franco-soviétique d'assistance mutuelle, le 2 mai 1935, avec le ministre des Affaires étrangères Laval, dans le gouvernement Flandin auquel appartient Marin. Cependant, outre la conférence de Genève, cette perspective d'alliance avec la puissance communiste n'est pas pour le ravir même si elle a pour intérêt de gêner les Allemands sur leur frontière orientale. Il choisit donc de voter contre la ratification avec la plus grande partie des députés de droite, comme Reynaud, Flandin ou Tardieu⁶⁹, même s'il n'intervient pas dans le débat, laissant d'autres députés intervenir : Xavier Vallat explique, les 18 et 27 février 1936, que l'URSS est une « fédération ouverte à laquelle s'agrège automatiquement toute nouvelle conquête de l'idéal communiste » et se demande « comment les troupes russes pourraient venir à notre secours autrement que par mer⁷⁰ » ; Pierre Taittinger craint que le pacte franco-soviétique n'indispose les Allemands ; Amidieu du Clos évoque, pêle-mêle, Brest-Litovsk, la terreur soviétique et les emprunts russes ; Philippe Herriot rappelle qu'un pacte de non-agression existe déjà entre Berlin et Moscou depuis le 5 mars 1933 et qu'on vient d'arrêter en France un espion soviétique. Comme le commente avec ironie René Rémond, « au moment de ratifier le pacte, les parlementaires de droite se découvrent des scrupules qui n'avaient pas retenu le Roi Très Chrétien passant accord avec le Turc, ni arrêté les républicains s'alliant à l'autocrate russe. 45 s'imaginent concilier les deux ordres de devoir par l'abstention, mais 164 votent contre la ratification, le 27 février 1936⁷¹ ». Le projet ne pourra donc pas aller plus loin,

⁶⁹ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 488.

⁷⁰ Chambre des députés, 18 février 1936, 1^{re} séance, p. 453.

⁷¹ René REMOND, *Les droites...*, *op. cit.*, p. 226.

ni déboucher, comme cela avait été envisagé, sur un Locarno de l'est, avec l'adhésion des pays d'Europe de l'Est.

Comme les mauvaises nouvelles vont rarement seules, le moratoire Hoover est rendu définitif par la conférence des réparations de Lausanne de juin, qui ramène la dette allemande de 32 à 3 milliards de marks, estimant que la crise de 1929 ne permet pas de laisser la politique de dédommagement de l'Allemagne en l'état. Marin ironise : « Nos ministres sont en Suisse où ils font risette à Papen comme ils l'auraient fait à Stresemann ou Brüning. » Wendel de même constate, amer : « Sous réserve d'un *gentlemen agreement* qui fait dépendre la ratification du traité de Lausanne de l'accord sur les dettes avec les Américains, on a comme toujours abandonné les positions qu'on tenait pour de plus mauvaises et sans compensation aucune. Les réparations sont définitivement enterrées. Le plan Young est mort. (...) L'ère des réparations est close. Nous allons entrer dans celle des revendications territoriales⁷². »

Marin rappelait, en octobre 1932, « la volonté de guerre du Reich⁷³ » et il faisait traduire, dans *La Nation*, un inquiétant tract des Casques d'acier : « Maintenant que l'Allemagne évacuée est libérée du tribut (...), 1933 est l'année du destin allemand. Nous autres, les Casques d'acier, sommes prêts⁷⁴ ». Déjà, le 18 mars 1931, un projet d'union douanière dit « plan Schober-Curtius » avait été signé entre l'Allemagne et l'Autriche et, après les protestations françaises, les deux pays avaient déclaré à la SDN y renoncer. Marin le dénonce dans un discours qu'il prononce devant les adhérents de son parti, le 13 avril 1931, salle Wagram, et, le 6 mai, au Cirque d'hiver⁷⁵. Le 29 décembre 1932⁷⁶, le sujet revient à la Chambre à l'occasion du vote d'une garantie de prêt à l'Autriche. Jugeant la situation financière de ce pays dégradée, craignant que les coupons précédents de 1923 ne soient pas remboursés, le député de Nancy assure que l'Allemagne est en train d'organiser un *Anschluss* déguisé. Les travaux d'approche ont commencé depuis longtemps, pense-t-il : unification du droit pénal, du droit administratif, échanges d'étudiants, manifestations pro-allemandes à Vienne. Alors qu'en mars 1931, Briand affirmait que l'Autriche avait pris conscience de sa nationalité, on apprenait la signature du projet d'union économique germano-autrichienne à l'opposé de l'article 80 du traité de Versailles, qui stipulait que l'Allemagne respecterait l'indépendance de l'Autriche. Marin reviendra sur le sujet le 19 août 1933, dans *La Nation*. « Demain verra peut-être l'*Anschluss*

⁷² Journal de François de Wendel, 10 juillet 1932.

⁷³ Louis MARIN, « La volonté de guerre du Reich », *La Nation*, 15 octobre 1932.

⁷⁴ Anonyme, *La Nation*, 17 décembre 1932.

⁷⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/7.

⁷⁶ AN 317AP/265. Chambre des députés, séance du 29 décembre 1932, tiré-à-part du discours de Marin.

établi, grâce à une action apparemment intérieure à l'Autriche, par la force et malgré le gouvernement, l'intérêt du pays, la paix de l'Europe, la solennité des traités, la Société des Nations, aussi ridicule que coupable. »

C'est encore au sujet des dettes de guerre que va tomber le ministère Herriot, au bout de sept mois. Un premier débat a lieu à la Chambre, le 28 octobre⁷⁷. Blum y rappelle sa thèse selon laquelle « le désarmement, par sa vertu propre, est une des conditions de la sécurité et de la paix. » Marin lui répond avec vigueur que « les nationaux ont sur ce point une doctrine dont ils ne veulent pas s'écarter » : il faut « des lois internationales sûres », « des tribunaux impartiaux et obligatoires » et des sanctions. Il ajoute que la décision prise par les États-Unis de « refuser de reconnaître aucun gain territorial découlant d'une agression » n'est pas suffisante si le geste ne va pas au-delà. Alors qu'Hitler n'est pas encore au pouvoir, il souligne que l'Allemagne ne cesse de réarmer :

La force militaire de l'Allemagne, à l'heure actuelle, est considérable. Ce ne sont pas seulement les 146 000 hommes que compte officiellement la *Reichswehr*, ce ne sont pas seulement les 56 000 hommes de la *Schutzpolizei* dont on a parlé. Si vous comptez les soldats déjà instruits, les forces auxiliaires, les associations militaires comme les Casques d'acier, vous arrivez à une force agressive d'environ 800 000 hommes.

Dans un éditorial, il marque sa surprise que les Casques d'acier aient pu réunir, de toutes les régions du pays, 170 000 hommes dans une véritable « opération militaire⁷⁸ ». Quand l'extrême gauche le moque en demandant s'il compte les boy-scouts, il répond : « Ne parlez pas de ces sujets à la légère ; la situation est trop grave. » Il appelle aussi la France à défendre les intérêts des petites nations d'Europe, comme la Belgique, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie. Au terme de ce long débat, la confiance est accordée au gouvernement par 430 voix contre 20. Mais une importante échéance intervenant le 15 décembre 1932, le sujet revient à la Chambre, le 29 novembre. Calculant que la France a payé aux Américains, entre 1919 et 1931, 11 milliards de francs, soit un demi-milliard de plus que ce qu'exigeaient les dettes commerciales, il s'exclame : « C'est toujours la propagande qui manque et aussi le fait de parler à temps. (...) Il y a des vérités que nous devons faire entendre ; il y a des choses que la Chambre doit connaître. » Il rappelle sa thèse habituelle à treize reprises entre septembre et décembre 1932⁷⁹. Le 1^{er} décembre, l'atmosphère se tend et les incidents de

⁷⁷ « Le voyage de Laval et de Briand à Berlin en septembre 1931, puis celui de Laval à New York le 16 octobre 1931, avaient mis fin pratiquement au plan Young et aux réparations sanctionnées par la conférence de Lausanne⁷⁷. » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 187.

⁷⁸ Louis MARIN, « Les Casques d'acier », *La Nation*, 11 octobre 1930.

⁷⁹ AN 317AP/264. « Discussion relative aux comptes interalliés, discours de M. Louis Marin », 1^{er}, 8, 12 et 22 décembre 1932. Imprimerie des Journaux officiels.

séance se multiplient. Alors que Marin commence à se plaindre des « traquenards du règlement », il les utilise ensuite, dans un dialogue serré avec le président de la Chambre, pour imposer une discussion à Herriot qui s'agace (« À quoi servent ces subtilités et ces finasseries⁸⁰ ? »).

Rappelant que le moratoire Hoover nous a privés de notre part importante des réparations considérées comme sacrées par les Quatorze points du président Wilson et la morale universelle, en même temps que des sommes spécialement affectées par le plan Young aux comptes interalliés ; rappelant que, en conséquence, il est impossible que la France ravagée soit mise dans cette situation moralement paradoxale d'avoir été privée, par le fait d'autrui, de ses réparations et d'avoir, en outre, du même fait, à payer au responsable de cette privation les frais de guerre, qu'elle n'a pas reçus elle-même⁸¹.

Toutefois, dans les documents diplomatiques⁸², le jurisconsulte du Quai d'Orsay conteste ce raisonnement qui s'appuie sur la seule valeur en capital en oubliant les intérêts : « Rien de mieux calculé pour offenser les Américains que les considérants du projet de résolution de M. Marin ». C'est d'autant plus choquant que cela remet en cause la portée de l'accord signé, à Washington, entre Andrew Mellon, secrétaire d'État au Trésor, et Henri Béranget, ambassadeur aux États-Unis. Chéron, ministre des Finances, prévient aussi que les Américains pourraient saisir des biens français aux États-Unis⁸³. La Chambre, suivant Marin, refuse de suivre Herriot dans sa volonté de rembourser les Américains au moment où les Allemands sont dispensés des leurs. Le gouvernement est renversé par 402 voix contre 187, les socialistes votant avec la droite⁸⁴, aux cris de « Marin-Blum » proférés par les radicaux. Dépité, Herriot, qui estimait qu'en matière commerciale, on doit toujours rembourser sa dette (« Vous allez, pour 480 millions, briser l'accord des libertés contre les dictatures »), regrette auprès de l'ambassadeur à Washington, Paul Claudel, ce non-respect de la parole de la France, qui, pour certains, « conduira à l'exigence du paiement des réparations, en remettant en cause l'apaisement international⁸⁵ ». Puis viendra en séance, le 29 décembre 1932, la question de l'emprunt autrichien auquel s'oppose en vain Marin, perdant de vue un peu vite l'intérêt de

⁸⁰ Chambre des députés, deuxième séance, 1^{er} décembre 1932, p. 3324.

⁸¹ Le cardinal Baudrillart commente aussi : « Caillaux devient président de la commission des Finances. La question des dettes devient passionnante. Marin expose de façon décisive pourquoi nous ne devons pas payer. L'Angleterre dit qu'elle paiera si les États-Unis l'exigent, mais que les conséquences seront fatales pour l'économie générale. Déjà, la livre baisse à vue d'œil. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, 30 nov. 1932, t. 5, p. 348. Voir aussi la proposition de résolution de Louis Main, 29 novembre 1932, n° 930, 2^e session extraordinaire, p. 223, et la déclaration du gouvernement relative aux dettes franco-américaines, 12 décembre 1932, t. 2, p. 3520 et 3539, avec l'intervention de Louis Marin.

⁸² Documents diplomatiques, 5 décembre 1932, rapportant l'intervention de Marin du 29 novembre.

⁸³ Cédric LE CANNELIER, *Chéron...*, *op. cit.*, p. 347.

⁸⁴ Journal de François de Wendel, 14 décembre 1932.

⁸⁵ Serge BERSTEIN, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 349.

maintenir à flot un pays que convoitera bientôt le chancelier Hitler : « Ce n'est pas quand nous avons décidé de ne pas payer nos amis d'Amérique qu'il convient de faire un prêt au gouvernement autrichien⁸⁶. »

Pour succéder à Herriot, Lebrun pense d'abord à l'ancien président de la République, Gaston Doumergue, qui avait été son président du Conseil en 1913. Il l'appelle au téléphone, mais le vieux sage refuse de quitter sa retraite paisible de Tournefeuille. Pour finir, Chautemps ne réussissant pas non plus à former un gouvernement, il se tourne vers un ancien socialiste, Joseph Paul-Boncour, avocat et homme de culture, qui s'est fait connaître comme représentant de la France à la conférence du désarmement de la SDN et qui devient, pour la première fois, président du Conseil en décembre 1932. Chéron, ministre des Finances, décide de réduire les dépenses publiques à hauteur de 5 milliards de francs et d'augmenter les impôts du même montant. Les recrutements sont suspendus, les salaires des fonctionnaires et des ministres sont réduits de 10 %. Chéron sacrifie finalement 3 milliards d'économies aux socialistes suscitant le courroux de Flandin et Marin. Debû-Bridel écrit, dans *L'Ordre*, que « l'impuissance du gouvernement à concilier les tendances socialistes de sa majorité avec une politique de redressement financier est confirmée d'éclatante façon⁸⁷ ». Marin explique que « de tels moyens ne sont pas dignes de véritables budgets ». « Dans une situation aussi grave, il faut que le gouvernement ait le courage [de] réaliser des économies. Le gouvernement en a trouvé de tragiques, notamment sur le cumul des pensions des petits retraités. Il n'y a rien de plus ignominieux que de voir l'État manquer ainsi à la parole donnée. Chez les gros, par contre, il y a des cumuls scandaleux⁸⁸. » Une nouvelle nuit de tension commence donc à la Chambre qui s'achève, le 28 janvier à 6 heures du matin, par la chute du gouvernement, qui n'aura duré qu'un mois et demi, rejeté par les modérés et une partie des socialistes⁸⁹. Les étudiants, excités par l'Action française, manifestent dans la rue. Les abords de la Chambre, du Sénat, de l'Élysée sont gardés par l'armée.

Le Président se tourne alors, le 31 janvier 1933, vers Édouard Daladier, le deuxième grand patron du Parti radical. Né en 1884, fils d'un boulanger de Carpentras, il a été reçu

⁸⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/15. « Malgré les avertissements les plus sages et les plus sensés, notamment de Marin et de Flandin, l'emprunt autrichien est voté ; le Sénat, après quelques velléités de résistance, accorde à Chéron [ministre des Finances], ses 5 milliards de bons. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 5, p. 371.

⁸⁷ AN 317AP/222. *L'Ordre*, 27 janvier 1933.

⁸⁸ AN 317AP/222. Chambre des députés, séance du 26 janvier 1933.

⁸⁹ Journal de François de Wendel, 28 janvier 1933. Serge BERSTEIN, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, p. 349.

premier à l'agrégation d'histoire et été l'assistant d'Herriot à Lyon. D'allure décidée, le « Taureau de Vaucluse », qui s'est spécialisé dans les questions de défense après avoir combattu pendant la Première Guerre mondiale, a été ministre des Colonies dans le gouvernement du Cartel avant de prendre la tête du Parti radical en 1927. En 1931, son caractère autoritaire a conduit les militants à l'écarter au profit de l'autre Édouard. Il devient pour la première fois président du Conseil, à un moment particulièrement délicat puisqu'il est investi le 31 janvier 1933, le lendemain de l'arrivée au pouvoir du chancelier Adolf Hitler.

Ne réussissant pas à obtenir des socialistes qu'ils participent au gouvernement, Daladier bénéficie cependant de leur soutien à la Chambre. Il garde Paul-Boncour au Quai, mais remplace Chéron par Bonnet aux Finances, prend Pierre Cot à l'Aviation et Chautemps à l'Intérieur. Très vite, les difficultés surgissent, le texte qui fixe les mesures d'austérité étant revu par la Chambre. Une Loterie nationale est créée pour renflouer la Caisse d'amortissement, procédé que moque Marin. Le climat social se détériore : les commerces ferment, les fonctionnaires se mettent en grève une demi-heure, bien que ce soit alors strictement interdit. Marin se gausse des parlementaires qui réclament les pleins pouvoirs « comme les grenouilles réclamaient un roi⁹⁰ ».

En février 1933, Daladier engage une réduction, à la demande de la SFIO, des crédits de la Défense nationale en supprimant 5 000 officiers de réserve, malgré les protestations de Marin⁹¹, et réfléchit à une politique de désarmement dans le cadre de la conférence de Genève. Le plan de désarmement de McDonald est accepté, au Conseil des ministres du 2 mai, sous condition d'un contrôle international des armements et d'une réduction par étapes. Marin ne peut l'accepter et lance une Union pour la Nation avec Franklin-Bouillon. Ybarnégaray s'exclame aussi, le 10 mars, que « ce serait une erreur inexpiable de [s']en remettre à Genève au soin de l'avenir et de la sécurité de ce pays. Il faut sortir du rêve⁹² ».

⁹⁰ Louis MARIN, « Pleins pouvoirs », *La Nation*, 24 juin 1933.

⁹¹ C'est également la thèse défendue par le haut commandement qui considère que plus la durée du service est courte, plus l'encadrement doit être étoffé. Mais, par le truchement de la loi de Finances du 28 février 1933, le ministre de la Guerre décide de réduire le nombre des officiers de 5 000, en violation de la loi organique des cadres et effectifs de 1928.

⁹² Maurice VAÏSSE, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement (9 décembre 1930-17 avril 1934)*, Paris, Éditions Pedone, 1981 (thèse de doctorat), p. 385. Voir aussi : « À l'encontre de Louis Marin et de Franklin-Bouillon qui dénoncent la révision des traités et critiquent le gouvernement, Gaston Bergery, Léon Blum, Édouard Herriot approuvent le gouvernement de ne pas fermer la porte à la conciliation. », p. 430.

Daladier négocie ensuite un Pacte à Quatre⁹³ avec l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Le projet suscite l'opposition de la Petite Entente et de la Pologne qui ne veulent pas faire les frais d'une alliance des grands. Marin estime que « le Pacte à Quatre montre le péril de cette diplomatie à l'encontre des intérêts réels des peuples et des besoins de la paix⁹⁴ » et bombarde le gouvernement de questions :

Nous avons appris par un de nos collègues que, dès le mois de novembre 1932, le gouvernement français avait été saisi par M. Mussolini d'un plan. (...) Le gouvernement français a-t-il négocié avec l'Italie ou avec nos alliés d'une façon quelconque ? (...) Je voudrais savoir si avant le voyage de M. McDonald à Rome un accord était intervenu sur les questions de désarmement et de politique européenne⁹⁵.

Ce pacte, qui devait constituer une entente régionale au sens de la SDN, n'est pas ratifié, car l'Italie se rapproche de l'Allemagne. C'est un soulagement pour Marin qui craignait que le Pacte ne sépare la France de ses vrais alliés de la Petite Entente. En octobre 1933, Hitler claque même la porte de la SDN et de la conférence de Genève sur le désarmement, rejetant toute idée de désarmement collectif, qui pourtant aboutissait à redonner des moyens militaires à son pays. La même année, Franklin Delano Roosevelt, qui avait été élu en novembre 1932, propose d'interdire les armes offensives pour rendre l'attaque impossible et assurer la paix. Or seule la France en possède puisque le traité les a interdites à l'Allemagne. Celle-ci, libérée de ses dettes, engage alors une course folle aux armements.

Marin est de plus en plus inquiet des menaces que l'Allemagne nazie fait peser sur le pays. Il cite les propos qui le choquent dans *Mein Kampf (Mon combat)* : « Les territoires opprimés ne rentreront pas au sein du Reich par des protestations enflammées, mais par une épée qui frappe fort, p. 687. [...] L'ennemi mortel de notre peuple, c'est la France, p. 755⁹⁶. » « Le coup le plus dur qui ait frappé l'humanité, c'est l'avènement du christianisme. Le bolchevisme est un enfant illégitime du christianisme. L'un et l'autre sont des inventions du juif⁹⁷. » Il proteste contre l'esprit de conquête d'Hitler dans *La Nation* du 2 décembre 1933 :

Pour arriver à ses fins, Hitler, pendant quatorze ans, a prêché la guerre, la revanche ; il avait l'écume à la bouche quand il parlait du Français, l'ennemi héréditaire. En dehors des discours qui s'envolent, il y a des écrits, *Mein Kampf*, qui restent. Il est arrivé à ses fins ; ce qu'on appelle en allemand le *sweck*, c'est-à-dire la fin, est atteint puisqu'il est au pouvoir. Mais étant obligé d'asseoir son pouvoir, il sera aussi frénétiquement pacifiste qu'il fut revancharde. (...) On causera ; en causant, on gagnera le temps voulu ; on chloroformera les voisins ; on les engagera dans le

⁹³ L'ambassadeur à Rome, Henry de Jouvenel, fut très proactif pour obtenir la signature de ce pacte afin d'instaurer la paix en Europe. Christine MANIGAND, *Jouvenel...*, op. cit., p. 251.

⁹⁴ Louis MARIN, *La Nation*, 26 août 1935.

⁹⁵ Chambre des députés, 31 mars 1933.

⁹⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 6 janvier 1934.

⁹⁷ AN 317AP/266. Citations d'Adolf Hitler.

fatal engrenage. (...) Pendant la conversation, l'Allemagne poursuivra son travail à l'intérieur. Elle développera surtout sa force armée⁹⁸.

En 1933 et encore en 1934, il rappelle qu'un projet de loi devait prévoir pour toutes les communes un livre d'or, avec le nom de toutes les victimes, mais l'administration lui répond que toutes les communes n'ont pas répondu. Il avait particulièrement en tête le massacre des populations civiles de Nomeny par les troupes bavaroises le 20 août 1914 et proposait la mise en accusation des criminels de guerre devant les juridictions alliées. Il signe la préface d'un ouvrage de 1916 rappelant ces massacres : 46 habitants avaient été fusillés, 7 asphyxiés dans leurs caves, 25 morts de leurs blessures.

Les récits des survivants, les tombes toutes fraîches, les maisons saccagées, les ruines, un torse humain à demi calciné à l'entrée d'une cave, tout évoquait affreusement la sauvagerie du 20 août. (...) Rien de ce qu'ont perpétré à leur compte les barbares ne doit être omis dans le réquisitoire que dressera contre eux l'avenir. L'incendie de Nomeny est dans son ensemble la preuve de la systématisation de la terreur qui entraine cyniquement dans les méthodes de guerre de la *Kultur* allemande⁹⁹.

Logique avec lui-même, il vote contre le budget le 26 mai 1933, pourtant approuvé par 401 voix contre 78¹⁰⁰.

Malgré cette critique forte de la politique internationale, Le 23 mai 1933, le congrès de la Fédération républicaine se tient au palais de la Mutualité, avec son traditionnel banquet de 650 couverts. Il entérine la scission du parti avec l'absence des principaux opposants, Pernot, Tinguay du Pouët et Kerillis. De leur côté, Hervey et Chassaing-Goyon sont venus, mais n'ont pas pris la parole. Le congrès souligne l'union nationale personnifiée par Marin et Franklin-Bouillon, qui a maintenant rejoint le parti. Le député de Nancy est un excellent chauffeur de

⁹⁸ AN 317AP/49.

⁹⁹ Préface à l'ouvrage d'André Viriot, *Les cités martyres de Lorraine. Les Allemands à Nomeny (août 1914)*, Imprimerie lorraine, 1916, p. 13. Il dépose aussi une proposition de résolution, tendant à établir le nombre et les souffrances des victimes civiles de la guerre et de l'invasion, annexe au procès-verbal de la première séance du 3 mars 1932, n° 6523, Chambre des députés. Pour affirmer ses positions, il dépose encore, en 1937, une proposition de résolution, cosignée par ses soixante collègues de la Fédération républicaine, « tendant à établir le nombre et les souffrances des victimes civiles de la guerre et de l'invasion », car « c'est un devoir sacré, pour une Nation, de ne pas oublier les noms des soldats qui ont combattu, souffert et sont morts pour elle ».

¹⁰⁰ Chambre des députés, 26 mai 1933, p. 2657. Malgré Maurice Vaisse qui souligne que les larges majorités qui soutiennent Daladier comprennent aussi le centre et la droite, Marin vote contre ainsi que Amidieu du Clos, Blaisot, Bonnefous, Dommange, Franklin-Bouillon, Henriot, Pernot, Sérot, Vallat, etc. On relève très peu de votes favorables à droite, comme Schuman. (« Dans les semaines qui suivent, le cabinet Daladier obtient des majorités d'union nationale : 420 voix contre 106 le 7 avril sur la politique extérieure, 427 voix contre 98 le 26 mai sur le budget de 1933, 413 voix contre 163 le 16 juin sur la politique générale. En attendant que le vent tourne et que la droite et le centre réclament un vrai gouvernement d'union nationale, Daladier profite de la bourrasque pour camper son personnage et affirmer son autorité. » Maurice VAÏSSE, *Sécurité d'abord...*, op. cit., p. 385.

salle, comme le remarque Wendel, mais cette année les militants font aussi la connaissance de Philippe Henriot, « l'espoir du parti qui a vraiment beaucoup de talent, un orateur né et en même temps un brave garçon qui a fait ses débuts dans l'enseignement libre dans des conditions très difficiles¹⁰¹ ». C'est le moment aussi où Xavier Vallat, jusque-là indépendant, décide de rejoindre la Fédération républicaine afin d'assurer sa position de député¹⁰². Oberkirch, qui rejoindra aussi la Fédération républicaine l'année suivante, évoque la situation de l'Allemagne et Ybarnégaray prend la parole contre le Pacte à Quatre (même si, quelque temps après, il préconisera à la commission des Affaires étrangères de discuter avec Hitler¹⁰³). Quelques mois plus tard, de nouvelles tensions apparaissent avec Émile Buré qui, dans une série d'éditoriaux étonnants de *La Nation*, prétend que la Fédération républicaine, ayant « vieilli », mérite de disparaître¹⁰⁴, pendant que Marin en appelle au contraire à l'union nationale.

La même année, la situation politique se complique. Pierre-Étienne Flandin (1889-1958), député de Vézelay depuis 1914, ayant pris la succession de son père Étienne, passionné d'aéronautique, est élu à la tête de l'Alliance républicaine démocratique. Les membres de l'ARD veulent, comme le raconte Guiter, « de toute évidence rejeter la Fédération républicaine à "droite", de manière à se donner à eux-mêmes figure de "centre" », mais l'Alliance reste « extrêmement divisée en raison de cette attitude lamentable¹⁰⁵ » et Guiter espère en récupérer des bouts. L'affaire prit des proportions sérieuses quand Flandin décida d'interdire les doubles appartenances, conduisant plusieurs élus de la Fédération à démissionner¹⁰⁶.

Le 23 octobre 1933, le prélèvement sur le traitement des fonctionnaires réunit contre Daladier la droite et les socialistes : pris en tenailles entre les discours de Reynaud, qui voudrait taxer les fonctionnaires, avec des manifestations de la Ligue des contribuables devant le Palais-Bourbon, et de Blum, qui voudrait les défendre, il est renversé au bout de neuf mois, par 329 voix contre 241. « Le duel entre Blum et Daladier semble avoir été particulièrement sévère et

¹⁰¹ Journal de François de Wendel, 23 et 27 mai 1933.

¹⁰² Laurent JOLY, Xavier Vallat, du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État, Paris, Grasset, 2001, p. 120.

¹⁰³ Journal de François de Wendel, 7 décembre 1933.

¹⁰⁴ AN 317AP/222. Émile BURE, « La vieillesse des idées », *La Nation*, 5 août 1933. On notera aussi, dans ses papiers, l'annotation « une agitation dangereuse » de Fernande Marin à un article similaire d'Émile Buré, « Faire l'économie d'une Révolution », *L'Ordre*, 5 juin 1934.

¹⁰⁵ Lettre de Guiter à Marin du 27 novembre 1933.

¹⁰⁶ AN 317AP/86-87. Notamment plusieurs membres du Conseil national de la Fédération : René Peuvergne, ancien président du Comité départemental d'union républicaine de la Loire, Adrien Bertholon, secrétaire général de la Fédération républicaine démocratique d'Eure-et-Loir, Louis Dupin, ancien député de la Loire, maire de Montbrison, Julien Riboud, secrétaire adjoint de la Fédération républicaine du Rhône. Lettre de Guiter à Marin du 14 décembre 1933.

des paroles à peu près irréparables ont été dites », commente Wendel¹⁰⁷. Marin n'a pas été en reste, dénonçant les impôts excessifs et « l'embastillage des contribuables » pendant que l'Action française et les Jeunesses patriotes se font concurrence dans l'aide apportée à la Ligue des contribuables¹⁰⁸.

Sarraut accepte la présidence du Conseil. Né en 1872, député radical-socialiste de l'Aude, ce vieux routier de la III^e République avait été deux fois gouverneur général de l'Indochine avant d'être ministre des Colonies. Comme ses prédécesseurs, il se heurte aux résistances des parlementaires. La machine s'emballe. Daladier prend la Guerre, Chautemps garde la place Beauvau et Paul-Boncour le Quai, Bonnet reste aux Finances mais, au Budget, Abel Gardey remplace Lucien Lamoureux.

Quelques semaines plus tard, le gouvernement tombe sur une question budgétaire. Le prélèvement sur le traitement des fonctionnaires venait d'être voté à une majorité confortable lorsqu'un socialiste demande que l'exonération à la base soit portée à 12 000 francs au lieu de 10 000. Le président du Conseil propose 11 000 et fait des compliments à l'auteur de l'amendement. La majorité, qui avait soutenu le gouvernement, jugeant qu'il cède, décide alors de le lâcher au milieu des sarcasmes. Le gouvernement, qui pourtant avait eu le temps de lancer un plan de redressement budgétaire audacieux, n'aura pas duré un mois.

Camille Chautemps lui succède. C'est la deuxième fois qu'il accède à la présidence du Conseil, tout en continuant à occuper le ministère de l'Intérieur. Habile et sachant manœuvrer, il donne vite la priorité au redressement budgétaire, rencontrant enfin une grande bienveillance de la part des commissions des Finances. Paul-Boncour reste aux Affaires étrangères, Bonnet aux Finances et Daladier à la Guerre. Cinq présidents du Conseil se sont succédé, de juin 1932 à janvier 1934, à la tête d'un gouvernement inchangé en réalité dans ses principales composantes. Reynaud ironise : « Nous vivons sous un régime nouveau : celui d'un ministère unique dont les membres tournent autour de la table, d'un cran à chaque crise, et s'assoient ainsi à tour de rôle dans le fauteuil de président du Conseil. Mais à chaque mouvement de rotation, le club perd un de ses membres : le ministre du Budget. » Le cardinal Baudrillart s'inquiète, le 3 décembre : « Le gouvernement n'a pas été renversé hier, mais Marin et Franklin-Bouillon ont osé dire toute la vérité et le ministère, répétition des précédents, tient à peine¹⁰⁹. » Écoutons

¹⁰⁷ Journal de François de Wendel, 24 octobre 1933.

¹⁰⁸ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, *op. cit.*, p. 216.

¹⁰⁹ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, p. 644.

Marin protester contre la volonté du gouvernement de voter précipitamment un projet financier :

Monsieur le Président du Conseil, dans une menace à peine déguisée, a parlé de l'impuissance du Parlement et il a dit qu'il craignait que le Parlement ne fit pas preuve de discipline. Je l'invite à prendre garde que les gouvernements ont une part singulière de responsabilité dans les attaques qui sont dirigées contre le Parlement et, encore plus, dans le mauvais fonctionnement du régime. (...) N'oubliez pas que, sous vos yeux, dans plusieurs pays étrangers, le fascisme n'est pas venu des partis de droite¹¹⁰.

La France est-elle prête, avec ces batailles parlementaires et ces changements aussi fréquents de gouvernement, à résister au chancelier allemand ? Elle va s'enfoncer encore dans une crise interne d'une particulière gravité.

6 février 1934 : les ligues viennent concurrencer Marin

Le pays va bientôt plonger dans une nouvelle crise. Alexandre Stavisky, juif d'origine ukrainienne, avait monté, avec le Crédit municipal de Bayonne et le député-maire radical-socialiste Gaston Bonnaure, une escroquerie consistant à émettre des bons gagés sur des bijoux faux ou volés. Le ministre du Travail, Albert Dalimier, avait signé une circulaire recommandant aux établissements de crédit l'acquisition de ces bons. Des directeurs de journaux se faisaient son relais pour proposer l'affaire aux investisseurs imprudents. Le scandale éclate au grand jour à la veille de la Noël 1933, quand le directeur du Crédit municipal est arrêté. Stavisky, qui menait grand train et connaissait le tout-Paris, prend la fuite. La police le retrouve dans un chalet de Chamonix, agonisant d'une balle dans la tête, le 8 janvier 1934. D'après la version officielle, c'est un suicide, confirmé par les médecins légistes de l'époque. Le lendemain, le radical-socialiste, Albert Dalimier, qui était devenu entre-temps ministre des Colonies, compromis dans les malversations, démissionne. Rapidement, l'Action française s'attaque au gouvernement qui a retardé plusieurs fois le procès de Stavisky ; on accuse le procureur général Pressard, beau-frère de Camille Chautemps et haut dignitaire de la franc-maçonnerie comme ce dernier, et son collaborateur, le chef de la section financière du parquet, le conseiller Albert Prince, d'avoir étouffé les précédentes affaires ayant visé l'escroc.

Une proposition de résolution, signée notamment par Marin, Ybarnégaray, Franklin-Bouillon, Tardieu, Mandel, Henriot, Blaisot, Amidieu du Clos, Vallat, réclame, le 12 janvier, une commission d'enquête, dans des termes d'une rare violence :

La sinistre bande continue ses méfaits et ses pillages. Avant-hier, c'était Hanau ; hier, c'était Oustric ; aujourd'hui, c'est Stavisky (...). Partout, cette écume de honte et de scandale, partout cette boue qui éclabousse tous les gouvernements, les assemblées, les grands organismes de l'État

¹¹⁰ Chambre des députés, 2 décembre 1933, p. 4318.

jusqu'au pur visage de la France. Devant l'impuissance qui se manifeste à endiguer ce flot, devant ce spectacle de décadence, c'est la colère populaire qui monte¹¹¹.

La commission d'enquête, refusée dans un premier vote par la Chambre¹¹², est finalement acceptée, sous la présidence d'Henri Guernut¹¹³ et la vice-présidence de Vallat¹¹⁴. Le 18 janvier, Philippe Henriot se fait plus précis, posant des questions sur le rôle des uns et des autres dans l'affaire et accusant le ministre des Finances, Bonnet, qui s'était trouvé à Genève en même temps que l'escroc : « Il ne faut pas laisser pénétrer dans le public ce sentiment que la justice en France n'est pas égale pour tous. (...) Tout le monde se demande pourquoi on n'a pas ordonné les poursuites indispensables. » Il sera très actif dans la commission d'enquête, envoyant au garde des Sceaux ses révélations quand elles lui sont refusées par la commission¹¹⁵. Marin, qui laisse parler ses lieutenants, s'inquiète de la gestion de l'affaire. Sarraut, resté un mois au pouvoir, démissionne. Chautemps lui succède, mais Marin annonce déjà la suite dans *La Nation*, le 27 janvier :

Les radicaux comptent que, comme il est arrivé si souvent, l'indignation s'apaisera ; qu'un scandale fera oublier l'autre et que, même, s'il le faut, des préoccupations artificiellement imposées détourneront l'attention ; la tempête ainsi passée sans trop de casse, on reprendra la petite vie de la République des camarades¹¹⁶.

Chautemps est en effet condamné lui aussi à se retirer, ce même 27 janvier, victime des attaques à la Chambre de Tardieu et des députés de la Fédération républicaine et, dans la rue, des manifestations des ligues. Marin l'assume pleinement dans un autre éditorial de son journal : « Sans l'action répétée de l'opposition, de nos amis Dommange, Ybarnégaray, Henriot, Franklin-Bouillon, le ministère Chautemps serait encore là¹¹⁷. »

Les Français sont inquiets, comme en témoigne cette annotation du colonel de Gaulle dans ses *Lettres, notes et carnets* : « Depuis février où le volcan a fait irruption, tout est en déséquilibre. En réalité, c'est bel et bien le début d'une révolution. Qu'en sortira-t-il ? À mon humble avis, un renforcement, au mieux une restauration de l'ordre, mais non sans beaucoup

¹¹¹ Chambre des députés, débat du 12 janvier 1934, deuxième séance, p. 82-112.

¹¹² Journal de François de Wendel, 13 janvier 1934. La commission est repoussée par 372 voix contre 209.

¹¹³ Henri Guernut en est le président, Pierre Dignac et Jules Cels vice-présidents. Les autres membres sont Lionel de Tastes, Jean Desbons, secrétaires, Adam, Berthod, Bibié, Blaisot, Bonnefous, Buyat-Charrier, Compère-Morel, Daladier, Denais, Gustave Doussain, Paul Faure, Fougère, Gellie, Guernier, Lorgère, Mandel, Marcombes, Neyret, Patureau-Mirand, Pic, Renaudel, Rucard, Georges Scapini, Sevestre, Verlot.

¹¹⁴ *L'Éclair de l'Est*, 26 février 1934.

¹¹⁵ Philippe HENRIOT, « M. Philippe Henriot fait de sensationnelles révélations, où apparaissent les "gangsters". », *L'Éclair de l'Est*, 22 mars 1934.

¹¹⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 27 janvier 1934.

¹¹⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 3 février 1934.

de secousses qu'il nous faudra traverser. » Le climat antiparlementaire est de plus en plus puissant, alimenté souvent par ses propres représentants, comme l'attestent les propos d'Henriot, le 27 janvier, puis les 31 janvier et 7 février, devant la conférence des ambassadeurs à Paris. Après avoir ironisé sur le théâtre parlementaire de la rive gauche, il conteste les « boîtes » qui permettaient à un député de voter pour ses amis. Il ironise devant les subtilités du règlement :

Les règlements de la Chambre sur lesquels pâlirent des hommes comme feu M. Pierre, secrétaire de la Présidence, ont leurs exégètes et leurs commentateurs. Ils sont pleins de difficultés, de pièges, d'interprétations compliquées qu'on vous oppose tout à coup au moment le plus inattendu et dont on invoque surtout le respect au moment où l'on songe le plus à les violer. (...) L'envers du Palais-Bourbon, comme l'envers de tous les décors, n'est pas bon à visiter. L'endroit est comme l'endroit de tous les théâtres : clinquant, parade, carton-pâte et toiles peintes qui ne font illusion qu'une heure¹¹⁸...

Le climat est à ce point délétère que la Fédération reçoit des démissions pour protester contre le « je m'en fichisme », « le sentiment de lassitude et de dégoût » face aux affaires et l'incapacité de la droite à s'unir ; 51 démissions sont enregistrées au 2 janvier¹¹⁹.

Pour sortir de la crise, Lebrun pense à un gouvernement d'union. On évoque de nouveau le nom de l'ancien président Gaston Doumergue. Ancien chef de l'État, il pourrait ramener le calme dans le pays. Mais il décline d'abord l'offre, obligeant Lebrun à rappeler Daladier qui constitue un gouvernement de large union, des socialistes indépendants jusqu'aux républicains de gauche ; mais la SFIO refuse son entrée dans le gouvernement, conformément à sa politique de non-participation, ainsi que la plupart des dirigeants de la droite, qui critiquent le choix du chef de l'État de repartir avec ce radical-socialiste. Marin se demande, dans *La Nation*, si Daladier a constitué « un ministère capable de parer à la situation ». « Évidemment non, rien de l'union nationale, constate-t-il, rien de fort ». Pourtant, fidèle à sa politique pragmatique, il refuse de « décourager le chef du gouvernement¹²⁰ » et attend de voir ce qu'il proposera concrètement comme mesures de réforme.

Voulant faire preuve de fermeté, Daladier décide de mettre un terme aux fonctions du préfet de police Jean Chiappe, proche des ligues de droite. En poste depuis plusieurs années, le préfet est très connu des Parisiens pour ses initiatives, comme la création des passages cloutés, et son éviction surprend. Lebrun refuse dans un premier temps d'entériner cette décision. Le poste prestigieux de résident général au Maroc lui est proposé, mais il le refuse :

¹¹⁸ AN 317AP/4. Chemise Henriot.

¹¹⁹ AN 317AP/77-78. Lettre du colonel Labrue à Guiter du 2 janvier 1934 et lettre de Guiter à Marin du 4 janvier 1934.

¹²⁰ Louis MARIN, *La Nation*, 3 février 1934.

« L'inexplicable promotion qui m'est trop généreusement offerte n'est à mes yeux qu'une mesure de défiance. C'est pourquoi je vous oppose mon refus¹²¹. » Il rejoindra, comme député apparenté, la Fédération républicaine en 1937¹²². En mutant aussi la plupart des hauts cadres de la police et du parquet, Daladier espère ramener le calme dans la rue. C'est le contraire qui se produit. De toute part, les protestations fusent : le préfet de la Seine, Édouard Renard, démissionne par solidarité avec le préfet de police ; le conseil de Paris vote contre cette sanction ; la Fédération républicaine réclame son retour¹²³. Au moment où Daladier présente son programme devant la Chambre, les ligues et associations d'anciens combattants, de droite comme de gauche, appellent à manifester contre le Palais-Bourbon.

Les Croix de Feu¹²⁴, créées en 1927 par Maurice Hanot, qui se fait appeler d'Hartoy, fortes d'une centaine de milliers d'adhérents, tous Croix de guerre au départ, sont dirigées, depuis 1932, par le colonel comte François de La Rocque, avec leur journal *Le Flambeau*. Fils d'un général polytechnicien, François, né en 1885, cyrard, a servi sous les ordres de Lyautey, Foch et Pétain ; grièvement blessé à la guerre, il quitte l'armée en 1928 pour rejoindre le mouvement des Croix de Feu, jusqu'à en devenir président en 1932. Exaltant les valeurs morales et patriotiques et développant les actions caritatives, bien organisé et très structuré, ce mouvement a rapidement un grand succès militant. D'autres mouvements, plus à droite, participent aux rassemblements : Action française (AF) Jeunesses patriotes (JP), Camelots du Roi, Solidarité française (SF) de François Coty, Fédération des contribuables. S'y joignent les associations d'anciens combattants de gauche comme la puissante Union nationale des combattants (UNC, 900 000 membres) de Georges Lebecq et l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), proche des communistes. Chacun a son mot d'ordre et son lieu de rassemblement : opposition au « régime des fiches » pour les Jeunes patriotes, bérets basques et imperméables bleu marine, qui, avec le député Taittinger, partent de l'Hôtel de Ville pour se retrouver à la Concorde avec l'Action française et Solidarité française, bérets noirs, chemises

¹²¹ Élisabeth Du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 119.

¹²² AN 317AP/72. « Je tiens à vous signaler qu'à ma très vive surprise j'ai reçu ce matin de M. Jean Chiappe, député et conseiller municipal de Paris, sa cotisation de membre de la Fédération pour l'année 1937. Dois-je, dans ces conditions, l'inscrire comme je suppose dans la liste des adhérents au Parti ? » Lettre de Guiter à Marin, 14 janvier 1937. Et le mois d'après, Chiappe figure, dans un document officiel du parti, comme député apparenté FR.

¹²³ « Le groupe de la Fédération républicaine réclame le retour de MM. Chiappe et Renard », *L'Éclair de l'Est*, 8 février 1934.

¹²⁴ « L'idéologie des Croix de Feu est une forme de "christianisme social, patriotique", puisant dans le fonds commun du conservatisme traditionnel. Le racisme est officiellement condamné et les dirigeants affirment un violent refus des modèles étrangers. » Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites, op. cit.*, t. 1, p. 313.

bleues et bottes (« La France aux Français »), qui vient des Grands Boulevards ; contre le régime parlementaire pour l'UNC qui se rassemble près du Grand-Palais afin de se diriger dans un second temps vers la Concorde où se sont rassemblées les ligues d'extrême droite ; « À bas le fascisme ! » pour l'ARAC qui part du Rond-Point des Champs-Élysées pour se diriger vers l'Arc de Triomphe, « Manifestez ! À bas le gouvernement Daladier-Frot-Patenôtre ! Vive le gouvernement ouvrier et paysan » ; dénonciation de l'influence socialiste du gouvernement et défense des traditions familiales et patriotiques pour La Rocque qui masse ses troupes des deux côtés de la Seine, près du Petit-Palais et rue de Bourgogne, reprenant ainsi la tactique des deux colonnes utilisée, la veille, contre le ministère de l'Intérieur. En fin de journée, les sorties d'ateliers et de bureau viennent grossir les rangs des manifestants, parmi lesquels se trouve l'ancien préfet de police, Jean Chiappe. La droite a trouvé une nouvelle unité, comme l'affirment certains représentants locaux de la Fédération républicaine, ainsi le président de la section de Villeurbanne, quelques jours avant la manifestation : « Républicains de la Fédération, Jeunesses patriotes, Solidarité française, Parti agraire, Ligue des contribuables, Anciens combattants, Croix de Feu et briscards, faites l'union de toutes vos forces¹²⁵. »

Rapidement, la manifestation tourne à l'émeute. Les groupes de l'UNC empruntent la rue du Faubourg-Saint-Honoré pour se diriger vers l'Élysée. D'autres manifestants, place de la Concorde, tentent de forcer le barrage qui les sépare du Palais-Bourbon. Les manifestants jettent des billes pour faire tomber les chevaux et leur taillent les jarrets à l'aide de rasoirs fixés au bout de leurs cannes. À 19 heures, la troupe tire. Pendant ce temps, sur la rive gauche, les Croix de Feu, après s'être rassemblées à l'intersection du boulevard des Invalides et de la rue de Varenne, près de l'actuel musée Rodin, se sont engagées rue de Bourgogne. Cependant, au moment où les gardes mobiles auraient pu céder, le colonel de La Rocque donne l'ordre de dislocation, refusant de renverser la République. En réalité, à aucun moment, les dirigeants de l'Action française n'avaient eux non plus envisagé de renverser le gouvernement, ni même perçu l'importance de l'événement, tout occupés qu'ils étaient, dans la soirée du 6, à préparer les articles du lendemain¹²⁶.

Entre-temps, la séance de la Chambre, qui a commencé, comme le veut la tradition, à 15 heures, est interrompue au bout de quelques minutes sous les cris des communistes (« Les Soviets ! Les Soviets ! ») qui en viennent presque aux mains avec les bancs de la droite. Dans le brouhaha, Daladier se défend, protégé des agressions par les huissiers, fréquemment

¹²⁵ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 330.

¹²⁶ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, *op. cit.*, p. 188 et 231.

interrompu par les protestations de la droite. Vers 20 heures, il reçoit la confiance de la Chambre, par 360 voix de gauche contre les 220 députés de droite, mais l'émeute se poursuit jusqu'à 2 heures 30 du matin.

Une réunion, vers minuit, se tient entre les membres du gouvernement, qui décident de tenir. Le lendemain matin, Paris ressemble à un champ de bataille, les bancs arrachés, les avenues jonchées de voitures brûlées. On déplore quinze morts (dont un policier) et 1 435 blessés dont plus de 80 par balle. À 8 heures, Daladier, accompagné du garde des Sceaux et du ministre de l'Intérieur, Eugène Frot, viennent demander au président Lebrun des pouvoirs supplémentaires, car la situation s'est aggravée et le calme ne peut être rétabli que par la troupe. En fin de matinée, Lebrun convoque les présidents des deux Chambres, Jeanneney et Bouisson, qui tous deux suggèrent la démission du cabinet. Les ministres modérés démissionnent. Lebrun demande à Daladier de partir. À midi, Wendel réunit chez lui, rue de Clichy, quelques amis, parmi lesquels Marin et Franklin-Bouillon, « encore tout vibrant de son effort » dans les débats. Ils apprennent par un coup de téléphone la démission du gouvernement. « Ce fut une minute de grande joie. Le cauchemar d'une dictature radicale-socialiste – et plus socialiste encore que radicale – était dissipé¹²⁷. » Quelques jours après, Henriot dépose une proposition de résolution mettant en accusation Daladier et Frot « pour crimes commis en exercice de leurs fonctions », pendant que Marin, sagement, se tient à l'écart¹²⁸. Sans complot organisé, dans le désordre des revendications provenant de tous les bords politiques, les manifestants se sont épuisés face à une gestion politique erratique et un maintien de l'ordre déficient comme l'ont montré Olivier Dard et Jean Philippet, en donnant naissance à l'un des plus grands mythes de la République¹²⁹.

Cette fois, Doumergue accepte de remonter de Toulouse, le 7 février, en plein accord avec les présidents des Chambres. C'est la combinaison du type Poincaré qui est de retour : en 1926, la priorité était de défendre le franc et c'est Doumergue qui avait rappelé Poincaré. Une étape a été franchie et les manifestations ont été beaucoup plus violentes. Chacun a conscience maintenant qu'il faut sauver le régime. « « Gastounet », bon vieillard à l'accent chaleureux du Languedoc, est acclamé, à son arrivée à Paris, par une foule de trois mille personnes, avant d'être conduit à l'Élysée. Venu de la gauche radicale, classé maintenant au centre, la personnalité de Doumergue est de nature à rassurer l'hémicycle :

¹²⁷ Journal de François de Wendel, 7 février 1934.

¹²⁸ « M. Philippe Henriot demande la mise en accusation de MM. Daladier et Frot », *L'Éclair de l'Est*, 11 février 1934.

¹²⁹ Olivier DARD et Jean PHILIPPET, *Février 34, l'affrontement*, Paris, Fayard, 2024.

Je ne suis pas président du Conseil par ambition. (*Vifs applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche. Interruptions à l'extrême gauche communiste*). Je vis dans la retraite depuis près de trois ans j'ai refusé tous les mandats que l'on m'a proposés. (...) On m'a téléphoné que le sang coulait dans les rues de Paris et que si j'arrivais et acceptais la redoutable mission de former le gouvernement, le calme et la paix renaîtraient. Je suis parti tout de suite. (...) Citoyens, j'ai été appelé pour former un gouvernement de trêve, d'apaisement et de justice. Ce gouvernement est constitué. En son nom, je vous invite à accomplir à votre tour votre devoir en renonçant à toute agitation et en plaçant au-dessus de tout l'intérêt de la France et de la République¹³⁰.

Le gouvernement comprend vingt membres dont six anciens présidents du Conseil (Doumergue, Barthou, Tardieu, Herriot, Laval et Sarraut), les chefs du Parti radical (Herriot), de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine, d'éminents militaires (le maréchal Pétain, à la Guerre, et le général Victor Denain, à l'Air), le président de la puissante Union nationale des réformes et mutilés (UNMR) aux Pensions (Georges Rivollet). Il réunit des personnalités de gauche (les radicaux Herriot, ministre d'État, et Sarraut, à Beauvau) et de droite (Marin, à la Santé, Flandin, au Travaux publics, Laval, aux Colonies, Chéron, à la Justice, Barthou, l'homme de la loi de trois ans, partisan de la rigueur vis-à-vis des Allemands, au Quai d'Orsay, Tardieu, ministre d'État). On trouve d'ailleurs encore dans les papiers Marin la lettre de convocation du 8 février, dans un français administratif délicieusement désuet :

M. le Ministre,

M. le président Doumergue, désireux de s'entretenir avec vous, me charge de vous prier de vouloir bien venir le voir demain matin 9 février à 9 heures, au ministère des Affaires étrangères.

Veuillez agréer, M. le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le directeur de cabinet¹³¹.

La combinaison ministérielle, très consensuelle, recueille, le 15 février, 402 voix contre 125 socialistes lors du vote de la motion de confiance, alors qu'en juillet 1926, Poincaré n'avait recueilli que 358 suffrages. Quelques représentants de l'aile gauche du radicalisme toutefois ne votent pas la confiance, comme Jean Zay ou Pierre Cot¹³², ainsi qu'inversement quelques intransigeants de la Fédération républicaine, comme Vallat, Henriot, Taittinger, Dommange et Amidieu du Clos, qui s'abstiennent, pour protester contre la présence de radicaux dans le gouvernement. Noircissant un peu le tableau, pourtant, Guiter n'est pas rassuré que son patron soit « le seul représentant de la Fédération dans un ministère où les partis de gauche sont si abondamment représentés » et salue « la crise de conscience par laquelle [Marin] est passé toute la journée de vendredi, en présence de [ces] lourdes responsabilités dans toutes les hypothèses

¹³⁰ Chambre des députés, 15 février 1934, p. 455.

¹³¹ AN 317AP/222.

¹³² Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, op. cit., p. 291.

possibles¹³³ ». Henriot voudrait d'ailleurs encore contester le gouvernement¹³⁴. Avec Pétain, Laval et, au Travail, Adrien Marquet, qui fondera le néo-socialisme en 1935, et Georges Rivollet, qui se mettra au service de l'État français, plusieurs personnages des événements de 1940 sont déjà présents. *Paris-Midi* se félicite de la présence du député de Nancy : « La belle probité et le patriotisme ardent de Louis Marin constituent un drapeau singulièrement voyant dans les crises présentes ». Les partis de gauche, effrayés par la force des ligues et sans être rassurés par ce gouvernement d'union nationale qui ne va pas jusqu'à la gauche socialiste, organisent de grandes manifestations contre le péril fasciste les 9 et 12 février. Des heurts violents ont encore lieu avec les forces de l'ordre : on compte neuf morts et des centaines de blessés. Une grève générale est déclenchée par la CGT. C'est une nouvelle séquence ministérielle qui s'offre à Marin, particulièrement importante avec un gouvernement qui va tenter de mettre en œuvre une réforme de l'État qu'il appelle de ses vœux depuis longtemps en tentant d'apaiser en même temps la colère. Il rend sa présidence du groupe parlementaire et renonce à ses conférences en province, mais garde la direction du parti, ce qui ne sera pas sans intérêt au vu des difficultés qui apparaissent de nouveau¹³⁵. En Meurthe-et-Moselle, le préfet observe que

la population, dans sa très grande majorité, accueille avec une pleine satisfaction les mesures prises par le gouvernement de M. Gaston Doumergue. Elle voit dans la trêve des partis réalisée actuellement la situation qui lui permettra de revoir une certaine activité économique ; son anxiété, indépendamment de sa préoccupation de la politique internationale, provient de la seule crainte que cette union pourrait être menacée¹³⁶.

Rapidement, le gouvernement se met au travail. Une importante réunion, rapportée par la presse, se tient le 20 mars avec Germain-Martin, ministre des Finances, pour boucler le budget de 1934 auquel il manque 4 milliards de francs. Marin y participe activement, avec Tardieu, Chéron, Piétri, Flandin¹³⁷.

Les affaires politico-financières prennent de l'ampleur : le conseiller Prince est retrouvé broyé sur la voie du chemin de fer à 30 kilomètres de Dijon, la veille d'un rendez-vous au cours duquel il aurait dû livrer des informations sur les personnes ayant profité du système. De nombreuses lettres de menaces sont adressées au président Lebrun pour le pousser à la démission ou le sommer de dissoudre la Chambre. Kerillis n'est pas en reste, d'après une note du 30 mars 1934 des Renseignements généraux, puisqu'il raconte à qui veut bien l'entendre

¹³³ AN 317AP/77-78. Lettre de Guiter à Marin du 12 février 1934.

¹³⁴ Journal de François de Wendel, 9 février 1934.

¹³⁵ AN 317AP/77-78. Lettre de Guiter à Marin du 12 février 1934.

¹³⁶ AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle du 31 mars 1934.

¹³⁷ AN 317AP/222. *Le Figaro*, *L'Excelsior*, *Le Jour*, 20 mars 1934.

que Lebrun va sans doute démissionner, « accablé par les événements de février et très inquiet des menaces, très déprimé et faisant craindre à son entourage une neurasthénie aiguë ». La lecture du journal de Marguerite Lebrun ne laissant aucun doute sur l'humeur parfaitement stable du chef de l'État, on suppose que les bruits ont été orchestrés à des fins politiques dans l'espoir de provoquer sa démission.

Dans l'ombre, s'agitent Bouisson, qui aimerait être élu à la présidence de la République, Laval qui avait poussé Doumergue à revenir au pouvoir, Pétain qui a pris goût au pouvoir et que les libelles, en 1935, lancés par la *Victoire* de Gustave Hervé¹³⁸, fondateur du Parti socialiste national en 1927, appelleront à prendre le pouvoir, relayés par l'Action française et *Le Journal* :

Il s'agit d'une dictature de salut public confiée à Pétain, à Pétain seul, à charge pour lui de choisir son équipe et de proposer une nouvelle Constitution à base corporative où l'autorité du chef de l'État soit de telle sorte qu'on la sente passer. (...) Élu président de la République autoritaire, nous ne lui demanderons rien qui soit au-dessus de ses forces. Il ne s'agira pas, pour lui, d'aller s'épuiser en débats interminables, énervants, devant une Chambre souvent houleuse : il n'y aura plus de Parlement. (...) Lorsque nous aurons pu faire de Pétain le chef obéi de la France (...), c'est Pétain qui (...) ira serrer la main que nous tend depuis deux ans Adolf Hitler.

Dans son opuscule *C'est Pétain qu'il nous faut !*, Gustave Hervé appelle à se rassembler sous « le haut panache de Pétain et sur un programme de révision constitutionnelle pour remplacer la République parlementaire basée sur les factions politiques par une République autoritaire à base professionnelle¹³⁹ ». Il attaque aussi Marx, « un juif déraciné, né en Allemagne, mais détaché de toute nationalité¹⁴⁰ ».

La pression populaire des ligues amène la gauche à se souder pour faire barrage à « l'extrême droite ». La droite républicaine est accusée de faire le lit du fascisme à son corps défendant, comme le développe Blum à la Chambre, mettant dans le même sac Kerillis et La Rocque :

Qui donc peut douter que si le coup de force avait réussi, la chute du gouvernement Daladier-Frot n'ait pas été le seul prix de la victoire ? Voilà ce qui est grave. Nous savons désormais qu'il existe en France des groupes recrutés, disciplinés, armés, (...) dont le but avéré est la destruction des libertés républicaines et l'instauration en France d'un régime césarien, d'un fascisme ou d'un racisme plus ou moins utilement accommodé au tempérament national. (...) Je ne conteste pas le moins du monde que MM. Doumergue, Sarraut, Herriot soient des républicains sincères ; que ceux que je ne nomme pas m'excusent, mais je ne suis pas ici pour distribuer des brevets de civisme. Il n'est pas jusqu'à M. Louis Marin que je m'abstiendrai de traiter de fasciste. Il est, je crois, un des hommes de cette Chambre en qui le tempérament parlementaire prédomine le plus nettement.

¹³⁸ Gilles HEURE, « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001/1, p. 85-95.

¹³⁹ Gustave HERVE, *C'est Pétain qu'il nous faut !*, Paris, Éditions de « La Victoire », 1936, p.7.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 13.

Donc, je vous crois de bonne foi quand vous pensez que le plus sûr moyen de barrer la route au fascisme est de (...) de faire tomber les passions populaires. (...) [Mais] nous sommes convaincus que les organisations fascistes qui vous ont conduits au pouvoir ne se satisferont pas de ce premier succès. (...) Les articles de M. de Kerillis, l'impérieuse mise en demeure de M. le colonel de La Rocque vous en avertissent. Les organisateurs du 6 février ne vous accordent qu'un sursis dédaigneux¹⁴¹.

Partout dans le pays, les organisations de gauche tentent d'empêcher les réunions de la Fédération républicaine, en faisant pression sur les propriétaires pour qu'ils annulent les locations de salles. Que les orateurs soient Marin, Ybarnégaray ou encore plus évidemment Henriot et Vallat, les mêmes procédés sont utilisés, conduisant la Fédération à envoyer des recommandations précises aux organisateurs des réunions¹⁴². Les chefs de la Fédération, Marin en tête, prennent la défense des ligues, expliquant qu'il ne faut pas confondre une envie de révolte avec une tentative de coup d'État, regrettant le sang versé par de bons Français, et Blaisot va jusqu'à comparer les événements à la journée fondatrice de la III^e République, le 4 septembre 1870¹⁴³, laissant entendre qu'un nouveau régime pourrait advenir : « La France, le 6 février 1934, avait secoué d'un geste brutal le fardeau des hontes accumulées sur le pouvoir : une aurore nouvelle s'était levée ; la République des camarades semblait avoir vécu¹⁴⁴. »

À la suite d'incidents, un débat sur l'activité des ligues a lieu à la Chambre, le 5 décembre 1935, après plusieurs interpellations dont l'une de Vallat au sujet de « l'agression par le Front populaire à Limoges contre des citoyens français usant tranquillement et légalement du droit élémentaire de réunion », et une autre de Taittinger pour demander « au gouvernement des comptes par rapport aux agissements du front socialo-communiste qui mettent non seulement en péril les libertés des citoyens, mais encore leur existence propre » ; Gaston Henri-Haye demande également que le gouvernement fasse « respecter les libertés républicaines essentielles ». Dans le débat, René Dommange souligne qu'un blâme a été donné à des « subalternes de la police » et demande par conséquent que soit également mise en cause « la responsabilité du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur du 6 février ». Ybarnégaray et Vallat prennent la défense des Croix de Feu, auxquelles ils appartiennent ; puisqu'il faut dissoudre les groupements illégaux, Vallat demande la dissolution de la franc-maçonnerie, vivement applaudi à droite et au centre. René Dommange dépose un amendement en ce sens, voté par 91 députés, dont Amidieu du Clos, Désiré Ferry, Jean Quenette, Louis Jacquinot et

¹⁴¹ Léon BLUM, *Œuvre*. IV-1 (1934-1937), Paris, Albin Michel, 1964, p. 25. (« Le gouvernement de Bloc national et de fascisme », *Le Populaire*, 16 février 1934).

¹⁴² AN 317AP/75. Note pour les comités de la Fédération de Guiter du 13 avril 1934. Voir aussi Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁴³ Camille BLAISOT, *La Nation*, 21 avril 1934, 11 novembre 1934.

¹⁴⁴ Camille BLAISOT, « Devant le malaise », *La Nation*, 16 février 1935.

Robert Sérot¹⁴⁵. Ybarnégaray souligne « le calme des Croix de Feu qui inquiète » et, les sachant sans armes, demande le désarmement de tous, ce à quoi Blum répond que ce n'est pas l'essentiel, car ce qui compte « c'est l'existence de formations ayant, par le recrutement, par le mode du commandement, par le mode de l'obéissance, par les exercices d'instruction et d'entraînement auxquelles elles sont soumises, un caractère militaire ». Cette intervention comptera paradoxalement pour la dissolution ultime des Croix de Feu : « Croyant jouer son propre jeu, La Rocque a fait le jeu du Front populaire¹⁴⁶. » Dans ces débats toutefois, étonnamment, Marin, à cause de ses fonctions de ministre ou d'un accord avec La Rocque dans la manœuvre, ne prend pas part au débat et vote en faveur de la dissolution avec Flandin et Mandel, alors que l'essentiel de la droite, avec Reynaud ou Schuman, la refuse¹⁴⁷. La loi, votée le 6 décembre, sera promulguée le 10 janvier 1936.

Une commission d'enquête est décidée par la Chambre des députés. Présidée par Laurent Bonnevey, ancien membre de la Fédération républicaine du Rhône, qui fut ancien garde des Sceaux, elle réunit 44 membres, dont Vallat comme vice-président, à partir du 24 février 1934. Son épais rapport, rendu en juillet, est critique vis-à-vis des ligues et des manifestants et dédouane les forces de l'ordre.

Au-delà de cette opposition entre factieux et républicains, les tensions vont se développer au sein même de la Fédération républicaine. Les Jeunesses patriotes, la Solidarité française et l'Action française fondent le Front national, que préside Taittinger, auquel adhère Kerillis ; Henriot est aussi d'accord pour le rejoindre si les critiques de ce dernier contre son ancien concurrent aux législatives de 1932, Dommange, cessent¹⁴⁸. Le Centre de propagande des républicains nationaux (CPRN) annonce, en mai, avoir distribué deux millions de tracts et collé 75 000 affiches dans plus de 17 000 communes. Autre front, Victor Perret, d'abord opposé à la tentative de Kerillis de regrouper les conservateurs autour de Tardieu, avait, dans le courant de l'année 1932, manifesté des critiques croissantes contre le libéralisme économique et les dérives du parlementarisme. Il cherche, à Lyon, à se débarrasser de dissidents François Peissel et Antoine Sallès et veut nommer à la tête de la propagande du parti Jacques Poitou-Duplessy¹⁴⁹.

¹⁴⁵ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 513.

¹⁴⁶ Albert KECHICHIAN, *Les Croix de Feu...*, *op. cit.*, p. 756.

¹⁴⁷ Chambre des députés, 5 et 6 décembre 1935. *Ibid.*, p. 755.

¹⁴⁸ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 125.

¹⁴⁹ AN 317AP/77-78. « J'ai montré ici beaucoup d'énergie à propos de Peissel et de Sallès. Le Comité directeur, présidé par moi, a décidé hier à l'unanimité, y compris les quatre conseillers généraux de sa circonscription (visités par moi), de suspendre toute propagande avec eux jusqu'à ce qu'ils aient quitté le groupe dissident et, s'ils ne cèdent pas, nous faisons toute réserve pour 1936, et nous voterons

Il publie le 13 janvier 1934 un article intitulé « Crise de moralité » et, le 24 juillet 1934, écrit à Tardieu qu'il est temps de donner un grand coup de balai, manifestant encore pourtant son soutien à Marin dans un éditorial de 1935¹⁵⁰, dans un aller et retour qui va durer quelques années avant la séparation.

Malgré cette scission, le congrès de la Fédération républicaine, qui se tient les 1^{er}, 2 et 3 juin 1934, réunit d'excellents orateurs et une assistance nombreuse, avec, au surplus, l'adhésion de l'Action populaire nationale d'Alsace d'Oberkirch, parti de droite qui refusait l'autonomisme¹⁵¹. La motion votée revient avec force sur les événements récents, assurant que c'est l'extrême gauche qui a voulu prendre le pouvoir :

La Fédération demande une implacable justice à l'égard de tous ceux qui ont profité de leur mandat pour faciliter les opérations d'un escroc et de tous ceux qui ont assuré son impunité. Elle salue la mémoire des nombreuses victimes tombées le 6 février pour avoir, selon l'expression des anciens combattants odieusement massacrés sur la place de la Concorde, « voulu que la France vive dans l'honneur et dans la propreté ». Elle dénonce, à la suite des révélations précises de la commission d'enquête, l'organisation d'un coup de force tendant à établir, le 6 février, une dictature d'extrême gauche qui n'a échoué que grâce à certaines défections et, surtout, à l'attitude ferme et résolue de l'opinion¹⁵².

Le congrès se félicite de la présence en son sein « d'excellents amis comme Tardieu, Paul Reynaud, Bérard, David¹⁵³, ... » et Tardieu, dans son intervention, sans rancune, reconnaît le soutien de la Fédération à son action :

Les partis modérés ont toujours eu en France le goût sinon de la division, du moins des nuances. Mais parmi tous ces partis ou plus exactement parmi les élus de ces partis, au temps où j'avais la responsabilité du pouvoir, je n'ai jamais compté dans ma majorité d'éléments plus fidèles que les parlementaires de votre Fédération. Philippe Henriot disait tout à l'heure, avec sa magnifique éloquence, que vous avez toujours servi sans rien demander. J'en puis témoigner. Il disait aussi que vous avez subi une défaite électorale. Il faut que je vous en parle puisque c'est sous mon drapeau que vous l'avez connue, cette défaite. Mais nous nous étions bien battus et nous avons été un peu trahis. (...) Si j'ai été trop franc, je ne le regrette pas. J'aime mieux l'échec dans la clarté que le succès dans l'équivoque, car l'équivoque n'a pas de lendemain et la clarté, c'est l'avenir¹⁵⁴.

probablement une motion qui sera rendue publique. J'espère donc que le 1^{er} juillet, au Conseil national, des décisions seront prises qui nous débarrasseront de tous ces types-là. Il faudra décider de la propagande dans le pays et nommer Poitou-Duplessy, chef de la propagande. » Lettre de Perret à Marin du 10 juin 1932.

¹⁵⁰ « Louis Marin, dans toute sa vie parlementaire, a fait preuve d'une clairvoyance politique qui a toujours été confirmée par les événements. » « Agir vite », *La Nation*, 15 juin 1935.

¹⁵¹ « Un congrès d'importance exceptionnelle », Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 6, p. 803. *La Nation*, 24 novembre 1934.

¹⁵² Anonyme, *La Nation*, 24 novembre 1934.

¹⁵³ AN 317AP/76.

¹⁵⁴ *Ibid.*

Dans l'été, Perret commence à critiquer vivement le gouvernement Doumergue, auquel appartient pourtant Marin, en expliquant qu'il est l'otage des radicaux : « Depuis près de quarante années, la politique socialisante de Jaurès à Blum a presque sans interruption inspiré et dominé le gouvernement de la France¹⁵⁵. »

Malgré la présence, depuis un an, du chancelier Hitler au pouvoir, les Britanniques, comptant toujours sur une politique d'apaisement, relancent une politique de désarmement. Par un mémorandum du 29 janvier et une note verbale du 28 mars 1934, ils proposent au gouvernement français un mémorandum intégrant les revendications allemandes : la France serait-elle prête à accepter que l'effectif des paramilitaires allemands soit porté à 300 000 ? Ce serait une façon de reconnaître *de jure* une armée qui existe déjà dans les faits, argumentent-ils. Pourtant, les dirigeants allemands n'ont pas rassuré en quittant la SDN et en augmentant, en ce même mois de mars, le budget de la défense de 352 millions de marks, en construisant aussi de nouveaux aérodromes. Dans le même temps, ils s'entendent avec la Pologne du maréchal Józef Pilsudski et du colonel Józef Beck par la signature, le 26 janvier 1934, d'une déclaration de non-agression. Deux tendances s'affrontent au Conseil des ministres français : d'une part, les partisans de la négociation autour du ministre Barthou (influencé par le Quai et l'ambassadeur François-Poncet), d'autre part, les opposants avec le président Doumergue, Tardieu, Marin, Pétain et même Herriot, et ce sont ces derniers qui l'emportent contre toute attente. Dans son fameux télégramme diplomatique du 17 avril à Londres, la France maintient comme condition préalable à tout dialogue le retour de l'Allemagne dans la SDN, rappelant « l'expérience de la dernière guerre, dont la France a plus que tout autre pays supporté les horreurs », comme l'a souvent dit le député de Nancy¹⁵⁶. En le lisant au chargé d'affaires anglais Campbell, Barthou, ministre des Affaires étrangères, croit devoir « souligner que ce gouvernement, qui s'est trouvé unanime, [contrairement aux rumeurs de dissensions], compte des représentants de tous les partis républicains depuis M. Louis Marin jusqu'à MM. Marquet et Herriot. Il y a, dans le Cabinet, six anciens présidents du Conseil dont cinq ont été ministres des Affaires étrangères [Doumergue, Herriot, Laval, Tardieu et Barthou]¹⁵⁷. » Il conclut en assurant que la position française changerait du tout au tout si l'Angleterre acceptait de déclarer qu'elle serait aux côtés de la France si l'Allemagne nous attaquait. Marin a largement contribué à faire évoluer la position du gouvernement, avec Doumergue, Tardieu, Herriot et même Pétain, car Barthou était

¹⁵⁵ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 323.

¹⁵⁶ Maurice VAÏSSE, *Sécurité d'abord...*, *op. cit.*, chapitre « La note du 17 avril 1934 », notamment p. 567.

¹⁵⁷ Documents diplomatiques, p. 272-273.

prêt à accepter les positions anglaises¹⁵⁸. Quand ce dernier lit le texte de sa nouvelle position au chef de l'État, qui avait compris la position antérieure consistant à accepter le réarmement de fait pour mieux le limiter à l'avenir, celui-ci l'arrête : « Mais votre réponse est contraire à celle de l'autre jour¹⁵⁹ ! » C'est bien une politique de désarmement global que veut conduire la France, explique Barthou, le 26 mai, au diplomate américain Norman Davis, mais elle ne peut accepter que la réduction des armements allemands soit conditionnée par une même réduction du côté français dès la première année. Elle refuse par conséquent le principe posé dans la déclaration de 1932 d'une égalité des droits entre les deux Nations dans le domaine de la sécurité. « La France désarmera à condition que tout le monde désarme. » À cela, d'ailleurs, l'Américain répond que c'est l'Angleterre qui a proposé que l'Allemagne puisse se doter de nouveau d'armes interdites, mais confirme la volonté du président Roosevelt de parvenir à un accord général sur le désarmement.

Par rapport à l'Allemagne, en effet, les craintes vont croissant. Le chancelier Hitler renforce son emprise sur le pays par la « Nuit des longs couteaux » (30 juin 1934). Hindenburg mort, il reste seul aux commandes et renforce sa pression sur l'Autriche, en faisant assassiner son chancelier, Engelbert Dollfuss, en juillet. Seule la réaction italienne, proche de ce pays, le dissuade de continuer plus avant la réunification avec l'Autriche. Le nouveau chancelier autrichien, Kurt Schuschnigg, essaie tant bien que mal de maintenir l'indépendance de son pays, naviguant entre les oppositions des socialistes et des nazis. Il est reçu par Laval et Lebrun à Paris en février 1935. Ces discussions aboutissent à la signature, le 14 avril, des accords de Stresa, entre Flandin, Laval, Léger et Noël, pour la France, Mc Donald et Simon pour le Royaume-Uni, Mussolini et Fulvio Suvitch pour l'Italie. On y discute, outre la situation de l'Autriche, de la Rhénanie, de la SDN et ses pactes de l'Europe orientale. Un accord y est signé, en avril 1935, entre les trois puissances, qui consacre l'intégrité du territoire autrichien : « Les trois puissances dont la politique a pour objet le maintien collectif de la paix dans le cadre de la Société des Nations constatent leur complet accord pour s'opposer par tous les moyens

¹⁵⁸ « [Les paroles de Barthou] en Conseil des ministres ne soulèvent pas sur le moment d'objections, mais Tardieu, qui fut l'un des signataires du traité de Versailles, paraît nerveux. La séance levée, il va trouver Doumergue et lui représente que la négociation proposée, non seulement équivaudrait à une capitulation de la France, mais encore consoliderait en Allemagne la situation d'Hitler, qu'il affirme très compromise. Doumergue se laisse très aisément convaincre (il l'était déjà *in petto*) ; Herriot, Louis Marin et le maréchal Pétain, consultés, se rangent au même avis. Barthou, qui est plus intelligent qu'intransigeant, s'incline après avoir mollement résisté et, au Conseil suivant, il apporte un avant-projet de note conçu en des termes opposés à ceux qu'il avait précédemment laissé prévoir. » Jacques CHASTENET, *Histoire...*, VI., *op. cit.*, p. 96.

¹⁵⁹ Commission 1933-1945, t. 4, déposition d'Albert Lebrun, p. 958.

appropriés à toute répudiation unilatérale de traités susceptible de mettre en danger la paix de l'Europe. »

Quoique « anticommuniste convaincu et actif¹⁶⁰ », Barthou cherche par ailleurs à se rapprocher de la Russie pour l'éloigner de l'Allemagne dans la ligne du pacte de non-agression franco-soviétique de 1932, prolongé par d'importants voyages à Moscou d'Herriot et de Pierre Cot la même année. Il travailla, tout au long de l'année 1934, alors à un pacte régional qui aurait inclus Moscou en rencontrant à plusieurs reprises Litvinov.

Bientôt, de grandes réjouissances se préparent pour l'arrivée le 9 octobre à Marseille du roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie. Il aime la France et toutes les autorités s'appêtent à l'accueillir avec faste. Le cortège prend le départ du port, en empruntant la Canebière, en direction de la préfecture. C'est alors qu'un homme se précipite sur la voiture et tire quatre coups de feu. Le roi est tué sur le coup et Barthou, venu l'accueillir, décède un peu plus tard de ses blessures¹⁶¹ ; le général Alphonse Georges est lui aussi grièvement touché. C'est une grande perte. Marin s'inquiète de la disparition du « roi soldat », « un des meilleurs garants de la paix », qui laisse la place à un régent germanophile, et salue la mémoire de Barthou « qui s'intéressait au plus haut point à la sécurité de la France et à l'avenir de l'Europe¹⁶² ». Barthou est remplacé au Quai par Laval qui renonça à assortir l'accord passé avec les Soviétiques d'une convention militaire et bientôt va se montrer conciliant avec les Italiens, qu'il espère gagner à la cause de la France.

Dans le même temps, Mussolini laisse entendre qu'il a des ambitions sur l'Éthiopie. Marin, qui est membre du gouvernement, se félicite de ce rapprochement qu'il appelait de ses vœux et qui pourrait séparer l'Allemagne de l'Italie ; il estimait déjà, en juillet 1925, que des raisons de géopolitique profondes unissaient les deux pays. « Quand il s'agit de la sécurité de l'Europe, il faut se rendre compte qu'Angleterre et Amérique n'ont pas du tout (...) les mêmes craintes que les continentaux¹⁶³. » « L'Italie et la France, filles aînées de la civilisation, ne peuvent manquer » pour « la sécurité de l'Europe », assurant que Rome désirait être « un rôle de résistance contre le pangermanisme¹⁶⁴ ». En privé, il reste « très pessimiste » devant « une

¹⁶⁰ Jean-Baptiste DUROSELLE, *Louis Barthou et le rapprochement franco-soviétique en 1934*, Cahiers du Monde Russe, 1962, 3-4, p. 530.

¹⁶¹ Barthou meurt de tirs maladroits de la police comme l'ouverture des archives le montrera après-guerre.

¹⁶² Discours d'intronisation de Marin comme président du conseil général, octobre 1934.

¹⁶³ Louis MARIN, « L'amitié italo-française », *La Nation*, 1^{er} juillet 1925.

¹⁶⁴ AN 317AP/220. Séance du 1^{er} mars 1926.

Allemagne dont l'audace croît de jour en jour » et confie à Wendel voir « l'avenir en noir »¹⁶⁵. Ce dernier partage le point de vue de son collègue, notant que Laval, en Conseil des ministres, a retourné ses ministres en sa faveur, en s'appuyant sur l'important courrier reçu de province soutenant la thèse italienne et expliquant qu'il se contenterait de demander des sanctions de principe¹⁶⁶. Marin persista en déposant, le 12 juin 1936, une demande d'interpellation portant sur « la nécessité pour le gouvernement français de prendre sans retard l'initiative de demander la levée des sanctions prises contre l'Italie », même s'il souhaite éviter que ce rapprochement éloigne la France de la Petite Entente et s'il n'a pas pu « lire sans frémir », en 1932, ce que « Mussolini confiait à un journal allemand¹⁶⁷ ».

Un moment de grande tension vient en effet troubler le jeu entre l'Italie et la France. L'Éthiopie avait échappé jusque-là aux tentatives de colonisation. L'Italie, qui s'était implantée à la fin du XIX^e siècle en Érythrée, avait tenté d'y pénétrer, mais le roi Ménélik avait écrasé l'armée italienne à la bataille d'Adoua en 1896. En 1926, Mussolini avait déclaré : « Nous avons faim de colonies, parce que nous sommes prolifiques et avons l'intention de le rester. » Alors qu'il avait signé un traité d'amitié avec l'Éthiopie le 2 août 1928, il décide d'occuper ce pays en octobre 1935, en y rencontrant une résistance farouche. L'Angleterre, craignant pour sa présence en Égypte et qui a des intérêts communs avec l'Italie en Éthiopie, cherche dans un premier temps à s'opposer à cette intrusion italienne, avant d'adoucir ses critiques. Laval, voulant se ménager la Péninsule, semble lui avoir donné son discret aval et s'entend à cet effet avec le Britannique Samuel Hoare en décembre 1935. Plus tard, en pleine crise tchécoslovaque, Marin considéra le rejet de l'accord Laval-Hoare comme un « crime tragique¹⁶⁸ » mettant la paix du monde en péril.

L'empereur Hailé Sélassié se rend personnellement à Genève pour contester cette agression devant la SDN, par un célèbre discours, le 30 juin 1936 :

J'affirme que le problème aujourd'hui soumis à l'Assemblée est beaucoup plus large. Ce n'est pas seulement le règlement de l'agression italienne : c'est la sécurité collective ; c'est l'existence même de la Société des Nations ; c'est la confiance que chaque État doit accorder aux traités internationaux ; c'est la valeur des promesses faites aux petits États de respecter et de faire respecter leur intégrité et leur indépendance ; c'est le principe de l'égalité des États (...) Les signatures apposées au bas d'un traité ne valent-elles que dans la mesure où les puissances signataires y ont un intérêt personnel, direct et immédiat ?

¹⁶⁵ Journal de François de Wendel, 8 avril 1935.

¹⁶⁶ Journal de François de Wendel, 4, 8, 16, 29 octobre 1935.

¹⁶⁷ AN 317AP/220. Louis MARIN, *La Nation*, 17 septembre 1932.

¹⁶⁸ Louis MARIN, *La Nation*, 10 sept. 1938.

Sous la pression extérieure, Laval doit accepter que la France joigne sa voix à un vote au Conseil de la SDN condamnant cette agression, à l'unanimité. L'annexion du pays contraint le négus à l'exil. Blum et Reynaud protestent avec vigueur contre cet abandon, mais Marin, obnubilé par le danger allemand, préfère ménager l'Italie¹⁶⁹, déclarant que l'Angleterre a bien envahi l'Égypte et qu'elle a droit à quelques possessions coloniales. L'Éthiopie appartient à la zone d'influence de Rome, qui est déjà, plus au sud, en Érythrée et en Somalie. Il demanda même la levée des sanctions contre l'Italie¹⁷⁰ après la fin des opérations militaires en Éthiopie, pour pouvoir la réintégrer dans le réseau d'alliances défensives de la France. Il n'est pas isolé à droite sur ce point puisque Kerillis interroge, en juillet 1935, Mussolini, « ce grand étranger que j'aime¹⁷¹ ». Le comité directeur de la Seine de la Fédération, avec Joseph Denais, publie un communiqué se déclarant « hostile à toute politique pouvant entraîner la France dans une guerre fratricide » et « insiste auprès de Pierre Laval pour qu'il obtienne du comité de coordination de la SDN qu'il soit sursis à l'application de sanctions économiques, génératrices de misère et de chômage (...) dans l'intérêt primordial de l'équilibre européen et de l'entente nécessaire entre les alliés de la Grande Guerre¹⁷² ». Henri Becquart est sur la même ligne :

Nous devons ne pas cesser de travailler à un rapprochement avec l'Italie. La tâche n'est certes pas aisée. Depuis quelques mois, Mussolini paraît prendre plaisir à décourager ses meilleurs amis. (...) Français et Italiens peuvent se quereller, [car] ils sont attelés à la même mission [...] : la défense du latinisme chrétien contre le germanisme païen¹⁷³.

Henri Massis lance, le 4 octobre 1935, un « Manifeste des intellectuels français pour la défense de l'Occident et la paix en Europe¹⁷⁴ » afin de soutenir l'Italie, avec Maurras et les historiens Pierre Gaxotte et Louis Madelin, le cardinal Baudrillart, Maxime Real del Sarte (Camelots du roi), Léon Daudet, Robert Brasillach, Pierre Drieu la Rochelle, Abel Bonnard, Fernand de Brinon. On y trouve aussi Jacques Bardoux et Robert Pimienta, président de la Fédération républicaine de l'Oise¹⁷⁵. Mais Marin ne signe pas cette motion, car ses motivations diffèrent : il soutient Mussolini pour éviter qu'il ne rejoigne le camp d'Hitler, alors que le reste

¹⁶⁹ Voir aussi : « André Tardieu, comme Louis Marin, s'affirmaient partisans déterminés de la fermeté vis-à-vis du Reich, mais l'un et l'autre se méfiaient de l'alliance russe et pensaient qu'il était possible de ramener l'Italie à nos côtés. Par contre, Paul Reynaud et Georges Mandel s'en tenaient à une politique toute proche de celle d'Anthony Eden et ne se séparaient de celle de Léon Blum qu'en ce qui concernait l'intervention en Espagne. » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 397.

¹⁷⁰ Notamment dans sa profession de foi de 1932. AD MM 26 J/138.

¹⁷¹ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 127.

¹⁷² AN 317AP/72. [s.d.]

¹⁷³ AN 317AP/77-78. Document s.d. signé d'Henri Becquart.

¹⁷⁴ Olivier DUMOULIN, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 3, p. 120. « Aucun des membres importants de la FNC n'adhère au *Manifeste...* » Corinne BONAFUOX-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 389.

¹⁷⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Manifeste_des_intellectuels_fran%C3%A7ais_pour_la_d%C3%A9fense_de_l%27Occident_et_la_paix_en_Europe#Signataires

de la droite nationaliste veut protéger la civilisation de l'Occident au lieu de « protéger en Afrique l'indépendance d'un amalgame de tribus incultes¹⁷⁶ ».

L'opération éthiopienne vaut un regain de popularité à Mussolini et de nombreux Italiens donnent leur or pour soutenir la conquête. Victor-Emmanuel III est proclamé empereur d'Éthiopie le 9 mai 1936 et, le 4 juillet, la SDN vote la levée des sanctions à la quasi-unanimité¹⁷⁷. Malheureusement, le 6 novembre 1937, l'Italie adhère au pacte antikomintern, avec l'Allemagne et le Japon.

Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique

Comme nous l'avons vu, Marin a toute sa place dans ce nouveau gouvernement d'union nationale. Doumergue pense un moment le nommer à la Justice, au vu de son expérience à la tête de la commission Oustric, mais il lui confie finalement le portefeuille de la Santé publique et de l'Éducation physique¹⁷⁸.

La création de ce ministère était récente et plutôt liée à la droite modérée. En 1918, les services sanitaires étaient éparpillés entre huit ministères avant que Clemenceau ne décidât de les concentrer entre ses mains¹⁷⁹. Le ministère de l'Hygiène avait ensuite été créé au lendemain de son départ, le 21 janvier 1920, par le nouveau président du Conseil Millerand, par scission du ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, auquel était joint, en 1928, un sous-secrétariat d'État confié à Alfred Oberkirch, député de la Fédération républicaine, mais ses services restaient éparpillés dans Paris et sans véritables prérogatives. Même si Marin avait demandé, en présidant la commission des Réformes, la suppression du ministère de l'Hygiène, estimant que le ministère de l'Intérieur mettrait mieux en œuvre les politiques de santé publique, il était attaché à cette politique au service de ses concitoyens. Tardieu, en créant le premier ministère de la Santé en 1929, l'avait attribué à Désiré Ferry, qui venait de le rejoindre, en abandonnant Marin. Il fut remplacé ensuite par le radical-socialiste corrézien Henri Queuille puis Camille Blaisot avant que, finalement, Marin n'en hérite.

Le nouveau ministre constitue son équipe, rue de Rivoli, en prenant Maurice Bassot, comme chef du cabinet. Pierre Renouard¹⁸⁰ est chef adjoint ; docteur en droit, il sera aussi

¹⁷⁶ Pierre BARRAL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 3, p. 364.

¹⁷⁷ Pierre MILZA, *Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, p. 790 et 892. Jean-Baptiste DUROSELLE, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 115.

¹⁷⁸ AD MM 26J/242 et 245.

¹⁷⁹ Lion MURARD, Patrick ZYLBERMAN, « Mi-ignoré, mi-méprisé : le ministère de la Santé publique, 1920-1945 », *Les Tribunes de la santé*, 2003/1 (n° 1), p. 19-33.

¹⁸⁰ Pierre Renouard, Bargeton, p. 711.

secrétaire général du groupe à la Fédération républicaine. Marcel Petitjean, chef du secrétariat particulier, que nous avons croisé comme signataire de la tribune contre Kerillis en 1931, ainsi qu'un attaché, on dirait aujourd'hui conseiller technique, Marcel Bastier¹⁸¹. C'est peu et même moins que ce que permettait la circulaire Poincaré, qui prévoyait, pour un ministre plein, huit collaborateurs¹⁸². Tous lui seront fidèles.

C'est alors un tout nouveau ministère et on y associe pour la première fois l'éducation physique et la santé publique, bien dans l'esprit du temps où le sport est en plein développement. La presse s'amuse en notant que Queuille, qui occupait le poste précédemment, n'y retrouverait plus ses petits. Les services de l'éducation physique, qui étaient jusqu'alors rattachés soit à la Guerre, soit à l'Instruction publique, rejoignent la Santé. L'ambition de ce nouveau ministère et le poids politique du titulaire amènent à une rénovation complète du domaine et à une extension des attributions de ces deux portefeuilles. De nombreux services lui sont incorporés : l'Office national d'hygiène sociale¹⁸³, l'Institut d'hydrologie de climatologie¹⁸⁴, le Pari-Mutuel, mais aussi l'inspection des pharmacies qui dépendait jusque-là du ministère de l'Agriculture¹⁸⁵.

Naturellement, les services sont dispersés. L'éducation physique se trouve à l'École militaire, le service de prophylaxie des maladies vénériennes, boulevard de Vaugirard, le service du Pari-Mutuel, rue Armand-Moisan, le service de la propagande, boulevard Saint-Michel, le secrétariat du Conseil supérieur de l'assistance publique, rue de Miromesnil, au ministère de l'Intérieur, le laboratoire de santé publique, boulevard du Montparnasse, les bureaux de l'Office d'hygiène sociale, moitié boulevard de Vaugirard, moitié boulevard Saint-Michel. Marin réunit l'ensemble dans une location au 18 de la rue de Tilsitt.

Dans le domaine de la santé, il crée un corps de contrôle général rattaché directement au cabinet du ministre, ancêtre de l'actuelle inspection générale des affaires sociales (IGAS), alors qu'il fallait jusqu'à présent recourir à l'inspection générale des services administratifs du

¹⁸¹ AN 317AP/222.

¹⁸² AN 317AP/43-44. Lettre de Poincaré du 27 août 1926, art. 142 de la loi de finances du 13 juil. 1911 et décret du 13 fév. 1912. Un chef, deux chefs adjoints, un sous-chef, trois attachés de cabinet et un chef du secrétariat particulier.

¹⁸³ Établissement public créé le 4 décembre 1924 avec pour but d'assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les organismes privés.

¹⁸⁴ L'Institut d'hydrologie et de climatologie, déclaré comme établissement libre d'enseignement supérieur le 24 janvier 1921, a pour origine le groupement sous ce titre, approuvé par un arrêté ministériel du 3 mars 1913, d'un certain nombre de laboratoires rattachés à l'École pratique des Hautes Études.

¹⁸⁵ D'autres compétences demeurent cependant encore dans d'autres ministères comme l'Académie de médecine, la commission du Codex (pharmacie), qui restent à l'Éducation nationale, l'élimination des eaux usées ou le contrôle des établissements insalubres et dangereux, qui restent au Commerce, le laboratoire des fraudes, qui reste à l'Agriculture.

ministère de l'Intérieur (IGSA). Il y transfère à cet effet plusieurs médecins inspecteurs de la place Beauvau, de la même façon que des bureaux et directions du ministère de l'Intérieur ont donné lieu, au fil des ans, à la création de nombreux ministères (Affaires sociales, Culture, ...). Il crée aussi une commission d'études pour l'amélioration de l'équipement sanitaire et une commission nationale des tarifs pharmaceutiques pour réviser ceux-ci, réglementer certaines publicités mensongères et renforcer le contrôle des produits. Lors de l'établissement d'un plan de travaux pour lutter contre le chômage, dit plan Marquet¹⁸⁶, il avait été entendu qu'une deuxième tranche suivrait pour la politique sanitaire du pays. De nombreuses mesures politiques sont décidées : abattoirs, évacuation des eaux, lutte contre les taudis et contre le bruit, protection maternelle et infantile, lutte contre la tuberculose et le cancer, colonies de vacances, piscines et stades. En juin 1934, Marin inaugure la section hospitalière de l'Institut du cancer, à Villejuif, avec le président Lebrun. Il y salue le professeur Paul Strauss, président du conseil d'administration et le doyen Gustave Roussy. Pour répondre « aux pénibles appréhensions et à l'angoisse des malades », il faut, assure-t-il, « les hôpitaux les plus beaux, les salles les plus magnifiques, les jardins les plus verdoyants¹⁸⁷ ».

Comme souvent sous la III^e République, où les chantiers législatifs étaient longs, une loi réformant la loi de 1902 sur la protection de la santé publique était en chantier depuis douze ans. Louis Marin en obtient le vote par la Chambre le 28 juin 1934. Dans les territoires, il crée auprès des préfets des directions départementales de l'hygiène, ancêtres des directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et oblige les villes à créer des bureaux municipaux d'hygiène. Il se mobilise aussi pour développer les habitations à bon marché (HBM) que Laurent Bonnevey avait lancées¹⁸⁸. Il avait déjà proposé, en 1910, un texte leur permettant de traverser la crise, qui devint la loi du 13 décembre 1912. Il avait aussi demandé, en 1915, l'aide de l'État aux communes qui construisaient des maisons à bon marché pour les familles nombreuses. En 1934, il poursuit le programme Loucheur sur les HBM, avec la collaboration de l'abbé Thouvenin qui avait déjà lancé, en 1919, les coopératives de reconstruction en Meurthe-et-Moselle. Depuis le début de 1933, tout était arrêté, les chantiers de construction étaient abandonnés, le Sénat ayant refusé d'engager de nouvelles dépenses. Le ministre obtient le déblocage des crédits après de laborieuses négociations avec le président et

¹⁸⁶ Pierre SALY conclut que ces grands travaux n'eurent pas la dimension d'une relance keynésienne. « La politique française des grands travaux 1929-1939 fut-elle keynésienne ? », *Revue économique*, volume 31, n° 4, 1980. p. 706-742.

¹⁸⁷ AN 317AP/250.

¹⁸⁸ Loi Bonnevey du 23 décembre 1912.

le rapporteur général de la commission des Finances du Sénat. On lui fait remarquer qu'il y a trop d'exploiteurs des HBM. Inversement, d'autres sénateurs se demandent s'il faut vraiment supprimer les taudis, car les « maisons Loucheur » sont trop chères pour les ménages modestes¹⁸⁹. Un milliard de francs de la Caisse des dépôts et consignations vient abonder le programme des HBM. Marin veut qu'au bout d'un certain temps les travailleurs puissent devenir propriétaires de leur maison. Ne négligeant aucun sujet, il décide aussi, en s'en occupant personnellement là encore, la titularisation des infirmières de plus de 50 ans ayant des titres suffisants en fonction depuis longtemps et qui n'ont pas pu passer le diplôme d'État ; cette mesure concerne en particulier les infirmières hospitalières d'Alsace et de Moselle.

Cette réorganisation du ministère de la Santé n'est pas forcément du goût de tous. Lors de l'examen du texte au Sénat¹⁹⁰, Marin doit se justifier quand on lui demande où est passé tel ou tel service, devant la commission de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et prévoyance sociales, le 25 mai 1934. Il explique qu'avant-guerre, il avait défendu la solution d'un gouvernement à neuf ministères seulement en plus de la présidence du Conseil et qu'il voudrait procéder de la même façon pour réorganiser la santé publique. Il se plaint publiquement du ministère de l'Éducation nationale qui, pour compenser l'Académie de médecine qu'il lui prend, exige à la place les écoles de sourds-muets : « C'est un marchandage inadmissible ». Il lorgne même vers le service des adductions d'eau et la police du bruit. Il explique qu'on réduit les coûts immobiliers en regroupant ainsi les services, mais que pour diriger la commission chargée de la réforme, son choix n'est pas fait entre un politique, qui a sa préférence, et un technicien, comme le demandent plusieurs sénateurs. On l'interroge également sur la non-utilisation des crédits d'un autre ministère pour supprimer les sols en terre battue ou les toits de chaume.

Toujours soupçonneux à l'égard des fonctionnaires, Marin s'attaque à l'assiduité des personnels qu'il jugeait insuffisante et il demande sans succès qu'un régime de présence commun pour toutes les administrations centrales soit créé. S'apercevant que certains médecins et pharmaciens sont encore utilisés par certaines administrations alors qu'ils ont été éliminés par d'autres pour faute professionnelle, il met un terme à cette anomalie. Les syndicats de

¹⁸⁹ Séance du 25 mai 1934. Projet de loi adopté par la Chambre des députés, tendant à l'achèvement du programme de construction d'habitations à bon marché et des logements à loyers moyens prévus par la loi du 13 juillet 1928. Archives du Sénat 69S 217/1.

¹⁹⁰ Archives du Sénat.

fonctionnaires n'ayant pas encore été reconnus par la loi, il refuse que les syndicats de professeurs et d'instituteurs soient représentés au Conseil supérieur de l'éducation physique¹⁹¹.

Dans le domaine du sport, il est aussi très actif. Ses papiers montrent de nombreuses citations et textes, datés de 1934, promouvant la culture du sport, aux temps de l'Antiquité comme au Moyen Âge. « Le sport devait assouplir le corps pour qu'il devienne un instrument docile au service de l'intelligence et de la volonté¹⁹² ». Il s'agissait aussi de développer l'entraînement physique des jeunes gens non seulement en vue de les préparer au service militaire, mais aussi « d'orienter la jeunesse vers la vie en plein air ». Il obtient la reconstruction de l'école de Joinville, près de la station de métro Vincennes, et il crée un Centre national d'éducation physique sur le camp de Saint-Maur ; cela faisait dix ans qu'on en parlait et il fait aboutir le projet, en achevant les tractations avec la ville de Paris et en lançant un concours d'architectes. Il obtient aussi une baisse de la taxe sur les spectacles, notamment au profit des matchs de football. Il appelle le capitaine André Clayeux à la direction de la préparation olympique comme conseiller technique. Son chef de cabinet adjoint, Pierre Leroi, est aussi un collaborateur salué par tous (les ministres ayant deux portefeuilles ont souvent deux cabinets distincts). Comme il l'avait fait aux Pensions, il décide de s'adjoindre les conseils des principaux partenaires du domaine. Il crée un Conseil supérieur de l'éducation physique, réunissant diverses personnalités, pour remplacer le Comité consultatif de l'éducation physique qui avait été créée en 1930, mais ne donnait pas satisfaction. Il le fait sur le modèle du Conseil supérieur de l'instruction publique et l'on se rappelle qu'il appelait aussi de ses vœux un Conseil supérieur de la sûreté nationale.

Plus étonnant, il supprime, dans ces cursus, les cours de culture générale comme l'histoire, la géographie et la littérature qui avaient été ajoutés, lui dit-on, pour faire plaisir à certains conférenciers au détriment du temps consacré à l'éducation physique. Lors de l'établissement des décrets-lois d'économie, le ministère des Finances voulait supprimer la presque totalité des subventions aux institutions privées, mais Marin fait valoir avec succès le danger à abandonner des œuvres qui, en matière d'assistance et d'hygiène, rendaient de grands services.

¹⁹¹ AN 317AP/46-47. Deux ans avant, un instituteur, exclu du syndicat national des instituteurs pour avoir refusé de faire la grève des examens, lui avait d'ailleurs écrit pour lui demander de l'aide : il avait finalement été débouté, le 25 mai 1932, par les tribunaux de sa demande de réintégration dans un syndicat, puisque « frappé d'une nullité absolue et d'ordre public », mais avait bénéficié de dommages et intérêts payés par les responsables du syndicat de fait.

¹⁹² Pour cette seule mention, d'ailleurs non signée, peut-être de Marin : BnF Richelieu SG MS 5355-5365.

C'est à lui qu'incombe le sujet des prochains Jeux olympiques qui doivent se dérouler à Berlin en 1936. Il obtient, deux ans avant, un crédit de 500 000 francs du Parlement, pour que la France puisse y participe, alors que pour les jeux précédents d'Amsterdam, ils n'avaient été obtenus que cinq mois auparavant.

La presse favorable à Marin se réjouit de cette nouvelle mission relative au sport, comme *L'Impartial de l'Est*, propriété de Désiré Ferry, en avril 1934, qui souligne le rôle du sport comme préparation militaire :

Marin, ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique, est le premier ministre de l'Éducation physique et par conséquent de la préparation au service militaire. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la sécurité du pays et plus spécialement à l'éducation militaire de la jeunesse. Il va instituer une commission de préparation militaire, au sein du comité consultatif de l'éducation physique. On dit que la commission aura comme président d'honneur le maréchal Lyautey et comme président effectif le général [Albert] Niessel¹⁹³ ».

Mais ce n'est pas sans susciter l'ironie de l'*Action française*, dans un article de Lucien Dubech du 23 février 1934, qui doute de l'utilité de ce petit ministère :

Le ministère de la Santé est un tout petit ministère, des plus petits. Vous venez de le donner à M. Louis Marin. Naturellement au vu de ses opinions subversives, ce particulier n'a droit qu'à un ministère de réserve. Une première fois, on lui avait donné les Pensions, maintenant la Santé publique. C'est bien assez bon pour un réactionnaire. (...) L'homme moderne, qui dans la plupart des cas déteste son travail au lieu d'aimer son métier, a besoin de se changer les idées, de remuer librement, de respirer l'air qui lui manque. (...) Il faudrait aussi demander si le sport, [en 1950], sera entré dans les mœurs, ou si son excès sera amené à disparaître, si l'éducation physique paraîtra naturelle comme l'éducation morale ou si une nouvelle forme de société plus saine ne le fera pas paraître superflu, comme les jeux sportifs des Grecs restèrent étrangers ou parurent enfantins à la forte discipline romaine¹⁹⁴.

L'auteur ajoute qu'on n'est pas obligé d'imiter l'Allemagne et l'Italie qui ont mis l'accent sur le sport de la jeunesse et, plus classiquement, que l'État ne doit pas s'occuper de tout, dans une conception libérale que, pour une fois, Marin ne partage pas, non seulement parce qu'il a hérité du portefeuille, mais aussi parce qu'il juge important de former la jeunesse dans un contexte de compétition entre la France et l'Allemagne.

La réforme de l'État avorte

Fort de l'union nationale, le ministère Doumergue obtient les pleins pouvoirs de la Chambre. Il décide de baisser le nombre de fonctionnaires de 10 % et de réduire les traitements et pensions et, comme l'avait déjà fait Tardieu en 1929, lance un programme de grands travaux.

¹⁹³ AN 317AP/77-78. Ancien major de Saint-Cyr, éminente personnalité, qui, en 1937, se présentera aux législatives pour le compte de la Fédération républicaine.

¹⁹⁴ AD MM 26J/1. Lucien DUBECH, *Action française*, 23 février 1934.

Puis il s'attaque à la réforme des institutions, que réclamait depuis des années la Fédération républicaine, et que théorise André Tardieu dans *L'heure de la décision*¹⁹⁵. En janvier 1934, Marin avait encore regretté le caractère fragmentaire des lois constitutionnelles de 1875, réclamant l'adoption d'une vraie Constitution¹⁹⁶. Il était en phase avec la droite, qu'il s'agisse de la Ligue républicaine nationale de Millerand ou d'hommes comme Jacques Bardoux, Henri de Kerillis ou Édouard Soulier. Des groupes de hauts fonctionnaires la demandaient aussi ainsi que l'Institut international du droit public, créé en 1927 par le professeur Gaston Jèze avec des juristes de tous horizons comme Joseph Barthélemy ou Léon Duguit¹⁹⁷. Même à gauche, des réflexions poussaient en ce sens avec les Jeunes-Turcs au congrès radical de 1928. Désiré Ferry, l'ami lorrain de Tardieu, augure un peu vite d'une issue favorable à la révision constitutionnelle : « Fort de l'adhésion populaire, le président peut obtenir des Chambres le voyage à Versailles. » Mais, comme le dit Nicolas Roussellier, « vouloir convertir les esprits du bien-fondé de la révision constitutionnelle en ne s'appuyant ni sur le Parlement ni sur les partis était une gageure intenable¹⁹⁸. » Des commissions de travail sont mises en place dans les deux assemblées, autour de lignes directrices : restauration du droit de dissolution de la Chambre qui était tombé en désuétude, suppression du pouvoir dépensier du Parlement et reconduction automatique du budget par douzièmes provisoires en début d'année, limitation du temps de parole des orateurs ainsi que du nombre des amendements, institution officielle du poste de président du Conseil. La publication à la même époque du testament de Poincaré, soulignant l'impuissance du chef de l'État, montre la nécessité de réformer les institutions :

N'avoir aucun droit de diriger les affaires publiques, de donner un ordre, ni même d'accomplir, sans le contreseing ministériel, un acte quelconque, présider à tout sans avoir la faculté de commander à rien, passer pour le chef, alors qu'on peut tout au plus être un conseiller mal renseigné, ne disposer d'aucun moyen de contrôle, alors qu'on est constamment exposé aux reproches des partis et au blâme de l'opinion, c'était un rôle qui ne s'accordait ni avec mon besoin d'indépendance, ni avec mon goût de l'action¹⁹⁹.

Le congrès de la Fédération républicaine en fait son thème principal les 1^{er} et 3 juin 1934²⁰⁰. À l'extrême droite, on pousse les feux, en ironisant sur les blocages internes au régime.

¹⁹⁵ André TARDIEU, *L'heure de la décision*, Paris, Flammarion, 1934.

¹⁹⁶ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 318.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 215-216.

¹⁹⁸ Nicolas ROUSSELLIER, « André Tardieu et la crise du constitutionnalisme libéral (1933-1934) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 21, janvier-mars 1989, p. 57-70, p. 59.

¹⁹⁹ Testament politique du 1^{er} juillet 1916, confié au directeur du journal *Le Matin*, Maurice Bunau-Varilla : Georges WORMSER, *Le septennat de Poincaré*, Paris, Fayard, 1977, p. 22.

²⁰⁰ Nicolas ROUSSELLIER, « La réforme de l'État... », *op. cit.*, paragraphes 23.

Déjà, Gustave Hervé appelait, en mai, à un véritable gouvernement d'union, « de Marquet à Marin » :

Pour faire la Révolution nationale pacifiquement, il faut tenter de la faire par une coalition des anciens partis politiques, allant de Marquet à Marin, c'est-à-dire de tous les partis qui se placent à la fois sur le terrain de la légalité républicaine et sur le terrain national, des partis qui, avec plus ou moins d'enthousiasme, sont serrés autour du bon président Doumergue²⁰¹.

Je suis partout, le 29 septembre 1934, incite aussi le gouvernement à des mesures extrêmes :

M. Doumergue a donné au régime parlementaire sa dernière chance de survie : il lui demande de se réformer lui-même. (...) La Constitution ne peut être révisée que par l'Assemblée nationale. (...) Somme toute, M. Doumergue demande aux parlementaires de se mettre eux-mêmes à la raison. (...) M. Doumergue réclame du pays un grand mouvement d'enthousiasme et de confiance. Mais l'enthousiasme se crée, la confiance se communique. Quant à l'autorité, elle ne se demande pas, elle se prend. (...) Il n'est pas besoin d'aller à Versailles pour révoquer les instituteurs communistes. (...) Il n'est pas besoin d'aller à Versailles pour expulser les émigrés qui volent le travail des ouvriers français. Il n'est pas besoin d'aller à Versailles pour expliquer au peuple que ces métèques sont soutenus et embrigadés par les socialo-communistes qui s'en servent pour asservir le prolétariat français. (...) Il n'est pas besoin d'aller à Versailles pour dire que la France ne transformera pas ses fils en mercenaires des Allemands émigrés et de la social-démocratie en déroute²⁰².

Marin, partisan de la réforme, ne s'associe pas toutefois aux plus engagés, refusant notamment de suivre la campagne « Dissolution ! Révision » qu'avait lancée Kerillis avec *L'Écho de Paris* et *La Liberté* pour brusquer le cours des événements²⁰³. Les travaux de réforme constitutionnelle avancent lentement et les causeries radiophoniques de Doumergue, chaque mois, indisposent les vieux radicaux et les socialistes, hostiles à cette forme de dialogue direct avec la Nation (six millions de Français possèdent à ce moment-là des postes récepteurs). La gestion solitaire du dossier par Doumergue n'arrange rien. Blum met en garde, dans *Le Populaire* :

C'est un coup d'État légalisé que prépare M. Doumergue ! Dans l'État réformé de M. Doumergue et de M. Tardieu, les coups de force « à la 16 mai » deviendraient un moyen de gouvernement normal et régulier. Le gouvernement cesserait d'être un gouvernement parlementaire. Cet État cesserait d'être une République.

Avec la reconduction automatique du budget, la question qui suscite le plus de controverse est celle de la dissolution : faut-il simplement supprimer l'avis conforme du Sénat comme le propose Paul Marchandea, ministre de l'Intérieur et président de la commission de réforme de l'État ? ou prévoir, comme le veut Doumergue, un mécanisme plus complexe, qui

²⁰¹ AN 317AP/222.

²⁰² AN 317AP/222.

²⁰³ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 341.

supprimerait seulement cet avis quand deux gouvernements auraient été renversés en moins de six mois ?

Jean Baudouin, président de la fédération de la Seine-Maritime, regrette que « la dissolution à l'anglaise » ne soit plus proposée par les congrès de la Fédération et reproche à Marin sa modération, probablement due à sa présence au gouvernement.

Je me rappelle les objections d'opportunité que faisait l'an dernier le président Marin. (...) Il me serait difficile de les passer sous silence dans un rapport de politique intérieure, surtout en cette année 1934 où la dissolution est à l'ordre du jour de l'opinion publique. Plus que jamais, cette soupape de sûreté me paraît indispensable dans le régime parlementaire. (...) En conséquence, je ne crois pas que ce soit le moment de changer d'avis à ce sujet, après les événements de janvier et février, et en présence de l'impossibilité pratique où se trouve pour la seconde fois un gouvernement d'union nationale de procéder aux profondes réformes²⁰⁴.

Mais les points de vue de Doumergue et d'Herriot s'avèrent inconciliables, malgré les bons offices du chef de l'État, qui reçoit, d'un côté, Tardieu et Marin, de l'autre, Herriot. Un ultime Conseil des ministres, précédé d'une longue exhortation du chef de l'État, n'apporte aucun changement aux positions des uns et des autres. Herriot raconte : « Doumergue trouve qu'il a déjà beaucoup trop cédé : "Il n'y a pas dans mes projets de quoi fouetter un chat." Je réplique : "Oui, mais il y a de quoi fouetter le Parlement²⁰⁵." » En effet, la disposition qui suscite le plus de débats est celle qui aurait permis de dissoudre plus facilement la Chambre des députés en cas de blocage. C'est « la revanche des pourris²⁰⁶ », écrit *Je suis partout*. Comme le commente Nicolas Roussellier, face à ce qui apparaissait comme une nouvelle tentative de pouvoir personnelle de la part du président Doumergue, « la réforme de l'État mourait deux fois, victime de son mythe : une première fois, comme remède-miracle contre la crise, illusion rapidement dissoute dès la fin du printemps parlementaire (juin 1934) ; une deuxième fois, comme menace de dictature, de coup de force antiparlementaire et antirépublicain²⁰⁷. »

Quelques semaines après l'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie à Marseille Doumergue quitte le pouvoir le 8 novembre, au bout de neuf mois, sur ce constat d'échec. Herriot dit son soulagement de ne plus travailler avec lui, « devenu l'instrument de la réaction²⁰⁸ ». Dans sa lettre de départ, il désigne ses adversaires radicaux qui ont fait échouer la réforme constitutionnelle, en l'empêchant de dissoudre la Chambre et d'appeler les électeurs à la rescousse :

²⁰⁴ AN 317AP/81-82. Lettre du 8 mars 1934.

²⁰⁵ Édouard HERRIOT, *Jadis, op. cit.*, t. 2, p. 478 sq.

²⁰⁶ AN 317AP/222. *Je suis partout*, 10 novembre 1934.

²⁰⁷ Nicolas ROUSSELLIER, « La réforme de l'État... », *op. cit.*, paragraphes 31.

²⁰⁸ Édouard HERRIOT, *Jadis, II., op. cit.*, p. 145.

Il est indispensable que, dans certains cas, la responsabilité de la Chambre puisse être soumise à l'examen du pays. La Constitution l'a prévu, mais dans des conditions telles qu'en fait une dissolution est devenue impossible. J'ai fait connaître mon intention de la rendre possible. Dès lors, ma chute a été décidée dans des comités et des conseils secrets et puissants. J'avais eu en outre l'audace, dans un pays démocratique, de m'adresser directement au peuple souverain par la voie de la radiodiffusion, pour lui dire la vérité sur le mal que j'avais constaté et lui faire connaître les remèdes propres à le guérir. Tout cela m'a été imputé comme un crime.

Marin, ministre d'État à trois reprises

Au terme des consultations d'usage, le président Lebrun désigne, pour lui succéder, Pierre-Étienne Flandin, le président de l'Alliance démocratique, qui, par son discours d'Arras, avait porté l'estocade²⁰⁹. Sa déclaration ministérielle est approuvée par une importante majorité de 423 voix contre 118. Hostile aussi bien aux socialistes qu'aux ligues, l'élu de Vézelay peut être l'homme de la situation, même si la droite l'accuse d'avoir trahi Doumergue. Il déclare d'abord souhaiter un gouvernement de centre, sans la gauche ni la droite. Voulant faire appel cependant à Pernot et Mandel, ces derniers exigent le maintien de Marin²¹⁰. Il donne donc les premiers rangs dans l'ordre protocolaire à Pernot, garde des Sceaux, Herriot puis Marin²¹¹. Laval obtient les Affaires étrangères ; Mandel, les Postes, Télégraphes et Téléphones.

C'est après quelque hésitation que le président de la Fédération républicaine accepte de rester dans le gouvernement, comme ministre d'État sans portefeuille, pour éviter un gouvernement plus à gauche qui aurait conduit à la dissolution des ligues²¹². Il a pour adresse la rue de Rivoli, siège du ministère des Finances, et garde la même équipe auprès de lui, Bassot, Renouard, Petitjean et Bastier.

²⁰⁹ Kerillis parla du « traître d'Arras ». François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 335.

²¹⁰ AAE PA-AP 203, n° 271. Cette version est celle de Fernande Marin, confirmée par le discours prononcé par Marin à la radio de Londres à la mort de Mandel. « Ministre pour la première fois avec Flandin en 1934, Mandel n'avait, ainsi que Georges Pernot, accepté qu'à la condition que je participe moi-même à ce cabinet, dont Flandin, dans un discours public à Amiens 48 heures auparavant, m'avait exclu. » AN 317AP/215. « Flandin ne voulait plus de la Fédération, mais il a fallu qu'il prenne son président. Même les plus ambitieux comme Mandel, même Pernot ne voulurent y entrer qu'à cette condition. » Le biographe de Mandel dit l'inverse (erronément, car Marin avait plus de troupes que Mandel) : « Louis Marin, pressenti pour être ministre d'État, fit de la présence de Mandel la condition de son soutien. » Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 280.

²¹¹ « La capitulation devant le Cartel, de politique, s'achevait ainsi en reniement social. (...) Car Flandin n'était pas l'unique "pupille des gauches". Louis Marin, en acceptant un rôle de figuration aux côtés d'Herriot, ministre d'État comme lui, engageait toute la Fédération républicaine dans cette triste aventure gouvernementale. Ainsi, les "modérés", qui n'avaient pas eu aux côtés de Doumergue le courage de leur victoire sur la République radicale, retombaient pitoyablement avec Flandin sous l'emprise des "comitards" ». François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 371.

²¹² AD MM 26 J/362. Journal de guerre de Fernande Marin. Voir aussi AN 317AP/60 récit de Louis Marin.

La nomination de Flandin va susciter une nouvelle crise au sein de la Fédération républicaine. De nombreuses lettres parviennent au siège national pour regretter le départ de Doumergue, les adhérents soupçonnant Marin d'être complice de la manœuvre. Ainsi, cette lettre :

Flandin a poignardé Doumergue. (...) La Fédération républicaine est complice : abandon de la réforme de l'État et de la dissolution. Et vive l'assiette au beurre, pour la droite comme pour la gauche. Quant à Stavisky et Prince, on peut toujours dire qu'on les tirera au clair. Allez-y voir ! Ainsi MM. Marin et Pernot ont pu accepter sans rougir le suffrage des fusilleurs et des francs-maçons, de Daladier, de Frot, de Chautemps, etc. Quelle honte et quelle ingratitude pour les morts du 6 février qui les ont faits ministres. (...) Je regrette bien les centaines de francs que je vous envoyais depuis de longues années²¹³.

Comme en 1926 quand il avait refusé de soutenir l'inspecteur des Finances Caillaux, un télégramme de personnalités conservatrices de Nancy lui est envoyé depuis le café L'Excelsior. D'autres échos parviennent des Fédérations à Guiter dans les mois qui suivent²¹⁴ : les adhérents seraient toujours des « *outlaws*²¹⁵ » aux yeux des loges, ils n'obtiendraient pour leurs mandants aucune décoration, même pas des « poireaux » (le Mérite agricole) et ils sont furieux du discours de Flandin contre les ligues qui sont nécessaires pour lutter contre le Front commun. Quelques jours après, Camille Blaisot doit justifier la position du parti dans *La Nation* avec le titre « Union nationale, quand même ! », soulignant que la Fédération reste un parti d'ordre, cherchant le compromis pour éviter le retour de la gauche au pouvoir :

Nous avons un chef : il s'appelle Louis Marin. Pas un parti ne peut se vanter d'avoir à sa tête un homme plus désintéressé, plus tenace, plus courageux dans la lutte politique, plus ferme dans ses idées, plus fraternel pour ses militants. (...) Il a accepté un poste de premier plan dans le ministère de continuation de la trêve, que préside Pierre-Étienne Flandin. Je l'envisage, quant à moi, comme un poste de premier plan celui qui consiste pour lui, aux côtés du président du Conseil, à remplir le rôle de conseiller politique. (...) J'ai entendu récriminer. (...) Pour ma part, je dis qu'il ne faut pas hésiter. (...) Nous verrons bien si la promesse est tenue. Il ne sera pas dit que jusqu'au bout nous n'aurons pas travaillé de tout notre zèle à empêcher le Front commun d'accéder au pouvoir. Voilà la raison d'être de la présence de Louis Marin et de Georges Pernot dans le nouveau gouvernement. La politique du pire n'est pas un risque à courir pour les partis de l'ordre. Et lorsque j'entends dire avec quelque liberté qu'il ne faut plus compter que sur la rue pour tout remettre en place, en régime parlementaire, même défraîchi, démodé et discrédité, je dis à nos amis que ce n'est pas à nous à tenter l'aventure et que face à la bande des factieux révolutionnaires du Front commun, il n'est pas inutile que nous continuions à apparaître comme des hommes d'union, de pacification et de raison²¹⁶.

Louis Marin va rester à ce poste un peu plus d'un an, sous Flandin (novembre 1934-mai 1935), Bouisson (trois jours en juin 1935) et Laval (juin 1935-janvier 1936), avec Pierre

²¹³ AN 317AP/92. Lettre de G. Desveaux.

²¹⁴ AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 4 février 1935.

²¹⁵ Des *outlaws* : des hors-la-loi.

²¹⁶ AN 317AP/92. *La Nation* du 17 novembre 1934.

Rossillion comme nouveau chef de cabinet pour ce dernier poste²¹⁷. La révision des lois constitutionnelles de 1875 engagée par Doumergue n'a pas abouti, mais un acquis est obtenu : alors que les présidents du Conseil s'installaient dans le ministère qu'ils se choisissaient, souvent place Beauvau ou au Quai d'Orsay, il est décidé, sous Flandin, que la présidence du Conseil sera installée à l'hôtel Matignon, rue de Varenne, dans l'ancienne ambassade d'Autriche-Hongrie. Un secrétariat général du gouvernement est créé, doté de services administratifs qui assurent une efficacité renforcée.

En politique internationale, la présidence Flandin est vite assombrie par la question de la Sarre. L'heure est venue de tenir le référendum qui doit décider de l'avenir de cette région. À cheval entre la France et l'Allemagne depuis la guerre de Trente ans, avec la ville de Sarrelouis restée française de 1680 à 1815, département français de 1801 à 1814, la région souhaite rester allemande après la guerre. Les 500 000 électeurs de la Sarre votent, le 13 janvier 1935, à plus de 90 % pour le retour à l'Allemagne, 9 % pour un *statu quo* sous mandat de la SDN et seuls 0,5 % demandent l'intégration à la France. Pourtant, l'union douanière, prévue par le traité de paix, était en vigueur depuis 1925 avec cette région qui était à l'époque le septième client de la France. Marin espérait donc, avec l'enseignement du français, que cette région, traditionnellement proche de la France, s'y rallierait.

Après les débats provoqués par la publication des livres du colonel de Gaulle, *Le fil de l'épée*²¹⁸ en 1932 et *Vers une armée de métier* en 1934, le général Louis Maurin obtient d'importantes hausses de crédits pour développer l'artillerie et les chars, comme le demandait Marin depuis des années, malheureusement pour les cantonner à un rôle d'appui à l'infanterie. Le sujet de la durée du service militaire revient aussi au premier plan de l'actualité. Avant la guerre de 1914-1918, les débats avaient été vifs sur sa durée qui avait été portée à trois ans par la loi Barthou du 7 août 1913, un an avant que n'éclate la guerre. Après le premier conflit mondial, les armées avaient dû revenir à un niveau de défense plus raisonnable et le service avait été ramené, sous Poincaré les deux fois, en 1923, en pleine occupation de la Ruhr, à 18 mois, puis, en 1928, à un an. La compensation prévue, qui consistait à recruter 17 000 gardes mobiles, n'ayant pas été tenue et la menace allemande se faisant plus pressante, l'idée d'augmenter de nouveau la durée du service militaire fait son chemin, d'autant que les années creuses réduisaient mécaniquement les contingents appelés.

²¹⁷ AN 317AP/59. Lettre de Rossillion à Marin du 27 février 1942.

²¹⁸ Bibli AN Cote 22711. Charles de GAULLE, *Le fil de l'épée*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1932. Livre non ouvert par Louis Marin.

Le cabinet Flandin, en août 1935, décide que le contingent incorporé au printemps 1935 fera 18 mois de service et les contingents suivants jusqu'en 1939 deux ans. Il rappelle que la France dispose seulement de 120 000 hommes contre 600 000 pour l'Allemagne. Cette mesure, permise par la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée quand les circonstances l'exigent, est combattue par les socialistes et les communistes. Maurice Thorez ironise : « Certains théoriciens comme le colonel de Gaulle préconisent l'attaque, l'offensive d'une petite armée motorisée avec laquelle ils se proposent de faire le tour de l'Europe tout comme le général de Castelnau affirmait avant la guerre être sûr de le faire avec 700 000 hommes (*Rires et applaudissements à l'extrême gauche communiste*²¹⁹.) » En sens inverse, le gouvernement est critiqué pour avoir eu recours à cette disposition législative habile qui permettait cette augmentation de six mois sans un texte explicite qui aurait provoqué la gauche à l'approche des élections de 1936. Kerillis, son ancien compagnon de route, se gausse de ces subtilités : « La démagogie électorale (...), l'abominable campagne de trahison du Front commun terrorisent le gouvernement dit national²²⁰. » Marin, ministre d'État, fidèle à sa ligne de conduite et tenu en même temps par la solidarité gouvernementale, apporte son soutien au subterfuge :

Il y a, dans la loi d'un an, un article qui permet au gouvernement, devant certaines considérations, de prolonger temporairement la durée du service des fractions de classes. (...) Nous mettons, nous aussi, mes amis et moi, après être partis de points de vue différents, notre loyauté à voter la procédure prévue par cet article puisqu'elle a été finalement convenue entre nous dans le désir d'être unanimes pour obtenir sans retard un résultat que nous jugions nécessaire à la sécurité du pays. (...) Je viens demander à mes amis de contribuer à provoquer le vote le plus massif possible²²¹.

Cette attitude de conciliation avec un ministère pluriel n'est pas du goût de tous et a provoqué, dès le mois de mars, la contestation de Fred Gouvy et d'autres cadres du parti comme Petrau-Gay et Alliot et la démission et d'un élu important de la Mayenne, Bussinger²²². De même, Jean Quenette (1903-1971), qui avait soutenu Marin pour son élection au conseil général en 1934, s'en est éloigné ensuite, cherchant plutôt le soutien de son ancien professeur à HEC, Albert Lebrun. Né en 1903²²³, il a été élève au lycée de Nancy et à Louis-le-Grand à Paris, avant de passer une licence en droit et d'entrer à HEC. Avocat à Toul, il a été élu conseiller général

²¹⁹ Chambre des députés, deuxième séance du 15 mars 1935, p. 1037.

²²⁰ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 260.

²²¹ Chambre des députés, deuxième séance, 15 mars 1935, p. 1050.

²²² AN 317AP/215. Échange de lettres entre Bussinger, Guiter et Marin.

²²³ Anne-Marie QUENETTE, *Jean Quenette, un Lorrain dans le XX^e siècle*, Éditions du Quotidien, 2014, et Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 380. Un document interne de la Fédération en 1937 le mentionne comme député RIAS apparenté à la Fédération (AN 317AP/72). Quenette appréciait le soutien de Lebrun dans son combat pour la sauvegarde de la ligne de chemin de fer Toul-Thiaucourt que l'on appelait le « tacot ». Il succède au député de la circonscription, le radical Jules Chamvoux, asphyxié par une fuite de gaz dans son appartement parisien.

de Thiaucourt en 1934 et vient de gagner la législative partielle de Toul, en mars 1935, contre le sortant radical.

L'augmentation de la durée du service militaire entraîne, en représailles, dès le lendemain 16 mars, le rétablissement par Hitler du service militaire obligatoire, qu'interdisait le traité de Versailles : la fermeté française ne paie pas plus que les accommodements. Mandel, ministre des PTT, se démène pour convaincre les dirigeants français de la nécessité de réagir. « Seul Louis Marin, ministre d'État, lui emboîte le pas²²⁴ », nous raconte son biographe. À force d'insistance, le gouvernement français obtient que la SDN condamne l'Allemagne, à l'unanimité moins une abstention. Un peu plus tard, par le traité naval germano-britannique du 18 juin, les Anglais accordent à l'Allemagne le droit de construire une flotte de guerre égale au tiers de la leur et autant de sous-marins qu'eux, en violation du traité de Versailles. Déjà, le 6 février 1922, un traité sur la limitation des armements navals avait été signé entre les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Italie et la France dont la flotte était réduite au niveau de celle de l'Italie²²⁵.

En matière économique, ce n'est pas mieux. De nouvelles velléités de dévaluer la monnaie se faisant jour, Marin met son poids dans la balance pour l'en empêcher comme nous le raconte Wendel : « Marin démissionnera si l'on veut dévaluer²²⁶. » Les rumeurs vont bon train et Franklin-Bouillon se prend à espérer un nouveau ministère d'Union nationale présidé par Herriot dans lequel il entrerait avec Marin²²⁷. Au congrès de la Fédération, à Nice, du 12 au 14 avril, les compétences de Wendel sont utilisées pour une allocution argumentée sur le sujet, même si cela souligne encore plus la présence inconfortable du député de Nancy au gouvernement : si ce dernier reste le président incontesté du mouvement, l'étoile de Philippe Henriot, « l'enfant chéri de tous les jeunes²²⁸ », ne cesse de monter. Quinze jours après, le 31 mai, affaibli par une phlébite, devant même se faire porter en fauteuil à la tribune de la Chambre, Flandin est contraint d'abandonner au bout de six mois son poste à Matignon, qu'il occupait pour la première fois.

Lebrun, également hostile à la dévaluation réclamée par Reynaud, est contraint de se tourner vers Bouisson, qui s'engage à ne pas y recourir, et qui aurait gardé Marin comme ministre d'État, mais qui ne tient que trois jours, renversé à deux voix de majorité sur sa

²²⁴ Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 301.

²²⁵ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945*, *op. cit.*, t. 1, p. 103.

²²⁶ Journal de François de Wendel, 7 janvier et le 15 mai 1935.

²²⁷ Journal de François de Wendel, 16 février 1935.

²²⁸ Journal de François de Wendel, 12-14 avril 1935.

demande de pleins pouvoirs. Les radicaux le lâchent ainsi que Flandin et, malgré le soutien de Marin, « 37 voix modérées lui font défaut, dont 6 de la Fédération républicaine²²⁹ ». Refusant de solliciter un nouveau vote de la Chambre comme le suggère Lebrun, il se retire²³⁰. Lebrun regarde du côté de Chautemps, de Sarraut et François Piétri, avant de se tourner vers Laval, qui revient à Matignon, en prenant les Affaires étrangères.

Marin, alité à son tour pour une phlébite, est mécontent de ce choix et plus encore du retour au gouvernement de Georges Bonnet, mais Lebrun et de nombreux ministres insistent. Wendel reste inquiet : « J'ai dit ce matin à Marin de n'y entrer que si Laval faisait des déclarations très nettes quant à l'avenir du franc²³¹. » Il accepte finalement de rester comme ministre d'État aux côtés d'Herriot et également de Flandin, mais il exige la présence, comme secrétaire d'État à la présidence, de Camille Blaisot²³² qui l'aidera à surveiller la nouvelle équipe. Joseph Paganon, élu de l'Isère, radical-socialiste proche de Laval, devient ministre de l'Intérieur, ce qui déplaît à Marin. Mandel garde les PTT. Germain-Martin laisse la place aux Finances au radical Marcel Régnier. Léon Bérard remplace Pernot à la Justice, mais le départ de ce dernier est compensé par Louis Rollin, proche de Marin, qui prend les Colonies.

²²⁹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 306. Parmentier fait partie des 6 députés.

²³⁰ AD MM. Fernande Marin. « Une tentative avec Bouisson, qui gardait Marin comme ministre d'État, échoua sans doute parce que le ministère de l'Intérieur n'avait pas été donné à un radical. Bouisson aurait pu facilement se présenter à un nouveau vote comme l'avait fait Poincaré en 1924 et Albert Lebrun invoqua ce précédent en vain. » « En juin 1935, Bouisson abandonna son fauteuil présidentiel [de président de la Chambre] pour répondre à l'appel du président Lebrun, après la chute de Flandin, et former un gouvernement apte à conjurer la crise économique et financière, cabinet brillant avec trois ministres d'État, Pétain, Herriot, Marin. Aux Finances, Caillaux, au Travail, Frossard, mais Bouisson réclame les pleins pouvoirs, déjà refusés pourtant à son prédécesseur. Le jour de sa présentation, il est renversé par deux voix de majorité. Sa présence à la tribune n'est pas un succès. Cédant à la vulgarité trop facile, il présenta son gouvernement disparate avec éclat, comme une bouillabaisse de Marseille. » Journal de Charles Pomaret, revue *Commentaire*, n° 2, 2020.

²³¹ Journal de François de Wendel, 5 juin 1935.

²³² AD MM et Debû-Bridel : « Laval, lui, en tout cas, retient l'attention inquiète des patriotes. Même celle de ses ministres ! À son égard, Louis Marin est encore plus sévère qu'André Tardieu. Il l'avait cependant soutenu jusqu'alors. Quand il apprit qu'on était allé chercher Bernard, Bonnet et Paganon, qui tous comme Laval passaient à juste titre pour hostiles au redressement de notre politique étrangère, il entra dans une vive colère. À une heure du matin, il téléphonait à Laval qu'il était démissionnaire. La combinaison était à terre. Lebrun, consterné. À 4 heures, Laval faisait appel à Camille Blaisot comme sous-secrétaire d'État la présidence du Conseil. Camille Blaisot, patriote normand, avisé et tenace, principal lieutenant de Marin à la Fédération, admirable ancien combattant de 1914, qui alla mourir en déportation à Dachau, Camille Blaisot devait participer au Conseil des ministres et y exercer une surveillance patriotique. Louis Marin accepta de retirer sa démission. Au cours d'une visite que je lui fis quelques jours après la présentation du ministère, le 12 juin, je trouvais le président Marin, en bonne voie de guérison, mais encore fort irrité : (...) "Il ne faut, précisa-t-il, pas être sévère pour Flandin. Je vais vous étonner, mais Flandin est bête. (...) Je me suis trompé sur son compte. Mais Flandin, c'est mieux que Laval quand même. Laval, c'est pire que Briand !" » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 312-313. Wendel raconte que la forte réaction de Marin a permis, *in extremis*, la désignation de son fidèle Blaisot, comme sous-secrétaire d'État à la Présidence.

Habile manœuvrier, Laval obtient les pleins pouvoirs qui avaient été refusés à Flandin et Bouisson. Avec ses conseillers Jacques Rueff et Raoul Dautry, il prépare les fameux décrets-lois qui réduisent de 10 % toutes les dépenses publiques, ainsi que les loyers et intérêts des dettes et le prix de l'énergie. Marin n'est pas satisfait, rappelant qu'il vaut mieux réduire les dépenses qu'augmenter les impôts. Il conteste en particulier les taxes sur les titres des emprunts et sur les loyers, qui pénalisent les combattants et les veuves de guerre. Reynaud avait fait tomber Flandin sur le thème de la déflation, mais son successeur la met en œuvre, suscitant le mécontentement dans le pays. La politique déflationniste de Laval provoque des grèves et des heurts dans tout le pays. Le 14 juillet 1935, une grande manifestation a lieu de la Bastille à la Nation, réunissant socialistes, communistes et radicaux. Blum écrit dans *Le Populaire* : « Jamais je n'avais assisté à un tel spectacle. Peut-être Paris n'en a-t-il jamais vu de pareil. Et ce qui se passait à Paris se passait dans la France entière²³³. »

La Fédération républicaine monte au créneau dans un tract pour « défendre inlassablement le gouvernement Pierre Laval » contre « l'offensive conjuguée du Front commun des dévaluateurs²³⁴ ». Dans le mois qui a précédé, six fois, la totalité des élus du groupe de la Fédération ont apporté leur soutien au gouvernement. Mais c'est insuffisant pour une série de militants du parti qui envoient leur démission en juin et juillet 1935 accusant le parti de ne pas se battre assez pour éviter la dissolution des ligues ou pour défendre l'école : « Les partis politiques ne comptent plus²³⁵. » « Enrôlés depuis plus d'un an dans la ligue qui va remettre sans tarder le pays sur pied, nous croyons remplir ainsi et beaucoup plus efficacement notre devoir de bons Français²³⁶. » « *La Nation* a des représentants à la Chambre : que font-ils ? Rien. Ils acceptent que tous les ministères de l'Éducation antinationale laissent l'école faire de la propagande antinationale ». « Ne pouvant admettre que MM. Marin et Blaisot aient consenti de faire partie d'un gouvernement où figure notamment M. Bonnet, ne pouvant admettre les décrets-lois tels qu'ils sont rédigés, notamment la réduction de 10 % imposée aux propriétaires qui sont déjà victimes de la loi stupide au sujet des chômeurs, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de membre de la Fédération républicaine²³⁷. »

Les tensions entre Laval et Herriot, qui tient la majorité à la Chambre, sont manifestes. Le ministre des PTT, Mandel, se met à imaginer un nouveau gouvernement d'union nationale

²³³ *Le Populaire*, 15 juillet 1935, cité par Élisabeth du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 157.

²³⁴ AN 317AP/72.

²³⁵ AN 317AP/72. Lettre du 4 juillet 1935.

²³⁶ AN 317AP/72. Lettre du 7 juillet 1935.

²³⁷ AN 317AP/72. Lettre du 17 juillet 1935.

de Blum à Marin²³⁸. Lebrun serait tenté aussi de le nommer président du Conseil et Marin pousse en ce sens²³⁹. L'approche des législatives incite les radicaux, qui ont élu Édouard Daladier à leur tête sur une ligne de Front populaire, à se retirer du gouvernement Laval qui tombe le 22 janvier 1936. L'aggravation de la crise italienne leur fournit l'incident idéal ; protestant contre les sympathies de Laval pour le régime mussolinien, lui reprochant de ne pas mettre en œuvre la dissolution des ligues, permise par la loi du 10 janvier 1936, et mise en œuvre finalement les 18 et 23 juin, Herriot et les ministres radicaux démissionnent du gouvernement. Laval doit quitter le pouvoir en janvier 1936. Dans *La Nation*, Marin proteste contre « cet odieux coup de Jarnac²⁴⁰ » qui n'a pas abattu seulement un homme, mais aussi et surtout « une politique » et il lui adresse une lettre de soutien chaleureuse :

Je me suis refusé d'apposer ma signature à la lettre collective de démission du Cabinet à côté de celles de nos collègues antérieurement démissionnaires (...). Considérant la crise ouverte comme très fâcheuse pour le pays, ouverte d'après des procédés anticonstitutionnels et antiparlementaires, comme pouvant entraîner des conséquences redoutables, notamment financières et extérieures, je ne veux avoir aucune responsabilité dans cette série d'actes qui ne sont pas le fait de la grande majorité des membres du cabinet qui vous ont soutenu et qui ne sont pas disposés à vous abandonner²⁴¹.

« Il ne voulait pas – nous explique Fernande – que sa signature figurât aux côtés de celles des responsables qui, d'ailleurs, en fait, n'appartenaient plus au Cabinet. » Il était furieux de « cette intrusion de militants irresponsables – la troisième en sept ans – dans la politique générale », qui mettait fin à cette « trêve » à laquelle il avait participé²⁴². La Fédération républicaine des Bouches-du-Rhône « félicite le président Louis Marin d'avoir alerté le pays en refusant d'apposer sa signature à côté de celle des ministres radicaux-socialistes responsables²⁴³. » Même les médias étrangers s'en font l'écho comme cet article cubain déjà cité ou cette dépêche d'Havas reprise par la presse péruvienne : « Louis Marin a présenté sa démission dans une note séparée au président du Conseil. Il y explique avoir refusé de signer conjointement avec ses autres collègues, car il juge inconvenante la crise, tant du point de vue

²³⁸ AN 317AP/72. Lettre du 16 juillet 1935. Journal de François de Wendel, 30 octobre 1935.

²³⁹ Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 306.

²⁴⁰ Louis MARIN, « Chers militants », *La Nation*, 1^{er} février 1936.

²⁴¹ AN 317AP/21 et 245 (avec le brouillon manuscrit), AD MM 26 J/148, p. 249. Lettre du 22 janvier 1936.

²⁴² AD MM 26 J/148, p. 249.

²⁴³ AN 317AP/235. Ordre du jour du 9 février 1936.

financier que de la politique étrangère²⁴⁴. » Bien que réticent au départ, Marin choisit son camp et soutient Laval jusque dans l'excès.

Durant ces années trente, Marin a tenté de résister aux dissensions de son parti, qu'elles viennent du centre au début ou des ligues après le 6 février 1934. Restant suffisamment fort, il a été appelé au gouvernement à trois reprises comme ministre d'État. Sa place semble durablement consolidée dans le jeu politique, lui permettant d'affirmer haut et fort ses positions.

²⁴⁴ AN 317AP/245. "Luis Marin ha presentado su renuncia en nota separada al Presidente del Consejo. Dice Marin que se ha negado a firmar conjuntamente con sus demás colegas [ya que] considera inconveniente la crisis planteada, tanto desde el punto de vista financiero como externo."

Chapitre XI : L'organisation de la Fédération républicaine

« L'organisation est la loi de tout travail politique utile comme de tout travail (...) ; la propagande est nécessaire également ; (...) l'union entre les nationaux, enfin », déclarait Marin dans un éditorial du 11 mai 1929. Il attachait une grande importance à ces trois principes, organisation, propagande, union, même si sa personnalité était davantage celle d'un développeur que d'un comptable. Néanmoins, même si on lui reprochait un caractère brouillon, jamais il n'aurait pu mener autant de fronts sans une sérieuse organisation. Wendel le résume bien, en 1932 : « Marin n'est peut-être pas un chef en ce sens qu'il n'a pas d'ordre matériel, mais c'est un animateur extraordinaire et c'est le seul chef de parti au propre sens du mot que les modérés aient eu depuis 1876¹. »

Nous allons voir, pour cerner ces questions, comment les effectifs du parti ont évolué, comment les finances ont été assurées ainsi que la propagande de *La Nation*. comment l'homme politique a tissé un réseau de lieutenants et d'informateurs. Puis nous retracerons l'histoire du parti et de ses développements en particulier lors des dissensions successives qui l'ont affecté.

Le parti

« Un parti est une association politique constituée entre concitoyens pour faire prévaloir, au sein de la collectivité nationale, leurs vues sur la conduite des affaires publiques et le bien de la Cité. Il se propose principalement la conquête du pouvoir par les voies légales et l'utilisation des moyens de gouvernement pour la réalisation de son idéal politique². » Marin devint président de la Fédération républicaine en 1925. Nous avons déjà vu comme cette personnalité singulière décida de relancer son parti. L'élaboration du programme, les efforts de propagande et de déploiement dans tout le pays furent particulièrement forts, notamment dans les premières années. Son journal national, que nous évoquerons plus loin, fut aussi un excellent moyen de diffusion des idées mais aussi la publication régulière des grands discours de Marin à la Chambre des députés. Il croyait beaucoup à la force du parti, en cherchant son inspiration à gauche : « Communistes et socialistes ont, au service de leur action, des dévouements

¹ Journal de François de Wendel, 7 février 1932.

² Raymond LAURENT, Marcel PRELOT, *Manuel politique*, Paris, Spes, 1928, p. 1, cité par Évelyne JANET, *Jacques Piou...*, *op. cit.*, p. 104.

nombreux ; comme les radicaux-socialistes, ils ont surtout des *organisations permanentes*, avec comités, réunions, congrès journaux, fonds abondants³. »

Son parti est l'histoire d'une longue ascension puis d'une chute. Les chiffres du groupe parlementaire de la Chambre le montrent factuellement. Marin a adhéré dès sa création, en 1903, à la Fédération républicaine. À la Chambre, inscrit chez les Progressistes de 1905 à 1914, il adhère au groupe de la Fédération républicaine de 1914 à 1919, à l'ERD de 1919 à 1924, devenu URD de de 1924 à 1932 et, enfin, de nouveau Fédération républicaine à partir de 1932. Après la guerre, n'ayant pas été en mesure de constituer un groupe autonome, il rejoint, en 1946, les Républicains indépendants. Au Sénat, c'est le groupe Union républicaine qui accueille les troupes de la Fédération.

Issu des républicains progressistes qui étaient 75 en 1910, le groupe ne réunit que 37 députés quand il se constitue en 1914 ; une moitié s'y inscrit formellement, les autres, même quand ils appartiennent au parti, préfèrent rester ailleurs comme 19 députés du groupe de la Gauche démocratique qui sont adhérents au parti de la Fédération républicaine⁴. On voit bien, dès l'origine, la difficulté de faire coïncider les engagements et les étiquettes politiques, avant même que Marin ne s'en occupe. En 1917, Marin compte 90 députés quand il veut négocier avec le gouvernement au nom de ses amis, alors qu'il n'est pas encore président du parti.

Avec la Chambre bleu horizon, l'ERD, en se formant, réunit un nombre record de 183 députés (dont 125 adhèrent à la Fédération) ; il est encore de 155 quelques années après et 167 en 1925⁵, avec l'arrivée de Marin, puis, avec les défaites électorales et les dissensions dans le parti, nous assistons à une décline régulière : 110 en 1928, 87 en 1931, 41 en 1932 avec la défaite et le départ des républicains sociaux⁶, avant de remonter à 64⁷ en 1936 (et 33 sénateurs) devant le danger de la gauche, 62 députés en 1939 (et 42 sénateurs inscrits au groupe de l'Union républicaine et de l'Action républicaine et nationale) pour finir à 47 en 1940. L'appartenance au groupe et à la Fédération n'amenait pourtant pas une stricte discipline de vote. Marin essaya

³ Louis MARIN, « L'Éternel Communisme et sa menace présente », 25 mai 1925, Société d'économie sociale, p. 25.

⁴ AN 317AP/65.

⁵ Compte rendu du 24 octobre 1925. AN 317AP/81-82.

⁶ AN 317AP/90. Note de la Fédération. AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 6 novembre 1935.

⁷ D'après un document de la Fédération de février 1937. AN 317AP/72 : 49 députés et 15 apparentés, soit 64 ; on lit ailleurs le nombre de 60. Sont notamment cités dans ce document comme députés adhérents : Marin, Blaisot, Oberkirch, Soulier, Taittinger, Vallat, Denais, Poitou-Duplessy, Bastide, Baud, Becquart, Frédéric-Dupont, Henriot, des Isnards, Bernard de La Groudière, François Martin, Parmentier, Roulleaux Dugage, Temple et, comme apparentés, Jean Chiappe (IR), Dommange (IURN), Kerillis (IR), Édouard Moncelle (IR), Quenette (RIAS). Et parmi les 33 sénateurs, le comte d'Harcourt, Palamède de La Grandière, Jean de Leusse, Louis Linÿer, François et Guy de Wendel.

de la renforcer même si c'était peu dans les habitudes de la III^e République. Dans plusieurs votes stratégiques, dès 1925 avec Caillaux, et *a fortiori* ensuite quand des gouvernements de droite s'installèrent au pouvoir, Marin laissa ses troupes voter librement ou ces dernières s'abstinrent de le suivre.

À cette répartition incertaine entre groupe et parti, s'ajoutent les difficultés du siège national par rapport aux Fédérations départementales qui tendent à prendre de l'autonomie. Au printemps 1939, le parti compte 69 fédérations départementales⁸. Même si un panorama de l'ensemble de ces relations entre le siège et les départements dépasse le cadre de cet ouvrage, rappelons les cas particuliers du Massif central avec Joseph Bardoux, du Rhône, avec Victor Perret, et de la Seine, après-guerre surtout, avec Joseph Denais.

En recoupant et extrapolant les chiffres, nous pensons pouvoir confirmer les chiffres de Gilles Le Béguet⁹ :

Il existe indiscutablement un abîme entre l'organisation sommeillante de 1924 – avec ses quelque 3 000 cotisants – et le parti de Louis Marin tel qu'il se présente au début des années 1930 (entre 180 000 et 250 000 adhérents). En dépit de bien des déconvenues, la Fédération républicaine est parvenue à se doter d'instruments de propagande bien à elle, à multiplier ses effectifs de manière impressionnante et à faire éclore un véritable patriotisme d'organisation¹⁰.

⁸ AN 317AP/61. Départements sans organisation : Basses-Alpes ; Hautes-Alpes, Ariège, Calvados (sauf Caen avec Blaisot), Corrèze, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Finistère, Jura, Landes, Lot, Lozère, Meuse, Moselle, Orne, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin (Belfort), Vaucluse, Haute-Vienne, Vosges, Oran et deux départements notés comme difficiles pour l'organisation : Corse et Constantine.

⁹ AN 317AP/72. Nous pouvons ainsi raisonner à partir des congrès qui réunissaient une petite partie des adhérents, *a fortiori* à une époque où les transports étaient plus lents. Par exemple, officiellement, à Lyon, 4 000 personnes en 1925 ou encore 1 000 personnes en 1931, 1 800 en 1938 dont 800 délégués de 70 fédérations départementales, à comparer avec les 3 000 membres à sa création (chiffre de 3 000 mentionné par Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites*, op. cit., t. 1, p. 303), 10 000 au congrès de 1936 d'après *Jeunesse*, n° 23, juin 1936. Warren évoque, dans *La Revue de Paris* du 15 janvier 1929, « des centaines de milliers d'adhérents dans le pays ». Guiter évoque aussi 12 000 souscripteurs en 1929, 2 500 en 1935 après la crise qui a traversé la Fédération, 80 000 (et 35 000 pour *Jeunesse*), dans *Jeunesse*, n° 40, 15 mai 1937. Lettres du 17 décembre 1935. On peut aussi mentionner le tirage de *La Nation* de 15 000 exemplaires en 1926. Information dans une lettre de Guiter à Marin du 20 août 1926. AN 317AP/65. Nous trouvons ailleurs 12 000 exemplaires en 1933. Autres indications chiffrées : en 1927, le congrès réunit à Calais 4 000 personnes à un congrès de la section locale et, en 1932, Marin évoque 3 000 congressistes à Paris (« Merci aux militants », *La Nation*, 13 février 1932). « La Meurthe-et-Moselle qui compte à l'heure actuelle près de 6 000 adhérents. » Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle du 8 avril 1907. AD MM 1 M 603. En extrapolant ces 6 000 adhérents de ce département maringouin, nous pourrions en déduire très approximativement dans les 300 000 adhérents. *La Nation*, selon les sources, tirait de 15 000 à 60 000 exemplaires dans les années 1930. En comparaison, l'AF aurait rassemblé 50 000 membres avant 1926 (Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, op. cit., p. 114), les JP 65 000 membres en 1926 et 260 000 en 1936 et les Croix de Feu près d'un million.

¹⁰ Gilles LE BEGUET, *Histoire des droites*, op. cit., t. 2, p. 53.

Marin avait relancé avec vigueur le parti, comme nous l'avons vu, se déplaçant dans un très grand nombre de villes et organisant méthodiquement les congrès chaque année. Mais ces efforts restaient insuffisants dans une époque troublée, marquée par la vigueur des ligues et l'irruption de « méthodes nouvelles » de *marketing* politique. Pour Kevin Passmore, « la psychologie des foules, symbolisée par les travaux de Gustave Le Bon, fait partie intégrante de tous les systèmes de pensée élitistes européens d'avant 1945¹¹ ». Pour éviter que le peuple ne se laisse dominer par les sens, « l'objectif d'un parti politique est [donc] de promouvoir de véritables élites capables de connaître la foule, de la guider et ainsi de la soustraire aux meneurs dévoyés ». Toutefois, les dirigeants de droite, surtout avant la Première Guerre mondiale, étaient réticents à construire un parti de masse. « Ni la Fédération républicaine ni l'Alliance démocratique ne s'y essayent et moins encore ne se lancent dans des manifestations de rue ». Ce sont donc les ligues qui s'en chargent même si Kerillis et Marin, chacun de leur côté, ont cherché à rénover les modes d'action dans la propagande.

Lors d'une réunion, les jeunes de son mouvement s'en plaignirent à la fin de 1936, réclamant davantage d'affichage et, « comme l'extrême gauche », des « tournées de masse » en province avec des groupes d'élus. À cela, Marin, qui s'était déjà largement déployé dans le pays et à la radio, répondit que les finances manquaient¹²...

Les finances

Les préoccupations financières occuperont beaucoup Marin pendant toute sa vie, d'autant qu'il semble avoir été assez dépensier, sans toujours se soucier de remplir les caisses, influencé sans doute par une habitude prise dans sa vie privée de savoir compter sur un héritage en puissance. Ainsi, il décide, pour encourager le terrain, que les sections locales garderont l'intégralité des cotisations au lieu d'en renvoyer la moitié au siège national¹³ ; il se prive donc volontairement d'une manne importante, avec l'idée qu'ainsi les Fédérations locales auront à cœur de se développer – ce qu'elles firent – ; les adhérents pouvaient, s'ils le désiraient, payer deux cotisations à la section locale et à Paris. Il s'oppose même à Guiter qui, par souci de

¹¹ Kevin PASSMORE, « La droite entre les deux guerres : psychologie des foules, sciences de l'organisation et publicité moderne », *Politix*, 2014/2, n° 106, Cairn.info.

¹² PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 30 novembre 1936.

¹³ AN 317AP/78. Le système des doubles cotisations en commun fut rétabli cependant entre 1935 et 1939 « par un de nos agents dont nous avons dû nous séparer, après de graves complications », écrit Marin.

cohérence, voulait que chaque section locale soit représentée par un comité unique ; il assure que cela ne le dérange pas qu'une certaine concurrence existe¹⁴.

Ses propres campagnes électorales, déjà, coûtaient cher. Si l'on en croit une de ses notes préparatoires, il fallait payer le journal¹⁵, les professions de foi, les affiches, les bulletins de vote, soit au total, pour ces seules dépenses, au moins 200 000 francs, c'est-à-dire quatre fois l'indemnité parlementaire mensuelle (45 000 francs¹⁶). En 1946, la campagne, nécessairement plus onéreuse pour une liste, coûtera 550 000 francs. J'avais communiqué, dans ma biographie d'Albert Lebrun, le montant habituellement donné, pour une campagne législative modeste, de 20 000 francs, en 1900, soit le double seulement de l'indemnité parlementaire d'alors (9 000 francs), le député de Briey ne dépensant pour sa part que 10 000 francs pour les législatives par listes de 1919 et Marin, économe à ses débuts, 11 500 francs pour sa campagne d'arrondissement de 1905¹⁷ ; certains des collègues de Lebrun dépensaient 60 000 francs pour leurs campagnes par liste. On peut donc considérer que le coût d'une campagne représentait entre deux et quatre fois l'indemnité mensuelle. En outre, le développement de nouvelles techniques pour toucher un plus grand nombre d'électeurs le fit globalement doubler en trente ans et doubler encore dans les trente ans qui suivraient, en arrondissant pour neutraliser l'effet de l'inflation.

Comme il lui faut aussi lancer des journaux, d'abord locaux pour ses campagnes puis nationaux pour le parti, les finances changent d'échelle. Son premier financeur, payant une à une les factures, dans sa vie d'étudiant comme de jeune politique, y compris les dépenses d'imprimeur, est son père, et, en 1914, l'héritage de la famille de sa mère est mis à profit¹⁸. Puis il va solliciter les industriels de ses amis, au premier rang desquels François de Wendel, mais aussi le parfumeur François Coty, connu pour aider les mouvements de droite, son ami d'enfance Henri de Peyerimhoff, président du Comité des houillères, l'industriel de Dieulouard

¹⁴ AAE PA-AP 203, n° 2/32. Lettre de mai 1939.

¹⁵ 9 300 pour un journal de quatre pages en 1 000 exemplaires, auxquels il fallait ajouter les frais de port, soit 600 francs ; quatre numéros étaient nécessaires, soit environ 40 000 euros : un compte rendu de mandat, un numéro biographique, le programme et « un numéro d'appel électoral pour la dernière heure avec des articles vifs sur notre action ou contre les radicaux, avec des articles lisibles, des titres clairs, des caricatures si possibles, beaucoup de variétés et d'esprit, de la gaieté et des anecdotes » ; et les bandes de journaux (3 000 francs et 600 francs de port), les lettres (27 francs les 1 000, sans compter l'expédition), les professions de foi (120 000 francs), les affiches, les bulletins de vote.

¹⁶ AN 317AP/168. En 1927, Amidieu du Clos aurait dépensé 400 000 francs pour une campagne onéreuse.

¹⁷ AN 317AP/221. Dossier « frais électoraux ». Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 128.

¹⁸ *Ibid.*, p. 170. AD MM 26J/34. Cf. aussi le contrat de mariage cité plus haut et la Lettre de Louis Marin à son père du 7 août 1906.

et élu de son parti Fred Gouvy, le sidérurgiste lorrain Marcel Paul. En Rhône-Alpes, l'Agence de centralisation industrielle et commerciale (CIC) le finance également¹⁹. La commission réunie après-guerre pour décrypter la période souligna aussi le rôle de ces financiers²⁰.

Nous avons mentionné plus haut la participation de François Coty, même si *L'histoire des droites* mentionne seulement le soutien qu'il apportait aux Croix de Feu, à l'Action française et au Faisceau²¹. Voici par un exemple une lettre de Coty faisant allusion à des versements passés et appelant à une aide en retour de Marin.

Urgent et personnel

Louveciennes, 27 novembre 1933,

Mon Cher Ministre,

Je n'entends pas faire appel à de bien vieux souvenirs ; cependant, il en est un que je puis toujours évoquer auprès de vous avec chance d'être entendu et compris. Voici.

Quand il fut question de faire élire une majorité importante pour soutenir l'effort Poincaré, vous êtes venu à moi avec cette franchise et cette bonhomie qui vous caractérisent ; n'ayant pas trouvé par ailleurs le concours suffisant que vous cherchiez, vous m'avez déclaré : « Puisque vous êtes disposé à des sacrifices d'un certain poids, qu'avez-vous besoin du concours d'autrui ? Faites-le tout seul, vous n'en aurez que plus de mérite. » J'y consentis. Il ne s'agissait pourtant pas d'une paille...

Aujourd'hui, ce que certains appellent les événements m'obligent à subir les effets désastreux d'une pression internationale savamment orchestrée, qui menace d'emporter à la fois l'homme et toute son œuvre.

Serait-il indiscret de vous demander de venir en aide provisoirement au sauveteur de jadis ? Il y a différentes façons de le faire et nul risque à courir.

Puis-je compter sur une intervention immédiate et limitée, qui serait suffisante pour maintenir l'œuvre de la plus grande partie de ma vie, dernière sauvegarde de la conscience et des intérêts français ?

Croyez, mon Cher ministre, à mes sentiments de haute sympathie.

Coty²²

Avec le développement du parti, il faut maintenant financer les sièges. En juin 1912, pour préparer les prochaines élections, Marin demande à Wendel 5 000 francs pour organiser

¹⁹ Aude CHAMOUARD, Gilles MORIN, « Les effets de la dissolution... », *op. cit.*, p. 268.

²⁰ « Au début de 1933, M. Ernest Mercier, chef de l'industrie de l'électricité et du pétrole, qui tentait depuis longtemps de fédérer les industriels soucieux de soumettre l'État à leur influence, de M. Peyerimhoff, président du Comité des houillères, Marcel Champin, administrateur de nombreuses sociétés métallurgiques, commencèrent à attaquer vivement le régime parlementaire. Une enquête très révélatrice de leurs sentiments fut publiée en mars 1933, par le *Petit journal*. » Commission 1933-1945, rapport n° 2344, rapport de Charles Serre, p. 13.

²¹ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 312. François Coty finit aussi par contrôler *Le Figaro*, *Le Temps*, *Le Gaulois*, *L'Ami du Peuple*.

²² AN 317AP/2. L'opération, comme le note Marin, sur un papier annexe consistait pour renflouer le parfumeur, le bilan ayant été déposé, de vendre les actions du *Figaro* ou bien d'en vendre la moitié et de vendre la moitié des actions de *L'Ami du Peuple*. Marin voit Wendel, puis Chaumeix, Barrère et La Rochefoucauld pour voir si le fonds Piou peut intervenir. Lettre de François Coty.

un secrétariat à Nancy²³. Un temps, un secrétariat commun est tenu au profit de Marin, Warren et Ferry, avec, chaque année, 18 000 francs de Peyerimhoff et 10 000 francs de Wendel ; le secrétaire est Serieyx et une automobile est achetée. Mais rapidement des tensions surgissent, car on s'aperçoit que Ferry utilise le secrétariat et l'automobile à son seul profit, Serieyx devenant son homme lige²⁴. Au niveau national, le président de la Fédération doit coordonner plusieurs secrétariats, au 36, rue de Varenne, au 3, place du Palais-Bourbon, ainsi que, pour le groupe, à la questure de la Chambre. C'était d'après Guiter, une situation unique parmi les autres partis²⁵. Il assume aussi de cumuler, pendant certaines périodes, trois présidences (parti, groupe et journal²⁶). Les inquiétudes sont d'autant plus fortes que le président n'attend pas d'avoir l'argent pour le dépenser : « Je vous ferai une avance en bloc et nous ferons tous nos petits comptes qui ne seront pas difficiles. Si nous devons attendre les générosités de nos amis politiques, nous attendrions trop longtemps²⁷ », écrit-il en vue des législatives de 1924. En 1927, Guiter rend visite à Wendel pour lui exposer les dépenses excessives de leur président, qui dépense sans compter pour le parti, le secrétariat du groupe URD à la Chambre et le journal : « La caisse est vide. Marin tire sur elle pour faire marcher *La Nation* qui a un certain succès, mais qui est un gouffre et il n'admet aucun contrôle. Tout le monde sait qu'il n'en garde rien pour lui, mais, en attendant, personne ne sait où l'on va²⁸. » En 1931, les finances de la Fédération, après la crise économique et les importantes dépenses de propagande engagées, sont au plus juste, d'autant que les organisations invitées au congrès de la Seine n'ont pas mis la main à la poche. Peyerimhoff l'aide aussi comme le montre une lettre manuscrite de Warren à Marin, en 1920²⁹. Nous en avons encore un exemple dans le journal de Wendel à la date du 1^{er} avril 1932 : « Ma nuit et ma matinée ont été consacrées à remettre un peu de beurre sur le pain très sec de la Fédération républicaine. » En 1935 encore, Guiter écrit, alarmé, à Marin que

²³ Journal de François de Wendel, 19 juin 1912.

²⁴ AN 317AP/170. Note s.d., mais postérieure au 12 février 1928. AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 14 novembre 1928.

²⁵ AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 6 novembre 1935.

²⁶ AN 317AP/73-74. « Le cumul des deux présidences était une question qui présentait de très grandes difficultés. Elle devait impliquer en outre la direction de *La Nation* dans des conditions qui ne pouvaient être que plus périlleuses et qui avaient été reconnues et acceptées par le comité national à chacune de ses réunions. » Notes pour un discours lors de la crise de fin 1929-début 1930.

²⁷ AN 317AP/168. Lettre de Marin du 7 décembre 1923.

²⁸ Journal de François de Wendel, 12 avril 1927. Grand argentier, Wendel reçut même une curieuse demande financière des socialistes de Meurthe-et-Moselle pour leur journal de Nancy *Le Travailleur*, au motif qu'ainsi ils l'aideraient à combattre les radicaux... Wendel répondit qu'il allait demander conseil à Marin. Journal de François de Wendel, 30 septembre 1910.

²⁹ AN 317AP/9-10. « Il m'a promis de demander à ses types 20 000 francs pour notre affaire pendant trois ans et compte bien les obtenir. » Lettre de Warren du 2 septembre 1920.

« la situation matérielle de la Fédération reste très critique, que les disponibilités seront bientôt totalement épuisées³⁰ » ; les dépenses annuelles étant maintenant de 400 000 francs, le déficit est évalué à 150 000 francs ; à cela, s'ajoutent des frais supplémentaires pour *La Nation*, la Fédération du Rhône ne voulant plus se charger d'une partie du travail³¹. En 1938 encore, le précautionneux et organisé Guiter se plaint amèrement de la négligence de Marin qui n'a toujours pas envoyé son texte d'appel à contributions que les militants de droite attendent³² et, à la fin de l'année, il rappelle à son président qu'il lui avait promis d'intercéder auprès d'un ami d'enfance, « président d'un groupement ami³³ » pour obtenir 15 000 francs ; il est « extrêmement ennuyé de la situation financière de la Fédération », car « de tous côtés, les frais augmentent, ainsi que les notes des fournisseurs habituels.³⁴ ».

Marin, désemparé, qui a besoin de financer la campagne de 140 candidats aux législatives, lui explique ne plus avoir un sou, car le parfumeur François Coty, sur lequel il comptait comme en 1928, lui a fait défaut. Il lui propose d'aller voir le président du Conseil Tardieu, surpris que la bonne santé financière qui faisait la réputation du parti ne soit pas avérée, et qui lui propose comme solution de virer l'argent qui avait été promis au groupe de lobbying du Comité des forges à la Fédération ; l'opération se conclura dans une rencontre entre Marin et Tardieu.

Les finances ne seront pas meilleures après la Seconde Guerre mondiale. Wendel n'ayant plus les moyens ou l'envie d'aider son ami qui le délaisse, c'est de Gaulle qui apporte, en 1946, les deux millions nécessaires au sauvetage de *La Nation*, sans pour autant réussir à le relancer et malgré la vente de tapis de prix. En témoigne aussi cette missive de l'Action républicaine lorraine du 24 mars 1947 s'inquiétant que, après remboursement par la préfecture des frais engagés, il reste encore un déficit de 166 000 francs, appelant les colistiers à se saisir rapidement du problème³⁵.

³⁰ AN 317AP/72. Lettre du 17 décembre 1935.

³¹ AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 6 novembre 1935.

³² AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 21 février 1938.

³³ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 14 décembre 1938.

³⁴ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 15 décembre 1938. Le pauvre Guiter ajoutant que, malgré les dévaluations l'ayant conduit à augmenter tous ses collaborateurs de 30 à 40 %, il ne s'est autorisé, lui, que 15 %.

³⁵ AN 317AP/170. Les dépenses étaient en effet au total de 558 000 francs, dont 350 000 pour *L'Éclair de l'Est* (pour impression et envoi de 300 000 journaux), 100 000 d'affranchissement de lettres et d'affiches (dont 8 000 de pose), 25 000 francs pour la location de la salle du Rex, les émoluments des appariteurs et les affiches de l'événement et 6 000 francs pour voiture et radio.

Les journaux

Dès le début de sa carrière, Marin s'intéressa à la presse. Pour ses premières élections de député, il avait reçu le soutien de *L'Est Républicain* et de son patron Goulette qui, sans doute, n'avaient pas encore bien compris le positionnement idéologique de leur poulain. La brouille étant devenue définitive en 1908, à une époque où la possession d'un journal était fondamentale, le député de Nancy tenta d'en prendre le contrôle³⁶.

Il s'appuya sur son secrétaire et alors ami Désiré Ferry, futur député de Pont-à-Mousson, qui possédait 300 actions du journal, s'ajoutant aux 105 qu'il venait d'acheter avec l'argent de son père, pour tenter d'évincer Goulette. Celui-ci l'apprit et convoqua Ferry en duel, sans dommage heureusement³⁷. Marin tenta aussi de s'appuyer sur un journaliste de *L'Est*, Albert Mamelet³⁸, qui contestait Goulette, mais ce dernier obtint la majorité de l'assemblée générale à son profit. Puis, décidé à abattre cette « sale fripouille qui trahit successivement tous les partis³⁹ », comme il le dit à Méline, Marin s'adressa à l'industriel Albert Bergeret⁴⁰, des Imprimeries réunies, qui possédait 200 actions. Pourtant, finalement, l'été 1910, le journal est racheté par les radicaux et les républicains de gauche avec le soutien d'Albert Lebrun. Goulette doit quitter le journal qu'il avait fondé et dirigé pendant 22 ans, remplacé par René Mercier⁴¹, de 1911 à 1940. À partir de cette date, *L'Est Républicain* devient un adversaire résolu de Louis Marin, sans pourtant jamais réussir à le faire battre. Ce divorce ne va pourtant pas jeter Marin dans les bras de l'ALP dont le vice-président régional, également rédacteur en chef de *L'Éclair de l'Est*⁴², lui écrit : « Vous êtes persuadé que nous voulons vous accaparer et que nous ne nous

³⁶ Communication de François Roth à l'Académie de Stanislas, le 4 juin 2004, montrant le soutien apporté au camp Lebrun-Mézières. « Dans une lettre du 9 mai 1949, l'ancien président de la République Albert Lebrun rappelait qu'il lisait *L'Est* chez son père, qu'il était abonné depuis 1896 à ce qu'il appelait son « journal de chevet ». En 1898, lors de sa première candidature au conseil général dans le canton d'Audun-le-Roman, il avait apporté son appel électoral à Goulette qui lui aurait dit : "Il est bien dans la ligne du journal, nous imprimerons". À chaque étape de sa carrière, Lebrun fut accompagné par le soutien bienveillant du journal et il ne fut pas étranger au lancement en 1908 de l'édition de Briey. D'ailleurs, Lebrun rappelait : "Je venais rarement à Nancy sans faire un détour rue Saint-Dizier." » Et Jean-François ECK, *Louis Marin...*, op. cit., p. 248. Colette HIRTZ, *L'Est Républicain (1889-1914)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.

³⁷ On trouve mentionnés cinq duels de Goulette dans l'*Annuaire du duel* de Ferréus, Paris, Perrin, pour 1880-1889, dont l'un contre Barrès en 1889, et Goulette possédait une salle d'escrime au siège du journal qui permettait de trancher les nombreux conflits qui pouvaient surgir avec les lecteurs...

³⁸ Sans doute s'agit-il du futur secrétaire général de l'ARD que nous reverrons plus loin.

³⁹ AN 317AP/260. Lettre de Marin à Méline du 28 juillet 1910.

⁴⁰ Albert Bergeret (1859-1932), industriel d'art membre de l'École de Nancy, fonda les Imprimeries réunies en 1905.

⁴¹ René Mercier (1867-1945), auteur de *La vie en Lorraine*, 1915, et du *Journal d'un bourgeois de Nancy* : Nancy bombardée, 1918.

⁴² Jean-François Colas se trompe en assimilant complètement *L'Éclair de l'Est* à Louis Marin.

déclarerons satisfaits que quand nous vous aurons fait subir notre joug. Erreur, cher Monsieur, erreur absolue⁴³ ! » Il envisage aussi, la même année, avec le soutien de Wendel, de développer *L'Écho de Lorraine*, en le rendant hebdomadaire⁴⁴. En juin 1912, Marin parle à Wendel de créer un journal que financerait Henri Michaut, PDG de Baccarat, en Meurthe-et-Moselle⁴⁵, qui hésite devant la somme (200 000 francs).

Marin achète enfin *L'Impartial*⁴⁶ en 1921, qui sera finalement liquidé en 1932⁴⁷. Une lettre de cette publication demande ainsi 1 700 francs à Marin pour soutenir des candidats : « Cher Monsieur Marin (...) Je viens donc vous demander de bien vouloir me faire connaître ce qui pourra être fait par M. de Wendel.⁴⁸ » Une autre note signale que *L'Impartial* demande 45 000 francs pour tirer une brochure en 100 000 exemplaires. Toutes les méthodes étaient bonnes comme nous l'indique la lettre d'un imprimeur d'affiches électorales qui précise s'être mis aussi en rapport avec un agent électoral de la Ville Vieille, le centre-ville de Nancy, pouvant rapporter 300 voix à Marin⁴⁹. Marin se souvient alors qu'il n'était d'ailleurs pas favorable au départ à la reprise du journal, mais n'y a été conduit que sur l'insistance de Warren et de Ferry, et regrette que le journal devienne un gouffre financier⁵⁰, rappelant le limogeage de Teitgen. Pour *L'Éclair*, une note de 1925⁵¹ estime sa dépense mensuelle à 30 000 francs ; Wendel et Turckheim donnent chaque mois 20 000 et la Presse régionale, 10 000 francs. Didelon propose la même année à Dassonville la fusion avec *L'Impérial*, qui devient un hebdomadaire et reprend le fichier clients. La dépense mensuelle pour le journal atteint maintenant la totalité de l'indemnité parlementaire, exigeant des recettes externes. En 1910, Marin soutient aussi un bimensuel, *La Lorraine républicaine*. Il en est le président d'honneur et finance les locaux près de la gare, mais l'organisation ne dépassera jamais vraiment le cadre de la ville.

En 1920, Wendel, qui ne veut pas payer seul l'ensemble des dépenses, rend visite, à Paris, à Paul Féron-Vrau, le propriétaire de la Bonne Presse, ancêtre du groupe Bayard Presse

⁴³ AN 317AP/223. Lettre de Sordoillet à Marin du 6 décembre 1909. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 252.

⁴⁴ « Aujourd'hui à déjeuner Marin qui aimerait créer ultérieurement avec moi un hebdomadaire de six pages. Il y a peut-être la une solution pour *L'Écho de Lorraine* qui pourrait redevenir hebdomadaire et être mis à six pages. » François de Wendel, *Journal* le 8 juin 1908.

⁴⁵ Journal de François de Wendel, 19 juin 1912.

⁴⁶ Notice d'introduction à AD MM.

⁴⁷ Journal de François de Wendel, 7 novembre 1932.

⁴⁸ AN 317AP/168. *L'Impartial de l'Est*, journal régional d'information sis à Nancy. Lettre s.d. Candidatés députés, Laroppe et Braulotte.

⁴⁹ AN 317AP/168. Lettre d'Eugène Krauth du 1^{er} mars 1924 évoquant l'agent Janin.

⁵⁰ AN 317AP/185.

⁵¹ AN 317AP/185.

et propriétaire de *La Croix*, qui avait été à l'origine de la Presse régionale avec Jules Dassonville, pour lui parler de *L'Éclair de l'Est*, quotidien catholique conservateur qui avait été fondé en 1905, au moment des débats sur la loi de 1905 : « Je lui ai exposé notre désir à Marin et moi de réorganiser *L'Éclair* et d'y remplacer Sordoillet par Teitgen⁵²... qui pourtant rejoindra bientôt le PDP. Il m'a prié de m'entendre avec son *factotum* de la presse régionale, M. [Jules] Dassonville⁵³. » L'opération réussit, même si Sordoillet continue à signer les éditoriaux, puisqu'ils prennent le contrôle du journal en 1925 avec le fidèle Édouard de Warren qui entre au conseil d'administration et en devient président deux ans plus tard, renseignant régulièrement Marin. En 1929, Wendel se fait encore tirer les oreilles pour l'achat de deux nouvelles rotatives⁵⁴. En 1932, les difficultés financières ressurgissent et Dassonville et Émile Meyer appellent à l'aide : Édouard de Warren réclame alors 200 000 francs à François de Wendel, en espérant que contribuent aussi les industriels Amidieu du Clos, Fred Gouvy et Marcel Paul⁵⁵. Dassonville écrit à Marin que la situation financière est « alarmante » malgré l'aide de Wendel qui va aller lui en parler, annonce-t-il, en ajoutant qu'il faut solliciter de façon urgente « cinq à dix firmes acceptant de faire l'effort nécessaire⁵⁶ ». En réalité, *L'Éclair de l'Est* va vite être délaissé par Marin, peut-être las de son évolution politique⁵⁷. En 1932, Wendel constate avec tristesse que Marin ne parle même plus à son directeur et rappelons qu'en 1909 déjà, il se querellait avec Sordoillet, rédacteur en chef du journal. Sur les années 1933 et 1934, pourtant animées sur le plan politique, on n'y trouve ainsi que trois éditoriaux de sa plume quand Denais, Rossillion, Sordoillet en signent chacun une dizaine ; même les sujets de politique allemande ne sont pas signés de lui. C'est que, dans l'intervalle, Marin a lancé son propre journal national, voulant jouer un rôle au niveau du pays et étant assuré désormais de sa place à Nancy. De la même façon, comme on l'a vu par ailleurs, il se désintéresse de la structuration de son parti en Lorraine.

⁵² AN 317AP/183.

⁵³ Journal de François de Wendel, 27-28 septembre 1925.

⁵⁴ AN 317AP/183. Warren se désespère que Wendel n'aide pas à l'achat des rotatives. Lettre de Warren à Marin du 21 octobre 1929. En 1929, Wendel parle encore déjà d'aider le journal. Journal de François de Wendel, 3 juin 1929.

⁵⁵ AN 317AP/169. Lettre de Warren à Wendel (« Mon cher François ») du 28 janvier 1932.

⁵⁶ Lettre de Dassonville à Marin du 18 mai 1934. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, annexe XIV.

⁵⁷ Évolution à la fois un peu outrancière et tournée vers d'autres (« Durs réquisitoires de MM. Ybarnégaray et Tardieu », le 13 janvier 1934, « Dictature de gauche », 14 janvier 1934, « Le gouvernement Daladier, responsable des morts de Paris, est obligé de démissionner », 8 février 1934) même si Marin est encore cité (« Un grand discours de M. Louis Marin à Laval »... contre « le nationalisme de certains peuples, tournant à l'impérialisme et au racisme » », 15 janvier 1934).

Marin va ainsi créer, après quelques rebondissements, un véritable journal politique, *La Nation*, en mai 1925, d'abord bimensuel puis hebdomadaire depuis le début de 1926, de 24 pages, en lieu et place des anciens mensuels *Bulletin de l'Association nationale républicaine*, puis, en février 1918, *La Fédération républicaine*, la guerre ayant interrompu les publications⁵⁸. Installé dans un appartement au 241, boulevard Saint-Germain⁵⁹, tout près de la Chambre des députés et proche du siège du parti rue de Varenne, il avait un tirage de 15 000 exemplaires en 1926⁶⁰ ou, selon Marin, de 60 000 exemplaires⁶¹. Suspendu en mai 1940⁶², le journal reprend le 24 avril 1945, sous la forme d'une feuille recto-verso hebdomadaire puis quotidienne, mais doit cesser, au lendemain des élections à la Seconde Constituante, le 2 juin 1946, dans une situation financière désespérée, avec un déficit mensuel d'un million de francs⁶³.

Le premier secrétaire général en est son ami Georges Ducrocq, qui décède en 1927, puis le poste est occupé par Pierre Rossillion, docteur en droit, licencié ès lettres, élu du Gard, qui s'était déjà chargé de la chronique financière du journal à partir de 1926⁶⁴. Il n'a que deux collaborateurs et Louis Marin peut compter, pour le financer, sur les largesses de Wendel et de ses amis réunis dans l'Union des intérêts économiques (UIE). En 1946, une note de la préfecture de police nous montre que le journal est bien en main : le capital est divisé de 350 parts de mille francs, dont Marin en possède 200 devant Maurice Bassot (40 parts), André Baud, Joseph

⁵⁸ AN 317AP/81-82. La date de mai 1925 semble un peu théorique. « Le président [Marin] rappelle qu'il a envisagé l'achat d'un grand journal d'information, mais nos amis n'ont pas fait le sacrifice du matériel nécessaire et le projet a dû être abandonné momentanément. » Compte rendu du 24 octobre 1925.

⁵⁹ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux Cette adresse est la même en 1946. Mais on voit aussi le 4, place Saint-Michel dans une note de 1945.

⁶⁰ AN 317AP/65. Information dans une lettre de Guiter à Marin du 20 août 1926. Nous trouvons ailleurs 12 000 exemplaires en 1933.

⁶¹ AN 317AP/72. En 1938, le nombre de 61 000 est aussi mentionné dans un document de *propagande* de la Fédération. Jean-Étienne Dubois, *op. cit.*, parle de 40 000 exemplaires en 1925-1926 et William D. Irvine, *op. cit.*, p. 37-39, de 10 000. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 510. Par comparaison, un grand quotidien comme *La Croix* tirait à 140 000 exemplaires et *Le Petit Parisien* à 1 400 000.

⁶² AN 317AP/183. Les deux grands journaux de Nancy, de gauche et de droite, *L'Est Républicain* et *L'Éclair de l'Est*, se sabordèrent aussi. Les Allemands créèrent *L'Écho de Nancy*, avenue Foch, tout un symbole. *L'Écho de Nancy, L'Est Républicain détourné par les Allemands (août 1940-févr. 1945)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de François ROTH, université Nancy 2, 1995. Marin note dans son journal : « Tout le monde est stupéfait que les Allemands aient pu utiliser Cathineau pour diriger *L'Écho de Nancy* avec un dénommé Philipp, un Allemand qui a épousé une Lorraine.

⁶³ Un autre journal, gaulliste, reprendra le même nom de *La Nation*, de 1953 à 1961 (*La Nation. Pour une République nouvelle*, puis, en 1955, *La Nation républicaine et sociale*) que la BnF classe ensemble par erreur, ce que nous lui avons signalé.

⁶⁴ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 342. Rossillion l'est au moins en 1932 et en 1935.

Bastide, Henri Becquart, Jean Guiter, Pierre Lebon, Robert Pimienta, Marie Ducrocq (10 parts chacun), Fernande Marin (3 parts), etc⁶⁵.

Cet organe de presse lui permettra, pendant de longues années, de donner son point de vue sur les grandes orientations politiques du pays. Il en rédigeait souvent les éditoriaux pour donner aux militants une culture politique et moderniser les modes d'action du parti. Certains de ses amis se plaignaient qu'il soit devenu le journal du seul président (« Voici deux ans que je me refuse à collaborer à *La Nation*, parce qu'elle n'est pas ce qu'elle se donne pour être, l'organe d'un parti⁶⁶ », regrette ainsi Édouard Soulier, qui aurait voulu des décisions plus collégiales).

Nous avons procédé à une analyse statistique de *La Nation*, en recensant les éditoriaux de juillet 1925 à mai 1940 que conserve la Bibliothèque nationale. Première surprise, alors que souvent Marin est présenté comme le contributeur presque unique du journal, nous trouvons cinquante auteurs différents. En apparence, quand il est ministre, il ne signe aucun éditorial, laissant ses lieutenants le faire, notamment Blaisot en 1934 et Perret en 1935, mais, en réalité, Fernande écrit qu'il était l'auteur de ces papiers qu'il faisait signer par d'autres pour respecter son devoir de réserve⁶⁷. Ainsi s'expliquerait l'éditorial très politique intitulé « Agissons », signé Guiter le 30 avril 1927, si c'est Marin, membre du gouvernement, qui l'a rédigé. Inversement, il devient l'auteur unique dans les périodes de grande tension comme en 1940. Il reste tout de même, globalement, l'auteur principal, avec 52 % des éditoriaux, devant Blaisot (17 %), Perret (6 %), Bonnefous (3 %), Warren (2,9 %), Rossillion (2,4 %), Guérin (2 %), Guiter et Soulier (1,4 %), Missoffe (1,2 %). Ses écrits sont aussi reconnaissables comme étant souvent les plus longs, parfois quatre à cinq pages, rejoignant son style oratoire. Il écrit relativement peu dans les premières années, mais augmente sa cadence d'écriture à partir de 1929, quand il abandonne ses premières fonctions gouvernementales. Les années 1929, avec des menaces sur la politique étrangère, et 1932-1933, 1936-1938, avec des gouvernements de gauche, le montrent très actif.

En ce qui concerne les thématiques, ce sont les questions de politique générale qui dominent ses éditoriaux devant les questions de Défense nationale. Les sujets spécialisés sont

⁶⁵ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 27 avril 1945 : il y est question aussi du financement par « la famille Paul Dupuis qui, n'ayant pu obtenir l'autorisation de faire paraître *Excelsior*, a accepté les conditions du conseil d'administration de *La Nation* ».

⁶⁶ AN 317AP/14-15.

⁶⁷ AD MM 26J/114. Fernande Marin donne la liste de ces éditoriaux, signés, en 1935, par Blaisot, Guérin, Perret, Baudouin, Bourgin, Corbière, mais on se permettra de douter que tous aient été écrits par Marin, certains relevant de champs qu'il exploitait peu comme l'agriculture ou d'autres étant signés de personnalités peu manœuvrables comme Perret.

laissés à d'autres éditorialistes du parti (Warren pour les colonies, Bonnefous pour les questions électorales, Duval ou Guérin pour l'agriculture, François-Marsal, Lasteyrie ou Wendel pour les finances, Dubois pour la question des dettes interalliées). Vallat et Henriot, qui s'occupaient du journal de la jeunesse, écrivent très peu. En complément des éditoriaux, des chroniques occupent les pages du journal (« chronique parlementaire », « financière », « agricole », « musicale », « sportive », « du cinéma », « de la mode », « quinzaine militaire » de Louis Blaison, « quinzaine diplomatique », ...), en particulier « la politique allemande », signée anonymement du sigle « XXX », présente dans chacun des numéros tout au long de son histoire. On notera enfin un ton très mesuré, avec des titres toujours neutres (« Après le vote du budget », « La crise viticole », « Le prix du blé », « À propos des décrets-lois ») ou légèrement revendicatifs (« Un piège à éviter »), bien loin de la violence des libelles de l'époque, et jamais aucune attaque *ad hominem* ou antisémite, à part quelques papiers ciblant Jean Zay sous le Front populaire (« M. Jean Zay, insulteur du drapeau⁶⁸ »). Les discours prononcés par les différents orateurs dans les congrès y étaient retracés, mais le journal ne donnait pas beaucoup d'informations sur les affaires et l'organisation du parti⁶⁹. Dans les moments où la dissidence prit de l'importance, Marin n'hésita pas à laisser s'exprimer les opinions divergentes comme Bardoux, le 16 septembre 1933.

Répartition des auteurs d'éditoriaux dans *La Nation*

Éditos	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
<i>La Nation</i>				2												
Audiffret-P.		1														
Bardoux									1							
Baudouin							1	1		2						
Blaisot	2	5	3	5	5	2				36	23	3	12	15	8	
Bonnefous		6	6	9												
Bonnevay		1														
Bourson								1								
Cailliès				1			1									
Camuzet					2		5									
Corbière											1					
Denais													1			
Desjardins		1	2													
Dubois		4														

⁶⁸ Anonyme, *La Nation*, 1^{er} février 1936.

⁶⁹ Remarque de William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 44, que nous confirmons après notre propre lecture.

⁷⁰ Jean Baudoin diffère du Paul Baudouin, ministre, qui apparaîtra plus loin. Il signa l'opuscule *La politique générale de la Fédération républicaine de France*, Imprimerie de la Fédération, 39 p., 1933.

Dumont-Wilden.										1						
Duval							4									
Duval-Arnould					2											
Faure					1											
F.-Laurent														1		
F.-Marsal	1	1														
F.-Poncet		1														
Gautherot												5				
Guérin						1	1	3	6	3						
Guichen					1											
Guitar		1	4	5												
Henriot							1	1								
Hervey		1														
Hirschauer			1													
Lasteyrie		2														
Laugel				1												
Marin	4	15	1	5	26	33	32	43	44	6		38	42	34	29	11
Martin													1			
Missoffe		2	5	1												
Monicault			1	1												
Petitjean													1			
Pfleger										1						
Nicolle		1														
Perret					3		1	5	1		28	2				
Rossillion			2	3	1	3	1	1		2			1	2	1	
Russier			1													
Siben							1									
Sorb					1											
Soulier	2	1	6	1												
Stibio							1									
Suzannet													1			
Tinguy du Pouët		1														
Valentin												1			1	
Vallat												1				
Vallière				1		1										
Warren			8	7	3	1	1									
Wendel		2														

En parallèle, le journal de la Jeunesse de Philippe Henriot, qui aurait eu 35 000 souscripteurs contre 80 000 pour *La Nation*⁷¹, reprenait les mêmes thèmes, dans des termes plus violents, mieux adaptés aux jeunes militants, à la signature de ce dernier ou de René

⁷¹ Jean GUITER, « Organisation, propagande », *Jeunesse*, n° 40, 15 mai 1937.

Dommenge, Frédéric-Dupont, Robert Cassagnau, Jean Berthon, Emmanuel Beau de Loménie, ancien de l'AF, René Russier, secrétaire général des JFR, etc. S'attaquant au régime corrompu, avec « Camille Chautemps, chef d'une politique criminelle dont les abus ont conduit aux massacres du 6 février⁷² » il critique « soixante ans de laïcisme et de dictature maçonnique, [dont] une poignée de jouisseurs et d'ambitieux ont ruiné et trahi la France⁷³ ». Il manifeste avec bruit sa résistance à l'Allemagne, que le pacifisme de gauche favoriserait, soulignant, à propos de l'Éthiopie, qu'il faut s'allier à Mussolini pour résister à Hitler : « Communistes et socialistes nous conduisent à la guerre. Cachin dit : "Si l'URSS est attaquée, la France doit aller à son secours". Blum écrit : "Des sanctions ! Réprimons l'agression mussolinienne⁷⁴" ». Il critique le régime républicain espagnol (« Pas d'Espagne soviétisée aux portes de la France⁷⁵ ») et Henriot signe un éditorial, en mars 1937, relatant sa rencontre avec Francisco Franco à Salamanque, « ce général de quarante-quatre ans qui est en train de sauver sa patrie, comme un Mussolini de quarante ans qui sauva naguère la sienne⁷⁶ ». Il publie, de temps à autre, jusqu'en 1939, des discours ou des lettres de Louis Marin comme celle-ci : « Voulez-vous dire à nos jeunes amis combien je suis de tout cœur avec eux ce soir (...). Ils savent que la Fédération s'honore de puiser aux magnifiques traditions de notre pays (...), qu'elle maintient avec ferveur, au-dessus des querelles de partis ou des difficultés de la crise présente, le culte de la patrie⁷⁷ ». À plusieurs occasions, il fait l'éloge du président de la Fédération, « un homme politique qui est aux antipodes du politicien (...), qui est venu à la politique par la science (...). Documentation et précision, mais aussi et surtout, chez lui, une persistance incroyable d'une jeunesse d'esprit et d'une rigueur dans la dialectique qui forcent l'administration⁷⁸ », n'hésitant pas à rabrouer avec des arguments précis les députés de gauche qui s'attaquent à Wendel ou à ses amis.

L'organisation

Si comme on le verra plus loin, on vantait ses qualités oratoires et sa facilité de parole, ce n'était en réalité que le fruit d'un travail préalable qui ne laissait rien au hasard. Ses archives gardent quelques exemples de rédaction, des plans détaillés, sans doute pour les interventions

⁷² Jean ROUGIER, « À Magic-City », *Jeunesse*, n° 8, janvier 1935.

⁷³ « Servir », *Jeunesse*, n° 3, juin 1934.

⁷⁴ « Communistes et socialistes nous conduisent à la guerre », *Jeunesse*, n° 15, octobre 1935.

⁷⁵ Jacques POITOU-DUPLESSY, « Pas d'Espagne soviétisée aux portes de la France », *Jeunesse*, n° 32, 15 janvier 1937.

⁷⁶ *Jeunesse*, n° 36, 15 mars 1937.

⁷⁷ « Lettre de M. Louis Marin à M. Philippe Henriot », *Jeunesse*, n° 11, avril 1935.

⁷⁸ « Louis Marin », *Jeunesse*, n° 27, novembre 1936.

orales, mais aussi des documents rédigés pour publication, minutieusement corrigés à la recherche des meilleurs termes avant d'être tapés de nouveau par les dactylographes⁷⁹.

Dans les premiers temps, il interrogeait son père sur les sujets de sa compétence comme en 1906 ; rapporteur d'un projet de loi sur le rattachement de notaires du Jura d'un canton à l'autre, il se renseigne : « Que papa me dise s'il sait quelque chose là-dessus et me donne l'adresse des gens du Comité des notaires de France » ou encore, en 1908 : « Je t'envoie un projet dont je me méfie beaucoup et sur lequel je voudrais bien avoir ton avis [au sujet de questions de droit de la famille]⁸⁰. » Cette méthode, consistant à travailler les sujets, ne le quitta pas. Il eut toujours, autour de lui, une équipe réduite, mais loyale, solide et permanente. Ce fut l'une des clés de sa réussite et de son extraordinaire capacité à agir sur tous les fronts, en Lorraine, dans la politique nationale, dans les multiples sociétés savantes qu'il présidait ou accompagnait.

Nous avons déjà évoqué Fernande Hartmann (1886-1980), son ancienne étudiante, secrétaire et archiviste dévouée, efficace et méticuleuse, qui lui était d'une grande aide ; son ami, compagnon de voyages et colocataire Georges Ducrocq (1874-1927), décédé prématurément ; François de Wendel (1874-1949), à la fois conseiller politique et mécène, sur lequel nous reviendrons.

Évoquons la personnalité centrale de Jean Guiter (1897-1959), secrétaire général de la Fédération⁸¹. Avec le temps, une véritable complicité et même amitié s'était nouée (« cette précieuse amitié devenue pour moi, depuis bien des années déjà, une douce habitude⁸² », « mon inébranlable attachement⁸³ »), amitié qui n'effaçait pas la distance entre le collaborateur et le président (« Veuillez croire, Mon cher Président, à mes sentiments affectueusement et respectueusement dévoués⁸⁴ »). C'était un appui précieux, qui prenait des initiatives, qui parlait à la place du chef, et qui en même temps lui restait totalement dévoué et loyal comme à l'été 1940 où il attendit la ligne de conduite pour s'y ranger. Ce soutien était d'autant plus précieux qu'ils avaient rarement l'occasion de se rencontrer et en tout cas jamais longuement, tant le

⁷⁹ AN 317AP/97. Notamment plan et discours.

⁸⁰ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin, 18 décembre 1905 et 7 décembre 1907.

⁸¹ AN 317AP/81-82. Jean Guiter, qui est déjà secrétaire général en novembre 1923 d'après un compte rendu de réunion, avait été précédé de Frédéric Clément, le premier secrétaire général, avocat à la Cour, en 1903 (et mort au champ d'honneur), puis de Joseph Exbrayat, ancien préfet, en 1906, de Maurice Halaÿ, avocat à la Cour, en 1914, de Maurice Spronck en 1920, de Quantin, publiciste, en 1921, de Jean Larmeroux, en 1922, et enfin de nouveau de Maurice Halaÿ en 1924.

⁸² AN 317AP/88.

⁸³ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Mlle Hartmann.

⁸⁴ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 18 novembre 1940.

secrétaire général avait peur d'importuner son président « dans la bousculade habituelle de son existence si remplie⁸⁵ ». Souvent, en matière de finances notamment, Marin laissait son pauvre collaborateur se démener seul. Se jugeant sans doute au-dessus de ces contingences, au beau milieu de la crise de la Fédération à la fin de 1929, il laisse Guiter seul quinze jours de suite « sans lettre ni visite ni coup de téléphone⁸⁶ ». Il occupa ce poste-clef de secrétaire général pendant vingt-deux ans et eut quatre enfants, tout en soignant de « perpétuels malaises du foie, de la vésicule biliaire ou de l'intestin⁸⁷ ». Ses nombreuses lettres montrent un rôle capital dans l'organisation du parti : à titre d'exemple, en 1936, il demande à Marin de ne pas reconstituer l'URD et donne la composition du bureau qui sera soumise au vote ; en 1939, il obtient que Valentin⁸⁸ remplace Henriot à la tête des jeunes. C'est bien entendu Marin qui prend les décisions, mais il faut bien avouer qu'elles lui sont souvent soufflées par Guiter quand il s'agit de l'organisation, laissant au président davantage la détermination de la politique du parti. Une petite dizaine de collaborateurs l'aidaient dans cette tâche⁸⁹.

Parmi les hommes politiques, l'avocat Camille Blaisot (1881-1945) l'accompagna toute sa vie. Député du Calvados, vice-président de la Fédération, il fut à son tour ministre de la Santé, le seconda efficacement pendant l'entre-deux-guerres et se trouva avec lui pour le vote capital du 10 juillet 1940. Marin avait gardé dans ses dossiers une courte note sur son patriotisme, car, exempté à deux reprises, il avait obtenu à chaque fois d'être mobilisé et envoyé au front, où il avait été cité deux fois⁹⁰. Il le décrivait comme « un des hommes politiques de longue prévoyance en même temps que de décision immédiate (...) dont la France a tant besoin en tous domaines. (...) Ses discours sont toujours excellents, ses interruptions à l'emporte-pièce résumant souvent, d'une façon populaire, les situations les plus complexes⁹¹ ».

Marin, fidèle en amitié, s'est appuyé toute sa vie sur une partie de ses camarades d'études, en particulier de La Malgrange. Le comte Édouard de Warren (1871-1962), issu d'une

⁸⁵ AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 5 novembre 1935.

⁸⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/31. Lettre de Guiter du 23 novembre 1929.

⁸⁷ AN 317AP/170. Lettre de Guiter à Marin du 9 mai 1936.

⁸⁸ Lettre de Warren à Marin du 14 nov. 32. « Le brave François Valentin, neveu du président de la Fraternité de Sion ; lui-même président de la FNC des quatre départements lorrains. »

⁸⁹ Dix personnes en 1927, huit en 1928. AN 317AP/74, cité par William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 29.

⁹⁰ AN 317AP/1. Chemise Blaisot. « Exempté pour la vue du service militaire, il obtint d'être mobilisé en 1914, au 39^e régiment d'infanterie, mais fut encore déclaré inapte, mais suivit les cours de l'école du soldat du commandant Matifas et put être envoyé sur le front comme sous-lieutenant au 83^e territorial d'infanterie puis au 250^e de marche. À la dissolution du régiment, il est versé aux B. I. des chasseurs alpins, et fut cité deux fois et reçut la Légion d'honneur en 1933. »

⁹¹ Camille BLAISOT, « Le triomphe de Crésus », *La Nation*, 22 mars 1930.

vieille famille lorraine, son ancien camarade à La Malgrange et à Saint-Sigisbert, cyrard et cavalier, blessé de guerre⁹², que Marin appelait « vieux frère », « mon vieux » ou « vieux lapin » dans ses correspondances, ce qui agaça beaucoup les députés des autres départements, qui remarquaient que la Fédération était tenue par la Meurthe-et-Moselle, à savoir Marin, Wendel, Warren⁹³. Barthélemy, dans ses mémoires, se souvient qu'on l'appelait le « sous-Marin⁹⁴ ». Il prend la présidence de *L'Éclair de l'Est*, en 1927, le suit à Vichy en 1940, mais s'éloigne de Marin après la Libération. Marin resta également lié à l'académicien Louis Madelin et à l'industriel Henri de Peyerimhoff. On peut citer aussi l'angliciste Henri Franklin-Bouillon, qui vota avec lui contre le traité de Versailles, et évolua du radicalisme vers les rangs des modérés. Il garda aussi ses principaux collaborateurs autour de lui, à travers ses différentes postes de ministre, comme Maurice Bassot (1889-1967) ou Pierre Renouard, qui le renseignaient fidèlement tout au long de leurs carrières respectives. Bassot présidera d'ailleurs après-guerre l'Association des amis de Louis Marin⁹⁵.

Il en allait de même pour ses activités savantes. Pour la Société des amis de la Pologne, il pouvait se reposer sur une secrétaire générale diligente et efficace en la personne de la normalienne Rosa Bailly. De même, après guerre, pour animer le Comité international pour la diffusion artistique, littéraire et scientifique par le cinématographe (CIDALC), qui réunissait cinquante pays et qu'il présidait, il s'appuie sur un dynamique secrétaire général, Nicolas Pillat, né en 1894 à Bucarest, conseiller économique à l'ambassade de Pologne avant-guerre, ancien Croix de feu et très riche, qui avait fondé le Comité en 1930 avec Hélène Vacaresco⁹⁶. Citons aussi, parmi les anciennes étudiantes de Marin, la fidèle Luce Camuzet, licenciée en lettres, docteur en droit, médaille d'argent de l'École des sciences politiques, ancienne élève de l'École du Louvre, qui écrit régulièrement dans *La Nation* sous la signature non sexuée de « L. Camuzet », et qui lui dédia son *Indemnité de guerre en droit international*, publié en 1928 (« À mon premier maître, M. Louis Marin »).

Ses archives montrent qu'il se documentait avec précision sur ses adversaires et les politiques à suivre. Parmi les lettres reçues, certaines, parfois anonymes, dénonçaient des

⁹² AN 317AP/9-10. Warren se plaint dans certaines lettres de souffrir encore des gaz boches. Lettres de Warren des 15 et 16 novembre 1920.

⁹³ AN 317AP/183. Noëlle GAUTHIER, *Édouard de Warren, député de Nancy de 1919 à 1932*, Nancy, 1968, mémoire de maîtrise, cité par Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 429. Nombreuses lettres de Warren à Marin du 6 septembre 1927.

⁹⁴ Joseph BARTHELEMY, *Ministre...*, *op. cit.*, p. 418.

⁹⁵ AD MM 26J/250.

⁹⁶ AN 317AP/224. PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Le trésorier étant Raymond Weill, né en 1899, homme d'affaires.

adversaires politiques. Des notes d'information lui étaient aussi adressées, sans qu'on sache si elles l'étaient spontanément ou à sa demande, afin de lui fournir des indications contre ses adversaires. L'ensemble de ces lettres, ainsi que des articles de presse sur les principales interventions de ses contemporains, ont été méticuleusement classés par Fernande Marin et sont aujourd'hui conservés aux Archives nationales. On y trouve aussi des notes lui provenant manifestement d'informateurs qui lui apportaient des arguments pour attaquer ses opposants. Pour sa première campagne, un oncle paternel le renseigne sur le candidat anticlérical, Ernest Pantz, dont les enfants vont à la messe et la femme, protestante, au temple⁹⁷. Au sujet de ce dernier, Pierre Baudry, publiciste à Nogent-sur-Marne, lui écrit sur papier à en-tête, le 11 avril 1932 : « Mes collaborateurs et moi avons cherché, parmi les éléments épars, dans les documents trouvés récemment rue de Provence chez Marthe. Nous avons cherché ailleurs et n'avons rien de sérieux ; par ailleurs l'individu qui nous intéresse donne très nettement l'impression d'avoir pris toutes ses dispositions pour que les investigations faites le concernant demeurent infructueuses⁹⁸. » En mars 1934, cet informateur lui rappelle l'avoir prévenu des risques de troubles avant le 6 février et lui en annonce d'autres⁹⁹. Il s'agit probablement de l'affaire de *La Gazette du franc* de Marthe Hanau qui fut condamnée en 1934 et se suicida à la prison de Fresnes en juillet 1935 pour laquelle Marin tente de trouver de nouveaux hommes politiques compromis. De même, le 22 mars 1925, une lettre manuscrite de ce même Baudry, reconnaissable cette fois à sa signature manuscrite, regrettant de n'avoir pas trouvé d'informations sur « M. L. B. » (Fernande, suppose-t-on, a précisé, en marge, qu'il s'agit de Blum), car elles étaient sous clef et que l'intéressé avait fait entrer au cabinet du préfet de police son neveu, M. Aron¹⁰⁰... On y trouve aussi des articles d'extrême droite, *Le Charivari*¹⁰¹, ou *L'Ami du peuple*, caricaturant Blum comme l'ennemi de la famille ou l'ami de l'Allemagne (« Le pacifisme socialiste et germanophile » 25 juin 1932) ainsi que des articles critiquant Lebrun, aussi bien dans ses fonctions de ministre que de président de la République. Parmi ces notes, notamment, deux pages sur une affaire qui, au vu des mœurs de l'époque, fut une tache dans la famille Lebrun, comme le raconte l'épouse du Président dans son journal (« Quelle tristesse et quelle honte pour la famille ! »¹⁰²). On ne sait si Marin utilisa l'histoire pour dénigrer

⁹⁷ Jean-François ECK, Louis Marin..., *op. cit.*, p. 128.

⁹⁸ AN 317AP/1,

⁹⁹ AN 317AP/35.

¹⁰⁰ AN 317AP/1. Chemise Blum.

¹⁰¹ *Le Charivari* est un quotidien illustré satirique, qui parut de 1832 à 1937, et s'illustra notamment dans la campagne de calomnies contre Salengro.

¹⁰² Journal de Marguerite Lebrun. 19 nov. 1918.

son adversaire, mais l'histoire est suffisamment émouvante pour qu'elle soit racontée ici¹⁰³. Une cousine germaine d'Albert Lebrun, Madeleine Lebrun (1883-1968), habitant à Norroy-le-Sec, avait épousé l'officier allemand, Rudolf Nauck, en 1917, qui avait réquisitionné sa maison. Ensemble, ils partirent diriger un vaste domaine agricole en Poméranie dans les années 1930, avant de fuir le régime nazi en 1938, non sans raconter à Albert Lebrun la présence dans le pays de camps de concentration. Leurs deux fils furent internés à Dachau pendant la guerre et une plaque rappelle encore aujourd'hui la mort à vélo d'un jeune frère de Madeleine contre le mur d'un pont, à l'entrée du bois de Briey. La note informait Marin que le couple revenait de temps en temps en Meurthe-et-Moselle et que « tout a été fait pour éviter le scandale », les habitants soutenant le couple au motif que l'officier allemand avait été particulièrement correct pendant la guerre. Une autre chemise comprend des articles de presse des années 1920 et notamment un hommage au radical Gustave Chapuis qui venait de décéder, avec l'indication « mettre au dossier de Lebrun pour analyser le fond de sa pensée¹⁰⁴ », car Marin reprochait à Lebrun d'être sous la coupe de cet homme politique, ou, ailleurs, « exemple de faiblesse de Lebrun et de Wendel [sic] quand il s'agit de rendre service au pays ». On le voit aussi garder précieusement une coupure de presse indiquant « LAVAL Pierre (Seine). Était réformé avant la guerre et a toujours été maintenu dans sa réforme » ou encore se renseigner sur le baptême de Charles Daniélou qui, bien que catholique, avait rejoint les radicaux¹⁰⁵ et même conserver une lettre de Guiter à Warren « comme signe d'orgueil enfantin mais périlleux¹⁰⁶ ». Un autre papier rappelle quelques phrases de Jaurès des années 1911 à 1913 assurant que les trois empereurs désiraient la paix ou qu'il ne croyait pas à une attaque de l'Allemagne. Autre exemple, au sujet de Jean Ybarnégaray, qui rejoignit le Parti social français (PSF), dès sa création en 1936 : dès 1935, des informateurs renseignent Marin sur ses points faibles, comme le fait d'avoir été contraint de reconnaître devant un tribunal la paternité d'un enfant adultérin¹⁰⁷.

On trouve un dossier sur Herriot dans les papiers Marin, avec la mention « Qui donc osera croire désormais à la loyauté de ce vil politicien ? ». L'auteur de ce travail réalisé pour le président de la Fédération républicaine ou réalisé par lui-même reprend la publication d'Herriot, *Agir*, publiée en 1917, en la comparant à ses propos ultérieurs, pour y montrer les

¹⁰³ AN 317AP/5. Chemise Lebrun, et Notice sur Madeleine et Rudolf, récit-enquête inédit de mon cousin Hubert Lebrun.

¹⁰⁴ AN 317AP/182.

¹⁰⁵ AN 317APAP/3. Chemise Daniélou..

¹⁰⁶ AN 317AP/4, Chemise J. Guiter.

¹⁰⁷ AN 317AP/9-10. Note du 4 septembre 1935. L'enfant, devenant Jean Ybarnégaray comme son père, mourut au bout de quelques mois.

contradictions, le livre soulignant les excès allemands et les positions à la Chambre qui ont suivi expliquant qu'on peut s'entendre avec l'ennemi d'hier. Les mentions de date allant jusqu'en 1931, il s'agissait vraisemblablement d'y puiser des citations pour l'attaquer dans la campagne des législatives de 1932, dont il sortirait vainqueur, devenant le premier président du Conseil du nouveau président de la République, Albert Lebrun. Ainsi, Herriot évoque les « barbares » allemands, « l'abondance de leurs crimes et leur discipline dans le vice » et évoque « avec stupeur l'appel désormais célèbre des 93 intellectuels allemands » de 1914, qui prétendait démentir les exactions allemandes en Belgique, alors qu'en 1931, il célèbre le chef d'orchestre Félix Weingartner qui avait signé ce collectif et à qui on avait interdit de diriger un orchestre en France. Marin ne fait pas dans la mesure, oubliant qu'en 1921 une enquête du *New York Times* avait montré que 73 d'entre eux regrettaient leur signature. Le reste de l'enquête comporte les titres suivants, tout aussi délicats : le patriote, le parlementaire inquiet, le ministre face à face avec les responsabilités du pouvoir (notamment en matière financière), le politicien démagogue, le laïc, le libre penseur, le sectaire, le pacifiste, le parlementaire devant sa conscience.

Outre son père, dans ses premières années de député, plusieurs informateurs furent particulièrement assidus. C'est le cas de Louis Blaison, né à Charmes le 25 août 1867 et mort à Nancy le 20 mai 1945. Ancien condisciple de Marin à La Malgrange¹⁰⁸, blessé de guerre, Blaison avait obtenu cinq citations pendant la guerre et s'était marié à l'issue ; son épouse décéda de façon précoce, en 1921. Pourtant, malgré ces états de service, Saint-Cyr et l'École de guerre – on le voit notamment commandant au 356^e régiment d'infanterie –, il fut ralenti dans sa carrière, car fiché comme « nationaliste, clérical qui militera ». Il signait même régulièrement la chronique militaire de *La Nation* en 1925. Marin intervint, plusieurs fois, en sa faveur, dans les années 1930, quand son ami est lieutenant-colonel commandant le 170^e régiment d'infanterie à Kehl, « l'un des officiers les plus remarquables », « connaissant le mieux notre armée et la rive gauche du Rhin »¹⁰⁹. Différant de Marin par un port militaire sobre, il avait en commun avec lui une douleur profonde devant l'agression allemande. Barrès, né dans le même village, ami commun, rédigea une préface à son livre sur la Lorraine, *Les Défenseurs*, publié sous le pseudonyme de Jean Tanet et il le cite dans ses *Cahiers*¹¹⁰. Blaison publia aussi

¹⁰⁸ AN 317AP/55. Information trouvée dans une liste d'anciens élèves du lycée.

¹⁰⁹ AN 317AP/19, 20, 21, 22 et quelques lettres en 53, 54. Blaison ne correspond pas au militaire homonyme qu'on trouve sur Wikipédia. Les registres de la Bibliothèque nationale et autres ne mentionnent jamais sa date de décès que nous avons obtenue auprès de la mairie de Charmes.

¹¹⁰ Maurice BARRÈS, *Mes cahiers*, op. cit., t. 6, p. 45.

*La couverture d'une place-forte en 1814 : Belfort et le corps du Jura, Un défenseur alsacien en 1814 : le commandant Legrand et le premier siège de Belfort, Une ville de garnison sous la Restauration : le complot militaire de Belfort en 1822, Un passage de vive force du Rhin français en 1848, Les deux sièges de Charmes-sur-Moselle (1475-1635) en 1937*¹¹¹, et, en 1935, un rapport sur les prix de vertu à l'Académie de Stanislas. De famille vosgienne, il avait, enfant, vécu l'entrée à Charmes des Prussiens et l'incendie de nombreuses maisons ainsi que l'assassinat d'un ami de son père, le pharmacien Oscar Mariotte. Il résida aussi quelque temps à Bouxières-aux-Dames, au nord de Nancy, ainsi que, à sa retraite, dans cette dernière ville, au 32, rue de Toul. Les Archives nationales conservent quatre cartons de sa correspondance, de 1906 à 1933, à l'écriture serrée et difficilement lisible, à raison de deux à trois lettres par semaine¹¹² au député ; nous trouvons aussi une correspondance de 1942 commentant, de façon populiste, le procès de Riom¹¹³. Il se plaint parfois que ses papiers ne soient pas repris dans *La Nation*, mais se félicite aussi d'y retrouver ses arguments. Ses lettres, qui tutoient Marin, commencent par la formule « Vieil ami » et se terminent par « Affectueusement » ou « En t'embrassant » démontrant une grande proximité, et lui parlant aussi de sa petite nièce (la fille de Blaison) qu'il embrasse, laissant entendre soit un lien de parenté, soit que Marin serait pour elle un oncle adoptif. Outre quelques nouvelles de sa fille, Blaison lui envoie de nombreuses informations sur les armées ou l'histoire politique locale et même de véritables revues de presse sur toute l'actualité locale, nationale et internationale. Elles commentent aussi l'actualité du moment comme le « brouhaha Kerillis¹¹⁴ » au moment de la brouille entre Marin et Henri de Kerillis, avec des conseils¹¹⁵. Il le prévient également de la montée en puissance en Meurthe-et-Moselle, en 1928, avec 72 000 membres, de la Ligue patriotique des Françaises, association féminine de droite créée en 1902. Ainsi, un jour, en sous-commission, à quelques jours du déclenchement de la guerre, Marin fait forte impression en donnant des détails sur l'artillerie lourde allemande comme le raconte le député du Calvados, Fernand Engrand, dans son livre *Charleroi*, grâce aux informations précises du capitaine Blaison, alors en garnison à Toul. Il lui donne également des détails sur la ligne Siegfried. De même, il lui donne plus tard des éléments

¹¹¹ AN 317AP/22.

¹¹² Par exemple, 21, 22, 25, 28 février, 4 mars 1932.

¹¹³ AN 317AP/53. Blaison : « Le procès me déçoit parce que je ne vois pas parmi tous ces témoignages celui de l'officier de troupe. Quant aux grands manitous de la politique, Daladier, par sa phrase sur l'indifférence du sort qui l'attend et son sens affirmé et supérieur de la Patrie, a rallié bien des appuis moraux. Malheureusement, rude en paroles, il apparaît avoir été faible en action. Quant à Blum, il s'entoure de ses sophismes. »

¹¹⁴ AN 317AP/17. Lettre manuscrite du 12 juillet 1931.

¹¹⁵ « Moins tu y laisseras tomber l'attention, mieux cela vaudra. Attention, je trouve urgent que tu te mettes en garde, mais discrètement. »

précis sur le départ des unités de Rhénanie qui permettent à Marin l'un de ses grands discours. L'année d'après, quand les interventions de Marin en politique extérieure lui valent des reproches, il le soutient, le 16 janvier 1932 : « Merci du courage que tu montres contre cette hydre terrifiante : l'impopularité. »

Nous trouvons un autre informateur en la personne du Suédois Olof Hoyer¹¹⁶, docteur en droit et ancien élève de l'École libre des sciences politiques, attaché au bureau du Japon à la SDN. Les archives des Affaires étrangères gardent une imposante correspondance de lui, s'étalant des années 1920 aux années cinquante. Pour l'essentiel, on y retrouve toutes les théories que Marin développa pendant ces années, montrant non qu'il était sous l'influence de ce diplomate, mais qu'il en obtenait des arguments pour conforter ses propres thèses. Il lui écrit ainsi le 29 octobre 1932 que le désarmement proposé par Herriot est une mauvaise idée et qu'il pourrait amener les États-Unis à ne pas chercher à choisir entre l'Allemagne et la France. « Il ne faut pas penser à placer sur un même pied d'égalité absurde et immoral ceux qui veulent augmenter les armements pour bouleverser l'Europe et ceux qui veulent garder leurs forces pour ne pas désarmer la paix. La réconciliation générale n'est qu'un mirage. » Il conteste aussi la thèse d'Herriot qui voulait augmenter le nombre de pactes régionaux d'assistance, en expliquant que les seuls pactes qui ont une chance d'être conclus existent déjà. Il conforte également Marin dans ses vues pro-italiennes en expliquant que c'est la seule façon d'éviter que Rome ne se tourne vers Berlin. Naturellement, il évoque aussi la question du Japon, pour lequel il travaillait¹¹⁷, en regrettant les critiques contre l'invasion de la Mandchourie qui risquent de pousser le pays à quitter l'organisation, mais aussi à isoler la France¹¹⁸. Il partage aussi les thèses de Marin contre...

l'Allemagne qui s'est engagée résolument vers un gouvernement à poigne qui fait oublier les misères intérieures et (...) une politique extérieure audacieuse en vue de la domination allemande en Europe. (...) Le Reich se prépare au grand conflit. (...) Il espère pouvoir abattre la Pologne par un coup de surprise qui laissera la France hésitante jusqu'au moment où son intervention sera trop tardive pour être efficace. Les Anglais et les Américains laisseront faire. (...) Et on parle de réduire à huit mois le service militaire en France, mais c'est vraiment le goût du suicide.

Nous voyons aussi un ensemble de correspondances, entre 1932 et 1936, d'un certain Le Bris, sans doute professeur en Bretagne¹¹⁹. Il est difficile de savoir quelle importance leur

¹¹⁶ AAE PA-AP 203, n° 22. Olof Hoyer a écrit plusieurs ouvrages, notamment *Le trafic de l'opium et d'autres stupéfiants*, *La solution pacifique des litiges internationaux avant et depuis la SDN*.

¹¹⁷ Il ne suit pas cependant la politique proallemande des Japonais et, dans d'autres lettres, se plaint de la nomination comme ambassadeur du Japon à Paris de son ancien chef à Genève qui était pro-allemand.

¹¹⁸ « Mon cher ministre (...) Je vous demande de faire tout votre possible pour ne pas irriter les Japonais à Genève. »

¹¹⁹ AN 317AP/49. M. Le Bris, 28, rue Cadélaç, à Loudeac (22), écrivant aussi parfois de Londres.

accorder, mais elles ont été conservées par le député de Nancy, ce qui est un signe. L'honorable correspondant explique la philosophie allemande : « L'Allemand ne crée pas, il adapte. (8 fév. 1933) (...) La métaphysique allemande s'abreuve de pensée grecque et inspire les gouvernements du III^e Reich¹²⁰. » Il lui explique aussi, le 19 août 1934, qu'il faut réorganiser l'enseignement supérieur en supprimant les Écoles normales et les Écoles normales supérieures (ENS) et en réduisant la part des lettres. Ces correspondances auraient-elles commencé plus tôt et pourraient-elles expliquer l'étrange proposition de Marin au début des années 1920 de supprimer les ENS¹²¹ ?

Nous le voyons enfin embaucher, comme c'était classique à l'époque, des agents électoraux pour rendre visite aux maires et lui rapporter des indications sur ses adversaires. Ainsi, en 1906, Albert Mangeot, en 1927, Didelon, en 1932, L. Piron. Le réseau d'informateurs était par conséquent dense et pluriel.

¹²⁰ 7 août 1936.

¹²¹ « La suppression totale des écoles normales et la substitution à l'enseignement primaire de l'enseignement classique fondé sur la philosophie, non sur les formes littéraires depuis Parménide jusqu'à nos jours, est la clé du problème. Seuls des licenciés en histoire, en philosophie et en langues anciennes doivent être à même de le donner en connaissance de cause : il n'y aurait que des écoles de garçons et de filles pour les jeunes et, pour les grands, l'Université. » Le Bris.

Chapitre XII : L'échec de la Fédération républicaine

Les tentatives d'union de la droite

Dans les premières années de sa vie, Marin a étudié, voyagé puis s'est lancé en politique dans le mouvement étudiant et enfin dans la politique nationale jusqu'à devenir chef de parti. La liberté de vote qui prévalait alors n'en faisait pas toutefois le chef incontesté du mouvement. Kerillis assure ainsi, en 1931, que « Louis Marin n'a jamais récolté, dans les scrutins concernant la politique extérieure, que 7 ou 8 voix sur 84¹ ». Mais du moment que Marin a obtenu le but qu'il s'était fixé, renverser le Cartel des gauches, avec, de surcroît, la victoire électorale de 1928, les difficultés ont commencé au sein de son propre parti qui avait perdu une partie du ciment de la lutte, et le retour de la gauche en 1932 et en 1936 n'a pas suffi à le maintenir uni. Comme le remarque perfidement le député du Rhône François Peissel, Marin a « l'opposite, que cinquante années d'exclusion du pouvoir ont inculquée en nous ». Avec le temps, les méthodes personnelles de Marin ont fini par exaspérer beaucoup des membres du second cercle. Kerillis remarque, en 1931, comme Soulier, « qu'un président qui accepte la charge d'un parti doit "aliéner sa liberté", devenir "une résultante et l'expression de même de la collectivité". Sinon, le parti a tôt fait de se cabrer. La désunion s'ensuit. Et tout craque ».

Au-delà de ce caractère du chef, tout au long du XX^e siècle, la chimère d'une union des droites occupe l'espace politique. Ce concept avait commencé après la Première Guerre mondiale avec un beau succès, le Bloc national, qui allait d'une frange des radicaux jusqu'à l'ARD et la Fédération républicaine en passant par les mouvements catholiques. D'aucuns imaginèrent aussi, en 1919, la création d'un grand mouvement pour la révision des institutions, appelé la Quatrième République. Plusieurs réunions eurent lieu à la fédération de la Seine en 1922² sous la présidence de Cathala pour « jeter les bases de la création d'un grand parti populaire ». Un groupe parlementaire est créé avec une quarantaine de députés, notamment Bardoux, Barthélemy, Bokanowski, Colrat, Madelin, André de Fels. Peu après, c'est Millerand qui lance sa ligue, avec comme premier vice-président un représentant de la Fédération républicaine en la personne de Maurice Hervey. En parallèle, une fédération des ligues nationales se met en place avec notamment la Ligue des patriotes, les Jeunesses patriotes, le

¹ AN 317AP/14-15. Article de presse de *L'Écho de Paris* du 24 mars 1931.

² AN 317AP/81-82. Notes sur diverses réunions au printemps 1922 (les deux dates sont mentionnées), dans les salons du Club de la renaissance française, 12, rue de Poitiers, avec Cathala, de Goitisollo, Le Cointe, Javelle, Journet, de Boever, Lemonier, Rivière, Appleton, Grzybowski, Cousin, Jacquemond, Maurange, Fontaine.

Comité Dupleix et la Fédération républicaine³. Ces trois tentatives feront long feu au bout de quelques années.

Quand il prend la direction du parti en 1925, Marin l'appelle « parti républicain national », avec cette même idée, voulant ainsi lancer le grand parti de la droite nationale agissant dans le cadre de la République. L'année d'après, il appelle « tous les partis nationaux » à le rejoindre pour « relever la France des méfaits du Cartel radical-communiste ». Bardoux⁴ réagit, en mai 1926, en lui demandant s'il faut bien entendre qu'il s'agit des seuls partis républicains, sans quoi on comprendrait qu'il proposât à l'Action française de le rejoindre et Marin le rassure sur ce point. En 1927, une lettre d'un responsable des Jeunesses patriotes demande à Marin de l'aide pour la réélection d'un candidat de droite, Gattino, à la présidence de l'Association générale des étudiants afin de contrer les manœuvres de la Ligue d'action universitaire : « J'espère que grâce à une entente entre l'Action française, les Jeunesses patriotes, les Jeunesses républicaines nationales, les Jeunesses de l'Alliance démocratique, on parviendra à barrer la route aux gauches », écrit cet interlocuteur à « Monsieur Louis Marin, ministre des Pensions⁵ ». En 1927, Édouard de Warren, mesurant la force des « JP qui répondent à une idée, la preuve étant qu'elles augmentent de 7 à 800 par mois très régulièrement », lui recommande de garder le contact en infiltrant les comités départementaux⁶. À la Fédération du Rhône, les liens sont aussi forts avec les Croix de Feu qu'avec les Jeunesses patriotes, soit par des doubles adhésions, soit par le soutien des ligues aux candidats de la Fédération républicaine⁷. En 1928, le retour du scrutin d'arrondissement, avec pour la première fois des cas de double investiture avec l'Alliance démocratique, semble préfigurer une union des droites. En 1932 encore, il se félicite que l'appel à l'union ait été entendu de l'ARD, des radicaux unionistes, des Jeunesses patriotes et d'autres organisations nationales, mais regrette le refus du PDP⁸. Taittinger lança aussi des appels à l'union en 1931 et en 1933. Jacques

³ AN F7 13 231. Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, t. 1, p. 76. Ligue des patriotes, Parti républicain démocratique et social, Fédération républicaine, Alliance libérale, Parti des républicains démocrates, La démocratie nouvelle, Union nationale des combattants, Ligue des chefs de section, Union civique, La conférence au village, la Fédération des chasseurs à pied, les amis de la Palestine, Comité Dupleix, Comité la France d'abord, comité de la Rive gauche du Rhin, Ligue civique, Ligue des prêtres anciens combattants de l'abbé Bergey, Ligue française, Ligue franco-rhénane, Jeunesses patriotes.

⁴ AN 317AP/76. Lettre de Bardoux à Marin du 30 avril 1926 et réponse du 1^{er} mai.

⁵ AN 317AP/8. Lettre de L. G. du 7 mars 1927.

⁶ AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 4 août 1927.

⁷ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 328.

⁸ AN 317AP/76. Congrès de la Fédération républicaine des 6 et 7 février 1932.

Bardoux, qui était toujours resté en dehors, invita Tardieu⁹ en juin 1933 pour un grand discours devant sa fédération et proposa une organisation fédérale autour de ce dernier, dans une nouvelle formule, tout en rejetant la formule de l'Union nationale, préconisée par Marin : « Il n'y a pas de place pour un parti Pierre-Étienne Flandin, pour un parti Champetier de Ribes, un parti Louis Marin, un parti Taittinger, un parti Franklin-Bouillon, un parti Kerillis un parti Pernot, et j'en passe¹⁰. » Marin rejette cette proposition de centre politique, cette maladie de la « centrisme », estimant que le projet Tardieu était davantage « sonore » que mûrement réfléchi et rejetait la Fédération républicaine à droite¹¹. Il préfère une « formule gouvernementale de combat antimarxiste devant empêcher au plus vite la “démence” et la “rage destructrice” du Cartel » comme le présente François Monnet dans sa thèse sur Tardieu¹². Il lance une Union pour la Nation avec Franklin-Bouillon au printemps de 1933. Marin est tout aussi critique vis-à-vis de Kerillis qui se moque des divisions de la droite, aucun parti ne voulant être associé à plus à droite que lui : « M. Louis Marin ne veut pas s'asseoir à côté de M. Tardieu, M. Pierre-Étienne Flandin ne veut pas s'asseoir à côté de M. Louis Marin. M. Champetier de Ribes ne veut s'asseoir ni à côté de M. Tardieu, ni à côté de M. Marin, ni à côté de M. Flandin¹³. » Comme Marin lui-même l'explique dans un journal brésilien, sous le régime de l'*Estado novo*, en avril 1938, « il est impossible d'imaginer qu'on arrivera à forger l'union du pays une fois que surviendra la catastrophe ». Il faut la réaliser avant : « L'union doit se faire avec ceux qui choisiront de servir le pays dans le cadre d'un programme clair et commun¹⁴. »

Dans les semaines qui suivent le 6 février 1934, le maréchal Lyautey tente de créer un Front national avec l'Action française, les Jeunesses patriotes, Solidarité française et une quinzaine d'associations d'anciens combattants¹⁵ ; les Croix de Feu au niveau national ont failli y adhérer¹⁶. Il commence ce travail de réunion des nationaux en Lorraine en se tournant vers

⁹ AN 317AP/86-87. Amiral Tardieu avec un « enthousiasme un peu enfantin ». Lettre de Guiter à Marin du 8 septembre 1933.

¹⁰ Jacques BARDOUX, *Le Temps*, septembre 1933. Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 214.

¹¹ Louis MARIN, « Centrisme », *La Nation*, 2 septembre 1933. François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 257.

¹² François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 262.

¹³ Henri de KERILLIS, *L'Écho de Paris*, 12 septembre 1933. François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 260.

¹⁴ AD MM 26J/106. “É impossivel imaginar que se conseguirá formar a união do país depois da declaração da catastrophe. (...) A união tem de ser feita com os que se decidem a servir o país dentro das linhas de um programma claro et commun.” Marin “Necessidade da união nacional dos franceses”, *Folha da Manhã*, 7 avril 1938.

¹⁵ En 1934, Franklin-Bouillon lance aussi son propre mouvement, Union pour la Nation, rassemblant tous les patriotes, qui réunit des milliers d'adhésions, mais sans lendemain. Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 318.

¹⁶ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*, *op. cit.*, p. 1004.

les responsables locaux des Croix de Feu et des Jeunesses patriotes ; un responsable de l'Action française l'avait aussi sollicité dès 1933¹⁷ ; mais Marin n'apparaît pas dans ces contacts en dehors de ce papier à Tardieu, le 27 octobre 1933 : « Je viens de lire *L'Illustration* du 25. Vos conclusions : “Se réformer ou casser...” (...) Avec vous. Allez-y le plus vite possible... Revu Marin nettement derrière vous¹⁸. » Une grande réunion se tient au Rex de Nancy, avec 3 000 personnes, le 18 janvier 1934, à l'appel des Jeunesses patriotes, de l'Action française, de la Solidarité française et de la Fédération des contribuables, mais sans la Fédération républicaine¹⁹. Déjà, Jean-François Colas²⁰ avait trouvé plusieurs réunions en 1933 et 1934 de responsables des ligues et de la Fédération à Nancy que relate le *Chardon*, le journal des Jeunesses patriotes. Elles sont animées par un conseiller municipal URD, le professeur de médecine Maurice Perrin, avec Jean L'Hotte, ancien du Groupe des étudiants catholiques, Paul Sordoillet, également membre des Jeunesses patriotes, et Émile Meyer qui ont travaillé un temps pour Marin dans *L'Éclair de l'Est*. Perrin, dont nous n'avons jamais rencontré le nom, présidait le conseil d'administration de *L'Éclair* et fut candidat sur la liste des municipales de 1935 avec des personnalités des Jeunesses patriotes. Nous en déduisons que c'était une initiative locale, peut-être même amplifiée par l'organe de presse des Jeunesses patriotes à laquelle Marin ne prit pas une part directe, n'en ayant d'ailleurs absolument pas besoin pour être élu dans sa circonscription²¹. Du reste, comment le député de Nancy aurait-il pu soutenir un journal qui appelait au « grand rassemblement des Français contre le Parlement, en dehors des partis et contre les partis²² » ? On ne peut inférer de quelques contacts locaux entre militants nationaux que Marin aurait été un acteur, voire un soutien des ligues ; Marin ne roulait que pour Marin !

¹⁷ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, op. cit., p. 115-116. Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, op. cit., p. 809

¹⁸ Olivier DARD et Jean PHILIPPET, *Février 34, l'affrontement*, Paris, Fayard, 2024, p. 473-474 (AN 324 AP 132. Lettre de Lyautey à Tardieu, 27 octobre 1933).

¹⁹ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, op. cit., p. 118.

²⁰ *Le Chardon*, décembre 1933, *L'Éclair de l'Est*, 10 mars et 5 mai 1935. « Le directeur du quotidien, Paul Sordoillet, militant de la cause nationale et ancien cadre local de l'ALP, a tenu à adhérer aux JP. (...) Émile Meyer, le directeur adjoint, devenu directeur à la mort de Paul Sordoillet, est très probablement membre des JP. Il a été l'orateur de très nombreuses réunions de propagande de la Ligue. » Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, op. cit., p. 135.

²¹ Philippet note que Warren, Amidieu du Clos et Ferry avaient intérêt au contraire à soutenir les JP parce que leur circonscription était fragile. Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, op. cit., t. IV, p. 1194-1195.

²² AN 317AP/233. *Le Chardon*, décembre 1935. Cité par Jean-François COLAS, p. 138, qui ajoute que « Louis Marin s'est éloigné de Jean L'Hotte avec qui il est fâché. » « Vous me dites que vous savez combien j'ai peu d'amitié pour vous. Je ne demandais qu'à en avoir (...), mais il y a eu vraiment un certain nombre d'actes de votre part qui [me conduisent à] rayer de ma vie ceux qui les ont commis », Marin à L'Hotte, mars 1936,

Une nouvelle tentative a lieu à Nancy, le 4 juillet 1936, dans un grand meeting de plusieurs milliers de personnes, salle du Rex, du Rassemblement national lorrain (RNL), qui venait de se créer pour rassembler les militants nationaux contre le Front populaire. De nombreuses personnalités appellent à rejoindre ce mouvement, comme encore le professeur Maurice Perrin et le doyen de la faculté de droit François Geny²³. Au cours de la réunion présidée par le bâtonnier Pierre Gutton, des discours sont prononcés de François Xardel, militant de l'Action française, du docteur Chabeaux, président de l'association des officiers de réserve de Nancy, de Valentin et de Marin. Émile Meyer (de *L'Éclair de l'Est*), Pierre André, agent d'assurances, militant de l'Action française, l'avocat Adrien Sadoul, le général Henri Colin sont actifs aussi. Quenette et Amidieu le rejoindront aussi. Qu'il s'agisse de Valentin ou de Pierre André, il semble bien que les membres de ce rassemblement se situent plus à droite que Marin et émargent à d'autres cantines politiques. Valentin va participer activement, dans les années qui suivront, au RNL et à son organe de presse, la *Lorraine nationale et sociale*.

La même année, en 1936, Doriot lance un Front de la Liberté auquel adhèrent, le 20 mai, le Parti républicain national et social (PRNS) de Taittinger et le Parti agraire. Mais Marin prend rapidement ses distances, évitant de se rendre aux réunions du Front, dès la fin de 1937²⁴. Ce bref pas de côté vers les ligues fait écrire à Jean-François Colas :

La frontière est floue et parfois ténue entre ces droites. Mathias Bernard a montré l'impact de la radicalisation du débat politique au sein de la Fédération républicaine, à partir des années 1920, sous la direction de Louis Marin. Le député de Nancy, tout en étant très attaché au régime parlementaire, incarne alors un conservatisme traditionnel et prône une alliance avec les ligues.

Il commente cette évolution qui commence au refus du traité de Versailles sans voir que cette ligne de fracture patriotique n'en sera plus une quand une partie de la droite se laissera séduire par les régimes forts d'Allemagne et d'Italie. Il ne voit pas non plus que cette radicalisation a surtout une coloration germanophobe que ne partage pas Doriot. Comme on l'a

²³ Maurice Perrin maria sa fille Marie-Thérèse à Michel, fils de François Geny. Colas va jusqu'à en déduire que la Fédération républicaine a disparu, ce qui nous paraît excessif et *a minima* pas assez documenté : « Jean-Noël Jeanneney a dressé la carte de l'implantation de la Fédération républicaine à la veille de la guerre. Aucune organisation n'existe en Moselle, dans les Vosges et dans la Meuse. La Meurthe-et-Moselle est à reconstruire. Nos recherches confirment cette absence d'organisation. Un document des archives de Louis Marin présente une série de réunions du parti en Lorraine, le 5 juillet 1936 à Raon-l'Étape, le 7 décembre 1936 à Nancy, le 23 janvier 1937 à Raon-l'Étape, le 24 janvier 1937 à Neufchâteau, mais il s'agit en réalité de réunions tenues par des militants locaux et par le RNL. (...) La Fédération républicaine est en fait englobée dans le RNL à partir de juillet 1936 », p. 219.

²⁴ AN 317AP/80. « Guiter écrit en août 1936 : « Quel faut-il penser de M. Jacques Doriot ? Je n'aime pas beaucoup les transfuges des partis adverses. Son évolution politique est-elle sincère. » Note du 27 août 1936 non signée (« Questions dont il faut entretenir M. Louis Marin lors de mon séjour à Paris... Ma santé... », sans doute de Guiter.

vu plus haut, cette alliance avec le Front de la liberté, purement tactique et en aucune façon idéologique, n'aura duré que le temps de l'année 1937²⁵ ; elle aura même contribué, par ce refus, à aggraver la séparation entre Marin et le reste de la droite.

La Fédération républicaine tente d'être à la manœuvre elle-même comme elle en a toujours rêvé. Elle vote un ordre du jour proposant « d'intensifier la propagande contre le communisme », le 22 novembre 1938, en pleine période des grèves dures contre Daladier, et le propose au PRNS, à l'Alliance démocratique, au PDP et au petit Parti radical indépendant (PRI), qu'avait créé, en 1935, Pierre Cathala, un ancien ministre, proche de Laval²⁶. Une réunion des secrétaires généraux doit se réunir autour de Guiter, avec René Richard (PRNS), Henri Barbé (PPF), André Terrasse (AD), André Grisoni (PRI), Raymond Laurent (PDP), Edmond Barrachin (PSF), mais ce dernier préfère, comme à l'habitude, conduire ce travail séparément, tout en réclamant de nouvelles élections législatives²⁷. La tentative de prendre la direction des mouvements de droite se heurte aussi à la volonté identique d'Henri de Kerillis, qui avait fondé l'année précédente *L'Époque*, après avoir lâché Léon Bailby qui attaquait La Rocque²⁸ ; les 12 et 14 décembre, il y lance un appel à François de La Rocque, Louis Marin et Léon Bailby. En retour, en mars 1939, Bailby²⁹ attaque la Fédération, dans son journal *Le Jour*, alors qu'il soutenait Marin au début des années 1920 pour son patriotisme³⁰.

Cette unité des droites ne se fit jamais. Marin, pas plus que d'autres, n'y réussit, victime de rivalités de personnes et de divergences idéologiques. On assista au contraire à une division de plus en plus prononcée de la droite, même si la multi-appartenance à différents partis ou ligues, par des sous-ensembles qui se croisaient, maintenait une forme d'unité, tout en accélérant les tiraillements. Ainsi, le développement des ligues spécialisées, réunissant des anciens combattants ou s'opposant aux excès de l'impôt ou à l'influence des juifs ou des francs-maçons, complexifie le jeu politique, car beaucoup de leurs membres adhèrent en même temps au parti de leur choix, de même que les parlementaires rejoignent un groupe qui ne correspond pas toujours à leur parti. S'y s'ajoutent les évolutions politiques qui, avec le temps, poussent

²⁵ Comme le reconnaît Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 293.

²⁶ AN 317AP/72. Lettre de Cathala à Guiter du 28 novembre 1938 et lettre de Guiter à Marin du 29 novembre 1938.

²⁷ AN 317AP/72. Lettre de Barrachin à Guiter du 25 novembre 1938.

²⁸ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 222.

²⁹ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 27 mars 1939.

³⁰ AN 317AP/72. Bailby avait racheté *L'Écho de Paris* à Kerillis en mars 1938. Louis Madelin se plaint alors que *La Nation* ait publié une déclaration de Bailby dans *Le Jour*, soulignant la reprise de *L'Écho*, auquel avait participé Marin, tendant à montrer une union non avérée entre les deux hommes. Lettre de Madelin à Guiter du 2 avril 1938.

beaucoup d'élus à changer de parti ou de groupe. En 1925, Marin autorise les membres de son parti à adhérer aux Légions et aux Jeunesses patriotes, « *ligues amies* », mais « la plus grande prudence leur est demandée³¹ ». Cependant, en 1930, il précise « qu'à l'avenir les membres de la Fédération ne pourront adhérer à aucun autre *parti* politique³² ». Mathias Bernard souligne aussi que, dans plusieurs réunions, il s'oppose à ce que son parti refuse tout accord avec les ligues, notamment en 1925 et en 1926³³, préférant avoir pour seul ennemi Briand. Néanmoins, s'il ne veut pas se tromper d'ennemi, il ne pousse pas plus avant ces accords. La Ligue des contribuables, fondée en 1898, comprend beaucoup de cadres dirigeants qui sont communs à la Fédération républicaine³⁴ à partir de 1906. Il en va de même de la Ligue nationale des catholiques, mais aussi d'autres mouvements comme les Croix de Feu, auxquelles adhèrent Vallat, Wendel, Louis Duval-Arnould, Jacques Poitou-Duplessy et bien sûr Ybar, ligue dont le succès reste mitigé en Meurthe-et-Moselle³⁵. En réalité, dans son idée, le simple développement de la Fédération républicaine vaut création d'un grand parti comme il le dit quand la section de Calais est créée, en 1928, rappelant dans son discours « les efforts de la Fédération pour réaliser enfin le grand parti national que la France attend³⁶. » On compte ainsi, d'après un recensement datant d'avant 1932 des services de la Fédération, 13 députés de la Fédération qui n'adhèrent pas au groupe de l'URD (dont Désiré Ferry, l'abbé Bergey, Schuman) et même, plus étonnant, 18 députés qui adhéreraient à la fois à la Fédération républicaine et à l'ARD (dont Soulier et Moustier). En 1933, Flandin demande aux doubles adhérents ARD-FR de choisir. L'attitude de Marin y a certainement en partie contribué : ainsi, en 1931, il mobilise contre la candidature unique à droite en Seine-et-Marne du secrétaire général de l'ARD, Albert Mamelet³⁷, au motif que ce mouvement est « trop à gauche et anticlérical³⁸ », comme nous l'explique une note de la préfecture de police. On voit aussi Bardoux, au fonctionnement assez indépendant, dire que,

³¹ AN 317AP/81-82. Compte rendu du 24 octobre 1925.

³² AN 317AP/83.

³³ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 282-283 et Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 133.

³⁴ Gilles LE BEGUEC, Jacques PREVOTAT, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 234.

³⁵ David Bensoussan, « La structuration et la géographie d'un parti de masse de droite : le PSF (1936-1940) », p. 41, in Serge BERSTEIN et Jean-Paul THOMAS (dir.), *Le PSF ; un parti de masse à droite (1936-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

³⁶ AN 317AP/83. Journal du 29 octobre 1928.

³⁷ Albert Mamelet (1883-1949), normalien, agrégé de philosophie, professeur au lycée de Belfort, secrétaire général de l'ARD, ayant succédé en 1920 à Charles Pallu de La Barrière. Il est l'auteur du *Relativisme philosophique chez Georg Simmel* (Paris, Alcan, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1914 ; avec une préface de Victor Delbos) et de *L'Idée positive de la moralité devant la critique philosophique* (avec une préface de Léon Brunschvicg), en 1929.

³⁸ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 27 juillet 1931.

pour les législatives de 1928, il a reçu l'investiture de l'ARD et qu'il veut bien avoir aussi celle de la Fédération du moment qu'aucune condition n'y est attachée³⁹. Marin, semble-t-il, qui n'était pourtant pas avare de multiples participations à des sociétés savantes, n'adhéra jamais à aucune autre organisation politique que la Fédération républicaine. Homme de droite, homme de parti, il était agacé par ceux qui n'osaient pas afficher leurs opinions ou qui voulaient multiplier les partis au détriment de l'efficacité de l'action :

Les cavaliers seuls n'ont, dans l'action politique d'aujourd'hui, qu'une faible influence. Que dire des égoïstes ou des présomptueux dont les devises s'écrient : « Ni à droite, ni à gauche, mais en avant » (...) ou seulement « Indépendant de tout parti » ! Je sais combien, dans certaines régions, l'électeur français craint de (...) s'embrigader. Inqualifiable erreur qui crée l'incertitude des convictions, la multiplication des groupements trop faibles, l'absence de contrôle sur les renégats. Elle fait germer, dans les assemblées, ces groupes infimes, ces « groupes charnières » dissolvants⁴⁰.

Les concurrences externes, à gauche puis à droite

Le mouvement de délitement est venu de plusieurs côtés, d'abord du refus d'alliance de l'ARD qui le bloque sur sa gauche, ensuite de la démocratie chrétienne, puis des ligues et partis qui le trouvent trop modéré et le gênent sur sa droite, enfin, au sein même de la Fédération, des dissensions qui se multiplient. Cette évaporation s'est faite sur une dizaine d'années, à travers plusieurs étapes, qu'il s'agisse de victoires ou au contraire de défaites électorales.

Voyons d'abord les forces d'attraction extérieures. L'Alliance républicaine démocratique faisait figure de parti plus modéré, voire centriste. Beaucoup d'hommes politiques conservateurs modérés y adhéraient. On peut les distinguer de Marin par le fait qu'ils étaient, en général, moins revendicatifs par rapport à l'Allemagne et par leur position plus neutre vis-à-vis de la politique religieuse. Marin le résume ainsi :

Beaucoup nous traitent de réactionnaires, alors que nous sommes à l'avant-garde des progrès durables ; de calotins, parce que nous pensons que l'homme ne vit pas sans le respect des puissances spirituelles et que nous avons, depuis un demi-siècle, soutenu, à peu près seuls, les causes religieuses ; de marchands de canons, quand nous avons, au prix de deux séries de défaites électorales, été les plus ardents, avant 1914, à mettre le pays en garde⁴¹.

Pour toutes ces raisons, Marin n'aime pas le parti de Flandin, formation trop molle à ses yeux, mais il accepte de rester ministre dans son gouvernement, subissant les critiques de son parti. Une note interne explique sa position, montrant que, pour lui, seul le but compte :

M. Flandin, qui est un anglophile, a ordonné la reprise des relations avec Mussolini ; je dois dire qu'il a rendu là un service énorme au pays et c'est grâce à lui que la guerre a été évitée à ce

³⁹ AN 317AP/76. Lettre de Guiter à Marin du 28 février 1928 citant Bardoux.

⁴⁰ AN 317AP/76. Discours de clôture du congrès de la Fédération républicaine de 1938.

⁴¹ AN 317AP/86-87. Congrès de 1938.

moment-là. M. Flandin est un anticlérical : il a ordonné de reprendre les relations les plus cordiales avec la Papauté (...). M. Flandin n'est pas très militariste. Quand on a demandé à M. Flandin de prévenir par un geste brusque le pays du danger et d'annoncer le service de deux ans, il n'a pas hésité. (...) M. Germain-Martin avait l'intention de se servir de l'or de la banque ; on a demandé à M. Flandin de ne pas y toucher et il nous a écoutés. (...) Je n'aime pas M. Flandin pour des raisons particulières, mais je dis qu'il a rendu service au pays. Flandin ne voulait plus de la Fédération, mais il a fallu qu'il prenne son président. Même les plus ambitieux comme Mandel, même Pernot ne voulurent y entrer qu'à cette condition⁴².

Pourtant, il jugeait que les partis n'étaient pas très différents :

Analysant par le menu les votes des élus de la Fédération et de l'Alliance dans la législature présente et dans la précédente, il constatait que, si les divergences étaient indéniables en matière de politique extérieure, religieuse et scolaire, le refus commun des pratiques financières cartellistes apparaissaient comme une évidence⁴³.

Autre concurrence possible, le développement de la démocratie chrétienne. Marin avait pourtant la voie toute tracée pour incarner les catholiques ralliés à la République, tolérant les lois laïques, mais se battant pour en contrer les effets les plus néfastes. L'interdiction du pape à Albert de Mun de lancer un parti catholique, la disparition de l'ALP et l'ostracisme que subissait l'Action française, jusqu'à son interdiction en 1926 qui affecta beaucoup son recrutement⁴⁴, lui avaient laissé la voie libre. Son positionnement explique ainsi qu'en avril 1935, le gouvernement le désigne pour accueillir le cardinal Pacelli au congrès eucharistique mondial de Lourdes⁴⁵ ; c'était la première fois qu'un légat pontifical se rendait en France depuis Napoléon I^{er}.

Le Parti démocrate populaire (PDP), qui s'était créé en 1924, comptait déjà, trois ans après, des fédérations ou sections dans 52 départements et c'était une sérieuse menace pour la Fédération. Auguste Champetier de Ribes en deviendrait le président en 1929. « Républicains de cœur et de raison, démocrates », ses cadres demandaient une justice sociale permettant une ascension rapide des travailleurs, la justice fiscale et le droit syndical, une laïcité respectueuse de la liberté scolaire, une politique monétaire saine avec la réduction de la dépense publique, la réforme administrative et la décentralisation (en participant à la Fédération régionaliste aux côtés de Marin⁴⁶), la proportionnelle et la réconciliation avec l'Allemagne grâce à la SDN. Un programme proche de celui de la Fédération, mais avec d'importantes différences comme la volonté de se réconcilier avec l'Allemagne et un désir de justice sociale plus fort⁴⁷. Ce nouveau

⁴² AN 317AP/215.

⁴³ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 452.

⁴⁴ Anne-Catherine SCHMIDT-TRIMBORN, *L'Action française...*

⁴⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/19. Un ouvrage retrace ce voyage.

⁴⁶ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 133.

⁴⁷ AN 317AP/9-10. Document de propagande du PDP.

parti disait rejeter à la fois le Bloc national et le Cartel des gauches et Pinol écrit à leur sujet : « Le classement à droite de cette famille politique ne va pas de soi. Il est cependant incontestable que les débuts du groupe démocrate, dans le contexte de la victoire du Cartel, l’ancrent nettement à droite. Refusant la confiance au gouvernement Herriot, il vota également contre le projet portant ouverture de crédits pour la translation des cendres de Jaurès au Panthéon⁴⁸ », qui donna lieu d’ailleurs à d’importantes manifestations des Jeunesses patriotes. Pour Kerillis et Cartier, le mouvement est de droite : « Les démocrates populaires se rattachent à la droite, malgré l’horreur que leur inspire ce simple mot. Ils se rattachent à la droite parce que la question religieuse constitue encore la ligne de partage des deux grands courants politiques français ». Kerillis ajoutait que le seul le caractère dictatorial de Marin avait privé la Fédération de ce courant chrétien :

Les démocrates populaires n’eussent sans doute jamais existé si la Fédération républicaine, famille naturelle des catholiques, avait été largement ouverte à toutes les tendances démocratiques, moins hospitalières pour certains conservateurs d’un républicanisme suspect, et constituée en véritable parti moderne, un parti puissant et bien établi [pouvant] contenir des tendances très différentes à condition de leur donner la possibilité de s’exprimer⁴⁹.

Le ministère de l’Intérieur et *Le Temps* classent, en 1928, le PDP dans la même catégorie que la Fédération républicaine⁵⁰ et, en 1932, le chanoine Edmond Renard se plaint des idées « socialistes de droite » du PDP auprès de Marin qui avait protesté à la Chambre contre « ce parti trouble et malfaisant⁵¹ ». La même année, le PDP présente aussi des candidats contre ceux qu’il estime trop à droite, Philippe Henriot, en Gironde, et Roger Fulchiron, dans la Loire, dans ce dernier cas avec succès⁵².

Si l’on reprend la liste des revendications que nous avons citées plus haut, on conclura que, hors la question scolaire, le mouvement relevait du centre gauche, par son désir de justice sociale et de réconciliation franco-allemande, mais que l’importance de la question religieuse le marquait encore à droite sous la III^e République qui n’avait pas encore pansé les plaies de 1905. Comme le commente Irvine, « les différences entre la Fédération, d’un côté, et l’Alliance et le PDP, de l’autre, étaient minimales en comparaison du vaste gouffre qui les séparait de la

⁴⁸ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 303.

⁴⁹ Henri de KERILLIS, Raymond CARTIER, *Faisons le point*, Paris, Grasset, 1931, p. 127.

⁵⁰ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 155-156.

⁵¹ AN 317AP/169. Lettre d’Edmond Renard à Marin du 3 février 1932,

⁵² William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 58.

gauche⁵³ ». Logiquement, les deux partis allaient se gêner et se concurrencer comme le remarque Jean-Claude Delbreil :

Par le glissement de la tendance plus laïque de l'Alliance démocratique au centre droit, la Fédération républicaine allait, par une sorte d'évolution naturelle, concentrer la plus grande partie du catholicisme conservateur sur le plan politique et social. (...) Une partie du catholicisme social avait ses sympathies orientées vers la Fédération qui avait donc acquis partiellement une certaine tonalité religieuse ou confessionnelle. Dans ces conditions pour le PDP, il allait s'agir de son principal concurrent direct, la Fédération républicaine étant le grand parti dont les masses catholiques constituaient la majorité de l'électorat. Tout se passait comme si, à partir de 1924-1927, il y avait deux partis indirectement catholiques, le PDP se voulant plus à gauche et au centre⁵⁴.

Même si des unions locales sont parfois possibles comme aux municipales de Rouen en 1929 avec une liste FR-ARD-PDP⁵⁵, grâce aux relations interpersonnelles, les relations se tendent rapidement avec les chrétiens de gauche, notamment dans l'ouest. Eugène Delahaye, avec son Alliance nationale de l'Ouest (ANO), avait invité la Fédération républicaine à participer à son congrès de Rennes, les 28, 29 et 30 mars 1930⁵⁶, mais l'Action française, en embuscade, avait gêné le rapprochement. Le PDP, s'il veut se développer, est conduit à se positionner à la gauche de la Fédération. Comme le remarque Delbreil, « cet affrontement direct ou larvé va être une des trames de la Fédération dans les milieux catholiques français⁵⁷ ». Quelques années plus tard, le développement de ces idées se confirmera dans le propre département de Marin, avec les tentatives d'Henri Teitgen, l'une des grandes personnalités du PDP, de s'implanter, avec des tentatives avortées à Thionville, Nancy, Lunéville, Toul en 1928 et encore à Nancy en 1936. La victoire de Philippe Serre en 1933 contre le candidat de droite à Briey confirme ce danger ; déjà, Malval, en 1928, proposait d'y envoyer Teitgen pour l'éloigner de Nancy. L'embarras de la Fraternité à Nancy, en 1928, montre bien la difficulté à faire coexister les deux partis sur le même créneau de la modération en politique dans le respect de l'Église catholique.

L'arrivée du Front populaire, en tendant les relations entre gauche et droite, va voir les deux partis se rapprocher. D'abord, le PDP participera aux réunions des partis de la minorité et

⁵³ “the differences between the Federation, on the one hand, and the Alliance and the PDP were minimal compared to the vast gulf that separated them all from the Left.” William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 68.

⁵⁴ Jean-Claude DELBREIL, « Parti démocrate populaire, modérés, centrisme et démocratie chrétienne (1919-1940) », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 355.

⁵⁵ AN 317AP/172. Lettre de Guiter à Marin du 11 avril 1929.

⁵⁶ AN 317AP/9-10. Lettre d'Eugène Delahaye à Louis Marin du 15 mars 1930, à en-tête de *La Province*, hebdomadaire indépendant.

⁵⁷ Jean-Claude DELBREIL, *Le PDP...*, *op. cit.*, p. 159.

ensuite une lettre du président Champetier de Ribes montrera son acceptation de la Fédération républicaine :

La solidarité que nous souhaitons voir ainsi s’instaurer entre les partis républicains aurait pour effet de permettre, le jour venu, la réalisation d’une large formation gouvernementale analogue à celle que la Belgique, par exemple, a su réalisé dans des circonstances semblables et dont ne s’excluraient que ceux qui, infidèles à l’esprit démocratique, ne sauraient pas rompre leurs attaches avouées ou occultes avec le fascisme ou le communisme⁵⁸.

Cependant, si le PDP se considérait encore comme un parti de droite, l’Église elle-même évoluait dans ses positions politiques, refusant d’être associée aux parlementaires nationaux. Elle avait évolué en effet dans son positionnement par rapport à la société française : le ralliement à la République, réalisé, *de jure* surtout, sous Léon XIII, était entré dans les faits dans les années qui avaient suivi et, après les crispations de la loi de séparation de 1905, le fleuve catholique était revenu dans le lit de la République. La grande réconciliation des hommes qui s’était faite dans les tranchées avait permis ensuite le retour, en 1921, de l’ambassade de France au Vatican, avant qu’intervienne, en 1926, l’interdiction de l’Action française. Il avait enfin fallu ensuite quelques années pour qu’une nouvelle hiérarchie catholique prennent les commandes avec, à Nancy, M^{gr} Hurault, en 1930, et M^{gr} Fleury, en 1935. Dans cette dernière étape, la priorité de la Papauté n’était plus à la lutte contre la gauche laïque, mais à la résistance au nazisme, nouvelle religion qui voulait priver l’homme de toute conscience. Dans ce jeu-là, les députés nationaux ne servaient plus à rien, Marin était devenu un gêneur, comme nous l’avons vu en 1937 dans sa correspondance au nonce apostolique, avec une conception qui restait à l’opposé de la nouvelle doctrine catholique : « C’est une marotte chez moi, depuis longtemps, que les autorités ecclésiastiques – sauf les missionnaires – ne sont pas assez en contact avec les hommes politiques⁵⁹. » *La Croix de l’Est* traduisait bien cette évolution, ayant soutenu Marin dans ses premiers combats politiques, mais s’étant tournée ensuite vers le PDP, dans les années 1930, avant de faire campagne contre le député de Nancy après-guerre⁶⁰.

⁵⁸ AN 317AP/61. Lettre du 17 décembre 1936.

⁵⁹ AN 317AP/108. Lettre de Marin du 23 juin 1938 expliquant ce vote défavorable et remarque suivante du 25 juin.

⁶⁰ Marin présentait ainsi, dans une conférence à Londres en 1944, l’évolution des mouvements politiques depuis le début du XX^e siècle au regard du monde catholique. Le conflit religieux avait divisé la droite entre l’ARD qui soutenait la loi de 1905 et la Fédération qui la rejetait. Les catholiques se répartirent ensuite, expliquait-il, entre les différents partis, rejoignant largement la Fédération républicaine après la condamnation de l’Action française par le pape. Après la guerre, les catholiques républicains se partagèrent entre les démocrates populaires, plutôt urbains, et la Fédération républicaine, essentiellement rurale, oubliant que les élus bretons n’étaient pas tellement citoyens. « [De l’époque du combisme] date un reclassement des partis avec l’unification du Parti socialiste, la transformation des radicaux en radicaux-socialistes, la division des modérés en Alliance démocratique et en Fédération

Une brochure déjà citée, que signe Warren en 1932, montre bien les différences entre les deux partis. Le PDP reprendrait les théories des sillonistes, « idéalistes irréductibles » qui interprètent l'Évangile à leur façon. Deuxièmement, ce nouveau parti n'était pas patriote, car il avait la prétention de se situer au niveau d'une « patrie européenne en attendant le tour de la patrie mondiale », « prévoyant la constitution d'une fédération européenne, politique et économique, à laquelle les États n'auront pas de scrupules d'abandonner certaines attributions de leur souveraineté ». Enfin, non seulement il assurait n'être ni de droite ni de gauche, mais, en plus, par son envie de pouvoir, il était prêt à s'accommoder des radicaux, en se laissant tenter par des ministères de concentration républicaine. « On peut concevoir un centre qui ferait la synthèse de ce qui est à droite et à gauche », déclarait Robert Cornilleau dans *Qu'appellez-vous droite et gauche ?*, qui écrivait aussi, dans *Le petit démocrate* du 8 novembre 1931 : « Quoi de commun entre les démocrates populaires et la droite excitée qui comprend maintenant les marinistes et les maurassiens, confondus dans un pêle-mêle, nationaliste et conservateur ? » Après ces citations reprises par Warren, la conclusion est sans appel : « Les deux partis sont séparés, non par quelques nuances comme certains inclinent encore à le croire, mais par toute l'étendue d'une question de principe : la confiance dans un redressement à droite. » « La concentration républicaine fait du pédépiste [qu'on appelait aussi « catholique-pédé »] un républicain concentré qui tourne rouge. » « Les démocrates-chrétiens, d'une main, dressent le crucifix et, de l'autre, le drapeau où domine le rouge. »

La concurrence venait aussi de la droite, en particulier avec le développement des ligues. Avant-guerre, nombre de leurs cadres avaient rejoint la Fédération républicaine⁶¹, mais, par la suite, leur désir d'autonomie, voire leur volonté de se transformer en partis, perturbait le jeu. Pierre Taittinger avait lancé, en 1924, les Jeunesses patriotes, qui avaient fini par prendre une grande importance dans la vie politique nationale. En Meurthe-et-Moselle, l'ancien lieutenant

républicaine, la tentative de l'Action libérale de former un parti catholique, la fusion des tendances monarchistes en droite conservatrice, l'apparition d'un nouveau parti royaliste avec l'Action française, l'alliance des bonapartistes et de nouveaux éléments républicains formant ensemble une droite autoritaire. L'Action libérale, après deux législatures, disparut et les catholiques se disséminèrent dans la droite monarchiste, l'Action française, la droite autoritaire et surtout, à la suite des progrès des doctrines pontificales sur le ralliement à la République, dans la Fédération républicaine. (...) Après la guerre de 1918, apparut un nouveau parti en provenance des groupements de jeunesse catholique, les démocrates populaires. Deux partis restent qui peuvent être considérés comme défenseurs des libertés religieuses, les démocrates populaires et la Fédération républicaine. Les premiers sont plutôt urbains, les seconds plus campagnards. À la Fédération, que je préside depuis vingt ans, ainsi que son groupe parlementaire, après y avoir été inscrit dès sa fondation et dès mon entrée dans la vie politique, les élus viennent généralement de circonscriptions paysannes, de régions frontières ou d'arrondissements catholiques. »

⁶¹ Mathias BERNARD, « Les partis modérés... », *op. cit.*, p. 88.

de Marin, Désiré Ferry, s'en était même fait le propagandiste à partir de 1925 avec un certain succès et un congrès départemental s'y tint en 1927 à Nancy, au Crystal Palace, avec Taittinger⁶², et un développement plus net en 1932. Dans les années 1930, plusieurs réunions politiques, y compris en présence de Marin, se tiennent même avec l'aide des services d'ordre des Jeunesses patriotes⁶³. Les jeunes militants, qui créent ce parti, « viennent de tous les horizons de la droite nationaliste – bonapartistes, républicains ou royalistes – dans la double perspective de combattre le Cartel des gauches et de redonner de la vigueur à une Ligue des patriotes en plein déclin⁶⁴ ». Les mots d'ordre sont la patrie d'abord, pour l'ordre et contre l'anarchie, le communisme et le Cartel, le remplacement du Parlement roi par un exécutif fort et un législatif sage, avec une politique de pleins pouvoirs (« nous voulons un chef »), la transformation du Sénat, la révision des lois laïques, la suppression des monopoles, la réduction des dépenses publiques, la réduction du nombre de parlementaires et la création d'assurance sociales. C'est en partie le discours de la Fédération, mais en plus extrême (notamment le chef, les pleins pouvoirs, le Sénat et la révision des lois laïques) et avec une moindre insistance sur le patriotisme antiallemand (« Je connais le peuple allemand. Nous aurions pu nous mettre d'accord avec lui, mais à la condition d'être forts⁶⁵ », disait Taittinger) ; Marin fut plus exigeant que Taittinger lors des votes de 1929-1930. Le mouvement resta assez proche au début de la Fédération ; on note, parmi les présidents d'honneur, Désiré Ferry, Édouard Soulier, pasteur et député URD de Paris, tous trois issus de la Fédération, en plus de l'académicien royaliste Henry Bordeaux ; une cinquantaine de parlementaires de la Fédération suivent l'organisation (notamment Blaisot, Warren, François et Guy de Wendel, Bonnefous, Oberkirch, Pernot, Poitou-Duplessy, Rollin, Sérot, Ybarnégaray, François-Marsal, d'Andigné, des Isnards ; au total, 38 sur 65⁶⁶). Jean Corbière, dans *La Nation*, s'éleva contre ce « dénigrement systématique à l'égard des partis nationaux », expliquant au contraire que les partis traditionnels avaient

⁶² Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 29. « Les zones fortes [en Lorraine] sont la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. », p. 30 et 54.

⁶³ Le congrès de Neuves-Maisons en mai 1931, le congrès national en 1932, la réunion de Nancy en janvier 1933, une réunion à Pont-à-Mousson en mars 1934, une autre réunion avec Henriot en juin 1935. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 134.

⁶⁴ Jean PHILIPPET, « La crise du parti nationaliste (PRNS, successeur des Jeunesses patriotes) à la fin des années 1930 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 109, n° 3, juillet-décembre 2002, p. 79-93.

⁶⁵ AN F7 13/235, sous-dossier Sezine, 23 octobre 1935, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, p. 817.

⁶⁶ *Ibid.*, t. 8, p. 254-256.

modernisé les modes d'action contre la gauche⁶⁷. Poitou-Duplessy⁶⁸ explique aussi que seule l'action gouvernementale peut réformer le pays.

Le 24 mars 1929, à Angers, une réunion conjointe des Jeunesses patriotes et de la Fédération se tient au Cirque-théâtre, en présence de 2 000 personnes, avec des discours de Taittinger et Soulier ; Taittinger y réclame des « réformes profondes à apporter à l'État », en ayant assez des « empiétements du pouvoir législatif sur l'exécutif⁶⁹ ». À Rouen, le 8 juin 1929, Soulier réitère : « Les Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger sont une force nationale⁷⁰. » Le service d'ordre des JT, les « groupes mobiles », organisés de façon militaire, avec imperméables bleus et bérets basques, sécurise également les meetings de la Fédération.

Taittinger avait ensuite créé le Parti républicain national et social (PRNS) en septembre 1930, avec Soulier et Evain⁷¹, députés de la Seine comme lui, le secrétaire général étant René Richard. Henriot, Vallat, Denais, Isnards font partie du comité de direction et même Soulier⁷² qui y était opposé au départ, alors qu'ils appartiennent aussi à la Fédération républicaine⁷³. D'autres parlementaires gardent une double affiliation, comme Becquart, Dommange, Fernand-Laurent, Frédéric-Dupont, La Groudière, Parmentier, Sérot, Temple, Vallat, Bonnefous, Desjardins. Le nouveau parti se constitue « dans la vraie tradition républicaine⁷⁴ » comme le proclame son programme. Comme quelques mois auparavant⁷⁵, il invitait encore Marin à

⁶⁷ Jean CORBIERE, *La Nation*, 6 juillet 1935. Mathias BERNARD, « Les partis modérés... », *op. cit.*, p. 94.

⁶⁸ Jean POITOU-DUPLESSY, « Ligues, partis, leviers de commande », *La Nation*, 10 août 1935. *Ibid.*, p. 95.

⁶⁹ AN 317AP/76. Note de la Fédération républicaine.

⁷⁰ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes...*, *op. cit.*, p. 1165.

⁷¹ AN 317AP/76. *La dépêche d'Eure-et-Loir* des 27 et 28 octobre 1930.

⁷² AN 317AP/76. « Je n'ai pas adhéré et je ne compte pas adhérer au nouveau parti », écrit-il à Guiter, le 10 novembre 1930, ne voulant pas semer la confusion.

⁷³ « L'affiliation partisane des membres du comité directeur est tout aussi significative. Douze d'entre eux (sur 64) appartiennent en même temps aux JP et à la Fédération républicaine (Taittinger, Soulier, des Isnards, ce dernier étant proche des milieux royalistes tout comme Fortuné d'Andigné et Pierre-Henri Simon), ce qui marque une assez nette prépondérance du parti de Louis Marin. Ybarnégaray et Trochu appartiennent également aux Croix de Feu. Le même Trochu et René Richard affichent leur appartenance à l'Alliance démocratique. (...) La Fédération républicaine arrive en tête, surtout si l'on tient compte de la participation des députés JP aux instances de la Fédération : 36 inscrits au groupe de l'URD sur 52 recensés entre 1924 et 1928, 65 URD avant la scission du groupe entre 1928 et 1932 sur 104, 31 FR, entre 1932 et 1936. Sur les 56 députés inscrits au PRNS entre 1936 et 1940, on trouve 36 FR et apparentés. (...) Les députés JP affiliés à la FR se situent à droite du parti et dans des rapports conflictuels avec Louis Marin. » Jean PHILIPPET, « Les Jeunesses patriotes : ligue, ... », *op. cit.*, p. 187.

⁷⁴ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, t. 1, p. 418.

⁷⁵ AN 317AP/76. Lettre de Jean Vicaire, secrétaire général des JP, à Marin du 15 février 1930. Marin argue d'une présence à un autre congrès pour envoyer deux représentants de Marseille, le docteur Jules Monges, professeur à l'École de médecine de Marseille et président de la Fédération départementale, et Velten.

prendre la parole au congrès des Jeunesses patriotes à Marseille, les militants de la Fédération sont un peu désorientés et écrivent rue de Varenne pour savoir que répondre aux demandes d'adhésion que leur envoie le PRNS⁷⁶. Il faut reconnaître que Taittinger a de quoi induire les militants en erreur puisque la Fédération républicaine s'appelait aussi « parti républicain national » depuis 1925 ; Taittinger reprend cette appellation à laquelle il ajoute l'adjectif « social » que Marin aurait pu prendre également, mais qui renvoyait plus sûrement aux mouvements nationaux qui s'étaient créés en Allemagne et en Italie. Même si Taittinger reste inscrit à l'URD puis au groupe de la Fédération quand il se créera, le développement du PRNS inquiète la Fédération qui fait mine de s'en accommoder au départ (*La Nation* salue « le magnifique exposé de notre grand ami Pierre Taittinger au congrès de la Fédération de Marseille⁷⁷ » de mai 1930). Wendel rapporte qu'au sein des instances dirigeantes de la Fédération, on s'interroge...

sur la création du nouveau parti fondé par Taittinger. Son programme est exactement le même que celui de la Fédération et l'on aimerait bien savoir qui a monté ce nouveau torpillage de la Fédération. La chose est d'autant plus fâcheuse que les événements extérieurs nous donnent raison à Marin, Blaisot et moi et l'unité de notre organisation était en train de se refaire. Taittinger a été très secoué par tous les orateurs⁷⁸.

Dans la foulée, d'aucuns racontent même faussement que la Fédération aurait exclu Pierre Taittinger. L'année d'après, en avril 1931, au congrès de la fédération de la Seine, salle Wagram, il est hué par la salle. Il se dit même que la Ligue des patriotes aurait distribué des cartons d'invitation aux militants de l'AF pour venir perturber la réunion, information démentie cependant, ou que la fédération de la Seine aurait volontairement omis d'inviter les adhérents Jeunesses patriotes. Un « très grand nombre de démissions » parviennent à la Fédération, notamment de membres des Jeunesses patriotes comme Jacques Kahn et de Kerillis, mais aussi de militants de base ayant cru qu'on avait insulté Tardieu, Maginot et Taittinger. Ce dernier, embarrassé, demande à être reçu par Guiter, voulant « rester dans le rang, [faisant tout pour] être humble, bon garçon et même cordial⁷⁹ ». Il quitte le Conseil national de la Fédération, mais reste adhérent⁸⁰. En 1932 encore, Guiter intervient comme orateur au congrès des Jeunesses

⁷⁶ AN 317AP/8. Dès novembre 1930, nous trouvons une lettre à Marin d'un élu de la Fédération lui demandant ce qu'il doit faire, car il a reçu un appel du « Parti républicain national et social, signé Taittinger ». Lettre de Lacour du 12 novembre 1930, daté d'Azerailles (54). La lettre évoque aussi une candidature d'une autre personne en 1932, sans doute possible sur les dates donc, quoique manuscrites.

⁷⁷ Victor PERRET, « À ceux qui n'étaient pas là », *La Nation*, 24 mai 1930, p. 482-484, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, t. 1, p. 423.

⁷⁸ Journal de François de Wendel, 3 novembre 1930.

⁷⁹ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 4 juin 1931.

⁸⁰ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, t. 1, p. 430.

patriotes⁸¹ et Taittinger se déclare « particulièrement heureux de contribuer à resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à la Fédération républicaine⁸² », manifestant de façon implicite son intention de revenir au Conseil national⁸³. En août 1936, Soulier est encore président d'honneur du PRNS, Vallat et des Isnards assurant la liaison avec l'AF et Denais et Henriot avec la Fédération⁸⁴. En mai 1937, Pierre Taittinger maintient sa main tendue, en invitant Marin à participer à une « grande réunion de propagande » organisée par son nouveau parti, le 29 mai 1937, à la salle Wagram⁸⁵. Les liens ne sont jamais rompus comme le prouve une affaire électorale en Vendée en 1938 dans laquelle Taittinger prend fait et cause pour la Fédération républicaine⁸⁶. Le nouveau parti obtiendra 58 députés aux élections de 1936, mais 38 d'entre eux adhéreront au groupe de la Fédération républicaine. La ligue, qui réunissait 65 000 membres en 1926, en a 260 000 en 1936, en augmentation exponentielle.

Les Croix de Feu, reprises en main par le colonel de La Rocque, partageaient beaucoup de points communs avec Marin : le patriotisme antiallemand (il pensait aussi qu'il fallait refuser de rembourser les dettes aux Alliés tant que l'Allemagne n'avait pas payé et il voulait renforcer les armées françaises), le catholicisme, la nécessité d'une politique sociale et de droits du travail, la volonté de rationaliser les institutions, une amitié commune avec le Lorrain Lyautey et, enfin, une commune aversion à l'antisémitisme⁸⁷. Comme le colonel avait, de surcroît, prouvé son attachement à la République en refusant, le 6 février 1934, de marcher contre le Palais-Bourbon, rien ne s'opposait, sur le plan idéologique, à un rapprochement. D'ailleurs, quand Marin, au Conseil national de 1936, critique « la démagogie croissante, avec une orientation à gauche⁸⁸ » du PSF, il relève que ce dernier n'a fait que copier le programme de la Fédération. Mais les méthodes paramilitaires des ligues, avec leurs Dispos, et le culte du chef

⁸¹ AN 317AP/7.

⁸² AN 317AP/82. Lettre de Taittinger à Guiter du 7 juin 1932.

⁸³ AN 317AP/72. Il y reviendra le 13 avril 1935 et le PRNS adressera à Marin un télégramme de salutations déférentes en en 1938.

⁸⁴ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes...*, *op. cit.*, p. 2290.

⁸⁵ AN 317AP/72. Lettre du 28 mai 1927 de Guiter à Marin demandant des instructions.

⁸⁶ Une correspondance de Taittinger à Guiter, de février 1938, raconte que le candidat de la droite pour un poste de député qui vient de se libérer a été choisi, par vote des maires, en la personne de Pierre de Chabot contre le candidat du PSF, mais Taittinger craint que le candidat retenu ne soit tenté de rejoindre le président du conseil général Tinguy du Pouët qui, en 1935, avait rejoint Kerillis dans la dissidence du RIAS ; Taittinger continue donc bien à défendre les intérêts de la Fédération républicaine, maintenant sa double appartenance et, en effet, Chabot sera élu député de la Fédération. Circonscription libérée par le décès de Jean de Suzannet dans un accident de la route.

⁸⁷ Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, *op. cit.*, p. 809, citant un article de La Rocque, « La question juive ».

⁸⁸ Compte rendu du 4 novembre 1936. AN 317AP/72, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes*, *op. cit.*, p. 2343.

n'étaient pas pour plaire à Marin qui y voyait surtout une nouvelle concurrence : comme il le disait, à ce même Conseil national, il est étonnant que des ligues antiparlementaires participent désormais aux élections. En Meurthe-et-Moselle, la réunion constitutive se tient à *L'Excelsior*, le 26 mars 1930, en présence du colonel, avec son responsable local, Pierre Ducos, et une soixantaine de présents⁸⁹. En 1932, La Rocque, dans une liste des députés du département, n'en classe aucun comme sympathisant de son mouvement, même si, en 1936, il appelle, logiquement, à voter pour Marin, Ferry et Valentin⁹⁰ et, au vu des événements, rencontre un certain succès, *L'Éclair de l'Est* mentionnant « la cohorte imposante des Croix de Feu et Volontaires nationaux qui, tous, portaient le brassard tricolore bien connu et dont beaucoup avaient la poitrine chargée de décorations⁹¹. » En Meurthe-et-Moselle, les dirigeants furent successivement Jean Malicet (1930-1932), Pierre-Antoni Matte (1933-1934) et Raoul Nanty (1934-1936), mais leur nom n'apparaît nulle part dans les papiers Marin, pas plus que, quelques années plus tard, celui du président du PSF, Edmond Labarre⁹².

Devenues PSF le 11 juillet 1936, les Croix de Feu sont encore plus menaçantes. Ybarnégaray quitte la Fédération républicaine pour en devenir le président du groupe à la Chambre des députés et quelques collègues le suivent⁹³. Wendel fait part, dans son journal, du mécontentement de Marin devant cette transformation en parti politique. Déjà, pour les élections de 1932, les Croix de Feu avaient signalé à leurs militants que Marin et Wendel n'étaient pas sympathisants et ne méritaient donc pas sans doute d'être soutenus⁹⁴... Fin 1936, Edmond Barrachin, député ARD qui a rejoint les Croix de Feu, sollicite l'aide de la Fédération républicaine pour défendre les libertés d'association, de réunion, d'affichage ; il reçoit une réponse solennelle signée de tout le groupe parlementaire « contre toute tentative, directe ou

⁸⁹ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 32. On note aussi Jean Malicet, Raymond Adrian, Pierre Gérard qui n'apparaissent pas dans les papiers Marin.

⁹⁰ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 138 et 140.

⁹¹ *L'Éclair de l'Est*, 2 mai 1936. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 483.

⁹² Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, annexe VI.

⁹³ AN 317AP/80. Dans une note interne à la Fédération, Guiter se demande encore s'il doit le rayer de la liste des adhérents, car s'il a démissionné du parti, il fait peut-être encore parti du groupe.

⁹⁴ « Le soutien aux candidats de droite n'est donc nullement systématique, même quand ils professent une intransigeance diplomatique comparable à celle des Croix de Feu. Pour la Meurthe-et-Moselle, Louis Marin et François de Wendel sont classés dans la colonne des "non-sympathisants" [Archives FNRP. La Rocque II B]. Ces deux notables, dirigeants de la Fédération républicaine, auraient-ils témoigné quelque mépris à l'endroit de ces censeurs nationalistes des mœurs politiques ? Ont-ils refusé de remplir le questionnaire Croix de Feu, estimant qu'ils n'ont plus à faire la preuve de leurs convictions patriotiques ? La concurrence entre nationalistes engendre souvent des inimitiés irrémédiables. Ce document infirme les allégations polémiques quant à une éventuelle appartenance de François de Wendel aux Croix de Feu, comme membre autant que comme pourvoyeur de fonds. » Albert KECHICHIAN, *Les Croix de Feu...*, *op. cit.*, p. 341.

indirecte, de désunion des partis nationaux », promettant de défendre ces libertés si elles étaient retirées au PSF ou à tout autre parti⁹⁵, et Marin demande à interpellier le ministre de l'Intérieur sur « les interdictions multipliées de réunions publiques ou privées frappant exclusivement les partis politiques de l'opposition⁹⁶ ». Les relations sont par conséquent encore cordiales entre les deux mouvements. Les relations vont cependant se tendre, en 1937 et 1938, quand, à Mortain et dans le IX^e arrondissement de Paris, des candidats du PSF et de la Fédération n'arrivent pas à se mettre d'accord pour des candidatures uniques. La Rocque, dans son désir de laver la tache de la dissolution des Croix de Feu, va jusqu'à prétendre qu'il serait moins à droite que la Fédération. Dans un document non daté, mais probablement de début 1939, le PSF explique ses différences par rapport aux autres partis de droite : outre le classique « ils ne pourront pas faire ce qu'ils n'ont jamais fait quand ils étaient au pouvoir », il explique « qu'ils ne sont pas sociaux, ne sont pas organisés, ne sont pas dynamiques et n'ont pas de mystique populaire⁹⁷ ». Le PSF, lui, attire le vote populaire comme l'a montré l'élection à Sceaux, une terre rouge, ou chez Renault ou à la Samaritaine. Plus précisément, le document rappelle que le PSF a voté pour Munich (comme la Fédération républicaine pourtant !), mais contre les décrets-lois Daladier et il conclut : « Un peu de pudeur, s'il vous plaît, à droite. Quant à nous, nous avons pour la Fédération républicaine le respect que l'on a pour les ruines sur lesquelles nous allons construire l'édifice beau, fier et jeune du PSF ». Tout était dit : les Croix de Feu apportaient la mystique populaire et allaient remplacer les vieux partis. Les élections venues, s'ensuivront de nombreuses escarmouches locales. Des députés de la Fédération refusent de rejoindre le PSF malgré l'aide reçue soi-disant par ce dernier, comme Pierre Burgeot, dans le Rhône, ou André Daher, à Marseille ; même Eugène Warrein, à Hazebrouck, proche du PSF, refuse que ce dernier le concurrence sur ses terres électorales ; Victor Perret, qui a commencé à s'éloigner de Marin vers le milieu des années 1930, passe un accord dans le Rhône avec le PSF, mais l'un des candidats de la Fédération, La Batie, incité à se retirer, à Saint-Laurent-de-Chamousset, refuse⁹⁸. Edmond Barrachin va jusqu'à affirmer que le temps où on pouvait se passer de l'accord du PSF est révolu. En Meurthe-et-Moselle, la transformation en parti amène également un fort développement. À Nancy, le 23 juillet 1936, une réunion de 600 personnes se tient en la présence de Vallin et un congrès départemental rassemble, le 10 janvier 1937,

⁹⁵ AN 317AP/72. Lettre du 10 décembre 1936.

⁹⁶ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, article du *Temps*, 17 décembre 1936.

⁹⁷ AN 317AP/72.

⁹⁸ William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 152.

2 000 délégués⁹⁹. Valentin décide d'adhérer au PSF, en 1937, comme marque de soutien après les attaques que ce dernier avait subies de la part de Vallat et Henriot. En revanche, d'après Colas, « jamais Louis Marin n'a participé à une réunion importante du PSF, de même qu'il n'avait jamais participé à aucune réunion Croix de Feu », en dehors de quelques réunions locales à Nomeny¹⁰⁰. En mars 1937, le préfet de Meurthe-et-Moselle Émile Roblot interdit une réunion du PSF au Rex, mesure annulée l'année d'après par le Conseil d'État¹⁰¹. La rupture est totale à la fin de 1937 après les accusations de Vallat et Henriot qui sont parmi les plus durs dans leurs critiques contre La Rocque, expliquant qu'il n'apporte rien sur le plan doctrinal et allant jusqu'à colporter de faux ragots sur son compte¹⁰², comme le raconte le maître de forges : « À déjeuner, Philippe Henriot, très brillant, mais plein de ses polémiques avec La Rocque que toute la presse de droite attaque violemment depuis l'attentat contre le colonel Guillaume, le directeur de *Choc*, par les Croix de Feu¹⁰³. » La Rocque, convaincu que le président de la Fédération républicaine a laissé faire ses adjoints pour le discréditer¹⁰⁴, lui en veut. Marin explique « en fulminant¹⁰⁵ » à ses équipes que, pour éviter la dissolution de son parti, il cherche à renouer avec le gouvernement et les modérés de l'ARD et du Parti radical, cherchant à attaquer la droite pour ne pas y être attaché ; de la sorte, « il prépare la débâcle électorale des nationaux¹⁰⁶ »... Rien n'était plus possible entre le PSF et la Fédération pourtant proches idéologiquement.

La Fédération nationale catholique (FNC), mouvement à idéologie spécialisée comme la Ligue des contribuables, n'a jamais constitué un danger pour la Fédération républicaine dont beaucoup de membres pratiquaient la double adhésion. Dirigée par le général de Castelnau et Jean Le Cour Grandmaison, elle fut aussi concurrencée, après la Première Guerre mondiale, à

⁹⁹ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 164.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 292.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 502.

¹⁰² « Le comportement provocateur de Vallat et Henriot exaspérait certains membres de la Fédération et entraîna quelques démissions. » “The provocative demeanor of Vallat and Henriot upset some members of the Federation and prompted a few resignations.” William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 151.

¹⁰³ Suite de la citation : « Je ne lui ai pas caché qu'il allait trop fort et que tout cela ne faisait que la joie des gauches. (...) Il y a une mystique La Rocque, bien qu'il parle peu ou même mal peut-être surtout parce qu'il ne parle pas, mystique faite du dégoût des parlementaires quel que soit leur talent oratoire. Que cela leur plaise ou non et quelque surprenant que cela leur semble, il faut que nos as de la tribune réalisent que c'est un fait. » Journal de François de Wendel, 11 août 1937.

¹⁰⁴ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 10 janvier 1939.

¹⁰⁵ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 18 août 1936.

¹⁰⁶ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 2 décembre 1937.

la fois par l'Action française et par l'Action catholique française qui, elle, refusait la politisation du mouvement¹⁰⁷. Henriot et Vallat en furent de grands orateurs. Marin en était proche, sans y adhérer. À titre d'exemple, en juin 1920, on lui demande de l'aide pour écarter une candidature « communisante » comme directeur de la caisse départementale des assurances sociales et promouvoir à la place celle d'un membre de la FNC et du comité de l'Union Drouot qui avait, en plus, l'intérêt d'avoir « marché contre M. Lebrun »¹⁰⁸.

Plus à droite, l'Action française marqua profondément l'entre-deux-guerres. Son idéologie monarchiste et son antisémitisme étaient un frein à un rapprochement des républicains fervents comme Marin, même si de nombreux points les rapprochaient : catholicisme, patriotisme, ordre, tradition, décentralisation¹⁰⁹. Un certain nombre de parlementaires de la Fédération avaient d'ailleurs commencé à militer dans ce mouvement comme Valentin ou Vallat ; Victor Perret et Eugène Warrein en était proches aussi. En 1928, Charles Benoist, qui avait représenté à la Chambre la Fédération de 1902 à 1919, avait été le concepteur de son programme en 1910¹¹⁰ et avait, une première fois, tenté de faire correspondre groupe et parti avec le même qualificatif de Fédération républicaine en 1914¹¹¹. Le Cartel l'ayant relevé de ses fonctions d'ambassadeur à La Haye, il rejoint l'Action française. Celle-ci avait même de surcroît un atout que n'avaient pas les Jeunesses patriotes ou les Croix de Feu, en ne prétendant pas se constituer en parti politique. Marin intervint, comme grand orateur invité, au congrès de l'Action française, salle Bullier, en 1929. Venir prêcher la bonne parole à une réunion d'une autre organisation était tout à fait acceptable pour le député de Nancy. Ne disait-il pas, après-guerre, qu'il était prêt à s'allier avec le diable, en l'occurrence les communistes, si c'était pour la bonne cause ? Malgré tout, il s'en méfiait : en 1934, il refuse un candidat aux législatives, parce que suspect d'être AF¹¹². Quand certains candidats reçoivent le soutien de l'Action française, comme Augustin Michel, en 1932, ils en sont honteux, assurant ne pas l'avoir sollicité¹¹³. De toute façon, cette dernière, à partir de sa condamnation par le Vatican en 1926,

¹⁰⁷ « Ce n'est qu'à partir du début des années 1930, lorsque Pie XI et la hiérarchie ecclésiastique accordent leur préférence à l'Action catholique spécialisée, que le soutien de l'épiscopat devient moins assuré. » Corinne BONAFoux-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁰⁸ AN 317AP/6.

¹⁰⁹ Ainsi, en 1926, Maurras fait battre Kerillis et Reynaud au motif qu'ils avaient refusé de se prononcer pour la monarchie.

¹¹⁰ Gilles LE BEGUEC, Jacques Prévotat, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 258.

¹¹¹ AN 317AP/229.

¹¹² AN 317AP/72. Sur les conseils d'Ybarnégaray. Lettre de Guiter à Marin du 22 décembre 1934.

¹¹³ William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 102-103. Et, après-guerre, Valentin, en évoquant le cas de Parmentier, souligne qu'avant-guerre il était un peu AF, comme d'un obstacle dirimant.

va décliner, éloignant le danger de concurrence qu'elle aurait pu représenter. En Meurthe-et-Moselle, comme le signale Jean-François Colas, le mouvement ne prit jamais tellement. Ses effectifs avaient augmenté entre 1924 et 1926 au moment du Cartel des gauches, mais une réunion à Saint-Dié en 1928 ne réunit que 300 personnes des Vosges et de Meurthe-et-Moselle et une autre, en 1932, 250, dans les salons Walter de la place Stanislas de Nancy ; seule l'année 1934 amène à une réunion à Nancy de 1 200 personnes, mais sans lendemain ; aucun des noms des responsables du mouvement ne se retrouve dans les papiers Marin, pas plus que celui de son responsable régional, Charles Berlet¹¹⁴. Quand Warren cherche le soutien de l'Action française, pour l'aider dans son élection difficile en 1932, Marin ne participe pas à la manœuvre¹¹⁵. Dans les années qui suivent, il ne semble pas que les manifestations bruyantes des Camelots dans la sage Nancy suscitent un grand enthousiasme¹¹⁶.

Plus à droite encore, on trouvait des mouvements très actifs, mais sans aucune chance de succès électoral. Gustave Hervé, pacifiste libertaire avant la guerre de 1914, avec son journal *La Guerre sociale*, publié avec Almereyda et Merle à partir de 1906, s'était converti au patriotisme au déclenchement du conflit, changeant le titre en *La Victoire* en janvier 1916. Dans les années 1930, il appelle Pétain à prendre le pouvoir. Nous ne trouvons pas Marin parmi les assistants à la conférence de Pétain, « la parole d'un chef », organisée par les *Débats*, le 3 décembre 1934¹¹⁷. Ses archives conservent un papier intéressant, tapé à la machine : « Mettre au dossier d'Hervé pour montrer que c'est un complet crétin et que c'est un véritable scandale que ce type soit subventionné par le gouvernement et qu'il trouve un crédit quelconque dans l'opinion publique. » Ce message, qui accompagne un article de Barrès contre Hervé daté d'octobre 1914, est-il de la même époque ? L'article, en tout cas, attaque violemment la posture laïque d'Hervé : « [Vous dites que les religieux] sont envahissants ! Les églises regorgent de monde, la plus chaude sympathie environne les prêtres et les religieuses et les prières reviennent

¹¹⁴ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 27, 51, 80. Charles Barth, Paul Menestrey, Jean et Joseph Helluy, Pierre Caboche, Philippe Dervin, colonel d'Hausen, Marcel Magrod, Jean Pinat. « L'Action française, en 1930, n'est donc pas parvenue à réparer les brèches dues à la condamnation pontificale de 1926. Elle est alors un mouvement marginal en Lorraine. », p. 29.

¹¹⁵ AD MM 3 M 94, rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle, 30 avril 1932. « J'ai le sentiment très net que M. Louis Marin n'a pas connu à leurs débuts les combinaisons de M. de Warren avec les Camelots. Lorsque son attention fut appelée sur les inconvénients qu'elles étaient susceptibles d'entraîner, il les désavoua dans des conversations privées. Peut-être aurait-il pu les interdire ; il était trop tard. Édouard de Warren a estimé que, pour se faire élire dans les conditions difficiles où il se trouve, il convenait d'amener à lui tous les suffrages possibles, même ceux des ennemis du régime. » Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 131.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 481.

¹¹⁷ Si l'on en croit la liste, certainement incomplète, mentionnée dans Olivier Corpet, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 2, p. 177.

sur des lèvres hier encore railleuses. N'en accusez que l'angoisse des cœurs, le besoin d'espérer, d'accepter et de remercier, n'en cherchez pas de cause ailleurs que dans le secret profond des consciences et dans l'éternelle humanité. » Un autre papier précise que *La Guerre sociale* est subventionnée par trois ministères dont celui de Delcassé, ministre jusqu'en 1915. Ces documents ayant été conservés par Marin, on peut imaginer qu'il a gardé la même opinion du publiciste même si celui-ci a évolué entre-temps vers le fascisme. Nous ne trouvons aucune connexion entre Marin et ce mouvement ou le Francisme, créé en 1933 par Marcel Bucard, collaborateur de François Coty à *L'Ami du peuple*. Sa section locale se réunit à Nancy en juin 1936 sous la présidence de Bucard avec l'élection d'Eupinay comme secrétaire départemental, mais sans plus de développement. Nous ne trouvons pas de connexion non plus avec le Faisceau, fondé le 11 novembre 1925 par Georges Valois, économiste et ancien de l'Action française, qui accueillit pourtant Philippe Barrès et Jacques Debû-Bridel¹¹⁸, proches de Marin. Nous ne trouvons pas davantage de liens avec Henri Dorgères¹¹⁹, fondateur des Comités de défense paysanne.

Mentionnons pour finir la Solidarité française, créée en 1933 par le parfumeur François Coty, et confiée pour sa direction à Jean Renaud, ancien officier de la Coloniale, qui s'est transformée en Rassemblement populaire français et suscite aussi la méfiance de la Fédération. Le mouvement essaya aussi de se lancer à Briey et à Nancy, en 1934, avec l'avocat Duluc, sans grand succès¹²⁰. Si nous avons trouvé un contact de nature financière avec François Coty, aucun lien ne semble avoir existé sur le plan des organisations entre les deux hommes. Olivier Wieviorka¹²¹ estime, lui, en regardant l'exemple de la Fédération du Rhône, étudiée par Mathias Bernard, qu'il y avait une forme de collusion de ce mouvement avec la Fédération républicaine, unis par une « aversion commune du Front populaire et du communisme », entraînant une contamination du discours modéré par l'antiparlementarisme. Il poursuit ainsi, sans plus citer la Fédération républicaine, faisant un grand tout des mouvements de droite : « Cette idéologie inspira des mouvements qui, sans être fascistes, militaient pour un *aggiornamento*. Les Jeunesses patriotes, métamorphosées en 1928 en Parti républicain et social, devenu en 1936 Parti républicain national et social, réclamaient par exemple un régime présidentiel, décentralisé et corporatiste. La Solidarité française de Coty réclamait aussi une représentation de type corporatiste. Le PSF exigeait un renforcement de l'exécutif et préconisait l'entente du capital

¹¹⁸ Yves-Marie-Hilaire, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 551.

¹¹⁹ Henri d'Halluin, dit Dorgères.

¹²⁰ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 59.

¹²¹ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins de la République*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 117.

et du travail. Le Parti agraire et paysan français (PAPF), fondé en 1928, affirmait son hostilité au communisme, professait un antiparlementarisme discret, dénonçait en bloc fonctionnaires budgétivores et *trusts* affameurs, tout en défendant les intérêts corporatistes de ses mandants. » Mais jamais Marin, fidèle à la République, n'a demandé une organisation en corporations ni même d'ailleurs une présidentialisation du régime que soutiendrait de Gaulle après la guerre. Jamais, il n'a adhéré à l'antiparlementarisme, même s'il s'en approchait par moments : en 1910 comme en 1937, il s'oppose aux augmentations de l'indemnité parlementaire ; en 1933, il reproche au gouvernement d'épargner les cumuls de rémunérations, visant par là certains de ses collègues du Sénat : « Chez les gros, par contre, il y a des cumuls scandaleux. (...) Je n'ai pas accusé l'ensemble du Sénat, mais j'ai voulu parler du cumul dont profitent certains sénateurs¹²². » Comme président de la commission des Spéculations, il demande que les parlementaires ne puissent cumuler leur mandat avec des fonctions financières et il poursuit de sa vindicte les hommes politiques corrompus en présidant, par exemple, la commission Oustric. Jamais non plus il n'a demandé une nouvelle organisation du travail, jamais sa volonté de réforme des institutions n'a débouché sur une volonté de mettre à bas un système qu'il voulait au contraire modifier pour le perpétuer. Jamais son anticommunisme mâtiné d'antigermanisme, n'a débouché sur une volonté d'union avec Berlin. Marin a cherché à réformer le système, a voulu en corriger les abus, a demandé qu'en soient exclus ceux qui ne l'avaient pas respecté, mais il n'a jamais appelé à un nouveau régime. On sait combien le fait d'avoir voté pour ou contre les pleins pouvoirs ne constitue pas en soi un marqueur et Wiewiorka a bien montré qu'une partie de ceux qui les ont votés ont rejoint la Résistance et que d'autres qui ne les avaient pas votés ne sont pas devenus pour autant des héros. Au vu de ses déclarations et actes avant et après ce vote, Marin n'a jamais été tenté par l'adhésion et la participation à un nouveau régime de type national-socialiste, d'autant moins que ces courants refusaient de s'opposer à l'Allemagne¹²³. Ministre des Sports, il n'a pas glorifié l'homme musclé des nouveaux régimes

¹²² AN 317AP/222. Séance du 26 janvier 1933.

¹²³ « Le comte de Paris, qui avait rompu avec Charles Maurras, joue un rôle actif de 1936 à 1939. (...) Autour de lui, le comte de La Rocque, frère du chef des Croix de Feu, Henri Martin, Claude Jeantet, Deloncle, blâmaient cette politique "louis-philipparde" et misaient ouvertement sur le triomphe du fascisme (...). Je fus mis en rapports par mon confrère Villette de la *Journée industrielle* – il signait d'Orsay à *Je suis partout* de remarquables chroniques – avec un des premiers groupes dont devait sortir la Cagoule. Il y avait là, autour du "Führer" Claude Jeantet, Henri Marin, un des chefs dissidents de l'Action française, le doriote Paul Marion, Lapeyronie, Rebatet, un Piétri neveu du ministre, d'autres, mais ayant tous en commun une ardente germanophilie, une méfiance malade à l'égard du patriotisme français. (...) Ce petit groupe édita une brochure aux dépens de Jean Hennessy. Brasillach, l'équipe de *Je suis partout*, un autre groupe venu de la Solidarité française de Coty et dont J.-P. Maxence fut l'animateur avec le journal *L'Insurgé*, d'anciens doriote, des néos de la nuance [Barthélemy]

comme c'était la mode à l'époque ; ethnologue, il n'a pas théorisé un classement des races supérieures et inférieures. Mécontent des faiblesses du régime, il refusait les pleins pouvoirs. Combattant les scandales, il n'a jamais prétendu que tous les hommes politiques étaient corrompus. Nous ne partageons donc pas cette thèse de la collusion. Qu'il y ait eu des éléments de discours proches, voire des contacts, ne fait pas de Marin un acteur de ces mouvements qui combattaient la République.

Les scissions et recompositions politiques ont été nombreuses, les tentatives d'union aussi, mais Marin n'a pas réussi à prendre la tête d'un quelconque rassemblement, ni vers la droite, ni vers la démocratie chrétienne, alors qu'étant situé au centre de ces deux grands mouvements, un rôle était possible. La concurrence la plus vive est venue des mouvements les plus proches idéologiquement de la Fédération, le PDP et le PSF, et Marin reprochait beaucoup à ces nouveaux mouvements politiques d'avoir privé le pays d'une véritable union de la droite :

Les gens de la Fédération qui se sont fait massacrer à chaque consultation électorale n'ont pas de leçons à recevoir des partis nouveaux. (...) J'ai vu à chaque législature se fonder des partis nouveaux alors qu'en face de nous, nous avons les communistes et les socialistes qui font bloc. (...) La Fédération a pris des responsabilités et a annoncé des choses qui sont toujours arrivées. Si on avait confié le pouvoir à la Fédération républicaine, si on n'avait pas eu des voisins qui se sont empressés de servir le Parti radical, nous nous entendrions avec les autres partis pour faire un parti. Mais il faut une longue expérience, un programme très long à établir, des cadres dans tous le pays. (...) Si la Fédération n'avait pas été là pour relever le gant, que serait devenu le pays ? Nous ne voulons pas de nouveaux partis. Les nouveaux partis ne survivront pas, mais jettent la pagaïe partout. Ce sont des crimes contre le pays¹²⁴.

Le délitement interne

Les divergences politiques au sein de la Fédération vont provoquer plusieurs crises internes. Elles commencent à l'occasion de plusieurs votes cruciaux, où les troupes ne suivent pas toujours Marin : la signature des accords de Londres et de Locarno en 1924-1925 qu'il n'a pu empêcher, le soutien à l'emprunt Caillaux en 1925, sa valse-hésitation à la fin du gouvernement en juillet 1926 (Marin soutenant d'abord le gouvernement Briand-Caillaux avant de le faire tomber, trente députés du groupe soutenant le gouvernement et soixante suivant Marin), les hésitations dans le soutien à plusieurs mesures-phares de Poincaré¹²⁵, le plan Young

Montagnon entretenaient des centres d'agitation. Henri Marin s'en ouvrit à moi à l'issue d'un des déjeuners mensuels où le duc Philippe de Luynes réunissait une trentaine de députés et de journalistes politiques. (...) Je cite de mémoire Gaxotte, Gignoux, Lucien Romier, Villette, Jacquinet, Dommange, le chanoine Polimann, Joseph Laniel, Philippe Henriot, Valentin Wallach, Robert Nisse, Félix Aulois, Delongray. Pour y avoir introduit Franklin-Bouillon et même m'être solidarisé avec ses vues, je fus tenu en suspicion par tout le clan Jantet. » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 400.

¹²⁴ AN 317AP/215.

¹²⁵ Marin vote pour le scrutin d'arrondissement en 1927 et pour la stabilisation en 1928 après bien des hésitations et contre le relèvement de l'indemnité parlementaire.

en juillet (Marin votant pour les accords qu'il avait contestés lors du meeting de l'AF), novembre¹²⁶ 1929 et mars¹²⁷ 1930, l'opposition à Tardieu sur le sujet de l'évacuation de la Rhénanie en 1930. Les militants ne comprennent plus la ligne directrice du parti : « Nos adhérents, dont le moral et l'ardeur combative avaient fléchi lors des premiers dissentiments à l'intérieur de l'URD, à peine rassérénés par les événements qui ont ramené M. Tardieu au pouvoir, sont de nouveau en plein désarroi¹²⁸. » Marin a beaucoup de mal à maintenir le cap, entre ceux qui l'accusent de suivre Poincaré et Tardieu pour garder des portefeuilles et ceux qui au contraire exigent que la Fédération reste solidaire de ces gouvernements de droite. L'autorité et le prestige dont pouvait bénéficier Marin en 1924-1925, quand il prend le parti, se sont dégradés très vite.

En 1928, plusieurs députés quittent le groupe, reprochant à Marin son intransigeance : Désiré Ferry, Henri Laniel (père de Joseph) et le baron Gérard¹²⁹. Kerillis aussi, reprochant l'organisation inefficace de Marin, lance son propre centre de propagande. Il hésite cependant à le quitter, puisqu'au début de 1930¹³⁰, il se plaint encore des départs de Moncelle, Amidieu du Clos, Péchin, Soulier. Il défend ainsi la thèse que la droite doit, comme la gauche, avoir une discipline de parti, tout en regrettant que Marin ait fait tomber le gouvernement Briand qui comptait beaucoup de modérés. Néanmoins, un an après, la rupture est consommée. Le retour de la droite avec Tardieu à la fin de l'année avive les tensions, parce que Kerillis ne supporte pas que Marin critique l'homme d'État. En octobre 1931, se voyant en grand fédérateur de la droite, il propose même que l'Alliance démocratique et le PDP constituent des candidatures uniques avec la Fédération républicaine pour les législatives de 1932 avant d'envoyer sa lettre de démission en mai, achevant ainsi la rupture. L'opposition de Marin à la ratification du plan Young provoque le départ de nombreux autres cadres du parti, de 1929 à 1931, dont l'ancien président de la Fédération Auguste Isaac. Celui-ci s'était déjà éloigné du parti en refusant, en décembre 1921, de rallumer la querelle scolaire¹³¹ et en se plaignant, en novembre 1926, de son « langage violent¹³² » ; il critique maintenant son intransigeance en matière internationale, dans une lettre de démission, en 1930 : « Louis Marin retarde de plus d'un siècle et sa politique

¹²⁶ Le 20 novembre 1929, la division au sein du groupe, consécutive au débat sur la politique extérieure, empêche Marin d'avoir son candidat élu à la vice-présidence de la Chambre au premier tour.

¹²⁷ 84 députés votent pour les accords, 8 seulement s'y opposent dont Marin.

¹²⁸ AN 317AP/73-74. Lettre de Jacques Baron, membre du Conseil national de la Fédération, daté, à Poitiers, le 14 avril 1930. Chemise « Les crises de la Fédération – Le plan Young ».

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ AN 317AP/14-15. *L'Écho de Paris*, 27 janvier 1930.

¹³¹ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, *op. cit.*, p. 259.

¹³² Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 434.

chauvine donne aux électeurs des villes et des campagnes un prétexte pour désertier nos rangs¹³³. »

La Fédération républicaine s'affaiblit alors au profit de Tardieu et de son groupe du Centre républicain qui réunit bientôt 35 membres : après Désiré Ferry, suivent Édouard Moncelle, député de Metz, Henri Auriol, député de la Haute-Garonne, Charles Péchin, député de la Seine, qui devient ministre de Tardieu. Le pasteur Édouard Soulier, assez à droite¹³⁴, manifeste aussi son soutien à Tardieu même s'il s'inscrit au groupe de la Fédération républicaine et sera vite déçu de l'action gouvernementale¹³⁵. Bardoux propose aussi un regroupement autour de Tardieu. Amidieu du Clos, également assez à droite, préfère, lui, adhérer au groupe des Indépendants d'action économique, sociale et paysanne, quittant paradoxalement Marin pour ne pas assez attaquer Tardieu alors que beaucoup partaient pour un motif inverse. Ces mauvaises relations avec Tardieu atteignent un point de non-retour avec l'affaire de la maternité de Nancy en 1930. En 1933, Tardieu se plaint à Guiter que les articles de *La Nation* le critiquent sans le nommer¹³⁶. Il recommence, en 1935, montrant là le prix qu'il y attache : « [Ce sont] des petits coups de patte, pas malins, mais désobligeants et perfides. (...) [Or] *La Nation* est l'organe d'un parti où j'ai beaucoup d'amis et à qui j'ai souvent prouvé mon amitié. » Une fois Poincaré parti, qui, quoique de droite, était à la jonction des milieux et avait pu réaliser l'union nationale, tout se passe maintenant comme si l'irruption dans la vie politique

¹³³ AN 317AP/73-74. Lettre d'Isaac à Guiter du 19 avril 1930. Il s'amusait aussi à cette occasion de l'idolâtrie de Perret et des nouveaux dirigeants de la fédération du Rhône pour Marin, dont la rupture n'était pas encore consommée. Également cité dans Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 309. Voir aussi son journal : « Aujourd'hui, *Les Débats* font l'apologie de Louis Marin et veulent à tout prix que la majorité de son groupe, qui le désapprouve, s'incline quand même devant lui. C'est inadmissible. La majorité de son groupe comprend instinctivement, sans savoir l'exprimer ou sans pouvoir le dire, que, depuis le traité de Versailles, trop de choses ont changé en Europe pour que l'on puisse indéfiniment régler sa politique extérieure sur les clauses du traité de Versailles. Il faut tenir compte de la politique anglaise, américaine, italienne, russe même. Il me semble difficile de faire une paix durable en Europe, d'après les conceptions uniquement françaises. Louis Marin n'a jamais pu accepter la politique locarnienne, mais, au fond, le peuple français, dans sa grande majorité, s'est rallié maintenant à cette politique, et un parti modéré qui ne tiendrait pas compte de cette tendance s'exposerait à perdre la confiance de son électorat. » Auguste ISAAC, *Journal...*, *op. cit.*, p. 505.

¹³⁴ En 1933, Wendel tente de raisonner Soulier parce qu'il voulait faire un congrès antisocialiste. Journal de François de Wendel, 1^{er} septembre 1933. En 1933, Wendel évoque, dans son journal, le dernier carré des fidèles de l'URD : Blaisot, Guérin, Coutel, Gillois, Michel (Haute-Loire), du Luart, Vallet, Villard, Rochereau, Inizan, Soulier. Ce dernier en fait donc encore partie. Journal de François de Wendel, 15 février 1933.

¹³⁵ AN 317AP/14-15. « Voici sept ans que mes vœux et mon action persévérante poussent M. André Tardieu au pouvoir. »

¹³⁶ AN 317AP/8. Lettre de Guiter à Marin du 14 mars 1933 et 18 octobre 1935. Mais circulaire de Guiter du 30 juin 1933, évoquant le discours de Tardieu, à Laon, du 26 mars 1933.

d'un nouveau leader conservateur, en la personne de Tardieu, réduisait l'utilité de Marin à la peau de chagrin.

Après la victoire de la droite en 1928, qui avait donné des ailes à certains, ce sont maintenant, en sens inverse, les défaites de 1932 et 1936 qui ne vont pas être bonnes conseillères en incitant beaucoup de députés à tenter leur chance ailleurs et alors que le patriotisme de Marin est lui-même mis en cause par la ratification des accords anglo-américains en 1929 que beaucoup n'ont pas comprise. L'arrivée au pouvoir d'Herriot en 1932 amène le départ de Georges Pernot qui crée le groupe républicain et social avec 17 anciens de l'URD, dont le camarade meurthe-et-mosellan Quenette, pour fuir les excès antibriandistes du député de Nancy. La lettre collective de démission des dissidents de l'été 1932, allant de Pernot à Taittinger et Ybarnégaray, regrette que la Fédération fasse le jeu de « l'extrême droite » en conduisant ainsi à la défaite des nationaux face à la gauche¹³⁷. Pourtant, Pernot partageait beaucoup des options de Marin comme le vote familial ou son souhait de moralité publique. Toutefois, d'une part, le catholique Pernot se voulait plus ouvert aux nouvelles préoccupations sociales de l'Église¹³⁸ et d'autre part, les questions internationales suffisaient à les séparer. Plus prosaïquement, on peut aussi imaginer que l'importance du groupe parlementaire donnait des idées à certains en permettant plus facilement la scission en plusieurs pôles après des années de tension et d'indiscipline. Wendel constate amèrement que beaucoup de ses amis industriels, agacés par les critiques de Marin contre Poincaré et Tardieu ont incité à l'éclatement du mouvement et il craint pour la suite : « On ne recollera pas les morceaux du jour au lendemain d'autant que ni Tardieu, ni Flandin, ni aucun républicain de gauche ne sont des chefs de groupe et propagandistes désintéressés comme Marin¹³⁹. » Au même moment, Marin perd, à la Chambre, ses plus proches amis, Wendel, qui, ayant été réélu de justesse député, préfère rejoindre le Sénat l'année d'après, et Warren, qui est battu.

L'année 1934 verra, pour commencer, une cinquantaine de démissions d'adhérents protestant contre le scandale Stavisky, puis la consolidation de la place de Tardieu dans le gouvernement Doumergue achèvera d'isoler Marin, gêné par l'importance croissante des

¹³⁷ AN 317AP/81-82. Lettre du 25 juillet 1932, signé notamment par Taittinger. « Ainsi s'affirme, en liaison intime avec les partis d'extrême droite hostiles au régime républicain, une politique qui paralyse les forces républicaines nationales et qui parfois assurent leur défaite pour la plus grande joie des révolutionnaires. »

¹³⁸ « Ce qui allait devenir le groupe Pernot s'efforçait de constituer une droite à la fois plus ouverte aux problèmes sociaux – le député catholique du Doubs, bien qu'inscrit à la Fédération républicaine, préconisait une collaboration avec le Parti démocrate populaire que repoussaient les amis de Marin – et d'un nationalisme moins rigide. » Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, p. 308.

¹³⁹ Journal de François de Wendel, 15 juin 1932.

ligues. D'autres hommes politiques comme Victor Perret, président de la Fédération républicaine du Rhône, s'éloignent aussi, progressivement, de Marin dans la deuxième moitié des années 1930, soutenant ostensiblement les propos antisémites de Vallat. Mais ces scissions sont en partie compensées par d'autres adhésions comme, le 3 juin 1934, l'arrivée de l'Action populaire nationale d'Alsace, qui refusait l'autonomisme¹⁴⁰, avec Alfred Oberkirch, apparentée depuis quelques années déjà à la Fédération, pendant que le reste de la droite alsacienne rejoignait le PDP. Sous Laval, en 1935, les dissensions s'aggravent, des militants reprochant à Marin de participer au même gouvernement que le pacifiste Bonnet ou de ne pas assez défendre les ligues ou même l'école libre.

La rupture sera consommée aux législatives de 1936. Kerillis, élu enfin député, lui écrit¹⁴¹ que la moitié de ses électeurs sont des Croix de Feu et qu'il doit donc suivre la demande du colonel de La Rocque de s'inscrire en non-inscrit avec Ybarnégaray, le temps qu'un autre groupe se constitue ; il assure néanmoins vouloir garder avec le groupe de la Fédération des « relations affectueuses » et à toujours lui apporter « son concours dans toute la mesure du possible », car « dans les heures graves que nous vivons, [il] tient à donner l'exemple de la discipline, du coude-à-coude et de l'amitié » ; de fait, il rejoindra le groupe des Indépendants de Mandel¹⁴². Plus grave, la création de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants (ARGRI) accentue l'hémorragie des députés du centre, qu'ils viennent de la Fédération ou de l'Alliance¹⁴³.

En 1938, paradoxalement, alors que Marin avait été critiqué pour son intransigeance en matière diplomatique, la crise de Munich va le replacer au centre du jeu, puisqu'il tolère les accords alors que Kerillis les rejette¹⁴⁴. Quelques mois plus tard, la dispersion s'accroît : « En mai 1939, à la Chambre, les 225 élus [de la Fédération républicaine et de l'Alliance démocratique] s'éparpillent en dix groupes différents », même si « le groupe de la Fédération

¹⁴⁰ Un congrès « d'importance exceptionnelle ». Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 6, p. 803. « Alors que le Dr Oberkirch, [député], le Dr Pflieger, [sénateur battu en 1935], Jean de Leusse, maire de Reichshoffen, restaient fidèles à l'UNA (Union nationale alsacienne) qui s'apparentait à la Fédération républicaine de Louis Marin, Walter, Seltz et quelques autres fondaient sous l'égide de l'abbé Healy l'UPRA (Union populaire républicaine alsacienne) qui allait s'agglomérer au parti démocratique populaire naissant. Aux élections de 1928, candidats de l'UNA et de l'UPRA allaient s'affronter dans une lutte implacable et diviser des troupes jusque-là disciplinées » Xavier VALLAT, *Le nez...*, *op. cit.*, 1957, p. 104.

¹⁴¹ Lettre de Kerillis à Marin du 29 mai 1936. AP 317AP/61.

¹⁴² Même si un document interne de la Fédération garde encore Kerillis dans ses listes comme député apparenté.

¹⁴³ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 302.

¹⁴⁴ AN 317AP/60.

républicaine est le plus nombreux avec 51 députés auxquels s'apparentaient le petit groupe des Indépendants d'union républicaine et sociale (cinq) et les trois élus monarchistes de Loire-Inférieure¹⁴⁵ ».

La guerre, enfin, constitua une ultime césure et, en réalité, un révélateur dans l'évolution politique de Marin. D'une part, une partie des catholiques, qui avaient cessé d'être dans l'opposition à la République, s'étaient éloignés de la droite sous l'influence du discours social, qu'ils aient rejoint le PDP ou le groupe de Pernot. Cet abandon du cléricalisme, brutalement affirmé en 1926 par l'interdiction de l'Action française, était déjà en germes et se consolidera, après la Seconde Guerre mondiale, par la création du MRP en 1944 et le concile de Vatican II, qui s'ouvre en 1962, deux ans après la mort de Louis Marin. Le député de Nancy en fut alors doublement victime, par l'intrusion dans la politique nancéienne de l'abbé Pierre et par l'ingérence de l'évêque de Nancy.

¹⁴⁵ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 232.

Chapitre XIII : Les batailles de l'entre-deux-guerres

Député installé solidement dans la première circonscription de Nancy et président de parti, Louis Marin ne délaissa pourtant pas la Meurthe-et-Moselle. Partisan d'une décentralisation accrue, il a voulu aussi passer à l'acte en devenant président du conseil général. S'assurer le canton de Nomeny fut aisé, à l'inverse de la conquête du siège de président.

Deux autres de ses combats furent particulièrement forts dans l'entre-deux-guerres : la défense de la liberté d'enseignement et du rôle des religieux et, face à la menace allemande, la préparation des armées à un nouveau conflit qui devenait inéluctable. Tous ces combats avaient comme maître-mot la liberté : liberté de l'homme dans son action locale et ses croyances ; liberté du Français face à l'oppression ennemie.

Marin, décentralisateur, devient président du conseil général

C'est dans la future circonscription de Louis Marin que fut publié, en 1865, ce qu'on appela le « programme de Nancy¹ », manifeste des libertés locales. Porté par dix-neuf personnalités lorraines et soutenu aussi bien par des républicains comme Hippolyte Carnot ou Jules Ferry, des légitimistes comme Charles de Montalembert ou Alfred de Falloux, mais aussi des orléanistes comme François Guizot ou Odilon Barrot, il demandait que chaque territoire du pays pût travailler en autonomie, sans dépendre d'instructions supérieures. Tolérant que les maires fussent nommés par le gouvernement à condition d'être agréés par le conseil municipal, ils demandaient que le conseil général fût géré par une commission exécutive². « Brisons l'idole ; décentralisons. C'est le vrai moyen de clore les révolutions et, en même temps, de nous apprendre à être libres. » Après l'apparition du terme de « régionalisme » en 1875, Maurice Barrès avait aussi développé ses revendications décentralisatrices, notamment en 1895, dans ses *Notes sur les idées fédéralistes*, expliquant que le département était dépassé, car artificiel : « À la commune, les intérêts communaux ; à la région, les intérêts régionaux, à la Nation, les intérêts nationaux. »

Le programme de Nancy fut le précurseur de grandes réformes dans les premières années de la III^e République. La loi du 10 août 1871 donnait de nouvelles compétences aux conseils généraux et instaurait l'élection pour leurs membres, et celle du 5 avril 1884 faisait de

¹ Un exemplaire est conservé aux AD MM, fonds de Metz-Noblat, 52 J.

² Jean GARRIGUES, « Quand Ferry et Thiers s'intéressaient aux libertés locales », *Revue d'histoire politique*, 2013/2 (n° 20), p. 109-121.

même avec les conseils municipaux. Après ces deux textes fondateurs, le mouvement fut relancé par la création de la Fédération régionaliste de France (FRF), en 1900, par le catholique rallié, Jean Charles-Brun, qui demandait la création de collectivités régionales et, comme agrégé de lettres, originaire de Montpellier, défendait la culture occitane du Félibrige. Le professeur de droit à l'université de Nancy, Gaston Gavet, le reçut, en 1904, à Nancy pour une conférence et fonda une Union régionaliste de Lorraine³. Marin, qui se lançait en politique dans ces mêmes années, le rejoignit ainsi que d'autres personnalités comme Albert Lebrun, Paul Deschanel, Paul Doumer, André Tardieu, Alexandre Ribot ou les socialistes Paul-Boncour et Jean Longuet. Il présida à son tour la Fédération régionaliste française, à partir de 1906, à la suite du socialiste Louis-Xavier Ricard et avant le radical-socialiste Charles Beauquier, dans un œcuménisme politique rare à l'époque. Le groupement réunissait des hommes de toute tendance, dont, à droite, Tardieu⁴, le député de la Vienne Jean Hennessy, Maurice Colrat, président de la Jeunesse patriotique, Henry Lémery, des hommes venus du catholicisme social, tels Henry de Jouvenel ou Anatole de Monzie, proche du Sillon.

Aristide Briand proposa d'ailleurs, le 10 avril 1910, avec le soutien du géographe Paul Vidal de La Blache, la création de ces collectivités régionales, mais le projet n'aboutit pas⁵. Attaché à la Nation française comme à sa petite patrie, Marin soutenait pleinement le projet, pour une fois d'accord avec Briand, même si la philosophie de la décentralisation était alors surtout soutenue par les courants de droite : « Décentralisation et régionalisme sont, pour les pays libres, des conditions de solidité et de bonheur ; pour la France une et indivisible, dont la nationalité est cimentée comme elle ne l'est en aucun pays, décentralisation et régionalisme sont cause de force et de progrès. » Il le rappela plus tard : « Il est reconnu, non seulement en France, mais dans le monde entier, que, sous l'Empire, c'est Nancy qui a donné le premier programme de décentralisation, les premiers principes de toute réforme administrative. » Il aimait à citer la phrase prononcée par le maréchal Foch, après la Grande Guerre, au balcon de l'hôtel de ville de Nancy : « Soyez de plus en plus Lorrains ; vous serez de plus en plus Français. » Soucieux du rang de sa ville et respectueux en même temps de l'autorité de l'État,

³ Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 425. Cf. aussi Jean-François SIRINELLI : « Premier courant, le fédéralisme proudhonien. (...) avec Joseph Paul-Boncour, Charles Longuet, le gendre de Karl Marx, et Eugène Clémentel. Deuxième courant : les républicains décentralisateurs, comme Paul Deschanel, mais aussi Paul Doumer, Louis Marin, Alexandre Ribot, André Tardieu, Albert Lebrun. Enfin, troisième courant, les catholiques sociaux, tels l'abbé Lemire ou Hyacinthe de Gailhard-Bancel. » Guy ROSSI-LANDI, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 3, p. 85

⁴ Joseph SCHMAUCH, *Réintégrer...*, *op. cit.*, p. 42.

⁵ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, cité par Jean-Félix de BUJADOUX, *Les réformes territoriales*, rééd. 2015, Paris, Presses universitaires de France, *Que sais-je ?*

il réclamait avec insistance que le préfet à Nancy bénéficie du grade « hors classe », ce qui sera le cas de 1941 à 1986, étant en même temps préfet régional de 1941 à 1944.

Dès 1908, dans un texte anticipant les réformes ultérieures, il en appelle à une véritable décentralisation :

Les maires et adjoints des communes sont livrés à l'arbitraire des préfets. Il faudrait, pour leur suspension ou révocation, des conditions très précises. (...) Que de compagnies de sapeurs-pompiers, dans nos villages, sont désorganisées par les nominations grotesques imposées par l'administration préfectorale ! Combien de communes restent des années sans gardes champêtres et des propriétaires sans gardes particuliers, parce que les propositions faites par les maires ne sont pas appréciées de messieurs les délégués ! (...) Pourquoi les préfets ont-ils droit de nomination sur certains administrateurs du bureau de bienfaisance ? Il ne s'agit là que d'une question purement communale.

Pour les mêmes raisons, la tutelle des communes devrait être très réduite. Cette tutelle devrait exister seulement pour les actes d'aliénation ou pour ceux qui engageraient les finances municipales au-delà de 18 ans. Ensuite, cette tutelle devrait être enlevée aux préfets, administrateurs médiocres et partiaux, pour être transférée à la commission départementale. (...) Pourquoi l'administration peut-elle modifier les dépenses facultatives et l'emploi des fonds disponibles ? Elle ne devrait y être autorisée que quand ces dépenses sont contraires aux lois. (...)

Par ces quelques exemples, on voit quelles améliorations nécessaires et urgentes doivent être apportées à la loi de 1884. (...) Ce serait excellent pour les préfets eux-mêmes, enfin rendus à leur rôle d'administrateurs utiles et pouvant reconquérir le respect des populations⁶.

C'était, pour lui, le gage d'un vrai développement :

Nancy, grande ville, doit jouer de plus en plus le rôle merveilleux de capitale de la Lorraine (...) et doit rivaliser et dépasser dans la renommée les capitales plus populeuses et plus antiques d'autres provinces (...). Il faut qu'elle reste la gardienne de ses théories de décentralisation qui répondent à un besoin de tous les pays civilisés⁷.

Louis Marin s'intéressa donc très tôt au conseil général⁸. Il s'y présenta pour la première fois en 1910, dans le canton de Nomeny, rappelant, dans sa profession de foi, qu'il était « né dans notre canton, élevé à l'école primaire d'une de ses communes, appelé à trois reprises par votre confiance au Parlement⁹. » Il y fut élu, le 24 juillet 1910, à la suite du comte Louis de La Rochethulon, par 1 580 voix contre 1 055 à Hubert Brice, chef de bureau au ministère du

⁶ AN 317AP/171. *L'Impartial*, 9 février 1908.

⁷ AN 317AP/171. *L'Étoile de l'Est*, 23 mars 1908.

⁸ Le carton AD MM 26 J/199 comprend de nombreux extraits de discours au conseil général.

⁹ AD MM 26J/135.

Travail¹⁰ et fils de l'ancien député. Après, il fut sans cesse réélu au premier tour, avec des scores écrasants montrant qu'on n'osait lui opposer aucun candidat sérieux¹¹.

Cependant, pour la marche du dessus, vice-président ou président, le rapport de force était plus déséquilibré. Albert Lebrun, né la même année, élu conseiller général en 1898, était devenu président de la collectivité en 1906, à seulement 35 ans, un record jamais battu depuis¹². La place était donc prise, et bien prise.

On comptait alors, dans l'assemblée départementale, de droite à gauche, dix réactionnaires, trois progressistes, dix républicains de gauche, six radicaux et radicaux-socialistes et aucun socialiste¹³. La majorité républicaine n'avait donc que trois voix de majorité et, par rapport à 1898, le nombre des conseillers de droite était passé de huit à treize. Marin, qui était déjà représenté dans la collectivité par François de Wendel, élu, en août 1907, dans le canton de Briey, pouvait donc espérer prendre un jour la place. Il explique à ce dernier, dans une lettre, le 7 août 1907, qu'il compte 14 voix à droite contre « 15 préfectoraux¹⁴ », mais que, parmi ceux-ci, deux ou trois ne manifestent pas un grand zèle pour le ministère. Dès l'année d'après, en 1908, quand Lebrun se représente à la présidence du conseil général, il perd trois voix sur ses vingt-cinq électeurs du départ. En 1909, la situation se tend encore : il ne réunit que 18 voix et les élus de la minorité de droite, qui commencent à se sentir des ailes, refusent d'entrer au bureau affirmant ainsi leur opposition croissante. L'élection de Marin, en 1910, va

¹⁰ AD MM 26J/135. Hubert Brice apparaît en villégiature au château de Morey, qui sera acheté par Ducrocq. « Élections cantonales », *L'Impartial de l'Est*, 27 juin 1910. Hubert était « plus à gauche que son père ». On trouve un député d'Ille-et-Vilaine, René Brice (1839-1921), élu progressiste de 1871 à 1921, d'après le site de l'Assemblée nationale.

¹¹ AD MM 26J/135. Marin est élu aux cantonales le 24 juillet 1910 par 1 580 voix contre 1 055 à Hubert Brice ; le 18 décembre 1919, par 1 390 voix contre 38 à Prosper Biévelot ; le 14 mai 1922, par 1 583 voix sur 1 676 ; le 14 octobre 1928, à l'unanimité (1 583 voix sur 1 583 !) ; le 7 octobre 1934, par 1 528 voix contre 88 à Charles Simon ; le 23 septembre 1945, par 2 468 voix contre 48 à Roger Radot ; le 20 mars 1949, par 2 296 voix contre 504 à Albert Michaux.

¹² Lebrun élu président à 35 ans ; record approché par Mathieu Klein, en 2014, à 38 ans. Lebrun détient encore aujourd'hui le record de longévité à ce poste (26 ans), devant Robert Gravier (19 ans), Louis Marin (17 ans), Michel Dinet (16 ans), Alfred Mézières et Jacques Baudot (10 ans et 9 ans), Claude Huriet et Mathieu Klein (6 ans), Ernest Bichat, Adrien Volland et Bogdan Politanski (3 ans), Albert Tourtel (2 ans), Valérie Beausert-Leick (1 an), Chaynesse Khirouni (en cours).

¹³ Lebrun obtient, en 1907, 25 voix sur 28, en 1908, 22 voix sur 25, en 1909, 18 voix sur 28, en 1911, 17 voix sur 23, en 1912, 25 voix sur 28, en 1913, 23 voix sur 25, en 1929, 23 voix sur 25. Marin obtient, en 1936, 26 voix sur 29, en 1938, 18 voix sur 28 votants (il y a dix bulletins blancs), avec vice-présidents Mazerand, Douzain et Gouvy, est réélu par acclamations unanimes, en 1939 et 1944, élu par 15 voix contre 13 à Philippe Serre en 1945. Jean-Étienne Dubois estime ainsi la droite (progressistes et conservateurs) : 9 en 1913, 14 en 1919, 16 en 1922, 12 en 1925, 14 en 1928, 15 en 1931, montrant ainsi une consolidation du groupe Marin à la fin des années vingt. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 654.

¹⁴ AN 190 AQ 13 Fonds Wendel.

encore renforcer sa position, mais, en 1912, Lebrun récupère son nombre habituel de voix, car le poste de ministre des Colonies, qu'il a occupé entre-temps a consolidé sa position locale. Wendel s'en agace : « Six membres de la minorité ont voté pour lui. Ils croient, les naïfs, que la présence de Lebrun dans le ministère Poincaré le ramène de leur côté ! Cela ne les empêchera pas de venir me taper pour subventionner leurs journaux, etc.¹⁵ » Le caractère de plus en plus modéré de l'assemblée se manifeste aussi par la présidence des séances assurée à plusieurs reprises par le républicain de gauche Albert Denis, en l'absence du président retenu par ses fonctions ministérielles. Marin tente de ravir le siège de président à plusieurs reprises sans y parvenir, car le modéré Lebrun rassure ses partisans tout en rassemblant les moins militants des radicaux. Wendel s'en plaint en 1912 : « Lebrun, [cet « homme nuisible »], préside bien, mais n'ose pas voter contre les radicaux bien que visiblement agacé par Chapuis, celui-ci faisant du battage. » Il n'empêche : quand il n'est pas là, toujours aux dires de son opposant de droite, « le Bloc est complètement désemparé¹⁶ » et Marin réussit de jolis coups politiques.

En 1922, les tensions s'exacerbent et le préfet s'interroge sur l'opposition entre le « parti Lebrun » (avec le sénateur républicain de gauche Louis Michel, le radical Fringant, le député « radical » Mazerand, ces deux derniers s'étant éloignés de Marin) et le « parti Marin » (avec Wendel et Ferry), « l'un et l'autre modérément républicains, écrit-il, s'appuyant sur les forces conservatrices et cléricales qui sont encore puissantes dans le pays ». Cette année-là, Wendel se plaint que Lebrun envoie un candidat contre lui : « Je ne peux admettre que l'on vienne me chercher noise dans mon propre canton et je ne compte pas me laisser faire. Si on veut la guerre, on l'aura. » Il est réélu, mais Lebrun l'est aussi à la présidence « pour la 17^e fois, avec 18 voix, contre 8 bulletins blancs, 1 pour Michaut et 1 pour Marin. Ceux des conseillers généraux qui ne sont pas pour lui au niveau politique le sont comme hommes et n'osent pas aller jusqu'à voter contre lui¹⁷ ». L'année d'après, la mort d'un conseiller général, Grosdidier, bouscule l'équilibre fragile et la droite serait même majoritaire de trois sièges. Mais la venue de Poincaré dans le département et la désignation de Lebrun comme délégué de la France à la SDN rendent ce dernier imbattable. Marin adopte alors une autre tactique, proposant, dans une réunion interne à son parti, que l'on vote pour Lebrun par acclamation, afin de le rendre redevable et espérer son soutien pour une liste unique aux législatives de 1924 comme en 1919. Six mois plus tard, en 1924, il est nommé ministre des Régions libérées de Poincaré, promotion qui n'est peut-être pas sans lien avec sa subite alliance avec l'ami du chef de l'État. En 1924, Lebrun est

¹⁵ Journal de François de Wendel, 26 août 1912.

¹⁶ Journal de François de Wendel, 21 avril 1912, 21-24 septembre 1908, 17 avril 1912.

¹⁷ Journal de Marguerite Lebrun.

encore réélu par acclamations. En février 1925, une élection cantonale partielle conduit à remplacer, à Pont-à-Mousson, Félix Gouvy, décédé, par son fils Fred. Ce dernier, fortement soutenu par Marin et son agent électoral, le commandant Sérieyx, l'emporte contre le candidat républicain de gauche soutenu par les radicaux, Henry About. Sur le département, le renouvellement de juillet de la même année consolide la gauche et Lebrun garde son poste¹⁸.

En 1928, après les législatives qui renforcent le poids politique de Poincaré, la droite se sent pousser des ailes. Le préfet André Magre note que si « le parti SFIO n'est pas encore assez fort pour lutter, en ayant des chances de succès, avec ses propres forces, la Fédération républicaine commettrait une grave erreur politique et tactique en suscitant – sans aucun espoir de succès – des difficultés au conseiller général sortant Lebrun. » Au niveau du canton, en effet, la droite ne peut présenter personne et Lebrun est réélu avec 98 % des suffrages, mais, au niveau départemental, la gauche perdant trois sièges, il se trouve réduit à une majorité de 15 contre 14 ; il l'emporte cependant avec 18 voix et 11 bulletins blancs, pour la première fois avec un nombre aussi faible de voix. Trois semaines plus tard, après le fameux discours du Magic City, Poincaré se sépare du ministre Marin, ce qui n'est pas pour apaiser les tensions locales.

L'année d'après, en 1929, conséquence de l'éviction du gouvernement de Marin, Lebrun retrouve une belle majorité : 23 voix contre deux bulletins blancs¹⁹. Jeanneney nous dit que ces deux bulletins blancs seraient ceux de Wendel et de son complice Amidieu du Clos, agacés de l'omnipotence de Lebrun dans le Pays Haut, mais Marguerite Lebrun nous apprend que son mari a voté blanc comme à son habitude. Seul le maître de forges aurait donc voté blanc et Marin a voté pour Lebrun, sans doute pour le ménager sachant qu'il ne peut le battre. D'ailleurs, en 1930, aboutissement des négociations, une deuxième vice-présidence étant offerte à la droite, Lebrun est réélu à l'unanimité. Wendel écrit cette fois, dans son carnet, comme pour se convaincre d'un pouvoir dont il n'use pas : « Il n'est pas question de déboulonner Lebrun²⁰. » En 1931, dans une atmosphère un peu plus tendue par des élections cantonales disputées, la droite, pourtant majoritaire d'un siège, avec l'élection de Dauphin à Toul²¹, accepte encore de laisser la présidence à Lebrun, par acclamation²².

C'est l'année où Lebrun est élu président du Sénat, emmenant avec lui le préfet André Magre comme directeur de cabinet. Il l'avait bien connu comme sous-préfet de Briey pendant

¹⁸ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 653-654.

¹⁹ Journal de François de Wendel, 30 septembre-2 octobre 1929.

²⁰ Journal de François de Wendel, 29 septembre-1^{er} octobre 1930.

²¹ Journal de François de Wendel, 27-29 avril 1931.

²² AD MM 1 M 603. Rapport manuscrit du préfet de Meurthe-et-Moselle.

la Première Guerre mondiale et l'avait fait nommer préfet de Meurthe-et-Moselle malgré l'opposition de Marin : « Vieux lapin. J'ai parlé à Poincaré et à Maunoury de M. Magre. Je lui ai répété que nous ne voulions pas d'un préfet qui avait fait de la politique en Meurthe-et-Moselle avant 1914²³. » Les relations n'étaient donc pas au beau fixe : dans une correspondance de Magre, nous apprenons qu'il découvrit un jour, avec agacement, par la presse une inauguration officielle que faisait le ministre Marin dans le département²⁴. Ce dernier reçoit même une lettre d'un instituteur lui demandant audience pour lui expliquer comment Magre soutient de façon inadmissible les amis du Cartel et les radicaux « de l'assiette au beurre », lettre qui a au moins le mérite de montrer que tous les instituteurs ne communiaient pas dans le même idéal républicain²⁵. Quelques années après, le 21 mars 1931, Wendel avoue encore une démarche pour obtenir sa tête : « J'allais oublier une visite à Pierre Laval, [président du Conseil et ministre de l'Intérieur], avec Marin, Warren et Amidieu du Clos pour seconder les collègues qui allaient demander la tête de Magre et subsidiairement celle du sous-préfet de Briey, Disser (...). Préfet et sous-préfet sont aux ordres de Lebrun qui contrôle tout, décorations, avancements, etc.²⁶ » Puis, le 12 avril, Wendel apprend que Ferry, déjà éloigné à cette date de Marin, est allé voir Tardieu pour défendre Magre. C'est donc un soulagement que Magre quitte Nancy d'autant que Marin obtient alors la nomination d'un de ses protégés en la personne d'Émile Roblot, qui était directeur du personnel, de la comptabilité et des habitations à bon marché au ministère de la Santé, dirigé par Camille Blaisot²⁷.

²³ AN 317AP/6. Lettre de Marin à Warren, 23 mars 1924.

²⁴ AN 317AP/6. Lettre du 1^{er} octobre 1926.

²⁵ AN 317AP/6. Lettre de M. Colin, instituteur à Norroy-lès-Pont-à-Mousson, du 6 septembre 1926.

²⁶ Fin de la citation : « Laval nous a promis tout ce que nous avons voulu pour... dans quelque temps. D'ici là, l'âne... ou le ministère seront morts. »

²⁷ AN 317AP/7. Lettre de Roblot du 22 juillet 1931, sur papier à en-tête de directeur du personnel, de la comptabilité et des habitations à bon marché au ministère de la Santé publique : « Sans rien me dire, vous avez demandé ma nomination au président du Conseil : lorsque j'ai appris votre intervention, j'en ai été profondément touché. » Pourtant, le même Roblot, quand il est nommé secrétaire général de la préfecture en 1927, est taxé de « cartelliste notoire et ardent » dans une lettre de Warren à Marin du 14 janvier 1927. Journal de François de Wendel, 21 février 1935. Quand Roblot part comme préfet du Bas-Rhin, il est remplacé, en février 1935, par Léon Bosney, venant des Côtes-d'Armor ; les élus de la Fédération l'apprennent par le journal et, furieux, vont s'en plaindre au ministre de l'Intérieur, Marcel Régnier. On assure même que ce nouveau préfet aurait pour consigne de déboulonner Marin. C'est que, dans l'intervalle, Albert Lebrun était devenu président de la République et faisait de nouveau la pluie et le beau temps dans le département. AN 317AP/170. « Marin est beaucoup trop honnête pour n'être point la dupe dans les ministères d'union nationale. Des hommes sans scrupule jouent de son patriotisme pour le trahir. Il était ministre d'État quand son collègue de l'Intérieur déplaça le préfet de Meurthe-et-Moselle et nomma M. Bosney, chargé de le déboulonner aux élections prochaines. M. Louis Marin apprit cette petite révolution dans son département à la lecture des journaux. » *Lettre de Lorraine et de Franche-Comté*, 2 février 1936.

L'année 1932, l'élection de Lebrun à la présidence de la République amène à changer de président de conseil général. Wendel nous raconte que le préfet Roblot lui propose le poste²⁸ et que Marin, sentant sans doute que sa candidature n'est pas possible pour des raisons idéologiques, l'encourage à accepter. Finalement la candidature de Tourtel, brasseur à Tantonville, 82 ans, est avancée avec le soutien de la gauche²⁹ et Wendel préfère renoncer. Le vieil homme garde le fauteuil deux ans et meurt quelques mois après son départ.

Moment tant attendu, Marin est élu président du conseil général, le 17 octobre 1934, en partie grâce à sa participation gouvernementale comme ministre de la Santé publique. Il réunit 23 voix sur 28 votants, les cinq opposants de gauche, se contentant de voter blanc. Il est donc élu largement même si Lebrun assure l'avoir aidé³⁰. Un groupe charnière de six membres, moitié de gauche, moitié de droite, était présidé par Gaston Rogé, conseiller général PDP de Nancy, depuis 1929 et votait en général à droite³¹. L'année d'après, en 1935, Marin est réélu président par 25 voix sur 28, avec trois bulletins blancs, gagnant ainsi deux voix. En 1936, il est réélu par 26 voix, gagnant encore un suffrage. La majorité est réélue en octobre 1937³², même si elle perd le conseil d'arrondissement dans le Pays Haut où Wendel est battu dans son canton. Serre aurait même tenté d'enlever la présidence à Marin avec la complicité, d'après le maître de forges, de Lebrun. À Pont-à-Mousson, la gauche mène campagne contre le fondeur

²⁸ Journal de François de Wendel, 10 mai 1932 *sq.* Voir aussi la brochure d'hommage à Wendel (AN 317AP/17) : « Lorsqu'en 1934, le conseil général de Meurthe-et-Moselle voulut le porter à la présidence de l'Assemblée départementale, il déclina cet honneur et demanda que la confiance de ses collègues allât à M. Louis Marin, alors ministre de la Santé publique dans le cabinet Doumergue ». Sérot dans son discours pour les obsèques de Wendel confirme que ce dernier s'effaça au profit de Marin en 1934. De même, il laisse Marin y aller « pour des raisons de haute convenance politique », AD MM 3 M 111, profession de foi de Wendel pour les cantonales de 1937. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 72.

²⁹ Journal de François de Wendel, 2 octobre 1932.

³⁰ « En manifestant son indépendance par rapport au Sanglier de Lorraine, Jean Quenette ne prend en fait aucun risque. Albert Lebrun lui a judicieusement fait remarquer que Louis Marin a eu besoin de sa voix en octobre 1934 pour se faire élire, enfin, président du conseil général. » Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 378. Sont réélus vice-présidents Michaut (21 voix) et Bourbonneux (20) pendant que Édouard Fenal (-1938) (20), fils de l'industriel Théophile Fenal et maire de Lunéville (1930-1935), succède à Beugnet (8 voix) ; sont élus secrétaires Chamvoux (22 voix) (qui sera remplacé, en 1935, après son décès, par son gendre, M. Grégoire), Douzain (16), François (15), Quenette (15 voix), qui fait son entrée dans le bureau en remplacement d'Audier.

³¹ AN 317AP/218. Note de Marin.

³² Journal de François de Wendel, 18 et 26 octobre 1937.

de Dieulouard Fred Gouvy³³, qui est réélu, et, à Colombey, Quenette ne fait pas assez d'efforts pour pousser le modéré à se représenter alors que des candidats de gauche sont en embuscade³⁴.

En prenant possession de ses fonctions, Marin souligne la volonté de la majorité de ne pas accepter le Front commun et s'inquiète de l'actualité internationale, qui avait vu la disparition du roi des Belges et d'Alexandre de Yougoslavie. Il salue la mémoire de Poincaré qui était décédé peu de temps auparavant. Heureux de succéder au président Lebrun, il apprécie de prendre la présidence d'une institution bien gérée jusqu'alors :

Depuis l'institution des conseils généraux, celui de Meurthe-et-Moselle a fait preuve toujours d'une sagesse exemplaire. J'ai fait allusion au point de vue financier où on voit que le département de Meurthe-et-Moselle était considéré comme un des mieux gérés en France. (...) Je peux vous dire ma fierté, quand je suis arrivé au ministère de la Santé publique, d'avoir entendu des hommes compétents, de grands noms de la science de la médecine, me dire unanimement que le département de Meurthe-et-Moselle était de beaucoup le mieux outillé au point de vue de l'hygiène publique et de l'équipement sanitaire et que, au point de vue des adductions d'eau, il était un de ceux qui avaient fait les efforts les plus méthodiques³⁵.

Il lui appartiendra de diriger cette importante machine administrative, en bonne intelligence avec les préfets qui en exerçaient alors le pouvoir exécutif. Son ami Mazerand souligne combien la fonction le transforma, passant avec bonheur du critique à l'administrateur :

Quand vous fûtes placé à la tête de notre conseil général, nous avons vu le fougueux et bouillant Marin, terreur de l'administration préfectorale, céder la place à un Marin calme, toujours souriant, remplissant ses hautes fonctions avec l'autorité incontestable et du reste incontestée que lui donne la connaissance parfaite des affaires départementales minutieusement étudiées, se montrer un collaborateur incessant, mais jamais gênant de l'administration préfectorale, tout en défendant sans défaillance les droits du conseil général contre les empiétements du gouvernement central.

Comme Lebrun, grâce à qui la Meurthe-et-Moselle avait toujours conservé la fiscalité la plus faible du pays, sa préoccupation est de ne pas accroître les charges pesant sur le contribuable. Avant même son élection à la présidence, il y jouait un rôle actif. En 1929, quand il approche de la présidence, il demande un développement accru des chemins de fer et la création de services d'autobus, que le président Lebrun avait aussi à cœur de développer. Il estime que, comme aux États-Unis, les chômeurs pourraient aider à ces travaux. Afin d'éviter la concurrence du commerce local par les marchands ambulants, il demande que ces derniers présentent leurs papiers et soient imposés au même niveau que les autres. Quand les effets de

³³ Frédéric Gouvy, dit Fred Gouvy (1890-1976), déjà soutenu par Marin aux cantonales de 1925 à la succession de son père.

³⁴ AN 317AP/169. Un déjeuner discret est organisé avec lui à l'hôtel d'Angleterre par James Robert, aussitôt rapporté par lettre à Marin.

³⁵ AD MM 26J/199 et 200.

la crise de 1929 se font sentir en 1932-1933, il se méfie des risques de dérive. Il refuse de voter le budget de 1933, qui n'était équilibré qu'avec des emprunts et des impôts nouveaux. « Voter des recettes ne coûte rien aux élus ; c'est le contribuable qui paie. » Il refuse aussi des crédits pour construire des dépendances à la prison de Nancy et proteste contre les excès de dépenses de charbon du chauffage des sous-préfectures. Il demande la suppression des indemnités de guerre qui étaient encore versées aux secrétaires généraux et à d'autres fonctionnaires. En 1913 déjà, il avait protesté contre une loi qui avait prévu des indemnités pour frais de déplacement et de séjour aux conseillers généraux et aux conseillers d'arrondissement, rappelant que les maires des petites communes n'en avaient pas.

Soucieux du bien-être de ses concitoyens, son accession à la tête du conseil général va lui permettre de nouvelles initiatives. Il apporte aux communes l'électricité, l'eau potable, le téléphone et rénove les chemins. Il promeut à Paris les conceptions de la célèbre école forestière de Nancy. Il parraine dans toute la France les premières écoles ménagères ambulantes. Il défend les bouilleurs de cru, en préconisant l'institution d'un système de contrôle basé sur des chiffres forfaitaires. Comme parlementaire, il demande qu'on cesse d'importer des pays qui surproduisent et vote des droits de douane protecteurs. « Le cultivateur ne peut travailler à perte. Les articles utiles à l'agriculture sont en hausse énorme depuis la guerre, les salaires ont augmenté, les impôts se sont accrus et les prix à la production baissent depuis 1929. » « Il faut que la terre reprenne toute sa valeur, qu'elle réalise de vrais bénéfices ; il faut qu'elle donne à ceux qui lui sont restés fidèles la prospérité, l'indépendance, le bonheur auquel ils ont droit. » Si ses projets locaux paraissent proches de ceux de son prédécesseur, il soulignera dans l'éloge funèbre de ce dernier combien les relations étaient plus difficiles sur le plan de la politique nationale. « Nos désaccords furent plus vifs pendant les huit années qu'il passa à l'Élysée ; malgré sa haute magistrature, il tenait à ce que continuent nos échanges de vues ; quand le Parlement établit l'usage, fort peu constitutionnel, d'envoyer des délégations, parfois comminatoires, au président de la République, celui-ci me fit savoir qu'il préférerait que j'en fasse partie, étant sûr de ma volonté de compréhension³⁶. »

Dans son poste de président, il ne s'en laisse pas compter. Quand le préfet Bosney, à la séance de 1938, lui fait remarquer qu'il empiète sur les compétences de la chambre de commerce, il répond sans barguigner :

M. le préfet, nous sommes réunis ici en conférence et nous ne demandons pas à remplacer des organismes comme la chambre de commerce. Nous sommes les représentants du département, des cantons et des communes. Chacun de ces organismes n'a qu'à remplir sa tâche, mais nous

³⁶ AD MM 26 J/200.

avons, nous, la nôtre à remplir et, si on nous dit, par exemple, qu'on va nous enlever nos grandes usines qui serviraient à la mobilisation, (...) nous avons à intervenir comme conseillers généraux, comme parlementaires.

En 1938, président du conseil général depuis quatre ans déjà, toujours partisan de la collectivité régionale, il a l'idée, devant la gravité de la situation internationale, de réunir, avec son collègue de la Moselle, Robert Sérot (1885-1954), ancien condisciple de La Malgrange, ingénieur agronome, député et ancien ministre, les assemblées départementales des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, mais aussi du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du territoire de Belfort et des Ardennes. C'est Robert Schuman qui conduit la délégation qui se rend à Strasbourg pour en faire la proposition³⁷. Malgré plusieurs ministres qui tentent de le bloquer par personnes interposées, il recueille rapidement l'accord de tous et, le 10 décembre, à Nancy, réunit, de façon audacieuse, les représentants des huit départements. Il faut dire qu'en sa qualité d'ancien ministre d'État, il est sans doute la personnalité la plus importante de la région, en dehors du président Lebrun dont on ne sait quelle a été la position. Lors de la première réunion, il met à l'ordre du jour le problème de l'évacuation des populations civiles en cas de nouvelle guerre ; un plan détaillé d'évacuation, mais aussi des réquisitions correspondantes pour toute la France est préparé. Cette initiative lui vaut le prix Cognacq-Jay et une invitation du propriétaire du *Matin*, Maurice Bunau-Varilla³⁸. Dans les années qui suivent, les réunions prennent un caractère régulier, par roulement dans les différents chefs-lieux, par exemple, le 18 février 1939, à la chambre de commerce de Colmar, pour examiner les questions de réquisitions et d'indemnisation des appelés ; le 29 juillet 1939, à la préfecture des Ardennes, avec la Meuse qui les rejoint ; le 25 février 1940³⁹, à Nancy, pour traiter aussi des questions d'évacuation. Il est ainsi, en quelque sorte, le précurseur de la Lorraine puis de la région Grand Est.

Il déclare même, dans sa profession de foi en 1922, qu'il faudrait « que les conseils généraux des quatre départements lorrains dressent un plan de fusion de certaines institutions départementales qui, aujourd'hui, trop multiples, végètent ; (...) de grands travaux publics ne seront réalisés que par cette méthode⁴⁰. » Néanmoins, il penchera ensuite pour le maintien des départements en coopération avec leurs voisins, comme le rappelait Georges Mazerand lors de son jubilé :

Vous avez toujours dit que le département devait être conservé parce qu'il avait été, en général, assez bien formé par les constituants de 1791 et que surtout, après un siècle et demi, il avait acquis une vie propre, robuste. Ce qui ne vous empêche pas de préconiser, d'une part, la suppression de

³⁷ AN 317AP/186.

³⁸ AN 317AP/105. Lettre de Marcel Knecht du *Matin* du 21 décembre 1938.

³⁹ AN 317AP/187.

⁴⁰ AN 317AP/175.

quelques-uns d'entre eux et, d'autre part, de vouloir les grouper en régions. (...) Une de vos doctrines cruciales est d'unir fortement le canton et la région aux départements : celui-ci continuera à être la puissante machine administrative régnant sur une partie du territoire que l'État administre aussi comme pouvoir exécutif du conseil départemental.

Après la Grande Guerre, pour permettre une exploitation plus rationnelle des terres, il se fait le champion du remembrement agricole⁴¹ qu'il critiquait avant-guerre. En complément des lois du 27 novembre 1918 et 4 mars 1919, dont il était en partie à l'origine⁴², il dépose, en 1922, une proposition de loi pour la reconstitution de la propriété foncière dans les régions dévastées par la guerre, avec le rétablissement des titres de propriété qui avaient disparu⁴³. Le rapporteur déclare qu'il « faut profiter de cette initiative de M. Louis Marin qui n'est pas le semeur d'une idée imprécise et théorique. Il a la bonne fortune de trouver une formule d'application dans l'œuvre d'ensemble d'une commission qualifiée qui, après quatorze ans d'études, a abouti à un texte d'ensemble ». Il se fait aussi exigeant sur la réalité des indemnisations. Les agriculteurs avaient le droit, aux termes du traité de paix, de recevoir un certain nombre de têtes d'animaux pour la reconstitution de leurs cheptels. Il proteste, car certains de ces bestiaux étaient livrés atteints de la fièvre aphteuse. Il se plaint aussi des écarts des droits de douane, notamment entre les houblons français et allemands, dans une région lorraine qui fabriquait déjà beaucoup de bière. Il intervient pour demander un meilleur approvisionnement en charbon des usines avant de se heurter, sur un sujet voisin, au syndicat des marchands de bois qui se plaint de la concurrence de l'administration qui va chercher le combustible dans d'autres régions⁴⁴. Pendant la guerre, il demande que les régions touchées par la guerre, dites zones de feu, soient mieux traitées que les autres régions et il propose que les évacués volontaires soient assimilés aux réfugiés⁴⁵. Jusqu'en 1926, il préconise des exonérations d'impôts pour les habitants des régions dévastées. Naturellement, il intervient

⁴¹ Proposition de loi de Louis Marin modifiant la loi du 21 juin 1865 et facilitant les remembrements urbains et ruraux, n° 3534, séance de 1917, p. 1268.

⁴² AN 317AP/130. Proposition de résolution n° 3103 modifiant la loi du 21 juin 1865 et facilitant les remembrements urbains et ruraux de Louis Marin, session de 1917. Proposition de loi de Louis Marin, tendant à la reconstitution des forêts ruinées dans la zone de guerre et à la protection des tombes de nos soldats inhumés dans ces forêts, 4 décembre 1917, n° 4010, p. 1775. Proposition de loi de Louis Marin, tendant à la réorganisation du service forestier, 9 mai 1919, n° 6109, p. 1340.

⁴³ AN 317AP/121 et 130. Propositions de loi n° 4436 et 4437, session de 1922.

⁴⁴ AN 317AP/121.

⁴⁵ « Ce serait sinon une injustice prodigieuse pour des citoyens cultivant depuis quatre ans leur terre sous le feu de l'ennemi, comptant beaucoup de victimes civiles, quotidiennement bombardés, vivant au milieu de maisons criblées de trous, occupées presque entièrement par les troupes, avec de multiples dégâts de cantonnement, avec des tranchées et des fils de fer barbelé plein leurs champs, avec les semailles bouleversées, avec des dommages de guerre toujours impayés, avec des réquisitions qui ont été poussées jusqu'à l'extrême, avec des difficultés de main-d'œuvre, soumis à une discipline très rigoureuse pour leurs allées et venues, avec des complications et des retards pour le ravitaillement. »

toutes les fois qu'il peut pour venir en aide à ses ressortissants, en saisissant les ministres ou la préfecture, comme en témoignent de nombreuses lettres⁴⁶. C'est l'ambiguïté d'un député libéral qui doit bien soutenir, après-guerre, l'intervention de l'État, le conseil général lui servant de tribune supplémentaire d'où exprimer ses revendications.

Marin joue un rôle important dans toutes les grandes manifestations qui célèbrent la Lorraine. Le 7 juillet 1927, une plaque à Maurice Barrès est inaugurée, en sa présence, à Nancy, rue de la Ravinelle, sous la présidence de Lyautey, avec un discours de Charles Sadoul, président des écrivains lorrains⁴⁷. Il a aussi le bonheur de participer à l'érection du monument Barrès, sous la forme d'une lanterne des morts, sur la colline de Sion, le 23 septembre 1928, en présence de 15 000 personnes. À la mort du grand homme, le 4 décembre 1923, une souscription avait été lancée. Le comité de patronage est co-présidé par l'ancien président Millerand et par Poincaré, en sa qualité de président de la Société des Lorrains de Paris. Lebrun, Marin et Méline, sénateur des Vosges toutes proches, en sont vice-présidents. Le comité d'honneur est présidé par le président de la République lui-même, Gaston Doumergue, avec comme vice-présidents les présidents des Chambres et du Conseil, de Selves, Herriot et Briand. Le comité d'action est présidé par le maréchal Lyautey, les vice-présidents sont Henry Bordeaux, Paul Bourget et Georges Lecomte, tous trois membres de l'Académie française, mais aussi Maurras, qui y sera élu en juin 1938, le général de Castelnau et Désiré Ferry, qui est, à ce moment, vice-président de la Ligue des patriotes (son président, faisant partie du comité aussi), et Henry Simond, directeur de *L'Écho de Paris* ; les secrétaires généraux en sont le prince Charles-Louis de Beauvau-Craon et Marcel Knecht, secrétaire général du *Matin*. Plusieurs discours s'y tiennent, dont ceux du président du Conseil Poincaré, Lyautey, Ferry, Oberkirch, député Fédération républicaine du Haut-Rhin et sous-secrétaire d'État au ministère du Travail. Le 28 avril 1930, il avait participé à une même cérémonie sur la colline de Sion avec le maréchal Lyautey et le cardinal Baudrillart, y prononçant, d'après ce dernier qui présidait, « un excellent discours⁴⁸ ».

⁴⁶ AN 317AP/28. Par exemple, la lettre de réponse du président de la Société industrielle de l'Est, reconnue d'utilité publique, qui était en même temps président du groupement des sinistrés isolés de Meurthe-et-Moselle.

⁴⁷ AN 317AP/1. Le nom de Louis Marin n'apparaît cependant pas dans les articles de presse relatant l'inauguration. Sur ces deux inaugurations, chemise Barrès. Le 5 décembre 1924, l'Association des écrivains lorrains avait adressé une lettre au conseil municipal de Nancy pour approuver sa résolution donnant le nom de Maurice Barrès à une rue de la ville, mais avait regretté l'emplacement choisi. Le 15 décembre 1926, une délégation de l'Association des écrivains lorrains rencontre le maire, Émile Devit, pour renouveler sa demande de donner le nom de Maurice Barrès à une rue de la ville. La rue choisie irait de la cathédrale à la préfecture et une portion fut renommée plus tard rue Claude-Érignac.

⁴⁸ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, p. 512.

En 1934, toute la République communique dans la mémoire du maréchal Lyautey. L'ancien résident général au Maroc s'est éteint, le 27 juillet, dans son château de Thorey, en Meurthe-et-Moselle⁴⁹, quinze jours après avoir reçu la visite du sultan Mohammed V et de son jeune fils Hassan. Les obsèques nationales ont lieu, le 2 août 1934, à Nancy. La foule défile pendant trois jours devant son cercueil installé dans l'église des Cordeliers, puis le président Lebrun préside la cérémonie religieuse dans la cathédrale et les honneurs militaires lui sont rendus place Stanislas. Le corps est ensuite déposé dans la crypte de la cathédrale. Marin suit l'ensemble de ces cérémonies, ainsi que les députés François de Wendel, Édouard de Warren, Jean Quenette⁵⁰. À l'annonce de sa mort, le sultan du Maroc, qui allait s'embarquer à Marseille, revient s'incliner devant la dépouille. Un an après, du 26 au 30 octobre 1935, le maréchal est réinhumé à Rabat. Marin, ministre d'État, y représentera la France, avec François Piétri, ministre de la Marine⁵¹, en présence du sultan, du résident général Henri Ponsot et de la veuve du maréchal. Les restes du grand Français sont salués par 4 000 cavaliers représentant toutes les tribus du royaume et 73 avions. Marin y prend la parole, devant la porte de Bab-el-Mansour, soulignant à « Sa Majesté chérifienne » combien « ce grand soldat (...) admirait le peuple marocain sur lequel Elle règne », lui qui « voyait dans le peuple marocain le représentant d'une grande civilisation », qui « exaltait son âme raffinée, sa charité, sa courtoisie native, (...) la magnificence de ses arts ». Marin rentrera en France en passant par Tanger, Algésiras et Madrid, lui donnant ainsi l'occasion de saluer les différentes autorités sur son chemin, et d'être décoré successivement des insignes de Grand officier du Ouissam Alaouite et du Grand cordon de l'ordre de la République espagnole. Quelque temps après, ministre d'État, il préside encore à l'érection d'un monument en son honneur à Nancy, derrière l'église des Cordeliers. Les cercueils du maréchal et de son épouse seront finalement déposés en 1961 aux Invalides, à quelques mètres de celui de l'empereur Napoléon.

La bataille pour la liberté de culte et d'enseignement

Arrivé trop tard à la Chambre pour participer aux débats sur la loi de séparation des Églises et de l'État, Louis Marin fut rapporteur du dernier budget des cultes en 1911. Il voulait

⁴⁹ Citons ici le remarquable travail de sauvegarde que conduisit pendant des années le colonel Pierre Geoffroy (1931-1989), que j'ai eu l'honneur d'aider avec la direction régionale des affaires culturelles, œuvre aujourd'hui poursuivie par Claude Jamati et Jean-Pierre Abbey, président et secrétaire général de la fondation Lyautey.

⁵⁰ Anne-Marie QUENETTE, *Jean Quenette, un Lorrain dans le XX^e siècle*, Éditions du Quotidien, 2014, p. 275.

⁵¹ AAE PA-AP 203, n° 2/27 et AAE PA-AP 203, n° 2/23. Fernande Marin a confectionné un épais volume retraçant ce voyage.

bien accepter la République laïque à condition que cette idéologie ne cachât pas une attaque contre la religion traditionnelle des Français. Lors du vote du 22 décembre 1920 sur la confiance à une « politique républicaine, nationale et sociale et de respect des lois de laïcité », il ne fait pas partie des 63 députés qui la refusent, sur la même ligne que le général de Castelnau⁵². Il revendiquait le droit des catholiques à la liberté, notamment leur droit d'accomplir tous les actes du culte, y compris l'apostolat et le prosélytisme, le fait de pouvoir donner et recevoir, de posséder pour les besoins du culte. Il l'exprimait ainsi :

Depuis trente ans, depuis quinze ans surtout, la politique de la France n'a eu qu'une visée : la guerre aux catholiques. Quels que soient les événements, même semblant peu en rapport avec la question religieuse, leur raison d'être n'était que la guerre aux catholiques. (...) Aux catholiques, on a enlevé tous les droits : de penser, d'enseigner, d'acquérir, de recevoir, de donner, de faire des fondations, de posséder, même de pratiquer leur culte. Actuellement, ils ne pratiquent qu'en vertu d'une tolérance qu'un ministre quelconque peut supprimer. Ils n'ont pas de statut légal.

Il exigeait en particulier le libre choix de l'école et ce fut le combat de sa vie. En 1924, comme président de la Fédération républicaine, il souligne la nécessité de reconnaître ce droit des parents, tout en admettant le caractère laïque de l'État :

L'État est laïque et ne peut être que laïque, mais nous n'acceptons pas que, sous prétexte de laïcité, il soit porté atteinte aux droits civiques du citoyen français. Nous ne voulons pas de régime d'exception pour les pratiques religieuses, pas de Français de seconde zone. Aussi avons-nous été le premier des partis politiques à nous prononcer à l'unanimité pour demander l'application aux congrégations des lois de droit commun qui doivent régir toutes les associations professionnelles. Nous estimons de simple probité le droit de subventions aux écoles privées. Nous ne voulons ni monopole ni école unique. Le système de bourses que nous voulons n'opposerait pas l'enseignement public à l'enseignement privé.

Il conteste une mesure préparée par Herriot lors de son passage à l'Éducation nationale puis reprise par Marraud, consistant à expérimenter la gratuité de l'externat pour la sixième, puis tout le collège, votée à seulement six voix de majorité⁵³. Le député de Nancy y voit une attaque contre l'école privée, restée payante. Un jour d'ailleurs Herriot avait déclaré, de façon bien peu prémonitoire, devant un auditoire d'instituteurs de Lyon :

Si l'on réalise l'idée de l'école unique à base de gratuité, l'afflux sera si considérable dans le secondaire qu'il faudra voir grand : personne ne s'opposera à l'agrandissement des établissements et à leur amélioration ; la conséquence sera que la lutte sera impossible à soutenir, les congréganistes se retireront, le monopole sera acquis.

Plus généralement, il combat aussi le système proposé par Herriot, qui introduit deux filières, l'une d'enseignement général et l'autre pour les arts et métiers, précédée à chaque étape d'un concours. Il craint que, par cette organisation massive, on sélectionne trop vite les élèves

⁵² Corinne BONAFOUX-VERRAX, *La FNC...*, op. cit., p. 252. Parmi les votes contre, on trouve Oberkirch et Ybarnégaray.

⁵³ AN 317AP/114. *L'Écho de Paris*, 13 mars 1930.

sur les matières générales, des enfants de six ou douze ans, en éliminant les intelligences tardives. « Nous ne voulons d'aucune tyrannie. » Avec l'école unique, ironise-t-il, Pasteur aurait été renvoyé à la tannerie paternelle :

Ce système reproduit tous les inconvénients du concours mandarinal. Les tourniquets disposés à l'entrée des deux ordres d'enseignement risquent de laisser passer des bêtes à concours, qui justifieront mal ultérieurement leur succès, et de barrer la route à des sujets moins brillants et moins précoces, mais mieux doués au fond⁵⁴.

Il a aussi tenté en vain de limiter la gratuité aux seules familles modestes par un amendement de Warren et Lefas, le 12 mars 1930 :

Ce qui importe, c'est que tous les enfants bien doués puissent bénéficier de ces études et qu'aucun de ceux qui ont des aptitudes manifestes ne soient arrêtés par la pauvreté. (...) Monsieur Blum, ce qu'on peut réussir avec un enfant qui apparaît d'abord comme un mauvais élève est prodigieux⁵⁵.

Sur tous ces sujets, liberté de choix de l'école, bourses pour les plus modestes, refus de la sélection trop précoce, il est en tout point sur la même ligne que la Fédération nationale catholique⁵⁶. Il soutient la proposition de loi d'Édouard de Warren, en 1929, tendant à la création d'un Office national des bourses d'enseignement, car « tout petit Français doit parvenir, suivant ses aptitudes et quelle que soit la condition de ses parents, à la plénitude de son rendement moral et intellectuel ». La création d'un office, avec la personnalité morale et l'autonomie financière, permettrait une gestion autonome, plus efficiente, car échappant à l'appareil gouvernemental ; en effet, « la liberté et la décentralisation sont essentiellement républicains » et le rôle des familles est indispensable. Il estime qu'il faut augmenter le montant des bourses, mais que le système de la gratuité totale pour les études secondaires et supérieures n'amène qu'un surpeuplement des établissements.

Il s'oppose aussi à la transformation des écoles primaires rurales en écoles mixtes, ce qu'on appelle alors la « coéducation de sexes » ou « la gémiation des écoles » ; il aurait voulu qu'elle ne fût possible qu'après avis favorable du conseil municipal et de la majorité des parents. Pour lui, il convient de tenir compte des différences d'âge et de sexe, mais aussi que l'enseignement ne soit pas le même dans les campagnes et dans les villes, réclamant un enseignement agricole sérieux. Il demande aussi que les instituteurs échappent à la nomination des préfets, protestant contre les déplacements d'office injustifiés, et exige une collaboration des familles au choix des manuels. Le programme religieux de la Fédération demande « la suppression de toutes les fantaisies pédagogiques ». Déjà, après la Première Guerre mondiale,

⁵⁴ AN 317AP/114. Proposition de loi numéro n° 2587, séance du 11 décembre 1929.

⁵⁵ Chambre des députés, 12 mars 1930, p. 1029.

⁵⁶ Corinne BONAFOUX-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 146-148.

quand il avait fallu reconstruire le pays, beaucoup de gens avaient réclamé la suppression des écoles dans les villages peu peuplés, notamment dans l'ouest. Cela aurait pénalisé l'école privée, mais aussi beaucoup d'enfants qui auraient dû faire plusieurs kilomètres le matin, expliquait-il.

Vallat et Grousseau demandent aussi, sans succès, que les enfants de familles pauvres soient aidés financièrement à rejoindre une école privée, soutenus par Marin dans un éditorial de *La Nation*⁵⁷. Blaisot appuie également la démarche avec tonitruance : pour Herriot, « c'était la victoire de la démocratie », pour Blaisot, « le triomphe de Crésus », car les « enfants de riches » seraient encore favorisés par « cette décision soi-disant démocratique⁵⁸ ». À cette gratuité massive, Marin préfère un système de bourses pour les familles non imposables et pour les enfants doués. Aussi, le 25 avril 1930, participe-t-il à un congrès sur l'école, à Rouen, avec le général de Castelnau et le cardinal Baudrillart et y prononce, devant 3 000 personnes, « un discours d'une heure plein de verve, d'esprit, de compétence, de vigueur sur l'école unique⁵⁹ ». En 1931, il obtient le vote d'une disposition reconnaissant la liberté d'enseignement comme une des lois fondamentales de la République, dans un amendement à l'article 50 de la loi de finances.

Il réclame que laïcs ou clercs soient égaux devant la loi, refusant qu'on interdise aux prêtres d'exercer comme enseignant ou personnel soignant et d'entrer dans la fonction publique. Il demande que l'agrégation soit accessible à tous alors qu'en 1912, l'abbé Joseph Bouteyre n'en avait pas eu le droit, le Conseil d'État ayant précisé « que le manque de maturité des élèves ne permettait pas de confier une charge d'enseignement à un ministre du culte dont on ne pouvait attendre qu'il respectât le principe de neutralité⁶⁰ ». Quand la Chambre doit se

⁵⁷ Louis MARIN, « Fidélité et prudence », *La Nation*, 14 décembre 1929. Amendement repoussé par 430 voix contre 165.

⁵⁸ Camille BLAISOT, « Le triomphe de Crésus », *La Nation*, 22 mars 1930.

⁵⁹ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, p. 508-509.

⁶⁰ Arrêt du Conseil d'État du 10 mai 1912, publié au recueil Lebon, reconnaissant l'interdiction faite à Joseph Bouteyre de se présenter à l'agrégation. « N'est pas entachée d'excès de pouvoir la décision par laquelle le ministre de l'Instruction publique refuse d'admettre un prêtre catholique à prendre part à un concours d'agrégation. En effet, l'agrégation a été instituée exclusivement en vue du recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire public ; elle ne confère pas aux agrégés un grade universitaire, mais un titre d'ordre professionnel. Dans ces conditions, le décret du 10 avril 1852 et le règlement du 29 juillet 1885, ont pu légalement ne pas la rendre accessible à tous et la réserver aux candidats agréés par le ministre, chef responsable du service de l'enseignement secondaire public, comme pouvant être éventuellement chargés des fonctions de professeurs dans un lycée ou dans un collège. » Ce combat ne cesse jamais : proposition de loi de Louis Marin, tendant à assurer à tous les Français, et notamment aux religieuses et religieux de toutes congrégations le droit d'enseigner, son exercice individuel ou par voie de l'association déclarée, sous les seules conditions de capacité technique et de n'avoir encouru aucune condamnation à une peine afflictive et infamante, 22 juin 1939, n° 5913, p. 818.

prononcer sur une proposition d'Herriot pour le cinquantenaire de l'école laïque, le 3 juillet 1930, Marin fait partie des 14 députés de la Fédération qui s'abstiennent alors que 56 votent contre et 16 pour⁶¹. Après la Première Guerre mondiale, il obtient du conseil général une prorogation du bail du collège de La Malgrange pour le sauver de la faillite⁶².

Plus généralement, il insiste sur l'importance du rôle social de l'Église, particulièrement outre-mer où l'administration n'est pas en mesure de se substituer à ses œuvres, intervenant souvent à la Chambre sur le sujet. Le 7 avril 1926, il dépose une proposition de loi invitant le gouvernement à ne pas entraver les missions françaises à l'étranger. En juillet 1918, le cardinal Baudrillart nous raconte une intervention qu'il fait au profit des assomptionnistes au Chili⁶³ ; le 3 juin 1919, Marin pose une question écrite demandant pourquoi les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Haïfa avaient été dépossédées de leur domaine. En 1928-1929, il soutient l'article 71 de la loi de finances autorisant les congrégations missionnaires qui donna lieu à la bataille d'Angers, dont nous avons fait état plus haut. Le 27 juin 1932, encore, il « réclame le rétablissement des congrégations missionnaires et de leurs membres dans l'exercice des droits imprescriptibles appartenant à tout citoyen français ». En 1935, il obtient du gouvernement Laval des crédits pour le collège français de l'Assomption à Bangkok⁶⁴. En 1938, il crée un inter-groupe de défense des missions françaises à l'étranger. Il écrit même à tous les groupes politiques. Le Parti communiste et le Parti socialiste refusent de s'engager et le député socialiste Jean Pierre-Bloch, qui avait accepté d'être son vice-président, doit démissionner. Ses archives gardent des études fouillées sur les établissements des missions à l'étranger⁶⁵. Pour ce faire, il avait obtenu copie des demandes d'autorisation, soulignant, avec force détails, l'important travail qui était exigé pour obtenir les autorisations : l'étude recense le corps enseignant français à l'étranger et comprend notamment une partie consacrée aux « actions directement moralisatrices » comme la lutte contre la polygamie, l'opium et l'anthropophagie, l'émancipation des esclaves, l'industrialisation des pays neufs.

⁶¹ Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, *op. cit.* p. 283.

⁶² P. GUISE, *Histoire de l'institution de La Malgrange (1836-1936)*, Nancy, Les Arts graphiques modernes, 1936, p 235-236.

⁶³ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, p. 857.

⁶⁴ AN 317AP/108. Lettre du séminaire des Missions étrangères du 24 juin 1935.

⁶⁵ AN 317AP/104. Missions dans les pays scandinaves, les Balkans, en Turquie, Syrie, Palestine, Arabie, Perse, Indes et Birmanie, Indochine, Chine, Océanie, Afrique du Levant, Afrique du Nord, Sahara, Afrique occidentale, Îles de l'Océan indien, Canada et Saint-Pierre, États-Unis, Antilles, Amérique du Sud, Guyane, Brésil, Équateur, Pérou, Bolivie, Argentine, Chili.

Il va même plus loin, en 1930, en assurant que s'il était au pouvoir, il reviendrait sur la loi de 1905. C'est en tout cas ce qu'il affirme au journal suisse *Neue Zürcher Zeitung* du 14 septembre 1930.

— Si votre parti prenait le pouvoir, est-ce que vous réviseriez les lois laïques et la séparation de l'Église et de l'État ?

— Sans aucun doute, nous ne reconnâtrions pas l'œuvre de Combes, car ni la question des congrégations ni celle de l'école ni celle de l'administration des églises et des cimetières n'a été réglée conformément au désir des citoyens.

Estimant que le compromis de 1907 a imposé aux communes une lourde charge d'entretien des églises, il demande que l'État leur accorde des subventions.

Dans son souci de liberté, il défend aussi les autres religions monothéistes. Sensible aux désirs des musulmans des colonies, qui s'étaient engagés pendant la Grande Guerre, il avait déposé, le 20 juillet 1915⁶⁶, une proposition de loi favorable au pèlerinage du Hadj, qui intégrait la création à Médine et à la Mecque d'hôtelleries destinées aux pèlerins venus de l'Afrique du Nord française. Le voyage était en effet plein de dangers pour les Tunisiens, Algériens et Marocains qui ne bénéficiaient pas des mêmes services que les musulmans d'autres régions. Le nombre des « indigènes » de ces trois territoires français variait entre 6 000 et 8 000 et, parmi eux, beaucoup d'indigents. Il fut proposé la création d'une fondation *habous* (ou *waqf*), qui permettait de garder des biens de bien-morte (inaliénables), pour en affecter la jouissance au profit d'une œuvre d'intérêt général. Cette fondation serait de droit privé, à la demande des musulmans, pour échapper au contrôle du Grand Chérif de La Mecque qui aurait pu détourner des fonds. Elle aurait été confiée au parrainage d'un haut dignitaire musulman comme le sultan du Maroc ou le Bey de Tunis⁶⁷. Il participe aussi, en septembre 1919, avec Herriot, au Comité de la mosquée à Paris, qui travaille à l'édification d'une grande mosquée à Paris, inaugurée le 15 juillet 1926, et il copréside, avec le mufti Mokrani, le Comité musulman de Paris⁶⁸, participant aussi au Comité d'action franco-musulman qui avait pour but « de travailler à rendre chaque jour plus confiante, plus forte, plus définitive l'association de la France avec les populations musulmanes soumises à sa domination ou à son protectorat dans l'Afrique du

⁶⁶ Proposition de loi de Louis Marin, tendant à organiser le pèlerinage national entrepris annuellement à La Mecque par les pèlerins musulmans de nos colonies et pays de protectorat, qu'il représente le 20 juillet 1920, n° 1302, session ordinaire de 1924, p. 814. Rapport de Louis Marin au nom de la commission du Budget portant affectation d'un crédit de 500 000 francs pour la création, à La Mecque et à Médine, de deux hôtelleries destinées aux pèlerins indigents originaires des possessions et protectorats français d'Afrique, n° 1557, session de 1915, annexe au procès-verbal du 19 décembre 1915.

⁶⁷ Documents diplomatiques (3 janvier 1916).

⁶⁸ AN 317AP/96.

Nord⁶⁹ ». *Le Petit bleu*⁷⁰ du 16 novembre 1918 met en garde contre cette vision compréhensive, en remarquant que lors d'une réunion du Comité musulman de Paris sous la présidence de Louis Marin, le représentant turc déclara qu'il fallait faire une place à l'islam dans la Société des Nations : « N'est-ce pas nous dire que ce Marocain, que ce Turc, considèrent l'islam non comme une religion digne de notre respect, mais comme une nation avec laquelle nous devons compter⁷¹ ? »

Un projet de manifestation est prévu, le jour de l'An musulman, à l'initiative du Comité musulman, avec des conférences à la Sorbonne et une pièce de théâtre, notamment de Pierre Loti. C'est Marin qui préside l'événement, agréé par le ministère des Affaires étrangères et la commission interministérielle des affaires musulmanes, qui comprend les chefs de service des quatre ministères traitant des affaires musulmanes⁷². Il prononce aussi deux discours aux titres évocateurs : « L'amitié entre la France et l'islam à travers les âges » et « Les preuves du loyalisme des musulmans envers la France » : « Quand nous voyons les musulmans accourir de tous côtés et venir s'enrôler volontairement sous les drapeaux de la France⁷³... ». Avec l'Empire français, de larges parties de la population sont en effet musulmanes. La France, avec ses trois départements algériens, a besoin de s'appuyer sur les élites musulmanes. Comme le rappelle *La Nation*, « la France est une grande puissance chrétienne, [mais], par sa colonisation, elle est devenue un grand pays musulman⁷⁴. »

Dans une note datée du 3 août 1926, intitulée « De la nécessité d'avoir une politique musulmane française⁷⁵ », dont nous ne connaissons pas l'origine, mais que Louis Marin a lue, il est observé que l'agitation dans les colonies et les protectorats a sans doute pour origine la propagande bolcheviste, appuyée par l'Allemagne⁷⁶. Pour éviter que la grande mosquée ne devienne un centre de subversion pour ces influences étrangères, la note préconise la création d'un « service d'information, d'étude et de contrôle du monde musulman ». Une autre note, datant aussi des années 1920, souligne le souci militaire qui se profile derrière ces thèses, au moins comme argument :

⁶⁹ AN 317AP/148.

⁷⁰ Journal parlementaire de l'époque.

⁷¹ AN 317AP/148.

⁷² AN 317AP/108. Note s.d. de l'islamologue Edmond Doutté (1867-1926), antérieure à 1926.

⁷³ Louis MARIN, « L'amitié entre la France et l'islam à travers les âges », « Les preuves du loyalisme des musulmans envers la France », BnF Richelieu SG MS 5373-5378.

⁷⁴ Anonyme, *La Nation*, 15 juin 1929.

⁷⁵ AN 317AP/146.

⁷⁶ AN 317AP/76. Discours de clôture du congrès de la Fédération républicaine de 1938.

Les accusations réitérées des pamphlets de la propagande allemande contre notre politique musulmane, les cérémonies haineuses organisées continuellement au nom de l'islam à Berlin et à Constantinople, les campagnes faites dans la presse et dans le *Neue Orient* pour démontrer que nos musulmans ne se rangent à nos côtés que contraints par la force, toutes ces manifestations nous imposent le devoir d'affirmer d'une façon éclatante aux yeux de l'étranger comme aux yeux de la France la sincérité de notre collaboration avec les musulmans qui relèvent à des titres divers de notre influence.

Passionné d'éducation, il prit part ainsi à la controverse qui mettait aux prises, en 1922, les partisans de l'enseignement secondaire classique et ceux de l'enseignement moderne. Il trouvait abusif de réserver le terme d'humanités au grec et au latin. Pour lui, les classiques étaient aussi français et il voulait développer les langues vivantes à contre-courant de son orientation politique. Alors que la droite défendait les langues mortes contre les radicaux qui voulaient développer les langues vivantes, Marin s'oppose au ministre Léon Bérard en proclamant « la nécessité en France d'un enseignement secondaire fondé sur la langue maternelle et la culture nationale à l'exclusion des langues mortes⁷⁷ ». C'est une conviction ancienne chez lui puisqu'il la développait déjà dans des lettres à son père en 1895, expliquant que « le latin et le grec dans l'enseignement secondaire ne servent absolument à rien » et ajoutant que l'utilisation de ces langues mortes comme un critère de différenciation entre la voie générale et l'enseignement technique était absurde⁷⁸. Il présidait ainsi la Société de propagation des langues étrangères en France, qui avait été fondée en 1891 par le Vosgien Jean-Baptiste Rauber⁷⁹. Le conseil d'administration comprenait un inspecteur général de l'enseignement des langues vivantes et des professeurs de collège et de lycée. Marin était aidé au bureau de Stéphane Jalabert, né en 1904, ingénieur-chimiste, membre du comité de l'Association catholique des chefs de famille de Thiais, et Eva Lecœur, professeur d'anglais retraitée. La Société enseignait les principales langues à plus de 6 000 élèves (un inventaire montre qu'il y avait 39 groupes en anglais, 13 en allemand, 14 en espagnol, 5 en italien, 4 en russe, 4, 1 en portugais, 1 en suédois, témoignant d'une diversification assez importante pour l'époque). Pourtant, devant l'assemblée des langues étrangères, le 7 mars 1937, il avoue ne maîtriser aucune langue étrangère :

⁷⁷ 30 juin 1922. « On a encore présente à la mémoire la controverse qui le mit aux prises, sur le chapitre des humanités, en 1922, avec M. Léon Bérard, alors grand-maître de l'université. » Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 491.

⁷⁸ AD MM 26J/32. Lettre de Louis Marin à son père, 14 janvier 1895.

⁷⁹ AN 317AP/154. AD MM 26J/95. Notamment une lettre du 11 mars 1950. La BnF conserve des ouvrages de Jean-Baptiste Rauber sur l'œuvre scolaire de la III^e République et les langues vivantes, notamment des ouvrages didactiques de français pour le public allemand, ainsi qu'un livret d'hommage à J.-B. Rauber (1839-1901), directeur-fondateur de la Société pour la propagande des langues étrangères en France (8-LN27-49588).

Si la façon dont j'ai appris le latin et le grec a été artificielle et si ma connaissance des langues vivantes étrangères consiste à connaître un certain nombre de mots et de particularités grammaticales d'ordre plutôt philosophique intéressant une cinquantaine de langues, ma nullité en pareille matière [est avérée]. Je [connais seulement] le patois de mon village natal, mais je le possède à fond dans les plus petits détails⁸⁰.

Il trouvait aussi excessive la politique d'interdiction des langues régionales qui conduisait à ce que des instituteurs parlent en français à des enfants qui ne comprenaient rien.

Nous le voyons aussi défendre l'invention du chèque⁸¹ ou les procédés modernes de la sténographie et de la dactylographie, se moquant de leurs détracteurs : « D'aucuns disent, avec scepticisme ou hostilité "qu'est-ce que ces nouveautés ? ces machines ? Le commerce, jusqu'ici, a bien marché sans elles. Si tel industriel les emploie, c'est pour ne pas faire comme les autres, *pour faire le malin...*"⁸² »

Enfin, encore en avance sur son temps, il proposait d'enseigner au lycée la sociologie, l'économie et les sciences humaines, de faire une large part à l'éducation artistique et aux sports et souhaitait « le développement de l'éducation postscolaire, de l'apprentissage et de la formation professionnelle⁸³ ». Il voulait alléger les horaires et il était scandalisé que, dans certains départements, la moyenne des élèves par classe se situe entre 50 et 80, loin des moyennes actuelles. « Pour les maîtres, c'est une tâche impossible et, s'il y a quelque chose d'étonnant, c'est que, dans des cas pareils, il n'y ait pas, dans notre corps enseignant, plus de femmes atteintes de laryngite tuberculeuse ou frappées, pour toute leur vie, par le surmenage. » Il critiquait les méthodes pédagogiques dépassées et proposait la création d'instituts pédagogiques régionaux.

Il s'engagea enfin, de façon très moderne, en faveur du cinéma, avec le député socialiste Jules-Louis Breton⁸⁴, grand amateur de nouvelles technologies. Après la guerre, il créa, en

⁸⁰ AN 317AP/224.

⁸¹ Louis MARIN, préface à la brochure d'Ernest Carette, avocat à la Cour, « Français, servez-vous du chèque », Imprimerie Berger-Levrault, 1919.

⁸² Louis MARIN, « Amis et ennemis de la sténographie », discours devant l'Assemblée générale de l'Institut sténographique de France, 14 janvier 1912, Institut sténographique de France, 150, boulevard Saint-Germain, Paris VI^e, 1912, p. 26.

⁸³ Profession de foi de 1919.

⁸⁴ Fécond, Jules-Louis Breton (1872-1940) fut aussi l'inventeur des voitures blindées et le créateur, en 1923, du Salon des arts ménagers. Il fut directeur jusqu'en 1938 de l'ancêtre du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

1930, avec la poétesse Hélène Vacaresco⁸⁵ (1864-1947), le Comité international pour la diffusion artistique, littéraire et scientifique par le cinématographe (CIDALC)⁸⁶.

Promouvant des politiques d'éducation moderne, en s'appuyant sur la liberté religieuse, il poussait au développement de la France face à une Allemagne menaçante.

Méfiance atavique de l'Allemagne et rejet du communisme

Toute sa vie, l'homme politique lorrain marqua une vive hostilité à l'endroit de ses voisins allemands. Sa mère était morte en couches du fait de l'occupation allemande, les incidents de frontière le marquaient, sa connaissance du monde germanique le persuadait que l'Allemagne se régénérerait et deviendrait menaçante. Très tôt, il s'intéressa à l'Allemagne, y voyageant notamment en 1893, se plaignant que les habitants y parlassent une langue trop différente de celle qu'il avait apprise au collège⁸⁷. Proche de Barrès, il avait certainement lu *Le Génie du Rhin*⁸⁸, publié en 1921, qui exprimait une grande méfiance vis-à-vis de l'Allemagne. Dans ses papiers personnels, on trouve aussi un article de recension de l'ouvrage d'Henri Massis, *Défense de l'Occident*, paru en 1927. Le grand penseur de la droite y explique que l'Allemagne, partagée « entre la mystique asiatique et la latinité⁸⁹ », se sent attirée par une « secrète connivence » avec « l'idée russo-bolcheviste », dans leur haine commune du catholicisme : « Germanisme, slavisme, voilà les sources où s'alimente tout ce qui est en révolte contre l'Occident⁹⁰ », car « l'Allemand ne connaît d'autre humanité que la sienne⁹¹ ». Nous retrouvons bien ici la ligne de Marin qui réunissait dans une même détestation les bolchevistes et les Allemands, développée ainsi par l'auteur inconnu de la recension :

Les Allemands, s'ils ne sont plus comme les Germains de Tacite les nomades des grandes forêts impénétrables, n'ont été qu'à demi romanisés. (...) Pour s'être habillés en Romains, les Allemands de l'autre côté du Rhin n'ont jamais été pénétrés par la civilisation latine. (...) Leur christianisme est resté plus formaliste que dogmatique, plus démonstratif que profond et il a suffi du souffle de Luther pour que les Germains retournent à leurs origines. La Réforme a été la pierre d'achoppement où tout le vernis romain de l'Allemagne est tombé en lambeaux pour laisser apparaître l'extrême barbarie déterministe. Entre Luther et l'Asie, il y a toute la chaîne des hérésies, toute la chaîne des révoltes contre la Discipline⁹².

⁸⁵ Très proche des souverains roumains, Hélène Vacaresco avait été exilée à Paris pour empêcher son union avec le fils du roi, puis avait reçu deux fois le prix de l'Académie française pour sa poésie.

⁸⁶ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Déclarée à la préfecture de police le 24 juin 1930 sous le numéro 167.901.

⁸⁷ AD MM 26J/30. Lettre de Louis Marin à son père, 18 août 1893.

⁸⁸ Maurice BARRES, *Le Génie du Rhin*, Paris, Plon, 1921.

⁸⁹ Henri MASSIS, *Défense de l'Occident*, Paris, Plon, 1927, p. 27.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 137.

⁹¹ *Ibid.*, p. 33.

⁹² AN 317AP/6. Chemise « Henri Massis ».

Son premier combat fut pour les fortifications du Grand Couronné, à l'est de Nancy, avant de se préoccuper, bien plus tard, de la ligne Maginot⁹³, qu'il aurait voulu voir poursuivie jusqu'à Dunkerque. Il chercha ensuite à obtenir que les Allemands dédommagent financièrement les régions françaises sinistrées. Il vota contre le traité de Versailles qu'il jugeait insuffisant avant d'en réclamer la plus stricte mise en œuvre : occupation de la rive gauche du Rhin pendant quinze ans, démilitarisation de la rive droite, occupation de la Sarre, contrôle des fabrications d'armements. Il se désespérait des tentatives d'accommodements, convaincu que la générosité vis-à-vis de l'Allemagne pour qu'elle se reconstruisît et n'adhérât pas aux thèses du « coup de poignard dans le dos » était illusoire. « La liquidation du traité de Versailles pourrait bien nous mettre aux portes de la liquidation de la paix, pourtant si chèrement acquise », annonçait-il. Il ne cessa d'alerter sur la montée des nationalismes allemands et sur la reconstitution de ses forces militaires. Bismarck avait regretté, dit-on, d'avoir humilié la France avec l'occupation de la Lorraine, mais il estimait ne pas commettre la même erreur : il s'agissait pour lui de tenir des gages provisoires le temps pour la France de reconstituer ses forces et, en juriste, de respecter les clauses du traité. Il l'explique bien, le 19 mars 1938, dans *La Nation*, juste après l'*Anschluss* :

Un exécrationnel traité a cimenté l'unité de l'Allemagne, lui a rendu possible son réarmement rapide, la reprise de son impérialisme insatiable et de ses méthodes de force. Un traité où il y avait surtout des mots, où rien n'était garanti, où de pauvres illusions cherchaient à masquer la lâcheté et la sottise. Alors qu'il eût fallu, ensuite, fortifier les lambeaux visibles de ces accords solennels, les Alliés et la France ont pratiqué la plus criminelle politique d'abandon et de désaccord, stigmatisée sous le nom de briandisme.

Le député de Nancy considère que, malgré les insuffisances de Versailles, il aurait fallu que la France s'appuyât sur ce texte pour tenir la dragée haute à l'Allemagne. Il se doute, par exemple, que les découpages du traité de Versailles conduiront à des difficultés à l'avenir comme le fameux couloir de Dantzig qui, pour donner un accès à la mer à la Pologne, sépare la Poméranie de la Prusse orientale, coupant l'Allemagne en deux. La ville, ancienne capitale de la Prusse occidentale, avait été donnée par le traité de Versailles à la Pologne, prenant le nom de Gdansk, ce qui généra une forte résistance germanique entre les deux guerres. Régulièrement, Marin rapporte des incidents qui y ont lieu et craint qu'un jour la situation ne devienne explosive. Une note des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, en date du 20 mai 1932, nous apprend qu'Hitler, qui n'a pas encore accédé au pouvoir, installe ses partisans dans la ville dans le projet d'occuper le couloir. L'information remonte à Tardieu,

⁹³ Ligne Maginot qu'avait en réalité initiée Painlevé. Anne-Laure ANIZAN, *Painlevé...*, *op. cit.*, p. 230, p. 365.

pour quelque temps encore président du Conseil, et au chef de l'État, tout juste élu. Marin redoute que l'Allemagne ne prenne des prétextes successifs aux frontières pour s'octroyer de nouveaux territoires, comme il l'explique, avec prescience, en 1930 :

Demain (...), nous nous trouverons devant une Allemagne de plus en plus impérieuse et exigeante, usant des minorités pour agiter le monde ; (...) de l'*Anschluss* pour menacer l'Europe, de sa propagande pour favoriser la Russie et, de concert avec elle, ébranler l'Empire bienfaisant de la civilisation occidentale de sa puissance économique ; nous la trouverons tendue à réclamer ses anciennes frontières et, d'abord, cyniquement et brutalement, à menacer la Pologne et la Tchécoslovaquie ; les colons allemands de Bessarabie seront leurs agents contre la Roumanie ; la Hongrie les aidera contre la Yougoslavie ; la Bulgarie contre les Grecs ; les Turcs contre tous les éléments sages de l'Orient. (...) Demain, les pacifistes verront avec amertume quels coups seront portés par l'Allemagne à l'organisation de la paix et à la Société des Nations⁹⁴.

La réorganisation de l'armée allemande sous l'impulsion du général von Seeckt l'inquiète donc fortement, ainsi que les observateurs avisés comme André François-Poncet, ambassadeur en Allemagne de 1931 à 1938.

Marin n'est pas hostile à la sécurité collective, mais il estime que la SDN est insuffisante, à la fois dans son organisation et son mécanisme de sanctions.

Le bilan de tous les actes internationaux depuis la fondation de la Société des Nations montre que celle-ci, sorte de gouvernement mondial manqué, a contribué, par ses intrigues et ses hypocrisies, à étendre le désordre et à discréditer la justice. Les dirigeants ont été largement de connivence. Jamais il n'y eut tant d'hypocrisie en diplomatie que depuis que les négociations dites secrètes ont été solennellement condamnées. (...) Malheureusement, le projet de Léon Bourgeois, qui représentait le minimum de ce qu'exigeait la sagesse, n'a pas été retenu en 1919 et la SDN a été établie sur des bases fragiles. En conséquence, elle a été un nid à intrigues et elle a rendu, tout au plus, quelques services à de petites nations à qui elle a évité la guerre. Mais elle a échoué lorsqu'il s'est agi d'arbitrer les conflits intéressant les grandes nations. (...) Ce ne sont pas les discours ou les organisations sur le papier qui assureront la paix, mais des institutions capables de maintenir le respect de la parole donnée ou de trancher avec équité des conflits et, en cas de carence, une défense courageusement préparée⁹⁵.

Le pacte de Locarno et le pacte Briand-Kellogg lui paraissent, de la même façon, de dangereuses illusions. À défaut, il est partisan d'un développement des accords avec les pays qui entouraient l'Allemagne. Il travaille beaucoup au retour de l'Italie, se félicitant de la conférence de Stresa, jusqu'à ce que Mussolini ne se tourne vers Hitler. Il désire une alliance forte avec l'Angleterre, autre puissance coloniale. Comme nous l'avons vu, il a des relations fréquentes avec la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie. Quand il débute en politique, le président de la Chambre, Henri Brisson, lui parle de la perte d'une tradition qui voulait que, chaque nouvelle année, les membres des commissions des

⁹⁴ Louis MARIN, « Heures de folie », *La Nation*, 5 avril 1930, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, p. 831.

⁹⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 22 mai 1937.

Affaires extérieures des deux assemblées rendissent visite aux principaux ambassadeurs à Paris. Il décide bientôt de reprendre cette tradition à son compte et, pendant quarante ans, va voir chaque 1^{er} janvier les chefs des principales missions diplomatiques.

Sa position vis-à-vis des pays anglo-saxons varie en fonction des événements. Reconnaissant aux alliés de leur appui pendant les deux guerres mondiales, il leur en veut beaucoup, dans l'intervalle, de leur insuffisante méfiance du danger allemand, de leur « égoïsme », l'Angleterre cherchant en Allemagne des débouchés⁹⁶. Il leur reproche, eux qui n'ont pas été touchés sur leur sol, de nous pousser à reporter puis annuler les dettes et à lâcher un à un les gages que la France a sur l'Allemagne.

Nous ne devons finalement rien toucher. Leurs experts avaient pourtant estimé que l'Allemagne pourrait payer jusqu'à 25 milliards de francs ors avant 1921, 75 milliards de 1922 à 1931, 100 milliards de 1932 à 1941, 125 milliards de 1942 à 1951. (...) Pour avoir jadis accepté, même de mauvais gré, les plats de lentilles, nous n'avons été aidés ni pour notre sécurité, ni pour nos réparations. Nos Alliés, pour avoir usé de la mauvaise méthode, ont abouti, malgré tous les avertissements qu'ils recevaient, à une Deuxième Guerre mondiale.

Pour lui, c'était même une question de morale.

Nous ne devons, au nom du droit et de la morale, ni commettre des injustices, ni nous laisser aller à des illusions. Il faut que la morale internationale soit la morale ordinaire des hommes, la morale qui ne confond pas l'innocent avec le coupable, la morale qui ne récompense pas le coupable avant qu'il n'ait réparé, la morale qui ne donne pas au coupable son pardon, qui ne le mette pas au même rang que les autres avant qu'il ait fait preuve de bonne volonté.

L'arrivée au pouvoir du chancelier Hitler confirme à cette Cassandra tous ses pronostics, car pour lui c'est la Nation allemande qui en elle-même porte tous ces risques de dérive. Il alerte très tôt l'opinion publique, espérant cette fois être pris au sérieux : « Il y a longtemps que Hitler a annoncé, ne serait-ce que dans *Mein Kampf*, qu'après la remilitarisation du Rhin, il pourra satisfaire le désir des Allemands d'Autriche d'être réunis au Reich⁹⁷. »

À ses yeux, l'impérialisme et les rêves de grandeur font partie intrinsèque du rêve allemand : « M. de Kerillis parlait, l'autre jour, d'un secrétaire de M. Hitler qui disait : "Si l'on savait les ambitions de M. Hitler !" Mais, M. de Kerillis, ce sont les ambitions de tous les chefs de l'Allemagne. (*Applaudissements à droite.*) Rappelez-vous aussi les engagements qu'avait pris Stresemann, Brüning et combien d'autres⁹⁸ ! » Il le disait déjà avant la Grande Guerre, il le répéta en 1919, il le proclame sans ambages en 1930 au journal suisse *Neue Zürcher Zeitung* :

À notre question sur les élections allemandes, M. Marin nous répond : pour nous Français, les élections allemandes ont un intérêt relatif maintenant que nous savons que tous les partis, de droite

⁹⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 13 août 1924.

⁹⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 28 mars 1936.

⁹⁸ Chambre des députés, 24 janvier 1939.

comme de gauche, sont pour la modification des frontières orientales et que les démocrates et socialistes poussent à l'*Anschluss* avec une ardeur exceptionnelle. (...) La crise économique peut amener aussi une dictature en Allemagne. (...) L'homme politique français pense, en première ligne, à von Seeckt ; même si on ne peut pas prendre au sérieux une personnalité comme Hitler, il ne manquerait pas d'émules de Mussolini⁹⁹.

Il estime qu'Hitler n'est pas un accident de l'histoire, mais l'incarnation de l'Allemagne éternelle :

L'absorption par l'Allemagne de l'Autriche, rêve millénaire de la Germanie, fut réalisée en quelques heures. La menace capitale et qui s'accroît est l'orientation de la politique allemande. Un pays arme avec frénésie, comme aucun autre ne l'a jamais fait ; il s'est transformé en usine de guerre, en dépôts de matières premières ou de matières alimentaires pronostiquant un long conflit ; il a constitué, en quelques années, une armée déjà gigantesque et qu'il accroît tous les jours, sur le pied de paix comme sur le pied de guerre ; il a bouleversé l'éducation des enfants et la discipline de la vie civile dans le but unique de l'agression ; ses institutions et son régime, la mystique qu'il répand dans les esprits, la propagande et l'action extérieure qu'il exerce sont tendus vers le même but. Il ne cache pas ses objectifs, ni ses méthodes reposant sur la force. Qui peut se croire à l'abri des ambitions de l'Allemagne ? On dit que la théorie du racisme les a limitées aux peuples de même origine ou de même langue. C'est une vue superficielle. Les rêves de l'Allemagne hitlérienne sont ceux de l'Allemagne éternelle, d'un pays qui, mal délimité par l'absence de frontières naturelles, veut s'étendre de tous côtés et que ses caractéristiques économiques obligent, en même temps, à la conquête de marchés extérieurs¹⁰⁰.

En cela, il diffère totalement de Briand qui était convaincu, tout en méfiant du voisin germanique, qu'il y avait deux Allemagne, « la première perçue comme un pays potentiellement bon et pacifique ; une nation "kantienne" aspirant aux principes d'universalité et de paix », la deuxième, « issue d'une vision "hégélienne" fortement teintée de militarisme et de nationalisme prussien¹⁰¹ ».

Après les atermoiements de la crise de Munich, il pousse un soupir de soulagement, en avril 1939, quand Neville Chamberlain annonce, à la Chambre des Communes, sa volonté de créer un « barrage¹⁰² » contre les totalitarismes, quelques mois avant le déclenchement de la guerre.

Le « Sanglier de Lorraine » a une deuxième préoccupation, nous dirons même une deuxième obsession : la lutte contre le communisme et, par conséquent, le régime soviétique. Opposé, par libéralisme, aux théories communistes, ses multiples professions de foi, toujours très virulentes, le montrent amplement, comme en 1919 dans un climat violemment antibolcheviste, en 1928 quand il critique « la révolution, sous sa forme la plus brutale et la plus

⁹⁹ AD MM 26J/1. *Neue Zürcher Zeitung*, 14 septembre 1930.

¹⁰⁰ Conseil général, 9 mai 1938. Source A.-M. Quenette.

¹⁰¹ Andrew BARROS, « Briand, l'Allemagne et le "pari" de Locarno », p. 161, *In* Jacques BARIETY (dir.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe (1919-1932)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, 2007.

¹⁰² AN 317AP/220. Louis MARIN, *La Nation*, 15 avril 1939.

trompeuse, avec ses alliés moscoutaires » ou encore lors des législatives de 1936. En 1925, dans « L'Éternel communisme et sa menace présente », il écrit :

Le bolchevisme était une des multiples doctrines russes, toutes comportant le même nihilisme, la même critique suraiguë, le même vague mystérieux ; là-bas, il a fait place au soviétisme, qui évolua lui-même dans une nouvelle économie politique (...). Aujourd'hui, le communisme, doctrine commode et éternelle, conduit par Moscou et la III^e Internationale, fut le terme accepté (...) Les peuples bolchevisés se soulèveront ; (...) la Russie redeviendra libre. (...) Le communisme est un des ennemis fondamentaux non seulement de notre civilisation, mais de toutes les civilisations¹⁰³.

Méfiant, il refuse la ratification des accords avec les Soviets en février 1936, notant non sans une certaine clairvoyance, en janvier 1937 : « Moscou a toujours continué des relations militaires étroites avec Berlin. Jamais la presse allemande n'attaque les officiers ou l'armée soviétique. Les conversations militaires ont toujours continué entre les deux états-majors. » Il se réjouit du départ en 1938 de Paul-Boncour, coupable d'avoir voulu resserrer les liens de la France avec Moscou contre Berlin. En 1939, quand les négociations avec les Soviets se ralentissent, et pour cause, il laisse Camille Blaisot intervenir contre ce rapprochement anglo-franco-russe :

Est-ce que l'expérience de 1936 ne nous a pas encore suffisamment ouvert les yeux ? À obéir à Moscou, nous avons vu la Belgique et tous les petits peuples s'écarter de nous ; nous avons assisté, impuissants, à l'*Anschluss* ; nous avons vu dépecer la Tchécoslovaquie ; nous avons ensuite vu Hitler s'installer à Prague. Que faisait, pendant tout ce temps-là, notre si grande et si sûre alliée, la prétendue formidable Russie des Soviets ?

Toutefois, la culture russe l'intéresse, comme le montrent ses voyages, alors qu'il séjourna assez peu dans les terres allemandes qu'il n'aimait pas. C'est le communisme qu'il rejette et non le peuple russe alors qu'il accuse l'Allemagne dans ses tréfonds historiques au-delà du nazisme. Certes, « l'Allemagne préoccupe toujours les cœurs et les esprits de tous les Français, mais, à côté d'elle, la Russie est un danger qui hante tous les esprits. [...] Ce monstre, car il faut bien l'appeler par son nom, chaque fois qu'il est apparu dans l'histoire, s'est manifesté avec une effroyable brutalité¹⁰⁴. » Fin connaisseur des pays de l'Est, il a eu connaissance des massacres commis par les Soviétiques. En témoigne un papier intitulé « le communisme avide de sang, la macabre faucille », publié, le 25 juin 1927, dans *La Nation* par Gustave Gautherot¹⁰⁵ qui évoque « les villages brûlés, les hommes fusillés, les femmes égorgées, les enfants

¹⁰³ Louis MARIN, « L'Éternel Communisme et sa menace présente », 25 mai 1925, Société d'économie sociale, p. 26-27, 35, 46.

¹⁰⁴ Louis MARIN, « L'Éternel Communisme et sa menace présente », 25 mai 1925, Société d'économie sociale, p. 2.

¹⁰⁵ Gustave Gautherot (1880-1948), licencié en droit, docteur ès lettres avec une thèse sur la Révolution française, de tendance royaliste et anti-communiste, fut sénateur de la Loire-Inférieure (1932-1941).

assommés, le pogrom de tout un pays » effectué par la Tchéka et que rapporte le ministre ukrainien, Alexandre Choulguine.

Face à ces terribles menaces venues de l'Est, Louis Marin appelle à la vigilance, jugeant nécessaire de préparer la défense de la France.

Pour une organisation moderne de la Défense nationale

Désireux de la meilleure préparation possible, Marin voulait que l'organisation des armées fût revue en profondeur. « Attendra-t-on que des obus nous tombent une nuit de malheur sur la tête pour tenter de mettre sur pied un projet dix fois étudié », s'inquiétait-il en janvier 1937. Il participa donc activement à l'élaboration de la fameuse loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre. Âprement discutée pendant dix-sept ans, celle-ci n'aboutit que sous Daladier, promulguée le 11 juillet 1938 par le président Albert Lebrun, qui avait eu à en connaître longuement, dans les années 1920, comme président de la commission de l'Armée du Sénat.

En premier lieu, le député de Nancy voulait créer un grand ministère de la Défense nationale, qui aurait regroupé toutes les forces militaires du pays, jusque-là partagées en trois ministères, Guerre, Marine, Air. En effet, après la Grande Guerre, un sous-secrétariat d'État de l'Aviation avait été créé et peu après un ministère de l'Air, et le nombre de ministres augmentait au fur et à mesure des progrès techniques. Adolphe Messimy, ancien ministre de la Guerre puis général, avait déjà obtenu la création du Conseil supérieur de la Défense nationale et milité pendant des années pour la création d'un grand ministère de la Défense nationale¹⁰⁶. Tardieu, en 1932, avait utilisé cette nouvelle terminologie de ministère de la Défense nationale, sous la direction de François Piétri, inspecteur général des finances, mais sans changer les structures anciennes, et cette innovation fut remise en cause par le Cartel des gauches qui suivit. Le poste fut attribué, sous le Front populaire, à Daladier, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, qui, par un décret du 6 juin 1936, réorganisa les structures de direction. Se chargeant des trois départements, il coordonna à son niveau, avec l'appui d'un Secrétaire général de la Défense nationale¹⁰⁷ et de sous-secrétaires d'État, l'emploi des forces, les programmes d'armement, la

¹⁰⁶ Christophe ROBINNE, « Adolphe Messimy, autrement et toujours », *Inflexions*, École, n° 46, 2021. Christophe ROBINNE, *Adolphe Messimy (1869-1935), héraut de la République*, thèse de doctorat. Temporis Éditions, 2022.

¹⁰⁷ Un ouvrage collectif sur l'histoire du SGDN devenu SGDSN vient de sortir. « C'est sous le gouvernement de Léon Blum que, le 4 juin 1936, Édouard Daladier, président du parti radical-socialiste est nommé vice-président du Conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre, chargé de coordonner le plus efficacement possible les départements ministériels impliqués dans la défense du

mobilisation industrielle et l'aménagement des dépenses nationales¹⁰⁸. Louis Marin rappela sa position notamment le 26 janvier 1937 :

[La question d'un] ministère unique de la Défense nationale a été posée d'une façon très précise dès le lendemain de la guerre. En 1920, un projet prévoyait un tel ministère (...). Il devait répartir les ressources budgétaires, les matières premières et les moyens de production entre les trois armées ; préparer simultanément la mobilisation industrielle, organiser le commandement, l'établissement d'une doctrine de guerre ; une organisation conséquente de nos trois armes, terrestre, navale et aérienne. (...) Quand ce problème aura été tranché, il y en aura un autre qu'il faudra résoudre, ce sera celui du commandement unique, qui a joué un rôle décisif entre les armées alliées en 1918¹⁰⁹.

Il revint sur le sujet, plus longuement, le 24 mars 1938, avec un amendement au projet de loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre. Il rappela encore sa position dans la séance du 15 mars 1940, en demandant la création d'un véritable comité permanent de la Défense nationale, qui aurait réuni le président du Conseil, les ministres des Affaires étrangères de la Défense nationale, les maréchaux de France, les chefs d'état-major de la Guerre, de la Marine et de l'Air, ces trois derniers avec voix consultative, comme l'avait prévu la loi de 1938 :

Le président du Conseil ou, sous sa haute autorité, le ministre de la Défense nationale chargé de coordonner l'action des trois départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air, est secondé dans cette tâche par un chef d'état-major général de la Défense nationale. (...) En temps de paix, un comité permanent de la Défense nationale, présidé par le ministre de la Défense nationale, a seul dans ses attributions l'étude de [l'emploi des forces terrestres, navales et aériennes, des programmes d'armement, de la mobilisation industrielle, des dépenses de Défense nationale, de l'élaboration des conventions internationales en matière d'armements (...)]. Pour assurer l'unité de direction militaire de la guerre dans le cadre des décisions du gouvernement, il est créé, à la mobilisation (...), un comité de guerre présidé par le président de la République et dont la composition est fixée par décret. L'action du comité de guerre est préparée, dès le temps de paix, par le comité permanent de la Défense nationale.

S'il militait pour un grand ministère de la Défense nationale, ce n'était cependant pas pour abdiquer tout le pouvoir au gouvernement, car il tenait beaucoup au contrôle parlementaire à condition qu'il n'empiète pas sur la conduite des opérations. Le 24 janvier 1939, à la Chambre, il se plaignit, comme à son accoutumée, de l'absence de transparence de l'administration ; il demanda en vain communication des documents diplomatiques sur les affaires du 7 mars 1936, l'*Anschluss* et Munich, et remarqua ironiquement qu'il était plus facile de tirer des

territoire. Toutefois, le projet est mal ficelé et aboutit dans de mauvaises conditions, avec la mise en place d'une structure verticale et le maintien de trois départements autonomes. » Christophe Robinne, « Adolphe Messimy (1869-1935), père fondateur de la Défense nationale ? », p. 111, *In* Guillaume DENGLOS, Philippe VIAL (dir.), *Au cœur de l'État : une histoire du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Nouveau monde, 2023.

¹⁰⁸ Simon CATROS, *La guerre inéluctable. Les chefs militaires français et la politique étrangère 1935-1939*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020. Philippe VIAL, « 1932-1961, unifier la Défense », *Inflexions*, 2012/3, n° 21, p. 11-27.

¹⁰⁹ Chambre des députés, 26 janvier 1937, p. 160.

renseignements des débats au Parlement britannique ! Au rythme de publication des archives diplomatiques, il remarqua qu'il faudrait attendre l'an 2000 pour avoir les documents de 1914. Quand, le 30 novembre 1939, le gouvernement demanda de modifier la loi du 11 juillet 1938 pour pouvoir, en cas de nécessité, prendre par décret les mesures exigées par la Défense nationale, ces décrets étant soumis ensuite à ratification dans le mois suivant, Marin déplora que le gouvernement se méfiât du contrôle du Parlement. Il insista sur le même sujet à propos de la procédure budgétaire en décembre. « Nous avons un devoir de contrôle. Ce devoir de contrôle est particulièrement impérieux en temps de guerre, dans le domaine des armements en particulier. Il faut que le gouvernement soit stimulé par notre contrôle. » Le 22 décembre, il ajoutait : « Il faut que le régime parlementaire continue de fonctionner pendant la guerre. » Il exigeait aussi sans cesse la communication par le gouvernement des documents nécessaires aux parlementaires. La loi sur l'organisation du pays en temps de guerre prévoyait aussi, comme le demandait le député de Nancy, toutes les mesures à prendre en cas de guerre, pour la défense passive : « Dans chaque département, le préfet est chargé de la préparation et de la réalisation de la défense passive avec le concours des maires. » (art. 9).

Il était d'autant moins suspect de démagogie que, lors de la discussion de la loi sur l'organisation générale de la Nation en temps de guerre, il avait défendu un amendement à l'article 37 tendant à limiter, en cas de nécessité du commandement, les pouvoirs des commissions de contrôle. « Le contrôle parlementaire aux armées, écrit-il, s'est montré totalement fâcheux à la dernière guerre. Il faut avoir le courage de le supprimer ». Dans ses notes de travail, on trouve un commentaire critiquant le mode de fonctionnement de certains généraux pendant la guerre qui invitaient des soldats députés, voire anciens ministres, à leur table pour tenter de les influencer, le colonel Blaison lui ayant raconté notamment le cas du général Gérard qui donnait du « M. le Ministre » en public à Abel Ferry¹¹⁰. Il ne voulait pas non plus que d'anciens militaires ou des gens intéressés puissent participer au contrôle. De même, comme Joffre, il voulait que les parlementaires appelés au front quittassent définitivement leur mandat afin d'éviter les allers et retours qui avaient perturbé la conduite de la guerre en 1914-1918 avec des députés qui confondaient leur mandat avec leur rôle de soldat ; il préconisait, à cet effet, le vote par procuration, qu'il voulait interdire en dehors des temps de guerre¹¹¹.

En deuxième lieu, la loi voulait distinguer clairement les responsabilités entre le commandement militaire chargé des opérations de guerre et la conduite politique du conflit.

¹¹⁰ AN 317AP/210.

¹¹¹ Chambre des députés, séance du 24 mars 1938.

C'était un sujet central qui aurait son importance lors du conflit qui opposerait les chefs militaires aux ministres en juin 1940. Marin revint sur ce sujet, en 1950, dans son hommage au président Lebrun défunt :

S'il fut une loi sacrée, c'est bien celle de l'organisation de la Nation en temps de guerre. On avait eu, entre les deux guerres, vingt ans pour y penser. La commission de l'Armée de la Chambre a finalement improvisé une loi pitoyable où tous les problèmes sérieux étaient esquivés ; le gouvernement s'est associé à elle pour en étouffer la discussion ; celle-ci un matin n'a pas vraiment duré deux heures ; sur 80 amendements qui avaient été suggérés par d'anciens commandements de notre région militaire, à peine une dizaine ont été discutés. Dans la loi, il y avait donc des trous et des oublis. En revanche, s'il fut une fraction de la loi qui satisfait tout le monde sans exception, c'est celle qui départageait les pouvoirs du gouvernement et du commandement.

Marin dépose, à cet effet, toute une série d'amendements, notamment pour renforcer l'autorité du pouvoir civil sur les militaires et pour ajouter le ministre des Affaires étrangères au comité de guerre et, inversement, demander le retrait des ministres et chefs d'état-major spécialisés, qui doivent être représentés par le ministre de la Défense nationale et le généralissime.

Même si le texte ne répondait pas à toutes ses demandes, Marin décida de voter, avec son groupe, le texte, adopté à l'unanimité de la Chambre des députés, le 22 mars 1938.

En troisième lieu, ayant suivi l'organisation des stocks pendant la Première Guerre mondiale, Marin continuera à s'intéresser au sujet pendant toute l'entre-deux-guerres, protestant contre l'insuffisance des fabrications de guerre, aidé en cela par ses informateurs industriels. L'après-Grande Guerre avait en effet vu se réduire les budgets militaires et ce n'est qu'à partir de 1935 que la France commence à réarmer, comme l'explique Philippe Garraud¹¹². En décembre 1929 et encore en février 1933, le député de Nancy insiste sur la nécessité de renforcer le contrôle des stocks d'armes. « Toutes les réserves de mobilisation sont-elles au complet ? La commission a-t-elle reçu les états qui doivent lui être adressés obligatoirement

¹¹² « Le bilan de la politique d'armement de 1919 à 1935 est extrêmement limité (...). La construction de la ligne Maginot (1929-1936) constitue incontestablement le programme le plus important de la période considérée. (...). L'année 1935 paraît néanmoins particulièrement importante (...) : d'une part, elle marque le début du réarmement français, même si la hausse du budget est encore limitée ; d'autre part, elle voit la mise au point de nombreux prototypes qui commenceront à faire l'objet de commandes importantes l'année suivante. (...) Le réarmement français est le produit de trois programmes différents (...) : le programme initial du 7 septembre 1936, dit des 14 milliards (sur quatre ans), en réaction à la réoccupation militaire de la Rhénanie (...) ; le programme complémentaire du printemps 1938 d'un montant de 12 milliards (décrets-lois du 2 mai 1938), en réaction à l'annexion de l'Autriche (Anschluss) (...) ; le programme du printemps 1939 d'un montant de près de 65 milliards sur quatre ans (1940-1943), en réaction à l'entrée des troupes allemandes à Prague et à l'annexion de la Bohême-Moravie. » Philippe GARRAUD, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005/3, n° 219, p. 87-102.

aux termes de la loi ? Combien de visites sur place ont-elles été faites par les commissaires ? » Il déclara même, ce jour-là, que les responsables devraient être fusillés si on s'apercevait que les stocks avaient manqué au moment de la déclaration de guerre. Il demandait la même année, au ministre des Finances, Vincent Auriol, et au rapporteur de la commission des Finances si les deux emprunts de Défense nationale émis par le Front populaire avaient effectivement servi à cette fin, craignant qu'ils ne servissent aux républicains espagnols¹¹³ et, le 17 juillet 1936, il protestait contre la nationalisation des usines de guerre. En janvier 1939, il remettait une note à Daladier sur le danger des sous-marins.

En 1937, un communiqué de la Fédération républicaine regrette l'état d'impréparation dans lequel se trouve la France :

De toutes les grandes nations militaires, la France est maintenant la seule dans laquelle le haut commandement ne soit pas organisé. Malgré les espérances qu'avait fait naître l'emprunt de 8 milliards (...), le matériel moderne n'arrive dans les unités qu'avec une lenteur désespérante. Notre mobilisation est toujours aussi lourde et aussi peu appropriée à la situation actuelle. En ce qui concerne la défense passive, nous sommes en retard sur tous les peuples d'Europe. Le Conseil national déplore l'état inquiétant de notre aviation : nous sommes en infériorité marquée sur tous nos voisins à la fois comme quantité et comme qualité ; une erreur de doctrine amène à ne pas donner à l'aviation de coopération la place qui devrait lui revenir. Le Conseil national déplore enfin le rythme beaucoup trop lent selon lequel s'exécute le programme de nos constructions navales¹¹⁴.

Marin défendait aussi les projets du russe immigré Yvan Makhonine, qui avait inventé des bombes volantes et un nouveau carburant, estimant, pendant la bataille de Londres, que les Allemands lui avaient volé cette invention. Dans une note, il regrettait aussi qu'on ne travaillât pas assez les exercices de liaison entre les chars d'assaut et l'infanterie, ce qui risquait de conduire les troupes à se retrouver sans la protection des chars en cas de mouvement de ces derniers (la Grande Guerre avait pourtant initié ces premiers combats interarmes dans les dernières années). Il demandait pourquoi les soldats n'étaient pas formés au maniement de l'artillerie lourde, des fusils-mitrailleurs et des fusils la nuit¹¹⁵.

Il alertait le gouvernement contre les risques de gaz et de bombardements, notamment le 22 novembre 1932. Le ministre lui répondit que « les services chimiques de la guerre viennent d'aboutir à la mise au point d'un masque destiné à la population civile et que deux types de masques, construits par l'industrie privée et destinée à la population civile passive, sont à l'étude. » Ces masques, on le sait, seront portés par les Parisiens, pendant la Drôle de guerre. Marin pensait aussi qu'il fallait augmenter le nombre de soldats chargés de cette défense

¹¹³ AN 317AP/263.

¹¹⁴ AN 317AP/81-82. 15 novembre 1937.

¹¹⁵ AN 317AP/194.

passive et suggérait qu'on mobilisât à cette fin la dernière classe, mais aussi qu'on gardât la première classe libérée de tous services. Il demandait aussi que les parlementaires n'appartenant ni à la disponibilité, ni à la première réserve pussent contracter un engagement dans une unité combattante sans être tenus de donner leur démission de parlementaires, changeant de position par rapport à la guerre précédente¹¹⁶. Rappelant les désordres des conflits précédents dans les régions proches de la guerre, il protestait contre les abus des administrations et de l'armée. « Non seulement les fonctionnaires ne sont pas à leur poste, mais lorsque les populations sont évacuées, sur la paille des écuries, les services publics s'installent dans des châteaux luxueux. » Il ne trouvait pas juste que les populations locales supportassent seules la charge des cantonnements, des réquisitions et souvent des incendies provoqués par les tirs.

Enfin, il se battit aussi, avant chacune des deux guerres mondiales, pour augmenter la durée du service militaire, aboutissant en 1913 et en 1935. Il soulignait que, grâce au rétablissement du service militaire, les Allemands pouvaient aligner deux classes avec deux années de service, une troisième classe libérée en 1939 et une quatrième qui avait déjà fait quatre mois de service

Se méfiant beaucoup de l'espionnage allemand, il déplorait la carence du système de contre-espionnage français, reprochant aux agents de la sûreté d'être davantage utilisés, avec les fonds secrets, aux ennemis de l'intérieur, dont lui-même... Il réclamait des peines exemplaires contre les espions, il soutenait la disposition obligeant les officiers allemands voulant voyager en France à demander l'autorisation au ministère des Affaires étrangères. Il renforça ses avertissements au moment où la ligne Maginot se construisait et recommandait qu'on y limitât l'emploi des travailleurs étrangers. Il proposa même la création d'un sous-secrétariat d'État chargé tout à la fois de la propagande et de la censure, qui aurait été rattaché au ministre des Affaires étrangères. Il intervint sur de nombreux autres points. Le 26 janvier 1937, il demanda la mobilisation industrielle et le renforcement de la préparation militaire des jeunes gens. Il revendiqua la place des femmes, remplaçant, dans les réquisitions possibles, la mention « de sexe masculin » par « sans distinction de sexe ». Mais nous n'avons trouvé aucune revendication en faveur des tanks comme unité autonome comme le réclamait de Gaulle.

Tous ces débats pour amener la France à résister par la négociation diplomatique et par une organisation moderne de la Défense nationale, avec des moyens plus importants et des troupes plus nombreuses, montraient que Marin avait vu juste dans sa crainte de l'Allemagne,

¹¹⁶ AN 317AP/223. Note du 29 août 1939.

mais n'allaient pas suffire à résister au choc de la Deuxième Guerre mondiale, qui approchait, inéluctablement.

Chapitre XIV : La montée des dangers

Après les années de pouvoir, le temps de l'opposition allait revenir. La victoire du Front populaire allait profondément bouleverser la donne politique, ravivant les conflits entre gauche et droite et poussant les extrêmes à se radicaliser. Dans le même temps, les mouvements ligueurs allaient se développer, concurrençant Marin sur sa droite. C'est au milieu de cette situation politique particulièrement troublée que Daladier revint au pouvoir, entamant une période de stabilité rare et enjambant l'élection présidentielle pour se préparer à la guerre.

L'opposition au Front populaire ne suffit pas à maintenir l'unité du parti

La politique déflationniste, qui avait provoqué le mécontentement du pays et revigoré les mouvements de gauche, conduit Laval à la démission. Lebrun, après avoir sollicité en vain Herriot, fait appel à Sarraut, qui revient, pour la deuxième fois à Matignon. Il prend pour lui-même le poste-clé de l'Intérieur et place Flandin au Quai, Paul-Boncour, ministre d'État, délégué à la SDN, le radical Delbos à la Justice et le général Louis Maurin à la Guerre. Régnier est aux Finances et Chautemps aux Travaux publics. Mandel reste au PTT et Bonnet au Commerce. Le jeune député d'Orléans, Jean Zay, 31 ans, fait son entrée au gouvernement comme sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil. Heureux de ce gouvernement de gauche, le grand journal moscovite *Izvestia* prévient : « Le nouveau cabinet français sera soutenu par les communistes et socialistes à la condition qu'il ratifie l'alliance militaire avec les Soviets¹. »

Sur le plan diplomatique, l'année 1936 s'annonce mal. Pendant que le président Lebrun est à Londres aux obsèques de George V, le 7 mars, Hitler, un an après avoir dénoncé le traité de Versailles, prend prétexte de la signature du pacte franco-soviétique de 1935 pour dénoncer les accords de Locarno dans un long discours devant le *Reichstag*. Joignant les actes à la parole, il avance même des troupes sur le Rhin, prenant position avec 30 000 hommes dans la zone neutre. C'est donc maintenant le tampon de la zone démilitarisée de la Rhénanie obtenu par les Français dans le traité de Versailles, qui s'évanouit à son tour, après le retour de la Sarre à l'Allemagne. C'est un coup dur qui sera abondamment commenté, devenant, avec Munich, un symbole des attermolements français.

C'est en vain que le président du Conseil fait sa fameuse déclaration à la TSF : « Je ne laisserai pas Strasbourg sous le feu des canons allemands ». Deux semaines avant, Marin,

¹ AD MM. Fernande Marin.

constatant des mouvements de troupes en Allemagne et pensant que la signature du pacte franco-soviétique pourrait avoir des conséquences, est allé voir le général Maurin, ministre de la Guerre, pour envisager cette hypothèse. Le général lui répond qu'il « y pense constamment et qu'il a, sur [sa] table de nuit, les décrets prêts à être signés pour une mobilisation² ». Marin rencontre aussi Sarraut, qui lui prétend faussement qu'aucun plan n'existe. Les permissionnaires sont rappelés, mais les militaires font savoir que la France n'est pas prête à affronter un conflit. Le président du Conseil rencontre, à Paris et à Londres, les signataires de l'accord, France, Belgique, Italie, Angleterre qui partagent la position française. Seule une initiative concertée entre les puissances signataires des accords de Locarno est envisagée dans le cadre de la Société des Nations. Ce refus de la guerre encourage Hitler à continuer alors que l'on sait maintenant qu'il aurait reculé si les armées françaises avaient pénétré sur la rive droite du Rhin comme le traité de Versailles les y autorisait en cas de non-respect de ses clauses. Marin, furieux de cette inaction, veut présenter une interpellation à la Chambre pour demander des explications, notamment sur la position que compte avoir le gouvernement à la conférence qu'il a suggérée ; il compte aussi rappeler que le Royaume-Uni a distribué aux parlementaires un livre blanc sur la question de la rive gauche, mais les députés étouffent sa proposition dans un vote anonyme par assis et levé. Kerillis monte aussi au créneau avec une particulière vigueur.

Marin, une fois de plus, aurait dû être écouté. Ne l'annonçait-il pas dans *La Nation* du 1^{er} février 1936, sitôt après la chute du cabinet dont il faisait partie et qui lui avait rendu sa liberté de parole ? « Pourquoi, depuis quelques semaines, de Dortmund à Munich, toutes les petites villes allemandes de la rive droite ne fourmillent-elles en troupes et en moyens de transport rapides sinon pour être prêtes, à la première éventualité, pour réoccuper la rive gauche³ ? » Dans l'*Union nationale*, le 22 avril 1936, il développe sa pensée, estimant que ce qu'il appelle la politique d'accommodements portait en germes cette invasion du 7 mars, triste anniversaire de la mort de Briand :

J'ai été le seul pendant des années à combattre le pacte de Locarno. Ce traité était censé apporter des précisions que ne comportait pas le traité de Versailles : la détermination de certains cas flagrants, la certitude que, dans ces cas-là, deux grands États garants devaient nous porter assistance, sans avoir besoin de recourir aux incertitudes de la Société des Nations. Parmi ses garants, les admirateurs de Locarno répétaient que, dès l'instant que l'Angleterre avait donné sa signature, rien ne menacerait notre frontière. (...) Mais les Allemands ont voulu, par leur coup d'éclat du 7 mars, faire une épreuve de force vis-à-vis des vainqueurs de la guerre et de la Société des Nations. Dès la première violation de la zone démilitarisée, à Offenbourg, en 1924, j'ai

² Commission 1933-1945, t. 4, p. 911. Aussi chez William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 170.

³ Louis MARIN, *La Nation*, 1^{er} février 1936, rappelé dans Louis MARIN, « La sécurité de la France », p. 3.

interpellé M. Herriot et depuis je suis monté à la tribune à maintes reprises notamment les 31 mars et 10 novembre 1933. Quand on se remémore ce passé, on est aussi frappé de l'évidence facile des pronostics qui s'imposaient alors et du peu d'enseignement que les dirigeants du Front commun ont su en tirer.

Surtout, c'est la politique intérieure qui inquiète Marin en 1936, avec la montée de la gauche, qu'il craignait déjà en 1929 :

La caractéristique des quarante années qui viennent de s'écouler a été la montée des partis socialisants, tendant à l'internationalisme et acceptant comme procédé les moyens révolutionnaires jacobins, particulièrement la lutte des classes et la lutte religieuse : bloc de 1902, Cartel de 1924. En face de ces facteurs plus ou moins unis, mais qui ont conquis apparemment plus d'un tiers des électeurs français pour des raisons variées, la masse de la population est unie par les mêmes traditions sur la liberté de la famille, la patrie, l'épargne, la propriété, le progrès dans l'ordre⁴.

Dans la rue, les incidents sont permanents. À l'occasion du passage de la dépouille de l'historien Jacques Bainville, membre de l'Action française, en février 1936, Blum est reconnu par des militants qui brisent les vitres de son automobile. Sauvé de justesse d'un lynchage, il est transporté à l'Hôtel-Dieu. Cette agression s'inscrit dans la violente campagne menée par Maurras depuis des mois, qui appelait à « fusiller, mais dans le dos » celui qu'il appelait « le Juif allemand naturalisé », rejoignant Xavier Vallat qui évoquait aussi les « juifs naturalisés » pendant que Léon Daudet parlait d'invasion⁵ et que Louis Darquier de Pellepoix⁶, conseiller de Paris Fédération républicaine proche de l'Action française, multipliait les attaques contre les juifs dans les séances de la collectivité. En signe de protestation, 500 000 personnes défilent cinq heures durant, du Panthéon à la Nation. Un Conseil des ministres extraordinaire dissout, le 13 février, l'Action française et les Camelots du Roi. Maurras est condamné à la prison ferme le 21 mars 1936, ce qui a pour effet de souder la droite. Marin est indigné de cet « arbitraire fanatique⁷ ». Le 10 novembre 1936, *L'Ami du peuple* publie une liste de parlementaires signataires d'un appel contre son emprisonnement, de 81 députés et 21 sénateurs ; on y trouve Marin⁸, mais aussi de nombreux parlementaires de la Fédération républicaine comme Blaisot, Wendel, Becquart, d'Aillières, Chiappe, Dommange, Frédéric-Dupont, Henriot, Vallat, Valentin, La Grondière, des Isnards, Fernand-Laurent, Oberkirch, Boivin-Champeaux,

⁴ Louis MARIN, *La Nation*, 16 mars 1929.

⁵ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 64.

⁶ Louis Darquier (1897-1980), petit-fils d'une personnalité radicale du Lot, qui avait raté ses études puis connu des difficultés économiques, avait changé son nom au début des années trente. Il avait été élu en 1934 au Conseil de Paris avec l'investiture de la Fédération républicaine, avant de rejoindre l'Action française. Laurent JOLY, *Le cas Darquier de Pellepoix : antisémitisme et fascisme français (1934-1944)*, Paris, Tallandier, 2002, p. 75.

⁷ William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 128.

⁸ Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes...*, *op. cit.*, t. 8, p. 271.

Desjardins, Roulleaux Dugage, Sérot ou encore Taittinger, Kerillis, Tinguy du Pouët, Quenette, Tixier-Vignancour, Boucher, Lémery, Moncelle, Sérot.

Les élections législatives du printemps approchent. Un pacte entre la SFIO et les communistes avait été signé en juillet 1934 et les syndicats CGT et CGTU avaient fusionné, après de longs pourparlers, sous la direction de Léon Jouhaux. Les radicaux, avec Daladier et les Jeunes-Turcs, acceptent maintenant de s'allier aux socialistes et aux communistes, au moment où le pacte franco-soviétique de 1935 facilite le regroupement. Autour du slogan « le pain, la paix, la liberté », la gauche demande la nationalisation des industries de guerre, le contrôle de la Banque de France, la relance de la consommation et la réduction du temps de travail, la dissolution des ligues. Cependant, pour l'heure, il est décidé, en vue du premier tour des législatives, que chaque parti de gauche présente son propre programme. Les socialistes réclament des nationalisations, la suppression du Sénat, le renforcement de la sécurité collective. Le communiste Maurice Thorez tend la main à tous les Français, dans une formule devenue célèbre : « Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysan, nous qui sommes des laïques, parce que tu es notre frère. (...) Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant devenu Croix de Feu, parce que tu es un fils de notre peuple⁹. »

La Fédération républicaine se met en ordre de bataille. De grands rassemblements sont organisés un peu partout en France, comme le dimanche 8 mars dans les salons Lugdunum de Lyon, sous la présidence de Marin¹⁰. La radio fait aussi son apparition dans le débat public. Tardieu l'avait déjà utilisée de façon révolutionnaire en 1932. C'est maintenant chaque chef de parti qui a droit à son créneau, attribué par le ministre des PTT Mandel. Parlant au micro de Strasbourg puis de Radio-Paris, la veille du scrutin, Marin lance avec sa verve habituelle : « Femmes françaises, qui n'avez pas encore – hélas ! pour notre pays – le droit de vote, Français, qui, tant de fois déçus, avez négligé trop souvent d'user de ce droit avec l'attention que réclame l'état de la Nation¹¹. » « Votez contre le front moscoutaire et maçonnique, si faussement appelé populaire. Votez pour la France¹² ». Sa profession de foi ajoute : « Depuis quarante ans d'emprise démagogique, à l'exception de rapides redressements, jamais le vieux bloc des gauches, les Cartels de 1924 ou de 1932 n'ont pareillement divisé la France sur deux conceptions diamétralement opposées¹³. » Citant en contre-exemple les troubles provoqués par

⁹ Michel WINOCK, « La main tendue de Thorez », *L'Histoire*, avril 2006.

¹⁰ AN 317AP/71.

¹¹ AN 317AP/86-87 et AD MM 26 J/139.

¹² *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

¹³ AN 317AP/170. Et dossier L. Marin de l'Assemblée nationale.

les républicains espagnols qui avaient gagné aux élections de février, il va jusqu'à dire que c'est la victoire de la gauche en France au printemps 1914 qui a amené à la guerre avec l'Allemagne.

Il rappelle ses revendications habituelles :

Loin de tout sectarisme, l'Union nationale réalisera enfin la conception sincère de la République et de la démocratie. À tous les citoyens, elle donnera la pleine jouissance de leurs droits individuels, liberté, sécurité, propriété. Elle protégera la famille (...), elle supprimera en ligne directe les taxes successorales (...), elle unifiera le régime des associations dans le droit commun, elle accordera notamment aux fonctionnaires un statut (...), elle donnera à la France une constitution et une cour suprême (...), elle assurera la paix religieuse (...), elle réprimera la brutalité et l'immoralité, l'injure et la calomnie, elle créera le suffrage universel par le vote féminin, familial, obligatoire, la justice électorale par une réforme du scrutin, la diminution de moitié du nombre des élus, le vote personnel, le renouvellement partiel de la Chambre.

Le moment est grave pour qu'il aille jusqu'à citer son ancien concurrent devenu président de la République : « L'an dernier, à Metz, le président de la République, s'écriant "Assez de poings tendus, de regards mauvais, de paroles de haine !" », stigmatisait le crime des partis qui ont divisé le pays. » Ses adjoints utilisent aussi les ondes pour adjurer la population, comme Blaisot, vice-président de la Fédération, le 20 avril à Paris PTT, et Vallat, membre du comité exécutif du parti, le 16 avril, à Lyon-la-Doua, consacrant l'émission à dénoncer la « dictature masquée » de la franc-maçonnerie¹⁴. Il insiste encore dans un tract, en défense de ses 258 candidats, qui furent, d'après Guiter, difficiles à réunir¹⁵ :

Chers compatriotes vous voterez contre le front mal nommé populaire : sa démagogie en fait le pire ennemi du peuple qu'il trompe par de grossières illusions. (...) Demain, le Front populaire nous apporterait la faillite, les scandales, l'émeute (à l'exemple de l'Espagne) et la dictature, l'aggravation de la crise économique et du chômage, le risque de guerre¹⁶.

De son côté, Henri de Kerillis cherche à « mettre au point des méthodes d'action commune pour les élections » et invite à cet effet à déjeuner, au café de la Paix, Jean Chiappe, Léon Bailby, propriétaire du *Jour*, Taittinger, Désiré Ferry, Lasteyrie, Horace de Carbuccia et Charles Trochu¹⁷. Il fait rédiger un opuscule intitulé *Pour lutter contre le Front populaire*, expliquant comment combattre ce « syndicat d'appétits électoraux » ayant pour objectifs la faillite, l'inflation, la misère et le désarmement face à l'Allemagne.

¹⁴ Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 140.

¹⁵ AN 317AP/92. Lettre de Guiter à Marin du 5 novembre 1935.

¹⁶ AN 317AP/72. Lettre de la Fédération républicaine du 27 avril 1936. Le bureau est alors constitué, outre Marin, des vice-présidents Camille Barrère, Jean Baudouin, Charles-Maurice Bellet, Camille Blaisot, Georges Bonnefous, Louis Duval-Arnould, Philippe Henriot, général Hirschauer, Charles de Lasteyrie, Louis Linÿer, Louis Madelin, Jacques Poitou-Duplessy, Victor Perret, François de Wendel et, comme trésorier, Jules Prévot.

¹⁷ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 132.

En Meurthe-et-Moselle, la campagne bat son plein. En mars 1936, l'agent électoral de Marin, L. Piron, lui envoie une longue note lui racontant ce qu'il a appris de la visite de 39 communes autour de Nancy et de Faulx. Dans la plupart, « rien n'est à signaler » ou le maire est « un ami ». « Les gens sont très calmes en campagne ; on cause très peu de politique et même les questions extérieures, qui paraissent assez graves, laissent le monde presque indifférent. » Toutefois, à Frouard, « il y a une section Croix de Feu qui regroupe plus de 500 adhérents avec Pompey¹⁸ ». Pierre Baudry, publiciste déjà mentionné plus haut, l'informe également du déroulement de la campagne dans la première circonscription. À Nancy, Marin organise ses réunions publiques en commun avec le jeune Valentin, candidat dans l'autre circonscription de Nancy. Né en 1909, d'une famille ayant fui Thionville à cause de l'occupation allemande, François Valentin, ancien du lycée Saint-Sigisbert, proche de Lyautey, fils d'un avoué près la cour d'appel de Nancy, avocat lui-même et journaliste, est président de l'union régionale de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), qu'Albert de Mun avait fondée en 1886. Il est jeune et, comme nous dit Wendel, a « un beau talent¹⁹ ». Henri Massis, dans une préface à sa biographie, écrit avec admiration :

De sa participation intérieure au mystère de la foi et de l'amour, rien ne témoigne plus profondément que sa prière : elle a, par endroits, des accents pascaliens. Quelle humilité chez ce jeune militant catholique lorsque sa méditation, son oraison le conduit à dire, par exemple, qu'il faut faire attention au piège de l'action où conduirait la secrète recherche de soi ! (...) Il était de la même race paysanne que Péguy et il ne pensait pas, lui non plus, que la grâce puisse exister chez l'homme sans la nature²⁰.

Les manifestations de la Fédération à Nancy réunissent de grandes foules et se finissent parfois au 3 de la place Carnot, où Marin et le jeune Valentin se présentent au balcon de *L'Éclair de l'Est*, leur journal²¹, pendant qu'un haut-parleur diffuse des marches militaires. Les catholiques le soutiennent sans hésitation, avec *La Croix de l'Est* qui écrit : « Le programme de la Fédération républicaine est le plus net et le plus moderne : pas de dévaluation, pas de manipulation monétaire, respect des contrats. » Valentin, qui se méfie des tentatives de rapprochement avec Berlin, partage les craintes de Marin : « Dans l'ignorance où nous sommes de la direction que prendra finalement l'impérialisme allemand, force nous est de constater qu'il menace la quasi-totalité des États européens²². » La SFIO de Nancy n'est pas en reste, plaçant

¹⁸ AN 317AP/170.

¹⁹ Journal de François de Wendel, 19 juillet 1936.

²⁰ Olivier d'ORMESSON, *François Valentin*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1964, p. X.

²¹ AN 317AP/170. Valentin en étant secrétaire général, a même dû demander l'autorisation au journal de se présenter. Lettre à Marin du 30 janvier 1936.

²² Congrès de juin 1937. Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 516.

dans le même panier Marin et l'Action française, l'accusant d'être à l'origine des poursuites contre des élus communistes et le prétendant aux bottes du grand capitaliste Wendel :

Léon Blum, le leader du Parti socialiste, a été victime d'un odieux attentat qui soulève l'indignation de tous les honnêtes gens. Malgré le décret de dissolution du groupement, le journal de l'Action française continue à paraître. Notre camarade René Uni, secrétaire régional du Parti communiste, est en prison à Charles-III²³ ; il avait développé en réunion publique la position du Parti communiste dans une guerre impérialiste. Cinq militants communistes de Verdun ont été lourdement condamnés en correctionnelle et passent le 5 mars devant la cour d'appel de Nancy. Leur crime est d'avoir défendu un jeune soldat, injustement condamné. Les Wendel et compagnie et les politiciens à leur service, tels que Marin, se prétendent de bons Français. Ils colportent la grossière calomnie que les défenseurs du pain, de la paix et de la liberté sont des agents de l'étranger. Dans les bagnes de Wendel, la loi de 1884 sur les syndicats, le code du travail, ne sont pas respectés. Et Wendel fournit le minerai à Hitler. Le réactionnaire Marin considère comme anticonstitutionnel tout ce qui ne sert pas les intérêts de ses maîtres.

À Nancy, Teitgen avait aussi manifesté son envie de se présenter, « tête baissée, sans regarder à droite ni à gauche²⁴ » et d'envoyer un candidat « Pédé » (membre du PDP ou « parti des poires »...) contre lui. Valentin écrit que M^{gr} Marcel Fleury lui a promis d'empêcher cette candidature²⁵. On parle aussi de la candidature de Jean Thiry²⁶.

En réalité, Marin est réélu, le 26 avril 1936, par 10 263 voix sur 19 466 suffrages contre Raoul Zuber, radical-socialiste, adjoint au maire de Nancy, qui rassemble 5 331 voix, René Uni, communiste, 3 030 voix, Lair, SFIO, 648 voix, René Leblanc, socialiste indépendant, 193 voix. Dans l'autre circonscription de Nancy, François Valentin est élu au second tour à 26 ans, plus jeune député de France, contre le radical-socialiste Émile Seitz, mais, dans la troisième circonscription, Désiré Ferry, qui s'était rapproché de Tardieu, est battu, à 200 voix, par Pierre-Olivier Lapie, candidat du Front populaire. Un autre député de gauche, Georges Izard²⁷, est aussi élu au premier tour à Longwy contre Amidieu du Clos. À Toul, Jean Quenette, 33 ans, est réélu, dans une circonscription traditionnellement radicale. Dans la circonscription de Lunéville, Mazerand, ancien condisciple de Marin, bien qu'ayant rejoint les radicaux en 1932, décide cette fois de s'opposer au Front populaire avec le soutien des nationaux et s'inscrit au petit groupe de la « gauche démocratique et radicale indépendante ».

²³ Charles-III était la prison de Nancy.

²⁴ Ibid.

²⁵ AN 317AP/170. Lettre de Valentin à Marin (« Cher Monsieur le Ministre ») du 3 février 1936.

²⁶ Sans doute le baron Thiry, érudit nancéen, président de l'Académie de Stanislas, spécialiste de Napoléon.

²⁷ Georges Izard qui deviendra un avocat célèbre, membre de l'Académie française, avait épousé Catherine, fille du député radical-socialiste Charles et Madeleine Daniélou. Emmanuelle de BOYSSON, *Georges Izard, avocat de la liberté*, Presses de la Renaissance, Paris, 2003.

Au niveau national, les ballottages sont favorables au Front populaire et, au second tour, ses accords de désistement sont respectés. La gauche gagne 300 000 voix par rapport à 1932 ; les radicaux baissent, les socialistes se maintiennent tandis que les communistes doublent le nombre de leurs suffrages. Au total, le Front bénéficie d'une large majorité de 376 sièges contre 222 à la droite. La majorité de gauche se consolide (72 communistes, 146 socialistes, 115 radicaux-socialistes, 29 Union socialiste et républicaine), même si les radicaux sont encore dans une position charnière et peuvent, comme en 1926 et 1934, mettre un terme à cette expérience gouvernementale.

À droite, la Fédération républicaine gagne 17 sièges, lui procurant un total de 60 députés, dont 49 membres et 15 apparentés, ce qui est un beau succès. Taittinger a apporté le soutien de son mouvement dans 33 circonscriptions²⁸. De nombreuses victoires sont à signaler comme celle de Jean Crouan, dans la première circonscription de Châteaulin, dans le Finistère, contre le radical Charles Daniélou, ou la réélection de Joseph Denais à Paris.

Pourtant, les républicains sociaux dissidents doublent leur importance avec 40 sièges et la création d'un groupe à part entière, les Républicains indépendants et d'action sociale (RIAS), auquel adhère Quenette, gêne Marin. La Fédération perd encore un certain nombre de ses députés au profit d'un nouveau groupe, l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants (ARGRI), que fonde Léon Baréty. Ce nouveau groupe rassemble des transfuges de la Fédération (Léonel de Moustier, député du Doubs²⁹, qui quitte Marin après le départ, déjà, de son concurrent local, Georges Pernot, Bonneval, Louis Rollin, Achille Fould, ...), de l'Alliance démocratique comme Flandin et des républicains de gauche³⁰, au total une petite quarantaine de personnes. Kerillis est élu député de Neuilly, mais refuse de rejoindre le groupe de la Fédération républicaine, préférant les Indépendants républicains de Mandel. Franklin-Bouillon est battu en Seine-et-Oise. Charles de Lasteyrie est élu dans le XVI^e arrondissement de Paris ; bien qu'ayant démissionné du parti en 1932, il s'inscrit au groupe, mais il meurt quelques semaines après sa réélection³¹.

²⁸ William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 129.

²⁹ Son petit-fils, Charles-Amédée de Courson, n'a pu me donner les raisons de ce départ, mais il note que Léonel n'était pas opposé à un rapprochement avec les Allemands démocrates alors que Marin a toujours assimilé les Allemands aux nazis.

³⁰ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 302.

³¹ AN 317AP/77-78. Marin évoque sa mémoire lors de ses obsèques, mais sa veuve se plaindra de façon douloureuse, l'année d'après, que son mari ait dû, en 1932 avec Kerillis, quitter le parti, qui n'était plus au niveau. Journal de François de Wendel, 1^{er} juillet 1936 et lettre de Guiter à Marin du 7 juillet 1937 et de la comtesse de Lasteyrie du 6 juillet 1937 à propos de la messe d'anniversaire du décès.

Les ligues perturbent le jeu. Sur les 121 députés des différents partis de droite, 47 sont membres des Croix de Feu et une dizaine d'entre eux forment un inter-groupe social, avec Ybarnégaray (Fédération républicaine), Stanislas Devaud et François Fourcault de Pavant (RIAS), Fernand Robbe (radical), Kerillis et Jean Fernand-Laurent (Indépendants). Un différend survient entre Vallat, partisan d'un intergroupe avec des députés qui auraient une double appartenance, et Ybarnégaray qui constituera un petit groupe PSF. Vallat, qui avait soutenu pendant la campagne un député appartenant au bureau de la Fédération républicaine, Louis Duval-Arnould, est menacé d'exclusion des Croix de Feu. C'est une première étape dans la brouille entre le colonel et Vallat³². Des débats agitent aussi la Fédération républicaine au sujet de la candidature à Paris de Paul Reynaud. Certains élus veulent le soutenir alors qu'une décision de « neutralité absolue » a été prise par le comité d'arbitrage de la Seine ; Jean Goy se rend même à son meeting³³. Des députés, comme Denais, pour sauver le groupe, voudraient ressusciter l'URD en autorisant les dissidents comme les « pernotistes » à rester dans le groupe sans adhérer à la Fédération, mais Guiter explique à Marin que ce serait une erreur³⁴, d'autant plus absurde qu'ils avaient accepté en 1932 de perdre la moitié du groupe pour rester fidèles à cet idéal d'unité.

La Fédération se recentre ainsi sur son noyau dur, avec la perte, d'une part, des centristes et, d'autre part, des partisans de La Rocque. Onze députés monarchistes dont Henri Ferron de La Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, inscrit au groupe des Indépendants, signent une déclaration d'entente avec la Fédération républicaine autour de Joseph Denais, ce qui fait dire à Gilles Richard que, avec « le poids croissant de Xavier Vallat et Philippe Henriot », « la mouvance catholique conservatrice influencée par le maurrassisme a pris le contrôle du parti³⁵ ». Qu'il y ait eu de fait un glissement à droite avec le départ de certains députés et le durcissement du discours face au Front populaire, c'est possible, mais il faut souligner que les positions de Marin restent mesurées et que le parti et le journal sont toujours contrôlés par Marin et Guiter comme le montrent notamment ses trente-huit éditoriaux et les trois de Blaisot dans *La Nation*, contre seulement cinq de Gustave Gautherot et deux de Victor Perret, de tendance nettement droitiste.

³² Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, *op. cit.*, p. 391.

³³ AN 317AP/170. Lettre de Renouard à Marin du 23 avril 1936.

³⁴ AN 317AP/170. Lettre de Guiter à Marin du 9 mai 1936.

³⁵ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 230. David BENSOUSSAN (dir.), « Bretagne en politique », *Parlement[s]*, hors-série, n° 10, 2014.

Blum avait annoncé, dès le 4 mai, sa candidature à la présidence du Conseil dans *Le Populaire*. Né en 1872, fils de commerçants parisiens aisés, normalien, il était entré sur concours au Conseil d'État. Après avoir fait ses premières armes en 1914-1916 comme chef de cabinet de Marcel Sembat, député de Narbonne, il était devenu l'un des principaux intellectuels de la SFIO. Le président Lebrun, qui craint l'arrivée d'un socialiste au pouvoir pour la première fois en France, après avoir tenté en vain de l'en dissuader, est contraint de le nommer. Le temps que la transmission des pouvoirs se fasse, pendant un mois, les grèves et occupations d'usines se multiplient dans un climat révolutionnaire³⁶, inquiétant Marin :

La plupart des habitudes nouvelles qui nous ont été imposées depuis mars 1936, ne nous procurent dans l'ensemble, ni réjouissances, ni prospérité, ni sécurité, ni stabilité. Nos compatriotes ne s'habitueront jamais aux désordres de la rue pas plus qu'au désordre dans les esprits ; à l'idée que la loi n'est pas respectée ; que des contrats publics et privés ne le sont pas plus ; que les libertés les plus précieuses que puisse conquérir un peuple soient foulées aux pieds ; que ni la sécurité des individus, ni la propriété, ni l'épargne ne soient toujours assurées, que le drapeau rouge puisse affronter le drapeau tricolore, alterner avec *L'Internationale* ; que l'on puisse croire qu'on évitera la vie chère en augmentant les charges de la production ; qu'on s'enrichisse à moins ou à mal travailler, à dépenser plus qu'on a ; qu'on peut vivre surchargé d'impôts et contempler des gaspillages ; qu'on relèvera l'économie nationale en écrasant nos travailleurs et nos produits nationaux sous l'avalanche de fabrications étrangères à bas prix ; que des milliers de familles sont à la recherche d'un gagne-pain quand trois fois plus d'étrangers vivent sur notre sol ; que la diplomatie qui conduit à l'isolement est un gage de sécurité et autres fariboles périlleuses que des économistes ou des politiques en chambre ont, seuls, pu inventer aussi loin de l'expérience que du bon sens³⁷.

Sans la participation des communistes, le poste de vice-président du Conseil est offert à Daladier qui est en même temps, et pour plusieurs années, ministre de la Défense nationale. Viennent ensuite, dans un gouvernement nombreux, trois ministres d'État, Camille Chautemps, Maurice Viollette et Paul Faure, le secrétaire général de la SFIO. Vincent Auriol est ministre des Finances, Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, Jean Zay reste au gouvernement en prenant le ministère l'Éducation nationale. Trois femmes deviennent sous-secrétaires d'État, pour la première fois et alors que le droit de vote est toujours réservé aux hommes, Cécile Brunschvicg, à l'Éducation nationale, Irène Joliot-Curie à la Recherche scientifique, Suzanne Lacore à la Santé publique. Marx Dormoy est sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil et Jules Moch devient secrétaire général de la présidence du Conseil, assurant pour la première fois le secrétariat des conseils des ministres et des conseils de cabinet.

³⁶ Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 155-156.

³⁷ Conseil général, 7 mai 1936. Source A.-M. Quenette.

Lors du débat d'investiture, le 6 juin, Marin intervient avec vigueur. Soulignant les « événements sociaux extrêmement graves » qui se déroulent au même moment dans le pays, il appelle au respect de la propriété privée. « Vous avez promis au pays le pain, la paix, la liberté. Dans les libertés que vous avez promises, il y a la liberté de circuler, c'est de travailler, c'est d'être en sécurité, tranquille et maître chez soi. » Il demande au gouvernement de s'engager sur ces questions, avant d'évoquer la relation avec l'Allemagne. « Former un bloc des puissances occidentales capables de maintenir l'espérance de la paix en Europe n'intéresse pas que la France. (...) Il faut donc rétablir sans retard notre alliance avec l'Italie, rétablir le front de Stresa. » Il ne fait pas allusion en revanche, ne l'approuvant ni ne la condamnant, à l'intervention de Xavier Vallat, qui ne l'empêchera pas de devenir vice-président de la Fédération en octobre ni même vice-président de la Chambre en janvier 1940 :

— M. Xavier Vallat : Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné par...

— M. le président Herriot : Prenez garde, M. Vallat.

— M. Xavier Vallat : ... par un juif. (*Vives réclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

— M. le Président Herriot : M. Xavier Vallat, j'ai le regret d'avoir à vous dire que vous venez de prononcer des paroles qui sont inadmissibles à une tribune française.

— M. Xavier Vallat : Je n'ai pas pris cela pour une injure.

Vallat récidivera³⁸ lors de la séance du 17 mars 1938 :

L'union nationale, (...) nous la referons demain autour d'un homme qui, aux yeux de tous et sans discussion, représentera la Nation française. J'ajoute, pour mon compte personnel, qu'il me paraîtrait inconvenant que l'union des Français se fit autour de l'homme qui représente si intensément le peuple que la malédiction divine a condamné à ne plus avoir de patrie. (*Applaudissements à droite. Vives réclamations et bruits prolongés à l'extrême gauche et à gauche*)³⁹.

Blum obtient la confiance par 384 voix contre 210. La signature de l'accord Matignon⁴⁰, dans la nuit du 7 au 8 juin, par les représentants du patronat et de la CGT, est décisive : en accordant d'importantes hausses de salaires, ils apaisent la révolte ouvrière tout en injectant du pouvoir d'achat. Ils prévoient aussi l'élection de délégués du personnel dans les entreprises et la reconnaissance du droit syndical. Thorez obtient l'arrêt des grèves par son mot : « Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction sur l'essentiel a été obtenue ». L'été, d'importantes réformes sont votées au Parlement : conventions collectives, quarante heures,

³⁸ Marin ne semble pas non plus protester quand le député du Cher Joseph Massé, membre du groupe Indépendants d'union républicaine et nationale mais adhérent à la Fédération républicaine (d'après Laurent JOLY, *Le cas Darquier ...*, *op. cit.*, p. 146), s'exclame à la Chambre : « Nous en avons assez d'être gouvernés par les juifs. »

³⁹ AN 317AP/92.

⁴⁰ Pour le programme du Front populaire, voir Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 169 sq.

congés de deux semaines. Des réformes structurelles favorisent le contrôle par le gouvernement de l'économie ; création d'un Office national des blés, contrôle de la Banque de France ; nationalisation des industries de guerre.

Une « délégation permanente des principaux groupes de la minorité » se constitue, avec des réunions hebdomadaires⁴¹. Marin en est l'organisateur principal et s'y joignent Blaisot, Becquart, Quenette, Parmentier, Soulier, Valentin, Denais, Frédéric-Dupont, Oberkirch. Champetier de Ribes représente le PDP ; Ybarnégaray, qui a quitté la Fédération pour devenir président du groupe PSF, y désigne ses représentants ; Dommange y représente le groupe des Indépendants d'union républicaine et nationale.

Comment Marin va-t-il prendre sa place dans cette nouvelle organisation ? Il intervient au total assez peu dans les débats, contrairement aux autres orateurs de droite, alors pourtant que Flandin, malade pour quelque temps, est absent. La politique intérieure sans doute l'intéresse-t-elle moins que la résistance à l'Allemagne, mais ce n'est pas moins surprenant de la part du responsable du plus grand parti de droite qui se retrouve confronté au Front populaire.

Inquiet des désordres sociaux et sensible à la cause des épargnants, il s'oppose à l'essentiel des mesures comme la dévaluation, les nationalisations⁴² ou les quarante heures⁴³, adoptées, le 12 juin, par 408 voix contre 160. Il cherche aussi à faire annuler les décrets-lois Laval qui, avec les nouvelles mesures, leur nuisaient beaucoup. Sa position est plus ambiguë en ce qui concerne les congés payés⁴⁴. Il les avait lui-même proposés et votés le 2 juillet 1931 sous Laval, à raison d'une semaine pour tous les salariés de l'industrie et du commerce. En 1936, il demande des garanties à l'application générale de la loi, craignant qu'elle ne mette en

⁴¹ AN 317AP/84. Au vu des nombreuses lettres des autres partis reçus par Marin, il semble que ce soit ce dernier qui en a été l'organisateur. Gilles RICHARD, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans », p. 66, *In* Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2012.

⁴² Chambre des députés, 17 juillet 1936.

⁴³ De même, « le député de la Seine Joseph Denais, secrétaire général du groupe de la Fédération républicaine, ancien avocat d'affaires et vice-président de la commission des Finances, intervient lui aussi le 6 juin 1936 pour critiquer la "politique de pêcheurs de lune" pratiquée par Blum et "le système de bluff avec lequel on a séduit un trop grand nombre de Français", affirmant par exemple qu'il est "impossible de réduire la semaine de travail sans une entente internationale". (...) Même son de cloche chez le député de la Vendée Louis de Tinguy du Pouët, lui aussi vice-président de la commission des Finances en 1937. » Jean GARRIGUES, « Les débats parlementaires du Front populaire », p. 85, Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2012.

⁴⁴ « Députés et sénateurs catholiques (...) votent les conventions collectives et les congés payés (...). En revanche, le général de Castelnau manifeste son désaccord sur la semaine de quarante heures. » Corinne BONAFOUX-VERRAX, *La FNC...*, *op. cit.*, p. 329. « [En 1932], Tardieu, pour donner satisfaction au monde ouvrier, voudrait rendre obligatoire le congé payé annuel. Une fois de plus, devant l'hostilité du Sénat, la réforme est enterrée. » Amaury LORIN, *Paul Doumer...*, p. 339.

difficulté certains secteurs de l'économie comme l'agriculture pour laquelle il demande au préalable l'avis de la chambre permanente des chambres d'agriculture, mais il vote la disposition qui est adoptée à l'unanimité. Il donne aussi son accord aux mesures pour le développement du sport, qu'il avait toujours soutenu⁴⁵ et que promeut le jeune ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, avec le secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et des sports Léo Lagrange. Bien sûr, comme nous l'avons vu plus haut, il revient à la charge sur le vote des femmes, obtenant l'unanimité à la Chambre.

Aujourd'hui, bien que le cabinet compte trois ministresses, dans les conventions collectives qui ont été signées à la suite de l'accord Matignon, on prévoit officiellement pour les femmes des salaires moindres que tous les hommes dans toutes les catégories. (...) Cette injustice révoltante ne peut plus durer. (...) La question du vote des femmes est si connue que je n'ai pas besoin d'en dire plus long pour entraîner la décision favorable de l'unanimité de l'Assemblée⁴⁶.

En revanche, deux ans après, sa position semble avoir évolué quand il étrille, dans un éditorial, le ministre de l'Éducation qui avait accordé deux mois et demi de vacances aux enfants :

Il appartenait à M. Jean Zay de montrer au monde, où le travail augmente partout, une France aussi dégénérée et où l'avenir soit aussi menacé : non seulement les heures de loisir sont désespérément augmentées, mais la qualité de l'éducation et de l'instruction données sont beaucoup plus en baisse encore que la quantité. Sous l'influence de la démagogie et absurde CGT, les adultes sont livrés officiellement aux mêmes loisirs. Pour que le paresseux soit sûr de pouvoir ne rien faire, on réglemente, pour empêcher de s'y livrer ceux qui aiment le travail ou en ont besoin⁴⁷.

Paul Reynaud intervient longuement :

Si vous me permettez une image un peu grosse, je dirais que si demain le Parlement votait une loi abrogeant en France la loi de la pesanteur, la pesanteur continuerait à jouer. Les lois d'ordre économique s'imposent à nous, avec moins de rigueur sans doute que les lois d'ordre physique, mais, quand on les viole, elles se vengent.

Plusieurs orateurs interviennent dans le même sens pour contester le régime des quarante heures : Quenette craint les conséquences pour les petites entreprises, Rollin demande à assouplir le régime « dans une période de profonde dépression », Tinguay craint une hausse du coût de la vie, Becquart propose un amendement pour permettre aux industries textiles de sa région de récupérer les heures de travail perdues, Schuman ne veut pas que le nouveau régime

⁴⁵ AD MM. Fernande Marin. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 316 : « Nombre de lois sociales furent votées à la quasi-unanimité, celle sur les congés payés par 563 voix contre 1, celle sur les conventions collectives par 528 contre 7. seule la loi instituant la semaine de quarante heures donna lieu à un véritable affrontement : elle ne fut votée que par 385 voix contre 175. » Précisions aussi dans AN 317AP/83.

⁴⁶ AN 317AP/61.

⁴⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 18 juin 1938.

provoque l'arrivée supplémentaire d'une main-d'œuvre étrangère, Oberkirch dit qu'il serait favorable à cette loi, mais pas dans la conjoncture économique du moment, Vallat tient le même discours en craignant une augmentation des faillites. Marin intervient, lui, dans les débats plus généraux pour défendre les petites et moyennes entreprises ainsi que sur le projet de loi relatif à l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail, car il refuse le mécanisme renvoyant l'arbitrage final au gouvernement. Il s'oppose aussi à la création d'un office du blé qui donne une part trop importante au gouvernement. En matière internationale, il s'inquiète, par la bouche de Blaisot, que la France livre des canons aux Soviétiques, en se demandant ce qui arriverait si l'Allemagne s'alliait un jour avec Moscou⁴⁸. Pour lui, « la France n'est pas un cobaye sur lequel on fait des expériences⁴⁹ ». Valentin s'oppose aussi, dans une intervention remarquée le 6 août, à une motion du Syndicat national des instituteurs qui appelait à la paix, dénonçant le traité de Versailles⁵⁰.

Une analyse développée à l'occasion du colloque sur Daladier veut pourtant montrer que Marin avait, au sein de la droite, des positions extrêmes⁵¹. Ainsi, Antoine Prost souligne qu'il s'abstient sur les conventions collectives et s'oppose à la prolongation de la scolarité quand Reynaud vote avec le Front populaire et qu'il s'oppose à la nationalisation de la Banque de France quand Reynaud s'abstient. De même, en 1937, il refuse le budget et le projet de loi sur les conflits du travail. Jean-François Colas reprend cette analyse⁵² en notant que si tous les députés nationaux de Lorraine refusent la confiance au gouvernement de Front populaire, certains acceptent des dispositions comme Schuman ou Mazerand qui, en effet, se sont toujours situés plus à gauche que Marin. L'analyse d'Antoine Prost conclut par l'existence de « trois droites : celle, irréductible, de Louis Marin et des intransigeants, prompts à se compter sur des

⁴⁸ AN 317AP/61. Débats du 10 juillet 1936.

⁴⁹ Louis MARIN, *La Nation*, 24 juillet 1936.

⁵⁰ Olivier d'ORMESSON, *Valentin*, *op. cit.*, p. 42.

⁵¹ René REMOND et Janine BOURDIN (dir.), *Édouard Daladier, chef de gouvernement (avril 1938-septembre 1939)*, FNSP, 1977, Antoine Prost, « L'éclatement du Front populaire, analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés de juin 1936 à juin 1939. »

⁵² Après avoir détaillé les votes, Colas conclut : « Les députés lorrains les plus conciliants (...) sont donc les députés du groupe alsacien-lorrain des Indépendants d'action populaire – [Arthur] Heid et [Alex] Wiltzer surtout (...) –, puis Robert Schuman, du groupe démocrate-populaire, et, dans une moindre mesure encore, Mazerand, du groupe de la gauche démocratique et radicale indépendante. Sont aussi modérés, mais dans une moindre mesure toutefois, Moncelle, du groupe des Indépendants républicains, Beaudouin, du groupe agraire, les membres de l'Alliance démocratique et du groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants, [André] Beauguitte plus que [Louis] Jacquinot. Les députés très hostiles à la politique de Blum sont les députés du groupe des Républicains indépendants et d'action sociale : Gaillemin, Quenette, Polimann et Sérot. Enfin, les plus intransigeants sont sans surprise les députés de la Fédération républicaine, Marin, Valentin et Boucher. » Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 528-529.

votes de principe ; celle sociale, des indépendants alsaciens et des démocrates populaires ; celle enfin, modérée, de Paul Reynaud et de ses amis ». Certains votes s'expliquent : la prolongation de la scolarité gratuite risquait de mettre en péril les écoles catholiques et le refus des conventions collectives partait certainement d'un refus des syndicats. En sens inverse, il vote certaines mesures comme les congés payés pendant que Schuman ou Reynaud rejettent d'autres mesures. Le distinguo entre les extrémistes et les modérés ne nous paraît pas pertinent. Quoiqu'il en soit, le retraité de Menton fit savoir dans un article de *Gringoire* combien il regrettait « l'attitude conciliante de l'opposition constructive qui se complaisait dans les « silences », les « politesses » et les « bassesses⁵³ ».

Plusieurs débats politiques vont se tenir à la Chambre, dans lesquels pourtant Louis Marin n'intervient pas personnellement, en particulier sur les ligues. Un débat s'y tient le 30 juin 1936. Vallat ironise : « Depuis bientôt six mois que la loi sur les ligues est promulguée, laquelle des ligues actuellement dissoutes a provoqué des désordres qui justifieraient la mise hors la loi des citoyens qui la composent ? » Il reproche au ministre de l'Intérieur que « depuis un mois » « règne un désordre [qu'il] prolonge ». Taittinger renchérit évidemment, soulignant que rien ne peut être reproché aux Jeunesses patriotes, cette « ardente jeunesse » et que Maginot en a été président d'honneur. Dommange, Becquart, Frédéric-Dupont, Poitou-Duplessy, Quenette, Chiappe interviennent dans le même sens. Salengro, lui, s'efforce de montrer le danger des ligues (un militant des Croix de Feu aurait déclaré : « Il est grand temps que le régime pourri dans lequel nous vivons soit balayé ») et assume la dissolution du parti franciste qui a menacé directement le président Blum. Autre débat, celui qui porte sur l'invalidation de l'élection de Philippe Henriot. Il était possible, sous la III^e République, de faire invalider par la Chambre l'élection de certains députés, ce qui se produit, sans aucune raison objective, pour Henriot et Tixier-Vignancour. Avant le vote, Henriot avertit la majorité :

Vous créez un droit nouveau, nous avez-vous dit ? Il est simple : vous avez déjà mis la légalité en vacances, il vous reste à y mettre la justice. J'ai l'impression que ce ne sera pas long. (...) Tout le monde sait (...) que le dossier est vide. (...) Vous êtes pris, Messieurs, entre les consignes qui vous ont été passées et votre conscience. Invalidez-moi donc ! Mais quand vous aurez fait taire votre conscience pour obéir aux ordres que vous avez reçus, vous serez, Messieurs, plus à plaindre que moi⁵⁴.

Marin fait publier le communiqué suivant :

Les députés de la Fédération républicaine, les apparentés à ce groupe et de nombreux collègues, se sont réunis sous la présidence de M. Louis Marin pour féliciter M. Philippe Henriot de son admirable discours. Ils remercient MM. Quenette et Poitou-Duplessy pour leurs vigoureuses

⁵³ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 374.

⁵⁴ AN 317AP/61. Séance du 17 juillet 1936.

interventions qui stigmatisent l'attitude de prétendus juges qui, comme le prouve la délibération du groupe socialiste, avaient résolu de voter l'invalidation avant que le dossier, d'ailleurs totalement inconsistant, dût être ouvert devant eux. (...) Ils affirment leur amitié pour M. Philippe Henriot, leur entière solidarité avec lui et leur confiance dans les électeurs de Bordeaux pour renvoyer à la Chambre, avec une majorité accrue, l' élu qu'ils ont choisi.

Jean Quenette, qui était rapporteur de la commission, propose de rejeter le recours mais il n'est pas suivi. Cette invalidation n'empêchera pas les deux députés d'être largement réélus.

La Fédération républicaine lance une série de réunions publiques pour « aider au réveil national qui est proche » ; un document en recense cinquante, dans autant de villes, de mai 1936 à février 1937. À l'automne, les tensions sociales se font plus vives. Des manifestants scandent : « Sales bourgeois, on aura votre peau, à la lanterne, au poteau ! » *L'Action française* et *Gringoire*, journal dirigé par Honoré de Carbuccia, rivalisent, depuis quelques années, en commentaires antisémites.

Une campagne de diffamation est alors conduite, par l'Action française⁵⁵ et *Gringoire*, avec Henri Béraud⁵⁶, mais aussi le député Fédération républicaine nouvellement élu Henri Becquart, ancien engagé volontaire pendant la Première Guerre mondiale, chef de l'opposition municipale de Lille, contre le maire de cette ville et ministre de l'Intérieur, Roger Salengro, accusé faussement de désertion pendant la guerre. Le 13 novembre, Becquart dépose son interpellation : « Ces témoignages, avec une unanimité impressionnante, affirment tous leurs convictions que M. Roger Salengro, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, alors cycliste au 6^e bataillon du 233^e régiment d'infanterie a, ce jour-là, déserté à l'ennemi. » Blum a beau s'écrier « c'est abominable », Becquart maintient ses affirmations et Marin garde un silence qu'Irvine qualifie de gêné⁵⁷, pendant que Vallat réclame un jury d'honneur. La Chambre manifeste sa confiance à Salengro dans un vote très large, par 421 voix contre 63, et, parmi ces derniers Marin, Becquart, Blaisot, Chiappe, Kerillis, François Martin, La Groudière, Moncelle, Boucher, Robert de Grandmaison et Valentin ; d'autres s'abstiennent comme Jacquinot, Mazerand, Quenette, Louis Rollin, Sérot, Oberkirch, Tixier-Vignancour⁵⁸. La fin est connue : Salengro se suicide le 17 novembre 1936, suscitant une émotion considérable.

⁵⁵ Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 191.

⁵⁶ Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 191.

⁵⁷ « Bien que quelques membres de la Fédération (Louis Marin en particulier) fussent embarrassés par ces sordides petites manœuvres, la campagne de haine de Becquart reçut le soutien de la quasi-totalité des députés du parti. » “Although some members of the Federation (Louis Marin in particular) were embarrassed by his sordid little enterprise, Becquart's hate campaign received the support of the quasi totality of the party's deputies.” William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 95.

⁵⁸ Chambre des députés. Vote du 13 novembre 1936, p. 3019.

Quand l'archevêque de Lille, M^{gr} Liénart, reproche aux polémistes sa mort dans *La Croix*, le 21 novembre, *L'Éclair de l'Est* ne reprend pas l'information et se plaint même, par la bouche de Meyer, de « la propagande sur un cercueil⁵⁹ ». *La Nation* donne la parole à François Martin qui, dans un éditorial, « Liberté et dictature », reproche au gouvernement d'attenter en réaction à la liberté de la presse sans un seul mot de compassion pour le ministre défunt et rappelle que les communistes ont participé à la calomnie :

Le gouvernement, pris d'un subit accès de vertu, vient de découvrir les méfaits de la calomnie et, pour l'étouffer dans l'œuf, il a fait voter, par sa majorité, une loi dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle attente gravement à la liberté de la presse. La calomnie, nous la flétrissons, (...) puisque, quotidiennement, les journaux à la dévotion du gouvernement déversent sur nos amis des torrents d'insanités et d'accusations odieuses qui revêtent souvent le caractère du chantage et même de la provocation au meurtre (...). La calomnie, moins que quiconque, les communistes ont le droit d'en parler, puisqu'il est aujourd'hui démontré que les accusations portées contre un ministre, dont ils exploitent cyniquement la mort, sont sorties de leurs officines de presse et que non seulement ils avaient attaqué l'homme public, mais qu'ils avaient en plus outragé l'honneur de sa femme. (...) Nous vivons sous le régime de la dictature. Et cette dictature est la plus détestable de toutes, car c'est la dictature du désordre. (...) C'est aussi la dictature de la faillite [à cause de la dévaluation]. C'est la dictature qui opprime et c'est la dictature qui ruine⁶⁰.

À la Chambre, Marin, sans un seul mot pour Salengro, dénonce la volonté du gouvernement de revoir le régime de la presse. Refusant qu'on stigmatise les « fausses nouvelles », car il a peur que ce qualificatif prive les journaux de dénoncer certains scandales, il admet la condamnation *ex post*, devant un jury populaire, des personnes reconnues coupables d'injure ou de diffamation et il demande que les noms des responsables de journaux apparaissent en clair. Prise de position assez modérée, conforme à son rôle d'accusateur public, mais ne prenant aucunement ses distances vis-à-vis de Becquart. Ses deux projets sont repoussés par 393 voix contre 193⁶¹, puis, le 15 juin 1937, par 380 voix contre 220 après une sévère passe d'armes avec Blum qui lui rétorque : « Je considère – mon ami M. Marin me permettra de le lui dire – un tel amendement⁶² comme offensant. Il nous prête la pensée, (...) de porter atteinte à la liberté de la presse ou à la liberté de réunion. Pour qui nous prend-il⁶³ ? »

⁵⁹ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 531.

⁶⁰ François MARTIN, « Liberté et dictature », *La Nation*, 12 décembre 1936.

⁶¹ Christian Delaporte retranscrit bien la proposition Marin du 3 décembre, mais il cite des propos plus violents comme étant de lui, à la Chambre des députés, le 2 décembre 1936, p. 3250, qui sont, en réalité, après vérification, de François Martin. Nous reviendrons sur ce point.

⁶² Le sous-amendement de Marin et Denis disposait : « Sans qu'il soit porté aucune atteinte à la liberté de la presse, à la liberté de réunion et à la liberté individuelle telles qu'elles sont assurées par la législation actuellement en vigueur », Chambre des députés, séance du 15 juin 1937, p. 1977.

⁶³ Chambre des députés, 15 juin 1937, p. 1977.

La guerre d'Espagne avait commencé le 18 juillet 1936. Les communistes et de nombreux socialistes souhaitent que la France aide les républicains espagnols⁶⁴ : « Des canons, des avions pour l'Espagne ! » Mais les radicaux y sont hostiles et l'état-major prévient que, si le conflit s'aggrave, il ne sera pas en mesure de s'opposer à Hitler sans rappeler les réservistes. Marin demande la neutralité par rapport au conflit avec le slogan « L'Espagne aux Espagnols ». Il écrit : « Les uns nous affirment que c'est la fin de la France si on n'intervient pas en Espagne ; les autres considèrent que tout acte risque d'amener une guerre européenne dans les pires conditions. Entre l'intervention pour un parti ou pour un autre, on peut trouver un moyen terme : la non-intervention. » L'Angleterre, qui craint le bolchevisme, fait comprendre à Lebrun et à Blum qu'elle ne suivra pas la France. La Fédération républicaine confirme sa position, notamment par la voix d'Henriot, à un meeting, le 30 août, à Saint-Mars-la-Jaille, près de Nantes :

Deux forces sont aux prises : le bolchevisme et la civilisation chrétienne. Elles se livrent en Espagne une lutte à mort. De cette lutte peut sortir une conflagration universelle. Les chefs communistes font tout pour la déchaîner et ils agissent comme s'ils voulaient que la France attirât sur elle la foudre. La France restera la patrie des forces éternelles, celles sur qui repose la vraie civilisation. Elle n'acceptera pas de servir de martyre pour la Révolution soviétique, dont le hideux visage est apparu à la malheureuse Espagne⁶⁵.

De même, Vallat rapportera, après un voyage en Espagne nationaliste, « les atrocités commises par la Tchéka à Barcelone⁶⁶ » et Wendel se félicitera, en mars 1939, de la victoire des nationalistes, marquant « l'effondrement définitif des rouges et la fin du cauchemar qu'a connu l'Espagne depuis la Révolution : on serait porté à s'en réjouir si on ne se demandait pas si la stupidité de nos gouvernements et de leur politique idéologique n'a pas jeté Francisco Franco dans les bras de l'Allemagne comme elle y a jeté Mussolini⁶⁷ ». Henriot, dans « L'heure de la dépêche d'Ems⁶⁸ », en janvier 1937, regrette qu'on traite d'hitlériens ceux qui ne partagent pas les idées de la gauche sur le régime espagnol, et demande l'union des alliés contre le danger allemand.

En 1939, Marin commente encore, dans *La Nation* :

Dès les prodromes de la révolution de nos voisins, nous avons pris position contre l'anarchie destructive de toute civilisation, contre l'action moscoutaire rêvant la ruine générale, contre le

⁶⁴ Michel CATALA, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 29-3, 1993. Époque contemporaine. p. 243-262.

⁶⁵ AN 317AP/72.

⁶⁶ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁷ Journal de François de Wendel, 29 mars 1939.

⁶⁸ François-René NANS, *Henriot*, *op. cit.*, p. 144. La dépêche d'Ems truquée par Bismarck avait servi à ce dernier pour provoquer la guerre de 1870.

régime immonde de la force brute et de la bestialité qui caractérisa les émeutes des Asturies, contre tous les meurtres, assassinats ignobles et répugnants qui marquèrent les succès électoraux du *Frente popular*. Comme je l'ai dit aux communistes de notre Chambre, à la séance du 24 janvier 1939, cette forme odieuse, mensongère, sauvage de la République n'est qu'une tyrannie des plus abjectes⁶⁹.

Il lance aussi, à la Chambre, à Jacques Duclos :

Pour moi, les républicains de Barcelone, pas plus que M. Duclos, ne sont des Républicains. Ce sont des tyrans : la République qui a commencé dans le sang, les assassinats, les meurtres, les pillages, ce n'est pas la République. (...) Je n'appelle pas dictateur celui qui rétablit la paix derrière lui, celui qui respecte les idées spirituelles et en fait la base de sa doctrine⁷⁰.

Au congrès de la Fédération de 1937, François Valentin sera plus prophète, mentionnant à plusieurs reprises Marin dans son intervention :

Aux dires de personnalités bien informées, la part prise par le III^e Reich à la guerre d'Espagne en vue d'expérimenter son matériel moderne l'a convaincu qu'une mise au point, en particulier des chars d'assaut et des avions, était nécessaire. Meticuleux et désireux de posséder des armes capables de lui donner rapidement la supériorité décisive sur l'adversaire sans connaître les déceptions d'août 1914, l'état-major de Berlin prendra son temps pour remédier aux déficiences constatées. Chose peu rassurante pour l'avenir, car ce n'est qu'un répit⁷¹.

Marin décide d'aider les blessés et les enfants de l'Espagne nationale par une souscription et soutient la thèse d'une stricte non-intervention, interpellant Blum à la Chambre sur la réunion d'un comité de la Défense nationale dont il avait eu vent⁷².

Face à ces menaces internationales, Marin a l'idée de constituer un groupe d'amitié franco-britannique⁷³ ; il charge Pierre Burgeot, député du Rhône, de prendre contact avec les conservateurs anglais. Ce dernier en parle à Chamberlain, au député Salmon, à Lord Eltisley, à Lord Ebbishom. Après moult tentatives, les Anglais ne paraissant pas enclins à discuter avec un parti d'opposition craignant de se mettre à dos le gouvernement français. Burgeot arrive à rencontrer le secrétaire général du groupe Tory, David Woodford, en août 1938, et pense associer aussi Jean de Suzannet, autre angliciste de la Fédération, dont la mère était américaine.

L'inflation, qui lamine le pouvoir d'achat, le ralentissement de la production qui provoque des faillites d'entreprises, les grèves et les difficultés entraînées par les quarante heures, la fuite des capitaux mettent en péril l'économie française. La couverture en or de la monnaie n'est plus assurée qu'à hauteur de 50 % et les souscriptions en bons du Trésor chutent,

⁶⁹ Louis MARIN, *La Nation*, 25 février 1939. On pourrait mentionner son éditorial dans la même veine : « Leçons d'Espagne », *La Nation*, 5 septembre 1936. Ou le papier de Victor Perret, « Arriba España », le 4 février... 1939, quand Franco était sur le point de l'emporter.

⁷⁰ *Journal officiel*, 25 janvier 1939, p. 199.

⁷¹ AN 317AP/86-87. Congrès de Bucarest de 1937.

⁷² Louis MARIN, *La Nation*, 25 février 1939.

⁷³ AN 317AP/61.

menaçant une nouvelle fois le franc. Blum et Reynaud s'accordent sur la nécessité de dévaluer. C'est une décision difficile. Les ministres en débattent longuement et rejoignent cette position, malgré les risques politiques qu'elle comporte. Pour assurer la réussite de l'opération, toutes les Bourses sont fermées : le franc Poincaré est dévalué d'une fourchette comprise entre 25 et 35 %.

Le Conseil national de la Fédération républicaine, réuni le 31 octobre 1936, se prononce contre cette politique. Il déclare que toute monnaie saine doit être fondée sur l'or et s'inquiète de la spéculation de certains avant la dévaluation ; il critique la planche à billets et demande l'allègement des impôts. Il souligne « la gravité des dangers que fait courir, au point de vue extérieur, au pays le Front populaire⁷⁴ ». Un débat a lieu sur le régime qui, d'après certains, aurait perdu de sa popularité. Marin les ramène à la réalité en leur expliquant que l'augmentation des salaires qui a été décidée ne va pas mécontenter les ménagères.

Le 7 décembre 1936, avec Henriot, Valentin et Tixier-Vignancour, Marin tient une réunion publique à Nancy. *La Nation* publie une brochure intitulée « Léon Blum, l'homme qui se trompe toujours et qui trompe les autres », comportant en couverture une photographie du leader socialiste avec Maurice Thorez et Marcel Cachin. Passant en revue plusieurs années, le journal explique que Blum s'est trompé en annonçant l'échec de la Caisse d'amortissement, en prétendant que Poincaré n'oserait pas dévaluer, en prétendant que Locarno amènerait la paix, en annonçant, en mars et en novembre 1932, la défaite prochaine d'Hitler aux élections, en assurant, en août 1933, que les régimes fasciste et hitlérien ne dureraient pas. Arrivé au pouvoir, Blum a rétabli les avances de la Banque de France et dévalué alors qu'il avait dit qu'il ne le ferait pas ; il a accepté de rembourser les Américains alors que la France n'a pas été payée ; il serait même proche des « grands capitalistes », le fils de Blum a travaillé avec Oustric ; son livre sur le mariage incite les jeunes filles à « librement céder à toutes les exigences de l'instinct » : le « socialisme se montre ce qu'il est, licencieux, corrupteur, destructeur de la famille et de tous les principes qui font la force de la race⁷⁵ ».

Pour rétablir la situation, Blum annonce, au début de l'année 1937, un « temps de pause » dans les réformes. La liberté du commerce de l'or est rétablie et un grand emprunt de Défense nationale est lancé au printemps. Les communistes l'approuvent, par la voix de Duclos, pour ne pas faire chuter le Front populaire, mais regrettent qu'on ne taxe pas davantage les riches. Jeanneney, Henriot, Caillaux le promeuvent à la radio. Le président Lebrun lui-même,

⁷⁴ AN 317AP/215.

⁷⁵ AN 317AP/75. Brouillon de ce document en AN 317AP/215.

fait sans précédent, s'adresse au pays par la TSF, le 11 mars, dans la soirée : « Votre devoir et votre intérêt s'accordent pour vous inviter à souscrire à l'emprunt : souscrivez loyalement⁷⁶ ! » C'était la première fois que le chef de l'État s'adressait directement au peuple français. Le cardinal Verdier s'empare à son tour de la radio pour soutenir l'initiative présidentielle. Ce consensus exceptionnel entre gauche, droite et autorité ecclésiastique va-t-il sauver le Front populaire ? L'emprunt rencontre un grand succès. Seul ou presque, Marin le refuse car sa demande que les fonds soient consacrés intégralement à la Défense nationale n'a pas été acceptée⁷⁷. Il vote donc contre le texte avec Valentin.

L'agitation sociale ne cesse pas et gêne même la nouvelle Exposition universelle qui se prépare avec la construction du palais de Chaillot, pour abriter le musée d'Art moderne, le musée de l'Homme et le musée de la Marine. Les ouvriers menaçant de faire grève et travaillant au ralenti, Blum en personne doit les haranguer sur le chantier. Grèves et mouvements sociaux continuent à gêner la production française. L'électorat radical fait part de son mécontentement à ses députés et Daladier lance un avertissement, dans son discours de Saint-Gaudens, se désolidarisant du Front populaire et appelant au rétablissement de l'ordre et à une relance de la production.

Marin est pris en tenailles entre la droite et la gauche. Les ligues avaient été dissoutes par Blum en juin 1936. Les Croix de Feu, victimes de la mesure, se transforment en Parti social français (PSF), devenant, selon les mots de Serge Berstein, « le premier grand parti de masse de droite de l'histoire française⁷⁸ ». Cette création allait constituer un fait nouveau dans la politique française comme le déclara le secrétaire général de l'ARD, André Terrasse, dans un article « Vers un regroupement des partis⁷⁹ » : « Par le nombre de ses adhérents, par l'attrait mystique qu'il exerce sur les masses, le Parti social français est appelé à jouer désormais un rôle important dans la politique française. » Le sujet de la relation entre les deux mouvements est discuté de nouveau lors du congrès de la Fédération républicaine, qui se tient du 3 au 6 juin 1937 au palais de la Mutualité. En décembre de la même année, quand le PSF demandera à la Fédération de le soutenir par rapport à de nouvelles poursuites judiciaires, la réponse, signée de

⁷⁶ « Je vous demande d'oublier les motifs de querelles, de laisser s'apaiser les passions. Je vous adjure d'ouvrir cette ère de paix civile que l'on a déjà appelée "la trêve de l'Exposition" et où la France doit avoir le juste souci de se montrer, aux hôtes qu'elle appelle à lui rendre visite, sous les traits et avec le visage d'une nation unie, forte, accueillante et pacifique. » Éric FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 420.

⁷⁷ AD MM 26 J/148, p. 282.

⁷⁸ François de LA ROCQUE, *Pourquoi je suis républicain*, introduction de Serge BERSTEIN, Paris, Le Seuil, 2014, p. 7.

⁷⁹ *Le Petit démocrate*, revue du Parti démocrate populaire, 9 mai 1937. BnF Gallica.

Marin et 53 autres députés, sera seulement aimable, soulignant que toutes les libertés doivent être défendues et pas seulement celles du parti du colonel de La Rocque⁸⁰. Cette transformation des Croix de Feu en parti légaliste l'amène en concurrence directe avec la Fédération républicaine, comme s'en plaint Wendel à la fin de l'année, après une rencontre avec le colonel : « La Rocque sait organiser un service, une manœuvre et il semble bien qu'il soit ce qu'il faut pour grouper les gens acquis et coordonner leur effort. Ce qui me paraît moins heureux, c'est son action politique sur le plan parlementaire. Il ne fait que démolir la Fédération républicaine suivant la tradition chère à Poincaré, Maginot ou Tardieu⁸¹. » En janvier 1937, un différend survient dans la circonscription de Paimbœuf, avec le nouveau député Augustin Dutertre de La Coudre qui envisage un moment de rejoindre le groupe du PSF, mais qui choisira finalement la Fédération. Peu après, affaire fameuse, un autre conflit surgit à Mortain, dans la Manche : Gustave Guérin, qui, en avril 1937, laisse son siège de député qu'il tient pour le compte de la Fédération depuis 1919, pense que le meilleur candidat pour le remplacer est celui que propose le PSF, le docteur Auguste Gautier⁸². Une réunion de crise a lieu au siège de la Fédération pour trancher ce conflit, en présence de Marin, Blaisot, Wendel, Vallat, Bonnefous, Bouteille, Bellet et Guérin. « Le torchon brûle entre la Fédération et le PSF qui met le désordre dans nos meilleurs départements », commente Wendel⁸³ qui propose de rencontrer une nouvelle fois le colonel. C'est un dialogue de sourds lors de cette rencontre, le maître de forges contestant que le PSF puisse proposer des candidats sans entente préalable et La Rocque se plaignant des papiers de Vallat dans *La Nation* et assurant que son parti est plus à gauche que la Fédération. Marin propose qu'il y ait un candidat commun, de ne pas opposer de candidat aux nationaux qui n'ont pas démerité et, en cas de difficultés, de passer un accord de désistement mutuel⁸⁴. Finalement, Gautier devançant largement le candidat de la Fédération, Legrand accepte de se retirer, mais le candidat du PSF échoue quand même à 80 voix près. Le colonel de La Rocque est furieux et cet incident va nourrir beaucoup de polémiques dans les années qui viennent. Comme l'écrit André Stubio, « voici que le chef du Parti social français, que le dépit d'un premier échec électoral à Mortain énerve exagérément, désigne M. Louis Marin comme

⁸⁰ ADP 212/79/3/18, scellé 12, texte non diffusé du 19 décembre 1937, et AN 317AP/72, cité par Jean PHILIPPET, *Les Jeunesses patriotes, op. cit.*, p. 2344.

⁸¹ Journal de François de Wendel, 3 décembre 1936. L'affaire de Mortain a aussi été étudiée par Jean Quellien.

⁸² AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 29 janvier 1937.

⁸³ Journal de François de Wendel, 10 février-20 avril 1937.

⁸⁴ *Jeunesse*, n° 43, 15 juin 1937.

l'ennemi public numéro 1⁸⁵. » *La Nation*, par la bouche de Désiré Bouteille, rétorque : « Le siège de Mortain [appartenait à la Fédération] depuis la guerre ; on ne saurait admettre que, pour expliquer l'évasion de nombreux électeurs nationaux, on rende responsable la Fédération républicaine de ce qui est le résultat de tendances évidentes et de procédés discutables du PSF⁸⁶ ». Un problème similaire se pose, en 1938, dans l'Ardèche, où le PSF soutient avec succès, aux sénatoriales, un candidat radical-socialiste, Marcel Astier, pour faire échec au candidat de la Fédération⁸⁷. En novembre 1938, le même sujet se pose quand le général Weygand demande, sans succès, à La Rocque de retirer la candidature à une législative partielle du jeune Charles Vallin, directeur de la propagande du PSF, au profit du général Albert Niessel, ancien supérieur de La Rocque, présenté par la Fédération républicaine avec le soutien de l'Action française et du PPF, dans le IX^e arrondissement de Paris, en remplacement du pasteur Édouard Soulier (1870-1938), décédé⁸⁸.

Ce développement des droites accuse les tensions, avec en point d'orgue la fusillade de Clichy, le 16 mars 1937 : pour protester contre l'organisation d'une réunion du PSF dans un cinéma de la ville, le maire socialiste avait lancé une contre-manifestation, qui dégénère. La police, cernée, fait usage de ses armes pour se dégager ; sept personnes sont tuées, on ramasse 500 blessés dont André Blumel, chef de cabinet de Blum. Les communistes lui en voudront longtemps d'avoir réprimé une manifestation antifasciste et la droite refuse de porter le chapeau d'une rixe qu'elle n'a pas provoquée. Le débat à la Chambre est tendu. La Fédération républicaine demande une commission d'enquête sur les événements, par la bouche de Xavier Vallat, rejetée par 375 voix contre 212. Ybarnégaray, au nom du PSF, interpelle le gouvernement. Celui-ci, décidé à empêcher de nouveaux débordements, interdit les manifestations à caractère politique.

La Cagoule, fondée en 1935 par le polytechnicien Eugène Deloncle multiplie les provocations. Le 11 septembre 1937 vers 22 heures, deux puissantes déflagrations provoquent des dégâts considérables au siège du patronat français 45, rue de Boissière et 4, rue de Presbourg à Paris ; deux agents de police en service rue de Presbourg meurent sous les décombres. Les

⁸⁵ André STIBIO, « Louis Marin : un parlementaire 100 % », *Vendémiaire*, journal d'Émile Buré, 5 mai 1937.

⁸⁶ Marcel PETITJEAN, « Autour de l'élection de Mortain » et Désiré BOUTEILLE, « Sur l'élection de Mortain », *La Nation*, 24 avril 1937.

⁸⁷ AN 317AP/72. Lettre de J. de Vaere à Guiter le 15 octobre 1938. Sénatoriales qui voient le parti de Marin gagner dix sièges sur les radicaux et républicains-socialistes. Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, p. 553.

⁸⁸ François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 15, 159.

perquisitions permettent à la police de mettre à jour un véritable arsenal, comprenant même des cultures biologiques de staphylocoques associés à des bacilles du typhus. On découvre plus tard que la Cagoule avait monté ces faux attentats contre le siège du patronat dans le but de discréditer le gouvernement et projetait de s'emparer du président de la République qu'ils auraient remplacé par le maréchal Franchet d'Espèrey. Choisisant son camp, Marin, à la Chambre, « élève une énergique protestation contre les flagrantes atteintes portées à la liberté individuelle par des arrestations dont certaines revêtent nettement l'aspect d'une opération exclusivement politique. Des inculpés, dont le passé est sans tache, ont été traités avec moins de ménagements que des criminels de droit commun ou des récidivistes⁸⁹ ». C'est l'avocat Xavier Vallat, qui a de la sympathie pour cette organisation, membre depuis deux ans de la Fédération républicaine, qui défendra les accusés⁹⁰.

Deux collaborateurs de Pétain, le capitaine Bonhomme et le commandant Loustaunau-Lacau, tentent de rassembler la droite autour d'eux. Ils sollicitent « Marin, président de la Fédération républicaine, qui compte 54 députés et dont la politique est soutenue dans le pays par une organisation très ancienne et très solide qui a rendu à la cause nationale les plus grands services⁹¹ ». Ils insistent aussi pour que le colonel de La Rocque « entre dans le comité directeur d'une coalition des forces nationales contre le communisme aux côtés de Jacques Doriot, de Louis Marin, d'Henri Lémery, d'un monarchiste désigné par le comte de Paris, rassemblement assorti d'un état-major militaire capable de "passer à l'action". (...) L'opération paraît bénéficier, à leurs dires, du soutien de Pétain, de Weygand et du maréchal Franchet d'Espèrey qui pourrait prendre la tête du mouvement⁹². » Le sénateur Henry Lémery avait aussi créé, le 4

⁸⁹ Philippe BOURDREL, *La cagoule*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 241.

⁹⁰ Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 178.

⁹¹ François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 15, 126-127, 199, 214.

⁹² *Ibid.* Daladier raconte : « Conversation avec La Rocque sur la Synarchie. Il me dit qu'en 1937, un plan avait été mis au point par Le Roy Ladurie de la banque Worms, Pucheu, Baudouin, Bouthillier, Barnaud, etc. Ils étaient anticommunistes et favorables à un capitalisme anglo-saxon. Ils désiraient grouper les partis modérés sous un chef militaire qui collaborerait avec ladite Synarchie. Des offres furent faites à Pétain qui refusa, puis à Weygand : nouveau refus. Mais Franchet d'Espèrey, lui, accepta. Il est possible que Pétain fût tenu en réserve, car toutes ces activités ont été suivies par Loustaunau-Lacau de son cabinet. La Rocque a refusé d'y participer. » Édouard Daladier, *Journal de captivité (1940-1945)*, annoté par Jean Daridan, Calmann-Lévy, 1991, 16 mai 1944, p. 289. Et La Rocque, *Pourquoi...*, *op. cit.* p. 15. « Kerillis écrit à son ami Daniel Lawton, le 23 juin : "Doriot a manqué de prudence et de psychologie en lançant son Front de la liberté, tapageusement, comme il l'a fait. Les ouvriers, hier communistes, ne se rallieront jamais à un mouvement où entrent MM. Marin et Taittinger et la fine fleur des ultra conservateurs de France. Doriot aurait dû rester prudemment à gauche où il pouvait rassembler du monde qu'il aurait fait rentrer plus tard, dans un grand rassemblement national. Quand La Rocque a vu l'erreur commise par Doriot (...), il a fait machine arrière. Je ne peux pas le blâmer." » Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 145. Sur le mythe de la Synarchie, supposée société

février 1938, une Société des amis de la Russie nationale et Marin faisait partie de ses instances dirigeantes avec Taittinger, Vallat, Henriot, Dommange et Denais⁹³. Une autre tentative de rassemblement avait déjà été tentée, en 1934, sans plus de succès, afin de réunir Marin, Maurras, Taittinger aux Croix de Feu⁹⁴. La Rocque dénonce ces manœuvres dans son *Bulletin d'informations* n° 20, du 23 février 1937⁹⁵ : critiquant les tentatives de débauchage de Flandin, il attaque aussi « M. Marin qui passe à l'offensive ». Commentant les potins rapportés par le journal nationaliste *Aux Écoutes*, il ironise sur les éditoriaux de *La Nation* et la « blagologie » de Marin. « Laissons l'impuissance maudire, geindre et grogner. Ne contre-attaquons pas. Ce serait une mauvaise action que de renvoyer dans le néant ceux qui, ne voulant ni du PSF ni des autres formations politiques, préfèrent l'eau de guimauve de la Fédération à notre rude pinard. On n'écrase pas une mouche avec un marteau-pilon. » En janvier 1939, Marin rejette l'Ordre national et l'Association de défense de la Nation que crée le commandant de Loustaunau-Lacau⁹⁶. Comme le signale Nobécourt, rien n'indique qu'il y ait le moins du monde cédé⁹⁷. Il partageait en tout cas avec Loustaunau-Lacau son antigermanisme et son antibolchevisme mais pas son antisémitisme.

Une autre opération de regroupement de la droite se déroule au même moment, avec plus de succès. En juin 1936, Jacques Doriot, crée le Parti populaire français (PPF). Né en 1898, d'origine modeste, militant communiste ayant représenté les jeunes du parti de 1921 à 1922 à Moscou, pacifiste appelant les soldats à s'entendre avec l'ennemi, il est séduit par les succès du parti nazi en Allemagne. Son programme regrette la « tragique décadence de la France » ; il veut « une France fortement nationale et nationaliste », avec des mesures favorables aux ouvriers et paysans, il veut défendre la culture et la civilisation occidentales qui sont menacées. Il est rejoint par des intellectuels comme Bertrand de Jouvenel⁹⁸ ou Pierre Drieu la Rochelle. Plus radical que les Croix de Feu mais écartant l'alliance avec les maurrassiens, il séduit tous ceux qui veulent renverser le régime. Quand on l'interrogera au second congrès de son parti, en

secrète de technocrates et banquiers de la banque Worms qui aurait tiré les ficelles dans l'entre-deux-guerres avant de peupler les cadres de Vichy, voir la démonstration d'Olivier Dard qui remet les pendules à l'heure, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, Tempus, 2012, 408 p.

⁹³ Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 179.

⁹⁴ François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 157.

⁹⁵ Journal communiqué par Hugues de La Rocque.

⁹⁶ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 14 janvier 1939.

⁹⁷ « Aucun des responsables que Loustaunau-Lacau souhaitait introduire dans la conjuration – ni Doriot, ni Maurras, ni Lémery, ni le comte de Paris, ni Franchet d'Espèrey, ni Louis Marin – n'a laissé trace d'une quelconque adhésion au projet, quoique, selon toute vraisemblance, son auteur les eût sondés à la même époque. » Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, *op. cit.*, p. 569.

⁹⁸ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008.

1938, sur son évolution vers la droite, il répondra « qu'il préfère s'entendre avec des Louis Marin, des Philippe Henriot, des Xavier Vallat, des Pierre Taittinger, même s'ils sont de droite, que de faire par exemple le jeu de Paul Reynaud qui veut amener les communistes au pouvoir⁹⁹ ». « L'inquiétude créée dans certains milieux de droite par le mouvement social de juin, des désirs de revanche aiguisés par le coup d'État de Franco contre le Front populaire espagnol, la ligne de modération adoptée par La Rocque qui transformait son mouvement en parti, tout cela valut au PPF de recevoir l'appui enthousiaste de certains journaux de droite », explique Philippe Burrin dans *La dérive fasciste*¹⁰⁰. Dans une tribune du PDP, le Parti démocrate-chrétien que dirige Auguste Champetier de Ribes depuis 1929, député des Basses-Pyrénées, l'éditorialiste anonyme écrit :

Le colonel de La Rocque est lâché par une partie de ses troupes, ou plus exactement de ses états-majors qui vont au parti Doriot. (...) C'est que le colonel, loin d'ajouter au désordre, a maintenu ses troupes sur le terrain de la légalité. Doriot plaît davantage aux extrémistes de droite parce qu'il est un violent et un renégat du Parti communiste. (...) Tandis que le colonel de La Rocque est un homme irréprochable dans son passé et, en tous points, digne de respect. Nous critiquons seulement ses méthodes qui font le jeu du Front populaire¹⁰¹.

Doriot lance un Front de la Liberté pour réunir toutes les formations de droite. Le meeting de lancement, le 8 mai 1937¹⁰², au Vélodrome d'hiver, se tient sans les chefs des autres partis, mais, dans son discours, il promeut la défense des libertés du travail, de parole, de penser de la presse, du commerce et assure qu'il a le soutien de Marin, de Taittinger, de Champetier de Ribes, du Parti agraire. « Quand la maison brûle, le programme, c'est de faire la chaîne ! » Marin soutient le projet au début : « Le plan de Doriot est acceptable par tous. J'ajoute même que l'opposition peut s'entendre sur une plate-forme plus large encore¹⁰³. » Les renseignements généraux écrivent : « Louis Marin a fait connaître à Jacques Doriot que, vendredi prochain, au meeting du Vel d'Hiv, il prendrait la parole pour annoncer l'adhésion de la Fédération républicaine au Front de la Liberté. Jacques Doriot et les dirigeants du parti se montrent enchantés de la décision de Louis Marin, susceptible de leur amener des subventions régulières du Comité des forges¹⁰⁴ ». Vallat soutient le projet, assurant la liaison avec l'Action

⁹⁹ Dominique FERNANDEZ, *Ramon*, Paris, Grasset, 2008, p. 575.

¹⁰⁰ Philippe BURRIN, *La dérive fasciste (Doriot, Déat Bergery)*, 1933-1945, Paris, Le Seuil, 1986, p. 281.

¹⁰¹ « ... la démission en 1935 d'une douzaine de cadres des Volontaires nationaux (surnommés les "maréchaux") qui rejoindront l'année suivante le PPF, dont l'activisme populiste apparaît leurs yeux plus proche d'un véritable mouvement fasciste. » François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁰² Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, *op. cit.*, p. 574.

¹⁰³ Louis MARIN, *La Nation*, 1^{er} mai 1937. François-René NANS, *Henriot*, *op. cit.*, p. 159.

¹⁰⁴ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 4 mai 1937.

française¹⁰⁵. Henriot est enthousiaste : « Doriot, c'est un ouvrier issu des paysans qui eut longtemps la tête dans les brouillards russes, mais dont les pieds restent solidement plantés sur le sol de la France. » La Fédération du Rhône, qui déjà se distingue, avait soutenu aussi cette initiative, malgré les réticences de Guiter qui craignait que l'initiative ne crée des tensions avec les autres partis de droite n'y adhérant pas¹⁰⁶ : il ne voulait pas que ce Front devienne un « super parti, susceptible d'aliéner en quoi que ce soit la liberté des participants » et notamment la possibilité pour la Fédération de travailler directement avec les autres « partis nationaux¹⁰⁷ » (AD, PDP, radicaux indépendants, PSF), mais Victor Perret, méfiant quand même, avait aussitôt ajouté que les députés « qui n'avaient pas démerité¹⁰⁸ » devraient garder leur siège ; comme 57 des 59 députés du Front de la liberté étaient issus de la Fédération républicaine, Doriot n'aurait pas eu beaucoup de marges de manœuvre. Champetier de Ribes, pour les démocrates populaires, se méfie de « ce mariage morganatique entre deux partis dont l'un, celui de M. Doriot, ne cache pas ses sympathies pour le fascisme, voire pour l'hitlérisme, et dont l'autre, celui de M. Marin, nuance son acquiescement de réserves prudentes », une coalition hétérogène de « républicains authentiques, mais imprudents, avec des royalistes et des antirépublicains notoires¹⁰⁹ ». Pourtant, Marin maintient son soutien et, le 5 juin à Bordeaux, conclut le congrès par ces mots : « Nous avons répondu à ceux qui nous appellent à défendre, en commun, les libertés considérées par nous comme capitales¹¹⁰. » Ce qui plaît au député de Nancy c'est l'idée d'union ou de fédération, mais à condition qu'elle réussisse ce qui n'était pas le cas avec Doriot, mais la seule résistance qu'il rencontre vraiment était celle du PSF, comme il l'explique à un interlocuteur inconnu à la fin de 1938 :

Chaque fois qu'un autre parti d'opposition, PSF, PPF, etc., a fait appel à [la Fédération, celle-ci] a, aussitôt, répondu. (...) Dans cet esprit, il y a des négociations actuellement engagées pour coordonner la propagande anticommuniste et préparer les élections législatives et sénatoriales partielles ; y coopèrent l'Alliance démocratique, le Parti agraire et paysan français, le Parti démocrate populaire, le Parti populaire français, le Parti radical indépendant, le Parti républicain national et social, le Parti social français. Un seul parti, jusqu'ici, ne consentait à négocier que séparément avec nous, le PSF. Je souhaite qu'il consente à collaborer avec tous les autres. (...) Les autres expériences tentées, comme celle du Front de la liberté ou autres, sont concluantes : nous avons collaboré à toutes, parce que nous avons toujours préconisé l'union des partis nationaux comme celle des partis antimarxistes, mais nous avons constaté que ces nouvelles

¹⁰⁵ Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, op. cit., p. 574.

¹⁰⁶ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, op. cit., p. 331.

¹⁰⁷ AN 317AP/72. Lettre de Guiter du 17 décembre 1937.

¹⁰⁸ Jean-Paul BRUNET, *Jacques Doriot*, Paris, Balland, 1986, p. 290.

¹⁰⁹ Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, op. cit., p. 574.

¹¹⁰ François-René NANS, *Henriot*, op. cit., p. 163.

tentatives n'ont jamais réuni l'ensemble des partis nationaux ou antimarxistes, alors que celle qui fonctionne traditionnellement les réunit peu à peu de plus en plus solidement¹¹¹.

En juin 1937, Henriot ironise sur « le président du PSF qui, après avoir fait passer à Jacques Doriot, un examen de républicanisme, qui ne lui a valu que la note passable, lui a posé toute une série de questions¹¹² ».

Le 3 octobre, Marin est à Nancy avec Doriot, Henriot, Taittinger¹¹³. Les archives conservent une photo d'un groupe d'hommes faisant le salut fasciste lors d'une réunion politique, avec pour légende « Nancy, 25 octobre 1936 ». S'agirait-il du même événement ? On y reconnaît parmi eux François Valentin, Pierre Taittinger et Xavier Vallat. Seules trois personnes ne font pas le salut fasciste dont Marin¹¹⁴. Quelques semaines plus tard, le 8 juillet, il participe, aux côtés de Vallat, Henriot, Taittinger et d'autres hommes politiques, au grand meeting au Vélodrome d'hiver¹¹⁵, qui salue la libération de Maurras, après neuf mois de détention :

Ce qu'il y a de plus solide parmi les nationaux de France est réuni dans la salle. (...) Maurras, en défendant la civilisation française, défendait la civilisation tout court. [II] a été pour la France un bon pilote. L'exemple qu'il a donné devrait le faire vénérer même de ses adversaires. La bassesse du Front populaire est mesurée par le traitement infamant qu'il [lui] a fait subir. Il faut que, par la disparition du Front populaire, la France recouvre sa grandeur (*Applaudissements prolongés*¹¹⁶).

Son soutien à Doriot n'aura duré qu'une année, Marin n'ayant sans doute pas compris, curieusement, dès le début, la volonté de ce nouveau mouvement de répondre aux sirènes allemandes¹¹⁷. Comme le dit Mathias Bernard, « le duo dirigeant [Marin et Guiter] semble alors ne plus contrôler une dérive droitnière qu'ils ont pourtant contribué à impulser, mais qui forme

¹¹¹ AN 317AP/215. Lettre de Marin à un correspondant qu'il voit souvent à la Chambre du 29 décembre 1938.

¹¹² Philippe HENRIOT, « Le front de la liberté », *Jeunesse*, n° 43, 15 juin 1937.

¹¹³ François-René NANS, *Henriot, op. cit.*, p. 171.

¹¹⁴ Cote AD MM 26 J nc. Ensemble de photos données aux AD MM par Marcel Cordier.

¹¹⁵ Eugen WEBER, *L'Action française, op. cit.*, p. 434.

¹¹⁶ *L'Action française*, 9 et 10 juillet 1937. Il aurait aussi comparé Maurras à Joffre (Aude CHAMOUARD, Gilles MORIN, « Les effets de la dissolution des ligues en 1936 », p. 263, *In* Olivier DARD, SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire de Metz (CRULH), Université Paul Verlaine, 2009).

¹¹⁷ On n'ira pas jusqu'à imputer à Marin l'action de certains des membres de son parti comme le fait Jean-Paul Thomas : « Que la connivence d'un Louis Marin avec cette initiative fût tactique ne saurait faire oublier qu'il lâchait la bride parmi ses lieutenants à Philippe Henriot et Xavier Vallat, représentants de bien d'autres pour qui il ne s'agissait pas que de concurrence ; ni que son organisation en pointe dans l'Ouest nantais était aux mains d'un comité monarchiste dirigé par ses propres parlementaires ou apparentés et y arbitrant les élections. » Jean-Paul THOMAS, « Le PSF dans l'éventail des droites françaises : continuité ou mutation ? », p. 68, *in* Serge BERSTEIN et Jean-Paul THOMAS (dir.), *Le PSF ; un parti de masse à droite (1936-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

un saisissant contraste avec le recentrage du PSF¹¹⁸. » En réalité, les deux hommes n'ont impulsé aucune évolution droitiste, mais ils l'ont subie de la part d'hommes comme Perret, Vallat ou Henriot.

Deux autres parlementaires de la Fédération républicaine prennent la parole : René Dommange, député du VII^e arrondissement de Paris, exprime aussi « sa reconnaissance au grand Français dont le courage a sauvé la paix ». Le sénateur Henry Lémery « apporte au monarchiste Charles Maurras, en toute indépendance, son ardent et intégral hommage et proteste contre l'outrage fait à tout ce qu'il y a de noble au fond de chacun de nous par les sévices stupides exercés contre Charles Maurras ». Au cours de la même réunion, l'ancien préfet Jean Chiappe salue le « grand citoyen, qui, au fond de l'infâme cellule, fut un puissant meneur d'hommes pour une sainte cause ». Léon Daudet, dans son éditorial, évoque « l'immonde juif Blum ». Comme le souligne ce dernier, il s'agit là d'un rassemblement des nationaux, à l'exception notable du colonel de La Rocque, autour d'une personnalité de la vie politique mise en prison par le Front populaire, ce qui provoque un sursaut de l'ensemble de la droite.

À la fin de l'année 1937, alerté par Guiter, Marin refuse cette fois de se rendre à l'invitation du Front¹¹⁹, où l'insistance était grande encore pour qu'il s'asseye aux côtés de Taittinger et Doriot à un grand rassemblement à Tours le 29 janvier. Une nouvelle tentative a lieu à l'été 1938¹²⁰. En 1938, Paul Marion dédicace encore à Marin son livre *Programme du Parti populaire français*¹²¹ : « À M. Louis Marin, en très respectueux hommages, ce livre d'un militant nationaliste », mais le livre, non découpé, n'a pas été lu par Marin. On trouve aussi, dans ses papiers, le livre de Doriot lui-même, *La France ne sera pas un pays d'esclaves*¹²², paru en 1936, dont seules les premières pages ont été lues. Comme le dit Gilles Richard, après l'élection de Vallin à Paris en 1938, Marin se sentit menacé et « au risque de servir les ambitions de Jacques Doriot (mais il refusa toujours d'apparaître en meeting à ses côtés), c'est pour tenter de sauver l'implantation électorale de la Fédération républicaine qu'il avait adhéré au Front de la liberté¹²³. »

¹¹⁸ Mathias BERNARD, *La guerre des droites...*, op. cit., p. 92.

¹¹⁹ AN 317AP/72. Lettres de Guiter à Marin du 20 décembre 1937 et du 9 février 1938.

¹²⁰ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 16 juin 1938.

¹²¹ Paul MARION, *Programme du Parti populaire français*, Paris, Les œuvres françaises, 1938. Bibli AN, Cote 22677.

¹²² Bibli AN, Cote 22753. Jacques DORIOT, *La France ne sera pas un pays d'esclaves*, Paris, Les œuvres françaises, 1936.

¹²³ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, op. cit., p. 222.

Face à ces tentatives de rapprochement, La Rocque flaire le piège, refusant d'être noyé dans un ensemble qui lui échapperait. Tardieu¹²⁴, mécontent sans doute de cette volonté de farouche autonomie du colonel, qui venait d'acheter *Le Petit Journal*, lance, dans une interview dans *Choc*, à Joseph Pozzo di Borgo, ancien des Croix de Feu, qui avait pourtant été très proche du colonel, qu'il lui versait chaque mois, quand il était président du Conseil, 20 000 francs des fonds secrets. La polémique enfle et Vallat, avocat de Pozzo, va jusqu'à conseiller au colonel de se suicider pour laver son « déshonneur¹²⁵ », dans une tribune de *L'Action Française*. Après cette déclaration, Vallat est poussé à la démission, le 10 décembre, du comité directeur de la Fédération nationale catholique (FNC) du général de Castelnau, mais reste à la Fédération républicaine. Henriot, qui en voulait à La Rocque d'avoir refusé de rejoindre le Front de la liberté¹²⁶, participe aussi à la polémique en donnant une conférence à Marseille sur le sujet, le 17 novembre, vite interrompue par les militants du PSF qui font valser les chaises¹²⁷. D'après le colonel, « divers personnages appartenant à la Fédération républicaine [dont Henriot] furent alors les premiers sinon les seuls colporteurs de cette vilénie¹²⁸ ».

Le Front de la liberté de toute façon ne survit pas au gouvernement Daladier qui au printemps 1938 fait entrée des personnalités de droite au gouvernement.

À ces difficultés, s'ajoutent des dissensions en Alsace où les personnalités d'Oberkirch, qui avait rejoint la Fédération en 1934, et de Pierre Schmidt-Le-Roi, directeur du *Messenger* de Strasbourg, sont contestées par certains élus comme le docteur Joseph Pflieger, ancien parlementaire du Haut-Rhin¹²⁹, maître Albert Struss, de Colmar¹³⁰ et Charles Haenggi, qui se

¹²⁴ « L'exaspération suscitée à l'extrême droite par le refus obstiné de La Rocque de joindre le PSF au Front de la liberté se manifeste en juillet 1937 par la publication dans l'hebdomadaire *Choc* d'une interview de l'ancien président du Conseil André Tardieu, devenu un pourfendeur de la République parlementaire. » François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, introduction de Serge BERSTEIN (p. 13), Paris, Le Seuil, 2014.

¹²⁵ « Le personnage n'est pas de ceux qui ont gardé, au milieu de leur déchéance, malgré tout, assez d'honneur pour se faire justice eux-mêmes. Certes, il était une tradition, jusqu'ici, parmi les officiers de l'armée française qui avaient forfait à leur devoir ; je sais bien qu'elle n'était pas conforme à la morale catholique, mais, après tout, elle réduisait beaucoup le scandale qui fait ployer les âmes faibles ; et ceci compensait un peu cela !... On laissait l'officier félon en tête-à-tête avec son revolver. Quand on le relevait, un accident s'était produit, il y avait une balle de moins dans le barillet et un homme vivant de moins sur la terre. » *L'Action Française* du 9 décembre 1937. Source Hugues de La Rocque, petit-fils du colonel.

¹²⁶ Christian DELPORTE, *Henriot...*, *op. cit.*, p. 171.

¹²⁷ AN 317AP/77-78. Rapport d'Armand Duboul, président de la Fédération républicaine des Bouches-du-Rhône, du 19 novembre 1937.

¹²⁸ François de LA ROCQUE, *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 112.

¹²⁹ Pflieger qui, pourtant, saluait avec beaucoup de lyrisme le ralliement des Alsaciens dans *La Nation*, le 30 juin 1934. BnF.

¹³⁰ AN 317AP/180. Lettre de Pflieger à Guiter du 8 mars 1937.

méfient d'une renaissance de l'autonomisme germanisant. Au même moment, le colonel Paul de Prémare, ancien président de la section d'Eu, dans la Seine-Inférieure, quitte la Fédération pour l'Action française¹³¹.

Le danger pour la Fédération républicaine vient aussi de l'Église catholique qui, dans son évolution vers la démocratie chrétienne et en même temps sa crainte des ligues de droite, se méfie des hommes politiques s'affichant comme catholiques et principalement des catholiques nationaux comme Marin. Cette évolution, qui contribue à semer la division parmi l'électorat catholique et ses élus, inquiète Marin. Déjà, en 1924, il s'était plaint à l'évêque des activités de Georges Bouf, président du groupement des ingénieurs catholiques de Paris et de la puissante Union catholique de Meurthe-et-Moselle, qui gênait « de vieux militants catholiques (...) connus de tout le monde » ; cela expliquerait son absence à la manifestation catholique de Nancy de la Pâque 1926¹³². Il prend sa plume, le 5 mars 1937, pour s'en plaindre directement au nonce apostolique, M^{gr} Valerio Valeri, comme en témoigne un long brouillon retrouvé dans ses papiers¹³³. Il lui explique que M^{gr} Marcel Fleury, le nouvel évêque de Nancy, lui a interdit de se rendre à une réunion de l'Union catholique de la France agricole, le 28 février, à Nomeny, et lui demande aussi de ne plus aider une association départementale d'artisans catholiques. « Est-ce que les élus d'une circonscription, notoirement connus comme défenseurs des principes religieux, seront écartés à l'égal de ceux qui se sont servis de l'anticléricalisme comme tremplin et ont poursuivi les catholiques de leur haine ? » Remarquant qu'à son arrivée, en 1935, M^{gr} Fleury avait dit qu'il avait reçu comme consigne de la nonciature de pacifier le diocèse divisé politiquement, il en déduit qu'il a reçu des instructions. Il lui dit d'ailleurs se souvenir que M^{gr} Hurault, évêque de 1930 à 1934, penchant déjà vers la démocratie chrétienne, lui avait avoué à son arrivée à Nancy avoir reçu des sollicitations de la nonciature. Il regrette profondément cet « ostracisme de l'autorité épiscopale contre les députés nationaux aux fêtes catholiques de gymnastique, d'agriculteurs, de fraternité, etc. » On note d'ailleurs son absence aux obsèques de ce dernier en 1934¹³⁴. C'est à cause de cette attitude nouvelle de l'Église que « se produisirent des échecs graves aux élections cantonales ou municipales, notamment à Nancy où, dès le lendemain de l'arrivée de M^{gr} Hurault, la municipalité et les électeurs

¹³¹ AN 317AP/180. Lettre de Guiter à Marin du 12 mars 1937.

¹³² AD MM 26J/95. Lettre de Marin à un « vieil ami » (Warren sans doute) du 9 avril 1926. Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 244. « Selon les travaux de Corinne Bonafoux, l'Union catholique du diocèse de Nancy et de Toul était la deuxième UD la plus importante du pays après le diocèse de Lille, avec 70 000 adhérents contre 77 000 dans le Nord, qui comptait une population générale plus nombreuse. » *Ibid.*, p. 319.

¹³³ AN 317AP/104 et 105.

¹³⁴ Alors que François Valentin et le président Tourtel sont présents. *L'Éclair de l'Est*, 13 avril 1934.

municipaux se divisèrent ». Et de se souvenir de l'époque heureuse où M^{gr} Turinaz¹³⁵, évêque de 1882 à 1918, bien connu pour ses idées conservatrices, se félicitait toujours de la présence de parlementaires catholiques aux réunions, époque que prolongea l'évêque coadjuteur, M^{gr} Ruch, avant d'être nommé archevêque à Strasbourg. Il considère que « ce qui s'est passé en Meurthe-et-Moselle est arrivé aussi dans d'autres départements et n'a pas peu contribué aux désastres électoraux de 1932 et 1936 ». Pour lui, « sans la division des catholiques dans les années qui ont précédé et pour s'en tenir seulement aux élections de mai 1936, on peut dire que la Chambre comprendrait 197 députés catholiques, c'est-à-dire près du tiers de la Chambre, dont une majorité de droite de 342 membres ». À la fin de cette longue missive, devenant presque laïque, il se permet même un conseil, lui expliquant que les catholiques et les religieux, en matière de politique, feront toujours mieux de demander conseil aux élus plutôt qu'à leur hiérarchie : ainsi, à l'occasion des troubles de juin 1936, la Fédération républicaine avait bien prévenu les catholiques en amont alors que la hiérarchie catholique faisait mine de n'avoir rien vu venir. Il conclut encore plus clairement : « Quand j'avais eu l'honneur, Excellence, de parler devant vous au déjeuner offert à son éminence le cardinal Tisserant, délégué par le Saint-Père au jubilé de l'Œuvre d'Orient, [en 1937¹³⁶], j'avais signalé les heureux effets qu'auraient les contacts organisés entre les autorités ecclésiastiques et les élus chargés par leurs électeurs de défendre politiquement leurs convictions religieuses : les procédés qui font l'objet de cette note ne facilitent pas cette tâche capitale. » Dans une note annexe non signée, un informateur lui assure même que le nonce aurait agi sous la pression de Briand¹³⁷. La lettre de l'évêque au curé fautif éclaire le débat : « Je regrette vivement que, malgré les consignes que nous n'avons cessé de donner, d'éviter tout ce qui peut prêter à une confusion entre l'action catholique et la vie politique, vous ayez laissé vos dirigeants inviter M. Marin. » Deux mois auparavant, le 13 février 1937, ledit curé, manifestement en désaccord avec sa hiérarchie, écrivait pourtant à Marin pour l'aider à défendre les associations d'artisans de l'influence des « puissances occultes ».

Politiquement, l'opposition au Front populaire ne cesse pas. En juin 1937, les parlementaires de la Fédération républicaine multiplient les amendements. Vallat propose ainsi un texte obligeant le gouvernement à engager des poursuites contre les « spéculateurs¹³⁸ ».

¹³⁵ « En Meurthe-et-Moselle, depuis M^{gr} Turinaz, les évêques interdisent à leurs prêtres de s'engager dans la vie publique. » Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 346.

¹³⁶ AN 317AP/108. Lettre de l'Œuvre d'Orient du 17 novembre 1937 l'invitant.

¹³⁷ AN 317AP/105.

¹³⁸ AN 317AP/84. Séance du 13 juin 1937.

Marin propose une disposition obligeant le gouvernement à ne porter aucune atteinte à la liberté de la presse, à la liberté de réunion et à la liberté individuelle¹³⁹. Le groupe réunissant les minorités subit aussi des remous. Plusieurs parlementaires le quittent, mécontents que des communiqués de presse les aient associés à l'opération alors qu'ils ne voulaient que des réunions informelles d'échanges d'informations et sans caractère politique¹⁴⁰.

Pour redresser la situation économique, Blum demande les pleins pouvoirs douaniers puis les pleins pouvoirs financiers, le 15 juin 1937. Marin conteste la démarche :

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un gouvernement qui se présente comme un gouvernement de classe, d'abord pour la République une et indivisible, ensuite pour le pays qui, devant les difficultés intérieures et les périls extérieurs, a particulièrement besoin de concorde. Nous n'accorderons de ressources nouvelles qu'à un gouvernement national, qui travaillera pour la Nation entière, sans servir la division entre les classes.

Vallat, Reynaud et Flandin contestent également la demande financière. La Chambre vote les pleins pouvoirs, le 19 juin, par 346 voix contre 248¹⁴¹, mais sans les radicaux-socialistes, et le Sénat vote contre, à deux reprises, les 19 et 22 juin. Déstabilisé, Blum démissionne. L'expérience du Front populaire n'a duré qu'un an et, déjà, une nouvelle nuit de consultations commence.

Contraint d'appeler un représentant de la majorité de gauche, souhaitant éviter Daladier, trop engagé, ne voulant pas rappeler Blum, le chef de l'État choisit, une nouvelle fois, le 23 juin 1937, Camille Chautemps. Blum accepte de participer au gouvernement comme vice-président. Marx Dormoy reste à l'Intérieur. Daladier et Cot conservent la Guerre et l'Air. Le radical Georges Bonnet, partisan d'une stricte orthodoxie financière, revient des États-Unis où il était ambassadeur, pour prendre les Finances. Le socialiste Auriol passe des Finances, décidément le poste le plus difficile dans l'entre-deux-guerres, à la Justice. Philippe Serre, le concurrent lorrain de Wendel, devient sous-secrétaire d'État au Travail. Le Sénat rechigne cependant encore à accorder les pleins pouvoirs au gouvernement, mais le président Lebrun, usant de son influence, obtient qu'il cède. L'obtention des pleins pouvoirs financiers et l'augmentation des impôts ont des conséquences immédiates sur le cours des rentes qui se met à remonter. Pour remédier aux insuffisances de la production, le gouvernement Chautemps tente ensuite de déroger à la règle générale des quarante heures. Des textes sont votés, parmi lesquels la création

¹³⁹ AN 317AP/84. Séance du 19 juin 1937. Repoussé par 378 voix contre 164. Becquart et Boucher s'inquiètent pour l'industrie textile ; Temple demande si les services fiscaux sont soumis aux mêmes règles que les créanciers.

¹⁴⁰ AN 317AP/84. Lettre à la signature illisible d'un député du PDP du 7 juillet 1937.

¹⁴¹ Chambre des députés, 19 juin 1937, p. 2045 et 2048.

de la Société nationale des chemins de fer (SNCF) par la nationalisation des compagnies privées déficitaires.

Le gouvernement de compromis de Chautemps, menacé une première fois en septembre, est conduit quatre mois plus tard, en janvier 1938, à la démission. Depuis des mois, les conflits sociaux s'étaient envenimés avec l'assentiment du patronat qui espérait ainsi se débarrasser de ce gouvernement radical à majorité socialiste. Blum, sur une idée de Reynaud, essaie de repartir en proposant une formule d'une grande originalité, un gouvernement d'union nationale, réunissant gauche et droite¹⁴². Il se heurte cependant à un refus de ses camarades. En fin de compte, Chautemps revient, mais sans les socialistes, gardant Daladier à la Défense nationale. Marchandeau succède aux Finances à Bonnet, qui devient ministre d'État, Sarraut revient à l'Intérieur. Serre reste sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, mais est chargé de l'immigration¹⁴³, ce qui est « presque une provocation » pour Wendel, car il est favorable aux étrangers qu'il fera naturaliser¹⁴⁴. Malgré cela, le groupe Marin s'abstient. Il faut dire que la position des socialistes avait de quoi agacer Marin qui écrit ainsi au président Chautemps :

Il y a un mois, nous avons été, de la part de M. Blum, au nom des militants du Front populaire, frappés d'une exclusive formelle en vue d'une combinaison gouvernementale plus étendue que celle du Front populaire et suggérée [pourtant] par lui... (...) Après un fait aussi récent, vous admettez que, naturellement, je veuille d'abord apprendre préalablement si aujourd'hui les sentiments de ces messieurs sont restés les mêmes à l'égard de la Fédération et de son président¹⁴⁵.

Ce n'est qu'un sursis de trois mois. Sous les attaques de l'extrême gauche hostile à la remise en cause des quarante heures, le gouvernement Chautemps tombe finalement, le 10 mars 1938, sur le refus des socialistes de voter les pleins pouvoirs. Il aura duré au total neuf mois.

Au même moment, en pleine vacance du pouvoir en France, Hitler met en œuvre l'*Anschluss*, qu'il avait minutieusement préparé. Il convoque le chancelier Kurt Schuschnigg et, sous la menace, lui impose la nomination à ses côtés, comme ministre de l'Intérieur, du nazi Arthur Seyss-Inquart. Le ministre des Affaires étrangères Yvon Delbos, informé de l'évolution des événements par son ambassade, avait proposé aux Anglais, le 17 février, une action conjointe auprès de Berlin, mais une crise politique à Londres amène aux Affaires étrangères le pacifiste Halifax. Pour tenter d'échapper à la pression, Schuschnigg se propose d'organiser un plébiscite pour ou contre « une Autriche libre indépendante, chrétienne, sociale et unie », mais Hitler le fait démissionner et occupe le pays, organisant ensuite lui-même la votation

¹⁴² Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 407.

¹⁴³ Journal de François de Wendel, 18 janvier 1938.

¹⁴⁴ Journal de François de Wendel, 27 mai 1938.

¹⁴⁵ AN 317AP/90 et AAE PA-AP 203, n° 2/32. Lettre de Marin au président Chautemps du 26 février 1938.

approuvant l'*Anschluss* par 11 millions de voix contre 4,2 millions. La France et le Royaume-Uni restent impuissants face à cette nouvelle marche dans l'escalade vers la guerre. Marin y voit là la confirmation de toutes ces craintes :

En Allemagne, c'est la preuve de la réussite de l'ignoble méthode de l'emploi cynique de la force brutale contre la justice et la faiblesse. Le 7 mars 1936, on avait perçu des hésitations et des craintes. L'occupation militaire de l'Autriche entière, la rapidité de son incorporation administrative et financière au Reich laisse manifestement aux espoirs innombrables de l'esprit allemand un champ qu'il croit libre et facile¹⁴⁶.

La tentative d'Union nationale de Blum à Marin

Pendant ce temps, les consultations franco-françaises continuent. Lebrun tente de rappeler Chautemps, puis se tourne vers Daladier qui refuse, souhaitant rester à son poste de ministre de la Défense nationale. Il convoque Bonnet, qu'il estime qualifié sur le plan économique et financier, mais qui refuse également. Blum, consulté à son tour par le président Lebrun, tente un gouvernement de large union « de Cachin à Marin », que soutient Moscou¹⁴⁷. La position de ce dernier est ambiguë. Le journal du PSF assure qu'il aurait donné son accord à la condition que les communistes renoncent aux occupations d'usines¹⁴⁸. Debû-Bridel demande à voir le président de la Fédération républicaine, le 12 mars, et l'adjure de réaliser l'union de toutes les bonnes volontés contre Hitler. Il se serait entendu répondre :

L'attitude de beaucoup de nos amis m'inquiète. Le seul péril qui existe, à l'heure actuelle, c'est l'Allemagne. Elle est capable de s'entendre avec l'URSS. Il vaut mieux avoir l'URSS avec nous. Cela ne signifie pas qu'il faille se laisser entraîner dans une folle aventure en Espagne. L'union est nécessaire, elle se fera¹⁴⁹.

Le même jour, avec l'accord du conseil national du Parti socialiste, Blum tente le tout pour le tout devant les modérés, salle Colbert, à la Chambre des députés, appelant à faire passer l'intérêt du pays avant tout :

Je veux vous parler gravement. (...) Ce qui est possible aujourd'hui, on ne le recommencera pas dans d'autres circonstances (...). Ce qu'a fait le Parti socialiste, ce matin, aucun de vous ne conteste que ce soit un acte empreint d'une certaine grandeur d'esprit, d'abnégation, d'un sens élevé de l'intérêt du pays. S'il y est répondu par un refus, croyez-vous que ce refus ne laissera pas, je ne veux pas dire des ressentiments, mais des souvenirs qui pourront peser sur les décisions ultérieures ? (...)

¹⁴⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 19 mars 1938.

¹⁴⁷ Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2022, p. 160.

¹⁴⁸ Thibault TELLIER, *Reynaud, ..., op. cit.*, p. 394.

¹⁴⁹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 420.

Je vous en conjure : ne laissez pas échapper une occasion qui peut ne pas se retrouver ! (...) Vos groupes vont se réunir immédiatement, je vous prie instamment de méditer la gravité des paroles que j'ai prononcées¹⁵⁰.

Dans ce même discours, il évoque d'ailleurs sa relation privilégiée avec le patron de la droite nationale :

Je disais, ce matin, à mon vieil ami, Louis Marin : « Les uns et les autres, nous vivons généralement dans nos partis sur le capital de confiance que nous avons accumulé par de longues années de dévouement et de service. Puis il arrive que, sur ce compte créditeur, on soit obligé d'opérer de gros prélèvements et, quand il a fallu tirer trop souvent, on s'aperçoit un jour que le compte est nivelé et qu'il est même devenu débiteur¹⁵¹. »

Façon d'expliquer que les socialistes ne donneront pas facilement une deuxième fois leur accord pour s'allier avec la droite mais qu'il est prêt à le tenter. Kerillis se lève et lui serre les mains avec effusion : « Vos paroles sont d'un grand Français¹⁵² », lui dit-il. Mandel, Reynaud, Palewski¹⁵³ et les démocrates populaires avec Champetier de Ribes soutiennent aussi le projet¹⁵⁴. Mais Flandin interpelle « Blum la guerre, Blum le juif » et fait les couloirs de la Chambre, allant de l'un à l'autre, convainquant les députés de droite de refuser l'alliance¹⁵⁵. Au terme de toute cette agitation, un communiqué des deux partis de droite, Flandin et Marin, est publié, excluant de participer à un gouvernement qui comprendrait des communistes. Flandin déclare : « Des esprits subtils, mais superficiels ont pensé et pensent encore (...) qu'un gouvernement d'union nationale bénéficiant de la participation communiste obtiendrait non seulement la paix sociale, mais un grand effort de la classe ouvrière pour la Défense nationale », mais une telle démarche, même dans une large union, est « illusoire¹⁵⁶ ». Dès le 11 mars, la veille, Wendel note, dans son journal, partager l'avis de Marin¹⁵⁷ de refuser ce gouvernement malgré le souhait insistant de Reynaud et de Mandel¹⁵⁸, et même la tentative de le soudoyer puisqu'on lui propose un poste de ministre d'État.

¹⁵⁰ Léon BLUM, *Œuvre*, IV-2 (1937-1940), *op. cit.*, p. 75-76.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 75.

¹⁵² Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 425.

¹⁵³ « Les communistes étaient avec nous, et moi-même je pensais qu'ils devaient être compris dans l'union nationale. Avec Paul Reynaud, nous avons conseillé à Léon Blum de négocier pour un gouvernement de Thorez à Marin qui aurait consacré l'union de toutes les forces de résistance au nazisme. Cette tentative devait échouer devant l'opposition de Pierre-Étienne Flandin » qui préférerait laisser Russes et Allemands s'épuiser en se combattant mutuellement. Jacques BERNOT, *Gaston Palewski, premier baron du gaullisme*, Paris, L'œil F.x. De Guibert, 2010, p. 287.

¹⁵⁴ WORMSER, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 209. Henri DUBIEF, *Le déclin de la III^e République (1929-1938)*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 215-216.

¹⁵⁵ Sur le refus de Flandin, Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 210.

¹⁵⁶ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 319.

¹⁵⁷ Debû-Bridel fait porter l'intégralité de l'échec du gouvernement d'union nationale à Flandin et, secondairement, à Reynaud, qui est resté trop passif. Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 422.

¹⁵⁸ Journal de François de Wendel, 11 mars 1938.

L'union nationale ayant échoué, le leader socialiste en est réduit à la formation d'un gouvernement de Front populaire, en prenant pour lui le ministère des Finances. Il accorde plusieurs postes aux radicaux (Daladier et Zay restent à la Guerre et à l'Éducation nationale, Sarraut devient ministre d'État) pendant que Dormoy reprend la place Beauvau. Joseph Paul-Boncour redevient ministre des Affaires étrangères et le jeune Pierre Mendès France reçoit le Trésor. Le nouveau président du Conseil demande, avec le ministre socialiste Charles Spinasse, les pleins pouvoirs financiers, le contrôle des changes et l'impôt sur le capital.

La Chambre les accorde, avec le soutien de Reynaud, malgré le refus obstiné de Marin, Flandin, Kerillis. Dans son journal, Wendel se dit que « seul un ministère Pétain pourrait provoquer le choc psychologique voulu dans le pays », allant jusqu'à assurer que « Lebrun songerait à un président du Conseil étranger au Parlement qui ne serait pas le maréchal Pétain, le seul possible cependant, semble-t-il ». « L'idée d'un cabinet Pétain progresse, mais c'est encore trop tôt¹⁵⁹, écrit-il. » Wendel reçoit Marin et Laval à déjeuner pour imaginer la suite possible. Les demandes de Blum, 5 milliards d'avance et autorisation d'émission de bons à court terme, sont rejetées par la commission des Finances du Sénat, au sein de laquelle Wendel joue un rôle éminent. Le 8 avril, après avoir obtenu de nouveau une courte majorité à la Chambre (311 voix contre 250), les pleins pouvoirs sont retoqués par le Sénat (49 contre 223 voix). Blum est contraint de démissionner. Marin assume cet échec de Blum, rejetant sa politique financière, mais aussi sa politique internationale, jugeant ce nouveau gouvernement Blum « pire à bien des égards que son cabinet de 1936 » à cause de la présence au Quai de Paul-Boncour. Il critique en effet ses thèses internationalistes (notamment sa participation à la SDN), son hostilité à l'Italie et sa volonté de resserrer l'alliance avec Moscou, refusant la « soviétisation du pays ». Étrange refus d'un Marin obnubilé par son rejet du communisme, qui ne voit pas que domine chez Paul-Boncour la volonté de résister à l'Allemagne hitlérienne, au point que la diplomatie britannique s'arrangera, au nom de son habituelle politique d'apaisement, pour qu'il ne soit plus jamais ministre des Affaires étrangères.

Le Front populaire à direction socialiste est définitivement écarté : le premier gouvernement aura duré un an, le second, un mois, avec un intermède Chautemps de neuf mois. Marin est heureux de cette deuxième victoire contre la gauche après la chute du Cartel. Cependant, les questions internationales vont revenir en force dans le débat politique sans lui laisser de répit.

¹⁵⁹ Journal de François de Wendel, 9 mars, 17 mars et 8 avril 1938.

Le flottement de Munich avant le renforcement des capacités militaires

Lebrun appelle Daladier, dont le gouvernement dure près de deux ans, jusqu'en mars 1940. Le choix de l'énergique titulaire du portefeuille de la Défense nationale depuis 1936, radical-socialiste pouvant réunir une assise parlementaire plus large, paraît de bon augure pour affronter l'avenir. Daladier émet d'abord quelques réserves. Consulté, Herriot remarque : « Lebrun a raison, il faut aller vite. De crise en crise, nous finirons par arriver à une crise de régime¹⁶⁰. » C'était assez bien vu et confirmait les propos de ce type de plus en plus fréquents dans cette période troublée. Il émet le vœu de former un gouvernement d'union, de Blum à Marin, mais, devant le refus des socialistes qui exigeaient d'avoir et l'Intérieur et les Affaires étrangères, il constitue, le 12 avril 1938, un gouvernement large mais excluant les deux extrêmes. Les radicaux Chautemps, Sarraut, Bonnet et Marchandeu sont respectivement vice-président, ministre de l'Intérieur, ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances, les modérés Reynaud, Mandel, Champetier de Ribes et Chappedelaine sont à la Justice, aux Colonies, aux Anciens combattants et à la Marine marchande. Le travail échoit à Paul Ramadier (Union socialiste républicaine).

Édouard Daladier, dans son discours d'investiture, promet un réarmement plus énergique et une politique extérieure ferme. Serge Berstein souligne l'ambiguïté du positionnement politique du gouvernement : « La composition du ministère ne fournit pas d'indications claires. Ni la déclaration ministérielle ni la majorité qui se dégage en sa faveur ne permettent de discerner clairement la nature du gouvernement Daladier¹⁶¹. » Marin, le 17 avril 1938, vote contre la question de confiance déposée par le gouvernement (369 pour, 196 contre), mais s'abstient sur le vote des pleins pouvoirs (18 avril 1938)¹⁶², donnant ainsi des gages en faveur de cette nouvelle politique. *La Nation* se félicite de la présence de Bonnet, qui soutient l'Italie et l'Espagne nationaliste et qui remplace Paul-Boncour, qualifié de « pro-Moscou », et marque la méfiance vis-à-vis de Reynaud et Mandel, pourtant partisans de la ligne dure face à l'Allemagne, mais qui ont trop manœuvré pour que Blum reparte pour un tour. De même, au Sénat, Wendel s'abstient au motif qu'il ne veut pas porter la responsabilité d'un gouvernement auquel la Fédération ne participe pas. Lors du congrès du parti, le 1^{er} juin 1938, Marin sera

¹⁶⁰ Élisabeth Du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 217.

¹⁶¹ Serge BERSTEIN, *Histoire du Parti radical*, t. 2, p. 536-537.

¹⁶² AN 317AP/72. Un document du PSF indique que Marin et deux de ses vice-présidents auraient voté contre les décrets-lois Daladier pendant que le reste du groupe votait pour.

félicité par ses troupes de ce positionnement politique hostile à Blum et tolérant vis-à-vis de Daladier¹⁶³.

Annonçant qu'il faut « remettre la France au travail », Daladier entame avec énergie une gouvernance qualifiée par ses opposants de « dictature », avec Paul Reynaud qui entre au gouvernement, d'abord à la Justice, puis aux Finances d'où il prépare une série de décrets-lois augmentant les impôts, atténuant la contrainte des quarante heures, sanctionnant les salariés qui refuseraient de faire des heures supplémentaires dans les usines d'armement. Un grand emprunt est lancé, vite couvert, les Français se montrant, une fois de plus, sensibles à ce type d'investissement patriotique. Jean-Jacques Becker souligne le succès de cette politique Reynaud-Daladier : « C'est en 1938-1939 que la France a connu la plus forte reprise, [même si] tant l'opinion de droite que celle de gauche l'a condamné¹⁶⁴. »

Le président Lebrun profite de l'inauguration de la statue de Fallières dans le Lot-et-Garonne, en mai 1938, pour apporter son soutien au gouvernement, dans un discours d'ordre, qui appelle tous les Français à respecter les lois.

La venue des souverains britanniques du 19 au 22 juillet 1938 vient apporter un peu de baume aux dirigeants français, rassurés par l'entente qui règne entre les deux nations. Après l'accueil de George VI et Élisabeth à la gare du Bois de Boulogne, un déjeuner d'apparat a lieu dans la galerie des glaces de Versailles. Le roi et la reine se recueillent sur le plateau du Santerre, près d'Amiens, où l'armée britannique a perdu 20 000 hommes en août 1918. Ces moments marquant l'union entre les deux nations ne sont pas inutiles, car beaucoup s'interrogent sur les choix que feront les Anglais en cas de conflit. Marin avait écrit, dans *La Nation* du 9 janvier 1937 : « Sans doute une élite, à Londres, commence à voir clair sur le danger germanique, mais elle est loin encore de juger sainement les réalités. Insuffisamment éclairée, elle est en outre animée d'un traditionnel égoïsme sacré¹⁶⁵. » De graves difficultés internationales ne vont pas tarder à mettre à l'épreuve l'union entre les deux pays, d'abord avec la Turquie, ensuite avec l'Allemagne.

Conformément aux Quatorze points de Wilson, le statut des Détroits avait été modifié, en deux temps. La conférence de Lausanne de 1923, qui avait suivi la guerre entre la Grèce et la Turquie, avait imposé la libre circulation et la démilitarisation des côtes. La convention de Montreux avait rappelé, en 1936, cette libre circulation, mais en rétablissant l'équilibre en

¹⁶³ Journal de François de Wendel, 1^{er} juin 1938.

¹⁶⁴ Jean-Jacques BECKER In René REMOND (dir.), *Pour une histoire...*, op. cit., p. 179.

¹⁶⁵ AN 317AP/220.

faveur des autorités turques, que les Anglais voulaient ménager pour qu'elles ne rejoignent pas les puissances de l'Axe. La ratification des accords provoqua un grand débat, le 16 juin 1938, dont les protagonistes furent Félix Grat et Marin. Lui qui avait dans sa jeunesse assisté aux massacres d'Arméniens par les Turcs était méfiant¹⁶⁶. Il estimait que, partout dans le monde, la France perdait des positions et il vota contre le traité, rappelant qu'après le traité de Lausanne, les écoles françaises avaient dû fermer leurs portes malgré les promesses turques¹⁶⁷. Le 10 juin 1912 et le 16 février 1914, il avait déjà protesté, à la Chambre, avec Pourquery de Boisserin, contre l'occupation par les Turcs de la possession française de Cheikh-Saïd, également revendiquée par les Italiens, près du détroit de Bab-el-Mandeb¹⁶⁸. À propos de l'affaire du Sandjak d'Alexandrette, que nous reverrons en 1939, il écrit :

Il n'y a pas que les Arméniens en cause : il y a tous les chrétiens, les Arabes, les Israélites et aussi, des Turcs fidèles à la foi antique ; il y a des Français et des étrangers ; il y a nos missions, et j'entends, enseignement lumineux de la foi de ceux qui vont mourir, le chant incessant des 8 000 Arméniens qu'on a massacrés sur les plateaux de Hadjina : Mère des Arméniens ; France notre espérance¹⁶⁹.

Nous le voyons aussi, en juin 1938, défendre les positions françaises dans le pays des pharaons : « La France a, depuis des siècles, manifesté sa sympathie profonde pour l'Égypte. » Il estime que le système des capitulations n'est certes plus possible, mais, ne voulant pas créer de nouvelles injustices, refuse le traité que propose le Quai d'Orsay qui abandonnerait les positions françaises obtenues dans le pays¹⁷⁰ : « Comme ce traité est mauvais, je voterai contre, parce que la politique d'abandon au détriment de la France doit cesser. »

Le 22 février 1938, déjà, Marin, toujours en lien avec l'Europe de l'Est, avait fait part à François de Wendel d'une information reçue d'un ami de Vienne selon laquelle Hitler allait lancer sous trois semaines un coup sur la Tchécoslovaquie¹⁷¹. Vallat et Henriot tiennent des « propos imprudents au sujet d'une intervention éventuelle en Tchécoslovaquie¹⁷² ». Au printemps, en effet, des incidents avaient eu lieu dans la région des Sudètes, en particulier au

¹⁶⁶ AN 317AP/104. Il était régulièrement en contact avec la communauté arménienne, comme l'indique une lettre de l'abbé général des pères mékhitaristes en 1937. Lettre du 26 juin 1937.

¹⁶⁷ AN 317AP/108. Lettre de Marin du 23 juin 1938 expliquant ce vote défavorable et remarque suivante du 25 juin. Félix Grat admettait qu'un jour les capitulations disparaissent, mais il estimait que l'importance des entreprises françaises (30 milliards de francs) et des écoles françaises (42 000 élèves) exigeaient des garanties.

¹⁶⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/10.

¹⁶⁹ Louis MARIN, « Silence de mort », *La Nation*, 8 juillet 1939.

¹⁷⁰ AN 317AP/220. Chambre des députés, séance du 16 juin 1938.

¹⁷¹ Journal de François de Wendel, 22 février 1938 : « En attendant, Marin dit tenir de bonne source viennoise qu'Hitler tentera un coup sur la Tchécoslovaquie d'ici trois semaines, ce qui serait très grave, mais ce n'est évidemment pas de rester brouillés avec l'Italie qui améliorera notre position, si cela est. »

¹⁷² Journal de François de Wendel, 1^{er} juin 1938.

moment des élections municipales de mai-juin. Vingt ans auparavant, en décembre 1918, des germanophones avaient déjà tenté de proclamer une Bohême allemande¹⁷³, qui pourtant, avant la disparition de l'Autriche-Hongrie, n'avait jamais appartenu à l'empire allemand. Après l'Autriche, Hitler, continuant de rêver à une grande Allemagne, y suscite des troubles et des incidents de frontière. La mobilisation des troupes tchécoslovaques et une réaction rapide des gouvernements anglais et français semblent arrêter Hitler. Marin se félicite de ce coup d'arrêt, le premier en quinze ans, dit-il :

La mobilisation tchèque de sept classes s'était effectuée assez rapidement dans la journée et, d'autre part, le même jour, l'ambassadeur d'Angleterre, parlant au nom de son pays et de la France, s'était présenté à sept reprises. M. Hitler a compris que la partie était mal engagée. (...) Nous savions que si la France et la Grande-Bretagne marchaient main dans la main et agissaient avec une ferme détermination, ce résultat serait atteint¹⁷⁴.

Marin, évoquant le caractère imprévisible de Hitler, « alternant du gantelet de fer à la main de velours », se félicite qu'un premier coup d'arrêt ait été porté à la politique expansionniste du Reich. *La Nation* note que le sujet doit rester une question d'ordre intérieur sans droit pour l'Allemagne d'y intervenir et affiche sa méfiance devant la médiation britannique (*La Nation*, 4 juin 1938). En août, il rappelle la volonté expansionniste exprimée dans *Mein Kampf* et s'inquiète des risques de concessions trop grandes à l'Allemagne de la mission de Walter Runciman envoyée par les Anglais pour négocier avec les Allemands.

Cependant, en septembre, le Reich revient à la charge, exigeant de rattacher les populations germanophones de la République tchèque, comprises dans la région des Sudètes. Le caractère récent et multinational de cet État en faisait une proie facile. Le 12 septembre, au congrès de Nuremberg, Hitler incite les Sudètes à formuler de nouvelles exigences. Pour impressionner, il assure avoir construit à l'Ouest les fortifications « les plus formidables de tous les temps », ce que *La Nation* qualifie de « tartarinade colossale ». Tous pensent que la France va entrer en guerre, puisqu'elle est alliée à la Tchécoslovaquie par la signature d'un traité datant de 1924. Le président Lebrun reçoit les principaux hommes politiques ; Jeanneney pousse à la guerre, Herriot est plus mesuré. Chamberlain, rentré à Londres, s'entretient avec Daladier et Bonnet, les 28 et 29 avril, venus conférer avec lui de l'évolution des négociations. En juin 1938, le Quai d'Orsay empêche Bénès de venir inaugurer un monument aux soldats tchèques de la Première Guerre mondiale à Paris pour ne pas provoquer Hitler¹⁷⁵ ; c'est de mauvais augure...

¹⁷³ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 19.

¹⁷⁴ Louis MARIN, *La Nation*, 24 janvier 1939.

¹⁷⁵ Maurizio SERRA, *Munich 1938, la paix impossible*, Paris, Perrin, 2024, p. 204.

De retour de Londres, Bonnet rend compte de sa mission au Conseil des ministres du 19 septembre. Il serait proposé au président Bénéš, d'accord avec les Britanniques, de lui garantir à l'avenir les frontières d'une Tchécoslovaquie réduite. Le lendemain, Churchill, l'un des chefs de l'opposition conservatrice à Londres, se rend à Paris pour rencontrer les principaux hommes politiques français, Blum, Herriot, Cot, Reynaud, Marin et leur proposer une alliance franco-anglaise, voire avec la Russie, afin de résister¹⁷⁶. Hitler, recevant de nouveau Chamberlain, prêt à tout pour maintenir la paix en Europe et très populaire dans son pays pour cette raison¹⁷⁷, le 23 septembre, à Godesberg, exige une occupation immédiate des Sudètes par l'armée allemande ; les Français et les Anglais, commençant à être échaudés par l'attitude du Chancelier, refusent cette nouvelle menace. Ils se rencontrent une nouvelle fois à Londres, le 25. Les Tchèques décident la mobilisation générale. En France, 400 000 hommes sont rappelés. Les vitraux de la Sainte-Chapelle sont démontés, les œuvres du Louvre protégées par de la paille, et l'administration cherche des châteaux en province pouvant accueillir, le moment venu, les présidents et le gouvernement. Flandin demande alors la réunion du Parlement pour débattre des options à prendre. Marin, craignant que soient étalées au grand jour des dissensions, s'y oppose avec succès¹⁷⁸. Une cinquantaine d'élus de droite¹⁷⁹, désavoués par Marin à ce stade, se réunissent alors pour demander des précisions au Quai d'Orsay afin de sauver la paix.

Coup de théâtre, Mussolini se propose comme arbitre. Daladier et Chamberlain envisagent de se rendre à Munich, les 29 et 30 septembre 1938, avec lui, pour rencontrer le Chancelier.

Face à la gravité des événements, le groupe de la Fédération décide, les 27 et 28 septembre, de siéger en permanence. Marin conduit une délégation, le 27 au soir, au Quai d'Orsay et, le 28, la veille de son départ, le président du Conseil le reçoit¹⁸⁰ avec Henriot, Fernand-Laurent, Montigny, François Martin, Temple et Lachal. Quelle va être la position du député de Nancy, partagé entre sa méfiance pour une région germanophone mal délimitée et son souci de défendre les nouveaux pays de l'Est dont il est proche ? De cet entretien, il a gardé

¹⁷⁶ Thibault TELLIER, *Reynaud...*, *op. cit.*, p. 424. Le 14 mars, Churchill renouvelle à la Chambre des communes son appel à la formation d'une « grande alliance » regroupant la Grande-Bretagne, la France et les États de l'Europe orientale. Il pense aussi à l'URSS sans l'évoquer expressément.

¹⁷⁷ Cf. Maurizio SERRA, *Munich 1938*, *op. cit.*

¹⁷⁸ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 473.

¹⁷⁹ Montigny, le colonel des Isnards, Taittinger, F.-Laurent, Brille. *Ibid.* p. 475.

¹⁸⁰ Debû-Bridel dit que Marin n'est allé que chez Lebrun et que la délégation chez Daladier était conduite par Taittinger (p. 480), ce qui serait logique vu sa composition, mais les documents que nous avons trouvés aux AD MM donnent des comptes rendus des deux rencontres et Wendel le raconte également. Compte rendu de la visite en AD MM 26 J/166, p. 5-7.

un procès-verbal, fort intéressant, que l'on trouve aux archives de Meurthe-et-Moselle. Soucieux d'éviter la guerre, contrairement à ses positions passées, il assure à Daladier que l'opinion est hostile à l'entrée de la France dans le conflit et il le « supplie de ne pas attacher son nom à une œuvre de guerre. » Il lui demande l'engagement de ne procéder à la mobilisation qu'après consultation du Parlement et il s'enquiert de précisions sur l'ultimatum qu'Hitler a adressé au gouvernement tchécoslovaque et sur les engagements militaires pris par le gouvernement britannique. Daladier avance son ignorance sur ces points, mais l'informe que trente-deux divisions de l'armée rouge sont massées à la frontière de la Roumanie pour éventuellement porter secours aux Tchèques. Il prétend qu'aucun *diktat* n'a été imposé au gouvernement de Bénès qui lui-même a suggéré qu'on lui conseille de céder les Sudètes afin d'être couvert vis-à-vis de son opinion publique, ce dernier point n'étant pas inexact une fois que les Tchécoslovaques avaient compris qu'ils avaient perdu la partie. Après la rencontre, la délégation se rend chez le chef de l'État, auquel elle réitère ses inquiétudes sur les risques de guerre alors que la France n'est pas prête militairement, pour s'entendre répondre qu'aucun des ministres ne se serait jamais déclaré pour la guerre¹⁸¹. Un communiqué de presse « “se réjouit [ensuite] de la détente qui s'est manifestée à la suite de l'annonce de la réunion de Munich” et exprime le souhait de voir la conférence aboutir promptement à un “règlement pacifique” et éviter aussi le “recours à la force”. Il conclut en demandant l'ouverture immédiate de “poursuites contre les auteurs de fausses nouvelles¹⁸²” ». Surprenante position de Marin qui nous avait habitués à plus de combativité.

À l'issue, le généralissime Maurice Gamelin, informé de ces échanges, demande à Weygand d'expliquer à Marin la position de l'armée : il serait acceptable d'abandonner les régions occidentales (c'est-à-dire les Sudètes), mais il ne faut pas laisser couper la Bohême de la Moravie, ce que projetait aussi de faire Hitler. Il rapporte que « Hitler a posé un ultimatum à Chamberlain avec violence » et que, ayant 49 ans, « il préfère conduire une guerre en pleine force de l'âge que plus tard¹⁸³ ». Weygand cependant avance que la géographie permettra à Hitler de démanteler la Tchécoslovaquie et qu'ensuite ce sera la route du Danube et qu'il poussera la Pologne et la Hongrie à reprendre les territoires qu'elles revendiquaient depuis longtemps. Il l'informe aussi que la Hongrie a signé avec l'Allemagne une convention mettant ses chemins de fer à la disposition des troupes allemandes et qu'il est question d'une union douanière entre les deux pays. Il l'assure en revanche que l'armée allemande, sauf pour

¹⁸¹ AD MM 26 J/166, p. 11.

¹⁸² Paul REYNAUD, *Au cœur de la mêlée (1930-1945)*, Paris, Flammarion, 1951, p. 279.

¹⁸³ AD MM 26 J/166, p. 12.

l'aviation, a des trous considérables et qu'on peut être certains de la victoire en cas de conflit¹⁸⁴. Persuadé qu'Hitler flanchera, il est, avec Gamelin, à ce moment-là, pour la résistance. Mais Marin apprend ensuite que Daladier a été rattrapé en voyage par une lettre de Bonnet, dont Alexis Léger, secrétaire général du Quai, était porteur, lui donnant des conseils inverses. Le camp des pacifistes était donc bien à la manœuvre, avec l'appui de Chamberlain, d'une partie des militaires et de la majorité des membres du gouvernement. Ainsi, le général Joseph Vuillemin, chef d'état-major de l'armée de l'air, avait dit, au Bourget, à Daladier avant son départ que s'il y avait une guerre, « il n'y aurait plus d'aviation française au bout de quinze jours¹⁸⁵. »

Daladier et Lebrun n'étaient pas enthousiastes à l'idée de déclencher une guerre seuls, sans les Anglais, pour des territoires germanophones. Marin, sensible au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, hostile aux découpages hasardeux de la carte d'Europe par le traité de Versailles, et voulant ménager le sang des Français, semble soutenir, pour une fois, la thèse pacifiste, même si, le 26 juin 1931, il se disait hostile à tout révisionnisme : « Comparons la carte d'aujourd'hui, avec la justice qu'elle représente, avec son principe des nationalités, à la carte de l'Europe d'avant-guerre, prodigieusement injuste, où tant de nations, dignes d'être libres, étaient odieusement enchaînées. » Le biographe de Wendel, qui estime que ce dernier a conservé pendant la crise une attitude passive, s'étonne aussi de la position du « Sanglier de Lorraine », qui avait soutenu la nomination de Bonnet : « Marin, lui-même, au moment décisif – Marin ! – n'a-t-il pas conduit une délégation de la minorité chez Lebrun et Daladier, le 28 septembre à l'heure où celui-ci aurait été sur le point de de “débarquer” Bonnet et de décréter la mobilisation générale, une délégation¹⁸⁶ qui aurait contribué à l'en détourner ? »

Est-ce à dire que tant qu'il s'agissait de discours, Marin était belliciste, mais qu'au moment de sortir les armes, il se souvenait des désastres causés au pays par la Première Guerre mondiale ? Comme le résume bien Yvon Lacaze dans sa thèse sur l'opinion au moment de Munich, « Louis Marin et *La Nation* mêlent les exhortations à la fermeté à l'égard de l'Allemagne et les mises en garde contre le bellicisme du PCF », « partagé entre son anticommunisme et sa germanophobie » :

L'anticommunisme ambiant a acquis une telle puissance en ces jours troublés que Louis Marin lui-même, l'inflexible adversaire de l'Allemagne, ne peut s'empêcher de vibrer à l'annonce de la tenue de la Conférence. Il dénonce en effet un « un clan international », impatient de déclencher

¹⁸⁴ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 220. « Le général Gamelin, chef d'état-major général, était pour la résistance, mais non le général Vuillemin, qui commandait l'armée de l'Air. »

¹⁸⁵ Élisabeth Du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 275.

¹⁸⁶ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel..., op. cit.*, p. 584.

la guerre pour assurer le « triomphe de la révolution brutale de Moscou » et exprime sa satisfaction qu'un « coup de frein ait été donné aux bellicistes ». (...)

La haine du bolchevisme conduit Louis Marin à se résigner à l'accord de Munich qu'il déplore plus qu'il ne condamne, alors qu'on s'attendrait à plus de vigueur de la part de cet irréductible adversaire de l'Allemagne¹⁸⁷.

Marin aurait été poussé dans le clan pacifiste par sa haine du communisme, Moscou soutenant les Tchèques contre Hitler. C'est la thèse qui avait été développée au Congrès du parti les 26 et 27 mars 1938, à Lyon, par la frange droitière du parti, Vallat, Parmentier, le colonel Charles des Isnards¹⁸⁸ et Denais¹⁸⁹, mais dont pourtant s'était désolidarisé le président Marin, déclarant, en juin, que « l'Allemagne est redevenue plus que jadis le danger de guerre le plus grave et le plus imminent¹⁹⁰ ». Étrange valse-hésitation, Marin hésitant toute sa vie dans sa double haine des Allemands et des Soviétiques.

Au terme des négociations de Munich, Londres et Paris acceptent l'annexion par l'Allemagne des Sudètes ; Prague, qui redoutait le pire, cède. Quand Daladier atterrit au Bourget, il est inquiet : ne va-t-on pas lui en vouloir d'avoir signé aux côtés de l'Allemand Hitler ? À l'arrivée, une foule de 500 000 personnes l'attend, enthousiaste ; après des semaines de peur et d'inquiétude, la paix a été sauvée... La gauche et la droite, dans leur grande majorité, approuvent cette politique d'apaisement ; quatre ministres seulement protestent contre cet abandon : Reynaud, Mandel, Zay et Champetier de Ribes.

Lors de la séance de ratification à la Chambre, le 4 octobre 1938, Daladier est accueilli en triomphe. Les radicaux, les socialistes, Blum en tête, le centre droit avec l'ARD soutiennent les accords. Flandin, qui craint avant tout les Soviétiques, envoie même un télégramme de félicitations aux signataires de l'accord et à Hitler¹⁹¹, position qui provoque le départ de l'ARD de nombreux parlementaires (Reynaud, Rollin, Jacquinot, Reibel, Laniel ...). Les accords sont approuvés massivement : 535 votent pour, dont Louis Marin ; 75 s'y opposent, à savoir les 73 communistes¹⁹², probablement sur ordre de Moscou, ainsi que le député socialiste de la Côte-

¹⁸⁷ Yvon LACAZE, *L'opinion publique française et la crise de Munich*, Berne, Peter Lang, 1991, p. 597.

¹⁸⁸ AN 317AP/77-78. Charles des Isnards (1876-1964), colonel de cavalerie, élu de la Madeleine à Paris, élu député du VIII^e arrondissement en 1936, entre au Conseil national de la Fédération le 9 octobre 1929 et est nommé, le 15 novembre 1937, au Comité exécutif.

¹⁸⁹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 426.

¹⁹⁰ Louis MARIN, *La Nation*, 5 juin 1938, *Ibid.*, p. 444.

¹⁹¹ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 340.

¹⁹² *L'Humanité* du 5 octobre 1938 précise que le groupe communiste de la Chambre refuse le diktat des accords de Munich qui compromet la « grande paix humaine et sacrifie la sécurité de la France ».

d'Or Jean Bouhey¹⁹³ et Henri de Kerillis, qui avait pourtant, en 1932, quitté la Fédération républicaine parce qu'il la jugeait trop antibriandiste¹⁹⁴. Celui-ci dit refuser de cacher la vérité au peuple :

À l'heure où retentit le bruit des moteurs de l'armée allemande, victorieuse sans avoir combattu, à l'heure où monte la plainte douloureuse d'un peuple martyr, à l'heure où l'armée française se trouve face à face avec l'armée allemande renforcée de quarante divisions, à l'heure où la victoire est anéantie par un traité signé sous la menace, à l'heure où nous payons les fautes lourdes de vingt années d'après-guerre, il ne convient pas d'inviter le peuple à chanter son allégresse¹⁹⁵.

Le Sénat, en grande majorité, soutient aussi les accords, même si Pierre Laval, sénateur influent, critique cet abandon.

Dans la foulée, le 5 octobre, Daladier demande les pleins pouvoirs financiers qui sont approuvés par 331 voix contre 78. Au Parlement, la majorité du groupe de la Fédération vote pour le texte (dont Wendel au motif que Daladier est populaire pour avoir sauvé la paix¹⁹⁶) quand Blaisot, Denais et Marin préfèrent l'abstention¹⁹⁷. Marin reçoit une lettre d'une ligue universelle pour la réforme de la SDN lui suggérant, sur une idée de Maurras, de proposer Chamberlain pour le prix Nobel de la paix¹⁹⁸... Plus tard, le 19 octobre, un ordre du jour demandant la dissolution de la Chambre est proposé par Marin, mais il n'est pas voté et le président Lebrun, comme en 1934¹⁹⁹, s'y serait refusé²⁰⁰.

Confronté au risque immédiat de déclencher la guerre, Marin a reculé, voulant aussi certainement sauver le gouvernement Daladier, mais, dès que le danger effectif est passé, il retrouve ses accents bellicistes. Après la crise, son mouvement paraît une nouvelle fois se distendre, entre, d'une part, les munichois résignés que sont Marin et son fidèle lieutenant

¹⁹³ Jean Bouhey (1898-1963) sera absent pour le vote des pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 car prisonnier en Allemagne, résistera activement au Comité d'action socialiste avant d'être nommé après-guerre commissaire de la République pour la Bourgogne et la Franche-Comté.

¹⁹⁴ Chambre des députés, 4 octobre 1938, p. 1554, 1597-1598 (la page 1597, comprenant l'essentiel des votes, est curieusement absente de Gallica ; nous l'avons signalé). N'ont pas pris part au vote : Édouard Herriot (président), Émile Périn et Pierre Taittinger. Sont absents pour congé : Jean de La Groudière, Jean Montigny, René Richard. Aucune rectification de note n'intervient le lendemain. Pierre Miquel écrit par erreur que Marin se serait abstenu.

¹⁹⁵ Chambre des députés, 4 octobre 1938, p. 1538. Dans sa croisade contre Munich, Kerillis va jusqu'à accuser Wendel de se rapprocher de l'Allemagne pour des motifs de protection industrielle. Le sidérurgiste est évidemment exaspéré d'une telle mauvaise foi d'autant que d'après ses informations Mercier lui aurait donné 500 000 francs. Journal de François de Wendel, 7 décembre 1938.

¹⁹⁶ Journal de François de Wendel, 5 octobre 1938.

¹⁹⁷ Chambre des députés, 4 octobre 1938, p. 1598.

¹⁹⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/18. Lettre d'Armand Bernardini-Sjoestedt, écrivain antisémite, du 6 octobre 1938.

¹⁹⁹ Éric FREYSSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 413.

²⁰⁰ Journal de François de Wendel, 19 octobre 1938.

Camille Blaisot et, d'autre part, les munichoïses forcenés Vallat et Henriot²⁰¹. Louis Marin, alternant la satisfaction que le gouvernement ait résisté un peu aux Allemands et le regret qu'Hitler ait triomphé des Tchécoslovaques, réussit le tour de force de se faire applaudir sur tous les bancs :

Monsieur le président du Conseil, la paix est sauvée, au moins momentanément (...). Je tiens à vous féliciter d'avoir décidé cette mobilisation partielle, car je suis sûr qu'elle a compté comme une force dans la négociation que vous avez engagée (*Très bien ! très bien ! à droite.*) Mais maintenant que la paix est sauvée, monsieur le président du Conseil, il faut reconnaître qu'elle ne l'a pas été sans sacrifices. (...) Je ne trouve rien de plus répugnant et de plus indigne de l'homme que le règne de la force et de la violence (...). Aujourd'hui, des peuples sont en fête parce que l'horrible fléau de la guerre leur a été épargné. Ils louangent ceux qui leur ont, pour l'instant, évité la catastrophe. C'est ainsi que M. Roosevelt a été justement acclamé, que M. Chamberlain et M. Daladier ont été accueillis, alors qu'ils savent parfaitement les sacrifices consentis à la paix et les perspectives redoutables que l'avenir réserve à l'Europe et aux pays occidentaux. M. Mussolini a consolidé et transformé son prestige. Le chancelier Hitler triomphe, non sans avoir eu lui-même ses émotions ; il apporte, en six mois, à l'Allemagne, 10 millions d'habitants de plus, des richesses économiques, des ressources militaires et des possibilités de pression considérables pour de nouvelles opérations (...) En ce moment, au cœur de l'Europe, dans des millions de foyers, des cœurs saignent. (...) Le Parlement français, qui a évité la guerre, ne peut les oublier. (*Applaudissements à droite, au centre, à gauche et à l'extrême gauche.*)

Un journaliste américain assure que « Louis Marin a sauvé l'honneur du Parlement français²⁰² » alors que pourtant il approuve les accords avec cette curieuse conclusion : « Puisque vous avez réduit ce vote à une question de procédure, il est évident que vous aurez nos voix. » Le député de Nancy fera figure de dur comme le souligne Paul Reynaud, dans ses *Mémoires* :

Non seulement l'opinion française est coupée en deux, mais, fait sans précédent, chaque parti politique est coupé en deux. À la Chambre, si la droite avait ses durs, Marin, Kerillis, Ybarnégary [qui pourtant rejoindra le camp des défaitistes en 1940], elle avait aussi ses mous, Goy, Scapini, Tixier-Vignancour ; s'il y avait, au centre, Mandel et moi, il y avait aussi Flandin, Piétri, Montigny ; s'il y avait, chez les radicaux, Herriot, il y avait aussi Bonnet et, à la gauche des radicaux, Déat et Marquet, Monzie, Bergery ; s'il y avait, chez les socialistes, Blum, Auriant et Monnet, il y avait aussi Paul Faure, Spinasse, L'Hévéder. Seuls les communistes (...) étaient unanimes modelant leur attitude sur celle de Moscou, mais, s'il furent des durs jusqu'à l'accord Hitler-Staline du 23 août 1939, ils devinrent mous du jour de cet accord jusqu'à l'invasion de la Russie par la Wehrmacht²⁰³.

²⁰¹ « À la Fédération républicaine, un Philippe Henriot se dressait contre Louis Marin et Camille Blaisot. » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 476.

²⁰² *Ibid.*, p. 490. William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 188, ironise : « Son discours fut assez ordinaire et manquant de conviction ; il est difficile de comprendre pourquoi un journaliste américain déclara à Jacques Debû-Bridel que Louis Marin avait sauvé l'honneur du Parlement français. Le discours de Marin n'avait ni les accents de l'indignation churchillienne ni le caractère mordant des accusations de Kerillis contre les accords de Munich. » « His speech was unexceptional and unconvincing; it is hard to understand why an American reporter told Jacques Debû-Bridel that 'Louis Marin has saved the honor of French parliament'. Marin's address had none of the Churchillian indignations of Kerillis's biting indictment of the Munich accords. »

²⁰³ Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*

Même si l'histoire a gardé de lui l'image d'un antimunichois forcené, Marin se trouve par conséquent dans une position intermédiaire entre Flandin, pro-Munich par pacifisme et anticommunisme, et Taittinger, qui propose qu'on baptise des rues au nom de Daladier et Chamberlain, et Kerillis, qui reste cohérent dans son opposition à l'Allemagne, en votant avec les communistes contre les accords. Hostile à Moscou comme à Berlin, il n'est cependant pas mécontent d'avoir évité la guerre : « Le 29 septembre, un coup de frein était donné aux affreux bellicistes. Nous ne pouvons, à nos frais, offrir au monde une bataille de la Marne tous les vingt ans ». En réalité, l'antisoviétisme n'est pas le vrai moteur de son attitude : comme il l'avait dit en privé à Daladier, s'il est partisan de la fermeté, il veut avant tout éviter la guerre avec tous les traumatismes qui l'accompagnent. En cela, il ne diffère pas tellement du colonel de La Rocque qui lance, dans un grand rassemblement au Palais des Sports : « Nous sommes en sursis de guerre²⁰⁴. »

L'analyse historique l'a démontré : Hitler, contrairement à son état d'esprit au 7 mars 1936 lors de remilitarisation de la Rhénanie, n'aurait pas cédé, contrairement à ce que promettait Weygand à Marin. Alexis Léger en était sûr : « C'est à la conférence de Londres et non à Munich que gît la véritable responsabilité du débordement hitlérien », écrit-il²⁰⁵. L'abandon des Sudètes, si critiqué moralement depuis, évita à la France une guerre dès 1938, à un moment où ni l'Angleterre ni les États-Unis (Roosevelt attendait sa réélection en 1940) n'étaient prêts. Comme à Agadir, le compromis, quoique peu moral, eut l'avantage de retarder l'échéance, en aidant la France à s'y préparer. Mais il encouragea l'Allemagne à poursuivre dans la même voie.

Les agressions contre les Juifs s'y multiplient avec la *Nuit de Cristal*, le 9 novembre 1938 où 20 000 d'entre eux sont arrêtés²⁰⁶. Quelle est la position de Marin face à ce drame ? Déjà, en 1933, il avait proposé, avec Mandel, « qu'une protestation soit lancée à travers le monde par le gouvernement français au nom de la liberté²⁰⁷ » des juifs allemands de Mayence. Quelques jours après ces agressions antisémites, se tient le congrès de la Fédération républicaine, du 13 au 16 novembre, à Paris, au cours duquel, en clôture, il va pouvoir, avec force, donner sa position d'homme de culture, hostile à tout racisme, quel qu'il soit :

²⁰⁴ Déclaration de La Rocque le 19 octobre 1938. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 324.

²⁰⁵ Daniel JOUANNEAU, *Dictionnaire...*, *op. cit.*

²⁰⁶ Kurt PÄTZOLD, « La "nuit de cristal" : les responsables, les victimes et la "majorité silencieuse" », p. 199-208, *In* François BEDARIDA (dir.), *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989.

²⁰⁷ Journal de François de Wendel, 30 mars 1933.

Hitlérisme et stalinisme ne se présentent pas seulement comme des idéologies à la fois démagogiques et dictatoriales, mais comme un parti artificiel asservissant les autres. Mystiques absurdes et brutales ! Le racisme est une grossière erreur antiscientifique – croyez-en le vieux directeur de l'École d'anthropologie que je suis –, elle se multiplie quand l'aryanisme y est enfantinement rattaché –, croyez-en le doyen des professeurs d'ethnographie du monde entier, que j'ai l'honneur d'être, toujours en exercice. Le stalinisme n'est que l'erreur marxiste aggravée, asiatisée. L'un et l'autre régimes doublent leur idéologie de moyens semblables pour obtenir l'argent nécessaire au parti. Ne croyez pas que les églises et les monastères aient été saccagés en Allemagne et en Russie pour les seules passions antireligieuses : là aussi, il s'agit de mettre la main sur l'enfance pour la domestiquer ; là aussi, le milliard des congrégations doit fournir des subsides aux partis ; là aussi, on spolie les biens des morts. Ne croyez pas que les violences antisémitiques de ces jours derniers en Allemagne ne soient que racisme ; les vols, les pillages, les spoliations, les rançons, les formidables amendes révèlent des objectifs d'un ordre plus cynique²⁰⁸.

Au même moment, le colonel de La Rocque, lors d'une « kermesse commerciale » du PSF à Marseille, s'émeut également :

Le docteur Goebbels a prononcé hier, à propos des troubles et désordres dont l'Allemagne a été le théâtre, des paroles inadmissibles. Il s'est permis d'affirmer successivement que l'antisémitisme était inséparable du national-socialisme, puis que la question antisémite devait être réglée par la voie internationale. S'imagine-t-il que la France admettra une sorte de totalitarisme intellectuel, culturel, raciste dont le demi-dieu serait M. Hitler²⁰⁹ ?

En cela, les deux hommes étaient fidèles à la doctrine de l'Église qui, avec l'encyclique *Mit Brennender Sorge* de Pie XI, présente dans les papiers Marin, déclarait déjà :

C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Église et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite, au milieu du pays et du peuple auxquels saint Boniface a porté autrefois le lumineux message, la bonne nouvelle du Christ et du royaume de Dieu. (...) Les expériences des dernières années mettent les responsabilités en pleine lumière : elle révèle des intrigues qui dès le début ne visaient qu'à une guerre d'extermination²¹⁰.

Lors du congrès, le rapport de politique internationale d'Oberkirch, tout en regrettant l'abandon de l'amitié avec l'Italie, préconise de résister aux dictatures représentées par « la nouvelle triplice Rome, Berlin, Tokyo²¹¹ » et d'envoyer un représentant auprès du général Franco. François Valentin rend hommage à la perspicacité de leur président qui a eu raison de soutenir une alliance avec l'Italie contre la position du Front populaire et de s'opposer au pacte de Locarno, appelant à une union de tous les peuples menacés par l'Allemagne.

Sur le plan intérieur, le renouvellement sénatorial a eu lieu le dimanche 23 octobre et c'est un échec pour les radicaux qui avaient voté pour Blum et un succès avec quinze sièges

²⁰⁸ AN 317AP/76. Discours de clôture du congrès de la Fédération républicaine de 1938.

²⁰⁹ *Le Petit Journal*, 13 novembre 1938. Facilité par Hugues de La Rocque.

²¹⁰ AN 317AP/104. PIE XI, *Mit Brennender Sorge*.

²¹¹ AN 317AP/81-82.

gagnés pour la Fédération²¹², fêté comme il se doit au congrès national, le 16 novembre. L'opinion, soulagée pour l'essentiel par l'évitement de la guerre, est inquiète qu'on ait cédé à Hitler et rejoint probablement assez largement la position du député de Nancy. Jean-Jacques Becker le raconte :

La tradition voulait qu'une sorte de consensus se soit réalisé en 1938 autour des accords de Munich. Or un des premiers sondages d'opinion réalisés en France le fut à ce moment et, même si un certain nombre de réserves peuvent être faites sur les conditions de sa réalisation, il n'en suggère pas moins qu'une forte minorité – deux à trois fois en importance celle représentée par le Parti communiste – fut hostile aux accords²¹³.

Le 24 octobre, Marin est convié à discuter par Daladier. Parlent-ils encore de Munich ? On peut le supposer, même si Wendel rapporte qu'il aurait surtout été question du projet de Marin de rétablir la proportionnelle à laquelle aurait songé aussi Daladier. Les deux hommes évoquent aussi les résultats des sénatoriales, très bons pour l'URD et mauvais pour les radicaux-socialistes. Bientôt, à fronts renversés, Marin va voter contre les projets économiques du gouvernement Daladier pendant que Kerillis les approuve²¹⁴.

Oubliant les questions internationales, l'agitation politique va croître, dans les semaines qui suivent, contre les « décrets-lois de misère », et la Fédération républicaine demande qu'au Front populaire succède « un gouvernement de Front national, un gouvernement de salut public, décidé de faire une politique nettement antimarxiste ». Mais il veut une véritable union nationale, se méfiant de Reynaud :

Soyons prudents vis-à-vis des avances multipliées qui nous sont faites. M. Paul Reynaud, au moment où M. Blum nous proposa de partager les responsabilités du pouvoir sous couvert de l'unanimité nationale, dont il s'est chargé, depuis, d'expliquer qu'elle avait pour but d'éviter l'union nationale, M. Paul Reynaud n'était-il pas alors, l'inspirateur du chef socialiste ? Un gouvernement ne se compose pas de l'union d'étiquettes plus ou moins spectaculaires, surtout en période dangereuse où il doit agir hardiment²¹⁵.

Le gouvernement, décidé à mater les grèves, prend un décret de réquisition. En réaction, toutes les forces de gauche se mobilisent, au Parlement et dans la rue, pour appeler à la grève générale, le 30 novembre 1938. Mais le mouvement ne parvient pas à entamer la détermination du « taureau de Vaucluse ». Avec Lebrun à l'Élysée et Reynaud aux Finances, il décide de tenir et il retarde jusqu'au 13 décembre la convocation du Parlement pour le vote du budget qui est

²¹² AN 317AP/84. Journal de François de Wendel, 25 octobre 1938.

²¹³ Jean-Jacques BECKER *In* René REMOND (dir.), *Pour une histoire...*, *op. cit.*, p. 162.

²¹⁴ Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 169.

²¹⁵ AN 317AP/175. Congrès national du 16 novembre 1938.

adopté en soixante-six heures seulement de débat ; pour la forme, Marin proteste contre cette violation des prérogatives du Parlement²¹⁶.

Une tentative de renverser Daladier, juste avant Noël, échoue encore à la Chambre, à sept voix près. Marin, avec tout son groupe, vote en faveur du gouvernement menacé par l'agitation sociale, donnant même ses voix aux pleins pouvoirs, le 18 mars 1939, alors qu'il les avait refusés par deux fois auparavant :

Pourquoi ne voterions-nous pas pour M. Daladier ? (*Applaudissements à droite.*) Il vaut mieux voter encore pour lui tout en ayant pesé les risques que comporte toujours l'attribution de pleins pouvoirs (...) que de chercher midi à quatorze heures, que de vouloir constituer on ne sait quelle autre forme de ministère sous le couvert, maintenant bien percé à jour, de l'unanimité nationale. Ce n'est pas que tous les ministres, ni tous leurs actes, nous enchantent, bien au contraire. (...) Je pense donc, M. le président du Conseil, que le mieux que vous ayez à faire est d'utiliser ces pleins pouvoirs le plus tôt possible²¹⁷.

Toutefois, sur le fond, il maintient ses réserves, préférant la création d'une législation pour temps exceptionnel, réclamée depuis longtemps dans le programme de la Fédération²¹⁸. Jamais content, il ajoute, sans grand rapport avec la discussion, qu'il n'est pas normal que soient en fonction pour gérer la crise le radical Sarraut comme ministre de l'Intérieur et aussi son secrétaire général, qui n'avaient pas su prévenir l'attentat de Marseille du 9 octobre 1934. Applaudi par les deux tiers de la Chambre²¹⁹, pour le vote final, il charge « son meilleur lieutenant », comme le dit Fernande, Camille Blaisot, d'expliquer le vote du groupe : il ne fallait pas abandonner un gouvernement aux prises avec l'émeute.

C'est dans ce contexte tendu qu'un pacte est signé avec l'Allemagne, secrètement préparé par Georges Bonnet, qui avait négligé de tenir informés président du Conseil et chef de l'État, prenant tout le monde de court, de la même façon qu'il avait secrètement cherché à influencer Daladier en partance pour Munich. Cet accord, qui faisait suite à la signature du même pacte entre les Anglais et les Allemands quelques semaines avant, reconnaissait l'intangibilité des frontières entre les États parties. Le 6 décembre, Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères allemand, se rend à Paris pour le signer. On demande à Lebrun

²¹⁶ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 500. « À partir d'avril 1938, la procédure des décrets-lois acquiert pleinement droit de cité. La délégation de pouvoirs tend à devenir une méthode normale de gouvernement, et le vote d'une loi d'habilitation l'équivalent d'un vote de confiance, comme devait le faire remarquer Louis Marin au cours des débats de mars 1939 (...). Sans doute une petite poignée d'entre eux, un Léon Blum, un Louis Marin, un André Tardieu, ont clairement vu que la généralisation de la procédure des décrets-lois et le recours systématique aux expédients en ce qui concerne le fonctionnement des pouvoirs publics était lourde de dangers. » René REMOND et Janine BOURDIN (dir.), *Daladier...*, *op. cit.*, p. 61 et 72.

²¹⁷ Chambre des députés, séance du 18 mars 1939, p. 1059. Voir aussi AD MM 26 J/148, p. 348.

²¹⁸ Louis MARIN, « Pleins pouvoirs », *La Nation*, 25 mars 1939.

²¹⁹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 503.

de le recevoir. Ce dernier, qui avait protesté en Conseil des ministres contre cette visite, refuse d'abord avant de céder devant l'insistance du gouvernement²²⁰. Marin juge scandaleuse cette visite et il en voudra à Bonnet : en février 1939, il accuse, dans *La Nation*, de gros industriels, inquiets pour leurs affaires avec l'Allemagne, de l'avoir poussé à agir à rebours de la politique de fermeté de Daladier, suscitant d'ailleurs l'agacement de Wendel qui craint d'être mis dans le même panier.

L'Allemagne et l'Italie reprennent leur marche en avançant cette fois des revendications coloniales. Hitler²²¹, célébrant le sixième anniversaire de la victoire de son parti, prononce un discours dans lequel il réclame sa part de colonies avec le retour du Togo et du Cameroun. Les députés italiens réclament la Corse, la Tunisie, Djibouti. Marin répond cette fois, sans égard pour l'Italie : « C'est la doctrine éternelle des gangsters qui, le jour où d'autres, après des efforts héroïques, du sang versé, des milliards dépensés, ont acquis des biens et des droits, veulent qu'on les partage avec eux. » Il condamne l'initiative de Blum qui propose une conférence générale des États pour en parler. Il lui écrit, le 12 novembre 1938 ; il y remarque que les populations locales elles-mêmes, quand elles ont connu les deux puissances mandataires, préfèrent la France²²². Après son discours à la Chambre, en décembre 1938, il écrit dans *La Nation* le 11 février, méfiant devant ces conférences internationales après l'affaire de Munich :

Quand la France, toujours bonne poire, sous la conduite de négociateurs criminels, avait lâché un de ses droits les plus sûrs, la conférence n'était pas terminée que les profiteurs annonçaient, naturellement, d'autres revendications immédiates à faire valoir. (...) On ne court pas à une réunion que réclament des gens affamés, affichant leur désir de vous mettre en pièces, sans souci d'aucun principe. On n'y va que quand on est pourvu d'une force militaire et de loyales alliances suffisantes pour qu'on puisse défendre ses droits.

Dans le même éditorial, alors qu'il avait toléré que l'Italie mette la main sur un État africain indépendant, il lui dénie le droit de menacer les colonies françaises :

Les Italiens se fondent en droit sur les accords de 1915 et le fait que l'Italie est entrée en guerre sous la condition que si, par la victoire finale, les territoires de l'Angleterre et de la France étaient augmentés de territoires coloniaux allemands, les deux pays accorderaient des compensations à

²²⁰ Protestations évoquées dans le Journal de Marguerite et aussi dans les mémoires de Jean Zay. Dans son journal, le maître de forges manifeste clairement ce soutien, regrettant au passage la reculade de Munich bien qu'il la qualifie d'inévitable et alors qu'il l'avait votée : « J'ai été au groupe Marin, à la Chambre, où l'on discute âprement de l'attitude à observer à l'égard du cabinet. Celui-ci mérite d'être soutenu dans une interpellation sur les grèves du 30 novembre, car son président s'est bien montré à ce moment-là même si on ne peut le suivre aveuglément en matière de politique extérieure. Munich était peut-être inévitable, mais cette défaite, je le répète à qui veut l'entendre, s'inscrit directement après Sedan, Waterloo et Sadowa et la visite de Ribbentrop, deux mois après, est un pur scandale ! » Journal de François de Wendel, 7 décembre 1938.

²²¹ AAE PA-AP 203, n° 2/10. Il s'agit d'une nouvelle revendication, le 3 février 1939. Le 30 novembre 1937, Halifax raconte à Chautemps et Delbos les échanges qu'il a eus en Allemagne.

²²² AAE PA-AP 203, n° 2/10.

l'Italie. D'une part, si l'Italie soutient les revendications du Reich, pour le retrait à l'Angleterre et la France des colonies qu'elles gèrent comme puissance mandataire, il serait burlesque qu'elle prétende avoir des compensations pour des territoires qu'elle demande qu'on nous retire. D'autre part, les compensations accordées en 1935 au titre des accords de 1915 étaient excessives.

Il estime que les territoires du Tibesti, au nord du Tchad, et du détroit de Bab-el-Mandeb, au large du Yémen, ont de la valeur, car l'Italie contrôlerait d'importantes routes caravanières et les avions allemands pourraient survoler l'Italie et la Libye pour rallier le Cameroun. Nous trouvons, dans ses papiers, des correspondances qui l'alertent sur la concurrence italienne dans le monde²²³ : maintenant qu'il a compris que l'Italie fait le jeu de l'Allemagne, il s'inquiète des accommodements avec Mussolini, persuadé que des négociations secrètes se tiennent. Il va jusqu'à rappeler à Daladier qu'il a posé ses conditions, refusant toutefois d'en dire plus au motif que les oreilles allemandes écoutent : « Je vous ai remis quelques feuillets. Ce n'était pas, comme on dit, des conditions. Mais le petit papier ne s'en terminait pas moins par la promesse que vous auriez les voix de la Fédération républicaine et que nous étions d'accord sur son contenu. » Il fait voter un ordre du jour déclarant que « les membres du groupe ne soutiendraient plus de leurs voix un gouvernement qui entamerait des négociations pour mener un arrangement général avec l'Allemagne et l'Italie ». Pourtant, quelques semaines plus tôt, en janvier 1939, il pensait encore que la rivalité entre les deux pays dans les Balkans les empêcherait de s'unir : « Le rêve millénaire de l'*Anschluss* est jeune par rapport au rêve bimillénaire de l'Adriatique pour les Germains²²⁴. »

Il s'inquiète aussi de la position du Japon, sans doute influencé, comme nous l'avons vu par ailleurs, par un de ses informateurs. Reprenant la même analyse que pour l'Italie au début, il demande que l'on garde des liens avec ce pays pour éviter qu'il ne rejoigne l'axe italo-allemand :

L'Angleterre a laissé partir trop vite le Japon en rompant son pacte naval sur la demande des États-Unis²²⁵. (...) La Fédération a toujours dit que la France et le Japon, de par la nature implacable des choses, avaient intérêt à conserver des rapports étroits et cordiaux²²⁶.

Croyez-vous que le Quai d'Orsay a donné, depuis quinze ans, aux problèmes du Pacifique, toute l'attention qu'il aurait dû depuis longtemps leur maintenir ? (...) Ce serait un crime à la fois envers nous et envers la paix du monde de ne pas travailler à récupérer l'amitié du Japon (...). Je vous le

²²³ AAE PA-AP 203, n° 2/10. « M. Herriot et moi avons fait toutes réserves à ce moment. (...) Le Conseil des ministres en entier aurait partagé notre avis sans l'intervention intempestive et inconstitutionnelle du plus haut magistrat de la République. » Louis MARIN, *La Nation*, 11 février 1939.

²²⁴ AN 317AP/220. Séance du 25 janvier 1939.

²²⁵ AN 317AP/220. Séance du 25 janvier 1939.

²²⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 18 février 1939.

demande, non seulement pour l'avenir de la civilisation dont le Japon est le grand artisan en Extrême-Orient, mais pour notre sécurité à nous²²⁷.

La victoire de l'Allemagne sera bientôt complète avec l'invasion du reste de la Tchécoslovaquie par Hitler, en violation des accords de Munich, le 15 mars 1939. Tentant de résister, le président tchécoslovaque Emil Hacha remanie son gouvernement en se séparant du président slovaque du Conseil et prend des mesures militaires contre Bratislava que soutenait Berlin. Hitler réagit en enlevant les principaux dirigeants slovaques et en proclamant l'indépendance de la province, puis il convoque Hacha pour lui annoncer que tout le pays serait occupé, en le forçant à donner son accord par écrit. Il va même jusqu'à se rendre personnellement à Prague d'où il proclame la nouvelle donne géopolitique. Marin voit là la réalisation de ses pronostics les plus sombres, notant que même les Anglais ont enfin compris le jeu du chancelier allemand, s'appêtant à instaurer un service militaire : « Enfin, M. Chamberlain ne croyait plus aux promesses d'Hitler²²⁸. » Le 7 avril, l'Italie envahissait l'Albanie. « Le monde entier en a apprécié la brutalité et l'iniquité. (...) C'est une menace pour tous les pays balkaniques. » Mais Marin est déçu que Roosevelt n'embraye pas, proposant seulement une conférence à Hitler et Mussolini au lieu d'envoyer « une escadre en Méditerranée²²⁹ » et se moquant des idolâtres de l'Amérique qui applaudissent à son discours : « Roosevelt est mon ami, mais j'aime encore plus la vérité » (« Amicus Roosevelt, sed magis amica Veritas »).

Cinq jours après l'invasion de la Tchécoslovaquie, la visite d'État à Londres du couple présidentiel français offre quelques jours de répit à la France comme pour faire mieux oublier les événements. Le train quitte la capitale au petit matin, salué par le président du Conseil et une dizaine de ministres. Arrivé à Londres, salué par les jeunes souverains George VI et Élisabeth à la gare Victoria, Albert Lebrun prononce une allocution devant les deux Chambres réunies, afin d'appeler les deux pays à rester proches face aux menaces. Il y est notamment question de prolonger l'accord de 1935 entre la France et l'URSS par un accord semblable entre ces deux pays et le Royaume-Uni. Les négociations se poursuivent dans les mois qui suivent, perturbées cependant par la crainte des Polonais, situés entre la Russie et l'Allemagne, d'être envahis. Au retour, ne laissant aucun répit aux puissances occidentales, après un ultimatum le 20 mars, Hitler annexe le territoire germanophone de Memel, qui faisait partie de la Lituanie

²²⁷ Chambre des députés

. Séance du 8 décembre 1939.

²²⁸ « La déclaration Chamberlain », 8 avril 1939, « Difficultés extérieures », 15 avril 1939, « La bataille diplomatique », 22 avril 1939, *La Nation*. (AN 317AP/220 pour le 22 avril ; BnF pour le reste).

²²⁹ *Ibid.* « La bataille diplomatique », 22 avril 1939, *La Nation*.

depuis 1923 après avoir été placé sous administration française. Puis un accord économique est signé avec la Roumanie pour la placer sous dépendance allemande.

Marin, de plus en plus inquiet, demande à voir Daladier auquel il remet une note²³⁰ relative aux questions de Défense nationale, qu'il communique également aux généraux Charles Belhague, Julien Dufieux et Raymond Duval ; François Valentin insiste d'ailleurs auprès de lui pour que cette rencontre ait lieu : « Je suis terrifié par les événements. Angleterre et France ne répondent plus²³¹ ». La note souligne que les Allemands ayant obtenu en 1935 le droit de mettre des sous-marins en chantier, 36 sous-marins allemands et 100 italiens sont déjà en service et elle demande que des réponses soient préparées en coordination avec la marine anglaise. Elle demande le maintien du service à deux ans au-delà de 1940 et le renforcement des moyens militaires et regrette le retard de la DCA²³², en entrant dans le détail des armements manquants. Dénonçant les lenteurs de la fabrication d'armements qui s'aggravent avec « une mobilisation industrielle nulle », elle préconise, à défaut de revenir sur les nationalisations, la création d'une direction générale des fabrications, ancêtre de notre direction générale de l'armement. Elle estime enfin que le chef d'état-major général de la Défense nationale ne peut remplir en même temps des fonctions de chef d'état-major de l'armée parce que les deux tâches sont écrasantes et parce qu'il est juge et partie. Une autre note sera adressée le 11 avril, promettant le soutien de la Fédération républicaine à ce programme de réarmement.

Quelques semaines plus tard, se pose la question de l'élection présidentielle. L'usage constitutionnel de la III^e République voulait que le président n'effectuât qu'un mandat, mais la gravité du moment pousse la classe politique à demander le maintien de Lebrun à l'Élysée pour manifester vis-à-vis du monde extérieur un consensus national. Daladier se verrait bien aussi poursuivre sa mission de redressement et réarmement du pays. Mais Laval, dans l'espoir de revenir au pouvoir, est en embuscade en poussant à l'Élysée l'ancien président de la Chambre

²³⁰ AN 317AP/266. Note du 13 janvier 1939.

²³¹ AN 317AP/72. Cité par Guiter dans sa lettre à Marin du 11 avril 1939.

²³² De 1918 au milieu des années 1930, l'artillerie antiaérienne française fait l'objet de mesures générales de réduction de format, sans connaître de modernisation dans ses matériels ou d'évolution dans sa doctrine d'emploi. Victime de l'opposition entre l'armée de Terre et l'armée de l'Air nouvellement créée, la DCA de l'entre-deux-guerres est l'objet de toutes les convoitises, mais fait toujours figure de parent pauvre au sein de son arme de rattachement. De 1935 à mai 1940, en raison de l'entreprise de réarmement de l'Allemagne, la DCA connaît l'amorce timide d'un redressement et voit la conception et le début de fabrication de nouveaux matériels. Toutefois, ce sursaut est trop tardif. Les efforts de financement et de production qui sont consentis ne suffisent pas à rattraper le retard technique et à masquer les imperfections de la mobilisation. En février 1940, la nouvelle appellation de « Forces terrestres antiaériennes » qui est donnée à la DCA ne change rien à son état. Informations communiquées par Christophe Robinne.

Fernand Bouisson²³³, dont la candidature est évoquée depuis 1934 et qui a les faveurs de Pétain, de Mandel²³⁴ et de la droite : « Les fidèles de Marin sont pour Bouisson²³⁵ », « Blaisot a bien posé la candidature de Bouisson à l'Élysée²³⁶ », « Déjeuné chez Bouisson, dans sa maison du bois de Boulogne, avec Marin. Mme Bouisson nous présidait – une réunion de conjurés dont je pense le préfet de police aura été bien vite informé – car il y avait un agent de police devant la porte ! » nous dit Wendel. Les archives montrent que Marin et Bouisson se tutoyaient²³⁷. En revanche, le maître de forges s'agace que le groupe Pernot ait choisi la reconduction du président lorrain²³⁸. Même la gauche démocratique du Sénat pousse en ce sens et Lebrun n'a que les socialistes contre lui.

Démarche unique sous la III^e République, les présidents des deux Chambres, Herriot et Jeanneney, viennent solliciter fin mars Lebrun de reprendre un nouveau mandat. La jeune reine d'Angleterre écrit aussi au président Lebrun en ce sens²³⁹. Marin est furieux comme nous le raconte Marguerite Lebrun : « Marin critique ouvertement le renouvellement du mandat : c'est du beau pour un député de Nancy, catholique et droitier ! Sans doute préfère-t-il Bouisson ou Blum²⁴⁰ ? »

Albert Lebrun est réélu, le 5 avril 1939, par 506 voix contre 151 à Albert Bedouce (SFIO), 75 à Marcel Cachin, les deux seuls autres candidats. Plus d'une centaine de voix se reporte sur d'autres parlementaires n'ayant pas fait acte de candidature. Beaucoup de radicaux, mécontents que Daladier leur ait forcé la main, ont fait défaut au moment du vote. En sens inverse, la droite (« Marin, Blaisot, Vallat²⁴¹ »), en notant les applaudissements qui saluaient l'entrée d'Herriot, craignant que ce dernier soit élu, préfèrent voter pour Lebrun. Marguerite Lebrun le souligne : « Le groupe Marin a décidé par moitié de voter la réélection et par moitié de s'opposer à un candidat soutenu par le Front populaire²⁴². »

²³³ « Laval m'a dit aujourd'hui, en me priant d'en aviser Marin, que Bouisson était son candidat et qu'il avait des chances. Cela m'étonne un peu, mais Laval est un maître en la matière et il doit être documenté. » Journal de François de Wendel, 2 février 1939

²³⁴ « Mandel, qui est très nettement contre Lebrun, m'a demandé de venir le voir. » Journal de François de Wendel, 3 avril 1939

²³⁵ Journal de François de Wendel, 29 mars 1939.

²³⁶ Journal de François de Wendel, 16 mars 1939.

²³⁷ AN 317AP/2. Chemise Bouisson.

²³⁸ « Les groupes modérés du Sénat poussés par Farjon, Pernot et quelques autres essaient de faire plébisciter Lebrun ! » Journal de François de Wendel, 31 mars 1939.

²³⁹ ÉRIC FREYSSSELINARD, *Lebrun ..., op. cit.*, p. 445-446.

²⁴⁰ Journal de Marguerite Lebrun, 31 mars 1939.

²⁴¹ « La Fédération républicaine a voté assez massivement pour Lebrun. » Journal de François de Wendel, 4 avril 1939.

²⁴² Journal de Marguerite Lebrun, 1^{er} avril 1939.

Le 11 mai, dans le discours de début de mandat qu'il fait lire devant les Chambres, après avoir rappelé que seul le devoir l'a poussé à se maintenir à son poste, Lebrun affirme la volonté de la France de faire respecter l'ordre international, applaudi sur tous les bancs.

S'il y a eu un semblant d'unanimité politique, c'est que l'heure est grave. Daladier a consolidé sa position, gauche et droite ont dû ranger leurs ambitions, mais la conjoncture internationale reste mauvaise, comme les événements vont bientôt le montrer.

La guerre est déclarée

La France avait d'abord espéré conserver la paix après la Première Guerre mondiale, par la diplomatie de la SDN et les accommodements avec les Allemands. Briand et son président du Conseil Laval s'étaient rendus à Berlin dans l'espoir de ramener les Allemands à la raison. Des voix nombreuses se faisaient entendre parmi les intellectuels en faveur de la paix. Mais Daladier, ministre de la Guerre de 1936 à 1940, avait relancé les productions de guerre et réuni les trois armées sous son autorité, nommant le général Gamelin au nouveau poste de chef d'état-major de la Défense nationale. Tous ces efforts ne pouvaient cependant avoir la même portée que l'action du chancelier allemand qui, avec l'efficacité d'un régime totalitaire, avait orienté toute la production du pays en vue de la guerre.

Après l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'abandon par la France du Sandjak en Turquie avait fortement inquiété Marin²⁴³. Ce territoire, composé d'ethnies et de religions différentes, avait été rattaché, après l'effondrement de l'Empire ottoman, au mandat français sur la Syrie, mais, après une crise en 1938, venait de rejoindre la Turquie ; des milliers d'Arméniens avaient alors quitté la région. « Le 23 juillet, le drapeau français y avait été abaissé et remplacé, en pleine paix, par le drapeau turc, contre la résolution la plus formellement exprimée par les Syriens, les Arabes, les chrétiens²⁴⁴ », déclarait Marin, consacrant au sujet une dizaine d'éditoriaux dans *La Nation*.

Malgré tout, on se prenait encore à espérer et, avant de partir en vacances, la France célébrait avec faste son 14 juillet et les cent cinquante ans de la Révolution, en faisant défiler trente mille hommes, 350 avions, 350 automitrailleuses et chars et... 3 500 chevaux. À Nancy, alors que les pièces d'artillerie illuminaient la place Stanislas par leurs tirs, apparaissait brusquement un immense panneau représentant une guillotine et des monceaux de têtes

²⁴³ Également sur le Sandjak : Louis MARIN, « Clarté », *La Nation*, 17 juin 1939, et « La France et les malheureux », *La Nation*, 1^{er} juillet 1939, « Alexandrette », *La Nation*, 15 juillet 1939, « Amertume des aveux », *La Nation*, 22 juillet 1939.

²⁴⁴ Louis MARIN, « Jour de deuil », *La Nation*, 29 juillet 1939.

coupées, « blague » de l'Action française²⁴⁵. Quinze jours après, autre sinistre présage, le 29 juillet, Daladier proroge le mandat des députés jusqu'au 31 mai 1942, grâce à ses pleins pouvoirs, pour éviter des élections législatives en 1940. Marin, réticent au départ, estime devoir laisser « au gouvernement le soin d'apprécier, avec les éléments d'information qu'il doit posséder, l'opportunité d'une mesure que pourraient justifier les intérêts supérieurs du pays²⁴⁶. »

Depuis quelque temps, les négociations des Anglais et des Français avec Moscou semblaient en effet au ralenti, ce qui avait inquiété le président Lebrun²⁴⁷. François Valentin rapporte aussi cette même inquiétude en étant reçu, le 16 août, par Daladier qui lui aurait fait cette étrange remarque :

Hitler est vieilli, tendu, ballotté. Il cherche une issue. (...) [Pour Dantzig], j'avais proposé à la Pologne des solutions comme l'autostrade, passant au-dessus ou au-dessous. (...) Mais si on veut l'abattre, il fera tout couler avec lui. (...) Toutes les divisions allemandes sont sur le pied de guerre, à effectif plein. (...) Regardez-le : Il est tranquille, il n'a pas un papier à signer, il peut se consacrer tout entier à méditer les grands problèmes de la politique allemande. Mussolini, c'est la même chose. Moi, si je refuse de recevoir un journaliste ou un député, cela fait toute une histoire.

Daladier lui raconte aussi ses difficultés de fonctionnement avec Gamelin qui est à Vincennes et la façon dont Bonnet s'entremet dans les affaires. Il aurait voulu que s'installât rue Saint-Dominique le général Georges ou Huntziger, comme chef d'état-major, pour avoir un contact proche et nommer un nouveau ministre de la Guerre, civil ou plutôt militaire, songeant à Gamelin lui-même ou encore Pétain. Valentin rencontre également longuement le préfet Roger Genébrier, le collaborateur de Daladier : « On ne voit en effet plus d'issue autre que la guerre ou une conférence que l'Italie réclame avec force et où Daladier ne veut pas aller, car nous n'avons rien à céder et il ne veut pas d'un nouveau Munich²⁴⁸. » Valentin rapporte aussitôt ses impressions à Weygand et à Marin.

On comprend vite la raison des attermoissements soviétiques. Le 22 août, Ribbentrop signe à Moscou un pacte de non-agression avec les Russes, ennemis héréditaires de la Pologne. *L'Humanité* s'en félicite : « Quel ami sincère de la paix ne se réjouirait pas à l'annonce de pourparlers pour la signature d'un pacte de non-agression germano-soviétique²⁴⁹ ? » Cette

²⁴⁵ Journal de François de Wendel, 13-15 juillet 1939.

²⁴⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/32. Lettre de protestation d'Ybarnégaray à Denais du 18 mai 1939.

²⁴⁷ Albert LEBRUN, *Témoignage*, p. 51.

²⁴⁸ Il s'agit du carton AAE PA-AP 203, n° 2/32 qui était incommunicable pour cent ans et pour lequel nous avons obtenu une dérogation.

²⁴⁹ Élisabeth Du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 374.

alliance vient consolider la position des Allemands qui avaient déjà signé avec l'Italie, le 22 mai, ce qu'on a appelé le pacte d'Acier, achevant de consacrer leur rapprochement.

Marin se trouve alors en cure thermale, comme chaque année, à Bagnoles-de-l'Orne²⁵⁰. Sa femme croise une amie qui a reçu un coup de téléphone de Paris : « On dit que les Allemands ont signé, cette nuit, un pacte avec les Russes. La guerre est imminente. Dantzig, depuis quelques jours, est virtuellement occupé²⁵¹. » Marin regagne aussitôt Paris et réunit les parlementaires de la Fédération républicaine pour examiner la situation, puis se rend chez Daladier²⁵². Une motion est votée :

Le groupe de la Fédération a enregistré sans surprise la signature d'un accord germano-russe de non-agression. La Fédération républicaine, ne s'étant jamais fait d'illusions, se borne à souligner le caractère cynique de la volte-face que viennent d'opérer les gouvernements de Berlin et de Moscou. Convaincu plus que jamais que le resserrement des liens qui unissent la France, l'Angleterre et la Pologne est à la base de la paix européenne, le groupe ne doute pas que ces trois pays soient d'accord pour une politique d'absolue fermeté²⁵³.

Fernande, inquiète, emprunte une camionnette pour transporter leurs archives, qu'elle appelle la « Sixtine²⁵⁴ », jusqu'à Forges-les-Bains, chez le Dr Bizot qui avait accepté de les abriter contre les bombardements aériens. Un préfet, ancien secrétaire général de la préfecture de Nancy (sans doute Georges Bègue), qui habitait au Chesnay, se propose de loger les Marin et d'accompagner Louis tous les jours à la Chambre. Malheureusement, une fuite d'eau endommage une partie des livres et les Marin décident de tout rapatrier à Paris, où le manque de combustible les oblige à dormir dans le bureau.

Hitler, après avoir récupéré la Sarre et la rive gauche du Rhin, puis annexé l'Autriche et la Tchécoslovaquie, s'intéresse à présent à la Pologne. Depuis des années, arguant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, proclamé dans les vingt-et-un points de Wilson, il soutenait les revendications autonomistes des habitants de la ville libre de Dantzig. Au printemps, le sujet prend corps dans ses prises de parole. Voilà maintenant qu'il nomme un de ses hommes à sa tête et fait avancer trente divisions aux frontières de la Pologne. L'opinion publique est consternée, à l'exception des communistes, entravés par le pacte germano-soviétique. Kerillis

²⁵⁰ AD MM 26 J/45-46.

²⁵¹ AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin.

²⁵² Point de vue différent, mais un peu surprenant de Wendel : « Marin, qui déjeunait ici, était plutôt optimiste. J'avoue que je ne suis pas tout à fait dans cet état d'esprit. Les Italiens cherchent à nous entraîner à une conférence. (...) Il est évident que les Allemands réalisent enfin que c'est la guerre et qu'ils n'en veulent pas. » Journal de François de Wendel, 31 août 1939.

²⁵³ Marin, à la différence de Kerillis, se méfie de Moscou. Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 171. AD MM 26 J/148, p. 362-363.

²⁵⁴ « Les œuvres de Louis Marin constituent elles-mêmes, à côté d'autres archives, un ensemble qu'il appela sa Sixtine. » Fernande MARIN, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 139.

s'exclame : « Ne pas lâcher sous le chantage, ne pas accorder devant la menace de l'Allemagne en arme l'ombre d'une concession à Dantzig. Tenir ! Tenir ! Tenir ! car, à Dantzig, nous jouons notre avenir, notre idée de peuple libre, nos peaux, quoi²⁵⁵ ! » En revanche, Tardieu sous-estime le danger dans toutes ses déclarations : « L'ennemi – ses actes le prouvent depuis quatre ans – ne veut ni ne peut faire la guerre. [Il manque de tout] et s'en tire par le bluff. On nous inflige du côté de l'Axe un match de systèmes nerveux. Il suffit de tenir et l'Axe reculera²⁵⁶. » Le comité permanent de la Défense nationale se réunit aussitôt, sous la présidence de Daladier, pour examiner la nouvelle situation. Le gouvernement anglais demande aux Polonais d'engager des négociations avec les Allemands. Usant des vieilles recettes qui avaient marché à Munich, Mussolini propose sa médiation le 31 août.

Agadir avait retardé le conflit avec l'Allemagne de trois ans, Munich l'a retardé de deux ans. Il n'y aura pas de nouvel accord de paix : le 1^{er} septembre 1939, sans préavis, les colonnes mécanisées d'Hitler attaquent la Pologne, pendant que l'aviation détruit les nœuds de communication ferroviaires et routiers. Pour la France et l'Angleterre, qui avait aussi donné sa garantie à la Pologne en avril 1939, il n'est plus possible de laisser passer ce nouveau coup de force. Chamberlain a beau expliquer aux Communes que de nouvelles négociations sont possibles, les députés le désavouent ainsi que les membres de son cabinet, l'obligeant à durcir le ton. Il appelle Daladier et convient avec lui d'un ultimatum de quelques heures à l'Allemagne le 3 septembre.

L'Allemagne ne répondant pas à l'ultimatum, les Chambres sont réunies en urgence. La séance s'ouvre par un message solennel du président de la République, salué par les applaudissements nourris et répétés de l'ensemble des bancs, sans qu'un vote ne soit jugé utile : « La guerre a éclaté dans l'Europe centrale, des hommes s'entre-tuent, d'innocentes victimes tombent sous la mitraille aérienne. (...) Par-delà les destins de la patrie, c'est la liberté du monde et l'avenir de la civilisation qui sont en jeu. » Les députés René Dommange et Charles des Isnards déposent à la Chambre, le 1^{er} septembre 1939, au nom de la Fédération républicaine, une proposition de résolution invitant le gouvernement à dissoudre le Parti communiste. Des dizaines de milliers de personnes de la Moselle et de la région de Longwy sont évacuées²⁵⁷.

Depuis le début du mois, les commentaires allaient bon train sur un possible remaniement. Au groupe Marin, on réfléchissait à une éventuelle union nationale²⁵⁸, mais

²⁵⁵ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 90.

²⁵⁶ Ibid.

²⁵⁷ Journal de François de Wendel, fin septembre 1939.

²⁵⁸ Journal de François de Wendel, 3 septembre 1929.

Ybarnégaray et Pernot arrivent à en exclure Marin²⁵⁹. Le 14 septembre, un remaniement gouvernemental s'adapte à la nouvelle donne. Le pacifiste Georges Bonnet quitte enfin le Quai d'Orsay que prend Daladier, secondé par le démocrate-chrétien Champetier de Ribes. Deux hommes déterminés à résister, Reynaud et Mandel, gardent leurs portefeuilles, Finances et Colonies. Un ministère du Blocus est créé comme pendant la Première Guerre mondiale, confié à Georges Pernot. Jean Zay, qui avait demandé à être mobilisé, est remplacé par Delbos.

C'est la Drôle de guerre qui va durer neuf mois, non sans des combats qui entraînèrent la mort de 3 000 hommes, nombre qui atteindra 60 000 avec l'invasion allemande. Désiré Ferry meurt d'une congestion en gardant un fort de la ligne Maginot. Malgré les demandes polonaises, peu d'opérations militaires sont décidées, en dehors d'une attaque, sans lendemain, en Sarre, les armées françaises rebroussant chemin au bout de trois semaines. Pourtant, à ce moment-là, les Allemands ne pouvaient aligner que 32 divisions à la frontière contre 50 du côté français. Sur le front oriental, en revanche, les Allemands sont aidés par les Russes qui ont envahi la Pologne, le 17 septembre. Le 6 octobre, le chancelier allemand tente une nouvelle manœuvre en proposant la paix à la France et au Royaume-Uni dans un discours au Reichstag et, les 6 et 7 novembre, Hollandais et Belges proposent leur médiation, toutes solutions immédiatement rejetées. Le chef de l'État déclare : « La paix fondée sur la justice est seule durable. Toute solution qui consacrerait le triomphe de l'injustice ne serait qu'une paix précaire²⁶⁰. » Le 11 novembre : « Nous n'avons rien à nous reprocher, la conscience universelle nous approuve²⁶¹. » De l'autre côté de l'Atlantique, Roosevelt, réélu contre l'isolationniste Wendell Willkie, obtient des deux Chambres, les 27 octobre et 4 novembre, la levée de l'embargo sur les armes qui permettra au moins la vente aux belligérants.

De nombreuses questions se posent. Le 7 décembre, à la Chambre, Marin regrette la situation des nombreuses femmes et enfants qui font la queue dans les mairies pour obtenir un secours. Il demande instamment que la gestion de ces aides soit améliorée, par exemple par la création d'un carnet de chèques. Le lendemain, il approuve Vallat qui proteste contre le « mystère des fascicules bleus », c'est-à-dire les affectés spéciaux, qui échappaient à la mobilisation. Il reproche aux fonctionnaires d'échapper à la mobilisation au motif qu'ils occupent un poste important ou que leurs familles ont besoin de leur salaire, car ils ne sont pas dans une situation différente du reste de la population. Il souligne aussi le cas de certaines usines qui rappellent des ouvriers communistes, échappant ainsi à la mobilisation. Enfin, le sujet des

²⁵⁹ Journal de François de Wendel, 14 septembre 1939.

²⁶⁰ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1919-1945, op. cit.*, t. 1, p. 264.

²⁶¹ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 129.

étrangers non encore naturalisés qui pourraient combattre fait l'objet de débats animés. Blaisot souligne qu'il est loisible de demander aux services des étrangers dans les préfectures plus de diligence pour accélérer les procédures de naturalisation : « On dit que cela tient aux préfectures. Je ne connais pas, moi, les préfectures. Si les préfets sont insuffisants, qu'on les remplace. Il y a des ministres pour donner des ordres. » C'est donc à la fois une demande d'équité pour les intéressés et en même temps qu'ils puissent participer à la guerre. Comme le dit Marin, il faut « l'égalité devant l'impôt du sang », « discours courageux » qu'approuve le cardinal Baudrillart dans ses carnets²⁶². Il demande enfin que les moyens de contrôle des marchés de guerre soient renforcés afin d'éviter de nouveau les scandales de la Première Guerre mondiale et exige de la Chambre que la commission des Marchés soit reconduite.

Le Parti communiste avait été dissous le 26 septembre 1939. Leurs députés sont maintenant déchus de leur mandat, le 21 janvier 1940, par un vote des deux Chambres. C'est une demande que formulait Marin depuis longtemps. Ainsi, quand il écrit à tous les partis, en 1938, pour leur demander de s'engager dans un inter-groupes de défense des missions françaises à l'étranger, Jacques Duclos lui répond ironiquement qu'il est original de demander de l'aide à un parti qu'on veut dissoudre : « Ceux qui se font les porte-parole de la politique hitlérienne en demandant la dissolution du Parti communiste travaillent à la division du peuple français²⁶³. »

Pendant ces longs mois, il importe de maintenir le moral des troupes. On occupe les soldats comme on peut, en ouvrant même des salles de cinéma ou de sport dans les foyers du soldat qu'on construit en hâte, ce qui suscite les sarcasmes de Marin. Comme Poincaré pendant la Première Guerre mondiale, le président Lebrun se rend régulièrement en visite sur le front. C'est l'occasion notamment, en compagnie d'Édouard Daladier, d'y rencontrer le roi George VI en décembre 1939 et de montrer l'union des deux pays dans la tourmente.

Lors des comités de guerre des 11 et 30 mars 1940, Daladier et Lebrun s'opposent à ce que l'aviation française largue des mines dans le Rhin pour gêner les communications allemandes, selon un projet imaginé par Churchill. Tous deux craignent des représailles qui auraient pour conséquence de priver la France de toute poursuite efficace dans la suite de la guerre. Les Anglais mettent pourtant toute leur énergie pour convaincre les Français et, à cet effet, le général Edward Spears, qu'on reverra plus tard avec de Gaulle vient donner une

²⁶² Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 7, p. 289.

²⁶³ AN 317AP/105. Lettre de Duclos à Marin du 22 décembre 1938. Également publié par la presse : PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police.

conférence à Paris, au théâtre Marigny. Il le raconte : « Louis Marin présidait. Son prestige et son éloquence compensaient mes insuffisances [linguistiques] et tout se passa bien (...). Paul Reynaud, Champetier de Ribes, [François de] Tessan et d'autres membres du gouvernement restèrent jusqu'à la fin²⁶⁴. »

Mais c'est loin des frontières françaises, que les véritables opérations militaires se poursuivent, les Russes envahissant à leur tour, le 30 novembre, la Finlande, malgré la résistance acharnée du maréchal Carl Mannerheim. Marin y consacre un bel éditorial, dans lequel il salue ce pays qui « vivait en paix », avec « ses paysages nobles et pénétrants, inoubliables », ses « habitants paisibles et droits²⁶⁵ » et fait voter, le 8 février 1940, un ordre du jour par son groupe : considérant que la Russie et l'Allemagne forment « un seul et même ennemi », il attend du gouvernement « qu'il mette tout en œuvre pour apporter à la Finlande l'aide » nécessaire et il demande la rupture des relations diplomatiques avec l'URSS²⁶⁶. La SDN décide d'exclure l'URSS (9-14 décembre).

Régulièrement, des rumeurs de remaniement reviennent. Maurice Garçon raconte que certains envisagent le retour de Laval, qui est donc déjà en embuscade, et que « les négociations se feraient par l'entremise de Louis Marin²⁶⁷ ». Il serait étonnant que ce dernier ait pensé aider Laval à revenir au pouvoir, même si nous avons encore signalé une certaine proximité entre les deux hommes à l'occasion de l'élection présidentielle de 1939, mais on ne peut exclure qu'on ait songé à lui pour s'entremettre avec l'ancien président du Conseil.

En tout état de cause, la situation de Daladier n'est plus tenable. Depuis deux ans, tenant le gouvernement d'une main de fer, cherchant à consolider les défenses du pays, il avait traversé la crise de Munich et les grandes grèves et enjambé l'élection présidentielle, sans que presque jamais le soutien de Marin lui fasse défaut. Cependant, face à la menace allemande, le positionnement de ce dernier va évoluer.

²⁶⁴ Edward L. SPEARS, *Témoignage sur une catastrophe*, t. 1, Presses de la Cité, 1964, p. 87.

²⁶⁵ Louis MARIN, « La Finlande et notre guerre », *La Nation*, 23 décembre 1939.

²⁶⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/32.

²⁶⁷ Maurice GARÇON, *Journal (1939-1945)*, Paris, Perrin, 2015, p. 92.

Chapitre XV : Un ministère de combat, rejoint par Marin, qui s'achève par la chute du régime

Daladier, épuisé par deux ans de ministère, lâché notamment par Marin, doit céder sa place, à Matignon, au modéré Reynaud qui tente sans succès de redresser la situation. Malgré un premier succès à Narvik, le projet de couper la route du fer de l'Allemagne échoue. Quelques semaines après, l'attaque allemande fulgurante impressionne le pays et va bousculer le jeu politique français, amenant Marin, homme de caractère et d'action, à revenir aux affaires, au pire moment de l'histoire du pays. Hostile à l'Armistice, méfiant vis-à-vis de Pétain, il se bat avec le clan des durs pour refuser le jeu allemand et que le combat continue en Afrique du Nord. Minoritaire le 10 juillet 1940, il voit alors l'arrivée de Pétain au pouvoir et concomitamment son mouvement politique se désagréger dans la disparition de la III^e République, restant presque seul dans son opposition à l'ennemi de toujours.

Le sursaut du gouvernement Reynaud et le retour de Marin

Le 9 février 1940, en comité secret, après l'interpellation de plusieurs groupes, notamment des socialistes, un débat a lieu pendant lequel Marin reste silencieux ; il se conclut par un ordre du jour transpartisan de soutien au gouvernement signé par Blum, Flandin, Marin, Chiappe, Ybarnégaray, voté à l'unanimité moins une voix :

La Chambre, après avoir entendu le gouvernement dans les explications qu'il a été appelé à lui fournir au cours du comité secret, en conclusion d'un débat caractérisé par un haut sentiment de patriotisme, lui rend hommage pour les efforts qui n'a cessé d'accomplir en vue de porter nos forces matérielles et morales à la hauteur de l'héroïsme de nos armées, lui fait confiance pour poursuivre cet effort avec la collaboration des Assemblées et conduire ainsi la guerre jusqu'à la victoire¹.

Lors d'une deuxième réunion, le comité secret, demandé par Blum, met cette fois Daladier en minorité, mais l'ordre du jour ne passe pas grâce aux voix de la Fédération républicaine, ce qui sauve une dernière fois Daladier². Mais la signature de l'armistice russo-finlandais, le 12 mars, fait l'effet d'une douche froide sur les parlementaires, critiques vis-à-vis du manque de soutien français aux combattants finlandais. Laval assure, le 14 mars, que « c'est nous qui avons déclaré la guerre pour sauver la Pologne, et la Pologne est détruite. Nous l'avons déclarée pour préserver les petites nations, et la Finlande vient de succomber. (...) Puisque nous sommes dans la guerre, nous devons la gagner. » Le 15 mars, la session de la Chambre reste

¹ AN 317AP/62.

² AD MM. Explication de Fernande Marin.

assez technique, Blaisot intervenant seul pour la Fédération sur le sujet des allocations pour les soutiens de famille effectuant leur temps de réservistes. Les affaires sérieuses reprennent le 19 mars, quand Daladier provoque un débat pour que la confiance lui soit confirmée. Plusieurs ordres du jour sont déposés dont celui de Marin qui réclame, dans « un beau plaidoyer³ », que « la guerre, en étroit accord avec nos Alliés, soit conduite avec une énergie croissante jusqu'à la victoire complète⁴ » et refusant de « tolérer à l'intérieur aucune tentative de trahison et de défaitisme que les ennemis cherchent à fomenter dans notre pays, notamment sous la forme d'une paix incompatible avec l'honneur et la sécurité de la France⁵ ». Il estime qu'un gouvernement d'union nationale ne suffit plus et qu'il faut un gouvernement de guerre avec « des gens énergiques, unis sur un certain nombre de questions, très réduites, et qui peuvent se trouver dans tous les partis, mais qui ne s'y trouvent pas nécessairement⁶ ». « Il s'agit de dire à nos soldats et à notre peuple pourquoi ils se battent, quels sont leurs buts de guerre⁷. » Flandin lui-même estime aussi que le gouvernement français aurait dû soutenir la Finlande « non pas tellement pour venir au secours d'un peuple qui avait été écrasé, mais parce que c'était pour nous une occasion de développer la guerre dans des conditions qui nous étaient favorables ». Blum demande, de son côté, des explications sur les raisons ayant rendu l'artillerie inutilisable en Finlande. Avant le vote, Daladier accepte l'ordre du jour du radical Albert Chichery en précisant cependant qu'il ne méconnaît pas les « idées extrêmement intéressantes » de Marin. Comme le raconte le cardinal Baudrillart, « quelle nuit ! quelle journée ! Jusqu'à 4 heures du matin, les fauves s'acharnent contre Daladier, de droite et de gauche, Flandin, Vallat, Marin, Le Cour Grandmaison, à l'extrême gauche et Blum en personne⁸. » S'il obtient 239 suffrages et une seule voix contre, il constate que 245 députés se sont abstenus (parmi lesquels, les socialistes, 10 radicaux-socialistes, 29 membres de l'ARD et 13 membres de la Fédération républicaine⁹), marquant une défiance sourde. Il préfère alors démissionner. Marin a-t-il contribué à donner le coup de grâce à Daladier, estimant qu'il avait fait son temps et que la conduite de la guerre exigeait un nouvel élan, comme il le déclarait dans ses interventions précédentes ? Il s'en défend dans un dialogue à la Chambre :

³ Élisabeth Du REAU, *Daladier, op. cit.*, p. 409.

⁴ AD MM 26J/362 et AD MM 26 J/45-46-47. Journal de guerre de Fernande Marin, p. 19. L'ordre du jour énergique de Marin est également mentionné par Paul REYNAUD, *Au cœur...*, p. 374.

⁵ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 149.

⁶ AN 317AP/62.

⁷ AN 317AP/62.

⁸ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 7, p. 388.

⁹ Le compte rendu ne répertorie pas les votes de façon nominative.

Blum : Je m'adresse à vous, Messieurs de la droite. Dans cette séance de mardi qui, en effet, retentit si visiblement sur celle d'aujourd'hui, vous étiez divisés. (...) La moitié des abstentions sont de votre côté.

Marin : Très peu ! (...) 13 sur 80, j'appelle cela très peu¹⁰.

Devant le refus de Daladier de former un nouveau gouvernement, le président Lebrun choisit pour lui succéder un président également énergique, décidé à se battre contre l'Allemagne, et dont le nom était de plus en plus évoqué, Paul Reynaud. Le député de la Seine a derrière lui, à 64 ans, une longue carrière politique, aux Colonies, à la Justice et, surtout, aux Finances. Favorable aux théories sur l'arme blindée du général de Gaulle, il est un partisan de la lutte contre l'Allemagne. Homme de centre droit, ayant quitté l'ARD, brouillé avec son président, le pacifiste Flandin, il succède à un radical, et la constitution du gouvernement n'est pas facile. Il se réserve les Affaires étrangères et, pour tenir compte de la majorité de gauche de la Chambre, maintient la plupart des anciens radicaux, Chautemps à la vice-présidence du Conseil et Daladier au ministère de la Guerre ou, moins surprenant, Sarraut à l'Éducation nationale, ministère sensible, mais qui passe au second rang en période de guerre. Il s'adjoint les services de plusieurs modérés, en particulier Mandel, aux Colonies, Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Jacquinet, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, et les anciens membres de la Fédération, Robert Schuman, sous-secrétaire d'État à la Coopération et aux Réfugiés, et Louis Rollin au Commerce et à l'Industrie. Estimant ne pouvoir faire appel à Blum, que l'opinion n'accepterait pas, il écrit dans ses mémoires avoir refusé, par souci d'équilibre, l'entrée de Marin, même si Fernande assure que c'est ce dernier qui lui a refusé son concours¹¹. Le gouvernement comprend 35 ministres et le *Canard enchaîné* ironise : « Pour la première réunion plénière du cabinet restreint, M. Paul Reynaud a loué le Vélodrome d'hiver. »

Comme le souligne son biographe Thibault Tellier, « avant même son investiture, Paul Reynaud a échoué dans ce qui aurait pu apparaître comme la marque de sa volonté de rompre avec la politique menée jusqu'alors : la constitution d'un véritable cabinet de guerre comme le réclamait par exemple Louis Marin et qu'il avait lui-même appelé de ses vœux lors du

¹⁰ Léon BLUM, *Œuvre*, IV-2 (1937-1940), Paris, Albin Michel, 1964, p. 342. Chambre des députés, 22 mars 1940, p. 604.

¹¹ « Pour donner à la combinaison figure d'union nationale, Reynaud voudrait y voir figurer Léon Blum et Louis Marin. Mais l'état de l'opinion ne lui permet pas de faire appel au premier, lequel accepte néanmoins de désigner six de ses amis pour faire partie du ministère ; par souci d'équilibre, la porte n'est pas non plus ouverte au second, ce qui entraîne une bouderie de toute la droite. » Jacques CHASTENET, *Histoire...*, VII., *op. cit.*, p. 134.

remaniement ministériel opéré par Daladier au début de la guerre en septembre 1939¹² ». Pour présenter son gouvernement à la Chambre, Reynaud intervient avec solennité :

Messieurs, la France est engagée dans la guerre totale.

Un ennemi puissant, organisé, résolu, transforme en moyens de guerre et concentre, pour triompher, toutes les activités humaines.

Aidé par la trahison des Soviétiques, il porte la lutte dans tous les domaines et conjugue tous les coups qu'il frappe, avec une sorte de génie de la destruction dont nous ne méconnaissons point ce qu'il a de grandiose en même temps que d'odieux.

Par le fait même, l'enjeu de cette guerre totale est un enjeu total.

Vaincre, c'est tout sauver. Succomber, c'est perdre tout.

Marin semble l'approuver au début, déclarant, dans une courte et énergique intervention, que « le président du Conseil a eu raison de commencer sa déclaration très brève en évoquant ce fait capital que la France est en guerre depuis sept mois et qu'elle joue, en ce moment, son sort et celui de la civilisation ». Mais il ajoute qu'il faut maintenir le moral du pays, accélérer la fabrication des armes et des munitions et surtout regrette que n'ait pas été formé un véritable ministère de guerre, animé d'un esprit de combat, comme il le réclamait en comité de guerre. *La Nation*, relatant de nombreux faits précis, déplore les « exécutions en masse qui prennent, parfois, l'allure d'une véritable extermination de la population (...). Les protestants, les orthodoxes, les juifs sont également l'objet d'odieuses violences¹³ ».

L'investiture est accordée par la Chambre, le 22 mars, avec le soutien des socialistes. Reynaud a contre lui la majorité des radicaux, mais aussi des députés de la Fédération républicaine (Marin et Kerillis), du PSF (Ybarnégary) et de l'Alliance démocratique (comme Flandin), son ancien parti... Marin lui reproche « les incertitudes sur les moyens d'action et l'ampleur de son ministère, préjudiciables à l'homogénéité et à la décision indispensables pour mener une guerre¹⁴ » et va jusqu'à dire que le gouvernement est trop orienté à gauche, avec notamment la présence de Georges Bonnet, au ministère de la Justice, qui prendrait ses instructions chez Blum. D'après Fernande, il empêche ses proches, Joseph Denais et François Valentin, d'entrer au gouvernement, aux postes respectifs de sous-secrétaire d'État au Commerce et de secrétaire d'État à l'Information¹⁵, observation qui rejoint celle du cardinal Baudrillart : « Seul le parti Marin a tenu bon et tout refusé¹⁶. » En somme, lâché par la droite, Reynaud est soutenu par ses anciens adversaires. Devant une équation aussi difficile, il songe

¹² Thibault TELLIER, *Reynaud...*, *op. cit.*, p. 524.

¹³ Louis MARIN, « Le martyr de la Pologne », *La Nation*, 13 avril 1940.

¹⁴ Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 153.

¹⁵ Autre version : « Reynaud, constituant son ministère, offre le sous-secrétariat d'État à l'Information au député de Nancy. Mais celui-ci estime sa place à l'armée. » Olivier d'ORMESSON, *Valentin*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁶ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 7, p. 390.

à démissionner, mais Lebrun le convainc de rester. Il essaie, encore une fois, de faire entrer Marin dans son gouvernement, mais se heurte à un nouveau refus¹⁷. Campé sur son Aventin, lyrique et donneur de leçons devant son conseil général, Marin rappelle, dans un long discours, tous les épisodes du long conflit franco-allemand, depuis l'incident Schnæbelé de sa jeunesse jusqu'aux événements les plus récents :

Les responsables n'ont jamais d'excuse pour leur manque de vigilance (...). J'ai dit souvent que bien qu'Hitler eut la prétention de frapper subitement, selon son expression, comme la foudre sort du nuage, (...) que, néanmoins, ces décisions les plus brutales étaient prévisibles parce qu'elles étaient toujours minutieusement précédées (...) par des préparatifs militaires. (...) À la France en armes pour sa défense, à ses paysans et ses travailleurs qui assurent sa vie et ses ressources, à ses familles aux prises avec les difficultés, à nos colonies qui s'actionnent, à notre grande alliée britannique (saluons, en passant, l'amour enthousiaste qu'ont, pour la France, les Anglais défendant notre front), aux soldats polonais qui combattent sous nos drapeaux, aux soldats norvégiens qui résistent à nos côtés, à tous les pays dévastés que rétablira la justice, à tous ceux qui sont menacés, à tous les cœurs honnêtes du monde qui souhaitent notre victoire, vont les pensées des élus du conseil général et des populations de notre département, une fois de plus spécialement chargées au service de la patrie¹⁸.

En avril, le Parlement soutient largement le gouvernement, mais Marin continue à faire bande à part comme nous le raconte Marguerite Lebrun :

Le Sénat hier a approuvé le Gouvernement à l'unanimité et a fait une ovation à Reynaud, chose rarissime au Luxembourg. Aujourd'hui, la Chambre l'a imité à l'unanimité des 507 votants. Seuls se sont abstenus ce sot de Marin et 10 de son groupe¹⁹ !

Un mois et demi après, plus assuré dans ses fonctions, le 10 mai, Reynaud souhaite procéder à un remaniement pour évincer Gamelin et son protecteur, Daladier. Mais il en est empêché par l'invasion allemande, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Gamelin, qui

¹⁷ « Le 22 mars, Villelume rentre chez lui en fin de soirée et trouve un pli de la présidence du Conseil le convoquant d'urgence au ministère des Finances. Il y est reçu par Dominique Leca, qui lui fait savoir que Paul Reynaud l'a choisi pour devenir son chef de cabinet au Quai d'Orsay. Dans un premier temps, Paul de Villelume (...) refuse, considérant que la nomination d'un militaire à ce poste serait malvenue. Ayant par la suite consulté d'autres personnalités, il se rétracte. Mais, cette fois, c'est Reynaud qui refuse. L'entretien a lieu le lendemain [23 mars]. Paul de Villelume retrace dans son ouvrage cet entretien : "J'ai essayé ce matin, me dit le président avant que j'aie pu ouvrir la bouche, d'étendre mon cabinet vers la droite, mais Louis Marin m'a refusé son concours. Je n'ai donc plus comme appui parlementaire sûr que les socialistes de la nuance Blum et les radicaux sympathisants. Dans ces conditions, il me faut un chef de cabinet marqué ostensiblement du signe dur. Vous êtes peut-être, quant à vous, trop connu comme étant de tendance opposée. Qui me conseillez-vous ? Je propose Margerie ou Hoppenot". » Thibault TELLIER, *Reynaud...*, *op. cit.*, p. 543. Paul de Villelume, *Journal d'une défaite (1939-1940)*, Paris, Fayard, 1976, p. 247. « Samedi 23 mars. Ce matin, à 10 heures, de Villelume est allé voir le président du Conseil pour lui dire qu'il acceptait, mais tout était changé ! Paul Reynaud lui a expliqué qu'il avait cherché en vain, pendant toute la soirée, à se rapprocher du groupe Marin, et qu'il se voyait maintenant obligé, après l'échec de ses tentatives, de s'appuyer complètement sur les radicaux et les socialistes. » Roland de MARGERIE, *Journal-1939-1940*, Paris, Grasset, p. 134.

¹⁸ AN 317AP/213.

¹⁹ Journal de Marguerite Lebrun, 19 avril 1940.

avait eu vent de cette date, par le renseignement militaire et par le Vatican, croit à une fausse nouvelle et, persuadé qu'Hitler veut rééditer le plan Schlieffen de 1914, envoie le gros de ses troupes en Belgique pendant que les chars de Rommel et de Guderian, traversant les Ardennes, effectuent une percée à Sedan et foncent vers Paris, et que l'aviation allemande détruit les divisions cuirassées françaises et provoque la panique des populations.

Marguerite Lebrun commente :

[Albert est rentré] navré, les traits tirés en disant : « Ma pauvre Maman ! Ils ont pourtant renversé le ministère ! » La Chambre était terriblement nerveuse et agitée. « Séance très mauvaise » a dit ensuite Herriot à Albert. Marin a fait un discours insolent et son groupe a voté contre. Les radicaux-socialistes, dont les quatre chefs sont pourtant au pouvoir, Daladier, Chautemps, Campinchi et Sarraut, ont voté contre pour les trois quarts. Bonnet les avait travaillés. (...) A 10 h, Albert est monté un peu rassuré, les ministres ayant décidé à l'unanimité de rester²⁰.

Malgré les événements, Reynaud remanie, en supprimant cinq sous-secrétariats d'État²¹ et en ajoutant, de façon audacieuse, quand on se rappelle que la Chambre est à gauche, Louis Marin, symbole à lui seul de patriotisme²², et Jean Ybarnégaray, vice-président du PSF, comme ministres d'État. « Avec Mandel [centre droit], Georges Monnet [SFIO], Dautry et Louis Marin, Paul Reynaud, comme il le dit à Jeanneney le 30 mai, voulait constituer un vrai cabinet de salut public²³ », explique Duroselle. Fernande Marin et Wendel nous disent que Reynaud a beaucoup insisté pour l'avoir dans son gouvernement : « Reynaud a beaucoup insisté pour que Marin entre dans le cabinet. Marin a demandé le temps de la réflexion²⁴ ». Wieviorka souligne aussi l'importance de cette arrivée : « Louis Marin, tout en refusant l'alliance avec la Russie, choisissait le camp belliciste, confortant par le prestige de son nom le gouvernement Paul Reynaud. Toute la droite ne succombait donc pas au charme du pacifisme ou à la contagion fasciste²⁵. » Dans ses fonctions, Marin prend auprès de lui comme chef de cabinet son ancien

²⁰ Journal de Marguerite Lebrun, 22 mars 1940.

²¹ Il en supprime neuf : Hippolyte Ducos (PRRS), chargé de la Défense nationale et de la Guerre, Louis Jacquinet (DVD), à l'Intérieur, René Hachette (DVD), à l'Économie nationale, Joseph Laniel (DVD), aux Finances, Fabien Albertin (DVD), aux Travaux publics, Auguste Champetier de Ribes (PDP), aux Affaires étrangères, François Blancho (SFIO), à l'Armement, Noël Pinelli (DVD), à la Marine marchande, Amaury de La Grange (SE), au Commerce et à l'Industrie. Plusieurs seront rétablis par la suite, dont le sous-secrétariat d'État à la Guerre confié au général de Gaulle.

²² Reynaud commente sobrement : « Louis Marin, président de la Fédération républicaine, et Ybarnégaray, entrent dans mon gouvernement, où, désormais, la droite sera également représentée. » Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*, p. 412. « Le vice-président du Conseil, Camille Chautemps, pensait que, vu les circonstances, le maintien du cabinet s'imposait avec un léger remaniement permettant, par exemple, l'entrée de M. Louis Marin. » Roland de MARGERIE, *Journal, op. cit.*, p. 177.

²³ Jean-Baptiste DUROSELLE, *Politique étrangère de la France – L'abîme (1939-1944)*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 198.

²⁴ Journal de François de Wendel, 8 mai 1940

²⁵ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 118.

collaborateur, Pierre Renouard. Il fait partie du comité de guerre, sous la présidence de Reynaud, avec Pétain, Chautemps, Ybarnégaray, Mandel, Monnet et Dautry²⁶.

Tragiquement, le député de Nancy revient au pouvoir au moment où la France s'écroule. Pour être en sécurité en dehors de Paris, il s'installe chez le docteur Sonnier, au Clos-Fleuri, chemin de la Justice, à Gometz, près d'Orsay. Mais souvent, à peine rentré, il est rappelé par un coup de téléphone à Paris pour un Conseil des ministres ou de cabinet. Il part alors avec le docteur Sonnier, conduits par une jeune Guadeloupéenne, Clotilde Mancel, puis ils rentrent à 2 ou 3 heures du matin. L'atmosphère est pesante. Un jour, Fernande signale à la police un individu en tenue de parachutiste qui, à 6 heures du matin, photographie les batteries de DCA dans le jardin du Sénat. La police refusant d'intervenir, elle en parle au ministre de l'Intérieur Mandel qui, d'après elle, le soir même, décide d'interner tous les étrangers dans des camps de concentration, mesure sans doute déjà à l'étude²⁷.

Les événements s'enchaînent et, dès le 14 mai, les Pays-Bas capitulent. Pendant que le Quai d'Orsay brûle ses archives dans les jardins, Reynaud réfléchit, avec les présidents des Chambres et quelques ministres, à une évacuation de Paris. Il supplie les Anglais de lancer une opération militaire, mais un aller et retour de Churchill à Paris n'apporte aucune aide à la France. À l'ambassade, ce dernier reçoit successivement Blum, Flandin, Gamelin, Pierre Cot, Herriot, Reynaud et Marin²⁸. Le 19 mai, un *Te Deum* est célébré à la cathédrale Notre-Dame de Paris, en présence de Reynaud, Daladier, Marin, Baudouin, Ybarnégaray²⁹, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps et contente notre député catholique. Puis, le 31 mai, la France est consacrée au Sacré-Cœur à Montmartre : dès le matin, la basilique est pleine, ainsi que la place et les rues adjacentes. Au premier rang, aux côtés de la femme du chef de l'État, prennent place les ministres d'État Marin et Ybarnégaray et même le radical Sarraut. On sort en procession les reliques, comme la couronne d'épines et l'étendard de Jeanne d'Arc³⁰ ; l'orgue joue *La Marseillaise*, reprise en chœur par la foule³¹. Le 3 juin, la situation s'aggrave avec plus de mille bombes lancées par la *Luftwaffe* sur les aérodromes et usines de la région parisienne ; c'est le début de l'opération Paula dont les Britanniques avaient heureusement prévenu les Français ;

²⁶ Henri CALEF, *Le sabotage de la III^e République*, Paris, Perrin, 1988, p. 50.

²⁷ L'internement des « ressortissants des puissances ennemies » plongea de nombreux exilés politiques dans l'angoisse comme l'a remarquablement bien raconté Lion FEUCHTWANGER dans *Le diable en France*, Paris, Le livre de poche, 2012.

²⁸ Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*, p. 260.

²⁹ Jacques BARDOUX, *Journal d'un témoin de la Troisième (1^{er} sept. 1939-15 juil. 1940)*, Paris, Fayard, 1957, p. 313.

³⁰ Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 7, p. 454.

³¹ ÉRIC FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 459.

trente-cinq avions français sont détruits, des centaines de Parisiens sont tués, dont dix fillettes dans leur école.

Parmi les premières décisions, Reynaud s'était attaché à rompre l'immobilisme de la guerre. La Finlande ayant été vaincue par les Soviétiques, il reprend un plan de Daladier visant à couper les exportations de minerai de fer de la Norvège vers l'Allemagne, qui en avait un grand besoin. Après un premier succès sur Narvik, l'opération anglo-française est un échec, provoquant une crise politique chez les alliés. Chamberlain est remplacé par Churchill et Reynaud cherche de nouveau à obtenir le départ de Gamelin. Au cours de deux comités de guerre, le 12 avril et le 8 mai, il critique vertement les erreurs du général ; à chaque fois, il annonce qu'il a remis sa démission au président de la République qui lui a demandé de la garder secrète le temps de former un nouveau gouvernement.

Après un nouveau débat en Conseil des ministres, le 18 mai, il procède à un deuxième remaniement, en nommant le maréchal Pétain vice-président du Conseil. C'était « le vainqueur de Verdun, celui grâce à qui les assaillants de 1916 n'ont pas passé, celui grâce à qui le moral de l'armée française en 1917 s'est ressaisi pour la victoire (...). Mettant toute sa sagesse et toute sa force au service du pays, il y restera jusqu'à la victoire », affirme-t-il dans un discours radiodiffusé. Pétain, l'ancien bras droit de Foch, apprécié sur tous les bancs, notamment à gauche, saura insuffler au pays l'esprit de résistance. Sans doute a-t-on oublié les connexions que Pétain entretenait depuis des années avec l'Action française et les groupes hostiles à la République et ignore-t-on ses nombreux voyages à Paris depuis qu'il est ambassadeur à Madrid. Reynaud avouera dans ses Mémoires s'être refusé à croire aux rumeurs qui le disait proche du groupe des défaitistes conduits par Laval.

Inversant les fonctions, Reynaud prend pour lui-même le ministère de la Défense nationale et confie le Quai à Daladier, qui n'accepte que sur l'insistance de Lebrun, et il renvoie le secrétaire général du Quai, Alexis Léger (Saint-John Perse de son nom de plume), réputé pour sa politique étrangère d'apaisement. Il remplace Gamelin par le général Maxime Weygand, ancien chef d'état-major de Foch en 1914, qui rentre, à 73 ans, de Beyrouth où il commandait les armées du Levant. Il place un homme à poigne place Beauvau, l'ancien assistant de Clemenceau, Georges Mandel.

L'aggravation de la situation contraint le comité de guerre, le 25 mai, sous la présidence d'Albert Lebrun, à décider le repli du gouvernement et à évoquer les éventualités futures : le départ pour l'Afrique du Nord ou l'armistice, première fois que ce mot est prononcé, dans des conditions obscures sur lesquelles nous reviendrons. Le président souligne que le gouvernement

doit rester hors de l'emprise de l'ennemi pour être en mesure d'analyser les conditions d'un éventuel cessez-le-feu ou armistice. Le lendemain, il se réunit pendant deux heures avec Jeanneney et Herriot. Puis Reynaud se rend à Londres pour sonder les Anglais sur l'éventualité de l'armistice, rejetée énergiquement. À son retour, il en fait part au Conseil des ministres du 27 mai, mais déjà il est confronté à deux nouvelles inquiétantes : la chute de la Belgique, qui rendra plus difficile encore la résistance de la poche de Dunkerque, encerclée par les Allemands, avec 30 000 Français prisonniers ; l'annonce par Daladier de l'entrée en guerre imminente de l'Italie qui pousse certains, comme Ybarnégary, à lui proposer des concessions, comme la Tunisie ou des territoires africains. La situation devenant de plus en plus difficile, Weygand, d'accord avec Pétain, propose, le 29 mai, à Reynaud d'arrêter le combat. Ce dernier s'y oppose, proposant au contraire de continuer le combat en Afrique du Nord ou dans un réduit que l'on installerait à l'extrémité de la Bretagne pour pouvoir rejoindre le Royaume-Uni en cas de besoin.

Quelques jours après, le 5 juin, Reynaud, toujours décidé à évincer Daladier, provoque la démission de tout le cabinet au cours d'un Conseil des ministres ouvert à 23 heures 30 par une brève déclaration du président Lebrun qui en appelle au dévouement à la patrie. La séance reprend avec l'annonce d'un nouveau gouvernement : Reynaud prend le portefeuille des Affaires étrangères, avec Yves Bouthillier, aux Finances, et Paul Baudouin, comme sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. On voit le retour au gouvernement de Georges Pernot, qui avait participé au remaniement de septembre 1939, mais n'avait pas été reconduit par Reynaud et qui revient comme ministre de la Famille française et de la Santé. Enfin, le général de Gaulle, qui s'appuyait depuis plusieurs années sur Reynaud pour faire passer ses idées, entre pour la première fois au gouvernement, comme sous-secrétaire d'État à la Guerre ; il sera chargé d'obtenir de l'aide des Anglais pour continuer le combat en Afrique du Nord. Comme le dit Jean Lacouture, « entrer dans un gouvernement de la III^e République, fût-il le dernier et le plus infime, lui sera un honneur et, durant toute la crise, il sera l'allié le plus intime des champions de l'esprit jacobin – Reynaud, Mandel, Marin, Campinchi, Jeanneney, Herriot – contre les grands chefs militaires que navre moins la défaite si elle peut être présentée comme celle du régime démocratique³² ». Trois remaniements en deux mois sont donc nécessaires pour stabiliser l'équipe alors que la France est en guerre avec l'Allemagne. Reynaud garde auprès de lui Marin, avec ce commentaire dans ses Mémoires : « J'avais autour de moi des hommes dont je ne pouvais douter : Mandel, Rio, Campinchi, Monnet, Marin, pour ne citer que ceux

³² Jean LACOUTURE, *De Gaulle*, t. 1, *Le rebelle*, p. 291.

qui, politiquement, comptaient le plus. L'événement devait confirmer qu'en eux ma confiance était bien placée³³. »

Le dimanche 9 juin 1940, pour la fête annuelle à Domrémy en l'honneur de Jeanne d'Arc, retardée de quelques semaines, le ministre d'État Marin retourne dans le petit village vosgien pour accueillir, à 6 heures du matin, l'ambassadeur des États-Unis, William C. Bullitt, venu déposer une rose du président Franklin D. Roosevelt dans la maison natale de la Sainte ; des discours radiodiffusés y sont prononcés pour souligner l'union des peuples dans l'adversité. Charles Tillon, le futur responsable communiste des Francs-tireurs partisans (FTP), s'en moque dans ses mémoires : « Ce fut donc dans Bordeaux, déjà capitale de la défaite en 1871, que tomba la III^e République munichoise. Tandis qu'à Domrémy, le patriote Louis Marin inaugurerait naïvement une statue à Jeanne d'Arc³⁴. » La sainte avait été béatifiée en 1909 et canonisée le 16 mai 1920 par le pape Benoît XV, en présence de 80 députés conduits par Gabriel Hanotaux. Chaque année, de grandes cérémonies se tenaient dans le village. Le 9 mai 1937, devant 20 000 personnes et cinquante parlementaires sous la présidence de M^{gr} Emmanuel Suhard et, le 1^{er} mai 1938, il prend la parole lors de la manifestation présidée par M^{gr} Verdier, avec Marc Rucart, garde des Sceaux et député radical d'Épinal, en présence des parlementaires Valentin, Quenette, Cournault. Le 4 juin 1939, il accueille le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, légat pontifical, en présence de plusieurs dizaines de milliers de personnes³⁵.

À son retour, à 21 heures, à son ministère, Marin apprend qu'un Conseil des ministres, convoqué à 17 heures, vient de commencer et s'y rend précipitamment. Il est 2 heures du matin quand il rentre informer sa femme que le gouvernement, devant l'avance allemande, prend la route le lendemain, à l'aube, pour Tours. Tous deux récupèrent leurs affaires à Gometz et prennent la route pendant que la Sixtine est transportée à Sermur, dans la Creuse, chez leurs amis Bénéton. Par des connaissances, ils sont informés de l'avance rapide des éléments motorisés allemands, qui franchissent tous les obstacles et font fuir les troupes françaises, qui abandonnent sur place canons et voitures téléphoniques. Comme le dit Marc Bloch, dans *L'Étrange défaite*, les causes sont complexes, mais ont montré une « faiblesse collective qui n'a peut-être été souvent que la somme de beaucoup de faiblesses individuelles » ; surtout, la défaite provoque « sur le plan moral » de graves conséquences et un « désarroi³⁶ » qui gagne tous les milieux et qui expliquera bien des événements à venir.

³³ Paul REYNAUD, *Au cœur...*, op. cit., p. 702.

³⁴ Charles TILLON, *On chantait rouge*, Paris, Robert Laffont, 1977, p. 298.

³⁵ AN 317AP/104. *L'Éclair de l'Est*, 5 juin 1939.

³⁶ Marc BLOCH, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, p. 165, 78, 140.

La nouvelle provoque une véritable panique chez les Parisiens qui, aux deux tiers, fuient leur ville en quelques jours, dans une cohue indescrivable. En quelques semaines, huit millions de personnes se retrouvent sur les routes, Belges, habitants du Nord de la France, ... Fernande observe l'inquiétude qui gagne peu à peu les Parisiens devant le spectacle des évacués fuyant l'approche des armées allemandes. Les gares sont envahies par les émigrés de passage. L'exode accroît la difficulté pour le gouvernement de résister, militairement comme politiquement. C'est une vie d'errance qui commence pour le gouvernement de la République. De Tours à Bordeaux, puis Vichy, les déménagements successifs, l'éclatement géographique des autorités et des services, l'indigence des communications ne facilitent guère la prise de décisions. Si le président Lebrun lui-même n'était pas destinataire des « écoutes officielles », ce qui amoindrissait sérieusement sa capacité d'analyse des événements³⁷, on trouve, dans les papiers Marin, de nombreux comptes rendus d'écoutes téléphoniques du mois de juin 1940, jusqu'au 24 alors qu'il avait déjà quitté le gouvernement³⁸ : il peut s'agir d'écoutes de ministres, de parlementaires, d'ambassadeurs des pays étrangers en poste à Vichy comme de simples Français³⁹. La tension au plus haut sommet de l'État est palpable à travers certains télégrammes comme celui-ci : « Un colonel : "M. le président de la République désirerait connaître l'avance allemande". Un officier : "Tous les postes de Vendée répondent. Celui de Fontenay-le-Comte a même l'impression que les Allemands sont remontés vers la Loire. La poussée Montluçon-Limoges semble enrayée. Vous pouvez donc rassurer le président". » Un peu plus loin un message alarmé du préfet de Lyon, du 18 juin, qui demande à Herriot de déclarer Lyon ville ouverte. Également cet échange téléphonique pathétique, le 6 juin, entre le président Reynaud et Roosevelt lui-même, traduit en français : « Nous avons un besoin urgent et rapide de votre aide. (...) Avez-vous immédiatement disponibles des avions tout équipés prêts à combattre ? (...) Et les mitrailleuses ? » À quoi Roosevelt assure : « Nous nous rendons parfaitement compte que cette bataille est celle de la civilisation. Vous avez toute notre sympathie et nous activons, dans toute la mesure de nos moyens, les livraisons d'avions⁴⁰ ». Une anecdote parmi d'autres sur la désorganisation générale, que nous rapporte le ministre Georges Pernot, nous montre la

³⁷ Information donnée par un discours de Louis Marin conservé dans les archives familiales.

³⁸ AN 317AP/212.

³⁹ Comme une coopérative de distillerie de Narbonne espérant que les Allemands auront « des égards pour Pétain qui obtiendra beaucoup plus que les autres », le Buffet de la Gare d'Hendaye se plaignant que seuls les juifs puissent fuir le pays, un diplomate néerlandais cherchant au contraire à joindre le préfet de Lot-et-Garonne pour qu'il l'aide à faire évacuer les juifs ressortissants de son pays, une marquise appelant le maire de Bayonne et lui proposant beaucoup d'argent pour qu'il aide des gens à fuir, ...

⁴⁰ Il n'y en aura qu'un de livré.

difficulté de fonctionner⁴¹ : il reçoit un télégramme chiffré du président du Conseil dans la nuit et son collaborateur doit faire 160 kilomètres de voiture pour le déchiffrer et apprendre enfin son contenu, la déclaration de guerre de l'Italie, que tout le monde avait apprise, la veille, par la TSF. Le séjour à Tours ne dure que trois jours et deux Conseils des ministres dramatiques vont s'y réunir.

La route de Chartres est noire d'autos, dans les deux sens. Les Marin restent deux heures dans un bouchon et ont tout loisir d'observer le spectacle lamentable des réfugiés, des enfants qui ont perdu leurs parents. Leur cortège continue par la grand-route de Châteaudun et de Vendôme avec une courte halte pour souper. Quelques alertes, durant le trajet, les obligent à éteindre les phares. Ils arrivent à Tours à minuit et demie, en pleine alerte de nouveau, dans une obscurité totale, avec deux voitures. Les cinq voitures de Bassot, Renouard, Lebon, Brévié, Ponsot et les taxis des dactylographes, déviées par d'autres itinéraires, n'arriveront que le lendemain. À peine arrivé, Marin passe saluer le préfet ; les salons de réception, le sous-sol et tous les bureaux ont été transformés en dortoirs ; les autorités et leurs familles dorment étendues, côte à côte, sur des chaises longues ou des paillasses.

Pendant que le chef de l'État occupe le château de Cangé, le président du Conseil s'installe à Orléans, le gouvernement et les Assemblées à Tours et dans les environs. Le préfet indique à Marin qu'il a réquisitionné pour lui le château de Comacre à Sainte-Catherine-de-Fierbois, à une trentaine de kilomètres au sud de Tours, et il appelle le marquis Maximilien de Lussac pour le prévenir. Sans poteau indicateur, la voiture avance lentement dans l'ombre et n'arrive à destination qu'à 2 heures 30 du matin. Ils sont accueillis, sur le perron du magnifique château du XV^e siècle, par le marquis qui dit son admiration pour l'homme d'État, mais les prévient que Radio-Stuttgart a annoncé, la veille, la prochaine destruction du château au motif qu'il est utilisé pour abriter un ministre et que beaucoup de journaliers et de domestiques ont fui dans leur famille. La chambre inhabitée depuis longtemps, sous un plafond de poutrelles de bois peint, avec son immense lit à baldaquin, leur paraît sinistre à la lueur de la bougie. À peine endormis, ils sont réveillés par des avions italiens qui rasant les toits. Le lendemain, à 8 heures, ils assistent à la messe quotidienne à la chapelle, avec les Lussac, leur fils de 14 ans et l'aîné de 17 ans qui fait office de servant d'autel. Après le petit-déjeuner, les deux adolescents conduisent Fernande à la bibliothèque du château et ensuite à l'église du village, où Jeanne d'Arc, tout un

⁴¹ Georges PERNOT, *Journal de guerre (1940-1941)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1971. Il est hébergé au château de Brétignoles.

symbole, fit enlever une pierre dans le mur du chœur pour y prendre l'épée de saint Louis. Le marquis, né en 1879, résistant, mourut en déportation sous les bombardements anglais en 1944.

Un Conseil suprême franco-britannique se tient les 11 et 12 juin, au château du Muguet, à Briare, en présence de Reynaud, Pétain, des généraux Weygand, Georges, de Gaulle, du colonel Paul de Villelume⁴², du capitaine de Margerie et de Churchill et Eden, des généraux John Dill et Edward Spears et du capitaine Berkley. Marin n'en fait pas partie, semble-t-il. La position de Churchill n'évolue pas : il encourage les Français à résister, mais réserve les forces militaires pour le moment où Hitler attaquerait à son tour l'Angleterre. Reynaud revient sur deux projets de résistance, en Afrique du Nord ou en Bretagne, le fameux « réduit breton ».

Le 12 juin, à 19 heures 45, le président de la République réunit un Conseil des ministres à Cangé. Weygand, à qui il a été demandé de venir présenter un bilan de la situation, s'agace, « nerveux, tendu, inquiet, agressif⁴³ », de devoir rendre des comptes et fait mine de quitter la salle en réponse à ce qu'il perçoit comme des ricanements chez les ministres. C'est au cours de ce premier Conseil délocalisé que la question de l'armistice, rapidement évoquée le 25 mai, est le plus sérieusement exposée, par Weygand avec le soutien de Pétain. Lebrun note dans ses mémoires, au 12 juin 1940 : « Plusieurs ministres groupés autour de MM. Mandel, Campinchi et Marin sont pour la résistance à outrance. D'autres opinent dans le même sens tout en étant moins énergiques dans leurs déclarations⁴⁴. » Marin nous racontera la scène, avec le recul, dans *La Nation* du 12 juin 1945, à la date anniversaire :

Weygand prononça le mot fatidique d'armistice. Il présenta sa proposition. Nerveux, inquiet, agressif, il donna l'impression que, débordé par les événements, il n'avait plus confiance en lui. Il critiqua âprement la légèreté avec laquelle la guerre avait été déclarée, reportant sur les autres les responsabilités. Avec peu de précisions et d'explication militaire, ses affirmations étaient parfois contradictoires : « Les troupes se battent bien, mais je ne garantis pas qu'il en sera ainsi demain. » Il ne parla ni de la flotte ni de l'empire. Il se rangea violemment à l'avis inquiétant de Pétain, hostile à un départ du gouvernement pour l'Algérie.

Pomaret, alors ministre du Travail, et qui restera avec Pétain quelque temps, en donne une version plus positive pour le camp de l'Armistice, mais conforme dans les faits :

Weygand est introduit, il est en tenue de campagne, toujours alerte, élégant. Nous sommes impatients d'entendre l'exposé qu'il va nous faire de la situation militaire. Un exposé de Weygand est un régal. C'est lucide, nerveux, précis. Aujourd'hui, nous sentons bien que les nouvelles sont plus mauvaises que la veille. (...). Il déclare : « Si j'ai ce matin déclaré au président du Conseil qu'il faut demander l'armistice, c'est parce qu'il n'y a plus rien à espérer. » (...) Le mot

⁴² Reynaud, qui occupait plusieurs postes, avait plusieurs directeurs de cabinet : Dominique Leca à Matignon, Roland de Margerie au Quai d'Orsay, Paul de Villelume à la Défense.

⁴³ AN MIC/3W/214. Récit de Marin au procès Laval.

⁴⁴ Albert LEBRUN, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 75. Également sous forme de mémoire remis au procès Laval AN MIC/3W/214.

d'armistice a été prononcé pour la première fois en Conseil des ministres le 12 juin. (...) C'est le lendemain 13 qu'il a insisté⁴⁵.

Reynaud se montre hostile à l'armistice, par respect pour nos engagements avec l'Angleterre, et parce qu'il croit possible la poursuite du combat en Afrique du Nord. Marin, Mandel, Campinchi, Dautry, Laurent-Eynac partagent son point de vue⁴⁶. Marin explique à Weygand qu'au lieu de réclamer un armistice qui pourrait être la fin de la France, il devrait prendre la responsabilité de se rendre, avec ses unités encerclées ou menacées. « Nous ne pouvions renier la parole donnée d'une façon expresse et solennelle à l'Angleterre. (...) C'est une question d'honneur et, particulièrement, d'honneur militaire⁴⁷. » Weygand lui réplique que sa thèse est contraire à l'honneur de l'armée, cette dernière étant indispensable pour contrer les troubles à prévoir. Reynaud « félicite [Marin], en élevant la voix ; c'était le premier signe de confiance réelle qu'il [lui] donnait⁴⁸ ». Il le fit chaleureusement, Wendel, qui l'apprend le lendemain, commente : « On a discuté longuement, au Conseil des ministres, une demande d'armistice. Marin a, paraît-il, été très bien. On a décidé de continuer la résistance et on a bien fait⁴⁹. » Marin racontera la scène dans une interview donnée à *Radio-Canada* :

L'armistice est condamnable devant la conscience et l'honneur. Le rapprochement franco-allemand est une folie dès lors que l'Allemagne nous a envahis. L'armistice est l'acceptation de la défaite. Les Allemands ont besoin de l'armistice pour se regrouper avant d'attaquer l'Angleterre et la Russie. Ils désirent cet armistice. C'est une nécessité d'aller en Algérie. Aucun gouvernement n'a eu de liberté dans l'histoire quand il était sous la coupe de l'ennemi⁵⁰.

Dans ses mémoires, Lebrun note plus tard que « manifestement, la grande majorité du Conseil est opposée à cette proposition » ; un ou deux ministres seulement paraissent avoir appuyé la proposition d'armistice. La proposition d'armistice, bien que rejetée par le Conseil des ministres, va être testée sur les Anglais lors d'un ultime Conseil suprême, qui se tient le lendemain jeudi 13 juin dans le bureau de Mandel, à la préfecture d'Indre-et-Loire. Auparavant,

⁴⁵ AN 74AP/28.

⁴⁶ « 15-16 juin 1940. Je ne quitterai pas mon pays. (...) D'ailleurs, je parle couramment l'allemand et je pourrai me rendre utile, [déclarait Mme de Portes]. (...) M. Baudouin condamnait également l'aventure africaine. Le colonel de Villelume la jugeait entièrement chimérique. (...) Dans le personnel des Affaires étrangères, je constatai vite que l'idée n'était pas populaire. (...) Dans les milieux politiques, il était visible qu'elle comptait surtout des adversaires. Les socialistes s'y montraient favorables, raison suffisante pour que les modérés, sauf M. Louis Marin, y devinssent hostiles. » Roland de MARGERIE, *Journal, op. cit.*, p. 345.

⁴⁷ AN MIC/3W/214. Récit de Marin au procès Laval.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Journal de François de Wendel, 14 juin 1940.

⁵⁰ Marin le racontera aussi à Wendel en 1941 : « ... la communication qu'il m'a faite de ses souvenirs des journées des 12, 13, 14, 15, 16 juin 1940 où l'on retrouve son intervention au Conseil du 12 dans laquelle, s'opposant à l'armistice, il a, sous une forme évidemment un peu longue étant données les circonstances, prédit tout ce qui est arrivé. » Journal de François de Wendel, mai 1941.

Reynaud réunit dans son bureau les présidents des Assemblées avec Marin, Campinchi, de Gaulle, le capitaine de Margerie et l'ambassadeur du Royaume-Uni⁵¹. Que répond Churchill ? Selon certains, il aurait délié la France de ses engagements, selon d'autres, sa position fut plus ambiguë : il aurait seulement promis de s'abstenir de reproches si cette décision était prise, suggérant d'attendre une éventuelle intervention des États-Unis. Il est possible qu'une mauvaise compréhension de l'anglais ait pu aussi jouer en faveur du clan de l'armistice. Dans la foulée, se tient un second Conseil des ministres, à 18 heures, sans Churchill qui devait initialement y assister ; les ministres Bouthillier, Baudouin accusent Reynaud de cacher un accord britannique pour l'armistice et affirment que, la veille, le Conseil des ministres en avait majoritairement accepté l'idée. Jean Prouvost, ministre de l'Information, qui suivra Pétain dans son premier gouvernement, exige la paix tout de suite. Ybarnégaray déclare qu'il se considère comme un soldat et par conséquent suit ses chefs ; c'est l'un des plus résolus à appuyer cette thèse.

Le président Lebrun rappelle à tous l'hostilité majoritaire manifestée la veille à cette solution. Weygand donne les dernières informations sur l'avancée des troupes allemandes qui menacent déjà Chartres, insistant sur la nécessité de l'armistice. Pétain s'oppose à tout départ du gouvernement en dehors du territoire national, soulignant l'impossibilité d'organiser le réduit breton. C'est au cours de ce Conseil qu'a lieu un incident fameux : Weygand reçoit un mot lui annonçant la prise du pouvoir à Paris par les communistes, information qu'il communique aussitôt à ses collègues, avant qu'elle ne soit démentie par un coup de fil de Mandel au préfet de police de Paris Roger Langeron, que Marin avait connu quand il était en poste à Toul pendant la Première Guerre⁵². Intoxication ou erreur de l'informateur ? Les interprétations divergent, mais toute l'époque est là : les rumeurs obscurcissaient les débats et rendaient difficiles les prises de décision.

Dans les nombreuses discussions de couloir, Marin aperçoit, à plusieurs reprises, la comtesse Hélène de Portes⁵³, compagne de Reynaud et « véritable directeur du cabinet de Paul Reynaud⁵⁴ », qui, avec Villelume, manœuvra beaucoup pour imposer la solution de l'armistice. Il la voit même demander qu'on fasse sortir les ministres Bouthillier et Baudouin. Choqué, il interpelle le capitaine de vaisseau Krantz, de la maison militaire du président de la République, qui lui répond qu'il n'y a pas de problème (il sera d'ailleurs le seul à rester auprès du maréchal).

⁵¹ Henri CALEF, *Le sabordage...*, *op. cit.*, p. 69.

⁵² Journal de François de Wendel, 30 octobre 1935, et Bargeton, *Dictionnaire des préfets*,

⁵³ Fernande, dans son récit, assure que Marin ne comprit qu'après la guerre que Reynaud et la comtesse étaient concubins, ce qui n'est pas vraisemblable.

⁵⁴ Emmanuel BERL, *La fin de la III^e République*, Paris, Gallimard, 1968, p. 112.

D'après le contrôle téléphonique du 17 juin 1940, elle dit au Président : « Mon petit Paul, écoutez-moi, j'ai beaucoup d'intuition, vous savez. Voyez aujourd'hui le moins de monde possible. (...) J'ai une destination pour vous où j'irai vous rejoindre plus tard. Marin n'est plus là ; il ne l'emportera pas en paradis, celui-là, c'est un salaud⁵⁵. »

Les Allemands entrant à Paris, le gouvernement quitte la région de la Loire pour Bordeaux, le 14 juin. Pour ne pas être mêlés au convoi officiel, les Marin s'empressent de partir, dès le 13, à 11 heures, avec leurs huit voitures. Marin prend place dans la Renault ministérielle avec M. et Mme Renouard et leurs enfants. Suit la voiture du docteur Saunier avec Fernande, conduite par Mlle Kancel. Le trajet, sous les bombardements, n'est pas de tout repos. Ils traversent un village où des réfugiés gisent au sol. Soudain une émotion : la voiture officielle s'arrête, la vitre ayant explosé à cause d'un caillou qui est pris au début pour une balle. Un peu plus loin, la voiture de Fernande dérape et finit dans le fossé, mais, heureusement, au même moment, ils sont rejoints par l'ambassadeur d'Espagne, José Félix de Lequerica, qui leur propose de monter dans la camionnette qui portait ses bagages. Ils arrivent à Bordeaux vers 23 heures. Des chambres avaient été réquisitionnées à l'hôtel de Normandie, mais, entre-temps, des officiers les avaient déjà prises et il fallut les en déloger sous les quolibets antiparlementaires. Le lendemain, Mme Renouard obtenait les clefs d'un bel hôtel particulier, 3, cours Tournon, appartenant à l'une de ses cousines en villégiature à Arcachon. De son côté, Lebrun et sa suite s'installent rue Vital-Carles dans l'hôtel particulier du préfet, qu'avait déjà occupé Poincaré en 1914, Paul Reynaud logeant, dans la même rue, à la résidence du général commandant la région militaire, pendant que le ministre de l'Intérieur, Georges Mandel, s'installe, avec le préfet, à la préfecture.

Fernande est choquée, à la messe, d'entendre un sermon qui, sans évoquer les événements du jour, parle du sacrement de la pénitence au lieu de donner de l'espoir. Le clan adverse s'organise, Pétain réunissant, au Grand Hôtel où il réside, Weygand, Darlan, Bouthillier et Baudouin qui, présent lors de l'entrevue avec Churchill, rappelle l'attitude compréhensive des Anglais. Un nouveau débat, symbolique et sémantique, survient à ce moment-là. Reynaud, face aux nouvelles demandes de Weygand, propose une capitulation ; ce cessez-le-feu, purement militaire, unilatéral, permettrait au gouvernement de continuer la lutte depuis les départements français d'Algérie ; mais Weygand refuse, considérant que ce serait un manquement à l'honneur de l'armée, et Darlan prétend que la marine ne pourra pas transporter suffisamment de soldats en Afrique du Nord. D'autres généraux prestigieux sont aussi

⁵⁵ AN MIC/3W/214. Procès Laval.

favorables à l'armistice, comme le général Georges qui estime que la capitulation est contraire à toutes les traditions militaires françaises. Ce débat révèle une profonde divergence entre les civils, majoritairement partisans de la capitulation, défaite des armées qui épargnerait le pouvoir politique, et les militaires partisans de l'armistice, qui a l'inconvénient de priver juridiquement le gouvernement du droit de continuer la lutte. Le gouvernement se trouve dans la situation de ne plus être obéi par les grands chefs militaires. Quand Mandel reproche à Weygand de ne pas avoir facilité le départ des policiers français pour la province, ce dernier rétorque que c'est de Gaulle qui retarde l'exécution des ordres et qu'il faudrait le mettre aux arrêts. Déjà, la menace allemande se fait plus pressante, comme le raconte Marin :

À Bordeaux, la présence des Allemands me valut un incident immédiat. Par une brève notification d'un commissaire de police, une liste de départements m'étaient désormais interdits. On me refoulait également de départements aussi lointains que l'Ain, le Jura, la Somme, le Pas-de-Calais. Je compris rapidement que c'étaient les départements que les Allemands voulaient annexer⁵⁶.

Samedi 15 juin, à 10 heures 30, Mandel réunit, chez lui, Marin, Campinchi, Laurent-Eynac, Rollin, Queuille, Thellier⁵⁷ et Herriot⁵⁸. En outre, Jeanneney, Rio, Dautry, Monnet et bien sûr Reynaud sont sur la même ligne. Léon Blum, qui fait la tournée des uns et des autres, arrive au beau milieu de la réunion antiarmistice⁵⁹. À 15 heures, le premier Conseil des ministres se tient, dans l'hôtel du préfet. « Une petite table [est prévue] derrière laquelle se groupent le chef de l'État, Paul Reynaud, Pétain, Chautemps. Les ministres prennent des fauteuils au hasard, dans cette grande pièce⁶⁰ ». L'atmosphère est lourde. Peu auparavant, Weygand a abordé Marin « avec violence » pour lui dire qu'il n'est pas normal que le gouvernement ait confié une mission à de Gaulle sans son autorisation⁶¹, Marin qui pourtant, avec son parti, l'avait défendu en 1925 contre la gauche qui le rappelait de Syrie. Le matin déjà, dans le bureau de Mandel, Jeanneney avait remarqué que « Marin et Monnet sont vigoureux et résolus⁶² ». Reynaud, qui bénéficie de l'appui des présidents Lebrun, Herriot et Jeanneney (ces deux derniers ne pouvant assister cependant aux Conseils), se heurte à Pétain, qui échange avec Weygand, resté dans la pièce voisine. Pétain affirme que le gouvernement doit rester en France,

⁵⁶ AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134. Louis MARIN, discours pour le jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot, 1949.

⁵⁷ Ancien député ARGRI et ancien ministre de Reynaud.

⁵⁸ Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 389.

⁵⁹ Henri CALEF, *Le sabotage...*, *op. cit.*, p. 155.

⁶⁰ *Commentaire*, n° 173, printemps 2021, « Souvenirs de la III^e République (III) (Charles Pomaret) » et AN 317AP/62.

⁶¹ AN 74AP/22. Incident relaté aussi par Georges PERNOT, *Journal de guerre*, *op. cit.*, p. 77.

⁶² Jules JEANNENEY, *Journal politique*, Paris, Armand Colin, 1945, p. 70.

après avoir obtenu l'armistice, pour protéger nos concitoyens des exactions nazies. L'idée de mettre fin à la guerre commence à faire son chemin.

À la fin du Conseil, Weygand s'emporte, crie que jamais il n'acceptera de signer la reddition des armées, exige que le gouvernement prenne ses responsabilités. Plus tard, il va voir Lebrun pour le convaincre de sa thèse, mais le président de la République demande que la discussion se tienne en présence du président du Conseil. Le chef de l'État l'interroge : « Mais si l'armistice que vous demandez vous impose premièrement la reddition des troupes que vous voulez éviter, que ferez-vous alors ? » S'entendant répondre « Nous verrons à ce moment-là », il proteste : « Non, c'est maintenant qu'il faut voir et que nous avons besoin de savoir⁶³. » Mais il n'obtient pas davantage de réponse. On apprend au même moment l'entrée en guerre de Mussolini et Paris est déclarée ville ouverte par le général Pierre Héring, gouverneur militaire de la capitale. De Gaulle craignant que Reynaud ne demande l'armistice, fait part à Mandel de sa volonté de démissionner, mais ce dernier le convainc de n'en rien faire.

Mais une proposition de compromis a raison de la résistance de Reynaud : le vice-président Chautemps, reprenant une idée de Ludovic-Oscar Frossard, ministre des Travaux publics, propose que l'on demande aux Allemands, après avoir prévenu les Anglais, leurs conditions pour un armistice. Elles seraient certainement inacceptables, argumente-t-il, et les Français comprendront que le gouvernement les refuse. Ce point sera beaucoup débattu après-guerre, en particulier par Marin, à la commission d'enquête, d'autant qu'il n'avait pas participé à ce Conseil. Paradoxe de l'histoire, Pétain va ainsi obtenir gain de cause grâce à une intervention, involontaire semble-t-il, du radical qui, avec le scandale Stavisky, avait symbolisé ce que détestait le plus l'extrême droite dans le régime. La proposition Chautemps a ainsi fait basculer la majorité ou le fait croire⁶⁴, puisqu'il n'y avait pas de vote.

⁶³ ÉRIC FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 460 et suivantes. AD MM 26 J/200. Scène également rapportée par Marin dans son éloge funèbre à Lebrun : « Le président Lebrun dit au généralissime : “Si l'armistice que vous demandez vous impose premièrement la reddition des troupes que vous voulez éviter, que ferez-vous alors ?” Le généralissime répondit : “Nous verrons à ce moment-là”. “Non, dit le président Lebrun, c'est maintenant qu'il faut voir et que nous avons besoin de savoir.” »

⁶⁴ « Les propos échangés, les réflexions des uns et des autres montrent qu'une majorité très nette s'est formée en faveur de la proposition Chautemps. Le président du Conseil s'en rend compte. Il me fait part de sa décision. Puisqu'il est mis en minorité, il déclare que le Cabinet est démissionnaire. Une discussion s'est ouverte depuis sur le nombre de voix qui avaient marqué le vote. En fait, on ne vote pas en général en Conseil des ministres. Après que le débat s'est poursuivi librement et que chacun, de lui-même, ou sur invitation du président, a donné son avis, le chef de l'État ou le président du Conseil fait le point ; il indique une majorité s'est affirmée en faveur de telle ou telle thèse. Si personne n'élève de protestation, ce qui fut le cas ce jour-là, car le résultat de la discussion n'était pas douteux, on considère le vote comme acquis. » Lebrun, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 85.

Même l'un des proches collaborateurs de Reynaud, Paul de Villelume, est favorable à l'armistice et, avec Baudouin, autre proche, et la comtesse de Portes, qui s'immisce dans toutes les réunions, tous trois tirent le président du Conseil vers l'armistice. Pourtant, Reynaud, furieux, envisage de démissionner⁶⁵ ; Lebrun s'y oppose, menaçant de l'imiter. Le président du Conseil accepte en fin de compte d'entamer ces démarches, la première consistant à demander aux Anglais leur accord ; en cas de refus de leur part, il pourrait revenir en force. Lebrun, qui souhaite à tout prix garder Reynaud, le soutient dans cette démarche. Y avait-il une majorité pour demander les conditions de l'armistice ? Ce n'est pas sûr, mais les plus hautes autorités de l'État, Lebrun et Reynaud, chargés de veiller au bon ordonnancement des décisions, l'ont cru sur le moment. Reynaud avait montré au président Lebrun une feuille sur laquelle il avait noté les positions des ministres, quatorze étant favorables à la demande des conditions de l'armistice contre six. Lebrun partageait cette analyse⁶⁶.

Le lendemain, dimanche 16 juin, Weygand tombe sur Bassot dans la cour de l'hôtel du préfet et lui reproche vivement l'attitude de Marin, ajoutant que les ressources de l'Empire se résument à « un ramassis de nègres⁶⁷ sur lesquels vous n'avez plus de pouvoir dès que vous êtes battus ». Peu après, un Conseil des ministres se tient, à 11 heures 15. Reynaud arrive porteur du soutien des présidents des Chambres pour un départ en Afrique du Nord. Pétain, protestant contre « l'attitude dilatoire du Conseil à l'égard de l'arrêt des hostilités », menace de démissionner et fait mine de quitter la salle, mais Lebrun s'écrie : « Vous n'allez pas nous faire cela ! » Reynaud aussi l'arrête, déclarant qu'il faut attendre la réponse britannique. « Pétain revient, assez piteusement, mais il s'est démasqué comme le pivot de la conjuration », nous raconte Marin.

Un deuxième Conseil se tient à 16 heures au cours duquel est apportée la réponse négative de Roosevelt, qui produit un effet déprimant : le président américain, qui ne veut pas se heurter au Congrès, maintient sa position de novembre 1939 de vendre des armes aux alliés, à condition qu'elles soient payées comptant. Enfin, la réponse anglaise arrive : « À la condition

⁶⁵ « Quand, le samedi 15, le conseil s'étant en majorité prononcé pour la demande d'armistice, j'ai dit que je démissionnais, Lebrun m'a répondu avec violence : "Moi aussi !" ». Et, au procès Pétain : « Je me retournai vers le président de la République et je lui dis : "Il ne me reste qu'à donner la démission de mon gouvernement." Le président de la République protesta avec vivacité, et même avec une certaine violence, comme il arrivait parfois à cet homme excellent, à ce grand patriote qu'est le président Lebrun. » Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*, p. 97.

⁶⁶ « Cette proposition semble trouver un écho favorable dans une partie du Conseil. » Albert LEBRUN, *Témoignage*, *op. cit.*, p. 81.

⁶⁷ AN 74AP/22. Au-delà du propos raciste, ce terme était à l'époque utilisé couramment dans le sens aujourd'hui de noirs ou gens de couleur. Également AN 317AP/63 déclaration de Maurice Bassot.

(...) que la flotte française soit aussitôt dirigée sur les ports britanniques, le gouvernement de Sa Majesté donne son assentiment à une requête du gouvernement français en vue de connaître les conditions d'un armistice pour la France. »

C'est au cours du troisième Conseil, à 17 heures 15, qu'arrive une proposition stupéfiante, imaginée par Jean Monnet pour renverser la situation : en accord avec Churchill et de Gaulle, une union franco-britannique est proposée, avec un seul gouvernement, un seul Parlement, une seule citoyenneté. Euphorique, Reynaud apprend aussi que le gouvernement anglais a demandé le retrait du télégramme qui autorisait l'armistice unilatéral, mais le projet d'union se heurte au scepticisme des ministres, malgré le soutien de Lebrun, que Reynaud avait appelé peu auparavant⁶⁸. Méfiants devant l'attitude anglaise, Chautemps et Baudouin insistent pour que les conditions de l'armistice soient demandées à l'Allemagne. Reynaud a contre lui les deux vice-présidents du Conseil, Pétain et Chautemps, le chef d'état-major des armées, de nombreux ministres. De Gaulle, qui le soutenait, est à Londres. Il a pour lui le chef de l'État, les présidents des Chambres, quelques rares ministres qui dénoncent les dangers de la manœuvre : on obtiendra à peine des Allemands des conditions d'armistice et nullement des conditions de paix⁶⁹. Marin avance qu'il ne faut pas manquer à la parole de la France ni accepter la défaite sans résister⁷⁰ et interpelle le président Reynaud, comme il le raconta après-guerre : « Vous avez négocié ce pacte à Londres ; vous en avez apprécié les résultats avec les représentants de la Pologne, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, Luxembourg ; vous avez demandé à Churchill de relever la France de cet engagement ; vous en connaissez la portée mieux que quiconque ; dites-nous nettement si vous pensez toujours à cette heure que l'honneur de la France est formellement engagé. » Ce à quoi le président du Conseil répondit aussitôt : « Oui, totalement, complètement⁷¹ » avant d'ajouter qu'il souhaitait s'entretenir en privé avec le président de la République et qu'il remettait la séance à 22 heures, laissant dans l'expectative

⁶⁸ AN 74AP/22. Écoutes téléphoniques : « De Gaulle, le 16 juin à 12 heures 30 : Je viens de voir Churchill ; il y a quelque chose d'énorme en préparation au point de vue entité entre les deux pays : Churchill propose la constitution d'un gouvernement unique franco-britannique et vous, Monsieur le Président, pouvez être président du Cabinet de guerre franco-britannique. Reynaud : c'est la seule solution d'avenir, mais il faut faire grand et très vite, surtout très vite, c'est une question de minutes, il y a de l'agitation ici, je vous donne une demi-heure, ce serait magnifique. » Président Lebrun : est-ce que je pourrais vous voir avant 5 heures ? Paul Reynaud : oui, certainement, je fais une note sur la conversation que je viens d'avoir avec Londres ; ça va au-delà de ce que je vous avais laissé prévoir c'est extrêmement important. »

⁶⁹ Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 73.

⁷⁰ AN 74AP/22. C'est ce qu'il déclare dans ses notes.

⁷¹ AD MM et AN 74AP/22.

Marin et Mandel qui comptent leurs soutiens, en se demandant comment faire pour orienter les décisions dans le sens de la résistance⁷².

Conformément à l'usage républicain, le chef de l'État réunit dans son bureau, le 16 juin – il est alors 21 heures –, les présidents Reynaud, Herriot et Jeanneney pour débattre de la situation. Reynaud manifestant son intention de démissionner, Lebrun lui demande encore avec insistance de rester pour demander, comme le veut la majorité du Conseil, ses conditions à l'Allemagne : il valait mieux que Reynaud restât pour pouvoir, devant des conditions inacceptables, poursuivre la lutte, pensait-il. Reynaud refusant, Lebrun demande qui peut lui succéder. Les présidents des deux Chambres répondent qu'il faut nommer de nouveau Reynaud. « Mais s'il persiste dans son refus ? » interroge Lebrun. Reynaud suggère alors Pétain, « placé au cœur de la nouvelle majorité ». C'était la solution la plus conforme à l'usage républicain, qui voulait que soit appelé le chef du camp ayant provoqué la crise politique, Reynaud espérant revenir en cas d'échec de Pétain⁷³. Comme le commente Marin, « Lebrun ne pouvait pas demander à un président du Conseil qui donnait sa démission parce que sa majorité ne voulait plus le suivre de refaire un ministère pour réclamer des nouveaux ministres qu'ils acceptent de faire la politique des ministres disparus, d'autant que les nouveaux ministres auraient été choisis pour faire la politique de Paul Reynaud⁷⁴. » Quand les ministres reviennent dans la soirée, pour

⁷² Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 394. Ils en parlèrent aussi à Blum : « Nous vivions à ce moment-là, les uns et les autres, dans le cabinet de Georges Mandel à la préfecture de la Gironde ; je suis passé à 10 heures moins le quart ; j'ai trouvé Mandel, Campinchi, Louis Marin, Herriot je crois bien aussi, prêts à partir pour la mairie [*sic*] où était installé le président de la République et où le Conseil devait siéger ; ils m'ont quitté en disant : "Enfin, cette fois, on va en finir", et en me demandant de voir, pendant les quelques minutes qui restaient encore, deux ou trois ministres sur lesquels il me prêtait une influence. » Léon BLUM, *Œuvre*, *op. cit.*, IV-2 (1937-1940), Paris, Albin Michel, 1964, p. 410.

⁷³ Dominique Leca, alors directeur de cabinet du président Reynaud, a confirmé, après la guerre, que l'objectif, arrêté par la réunion des quatre présidents, Lebrun, Reynaud, Herriot et Jeanneney, était qu'une fois connues les exigences des Allemands, Pétain devrait démissionner et « Lebrun rappellerait Reynaud mardi ou mercredi. Tous tombèrent d'accord sur ce mirage, qui mit plusieurs jours à se dissiper sous leurs yeux. Ainsi s'explique cette séance du Conseil des ministres étrangement suspendue et non reprise, cette démission qui voulait ne pas en être une, cette désignation "ironique" de Pétain, toléré comme successeur par des hommes qui croyaient à l'imminence d'un échec mérité, cet embarras après la guerre à avouer séparément un calcul qui, en fait, leur fut probablement commun et qui s'est révélé si manifestement erroné. » Dominique LECA, *La rupture de 1940*, p. 234. Charles-Roux a la même analyse dans *Cinq mois tragiques aux affaires étrangères*, ainsi que Margerie dans ses carnets. Voir aussi Reynaud, *Au cœur...*, à propos du refus de Lebrun de le nommer ambassadeur à Washington : « M. Lebrun s'abstint de signer [le décret de nomination] parce qu'il avait toujours l'intention de me rappeler au pouvoir si Pétain n'arrivait pas à conclure l'armistice, ce que je commettais l'erreur de considérer comme probable. » p. 884.

⁷⁴ AN 74AP/22.

22 heures, tout a basculé, il n'y aura pas de nouveau Conseil des ministres⁷⁵ et alors qu'aucune lettre de démission n'a été rédigée contrairement à l'usage, le secrétaire général André Magre leur annonce le changement de président du Conseil. Weygand déclare, sur ces entrefaites, que « l'Angleterre aura le cou tordu comme un poulet en trois semaines ». Pourtant, Reynaud interrogé à ce sujet par son collaborateur Roland de Margerie avait répondu : « Albert Lebrun fera ce que je voudrai qu'il fasse. Il ne veut à aucun prix du maréchal Pétain comme Premier ministre, il le trouve gâteux. Je sais par Mandel que le maréchal a un ministère tout prêt en poche et cela terrifie le président, qui déclare qu'il ne lui confiera jamais la mission de former le cabinet. »

Pétain dans la place, le plan Reynaud échoue : un président du Conseil ne pouvait être renvoyé par le chef de l'État s'il ne démissionnait pas et les Chambres étaient suspendues. Hitler veille à ne pas imposer de conditions trop infâmantes et Pétain n'imagine pas un instant démissionner pour protester contre les exigences allemandes. Quelques jours avant le vote des pleins pouvoirs, Reynaud, à peine remis de son accident de voiture du 28 juin, la tête couverte d'un bandage, rend visite à Lebrun et avoue son regret d'avoir démissionné : « Comme j'aurais dû vous écouter ! Maintenant, nous voilà lancés dans une politique pro-allemande, anti-anglaise, anti-républicaine. » Même s'il déclare en 1949 à la commission d'enquête que « jamais de la vie⁷⁶ » il n'a conseillé l'appel à Pétain, il affirme sans ambages ce choix dans une lettre qu'il adresse en 1941 au maréchal : « J'ai pris, il y a un an, la responsabilité, quand je me suis démis de mes fonctions, de conseiller au président de la République de vous désigner comme mon successeur. Je ne renierai pas les responsabilités que j'ai prises, mais j'en demanderai pardon à la France. » Marin racontera, après la guerre, que, dès le début, il comprit

⁷⁵ AN 74AP/28. Jacques BENOIST-MECHIN assurera, dans *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident (10 mai-10 juillet 1940)*, Paris, Robert Laffont, 1956, que ce Conseil s'était tenu. Marin conteste : « Mais où M. Benoist-Méchin dépasse la mesure, c'est quand il invente (t. II, p. 268) un Conseil des ministres de 22 heures dont tous les témoignages dont il a disposé sont unanimes à déclarer qu'il n'a pas existé. Quand les ministres sont arrivés à la résidence de Lebrun pour prendre part au Conseil, la désignation de Pétain était faite et celui-ci formait déjà son gouvernement. Pourquoi donc intercaler cet ultime Conseil des ministres de Paul Reynaud qui n'a jamais siégé ? On soupçonne le but : faire prendre à l'ensemble de ces ministres démissionnés par leur président du Conseil la responsabilité de la venue au pouvoir de Pétain. La manœuvre est habile ; abstenons-nous de la qualifier. » p. 44, tiré-à-part communiqué par Marcel Cordier. Pomaret raconte aussi la scène : « Le président Lebrun explose. Nous ne l'avons jamais vu si violent : “Non, dit-il, je ne veux pas que vous partiez. Je n'accepte pas cette désertion. Je partirai plutôt avec vous.” C'est que le président Lebrun, à cette heure, voit clairement les choses ; il sait bien que l'armistice est inévitable, mais il préfère que ce soit Paul Reynaud qui le demande, et non Pétain. »

⁷⁶ Commission d'enquête sur 1933-1945, t. 8, p. 2426.

avec Blaisot que la manœuvre de Pétain ne pouvait plus échouer à ce stade : « La conjuration est trop puissante pour qu'elle ne dure pas⁷⁷. »

Pendant toutes ces semaines, Marin a multiplié les conciliabules avec les uns et les autres pour contrer le camp des défaitistes. Il n'a pu cependant entraver la marche de l'Histoire d'autant que l'essentiel des décisions étaient prises par le groupe des présidents, Lebrun, Reynaud, Herriot, Jeanneney. Le piège se refermait doucement sur la République finissante.

La fin de la République

Le président Lebrun appelle le maréchal Pétain qui, à sa grande surprise, sort de son portefeuille un papier sur lequel est inscrite la composition complète du cabinet. Les dix ministres qui, sous Reynaud, avaient soutenu la demande d'armistice restent au gouvernement sauf le socialiste Albert Sérol qui refuse, et s'abstiendra pour les pleins pouvoirs. Lebrun le dissuade de nommer Laval au ministère des Affaires étrangères, appuyé en cela par Charles-Roux, secrétaire général du Quai d'Orsay. La Justice lui est alors proposée, mais il refuse, entraînant dans son départ Adrien Marquet, maire de Bordeaux, qui était proposé pour l'Intérieur. Lebrun empêche aussi la nomination du socialiste Paul Faure, défaitiste notoire. Toutes les tendances politiques sont représentées et deux socialistes, Albert Rivière et André Février, en font partie, avec l'accord de Blum. Le gouvernement a toutes les apparences du gouvernement républicain d'union nationale, si ce n'est que la proportion de parlementaires passe de 80 à 50 %. Une bonne partie du gouvernement Reynaud reste en place. Chautemps reste vice-président, Weygand garde la Défense nationale, Baudouin obtient le Quai, Bouthillier les Finances, Jean Ybarnégaray, les Anciens combattants, et Robert Schuman est sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil. Mais tous les adversaires de l'armistice partent. Le président Paul Reynaud les reçoit, dans la journée du lendemain 17 : Marin, Mandel, Campinchi, Monnet, Rio, Dautry, Delbos, Rollin, Laurent-Eynac⁷⁸.

Il est aussitôt demandé au gouvernement espagnol son entremise pour solliciter des Allemands les conditions de l'armistice ; la même demande est envoyée aux Italiens. Quelques heures plus tard, Pétain lance un appel à tous les Français.

Français,

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée (...), je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

⁷⁷ Louis MARIN, *La Nation*, 21 et 22 juin 1945.

⁷⁸ Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*, p. 872.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés (...). Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités (...).

Les mots « Il faut cesser le combat », qui choquent, sont remplacés dans la retranscription officielle par le plus doux « Il faut tenter de cesser le combat ». Dans leur immense majorité, les Français sont soulagés, faisant confiance à l'ancien vainqueur de Verdun. Beaucoup font la queue pour retirer leur argent des banques.

Marin racontera la scène, montrant *a posteriori* un patriotisme de la population sans doute excessif, dans *La Nation* des 17 et 18 juin 1945 :

Dimanche 16 juin, à 23 heures, la radio avait annoncé un ministère de chefs militaires. Une partie des Français croient donc que ce nouveau gouvernement mènera la guerre avec énergie. (...) Le message de Pétain du lundi 17 juin à 12 heures 30 est un coup de massue pour tous ceux qui ont conservé les instincts solides et clairvoyants du sentiment national. Dans les rues de Bordeaux encombrées de voitures de réfugiés et de camions de soldats, des gens au visage ravagé courent aux nouvelles ; hagards, ils se refusent à imaginer pareille épreuve et l'abandon de la France entre les mains d'un si terrible ennemi. Les églises s'emplissent, durant tout l'après-midi, de croyants et d'incroyants en proie à un désespoir éperdu.

Fernande aussi est stupéfaite, quand elle entend, à la porte d'un café, l'allocution du maréchal à la radio :

Impossible de dire un mot ; nul n'osait se regarder. Une jeune fille murmura : « C'est une honte. » Des inconscients, cependant, continuaient à boire et, quand on joua *La Marseillaise*, certains restèrent assis. (...) L'occupation de Bordeaux, alors que le gouvernement était encore là, se faisait sous nos yeux. Les Allemands en uniforme s'attablaient aux terrasses des cafés, à côté de nos officiers. Ils raflaient tout chez les commerçants.

Le général de Gaulle, arrivé à Londres, lit, le lendemain 18 juin, à la BBC, son appel :

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. (...)

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! (...) Car la France n'est pas seule ! (...) Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique (...). Cette guerre est une guerre mondiale. (...)

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique (...) à se mettre en rapport avec moi. (...) Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. (...).

Pour Marin, comme il le racontera *a posteriori* dans *La Nation* du 19 juin 1945, même s'il ne l'a pas entendu sur le moment⁷⁹, « presque inconnu hier, le nom du général de Gaulle est entré rayonnant dans l'histoire ; le gaullisme va être un élément capital de notre salut ».

Entre-temps, sans explication, le 17 juin, Mandel avait été arrêté par la police, sur ordre de Pétain, dans le restaurant *Splendid* bondé. C'est la stupeur. Herriot, Jeanneney, Marin⁸⁰ protestent, et Lebrun convoque le garde des Sceaux : comment peut-on porter atteinte à l'immunité parlementaire, *a fortiori* sur un simple ordre sans aucune base légale ? Pétain est obligé de recevoir Mandel qui exige une lettre d'excuses. Événement incroyable que cette arrestation d'un député, ancien ministre de l'Intérieur, dans un régime que l'on croyait encore républicain ! Tout aussi incroyable la réaction de Pétain qui s'abaisse à une lettre d'excuses ! Comme le commente Reynaud, « Mandel avait eu la chance qu'il y eût encore un président de la République. »

Des bombardements sur Bordeaux relancent l'éventualité d'un départ pour l'Afrique du Nord. Le 18 juin, Lebrun reçoit Darlan pour discuter du départ vers l'Algérie avec Chautemps, vice-président du Conseil. Le même jour, Marin se trouve chez Herriot avec Blum et quelques députés quand Darlan et Chautemps viennent discuter du départ. Herriot les reçoit dans un salon séparé par une porte vitrée ; la joie de Darlan et de Chautemps, leurs jeux de physionomies inquiètent Marin qui se doute qu'une machination se trame. Le lendemain 19 juin, rendez-vous est fixé à 9 heures, pour rejoindre Perpignan. Il est envisagé qu'une partie du gouvernement s'installe à Alger avec le président de la République et le vice-président Chautemps, tandis que resteraient en métropole Pétain et quelques ministres. Laval, Pétain et Alibert, sous-secrétaire d'État à l'Information, s'allient pour retarder le départ jusqu'à le rendre impossible. Laval informe Lebrun de la tenue d'un Conseil de cabinet, qui sous la présidence de Pétain, repousse le départ au soir. Jeanneney, déjà parti, rebrousse chemin. Dans le même temps, des parlementaires partisans de Laval se réunissent à la mairie de Bordeaux avec Adrien Marquet, dans ce qu'on a appelé la « commune de Bordeaux ». Le 20, à l'école Anatole-France, une cinquantaine de députés sont aussi réunis. Marquet leur lance : « Il faut arrêter la boucherie. Cette nuit, la ville a été bombardée. Assez ! Assez ! Il faut traiter. Toute résistance est

⁷⁹ François ROTH, *Gaullisme, op. cit.*, « A-t-il entendu l'appel lancé de Londres le 18 juin 1940 par le général de Gaulle ? Les articles parus dans *La Nation* du 18 au 25 juin 1945, semblent en apporter la certitude. Cependant, dans le journal de guerre de Louis Marin comme dans celui de Fernande Hartmann (future Madame Louis Marin), on ne trouve pas la moindre allusion à l'appel du 18 juin. Ce ne fut qu'au cours de l'été que le nom de de Gaulle apparaît, d'ailleurs fugitivement. »

⁸⁰ AN 317AP/60. Récit de Marin : alerté, il fait une démarche immédiate auprès d'Herriot et Lebrun ; apprenant que Mandel a été relâché, il va le voir.

impossible ; j'ai vu Weygand, il n'y a plus rien à faire ». Plusieurs répondent qu'il reste l'Angleterre, l'Empire. Marin, qui arrive en cours de réunion, s'indigne : on ne demande pas l'armistice sous la menace des baïonnettes ennemies.

Laval informe ensuite les personnalités présentes à Bordeaux qu'un bateau a été affrété, le *Massilia*, avec 600 cabines réservées. Le message de l'amiral François Darlan est clair :

Le gouvernement, d'accord avec les présidents des Chambres, a décidé, hier 19 juin, que les parlementaires embarqueraient sur le *Massilia* aujourd'hui 20. La rivière ayant été minée à Pauillac, le *Massilia* n'a pas pu remonter à Bordeaux comme prévu et est resté au Verdon. C'est donc au Verdon que doivent se rendre les parlementaires par des voitures que le gouvernement devra leur procurer. J'ai avisé de cela ce matin M. Pomaret [éphémère ministre de l'Intérieur du 16 au 26 juin], puis le président Chautemps et je l'ai téléphoné au président Herriot. La Marine ne peut rien faire d'autre⁸¹.

C'est alors qu'Alibert explique à Lebrun que les Allemands n'ont pas franchi la Loire, les armées françaises résistant mieux que prévu ; le départ peut en conséquence être remis au lendemain. Lebrun y consent encore, précisant à ses interlocuteurs que c'est la dernière fois qu'il accepte un report. Alibert prend aussi sur lui d'envoyer une lettre à tous les ministres, signée faussement du maréchal, les enjoignant de surseoir à leur départ. De son côté, Laval envoie des délégations de parlementaires pour protester contre Jeanneney et Herriot qui militent pour le départ. Il se rend aussi, sur une suggestion de Marquet, chez Lebrun, avec une délégation de huit députés et quatre sénateurs. Entrant en trombe, sans se faire annoncer, surexcité, il menace le chef de l'État de trahison s'il s'avise de partir pour l'Afrique du Nord. Le président Lebrun rétorque que la décision a été prise en Conseil des ministres, avec le soutien des présidents des Chambres, de partir pour mettre le gouvernement, qui doit garder son indépendance, hors de la portée de l'ennemi. Ultime acte pour bloquer le départ : le président du Conseil Pétain décide que le gouvernement ne quittera pas Bordeaux et qu'il va demander aux Allemands d'instituer une zone neutre autour de la ville afin de préserver l'indépendance des autorités.

Entre-temps, les présidents des Chambres partent pour Perpignan, pendant que le *Massilia* s'apprête à appareiller au Verdon, près de Bordeaux, avec vingt-six députés et un sénateur (Daladier, Mandel, Jean Zay, Mendès-France, Tony-Révillon...). Dans un premier temps, Marin avait réservé plusieurs places sur le bateau pour lui, sa femme, Blaisot et ses collaborateurs, Bassot et Renouard. Méfiant devant la tournure des événements, il téléphone à Herriot, à 2 heures, qui lui explique : « Tout est changé par suite d'une erreur de Pomaret. On part du Verdon à 4 heures. (...) » « Je me refuse à croire qu'on veuille tromper les deux

⁸¹ AN 74AP/22. Voir aussi AD MM 26 J/49, p. 74.

présidents⁸². » Le petit groupe décide alors de gagner le Verdon et cherche à se munir, dans l'intervalle, d'un sauf-conduit au ministère de l'Intérieur où on leur dit que le paquebot ne partira que tard dans la nuit. Jeanneney et Blum sont déjà partis pour le sud ainsi que Herriot. Les Marin font route vers la Pointe-de-Grave pendant que, dans le ciel, un combat d'avions a lieu et se rendent au bureau maritime. L'officier du port, mécontent des parlementaires, refuse de communiquer le moindre renseignement ni même de prêter son téléphone. Marin demande alors à voir le général Michel, commandant du Palais-Bourbon, qui lui confirme qu'Herriot prend la route de Port-Vendres par Toulouse. Ils apprennent que les ministères de la Marine et de l'Intérieur réclament sans cesse des nouvelles du *Massilia* et des passagers, ce qui les intrigue. Ils cherchent alors à se renseigner auprès de la maison militaire de Lebrun et apprennent que ce dernier n'est finalement pas parti⁸³. Comme de surcroît, Marin ne veut pas, en partant, « passer pour un lâche », il décide alors, avec Blaisot, de revenir à Bordeaux et, en chemin, croise une vingtaine de parlementaires sur la quarantaine qui était prévue et leur déconseille de partir. Comme le raconte Louise Weiss, « Louis Marin, le bouillant député de Meurthe-et-Moselle, s'était méfié⁸⁴ ». Deux collègues de la Fédération, Joseph Denais et Bernard Quénauld de La Groudière, députés de la Seine et de la Manche, montent cependant dans le bateau. De retour à Bordeaux, Marin et Blaisot se rendent chez le président de la Chambre des députés puis à la présidence de la République pour apprendre que la décision sur le départ du gouvernement est encore reportée au lendemain en Conseil des ministres. Ils comprennent alors qu'on veut éloigner les parlementaires⁸⁵. Ils ne se trompent pas : à l'arrivée du paquebot à Casablanca, le 24 juin, les passagers sont arrêtés⁸⁶. Comme le raconte Emmanuel Berl, c'était « le piège du *Massilia*, qu'évitent d'instinct les vieux routiers de la politique, que

⁸² AD MM 26 J/45-46, journal de guerre de Louis Marin, p. 74.

⁸³ Il en donnera une version résumée au procès de Pétain affirmant qu'il avait rencontré à 8 heures du soir un officier de marine qui, après avoir appelé la présidence de la République, l'avait informé que le départ était reporté au lendemain. Paul Bastid écrit aussi : « Il devait s'embarquer avec nous sur le *Massilia* lorsqu'au dernier moment il s'est rendu compte du piège qui nous avait été tendu. » « Hommage à Marin », 1971.

⁸⁴ Louise WEISS, *Mémoires d'une Européenne (juin 1940-août 1944)*, Paris, Albin Michel, 1974, p. 94.

⁸⁵ *La Nation* des 20, 21, 22 juin 1945. Le cardinal Baudrillart donne une version légèrement différente mais erronée : « Léon Blum et Louis Marin, terrifiés, embarqués par erreur, débarquent avant de sortir de la Gironde. » Alfred BAUDRILLART, *Carnets...*, *op. cit.*, t. 7, p. 565.

⁸⁶ Camille Blaisot commente de façon semblable l'opération : « Jeudi matin, une note officielle avait été affichée à la questure de la Chambre (à l'école des garçons) pour le départ. Marin et moi avons décidé de partir sur le *Massilia*, mais, en arrivant, le général Michel, aide de camp du président de la Chambre, nous apprit que le président devait partir pour Perpignan et alors nous renonçâmes à partir nous-mêmes. Nous avons des doutes sur la position du gouvernement et nous avons vu que certains passagers n'étaient pas parlementaires. Nous avisâmes de notre décision le président Herriot. » AD MM et AN 317AP/212 et 266.

ce soit Herriot ou Louis Marin⁸⁷ ». Dans les semaines qui suivront, des rumeurs seront orchestrées pour que les parlementaires embarqués soient considérés comme des fuyards ; on raconte même que « Louis Marin, Camille Blaisot, Blum ont été embarqués, puis redescendus⁸⁸ », ce qui est doublement faux, Blum n'étant même pas allé au Verdon. Marin demande au maréchal que ces bruits cessent. Blaisot, de son côté, avait recommandé, quelque temps avant, à son neveu et fils adoptif, Jacques Mouchel-Blaisot, de partir à Londres pendant que lui-même essaierait de convaincre le gouvernement de continuer la lutte⁸⁹.

Première étape, l'armistice se précise. Les plénipotentiaires français sont conduits, après plusieurs étapes, à Rethondes, en forêt de Compiègne, dans le wagon où Foch et son chef d'état-major Weygand avaient dicté leurs conditions en 1918. Charles Huntziger, chef de la délégation, s'y trouve avec Léon Noël, ancien ambassadeur de France à Varsovie, le diplomate Rochas, le général d'aviation Jean Bergeret, le général de corps d'armée Parisot, le vice-amiral Maurice Le Luc. En face, le chancelier Adolf Hitler en personne, Hermann Goering, Rudolf Hess, Ribbentrop, l'amiral Erich Raeder, le général Alfred Jodl et, chargé de conduire la négociation, le général Keitel. Contrairement à ce que craignaient beaucoup de Français, Hitler n'exige aucun territoire. Il ne cherche qu'à empêcher la France de continuer la guerre aux côtés de l'Angleterre et refuse de s'avancer sur les conditions d'une paix future. Ainsi, tant que la Grande-Bretagne n'était pas vaincue, la France resterait sous le régime de l'armistice, soumise au pillage de l'Allemagne. Les conditions de l'armistice sont, malgré tout, dures : les trois cinquièmes de la France seront occupés par l'Allemagne ; au sein de la zone occupée (aux frais de la France), plusieurs départements relèvent de statuts particuliers proches de l'annexion (Alsace-Lorraine et Nord). Les forces sont désarmées et démobilisées ; le Reich peut exiger la livraison d'armements. La flotte de guerre est désarmée, l'Allemagne s'interdisant de l'utiliser ; les prisonniers de guerre (un million et demi) le restent jusqu'à la paix ; un taux de change léonin est institué d'un mark pour 20 francs, soit le double de la valeur de la monnaie allemande en 1939.

Sans garantie sur les conditions de paix futures, les gouvernants vont-ils refuser et partir pour l'Afrique du Nord, départ encore programmé le 21 juin ? C'est le moment que choisit Pétain pour faire entrer Laval au gouvernement, le 23 juin, en qualité de vice-président, ainsi

⁸⁷ Emmanuel BERL, *La fin...*, *op. cit.*, p. 119.

⁸⁸ AN 317AP/212. Journal de Camille Blaisot.

⁸⁹ Jacques Mouchel-Blaisot (1920-1990), né à Cherbourg, père du préfet Rollon Mouchel-Blaisot, engagé dans les Forces françaises libres, combattit en Syrie et en Afrique, combattit en Italie et prit part au débarquement de Provence. Il fut fait Compagnon de la Libération.

que Marquet, comme ministre d'État. Le nouveau Conseil des ministres se tient le lendemain. Il se réunira à trois reprises pendant le déroulement des négociations, dans des conditions éreintantes pour les participants, les Allemands n'autorisant la conversation téléphonique qu'en fin de soirée et fixant la réunion au lendemain matin. Un dernier Conseil, le 23 juin à 8 heures du matin, donne son accord à l'armistice signé la veille, moyennant quelques modifications obtenues par Huntziger : la flotte serait désarmée en Afrique du Nord et non dans ses ports d'attache.

Après l'armistice, signé à Berlin puis à Rome, le gouvernement se décide à quitter Bordeaux. C'est la police allemande qui fait la circulation. Le 29 juin, il s'installe à Clermont-Ferrand, pour trois jours. Dès l'arrivée, Laval présente son projet de nouvelles institutions en Conseil de cabinet, présidé par le président du Conseil. Aussitôt après, avec Pétain, il rend visite au chef de l'État pour l'en informer à son tour.

Marin est prévenu, à ce moment-là, par un policier qu'il est sur la liste des personnes risquant d'être arrêtées pour avoir été l'auteur d'un rapport sur les atrocités allemandes en 1914-1918. Il ressent aussi l'hostilité générale des Français à l'encontre des parlementaires ; certains reçoivent des boulons sur les vitres de leur voiture. Le trajet est douloureux, car, sur une vingtaine de kilomètres, ils croisent des motocyclistes allemands, mais aussi des soldats ivres qui dorment dans les fossés ou qui déambulent, débraillés, sans but, et des centaines de voitures gisent sur le bas-côté. Ils arrivent à Ussel vers 22 heures et, grâce à des bons de réquisition que leur donne le maire, s'installent chez des particuliers, M. et Mme Joseph Gauthier. Ils reprennent la route, le lendemain, à 8 heures, pour La Bourboule, toujours dans l'idée de devancer les officiels, et y sont dès 11 heures. On les dirige vers un hôtel, en bordure de la Dordogne, réquisitionné pour les députés, mais dans le hall, effrayés par les hurlements et disputes pour avoir les meilleures chambres, ils en repartent aussitôt pour une modeste pension de famille tenue par une veuve de guerre, Mme Roux, sur la route du Mont-Dore.

Ce n'est que dans le courant de la journée qu'ils apprennent que la destination est Vichy. Président et gouvernement s'y installent, le 1^{er} juillet. Pendant que Lebrun occupe le pavillon Sévigné, boulevard des États-Unis, Pétain et Laval investissent l'hôtel du Parc et les parlementaires, l'hôtel Majestic. Louis et Fernande résident d'abord au Queen's Hotel, réservé aux députés, sur le parc, en bordure de l'Allier. Dans une chaleur étouffante, députés et journalistes s'agitent dans le hall et là encore, les amènent à fuir pour trouver refuge, au bout

de quelques jours, à l'hôtel Aix-et-Chambéry⁹⁰, 6, rue Lucas, voisin de l'hôtel du Parc, qui avait été réquisitionné pour les sénateurs mais dont le propriétaire, Mazerolles, était secrétaire de la Fédération républicaine de l'Allier. Ils y resteront presque toute la guerre. Leurs premières impressions de la ville ne les rassurent pas sur la suite des événements :

À notre première sortie, nous connûmes les pires écœurements. Nous ne nous souvenions pas avoir vu tant de mines patibulaires : les aventuriers, les forbans semblaient sortir de terre. Devant les hôtels de gouvernement, la mauvaise tenue des soldats et des marins qui montaient la garde était lamentable : les uns posaient leur fusil contre le mur, d'autres s'appuyaient dessus. (...) Sur les bancs du parc thermal, des députés de gauche se frappaient la poitrine en s'accusant. Un socialiste disait : « Nous sommes des criminels. Nos théories ne seront bonnes que dans trois ou quatre mille ans. Pour l'instant, nous avons besoin d'un régime autoritaire. Ceux qui avaient jadis traité leurs collègues de droite de « fascistes » se déclaraient « nazi » pur-sang⁹¹.

C'est alors que survient un terrible drame, le 3 juillet, avec le bombardement par la *Royal Navy* de la flotte française en rade de Mers el-Kébir, le port d'Oran, sur ordre de Churchill, tuant 1 297 marins français. L'attaque plonge la France dans l'effroi et, après la piteuse évacuation de Dunkerque, affaiblit les forces du camp anglophile, d'autant que le général de Gaulle, soucieux de préserver le lien avec les Britanniques, approuve l'attaque qui a évité un possible transfert des navires sous le contrôle des Allemands. Ce même jour, la *Navy* s'empare des navires de guerre français à Portsmouth et Plymouth.

Le 10 juillet 1940 : le moment de vérité

Le lendemain du drame, le 4 juillet, Laval présente au Conseil des ministres son projet de réforme constitutionnelle, qui passe sans difficulté. Le 5 juillet, il le défend devant les députés, réunis au petit Casino, et, le 6, devant les sénateurs, à la Société des sciences médicales. Évoquant le désastre des armées, il demande au Parlement de donner tous les moyens au gouvernement pour redresser la situation. Dans l'une de ces réunions, il avance même que « la démocratie parlementaire a perdu la guerre ; elle doit disparaître pour céder la place à un régime autoritaire, hiérarchisé, national et social » dans lequel n'auraient pas leur place « les métèques et les étrangers⁹² ». Georges Bonnet, ancien ministre des Affaires étrangères, prend la parole pour expliquer que, ces dernières années, la France n'avait rien pu faire sans autorisation préalable de la diplomatie britannique. L'ancien ministre socialiste des Finances et député de la Corrèze, Charles Spinasse, intervient pour appeler le Parlement à soutenir le maréchal Pétain

⁹⁰ « Louis Marin, cravate à pois fanée, n'avait pas quitté Vichy depuis le trépas de la République. Ses quartiers, à l'hôtel d'Aix et de Chambéry, représentaient un centre d'opposition au maréchal. » Louise WEISS, *Mémoires d'une Européenne (juin 1940-août 1944)*, Paris, Albin Michel, 1974, p. 94.

⁹¹ AD MM 26 J/362. Journal de guerre de Fernande Marin.

⁹² Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 62-63.

qui fait don de sa personne. Vallat se lève à son tour. « Tous les Français connaissent la silhouette de ce grand mutilé de la guerre de 1914–1918, avec sa jambe de bois et son œil droit masqué par un monocle noir⁹³. »

Je me réjouis de voir demain tous les partis réunis en un seul rassemblement national où s’effaceront les malentendus que nous persistions à entretenir entre nous. Les institutions ont corrompu les hommes ; il faut changer les institutions. Mais les hommes ont aussi corrompu les institutions ; il faut aussi changer les hommes, pour que revive la France.

Puis vient le tour du Sénat où Léon Bérard marque aussi sa reconnaissance au maréchal Pétain pour prendre en main les destinées du pays.

En parallèle, Laval cherche à pousser Lebrun à la démission afin de permettre à Pétain d’être élu à la présidence de la République, ce qui éviterait d’avoir à réformer la Constitution. Le 7, dans la soirée, il se rend chez le chef de l’État avec Pierre-Étienne Flandin, Gratien Candace, vice-président de la Chambre, Jean Mistler, président de la commission des Affaires étrangères, assurant parler au nom de cent cinquante de leurs collègues. Le refus de démissionner du président de la République va contraindre le maréchal Pétain à se faire accorder les pleins pouvoirs⁹⁴, en continuant à avancer avec le projet de loi constitutionnel.

Signe que l’unanimité n’est pas réalisée, un groupe de sénateurs de centre-gauche, Jean Taurines, Paul-Boncour, Maroselli, propose, lors d’une réunion informelle, un contre-projet ; déclarant faire confiance au maréchal Pétain, leur texte se veut plus respectueux des institutions puisque la nouvelle Constitution serait ratifiée « par la Nation » et non par les assemblées issues de cette modification des textes. Laval accepte l’amendement et élargit le propos, en expliquant que le régime parlementaire n’a pas réussi, soutenu en cela par Flandin. Les sénateurs proposent ensuite leur texte, lors d’une audience obtenue de haute lutte, au maréchal, qui leur dit, « après les avoir écoutés gravement⁹⁵ », ne plus vouloir « subir les difficultés et les entraves qu’il rencontre avec la présidence de la République⁹⁶ ».

Le 8 juillet, vers 22 heures, Pétain engage l’ultime étape préparatoire, en présentant officiellement le projet de loi constitutionnelle devant ce qui sera le dernier Conseil des ministres de la III^e République. Dans la foulée, le décret convoquant les Chambres est présenté

⁹³ Jacques BENOIST-MECHIN, *Soixante jours...*, *op. cit.*, p. 684.

⁹⁴ Marin relata ainsi la scène après-coup : « À Bordeaux, [Albert Lebrun] fut livré, sans défense, aux assauts grossiers, insultants, menaçants de Laval et autres parlementaires ou fonctionnaires déjà gagnés par l’esprit totalitaire. Il devait bientôt subir une troisième coalition où la masse des parlementaires ralliés à Vichy, les nouveaux fonctionnaires qu’on venait de nommer, la presse s’acharnèrent à lui arracher sa démission. »

⁹⁵ Joseph PAUL-BONCOUR, *Entre-deux-guerres. Souvenirs de la III^e République*, 3 t., Paris, Plon, 1946, p. 262.

⁹⁶ Jacques BENOIST-MECHIN, *Soixante jours...*, *op. cit.*, p. 686.

à la signature du président de la République. Toute révision constitutionnelle nécessitait une adoption dans les mêmes termes du texte par les deux Chambres, avant son adoption, à la majorité absolue⁹⁷, par les députés et les sénateurs réunis. L'opération peut-elle réussir ? La Chambre de 1940 est à gauche, puisque c'est celle qui est sortie victorieuse en 1936. Il paraît donc impensable qu'elle mette fin à la forme républicaine du régime. Tout va se jouer, principalement, dans deux journées fatales, les 9 et 10 juillet. Tout va très vite.

Dans Vichy, ce ne sont que complots, menaces, intimidations. Des soldats allemands stationnent près de l'hôtel du Parc. La France a-t-elle encore sa souveraineté ? Blum évoque ainsi ces moments : « Ce qui agissait, raconte Blum, c'était la peur, la peur des bandes de Doriot dans la rue, la peur des soldats de Weygand à Clermont-Ferrand, la peur des Allemands qui étaient à Moulins... C'était vraiment un marécage humain dans lequel on voyait à vue d'œil se dissoudre, se corroder, disparaître tout ce qu'on avait connu à certains hommes de courage et de droiture. » Les hommes politiques ne savent plus qui croire ni que faire. Les derniers Conseils des ministres ont réuni des hommes « qui ne dormaient plus, qui ne raisonnaient plus », dans une « atmosphère effrayante » où « toutes les questions étaient mêlées⁹⁸ ». Comment les parlementaires, éloignés des cercles de décision, auraient-ils les idées plus claires ?

En coulisses, Laval s'active pour convaincre les récalcitrants, presque un par un, en adaptant son argumentation à ses interlocuteurs. Il « multiplie les intrigues, il est le plus merveilleux des intrigants – un Fouché. Aussi roué et sans scrupules que le maréchal est direct et scrupuleux. Laval le “roule”, il roule tout le monde⁹⁹ », commente Emmanuel Berl. Avec violence ou charme selon les moments, il affirme que l'heure est à l'action. D'origine socialiste, ayant rejoint les modérés, il connaît tous les élus, mais une partie de la Fédération républicaine, tirée par Marin, avec qui pourtant il a siégé dans le gouvernement Doumergue de 1934, lui résiste. Il va s'appuyer sur les députés Fédération républicaine René Dommange, Xavier Vallat et Pierre Taittinger, comme nous le raconte Renaud Meltz :

On a besoin de vous pour prendre en main nos collègues du groupe Louis Marin, lui dit-il, car leur président est sur le reculoir. Et il ne s'agit pas d'une simple modification de la Constitution de 1875. C'est le régime qui doit sauter. Marin, à la tête de la Fédération républicaine, est très hostile à la politique qui se prépare. Moustier, député du Doubs, affiche sa défiance envers Laval « auquel il reproche d'avoir été tout à tour communiste, socialiste, opportuniste, pour devenir

⁹⁷ Sous la V^e République, la majorité des trois cinquièmes est désormais requise et non la simple majorité absolue.

⁹⁸ *Commentaire*, n° 173, printemps 2021, « Souvenirs de la III^e République (III) (Charles Pomaret) », p. 130 et AN 317AP/62.

⁹⁹ Emmanuel BERL, *La fin...*, *op. cit.*, p. 330.

fasciste en dernier lieu ». Membre de la commission de la Réforme constitutionnelle, il avait rejeté les menaces de Laval, s'écriant même que Pétain serait condamné pour haute trahison. Mais Taittinger espère emporter le gros de la troupe. Dommange fait à Vallat un bref historique de la « tâche à laquelle s'est attelé Pierre Laval depuis Bordeaux et pour laquelle il [a] l'accord du maréchal ». La droite républicaine est travaillée par sa frange la plus anticommuniste, marquée par le 6 février 1934, convaincue que la faiblesse du régime parlementaire est responsable du désastre militaire¹⁰⁰.

Une motion de 69 parlementaires, conduite par l'ancien socialiste Gaston Bergery et signée notamment de Vallat, est rédigée, apportant son soutien à ce nouveau régime qui allait mettre un terme à « la ploutocratie et aux valets de la politique stalinienne, notamment les cabinets Doumergue et Blum ».

Le 9 juillet, le principe de la révision est présenté, successivement, devant les deux Chambres. Le texte, signé des présidents Lebrun et Pétain, est court : « La Chambre des députés (ou le Sénat) déclare qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles. » À la Chambre, Herriot ouvre la séance, avec le respect dû au maréchal, dont le prestige est immense :

Autour de M. le maréchal Pétain, dans la vénération que son nom inspire à tous, notre Nation s'est groupée en sa détresse. Prenons garde à ne pas troubler l'accord qui s'est établi sous son autorité. Nous aurons à nous réformer, à rendre plus austère une République que nous avons faite trop facile, mais dont les principes gardent toutes leurs vertus. Le destin de cette œuvre dépend de l'exemple de sagesse que nous allons donner. Notre pays, notre grand pays, notre cher pays renaîtra, je le crois de toute mon âme. Messieurs, vive la France ! (*Vifs applaudissements prolongés sur tous les bancs*).

Par ces mots, le président Herriot, qui se devait pourtant de présider dans la neutralité¹⁰¹, appelle ses collègues à « se réformer » et à accepter le principe de la réforme constitutionnelle. Les rares députés qui prennent la parole contre la révision sont conspués par leurs collègues et par le public, à qui pourtant les règles interdisent de manifester une quelconque opinion. Non seulement la droite et le centre votent pour la révision, mais les socialistes aussi ; les plus critiques expriment le désir de réviser le texte, quitte à voter contre lors de la réunion des députés et des sénateurs¹⁰². Lentement, le piège se referme. Seuls trois votes contre sont recensés, à gauche, Jean Biondi, Léon Roche et Alfred Margaine. Marin vote le texte avec l'immense majorité des députés, comme Reynaud, la tête couverte de bandages à la suite de son accident de voiture, qui quittera la séance avant le vote du lendemain.

¹⁰⁰ Renaud MELTZ, *Laval...*, *op. cit.*, p. 640. Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 191.

¹⁰¹ Wieviorka remarque que ce scrupule ne l'avait pas empêché de voter le 17 juillet 1926 pour faire tomber le gouvernement Briand-Caillaux..., *op. cit.*, p. 71.

¹⁰² Ajoutons que certains députés comme Pernot n'ont pas jugé utile de participer à ce premier vote... « Je n'ai pas éprouvé le besoin d'assister à la séance. Je ne le regrette pas, car le débat a été, paraît-il, sans grandeur. » Georges PERNOT, *Journal de guerre*, *op. cit.*, p. 102.

L'après-midi, au Sénat, le président Jeanneney ouvre la séance, en reprenant le nouveau discours sur la nécessité d'expier les fautes, sous de « vifs applaudissements » :

J'atteste à M. le maréchal Pétain notre vénération et la pleine reconnaissance qui lui est due pour un don nouveau de sa personne (*Vifs applaudissements*). Il sait mes sentiments envers lui, qui sont de longue date. Nous savons la noblesse de son âme. Elle nous a valu des jours de gloire. Qu'en ces jours de terrible épreuve, elle nous prémunisse, au besoin, contre toute discorde. Le sort de la France semble être de se régénérer dans le malheur. En aucun temps, son malheur ne fut plus grand. À la besogne ! pour forger à notre pays une âme nouvelle, pour y faire croître force créatrice et foi, la muscler fortement aussi, y rétablir enfin, avec l'autorité des valeurs morales, l'autorité tout court. (...) [Nos enfants] expieront nos fautes, comme ma génération expia, puis répara, celles d'un autre régime.

À l'unanimité, moins une voix (Pierre de Chambrun, PDP), le Sénat vote à son tour le principe de la révision.

Mercredi 10 juillet, c'est au tour du Congrès, réunissant députés et sénateurs sous la présidence de Jeanneney, de voter le texte, dans le théâtre du grand casino de Vichy. Le texte sur lequel doivent se prononcer les parlementaires est le suivant :

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous la signature et l'autorité du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, la nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille, de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées.

La commission spéciale, chargée de donner son avis sur le texte et qui réunissait des membres des commissions des Lois des deux Assemblées, présidée par Jean Boivin-Champeaux, rend son rapport : « Le texte soumis à vos délibérations tend, dans sa brièveté, à régler à la fois le présent et l'avenir de la France. Il donne au gouvernement du maréchal Pétain les pleins pouvoirs exécutif et législatif. » Deux projets de loi sont en concurrence : le texte du gouvernement et le contre-projet des sénateurs, mais Bouisson obtient la priorité de vote pour le texte du gouvernement en application du règlement et par conséquent le contre-projet sénatorial ne sera jamais débattu. Douze orateurs se sont inscrits pour la discussion générale et les explications de vote, dont Becquart et Temple, de la Fédération républicaine, ainsi que le marquis de Moustier¹⁰³, qui a préparé son discours et l'a fait relire à Paul-Boncour. Pourtant, à la demande générale, le président de séance, Jules Jeanneney, met aux voix la suppression de la discussion générale et des explications de vote. Le texte est mis aux voix sans débat. Blum,

¹⁰³ Léonel de Moustier, député RIAS du Doubs et ancien de la Fédération, qui vote contre les pleins pouvoirs, aidera les personnes traquées par les Allemands et cachera des armes. Marin apprend, en 1942, que Moustier avait fait « un discours épatant ». « Les journalistes allemands ont été surtout furieux qu'il parle de Boches. Tout le monde l'a supplié de ne pas retourner là-bas, il y est retourné quand même. » Engagé dans la Résistance, il est arrêté le 23 août 1943 et meurt en déportation en 1945. Henri de MOUSTIER, 1940, *op. cit.*

lui-même, chef de la majorité à la Chambre, ne s'était pas inscrit dans la discussion générale. Seul le député radical de l'Hérault, Vincent Badie, proteste en tentant sans succès de gagner la tribune pour prendre la parole.

Une écrasante majorité de parlementaires vote en faveur du texte : sur les 672 parlementaires présents, 569 députés l'adoptent, 80 votent contre, 7 refusent de voter et 20 s'abstiennent. Sans vouloir alimenter « un manichéisme outrancier [qui distinguerait] sans nuance le bon grain de l'ivraie¹⁰⁴ », comme le relativise à juste titre, Olivier Wieviorka, comment expliquer ce silence de la part des grandes personnalités de la III^e République, y compris parmi celles qui étaient opposées au projet de Constitution ?

Tout d'abord, beaucoup avaient la conviction que toute résistance était devenue inutile. Certains espéraient sauver les meubles, en ne s'opposant pas frontalement au gouvernement, notamment les sénateurs qui espéraient ainsi convaincre les nouveaux dirigeants de maintenir deux Chambres¹⁰⁵. Ensuite, il faut souligner l'impact du discours qui, depuis des années, expliquait qu'un renouveau moral était nécessaire. Citons ainsi le président de l'ARD, Flandin, en 1937 : « Il est temps de recréer l'unité morale de la France¹⁰⁶. » Citons même le radical-socialiste Albert Sarraut en 1932 : « Renouveau politique et renouveau économique ne vaudront en effet que par le robuste soutien d'un renouveau moral, s'il est vrai que la mentalité française d'après-guerre a pâti autant des facilités de la période de prospérité que des difficultés de la période de crise. » Peu de personnes étaient prêtes à voler à son secours, entre la gauche qui ne jugeait pas la Constitution digne d'être défendue, car d'origine quasi monarchique, et la droite qui avait voulu la réformer sous Millerand avec le mouvement pour une IV^e République et en 1934 avec Tardieu. Beaucoup, surtout à droite de l'échiquier, jugeaient le régime à bout de souffle, achevé par les multiples scandales politico-financiers qui l'avaient jalonné : les thèmes de la décadence et de la faillite morale, de la baisse de la natalité, de la faiblesse spirituelle étaient présents dans beaucoup d'esprits. La défaite renvoyait aussi aux erreurs du régime : la France avait été vaincue par les armes, car elle avait d'abord décliné moralement. L'Église catholique, encore puissante dans le pays, adhéra largement à ce discours de la faute dans ses sermons avant de comprendre la nature nouvelle du régime de Pétain. En toute logique, Marin aurait dû adhérer à ce discours et voter les pleins pouvoirs avec ses camarades de la Fédération républicaine.

¹⁰⁴ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 88.

¹⁰⁶ Étienne PAQUIN, *Flandin...*, *op. cit.*, p. 315.

On s'était habitué aussi, depuis des années, à gauche comme à droite, pour pallier la faiblesse du régime à ces votes de pleins pouvoirs¹⁰⁷. Après des années d'affaiblissement de l'exécutif, il s'agissait somme toute d'accorder une nouvelle fois les pleins pouvoirs à un gouvernement en difficulté. L'exposé des motifs, qui évoquait le « président du Conseil Pétain », pouvait en abuser plus d'un par sa conformité aux usages républicains :

C'est dans la défaite militaire et dans le désordre intérieur que d'autres pays ont puisé la force de revivre et de se transformer. Au moment le plus cruel de son histoire, la France doit comprendre et accepter la nécessité d'une révolution nationale. (...) C'est dans cet esprit que le gouvernement s'est tourné vers les Chambres, en leur demandant de rendre possible, par un acte solennel, dans l'ordre et dans la légalité républicaine, cet immense effort. (...) Le gouvernement demande donc au Parlement, réuni en Assemblée nationale, de faire confiance au maréchal Pétain, président du Conseil, pour promulguer, sous sa signature et sa responsabilité, les lois fondamentales de l'État français.

Le Congrès, dans lequel les parlementaires siègent par ordre alphabétique et non par groupe, complique les débats ; les chefs de parti, comme Marin, ne sont pas entourés des leurs et peuvent se retrouver dans le voisinage d'opposants ; c'est un organe fait pour ratifier les textes discutés dans les assemblées. Or ces dernières avaient éludé le débat pour le renvoyer à la réunion des assemblées, qui n'est pas faite pour cela et au cours de laquelle le président de séance accepta les refus de débattre. Sous la III^e République, l'assemblée était toute-puissante et pouvait s'imposer au président de séance.

L'action déterminée de Laval aura fait le reste, comme le dit Jean-Pierre Azéma : « En juillet 1940, la classe politique se démet avec complaisance, sans âme et sans ressort, et est la victime consentante de quelques dizaines de parlementaires remuants¹⁰⁸. » Dehors, les gardes mobiles et les gendarmes entourent le casino pour protéger les parlementaires ; Laval fait croire que Weygand a l'intention de tenter un coup de force contre le régime et donne l'illusion, par son projet de Constitution, de le sauver. L'habile politique maintient aussi leurs indemnités, sauf à quelques récalcitrants, et elles ne seront supprimées pour tous qu'en octobre 1941, date à laquelle ils pourront demander leur retraite¹⁰⁹.

Le maréchal s'adresse au pays, le 11 juillet :

L'Assemblée nationale m'a investi de pouvoirs étendus. J'ai à vous dire comment je les exercerai. Le gouvernement doit faire face à une des situations les plus difficiles que la France ait connue. (...) Il lui faut négocier et conclure la paix. En ces derniers jours, une épreuve nouvelle a été

¹⁰⁷ Comme le remarque Lefebvre du Prey, de la Fédération républicaine : « Les Chambres avaient, à plusieurs reprises déjà, délégué des pouvoirs et c'est en vertu d'une de ces délégations que j'avais en 1924, comme garde des Sceaux dans le ministère Poincaré, préparé un décret-loi de réforme judiciaire. » Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 90.

¹⁰⁸ Jean-Pierre Azéma In René REMOND (dir). *Pour une histoire...*, op. cit., p. 369.

¹⁰⁹ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 207.

infligée à la France : l'Angleterre, rompant une longue alliance, a attaqué à l'improviste et détruit des navires français immobilisés dans nos ports. (...) Douze ministres se répartiront l'administration du pays. (...) Des gouverneurs seront placés à la tête des grandes provinces françaises. Ainsi, l'administration sera à la fois concentrée et décentralisée. Les fonctionnaires ne seront plus entravés dans leur action par des règlements trop étroits. (...) Votre travail sera défendu. Votre famille aura le respect et la protection de la Nation. (...) Donnons-nous à la France ; elle a toujours porté son peuple à la grandeur¹¹⁰.

On a beaucoup commenté la légalité du vote du 10 juillet : elle ne fait pas de doute. La Constitution de 1875 disposait que les Chambres devaient approuver par délibérations séparées à la majorité absolue des voix qu'il y avait lieu de réviser la Constitution : ce fut fait, presque à l'unanimité. Elles devaient ensuite se réunir pour adopter la révision à la majorité absolue. L'usage constitutionnel voulait que la majorité fût calculée par rapport à l'effectif théorique. Mais les partisans de Laval obtiennent que soit retenue la règle des présents. On a donc souvent dit que le calcul de la majorité n'était pas valable, car certains parlementaires étaient absents ; or non seulement le vote fut acquis à la majorité de 88 % des votants, mais il le fut à la majorité des membres, avec un pourcentage de 67 % si on y réintègre les 27 du *Massilia* et les 149 autres absents, et même à la majorité de 61 % si l'on y ajoute les 61 parlementaires communistes qui avaient été déchus de leur mandat. Dans la pire des hypothèses, le vote reste acquis avec onze voix de plus que le seuil requis. Certains ont fait observer que la Constitution prévoyait aussi que « la forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision ». Mais le pouvoir constituant n'est-il pas, par définition, souverain¹¹¹ ? La peur et les menaces n'expliquent pas seules qu'il n'y ait eu que 80 votes contre ce changement de régime. Dans une période troublée, beaucoup pensent préférable de donner un pouvoir fort à la France. En 1873, les suites du désastre militaire avaient amené le maréchal de Mac Mahon à l'Élysée. Poincaré avait décidé, contre son gré, de faire appel à Clemenceau en 1917. En 1940, dans l'esprit des Français, la distinction entre ces deux gloires n'était pas nette, même si les moyens qu'ils proposaient pour sauver le pays différaient.

Parmi les votes pour, 286 parlementaires sont de gauche ou de centre-gauche, 46 sans étiquette et 237 de droite ou de centre-droit.

¹¹⁰ AN 317AP/230. Recueil des discours du maréchal Pétain.

¹¹¹ Ce sera aussi l'analyse de Lebrun après la guerre : « En laissant de côté le point de droit controversé de savoir si l'Assemblée constituante peut déléguer son pouvoir et si elle ne doit pas l'exercer elle-même, il semble bien que toute cette procédure ait été régulière. (...) Oui, le gouvernement de Vichy a été constitué régulièrement, une fois admis, bien entendu, le principe de l'armistice. Mais plus tard, par ses agissements, il s'est mis en opposition avec la volonté nationale ; dès lors, il prenait figure d'usurpateur. »

Quarante-sept parlementaires de la Fédération républicaine sont recensés. Trente-cinq votent les pleins pouvoirs (Vallat, Henriot, Valentin, Boucher, Becquart, Dommange, Frédéric-Dupont, des Isnards, François Martin, Oberkirch, Poitou-Duplessy, Roulleaux Dugage, Pierre Taittinger, Temple, ...¹¹²). Aucun ne vote contre, mais on compte deux abstentions, une absence pour prison de guerre (André Parmentier), deux à cause du *Massilia* (Joseph Denais et Bernard Quénauld de La Groudière), une absence excusée (François de Wendel). Enfin, on trouve sept députés « n'ayant pas pris part au vote » parmi lesquels Marin et son fidèle Blaisot, ainsi que deux proches de Marin appartenant à la Meurthe-et-Moselle, Mazerand, républicain de gauche ayant souvent hésité entre les groupes de la Chambre, et proche de lui dans l'ordre alphabétique, et Cournault, républicain de gauche également.

Un seul député des Républicains indépendants et d'action sociale (RIAS) vote contre les pleins pouvoirs, Léonel de Moustier¹¹³. Tous les autres votent les pleins pouvoirs¹¹⁴, notamment les anciens de la Fédération, qui l'avaient quittée en 1932, par désaccord avec la politique jugée droitiste et trop antiallemande de Marin : Jean Quenette, Jean Tinguy du Pouët, le fameux père Lucien Polimann¹¹⁵, élu meusien de la mythique tranchée des baïonnettes, qui devint un fervent maréchaliste, Robert Sérot, président du conseil général de la Moselle. On note aussi la participation favorable de 41 sénateurs Union républicaine, groupe auquel appartenait François de Wendel, qui lui est absent, notamment Georges Pernot, Edmond

¹¹² Votent pour à droite : Xavier Vallat, Philippe Henriot, François Valentin, Louis Biérix, Marcel Boucher, Bernard d'Aillières, Bertrand de Sauvan d'Aramon, Émerand Bardoul, Henri Becquart, Jean Bernex, Édouard Bousquet, François Boux de Casson, Pierre Burgeot, Pierre de Chabot, Georges Cousin, Jean Crouan, René Dommange, Jacques Duboys-Fresney, Frédéric-Dupont qui se fera appeler ensuite Édouard Frédéric-Dupont, Augustin Dutertre de La Coudre, Ernest de Framond de La Framondie, Charles des Isnards, Étienne Le Poullen, Octave Lucas, Clovis Macouin, François Martin, Joseph Massé, Augustin Michel, Hubert de Montaigu, Alfred Oberkirch, Jacques Poitou-Duplessy, Paul Richard, Henri Roulleaux Dugage, François de Saint-Just, Henri de Saint-Pern, Pierre Taittinger, Emmanuel Temple, Alphonse Thibon.

¹¹³ AN 317AP/212. « Le marquis de Moustier ne démordra pas de sa volonté de voter contre. Il s'indigne qu'on ait essayé de faire pression sur lui en invoquant sa nombreuse famille et les affaires où il est intéressé. » Journal de Camille Blaisot.

¹¹⁴ Du RIAS, votent pour : Jean Quenette, Jean Tinguy du Pouët, Lucien Polimann, Robert Sérot, Étienne d'Audiffret-Pasquier, Fernand Claudet, André Cointreau, Stanislas Devaud, Maxime Fauchon, François Fourcault de Pavant, Marcel Héraud, Yves Hervé, François Joly, Pierre Lohéac, Robert de Grandmaison, Paul Morane, Hervé Nader, Eugène Pébellier, François Peissel, Jean-Pierre Plichon, Henry Ponsard, Émile Taudière. Trois d'entre eux sont absents au moment du vote, François de Polignac, Antoine Sallès (deux anciens de la Fédération) et Pierre Pitois.

¹¹⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Les Braconnet sont revenus de Meuse. Ils disent que tout le monde est monté contre le clergé dans la Meuse par la faute de l'abbé Polimann. » Journal de guerre de Louis Marin, 6 septembre 1942.

Lefebvre du Prey, Guy de Wendel, Charles Reibel, Gaston Rogé¹¹⁶, député de Meurthe-et-Moselle.

Du côté de l'ARGRI, à l'exception de trois députés, tous votent les pleins pouvoirs, y compris quatre anciens ministres, Flandin, François Piétri et surtout Achille Fould et Louis Rollin, anciens de la Fédération, ce dernier s'étant pourtant opposé, comme ministre de Reynaud, au projet d'armistice¹¹⁷.

Sont pour, enfin, Ybarnégaray, ancien de la Fédération, qui a rejoint le Parti social français en 1936, ainsi que Robert Schuman et Édouard Moncelle, députés de la Moselle, qui s'étaient éloignés de la Fédération républicaine dans les années 1930.

En sens inverse, seuls 80 parlementaires refusent les pleins pouvoirs : 36 socialistes (Léon Blum, Jules Moch, Marx Dormoy, Vincent Auriol, André Philip, René Renoult..., soit un tiers seulement d'un groupe qui, depuis Munich, est partagé entre les blumistes et les paul-fauristes), 26 radicaux de différentes factions (Vincent Badie, Justin Godart, René Renoult, ...), 11 divers gauche dont deux socialistes indépendants (Joseph Paul-Boncour, Paul Ramadier), 7 hommes de droite enfin : trois anciens de la Fédération, Léonel de Moustier, Laurent Bonnevey et Joseph Lecacheux, quatre membres du Parti démocrate populaire, Pierre de Chambrun, Paul Simon, Pierre Trémintin et son président, Auguste Champetier de Ribes. À droite, Fernand Wiedemann-Goiran, Indépendant d'union républicaine et nationale, et Henri de Kerillis ont déjà rejoint Londres.

¹¹⁶ Ainsi que, également sénateurs Union républicaine : Hubert d'Andlau de Hombourg, Maurice Baufle, Léon Bérard, Jean Boivin-Champeaux, Félix Braise, Camille Cautru, Victor Constant, René Coty, Joseph Coucoureux, Louis Courot, Jean Fabry, Roger Farjon, Manuel Fourcade, Louis Gaillemain, Charles d'Harcourt, François Halna du Fretay, André Join-Lambert, Pierre Lautier, André Lavoine, Edmond Leblanc, Alexandre Lefas, Jean de Leusse, Jean Lissar, Anatole Manceau, Jean Maroger, Georges de Grandmaison, Joseph Monsservin, Henri Pavin de Lafarge, Gaston Provost-Dumarchais, Jacques Queinnec, Robert Thoumyre, Jean Thureau-Dangin, Maurice Toy-Riont, Gaston Veysière, Louis Viellard, Jean Villault-Duchesnois.

¹¹⁷ On y trouve ainsi les députés suivants, qui ne venaient pas toutefois de la Fédération, Léon Baréty, Maurice Bazin, André Beauguitte, Pierre Béranger, Prosper Blanc, Charles Bouissoud, Michel Brille, Louis Buyat, François de Champeaux, Georges Denis, Louis de Diesbach de Belleroy, Pierre Dignac, Gustave Doussain, Maurice Drouot, Pierre Duchesne-Fournet, Alphonse Dupont, Pierre Dupuy, Joseph Féga, Pierre-Marie Gaurand, Fernand Girault, Raymond Lachal, Joseph Laniel, Samuel de Lestapis, Gaston Moreau, Pierre Perreau-Pradier, Camille de Rocca Serra, Paul Thellier, Adolphe Vincent.

Vingt parlementaires s'abstiennent, dont deux de la Fédération républicaine (Joseph Bastide, André Baud¹¹⁸) et le président de la Chambre Herriot ; le président de séance, Jeanneney, conformément à l'usage républicain, ne prend pas part au vote.

Du côté de la Meurthe-et-Moselle, les parlementaires sont très partagés. Outre François Valentin et Jean Quenette, on trouve aussi, dans les soutiens au projet de Constitution, le sénateur Gaston Rogé, Union républicaine, membre de l'ARD, proche de Marin et surtout de Désiré Ferry. Au contraire, le sénateur et agriculteur Charles-Henri Cournault, membre du même groupe, n'a pas pris part au vote comme Georges Mazerand (Gauche démocratique et radicale indépendante), proche de l'ARD et ami de Marin. François de Wendel, ne voulant pas frayer avec le nouveau régime, a préféré rentrer à Paris, le 28 juin¹¹⁹. Le 14 juin, à Bordeaux, il se félicitait de la résistance de Marin et, le 23, la déclaration radiodiffusée du maréchal le fait bondir. Alors qu'on l'a connu dans le passé plutôt proche de Laval, il écrit : « Laval et Marquet sont entrés dans le Cabinet. C'est tout un programme, et il est mauvais. » En sens inverse, son cousin, Guy de Wendel, sénateur modéré de la Moselle, vote les pleins pouvoirs. Le département réunit aussi des oppositions au vote, avec en particulier deux personnalités de gauche qui s'engageront dans la Résistance, Pierre-Olivier Lapie (Union socialiste républicaine, puis SFIO), qui avait élu député en 1936 contre Désiré Ferry et rejoint Londres dès le 22 juin 1940, où de Gaulle le nomme directeur des Affaires extérieures avant qu'il ne devienne gouverneur du Tchad en novembre 1941 puis ministre de l'Éducation nationale en 1950-1951, et l'avocat Philippe Serre, Gauche indépendante ou Jeune république (démocrate-chrétien), qui avait mis en ballottage Wendel en 1932 avant d'être élu l'année d'après, sous-secrétaire d'État en 1937-1938, engagé dans le mouvement Résistance. Quant au député Georges Izard (SFIO), prisonnier de guerre avant de s'engager dans la Résistance, il n'a pas pu participer au scrutin, mais il aurait voté contre¹²⁰.

¹¹⁸ AN 317AP/77-78. Dans une lettre de Guiter à Marin du 3 mai 1938, André Baud, député du Jura, faisait part à Marin de son désir qu'il prenne l'initiative d'une campagne de propagande en faveur du roi et du gouvernement de Metaxás en Grèce. Il lui donnait son sentiment sur la Turquie de Mustapha Kemal qui ne s'inclinerait pas sans résistance devant la propagande hitlérienne. André Baud restera fidèle à Louis Marin après la Seconde Guerre mondiale.

¹¹⁹ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 594.

¹²⁰ Le 4 septembre 1939, Georges Izard écrira au président Lebrun : « Monsieur le Président, Officier de réserve d'infanterie coloniale, âgé de trente-six ans, je devais rejoindre à date fixe peu de jours après la mobilisation générale. Tenant sans doute compte que je suis père de quatre enfants, un nouvel ordre récent ne me fait prévoir un appel qu'à une date encore indéterminée. Député d'une circonscription frontière, j'ai l'honneur de vous indiquer que je me tiens immédiatement à la disposition des autorités militaires. » Emmanuelle de BOYSSON, *Izard...*, *op. cit.*, p. 93. Clin d'œil de l'histoire, il succédera à Henri Massis à l'Académie française.

Marin, qui nous avait pourtant habitués à plus de pugnacité quand il s'agissait dans le passé de refuser les pleins pouvoirs, se contente d'un refus de vote, ce qui est déjà un acte fort à partir du moment où Bouisson avait demandé qu'on publiât la liste des parlementaires qui s'abstiendraient ou refuseraient de voter¹²¹.

La position de Blaisot, dont il était alors très proche, est claire depuis plusieurs jours :

Ils vont tous voter, ceux qui ont été du Cartel des gauches et tous les autres, ceux qui ont poignardé Laval en janvier 1936 et qui ont amené le 7 mars, date de notre premier malheur, qui a rendu la guerre fatale en donnant à Hitler la maîtrise de l'Europe. (...) Pour mon dernier vote, ma conscience, sans reproche, ne mêlera pas mon nom aux leurs. Louis Marin est décidé aussi à s'abstenir. Nous sommes d'accord de ne pas souligner notre abstention par une déclaration à l'*Officiel*. Il est parfaitement inutile de la manifester¹²².

Philippe Serre, qui a voté contre le 10 juillet, était venu trouver Lebrun le 6 juillet et lui avait raconté l'attitude du député de Nancy lors des débats préalables à la Chambre :

Il y a certainement des opposants, ajoute-t-il ; mais ils n'osent rien dire. L'attitude de Marin a stupéfié. Il écoutait avec une attention farouche, je m'attendais à le voir bondir, à l'entendre hurler... Et rien. Moi-même suis décidé à voter contre ; mais je ne suis pas sûr, au dernier moment, de ne pas être pris par l'ambiance et de voter contrairement à mes idées¹²³.

Pourtant, comme le souligne Vallat dans ses mémoires :

[Si] le président de la Fédération républicaine, Louis Marin, resta muet, nous savions que le vieux député lorrain avait été hostile à l'Armistice, mais l'Armistice et la révision de la Constitution étaient deux choses différentes. Louis Marin ne parla en public ni de l'un ni de l'autre, vota pour

¹²¹ Joseph PAUL-BONCOUR, *Entre-deux-guerres...*, *op. cit.*, p. 290.

¹²² AN 317AP/212. Journal de Camille Blaisot.

¹²³ Éric FREYSSSELINARD, *Comment la III^e République a sombré (Journal de Marguerite Lebrun – août 1939-juillet 1940)*, Presses universitaires de Lorraine, 2018, 6 juillet 1940. À la même date : « Serre, venu voir Albert, l'a mis au courant des potins de couloirs : les députés et sénateurs, depuis quelques jours, se réunissent par groupes et entendent Laval leur exposer son système. — Il y a, dit-il, au Parlement une grande tristesse des événements, une profonde lassitude, une sorte de découragement et par-dessus toute une certaine peur. — Peur de qui ? de quoi ? — De Laval, de Weygand, de la force armée, d'un régime de contraintes. S'ils votent contre, ils redoutent des représailles. Weygand, passant en revue la 14^e DI, dite "division des as", en garnison à Clermont, a fini ainsi son allocution : "Votre rôle n'est pas terminé. Il faut nettoyer le pays des gens qui l'ont conduit là où il est, afin qu'il retrouve sa gloire et son rayonnement". — Que pense Jeanneney ? — Il proteste. — Et Herriot ? — Il refuse de quitter Lyon pour ne pas être mêlé à cette comédie." En fait, les Chambres ne voteraient pas elles-mêmes la réforme de la Constitution, elles voteraient les pleins pouvoirs au gouvernement pour l'accomplir. "Il y a certainement des opposants, dit Serre, mais ils n'osent rien dire. L'attitude de Marin m'a stupéfié. Il écoutait avec une attention farouche, je m'attendais à le voir bondir, à l'entendre hurler, et rien. Moi-même suis décidé à voter contre, mais je ne suis pas sûr, au dernier moment, d'être pris par l'ambiance et de voter contrairement à mes idées". Serre connaît bien de Gaulle. Celui-ci, qui a été officier d'ordonnance de Pétain, lui a dit, au moment de sa nomination comme ambassadeur, qu'il était très ambitieux malgré son âge et faux. Albert a constaté en effet qu'il manquait de franchise dans les Conseils. »

la révision le 9 juillet et s'abstint sur les pleins pouvoirs au maréchal le lendemain, mais, pour la première fois de sa vie, n'expliqua pas son vote¹²⁴.

Jacques Bardoux qui le croise, ce même 9 juillet, remarque aussi cette attitude d'opposition : « Je tombe sur Louis Marin qui fait une sortie véhémement contre le cabinet Pétain-Laval, sa composition, son imprudence, ses projets. "Il faut le renverser. Nous ne pouvons trouver pire"¹²⁵. » Comme le souligne Paul-Boncour, qui deviendra président des Quatre-vingts, dans ces moments troublés, le silence valait déjà acte d'opposition :

À la Chambre, où Blum nécessairement se taisait, mais dont la seule présence était un acte de courage, une bonne partie de ses amis était déjà passée de l'autre côté. (...) Où étaient les partis ? Tout était bouleversé. Tandis qu'à gauche les défections se précipitaient, on voyait, à droite, Louis Marin, indigné sous sa moustache, et nos amis qui étaient ostensiblement approuvés par le marquis de Moustier, dont la figure tannée par l'air de la guerre donnait une leçon aux vestons de certains de nos jeunes contradicteurs¹²⁶.

Cinq opposants seulement parmi les membres de la Fédération : deux refus de vote, deux abstentions, un absent volontaire. En Meurthe-et-Moselle¹²⁷, les votes sont très partagés : chez les amis de Marin, trois ont voté les pleins pouvoirs, trois n'ont pas participé ; les trois députés qui s'opposent à Pétain sont deux à gauche, un à droite. Le « Sanglier de Lorraine » est bien isolé et a perdu sa capacité d'entraînement.

Georges Roulleaux Dugage en veut à son maître de son silence et de son ambiguïté :

Tandis que nombre de membres de la Fédération républicaine vous demandaient avis et conseil, vous êtes resté muet. (...) Dans ce scrutin dont nul n'ignorait l'importance pour l'avenir immédiat, non plus que les responsabilités qu'il entraînerait devant l'Histoire, vous vous êtes abstenu (...). Pas davantage que Léon Blum, Paul-Boncour ou Paul Reynaud (à côté de moi, mais qui se défila avant le scrutin), vous n'avez demandé la parole pour expliquer cette abstention. (...) Un oui ou un non catégorique s'imposait en cette heure tragique. Un vrai chef n'hésite pas et ne donne pas l'impression de fuir ses responsabilités à certains moments décisifs. (...) Un peu plus tard, quand il fut question, pour plusieurs collègues de notre groupe, de participer à l'administration de l'État français, pourquoi n'avez-vous pas déconseillé à Renouard, à François Martin, à Parmentier, d'accepter les postes offerts ? Vous leur avez dit, au contraire, qu'avec eux, « on aurait des observateurs dans la place »¹²⁸.

Deux thèses s'opposent ici.

L'une, avance que Marin voulait avoir des hommes dans la place, sans être incohérente avec son rôle d'opposant à Vichy. La fille de Jean Quenette, traitée après la guerre de « fille de

¹²⁴ Xavier VALLAT, *Le nez de Cléopâtre, souvenirs d'un homme de droite, 1918-1945*, Éditions des Quatre fils Aymon, 1957, p. 182-183.

¹²⁵ Jacques BARDOUX, *Journal...*, *op. cit.*, p. 403.

¹²⁶ Joseph PAUL-BONCOUR, *Entre-deux-guerres...*, *op. cit.*, p. 272.

¹²⁷ « Parmi ceux qui n'ont pas pris part au vote, beaucoup d'absents non excusés mais aussi Marin présent et qui a tenu ainsi à exprimer son mépris. Aucun parlementaire de Meurthe-et-Moselle n'a d'ailleurs voté pour sauf Valentin et Quenette. » Journal de Marguerite Lebrun, 10 juillet 1940.

¹²⁸ AN 317AP/242. Déjà citée par Wiewiorka.

collabo » dans la cour de l'école, m'a même affirmé que son père et François Valentin avaient été poussés par Louis Marin, leur parrain en politique, à voter les pleins pouvoirs alors que lui-même refusait de voter ; ils se seraient sentis trahis en le voyant ne pas voter les pleins pouvoirs¹²⁹. Elle indique aussi que Marin les avait incités à prendre des positions à Vichy, Quenette comme préfet, Valentin à la Légion. Il est sûr que cela pouvait par moments rendre service comme lorsque Guiter explique qu'une collaboratrice qu'il veut aider à retrouver un emploi pourrait prendre un poste de secrétaire à la Légion par le canal de Vallat ou de Valentin¹³⁰. Marin aurait voulu garder deux fers au feu, avoir des hommes dans la place. L'attitude de Valentin, Quenette, Parmentier et François Martin semble le montrer puisqu'ils se sont tous désolidarisés à un moment ou à un autre du régime. Marin reste même en contact avec eux comme en témoigne son journal, en février 1942, qui mentionne Quenette, François Martin, Renouard et Parmentier, sans doute ses relais d'information¹³¹.

Après la guerre, dans leur lettre refusant de se défendre devant le jury d'honneur, ils écriront : « Au lendemain de l'Armistice, nous avons accepté, en plein accord, avec M. Louis Marin, des fonctions publiques¹³². » Cette position expliquerait le fait que presque tous ses amis aient voté les pleins pouvoirs, Marin se réservant le rôle d'opposant.

L'autre thèse est celle de Marin, confirmée à plusieurs reprises par son épouse, affirmant qu'il n'a jamais cherché ce double jeu. En 1956, rongé par l'amertume après ses échecs

¹²⁹ Son biographe ne nous en dit pas plus : « Ne pas subir, tel est l'état d'esprit de François Valentin avant son arrivée au grand Casino de Vichy pour la réunion extraordinaire des députés et sénateurs rassemblés. Pourtant, contrairement à son intention première, il vote les pleins pouvoirs. Comment un tel changement a-t-il été possible ? Pour reprendre ses propres termes lorsqu'il s'en expliquera dans son second appel à la Résistance, "ce qui est à comprendre est infiniment simple ! Ce n'est pas mon cas, mais, à peu de choses près, celui de millions de Français". » Olivier d'ORMESSON, *Valentin, op. cit.*, p. 53.

¹³⁰ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 18 novembre 1940.

¹³¹ AD MM. « Hier matin, Le Gentil m'avait annoncé qu'il me verrait ; ce matin, Quenette me l'a fait dire par François Martin ; Renouard m'a fait dire qu'il repasserait ; Parmentier et sa femme devaient revenir hier soir ou ce matin ; or ils sont tous partis sans tambour ni trompette avant l'heure qu'ils avaient fixée. Seul François Martin est venu, très aimablement, en m'annonçant leur visite, mais avec un air sceptique. Madame Parmentier est venue pendant notre absence me dire combien son mari allait regretter de ne pas m'avoir vu. Le Gentil est venu dîner le soir avec moi. » 15 février 1942. Et, en 1944, dans la bouche de Fernande Marin : « Parmentier, qui avait été préfet des Vosges et de la Seine-Inférieure grâce aux Allemands et à Vichy, était devenu directeur général de la police de la zone sud. À son retour de captivité, il était venu voir le chef du gouvernement [sans doute Pétain]. Il se présenta le soir à notre table, mais le président Marin dînait en ville et je me suis mise seule à table avec le député de Dunkerque. Parmentier me raconta qu'il avait visité l'Allemagne, que c'était un pays formidable où on ne manquait de rien et que nous faisons une erreur de ne pas suivre ce peuple. Louis Marin le accompagna au bout de quelques jours et apprit ensuite avec stupéfaction qu'il avait été nommé préfet des Vosges. »

¹³² Anne-Marie QUENETTE, *Quenette...*, p. 264 (Lettre publiée dans *L'Est-Éclair* du 30 octobre 1945).

électorales provoqués en partie par les vichyssois, il a des mots très durs contre Valentin qu'il assure avoir incité à la résistance :

Quand l'armistice de 1940 a été conclu, il est venu me voir ; je lui expliqué longuement pourquoi j'étais très hostile à l'abdication devant l'Allemagne ; mais j'ai vu que son choix était fait, conduit par une ambition juvénile qui n'entendait pas se laisser arrêter quand il avait l'avenir devant lui. J'ai essayé pendant quelques jours de le convaincre, puis j'ai rompu complètement avec lui et je ne l'ai jamais revu. Quand j'étais parrain de sa fille aînée, la mère l'amena pendant deux ou trois ans à Vichy au Nouvel an, mais nous ne parlions pas du père¹³³.

Nous en avons un autre indice dans une remarque de Valentin : « M. Valentin a dit à un de ses amis après son remplacement par M. Laval : “Le Président Marin avait raison lorsqu'il me disait de n'accepter aucun poste”¹³⁴. »

Autre élément d'explication, la liberté de vote de la Fédération républicaine, Vallat rappelant, le 6 juillet, « qu'il appartient à un parti dont le père, à la différence du Parti socialiste, permet de désobéir¹³⁵ ». S'agissait-il de ne pas fracturer son groupe, de ne pas se désolidariser du reste de ses troupes pour tenter de garder le parti à sa main en restant dans l'ambiguïté qui permettait de voir venir ? On retrouve un raisonnement semblable chez Blum qui certes vota contre, mais n'osa prendre la parole :

Je ne pouvais douter que, dans l'échauffourée dont mon intervention donnerait le signal la très grande majorité de mon groupe m'abandonnât (...) Nombreux seraient ceux qui feraient secrètement chorus avec les insulteurs. Je ne voulais pas offrir le spectacle public de ce reniement. C'est là seulement ce qui me paralysa, ce qui me cloua la bouche¹³⁶.

Marin aurait pu voter contre, comme il l'avait fait, en 1919, en étant quasiment le seul à s'opposer à Clemenceau. Pourtant, comme pour la crise de Munich, sa farouche volonté de s'opposer reste à l'état de l'intention. Jugeant qu'un vote négatif serait inutile, s'est-il réservé pour la suite ? Son attitude reste inexplicable, car, en chef de parti, il aurait dû donner le la. Sa position sur Pétain, qu'il connaissait bien pour avoir notamment partagé le même gouvernement en 1934, était pourtant claire, comme il le commentera en 1944 à son retour de Londres à des journalistes :

Pétain s'explique par une vanité incommensurable, jointe à une ambition démesurée. Après la mort de Foch, resté seul survivant de la victoire de 1918, il a cru qu'il pouvait effacer la gloire du grand maréchal, monter encore plus haut. Il a été poussé par une clique de journalistes, comme Hervé, d'hommes politiques, comme Laval, et, aussi, d'industriels, sans parler des gens inavouables de la Cagoule et d'un certain nombre de généraux et d'amiraux. Tous ont admirablement organisé cette publicité. Tout était bon pour invoquer Pétain : les troubles du 6 février, les soi-disant menées anticommunistes dans l'armée. Rappelez-vous Hervé : « C'est

¹³³ AN 317AP/257. Lettre de Marin au préfet du 12 janvier 1956.

¹³⁴ AAE PA-AP 203, n° 2/32. 18 juillet 1942. Cité plus longuement plus bas.

¹³⁵ AN 317AP/212. Journal de Camille Blaisot.

¹³⁶ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 77.

Pétain qu'il nous faut ! » Là-dessus, il part pour l'Espagne et il voit Franco. Franco l'a achevé, si je puis dire : c'était un général et un dictateur ! Pétain n'a plus eu qu'une idée, devenir le chef de la France, renverser la République. Il a saisi la première occasion. Cette occasion, c'était la défaite¹³⁷.

En refusant l'armistice et surtout en ne votant pas les pleins pouvoirs, Louis Marin a choisi le camp du futur. Comme le dit, de façon un peu exagérée, l'historien Henri Dubief, « rare exception, Louis Marin, est une sorte de Jules Ferry, né cinquante ans trop tard, un "républicain modéré qui n'est pas modérément républicain". Nul ne s'en doutait avant 1940. Il apparaissait dix ans plus tôt comme un "fasciste", un ennemi du régime, tout autant que Tardieu¹³⁸ ». En tout état de cause, si ambiguïté il y avait, la période de l'occupation allait permettre de la lever, sans pour autant que le reste de ses troupes le suivissent.

¹³⁷ AD MM.

¹³⁸ Henri DUBIEF, *Le déclin...*, *op. cit.* p. 15.

Chapitre XVI : Un opposant à Vichy

Les pleins pouvoirs votés, le régime se consolide rapidement, changeant les cadres de l'administration et se préparant à voter le statut des juifs tout en se lançant dans une collaboration croissante avec les Allemands. Louis Marin, qui n'a pas où aller, reste à Vichy où il va constituer un lien entre les réseaux de résistance et l'ambassade des États-Unis¹, dans une position originale. Il y resta pendant presque toute la guerre, jusqu'au point de manquer être arrêté par les Allemands et de devoir rejoindre Londres, où il rencontra Churchill et de Gaulle, ce dernier lui faisant de premières offres de service. Par son indifférence crâne aux risques, par sa relation avec la Résistance et les Alliés, ignorant superbement les collaborateurs, il devient une « conscience française² ».

Le régime de l'État français

Le régime s'enracine dans les jours qui suivent le vote des pleins pouvoirs. Pétain est « chef de l'État français », avec la plénitude du pouvoir gouvernemental et législatif ; Laval est désigné comme son second et dauphin. Un remaniement, le 12 juillet, écarte les éléments les plus à gauche, puis un autre, le 6 septembre, se défera des derniers parlementaires encore présents – à l'exception notable de Laval –, comme Ybarnégaray (au motif aussi qu'il serait ami de Kerillis³), Schuman, Lémery ou Piétri. L'État français créé, une forme de normalité revient dans le fonctionnement des institutions ; les Français continuent leur vie, beaucoup ne comprenant pas immédiatement la rupture institutionnelle qui s'est produite. Pourtant, le pays est de plus en plus tenu, par la censure ou la prise de pouvoir directe. Dans les premiers mois, les principaux cadres de l'État sont changés. Les conseils généraux sont placés sous l'autorité des préfets et les conseillers municipaux sont nommés dans les communes de plus de 2 000 habitants. Après une première tentative de mouvement préfectoral que le président Lebrun avait refusé au motif qu'on ne pouvait être nommé à un tel poste sans avoir été au préalable sous-préfet, le maréchal Pétain, détenant maintenant tous les pouvoirs, procède en plusieurs étapes à une véritable épuration du corps préfectoral, une « juilletisation » comme on dit alors. « À la fin août 1940, 27 préfets demeuraient dans le poste où ils avaient été nommés par la III^e

¹ AD MM 26J/47. Témoin incongru de cette époque, les archives départementales de Meurthe-et-Moselle gardent une photographie d'un repas où se trouve attablé Louis Marin, avec cette légende : « Avant les grandes vacances de 1942 et les congés de quelques-uns de leurs diplomates, les Américains nous invitèrent à un grand déjeuner à Gannat [à 30 km de Vichy] où les convives furent photographiés. »

² AN 317AP/80.

³ Georges PERNOT, *Journal de guerre, op. cit.*, p. 111.

République⁴. » Roger Genébrier, collaborateur de Daladier, est écarté, puis Jean Moulin, qui avait osé, dès le 17 juin, s'opposer aux premières mesures racistes de l'occupant allemand, révoqué le 2 novembre. Au bout d'une année, 31 préfets avaient été mis à la retraite, 42 suspendus, 7 appelés à un autre poste ; 41 sous-préfets mis à la retraite, 29 relevés de leurs fonctions, mais 34 nommés préfets. En un an, la quasi-totalité des préfets⁵ avait été changés, 82 postes sur 87 étant occupés par de nouveaux titulaires, choisis parmi les hommes politiques, les militaires, les sous-préfets aspirant à une carrière rapide, souvent choisis parmi des classes sociales plus modestes. La grève est interdite et les organisations professionnelles sont organisées en corporations dans le cadre de ce qui deviendra, à partir d'octobre 1941, la Charte du travail.

La Gestapo s'était installée à Vichy dès le lendemain de l'armistice. Le 11 juillet 1940, elle y réunissait déjà 800 personnes pour lesquelles la mairie avait dû réquisitionner des logements. Le siège du chef de la zone sud résidait dans le prolongement du boulevard des États-Unis, derrière l'établissement thermal de première classe. En zone occupée, c'était bien pire. Le commandement militaire allemand (MBF) surveillait la façon dont les préfets exécutaient les mesures demandées, le dispositif étant encore plus resserré avec l'arrivée en France du général SS Carl Oberg en mars 1942 puis avec l'invasion de la zone libre en novembre de la même année⁶.

Le 14 juillet 1940, le maréchal Pétain préside les cérémonies de la fête nationale. Il assiste d'abord à la messe, à la paroisse Saint-Louis, rue Georges-Clemenceau, puis se rend au monument aux morts. Il préside ensuite une réunion des légionnaires, au stade, en arrivant, « à la manière des dictateurs, debout dans son auto », comme nous le raconte Fernande Marin. Tous les dimanches matin, à 10 heures, la musique militaire arrivait des casernes de l'avenue Victoria, jouant « Maréchal, nous voilà ». La mise en scène de type fasciste était bien montée pour impressionner l'assistance, comme nous le racontera Fernande l'année d'après :

Le samedi soir, 28 juin 1941, on célébra l'anniversaire de la Légion. À la nuit tombante, la piste du stade de Vichy présentait, en son centre, un mâât et, disposés à des espacements réguliers, six bûchers prêts à être enflammés. Le *speaker* commença par résumer ce qu'étaient les chantiers de jeunesse et le but poursuivi. Par les multiples portes du pourtour, des jeunes gens, tels des athlètes, arrivaient en courant. Les feux s'enflammaient l'un après l'autre. À leur clarté, on voyait, comme

⁴ Pierre-André PEYVEL, « Que deviennent les préfets de Vichy après 1945 », *Vichy et les préfets*, Comité d'histoire préfectorale, IHEMI, 2021, p. 291-304.

⁵ À la seule exception de Carles, à Lille. Notons aussi le cas d'anciens de la préfectorale comme Amédée Bussière, à Paris, et Alexandre Angeli, à Lyon, qui accélèrent leur carrière. BARUCH, *Vichy et...*, op. cit., p. 9-27.

⁶ Gaël EISMANN, « Les préfets dans le dispositif répressif allemand (1940-1942) : surveillance, contrôle et mise au pas », *Vichy et les préfets*, 2021.

en un rêve, les enfants de France qui dansaient en costumes régionaux. Puis furent annoncés les chevaliers de Bouvines, les croisés, Jeanne d'Arc qui conduit Charles VII à Reims, Turenne, Bonaparte, les colonies... Sur le sol, fut déployé un gigantesque drapeau tricolore, formé par les participants qui déployaient leurs capes bleues, blanches, rouges.

En réalité, bien que critique du régime parlementaire, Pétain garde les pratiques de la III^e République en les accentuant à son profit : il distribuait lui-même des liasses de billets ou des chèques aux journalistes et autres personnalités qui lui rendent visite. Un jour, l'abbé Ménard, directeur de La Malgrange, le collège de Nancy qui avait dû fermer faute de financements, hostile au régime initialement, en sortit transformé avec un chèque pour son collège qui put rouvrir. Les postes de fonctionnaire étaient accordés à ceux qui les demandaient et les carrières étaient accélérées. L'atmosphère est lourde comme le raconte toujours Fernande Marin dans son journal : beaucoup s'engagent dans la police, la Légion, plus tard la Milice pour bénéficier d'avantages, mais certains, plus actifs, monnaient aussi leurs services et « il y avait aussi beaucoup de mouchards et d'écouteurs [*sic*] ».

Aucun manichéisme ni schéma simple ne fonctionne pour expliquer les ralliements et les oppositions. Les lignes partisans d'avant-guerre n'ont plus cours, même si demeurent des amitiés ou des animosités qui parfois transcendent les oppositions. Beaucoup d'hommes de droite ont suivi Pétain, mais beaucoup aussi à gauche, sans parler de ceux qui avant-guerre avaient déjà cheminé (tel un Laval passé de la gauche à la droite). Nombreux aussi sont ceux dont les opinions ont évolué au fur et à mesure de l'évolution du régime, dont la nature n'apparaît pas clairement dans les premiers mois ; beaucoup le quittent avec le retour de Laval en avril 1942 et l'occupation de la zone libre qui suivra en novembre. D'un côté, certains voudront résister aux prétentions allemandes, notamment les anciens hauts fonctionnaires encore présents dans les débuts et qui sont vite limogés ou qui partent. Le général Weygand s'éloigna, refusant la nouvelle orientation pro-allemande. D'autres restent en adhérant à la Révolution nationale comme le médecin et conseiller de Pétain, Bernard Ménétreel, tout en demeurant antiallemands. Enfin, certains technocrates et intellectuels rejoignent la Révolution nationale dans l'espoir de redresser un pays que l'on pensait atteint moralement – comme Marcel Déat ou Pierre Pucheu⁷, anciens de la rue d'Ulm, et bien d'autres dont certains finissent par rejoindre les rangs de la Résistance.

⁷ Journal de François de Wendel, 26 septembre 1936. Avant guerre, il séduisait : « Rencontre chez Pucheu à la demande d'Humbert qui m'accompagnait avec Doriot. L'homme est évidemment puissant. Il a un bon équilibre et beaucoup de sang-froid. Il est évidemment dégoûté du communisme et sait comment il faut le combattre. Est-ce suffisant pour en faire le grand chef ? »

Marin, à Vichy, sera aux premières loges pour observer les évolutions du régime, de plus en plus tourné vers la collaboration, même en l'absence de Laval. Dans les premiers temps, rien n'est encore clair. Ainsi, Churchill se berce d'illusions sur la situation française. Constatant que le risque d'invasion de l'Angleterre par les Allemands s'éloigne, il convoque Roland de Margerie, le 26 juillet, pour lui demander de passer un message au président Laval afin de l'inciter à reprendre le combat contre l'Allemagne. Le diplomate lui répond que sa démarche n'a aucune chance de réussir, mais qu'il faut passer l'information à quelques hommes politiques : « Jeanneney, Reynaud, Champetier de Ribes, Pernot, Herriot, Louis Marin, François-Poncet, tous anciens ministres de grande réputation⁸ » ainsi qu'au général de Lattre de Tassigny. Il recevra aussi à l'automne un émissaire de Vichy, en la personne de Louis Rougier, qui lui demandera d'épargner l'État français⁹. Outre l'appel du 18 juin, quelques indices dans les colonies montrent que le régime peut un jour vaciller : les 26, 27 et 28 août 1940, le Tchad, le Cameroun, le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari se tournent vers la France libre.

Tournant de la politique du maréchal, le 3 octobre 1940, un statut des juifs est publié, à la fois par antisémitisme traditionnel et pour contenter le chancelier allemand qui ne l'a pourtant pas demandé directement. Ce texte interdit aux « juifs français », c'est-à-dire à ceux dont trois grands-parents étaient « juifs » eux-mêmes, d'être élus ou fonctionnaires et d'avoir des activités dans le monde des médias ; un *numerus clausus* limite leur accès aux professions libérales et à l'université ; les entreprises possédées par des juifs sont placées sous le contrôle d'administrateurs non juifs. Des milliers de personnes sont directement touchées. En mars 1941, un Commissariat général aux questions juives est créé, dirigé par Xavier Vallat, qui y voit la possibilité de mettre en pratique l'antisémitisme qu'il professait depuis les années du Front populaire ; mais désirant conduire cette politique en autonomie, il se heurte rapidement aux Allemands qui le font remplacer, en mai 1942, par Louis Darquier de Pellepoix¹⁰. Dans son journal, Marin raconte avoir été informé des démêlés de Vallat avec les Allemands : « Le bureau a été tout à fait déconcerté par suite de la présence de Vallat qui avait dit qu'il allait quitter le Commissariat, que Darquier de Pellepoix avait refusé ainsi que Mistler et sans doute Dommenge ou Querrel, qu'il était en désaccord avec un jeune Allemand très brutal qui l'accusait de favoriser les israélites anciens combattants. » Peu avant ce changement de

⁸ Roland de MARGERIE, *Journal, op. cit.*, p. 394.

⁹ Bibli AN Cote 22710. Robert ARON, *Histoire de Vichy (1940-1944)*, Paris, Fayard, 1954.

¹⁰ VALODE Philippe, *Shoah française : les responsables punis (Vallat, Darquier, Bousquet et tous les autres)*, Paris, Acropole, 2016, « La période Xavier Vallat en 1941 », p. 37-53.

direction, la conférence de Wannsee avait consacré le principe de la Solution finale, le 20 janvier 1942. Plus de 70 000 juifs furent alors déportés de mars 1942 à juillet 1944.

On sait que l'archevêque de Toulouse, M^{gr} Saliège, publia une supplique, le 23 août 1942, contre cette politique :

Mes très chers frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose ses devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que des membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle. Pourquoi le droit d'asile dans les églises n'existe-t-il plus ? Pourquoi sommes-nous vaincus ? Seigneur, ayez pitié de nous ! Notre-Dame, priez pour la France !

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et du Récébédou¹¹. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain, ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs...

Signe intéressant, Louis Marin conserva cette tribune dans ses papiers, qui contiennent également une curieuse note, datée du 13 du même mois d'août 1942, à en-tête « J.O. », sigle que nous n'avons pu identifier¹² :

SECRET.

N O T E

Il a été signalé récemment que M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, avait l'intention d'effectuer une démarche auprès du maréchal, chef de l'État, afin d'éviter que les juifs, qui fuient actuellement la zone occupée pour se soustraire aux arrestations, ne soient pas mis en état d'arrestation par les organes de contrôle français après avoir franchi la ligne de démarcation.

On assure maintenant dans les milieux israélites que cette démarche a effectivement eu lieu et que M. Louis Marin a reçu l'assurance formelle que les réfugiés israélites de la zone occupée ne seraient pas inquiétés à leur arrivée en zone libre.

Des instructions auraient été données en ce sens aux autorités chargées du contrôle de démarcation.

Cette intervention, si elle a eu lieu, n'a malheureusement pas eu l'effet escompté. Les archives comprennent, dans la même chemise, la copie d'une lettre d'une délégation d'anciens combattants israélites adressée au commissaire général aux questions juives, le 11 août 1941,

¹¹ Les camps de Noé et du Récébédou, au sud de Toulouse, avaient été créés, en 1941, pour y retenir les républicains espagnols et les juifs. Les protestations de M^{gr} Saliège amenèrent à leur fermeture en 1942.

¹² Cette curieuse note ne dit rien à Serge Klarsfeld. Et Tal Bruttman nous écrit : « Je ne sais pas du tout ; on dirait une note d'un service de renseignement (le BCRA ? Les notes du BCRA ont en haut à gauche ce type de "code" pour indiquer la source). L'info en tout cas est fausse (les juifs qui passent en ZL à l'été 42 sont internés quand ils ne sont pas refoulés). »

alors encore Xavier Vallat, auprès duquel les auteurs de la lettre ont voulu intervenir. Elles dévoilent aussi des lettres de personnes cherchant à montrer qu'elles sont catholiques, mais aussi d'un chef de section de la Légion se plaignant d'avoir été écarté par Valentin : contraste saisissant entre ces deux types d'interventions qui montre une fois de plus l'ambiguïté du positionnement de Marin, du moins dans le regard de ses interlocuteurs.

Étape supplémentaire, le 24 octobre 1940, Hitler, de retour d'Espagne, rencontre Pétain à Montoire pour engager une collaboration entre les deux pays. Ce terme, qui n'est pas encore chargé du sens négatif qu'on lui connaît aujourd'hui, qui se trouvait à l'article 3 de la convention d'armistice, avait déjà été utilisé par Laval dans un discours le 9 juillet. Le chancelier allemand, évidemment, ne souhaite pas lâcher quoi que ce soit en échange ; le jeu de dupes commence. Cette poignée de mains, mise en scène par les Allemands, marque une étape décisive. Honnissant les hommes politiques qu'il a dû subir dans l'entre-deux-guerres, imbu de sa personne, Pétain est prêt à trouver des compromis avec Hitler sous la forme d'une « paix des braves ». Ce n'est pas un thuriféraire du chef nazi et il prétend rester bien Français, ce qui explique que beaucoup l'aient suivi, au moins dans les premiers temps :

Français ! J'ai rencontré, jeudi dernier, le chancelier du Reich. Cette rencontre a suscité des espérances et provoqué des inquiétudes, je vous dois, à ce sujet, quelques explications. (...) C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi, de sa part, aucun « diktat ». (...) Celui qui a pris en main les destinées de la France a le devoir de créer l'atmosphère la plus favorable à la sauvegarde des intérêts du pays. C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française (...) que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays. (...)

C'est moi seul que l'histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père : je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi ! Gardez votre confiance en la France éternelle !

Pourtant, le 13 décembre 1940, à la surprise générale, Laval est contraint à la démission, ce qui marque une pause dans la politique d'asservissement à l'Allemagne. Depuis quelque temps, une cabale, orchestrée par plusieurs ministres, Raphaël Alibert et Marcel Peyrouton notamment, avait cherché à montrer à Pétain combien son dauphin le trahissait par ses contacts directs avec les Allemands à Paris. D'ailleurs, aussitôt, Otto Abetz, franchissant la ligne de démarcation avec une auto-mitrailleuse, se présente en personne à Châteldon pour libérer Laval de sa résidence surveillée. C'est Flandin, l'ancien président de l'ARD, qui lui succède, confirmant ses positions pacifistes et son évolution politique des dernières années. Comme représentant de l'ancienne République, va-t-il représenter une inflexion ? Pétain, qui avait écarté les parlementaires à l'exception de Laval lors du remaniement de septembre, donne cette fonction à l'un des plus éminents représentants du parlementarisme d'entre-deux-guerres.

Comme beaucoup, Guiter manifeste sa joie que Laval ait été débarqué¹³, mais, déplaisant rapidement aux Allemands qui n'avaient pas supporté le limogage de leur homme, il est remplacé au bout de deux mois par l'amiral Darlan.

La vie continuant par ailleurs, le 7 février 1941, quelques parlementaires et amis pensent à l'anniversaire de Marin et lui organisent un déjeuner à l'hôtel pour ses 70 ans¹⁴. Des témoignages de sympathie arrivent de tous côtés, comme ceux d'Herriot, Félix Guoin, Monnerville, Bardoux, Valentin. Ludovic-Oscar Frossard¹⁵, en faveur duquel Marin était peut-être déjà intervenu comme nous le verrons plus loin, ose même publier un article en son honneur, dans son journal, le 9 février :

Par un privilège que beaucoup pourraient lui envier, il a eu des adversaires, il n'a pas eu d'ennemis. Nul n'en veut à ce rude joueur des coups qu'il en a reçus. (...) Je le revois, dressé à son banc, l'index pointé vers les travées d'extrême gauche, nous prenant à partie avec une vivacité et une bonhomie qui n'était pas exemptes de malice et descendant d'un degré l'hémicycle chaque fois qu'un de ses traits allait au but. Je n'ai pas connu de député plus assidu, le premier aux séances et le dernier. Rien ne lui échappait, ni l'analytique, ni la sténographie des débats, ni les rapports des commissions¹⁶.

Au printemps 1941, une divergence de vues apparaît entre Pétain et Weygand. Ce dernier, ministre de la Guerre à partir du 17 juin, avait été nommé, le 4 septembre, délégué général pour l'Afrique du Nord. Hostile à l'ennemi, il n'admet pas la signature par Darlan des protocoles de Paris le 28 mai 1941, qui donnent aux Allemands les bases de Bizerte et de Dakar, et envisagent une collaboration militaire. Il est finalement limogé et rappelé en métropole en novembre à la demande des Allemands qui l'interneront plus tard à Itter. Le 2 décembre 1941, Marin reçoit des informations sur l'affaire selon lesquelles Pétain aurait défendu devant les Allemands la thèse de Weygand et se serait plaint à l'occupant des prises d'otages.

À partir de l'été 1941, la collaboration, en effet, est de moins en moins comprise des Français, conduisant le maréchal à se plaindre des résistances dans un discours célèbre, le 12 août, dans lequel il note que se lève sur la France « depuis quelques semaines un vent mauvais... ». Doriot, fondateur du Parti populaire français (PPF), crée la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) le 8 juillet 1941, réunissant des hommes de main dévoués à la cause. En parallèle, l'intellectuel Marcel Déat, avec son journal *L'Œuvre* et son Rassemblement national populaire (RNP), tente en vain de fédérer les partis collaborationnistes,

¹³ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 16 décembre 1940.

¹⁴ AD MM 26 J/47(1), Journal de guerre de Fernande Marin, p. 279.

¹⁵ Père du célèbre journaliste du *Figaro*, André Frossard, qui, résistant, fut déporté. En janvier 1941, il demandait qu'on amnistie les gaullistes, suscitant l'ire de Philippe HENRIOT, « Une nouvelle guerre des nerfs », *Gringoire*, 16 janvier 1941. Patrick John COGGINS, *Henriot...*, *op. cit.*, p. 172.

¹⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/32. *Le mot d'ordre*, 9 février 1941.

se heurtant à la méfiance de Pétain et d'Hitler. D'ailleurs, le 26 janvier 1942, Marin apprend qu'un directeur du ministère des Affaires étrangères, qui jusqu'alors avait été partisan de la victoire des Allemands, a déclaré que ces derniers étaient battus et qu'ils ne finiraient pas l'année.

La rupture avec le système parlementaire s'accélère. On rapporte à Marin que le président Flandin aurait demandé à Pétain de supprimer les Chambres¹⁷. Au début de l'année, le président du Sénat, Jules Jeanneney, s'enquiert de savoir si les réceptions traditionnelles des bureaux des Assemblées auront bien lieu, mais on lui répond par la négative¹⁸. En mai 1941, il prend l'initiative d'un texte pour dénoncer la situation de dépendance du régime vis-à-vis de l'Allemagne, qu'il soumet à Herriot. Les deux hommes décident de demander leur avis à Louis Marin qui les assure de la « duplicité » et de la « fourberie » de Pétain¹⁹. En effet, la loi du 11 août 1941 supprime l'indemnité des parlementaires à partir du 1^{er} octobre 1941, fragilisant la situation financière du couple.

L'attaque japonaise contre la base navale américaine de Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, pousse à la guerre les États-Unis, lesquels, depuis plusieurs mois déjà, avaient déjà proposé leur aide aux Anglais et aux Soviétiques. Le président Roosevelt est solennel :

Hier, 7 décembre 1941 – une date qui restera à jamais marquée dans l'Histoire comme un jour d'infamie – les États-Unis d'Amérique ont été attaqués délibérément par les forces navales et aériennes de l'empire du Japon. Les États-Unis étaient en paix avec le Japon et étaient même, à la demande de ce pays, en pourparlers avec son gouvernement et son empereur sur les conditions du maintien de la paix dans le Pacifique. (...) J'ai demandé (...) que le Congrès déclare depuis l'attaque perpétrée par le Japon dimanche 7 décembre, l'état de guerre contre le Japon.

Pour raffermir son autorité, le maréchal Pétain demande à tous les hauts fonctionnaires de lui prêter serment de fidélité et réunit à cet effet tous les préfets, le 19 février 1942, à Vichy, en présence notamment de Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives, et de François Valentin, directeur général de la Légion française des combattants²⁰.

Le gouvernement avait décidé de poursuivre en justice les hommes politiques qu'il considérait comme responsables de la défaite. Le procès se tient à Riom du 19 février au 15 avril 1942. L'idée d'attaquer des gens qui étaient soi-disant responsables de la victoire allemande était curieuse du moment que les deux pays s'étaient rapprochés, mais cela montrait bien toute l'ambiguïté du positionnement de Pétain qui se prétendait en même temps patriote.

¹⁷ AN 317AP/60.

¹⁸ Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 172.

¹⁹ *Ibid.*, p. 181.

²⁰ Marc Olivier BARUCH, *Vichy et les préfets*, IHEMI, 2021, p. 83.

Malheureusement pour lui, les accusés se défendirent tellement bien, notamment Daladier et Blum, qu'Hitler lui-même demanda rapidement la suspension du procès. Marin, naturellement, se passionna pour l'affaire comme son journal le montre à de multiples reprises.

Le 16 avril 1942, avec l'aide d'Abetz, Laval revient à la tête du gouvernement. Il le remanie en s'attribuant les portefeuilles de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Information. Désireux de renforcer la coopération avec une Allemagne qu'il sent victorieuse, il favorise le départ en Allemagne de travailleurs en 1942, puis il institue le service du travail obligatoire (STO) en février 1943. Au total, 600 000 travailleurs forcés partent, contre la soi-disant promesse de la relève qui devait permettre en échange à des prisonniers de guerre français de revenir, à raison d'un prisonnier pour trois ouvriers. L'économie française marche de plus en plus au diapason des besoins allemands. Peu de temps après, le général Henri Giraud réussit à s'échapper de la forteresse allemande dans laquelle il était retenu et rencontre Pétain à Vichy. Marin évoque l'événement dans son journal, racontant que Brinon, Laval et Darlan ont dû aller à Moulins, à la ligne de démarcation, pour tenter d'arranger l'affaire avec les Allemands²¹. En juin 1942, Laval, toujours dans le dessein d'être agréable à l'occupant, déclare : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne, car, sans elle, le communisme s'installera partout en Europe²². » Marin raconte à Wendel que Laval poursuit une politique de plus grand rapprochement de l'Allemagne, réfléchissant même à engager l'armée à ses côtés ; il lui dit aussi que les Allemands ont manqué de troupes pour débarquer en Syrie après la défaite de la marine anglaise en Méditerranée²³.

Malgré l'ordre moral, Fernande se plaint que le régime, avec les ministres de l'Éducation nationale Jérôme Carcopino et Abel Bonnard, commence à mélanger les garçons et les filles au lycée, dans des « classes géminées²⁴ ». Elle décrit également de nombreux abus, cambriolages, « abus d'affairistes, profiteurs, prébendiers, tripoteurs, cumulards », manques

²¹ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin, 16 avril 1942, 2, 3, 8 mai 1942. Le général Giraud avait été envoyé à l'hôpital du camp de Königsheim. Il avait patiemment, dans toutes les promenades, recueilli les morceaux de chanvre et, dans tous les colis, les ficelles (...). Il avait réussi à trouver de quoi faire un simili vêtement civil (...). Le maréchal l'a reçu à déjeuner et il doit partir au Maroc. Pourquoi ? (...) Il aurait déjà été réclamé par les Allemands. (...) Entre 4 et 7 heures, Brinon, Laval et Darlan sont allés à Moulins, à la ligne de démarcation, pour arranger l'affaire et sont revenus sans avoir rien obtenu. (...) C'est le chancelier Hitler lui-même qui exige le retour de Giraud. (...) Abetz a été intraitable.

²² AAE PA-AP 203, n° 2/32. « La fameuse phrase de Pierre Laval, dans son discours, sur la victoire de l'Allemagne était, d'abord : "Je crois..." , Pétain on lui a dit : "Vous n'êtes pas un stratège, vous n'avez pas à croire, vous ne pouvez que souhaiter". » 10 août 1942. Journal de guerre de Louis Marin.

²³ Journal de François de Wendel, 16-20 juillet 1942.

²⁴ AD MM 26J/38.

d'éducation, liaisons immorales et avortements. Les femmes présumées enceintes d'Allemands sont convoquées à la Gestapo. Elles reçoivent une pension pendant leur grossesse à condition que les garçons soient emmenés en Allemagne à la naissance. Thomas Seltz, député du Bas-Rhin, lui raconte qu'à Mulhouse un établissement de puériculture a été installé où les jeunes filles sont mises enceintes par un individu désigné par la faculté pour donner des bébés au Reich. Une infirmière alsacienne leur confie que, dans les écoles de Colmar, on explique aux jeunes filles que c'est un devoir d'aller avec les hommes pour donner des bébés. À Vichy, elle assiste à la réquisition de 300 jeunes filles qui, après examen médical, sont embarquées. Des amis lui racontent des scènes de débauche à Paris, avec les restaurants pris d'assaut, le champagne coulant à flot et les femmes du monde fières de se montrer avec le vainqueur.

À la fin de 1942, le cours de la guerre prend un nouveau tour. Par l'opération Torch, les troupes américaines débarquent au Maroc, le 8 novembre, et, avec les Anglais, à Oran et Alger. C'est une surprise totale pour le résident général Noguès qui ordonne de résister avant que l'amiral Darlan, sur place pour visiter son fils hospitalisé, ne suspende les hostilités après deux jours de combat. De Gaulle, lui-même, volontairement tenu à l'écart par Roosevelt, ne l'apprend par ses services que deux jours avant, au moment où il se rend chez Churchill.

La réaction des Allemands est rapide : trois jours après, le 11 novembre, après avoir prévenu Laval à 4 heures du matin, ils envahissent la zone sud. Dès 7 heures du matin, Fernande apprend à la radio que les Allemands franchissent la ligne de démarcation. Elle réveille aussitôt Louis qui l'envoie chercher le père Ferrand²⁵ pour lui confier des documents, puis elle gagne la rue de Vingré par le bord de l'Allier pour ne pas attirer l'attention des Allemands qui gardaient déjà les ponts. Ferrand emporte deux valises de papiers qu'il cache sous les gravats dans son camion et va les cacher dans un débarras dont il disposait dans un petit bois au bord du Sichon. Fernande enterre aussi des affaires dans son potager et entreprend ensuite une véritable expédition jusqu'à Sermur dans la Creuse chez ses amis Bénéton qui ont sa Sixtine. Sur le trajet, elle doit coucher dans un hôtel plein d'Allemands à Montluçon puis faire dix kilomètres à pied en pleine nature.

Dès leur arrivée à Vichy, les Allemands perquisitionnent l'ambassade des États-Unis. Un train spécial emmène les agents du corps diplomatique et les journalistes des pays belligérants. Walter Stucki²⁶, le représentant suisse, obtient qu'on les relâche. La Gestapo occupe tout le pâté de villas, y compris les hôtels du Portugal et de Magenta, situé entre le

²⁵ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 342.

²⁶ Landry CHARRIER, « Le diplomate qui sauva Vichy », <https://blog.nationalmuseum.ch/>, 2021.

Queen's hotel, le boulevard des États-Unis, l'allée des Cygnes, la rue Rambert²⁷. Hugo Geissler, chef de la SS à Vichy, aime à se montrer dans les grands hôtels en compagnie de jolies femmes. Colette²⁸, sœur de son agent français Batissier, ancien policier révoqué, était sa maîtresse favorite. Fernande assure « qu'une épaisse fumée noire sortait souvent de la grande cheminée de l'hôtel du Portugal, odeur caractéristique d'os et de chair brûlés²⁹ ».

Les Allemands prennent ensuite le contrôle de l'armée d'armistice qui est dissoute, mais ne peuvent éviter que la flotte française se saborde à Toulon. Ils obtiennent aussi la création de la Milice française³⁰, en janvier 1943, dont la direction est confiée à Joseph Darnand qui avait fondé auparavant le Service d'ordre légionnaire (SOL), dont le serment des membres était : « Je jure de lutter contre la démocratie, contre la dissidence gaulliste et contre la lèpre juive. » Dans le même temps, les Français libres ayant retardé les Allemands à Bir Hakeim, Rommel perd El-Alamein et doit se retirer le 3 novembre devant les Britanniques. En Russie, les Allemands, à la peine depuis le début de l'automne 1942, sont amenés à la capitulation le 2 février 1943 à Stalingrad.

En Afrique du Nord, les Américains auraient bien voulu s'appuyer sur un gouvernement local. Après avoir dû renoncer à Noguès et à Weygand, qui refusent, ils prennent contact avec le général Giraud puis avec l'amiral Darlan, mais ce dernier est assassiné le 24 décembre 1942 par un résistant monarchiste de vingt ans, Fernand Bonnier de La Chapelle. Giraud et de Gaulle sont conviés par Roosevelt et Churchill à une rencontre à Casablanca devant la presse en janvier 1943 et sont amenés à devenir, le 3 juin à Alger, pour quelque temps, les coprésidents d'un Comité français de libération nationale (CFLN), malgré les appréhensions de l'un envers l'autre. En fait, les Américains cherchent à contourner le militaire de Gaulle qui les inquiète. Ils pensent aussi à un *triumvirat* Herriot-Jeanneney-Marin, trois hommes décidés à résister et qui représentaient les grandes tendances politiques du pays³¹. Ils pensent également que le président Lebrun pourrait les rejoindre en Afrique du Nord et prennent contact avec lui par l'intermédiaire de son gendre Jean Freysselinard, actif dans la résistance de l'Oisans³².

²⁷ AD MM 26J/47 (2), p. 348.

²⁸ AD MM 26J/47. Information de Wikipédia, car Fernande Marin parle d'Arlette.

²⁹ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 351.

³⁰ Jean-Pierre AZEMA, « La milice », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 28, octobre-décembre 1990. Dossier : Vichy, propagande et répression, p. 83-106.

³¹ Jean-Baptiste DUROSELLE, *Politique étrangère de la France – L'abîme (1939-1944)*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 538 : Pertinax, article du 18 avril 1943.

³² Éric FREYSSELINARD, *Lebrun ...*, *op. cit.*, p. 521.

Courant 1942, des contacts avaient été pris par la résistance intérieure avec Londres qui avait envoyé en France Jean Moulin, alias Rex puis Max, pour unifier les mouvements. Le 26 janvier 1943, les mouvements du sud s'unissent en créant les Mouvements unis de résistance (MUR) avec Combat (Henri Frenay, Bertéy Albrecht), Franc-Tireur (Jean-Pierre Lévy, Eugène Claudius-Petit) et Libération-Sud (Emmanuel d'Astier de La Vigerie). Puis, le sud fusionne avec différents mouvements dans le nord, en particulier Libération-Nord, de Pierre Brossolette, pour former le Mouvement de libération nationale (MLN). En parallèle, une Armée secrète est créée, réunissant les combattants des organisations de la zone sud, confiée au général Charles Delestraint au deuxième semestre 1942.

Marin revoit Wendel, le 16 novembre 1943, à Vichy. Ensemble, ils commentent l'actualité. Pétain veut réformer la Constitution ; par l'acte constitutionnel n° 4 sexties, il supprimerait le dauphin Laval pour le remplacer par l'Assemblée nationale. Les Allemands, ayant vent de l'affaire, interdisent la radiodiffusion du message du maréchal et renforcent leur contrôle sur Vichy en nommant auprès de lui, à l'hôtel du Parc, un « délégué diplomatique » chargé de le surveiller, Cecil von Renthe-Fink. Ils exigent en outre le départ de plusieurs conseillers comme Joseph de La Porte du Theil, Bouthillier ou le général Émile Laure. Laval nomme dans son gouvernement Déat à la Solidarité nationale, Henriot à la Propagande et Darnand au Maintien de l'ordre. Fernande raconte que « le maréchal n'a pas paru au balcon de son hôtel ce matin comme il le fait tous les dimanches au moment de l'aubade dominicale, mais avait eu bien soin de se promener dans le parc et d'aller à la messe pour montrer qu'il n'était pas malade ». Et d'ajouter qu'à la messe à laquelle elle assistait, le chanoine Moncelle avait paraphrasé le « rendez à César ce qui est à César³³ ». Les conjectures vont bon train : ne faudrait-il pas réunir les Chambres ? Mais Henriot étant interné pour folie (simulée) à l'asile de Maréville (aujourd'hui Laxou), en Meurthe-et-Moselle, Marin ne pourrait-il pas présider la Chambre des députés, se demande Wendel ? Marin n'y croit guère, refusant par anticipation une telle réunion en pays occupé. Le 18 décembre 1943, Wendel déjeune, avec d'autres sénateurs, chez Pernot³⁴, 18, rue Armand-Moisant, qui leur raconte son entrevue avec Jeanneney qui ne désire pas plus la réunion des assemblées. On envisage aussi l'hypothèse d'un décès du chef de l'État français.

³³ Détournant la phrase du Christ, le prêtre demandait à ses fidèles de ne pas se mêler de politique.

³⁴ Il revoit Pernot, le 13 mars 1944. « À dîner ici Georges Pernot avec lequel le Maringouin que je suis n'a pas toujours été d'accord, mais qui est certainement le plus remarquable des quelques sénateurs que j'ai l'occasion de voir régulièrement depuis l'Armistice. L'homme est dans la plénitude de ses moyens. » Journal de François de Wendel, 13 mars 1944.

Marin, « la conscience française³⁵ »

Quelle voie va choisir l'ombrageux Louis Marin, 69 ans déjà, qui n'a pas le droit de revenir à Paris ou à Nancy, occupées par les Allemands ? Les options sont limitées. Partir à Londres comme Kerillis, Wiedemann-Goiran ou, à gauche, Lapie³⁶ ? Suivre ses camarades du *Massilia* jusqu'à Casablanca ? Entrer dans la clandestinité ? Il décide de rester à Vichy et loue son appartement à Paris pour éviter qu'il ne soit réquisitionné. Plusieurs explications peuvent être données pour expliquer cette position. La première nous est rappelée par François Roth :

Louis Marin n'avait pas l'intention de rester à Vichy ; ce furent les événements qui l'y contraignirent, car les Allemands interdirent son retour en zone occupée. Loin de Paris et de ses électeurs lorrains, Marin rongea son frein pendant près de quatre ans dans une chambre d'hôtel. Incontestablement Louis Marin fut un opposant de la première heure (je n'emploie pas encore le mot « résistant ») au régime de Vichy, à Pétain et à Pierre Laval. Toutefois, il ne fut pas en mesure de prendre publiquement position, car la plupart de ses amis de la Fédération s'étaient ralliés au régime de Vichy³⁷.

Cette explication est confortée par un document d'archives dans lequel Marin lui-même explique avoir demandé, avec quelques autres parlementaires, à Marquet, ministre de l'Intérieur, l'autorisation de regagner son département, qui lui a été refusée. Pourtant, en réalité, bien d'autres raisons militaient pour ce séjour à Vichy. Certes, il ne pouvait rejoindre ni la Lorraine ni son appartement parisien, et sans doute n'avait-il pas envie de vivre dans une zone occupée par les Allemands. Il pouvait aussi rester à Vichy par commodité et simplicité, parce qu'il désirait voir comment le cours des choses allait évoluer, parce qu'il n'imaginait pas de quitter le milieu politique dans lequel il avait toujours évolué. En réalité, homme d'action et d'influence, le séjour dans la ville d'eaux lui permettrait de peser encore sur le cours des choses. C'est l'hypothèse de Marcel Cordier, qui souligne qu'il se pensait plus utile en France qu'à Londres et surtout à Vichy où les principaux acteurs du pays se trouvaient. C'est celle aussi de sa future épouse :

Les Allemands ayant refusé à Louis Marin l'autorisation d'aller dans les deux zones interdites de l'Est et du Nord, nous étions obligés de rester à Vichy. Nulle part, il ne pouvait être mieux placé pour mener une vie apparente fort utile et s'adonner en même temps à une activité clandestine réelle. Avant tout, il devait participer à l'organisation de la résistance et travailler ensuite avec elle. Il fallait séjourner dans la capitale provisoire pour être à la source des nouvelles, agir dans les ambassades, servir de boîte aux lettres³⁸.

³⁵ *Radio-Maroc*, 2 mai 1944.

³⁶ Dès avant la guerre, le colonel de Gaulle avait entretenu de ses projets d'armée de métier des parlementaires de gauche de Meurthe-et-Moselle, Philippe Serre et Lapie. Jean LACOUTURE, *Charles de Gaulle*, t. 1, Paris, 1984, cité par Anne-Marie QUENETTE, *Quenette...*, *op. cit.*

³⁷ François ROTH, *Gaullisme*, *op. cit.*

³⁸ AD MM 26 J/362. Journal de guerre de Fernande Marin, p. 204.

C'est une nouvelle vie qui commence à Vichy, même s'il affecte de ne rien changer de ses habitudes, comme nous le raconte Fernande :

Il restait semblable à lui-même. Fidèle à l'éthique personnelle qu'il s'était donnée à l'âge de vingt ans, il continuait à porter complet bleu, col empesé rebattu sur une lavallière à pois blancs, bottines à trois œillets et six crochets. Et pourtant ses habits lustrés et ses souliers rapiécés montraient la difficulté du temps.

Avec la grande majorité de ses collègues, Marin reprend une forme de vie parlementaire, sans savoir si la situation va durer puisque beaucoup parlent d'un possible retour du gouvernement à Paris. Mais il va rester à sa façon, en tempêtant et grommelant : « Weygand et Pétain sont des gloires fanées auxquelles Reynaud a rendu du prestige. À Pétain, à Weygand, je ne serre plus jamais la main. Je ne les connais plus. » D'après François Roth, Marin « ne rencontra jamais le maréchal et fit une seule visite à Pierre Laval le 22 septembre 1940, soit avant la poignée de main de Montoire qui donna le signal de la collaboration³⁹. » Quand il croise le maréchal dans la petite ville d'eaux, il passe au loin, sans un regard. Son attitude agace les tenants du régime comme le souligne Vallat : « Aucun des 80 opposants et des 17 réticents n'a été inquiété ni la veille ni le lendemain de ce scrutin à cause de son vote téméraire. Les parlementaires purent regagner bien tranquillement leur circonscription, à moins qu'ils ne préférèrent rester à Vichy, comme le fit ce bon Louis Marin qui, pendant près de quatre ans, installé à 50 mètres de l'hôtel du Parc, put conspirer tout à son aise sans que personne, à commencer par le président Laval, ne songeât à lui demander de transporter ailleurs ses pénates et ses intrigues⁴⁰. » Marin avait pourtant participé aux mêmes gouvernements que Pétain et Laval, mais il ne pouvait admettre qu'ils se rangent du côté de l'Allemagne.

Marin garde auprès de lui une équipe réduite mais dévouée. Ses collaboratrices, Mlle Simone Bureau, Marguerite Coste, Mme Chaussonot restent fidèles au poste. Dans la chambre d'à côté, Camille Blaisot reçoit une nombreuse correspondance, jusqu'à ce que Marin obtienne qu'il écoute sa santé⁴¹ et rejoigne sa Normandie, en septembre 1940, malheureusement pour le pire. Les députés Warren⁴² et La Groudière demeurent aussi avec lui, ainsi que son ancien collaborateur Pierre Renouard. Fernande prend note des émissions de la BBC, cachée sous un oreiller, exercice périlleux d'autant qu'aux heures d'émission le courant électrique était souvent

³⁹ François ROTH, *Gaullisme, op. cit.*

⁴⁰ Xavier VALLAT, *Le nez..., op. cit.*, p. 185.

⁴¹ AN 317AP/88. Plusieurs lettres confirment ces problèmes de santé, comme celui de Guiter à Marin du 26 novembre 1940, sans plus de détails.

⁴² Pourtant, Wendel, quand il demande, après la guerre, à Warren de l'aider à voir Marin s'entend répondre que « leur séjour commun à Vichy où Édouard s'est montré assez Maréchal les a plutôt éloignés l'un de l'autre. » Journal de François de Wendel, 5 avril 1947.

coupé et que des appareils, placés à plusieurs endroits dans la ville, brouillaient les ondes. Guiter, encore mobilisé, écrit plusieurs fois, pendant l'été 1940 à son président pour lui demander les raisons de son départ du gouvernement, sa position sur l'armistice et la révision constitutionnelle et ses instructions, et le rejoint le 31 août⁴³. Comme Albertine Lambert, une autre collaboratrice, ils attendent la position de leur chef pour la suivre.

Pour donner le change, pendant tout son séjour, Marin travaille à une nouvelle édition de son questionnaire d'ethnographie, qu'il laisse ostensiblement sur son bureau, et Fernande exhibe dès qu'elle le peut sa thèse sur l'Égypte. Comme nous l'explique cette dernière, avec ses amis, « ils reconstituent un foyer de résistance à Pétain, servant de boîte aux lettres, cachant des documents relatifs à la défense allemande, faisant passer plans et rapports à la Résistance ». Nous trouvons ainsi dans ses papiers des correspondances de Bardoux et Becquart, dans lesquelles ces derniers manifestent un antipétainisme net : que Marin ait reçu ces doubles de correspondance et les ait gardés montre bien le rôle de chef de l'opposition qu'il voulait occuper⁴⁴. Comme le dit François Roth, « ayant des amis et des antennes dans toutes les administrations, il était tenu au courant des intrigues et des rumeurs et recevait des ambassadeurs présents à Vichy des informations confidentielles sur les opérations militaires. Sans être un résistant de réseau et de combat, Louis Marin fournit des informations confidentielles aux Alliés⁴⁵ ». Ayant gardé des contacts dans toutes les administrations, des fonctionnaires continuent à lui rendre des services discrètement, par convergence politique ou fidélité. Par exemple, Albertine Lambert, préposée au renouvellement des cartes d'alimentation des fonctionnaires au ministère de la Famille, lui fournissait de fausses cartes pour les Français traqués ou les évadés⁴⁶. Il cache les documents compromettants qu'on lui remet en les lui donnant ou en les enterrant en forêt sur la route de l'Ardoisière, au bord du Sichon, avec l'aide d'un camionneur, Ferrand, qui servira aussi en 1944. Mlle Desserprix et Mlle de Lamarge, fonctionnaire résidant à l'hôtel Majestic, gardent à leur domicile certains papiers

⁴³ AN 317AP/80 et 88. Lettre manuscrite de Guiter à Marin du 18 juillet 1940 et lettre du 13 décembre 1940. Il cherche aussi à joindre Valentin, Renouard, Pierre Rossillion, André Baud, Marcel Boucher et, sur la route de Vichy, s'arrête à Lyon pour voir Victor Perret et Albert Damez, Pierre Burgeot, Roger Fulchiron, Marcel Laugier, le docteur Biéatrix.

⁴⁴ AN 317AP/50.

⁴⁵ François ROTH, *Gaullisme, op. cit.*

⁴⁶ AN 317AP/57. Le 7 août 1940, elle écrit à Marin que « les trois quarts des parlementaires sont des criminels ». Elle est la secrétaire d'un conseiller d'ambassade en poste à Berlin, mais s'attend à être prochainement licenciée. Le 15 août, elle se demande comment retrouver un emploi, si possible en restant au Quai, peut-être par Charles-Roux, Weygand ou Pétain qu'elle a croisés dans sa carrière. Elle aimerait bien venir à Vichy, mais l'essence coûte cher. Le 23 août, elle espère lire bientôt le nom de Marin aux côtés de celui du maréchal pour la révolution nationale.

compromettants⁴⁷. Marin avait aussi des agents de renseignements dans la police, notamment Escudey (qui fut torturé et tué par les Allemands), André Lavault, inspecteur de police, Croix de guerre 1939-1940, qui venait tous les jours à l'hôtel soi-disant pour rencontrer la gendarmerie (il mourut en 1947 à l'âge de 26 ans). Zimmerman, Alsacien, lui traduisait les articles de Goebbels tirés de la presse allemande. Il a des secrétariats qui travaillent pour lui, écoutent la radio. Il « fait entrer un Alsacien et un Lorrain [au Conseil national] pour être renseigné⁴⁸ ». Il recommande aux résistants de ne garder aucune information sur eux et d'apprendre par cœur les noms et adresses, mais néanmoins accroche aux murs de sa chambre des cartes postales ou des photographies compromettantes envoyées par des patriotes. Ainsi, quand une manifestation autour de la statue de la Vierge eut lieu place Saint-Louis, à Metz, le 15 août 1940, avec des bouquets bleus, blancs et rouges et que l'évêque fut expulsé, il punaisa au mur la photographie de l'événement qu'on lui avait envoyée. Il avait aussi accroché une image de caméléon pour se moquer de tous ceux qui allaient à la soupe, par mépris du danger ou par l'assurance qu'il était protégé⁴⁹. Pierre-Bloch décrit ainsi son attitude : « On faisait antichambre pour le voir, dans le modeste hôtel où il logeait, près de l'établissement de bains. Il recevait un courrier énorme⁵⁰. » Un jour, en octobre 1941, on lui adresse une note anonyme d'une dizaine de pages pour le renseigner sur la résistance en Corse⁵¹. À lui seul, il maintient le moral des troupes, avec une clairvoyance jamais mise en défaut, comme lorsqu'il annonce six mois avant la date une possible invasion de la Russie par les Allemands et qu'il confirme encore

⁴⁷ AN 317AP/60.

⁴⁸ AD MM 26 J/362. Journal de guerre de Fernande Marin.

⁴⁹ Les racontars rapportés par Alexandre Varenne montrent bien ce mépris du danger. « En exergue, une charmante charade d'il y a quelques mois colportait parmi les députés ce "dur des durs" de Louis Marin (...): mon premier ment, mon deuxième ment, mon troisième ment, mon quatrième ment, mon tout est un menteur. (...) Mon premier, c'est pi : piment ; mon deuxième, erre : errement ; mon troisième, lav : lavement (hum !) ; mon quatrième al : allemand (re-hum !) ; mon tout : c'est Pi-erre-Lav-al (juil.- 1941-sept. 1941). », p. 29. « Pour passer le temps, on fait raconter [à Marin] la blague du "poisson rouge" (...). », 4 sept. 1941, p. 168. Alexandre VARENNE, *Journal d'un républicain engagé. Notes et souvenirs*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2019, 4 t., p. XXIV.

⁵⁰ Jean Pierre-BLOCH, *Mes jours heureux*, Toulon, Édition du Bateau ivre, 1946, 294 p, p. 123-4. Un jour, on lui écrit : « La pauvre vieille ville de Toul n'est plus qu'un amas de ruines. Sa belle cathédrale lance vers le ciel, comme un reproche, une de ces tours complètement mutilées et son immense toiture effondrée. »

⁵¹ AN 317AP/50. Intitulée « le drame corse », la note, rédigée semble-t-il par un soutien du régime, précise, d'entrée de jeu, que les rapports antérieurs ne pouvaient laisser place qu'à un optimisme mitigé. Elle explique que la renaissance du patriotisme, les premières difficultés économiques avec la crise du ravitaillement et le marché noir, dressent de plus en plus la population contre le gouvernement. Elle rejette l'illusion d'un partage de la Corse entre le Front populaire et la cause nationale, regrettant qu'elle soit entre les mains en réalité de François Piétri, qui fut ministre de Pétain en juillet-septembre 1940, et d'Horace de Carbuccia, patron de *Gringoire*, mais aussi des clans familiaux et des francs-maçons.

son imminence deux mois puis quinze jours avant la date du début effectif de *Barbarossa*⁵². De multiples témoignages, provenant aussi bien de Vallat ou Morand que de Lebrun, montrent que Marin ne cachait pas son hostilité au régime, prenant de la sorte de grands risques.

Autre exemple de manœuvres auxquelles participait Marin : « Quand la Gestapo ou la milice voulaient procéder à des opérations, elles demandaient les camions nécessaires au transport de leurs hommes et des prisonniers à un garagiste voisin de leur repaire. Le garagiste nous avisait préalablement du chiffre des camions requis, de l'essence imposée et de la distance probable des opérations projetées, et nous pouvions donner l'alerte⁵³. » Un récit après-guerre nous le montre intervenir en faveur d'un homme menacé par le régime : « J'ai appris que [mon ami Lecache] était menacé de mort, on avait demandé sa déchéance nationale, je suis allé à Vichy, je suis intervenu auprès d'un homme qui n'était pas beaucoup mieux vu de Vichy que moi, mais *auquel on n'osait pas toucher à cause du respect public qui l'entourait*, Louis Marin. » Un jour aussi, il met en contact Madeleine Braun, résistante et future députée communiste, avec le nonce apostolique pour obtenir un papier permettant d'exfiltrer un prêtre⁵⁴. Renouvin décrit ainsi son activisme :

Il combat ouvertement la politique du gouvernement. Bien qu'il soit logé dans le même immeuble que l'état-major de la gendarmerie, il organise un réseau de renseignements qui rassemble des informations sur l'état des forces armées allemandes et des indications obtenues par des contacts quotidiens avec le corps diplomatique. Il réussit, en dépit de la surveillance de la milice, puis de la Gestapo, à les faire parvenir à Londres. Il est agent de la direction générale des études et recherches, c'est-à-dire du service de la France libre qui centralise ces renseignements ; il a rang de capitaine dans les Forces françaises libres⁵⁵.

⁵² AN 317AP/56. Lettre du 24 juin 1941 de Guiter à Marin.

⁵³ AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134. Louis MARIN, discours pour le jubilé parlementaire de Schuman et Sérot, 1949.

⁵⁴ AN 317AP/59. Allocution de Vincent de Moro-Giafferri, au meeting du cirque d'hiver le 26 mai 1948 : « Tout à l'heure, mon ami Lecache voulait bien me rappeler deux incidents. Le premier, c'est qu'un jour j'ai appris qu'il était menacé de mort, on avait demandé sa déchéance nationale, je suis allé à Vichy, je suis intervenu auprès d'un homme qui n'était pas beaucoup mieux vu de Vichy que moi, mais auquel on n'osait pas toucher à cause du respect public qui l'entourait, Louis Marin. » Un jour aussi, il mit en contact la CGT en la personne de Madeleine Braun et de Lebrun auprès du nonce, car ils avaient besoin d'un papier pour exfiltrer un prêtre. Journal de guerre de Fernande Marin. AD MM 26 J/362. Nous trouvons aussi un papier anonyme et non daté l'informant que c'est Metoy, appartenant au même conseil général que Sérot, qui avait été arrêté dans l'affaire des autonomistes alsaciens, qui aurait livré les dénommés Sturmel et Rossé. Également mentionné dans AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 322. « Madeleine Braun a été reçue par M^{gr} Gerlier sur la recommandation de Louis Marin, par l'intermédiaire et en compagnie de Burgeot ». « Le Front national », interview de Madeleine Braun et de Pierre Villon par Claude et Germaine Willard, *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n° 10, novembre-décembre 1974, In Daniel VIRIEUX, « Le Front national et la recomposition des droites », Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites en France à la Libération (1944-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 90.

⁵⁵ AD MM 26J/248. Pierre RENOUVIN, Discours prononcé le 25 avril 1957 à l'occasion de l'inauguration de la place Louis-Marin à Paris au nom de l'Académie, Institut de France, p. 35.

Marin appartenait au micro-réseau de résistance américain Hi-Hi⁵⁶. Il aurait formé, dès le 11 juillet 1940, « une organisation de la résistance et d'aide aux résistants avec l'accord des résistants de la Police, de la Santé publique, de l'Armée, de la Marine⁵⁷ », faisant suite à un accord avec les ambassadeurs d'Angleterre et des États-Unis⁵⁸, le 17 juin 1940. Il lui arrivait même d'amener certains de ses discrets visiteurs dans les ambassades quand leurs renseignements pouvaient être utiles. Il rendait aussi visite régulièrement aux ambassadeurs de Roumanie, Turquie, d'Amérique du Sud. Darlan se plaint d'ailleurs, en juin 1941, à l'ambassadeur des États-Unis⁵⁹ qu'il reçoive des parlementaires comme Marin et Herriot⁶⁰. Cette « organisation formée par [lui] à Vichy a servi au « transport de documents militaires aux organisations anglaises⁶¹ » et « pour faire passer en Espagne les résistants menacés », il est en relation avec des passeurs des Pyrénées-Orientales et des Basses-Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques). Jules Jeanneney explique, dans son journal, que Marin « a gardé des relations dans les services des ministères, notamment la Guerre (Renseignements) » et qu'il a ainsi des informations dont lui-même manque beaucoup⁶². On trouve, par exemple, dans ses papiers, un long compte rendu du travail du général de La Laurencie⁶³ à Paris comme ambassadeur de Vichy à partir de sa nomination le 19 août 1941 jusqu'à son remplacement le 17 décembre par Fernand de Brinon : quand et comment Marin s'est-il procuré ce document ? Il reçoit aussi, en août 1942, le général Charles Watteau qui lui apporte des renseignements de Paris⁶⁴. Preuve de son bon niveau d'information, on trouve, dans ses papiers, des notes de la direction générale de

⁵⁶ AN 72AJ/58. Dossier numérisé. William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 93, le mentionne aussi : « Bien qu'il occupât le même immeuble que la police, il réussit à rejoindre le réseau d'informations Hi-Hi et transmettait régulièrement des informations sur l'état des forces armées allemandes en France et d'autres informations tirées de ses contacts quotidiens avec les cercles diplomatiques. » « Although occupying the same building as the police, he managed to join the Hi-Hi information network and regularly forwarded to London information on the state of the German armed forces in France and other information drawn from his daily contact with diplomatic circles. »

⁵⁷ Notes de Louis Marin communiquées au Comité d'action de la Résistance (CAR) après-guerre.

⁵⁸ Un exemple parmi d'autres de ces contacts : « Louis Marin me confie un renseignement qu'il tient des Américains. La politique japonaise serait sur le point de se transformer radicalement », 2 sept. 1941, p. 166. Alexandre VARENNE, *Journal...*, *op. cit.*

⁵⁹ Marin accepta d'être témoin au mariage de l'attaché militaire américain, ce qui provoqua un petit incident à la mairie, avec le premier magistrat, Léger, qui ne voulait pas mentionner sa qualité de député.

⁶⁰ Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 187.

⁶¹ AN 317AP/60.

⁶² Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 173.

⁶³ AN 317AP/230.

⁶⁴ AAE PA-AP 203, n° 2/32. 9 août 1942. Sans doute le général Charles Watteau, engagé dans la résistance d'après *Le journal de Saône-et-Loire* du 13 août 2021. D'autres ne franchissent pas le pas comme Paul Thellier, ancien député ARGRI et ancien ministre de Reynaud, qui laisse sa carte en la cornant et sans demander à le voir. « Quenette est ici, mais n'est pas venu. Thellier est venu déposer sa carte en la cornant, mais il n'a pas demandé à me voir et j'étais là » 3 septembre 1942. AAE PA-AP 203, n° 2/32.

la sûreté nationale, de l'inspection générale de la surveillance du territoire, de Radio-Police, retraçant les écoutes d'émissions radiophoniques anglaises et autres, montrant une bonne organisation du réseau d'information.

Marin va franchir une nouvelle étape, en juin 1942 semble-t-il, en entrant en contact avec Suzanne Bertillon, journaliste au *Matin* avant la guerre, membre de la section féminine de la Fédération républicaine⁶⁵ et militante anticommuniste du PPF qui avait été condamnée à quinze jours de prison avec sursis en 1936 pour ses propos hostiles au gouvernement ; parfaite germanophone et nièce de l'inventeur de la police technique et scientifique, ami de l'universitaire Marin, elle lui apporte ses contacts. En juillet 1940, elle avait soutenu le nouveau régime, devenant la secrétaire d'un journal collaborationniste *La Liberté*, au Puy, mais, ayant perdu son poste en janvier 1941 par le retour du titulaire prisonnier jusqu'à alors, elle bascule, ayant compris le jeu de Pétain, dans l'opposition au régime, fournissant même, avec l'aide du préfet, des papiers à des familles juives voulant fuir le pays. Afin de subvenir à ses besoins, elle trouve à Vichy, en juillet 1941, un poste dans les services de la censure grâce à ses anciennes relations du PPF, mais est de nouveau limogée en juin 1942 quand on comprend ses convictions réelles⁶⁶. Une espionne américaine de l'*Office of Strategical Services* (OSS), ancêtre de la CIA, Virginia Hall, sous couverture de correspondante du *New York Post* à Lyon, lui propose alors d'être sa correspondante à Vichy, qu'elle alimente grâce aux renseignements fournis par Marin. En novembre 1942, ce dernier, embarrassé par l'expulsion des Américains, décide de renforcer ses liens avec les services américains et demande à Suzanne de lui servir d'intermédiaire,

⁶⁵ AN 317AP/65. Précision trouvée dans une lettre de Suzanne Bertillon. Voir aussi la thèse d'histoire de Frappa AMOS, professeur agrégé d'histoire, sur *Edmond Locard et la police scientifique*, sous la direction de Marc Renneville et d'Olivier Faure, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2020 : « Après avoir rédigé une recension des plus favorables de la biographie de Bertillon, Locard rencontre de nouveau Suzanne pour un tout autre projet : rejoindre le réseau de Résistance Hi-Hi. Alors qu'elle travaillait au ministère de l'Information à Vichy, s'occupant de la presse étrangère, la nièce de Bertillon s'était liée d'amitié avec Virginia Hall, la correspondante du *New York Post* œuvrant en fait pour le SOE britannique. Dès l'invasion de la zone sud, Suzanne avait tenté d'intégrer les services secrets américains. De fil en aiguille, elle s'était ainsi rapprochée de l'ancien sous-préfet Pierre Truc, fondateur du réseau Nouquette en juillet 1940. La chaîne Hi-Hi avait émergé à partir de ce réseau en janvier 1943 avec Suzanne à sa tête. D'ampleur modeste et subordonnée à l'OSS de Barcelone, ses ramifications s'étendaient jusqu'à Toulon. Favorable aux Alliés, Locard accepte donc de fournir des renseignements entre mars et octobre 1943, livrant par exemple des détails sur la flotte furtive allemande naviguant sur le Rhône et la Saône. Se sachant étroitement surveillé par la Gestapo, il conseille à son amie – aux multiples pseudonymes tels que Camille, Oncle Sébastien, Claude Montsoreau ou encore Christine – de cesser ses visites au laboratoire de police, consigne qu'elle respectera jusqu'à la Libération. »

⁶⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Suzanne Bertillon s'est brouillée avec Marion. Elle a libéré sa conscience ; elle ne veut pas dire du mal des Anglais et des Américains et entendre dire du bien des Allemands qu'elle hait. » Journal de guerre de Marin, 20 juillet 1942.

rejoignant le désir de cette dernière de travailler pour les États-Unis, car elle se méfiait de la porosité des réseaux français. De janvier 1943 à juillet 1944, elle déploie une grande activité, également aidée par Edmond Locard (1877-1966), fondateur et directeur de la police technique et scientifique à Lyon depuis 1910. Elle est aussi en lien avec l'ancien sous-préfet Pierre Truc⁶⁷, fondateur du réseau Nouquette en juillet 1940. Elle se rendra une trentaine de fois à la frontière espagnole pour y amener des documents⁶⁸. Le 23 janvier 1943, Marin rencontre à cet effet un agent des services américains et le met en relation le lendemain avec Suzanne. Le récit de cette dernière ne mentionne que deux fois Marin, mais elle raconte avec force détails son activité avec ses autres correspondants à Marseille, Toulon, Perpignan, Nice, Nîmes, Le Puy⁶⁹. Elle s'appuie à Vichy, outre sur Marin, sur un jeune fonctionnaire de l'Office français d'information (OFI⁷⁰) de 22 ans, Henri Martell, de son vrai nom Pierre Marzelière, membre du NAP (Noyautage des administrations publiques) qui avait accès aux télégrammes officiels et les passait à Suzanne qui les recopiait dans la nuit avant d'aller les rapporter⁷¹ (il fut arrêté début 1944), puis, début 1944, sur Fernand Brouty, directeur d'Arthème Fayard, et sur le jeune Dargennes, 21 ans. Elle est arrêtée en juillet 1944 par la Gestapo et emprisonnée. Après-guerre, dans une lettre au général Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, du 27 mai 1957, Marin évoquera « le groupe [qu'il avait] formé et qui se mit à la disposition du réseau Hi-Hi » qui recherchait des renseignements pour les militaires américains et salue la lettre de remerciements de l'état-major du général Dwight David Eisenhower et le geste, en 1942, des journalistes américains qui, à la veille d'être expulsés, le remercièrent de son aide.

Il utilisait aussi ses relations pour obtenir des passeports pour tous ceux qui avaient besoin de franchir la ligne de démarcation tant que celle-ci serait en place. « À Vichy, les résistants de la première heure avaient appris, généralement à leurs dépens, à distinguer dans la

⁶⁷ Pierre Truc n'apparaît pas dans le Bargeton.

⁶⁸ AN 317AP/65.

⁶⁹ Marseille (l'ancien préfet Camille Ernst, Mace, sa cousine Ginette Mortemard de Boisse, Léo Nègre), à Toulon (Lucienne, Truc, Chauvin, Guimesanne, Colomb, Blanc, Puy), Perpignan (Ramon Cirrera et Cazais), Nice (marquise de Brantes), Nîmes (Eichart), Le Puy (le maire Pébellier est un « militant de la première heure »).

⁷⁰ L'OFI a été créé, le 10 décembre 1940, après la nationalisation, par l'État français, de la branche information de l'agence Havas. Basé d'abord en zone libre, l'OFI sera rapatrié à Paris, place de la Bourse, à partir de 1942. L'OFI collabore étroitement avec l'Agence française d'information de presse (AFIP), créée par les autorités d'occupation dans les anciens bureaux d'Havas. Lors de l'insurrection parisienne du 20 août 1944, des journalistes résistants s'emparent des bureaux de l'OFI et proclament la création de l'Agence française de presse, qui devient l'agence France-Presse, le 30 septembre 1944.

⁷¹ Le 8 janvier 1942, Pierre Tissier, maître des requêtes au Conseil d'État, demande, depuis le micro de la BBC, aux fonctionnaires de demeurer à leur poste afin de saboter le travail de l'occupant et de préparer le débarquement des Alliés. Bernard BERGEROT, « Le corps préfectoral de 1940 à 1944 », *Administration*, n° 137, 1987, p. 17.

population et surtout dans l'administration ceux qui étaient des collaborateurs avec l'Allemand et avec Vichy, d'une part, et, d'autre part, ceux qui non seulement étaient des opposants dans l'âme à ces deux régimes, mais aussi des agents actifs de la résistance⁷². »

Il reçoit aussi de multiples sollicitations, montrant bien, dans ces premiers mois, qu'une grande ambiguïté règne encore sur le positionnement de Marin qu'on pense apte à intervenir auprès du régime. Par exemple, cette lettre du 25 juillet 1940, sur papier à en-tête de l'hôtel : « Cher Président, j'étais venu vous faire une petite visite et vous demander si vous aviez quelque chose en vue pour moi⁷³ » ou encore cette lettre du 11 avril 1941 de la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux qui explique, après la dissolution de toutes les associations, avoir obtenu de Vallat une dérogation pour continuer à fonctionner à condition de cesser toute « action revendicative » ou encore une lettre du 1^{er} décembre 1940 d'un Nancéien le remerciant d'être intervenu en sa faveur pour qu'il puisse quitter la région (et montrant par conséquent qu'il traitait ce type d'interventions⁷⁴). Wendel s'interroge aussi dans les premiers temps, par exemple quand il va voir le maréchal Pétain, le 25 mai 1941, pour tenter de le convaincre que le régime fait fausse route⁷⁵.

Pierre Rossillion⁷⁶, qui fut chef de cabinet de Marin sous le gouvernement Laval, secrétaire général de *La Nation*, lui envoie son curriculum vitae, en septembre 1940, en espérant être nommé préfet avec son aide⁷⁷ ; malheureusement, le mouvement préfectoral de début novembre, ne comporte pas son nom, mais celui de son collègue Renouard, peut-être poussé aussi par Marin ; il ne désespère cependant pas d'y arriver encore avec l'aide de Renouard et de Valentin. Il lui demandera encore de l'aide, en février 1942, en cherchant à devenir directeur des hospices de Montpellier (mais se désolant que le préfet, chargé de la nomination, lui préfère un ancien élu du Front populaire) puis à passer un concours dans l'administration. À cette fin,

⁷² AD MM 26J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 299.

⁷³ AN 317AP/51.

⁷⁴ D'autres lettres le montrent comme celui d'A. de Montfalcon du 18 février (?) le remerciant de lui avoir obtenu une autorisation de partir pour la Syrie (AN 317AP/57) ou une lettre du 14 octobre 1941 le remerciant de son intervention pour un passeport (AN 317AP/59).

⁷⁵ Pétain aurait dit, après son départ, qu'il avait essayé de le convertir au gaullisme. Discours de Jean de l'Espée, brochure aux obsèques de Wendel, AN 317AP/18. Jules Jeanneney va voir aussi Valentin, à la Légion, Jeanneney, Lucien Romier, conseiller de Pétain, l'ancien député Lémery, le chanoine Moncelle, le duc de Broglie, Jean Schneider, Valadier, Bénaret, Marcel Knecht, les députés Paul Morane (RIAS), Champeaux (Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants), Édouard Frédéric-Dupont (FR), mais n'arrive pas à toucher Henri Moysset, ancien chef de cabinet de Tardieu, maintenant secrétaire d'État auprès du président Darlan (et dont il avait été le précepteur).

⁷⁶ Marin préfaça sa thèse de droit sur l'évolution des taux d'intérêt de 1914 à 1928. Il était le parrain d'une de ses filles. Rossillion n'avait pas le statut de fonctionnaire.

⁷⁷ AN 317AP/59. Lettre de Rossillion à Marin du 9 septembre 1940.

il devait présenter des attestations de travail à *La Nation* et en cabinet ministériel⁷⁸, que Marin lui fournira. Guiter se voit, lui, proposer un poste de préfet, en février 1942, qu'il refuse après quelque hésitation, montrant bien la difficulté qu'il y avait à se situer même à ce moment de la guerre⁷⁹.

Marin intervient en faveur de Ludovic-Oscar Frossard, pourtant journaliste favorable à la Révolution nationale avec son journal, *Mot d'ordre*, ancien ministre de Pétain et qui avait poussé à l'Armistice avec Chautemps, que le régime veut priver de ses journaux parce que de mère juive⁸⁰ (le journal antisémite *Au pilori* avait critiqué, dès son premier numéro du 12 juillet 1940, ce « demi-juif⁸¹ »). Il défend sa cause auprès de Barthélemy⁸² et ensemble ils trouvent l'argument selon lequel Frossard avait laissé ses deux enfants libres de choisir leur religion, ce qui les avait amenés à devenir catholiques ; il fallut toute l'insistance de Pétain pour le sauver des griffes du commissariat aux questions juives qui voulait s'en tenir à la loi, refusant tout passe-droit... Alors qu'il s'était juré de ne plus lui serrer la main, Marin entretint dès lors de bonnes relations avec le ménage jusqu'à la fin de la guerre⁸³.

⁷⁸ AN 317AP/59. Lettre de Rossillion à Marin du 27 février 1942.

⁷⁹ AN 317AP/88. C'est en tout cas ce que dit Guiter à Marin dans une lettre du 12 février 1942 ; il aurait reçu cette proposition de François Legueu, ancien chef adjoint de cabinet du maréchal, et resté proche de lui. « Je vous dis tout de suite que, par la même lettre, je décline pour l'instant tout au moins cette proposition. Je tiens essentiellement en effet à demeurer entièrement attaché à la Fédération et à vous-même. Mais j'aimerais recevoir à ce sujet vos conseils et vos instructions. Car il y aurait peut-être quand même, si la guerre doit durer, des postes officiels susceptibles de me convenir, mais pas celui de préfet, je crois. D'autres de vos collaborateurs ont bien accepté déjà (Renouard, Rossillion, Petitjean) de s'employer, au moins momentanément, dans des postes plus ou moins officiels. »

⁸⁰ AN 317AP/60. « Je ne serrerais jamais plus la main de ceux qui avaient contribué à l'Armistice, car il y avait désormais entre eux et nous une barrière indestructible. Je le répétais quelques instants après à Frossard sans me douter qu'il serait quelques mois plus tard le seul pour lequel je manquerais à ma parole quand on lui retira comme demi-juif ses biens et ses journaux et qu'il me demanda de faire une démarche en sa faveur près du garde des Sceaux Barthélemy. » Nous verrons plus loin que son fils, le journaliste André Frossard, raconte ces visites de Marin à ses parents.

⁸¹ Laurent JOLY, *Le cas Darquier ...*, op. cit., p. 171.

⁸² Wendel intervient aussi auprès de Vallat, aux Affaires juives, pour défendre la cause de Goldberger, un de ses collaborateurs et auprès de Barthélemy pour un autre compatriote. Journal de François de Wendel, 3 décembre 1942. Le 10 juillet 1943, Wendel nous raconte que son collaborateur a disparu et, le 20 avril 1944, que, comme mari d'une Aryenne, il a obtenu d'être affecté à une centrale d'expédition de colis pour l'Allemagne.

⁸³ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « La France avait été stupéfaite et indignée de l'introduction ignominieuse de l'étoile jaune sur notre sol et de toute une législation hitlérienne, raciste et antisémite. La direction des Affaires juives accusa Frossard d'avoir du sang israélite dans les veines afin de séquestrer ses biens. Frossard savait mes vieilles relations avec le garde des Sceaux du moment, Joseph Barthélemy, qui déjeunait d'habitude à mon restaurant. Barthélemy n'avait pas pris part à l'Armistice, à Montoire, à l'abandon de l'Alsace-Lorraine, à l'assassinat de la République, à l'introduction du régime totalitaire ; ce juriste joua manifestement un rôle de frein dans la course au pouvoir personnel et à la dictature ; surtout, il avait, sous sa dépendance, les services d'Alsace-Lorraine où il nous a rendu de très grands

Le député de Nancy recevait sans cesse des visiteurs qui passaient par Vichy pour demander conseil, chercher des informations sur Vichy ou profiter de son important réseau tout en lui communiquant des renseignements précieux sur l'organisation des réseaux de résistance. À tous ses visiteurs, il leur faisait part de sa foi en la victoire, les encourageant à tenir. Il pensait que les Alliés disposaient de ressources alors que les Allemands manqueraient rapidement des effectifs suffisants pour garder leurs conquêtes.

Marin rend souvent visite à Jules Jeanneney, et il convient de noter que ce dernier apprécie toujours son excellent niveau d'informations et son optimisme à toute épreuve, marques de fabrique du député de Nancy, y compris dans cette période troublée : « Il sort beaucoup, voit beaucoup de monde, parages diplomatiques et militaires compris. Il est plus sévère encore qu'à Bordeaux et La Bourboule, pour l'armistice, et confiant dans la résolution anglaise de résistance. Envers le maréchal, il a moins de ménagements que moi⁸⁴. » Le député de Nancy lui amène un Portugais, le colonel Lello Portella, qui cherche à organiser un réseau de ravitaillement américain des Français et demande de l'aide au président du Sénat, ce dernier répondant qu'il lui faut d'abord l'accord du gouvernement. En décembre 1942, Marin communique aussi avec Daladier en captivité : « [Mon collaborateur, le préfet] Roger Genévrier rentre de Vichy et déjeune avec moi. Il m'apporte les amitiés de Louis Marin⁸⁵. » Il continue aussi à entretenir de bonnes relations avec les officiels du régime, soit qu'ils soient moins convaincus par la Révolution nationale, soit qu'ils puissent lui être utiles.

services ; il en rendit, contre ses collègues du ministère, à des résistants notoires et véhéments. Quand la direction des Affaires juives voulut mettre sous séquestre le journal de Frossard, celui-ci, confiant dans mon hostilité violente au racisme et mon respect profond de la dignité humaine, vint me demander d'intervenir. Sans oublier un instant la gravité de nos différends sur l'Armistice, je n'eus pas une hésitation à défendre un persécuté par la politique raciste. Je n'ai jamais, dans ma vie, quels que soient les griefs que je puisse avoir contre un adversaire, hésité, si je connaissais un fait où j'apercevais son bon droit, à le proclamer et à porter secours, s'il le fallait. (...) Je devais, encore plus, sous l'occupation allemande, défendre un adversaire contre ces doctrines criminelles du racisme dont j'avais depuis longtemps proclamé le danger. (...) Barthélemy me répondit qu'il soutiendrait volontiers son ancien collègue, mais qu'il ne voyait guère les moyens de le protéger. J'insistai chaque jour. Quand je lui dis que Frossard m'avait confié avoir laissé ses deux enfants grandir sans leur imposer de religion et que ceux-ci, à l'échéance, avait choisi le catholicisme, alors, me dit Barthélemy, "je tiens la solution". (...) La direction des Affaires juives n'admit par l'interprétation bienveillante du garde des Sceaux. Celui-ci eut recours au Conseil des ministres qui approuva sa thèse. Nouveau refus des Affaires juives qui déclaraient ne connaître que la loi, affirmant que seule une ordonnance prise par le chef de l'État en Conseil des ministres pourrait les amener à céder. Il ne fallut pas moins d'un mois d'insistance répétée du chef de l'État et de son entourage pour que les affaires juives s'inclinent. » Lettre de Marin du 19 janvier 1952.

⁸⁴ Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 144.

⁸⁵ Édouard DALADIER, *Journal de captivité (1940-1945)*, annoté par Jean Daridan, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 17 et 19 décembre 1942, p. 188 et 189.

Il entretient aussi de bonnes relations avec Alexandre Varenne, ancien député socialiste de Clermont-Ferrand, ancien gouverneur général de l'Indochine et patron de *La Montagne*, qui souligne les mêmes qualités, patriotisme, optimisme et niveau d'information⁸⁶ : « Certains parlementaires de droite, au premier rang desquels figurent Louis Marin, Louis Jacquinot et Joseph Laniel, deviennent-ils des familiers de l'ancien député socialiste, en raison de leur patriotisme. À l'inverse, Alexandre Varenne use de toute la férocité sèche dont il est capable pour fustiger "le dernier carré des renégats socialistes"⁸⁷. »

Il déjeune ainsi régulièrement avec Joseph Barthélemy, garde des Sceaux de 1941 à 1943, dont il loue l'honnêteté et qui le lui renvoie bien dans ses Mémoires :

J'ai toujours eu une amitié révérencielle pour Louis Marin, érudit, généreux, bouillonnant, bourru et bon. À l'hôtel d'Aix-et-Chambéry où il était installé et où je prenais quelques repas, nous avions souvent de cordiales et amicales conversations. Il est monté aussi jusqu'au sixième étage du Carlton où perchait la Chancellerie. C'était, s'il m'en souvient bien, pour m'inviter à accorder quelques subsides à des patriotes lorrains ou alsaciens⁸⁸.

Un jour, Jean Schmidt, préfet régional de Nancy, vint rendre visite à son beau-père Joseph Barthélemy, qui mangeait d'habitude à une table peu éloignée de celle de Marin, au restaurant de l'hôtel. Barthélemy dit alors à Marin après le départ de son gendre : « Vous savez ce que celui-ci m'a déclaré ? : "Marin, s'il revient en Lorraine, je le ferai jeter à l'eau"⁸⁹. » Un autre jour, le préfet venait porter au maréchal la gigantesque francisque en cristal de Baccarat,

⁸⁶ Cet optimisme de Marin est souligné aussi à plusieurs reprises par Alexandre Varenne : « Louis Marin refait pour la énième fois sa démonstration de l'impossibilité pour l'Allemagne de poursuivre la guerre. La démonstration se base cette fois sur la pénurie de carburant. Pas très convaincante. », 12 août 1941, p. 114. « Vers 5 heures à son habitude, Louis Marin fait son apparition. Il est aussitôt entouré. C'est lui qui reconforte. Il a annoncé et parié que les Allemands seraient à genoux au plus le tard le 30 septembre. (...) Louis Marin me confie un renseignement qu'il tient des Américains. La politique japonaise serait sur le point de se transformer radicalement », 2 sept. 1941, p. 166. « Une conversation sur la guerre avec Louis Marin est toujours reconfortante. Il se renseigne beaucoup à Vichy, dans les ambassades et auprès des gens de l'État-major. Peut-être a-t-il une tendance excessive à croire ce qu'il désire, à interpréter dans le meilleur sens les renseignements qu'il reçoit. Il a cru à la défaite allemande toute proche dès l'automne de 1940. Il l'a prédite comme imminente dans l'été 1941. Il y croit de toute son âme pour 1942. Mais les renseignements gardent tout de même leur valeur. » 26 mars 1942, p. 441. « Chez Jeanneney rencontré Louis Marin. Toujours très optimiste. Mais, comme disait l'autre jour le sénateur Fourcade à la table du maréchal, "Marin n'offre aucune sécurité : il ne se trompe pas tout le temps." Louis Marin jongle avec les effectifs, connaît à 10 000 près le chiffre des pertes allemandes et voit toujours l'effondrement de Hitler pour cette année. Quel brave homme quand même ! Et comme on a plaisir à partager sa confiance. » 22 avril 1942, p. 463. « En août 1940, l'intrépide Louis Marin, maintenant réfugié à Londres depuis quelques semaines, nous disait à Vichy qu'il nous recevrait à déjeuner dans sa ville de Nancy exactement le 30 septembre. Septembre 1940, s'il vous plaît. », 17 juin 1944, p. 683. Alexandre VARENNE, *Journal...*, *op. cit.*

⁸⁷ Alexandre VARENNE, *Journal...*, *op. cit.* Nombreuses allusions dans ce journal.

⁸⁸ Joseph BARTHELEMY, *Ministre de la Justice, Vichy (1941-1943) - Mémoires*, Paris, Pygmalion-Gérard Watelet, 1989, p. 418.

⁸⁹ AD MM 26 J/145, p. 11.

faite par Aristide Colotte⁹⁰ avec un livre d'or de 515 pages intitulé *Les appels du Maréchal et la réponse de la Lorraine*⁹¹ donnant la liste de toutes les communes et de toutes les personnes qui avaient souscrit à cette francisque ; sept communes seulement sur les 599 avaient osé refuser la souscription ; à titre d'exemple, Nancy compte 9 642 souscripteurs et le village d'Albert Lebrun, Mercy-le-Haut, qui comprenait à l'époque un peu plus de 120 électeurs, compte 85 souscripteurs, dont Gabriel Lebrun, pourtant décédé depuis 1939, et Lydie Mandy, la bonne de la famille Lebrun : même si, apparemment, on fait souscrire les morts et si les résistants avaient intérêt à souscrire pour ne pas être repérés, l'ouvrage montre une certaine unanimité de la population, au moins dans les villages, d'autant qu'il est édité le 1^{er} janvier 1942, quand Laval n'est plus aux commandes. Marin annota le livre, se désolant d'y trouver tant de noms. Quand Camille Schmitt, maire de Nancy, vint voir Marin à son hôtel, avec une quinzaine de maires de Meurthe-et-Moselle, certains commentèrent : « Marin est dans ses rêves, il croit que les Allemands seront vaincus. » Cependant, après le départ du maire collaborateur, dans l'après-midi, une partie des maires revint voir Marin pour lui demander conseil, nous raconte Fernande.

Le 12 décembre 1941, Marin⁹², cultivant toujours des relations avec tous, reçoit Paul Faure et Albert Rivière, qui pourtant avaient fait partie du camp proarmistice. Tous deux lui racontent que les Allemands ont fait pression sur eux pour qu'un journal socialiste soit de nouveau publié, mais qu'ils ont refusé. Faure, membre du Conseil national, a vu Pétain et a pu échanger avec son directeur de cabinet Henri du Moulin de Labarthète pour lui expliquer qu'il faut changer de politique pour maintenir l'unité du pays, alléger la censure, remettre en place les maires qui avaient été révoqués et convoquer de nouveau les conseils généraux. Faure lui dit aussi que se joue à Drancy une des pages les plus scandaleuses de l'histoire de France et qu'il le lui a écrit. Marin, surpris devant un tel revirement de Faure, lui répond que si on lui demandait de reprendre le conseil général, il le refuserait. Quelques jours plus tard, il note :

⁹⁰ Aristide Colotte (1885-1959), né à Baccarat puis installé à Nancy, est un grand artiste d'entre-deux-guerres. Il réalise le décor en cristal du pavillon de l'art lorrain à l'exposition internationale de 1937. En décembre 1941, il réalise l'épée en cristal offerte à Pétain. L'opération, montée par *L'Echo de Nancy*, remporte un vif succès auprès des Lorrains, remportant plus de 90.000 francs par voie de souscription. L'épée, haute de deux mètres, ornée de flammes formées de dalles de verre et incrustée d'or, est présentée à l'hôtel de ville de Nancy en mars 1942 afin que la population puisse l'admirer avant de partir pour Vichy où elle est remise au chef de l'État par le préfet de Meurthe-et-Moselle, en présence de l'artiste. Après la guerre, pendant plus d'une année, il erre entre l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Épuisé, il rentre en Lorraine en novembre 1945 où il est condamné à quatre ans d'emprisonnement et à la mise de ses biens sous séquestre. Il obtient en février 1947 une libération anticipée et parvient à rouvrir une petite boutique de joaillerie à Paris. Il participe en 1950 à une exposition consacrée à l'Art du verre puis en 1957 au salon des artistes à Paris. Source <http://artlorrain.com/>.

⁹¹ AN 317AP/246.

⁹² Journal de guerre de Marin.

« Les gens de Drancy ont été pour la plupart déportés. On croit que Pierre Masse, [brillant avocat et sénateur, juif, qui avait protesté contre les mesures prises en octobre 1940 par Pétain] est parmi les déportés ainsi qu'un avocat général et quelques autres notabilités. » (Il meurt à Auschwitz en septembre 1942).

Beaucoup d'amis passent, le député Becquart, son ancien collaborateur Bassot, Benoit, Brière, Burgeot, Gérante, Lebon, Montalembert, Saubier, de Rosen. Ils lui rapportent ce qu'ils ont appris⁹³, les horreurs qu'ils ont vues. Jacques Bardoux lui raconte avoir décrit au maréchal Pétain une scène terrible, à la cessation des hostilités. Les Allemands, vexés de la résistance qu'ils avaient rencontrée face à un pont, fusillèrent les officiers, passèrent à la baïonnette les sous-officiers et écrasèrent avec leurs chars les soldats. Pétain se contenta de murmurer : « C'est qu'il y a eu malentendu ». Il se souvient aussi avoir vu des officiers allemands donner des billets de dix francs à des enfants pour qu'ils se mettent à genoux et qu'ils broutent l'herbe, la scène étant filmée pour le cinéma. Il lui lit aussi une lettre de protestation qu'il avait adressée au maréchal, s'indignant de l'article de la Constitution prévoyant la désignation du successeur du chef de l'État. M^{gr} Lucien Martin, évêque d'Amiens, lui narre comment les Allemands ont méthodiquement incendié toutes les maisons de la ville. On lui raconte aussi comment sont traités les prisonniers alsaciens à qui on gravait, dans les camps de concentration, une croix gammée dans le dos et auxquels on faisait subir les pires sévices ou encore comment on en exécutait par hasard dans les files. En mars 1942, le radical Justin Godart, qui avait été à plusieurs reprises comme Marin ministre de la Santé et avait voté contre les pleins pouvoirs, lui raconte avoir été interrogé sur sa double appartenance à la franc-maçonnerie et à l'ordre de Malte, avoir été enlevé ensuite par la Gestapo et avoir réussi à s'enfuir avec la complicité des soldats de l'escorte. On sait aujourd'hui que Godart dirigeait le Front national clandestin pour la libération de la zone Sud et avait aidé des juifs à se cacher. En a-t-il parlé à son ami ? Au même moment, il reçoit aussi Wendel qui a refusé, dans une lettre à Bouthillier, de recevoir son indemnité de parlementaire⁹⁴. Il reçoit un jour la visite de la sœur Hélène Studler, qui, menacée par la Gestapo, avait pensé trouver refuge auprès du maréchal, amenée par la sœur Couffin, connue du député. Cette religieuse de Saint-Vincent-de-Paul avait organisé un important réseau d'évasion de prisonniers qui avait notamment profité au général Giraud. Arrêtée par la Gestapo

⁹³ Ces renseignements furent réunis dans six relieurs, « la plupart étant fixés intentionnellement de façon confuse pour ne compromettre personne, au cas où ces notes seraient découvertes » (*sic*).

⁹⁴ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin, 8-9 mars 1942. « M. le président, ayant eu tous mes biens saisis par le gouvernement allemand sans que le gouvernement français élève la moindre protestation, je ne juge pas utile de recevoir quoi que ce soit de celui-ci. » François de Wendel.

et libérée pour raisons de santé en février 1941, elle reprend aussitôt ses activités en zone libre, mais doit se cacher après l'invasion allemande. Elle décède en novembre 1944 à l'hôpital de Clermont-Ferrand où le général Giraud lui remet la Légion d'honneur et la Croix de Guerre au nom du général de Gaulle.

Témoin de ses contacts avec les réseaux de résistance, cette correspondance reçue à Londres au printemps 1944 du sous-lieutenant François Bourlier qui appartenait au Mouvement de Libération nationale d'Henri Frenay :

C'est avec une grande joie que j'ai appris votre arrivée à Londres. Vous vous souvenez peut-être d'un jeune homme aux cheveux blonds qui représentait à Vichy l'organisation clandestine devenue par la suite *Combat*. C'est ce jeune résistant, qui vous a plusieurs fois rencontré à l'Aix-et-Chambéry, qui vous écrit. Je n'ai pas pu m'empêcher de revivre ces années qui déjà semblent si lointaines où seuls quelques fous, comme par antinomie les a appelés Frenay, ne doutaient pas de la résurrection future de notre patrie. En allant frapper à votre porte, je ne doutais pas alors de l'accueil que le député de Nancy me réserverait. Sans hésitation, sans peur des risques auxquels votre situation vous exposait, vous m'avez accordé votre aide en me donnant de précieuses informations et en distribuant nos *Petites Ailes*, contribuant au succès de ces journaux dont le troisième numéro fut diffusé en 300 exemplaires rien qu'à Vichy⁹⁵.

Le journal de Marin fourmille d'informations, venant des ambassades, de revues de presse ou de simples rumeurs ou bavardages dans la ville d'eaux :

Le Vatican considère que la nomination de l'ambassadeur du Japon à Rome, refusée depuis longtemps et acceptée subitement, (...) est un coup de barre direct contre l'axe américain ; que les Japonais voudraient se désolidariser moralement et qu'en outre il espèrent, malgré la position du Vatican prise vis-à-vis de l'Allemagne, que le Vatican, en cas de besoin, pourrait leur servir d'intermédiaire avec Roosevelt⁹⁶.

Ou encore...

De sources diverses certaines, les Américains auraient débarqué en Irlande plus de 300 000 hommes⁹⁷.

Et...

Monsieur Pierre Laval était encore hier soir à Paris à son bureau où on l'a eu au bout du fil depuis Clermont. Il a annoncé qu'il serait rentré ce matin jeudi à 1 heure du matin à Vichy. (...) Baudry serait donc sous-chef de cabinet du maréchal. Et peut-être avec Foucher, des Affaires étrangères. (...) Les Américains ont envoyé une dépêche hardie à laquelle Darlan a immédiatement répondu (...) par la presse. Aussitôt la dépêche lancée sur le fil, il a voulu la rattraper, mais on lui a fait comprendre qu'il n'y avait plus moyen. Les Allemands ont été très mécontents (...) de cette dépêche maladroite⁹⁸.

⁹⁵ AD MM 26J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 306. « Inconscient du danger, on le vit un jour distribuer un journal secret, *Les Petites Ailes*, à Vichy. » Fernande MARIN, *Louis Marin...*, op. cit., p. 203.

⁹⁶ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin, 3/29/3/42.

⁹⁷ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin, 3 avril 1942.

⁹⁸ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin, 16 avril 1942.

Bénéficiait-il de protections sans les avoir désirées grâce à ses anciens amis à des postes de pouvoir ? Maurice Martin du Gard nous raconte cette anecdote de Paul Marion qui accrédite cette thèse : « Lorsqu'il s'agissait de nommer des chefs départementaux, il m'arrivait de proposer un député socialiste ; aussitôt, Valentin protestait : mon candidat était toujours un homme qui, à la Chambre, avait manqué de respect à la Fédération républicaine. Il ne fallait pas désobliger Louis Marin⁹⁹ ! » Autre explication, le régime estimait-il inutile de se préoccuper de son activité, ne la prenant pas au sérieux ? Marin faisait pourtant l'objet d'une surveillance discrète. Dès le 20 juillet 1940¹⁰⁰, un agent en civil de la Gestapo vient tous les jours à l'heure des repas au restaurant de l'hôtel vérifier sa présence ; cette surveillance dura toute la guerre et Marin prit même l'habitude de saluer les agents d'un geste de la main. Autre explication, la sympathie que Pétain avait encore pour son ancien collègue de gouvernement, comme nous le raconte Martin du Gard :

Louis Marin, à qui le climat de Vichy réussit, car il n'a jamais eu si bonne mine, tourne sous les galeries, grand, le regard un peu perdu, fantôme du parlementarisme, sa lavallière à pois défraîchie. Quelquefois, il se précipite sur un familier du maréchal et lui déclare : « Le maréchal s'attribue des pouvoirs que Napoléon n'a jamais eus, ni Louis XIV, ni César ! » Hier, il a enrichi sa formule. Ayant cité Napoléon, Louis XIV et César, il respira un moment et jeta à [René] Gillouin¹⁰¹ : « Ni Néron, ni Néron ! » On rapporte la chose toute chaude à Pétain. « —Néron ! Ah, ce Marin, tout de même ! Moi qui le croyais si bête ! Il est drôle ! Quand vient-il me voir¹⁰² ? »

Cette hypothèse nous est confirmée par *Radio Maroc*, le 2 mai 1944 :

Le gouvernement aurait voulu l'expulser de Vichy, mais il n'osa pas le faire. (...) Bien que Louis Marin restât à l'ordinaire confiné dans sa chambre, sa présence empêchait les hommes de Vichy de dormir. À chaque abdication nouvelle, son image hantait comme un spectre les couloirs de l'hôtel du Parc. Ses mots étaient répétés, colportés et blessaient à mort comme un coup de poignard. En ce temps-là, Louis Marin apparaissait comme la conscience même de la patrie.

En effet, Marin incarnait le patriotisme, la tradition de la famille et de l'Église, la lutte contre la gauche et les francs-maçons, tous thèmes qui étaient mis en avant par l'État français : l'arrestation de Marin risquait de jeter le doute sur les convictions du régime qui aurait bien été en difficulté pour justifier ensuite ses positions. Mandel, autre opposant à l'armistice, fut lui arrêté avant d'être relâché et exécuté plus tard ; il avait contre lui d'être juif.

Le 31 août 1940, Guiter, évoque ses contacts avec les cadres du mouvement. Émile

⁹⁹ Maurice MARTIN DU GARD, *La chronique de Vichy (1940-1944)*, Paris, Flammarion, 1948, p. 370.

¹⁰⁰ Fernande Marin donne la date du 8 août et parle aussi de juillet dans un autre document (AD MM 26 J/362, AN 317AP/268), Louis donne la date du 19 juillet (AN 317AP/60).

¹⁰¹ René Gillouin (1881-1971), journaliste et critique littéraire, vice-président du Conseil municipal de Paris en 1937 avec le soutien de la Fédération républicaine et de l'ARD. Proche de l'Action française, il critique l'influence des communistes et des étrangers en France et soutient le régime de Pétain. Hostile à Laval, il quitte la France en 1943 et vit dès lors en exil.

¹⁰² Maurice MARTIN DU GARD, *La chronique...*, *op. cit.*, p. 152.

Romanet, vice-président de la fédération de l'Isère, écrit à Marin, le 14 novembre 1940, pour qu'il transmette au maréchal un papier de propositions intitulé « Pourquoi la collaboration et comment la réaliser¹⁰³ ? », usant d'un terme qui n'était pas encore pleinement chargé de sens. Notons aussi que Valentin, bien qu'encore responsable de l'État français, échange avec Guiter et lui envoie de la documentation comme son rapport fait au Conseil national de la Légion¹⁰⁴. Marin lui-même semble s'être interrogé dans les premiers temps. Nous trouvons dans ses papiers, une lettre que lui adresse, le 16 juin 1941, A. Boutillier, secrétaire général du Comité de la propagande française pour le redressement national, sis à Paris VII^e, 12, rue de Poitiers¹⁰⁵ :

Mon Cher Président,

Comme suite à notre récente conversation, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli la note succincte retraçant le rôle essentiel complémentaire de notre comité *Pavillon Haut* !, note que je compte faire tenir au maréchal. Nos intentions de liaison complète, mais officieuse avec la Légion y sont exposées, ce qui, je pense, facilitera votre contact avec M. Valentin.

Vous remerciant encore de votre très aimable accueil, je vous prie de croire, Mon cher Président, à mes sentiments respectueux et dévoués.

La lettre, dans une note annexe, explique que l'organisation permettra d'orienter vers le maréchal les bonnes volontés qui préfèrent rester indépendantes tout en fonctionnant en collaboration avec la Légion. Manifestement, l'idée est que les anciens de la Fédération républicaine s'y joignent. Marin a-t-il préféré cacher son jeu pour que son interlocuteur cherche à l'enrôler ?

Une intéressante conversation avec Georges Pernot, que ce dernier nous rapporte, semble aussi montrer que Marin, dans les premières semaines, a envisagé une évolution des positions du maréchal.

Visite à Louis Marin. Je lui fais part de mon intention d'aller voir le maréchal Pétain et plusieurs membres du gouvernement pour leur signaler le danger que présente, à mes yeux, la politique totalitaire que l'on semble amorcer, notamment dans le domaine de la jeunesse.

« Vous avez tout à fait raison, me répond Marin. Il y a là un véritable danger. Croiriez-vous qu'à un récent Conseil des ministres, il a été question d'organiser l'école unique ! C'est pure folie. Je suis allé "secouer le nonce" à cette occasion. On veut aussi créer le parti unique. C'est Déat qui en est chargé. Mais cela ne réussira jamais. »

Marin me parle ensuite du voyage de Laval à Paris, des exigences formulées par Abetz et des graves divisions que cet incident a suscitées au sein du gouvernement.

« Jusqu'à présent, le maréchal résiste à la pression allemande, me dit-il. Mais bientôt il sera obligé de céder. »

¹⁰³ AN 317AP/88.

¹⁰⁴ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 2 mars 1942.

¹⁰⁵ AN 317AP/50.

Il est convenu que je reverrai Marin après avoir été reçu par Pétain et par Ybarnégaray¹⁰⁶.

Dès le 16 août, Pernot montre l'évolution du député de Nancy :

Trois entretiens intéressants aujourd'hui, en marge de mon travail au ministère de la Famille [qu'il a pourtant quitté le 16 juin]. Le premier avec Louis Marin, qui est de plus en plus sévère pour la politique gouvernementale.

« Lisez, me dit-il, en me tendant un papier de cinq à six feuillets, lisez le dernier bulletin de renseignements du deuxième bureau. Il n'y est question que de l'affaissement du moral de l'armée allemande, de l'échec des exercices d'embarquement, de l'exode des populations d'outre-Rhin qui viennent en France occupée pour fuir les bombardements de la RAF. Il est tout à fait inadmissible que, possédant de tels renseignements, le gouvernement continue à laisser faire la campagne antibritannique que poursuit sans relâche la presse et la radio. D'ailleurs, le revirement de l'opinion publique est formidable. Tout le monde presque, aussi bien en zone occupée qu'en zone libre, souhaite la victoire des Anglais¹⁰⁷. »

La guerre n'empêche pas les tracasseries administratives, dont Marin se plaint : menaces de réquisition de sa chambre, difficultés pour obtenir des cartes de séjour ou de circulation, courrier ouvert¹⁰⁸. Guiter, qui navigue entre ses résidences de Miolans (Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie) et des Pyrénées-Orientales, entreprend, dès septembre 1940, de récupérer les archives évacuées de Paris (Russier ayant été déclaré administrateur du bien¹⁰⁹) avec les fichiers d'adhérents, les documents politiques, la comptabilité, mais malheureusement il a perdu trois machines à écrire¹¹⁰. Il se fait mettre en congé illimité sans traitement à compter d'octobre 1941 pour ne plus peser sur les finances du parti et tente, tant bien que mal, de percevoir cotisations et souscriptions¹¹¹. Il fait des allers et retours entre ses vignobles et ses responsabilités syndicales dans l'organisation viticole, mais aussi entre Paris et Vichy, et reste confiant dans l'avenir, comme il l'écrit, le 30 novembre 1942 : « Je garde toute ma confiance dans l'avenir, à tous les points de vue, et je préfère la médiocrité de ma vie présente aux compromissions de conscience d'un trop grand nombre de nos anciens amis ou collaborateurs. » Ainsi, en décembre 1943, il écrit à Marin qu'il va recevoir, à Paris, Camille Blaisot et qu'il se rendra ensuite à Vichy. Avec Wendel¹¹², il s'étonne qu'un groupe de personnalités viennent de signer un papier demandant l'engagement des armées françaises aux côtés des Allemands¹¹³. Mais les difficultés de gestion du parti l'accaparent beaucoup à partir de la fin de la guerre. Il décide de se réinstaller à Paris

¹⁰⁶ Georges PERNOT, *Journal de guerre, op. cit.*, p. 113.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 124-125.

¹⁰⁸ AN 317AP/60. Et mention de la lettre ouverte dans la lettre de Guiter à Marin du 2 novembre 1940, An 317AP/88.

¹⁰⁹ AN 317/88. Lettre de Guiter à Marin du 2 novembre 1940.

¹¹⁰ AN 317AP/65.

¹¹¹ AN 317AP/88. Lettre de Guiter à Marin du 13 juin 1941.

¹¹² Journal de François de Wendel, 27 juillet 1944.

¹¹³ Déat, Abel Bonnard, Brinon, Luchaire, Suarez, Drieu la Rochelle, ...

en octobre, après les vendanges, avec son ancienne secrétaire Mme Louis, qu'il fera rémunérer par le syndicat des vignerons des Pyrénées-Orientales¹¹⁴. Bien lui en prend, car en, novembre 1943, il reçoit une demande de paiement immédiat de 6 000 francs impôts dus pour l'appartement de *La Nation* du 241, boulevard Saint-Germain¹¹⁵, au deuxième étage gauche, à l'angle avec la rue de Lille, à proximité de l'Assemblée nationale, pour lequel ils doivent aussi rendre les appareils de téléphone et il traite ces affaires avec Bassot. Ils sont aussi en butte, au même moment, à de sérieuses difficultés avec le propriétaire des locaux qu'occupe le siège de la Fédération, au 36, rue de Varenne, qui veut revenir au loyer d'avant-guerre malgré un accord entre les deux parties datant de deux ans. Même l'existence légale de la Fédération, dont les statuts n'avaient pas été publiés en 1903, est contestée¹¹⁶. Un avocat est engagé qui lui permettra de conserver l'usage des locaux puisque la Fédération s'y réunit encore en 1953¹¹⁷. Guiter remet en ordre, avec René Russier¹¹⁸, les comptes du parti qui avaient fait l'objet, pendant la guerre, de deux comptabilités distinctes¹¹⁹.

Les tracasseries de sa carrière universitaire s'ajoutent aux difficultés de l'homme politique. Marin reçoit, le 12 août 1940, une lettre de l'École d'anthropologie, 15, rue de l'École de Médecine, Paris VI^e, qui lui demande s'il continue ses cours. Les difficultés de la guerre poussent l'École à se défaire, en 1939, de sa bibliothèque au profit de la Sorbonne et, en 1941, de sa collection de 4 000 crânes, reprise par le Musée de l'homme, et de ses collections ostéologiques pour le Muséum¹²⁰. La Société du folklore français et du folklore colonial, sise au Palais de Chaillot, le convie à une réunion le 17 août¹²¹ et la Société de géographie commerciale et études coloniales à une rencontre le 10 septembre 1940 à Paris VI^e, 20, rue de Tournon. Toujours prêt à rendre service, il accepte aussi de rejoindre une amicale regroupant les anciens étudiants de Nancy repliés en zone libre, qui le sollicite, le 31 mars 1941. Il reçoit

¹¹⁴ Ce qu'on appellerait aujourd'hui emploi fictif, mais qui était à l'époque monnaie courante.

¹¹⁵ AN 317AP/65. L'appartement comprend un beau salon en rotonde et quatre bureaux de taille variée.

¹¹⁶ Cette absence de dépôts des statuts explique que Louis Marin les dépose, quand pourtant l'histoire se finit, le 10 juillet 1953, « Fédération républicaine, constituée le 12 novembre 1903 par la fusion de l'Union libérale et de l'Alliance des républicains progressistes ». FICIII-1351, dossiers « 1953 » et « 1954 » : déclarations d'associations à caractère politique et rapports de synthèse rédigés à cette occasion. Gilles RICHARD, *Le CNIP...*, *op. cit.*, p. 274.

¹¹⁷ AN 317AP/65, 70-71.

¹¹⁸ AN 317AP/88. René Russier, né en 1901, avocat girondin, secrétaire général des JFR en 1935, membre du Comité exécutif. En 1941, des renseignements parviennent à Marin selon lesquels Russier collaborerait avec le régime de Pétain, mais Guiter le rassure. Lettre manuscrite de Guiter à Marin du 4 août 1941.

¹¹⁹ AN 317AP/56.

¹²⁰ « Organisation du savoir en France », *op. cit.*, p. 17.

¹²¹ Plusieurs autres lettres de cette Société du folklore en 1940. AN 317AP/153.

ainsi une invitation datée du 2 juin 1941 à une réunion à Vichy des anciens élèves de La Malgrange. Parmi eux, Marin, mais aussi le fameux colonel Blaison que nous évoquions au début de ce travail : « Si vous avez retrouvé d'autres camarades, invitez-les avec leurs tickets [d'alimentation]¹²² ! »

Les distractions ne sont pas nombreuses dans la petite ville de Vichy. Même si elle n'a pas le cœur à s'amuser, Fernande se rend régulièrement avec des amis au Grand Casino pour y voir des spectacles ; elle y aperçoit certains soirs Pétain ou Darlan. Après l'arrivée des Allemands en novembre 1942, le choix se réduira puisque les cinémas n'auront plus le droit de diffuser les films américains. Dans son journal, elle nous raconte aussi combien la population est soumise à des privations dans l'alimentation, l'entretien, les habits. Les tickets d'alimentation ne sont pas toujours honorés et la ration individuelle est insuffisante¹²³. Pour retirer les cartes de pain, de viande, de matières grasses et de fromages, de pommes de terre, de charbon ou d'alcool à brûler, il faut aller, à la fin du mois, à la mairie puis faire la queue devant les commerces. Le tabac est réservé aux hommes qui se font inscrire à la mairie. Comme les arrivages ne se font pas à jour fixe, il convient de passer tous les jours vérifier la série des numéros à pourvoir. Au bout de quelque temps souvent, on apprend que les tickets sont périmés. Le cirage est inexistant, l'ersatz de savon exécrable, l'essence réservée à l'occupant. Un système de troc s'est développé entre particuliers, surtout pour le tabac, le sucre, la confiture, que l'on échange contre des tickets de pain, des œufs, de la matière grasse ou du fromage. Dans certains hôtels renommés, les fonctionnaires subalternes des pays ennemis viennent prendre leur repas. « Que d'empressement, de prévenance envers eux. On allait au-devant de leurs désirs, on les provoquait même. »

L'heure des choix pour les cadres du parti

Les membres de la Fédération républicaine vont réagir en ordre dispersé face au nouveau régime. Marin a beau avoir découragé tel ou tel de suivre les nouveaux dirigeants, il semble avoir assez peu pris les choses en main, toujours fidèle à la liberté qu'il accordait aux cadres de son parti. Comme l'a étudié Wieviorka :

Les parlementaires ayant voté non sont loin de fournir les plus gros bataillons à l'armée des ombres. Le personnel politique – de gauche notamment –, même s'il a voté oui, participe aussi à la Résistance. (...) 90 % des parlementaires ont donc rejeté la collaboration, deux tiers se sont plus

¹²² AN 317AP/55.

¹²³ AD MM 26 J/45-46, journal de guerre de Fernande Marin, p. 180.

ou moins progressivement détachés de l'État français ou du maréchal. Tous, pourtant, n'ont pas basculé dans une opposition décidée au régime – et encore moins rejoint en masse la Résistance¹²⁴.

Du Moulin de Labarthète, directeur de cabinet de Pétain, ancien de la Fédération républicaine, raconte aussi dans ses souvenirs l'attitude des membres du parti :

Plusieurs de ses membres, Vallat notamment, naviguaient dans les eaux du gouvernement. D'autres, comme Philippe Henriot qui n'était pas encore acquis à la collaboration, manifestaient déjà un fâcheux esprit de révérence pour les entreprises de l'Axe. Mais le président Louis Marin demeurait irréductible. Ils parcourait les rues de Vichy, la cravate en bataille, salué par l'affectueuse estime de passants inconnus, se refusant à tout contact, à toute confiance, intransigeant sur le problème de l'armistice, (...) impassible et réservé¹²⁵.

Au sein de la Fédération, si l'on excepte ceux qui sont déjà décédés (le pasteur Soulier), quelques-uns rejoignent l'État français avec enthousiasme, en occupant très vite d'importantes responsabilités.

Philippe Henriot (1889-1944) écrit dans *Gringoire et Je suis partout*, et va monter en grade rapidement devenant le porte-parole du nouveau régime à Radio-Paris à partir du 7 février 1942.

Xavier Vallat (1891-1972), député de l'Ardèche depuis 1919 et vice-président de la Fédération, sympathisant de l'Action française, dirige d'abord la Légion française des combattants, créée le 29 août 1940, qui avait pour mission au départ de réunir l'ensemble des associations d'anciens combattants¹²⁶, mais qui devint dans de nombreux départements un instrument de dénonciation et de collaboration. Il prend ensuite la tête, en mars 1941, du Commissariat général aux questions juives, avant d'être démis par les Allemands pour indocilité. Il justifiera ainsi son antisémitisme après la guerre, comme la nécessité de se garder des influences « étrangères » excessives :

Mais puis-je être antijuif ? Si cela signifie haïr les juifs, certainement pas. J'ai des amis juifs, et je ne m'en suis jamais caché devant personne. (...) Si cela signifie redouter l'emprise juive sur mon pays en tant qu'emprise internationale étrangère, alors, oui, je confesse que je suis antijuif. (...) Je me méfie des juifs et je les redoute, comme l'ont fait, au cours des âges et à travers le monde, toutes les nations au milieu desquels ils se sont établis. [Le statut des juifs] répond à cette idée fort juste : la saturation juive n'est pas seulement à redouter par l'État quand elle atteint les organismes administratifs ; elle constitue également un danger quand elle envahit certaines professions libérales¹²⁷.

¹²⁴ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 223.

¹²⁵ Henry du MOULIN DE LABARTHÈTE, *Le temps des illusions (souvenirs, juillet 1940-avril 1942)*, Paris, Éditions Déterna, 2012.

¹²⁶ « La Légion française des combattants fut créée le 29 août 1940 par la volonté des éléments conservateurs de Vichy de faire pièce à ceux qui souhaitaient créer un parti unique sur le modèle de l'Allemagne nazie ou de l'Italie fasciste. » Jean-Jacques BECKER, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 2, p. 541.

¹²⁷ Xavier VALLAT, *Le nez...*, *op. cit.*, p. 221, 239.

Joseph Darnand¹²⁸ (1897-1945) avait été marqué à vie par la médaille militaire qu'il avait reçue des mains de Pétain en 1918. Militant entre les deux guerres à l'Action française, aux Croix de Feu, à la Cagoule et au PPF, il semble avoir joué aussi « un rôle important au congrès de Nice [de la Fédération républicaine] en 1934¹²⁹ », étant alors responsable de la Cagoule dans cette même ville. Arrêté en 1938 pour conspiration, il prend Vallat comme avocat. Antisémite et passé, pendant la guerre, de la germanophobie à la collaboration la plus totale, il dirige la Milice et sera exécuté à la Libération.

Pierre Amidieu du Clos (1881-1955), qui avait repris en 1928 la circonscription électorale d'Albert Lebrun et avait quitté la Fédération républicaine en 1932, avant d'être battu aux législatives de 1936, était issu d'une lignée de maîtres de forges. Maire de Longwy, proche des Jeunesses patriotes et tenant, dès les années 1930, un discours hostile aux étrangers, dans une région à la forte immigration italienne et polonaise, il choisit la collaboration et devient chef d'état-major de la Ligue des volontaires français contre le bolchevisme en 1941¹³⁰. Il reprend plusieurs affaires confisquées à des juifs et est élu président de l'Association des administrateurs provisoires, rattachée en juin 1941 au Commissariat général aux questions juives¹³¹.

Marcel Boucher (1891-1968 à Montevideo), député des Vosges, membre du comité France-Allemagne dès 1938, qui présidait, entre les deux guerres, les Compagnons de Jeanne d'Arc et avait donc souvent croisé Marin à Domrémy, adhère, le 7 novembre 1942, au PPF et préside le groupe Collaboration dans son département, allant même jusqu'à se faire appeler Boucherr pour sonner plus germanique.

Gaston Rogé (1886-1963), sénateur de Meurthe-et-Moselle, président-fondateur de l'Association des mutilés et anciens combattants de la Grande Guerre (AMC) de Meurthe-et-

¹²⁸ Éric ALARY, Joseph Darnand, De la gloire à l'opprobre, Paris, Perrin, 2023.

¹²⁹ AN 317AP/60. Cette remarque de Louis Marin semble renvoyer au congrès de la Fédération de Nice même s'il s'était tenu en 1935 et non en 1934. Fernande Marin mentionne Darnand comme un militant de la Fédération.

¹³⁰ Journal de François de Wendel, 17 juillet 1941. Et journal de Marin : « 27 janvier 1942. Amidieu du Clos touche 300 000 francs par an comme chef d'état-major de la Légion. Il a été demander conseil à Wendel ; il raconte lui-même que Wendel lui a dit : “Voilà mon avis, mais vous êtes libre de vous déshonorer à tout jamais.” »

¹³¹ On trouve, dans les papiers de Marin, une intervention, en date du 2 décembre 1946, du député de l'Aisne de la Fédération républicaine, Charles Desjardins, dont le fils avait rencontré par hasard et hébergé Pierre Amidieu du Clos, dans « un état de misère complet » et « qui avait passé douze jours dans une prison allemande près de la frontière ». On ne sait si Marin répondit à cette demande, mais la lettre est accompagnée d'une carte de visite de Mme Salvaigne de Lamargé, une des filles d'Amidieu qui sera condamné le 8 janvier 1948 à quatre ans de prison et à l'indignité nationale, avant de décéder en 1955.

Moselle, conseiller général et conseiller municipal de Nancy, qui avait été proche de Marin et surtout de Ferry, est désigné par Vichy adjoint au maire de 1940 à 1943 et signe, en 1942, un appel aux ouvriers pour qu'ils aillent travailler en Allemagne dans le cadre de la Relève¹³².

Victor Perret (1883-1941), président de la Fédération républicaine du Rhône et vice-président national¹³³, qui avait évolué vers une critique de plus en plus acerbe du parlementarisme, devient logiquement un fervent soutien du régime de Pétain, entraînant avec lui la Fédération du Rhône et le maintien de ses élus dans les collectivités locales, mais il meurt en août 1941, après un long calvaire¹³⁴. Marin, déçu de son évolution idéologique, refusera de se rendre à ses obsèques. En sens inverse, Pierre Burgeot, secrétaire général de la Fédération du Rhône, convaincu par Marin, s'engage dans la Résistance et est démis de ses fonctions au Conseil municipal de Lyon. Avec lui, les rares membres de la Fédération du Rhône à suivre Marin s'intègrent alors au Front national zone sud¹³⁵. Le conflit éclate en juin 1941 quand Perret propose une motion pour se plaindre de l'attaque des Français libres contre les forces de l'État français en Syrie, qu'évitent de justesse Burgeot et Guiter¹³⁶.

Augustin Dutertre de la Coudre (1878-1952), député de la Loire-Atlantique, avance dans la presse que « le suffrage universel était devenu pour la France une plaie mortelle » et le député de la Sarthe, Bernard d'Aillières, explique que « tandis que le maréchal rassemble avec beaucoup de peine les matériaux pour reconstruire, les communistes et les francs-maçons cherchent à détruire ce qui reste pour faire de notre pays ce qu'ils ont fait de l'Espagne avant l'arrivée de Franco¹³⁷ ».

Georges Roulleaux Dugage (1881-1952), qui avait succédé, en 1930, à son frère Henri comme député Fédération républicaine de l'Orne, rend visite à Marin en juillet 1941, mais n'hésite pas ensuite à publier des articles favorables à la collaboration dans son journal *Le*

¹³² Journal de François de Wendel, 16-20 juillet 1942. François Moulin, *Lorraine années noires : de la collaboration à l'épuration*, La Nuée bleue, Strasbourg, 2009. Jean-Pierre Harbulot, *Le service du travail obligatoire : la région de Nancy face aux exigences allemandes*, Presses universitaires de Nancy, 2003.

¹³³ Qualifié un peu rapidement de « bras droit du président Louis Marin » dans les années 1930 par Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, op. cit., p. 16 et p. 391.

¹³⁴ AN 317AP/59. Rossillion écrit à Marin, le 5 mai 1941 : « J'ai vu notre pauvre ami Perret et ai été bouleversé ; je ne m'imaginai pas qu'il fût dans cet état ; c'est un mort déjà. J'en ai été profondément affecté. C'est un calvaire pour sa femme et ses enfants, que j'ai vus. Ils m'ont dit qu'il avait beaucoup baissé depuis votre visite et, quand vous le reverrez – si vous le revoyez –, comment sera-t-il ? Pauvre vieil ami, qui fut toujours si bon et dévoué. »

¹³⁵ Mathias BERNARD, *La dérive des modérés...*, op. cit., p. 392.

¹³⁶ AN 317P/88. Lettre de Guiter à Marin du 10 juin 1941.

¹³⁷ *L'Écho de Painbœuf*, 14 mars 1932, et *Le Pays fertois*, 10 octobre 1941, cités par Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 169 et 178.

*Publicateur de l'Orne*¹³⁸ et se plaint, après-guerre, dans une lettre déjà citée, de l'insuffisance des orientations du président de la Fédération républicaine.

Augustin Michel (1882-1970), député Fédération républicaine, est nommé préfet de l'Hérault (la Fédération notera après-guerre qu'il avait été « propagandiste du maréchal en 1940¹³⁹ ».)

Pierre Rossillion, secrétaire général de *La Nation*, qui en 1940 avait cherché à être nommé préfet, rend visite à Marin en mai 1941 et se lamente, dans une lettre qu'il lui adresse, le 4 octobre, de voir « des immenses drapeaux à croix gammée flotter sur la Chambre, le Sénat, le ministère de la Marine et un peu partout¹⁴⁰ », mais, en janvier 1942, Guiter se désole de son évolution en faveur de Pétain.

D'autres députés de la Fédération s'engagent dans la Légion comme Ernest Framond de la Framondie, en Lozère.

Plusieurs élus prennent des responsabilités au début dans le nouveau régime avant de s'en éloigner.

François Valentin (1909-1961), proche de Lyautey¹⁴¹, catholique, est le plus jeune député de France, à Nancy, en 1936, après avoir fait campagne commune avec Marin. Il devient alors vice-président¹⁴² des jeunes de la Fédération avant de remplacer Henriot à la présidence en 1939, tout en participant aux Jeunesses patriotes. Dans la campagne militaire de 1940, il fait partie de l'état-major du général de Lattre. Malgré les conseils de Marin¹⁴³, il devient, à la Légion, directeur de cabinet de Vallat, auquel il succède de mars 1941¹⁴⁴ à juin 1942 et, au moment des débats de juin, s'interroge sur la conduite à tenir. Henri Massis souligne, dans la

¹³⁸ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 233.

¹³⁹ AN 317AP/79.

¹⁴⁰ AN 317AP/59.

¹⁴¹ Wendel jugeait en 1938 qu'il avait « beaucoup de talent et un bel organe ; ses discours sont bien conduits, mais il a encore des progrès à faire ; il parle une très belle langue, mais il délaye trop et manque un peu de formules saisissantes. » Journal de François de Wendel, 7 avril 1938.

¹⁴² AN 317AP/72.

¹⁴³ C'est ce que dit Marin dans son journal et après la guerre dans des correspondances ; Fernande Marin le dit aussi.

¹⁴⁴ En août 1941, au premier anniversaire de la Légion, à l'hippodrome de Vichy en présence du maréchal, Marin fulmine contre Valentin. Jean Guiter lui en veut aussi, comme il l'écrit, le 23 juillet 1941, à Marin : « François Valentin n'a pas encore répondu à ma précédente lettre du 11 : peut-être ces termes vigoureux l'ont-ils quelque peu désobligé. Mais je n'avais vraiment pas été satisfait du caractère beaucoup trop vague et imprécis de sa réponse antérieure du 8 juillet. J'avais trouvé aussi qu'il traitait avec trop d'indifférence le problème des partis politiques, et celui des partis nationaux notamment. Je comprends évidemment les difficultés dans lesquelles sa situation actuelle doit le placer. Ce n'est vraiment pas une raison pour laisser insulter ce jour par des collaborateurs excités des patriotes qui n'ont jamais rien eu à se reprocher dans leur existence tout entière consacrée au service de la France¹⁴⁴. »

préface déjà citée, combien Valentin avait été inquiet durant ces années de la montée de l'hitlérisme et que c'est « malgré son immense consternation » qu'il « obéit à la décision prise par le maréchal Pétain¹⁴⁵ » de signer l'Armistice. Quand il rejoint la Légion, il le fait pour « rendre à nos virtualités qui n'étaient pas épuisées ce que notre pays gardait de vitalité, d'avenir – et de constituer le faisceau des forces et des sagesses capables de nous sauver », comme il l'écrivit à Vallat, qui lui avait offert le poste. En janvier 1942, directeur général de la Légion, il proclame dans les rassemblements qu'il organise : « Le vrai Légionnaire n'est pas celui qui crie : “Vive le Maréchal !”, mais celui qui fait la volonté du Maréchal¹⁴⁶. » En avril 1942, il dépose au procès de Riom¹⁴⁷. Mais avec le développement de la collaboration et la place prise dans le dispositif par Pucheu, Valentin se sent de plus en plus mal à l'aise¹⁴⁸ et, quand Pétain l'informe du limogeage du général Weygand à la demande des Allemands, il conteste cette politique nouvelle et va jusqu'à la rupture avec le retour de Laval en 1942¹⁴⁹. Il rejoint le général de Lattre, sous les ordres duquel il avait servi en mai-juin 1940, et le défend, comme avocat,

¹⁴⁵ Olivier d'ORMESSON, *Valentin, op. cit.*, p. XV.

¹⁴⁶ AN 317AP/53. Le 25 novembre 1941 à Bourg-en-Bresse, le 10 décembre à Marseille pour une réunion de cadres, le 14 à Clermont-Ferrand, le 16 à Mâcon, les 21 et 22 à Grenoble. *Le Légionnaire*, janvier 1942.

¹⁴⁷ Au procès de Riom, il répond ainsi aux questions sur la Légion qu'il dirigeait : « Les combattants, groupés en Légion, recevaient une mission civique. C'était même la tâche essentielle qui leur était donnée. Ils avaient à bâtir la France de demain, en contribuant par leur enthousiasme au redressement intellectuel et moral. [Désormais], inspirée par la volonté de son Chef, la Légion s'apprête à ouvrir ses rangs aux Français les plus enthousiastes. Dans l'État, le chef dirige et commande. Le gouvernement, revêtu de sa confiance, exécute. »

¹⁴⁸ Wendel avait mis en garde Valentin contre les risques pour sa personne après la guerre. Journal de François de Wendel, 8-15 novembre 1941.

¹⁴⁹ « Valentin aurait dû être nommé à Buenos Aires, mais il aurait, paraît-il, refusé. » 7 juin 1942. « L'affaire de la Légion s'est passée ainsi. Laval a fait venir Valentin et lui a dit que les Allemands ne lui demandaient rien à son sujet, mais que, certainement, il risquait d'avoir une difficulté avec eux à cause de lui et qu'en conséquence il lui demandait de donner, volontairement, sa démission. Il semble que celui-ci ait accepté sur le champ au lieu de se révolter. » 9 juin 1942. « Valentin dit qu'il a eu tort de ne pas écouter le président, qu'il a refusé d'être préfet et ministre plénipotentiaire et qu'il va tâcher d'avoir une direction d'un ou deux chantiers de jeunesse, ce qui n'est pas malhabile. Sa famille gémit sur la façon dont elle pourra vivre ! » 10 juin 1942. « Note. On apprend que M. Valentin François, ancien chef de la Légion, a dit à un de ses amis après son remplacement par M. Laval : “Le Président Marin avait raison lorsqu'il me disait de n'accepter aucun poste”. M. Valentin, dit-on, n'a pas accepté les postes de préfet ni de ministre plénipotentiaire qui lui auraient été offerts ces derniers jours. Il dit à ses amis que ses ambitions sont très modestes ; il aimerait recevoir le commandement d'un groupe de camps de jeunesse. » AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Visite de François Valentin pour m'annoncer la naissance de son sixième enfant. » 18 juillet 1942. Wendel rend visite aussi à Valentin, qui vient de quitter la Légion et a refusé un poste d'ambassadeur. Journal de François de Wendel, 16-20 juillet 1942. Valentin est remplacé, en juin, par l'ancien député du groupe Tardieu, Raymond Lachal.

quand il est accusé en 1943 d'avoir résisté aux Allemands. Il transmet une déclaration hostile¹⁵⁰ au régime qui est lue à Londres par Maurice Schumann, le 29 août 1943, à la BBC :

Notre erreur a été de croire qu'on pourrait relever un pays avant de le libérer. Quand un gouvernement n'a plus ni armée ni flotte (...), quand il n'a pas davantage les moyens de protéger ses citoyens contre les violences d'une police étrangère installée partout sur son sol, ses fils contre les rigueurs de la déportation, ses richesses contre les exigences de la réquisition, quand, d'une façon plus générale, il est tenu de s'inspirer de la volonté d'une puissance ennemie et non de rechercher le seul intérêt français, il n'est plus qu'une façade de gouvernement. Non seulement il n'a plus le droit à l'obéissance, mais lui désobéir est une obligation chaque fois qu'il s'écarte du bien général de la Nation¹⁵¹.

Dans l'armée secrète, sous le pseudonyme de Frédéric Vautrin, il dirige un bataillon des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dans le Tarn. Marguerite Lebrun commente dans son journal : « Nous apprenons pourquoi Valentin a été limogé. Il avait osé recommander aux Légionnaires de ne pas s'enrôler dans la Légion tricolore¹⁵² », nouvelle organisation de masse que voulait lancer Laval.

Pierre Renouard, qui avait été collaborateur de Marin au groupe, au ministère de la Santé et dans le gouvernement Reynaud, est nommé préfet du Tarn en novembre 1940, puis des Basses-Alpes en novembre 1942. Le 31 décembre 1942, toutefois, sans doute pour avoir déplu au régime, il quitte son poste pour devenir directeur administratif de l'hôpital psychiatrique de Cadillac jusqu'au 21 janvier 1943. Un de ses fils meurt en Allemagne et le deuxième rentre très affaibli¹⁵³.

André Parmentier (1896-1991), avocat à Dunkerque, vice-président de l'Union départementale des combattants, qui avait été membre du Comité exécutif du parti, était député du Nord depuis 1932. Engagé volontaire en 1939 dans les chars d'assaut, il est prisonnier en mai 1940 et ne peut participer au vote des pleins pouvoirs. Il est nommé préfet des Vosges en novembre 1941, de la Seine-Inférieure en août et préfet régional à Rouen le 22 septembre 1942, procédant à ce poste à une rafle des juifs le 12 janvier 1943, avec zèle d'après Wiewiorka¹⁵⁴. Le 24 janvier, il est nommé directeur général de la police nationale, mais, dans ces fonctions, il

¹⁵⁰ AD MM, 26J/46 et 51. Pourtant, par Fernande Marin, on sait que, dès décembre 1941, il « avait préparé une belle lettre de démission et pense qu'elle servira pour une autre fois. Les administrations étaient catastrophées notamment le ministère de l'Intérieur, craignant qu'on cède tout aux Allemands. On craignait le départ de l'ambassadeur des États-Unis. »

¹⁵¹ Jean-Paul COINTET, *La Légion française des combattants*, Paris, Albin Michel, 2016, p. 399-400.

¹⁵² Éric FREYSSELINARD, *Journal de guerre de Marguerite Lebrun, épouse du dernier président de la III^e République (juillet 1940 - octobre 1947)*, Presses universitaires de Grenoble, 2019, mention du 4 sept. 1942.

¹⁵³ AN 317AP/170. Lettre de Guiter à Marin du 5 juillet 1945.

¹⁵⁴ Olivier WIEWIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 240.

entrave souvent les instructions qui lui sont données en vue de protéger les résistants et les réfractaires au STO¹⁵⁵.

François Martin (1900-1964), avocat, député de Millau en 1936, membre du Comité exécutif du parti, avait participé de la délégation conduite par Marin chez Daladier au moment du Munich. Ayant voté les pleins pouvoirs, il entre au Conseil national puis est nommé préfet du Tarn-et-Garonne. Toutefois, opposé à l'évolution de la Milice, il aide la Résistance et démissionne de son poste en 1943.

Jean Quenette (1903-1971), député de Toul, qui avait appartenu à la Fédération, était resté proche de Marin. Il part comme préfet de l'Aisne (sept. 1940), de Bretagne (mai 1942) (il rencontre Marin le 20 février 1942¹⁵⁶, mais ne va pas le voir à l'occasion d'une réunion de préfets à Vichy, en mai 1942¹⁵⁷), de Bourgogne (avril 1943). Il entre dans un réseau de Résistance et, par sa contestation des autorités allemandes, est révoqué en janvier 1944.

D'autres élus de la Fédération s'opposent, dès le début, au nouveau régime et les recherches menées par Olivier Wieviorka dans les archives du Conseil d'État qui détient les fonds du jury d'honneur d'après-guerre sont précieuses pour éclairer nombre d'itinéraires.

François de Wendel (1874-1949), qui n'était pas parti à Vichy, était allé rencontrer Laval à Paris, le 9 août 1940, et écrivait dans son journal qu'il y avait désormais « un fossé » entre eux. En mai 1941, enfin, il se décide à descendre à Vichy, pour prendre contact plus officiellement avec les nouvelles autorités, il y retrouve son cousin Guy, qui bien qu'ayant voté les pleins pouvoirs, « observe une attitude politique très ferme¹⁵⁸ ». Il est heureux de revoir son « très cher Louis Marin¹⁵⁹, retranché dans belle intransigeance à l'hôtel d'Aix-et-Chambéry

¹⁵⁵ Limore YAGIL, *La France terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, Paris, Cerf, 2010, 3 tomes.

¹⁵⁶ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin.

¹⁵⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Les préfets régionaux sont repartis sans que Quenette ne soit venu. » 30 mai 1942. « Deux fois, Quenette a failli être nommé préfet de Nancy. » 30 juillet 1942. « Quenette est ici, mais n'est pas venu. » 3 septembre 1942.

¹⁵⁸ Journal de François de Wendel, 9-18 mai 1941.

¹⁵⁹ Wendel retournera, en juillet 1941, voir Marin, qu'il trouvera plus optimiste sur l'issue de la guerre. Journal de François de Wendel, 5-16 juillet 1941. Le maître de forges rencontre, de nouveau, Blaisot, « intarissable sur les événements de juin [protocoles de Paris offrant de nouvelles facilités au Reich ? deuxième statut des juifs ? opération Barbarossa des Allemands contre la Russie ?] [et assurant qu'il n'y] guère eu que Marin qui n'avait pas perdu la tête à ce moment-là ». Journal de François de Wendel, 11 septembre 1941. En octobre, il retourne à Lyon pour des affaires et passe par Vichy voir comment Marin « pourra se débrouiller dans la situation que la mesquinerie méchante du gouvernement fait aux parlementaires » ainsi que Jeanneney : « Il n'y a, en somme, comme toujours, que Marin qui fût bien informé et m'ait dit des choses intéressantes. » Il rencontre chez lui l'ambassadeur Charles-Roux, qui avait quitté ses fonctions de secrétaire général du Quai en octobre 1940, et qui était en partance pour

avec Mlle Hartmann, sa fidèle et charmante secrétaire, les Édouard de Warren, les Joseph Denais et les La Groudière ». Pendant toute la guerre, il maintient des relations suivies avec Marin, Blaisot et d'autres membres du parti.

Camille Blaisot (1881-1945)¹⁶⁰ avait accompagné Marin dans les premiers temps de Vichy, refusant avec lui de voter les pleins pouvoirs, mais il était rapidement tombé malade. Marin prit sur lui de l'accompagner chez Laval pour lui demander un sauf-conduit, mais ce dernier lui répondit qu'il regrettait que son ancien ministre ait rejoint le camp de ses adversaires¹⁶¹. Il put enfin rejoindre Caen le 23 septembre et continua à échanger de précieux renseignements avec Marin¹⁶². Arrivé chez lui, il écrit à son chef :

Le 24 septembre 1940,

Cher et vénéré Président,

Je crains de vous avoir causé par mon départ de la peine, mais j'espère que cela ne sera pas. Vous avez été témoin que du jour où, empêché de regagner Caen, j'ai dû vivre au milieu de ce peuple en exode l'affreuse misère des routes les 11, 12 et 13 juin et assister en larmes à la désagrégation de nos armées du fait de l'effondrement des chefs. Je ne me suis pas relevé du coup physique que m'a porté le désastre sans nom de la patrie. Avoir lutté comme vous sans trêve depuis quarante ans pour connaître un pareil malheur que nous avons tant de fois prédit pour qu'il nous fût évité ! En Lorrain invincible, vous avez gardé dans l'épreuve une foi qui fait de vous, à mes yeux, le plus grand des Français. Je suis fier d'avoir toujours vu et pensé comme vous...

J'avais résolu de rester le plus longtemps possible à vos côtés. Depuis trois mois, je n'ai plus connu le sommeil. Ma santé a fléchi au point de m'alarmer. J'ai craint de ne pas revoir les miens, de tomber loin du lieu où reposent mes parents. Je demeure en âme près de vous. Mon affection reste sans bornes. Dans tout le monde politique, vous seul avez mérité que la France vous garde une admiration sans réserve. Que Dieu m'entende, qu'Il vous conserve, qu'Il daigne faire qu'un jour prochain, j'aie la suprême joie de vous revoir et de pouvoir reprendre vaillamment côte à côte la chaîne d'une fidélité de cœur, de pensée et d'action depuis si longtemps éprouvée et que rien ne pourra briser.

l'Algérie. Journal de François de Wendel, 2-10 octobre 1941. Il revoit Marin en juillet 1942 et ensemble ils rendent visite au président Jeanneney, « un vieux jacobin patriote qui ne désarme pas », qui se trouve, sur décision de Vichy, avec les services du Sénat et de la Chambre, à Châtelguyon, et paraît peu informé des événements. Il revoit Marin et Barthélemy le 26 septembre 1942 et est convié avec le député de Nancy et le conseiller d'ambassade ottoman chez Lémery. « Avec Marin, qui vit de plus en plus isolé avec Mlle Hartmann à l'hôtel d'Aix-et-Chambéry, nous avons surtout parlé de la visite de Laval à Hitler. » 1^{er}-4 mai 1943.

¹⁶⁰ Notamment AD MM 26J/266 et AN 317AP/266.

¹⁶¹ AN 317AP/60.

¹⁶² Dans un document du 30 mars 1949, Marin certifie que Blaisot, dès le lendemain de la demande d'armistice et jusqu'au moment où il quitta Vichy a travaillé quotidiennement avec lui, à Bordeaux, La Bourboule, Vichy, pour établir des liaisons avec les services de renseignements anglais et américains. « Camille Blaisot, dès son arrivée à Caen et jusqu'à son arrestation, lui envoyait de très nombreux renseignements d'ordre militaire pour être répercutés. Et il répondait aux questions que posait le réseau Hi-Hi à Louis Marin. » Par ailleurs, le 6 novembre 1940, Wendel reçoit Blaisot à déjeuner à Paris et le revoit en août 1943.

Camille Blaisot¹⁶³

Se désignant, en décembre 1940, avec d'autres notables pour la surveillance des lignes téléphoniques allemandes qu'exigeait l'occupant, il est ensuite arrêté à Caen, le 2 mars 1943. Wendel cherche à le secourir avec l'ancien chef de cabinet de Marin, Bassot¹⁶⁴, mais sans succès. Il est déporté à Compiègne puis à Dachau, où il croise Edmond Michelet qui en témoignera. Par bravade, il coud un ruban rouge sur sa tenue en disant qu'il l'avait gagné contre les Allemands. Très affaibli, il choisit néanmoins de donner son chandail au faible maire de Charmes, Henri Breton, pourtant plus jeune que lui¹⁶⁵. Il décède, en janvier 1945, à l'infirmerie du camp, achevé d'un coup de matraque. Le 4 juillet 1945, Marin assistera à ses obsèques à la chapelle des Invalides, en présence de Lebrun et Blum et d'une « foule considérable ». « C'est Marin qui menait le deuil » de son cher ami, nous conte Wendel.

Henri de Kerillis (1889-1958) était connu pour son opposition à l'Allemagne, notamment depuis son vote contre Munich. En juillet 1939, l'ambassadeur d'Allemagne, Abetz, avait même porté plainte contre lui avant qu'il ne soit expulsé et l'Action française avait relayé ces attaques contre lui¹⁶⁶. Il part en avion pour Jersey puis de là gagne Londres, mais de Gaulle, méfiant, refuse son concours, l'amenant à s'exiler, le 4 juillet 1940, pour Ottawa puis New York où il gagne sa vie en devenant agriculteur. À la fin de la guerre, il a la douleur d'apprendre la mort de son fils dans les maquis de Bretagne. Il publie, en 1945, un ouvrage dont le titre résume bien le sujet (*De Gaulle dictateur*) : « refusant de participer au partage des honneurs », « fidèle aux institutions légales du pays¹⁶⁷ », il dénonce « le caractère cagoulard du gaullisme¹⁶⁸ » et « même sa conception fasciste¹⁶⁹ » ; il meurt outre-Atlantique.

Emmanuel Temple (1895-1988), avocat, député de l'Aveyron qui avait, au début de sa vie politique était responsable local du Faisceau de Georges Valois¹⁷⁰ et avait fait partie de la délégation accompagnant Marin chez Daladier la veille du départ pour Munich, commence par

¹⁶³ AD MM 26 J/45-46, Journal de guerre de Fernande Marin, p. 221. Et AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 313.

¹⁶⁴ Journal de François de Wendel, 15 mars 1944.

¹⁶⁵ Lors de la libération de la France, les SS furent attaqués par des FFI à Charmes ; 150 habitants furent déportés, dont le maire qui avait été élu en 1925.

¹⁶⁶ Joseph PAUL-BONCOUR, *Entre-deux-guerres...*, *op cit.*, p. 150.

¹⁶⁷ Henri de KERILLIS, *De Gaulle dictateur (une grande mystification de l'histoire)*, Montréal, Beauchemin, 1945, p. 15. Bibli AN, Cote 22662.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 428.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 437.

¹⁷⁰ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 230.

signer la déclaration Bergery¹⁷¹ appelant à soutenir le nouveau régime. Nommé préfet à Alger, cependant, il ne manifeste ni zèle ni sectarisme et même protège certains élus républicains. Lors du débarquement allié, il rallie Giraud, contribue à libérer les députés communistes et relâche Louis Joxe. Il s'engage dans les troupes de libération du pays.

Henri Becquart (1891-1953), député du Nord, qui s'était pourtant distingué par ses attaques contre Salengro en 1936, s'éloigne de Vichy dès le 14 septembre 1940 et envoie plusieurs lettres de protestation à Pétain. Le 10 octobre, il lui écrit qu'aucune œuvre de redressement n'est possible sans le soutien de l'opinion et avec une politique extérieure provoquant la méfiance.

La France sait que sa géographie, comme ses traditions et son histoire, ne font pas d'elle une puissance continentale. La France, sur le continent, n'a jamais cherché que d'assurer, par la barrière du Rhin, sa sécurité. La France est une nation maritime, coloniale, impériale. C'est donc folie de vouloir l'intégrer dans le système continental. La France sait que son éternel ennemi est l'Allemagne dont le pangermanisme perpétuellement en devenir ne sera jamais assouvi. (...) Comme en 1916, comme en 1917, j'espère en vous pour rompre avec une politique extérieure avilissante et que l'instinct français n'acceptera jamais.

Son erreur est peut-être encore de croire, avec d'autres, que Pétain peut être influencé puisqu'il écrit, le 12 octobre, à Marin qu'il suffit de trouver les hommes qui feront sur Pétain la pression suffisante. Le 25 octobre, alors qu'il ignore encore l'entrevue de Montoire :

Il faut que vous organisiez le siège et que sans arrêt une série de personnalités influentes viennent lui démontrer qu'il se déshonorerait s'il acceptait la mutilation de la France et de son empire, alors que la victoire britannique peut encore tout sauver, et surtout s'il se salissait au point de favoriser la victoire allemande sur l'Angleterre. Laval est parfaitement capable de dire que nous ne pouvons pas refuser à l'Italie et à l'Allemagne ce que nous avons accordé au Japon, c'est-à-dire la disposition de nos bases navales et aériennes de l'Afrique. Hier, j'ai télégraphié à Pétain : « Ne déshonorez pas la France. Victoire britannique probable. Ne signez rien qui l'entrave. Résistez. Tout peut encore être sauvé. Respects »¹⁷².

Le 26 novembre, il télégraphie aussi à Pétain : « Ne laissez pas déshonorer France ni entraver victoire britannique¹⁷³. » Il se rend à Vichy pour le rencontrer le 22 février 1941¹⁷⁴. Le

¹⁷¹ Déclaration du député radical-socialiste Gaston Bergery, cosignée de nombreux autres parlementaires, du 6 juillet 1940, en faveur de l'ordre nouveau.

¹⁷² Télégramme également cité dans Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 198, qui dit que le télégramme est postérieur à Montoire, mais Becquart écrit, le surlendemain, à Marin qu'il ne connaissait pas la poignée de mains quand il l'a envoyé : « Lorsque je vous ai écrit hier, j'ignorais encore l'entrevue Pétain-Hitler. (...) Est-il possible que Pétain jette ainsi ses étoiles dans la boue ? Je vous ai télégraphié dès que j'ai su la nouvelle. Il faut à tout prix défendre Pétain contre lui-même. »

¹⁷³ AN 317AP/88.

¹⁷⁴ AN 317AP/88. « Le 23 août 1941, il explique par écrit à Guiter les raisons pour lesquelles Marin se maintient « dans un optimisme presque déconcertant. » Nous apprenons encore par Guiter que « dans une lettre-fleuve de huit pages manuscrites grand format », Becquart a « très complètement précisé pour quelles raisons [Marin] se maintient « dans un optimisme presque déconcertant ». Guiter écrit à Marin,

12 juillet 1943, il écrit à Marin qu'il espère que « les Alliés maintiendront leurs positions et continueront à débarquer des renforts » et il se désole que beaucoup d'élus de la Fédération républicaine aient accepté de servir le nouveau régime¹⁷⁵.

Joseph Denais (1877-1960), qui avant-guerre fut l'un des principaux élus de Paris, notamment dans les matières financières¹⁷⁶, a un positionnement plus évolutif. Revenu du *Massilia*, il reprend ses activités politiques et croit, dans un premier temps, en la Révolution nationale qui permettrait enfin de réformer les institutions et de lutter efficacement contre le marxisme. Il écrit, le 30 novembre 1941, dans *La Renaissance nationale*, un article intitulé « L'heure de la relève n'a pas sonné pour les militants de la Fédération républicaine » :

Les formes de l'organisation politique, modifiées dès maintenant en fait, seront sans doute toutes neuves dans la Constitution dont le maréchal Pétain veut doter la France. (...) Les assemblées émettront des avis, mais seront opportunément privées de la faculté d'empiéter sur le domaine du pouvoir exécutif. Les droits de la conscience et ceux de la famille, les devoirs envers la patrie et les obligations sociales seront mis à l'abri des entreprises de subversion. (...) Le gouvernement assume la tâche difficile de reconstruire la maison France ébranlée jusqu'en ses fondements par le marxisme et par l'internationale judéo-maçonnique. (...) D'autres ennemis de l'ordre français n'ont pas désarmé : il y a des journaux socialistes, il y a des groupements syndicalistes qui, en dehors du communisme, poursuivent l'avènement du marxisme, avec tout son appareil étatique, son matérialisme, son asservissement de la personne humaine, la mainmise sur l'enfance par l'école unique tout comme la nationalisation de secteurs de plus en plus vastes de l'économie. (...) La Fédération républicaine peut certes se féliciter d'avoir, sous la direction clairvoyante de Louis Marin, lutté sans faiblesse ni découragement pour toutes les idées nationales ; elle peut se réjouir de voir l'excellence officiellement reconnue. Mais il n'est pas un seul de ses membres qui ait le droit de renoncer à l'action comme si la partie était gagnée pour toujours.

Les papiers Marin contiennent une note de Denais, confirmant ces positions et expliquant que la réforme de l'administration que veut conduire le maréchal et son Conseil national peut s'inspirer des propositions Marin de 1922 ; il y souligne l'intérêt de mettre les provinces, « que fort justement veut déconcentrer le maréchal », envisageant que les préfets régionaux de Vichy puissent avoir autorité directe sur les sous-préfectures avec éventuellement la disparition des départements. La note, rédigée sans doute avant son internement, faisant allusion à une brochure récente, *Les Provinces*, du garde des Sceaux Barthélemy, montre que Denais a marché un moment dans le jeu de Pétain. Cette attitude paraît surprenante par rapport aux prises de position passées de l'intéressé, qui s'était abstenu sur Munich avec Marin et Blaisot, même si, à Vichy, il n'avait pas partagé le même hôtel que Marin et La Groudière, son compère du *Massilia*. Elle confirme la difficulté que beaucoup ont eue à se situer. Au printemps

le 26 août 1941 : « Becquart a été depuis un an en effet, avec M. Joseph Denais, le meilleur de mes correspondants, le plus fidèle, le plus régulier, le plus complet. Les historiens de l'avenir auront fort à faire s'ils veulent prendre connaissance de notre mutuelle surabondance épistolaire ! »

¹⁷⁵ AN 317AP/54.

¹⁷⁶ AN 317AP/75. Chemise Denais.

1942, Cathala, secrétaire d'État à l'Économie nationale et aux Finances, lui demande de venir le voir, mais Denais, déjà en délicatesse avec le régime, lui répond craindre d'être arrêté, conduisant Cathala à prendre lui-même sa voiture pour lui expliquer « qu'il est impossible que cela dure ainsi¹⁷⁷ ». Finalement, il est expulsé de Vichy¹⁷⁸. S'en plaignant à Darlan, il se voit répondre dans une lettre manuscrite de se rappeler ses conversations dans le Parc¹⁷⁹. En réalité, l'intéressé avait organisé un banquet d'une trentaine de couverts au cours duquel Vichy avait été vilipendé. Il est interné à Évaux, le 5 décembre 1942, puis, le 10 mars 1943, assigné à résidence à Randan¹⁸⁰. Pourtant, dans une lettre du 27 août 1943, Guiter se plaint encore que Denais « ne voit pas juste sur beaucoup de points¹⁸¹ ».

Jacques Bardoux (1874-1959), membre, dans les premiers temps, du Conseil national et de la Légion, s'éloigne peu à peu de Pétain¹⁸² d'après Wieviorka, mais les papiers Marin comprennent les doubles d'une série de lettres adressées par Bardoux qui montrent très tôt ses positions antipétainistes. Ainsi, cette lettre du 19 août 1940 lui assurant que la flotte française aurait dû rejoindre la Martinique avant la canonnade anglaise et se plaignant de la radio de l'État français aux accents allemands :

Je connais assez la psychologie allemande et celle des hitlériens pour être assuré qu'une pareille attitude, loin de nous gagner leur sympathie, nous vaudra avec raison leur mépris. Ils ne respectent que ceux qu'ils craignent ou qu'ils estiment. Quant au dommage que nous font auprès des autres pays ces platitudes et ces genuflexions, il est irréparable¹⁸³.

Le 21 juillet 1941, il lui écrit qu'il ne ratifierait pas le projet de Constitution et que ce dernier n'a aucune chance de passer :

L'article 92 nous a été présenté comme un diktat, par lequel Hitler désignait votre successeur. J'en ai rougi de honte (...). Il ne saurait y avoir de collaboration, au sens réciproque et juridique

¹⁷⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/32.

¹⁷⁸ « Joseph Denais pensait sur tous les points comme son patron [Marin], mais il avait le timbre beaucoup plus haut ; ce qui lui valut d'être exilé à quinze kilomètres de Vichy, à l'hôtel du Parc, à Randan. » Joseph BARTHELEMY, *Ministre...*, *op. cit.*, p. 418.

¹⁷⁹ AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin.

¹⁸⁰ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 209.

¹⁸¹ AN 317AP/56. Cf. aussi lettre du 19 février 1943, de Marcel Laugier, de la Fédération républicaine du Rhône, qui explique à Marin que « conformément à la politique actuelle, nous sommes en sommeil, mais nous conservons nos cadres et nos amis. Nous nous cantonnons dans la parution de notre journal *La Renaissance nationale*. Je vois assez souvent notre ami Burgeot qui nous donne de vos nouvelles et suis en correspondance avec notre ami Joseph Denais qui m'adresse de sa résidence actuelle des articles pour notre journal. » Remarque curieuse tant Burgeot et Denais avaient adopté des positions diamétralement opposées.

¹⁸² Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 244.

¹⁸³ AN 317AP/50.

du mot, entre une France pillée, amputée et occupée. Il ne peut y avoir collaboration que si la France redevient libre et reste intacte, Alsace et Lorraine comprises¹⁸⁴.

Louis Rollin (1879-1952), député Alliance démocratique de la Seine et ancien de la Fédération, qui était proche de Marin, rejoint le groupe Ceux de la Résistance. Il passe des renseignements sur l'importante base sous-marine allemande de La Pallice, cache des armes et héberge le capitaine Rémy, du réseau Marco-Polo¹⁸⁵.

Charles Desjardins (1878-1951), qui avait été député Fédération républicaine de l'Aisne de 1919 à 1928, s'oppose publiquement aux demandes des Allemands (« Nous ne pouvons obéir à de tels ordres. Ce que vous commandez est contraire au droit international. »). Il est interné à Compiègne et démis de ses mandats locaux¹⁸⁶.

Édouard Moncelle (1879-1962), député de la Moselle, rend des services au journal clandestin *Pantagruel*, qui fonctionne d'octobre 1940 à octobre 1941, et dissimule des armes¹⁸⁷.

Jean Fernand-Laurent, député Indépendant républicain de Boulogne-Billancourt, proche de Kerillis, rejoint Londres en novembre 1942¹⁸⁸. D'après les papiers Marin, le 29 janvier de la même année, il aurait vu le général Weygand, qu'il juge « sectaire », et Pierre Pucheu pour défendre son fils, condamné à la prison à Lyon pour sa participation au journal de la résistance *Combat*¹⁸⁹.

Émerand Bardoul (1892-1980), député de la Loire-Inférieure, lors d'une réunion de maires le 1^{er} décembre 1943, pousse ses collègues à refuser de remettre aux Allemands 27 000 quintaux d'avoine.

Étienne d'Audiffret-Pasquier (Orne), patron de la Compagnie des mines d'Anzin, s'oppose aux demandes allemandes.

Autre responsable départemental de la Légion, en Creuse, mais antiallemand et hostile à Laval, Ernest Sourieux (1895-1944), député Union républicaine de défense paysanne, que Wieviorka présente comme membre de la Fédération républicaine, est arrêté par les Allemands le 9 janvier 1944 puis déporté à Buchenwald et à Dora où il meurt le 20 mai 1944¹⁹⁰.

¹⁸⁴ Le 5 août 1942, Bardoux prévient Pétain que la guerre civile se prépare. Le 28 août de la même année, il refuse de prêter le serment imposé aux membres de la Légion d'honneur.

¹⁸⁵ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 309.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 266-267.

¹⁸⁷ Olivier WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 222.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 278.

¹⁸⁹ AD MM 26 J/50-51. Journal de guerre de Louis Marin.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 170 et 333.

D'autres élus retrouvent leur activité habituelle. Louis Dubois (1859-1946), député de la Fédération de 1910 à 1932, avec lequel Marin avait beaucoup travaillé aux questions de remboursement de la dette allemande, garde, à 85 ans, son travail d'imprimeur, avec notamment des commandes de billets de la Banque de France¹⁹¹.

Au total, onze élus ont soutenu Vichy, dans différentes proportions, notamment parmi les plus importants du régime : Henriot, Vallat, Amidieu du Clos, Marcel Boucher, Gaston Rogé, Pierre Rossillion, Victor Perret, Augustin Dutertre de la Coudre, Georges Roulleaux Dugage, Framond de la Framondie et le préfet Augustin Michel. Treize résistent à des degrés divers (Blaisot, Wendel, Kerillis, Temple, Becquart, Denais, Bardoux, Charles Desjardins, Moncelle, Fernand-Laurent, Bardoul, Rollin, Sourieux). Cinq suivent le régime au début avant de s'en détacher (François Valentin et trois préfets, Pierre Renouard, André Parmentier, Jean Quenette). Même si un tel décompte reste imprécis, la balance penche plutôt du côté de la Résistance (dix-huit contre onze) et cette impression est confirmée par les calculs de Wieviorka : 14 % des membres du Conseil national de l'État français venaient de la Fédération républicaine et 22 % de l'ARD et, comme le fait remarquer Guiter¹⁹², peu de dirigeants importants de la Fédération : il pointe notamment la présence de Louis Linÿer, qui était vice-président du mouvement, de quelques députés (Emmanuel Temple, François Martin, Framond de la Framondie, Augustin Michel), soit quatre seulement sur soixante, et de quelques sénateurs¹⁹³. Par ailleurs, un Comité du rassemblement pour la Révolution nationale comprend entre autres René Dommange, Frédéric-Dupont, Charles Trochu et François Valentin. Il n'est pas illogique que beaucoup d'élus de la Fédération aient soutenu un régime qui au départ se drapait des atours de la morale et de l'ordre avant de se rendre compte de la réalité, pendant que Marin, qui avait bien connu Pétain, savait sans doute dès le début à quoi s'attendre.

Les adhérents se déchirent aussi. Certains écrivent au siège de la Fédération pour protester contre l'hostilité de la Fédération à l'encontre de Vichy¹⁹⁴. Guiter n'hésite pas à leur expliquer la position de la Fédération, estimant que 95 % des Français sont hostiles à la

¹⁹¹ Journal de François de Wendel, 1^{er} février 1944.

¹⁹² AN 317/88. Lettre de Guiter à Marin du 25 janvier 1941.

¹⁹³ Boivin-Champeaux, Félix Braise, Victor Constant, Charles-Henri Cournault, Manuel Fourcade, de Monti de Rèze, Pavin de Lafarge, Léopold Robert, soit 9 sur 48.

¹⁹⁴ AN 317AP/88. Comme celui-ci : « Il appartient au gouvernement, qui a l'entière confiance du peuple français, et à l'Assemblée qui sortira de la future Constitution de juger si la politique de collaboration avec l'Allemagne, qui nous eût évité la guerre, est loyale et conforme aux intérêts du pays. La vassalisation que vous redoutez ne pourrait être plus complète et plus humiliante que celle que la judéo-franc-maçonnerie a fait peser sur la France depuis un siècle et demi. » Lettre du 28 mai 1941.

collaboration. Inversement, une autre lettre se plaint de Henriot qui « est passé à l'ennemi. Il est pro-Boche ! Quelle tristesse ! L'affaire est grave, car il a l'oreille de beaucoup de gens¹⁹⁵. »

Marin, menacé, part pour Londres

Le général de Gaulle avait hésité longtemps à s'associer les partis politiques à son action de résistance, tant ceux-ci étaient, d'une part, discrédités dans l'opinion publique, *a fortiori* sous le poids de la propagande du régime de Pétain, d'autre part, par méfiance personnelle vis-à-vis d'une classe politique qui s'était sabordée et dont il se méfia toute sa vie. Sous l'influence des Alliés à partir de 1943 et sentant bien qu'il lui fallait se rallier les partis, il cherche à constituer un Conseil national de la Résistance (CNR) qui puisse préparer la libération du pays, en élaborant un programme commun pour la reconstruction. Il le souhaite pluriel, allant de la gauche à la droite comme les gouvernements d'union nationale d'avant-guerre, et en tout cas sans exclure la droite dont ses affinités personnelles le rapprochent. Comme nous le rappelle Pierre Manenti, « le premier entourage politique du général de Gaulle penchait à droite et très peu d'hommes de gauche l'avaient rejoint ; même le radical Pierre Cot, ministre de l'Air du Front populaire, s'était vu signifier qu'il n'était pas le bienvenu en raison de ses sympathies communistes¹⁹⁶ ». Pierre Brossolette avait été chargé de cette mission en 1942, ramenant à Londres notamment le socialiste André Philip, mais aussi le PSF Charles Vallin qui pourtant avait siégé au Conseil de justice politique chargé du procès de Riom, puis François Valentin. Devant les remous suscités par ces conversions, il renonça en revanche à accepter les offres de collaboration de Flandin, de Tixier-Vignancour et même de Kerillis, alors que le retournement du procès de Riom, la rupture officielle des présidents des deux Chambres et enfin le débarquement allié en Afrique du Nord avaient multiplié les dissidences. Dès octobre 1942 au moins, il sait que Marin compte parmi ses soutiens¹⁹⁷. « Dans une lettre adressée de Londres au général Georges Catroux alors à Alger (15-19 mai 1943), de Gaulle considérait que le Conseil national de la Résistance avait reçu "l'approbation expresse de Louis Marin, Édouard Herriot, Léon Blum et Léon Jouhaux¹⁹⁸" ».

Dirigé par le préfet et ancien collaborateur de Pierre Cot, Jean Moulin, puis, après son arrestation à Caluire, par le démocrate-chrétien Georges Bidault, le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943. Les instructions de Londres sont claires : « Les groupes ou

¹⁹⁵ AN 317AP/88. Lettre du 27 février 1941.

¹⁹⁶ Pierre MANENTI, *Histoire du gaullisme social*, Paris, Perrin, 2021.

¹⁹⁷ Charles DE GAULLE, *Lettres, Notes, Carnets, juillet 1941-juin 1943*, Paris, 1982, p. 593. Cité par François ROTH.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 198 et 307. Cité par François ROTH.

anciennes formations politiques sollicités sont les suivants : Comité d'action socialiste (CAS) qui préfigure la SFIO clandestine, Alliance démocratique, Parti communiste, démocrates populaires, radicaux-socialistes, URD ; les forces syndicalistes sollicitées : la CGT et les syndicats chrétiens¹⁹⁹. » Il accueille en effet tous les grands partis politiques ainsi que la Confédération générale du travail (CGT) et la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). De Gaulle souhaitait absolument que la Fédération républicaine en fasse aussi partie, bien sûr dans sa tendance Marin, afin d'équilibrer l'ensemble à droite et il en parle à Jean Moulin. Il est symptomatique, à cet égard, de constater que Daniel Cordier, le jeune secrétaire de ce dernier, en parle à une dizaine de reprises, dans *Alias Caracalla*. D'après ses souvenirs, Rex (Jean Moulin), qui avait portraituré avec malice et bienveillance le député de Nancy dans un de ses dessins, s'adresse ainsi à Georges Bidault, le 9 novembre 1942 :

Vous connaissez ma condamnation sans appel de l'attitude des parlementaires. Aujourd'hui, il s'agit d'une opération de sauvetage : tout est bon pour sauver la liberté. Les gouvernants du monde entier ne connaissent de la France que quelques étiquettes de parti et quelques vedettes : Blum, Herriot, Marin, Reynaud, etc. Ils sont plus représentatifs à leurs yeux que le général, fût-il un héros de la liberté²⁰⁰.

Bidault acquiesce : « Si vous êtes d'accord, j'irai voir Louis Marin directement à Vichy. » Mais ce dernier rechigne à partir. Le 19 février 1943, il fait répondre à de Gaulle que, trop vieux, n'étant jamais monté en avion, il ne se sent pas de taille à faire le trajet et pense qu'on n'a pas besoin de lui à Londres, même si, depuis plusieurs années, semble-t-il, ils étaient en contact régulier²⁰¹. Le 4 mars, Daniel Cordier insiste :

Quant à la Fédération républicaine, Louis Marin en est le représentant légitime puisqu'il a répondu non à Pétain et manifesté publiquement son opposition dans les rues de Vichy. Toutefois, lui aussi a refusé de rejoindre de Gaulle qui le réclame depuis des mois. Malgré tout, Jean Moulin ne désespère pas de le convaincre de représenter son parti. Il me charge de le joindre pour organiser un rendez-vous²⁰².

Le 17 mai, ce rôle est proposé à Léonel de Moustier, qui avait voté contre les pleins pouvoirs, mais celui-ci préfère se battre en France²⁰³. Finalement, avec l'accord de

¹⁹⁹ AN 72AJ/233/III/pièce 13.

²⁰⁰ Daniel CORDIER, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009, p. 619.

²⁰¹ BnF Richelieu SG MS 5343-5344. Lettre de Louis Marin à un destinataire inconnu, 14 mars 1947 : « Vous êtes mal renseigné quand vous écrivez que j'ai conseillé de voter l'abrogation de la Constitution de 1875. J'ai toujours dit, notamment au général de Gaulle en février 1941, quand il a jeté cette Constitution par-dessus bord, et répété, à chaque occasion, publiquement, qu'il fallait la garder soigneusement ; c'était le seul moyen d'avoir un gouvernement solide à la Libération. »

²⁰² Daniel CORDIER, *op. cit.*, p. 939.

²⁰³ Première version : « Le dernier rendez-vous est avec Louis Marin. Bien qu'il ait décliné à plusieurs reprises l'offre du Général d'aller à Londres, il a accepté le principe du Conseil de la Résistance. Mais, il y a quelques jours, il a refusé *in extremis* d'y siéger, sous prétexte qu'il était trop vieux, et a

Marin ou sur sa proposition, c'est Jacques Debû-Bridel²⁰⁴, qui participe aussi au Front national, créé par les communistes, mais associant des personnalités venues d'autres horizons, qui représente la Fédération républicaine, à laquelle il adhère depuis 1932, avant de devenir un éminent membre du Rassemblement du peuple français (RPF) puis de l'Union pour la nouvelle République (UNR). Cordier s'étrangle : « Je suis surpris qu'un membre du Front national devienne, au Conseil, le représentant d'un parti d'extrême droite [sic]. La coalition des extrêmes n'est-elle pas un des paradoxes de la résistance²⁰⁵ ? » En Afrique du Nord, les Américains cherchent aussi à le récupérer, envisageant un temps un triumvirat Herriot, Jeanneney, Marin²⁰⁶.

Alors qu'au début 1942, Marin avait cru vérifier qu'il n'était pas sur les listes du contrôle postal et télégraphique comme suspect, il constate que de nombreuses lettres disparaissent. Le 29 janvier, c'est son collègue de la Fédération, Lémery, qui faisait partie du premier gouvernement de Pétain, qui vient le mettre en garde : la police lui a reproché de comploter avec Marin au motif qu'ils habitent à 400 mètres l'un de l'autre et qu'ils se croisent de temps en temps dans la rue. Pourtant, avec obstination, Marin reste, continuant à parler sans prudence contre le régime. En témoigne Paul Morand qui, le croisant, l'entend dire à un ami qu'il est regrettable qu'on envoie des Français travailler en Allemagne²⁰⁷.

Les informations circulant vite, Albert Lebrun, réfugié chez son gendre et sa fille à Vizille, s'inquiète du sort de son ancien camarade²⁰⁸ : « Albert se préoccupe du sort de

recommandé le marquis de Moustier pour le remplacer. » *Ibid.*, p. 1024. Deuxième version, qui se situe quand Moustier était déjà incarcéré à Besançon depuis le 23 août 1943 : « Le 17 novembre 1943, par un télégramme de Londres, on fait savoir à Paris que le général de Gaulle désire la venue à Londres de Champetier de Ribes, Schumann, Léonel de Moustier, Oberkirch et Louis Marin. » Moustier, 1940, *op. cit.*, p. 248, issu de la source AN 72.A1.236. Nous n'avons pas trouvé Moustier dans le fonds Jean Moulin des Archives nationales 72AJ/233, AG/3(2)/181, F/1a/3728.

²⁰⁴ AN 317AP/60. Jacques Debû-Bridel (1902-1993) « Désignation d'un représentant (Debû Bridel) au CNR pour représenter la Fédération républicaine dont j'étais président. » Cordier assure que Moulin ne rencontra pas Moustier et que ce dernier n'était pas joignable, étant en Belgique. Son petit-fils, Charles de Courson, assure que la rencontre entre Moulin et Moustier eut bien lieu, que Moustier vivait à Paris ou dans le Doubs et était joignable et il ne juge pas crédible que l'idée d'avoir proposé Moustier soit venue de Marin, car il n'aurait pas proposé le nom de quelqu'un qui l'avait quitté. Nous partageons cette analyse, car cela n'aurait pas concordé avec la pratique habituelle du président de la Fédération républicaine.

²⁰⁵ Daniel CORDIER, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009, p. 1038.

²⁰⁶ Jean-Baptiste DUROSELLE, *1939-1944, op. cit.*, p. 421.

²⁰⁷ Paul Morand, *Journal de guerre*, Paris, Gallimard, 2021, p. 752.

²⁰⁸ Marguerite Lebrun tenait deux journaux parallèles pour pouvoir, en cas de perquisition, donner le bon... Cette phrase provient du journal qu'elle cachait. Éric FREYSSELINARD, *Journal de guerre de Marguerite Lebrun, op. cit.*, 2019.

Schuman²⁰⁹, évadé d'Allemagne, réfugié à Vichy, et aussi de Marin, qui ne se fait pas faute de déblatérer ouvertement contre les Boches²¹⁰. » On peut aussi mentionner la fausse nouvelle de l'arrestation de Marin, que commente Wendel au même moment²¹¹ : « Un coup de téléphone de Mme Georges Ducrocq m'a avisé ce matin de l'arrestation de Marin. » Puis, quelques jours plus tard, il apprend que rien de tel n'est arrivé. En janvier, Wendel, qui descend à Vichy, note que « Marin, plus optimiste que jamais bien entendu, n'a pas été inquiété jusqu'ici²¹² ». Il le revoit quelques mois plus tard :

Toujours jeune malgré ses 72 ans et plus confiant que jamais, Marin n'en savait à vrai dire guère plus que moi sur les événements : déclin de la guerre sous-marine, lamentables discussions Giraud-de Gaulle, arrestation de François-Poncet [en réalité, seulement à ce stade en résidence surveillée, il n'est arrêté, avec Lebrun, qu'en août], tension de plus en plus grande à l'intérieur du pays, ont été commentés par lui sans addition de beaucoup de précisions. Il m'a cependant dit qu'il y avait 1 800 000 Turcs débarqués dès maintenant sur la côte occidentale du Bosphore et affirmé que les Russes attaqueraient prochainement (ceux-ci paraissent avoir été devancés par les Allemands qui ont attaqué, le 6, sur un large front entre Orel et Bielgorod²¹³).

Cependant, l'étau se resserre. Le 11 décembre 1942, Édouard Herriot est arrêté. Au printemps 1943, Hitler, inquiet des départs pour Londres, fait établir une liste de 4 500 noms à

²⁰⁹ On en trouve un autre écho chez François ROTH, *Schuman...*, *op. cit.* : « Du côté de la France, la rumeur de l'arrestation de Robert Schuman parvint à Vichy vers le 20 septembre. On en trouve un écho dans le journal inédit de Louis Marin à la date du 24 septembre : "On dit que Schuman aurait été à Thionville et qu'il se serait plaint à [Josef] Bürckel, [*gauleiter* de Moselle], des expulsions. (...) Schuman serait parti pour Berlin. On ne sait ce qui ce serait passé mais, en tout cas, au moment où il serait revenu de Berlin, on l'aurait mis en prison." Le 26 septembre, Louis Marin notait cette réflexion : "Pour Schuman, on n'a pas d'autre détail et l'on ne sait ce qui s'est exactement passé à Berlin ou dans la suite de son voyage, mais on croit qu'il a eu tort de se confier à la bonne foi des Allemands et à la bonne foi de sa cause." Comme on peut le constater, Louis Marin commet de bonne fois deux erreurs : à cette date, Schuman n'avait pas encore rencontré Bürckel et il n'avait jamais fait, pas même envisagé, un voyage à Berlin. (...) Peut-être Marin commettait-il une involontaire confusion avec le voyage à Berlin à la fin de l'été de 1940 des autonomistes alsaciens et lorrains qui avaient été libérés par les Allemands au début de juillet ? », p. 238. « Robert Schuman a-t-il cherché à prendre contact avec les autorités de Vichy, qui ne pouvaient ignorer son évasion ? Une réponse positive est apportée par le journal inédit de Louis Marin, qui faisait une première allusion à l'évasion de Schuman le 24 août : "On a beaucoup d'inquiétude pour Schuman." Puis il obtint des informations par Robert Sérot et eut la surprise de recevoir le 27 août à Vichy, dans l'hôtel où il vivait, la visite de Schuman, qui lui raconta son évasion et lui indiqua qu'il avait failli être pris par des gendarmes qui le recherchaient près de Pontarlier. Il dit à son collègue la certitude de la victoire (...). Il lui indiqua aussi qu'il avait écrit au maréchal pour lui demander une audience. (...) Une seconde fois, du 21 au 25 septembre, Schuman revint à Vichy. Lors de ce passage, il rencontra à deux reprises Marin. (...) Selon le journal de Marin, Schuman n'aurait pas été reçu par les dirigeants de Vichy : "Schuman n'a pas été reçu par le puissant. Il a vu quelqu'un au cabinet de Laval, quelqu'un au cabinet du maréchal ; il a été très gentiment reçu." », p. 258-259.

²¹⁰ *Ibid.*, 13 décembre 1942.

²¹¹ Journal de François de Wendel, 18 décembre 1942.

²¹² Journal de François de Wendel, 23-28 janvier 1943.

²¹³ Journal de François de Wendel, 3-7 juin 1943. Voir aussi les 23-28 janvier 1943 et 12 et 13 septembre 1943.

arrêter ; les principaux personnages de la liste seront déportés en Allemagne. Plusieurs passent d'abord par le fort du Portalet, dans les Pyrénées-Atlantiques, comme Daladier, Reynaud, Blum, Mandel, le général Gamelin. La plupart sont réunis ensuite dans le château d'Itter, près de Munich : les deux derniers présidents du Conseil de Lebrun, Daladier et Reynaud, le général Gamelin, le leader de la CGT Léon Jouhaux, le champion de tennis et ancien commissaire général à l'éducation physique et aux sports du régime de Pétain, Jean Borotra, le président du Conseil italien Francesco Saverio Nitti, bientôt rejoints à l'automne 1943 par M. et Mme Weygand, Michel Clemenceau (fils de Georges), le frère du gendre de Giraud, le capitaine Granger, le beau-frère et la sœur du général de Gaulle, Agnès Cailliau. Puis, le 27 août 1943²¹⁴, une fois parties les troupes italiennes qui occupaient le Dauphiné, c'est au tour du président Lebrun, dont on disait qu'il pourrait rejoindre l'Afrique du Nord, et d'André François-Poncet qui habitait à proximité, d'être arrêtés par Klaus Barbie²¹⁵. Le colonel de La Rocque²¹⁶ rejoindrait Itter début 1944, mais il avait été arrêté, dès le 9 mars 1943, ainsi que toute son équipe de direction dans une double opération à Paris et à Vichy²¹⁷. Pour sa part, Léon Blum, parce que juif, était interné non loin de là, dans une maison en bordure du camp de Dachau. Léonel de Moustier est déporté à Neuengamme où il mourra le 8 mars 1945. Ces arrestations préoccupent certainement Louis et Fernande qui sont bien renseignés. Ce même mois d'août 1943²¹⁸, ils se laissent convaincre par Albertine Lambert, de passer la nuit chez elle, dans sa chambre, puis, les autres jours, chez Mme Rozier, la caissière de l'hôtel, qui hébergeait dans le même appartement deux miliciens qui, pendant 16 mois, ignorèrent leur présence. Tous les matins, un chasseur de l'hôtel venait les prévenir si les Allemands étaient passés et ils revenaient chacun séparément vers l'hôtel.

²¹⁴ AN 317AP/56. Le même jour (27 août 1943), Guiter écrit à Marin : « Les nouvelles que vous m'aviez fait prévoir pour une date imminente dans vos précédentes lettres se font un peu attendre, il me semble. J'espère néanmoins que votre robuste optimisme ne sera pas finalement démenti, mais je crains que, cette fois encore, les événements ne soient pas aussi rapides que votre légitime désir. » Pense-t-il à un débarquement ? à une révolution de palais à l'hôtel du Parc ?

²¹⁵ Éric FREYSSELINARD, *Lebrun...*, *op. cit.*, p. 510.

²¹⁶ « Si la guerre n'avait pas empêché les élections de se tenir au printemps 1940, elles auraient porté La Rocque au pouvoir. Mais le légalisme de ses Croix de Feu, dissous par Léon Blum et devenus le PSF, me confirme dans la conviction que, sans son désastre militaire, la France n'aurait jamais opté pour un régime tel que l'État français, ni sombré dans les persécutions antisémites. » Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *L'étrange victoire (De la défense de la République à la libération de la France)*, Paris, Gallimard, p. 40.

²¹⁷ Jacques NOBECOURT, *Le colonel de La Rocque...*, *op. cit.*, p. 875.

²¹⁸ Ils logent ainsi depuis 18 mois en février 1944 : « Le 6 février 1944, ils sont invités chez le docteur Chabrol, 54, rue Nationale, avec le conservateur du musée de Haarlem qui leur évoque le raid allemand sur Rotterdam qui tua 100 000 personnes. Le soir, ils regagnent leur domicile secret où ils se cachaient la nuit depuis 18 mois, craignant de plus en plus les visites de la Gestapo et des polices de Darnand. »

La situation devient plus difficile au début de l'année 1944 avec l'arrivée de 15 000 soldats allemands qui encerclent Vichy. Pierre Marzelière, le jeune résistant du NAP, qui renseigne Suzanne Bertillon et, sans doute, par voie de conséquence, Marin, est trahi par un ami de la Milice qu'il essayait de recruter, et est arrêté le 25 janvier 1944, puis déporté à Weimar. Régulièrement, des émissaires de la police viennent conseiller à Marin de fuir la ville, mais il pense que c'est une ruse pour pouvoir l'arrêter dans le train. Un jour, pour faire monter la pression, la presse annonce son arrestation. Ce même mois de janvier²¹⁹, Batisser, agent français de la SS, demande, vers 9 heures du matin, à voir Marin et Warren alors que Fernande était partie poster un colis à sa sœur Jeanne. Marin donne son accord pour le recevoir pendant que Warren se hâte de descendre, mais, par méprise, l'homme le prend pour Marin et le questionne pendant trois quarts d'heure, lui demandant notamment s'il voyait le beau-frère de Laval²²⁰, avec qui ce dernier était brouillé. Le lendemain matin, deux autres enquêteurs se présentent pour demander à voir Fernande qui les aborde avec sa thèse sur l'ancienne Égypte sous le bras, leur expliquant qu'elle est la secrétaire de l'ancien ministre et que tous deux donnent des renseignements pratiques aux réfugiés. Puis, l'après-midi, un commissaire de police vient voir Marin.

À la mi-février 1944, un recensement de la population de Vichy est annoncé et Mazerolles, le patron de l'hôtel, leur indique que trois commissaires de police l'ont prévenu que le renouvellement des permis de séjour n'a pour but que d'expulser Marin, Sérot, Candace et quelques autres parlementaires. Il assistait en effet tous les lundis matin comme juge de paix adjoint à la réunion des agents de police français et allemands. Marin, pour montrer qu'il veut rester, se met à visiter ostensiblement les collègues pour demander un poste de professeur. La seconde semaine de mars, le bruit se précise que le dimanche 19 après-midi, sitôt le retrait des cartes, il sera procédé aux arrestations et expulsions. Ils apprennent aussi qu'une brigade spéciale de police visite les meublés la nuit. Mazerolles s'arrange alors pour substituer une liste à une autre pour qu'ils ne soient pas découverts chez Mme Rozier. Mais la proximité du journal *Actualité*, avec beaucoup de va-et-vient, les inquiète.

La menace se fait plus précise. Marin avait pu savoir qu'il était en deuxième position sur une liste de 17 noms de personnalités qui devaient être exécutées par la Milice²²¹. On y

²¹⁹ AD MM 26J/47.

²²⁰ Le docteur Corset (?), beau-frère de Laval.

²²¹ AN 317AP/257. Autre version : « La Milice a dressé plusieurs listes de parlementaires de la III^e République pour les abattre et a réussi. J'étais porté sur toutes ces listes et notamment sur la première qui comportait 19 noms ; trois seulement ont échappé, parmi lesquels deux vivent encore, Jules Julien, adjoint d'Herriot qui vient d'être abattu, et moi. » Lettre de Marin au préfet du 12 janvier 1956.

trouvait ainsi Maurice Sarraut, qui fut assassiné peu de temps après par des membres de la Ligue des volontaires français et des Miliciens, le 2 décembre 1943, et le cardinal Pierre Gerlier. Aussi les diplomates américains insistent-ils pour qu'il parte²²². Le 17 mars 1944, à 7 heures du matin, la police inspecte l'hôtel et vérifie les papiers des clients. Marin est aussi stupéfait de voir le plongeur de l'hôtel, qui avait été embauché six mois avant, revenir de congés en uniforme allemand pour annoncer son départ²²³. Le même jour, Louis déjeune avec Fernande au restaurant de l'hôtel avec Gérante, ami de Tardieu, quand, vers une heure et quart, il est prévenu par une correspondante de l'*Intelligence Service* que son arrestation est imminente²²⁴. Mme Frossard, la femme de Ludovic-Oscar, l'ayant aussi appris en l'absence de son mari, court également le prévenir²²⁵.

Que s'était-il passé ? Un procès venait d'avoir lieu à Moulins contre des officiers de l'armée secrète de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Le nom de Marin y avait été mentionné parce qu'on avait retrouvé des papiers à son nom chez un des officiers de l'armée secrète, Joseph Nebout²²⁶, ancien gérant de la porte Désilles à Nancy. Ce radical, qu'il avait connu en cabinet ministériel, originaire du Massif central, avait fui Nancy et s'était installé près de Vichy en 1940 où il venait venu voir régulièrement le député de Nancy pour lui apporter des lettres du général de Gaulle. S'apercevant que ses papiers avaient été saisis, sa femme avait averti Marin, d'autant que les doutes des Allemands n'avaient pu qu'être éveillés par l'arrestation de Pierre Marzelière. Le capitaine Geissler résolut alors d'arrêter Marin, mais, s'agissant d'un parlementaire influent, dut demander l'autorisation au général Oberg, qui commandait la SS en France²²⁷. Marin ne pouvait plus longtemps rester protégé. Ce temps perdu à interroger Paris

²²² François de Wendel, qui l'avait accompagné à l'ambassade des États-Unis, en témoigne.

²²³ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 363.

²²⁴ Mme Vialat, fonctionnaire au ministère de la Santé, venait d'apprendre par Farlane, agent de l'*Intelligence service*, qu'il allait être arrêté par la Gestapo à la fin de la semaine et vint le prévenir. Autre version issue des papiers Marin également : « Le 17 mars, Madame Frossard vint le voir pour lui annoncer qu'elle avait appris par le secrétaire de son mari, M. Chêne, que Louis Marin serait arrêté le surlendemain dimanche. » Voir aussi AN 317AP/60.

²²⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Le vendredi 17 mars 1944, en allant à la gare pour assister au départ du train de 14 heures 20, qu'il pensait prendre pour gagner Lyon le lendemain samedi, M. Marin aperçut, au coin de la rue Lucas et de la rue Alquier (encoignure de l'hôtel), Mme Frossard qui, allant droit à lui, visiblement très inquiète, lui dit : "Je viens vous voir, car j'apprends par Chêne, le secrétaire de mon mari, que vous serez arrêté après-demain dimanche. Mon mari ne rentre que ce soir ; j'ai jugé que je ne devais pas attendre son retour pour vous prévenir". Après avoir remercié la femme de son collègue, Louis Marin continua vers la gare. »

²²⁶ AD MM 26 J/362. Journal de guerre de Fernande Marin, p. 372.

²²⁷ AN 317AP/60. Louis Marin raconte aussi la scène dans un document communiqué au CAR : « Un agent de l'*Intelligence Service*, à qui on apportait des documents pris à la Gestapo et qui les filmait dans son sous-sol avant de les rendre au plus tôt, me fit prévenir un lundi pendant mon déjeuner qu'il avait

fut précieux pour Marin, car une fuite eut le temps de prévenir l'*Intelligence Service* qui, en quelques jours, put organiser son exfiltration²²⁸.

Mais ce n'est pas sans une certaine crainte que Louis et Fernande se résignent à quitter le pays. Fernande a peur de laisser sa sœur seule ; elle craint aussi pour ses meubles et sa documentation, car une disposition prévoyait que les biens de ceux qui quittaient la France fussent vendus par l'État français. Pourtant, ils se décident très vite. Le jour-même, en fin d'après-midi, le capitaine Léger, représentant de la résistance de Lyon, leur apporte des billets de train et, le lendemain, samedi 18 mars, à 9 heures du matin, une voiture, conduite par Jeux, les prend au passage, sur la route de l'aérodrome, pour les conduire à Lapalisse où ils doivent attraper le train, qu'ils ratent par suite d'une panne de la voiture. Le conducteur, qui n'avait pas d'autorisation pour quitter le département, les amène alors à Changy chez un médecin qui les conduit ensuite à Roanne, où ils attrapent le train du soir pour Saint-Étienne. Là, la voiture qu'ils devaient prendre n'est pas là, à cause de leur retard, et ils doivent attendre le train rapide pour Lyon. Pour que Marin ne soit pas reconnu dans le train bondé, le capitaine lui coupe la moustache, épisode qui marquera notre homme, dont les papiers privés gardent encore la photographie avant et après. Ils arrivent à Lyon à 23 heures 10, après le couvre-feu, mais la Résistance leur délivre une autorisation de sortie. Nouvelle péripétie, les chambres qui leur avaient été réservées sont prises et il leur faut coucher dans le wagon-lit. Dimanche 19 mars, le taxi les amène au 38, cours Aristide-Briand, chez M. et Mme Lioret, où ils rencontrent plusieurs responsables de la résistance. Puis ils sont logés chez les Poyet à Francheville²²⁹.

Pendant ce temps-là, la police le cherche à Paris. Le dossier des renseignements généraux de la préfecture de police révèle, deux jours après son départ, que Darnand, secrétaire général au maintien de l'ordre, demande au préfet de police si son appartement parisien est

filmé, le matin même, une lettre du chef de la Gestapo demandant au général Oberg l'autorisation de m'arrêter le dimanche suivant, aussitôt après que le gouvernement de Vichy m'aurait expulsé pour n'avoir pas de travail nécessitant ma présence à Vichy ; il me suppliait de filer sur le champ. J'en pris aussitôt la décision, fis mes préparatifs et gagnai l'Angleterre. » Depuis quelque temps, l'étau se resserrait autour des fonctionnaires résistants ; une liste de préfets rendant des services à la Résistance avait été trouvée par les services allemands du SD (Sicherheitsdienst) et, le 14 mai, quatorze préfets furent arrêtés. Marc Olivier BARUCH (dir.), Jean-Noël THOMAS, *Vichy et les préfets*, IHEMI, 2021, p. 234.

²²⁸ Wendel apprend, le 1^{er} avril 1944, par Bassot, lors d'obsèques à Saint-François-Xavier, que « Marin ne serait plus à Vichy ». Et, le 5 avril, on lui confirme que « Marin et Mlle Hartmann ont décidé de partir en villégiature. La dernière carte postale, reçue de Marin il y a un mois, me disait que si l'on ne l'autorisait pas à rester à Vichy, il s'installerait à Bellerive, Riom ou Châtelguyon. » François de Wendel, *Journal*.

²²⁹ Une photographie de la famille Poyet en AD MM 26J/47.

toujours occupé, ce à quoi Amédée Bussière répond que l'intéressé continue à payer le loyer du logement inoccupé et qu'une femme de ménage s'y rend chaque semaine²³⁰.

La nuit, les sirènes retentissent ; c'est Vénissieux, à quelques kilomètres de Lyon, que les Anglo-Américains bombardent. Puis on leur donne de nouvelles cartes d'identité au nom de M. et Mme Vigneron, du patronyme de sa mère, et Louis achète un nouveau chapeau. À 17 heures, un certain Alexandre les conduit en voiture pour aller prendre le train de Montluçon. En chemin, ils croisent Georges Bonnet, rentrant chez lui et qui heureusement ne les reconnaît pas. À l'aube, après un contrôle allemand, ils arrivent, le 5 avril, à Saint-Amand par un beau soleil matinal. Mallet et Bouboule²³¹, alias capitaine Lecomte, les y attendent. Le petit groupe traverse Dun-sur-Auron, dans le Cher, et est emmené à la ferme « Aux Cinq Sœurs », à Terlan, chez Catteloin, du réseau « Pourpre ». Cet homme, veuf, vivait avec ses cinq filles de 15 à 23 ans et deux frères dont l'un avait été blessé d'un coup de revolver par un milicien. Chaque jour, on surveille la TSF, car le départ peut avoir lieu n'importe quel soir. Un jour, Bouboule s'aperçoit en visite d'inspection que le champ prévu pour l'atterrissage avait été labouré pour être rendu inutilisable et doit communiquer un autre terrain à Londres. L'opération est donc relancée par un message de la BBC : « Anatole a mis sa cravate ». Le groupe prépare les armes et les sacs postaux dans la voiture et passe devant un poste d'écoute allemand sans encombre, puis devant des gendarmes qui procèdent à un contrôle. Quinze kilomètres plus loin, ils se retrouvent en pleine campagne et, à minuit et demi, le vrombissement des avions venus les chercher se fait entendre. Pendant deux heures, les avions tournent autour du champ sans voir les signaux et repartent. À 3 heures 30 du matin, ils doivent gagner l'habitation du maire de Verly, Pillet, qui était chargé de récupérer les armes et le courrier non parti. Le lendemain, à 7 heures du matin, Bouboule vient les réveiller, car les Allemands, qui avaient entendu les avions, fouillent les maisons à la recherche d'éventuels parachutistes. Il récupère le sac postal et les armes, et le maire les cache dans la grange, puis le lendemain les amène chez sa cousine Germaine Margot. Pendant ce temps-là, Bouboule négocie un nouveau départ avec Londres, mais il faut se dépêcher en raison de la lune. Au bout de quelques jours, un message de Radio-Londres « pour Dominique » donne de nouveau le signal du départ. Ils doivent rejoindre le garage de Bardiot, où les deux voitures, chargées de sacs postaux et d'armes, étaient rangées.

L'avion Lysander enfin se pose et Louis et Fernande montent dans la carlingue. C'est leur baptême de l'air. « L'opération s'est faite en une minute et demie. Nous volions déjà à plus

²³⁰ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 27 mars 1944.

²³¹ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 397.

de 200 mètres, distinguant très bien le paysage. Nous montions sans nous en apercevoir, avec une régularité admirable, comme en funiculaire. » Pendant le vol, les Marin observent régulièrement des signaux lumineux de résistants au sol qui attendent leur avion. L'atterrissage a lieu une heure et demie plus tard, à 2 heures du matin, près de Londres. On leur prend leurs papiers d'identité et leur argent et ils sont hébergés à une trentaine de kilomètres de l'aéroport.

Le lendemain matin, 11 avril, à bord de deux voitures, ils sont conduits à Londres. Louis, toujours observateur, raconta, dans *La Nation* du 10 juin 1945, ses impressions sur la campagne londonienne : « Je fus frappé, au cours du trajet vers la capitale, par le contraste entre l'abandon, la tristesse de nos chemins français et l'animation de ces routes anglaises emplies de voitures, de cyclistes, de gens endimanchés, calmes et paisibles promeneurs. » Il admire le travail des jardiniers qui se démultiplient avec l'arrivée du printemps. Ils sont conduits dans un immeuble de Saint-James Street, accueillis par le colonel Passy, de son vrai nom André Dewawrin, le chef du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action). Marin aussitôt envoie un message au Premier ministre Winston Churchill :

Arrivé tout à l'heure de France, sur avion britannique, à Londres, pour quelques jours, je ne veux pas tarder un instant sans vous avoir exprimé ma plus vive gratitude et surtout ma plus chaleureuse admiration pour l'action souveraine que, depuis le dernier et tragique jour où j'eus l'honneur de vous voir à Tours, le 13 juin 1940, vous avez exercé sur les événements, action qui réussira à sauver, je l'espère, pour longtemps, la victoire et la liberté.

Il est reçu à déjeuner par Olivier Stanley, secrétaire général du Foreign Office et futur ambassadeur du Royaume-Uni en France, puis par le Premier ministre britannique lui-même, dans sa résidence des *Chequers*, le dimanche 18 avril à midi, où il est question notamment de la Syrie.

Marin est logé au *Hyde Park Hotel*, chambre 410, en étant dispensé du séjour à *Patriotic School*, centre provisoire où séjournaient d'abord les étrangers arrivant en Angleterre, visant notamment à vérifier qu'il ne s'agissait pas d'espions²³². Fernande, elle, après avoir été interrogée par un capitaine anglais du BCRA, Gauning, et avoir rempli une fiche de renseignements au commissariat de police de Piccadilly est emmenée à ce camp, situé à une dizaine de kilomètres au-delà de la Tamise, entouré de barbelés, mais avec des concerts organisés pour distraire les pensionnaires. Logée dans un dortoir avec une cinquantaine de lits, aux côtés de femmes de toutes nationalités, notamment néerlandaises et espagnoles, qui

²³² Joseph Kessel y fut interrogé, malgré sa notoriété, une dizaine d'heures par jour ; les femmes étaient interrogées au Wandsworth, 101, Nightingale Lane. Et le BCRA les interrogeait tous aussi à Duke Street. Dominique BONA, *Les partisans, Kessel et Druon, une histoire de famille*, Paris, Gallimard, 2023, p. 139.

attendaient là déjà depuis des mois, elle s'attend, désespérée, à y séjourner de longues semaines. Cependant, dès l'après-midi, la police vient la chercher pour un interrogatoire et, après la remise de son permis de séjour provisoire, elle peut rejoindre Louis à l'hôtel vers 19 heures. Dans l'hôtel, la chambre voisine était occupée par un policier aux fins de protection ou de surveillance. On adjoint à Marin une interprète en uniforme, la sous-lieutenante belge Taylor, membre du BCRA. On lui avait recommandé à Lyon de rencontrer dès son arrivée le capitaine Florival et quelle n'est pas sa surprise de constater que c'est en réalité son ami Courbot.

Dès le 15 avril, le général de Gaulle adresse à Marin un message chaleureux : « Mon cher Président, la nouvelle de votre arrivée à Londres me cause une grande joie. Je souhaite vous voir à Alger dès que cela vous sera possible. » Un message de l'ambassadeur d'Angleterre à Alger confirme ce souhait. Pourtant, Alexandre, son ami de Lyon, et Florival lui déconseillent de se rendre à Alger, et son aversion de l'avion achèveront de le dissuader.

Maurice Schumann annonce son arrivée à la radio de Londres, le 24 avril au soir :

Voici l'homme qui, dans l'ancien Parlement, commandait à la fois la confiance de la droite et le respect de la gauche. Toutes les familles politiques et spirituelles du pays sont unies dans un seul combat et pour une seule patrie. (...) Louis Marin n'a jamais cru à la défaite. Il lutta, pied à pied, jour après jour, contre la capitulation, contre le reniement de la parole donnée, contre le crime d'un armistice conclu comme si l'Empire n'existait pas²³³.

À Alger, le 30 avril 1944, l'hebdomadaire du Parti socialiste, *Fraternité*, se félicite aussi de son arrivée à Londres : « Nous savons que Louis Marin est patriote et que, s'inspirant de cet autre Lorrain que fut Raymond Poincaré, il n'a jamais accepté de se résigner à l'abdication de la France ni à l'usurpation commise par Vichy²³⁴. »

La presse de Vichy est gênée dans ses commentaires, ne pouvant accabler complètement un homme qui, par ses relations et sa présence à Vichy, pouvait avoir donné l'impression d'approuver l'État français. Ce n'est qu'une semaine plus tard, le 2 mai, que Philippe Henriot, son ancien camarade de parti, annonce la nouvelle à Radio-Paris. Dans un article écrit, « Le grand prix du bobard », il se lâche :

J'ai ouvert le concours du plus beau bobard. (...) Voici maintenant le concurrent numéro quatre qui n'est autre que M. Louis Marin en personne. M. Louis Marin distribue les interviews à tour de bras. Ce n'est pas que ses déclarations soient toujours concordantes. (...) Ce magma de sornettes, qu'on répand depuis si longtemps chez nous, comment ne pas être un peu affligé de voir M. Louis Marin y collaborer ? Ne pourrait-on demander au maître-queux de cette étrange et indigeste cuisine de l'alléger un peu par l'introduction de quelques grains de bon sens²³⁵ ?

²³³ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 326.

²³⁴ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 325. *Fraternité*, 3 mai 1944.

²³⁵ AD MM 26J/47. « En France, Philippe Henriot annonça la nouvelle le 2 mai 1944 à la radio de Vichy de 19 heures 40 », retranscription.

Georges Suarez, dans *Aujourd'hui*, en mai 1944, dresse aussi un portrait savoureux de l'homme du « non » qui avait conduit son parti à la ruine :

On comprend la position de cet olibrius devant les problèmes extérieurs d'hier et de demain. Il trouvait les traités de paix de Clemenceau trop bienveillants, les accords de Briand trop faibles et ceux de Tardieu trop conciliants. Il était contre l'Angleterre dans l'affaire de la Ruhr, contre l'Amérique dans celle des dettes, contre l'Allemagne dans toutes les autres. En disant non à tout, il devait rendre tout possible. C'est ce qui est arrivé. L'opposition systématisée a, comme l'adhésion permanente, sa démagogie. M. Louis Marin est un démagogue de la négation. (...) Des aberrations de la paix, du chauvinisme appointé par les trusts, de l'opposition érigée en système par une bourgeoisie aveugle, il ne restait que lui, pauvre et burlesque fantôme d'un régime mort et d'idées défuntées. (...) La moustache en bataille, le regard en feu, la cravate flottante hors de son gilet, il donnait l'impression d'un possédé. Il bredouillait plutôt qu'il ne parlait, en faisant chevaucher les mots comme les tuiles d'un toit. Il avait le geste maladroit, parfois théâtral, un débit saccadé où s'embrouillaient les fils de quelques pauvres doctrines qu'il dénouait tant bien que mal en rattrapant d'un revers de main sa lavallière indocile. (...) Rancunier comme un chat de gouttière, il se servait de l'épithète comme d'un nerf de bœuf. Dans un ouragan de sonorités perdues dans le bruit, il appelait les immortels principes au secours de sa verbosité pour condamner la politique de Clemenceau, stigmatiser l'œuvre de Briand, dénoncer ceux de Tardieu. Il n'avait pas son pareil pour rendre un débat obscur, pour compliquer ce qui était simple, troubler ce qui était net, alourdir ce qui était léger ; il s'agitait, se remuait toujours dans le mauvais sens et dans une sorte d'ennui que tout son tapage ne parvenait pas à dissiper. (...) En vingt ans, il a désorganisé l'opposition dont il était le chef et il a rendu la tâche impossible aux gouvernements dont il était l'adversaire. (...) Avec M. Louis Marin, c'est tout un monde qui s'en va. (...) Il manquait à la collection de M. de Gaulle (...). En rejoignant la dissidence, il est pour la première fois logique avec lui-même. N'ayant jamais plaidé que des causes perdues, il se devait à celle que tout le monde abandonne. C'est rassurant pour ses adversaires si ce ne l'est pas pour ses amis²³⁶.

Enfin, Pierre Costantini, cofondateur de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, se plaint d'avoir perdu un homme de droite, montrant bien par là l'aura dont il jouissait à Vichy malgré son activité de résistance, largement connue :

Nous ne pouvons pas comprendre qu'un Français tel que Louis Marin se soit laissé emporter par le flot bolchevique et qu'il s'évade du sol de la patrie en désobéissant à notre chef à tous, le maréchal Pétain. (...) Nous tenions Louis Marin pour un honnête homme. Il avait vécu les yeux fixés sur la frontière de l'Est. Il s'est hypnotisé sur la ligne bleue des Vosges. C'est un homme de l'Est dont l'âme a été façonnée par tout un passé de farouche et vaillante vigilance face à l'ennemi d'hier. (...) En perdant toute raison, il rejoint le communisme dans le crime de la dissidence contre la Nation²³⁷.

La ville de Nancy ayant reçu Pétain, le 26 mai 1944, Maurice Schumann lui dit qu'il serait bon qu'il prenne la parole à la radio, mais le message, trop long, est coupé ; une première partie passe le 28 :

Françaises, Français, bien chers compatriotes. Quelle joie de vous parler ! Malgré l'amertume de songer à vos souffrances, au péril qui vous menace, même quand je vous sais soutenu par l'invincible espérance. Ma voix vous arrive d'un pays libre, en guerre pour la liberté pour notre délivrance, d'un pays qui, luttant seul contre l'Allemagne déchaînée cet été 1940, sous

²³⁶ AD MM 26J/47(2), p. 422, et AN 317AP/89. Georges SUAREZ, « Une recrue de choix », *Aujourd'hui*, 18 mai 1944.

²³⁷ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 418.

l'impulsion de son chef indomptable que l'histoire considère comme ayant été l'âme de l'Angleterre, a sauvé, avec l'indépendance de la Grande-Bretagne, celle de la France, et a préservé la liberté du monde et la civilisation. (...) Deux grandes nations ont entrepris ce combat gigantesque contre les dictatures totalitaires, pour la liberté et la justice. Démocraties militantes, elles soutiendront la liberté, la souveraineté des peuples, le principe des nationalités. (...) Il y a bientôt quatre ans, après l'incroyable radio du 17 juin qui prétendait sonner le glas de la France et plongeait nos cœurs dans les larmes et la révolte, le général de Gaulle releva le drapeau²³⁸.

La suite est diffusée huit jours après, le dimanche 4 juin, laissant entendre l'imminence du débarquement, finalement reporté du 5 au 6, sans que la censure n'intervienne :

Si j'ai pu hier vous dire que je portais ici témoignage des souffrances de notre pays, je veux vous rapporter combien nos alliés comprennent nos espérances. Deux grandes nations ont entrepris ce combat gigantesque contre les dictatures totalitaires, pour la liberté et la justice. Envers la France, les promesses renouvelées de Churchill et de Roosevelt seront ponctuellement tenues. (...) La délivrance approche, réalisation de notre capital et plus vibrant espoir²³⁹.

Rapidement, se pose un problème financier avec les factures de l'hôtel qui s'accumulent alors que Marin touche seulement une modeste allocation de retraite et a juste vendu pour 5 000 francs de bijoux avant de quitter Vichy. Il essaie de faire rémunérer Fernande comme secrétaire sur le budget du ministère de l'Intérieur, mais celui-ci refuse. Alors, après une visite médicale et un questionnaire d'une dizaine de pages, complété d'un entretien, à Sportman Street, elle obtient, après agrément du ministère du Travail anglais et des Assurances sociales, à Carlton Garden, l'aide des services du chômage de *Victoria Street*. Son ami Florival (Courbot dans la vraie vie) obtient du gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le versement d'un traitement de 75 livres par mois, de mai à septembre, soit 375 livres, mais, après la guerre, l'administration ayant repris ses droits, le ministère des Finances lui réclama le remboursement des sommes versées à Londres, équivalent à 66 094 francs, estimant qu'il n'avait pas rempli de fonction officielle et qu'un rappel d'allocation-retraite de 31 208 francs lui avait déjà été versé pour la période de mai-octobre 1944²⁴⁰.

Une fois à Londres, Marin ne va pas manquer d'activité²⁴¹. Il rencontre de nombreuses personnalités politiques, de France ou des pays alliés et écrit beaucoup. Préoccupé par la puissance allemande, il défend toujours l'idée qu'il faut retirer aux Allemands leur base d'invasion et faire du Rhin la frontière militaire de la France, avec trois têtes de pont sur le Rhin, Cologne, Coblenz et Mayence. Il rencontre régulièrement Anthony Eden au Foreign Office ainsi que d'autres personnalités et journalistes britanniques, les Belges Spaak ou Henri

²³⁸ AD MM 26 J/49 et AAE PA-AP 203, n° 21.

²³⁹ AN 317AP/250. Raconté notamment dans Louis MARIN, « 6 juin 1944 », *La Nation*, 6 juin 1945.

²⁴⁰ AD MM et Dossier L. Marin de l'Assemblée nationale.

²⁴¹ AD MM 26J/48.

Jaspar, le Tchèque Bénéš, l'Espagnol Juan Negrín, ancien président socialiste du gouvernement espagnol de 1937 à 1939, ou le duc d'Albe, l'archiduc Rodolphe de Habsbourg, le communiste Waldeck Rochet, le président du Conseil polonais, la grande-duchesse du Luxembourg²⁴². Il est en contact régulier avec les Américains, en particulier l'attaché Mathews, représentant des états-majors américains, et le général Rabino, qui le convient à s'adresser aux officiers de liaison anglo-américains²⁴³. On l'amène aussi assister à une séance de la Chambre des communes, le 17 mai, et plusieurs députés viennent le saluer à la tribune.

Il assiste à de nombreuses manifestations comme, le dimanche 14 mai, à la fête de Jeanne d'Arc à l'église Notre-Dame de France, avec une parade militaire devant le roi et, le soir, il voit les avions de la RAF rentrer de raids sur la France. Le même jour, il se rend à Warrington pour rencontrer les ouvriers français qui travaillaient pour un arsenal anglais, dans une manifestation organisée par le comité de la maison de France. Il visite une exposition sur la vie dans les *stalags* allemands.

Les contacts avec la BBC ne sont pas faciles au début et les textes pas toujours passés, mais, malgré l'insatisfaction de Marin, sa parole porte. Daladier, dans son journal, l'entend à la radio : « Enfin un discours d'un patriote qui ne pense qu'à sa patrie²⁴⁴. » Il trouve que c'est plus facile avec les Américains qui prennent contact avec lui après une conférence qu'il avait donnée à l'Institut français et qui lui proposent de parler aux officiers de liaison alliés qu'on formait en vue du débarquement et à la radio nouvelle que les États-Unis venaient de créer « La Voix de l'Amérique ». Il est même agréablement surpris en recevant, quelques jours après, un chèque pour sa participation à la radio, car c'est la première fois qu'on le rétribue pour ce genre d'activité²⁴⁵. Il donne des interviews à la presse polonaise, turque, lituanienne, etc. Peu de temps après son arrivée, un carton d'invitation est envoyé aux Français de Londres à une conférence de « Louis Marin, ancien ministre, député de Nancy », sur l'opinion publique en France pendant la guerre, le 12 mai 1944, à l'institut français du Royaume-Uni, sous la présidence de son directeur Denis Saurat. Au cours de cette conférence, il assure que les Français sont profondément reconnaissants aux Alliés de leur aide, qu'ils admirent les victoires russes et il

²⁴² La liste de ses rendez-vous à Londres se trouve dans AD MM et dans AAE PA-AP 203, n° 32.

²⁴³ AN 317AP/220.

²⁴⁴ Édouard DALADIER, *Journal...*, *op. cit.*, p. 289.

²⁴⁵ Il participe à des émissions pour les fêtes de Jeanne d'Arc, le 14 juillet, l'anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre le 1^{er} août 1914, l'anniversaire de la bataille de la Marne de 1914, l'animation de l'entrée dans la guerre le 1^{er} septembre 1939, les Conseils des ministres de juin 1940, l'Armistice, le *Massilia*, l'anniversaire du 11 juillet 1940, « l'escroquerie de Vichy », les souffrances de l'occupation, l'Allemagne et le traité de paix, la rive gauche du Rhin, la France au seuil de la victoire, l'activité féminine de la résistance française, le clergé français pendant l'occupation.

s'attache à montrer que l'opinion française est unanime contre l'Allemagne et Vichy et que les collaborateurs ne sont qu'une minorité négligeable :

On a pu fixer, département par département, le chiffre des collaborationnistes de tous genres à un maximum de 40 000 sur 40 millions d'habitants. Le nombre des pétainistes se réduisait plutôt à rien. D'après les bruits répandus par l'entourage du maréchal, ils auraient, fin 1940, atteint 300 000, chiffre bien incertain et, à mon avis, excessif²⁴⁶.

Dans ses conférences, il refuse que les Français s'avouent coupables de leur défaite :

Comment quelques membres du haut clergé envisageaient-ils d'utiliser en chaire une doctrine chrétienne qui ne s'appliquait pas au cas présent ? [Il ne pouvait s'agir que de] quelques prélats qui, devant le pouvoir temporel, semblent avoir acquis des âmes de médiocres et trop dociles fonctionnaires.

Dans un papier préparatoire à une conférence sur le martyre du peuple français, il détaille les souffrances ressenties par la population :

Conformément à ses méthodes brutales, l'Allemagne réalise les principes de *Mein Kampf* sur l'extermination des peuples vaincus appelés à disparaître sans s'en apercevoir. Pour s'assurer un butin de guerre, l'Allemand dépouille le vaincu de ses biens matériels et, avant même de réquisitionner des locaux, procède à des déménagements systématiques, souvent par quartiers entiers ; parfois, pour effacer les traces de ces vols, il incendie les immeubles dévalisés (...). En Moselle, les gens furent déportés en une demi-heure avec 2 000 francs et 20 kg de bagages ; mis devant leur porte, en demeure d'attendre, ils virent clouer sur leur maison la pancarte « saisi au profit du Reich ».

Dans un autre papier, intitulé « régime de terreur », Marin raconte avec réalisme tout ce que ses compatriotes ont enduré sous l'Occupation :

Nul ne se sent à l'abri d'une arrestation immédiate. Chaque coup de sonnette rend anxieux. Pour avilir le peuple français, les Allemands prétendent, sur tout le territoire, recevoir des monceaux de lettres anonymes comportant des dénonciations. Généralement, l'arrestation est suivie d'une mise au secret qui peut durer des mois. Ces arrestations visent souvent à obtenir des renseignements. Pour faire parler, on a recours aux pires supplices (orteils brisés au marteau, ongles arrachés, enfant attaché par les pieds et plongé dans l'eau la tête en bas, cangue qui étrangle progressivement, éblouissement par lampe électrique, etc.). Ceux qui sont dirigés dans des camps de représailles sont humiliés : tête tondue, visage non rasé ; avant les interrogatoires, le sujet est enfermé au milieu de seaux hygiéniques non vidés ; la nuit, on vomit dans ses chaussures qu'on vide le matin, on est employé à tirer avec une bricole des rouleaux d'écrasement de pierres. Sanctions à la moindre défaillance comme coucher à même la terre battue, sur le ventre, les mains attachées derrière le dos, les pieds ligotés. (...)

Parce qu'on a faim, l'hiver, on a encore plus froid, sans charbon, sans alcool à brûler. Et quelle rancœur d'apercevoir, dans les bureaux de l'ennemi et de leurs auxiliaires des poêles rouges à éclater. On a froid aussi parce qu'il n'y a plus de vêtements ni de sous-vêtements en lainage. On ne dira jamais assez la reconnaissance des mères qui ont reçu, tant que cela fut possible, des vêtements et du lait concentré que l'Amérique faisait distribuer jusqu'au fond des campagnes. (...) Au-dessus de tout, il y a la souffrance de voir la France envahie, vidée, souillée, détruite ; la vision

²⁴⁶ AD MM 26 J/48, p. 115 et 125.

atroce du drapeau hitlérien flottant sur nos édifices comme négation de notre idéal de liberté, du progrès de la pensée²⁴⁷.

Dans sa conférence sur le thème de « la France contre les dictatures », Marin reprend son antienne selon laquelle les Germains ont toujours eu des rêves de domination, fondés sur le sentiment d'une supériorité innée²⁴⁸. Ils ont développé un racisme géographique, le racisme qualitatif des Seigneurs. Cet ordre nouveau était apparu dès la première ligne de la première édition de *Mein Kampf* et, auparavant, dès la première tentative de formation du parti, avant même le putsch de Munich.

Il explique aussi ce que devra être la paix de demain, comme il le faisait après la Première Guerre mondiale. Les nations se sont engagées par des promesses générales, comme la charte de l'Atlantique ou la conclusion de la conférence impériale de Londres, mais aussi par des promesses spéciales envers la France. Le danger de ce futur traité de paix est de toucher à trop de sujets et d'y noyer la question principale qui est d'empêcher une troisième guerre mondiale. Il faudra, cette fois, organiser une vraie Société des Nations avec ses tribunaux comme La Haye et sa force militaire et ne pas y faire entrer de suite l'Allemagne et le Japon, car on ne doit pas mettre sur un même plan victimes et bourreaux. L'Allemagne, pays sans frontières naturelles, qui a toujours oscillé entre la crainte de l'encerclement, de l'invasion et des tentatives d'impérialisme, reste dangereuse.

Aussi l'armistice prochain devra-t-il être féroce sur le désarmement de l'Allemagne. On évitera la grande erreur de Foch en 1918 de n'avoir pas totalement désarmé l'armée allemande sous le prétexte qu'elle avait bravement combattu ; un armistice n'est pas une distribution de prix, mais doit sauvegarder l'avenir. C'était une erreur psychologique, car l'armée et le peuple allemands n'ont pas eu l'impression de la défaite et les soldats sont rentrés sous des arcs de triomphe. (...) Il faudra désarmer totalement l'Allemagne, c'est-à-dire la priver de toutes armes à feu ; seules les polices strictement municipales auront des armes blanches.

Pendant le séjour²⁴⁹, les alertes aériennes les obligent régulièrement à descendre dans les abris souterrains. Autour d'eux, nombre d'immeubles s'effondrent sous les bombardements et ils sont frappés de voir comme les corps sont enlevés rapidement, comme si on faisait peu de cas de la mort. Le flegme britannique les impressionne. Les commerçants affichent sur leurs devantures à moitié écroulées un panneau « *Business as usual* ». Les habitants continuent à sortir, à écouter de la musique dans les parcs et, à la fin de chaque concert, chantent le *God save the King*. Pendant les alertes, ils descendent dans les couloirs du second étage. C'est dans la

²⁴⁷ AD MM 26 J/48.

²⁴⁸ AD MM 26 J/48.

²⁴⁹ Cette endurance de la population londonienne, encouragée par Churchill, est bien retracée par Erik Larson dans *The Splendid and the Vile*, William Collins, 2020.

nuit du 15 au 16 juin que tombe sur Londres la première bombe d'un avion sans pilote et, le 10 juillet, Marin aperçoit un V1 pour la première fois²⁵⁰. Fin juillet, ils retrouvent ainsi les vitres et les portes de leurs chambres de l'hôtel détruites par le souffle.

Après le CNR, Marin intègre l'Assemblée consultative d'Alger²⁵¹ aux côtés d'anciens élus comme ses compatriotes lorrains Lapie et Jacquinet, Auriol, Jules Moch, Pierre Cot, Félix Gouin, Queuille²⁵², mais il semble ne jamais s'y être rendu. Cette assemblée, imaginée par René Cassin dès 1941, avait été mise en place par la Commission de réforme de l'État présidée par Félix Gouin. Constituée de 103 membres, sous la présidence de ce dernier, elle accueille vingt représentants des partis désignés par leurs représentants à Londres, d'autres représentent les conseils généraux et la Résistance intérieure. Rapidement, certains élus essaient d'importer les usages démocratiques de la III^e. Le socialiste André Le Troquer suggère ainsi que de Gaulle vienne remettre sa démission à la première session de l'Assemblée. Mais l'Assemblée reste consultative, avec pour seul pouvoir d'émettre des avis et des questions orales à l'endroit du CFLN, qui assure l'exécutif des nouvelles institutions²⁵³ et qui devint le gouvernement provisoire de la République française, le 3 juin 1944.

Début juin 1944, Marin constate une activité anormale, comme il le racontera dans *La Nation* du 10 juin 1945 :

À chacune des voies transversales, des files et des files de camions militaires américains, chars, blindés, artillerie, munitions s'empressent, à toute vitesse, vers le Sud. Spectacle de prodigieuse puissance ! J'entends, le cœur battant, un officier me dire : « Ils partent pour le débarquement en France. »

Le matin du 6, Fernande achète le journal *France* comme chaque matin, sans y voir aucune nouvelle encore, mais, en allant chez le coiffeur, Louis tombe sur un... marin qui lui chuchote à l'oreille que le débarquement a commencé à 4 heures du matin. À 10 heures, une certaine Mme Phipps téléphone pour leur annoncer le début des opérations. Le 6 juin 1944, l'opération Overlord débute. L'armada de 4 000 bâtiments va déverser sur le littoral plus de

²⁵⁰ Marin décrit le V1, dans un texte pour la radio anglaise qui sera partiellement censuré : « Un bruit de moteur, à nul autre pareil, s'entend de loin, emplît rapidement le ciel. À un mile de distance, à deux ou trois cents mètres de hauteur, une bombe volante forme, sur l'azur céleste, la croix des chrétiens, avec sa poignée plus longue que les trois autres branches, d'un gris fer bien allemand. »

²⁵¹ L'Assemblée consultative provisoire, créée par l'ordonnance du 17 septembre 1943, représente les mouvements résistants, les partis politiques et les territoires engagés dans la guerre au côté des Alliés sous la direction du Comité français de libération nationale (CFLN). Elle annonce la restauration de l'État républicain.

²⁵² Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 294.

²⁵³ Sur le rôle de l'Assemblée consultative d'Alger, Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, op. cit., p. 293-307.

150 000 soldats américains, canadiens, britanniques et même pour quelques-uns français avec pour mission d'enfoncer le mur de l'Atlantique. Le maquis, désormais unifié dans les FFI sous l'autorité du général Pierre Koenig, héros de Bir Hakeim, met en œuvre des opérations de sabotage pour soutenir l'action des Alliés.

À 10 heures 30, Gaston Palewski, le collaborateur de de Gaulle, fait téléphoner à Marin de venir, le soir, rencontrer le général. Puis ils dînent à cinq, avec le futur amiral de Gaulle et Vermeil. « Le général est animé. Conversation immédiatement intime jusqu'à 11 heures et demie. » De Gaulle lui dit : « Vous nous avez réconfortés quand on vous savait tenant tête à Vichy et aux Boches. Ici, je sais que vous avez fait de la bonne propagande²⁵⁴. » En France, la déclaration du général Dwight David Eisenhower, commandant en chef des Forces alliées, aux « peuples libérés d'Europe occidentale » est parachutée sous forme de tracts en vingt millions d'exemplaires. Marin apprend que ses relations avec de Gaulle sont difficiles et que le ton est monté haut, notamment à propos de la date à laquelle la deuxième division blindée de Philippe Leclerc de Hauteclocque pourra se diriger vers Paris. Dehors, la foule se masse à Piccadilly Circus, les gens exultent ; les cinémas projettent des films du débarquement.

Le 12 juin, Marin retourne à Carlton voir le général qui lui parle de son idée de nommer un quatrième ministre d'État. Marin refuse d'entrer dans un gouvernement « avec des communistes traîtres ». Mais ailleurs, on trouve cette annotation montrant pour le moins des hésitations : « Il me dit que Thorez voudrait bien venir, mais qu'il s'y oppose. Il me demande s'il me paraît possible de les exclure. Je lui dis que je ne le lâcherai jamais et que je le soutiendrai toujours sachant ce qu'on lui doit le 18 juin²⁵⁵. »

Le 16 juin, ayant pris le temps de la réflexion, il écrit au général qu'il hésite encore à entrer dans le gouvernement :

Je suis bien en retard pour vous dire combien j'ai été profondément touché de ce que vous m'avez confié au cours de ma visite, il y a trois jours. Je vous en garde, dès maintenant, une très vive reconnaissance, ainsi que de votre accueil quand nous avons dîné familialement à votre arrivée.

Avant de vous répondre, je vous demande un plus long délai : l'expérience de ces dernières semaines m'a prouvé que, pour l'instant, je devais, ici, dans le rang, rendre plus de services à la France et être à vous-même plus utile que partout ailleurs. (...)

Les manifestations des populations ont surabondamment démontré ce que représente clairement votre nom. Je souhaite que votre voyage aux États-Unis se réalise dans des conditions efficaces et que vous aplanissiez ainsi les dernières difficultés²⁵⁶.

Début juillet 1944, la presse suisse annonce par erreur l'entrée de Marin dans le

²⁵⁴ AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin, p. 571.

²⁵⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/32.

²⁵⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/32.

gouvernement provisoire comme ministre d'État, avec la responsabilité des régions libérées²⁵⁷.

Après-guerre, il reviendra sur ce refus :

Quand à Londres, vous m'avez proposé d'occuper un ministère d'État à Alger en même temps que [Jean] Garnier ou [François] Billoux, j'ai beaucoup mieux collaboré avec vous pour la France et pour vous-même en ne quittant pas Londres, car la moindre conversation avec Churchill ou Eden, avec Bevin ou Henderson, avec les gouvernements en exil, servait plus la France et vous que les palabres auxquelles j'aurais participé à Alger²⁵⁸.

Un certain Boris téléphone pour leur signaler que des socialistes et des communistes parlent à la radio et que Marin doit parler aussi, mais l'interview est reportée plusieurs fois.

Voici son message :

Française, Français, bien chers compatriotes.

Le monde entier, dans une émotion profonde, depuis le 6 juin, fixe ses pensées sur le rivage de la Manche. Il attend que, d'un coup mortel, vos libérateurs frappent les criminels qui ont ensanglanté, asservi, ravagé l'Europe. Un espoir immense soulève tous les cœurs. (...) Nous sommes haletants à la pensée que notre patrie est redevenue un champ de bataille dont vous souffrirez les horreurs. Avec ferveur, nos cœurs implorent que vous soyez protégés et que la victoire accoure, de son vol le plus rapide, abréger vos souffrances et vos risques. Je connais votre courage, votre patriotisme, l'union qui fait votre force et vous soutient. Voici la délivrance, avec la liberté, la justice et la victoire !

Vive la France²⁵⁹ !

En France, un commando d'action militaire de la Résistance exécute Philippe Henriot, le 28 juin 1944. Dans le camp de l'État français, c'est la consternation. Une motion est signée de plusieurs personnalités de la collaboration, Marcel Déat, Fernand de Brinon, Abel Bonnard, Jean Bichelonne, Lucien Rebatet, Jacques Benoist-Méchin, Jean Luchaire, Jacques Doriot, Pierre Drieu la Rochelle, Georges Suarez, mais aussi l'ancien député de la Fédération, René Dommenge, pour appeler à un sursaut du régime :

La mort de Philippe Henriot est une perte irréparable pour la France, une grave défaite pour le gouvernement (...). Ce malheur survient au moment même où la conjoncture générale est très peu favorable au gouvernement. (...) Le but de la résistance est sans doute moins la prise spectaculaire du pouvoir que l'anéantissement de ce qui subsiste d'un État organisé. Il faut néanmoins prévoir que l'entrée en ligne des forces communistes jusqu'ici en réserve pèsera d'un poids très lourd sur le sort final de la communauté française. (...)

Des actes essentiels doivent être accomplis : prise de position formelle du gouvernement, retour

²⁵⁷ *La Gazette de Lausanne*, 5 juillet 1944. Cité par François ROTH.

²⁵⁸ Récit de Louis Marin. AN 317AP/73-74. Fernande Marin le confirme par ailleurs. « L'Assemblée est massivement de gauche : la droite résistante est maigre, la représentation parlementaire de la droite quasi inexistante. Pour assurer l'équilibre, de Gaulle a fait savoir en France qu'il souhaitait pourvoir "cinq sièges encore vacants réservés à des modérés ayant voté contre Vichy" et qu'il désirait "personnellement" la venue de Champetier de Ribes, Louis Marin, Léonel de Moustier, Robert Schuman et Oberkirch. Seul Louis Marin sera en mesure de venir en avril 1944. » Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France libre (de l'appel du 18 juin à la Libération)*, Paris, Gallimard, 1996, p. 590. AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin, p. 497.

²⁵⁹ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 567.

à Paris du gouvernement et élargissement par l'entrée d'éléments indiscutables, réforme de fonctionnement intérieur du Conseil des ministres, sanctions sévères allant jusqu'à la peine capitale à l'égard de tous ceux dont l'action encourage la guerre civile. (...) C'est seulement à ce prix que l'État français reprendra figure. C'est seulement à ce prix que le Reich retrouvera à ses côtés une France capable de parcourir avec lui la dernière partie du chemin qui mène à la victoire de l'Europe²⁶⁰.

Pour fuir les bombardements incessants, des amis, les Mikaélis, proposent à Louis et Fernande de se reposer dans une maison à Thames, près d'Oxford. C'est l'occasion, le dimanche, de s'y retrouver avec les Rollin²⁶¹ et aussi l'amiral Émile Muselier²⁶² et de se promener, avec les enfants de la famille, jusqu'à l'étang de la Gentilhommière. Les discussions politiques leur étaient en revanche moins agréables, certains amis leur reprochant d'être gaullistes. Après-guerre, Muselier lui dédicacera son livre (*De Gaulle contre le gaullisme*²⁶³) : « Au président Louis Marin, en gage de ma fidèle amitié, ce livre dont vous avez déjà lu le manuscrit aux heures d'angoisse et d'exil, très affectueusement, Émile Muselier, Paris, 21 novembre 1946 ». C'est là qu'ils apprennent, le 25 août, par la radio et bientôt les cloches sonnantes à toute volée, la libération de Paris, après des jours de rumeurs sur les combats dans Paris.

En septembre, d'après *Le Populaire*, de Gaulle envisage encore de le faire entrer au gouvernement, ainsi que Jeanneney, Herriot et Blum, ces deux derniers encore en captivité :

Des parlementaires connus, Gouin, Queuille, Fajon, Hymans et, bientôt, Jacquinet, Auriol, Le Troquer, Louis Marin se hâtaient, dès leur débarquement, de déclarer aux agences, de proclamer à la radio, de répéter aux hommes politiques, diplomates, journalistes, alliés, ce qu'affirmaient, d'autre part, les messages de MM. Jeanneney, Herriot, Blum, Mandel, Paul-Boncour, etc., à savoir qu'aucun gouvernement ne serait concevable lors de la Libération sinon celui du général de Gaulle²⁶⁴.

Marin manifeste le désir de rentrer rapidement en France, mais cela lui est interdit un temps. Quand le départ pour la France est fixé au 6 octobre, les commerçants veulent leur donner des provisions que l'avion ne peut pas embarquer. L'amiral Muselier les leur apportera plus tard, après la victoire, en même temps que leurs archives que l'autorité militaire n'avait

²⁶⁰ AN 317AP/89.

²⁶¹ Sans doute pas Louis Rollin qui, bien que s'étant éloigné du régime de Pétain après avoir voté les pleins pouvoirs, ne rejoignit pas pour autant Londres.

²⁶² Émile Muselier (1882-1965), premier officier général à rallier le général de Gaulle, organisa les Forces françaises navales libres et eut l'idée du symbole de la Croix de Lorraine. C'est le grand-père de Renaud Muselier.

²⁶³ Vice-amiral Émile MUSELIER, *De Gaulle contre le gaullisme*, Paris, Éditions du Chêne, 1946. Bibli AN, Cote 22661.

²⁶⁴ *Le Populaire*, 11 septembre 1944. Cité par François ROTH. « Avec quelles responsabilités ? Par la suite, Marin a dit qu'il avait refusé et que le général de Gaulle lui en aurait gardé rancune. La semaine suivante, Marin reprit contact avec Nancy et la Lorraine après plus de quatre ans d'absence. » François ROTH avec en note *L'Éclair de l'Est*, 15 à 21 octobre 1944.

pas non plus autorisées. Avant de partir, il écrit à Churchill, le 31 août 1944 :

M. le Premier ministre,

Je ne quitterai pas votre pays sans vous exprimer ma profonde reconnaissance pour la confiance avec laquelle vous m'avez parlé à mon arrivée. J'ai su, grâce à vous, des faits primordiaux que j'ignorais totalement avant d'abandonner Vichy. (...) L'histoire vous considérera comme ayant été l'âme de l'Angleterre de la coalition. Malgré le scepticisme général qui rencontrait d'abord mes affirmations de l'anglophilie profonde de notre opinion, malgré même les blâmes officiels qui m'ont été adressés par écrit à ce sujet, depuis le 6 juin, les faits ont montré que j'exprimais la plus exacte vérité. Grâce à vous, l'Allemagne va être battue. Son invasion a été, pour la France et l'Europe, la plus grande catastrophe militaire. Ce cataclysme en a engendré d'autres, auquel nous ferons face demain : Angleterre et France triompheront de tous.

Churchill lui répond par ces mots²⁶⁵ :

Mon cher Monsieur Marin,

Merci infiniment pour votre gentille lettre du 31 août.

Je suis heureux qu'après avoir fui la France, vous ayez trouvé refuge en Angleterre avec la chance de travailler à la libération de votre pays. Vous allez maintenant y retourner, dans des circonstances bien différentes de celles que vous avez connues, et je vous adresse mes meilleurs vœux pour votre santé et votre avenir dans les années, nécessairement plus belles, qui vont suivre.

Bien cordialement.

Une fois réunies toutes les autorisations et visas des autorités militaires, Louis et Fernande s'envolent, à bord d'un petit avion de la compagnie Air France, à 10 heures 30 du matin, avec trois autres passagers, la générale Legentilhomme, la jeune fille de Mayou et une amie. Après une traversée assez secouée, ils arrivent à 13 heures 30 au Bourget où la voiture de François de Wendel les attend. Bassot aussi est venu les chercher, avec Guiter et Debû-Bridel²⁶⁶, qui représentait la Fédération au CNR. Écoutons Wendel :

Il nous est arrivé en fort bonne forme et tout pareil à lui-même, la moustache qu'il avait rasée au moment de son évasion ayant eu le temps de repousser et nous nous sommes laissés entraîner par Mme Bassot et Mme Ducrocq, qui étaient venues également le recevoir, chez les Bassot où un petit festin était préparé en son honneur. L'après-midi s'est passé à l'entendre conter ses aventures et surtout à le mettre au courant de la situation en France.

Dans *La gazette de Lausanne*, le 5 juillet 1944, Marin avait été interrogé sur sa vision de l'après-guerre :

M. Marin est fermement d'avis que le tableau politique de la France après la guerre ne différera pas de façon fondamentale de celui d'avant-guerre. Les observateurs de tous les coins de France, en contact étroit avec leurs départements, lui ont assuré maintes et maintes fois que la grande majorité des Français sont restés fidèles à l'idéal politique du passé et aux partis qui les

²⁶⁵ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 578-579. "My dear Monsieur Marin. Thank you so much for your kind letter of August 31. I am glad that after your escape from France you found refuge in England and an opportunity to work for the liberation of your country. You will now be returning in very different circumstances from those in which you left, and I send you my best wishes for your health and prosperity in the brighter years ahead. Yours sincerely."

²⁶⁶ Pour ce dernier nom, précision apportée par François Roth.

représentaient avant la guerre. Louis Marin prévoit une certaine simplification de la structure du mécanisme des partis, telles que par exemple une concentration sur un plus petit nombre de groupements. En plein accord avec ses amis politiques, il a pris contact avec le Parti radical renouvelé qui, à son avis, doit devenir à l'avenir le gardien de la grande tradition libre et républicaine de la France. (...) Il juge nécessaire une certaine révision constitutionnelle, mais il juge plus probable un retour à la III^e République que la naissance de la IV^e République propagée par bien des gens à Alger²⁶⁷.

Marin, qui, pendant des années, s'était opposé aux radicaux, se déclarait prêt à travailler avec eux. Tout plaidait pour lui : il avait fait partie du clan des durs opposés à l'Armistice et des rares députés de droite à ne pas voter les pleins pouvoirs ; il s'était investi, dès les premiers jours, dans la résistance au nouveau régime, nouant des contacts avec les principaux réseaux comme avec les alliés ; aucune compromission ne pouvait lui être reprochée. Quoique tardivement, il avait accepté de rejoindre le général de Gaulle à Londres et fait l'objet de sa part de toutes les attentions ; un poste de ministre lui avait été proposé. La période de la Libération allait avoir besoin d'hommes expérimentés, sans tache et prêts à évoluer vers de nouvelles institutions politiques. Il n'allait pourtant pas tarder à déchanter, d'autant plus vite emporté par la grande vague de renouvellement politique de l'après-guerre qu'il resterait intransigeant dans son positionnement.

²⁶⁷ AD MM 26 J/48. *La gazette de Lausanne*, 5 juillet 1944.

**Louis Marin (1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Louis Marin, passionnément lorrain, ethnologue, défenseur des minorités nationales, déploya une importante carrière universitaire. Député de Nancy pendant 46 ans, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle pendant 22 ans, huit fois ministre, il fut président, à partir de 1925, de la Fédération républicaine, à droite de l'échiquier politique.

Hostile à l'Allemagne, adversaire des gauches et des loges maçonniques, catholique, libéral et réformateur, il réussit à transformer son parti en machine de guerre pour faire tomber le Cartel des gauches. Son intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne l'isola cependant peu à peu de la classe politique, amenant de nombreux soutiens à l'abandonner. En 1940, il se retrouva presque seul, parmi les parlementaires de droite, à résister à l'occupant allemand. Sa constance idéologique et le rejet des personnalités montantes l'amènèrent, quelques années après la guerre, à se replier sur sa vie privée.

Mots-clés : Marin, droite, relations franco-allemandes, État français (Vichy), Résistance, histoire politique

**Louis Marin (1871-1960),
Itinerary, Place and Role of a French Right-Wing Leader
in the Early Twentieth Century**

Louis Marin, proud of his Lorraine origins, was an ethnologist and an advocate for minority groups. He had a successful academic career. He was a member of Parliament representing Nancy for 46 years, President of the department of Meurthe-et-Moselle for 22 years, appointed Minister eight times, and he became President of the Republican Federation right-wing party in 1925.

Marin was an enemy of Germany, opponent of the left-wing parties and masonic leagues, Catholic, a conservative in favour of reforms. He managed to transform his party into an effective weapon against the "Cartel of the Left". His intransigence against Germany led him to be isolated and lose support from other politicians. In 1940, he was one of the only right-wing members of Parliament to resist the German occupation. His ideological steadfastness and opposition to new political figures, led him to withdraw from public life several years after the war and focus on his private life.

Key words: Marin, right-wing, Franco-German relationships, Vichy's government, French Resistance, Political History

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : Histoire moderne et contemporaine (ED 188)
Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 PARIS

DISCIPLINE : Histoire contemporaine



SORBONNE UNIVERSITÉ

École doctorale « Histoire moderne et contemporaine » (ED 188)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Histoire contemporaine

Présentée et soutenue par

Éric FREYSSELINARD

le 26 avril 2024

**LOUIS MARIN,
(1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant
des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Sous la direction de :

M. Olivier DARD, professeur d'histoire contemporaine à l'université Sorbonne-Université

Présidente du jury :

Mme Christine Manigand, professeur d'histoire contemporaine, université Sorbonne nouvelle-Paris 3, examinatrice

Membres du jury :

M. François Audigier, professeur d'histoire contemporaine, université de Lorraine, rapporteur

M. Mathias Bernard, professeur d'histoire contemporaine, université de Clermont-Auvergne, rapporteur

M. Bertrand Joly, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Nantes, examinateur

M. Gilles Richard, professeur émérite d'histoire contemporaine, université de Rennes 2, examinateur

T o m e 3

PARTIE V : UN HOMME À TERRE (1945-1960)

La guerre terminée, la France est libérée d'Hitler, mais elle doit se reconstruire et se réconcilier tout en cherchant à retrouver sa place dans le concert des Nations. Le général de Gaulle prend la tête du gouvernement provisoire pendant que Louis Marin va tenter de relancer son parti et de trouver sa place dans le nouveau jeu politique. Il gardera son rôle de vigie de l'antigermanisme, tout en étant reconnu de ses pairs, à la fois en politique, avec son jubilé des 80 ans, et à l'université, avec son élection à l'Académie des sciences morales et politiques. Mais pourra-t-il retrouver sa place ?

Chapitre XVII : Comment reprendre pied à la Libération ?

Marin est dans le camp des vainqueurs, de ceux qui ont, dès le début, manifesté leur opposition au régime de Pétain. Édouard Herriot, au banquet de la presse, au palais de Chaillot, en août 1945, déclare, euphorique : « La guerre venue, avec Louis Marin, nous n'avons plus été guidés que par notre patriotisme. Nous sommes maintenant comme deux frères. Voilà un vivant symbole de l'union qui peut se faire entre les Français. » Marin siège à l'Assemblée consultative provisoire, dans l'actuel Palais du Luxembourg, siège du Sénat, à partir du 27 novembre 1944, où, avec Jean Guiter et trois autres membres de la Fédération républicaine, il va tenter de se retrouver dans la recomposition politique qui se dessine. Comme après la Première Guerre mondiale, il s'inquiète de l'évolution des négociations internationales, avec l'impression de déjà-vu, mais ses positions tranchées sont loin de faire l'unanimité, quand on pense qu'en janvier 1942, il s'interrogeait déjà : « Que ferons-nous de l'Allemagne ? Morcellement, occupation ? »

Tous les possibles sont donc ouverts. Marin va-t-il réussir à ressusciter son mouvement politique, bien que ce dernier ait été amputé d'une grande partie de ses membres, compromis par le soutien au maréchal ?

Paris, libéré...

Le 25 août 1944, le général Dietrich von Choltitz signe la reddition des troupes allemandes à Paris devant le général Leclerc et le colonel Henri Rol-Tanguy. Le premier file ensuite vers l'est et, après avoir fait sa jonction à Dijon avec l'armée du général de Lattre de Tassigny qui remontait le pays depuis le débarquement en Provence, libère Baccarat, en Meurthe-et-Moselle, le 1^{er} novembre, et Strasbourg, le 23, accomplissant le fameux serment de

Koufra. Dans le même temps, après la percée d'Avranches le 31 juillet et la traversée de la France d'ouest en est, le général George Patton libère Nancy le 15 septembre, avec l'appui des FFI, comme nous le raconte, à l'occasion du deuxième anniversaire de la libération de la ville, Émile Meyer, qui reprend du service à *L'Éclair de l'Est* :

Les premières *jeep* arrivent sur la place Stanislas, amenant les troupes jeunes, sportives, qui pulvérisent littéralement l'armée allemande. (...) Spontanément, autour de la statue de Stanislas, s'était nouée une ronde de jeunes filles (...). Les détachements américains furent les libérateurs ; ils restent les défenseurs vigilants de cette civilisation pour laquelle, deux fois en trente ans, la France s'est battue¹.

Le 25 septembre, le général de Gaulle salue la foule du balcon de l'hôtel de ville de Nancy, quelques mois après la visite triomphale de Pétain, le 26 mai. Un Comité départemental de libération (CDL) est mis en place avec les résistants locaux. Dirigé par le socialiste René Peteers, il réunit Alain de Lambilly (Ceux de la Résistance, CDLR), René Herbuvaux (Libération Nord), A. Crinon (NAP), le commandant Pierret (FFI), A. Klein (Syndicat du livre), Boucher (FTP), Fousnaquer (MLN), Chery (radical), Marcel Brot (Libération Nord), Pagel (PDP²). Marqué à gauche, il s'élargira par la suite à d'autres personnalités, mais Louis Marin n'en fait pas partie, malgré un retour rapide à Nancy.

Pendant que la guerre continue en Allemagne, la France se remet péniblement avec 600 000 tués dont 100 000 sous les bombardements alliés. D'importantes pénuries frappent toujours les différents secteurs de l'économie³. Les cartes d'alimentation ne suffisent pas à apporter chaque jour la quantité nécessaire de calories⁴. En juillet 1947, la Fédération républicaine obtient de la Conférence des céréales un recensement des difficultés de ravitaillement dans le pays et en informe ses correspondants locaux pour qu'ils vérifient les données afin d'en informer le gouvernement. La France ne produit que 35 à 40 millions de quintaux de blé alors qu'il en faut au moins 40 pour nourrir sa population. « Le spectre de la famine plane sur l'Europe⁵ », indique le document du parti. La France souffre d'une forte inflation, les prix étant multipliés par quatre. La dette publique a été multipliée par quatre, la

¹ AN 317AP/246.

² Jean-Louis ÉTIENNE, *La République restaurée (les pouvoirs et l'opinion à la Libération en Meurthe-et-Moselle, août 1944-novembre 1945)*, archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1995, p. 19.

³ Matthias KIPPING, *Première partie. La reconstruction économique de la France dans le contexte européen*, In *La France et les origines de l'Union européenne : Intégration économique et compétitivité internationale*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), 2002.

⁴ Les papiers Marin n'apportent pas d'éléments sur ces difficultés d'approvisionnement, mais le journal de Marguerite Lebrun fourmille d'allusions à ce sujet.

⁵ AN 317AP/76.

production industrielle n'est plus que la moitié de ce qu'elle était en 1938 et la production agricole a chuté d'un cinquième. L'électricité est coupée en journée.

Le paysage politique a bien changé. La puissance du Parti communiste qui fait craindre une prise du pouvoir par les Soviets (un peu à l'image de la sortie de la Première Guerre), le développement de la démocratie chrétienne, la nouvelle puissance des États-Unis avec l'arme nucléaire, l'irruption politique du général de Gaulle dans le jeu politique ont profondément bouleversé la donne. Les grands hommes ont disparu : Briand en 1932, Poincaré en 1934, Doumergue en 1937, Caillaux en 1944, Tardieu en 1945 et dès 1939 en réalité, Lebrun s'est retiré de la vie politique ; Herriot et Jeanneney jouent un rôle plus effacé. Laval et Pétain sont hors jeu. Peu de personnalités de la III^e République, comme Léon Blum, sont encore présentes. Louis Marin va tenter de reprendre l'ensemble de son activité d'avant-guerre, retrouvant ses charges d'enseignement. L'automne 1944, il est pressenti pour entrer à l'Académie des sciences morales et politiques et envoie sa lettre de candidature au baron Seillière, appartenant à la famille Wendel, qui en était le secrétaire perpétuel. Il est élu, le 27 novembre 1944, par quinze voix sur vingt, succédant au recteur de l'université de Nancy, Charles Adam. Sur la garde de l'épée, il fait représenter la maison paternelle de Faulx et, autour de la poignée, les voyages qu'il avait faits à travers le monde. Il continue également à donner des conférences, comme à l'Union lorraine, le 6 juin 1945⁶ : « Je crois que notre résolution à tous, après le désastre de 1940 et après les années qui ont suivi, c'est de remettre sur pied tout ce qui a tout ce qui a été détruit, tout ce qui existait auparavant comme si les Allemands n'étaient pas passés. » N'ayant pas été déclaré inéligible, à la différence d'un grand nombre d'hommes politiques, il reprend la présidence du conseil général et, le 17 novembre 1944, il visite les régions sinistrées avec le préfet, commissaire de la République, le professeur de médecine Paul-André Chailley-Bert⁷.

De Gaulle reprend possession de son bureau au ministère de la Guerre et cherche à faire reconnaître le GPRF dans le nouveau concert international. Au palais de Chaillot, à l'automne 1944, il espère que « le droit qu'a la France de prendre part au règlement futur du conflit ne lui sera plus contesté ». Il part pour la Russie afin de s'affirmer à l'égal des Grands, déclarant à Moscou, le 2 décembre, que « le peuple, malgré les souffrances et les malheurs, dans son ensemble, désire le relèvement de la France en tant que grand pays ». Il demande ensuite l'annexion de la Sarre et de la Rhénanie et la signature d'un traité d'alliance avec Moscou, tout

⁶ AN 317AP/216.

⁷ Romey, « De Custines à Moivrons, M. Louis Marin rend visite aux communes martyres », *L'Éclair de l'Est*, 15 octobre 1944. Jean-Louis ÉTIENNE, *La République restaurée...*, op. cit., p. 56.

en résistant aux pressions de Staline sur la Pologne. Mais les trois Grands se réunissent sans lui, aux conférences de Yalta, San Francisco et Postdam, en 1945.

Le premier gouvernement du général de Gaulle ne comprend qu'un seul ministre d'État en la personne de l'ancien président du Sénat, Jules Jeanneney, bon connaisseur des institutions, chargé de la réorganisation des pouvoirs publics. Adrien Tixier (SFIO) est ministre de l'Intérieur et François de Menthon (Mouvement républicain populaire), garde des Sceaux. Georges Bidault, qui avait refusé la Justice pour ne pas être juge et partie dans l'épuration⁸, est propulsé à sa grande surprise ministre des Affaires étrangères. Pierre Mendès France est ministre de l'Économie nationale, le général Catroux, ministre de l'Afrique du Nord, l'ancien chef de Combat, Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Alexandre Parodi, ancien délégué général du gouvernement en France, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, René Capitant, de l'Éducation nationale. André Diethelm, inspecteur des Finances, qui rejoindra le RPF à sa création, est ministre de la Guerre, avec l'ancien patron des FTP, le communiste Charles Tillon, qui avait aussi combattu pendant la guerre civile espagnole et qui devient ministre de l'Air.

Le 7 mai 1945, la reddition de l'armée allemande avait été signée à Reims, en présence des généraux français, américains et soviétiques. C'est la fin de plusieurs années de douleur pour l'Élu de Nancy que croise Maurice Garçon à Paris : « Vu Louis Marin. Un grand homme à la moustache blanche. Il est d'aspect doux et triste. Il me dit que la capitulation aurait été signée la nuit dernière vers 2 heures du matin. On ne l'annoncerait officiellement que ce soir⁹. » Comme le voulait Staline, la capitulation allemande est encore signée, à Berlin, occupée par les armées soviétiques. Au même moment, à Paris, toutes les cloches se mettent à sonner et la foule envahit les rues et avenues. Cependant, à la joie succède l'horreur quand le grand public prend connaissance peu à peu des camps de concentration et d'extermination, après leur libération qui s'étale tout au long du premier semestre de 1945 : 75 000 juifs français ont disparu de la façon la plus effroyable qui soit dans un drame qui tardera à être véritablement connu et compris.

La Fédération républicaine décimée

En réplique à la répression de l'occupant, les combattants de la Résistance ciblent les collaborateurs. On estime à 50 000 personnes le nombre de personnes internées en fin août 1944

⁸ Maxime TANDONNET, *Georges Bidault, de la Résistance à l'Algérie française*, Paris, Perrin, 2022.

⁹ Maurice GARÇON, *Journal (1939-1945)*, Paris, Perrin, 2015, 7 mai 1945.

et, au total, à 9 000¹⁰ le nombre d'exécutions sommaires, essentiellement pendant les combats de 1944. Les commissaires de la République, qui ont succédé aux préfets régionaux de Vichy, vont tenter d'arrêter ces débordements de violence en mettant en place des tribunaux et en internant préventivement les personnes soupçonnées, au nombre d'environ 126 000 de septembre 1944 à avril 1945. Parmi elles, 45 % seront livrées à la justice et 4 % condamnées à mort. Plus largement, 47 484 personnes seront soumises à la dégradation nationale, dont 3 184 en seront relevées pour faits de résistance après un examen plus attentif de leur attitude pendant la guerre¹¹.

En application des différentes ordonnances d'épuration, s'étageant d'août 1943 à septembre 1945¹², six partis seulement sont autorisés à poursuivre leur activité, dont la Fédération républicaine qui avait intégré le CNR, bien que beaucoup de ses membres soient suspects vis-à-vis des nouvelles autorités. Marin le comprend : « Coupables, ceux qui, chargés par la confiance de la Nation de préparer la guerre et de la conduire avec énergie, l'ont plongée dans la défaite : chefs militaires, particulièrement responsables, car il faut que dans l'avenir ceux qui commandent nos armées sachent que le devoir n'est pas de s'abandonner, mais de se battre, chefs politiques, chefs d'industrie¹³. » Il approuve par conséquent la décision d'épurer le milieu politique, comme il l'explique encore dans *La Nation* :

L'opinion exige des candidats qu'ils se soient manifestés, depuis cinq ans, résistants résolus à l'envahisseur. Elle rejette ceux qui sont restés neutres, elle entend discriminer avec sévérité les arguments de ceux qui ont eu des contacts avec l'opresseur. L'opinion ne veut pas plus des vichyssois ni de ceux qui se sont compromis avec le régime. Elle ne veut pas de ceux qui ont successivement servi avec le même zèle la République, Vichy, la libération ; elle ne veut pas de ces sinistres personnages, prêts à tous les revirements.

Il défend encore cette politique de sanction et d'épuration dans une lettre, le 27 novembre 1948, au général Philippot qui l'avait traité de sectaire ; il en appelle à la morale et au redressement spirituel du pays :

J'ai été, à Vichy, tous les jours, en contact avec tous les réseaux français, américains, anglais ou belges d'espionnage ; j'ai vu nombre de jeunes gens et de jeunes filles, d'hommes et de femmes de toutes tendances de toutes opinions, réunis dans un patriotisme fervent, porter quotidiennement sur eux des documents qui les auraient fait fusiller s'ils avaient été découverts ; je ne puis oublier ces héros. Je ne puis oublier non plus tous ceux que j'avais vus si vivants et qui ont été torturés, fusillés par les Allemands parce qu'ils avaient été livrés par des Français poltrons ou criminels : je ne peux pas plus oublier le rôle des criminels que celui des martyrs. (...)

¹⁰ François ROUQUET et Fabrice VIRGILI, *Les Françaises, les Français et l'épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, « Histoire », 2018, p. 136 et 166.

¹¹ Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, t. 1, p. 337.

¹² François ROUQUET et Fabrice VIRGILI, *L'épuration...*, op. cit., p. 144.

¹³ Louis MARIN, *La Nation*, 25 juin 1945.

Depuis 30 ans, le patriotisme a trop baissé chez trop de gens pour que cet affaissement spirituel ne crée pas un danger mortel pour le pays. Nous ne remonterons jamais la pente si nous négligeons, pour des raisons déplacées de sentimentalité, de sanctionner les crimes contre la patrie.

Les nouveaux responsables du pays décident que les élus ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain ou participé à son régime seront inéligibles, sauf à être relevés devant un jury d'honneur présidé par le vice-président du Conseil d'État, René Cassin. Juridiction administrative de dernier ressort, créée par l'ordonnance du 6 avril 1945, le jury comprend aussi le président du Conseil national de la Résistance et le chancelier de l'Ordre de la Libération. Siégeant au Conseil d'État, d'avril 1945 à octobre 1946, avec des rapporteurs issus du corps préfectoral, il va statuer sur les réhabilitations des cas d'inéligibilité prévus par l'ordonnance modifiée du 21 avril 1944, qui visait les conseillers généraux, les membres du Conseil municipal de Paris et les conseillers nationaux, nommés par l'État français, ainsi que les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain. Dans sa procédure, le jury d'honneur interroge souvent Marin sur les personnalités qu'il a connues¹⁴.

Bien que participant au dispositif, le député de Nancy, qui va devoir juger beaucoup de ses anciens camarades, regrette souvent l'excès de sévérité du jury. En décembre 1947, il soutient un texte de Robert Schuman qui proposait que soient relevés automatiquement de l'inéligibilité les parlementaires décorés pour faits de résistance. Il critique aussi, au début de l'été 1945, la hâte manifestée par le général de Gaulle à recourir aux élections alors que la situation internationale n'est pas stabilisée et que l'économie est encore fragile (il note notamment qu'on manque de papier pour les professions de foi). Les décisions ne sont pas toujours faciles. Ainsi, la commission n'exclut pas Denais, retenu le 10 juillet sur le *Massilia*, qui pourtant avait hésité sur la nature du régime dans les débuts, mais écarte Oberkirch qui avait voté les pleins pouvoirs et Poitou-Duplessis pour avoir été nommé conseiller général par

¹⁴ Comme Alphonse Rio, qui avait siégé avec lui au Conseil des ministres et s'était opposé à l'Armistice, ou Émile Gellié, député radical indépendant de la Gironde (« J'ai l'honneur de vous dire que nous avons toujours considéré à Vichy, pendant les années d'occupation, notre collègue Gellié, comme un résistant, que nous lui avons transmis maintes fois des instructions et, plus souvent encore, reçu de lui des renseignements. Il venait me voir à ses voyages à Vichy, ostensiblement, ce que j'ai toujours considéré comme une marque de courage. » Notons aussi le cas de Sulpice Dewez, ancien député communiste du Nord qui avait rompu avec son parti au moment du pacte germano-soviétique et s'était engagé dans la Résistance ; au sujet d'un manifeste d'ouvriers communistes favorables à Pétain, il avait envisagé un démenti en août 1941 à la BBC, mais déclare au jury avoir préféré venir à Vichy demander son avis à Marin qui le lui déconseilla pour éviter son arrestation ; indice supplémentaire de sa forte activité de conseil pendant la guerre). Terminons par Becquart ; tous quatre seront relevés de leur inéligibilité. AN 317AP/69.

Vichy¹⁵. Marin les remplace par deux non-parlementaires, Pierre Lebon et Pimienta.

Pourtant, au sein même de son parti, il va être encore plus sévère. Le 5 juillet 1945, lors d'un bureau de la Fédération républicaine, qui réunit notamment Marin, Bastide, Bonnefous, Denais, Pernot, Guiter, Sollar, Becquart, il est « confirmé que seront exclus tous ceux qui ont accepté des fonctions d'autorité du gouvernement Pétain, ainsi que quelques autres dont l'attitude favorable à la collaboration avec l'ennemi a été affichée ou notoirement connue¹⁶ ». Cette position exclut même les préfets Martin et Parmentier que les autorités nationales avaient blanchis. Un document de la Fédération qualifie ainsi les anciens : 17 sont « irréprochables aux yeux du CNR » (dont Marin, Blaisot, François de Wendel, députés [André] Baud, [André] Daher), 22 à qui on ne peut reprocher que d'avoir voté les pleins pouvoirs (dont d'Harcourt, Guy de Wendel, Becquart, Oberkirch, Roulleaux Dugage), 6 auxquels on ne peut reprocher que des « griefs mineurs », 32 à qui on reproche d'avoir été conseillers généraux (dont Pernot, Desjardins, d'Aillières, Frédéric-Dupont, des Isnards, Poitou-Duplessy¹⁷), 16 à qui on reproche des « griefs plus graves » (dont Vallat, Taittinger, Valentin, Martin, Parmentier, Dommange) ; ce qui donne seulement 18 % d'irréprochables. Aussi, il est décidé, avant la fin de la guerre, que quatorze¹⁸ parlementaires seront exclus de la Fédération républicaine (le Parti socialiste, plus nombreux, en écarte, pour sa part, 86) : Henriot, Vallat, Valentin, Taittinger, Emmanuel Temple, Marcel Boucher, François Boux de Casson, Victor Constant, Gustave Guérin, Prosper Josse, Émile Roussel et les trois préfets André Parmentier, François Martin¹⁹, Augustin Michel.

François Martin, député qui avait voté les pleins pouvoirs et accepté un poste de préfet, dont il avait démissionné en 1943, n'est pas poursuivi devant la Haute Cour. Refusant le jury d'honneur, il écrit au préfet de l'Aveyron : « Mes actes sont publics et n'ai besoin de la rédaction d'aucun mémoire pour en connaître. Je me refuse à reconnaître la moindre qualité aux fins d'apprécier les actes de ma vie publique à toute institution qu'au corps électoral lui-

¹⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/32. Poitou-Duplessy pourtant raconte l'incident suivant le 10 août 1942 à Louis Marin : « Pour son journal, il avait refusé, jusqu'ici, depuis deux ans, de donner les communiqués allemands, déclarant qu'il ne le voulait pas. Tous les officiers s'étaient, jusqu'à présent, inclinés devant son refus et il croit, d'après ce que lui ont dit les autres journalistes des pays occupés, qu'il est le seul à avoir refusé. Il est arrivé, il y a trois mois, un officier intraitable qui lui a dit : "Si vous ne les faites pas passer, je supprime votre journal." Il a, alors, fait un numéro spécial où il est écrit simplement à ses lecteurs qu'il supprime le journal, les difficultés qu'il a de dire sa pensée et qu'il la leur dira dans des jours meilleurs. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la censure a laissé passer ce pseudo-numéro. »

¹⁶ AN 317AP/70-71.

¹⁷ Poitou, pourtant, d'après le journal de Marin, cité deux fois déjà, semble avoir résisté aux Allemands.

¹⁸ Wieviorka le mentionne aussi, *op. cit.*, p. 373.

¹⁹ Wieviorka se trompe en parlant de Louis François-Martin.

même²⁰. » La commission du parti le déclare « propagandiste du maréchal en 1940, conseiller national, nommé préfet en juillet 1944 » et l'exclut. Il en va de même d'André Parmentier qui, après avoir été condamné à mort par la « cour martiale de la Résistance » le 2 août 1943, révoqué le 26 février 1945 et condamné à cinq ans d'indignité nationale en 1949, est relevé de sa condamnation pour faits de résistance et réintégré au ministère de l'Intérieur. Le parti exclut ce proche de Vallat et Henriot avant-guerre qui avait été « collaborateur agissant, préfet des Vosges et de la Seine-Inférieure, directeur de la police en 1944²¹ ». Pierre Renouard, qui avait été secrétaire général de la Fédération républicaine et directeur de cabinet de Marin en 1934 et 1940, voit sa nomination de préfet annulée rétroactivement et est révoqué sans pension²².

Quant à Jean Quenette, il avait quitté le parti. Bien qu'ayant voté les pleins pouvoirs, il avait, une fois nommé préfet régional à Rennes, demandé sa mise en disponibilité en décembre 1943, après plusieurs incidents avec l'Occupant²³, et été révoqué le 24 janvier 1944. Il reste inéligible, car il refuse, avec Valentin, de se défendre devant le jury d'honneur. Tous deux estiment en effet que la nouvelle Constitution prévoit une immunité totale pour les votes et qu'en matière pénale la rétroactivité n'est pas possible. Les deux hommes publient la lettre qu'ils envoient au commissaire de la République de Meurthe-et-Moselle, publiée dans *L'Est-Éclair* du 30 octobre 1945, déjà évoquée plus haut :

Représentants des populations de Meurthe-et-Moselle, nous avons agi en vertu du mandat qu'elles nous avaient confié et nous estimons que, seules, elles peuvent apprécier la position que nous avons alors prise en leur nom. Nous pouvons répondre de notre passé sans crainte, car nous sommes sûrs d'avoir toujours travaillé dans l'intérêt de la France et en harmonie avec les sentiments profonds de l'immense majorité des lorrains²⁴.

Ayant résisté à l'Occupant, Quenette obtiendra, en 1955, la reconnaissance de son appartenance au réseau Ker par une attestation des Forces françaises combattantes.

François Valentin, qui avait quitté la Légion et rejoint les FFI et Londres en 1943, ne voit pas sa peine d'inéligibilité levée car, même s'il « a proclamé son erreur et a pris courageusement dès qu'il a pu les armes contre l'ennemi », le jury considère que « le rôle politique très important, joué (...) de 1940 à 1942, a gravement contribué à affaiblir le moral de la Nation²⁵ ». Il sera élu, après l'amnistie, sénateur (1956) puis député Indépendant (1958) et

²⁰ Olivier d'ORMESSON, *Valentin, op. cit.*, p. 118.

²¹ AN 317AP/79.

²² Dictionnaire des préfets de Bargeton, p. 711.

²³ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 244, et Anne-Marie QUENETTE, *Quenette...*, *op. cit.*

²⁴ A.-M. Quenette, *Quenette...*, *op. cit.*, p. 264 (Lettre publiée dans *L'Est-Éclair* du 30 octobre 1945) et d' Olivier d'ORMESSON, *Valentin, op. cit.*, p. 118.

²⁵ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 379.

président de la commission de la Défense nationale. Il quittera la politique pour les affaires (« Valentin songe à entrer chez Kodak ; c'est désolant que ce garçon plein d'intelligence et de talent qui surclasse tous les modérés de sa génération s'écarte de la politique²⁶ », commente Wendel) avant de décéder dans un accident de la route.

Xavier Vallat est condamné à dix ans d'emprisonnement et à l'indignité nationale. Il continue à diriger un journal royaliste *Aspects de la France*, qui succède à *L'Action française* et écrit ses *Mémoires* antisémites depuis sa prison. Amidieu du Clos, arrêté, est condamné à 4 ans de prison et à l'indignité nationale (Wendel découvre avec stupeur, en comparant les écritures, que certaines dénonciations de patriotes sont bien de son ancien collègue²⁷). Gaston Rogé est arrêté à la Libération de Nancy en 1944 et condamné à l'indignité nationale à vie. Marcel Boucher est condamné par contumace à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens avant d'être relevé de la peine en sa présence en 1950 et de fuir en Amérique du Sud ; il est exclu du parti pour avoir été un « collaborateur avéré et avoir adhéré au PPF ».

Pierre Taittinger, ancien patron des Jeunesses patriotes, est inéligible. La Fédération le qualifie de « collaborateur, ami et commensal d'Abetz, président du conseil municipal de Paris » alors qu'il avait écrit personnellement à Louis Marin, le 17 avril 1944, sans doute trop tard, pour lui dire qu'il démissionnait de ses fonctions au conseil municipal de Paris²⁸.

La demande d'Ybarnégaray est rejetée en ces termes par le jury :

A été en juin 1940, dans le cabinet de Paul Reynaud (...) un des plus ardents partisans de l'armistice, qu'il est devenu ainsi un ministre du pseudo-gouvernement de Vichy, qu'il a ainsi assumé de lourdes responsabilités que ne compense point l'hostilité dont il a pu témoigner plus tard à l'égard de l'ennemi²⁹.

René Dommange se voit refuser la levée de son inéligibilité, car « partisan actif du gouvernement de Vichy », il a présidé les Journées du Mont-Dore³⁰ et été membre de la Milice française. Il avait été l'un des hommes que Laval avait utilisés pour convaincre la Fédération républicaine en juillet 1940 et avait signé une motion appelant au redressement de l'État français après la mort d'Henriot, aux côtés des représentants les plus zélés du régime de Pétain³¹. Rappelons aussi qu'en 1936, il proposait un amendement pour interdire aux ouvriers

²⁶ Journal de François de Wendel, 20 novembre 1948.

²⁷ Journal de François de Wendel, 9 octobre 1944.

²⁸ AN 317AP/75. Lettre de Taittinger à Marin du 17 avril 1944.

²⁹ Olivier WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 378.

³⁰ Les Journées du Mont-Dore réunirent, du 10 au 14 avril 1943, sous la présidence du maréchal Pétain, les acteurs et mouvements favorables au nouveau régime.

³¹ *Ibid.*, p. 384-5.

étrangers de participer aux grands travaux³².

Édouard Frédéric-Dupont, ancien député de la Fédération républicaine de la Seine et conseiller de Paris, qui avait été blessé dans les échauffourées du 6 février 1934 et été vice-président de la JFR, avait voté les pleins pouvoirs, mais le comité de Libération de Paris reconnaît son activité de résistance et le maintient dans ses fonctions de conseiller de Paris. Il peut en effet attester d'une action de résistance auprès du deuxième bureau du général de Gaulle dès novembre 1941 et peut aussi mettre en avant un discours risqué qu'il avait prononcé le 16 décembre 1943 au conseil de Paris, expliquant qu'il ne voterait pas les crédits de la préfecture de police parce que le préfet de police avait reçu les félicitations de la Gestapo alors que lui préférerait « s'incliner respectueusement devant la souffrance de [ses] compatriotes qui se trouvent dans les prisons des envahisseurs³³ ». Il avait écrit à Louis Marin pour lui demander d'écrire en sa faveur avant cette décision³⁴. Il est élu à la première et à la seconde Constituante sous l'étiquette du nouveau Parti républicain de la liberté (PRL), puis sous la IV^e et la V^e République, comme RPF et Indépendant et paysan d'action sociale.

Emmanuel Temple est relevé de son inéligibilité car, bien que préfet de Vichy, il avait rallié Giraud lors du débarquement allié et participé comme volontaire aux campagnes d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Autriche³⁵ ; il participa à la mobilisation des Kabyles et intégra lui-même les troupes le 6 juillet 1943, titulaire de trois citations pour sa bravoure. Il deviendra, en 1950³⁶, président du groupe des Républicains indépendants³⁷. Il est toutefois exclu du parti pour avoir été « propagandiste du Maréchal en 1940, conseiller national, préfet d'Alger en 1942 ».

Henri Becquart, qui s'était éloigné de Vichy, est relevé de son inéligibilité par le jury, malgré l'affaire Salengro.

Ernest Framond de la Framondie fait amende honorable devant le jury : « J'estime, pour ma part, que la situation douloureuse où les malheurs du temps m'ont mis en tant que représentant de la Nation exige de moi une période de méditation, de recueillement et de

³² AN 317AP/90. Note de Xavier Vallat du 29 août 1936.

³³ AN 317AP/75.

³⁴ AN 317AP/66. Lettre du 24 octobre 1944.

³⁵ Olivier WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 381.

³⁶ En remplacement de Louis Christiaens, député du Nord et adhérent en parallèle du RPF. Gilles RICHARD, *Le CNIP...*, *op. cit.*, p. 145.

³⁷ « Il dira, après la guerre qu'il avait « toujours estimé qu'entre un gouvernement préparant à l'extérieur la Libération du pays et un gouvernement assurant sur le territoire français le service social de la Nation (...), il n'aurait pas dû y avoir de contradiction. » Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 287.

silence³⁸. » La Fédération le note néanmoins comme « propagandiste du Maréchal en 1940, fervent pétainiste³⁹ ».

Au total, le jury relève de l'inéligibilité sept députés de la Fédération après que les préfets l'avaient déjà décidé pour cinq autres, soit douze décisions. Vient ensuite la Haute Cour qui condamne quatre députés à des peines de prison dont un membre de la Fédération (Vallat, Chautemps, Chasseigne, Creyssel) et trois à l'indignité nationale (Marquet, Mathé, Piétri). En outre, l'Assemblée nationale continuant, comme avant la guerre, à décider de la validation des élections, elle a encore la possibilité d'invalidier les représentants du peuple qu'elle n'agrée pas⁴⁰.

Un peu partout dans les Fédérations, les militants s'interrogent. Beaucoup de cadres du parti sont exclus et certains ne comprennent pas. Les uns écrivent pour demander des instructions et faire part de leurs efforts⁴¹, les autres racontent les divisions issues de la guerre. Beaucoup de lettres viennent d'anciens responsables de la Fédération qui soit avaient collaboré, soit avaient gardé des relations avec leurs amis d'avant la guerre, mais devenus entre-temps collaborateurs : c'était le temps de la séparation où chacun était jugé en fonction de son attitude pendant la guerre, des amitiés allaient se briser, des méfiances s'installer. En témoigne cette lettre du premier vice-président de la Fédération du Rhône, Albert Damez, le 25 octobre 1944⁴². Expliquant que, s'il était resté dans le mouvement et avait continué à faire paraître le journal, c'était à la demande de Perret et de Denais et qu'il n'a jamais reçu d'instruction contraire ;

³⁸ *Ibid.*, p. 352.

³⁹ AN 317AP/79.

⁴⁰ Ainsi, tout un débat eut lieu sur les cas de Reynaud et Daladier, dont l'attitude patriotique ne faisait pourtant pas de doute. René REMOND, *Les droites...*, *op. cit.*, p. 239.

⁴¹ Comme une lettre de la section de Casablanca. Lettre de Raoul Désandré à Marin du 9 juillet 1945. AP 390/90.

⁴² AN 317AP/80. AN 317AP/89 et 90. « Qu'est-ce que c'est que cette façon d'exécuter ainsi clandestinement [les gens], sans leur dire ce qu'on leur reproche et sans les appeler à s'expliquer ? (...) Ce sont des procédés devant lesquels le régime déchu aurait hésité à recourir (...) Par les services rendus, par nos sentiments nettement et dès le premier jour antiallemands, par notre attitude pendant toute la guerre (pendant que d'autres restaient chez eux et bien que mes six enfants m'eussent permis d'en faire autant, j'ai été mobilisé pendant toute la guerre et je le suis de nouveau aujourd'hui à 63 ans par notre adhésion sincère et sans réserve au nouveau gouvernement, nous avons titre et qualité pour reprendre en main la direction de la Fédération républicaine (...). Je suis maire de ma commune et je le suis resté. (...) Je viens d'être appelé comme commandant de justice militaire au poste de juge d'instruction au tribunal militaire de Lyon, poste que j'occupais déjà pendant la guerre. (...) Après enquête, on m'a jugé digne d'occuper ce poste de confiance. Qu'après cela on m'exclue comme suspect de la Fédération républicaine du Rhône dont je suis le premier vice-président, avouez que c'est un peu raide. » Acceptant de s'effacer, il ne le fait qu'à la condition que Burgeot soit écarté. Et ce dernier, membre du Front national avec Debû-Bridel depuis 18 mois à la demande de Marin, lui écrit de son côté pour lui demander l'autorisation de reprendre la présidence de la Fédération du Rhône. Lettre de Burgeot à Marin du 5 octobre 1944.

assurant qu'il était antiallemand, mais aussi antianglais, il ajoute ne pas avoir suivi les plus fervents partisans de l'État français qui écrivaient dans *La Renaissance nationale*, mais s'être trouvé souvent en violente opposition avec Burgeot (qui avait rejoint la Résistance avec Marin, comme nous l'avons vu plus haut).

Plus que tout autre, Marin, ayant connu toute la droite d'avant-guerre et se trouvant maintenant dans le bon camp, va se trouver aux prises avec de multiples demandes de grâce⁴³. S'il refuse d'intervenir en faveur des hommes les plus compromis, il rejette toute vengeance aveugle. Il proteste dans la presse, le 4 mai 1945, contre « les arrestations illégales et les emprisonnements abusifs⁴⁴ ». Il insiste dans ses lettres sur le respect de la procédure d'appel, les facilités pour constituer les dossiers et demande pourquoi on exige des procédures de réintégration de la part d'officiers qui n'ont pas été condamnés⁴⁵. Il admet qu'on puisse défendre des cas individuels justifiés. Les Archives nationales conservent environ 350

⁴³ AN 317AP/230. Un intervenant défend le cas d'un résistant incarcéré « par vengeance » et « toujours incarcéré malgré les démarches de M. Marin » ; un autre, « militant syndicaliste », sorti de Fresnes, remercie Marin ; l'un se plaint d'avoir été mis à la retraite d'office par Vichy puis arrêté à la Libération parce que des témoins avaient déclaré que sa femme avait tenu des propos favorables aux Allemands, l'autre, institutrice, demande sa réintégration. Mais beaucoup de lettres viennent d'anciens responsables de la Fédération qui avaient collaboré. L'un, président de la Fédération républicaine des Alpes-Maritimes, Aimé Bourreau, est incarcéré pour avoir reçu Henriot chez lui pendant la guerre, l'autre, Jean Daniel, à qui on reproche d'avoir accepté dans son caveau familial le corps d'Henriot. Même Jean Guiter lui écrit pour lui demander d'aider un ami, général Eugène Dunoyer, « magnifique officier », qui était devenu chef de la Légion française des combattants de Chambéry (« Je considérerais comme une lâcheté de ma part de ne pas faire l'impossible pour le tirer de sa captivité »). Tel autre lui écrit, le 8 avril 1945 : « Recevant l'appel de la Fédération républicaine de France, j'ai l'honneur de vous exprimer mon profond regret de ne pouvoir y répondre. je suis, en effet, inculpé de « collaboration par dénonciation » et, comme tel, passible de la Cour de justice ». M^{gr} Beaussart, évêque auxiliaire à Paris, lui demande de hâter la libération d'un père de famille nombreuse, ravitailleur du Maquis et frère d'un curé résistant ; une lettre aussi du consul général de la République Dominicaine à Genève demandant la libération d'un parent. Beaucoup d'autres lui écrivent directement pour lui demander de l'aide comme Louis Rollin, Maurice Toy-Riont et même Fernand Wiedemann-Goiran, qui avait pourtant rejoint Londres avant le vote des pleins pouvoirs. Ainsi le chef de la censure de Vichy, René Johannet, proche de l'Action française, lui écrit, en septembre 1944, un rapport de plusieurs pages pour défendre ses états de service. Il explique qu'en plus des circulaires, le service recevait aussi « des consignes orales, par exemple, au sujet des questions de moralité. C'est ainsi que, hors le cas d'une qualité littéraire exceptionnelle, nous devons supprimer toutes les allusions aux faits d'homosexualité. En outre, pour tout ce qui relevait de l'activité spécifique de l'État français de même que pour les questions militaires, navales, juives, industrielles, relatives aux sociétés secrètes, etc., nous devons transmettre l'ouvrage au ministère. (...) Notre besogne était surtout du triage. (...) La plupart des fonctionnaires de la censure étaient persuadés que le maréchal et M. Laval finassaient avec les Allemands. (...) En trois ans, j'ai vu se succéder, sous mes ordres, des censeurs provenant de toutes les régions de la politique, mais principalement de la gauche et de l'extrême gauche. (...) À Vichy, j'étais unanimement considéré comme un gaulliste. À la fin de 1943, mon fils aîné Antoine, âgé de 20 ans, résolu de partir pour le maquis. (...) Dois-je signaler mon intervention en faveur d'affaires juives ou de réfractaires gaullistes ? »

⁴⁴ AN 317AP/216.

⁴⁵ AN 317AP/214. Question écrite.

interventions reçues dont beaucoup ont été traitées⁴⁶. Fernande écrit ainsi, dans son journal, que Mme Maurice de Wendel « avait fait réveiller Louis Marin à 3 heures du matin pour lui demander d'aller demander à Paris la grâce de Laval à de Gaulle⁴⁷ ». Le général de Bénouville lui demande, le 6 janvier 1947, d'intervenir en faveur de Lémery, incarcéré à Fresnes, « un parfait honnête homme », « extrêmement déprimé », ancien ministre de juillet à septembre 1940. Georges Roulleaux Dugage, député de l'Orne, lui écrit en faveur de Vallat, lui demandant de « faire tout ce qu'il [lui] sera possible en sa faveur, de remuer Ciel et Terre pour ce charmant et délicieux garçon, un des rares collègues de la Chambre pour lequel j'éprouvais une vive et profonde amitié⁴⁸ ». Sirinelli mentionne aussi les dossiers de Pierre Taittinger et d'Antoine Pinay. Enfin, Marin intervient sur des dossiers économiques comme en faveur de l'entreprise Duval saisie et bloquée par le Comité de confiscation de Meurthe-et-Moselle. L'hebdomadaire *L'Éclaireur du Centre*, proche de la Fédération républicaine, à qui on reproche d'avoir continué à paraître sous l'Occupation, plaide aussi sa cause⁴⁹. Comme l'écrit une personne se présentant comme son ancien secrétaire : « Dans la tourmente qui a frappé des militants nationaux, vous êtes notre unique espoir : pour le présent, en nous protégeant contre la haine de quelques sectaires, pour l'avenir, en nous permettant de vivre⁵⁰. » Nous ne savons pas si Marin est intervenu dans ce dossier qui était accompagné d'une lettre manuscrite de l'intéressé montrant une certaine complicité entre les deux hommes.

Fernande témoigne de ce travail, qui montre combien tous ces solliciteurs, simples citoyens ou personnalités politiques, accordaient de crédit à la personne de Louis Marin dans ces temps difficiles de l'épuration :

Louis Marin a passé beaucoup de temps entre 1940 et 1944 à des démarches en faveur de gens emprisonnés par le gouvernement de Vichy ; depuis la Libération, il a passé beaucoup de temps à faire libérer des gens arrêtés par la Résistance. Il n'hésite jamais à aider les malheureux. Mais pour nos compatriotes qui ont collaboré sciemment avec les Allemands et qui en ont tiré des avantages matériels et moraux, il considère qu'ils n'ont pas d'excuses et qu'ils ne méritent aucune indulgence. Ils se sont faits les auxiliaires des envahisseurs qui ont tué des millions d'êtres

⁴⁶ AN 317AP/65, 66, 67, 68.

⁴⁷ AD MM 26 J/147, p. 29, et « À 6 heures 30 chez Mme de Wendel pour Marin. » Yves POURCHER, *Pierre Laval vu par sa fille, d'après ses carnets intimes*, Paris, Le Cherche Midi, 2002, p. 366.

⁴⁸ P. Durrleman lui écrit dans le même sens, expliquant que son père, le pasteur Freddy Durrleman, arrêté par la Gestapo, avait été libéré grâce à Vallat, mais il regrette la « fin de non-recevoir » de Marin. Alfred Durrlemann, dit Freddy, était le grand-père d'Antoine Durrlemann, qui fut directeur de l'ÉNA.

⁴⁹ Il n'avait pas reçu d'instructions de la BBC de fermer, il n'était pas un quotidien obligé de publier des nouvelles fausses tous les jours, il avait refusé à plusieurs reprises de publier des informations erronées et n'a jamais tenu de propos germanophiles ou suspects et avait même été pris à partie par *Je suis partout*. Il souligne que le journal de gauche *La Montagne*, dans la même situation, n'est pas victime de la même décision.

⁵⁰ AN 317AP/65.

humains dans les chambres à gaz, qui ont déporté et torturé, qui ont voulu rayer la France de la carte du monde. Ces collaborateurs de l'ennemi doivent être punis.

Enfin, la guerre marque aussi la fin de la carrière politique de Wendel. Alors qu'il espérait être désigné à la Consultative au titre de la Fédération républicaine, en 1944, il en est écarté au motif qu'il aurait voté les pleins pouvoirs à Pétain ou qu'il aurait été vu à Vichy en juillet 1940⁵¹, ce qui est inexact dans les deux cas, peut-être parce qu'on le confond avec son cousin Guy, plus vraisemblablement parce que les communistes voulaient écarter l'ancien régent de la Banque de France, comme ils le disent eux-mêmes, dans leur revue *Action*⁵² ou dans *L'Humanité*, avec Maurice Kriegel-Valrimont. Il est même, dans un premier temps, déclaré inéligible avant que Cassin ne s'excuse par écrit en janvier 1946. Pour couronner le tout, en mai 1945, une action est intentée contre la compagnie Wendel pour une soi-disant intelligence avec l'ennemi. « Même la droite (et Louis Marin) prend ses distances à son égard » ou, en tout cas, ne le défend pas », souligne Jean-Louis Étienne⁵³.

Témoin aux procès de Pétain et Laval

Parmi les nombreuses poursuites judiciaires déclenchées après la guerre, deux procès vont avoir une grande répercussion, contre l'ancien chef de l'État français et contre le vice-président du Conseil de 1940 puis chef du gouvernement à partir d'avril 1942. Pétain avait été emmené par les Allemands à Sigmaringen, près de Stuttgart, dans un château des Hohenzollern. Il y était resté sept mois, entouré d'un petit groupe d'anciens responsables du régime, du 8 septembre 1944 au 21 avril 1945. Alors que la Suisse était prête à lui accorder l'asile, il avait obtenu d'Hitler de rentrer en France, à 89 ans, pour se présenter devant ses juges, sûr de son bon droit. Laval, qui avait partagé ce séjour, avait, de son côté, fui vers l'Espagne, d'où Franco l'avait livré à la police française.

Pour ces deux dignitaires du régime déchu, une Haute Cour est spécialement constituée⁵⁴. Le procureur général est le redouté André Mornet, qui avait fait condamner à mort Mata Hari pendant le premier conflit mondial ; il tente de faire oublier, comme beaucoup, son passé de magistrat à Vichy, notamment qu'il avait, sans succès, demandé à requérir contre Daladier et Blum à Riom, et participé à une commission de révision des naturalisations. La

⁵¹ Journal de François de Wendel, 6 novembre 1944.

⁵² Journal de François de Wendel, 24 février 1945. Nombreuses lettres et mémoires en défense de Wendel dans AN 317AP/75.

⁵³ Jean-Louis ÉTIENNE, *La République restaurée...*, op. cit., p. 27.

⁵⁴ François ROUQUET et Fabrice VIRGILI, *Les Françaises, les Français et l'épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, « Histoire », 2018, p. 236 sq.

formation de jugement réunit le premier président de la Cour de cassation, Paul Mongibeaux, le premier président de la cour d'appel de Paris, le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, et vingt-quatre jurés, comprenant, pour moitié, des parlementaires et des résistants, avec une commission d'instruction composée de magistrats professionnels. Le procès va se dérouler dans une étrange ambiance, du 23 juillet au 14 août 1945 : l'ancien chef de l'État français se retrouve face à des juges qui, pour la plupart, lui avaient prêté serment quelques années plus tôt. Affaibli intellectuellement, l'air absent, quoique portant beau, il choisit de se taire, sur les conseils de ses avocats, le bâtonnier Payen, maître Lemaire et le jeune et brillant Jacques Isorni, en dehors de deux brèves interventions au début et à la fin du procès :

C'est le peuple français qui, par ses représentants, réunis en Assemblée nationale, le 10 juillet 1940, m'a confié le pouvoir. (...) L'Occupation m'obligeait aussi, contre mon gré et contre mon cœur, à tenir des propos, à accomplir certains actes dont j'ai souffert plus que vous. (...) Pendant que le général de Gaulle, hors de nos frontières, poursuivait la lutte, j'ai préparé les voies à la Libération. (...) La Constitution que j'avais reçu mandat de présenter était prête, mais je ne pouvais la promulguer.

À l'extérieur, les communistes lancent une campagne pour demander la mort de « Pétain-Bazaine » et critiquent les égards qui lui sont encore accordés. Les dépositions ne diffèrent pas tellement des positions initiales : les militaires cités continuent à le défendre ou expliquent qu'ils avaient cru à un accord Pétain-de Gaulle. Bénédicte Vergez-Chaignon souligne le caractère très politique du procès :

Le choix des témoins à charge porte la marque des présumés de l'instruction et de l'accusation qui se sont concentrées sur la disparition de la République. Sont appelés à la barre en priorité une demi-douzaine d'hommes politiques de premier plan, principalement interrogés sur juin et juillet 1940 : Reynaud, Daladier, Lebrun, Jeanneney, Marin, Blum. De manière significative, une douzaine de ministres et hauts fonctionnaires de Vichy ne témoignent, eux, qu'aux quinzième, seizième et dix-septième jours⁵⁵.

Les quatre présidents de 1940, Lebrun, Reynaud, Jeanneney, Herriot, rappellent leurs positions de l'époque. Reynaud notamment souligne « qu'il faut un grand effort d'imagination pour se représenter ce qu'était le maréchal Pétain en mai 1940 ». Daladier le critique pour ne pas avoir cherché à défendre la zone libre et Blum lui reproche d'avoir induit en erreur le peuple français en lui assurant que l'armistice était la meilleure solution et par suite d'avoir trahi. Lebrun s'efforce de rappeler un contexte très différent et les limites constitutionnelles de son pouvoir de président de la République. Il rappelle également que le vote du 10 juillet était légal.

Pour mesurer exactement la responsabilité d'un accusé, le juge doit s'efforcer de se replacer dans l'ambiance (...). Je m'émeus de la facilité avec laquelle certains hommes, tranquillement assis dans leurs fauteuils et, alors que les événements ont pris une tournure si différente de celle de naguère, élèvent le blâme et la louange (...) sans se préoccuper des circonstances qui ont pu

⁵⁵ Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014, p. 913.

déterminer les propos et les actes. (...) Pour apprécier une époque si mouvementée, il faut se représenter tout de même ces ministres éloignés les uns des autres. (...) Les télégrammes des Affaires étrangères – que j’aurais dû avoir un par un (...) –, je suis sûr que la moitié ne m’avait pas été communiquée. (...) Les deux Chambres ont, à l’unanimité moins trois voix pour les députés et une voix pour le Sénat, décidé de réviser la loi constitutionnelle. J’avoue qu’il y eut pour moi une petite surprise. On savait quelle serait cette révision. Par conséquent, les membres des Assemblées qui étaient opposés à cette révision devaient voter non ce jour-là.

Marin s’en prend d’abord à Pétain, en cherchant à déconstruire le personnage :

Quand j’ai déposé au procès Pétain, j’ai rendu hommage, en toute justice, à son enseignement à l’École de guerre sur la concentration des feux ; à ses services dans les troubles de 1917 ; mais je n’oubliais pas ses tendances défaitistes, le désir de la paix sans garantie stigmatisé par Poincaré, Clemenceau, le défaitisme contre Haig, la condamnation de l’opération Mangin. Pétain avait débarqué Lyautey au Maroc. On lui avait donné de grands pouvoirs et il devait préparer des plans militaires de défense contre l’Allemagne. Il a laissé l’ennemi constituer des armements de plus en plus formidables. Il rejetait les moyens modernes de combat⁵⁶. Il a arrêté la construction de la ligne Maginot. Il a annulé des crédits militaires importants comme ministre de la Guerre. Il a refusé de continuer la guerre en Afrique.

Son attitude par rapport au maréchal ne surprend pas quand on lit le courrier qu’il avait adressé, dès 1935, à son collègue de Meurthe-et-Moselle, Fred Gouvy :

Pour l’article du maréchal Pétain, il est très heureux qu’il ait pu paraître aussi tôt, mais le maréchal aurait bien fait, au lieu d’écrire comme académicien à la *Revue des deux mondes*, de faire ses propositions quand il était ministre de la Guerre et, surtout, huit jours avant de partir, de ne pas dire au Sénat et à la Chambre qu’il n’y avait pas lieu à ce moment d’augmenter les effectifs. Son article va nous servir tout de même beaucoup, mais j’aurais préféré qu’il agisse quand il était responsable au lieu d’écrire quand il ne l’est plus⁵⁷.

Au cours de sa déposition, le 26 juillet 1945, Marin va se focaliser sur le sujet de l’armistice, rappelant que, d’après lui, une majorité de ministres y étaient opposés. Il ne comprend pas pourquoi ce qui devait faire le fond de l’accusation devant la commission d’instruction de la Haute Cour, a quasiment été abandonné⁵⁸. D’un point de vue moral et juridique, il estime que le pacte franco-britannique du 28 mars 1940 excluait tout armistice unilatéral et qu’il fallait s’y tenir, même s’il passe sous silence le fait que les Anglais avaient, semble-t-il, délié la France de cet engagement⁵⁹, quoique sans le respect du parallélisme des formes, car ce texte avait été approuvé à l’unanimité du Sénat et à la quasi-unanimité de la Chambre, sauf 28 voix (parmi lesquels il se trouvait...). Il ajoute que la circonstance que les

⁵⁶ Pétain avait pourtant été favorable à la motorisation de l’armée et à la construction d’une arme blindée importante. Il fut également le promoteur de la force de frappe aérienne, sans être suivi. Guy PEDRONCINI, *Pétain, le soldat 1914-1940*, Paris, Perrin, 1998.

⁵⁷ AN 317AP/215.

⁵⁸ Daniel Cordier fait la même observation : « Je suis scandalisé quand je découvre que la demande d’armistice a été retirée de l’acte d’accusation, car, pour moi, c’est un “crime fondateur”. » Daniel CORDIER, *La victoire en pleurant (Alias Caracalla, 1943-1946)*, Paris, Gallimard, p. 268.

⁵⁹ Lebrun dit aussi au procès, que les Anglais ont déclaré peu ou prou : « Quoi qu’il advienne, l’Angleterre ne fera pas de récriminations diverses. »

Anglais n'aient pas assez aidé les Français ne remettait pas en cause l'accord qui datait de mars à une époque où l'attitude de ce pays était déjà connue. Il explique la différence entre l'armistice politique et la capitulation ou reddition militaire et s'étonne du refus des généraux d'obéir, même avec la solution hollandaise que leur proposait Reynaud, qui consistait à ce que le gouvernement leur donnât instruction de se rendre, pour couper court à toute suspicion de leur part de trahison ou d'abandon. Il manifeste sa « profonde déception » à l'endroit du général Weygand, un ami de vingt-cinq ans, qui non seulement n'a pas pris les choses en main en rentrant en métropole, mais ensuite s'est permis de refuser d'obéir au pouvoir politique, allant jusqu'à se préoccuper de l'emploi de l'armée pour maintenir l'ordre face à de prétendus troubles communistes, sortant ainsi de ses prérogatives.

Regrettant une fois de plus qu'aucun compte rendu des Conseils n'existe, il rappelle les interventions contre l'armistice de Lebrun, Reynaud, Mandel, Campinchi, Rollin, Tellier, Rio et lui-même ainsi que l'opposition de Jeanneney et Herriot. Pour lui, la proposition de Chautemps était « extrêmement insidieuse », car tous les gouvernements en temps de guerre quittent le pays pour diriger les opérations de l'extérieur en toute indépendance et on savait bien, après la lecture de *Mein Kampf*, ce qui attendait la France si elle s'engageait dans ce « système singulier, dont un enfant aurait dû rire ». « Choisir l'armistice, c'était aller au devant du couperet de la guillotine. » Ce point est évidemment central, d'autant que Marin, n'ayant pas été membre du gouvernement Pétain, doit se documenter sur ce qui s'y est vraiment passé.

S'ensuit un long débat, pour décompter les partisans des deux solutions. Marin compte 14 ministres hostiles à l'Armistice contre 10 et en veut pour preuve que tous ceux qui étaient pour sont restés dans le gouvernement Pétain, ce qu'il appelle « la preuve par 9 », ajoutant que celui-ci, à peine constitué, a demandé à Lequerica un armistice et non les conditions d'un armistice. Reynaud l'interrompt alors pour expliquer au contraire qu'à ses yeux 13 ministres étaient pour qu'on demande l'armistice contre 6 et que le président Lebrun n'avait pas recueilli les voix parce qu'il avait la même conviction (déclarant au procès : « J'étais tout de même frappé de voir cette majorité qui s'était constituée dans le Conseil⁶⁰ »), mais il rappelle que le décompte n'était pas le même avant et après la proposition Chautemps⁶¹. Quant à la légalité du changement de régime, il rappelle que le vote du 10 juillet était sans valeur à partir du moment

⁶⁰ Commission d'enquête sur 1933-1945, t. 8, p. 2424.

⁶¹ « Tous les témoins ont attesté qu'une majorité était formée en faveur de la proposition Chautemps, réunissant à la fois les partisans déterminés de l'armistice et les "flottants". » Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 391.

où il n'était pas ratifié par la Nation comme le texte en disposait et que « les illégalités les plus profondes » se sont produites à compter du 12.

Le réquisitoire du procureur, qui dure trois heures, tente de démontrer que Pétain serait de mèche avec la Cagoule depuis 1934 et avec la fameuse Synarchie pour renverser un régime qu'il n'aimait pas – thèse dont les excès ont été démontés par les travaux historiques – et qu'il est coupable de trahison avec Montoire et les lois raciales. Les avocats du maréchal soulignent, en retour, que l'extermination des juifs a été moindre en France, voulant aussi « appeler à la barre les vivants, ceux qui ont été libérés, ceux qui ont été protégés ». Au terme du procès, la condamnation à mort est prononcée avec le souhait qu'elle ne soit pas exécutée ; elle est en effet aussitôt relevée par le général de Gaulle, quoique Pétain ait refusé de demander sa grâce.

Marin est aussi témoin au procès de Laval, dont il avait commencé à se méfier dès 1935⁶². Il reste mesuré et factuel, n'ayant pas connu les événements directement, commentant seulement en fin de déposition : « Pendant cette période, je sus, par de multiples détails, mais toujours de seconde ou troisième main, combien le rôle de Laval avait été capital⁶³. » L'ancien maire d'Aubervilliers est convaincu qu'il peut sauver sa tête par la force de ses arguments, mais le procès à charge ne lui en laisse pas le loisir, abrégeant l'instruction et les débats. La condamnation à mort est exécutée dans de pénibles conditions, le condamné ayant tenté de mettre fin à ses jours et devant être réanimé avant d'être fusillé.

La droite vichyssoise en voudra beaucoup à Marin pour sa déposition au procès Pétain, d'autant qu'il aggrave son cas dans un article publié dans *Le Matin* et repris dans *La Croix* dans lequel il qualifie le maréchal de traître⁶⁴. Il n'est que de voir le commentaire d'Henry Bordeaux dans ses mémoires : « Déposition de (...) Louis Marin : j'ai déjà surpris son air ahuri lors de la fête de Jeanne d'Arc à Domrémy, mais je n'avais pas soupçonné son acrimonie arrogante et inopportune⁶⁵. » De multiples lettres de protestation lui parviennent également, notamment de sa circonscription électorale, comme celui-ci :

M. le président, vous avez aidé à condamner le maréchal Pétain à mort. Je ne vous en félicite pas, il s'en faut. Beaucoup de paysans lorrains pensent comme moi. Ne vous attendez pas recevoir des compliments quand vous viendrez rendre visite aux communes rurales des cantons de Nomeny et de Pont-à-Mousson. Ce procès est une faute pour notre pays. On ne devrait pas juger un homme de 86 ans qui a tout fait pour éviter le pire à ses compatriotes. Quand il a signé l'armistice en

⁶² Déjà cité : « Au cours d'une visite que je lui fis (...) le 12 juin [1935], je trouvais le président Marin (...) fort irrité : (...) "Il ne faut, précisa-t-il, pas être sévère pour Flandin. Je vais vous étonner, mais Flandin est bête. (...) Je me suis trompé sur son compte. Mais Flandin, c'est mieux que Laval quand même. Laval, c'est pire que Briand !" » Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 312-313.

⁶³ AN MIC/3W/214. Récit de Marin au procès Laval.

⁶⁴ AN 317AP/209. Louis MARIN, « Le Revenant », 27 avril 1945.

⁶⁵ Henry BORDEAUX, *Histoire d'une vie*, t. 12, Paris, Plon, 1951, p. 343.

1940, 99 % des Français étaient tout à fait d'accord. Je souhaite pour vous, sans toutefois l'espérer, que vous n'ayez jamais à vous repentir de cet acte⁶⁶.

De même, Wendel note, dans son journal, que sa déposition au procès a déplu à la droite de son mouvement, même à Charles Desjardins, député de l'Aisne, qui s'était opposé publiquement aux Allemands pendant la guerre, et qui juge aussi le programme électoral de la Fédération en 1945 trop démocrate populaire⁶⁷.

Dans un article de 1952, l'éditorialiste de *L'Aurore*, André Frossard, reproche la façon dont Marin conteste la proposition « surnoise » de Chautemps et Frossard, du nom du père de l'intéressé qui avait le premier suggéré l'idée ; pour renforcer ses dires, il tente de montrer un Marin faussement résistant et compromis avec le régime :

Chaque fois qu'il m'est arrivé de rendre visite à mes parents durant l'occupation, savez-vous qui je trouvais régulièrement assis à la table familiale, comme un lare souriant et bonasse, faisant sentencieusement pleuvoir ses pellicules dans nos tasses de café national ? Louis Marin, parbleu ! avec ses beaux cheveux blancs de grand-papa gâteau ornant abusivement sa tête de célibataire, Louis Marin qui, n'ayant jamais le jugement aussi prompt qu'en 1945, venait se faire expliquer la situation militaire et politique et puis s'en retournait, bien fourni d'arguments patriotiques, résister à l'ombre de l'hôtel du Parc, au milieu de l'indulgence générale⁶⁸.

Marin, qui avait défendu son père, Ludovic-Oscar, pendant la guerre, malgré leurs divergences de vue (initialement communiste, collaborateur en 1940), en est profondément affecté ; il s'en plaint au rédacteur en chef, mais son courrier n'est pas publié. Il y rappelle

⁶⁶ AN 317AP/63. D'autres lettres sont dans la même veine : « J'avais une grande admiration pour vous et c'est avec beaucoup de tristesse que je vous ai vu passer du côté de ceux qui ont vendu la France à l'Allemagne et que nous voyons revenir aujourd'hui avec la prétention de reprendre le gouvernement de notre pays. » Certains sont plus violents : « Honteuses canailles et canailles honteuses. Vous pouvez vous réjouir d'avoir divisé les Français. Allez-vous vous faire cocufier par les Thorez, Marty et autres Reynaud ? Vous, un catholique ? Cela vous sera compté. » Une mère de famille lui écrit : « Vous savez très bien qu'en juin 1940, dans les circonstances désastreuses où nous nous trouvons, le maréchal a seul eu le courage de prendre la responsabilité de s'occuper du peuple français. Ce faisant, il a donné une preuve d'abnégation que n'ont pas eue tous les lâches et les salopards de gouvernement, tel que Albert Lebrun, chef suprême des armées de la République française, de même que Paul Reynaud de Mexico [le grand-père de Paul Reynaud était parti faire fortune au Mexique] et les autres. » Et, dans une réunion des délégués des cantons de l'arrondissement, à Saint-Quentin, département voisin, un certain Depierre se lève à la fin de la séance, pour déclarer : « Je vous adjure de ne plus invoquer la Fédération républicaine, de ne plus parler de M. Marin, d'obtenir qu'un groupement nouveau prenne la place d'un groupement auquel nous ne voulons plus appartenir en raison de son attitude dans le procès du maréchal Pétain. La déposition de M. Marin devant la Haute Cour a été abominable. »

⁶⁷ Journal de François de Wendel, 24 août et 5 septembre 1945

⁶⁸ André Frossard, « L'assiette au leurre. Un Marin d'eau de Vichy », *L'Aurore*, 11 janvier 1952, p. 2 (« L'assiette au leurre », peut-être écho à *L'assiette au beurre*, journal anticolonialiste d'avant-guerre, était la chronique de Frossard). Le grand journaliste du *Figaro* était en effet le fils du communiste Ludovic-Oscar Frossard. Marin écrit pour demander un rectificatif, le 19 janvier, puis tente de nouveau sa chance sans succès avec une version réduite, les 6 et 10 février. Nous avons bien retrouvé ce papier de Frossard à la BnF, mais avons parcouru le journal sur deux mois sans trouver le droit de réponse. Du reste, si celui-ci avait été publié, il se serait sans doute trouvé dans la même chemise des papiers Marin.

notamment que Frossard avait publié un article en son honneur en février 1941 et que sa femme, ayant appris, en mars 1944, qu'il allait être arrêté par les Allemands, avait couru le prévenir⁶⁹.

À un général qui l'interpelle sur sa position, Marin répond aussi :

Je me permets de vous dire que, dans les Conseils des ministres du cabinet Reynaud entre le 10 mai et le 16 juin, j'ai été témoin, avec une certitude que peu de personnes peuvent revendiquer, de scènes et de déclarations qui m'ont permis d'avoir, si mesuré qu'il soit, un jugement sévère, mais hélas ! certain et motivé, sur certains hommes qui ont parfaitement oublié que leur devoir exclusif était alors de défendre l'avenir de leur pays. (...) J'en connais qui ont bénéficié de toutes les faveurs de Vichy et des Allemands pendant quatre ans. Ils voudraient retrouver aussi toutes les faveurs aujourd'hui. Ceux que je vise n'ont pas pu se présenter au Conseil de la République grâce à ma ténacité. J'espère bien les en empêcher encore longtemps⁷⁰.

Certaines lettres appellent à l'apaisement et à la réconciliation entre tous les Français⁷¹. Mais d'autres accusent Pétain, comme cette lettre, datée du 5 septembre, à Sceaux, d'une certaine Mme Arsène Pierrot : « Beaucoup de personnes érudites ont gardé les journaux illustrés de 1914-1918 ; moi-même suis du nombre ; elles savent que ce nom de vainqueur de Verdun est dû au général Nivelle et non à Pétain qui était déjà traître. Pourquoi l'histoire a-t-elle menti ? »

Sans cesse, il cherche à corriger les assertions des témoins de l'époque qu'il juge fallacieuses, comme un article qu'il publie sur les mémoires de Benoist-Méchin, *Les Soixante*

⁶⁹ AAE PA-AP 203, n° 2/32. Lettre de Marin du 19 janvier 1952.

⁷⁰ AN 317AP/209. Lettre de Marin à un général non nommé du 27 novembre 1948.

⁷¹ Une certaine Mademoiselle Germaine Gestas, en clandestinité Vindemiatrix, écrit aussi à tous les journaux de Paris : « Je suis une femme, une travailleuse sans aucune importance, mais si je me donne cette peine inouïe de vous joindre tous par la présente missive, c'est que je considère comme très important le point de vue que je veux émettre. (...) Va-t-on vraiment laisser fusiller le maréchal Pétain ? L'année dernière, le 16 juin 1944, je me trouvais dans un train bondé. Il y avait là un collaborateur qui clamait hautement qu'on devait fusiller le général de Gaulle et je me suis élevée, je fus seule dans cette foule à exprimer ma pensée, mais quand l'homme fut parti, tous les autres voyageurs dirent comme moi. Je suis certaine que cette fois-ci également tous les Français seront soulagés de voir la justice se rendre à mon avis : ne sacrifions pas à la haine ! Qui d'entre vous tous, citoyens virils aujourd'hui, oserait affirmer qu'arrivé à l'âge où Pétain fut requis par Hitler de représenter l'État français, il se fût conduit mieux que lui ? (...) C'était en 1934 qu'il fallait penser à la magie déployée par l'Allemagne pour satisfaire son orgueil. » Nous trouvons aussi des démissions comme cette lettre, à la signature illisible (François Martine ?), d'un résistant, faisant partie des créateurs du réseau Robert, à l'avant-garde de Combat, puis membre du réseau Mithridate, enfin adjoint du SR politique du MLN, interné au Cherche-Midi par les Allemands et sauvé par la Libération : « Ce n'est pas sans tristesse que je donne ma démission de la Fédération républicaine, dont j'étais membre depuis 1925, et pendant des années membres de son conseil national et de son comité exécutif. (...) Certes, je connais les erreurs et les fautes commises par le maréchal Pétain, et je n'ai pas besoin de vous rappeler les nombreux entretiens que nous avons eus à ce sujet à Vichy, et qui marquaient notre accord. Mais lorsque (...) vous oubliez l'effroyable responsabilité première de ceux qui aujourd'hui se dressent en accusateurs, je ne puis que songer à la fable où tous s'ingénient à charger "ce pelé, ce galeux, d'où vient tout le mal". (...) Alors que nous avons plus que jamais besoin d'apaisement et d'union, je vois avec effroi que les Français s'obstinent à être des partisans. »

*jours qui ont ébranlé l'Occident*⁷². Dès l'abord, il conteste le titre, car la véritable césure du cours de l'Histoire s'est faite le 16 juin et non le 10 mai. Il y démonte plusieurs affirmations. Le 21 mai, le général Weygand s'est rendu en Belgique, mais a négligé de voir le général John Gort qui commandait les forces britanniques ; Benoist-Méchin devrait le reconnaître. Au Comité de guerre du 21 mai, l'idée d'armistice n'a pas été avancée par Reynaud, comme le prétend l'auteur. L'Angleterre n'a pas délié la France de sa promesse de refuser l'Armistice lors du dernier Conseil interallié du 13 juin, malgré ce qu'il affirme. Le 16 juin, le Conseil convoqué à 22 heures ne s'est pas tenu et n'a donc pas pu valider la nomination de Pétain. Il lui reproche aussi de ne pas en vouloir à l'amiral Marcel Gensoul, responsable, pour lui, de la tragédie de Mers-el-Kébir, de rejeter la possibilité de l'Afrique du Nord de se défendre, d'excuser la capitulation de Léopold III et de « vouer aux gémonies Reynaud et Churchill ». Enfin, « le portrait de Pétain, qui termine l'ouvrage, ne contient que des louanges : pas une critique, même quand le 17 juin, le maréchal commande à la radio, avant même de connaître les conditions de l'ennemi : "Cessez le combat !" ». Il conclut son article en soulignant que « rares sont ceux qui, ayant vécu par eux-mêmes cette hallucinante époque » ne constateront par eux-mêmes « avec stupeur les véritables abus de confiance dont ils n'auraient pas cru capable Jacques Benoist-Méchin⁷³ ».

Membre de la commission d'enquête sur les événements de 1933-1945

Louis Marin est aussi membre de la fameuse « commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 ». Elle comprend 42 parlementaires, dont Madeleine Braun, René Capitant, Michel Clemenceau, Edgar Faure, Kriegel-Valrimont, Joseph Laniel, André Mutter, Gaston Palewski, Antoine Pinay, Maurice Viollette, Philippe Serre et l'abbé Pierre⁷⁴, ainsi que 18 représentants des organisations de résistance ou de victimes de la

⁷² Jacques BENOIST-MECHIN, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident (10 mai-10 juillet 1940)*, Paris, Robert Laffont, 1956.

⁷³ « Sur un livre de M. Benoist-Méchin », tiré-à-part communiqué par Marcel Cordier.

⁷⁴ Les autres parlementaires sont Yves Angeletti (PCF), Paul Antier (Centre républicain d'union paysanne et sociale), Pierre Beauquier (MRP), Jean Binot (SFIO), Daniel Boisdon (MRP), Henri Bourbon (PCF), Henri Caillavet (radical socialiste), René Camphin (PCF), Lucien Coffin (SFIO), Roger Garaudy (PCF), Denise Ginollin (PCF), André Godin (radical socialiste), Paul Gosset (MRP), Henri-Louis Grimaud (MRP), Raymond Guesdon (SFIO), Émile Halbout (MRP), Marcel Hamon (PCF), Pierre Hervé (PCF), Paul Hutin-Desgrées (MRP), Gérard Jaquet (SFIO), Amadou Lamino-Gueye (SFIO), Jean-Marie Louvel (MRP), Alfred Malleret-Joinville (PCF), Fernand Mazuez (SFIO), Pierre Métayer (SFIO), Victor Michaut (PCF), Yves Péron (PCF), Roger Roucaute (PCF), Marc Scherer (MRP). Les autres personnalités sont Henri Aubry, Barral, Paul Benoit, Jean Bertin, Cailleux, colonel Ginas, Yvon, Gouet, Émile Kahn, colonel Manhes, commandant Massiet, Louis Saillant, Jean-Albert Sorel, André Tollet, Vavasseur, A. Verret, Viala.

guerre, comme Lucie Aubrac ou d'anciens parlementaires comme Justin Godart. Composée de quatre sections (politique, diplomatique, militaire, économique), elle élit son président en la personne du député socialiste Gérard Jaquet et siège de février 1947 au printemps 1951, avec comme rapporteur général, Charles Serre, député MRP d'Oran et Compagnon de la Libération. De nombreuses personnalités y seront interrogées comme le président Lebrun, le 3 juin 1948 ou encore Reynaud, Blum, Paul-Boncour, Flandin, Rollin, Rio, Taurines, Baudouin, Bouthillier, Cot, La Chambre, François-Poncet, Gamelin, Weygand, Georges, Gensoul.

Marin y sera très actif, présidant même, comme doyen d'âge, plusieurs séances, pour interroger, le 19 février 1948, le général Georges, commandant en chef du front Nord-Est, le 20 mai, le général Maurin, ministre de la Guerre en 1934-1936, le 16 décembre, Alphonse Rio, le 3 février 1949, Georges Monnet, le 28 juin, l'amiral Gensoul, le 26 juillet, Paul Baudouin, le 16 mai 1950, Jean Taurines. Il va aussi, comme simple membre, prendre part à plusieurs débats. Quelle que soit la configuration, il retrouvera sans peine le rôle de procureur qu'il avait pratiqué avant-guerre, enchaînant les questions et ne laissant jamais de répit aux personnalités interrogées.

Fidèle à sa politique de défendre la ligne du Rhin, il interpelle les hauts responsables militaires en poste le 7 mars 1936, le général Gamelin, alors chef d'état-major, et le général Maurin, ministre de la Guerre, pour comprendre pourquoi les armées ont semblé prises au dépourvu alors qu'il était connu que les Allemands avaient commencé à s'installer dans des casernes proches. Maurin déclare : « Au ministère, nous nous doutions que cet événement allait se produire⁷⁵. » Marin s'agace : « Vraiment, il fallait une naïveté effroyable pour avoir la moindre confiance dans un homme comme Hitler ! On le voyait mentir depuis des années et des années⁷⁶ ! » Il rappelle que Sarraut, qu'il était allé voir alors, lui avait prétendu qu'aucun plan de cette nature n'existait et qu'il ignorait tout du plan de mobilisation préparé par le général Vaulgrenant, un de ses condisciples de La Malgrange, obtenant confirmation de ce dernier dans la suite des auditions.

Pour l'interrogatoire du président Lebrun, le député de Nancy a, dans sa besace, pas moins « d'une cinquantaine de questions », sans s'interdire parfois, comme s'en plaint l'ancien chef de l'État, alors « qu'on a fixé certaines limites à la commission d'enquête⁷⁷ », des « questions insidieuses » comme celles qui soupçonnent certaines personnes d'avoir informé

⁷⁵ *Ibid.*, t. 4, p. 907.

⁷⁶ *Ibid.*, t. 4, p. 920.

⁷⁷ *Ibid.*, t. 4, p. 1094.

les Allemands des positions sur l'Armistice. Les questions se font même parfois très précises, parfois gênantes : est-il vrai que vous avez émis des doutes sur le largage de mines dans le Rhin ? Réponse : On m'avait dit que ce serait de peu d'effet et avec des risques de riposte immédiate. Vous souvenez-vous quand vous avez appris que Paris serait déclarée ville ouverte ? Nous n'en avons jamais délibéré. Comment avez-vous été prévenu de l'invitation de Gamelin et Héring aux pouvoirs publics de quitter Paris ? Au dernier moment. Aviez-vous envisagé de signer l'armistice sans l'accord des Alliés ? Non, mais Churchill avait dit que « l'Angleterre ne garderait pas rancune à son alliée si elle était contrainte de cesser le combat⁷⁸ ». Pour finir, encore plus précisément, quand vient l'examen des questions les plus cruciales : « Le Président peut-il confirmer que Jeanneney et Herriot étaient à 11 heures du matin, le 16 juin, entièrement partisans de la résistance et du départ à Alger⁷⁹ ? » Réponse affirmative.

Marin s'oppose aussi à Paul Reynaud au sujet de la journée tragique du 15 juin 1940. Voulant prouver qu'une majorité existait pour s'opposer à l'armistice, il interroge tous les témoins du drame, souvent de façon incisive comme Alphonse Rio, Georges Monnet, Louis Rollin, qui avaient pourtant voté contre l'armistice, Paul Baudouin ou Yves Bouthillier ; avec chacun, il recense toutes les opinions du Conseil, les unes après les autres. Monnet rappelle « qu'il [était] extrêmement difficile pour moi de savoir quelle était l'opinion véritable de ces personnes⁸⁰ ». Pour Rio, Laurent-Eynac, Pomaret, les 15 et 16 juin, une majorité restait hostile à l'armistice. Rollin donne un calcul serré. Monnet comme Rollin jugent que Pernot, Sérol et Queuille étaient hésitants. La commission d'enquête, inspirée par Marin, donnera, en fin de compte, presque la même liste que ce dernier, que nous mentionnions plus haut⁸¹, avec

⁷⁸ *Ibid.*, t. 4, p. 1005.

⁷⁹ *Ibid.*, t. 4, p. 1015.

⁸⁰ Commission d'enquête sur 1933-1945, t. 4, p. 1429.

⁸¹ AD MM 26J/86. « Le 15 et le 16 juin, proposition Chautemps. Les quatorze ministres qui étaient opposés : Paul Reynaud, Louis Marin, Mandel, Campinchi, Rio, Eynac, Dautry, Monnet, Rollin, Delbos, Thellier, Queuille, Pernot, Julien ; les dix membres de la minorité : Pétain, Chautemps, Ybarnégary, Sérol, Bouthillier, Frossard, Chichery, Rivière, Pomaret, Prouvost. Il y avait trois sous-secrétaires d'État dont le général de Gaulle, qui était à Londres pour organiser les transports de troupes vers l'Algérie, et Baudouin au rôle néfaste, mais ils n'avaient pas le droit de vote. J'étais convaincu que les Allemands avaient besoin de l'armistice pour attaquer l'Angleterre et que Pétain n'irait pas à Alger. » Guerre, l'avant-guerre, l'exode, la résistance, l'occupation. Curieusement, les papiers de Paul Reynaud (AN 74AP/22) contiennent un papier présenté comme venant de Marin qui donne seulement douze ministres (Reynaud, Marin, Campinchi, Monnet, Mandel, Rio, Dautry, Louis Rollin, Delbos, Thellier, Julien) pour la résistance et treize contre (Pétain, Chautemps, Ybarnégary, Sérol, Bouthillier, Frossard, Chichery, Rivière, Pomaret, Prouvost, Baudouin ?, Février ?, Eynac ?) et qui oublie plusieurs ministres (Pernot, Queuille). Dans ses notes, Reynaud estime que Pernot était pour la solution Chautemps afin de « mettre fin à la tuerie ». Pernot note, dans son journal, que cette solution de Chautemps « rallie la majorité du Conseil » alors que lui-même était auparavant contre l'armistice (p. 71). « Il semble que les partisans de

l'armistice gagnent du terrain », p. 74. Pernot évoque aussi la réaction à la première mention de l'armistice : « Les uns, comme Paul Reynaud, Mandel, Rio, Monnet, Campinchi, Rollin, Marin, Laurent-Eynac sont partisans de la lutte à outrance... Personnellement, j'étais si accablé par l'exposé de Weygand et si soucieux de n'opiner qu'après avoir mûrement réfléchi, que j'ai gardé le silence, en dépit des efforts de Mandel qui, par signes et de sa place, me pressait d'intervenir. » Georges PERNOT, *Journal de guerre, op. cit.*, p. 68. (Et Rollin déclare à la commission d'enquête sur 1933-1945, t. 4, p. 1394 : « J'ai souvenir que Georges Pernot était hésitant. » « Pernot était indécis. Quant à Queuille, (...) il était peut-être gêné, étant radical, par l'attitude de Chautemps. » p. 1403. Le journal de Blaisot parle d'un « Pernot capitulard » (p. 14). « Pétain et Prouvost s'étaient prononcés pour l'armistice. Trois membres n'avaient pas pris la parole : Bouthillier, Rio, Pernot. Bouthillier était sûrement avec Pétain ; Pernot avait manifesté, assez maladroitement, des préoccupations justes sur de nouvelles pertes démographiques, mais il s'était déclaré nettement contre l'armistice ; il me le confirma explicitement et avec force ; Baudouin, qui paraissait de plus en plus le mauvais génie de Reynaud, aurait, si on avait voté et qu'il eût été admis à participer au vote, certainement accompagné Pétain. » Récit de Marin au procès Laval (AN MIC/3W/214). Et « Sérol (...) a été favorable à l'armistice. » p. 403. Pomaret fait ses propres calculs : douze contre l'armistice, huit pour, trois hésitants plutôt contre, deux hésitants plutôt pour. Il donne donc aussi une majorité aux opposants à l'armistice. Louis Rollin note comme opposés à l'armistice : outre lui-même, Reynaud, Marin, Mandel, Campinchi, Rio, Laurent-Eynac, Dautry, Monnet, Delbos, Thellier, Jules-Julien, soit douze. Il oublie Queuille et Pernot. Il précise que Reynaud déclara alors face à cette majorité se ralliant à la proposition de Chautemps et Frossard qu'il n'était pas le plus qualifié pour faire cette demande étant donné ses relations avec les Alliés et qu'il pensait sans doute que Pétain pourrait faire cette démarche et qu'il reviendrait après son échec. *L'Ordre* du 7 avril 1945, AN 317AP/62. Rio déclare à la Haute Cour, dans le même sens que Marin : « Les Conseils du 15 et du 16 furent agités et parfois houleux. Et, à chaque réunion, la désagrégation se précisait. Pétain soutint obstinément sa thèse, sans grande imagination. Baudouin et Bouthillier l'appuyaient sans grand succès. Ybarnegaray tonna à différentes reprises en insistant surtout sur l'opinion de Pétain. Mais la grande majorité du Conseil résistait et l'eût emporté si le président avait voulu recueillir les opinions de chacun. Une majorité sérieuse subsistait même après les interventions insidieuses de Chautemps et les véhémences de Frossard. » Laurent-Eynac : « La proposition Chautemps rencontra l'adhésion des ministres favorables à l'armistice, mais ne modifia pas la décision des ministres hostiles, qui jugeaient impossible de s'engager dans un engrenage dont on ne pourrait plus se dégager. » Pomaret, favorable à l'armistice, note également une majorité contre : « Revenons au Conseil du 15 juin. C'est là que j'ai formulé mon opinion. Le Conseil s'ajourna jusqu'au lendemain matin. La majorité des ministres restait hostile à l'armistice, consciente que la résistance était inutile, mais sans rien proposer à la place. (...) Le dimanche 16 juin, dans l'après-midi, quelques heures avant la démission de Paul Reynaud, il y avait une majorité au gouvernement contre l'armistice. » Pour Pomaret, douze seulement sont contre l'armistice : Reynaud, Marin, Mandel, Campinchi, Rio, Eynac, Dautry, Monnet, Rollin, Delbos, Thellier, Julien. Huit sont pour : Pétain, Chautemps, Frossard, Ybarnegaray, Bouthillier, Prouvost, Baudouin et lui-même. Sont hésitants : Queuille, Sérol et Pernot [on sait que ces deux derniers étaient pour], hésitants plutôt pour : Rivière, Chichery. Soit douze ou treize contre l'armistice contre douze y étant favorables... Pour Pomaret, au fur et à mesure des mauvaises nouvelles venant du front, les opposants à l'armistice diminuaient et ne seraient restés à la fin sans doute que Reynaud, Mandel et Marin. Pour Favreau, les hésitants étaient Queuille, Sérol, Pernot et Thellier. Bertrand FAVREAU, *Mandel..., op. cit.*, p. 395. « Camille Chautemps fait la proposition de demander à l'Allemagne à quelles conditions elle accepterait de cesser les hostilités. Reynaud s'élève contre cette démarche. Cependant, dans le Conseil, une majorité se dessine en faveur de la proposition Chautemps. Reynaud menace de démissionner. Et moi, de dire : "Eh bien, moi aussi je démissionnerai", comme si c'était possible ! Enfin, Reynaud consent à consulter l'Angleterre sur la proposition Chautemps et à attendre la réponse de Roosevelt à un télégramme fort émouvant dans lequel il sollicite l'assistance des États-Unis. (...) C'est alors que Chautemps reprend sa position de la veille : se tourner vers l'Allemagne pour lui demander à quelles conditions elle accepterait de cesser les hostilités. Mandel répond avec une certaine violence : "Il y a des gens qu'ils veulent se battre ; il y en a d'autres qui ne veulent pas !" Chautemps répond à peu près sur le même ton. Cet incident produit dans le Conseil une sorte de cristallisation des opinions. Chacun a émis son avis au cours de ce

« quatorze opposants à l’armistice : Reynaud, Marin, Mandel, Sérol, Campinchi, Laurent-Eynac, Dautry, Georges Monnet, Louis Rollin, Queuille, Delbos, Thellier, Rio et Jules-Julien. Les opinions varient pour Georges Pernot, considéré comme indécis⁸². » Quelques différences tout de même : Marin classe son ancien compagnon Pernot parmi les opposants (alors que le journal de ce dernier semble montrer l’inverse) et mentionne Sérol dans l’autre camp. Reynaud et Lebrun ont une analyse inverse, avec quatorze membres pour demander les conditions de l’armistice et six pour le refuser ; Jules Moch⁸³ donne aussi une majorité favorable à l’armistice, de neuf contre huit. Cette volonté farouche de rejouer ces journées tragiques fait réagir Vallat ironiquement depuis sa prison après-guerre : « Il faut que Louis Marin ait rêvé éveillé pour être venu affirmer, lors du procès du maréchal, que la masse de la Nation voulait que l’on continuât la lutte à tout prix⁸⁴ ».

Il peut être intéressant de noter la position que les uns et les autres auront prise, trois semaines plus tard, lors du vote du 10 juillet, même s’il est évident qu’entre-temps les conditions avaient évolué : parmi tous ces ministres, le 10 juillet, à part les quatre non-parlementaires, Campinchi, Mandel et Delbos qui embarquèrent sur le *Massilia*, Monnet, Queuille, Jules-Julien et Sérol qui s’abstinrent, Marin qui refusa de voter, Reynaud qui était absent, les onze autres votèrent les pleins pouvoirs. Si l’on considère que tous votent, étant donné les convictions connues des quatre non-parlementaires (dont Pétain), cela ferait quinze

débat animé et personne ne peut se méprendre sur le sens dans lequel s’oriente la majorité du Conseil. Reynaud dit alors : “Non, décidément, je ne puis pas continuer. *Je suis mis en minorité dans le gouvernement, je démissionne.*” On se sépare. J’ai immédiatement un entretien avec Reynaud. Je le consulte. Il me répond : “Appelez le maréchal Pétain. *Il représente la majorité du gouvernement.* Je sais qu’il a déjà en poche son cabinet tout fait”. » Commission 1933-1945, t. 4, déposition d’Albert Lebrun, p. 976. Chautemps estime aussi qu’il y avait une majorité contre l’armistice : « Même en considérant arbitrairement comme partisans de l’armistice tous les ministres qui ont soutenu mon idée, on n’a jamais pu trouver une majorité. Les statistiques les plus audacieuses se sont arrêtés à 13 voix, en y comprenant à tort celle de Paul Baudouin qui, étant sous-secrétaire d’État, n’avait pas le droit de vote. Il y aurait donc eu, au maximum, 12 voix sur 24. Et le président de la République, arbitre du Conseil, était incontestablement du côté des opposants. » Camille Chautemps, *Cahiers secrets de l’armistice (1939-1940)*, Paris, Plon, 1963, p. 171. Baudouin dit l’inverse : « Une majorité de dessine dans le Conseil en faveur de la proposition Chautemps. » Paul Baudouin, *Neuf mois au gouvernement (avril-décembre 1940)*, Paris, La table ronde, 1948, p. 169. Également dans « Contribution à l’étude des prodromes de l’armistice », *Revue d’histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 3, juin 1951, Paris, Presses universitaires de France, AD MM 26J/90, AN 317AP/261. « gouvernement et commandement », *Revue d’histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 8, octobre 1952, n° 9, janvier 1953, Paris, Presses universitaires de France, AN 317AP/261.

⁸² Georges BONNEFOUS, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p. 230.

⁸³ Moch procède à un calcul plus serré, voyant 8 ministres pour la résistance (Reynaud, Marin, Campinchi, Laurent-Eynac, Dautry, Rollin, Thellier, Mandel), un avec réserves (Georges Monnet), 9 pour l’armistice (Pétain, Chautemps, Rivière, Frossard, Ybarnegaray, Pomaret, Chichery, Bouthillier, Provost).

⁸⁴ Xavier VALLAT, *Le nez...*, *op. cit.*, p. 178.

favorables aux pleins pouvoirs sur vingt-quatre, soit 63 % favorables à l'État français ; on est donc loin là encore d'une majorité hostile à Pétain.

Une autre polémique l'oppose, alors qu'il préside la séance, au général Weygand, le 3 février 1949, au sujet du faux procès-verbal du comité de guerre du 25 mai. Weygand explique, à cette occasion, que ce serait Reynaud qui aurait prononcé pour la première fois le mot d'armistice au cours de cette réunion : « Il n'est pas dit que notre adversaire nous accordera un armistice immédiat. » Assertion étonnante du général qui, dans toutes les réunions qui suivirent en juin 1940, se fit l'ardent défenseur de cette solution et qui, pour tenter de le faire oublier, prétend maintenant que Reynaud prononça le mot sans pourtant approuver le concept. Ledit procès-verbal, rédigé par Weygand, fut, semble-t-il, diffusé sans tenir compte des corrections de Reynaud et récupéré par les Allemands, le 15 juin 1940, qui le diffusèrent⁸⁵. De même, le 8 mars 1949, Weygand prétend qu'il avait proposé, le 13 juin 1940, que le temps pendant lequel les Allemands réfléchiraient à la demande d'armistice soit utilisé pour faire filer la flotte en un lieu sûr, critiquant vivement Marin qui s'était opposé à cette solution. Le député de Nancy, qui, alité, n'avait pas assisté à la séance, démonte ces assertions en interrogeant tous les témoins de l'époque, Lebrun, Reynaud, Laurent-Eynac, Pernot, Monnet, Queuille, Rio, Rollin, Sérol⁸⁶. « Le 16 juin 1949, il revient à la charge sur la question de l'armistice pour savoir si Weygand jugeait contraire à nos engagements avec les Alliés la demande d'armistice, mais le général refuse de répondre, ne s'estimant pas apte à en juger en sa qualité de militaire, ajoutant même que le gouvernement n'avait qu'à le démettre s'il était d'un autre avis, oubliant qu'il avait alors tenu son rôle d'une façon bien politique et arrogante. Marin ne laisse rien passer, interrogeant le généralissime aussi bien sur l'incident de la fausse insurrection communiste à Paris que sur le départ avorté pour Alger ; il ironise : « Si j'ai bien compris, vous avez dit tout à l'heure qu'on aurait manqué de bateaux pour transporter les troupes et, cependant, à ce moment-là même, d'après la proposition que vous auriez faite au Conseil des ministres de Cagé du 12, nous avons toute notre flotte militaire dans la Méditerranée⁸⁷. »

Le général Georges avoue aussi ne pas avoir été mis au courant des discussions sur l'armistice, mais donne son avis de militaire, selon lequel cette décision s'imposait, car les

⁸⁵ Paul REYNAUD, *Au cœur...*, *op. cit.*, p. 576-589.

⁸⁶ Dans un papier ultérieur qu'il publie sur les mémoires de Benoist-Méchin, *Soixante jours...*, *op. cit.*, il écrit encore : « Je n'assistais pas au Comité du 25 mai : je ne puis donc apporter aucun témoignage sur ce qui a pu s'y dire, mais je constate que les conclusions de M. Benoist-Méchin, basées sur une argumentation enfantine, sont une nouvelle manifestation de son évidente partialité. » « Sur un livre de M. Benoist-Méchin », p. 42, tiré-à-part communiqué par Marcel Cordier.

⁸⁷ Commission d'enquête sur 1933-1945, t. 5, p. 1812.

armées ne pouvaient plus se battre et que « la capitulation est contraire à l'honneur de l'armée⁸⁸ ».

Aucun chef militaire ne pouvait envisager la capitulation. Je suis d'une génération qui a vécu dans le souvenir de la guerre de 1870 et je me suis toujours rappelé Bazaine et la capitulation de Metz. Cela est resté gravé dans nos esprits d'une manière ineffaçable. (...) L'article 234 du Code de justice militaire la punit de la peine de mort avec dégradation militaire⁸⁹.

Il s'explique aussi sur la baisse du moral des troupes, sur l'échec du ravitaillement de la première division cuirassée et sur le manque de moyens pour conduire les opérations. Marin insiste : « Nous ne recherchons pas des responsabilités générales ; cela ne nous suffit pas. Nous recherchons les véritables responsabilités⁹⁰. »

La polémique se poursuit au sujet de l'appel au maréchal Pétain, Reynaud et Lebrun s'en renvoyant la responsabilité. Lebrun assure que c'est Reynaud qui le lui a suggéré, par dépit ou en espérant revenir⁹¹ ; Reynaud prétend au contraire que ce fut le choix du président de la République. Les positions de Marin vont plutôt à l'encontre de Reynaud : dans le débat du 12 décembre 1950, il affirme que le président du Conseil aurait pu remanier son gouvernement en en révoquant les mous, au besoin en se passant de la signature du chef de l'État, ce qui était assez juste, *modulo* ce dernier détail extravagant⁹². Autre point de divergence sur la journée fatale du dimanche 16 juin qui a vu la nomination de Pétain, Lebrun assure que Reynaud avait conclu le Conseil des ministres de l'après-midi, à 20 heures, en annonçant sa démission⁹³ et en convoquant les ministres à 22 heures au cas où il serait amené à former un nouveau gouvernement avec eux⁹⁴. Marin assure au contraire que la décision de démissionner ne fut prise qu'à 22 heures⁹⁵. Même si Lebrun, proche institutionnellement et spatialement de

⁸⁸ *Ibid.*, p. 741.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 742.

⁹⁰ Commission 1933-1945, séance du 19 février 1948, t. 3, p. 718.

⁹¹ « Il pouvait supposer aussi que les conditions d'armistice seraient inacceptables, que Pétain, dès lors, se démettrait, que Lebrun le rappellerait et qu'il pourrait, lui, Reynaud, rassembler autour de sa personne tous les Français pour une politique de résistance. On l'a dit. Il l'a dit. L'a-t-il cru ? A-t-il cru qu'il le croyait ? A-t-il feint de le croire ? Il est difficile d'en décider. » Emmanuel BERL, *La fin...*, *op. cit.*, p. 169.

⁹² *Ibid.*, p. 848-849.

⁹³ AN 317AP/62. « Vers 20 heures, le gouvernement est démissionnaire. Le maréchal est chargé de constituer un nouveau ministère. À 22 heures, le nouveau Conseil est en séance. » Note de Weygand du 26 août 1940.

⁹⁴ Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 416 et Commission d'enquête, IV, p. 1081-1086.

⁹⁵ « Reynaud se contenta de proposer une nouvelle réunion du Conseil pour le soir à 22 heures. A-t-il annoncé que le gouvernement était démissionnaire ? Mandel, pas plus que Marin ou Campinchi, ne l'a entendu. » Bertrand FAVREAU, *Mandel...*, *op. cit.*, p. 394. Chautemps est du même avis : « Il est hors de doute qu'en suspendant la séance, il n'avait pas annoncé sa démission et avait au contraire convoqué ses collègues pour un nouveau Conseil. » Camille CHAUTEMPS, *Cahiers secrets de l'armistice (1939-1940)*, Paris, Plon, 1963, p. 171.

Reynaud, a sans doute mieux compris que les autres sa position, il semble plus réaliste de considérer que la décision, annoncée en filigrane à 20 heures, a été consolidée entre les deux Conseils, lors de la conversation que Reynaud et Lebrun ont eue ensemble, la preuve en étant que Lebrun tente encore alors de faire revenir Reynaud sur sa décision et qu'il a convoqué un troisième Conseil à 22 heures. Marin est donc plutôt dans le vrai.

Paul Reynaud n'est pas épargné, interrogé sur les hommes dont s'il s'était entouré au gouvernement, Pétain, Bouthillier, Baudouin :

Quand vous avez réformé votre ministère avec Bouthillier, vous aviez la certitude qu'il vous soutiendrait ? (...) Et je trouve la conduite de Baudouin à votre égard encore plus stupéfiante. (...) Pour le maréchal Pétain, vous ne pouviez pas ne pas vous poser la question. Il avait viré de bord depuis longtemps [Reynaud répondant : « Moi, je n'en savais rien⁹⁶ »].

Avec Jacques Bardoux, interrogé le 27 janvier 1949⁹⁷, Marin pose le cas du drame de Mers el-Kébir qui aurait pu être évité si le gouvernement avait accepté que la flotte partît à la Martinique, Pétain assurant qu'il n'avait pas été mis au courant de cette hypothèse, ce que semble confirmer ensuite l'amiral Gensoul⁹⁸. Il interroge aussi Raoul Dautry sur l'impréparation de la France en nombre d'armes antichar⁹⁹. Refaisant l'histoire, il sermonne Jean Boivin-Champeaux, qui avait présidé la commission de Réforme constitutionnelle ; alors que lui-même n'a pas pris la parole, refusant simplement de voter, il s'écrie :

Le maréchal Pétain avait les pouvoirs pour faire une Constitution ; on les lui donnait ! C'était déjà scandaleux de les lui donner !... Que les Chambres se laissent dépouiller de leur devoir formel, de leur responsabilité de faire elles-mêmes les Constitutions, cela a été discuté au point de vue légal et le sera *in æternam*, mais le maréchal Pétain a dit lui-même que jamais un homme n'avait eu en France autant de pouvoir que lui¹⁰⁰.

Marin, oubliant parfois ses propres responsabilités, n'a pas hésité à se faire le censeur des hommes qui trahirent, capitulèrent ou ne résistèrent pas suffisamment en 1940. Il les juge tous sévèrement et sans circonstances atténuantes. Pour autant, ce rôle de pourfendeur de torts, qui lui allait si bien avant-guerre, va-t-il lui permettre de revenir au devant de la scène ?

⁹⁶ Commission d'enquête sur 1933-1945, t. 8, p. 2367 et 2372.

⁹⁷ *Ibid.*, t. 5, p. 1409.

⁹⁸ *Ibid.*, t. 4, p. 1903.

⁹⁹ *Ibid.*, t. 7, p. 2022.

¹⁰⁰ *Ibid.*, t. 7, p. 2205.

Chapitre XVIII : Du Capitole à la roche Tarpéienne

Ce travail actif dans les commissions d'enquête d'après-guerre pouvait amener Marin, auréolé de son statut d'ancien résistant, à jouer de nouveau un grand rôle dans la vie politique nationale, mais les circonstances politiques allaient compliquer son retour. Le développement de la démocratie chrétienne, l'effondrement de son adversaire radical-socialiste de toujours, l'émergence d'un nouveau socialisme et d'un grand Parti communiste, la naissance du gaullisme bouleversaient les pratiques politiques, même si la nouvelle République allait reprendre bien des us et coutumes du régime d'avant-guerre.

Le temps des médailles

À la Libération, le statut de résistant de Louis Marin n'est pas contesté, malgré sa présence à Vichy pendant la plus grande partie de la guerre¹. Des Américains, il reçoit un diplôme de l'*Office of Strategic Services* (OSS), le 27 octobre 1944 et, des Français, la Croix de guerre avec palmes, passant capitaine de réserve honoraire, la médaille de la Résistance par décret du 15 octobre 1945 et la Légion d'honneur à titre militaire, le 9 octobre 1945 :

Bien que surveillé par la Gestapo et la Milice, n'a pas hésité à rester en relation permanente avec les chefs du service de renseignement allié, cachant des documents secrets relatifs à la défense allemande puis servant de boîte aux lettres. A réussi à faire passer par des voies clandestines et directes aux états-majors alliés les messages les plus urgents du SR [service de renseignement] en territoire occupé par l'ennemi. A échappé de justesse aux poursuites de la Gestapo. A rallié Londres au péril de sa vie. A fait preuve en toutes occasions d'un total mépris du danger et d'un ardent patriotisme.

Général de Gaulle.

Toujours partant dans l'action associative, il va s'investir dans la vie patriotique de l'après-guerre. Élu président d'honneur des parlementaires résistants, il devient aussi vice-président fondateur du Comité d'action de la résistance (CAR)², qui réunit de nombreux mouvements de résistance ; celui-ci est présidé successivement par le général Gabriel Cochet³,

¹ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 311. « Louis Marin s'installa à Vichy pour y mener, quasi ouvertement, la lutte contre la collaboration avec l'ennemi, pour y prêcher par l'exemple la concorde nationale entre résistants et pour y centraliser des renseignements politiques et militaires au profit de l'état-major interallié. Il occupa ce poste de combat jusqu'au printemps 1944 lorsqu'il apprit que son arrestation, inévitable depuis longtemps, venait d'être décidée. Ce n'est pas sans difficulté qu'il parvint à Londres après un séjour dans un maquis français. » Jacques-Armand WULLUS-RUDIGER, *Les mémoires de Paul Reynaud et la Belgique : un appel à Winston Churchill et au général de Gaulle*, Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1946.

² AN 317AP/60.

³ Le général Cochet, aviateur résistant et ancien du PDP, préside le CAR de 1948 à 1952. Il partageait déjà beaucoup d'initiatives avec Louis Marin avant-guerre, comme le comité France-Roumanie. AN 317AP/144.

Georges Bidault et Daniel Mayer, la secrétaire générale étant Marie-Madeleine Fourcade, ancienne chef du réseau du mouvement Alliance, qu'avait créé le commandant Loustaunau-Lacau⁴. Des locaux leur sont mis à disposition par le préfet de la Seine, des subventions allouées et des bureaux départementaux se forment un peu partout. Un journal est édité, la *Voix de la Résistance*. Le compte rendu d'activité de 1955 relate la défense des anciens résistants, la résistance à « l'oppression vichyste », l'opposition aux grâces présidentielles trop nombreuses et la campagne menée pour empêcher le transfert des cendres du maréchal Pétain qu'avait demandé, dans une proposition de loi, maître Isorni, devenu député aux élections de 1951, ou encore l'organisation de meetings pour protester contre la relaxe de Maurice Bardèche, ami de Brasillach et défenseur du régime nazi, finalement condamné par la Cour d'appel à un an de prison en 1952 pour apologie du meurtre⁵. Le CAR s'intéresse aussi à la rédaction des manuels d'histoire allemands avec l'aide d'historiens des deux pays et lance un prix de la Résistance, encore en vigueur aujourd'hui dans de nombreux lycées. Nous voyons aussi Marin se battre, aux côtés du CAR, contre les autorités, ministères et musée de l'Armée, pour obtenir un décompte précis des victimes civiles de la guerre, reprenant en cela une proposition de résolution qu'il avait déposée, pour la guerre précédente, le 29 mars 1920, à la Chambre des députés, et qu'il réitère, le 11 mai 1951⁶ : « Les victimes civiles de la guerre, à un titre et pour des raisons analogues à celles qui militent en faveur des combattants, méritent que la Nation sauve leurs noms de l'oubli. (...) Le devoir absolu d'une Nation est de garder le souvenir de ceux qui sont morts pour elle. » C'est une obsession pour Marin depuis la Première Guerre mondiale : les criminels de guerre doivent être poursuivis et condamnés si on veut éviter que de nouvelles exactions ne soient commises ; il exige l'extradition du général Heinz Lammerding, condamné à mort par contumace pour les massacres d'Oradour-sur-Glane et de Tulle :

On ne fit rien pour châtier les criminels allemands. La liste en fut publiée solennellement. Personne ne tenant la main à l'exécution de cette clause capitale des traités, les Allemands refusèrent de livrer aucun coupable ; ils s'opposèrent à toute enquête. (...) En même temps, on ne rendait pas justice à nos héros, à nos martyrs. Cette carence nous a menés où nous sommes : les Nations, comme les religions, qui n'honorent pas ce qui se sont sacrifiés pour elles, sont vouées à déchoir. Cette double erreur portait en germe la nouvelle catastrophe⁷.

⁴ Nous trouvons aussi, parmi les membres du bureau du CAR, le général de Bénouville, Pierre-Bloch, Alphonse Juge, Campinchi, d'Astier de La Vigerie, Debû-Bridel, Paul-Boncour, Queuille, Bollaert, Claudius-Petit, Bourgès-Maunoury, Koenig, Edmond Michelet, Yvon Morandat, Jean-Pierre Lévy, le R. P. Bruckberger, ...

⁵ Bardèche qui était né à Dun-sur-Auron, d'où Marin s'était envolé pour Londres...

⁶ Proposition de résolution n° 13 226 de la session de 1951. AN317AP/129.

⁷ AN 317AP/250. Louis MARIN, *La Nation*, 29 avril 1945.

Le CAR défend aussi la situation administrative des fonctionnaires démis par Vichy et rétablis en surplus qui risquaient de faire l'objet de mesures d'économies administratives. Marin participe à de nombreuses manifestations. Il se rend aux réunions de l'Union des anciens membres de l'Assemblée consultative provisoire, comme encore le 9 novembre 1954 avec des discours d'André Le Troquer, Gaston Monnerville, Mendès France, Paul-Boncour. Il va aussi, le 7 juillet 1955, sur la tombe de Georges Mandel, à l'invitation de Michel Clemenceau, président de la Société des amis de Georges Mandel. À Londres, déjà, Marin avait rendu hommage à son ami en apprenant son probable décès :

J'ai connu Georges Mandel à ses premiers pas dans la vie politique, apprenti journaliste près de Clemenceau. (...) Je l'ai admiré en pleine lutte pendant la semaine de l'Armistice où son énergie, sa ténacité, son patriotisme en imposèrent à tous. (...) Patriote avant tout, Mandel dut à cette qualité la rectitude de sa vie politique. (...) S'il avait occupé plus tôt le ministère de l'Intérieur, la cinquième colonne n'aurait pas eu le champ libre, l'administration préfectorale eût été autrement composée, entraînée et aurait résisté au cataclysme⁸.

Il reçoit aussi de multiples invitations, montrant l'éclectisme de ses relations, des associations d'anciens résistants, comme les FFI, l'Association nationale des anciens FFI FTPF, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance française, la Fédération nationale des Maquis, l'Association nationale des médaillés de la Résistance, les Combattants de la paix et de la liberté. Le 18 juin 1945, il participe, avec le Comité local de libération, depuis le balcon de l'hôtel de ville de Nancy, aux cérémonies de l'anniversaire du discours du général de Gaulle et, le 24 juin, à Domrémy, à l'hommage du général à la Sainte Pucelle⁹. Le 15 septembre, il assiste, à Nancy, à la remise du diplôme de citoyen d'honneur aux généraux Paul W. Baade et George Patton, ce dernier représenté par sa femme et son fils. Lucien Febvre lui propose de rejoindre le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale¹⁰ et il devient membre de sa commission d'histoire de la Résistance¹¹. Il n'aura de cesse aussi de défendre le rôle de cette dernière. Il la défend ainsi, le 27 février 1947, à l'Assemblée : pour les Alliés, « la Résistance était une chose romanesque » ; jusqu'au fameux ordre du jour d'Eisenhower de juillet 1944, il « n'ont guère cru à la Résistance. Cependant, (...) par les seuls renseignements qu'elle a fournis pour préparer chacun des débarquements, la Résistance leur a rendu des services immenses ». Dans cette activité, il témoigne en faveur de ceux qui l'ont aidé sous

⁸ AAE PA-AP 203, n° 21.

⁹ AN 317AP/189.

¹⁰ AN 317AP/123. Lettre de Lucien Febvre. Marie-Thérèse CHABORD, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *Gazette des archives*, 1982.

¹¹ AN 317AP/233 Lettre de convocation du secrétaire général Henri Michel du 3 février 1958.

l'Occupation, signant des déclarations sur l'honneur à leur profit¹². En sens inverse, Suzanne Bertillon témoigne en sa faveur :

Informateur expert des principales organisations de résistance en territoire occupé, le président Louis Marin incarna l'âme de la Résistance ; jamais à aucun moment il n'accepta l'humiliation de la défaite et toujours participa à la lutte contre l'ennemi.

Faisant preuve d'un total mépris du danger, malgré la surveillance constante de la Gestapo et de la Milice, il n'a pas hésité à collaborer étroitement avec les principaux réseaux de SR des états-majors alliés, en particulier avec le Réseau 1942, auquel il fournit régulièrement, de janvier 1943 à mars 1944, quantité de renseignements secrets de première source sur les tractations franco-allemandes, sur l'état moral des représentants diplomatiques ennemis résidant à Vichy, sur les intentions du gouvernement Laval. En outre, par des relations personnelles disséminées à travers la France, il permit, à plusieurs reprises, l'identification de certaines troupes ennemies cantonnant dans diverses régions. Il cacha également des documents importants relatifs à la défense allemande. Il prévint à temps les patriotes suspectés par la Gestapo et décupla l'enthousiasme des jeunes¹³.

Comme ancien résistant, il est aussi membre du Front national, présidé par Frédéric Joliot-Curie, mouvement sous influence communiste, mais ouvert à des personnalités de toutes tendances (en 1946, on y trouve aussi bien Aragon et Madeleine Braun que Jacques Debû-Bridel, Robert Debré ou François Mauriac). En janvier 1945, une tentative de fusionner avec le Mouvement de libération nationale (MLN) échoue devant l'intervention au congrès d'André Malraux. En octobre, huit membres du comité directeur en démissionnent, ne partageant pas ses positions sur le référendum, dont Debû-Bridel ou Mauriac. Pourtant, Marin attendra encore une année avant de le quitter, alors qu'il devenait de plus en plus clair que l'organisation était tenue par les communistes ; il n'en part qu'au moment où un communiqué du mouvement envisage de transiger sur la question des frontières¹⁴. La droite ne comprend pas ce choix de

¹² AN 317AP/60. Malheureusement, Albertine Lambert voit sa demande de bonification d'ancienneté prévue par la loi du 26 septembre 1951 rejetée en 1954 pour manque de pièces justificatives. Lettre du 16 décembre 1954 du ministre des Anciens combattants et Victimes de la guerre. AN 317AP/65. Chemise Suzanne Bertillon. Il doit intervenir aussi au profit de Suzanne Bertillon, la responsable du réseau de résistance dans lequel il travaillait. Elle lui écrit que les Américains l'ont priée « de ne rien dévoiler encore » et qu'elle se trouve donc en difficulté pour prouver son action de résistance. AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 334 : texte en défense de S. Bertillon.

¹³ AD MM 26 J/47(2). Journal de guerre de Fernande Marin, p. 310.

¹⁴ AD MM. Position nouvelle du Front national : « Le programme de la Ruhr et des pays rhénans séparés pour toujours de l'Empire allemand, la Ruhr internationalisée, les pays rhénans soumis à une influence française prépondérante, ne paraît pas, dans l'état actuel des choses, pouvoir être maintenu dans son intégralité. Des transactions seront proposées. Il faudra, la séparation définitive de ces territoires étant maintenue, donner en même temps satisfaction aux réclamations hollandaises et belges, donner des apaisements aux Anglais. Le Rhin ne sera plus désormais la frontière militaire française, mais la défense de l'Occident contre un retour offensif de l'Allemagne. » Extrait d'explications données à des amis du Front national et du comité de la rive gauche du Rhin, 21 août 1946. « J'ai fait partie du Front national, dès sa création, parce que j'y retrouvais des hommes et des femmes de toutes opinions, communistes ou modérés, croyants ou athées, ouvriers ou bourgeois, paysans ou citadins. Je les avais connus et appréciés

Marin d'être resté aussi longtemps dans un mouvement tenu par les communistes, estimant que la camaraderie de la Résistance n'était plus un motif suffisant pour le faire. C'est là une première contradiction du député de Nancy que l'influence de la guerre éloigne de son combat contre la gauche.

Toujours partagé entre Paris et Nancy, il participe, le 8 septembre 1946, à la cérémonie traditionnelle sur la colline de Sion, avec le maréchal de Lattre, l'abbé Pierre et plusieurs évêques¹⁵, mais continue à vivre à Paris. Amoureux de son V^e arrondissement, il prend la défense du marché Saint-Médard que l'administration veut supprimer. Dans un article savoureux, si on le compare aux évolutions actuelles, il écrit : « L'administration fait enlever les arbres du boulevard Raspail en l'honneur des autos et veut arracher bientôt ceux du boulevard Saint-Michel ; les arbres disparus, elle se propose de reculer les trottoirs vers les maisons, le piéton étant l'ennemi numéro un de l'ingénieur des travaux publics¹⁶. »

Il prononce, le 15 novembre 1946, son discours d'installation à l'Académie des sciences morales et politiques. De façon symptomatique, plutôt que d'évoquer l'Asie qu'il avait arpentée, il évoque les « veillées en Lorraine¹⁷ » et leurs traditions oubliées, sous le titre « Les institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles par les contes traditionnels en Lorraine ». En cette qualité, il assiste ensuite à la réception de Churchill à l'Institut, le 2 novembre 1945, et les archives départementales gardent des photographies de la nouvelle rencontre entre les deux hommes¹⁸. À cette occasion, il salue son rôle joué dans l'affaire de Suez et il souligne l'amitié de l'homme politique anglais pour la France, en remerciant l'*Intelligence Service* de l'avoir exfiltré de la France occupée. Il aura aussi la joie de l'accueillir à Nancy, en tant que président du conseil général, le samedi 12 août 1950¹⁹, allant le chercher, avec les officiels, à la descente de l'avion à la base aérienne de Nancy-Ochey ; Lionel Pèlerin, sénateur-maire de Nancy, fait alors citoyen d'honneur de la ville le grand homme qui avait déjà reçu la même distinction à Metz et à Strasbourg.

dans la résistance. (...) En 1945, des amis politiques m'avaient pourtant souvent conseillé de quitter des associations dans lesquelles mon nom figurait à côté de celui de nombreux adversaires. » Il annonce son départ dans *La Nation*, le 27 février 1946.

¹⁵ Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, op. cit., p. 207.

¹⁶ AN 317AP/215. Louis MARIN, « Qu'on rende à Paris le marché Saint-Médard », journal inconnu.

¹⁷ AD MM 26J/96. Louis MARIN, « Les veillées lorraines », Académie des sciences morales et politiques, 25 novembre 1946. Institut de France.

¹⁸ AD MM 26J/47.

¹⁹ AN 317AP/178. *Dimanche Éclair*, 13 août 1950.

Membre de l'Assemblée consultative provisoire

Le général de Gaulle décide de transférer l'Assemblée consultative provisoire d'Alger à Paris. Toujours présidée par Félix Gouin, elle est élargie aux représentants de la Résistance intérieure et y représente toutes les organisations : 148 représentants métropolitains des partis, associations et mouvements de la Résistance ; 40 représentants de la Résistance extra-métropolitaine ; 60 délégués du Sénat et de la Chambre des députés de 1936, désignés par une commission de vingt hommes politiques choisis par les anciens partis parmi les parlementaires n'ayant pas voté les pleins pouvoirs ; enfin, par l'ordonnance du 22 juin, 47 prisonniers et déportés la rejoindront. Bien que Wendel proteste contre le procédé qui écarte la quasi-totalité de la classe politique d'avant-guerre, Marin se range à la formule pour ne pas être le seul parti à la refuser et accepte de désigner trois sénateurs et quatre députés²⁰. Puis il réunit des députés et sénateurs de toutes tendances à la Chambre pour contrer un projet d'ordonnance déclarant que la Chambre avait cessé d'exister en 1942, mais aussi pour protester contre une limitation dans la composition qui aurait encore écarté les vingt abstentionnistes de 1940 (seuls auraient été retenus Marin et Denais). « Marin est en ce moment l'homme le plus populaire du Parlement et il ne tiendrait qu'à lui de personnifier le mécontentement du monde parlementaire vis-à-vis du gouvernement²¹ », écrit Wendel. Mais Marin n'en rajoute pas dans son opposition, évitant visiblement de se fâcher avec de Gaulle, avec qui il compose encore.

La première réunion du bureau national de la Fédération républicaine se tient le 26 octobre 1944. Mais les manœuvres se tiennent en dehors. Une réunion se tient en novembre pour examiner un grand rassemblement de la gauche à Marin, le Rassemblement populaire ou républicain, avec Robert Bellanger, sénateur d'Ille-et-Vilaine ; Wendel y est invité²². Marin est contesté à droite, faisant l'objet de pressions bien orchestrées pour le pousser à renoncer. Jules Ramarony et Guy de Moustier²³ lui demandent de se retirer de la vie politique afin de favoriser la naissance d'un nouveau parti²⁴. Jean-Marie Bouvier O'Cottureau, ancien député de la Mayenne, tente la même opération lors d'une réunion du bureau du groupe à la Chambre. Le banquier François de Nervo vient avec un industriel de Lyon, Bouchayer, lui tenir le même

²⁰ Journal de François de Wendel, 19 octobre 1944.

²¹ Journal de François de Wendel, 26 octobre 1944.

²² Journal de François de Wendel, 29 novembre 1944.

²³ Fils de Léonel de Moustier, député RIAS, ayant refusé les pleins pouvoirs, mort en déportation. AD MM 26 J/145 et AN 317AP/174.

²⁴ AD MM 26 J/145, p. 18 *sq.*

discours. Brulfer, accompagné de l'ancien préfet de Vichy, André Boutemy²⁵, amenés par Henri de Peyerimhoff, son ancien camarade de La Malgrange, qui fut président du Comité des houillères, proposent aussi à Marin, en août 1947²⁶, de se retirer ou de fondre la Fédération avec ce qui restait du PSF. D'autres initiatives viennent d'anciens Croix de Feu. Edmond Barrachin, Jean Ybarnégaray, Pierre Hénault, Fernand Robbe tentent de reconstituer le parti²⁷, qui avait été dissous en 1942 par les Allemands et dont le fondateur La Rocque est en résidence surveillée à Versailles ; ils envisagent de le renommer Parti social de la réconciliation française, ce qui était tout un programme²⁸. Le 3 février 1945, la Fédération républicaine de la Seine, dirigée par Joseph Denais, l'un des deux députés qui étaient montés sur le *Massilia* et avait ensuite été arrêté en 1942, discute avec des anciens du PSF et s'interroge sur une autre voie, quelques jours à peine après avoir fait un don personnel de 10 000 francs à la Fédération républicaine²⁹. Le 31 juillet 1945, il tente de réunir, dans une Entente républicaine pour la liberté et le progrès social³⁰, la Fédération républicaine, l'Alliance démocratique, l'Union patriotique républicaine (d'anciens PSF résistants autour de Charles Vallin), le Parti de la rénovation républicaine (avec André Mutter, ancien responsable départemental des JP de l'Aube³¹, ancien membre de Ceux de la Libération et du CNR³²), les Radicaux indépendants et les Français libres³³. Chaque parti, cependant, garderait son propre programme, mais Marin refuse de signer l'engagement proposé par l'Entente³⁴. Lors du congrès de la Fédération républicaine, en présence de Georges Bonnefous, Jacques Debû-Bridel et Robert Pimienta, Marin appelle à l'union des Français³⁵, n'admettant pas qu'elle puisse se faire sans lui.

Partout en France, les pétainistes ont repris confiance. Une partie de la bourgeoisie nancéienne, qui avait vu d'un bon œil l'arrivée de l'ordre moral, lui fait payer son hostilité à

²⁵ André Boutemy était chargé de distribuer les fonds du CNPF aux partis anticommunistes. Éric BRANCA, *La République des impoteurs*, Paris, Perrin, 2024.

²⁶ AN 317AP/70-71. Anecdote également rapportée par Jean Garrigues In Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites...*, *op. cit.*, p. 356.

²⁷ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 340.

²⁸ Xavier VALLAT, *Le nez...*, *op. cit.*, p. 138.

²⁹ AN 317AP/75. Lettre de Guiter à Marin du 26 janvier 1945.

³⁰ Mentionnée sous l'appellation « Union des forces républicaines nationales » par René REMOND, *Les droites...*, *op. cit.*, p. 240.

³¹ Mathias BERNARD, « Les partis modérés... », *op. cit.*, p. 88.

³² Mutter devra quitter le PRL après avoir créé une polémique en tenant des propos ambigus sur l'amnistie devant un parterre d'anciens collaborateurs de Vichy. Jean-Paul THOMAS, « Le Parti républicain de la liberté (1945-1951). Ambiguïté et échec d'une tentative de recomposition politique », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 438.

³³ *L'année politique*, 1944-1945, p. 293. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 342.

³⁴ AN 317AP/70-71. Compte rendu du bureau de la Fédération républicaine du 11 juillet 1945.

³⁵ *L'année politique*, 1944-1945, Éditions du Grand Siècle, p. 107.

Pétain. Le 14 mars 1948, l'Associations des anciens de la III^e République, présidée par l'abbé Jean-Marie Desgranges, ancien député PDP du Morbihan, qui renvoie dos à dos Pétain et de Gaulle, réunit un Banquet des Mille, à Versailles, avec de nombreux hommes politiques écartés du pouvoir pour leur attitude pendant la guerre, comme Paul Faure, tête de file des socialistes ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain et ancien membre du Conseil national, et Flandin, qui ne rougit pas de son passage fugace sous l'État français, mais aussi des antimunichois comme Joseph Laniel, membre du CNR, et Paul Reynaud. Ils rappellent les supposés bienfaits de Vichy, récusent le terme de « collaboration » et réclament une loi d'amnistie qu'ils obtiendront le 5 janvier 1951, par 327 voix contre 263³⁶, essentiellement la gauche. Puis, le 6 août 1953, une autre loi rétablit les droits civiques dans leur entièreté. Au même moment, Louis Madelin, ami d'enfance de Marin, préside un comité pour obtenir la libération du maréchal³⁷. De Gaulle lui-même dénonce « l'opprobre qui consiste à laisser en prison un homme qui va avoir 95 ans³⁸ ». D'autres grandes voix, comme François Mauriac, demandent le retour à la concorde et le pardon des fautes commises pendant la guerre ; déjà, le 1^{er} février 1945, il écrivait : « Si j'avais les moyens de parler au Front national, (...) je leur crierais : à la veille de la victoire, deux tâches essentielles s'imposent à vous. D'abord, réconcilier les Français entre eux, ensuite nous pencher sur ce peuple terriblement atteint dans sa chair et dans son âme³⁹. » Louis Rollin dépose aussi, lors de la séance du 15 juin 1950⁴⁰, une proposition de loi rendant possible une révision des condamnations pour les fonctionnaires sanctionnés après guerre. Tout au contraire, Marin participe à un vote pour défendre les résistants abusivement arrêtés après la guerre notamment pour avoir commis des actes abusifs d'épuration⁴¹.

Fernande n'hésite pas à dénoncer ceux qui étaient les plus acharnés contre son mari comme Marcel Paul-Cavallier, du groupe Pont-à-Mousson, et l'abbé Renard, directeur du

³⁶ Henry ROUSSO, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 2, p. 568. Voir aussi le journal de Louis Marin (AD MM 26 J/145, p. 157 sq).

³⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/32. Une petite mention dans le journal de guerre de Louis Marin, malheureusement sans détails : « Rencontre de Louis Madelin. » 27 septembre 1942.

³⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 580.

³⁹ Fred KUPFERMAN, *Le procès de Vichy (Pucheu, Pétain, Laval)*, Paris, Éditions Complexe, p. 16.

⁴⁰ AN 317AP/69.

⁴¹ « Le 20 juillet 1949, neuf députés [d'Astier de la Vigerie, progressiste, Bouvier O'Cottureau, PRL, Forcinal, UDSR, abbé Grouès, MRP, Lécivain-Servoz, MRP, Malleret-Joinville, PCF, Marin, Républicain indépendant, Minjoz, SFIO, Teitgen, MRP] interpellent en séance le gouvernement afin qu'il fasse "respecter la Résistance". Le journal *Combat* rapporte des "applaudissements de l'extrême droite à l'extrême gauche". Au-delà de déclarations de principe, une demande précise émerge afin d'éviter la détention provisoire avant l'éventuel procès [des personnes arrêtées qui pouvaient arguer d'un acte de résistance]. » François ROUQUET et Fabrice VIRGILI, *Les Françaises, les Français et l'épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, « Histoire », 2018, p. 374-375, 761.

collège de La Malgrange. Les journaux *Aspects de la France* (6 octobre 1949), *Ici Paris*, *Le Centre*, « organe indépendant d'action sociale du Pays haut et du Barrois », et *Rivarol*, lancé en janvier 1951, quelques mois avant les législatives, lancent de violentes charges contre lui. Ce journal, en particulier, lui reproche, dans un article du 1^{er} février 1951, de ne pas avoir fait la guerre en 1914, de s'être réveillé tardivement pour défendre Mayence, d'avoir demandé la mort de Pétain à la Haute Cour et ensuite d'en avoir démissionné au motif que les condamnations n'étaient pas assez sévères, de s'allier avec la gauche et même d'avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain⁴².

Un changement important a lieu aussi à la Fédération qui ne peut qu'affaiblir Marin : après vingt-deux ans d'exercice, le 12 décembre 1944, son fidèle second, Jean Guiter, qui avait perdu un jeune enfant en février 1944⁴³, cède le secrétariat général pour devenir vice-président délégué. Après avoir réinstallé la Fédération dans ses anciens locaux, grâce à René Russier qui avait assuré la permanence pendant l'Occupation, c'est Henri Becquart⁴⁴, qui avait longuement échangé avec Marin en 1943 et 1944, qui lui succède, le 4 février 1945⁴⁵, lors l'assemblée générale de la Fédération, boulevard Saint-Germain, ce qui ne l'empêchera pas de se présenter aux législatives sans succès en 1946 avant de rejoindre le RPF⁴⁶. Pierre Lebon, ancien membre de l'Assemblée consultative, devient trésorier et Albertine Lambert, trésorière adjointe⁴⁷.

⁴² AD MM 26J/145. « Tous ces types ont été des collaborateurs avec les Allemands et avec Vichy [suit une liste d'une dizaine de noms]. » Elle écrit aussi : « Pendant la guerre, des fonctionnaires, des industriels, les commerçants importants de l'Est venaient faire la cour au maréchal et foudroyaient Louis Marin du regard quand ils le voyaient. Certains disaient dans la feuille collaboratrice *Inter France* qu'il était étonnant que Louis Marin ne soit pas encore fusillé. »

⁴³ AN 317AP/54. Le petit Dany, son quatrième enfant, décède le 7 février 1944 et Guiter écrit aussitôt à Marin pour le prévenir. Lettre de Becquart à Marin : « J'ai appris avec beaucoup de peine le cruel malheur qui vient de frapper Jean Guiter et sa femme. Ce petit était né dans les affres de la débâcle [sans doute le cinquième dont Guiter annonce à Marin la naissance pour la Noël 1941]. S'en va-t-il à la veille du reflux et du redressement ? » 16 février 1944. Georges Bonnefous, Rollet-Maine, René Mussier et la secrétaire de Camille Blaisot assistent à l'inhumation du petit Dany au cimetière de Passy, le 10 février 1944. Nous apprenons aussi dans d'autres lettres à Marin, AN 317AP/56, qu'il lui reste François, Jean-Claude, Jacqueline (lettre du 13 avril 1948, AN 317AP/90) et Chantal.

⁴⁴ AN 317AP/88. Voir aussi cette lettre de Guiter à Marin, le 26 août 1941 : « Becquart a été depuis un an en effet, avec M. Joseph Denais, le meilleur de mes correspondants, le plus fidèle, le plus régulier, le plus complet. Les historiens de l'avenir auront fort à faire s'ils veulent prendre connaissance de notre mutuelle surabondance épistolaire ! »

⁴⁵ A. Bonnet, homme d'affaires, succédera à Becquart comme secrétaire général de la Fédération. Gilles RICHARD, *Le CNIP...*, *op. cit.*, p. 304.

⁴⁶ Becquart : « Électoralement, je ne puis, dans le Nord, retrouver ma situation que dans les rangs du MRP, car je suis devenu complètement hostile aux milieux de droite dont j'ai pris la mentalité et les méthodes en horreur et qui ne me pardonneront jamais ma résistance et mon antipétainisme. » Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 332. Il est candidat « Union républicaine » en octobre 45, avec 4 % des voix, avant de rejoindre le RPF en 1947.

⁴⁷ AN 317AP/65.

Georges Pernot, qui l'avait quitté avant-guerre, rejoint la Fédération comme vice-président⁴⁸. Quelques mois après, Wendel témoigne encore de l'énergie de son ami nancéien quand il réunit ses troupes à l'hôtel des Sociétés savantes, le 5 septembre 1945 : « C'est évidemment un vieux monsieur, puisqu'il a 74 ans, mais il est encore singulièrement vivant. Il a présidé de bout en bout, intervenant à tout instant, bousculant violemment les gens dont l'intervention lui déplaisait, en un mot tout pareil avec ses qualités et défauts au Marin des congrès d'avant-guerre ».

Pour tenter de relancer le mouvement, Marin, qui avait arrêté *La Nation* en mai 1940, la reprend, le 24 avril 1945, sous la forme d'une feuille recto-verso hebdomadaire puis quotidienne. Wendel avait proposé la reprise de *La Nation*, en quotidien, avec les moyens, locaux, machines et personnel, des *Débats*⁴⁹, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, l'imprimerie étant restée vacante à la suite d'une décision de justice, et était prêt à avancer un million de francs, en échange de la reprise de certains de ses collaborateurs comme Bernus. D'autres industriels proposent aussi de l'argent⁵⁰. Mais Marin décline les propositions, puis s'engage sans contrat ni couverture financière, ce qui exaspère Wendel qui ne voit plus comme recours que de Gaulle qui lui accorde deux millions de francs :

Marin a tout de même fini par voir de Gaulle et a causé pendant plus d'une heure avec lui. À l'entendre, l'affaire de *La Nation* serait en bonne voie. De Gaulle, paraît-il, a été très aimable, mais n'a fait aucune allusion à une entrée possible de Marin dans le gouvernement. Il a visiblement longuement entretenu Marin, qui les connaît assez bien, des questions extérieures⁵¹.

Des élections locales qui se compliquent

Le retour à la vie des partis est profondément bouleversé après la guerre. La préparation des élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945 en est le premier indice. Comment le parti peut-il s'organiser ? Valentin écrit d'intéressantes lettres à Marin (« Mon bien cher Président ») et à Guiter⁵² : soulagé que Marin soit membre de l'Assemblée consultative, il ne comprend pas que la droite y soit si peu représentée (même des gens irréprochables comme André Baud qui s'était abstenu en juillet 1940, dit-il, n'en font pas partie). S'inquiétant pour l'avenir de la

⁴⁸ AN 317AP/90. Note du 21 février 1945.

⁴⁹ *Journal des débats politiques et littéraires*, 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris I^{er}. Journal de François de Wendel, 21 octobre 1944, 12 février, 17, 18, 28 mai 1945.

⁵⁰ AD MM 26J/362. Journal de guerre de Fernande Marin. « Hirsch et Sember, Saunier et les Arméniens, Brien et Guity, Broussy et de Récy, Grandchamp ».

⁵¹ AN 317AP/174. Wendel assure ne rien pouvoir faire, car l'État lui doit 228 millions de francs, tout en regrettant que la Fédération n'ait pas rejoint le PRL ; il ajoute, avec une certaine clairvoyance, qu'il juge Marin « perdu à Nancy ». Entretien du 19 ou 20 février 1946.

⁵² Lettre de Valentin à Marin du 31 octobre 1944, de Valentin à Guiter du 16 novembre 1944 (AN 317AP/75) et de Valentin à Marin du 5 novembre 1944 (AN 317AP/89).

Fédération républicaine, car « on ne refait pas le passé », il pense indispensable de reprendre le vieux projet d'avant-guerre pour créer « un très puissant parti qui soit l'équivalent du parti conservateur anglais, englobant ces masses qui, naguère, votaient URD et Alliance, et que les ligues, singulièrement le PSF, avaient achevé de déboussoler ». Pour cela, il faut de la discipline et une équipe solide à Paris pour présenter des candidats partout aux élections locales afin de reconstituer une base. Un hebdomadaire devra aussi être relancé, plutôt du type *Témoignage chrétien*, qui forme les esprits tout en préparant au combat, et non qui ne fasse que l'une des deux actions seulement (reproche-t-il à *La Nation* d'avoir surtout incité au combat ?). Pour cela, l'argent sera nécessaire et il sait que c'est le point faible de Marin. Le diagnostic est juste, mais les solutions sont-elles à la hauteur ? Heureux que de Gaulle lui ait confié une compagnie de tirailleurs à commander près de Remiremont, il propose à Guiter sa place de futur député de Toul qui pourrait être prise, sinon, par Pierre André, « un ami sûr, quoiqu'un peu AF avant-guerre, mais qui ne l'est plus, et est d'un dynamisme exceptionnel », personnalité que nous reverrons⁵³.

Marin choisit de publier son appel pour les élections, le 8 mai, jour consacré « à l'allégresse de la victoire et de la paix si chèrement conquises ». Il rappelle le combat du général de Gaulle qui « releva le drapeau » et les choix de la Fédération républicaine (en réalité, plutôt les siens propres), de continuer les hostilités contre l'Allemagne, d'affirmer que l'Angleterre ne serait pas envahie, que l'Amérique entrerait en guerre et que le tombeau de l'Allemagne serait la Russie attaquée. Il conclut son discours en appelant les mânes de saint Louis et de Jeanne d'Arc :

Il est suggestif de songer que la libération de Paris, le 25 août, s'est achevée le jour de la fête d'un illustre saint, chef d'État si populaire de notre pays, et soit partie du quartier de la Cité où le faisait vivre l'imagination de notre peuple ; que le jour de la victoire de la plus grande guerre soit tombé le jour de la fête officielle de Jeanne d'Arc, à l'anniversaire de la délivrance d'Orléans ; que la capitulation ait été signée dans l'ombre de la cathédrale de Reims, illustre dans notre histoire⁵⁴.

Un document de propagande de la même époque veut aussi tordre le coup à la propagande communiste : non, la Fédération n'est pas « réactionnaire », car elle met en avant la Déclaration des droits de l'homme⁵⁵, elle défend la justice sociale et la liberté ; non, la

⁵³ Valentin, à cette date, pense que sa carrière politique est derrière lui – il se trompe, car il sera encore sénateur et député de Toul.

⁵⁴ AN 317AP/77-78.

⁵⁵ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin. « Depuis vingt ans, pendant que communistes, socialistes, radicaux s'y refusaient, la Fédération républicaine faisait campagne pour que la Déclaration des droits de l'homme de 1789 soit incluse dans la constitution pour mettre à l'abri les libertés des citoyens et qu'une cour suprême soit instituée pour décider sur tous les attentats commis contre leurs droits. »

Fédération n'est pas « antidémocrate » : son président est élu dans la même circonscription depuis 1905, il s'est opposé au traité de Versailles, à Locarno, à l'abandon de la Rhénanie, aux défaitistes en juin 1940, il est resté courageusement à Vichy au péril de sa vie, son vice-président Blaisot est mort en déportation⁵⁶. Mais le lyrisme de Marin et les arguments politiques ne suffisent pas à étouffer les combinaisons d'appareils.

Les résultats ne sont pas au rendez-vous, sans doute en partie à cause à la difficulté de trouver des élus n'ayant pas été compromis pendant la guerre. À Paris, où le mouvement avait toujours été puissant, le parti n'est même pas en mesure de présenter des listes.

À Nancy, signe de la désagrégation politique, trois listes se présentent, Ceux de la Résistance, avec Pierre Weber et Pierre Donzelot, la liste de l'ancien maire, le docteur Schmitt, radical-socialiste ayant collaboré avec les Allemands pendant la guerre, et la liste du démocrate-chrétien Henri Teitgen, rentré de déportation, avec Adrien Sadoul, ancien résistant, de droite. Mais les listes doivent être modifiées en vue du second tour, Schmitt et Teitgen se retirant. C'est Pierre Donzelot, de gauche modérée, qui devient maire, succédant à Jean Prouvé, qui avait été nommé à la Libération⁵⁷.

La situation reste sous contrôle au conseil général. Épuré de ses éléments les plus vichyssois (Amidieu du Clos, le docteur Schmitt et Gaston Rogé), l'Assemblée a été complétée par des conseillers de gauche⁵⁸. Le 23 septembre 1945, Marin est facilement réélu conseiller général de Nomeny, puis retrouve son poste de président du conseil général, réélu par quinze voix contre treize à Philippe Serre qui dirige une gauche revigorée. Il est réélu aux cantonales de mars 1949 (prévues initialement en octobre 1948) et d'octobre 1951.

Des législatives réussies de justesse

Des échéances nationales viennent rapidement mettre à l'épreuve la Fédération républicaine en octobre 1945 : le référendum sur l'avenir de la III^e République et les élections à l'Assemblée constituante. Au mois de juin, le général de Gaulle avait reçu les principales personnalités politiques pour échanger avec elles sur cette réforme constitutionnelle. Il avait

⁵⁶ AN 317AP/80.

⁵⁷ Jean-Louis ÉTIENNE, *La République restaurée...*, *op. cit.*, p. 99.

⁵⁸ « Ce n'est pas l'attitude patriote de quelques conseillers généraux (Philippe Serre, Louis Marin) qui réussit à cacher le comportement globalement attentiste, voire pétainiste de l'Assemblée départementale. Au même titre que les conseils municipaux, le conseil général est donc épuré. Mais le préfet ne suit pas en totalité les propositions du CDL et, en janvier 1945, onze conseillers sur vingt-neuf sont déclarés indignes, parmi lesquels Amidieu du Clos, le docteur Schmitt, Gaston Rogé. L'Assemblée est ensuite complétée par quinze nouveaux membres, en grande partie issus de la gauche. » Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY, *Meurthe-et-Moselle ...*, *op. cit.*, p. 99-100.

reçu, le 26 juin, Louis Marin, Léon Blum, André Collin, secrétaire général du MRP, Louis Saillant, président du CNR, et, le lendemain, Albert Lebrun, Édouard Herriot, Maurice Thorez, Jean-Daniel Jurgensen et Eugène Petit, de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR). Dans plusieurs allocutions au cours de l'été, il avait tenté de rassurer : « Si nous devons faire des choses neuves, cela ne veut pas dire que nous devons tout balayer⁵⁹. »

Le scrutin pouvant se dérouler à la proportionnelle avec répartition nationale des restes, le président Marin écrit aux autres partis de droite, le 7 août 1945 : « Beaucoup de nos amis politiques nous demandent d'aider, de tout notre pouvoir, à la création rapide et l'organisation (...) d'un parti unique qui regrouperait tous les républicains nationaux, libéraux, démocrates⁶⁰. » Mais il maintient son exigence d'une proportionnelle intégrale, rejoignant en cela les communistes.

La Fédération républicaine adopte un nouveau programme, le 25 août 1945. Le texte souligne en premier la patrie, la liberté, la justice sociale et le progrès moral, quatre notions qui ont toujours été au cœur du projet de Marin. « La doctrine de la Fédération sort victorieuse de l'épreuve de la guerre », ose-t-il écrire. L'expérience a montré que la politique extérieure est l'élément essentiel de la politique d'un pays : des gages doivent donc être pris, comme l'occupation du territoire allemand par les vainqueurs « pendant de longues années », avec une frontière militaire fixée au Rhin ; l'Allemagne désarmée, privée des matières premières nécessaires à la guerre ; l'unité allemande évitée ; et un pacte de sécurité collective conclu entre les nations avec une Société des Nations plus forte : « la Fédération républicaine approuve donc la conclusion de l'alliance franco-soviétique », affirmation sans réserve qui est à souligner, désirant une alliance du même genre avec l'Angleterre et les États-Unis et demandant la reconstitution rapide des forces armées. La Fédération défend enfin la politique coloniale, en expliquant que « l'Empire constitue un facteur considérable de force et de prestige », avec « la collaboration progressive et mûrie entre Français et indigènes ».

En matière institutionnelle, la Fédération demande « une modification profonde des institutions de 1875 ». Il faut à la France « un exécutif fort, stable, pour remplir son rôle d'arbitre dans les conflits entre intérêts particuliers ». Le président de la République serait élu par un collège élargi ; le droit de dissolution remis en vigueur ; une présidence du Conseil des ministres avec une administration plus forte ; des motions de défiance encadrées ; et un régime de « pouvoirs exceptionnels pour les temps troublés » ; le maintien de deux Assemblées, avec

⁵⁹ *L'année politique*, 1944-1945, p. 252.

⁶⁰ AN 317AP/90.

la représentation proportionnelle intégrale pour la Chambre des députés et un nouveau mode de recrutement pour le Sénat ; la limitation du droit d'initiative du Parlement surtout en matière financière ; le vote obligatoire. La Fédération demande l'inscription en tête de la Constitution de la Déclaration des droits de l'homme, avec des dispositions nouvelles pour définir les droits de l'État en matière économique, vis-à-vis des fonctionnaires et de la famille. Elle veut la création d'une cour suprême ouverte à tous les citoyens et l'indépendance de la magistrature avec un Corps judiciaire constitué, comme aujourd'hui le Conseil supérieur de la magistrature. Sur tous ces points, elle est donc en phase avec les positions du général de Gaulle. Marin renouvelle aussi ses vœux d'une meilleure organisation de l'activité parlementaire. Il écrit ainsi, le 11 octobre 1947, au président de l'Assemblée nationale pour lui demander que les questions écrites soient archivées et classées⁶¹.

En matière de politique intérieure, la Fédération républicaine reste le parti de la liberté et, par conséquent, défend la liberté de conscience, de presse et d'association. Elle demande, seule nouveauté, qu'une action directe soit ouverte aux citoyens contre l'État et ses agents. Elle demande l'abolition de toutes les juridictions d'exception. Elle réclame un véritable statut de la fonction publique avec un niveau de vie honorable pour les agents, mais des obligations et des devoirs, notamment l'interdiction de la grève ; elle est « hostile à la prolifération du fonctionnarisme » et proclame que « l'État doit abandonner les fonctions qu'il a inutilement assumées ». En appliquant ses théories libérales, elle demande qu'on en finisse avec l'encadrement du commerce et des produits de la campagne qui profite au marché noir. Elle demande « une politique réfléchie et ferme de l'immigration » avec plus de circonspection dans l'octroi des naturalisations.

Bien sûr, « la Fédération républicaine considère la liberté d'enseignement comme une des bases essentielles de la République ». Elle insiste sur la place des familles et propose des « bons de scolarité » qui permettront le libre choix de l'école. Dans l'enseignement supérieur, elle souligne « l'immense effort » à faire en faveur des laboratoires. Hostile à toute inquisition fiscale et à l'impôt sur le capital, elle demande des budgets équilibrés. En matière économique, la liberté d'entreprendre et d'épargner est proclamée, avec la nécessité de préserver la concurrence en s'opposant aux trusts et en refusant les nationalisations (Ce point toutefois a fait l'objet d'hésitations de Marin qui refusa, en avril de la même année, que Denais publie des affiches dans Paris refusant les nationalisations, car il estimait à cette date qu'il est possible

⁶¹ AN 317AP/210.

d'en accepter certaines pour ouvrir « des soupapes⁶² » ; déjà, en avril 1944, Denais s'était vu refuser par Guiter une proposition de manifeste contre « une dictature (...) au profit des marxistes ou des communistes, des juifs ou des francs-maçons⁶³ ». Elle demande le renforcement de l'enseignement agricole, le développement de l'outillage, l'amélioration des « auto-routes » et des chemins vicinaux, l'adduction d'eau et l'installation de l'électricité dans tous les villages ». En matière sociale, elle prône l'accession du plus grand nombre à la propriété, l'association des salariés à la production de l'entreprise et l'entrée des dirigeants ouvriers dans les conseils économiques et dans les chambres de commerce avec la création de chambres du travail avec un rôle plus important accordé à la famille par la création d'un droit de suffrage proportionnel à leur importance avec des prêts pour les mariages et des primes pour les naissances.

Il est étonnant de constater à quel point ce programme ressemble à celui que la Fédération républicaine avait adopté dans les années 1920, avec toujours comme ligne directrice la liberté sous toutes ces formes, tempérée par le souhait d'un parlementarisme rationalisé. Les rares passages qui diffèrent des textes antérieurs sont relatifs à la nouvelle conjoncture : « l'avenir moral de notre peuple » nécessite « que ceux qui ont délibérément servi les entreprises de l'ennemi sur notre territoire soient châtiés avec rigueur » ; la position vis-à-vis des Soviétiques a évidemment changé puisqu'on lisait avant-guerre : « Avec l'URSS, aucune collaboration n'est possible tant que le gouvernement des Soviets ne sera qu'une annexe de la III^e internationale, destructrice de l'ordre et de la paix extérieure » ; le chapitre religieux, que Marin avait, semble-t-il, renforcé en 1925, est beaucoup moins détaillé, bénéficiant de l'amélioration des relations entre l'État et la religion catholique ; la politique des transports et des communications est moins présente, ayant bénéficié d'importants progrès ; la suppression des sous-préfectures n'est plus demandée (beaucoup l'avaient été en 1926) ; la nécessité de l'éducation des filles est moins développée, étant donné ses progrès, mais on y souligne que « l'éducation des jeunes filles doit être différenciée de celle des garçons, leur rôle dans la vie

⁶² AN 317AP/90. Lettre de Becquart à Denais du 2 avril 1945. Jean-François Eck le souligne aussi en mettant cela sur un calcul tactique, ce qui est faux puisque Marin a refusé deux fois d'entrer dans le gouvernement. « Il répugne à condamner les nationalisations, par calcul politique semble-t-il, car il nourrit toujours l'espoir d'être appelé par de Gaulle, lui ou un autre membre de la Fédération, pour faire partie du gouvernement provisoire. Or certains grands industriels souhaiteraient de sa part une ferme condamnation du principe même des nationalisations. Ils l'obtiendront d'ailleurs, mais seulement de la Fédération départementale de la Seine, dirigée par Joseph Denais, qui ne tient guère compte des directives de Marin à ce sujet. » Jean-François ECK, « Louis Marin et les milieux industriels », *In* François ROTH (dir.), *Les modérés...*, op. cit., p. 335.

⁶³ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, op. cit., p. 266.

étant différent », l'éducation ménagère étant privilégiée pour les jeunes filles et l'enseignement technique pour les garçons. C'est la liberté qui est le maître-mot de ce programme comme Marin le disait déjà dans sa déclaration du 8 mai 1945, « la Fédération républicaine était en accord complet avec la Nation en faisant de la liberté le phare qui éclaire son programme politique. Défendre toutes les libertés inscrites dans la déclaration des droits de l'homme, comme des biens d'un prix sans pareil, est, à coup sûr, votre vœu commun⁶⁴. »

Si l'on procède à une analyse rétrospective, la comparaison des professions de foi de Louis Marin depuis 1905 montre aussi une grande permanence. Les questions de défense sont toujours présentes, tout particulièrement en 1928 et, naturellement, le sujet des réparations en 1919 et 1924. Les principales propositions de réforme institutionnelle apparaissent à toutes les élections sauf en 1919 et 1924 quand le sujet perd provisoirement de son actualité. La volonté de préserver l'économie du pays, de voter des réformes sociales est surtout présente dans les premières élections. La défense des libertés, notamment d'enseignement et de culte, accompagne toutes les professions de foi. Enfin, les années 1906, 1910, 1914, 1932 et 1936 dénotent par leur critique de la gauche, de façon cohérente avec la conjoncture politique. Dans l'ensemble, ce sont les mêmes thématiques qui reviennent, montrant une difficulté à renouveler l'appareil doctrinal.

Tableau des professions de foi de Louis Marin										
	1905	1906	1910	1914	1919	1924	1928	1932	1936	1945
Critiques de la gauche	2	10	45	10				10	60	
Réforme institutionnelle										10
Cour suprême			0				1		1	
Dépenses parlementaires		1	0							
Proportionnelle			1	1			2		1	
Suffrage universel			10	1			2		2	
Réforme de l'État				1			2		2	
Décentralisation			3	1			2			
Réforme fiscale	3	3	5	1			1		2	
Protection de l'économie	1	3	5	3	5	5		1		
Protection de l'agriculture	1	3		3	5	5	3	1		
Empire colonial							3			
Redressement financier							11	10	10	
Liberté enseignement	1	3	0	1			3		3	
Liberté religieuse	1	3	0	1	5		3	10	3	
Retraites	1	1	4	1						
Assurances	1	1	3	1		5			5	
Familles	1	1		1	10					
Rel ext, Défense	10	2	0	3			42	10	10	

⁶⁴ AN 317AP/77-78.

L'année 1945 voit arriver les premières élections nationales depuis 1936 et l'enjeu pour la Fédération est important. Les femmes y participent enfin comme le souhaitait Marin depuis des décennies, même si cela suscite encore des inquiétudes si l'on en croit cette missive à un adversaire :

Vous vous vantez d'être encore de ceux qui contestent le droit de vote des femmes et vous prétendez qu'il « a amené un bien mauvais résultat ». La démocratie est moralement et pratiquement le seul régime viable : les femmes ont le droit de voter comme les hommes ; elles ne se sont pas servi, l'an dernier, de leur bulletin plus mal que les citoyens. Présentement, ceux-ci ne voient même pas les périls effroyables qui les menacent et qui crèvent les yeux ; ils n'ont aucune réaction virile pour tenter la moindre résistance, ils gémissent, se lamentent, critiquent, mais manquent de courage qui est pourtant la qualité élémentaire de leur sexe⁶⁵.

La première question interroge les Français sur leur souhait de changer de République, soutenu par l'ensemble des partis politiques à l'exception des radicaux-socialistes : 96 % des Français votent pour un changement de régime. Marin, malgré son attachement à la III^e République, a toujours demandé qu'elle soit réformée et s'associe par conséquent aux souhaits de changement. La deuxième question porte sur les pouvoirs de l'Assemblée constituante qui aura sept mois pour rédiger un texte qui sera soumis à référendum. Les communistes qui auraient voulu des pouvoirs plus étendus de celle-ci préconisent le non, mais c'est le oui qui l'emporte à 66 %. Marin se prononce, dans une réunion qu'il préside le 5 septembre, pour le double oui, comme le général de Gaulle mais contre l'avis d'une bonne partie de ses camarades, certains demandant le maintien de la III^e République avec Laurent Bonnevey, pendant qu'une partie de la droite autour de Jacquinot, Laniel et Michel Clemenceau préconisaient le oui-non⁶⁶. Les Français donnent raison à la position de Marin avec un double oui.

Pour les élections, le même jour, 21 octobre 1945, à la première Assemblée constituante, la situation est nettement plus compliquée. Marin a maintenant 74 ans, est élu depuis quarante ans et certains le verraient bien passer la main. La liste qu'il conduit en Meurthe-et-Moselle, qu'il qualifie d'Union nationale démocratique, en soutien au général de Gaulle, a le soutien du CAR qui écrit à tous les candidats de tenir bon face aux hommes politiques ayant perdu la mémoire de la guerre⁶⁷. La liste est composée, après lui, de Georges Mazerand, né en 1875, conseiller général de Cirey, déporté en Allemagne de juin 1944 à mai 1945 pour faits de résistance ; Léon Lacour, né en 1877, vicaire général honoraire, docteur en droit, ancien

⁶⁵ BnF Richelieu SG MS 5343-5344. Lettre de Louis Marin à un destinataire inconnu, 14 mars 1947.

⁶⁶ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, p. 342.

⁶⁷ AN 317AP/60.

combattant ; Émile Delatte, né en 1884, agriculteur à Rosières-aux-Salines, Croix de guerre, dix enfants ; Henri Miller, né en 1884, avoué, ancien maire plus ou moins radical de Toul, et Félix Cadore, né en 1905, ancien résistant arrêté par la Gestapo, employé aux mines de Mancieulles, moniteur d'éducation physique. Le plus jeune candidat, 40 ans, est le dernier de la liste et c'est plutôt la génération Marin (65-70 ans) qui se présente aux suffrages des électeurs. La présence d'un ecclésiastique en la personne de l'abbé Lacour est un signe face au retour des questions religieuses dans le débat public, mais elle s'est faite contre l'avis de l'évêque qui le sanctionne pécuniairement, lui qui, déjà, avait mal vécu l'élection au conseil municipal de Nancy, d'accord avec Marin, de l'abbé Mansuy en 1945⁶⁸. Lacour, furieux, envoie un long mémorandum de droit canon pour défendre sa cause devant l'évêque, rappelant aussi les bonnes relations de Louis Marin avec le pape, et demande le soutien de M^{gr} Martin, évêque d'Amiens, auprès de qui il était détaché (et qu'on a vu, pendant la guerre, correspondre avec Louis Marin). Il écrit : « Au point de vue catholique, dans quel terrible fatras nous sommes ! Et demain ? Était-ce le moment de laisser tomber, victime de coalitions singulières, celui qui a toujours soutenu, défendu, vengé les droits et les libertés de l'Église ? » L'évêque lui répond en aggravant les sanctions : « Je ne puis m'abstenir de marquer ma réprobation à l'égard de votre désobéissance. Je me contenterai de vous retirer l'autorisation de prêcher des sermons groupés, tels que les retraites. » C'est un premier accroc dans les relations entre Marin et la hiérarchie catholique.

⁶⁸ AD MM 26 J/145, p. 29 *sq.* Première affaire, l'abbé Pierre. « Il était soutenu par le nonce, M^{gr} Roncalli [futur Jean XXIII], et le cardinal Suhard. Ce dernier s'était intéressé à l'élection de Nancy et avait d'abord songé à susciter la candidature de l'abbé Henocque, aumônier de Saint-Cyr, d'une grande notoriété dans les milieux anciens combattants et qui aurait pris la tête d'une liste MRP. Il commença sa campagne, mais finit par comprendre qu'il ne pouvait pas battre Marin et rendit les 300 000 francs qu'on lui avait prêtés à l'archevêché. C'est lui-même qui a raconté tout cela à Marin. Il semble que ces fonds ne viennent pas de l'archevêché qui aurait servi d'intermédiaire seulement. Après l'échec de cette tentative, on eut recours à l'abbé Pierre qui fut envoyé à Nancy, nanti de trois lettres pour M^{gr} Fleury. Elles émanaient du nonce, du cardinal Suhard et du général de Gaulle. L'abbé Pierre eut d'emblée le concours empressé de l'évêque de Nancy, de tendance démocrate populaire et peu favorable à Marin. En plus, il était pétainiste et Marin résistant. » Même texte dans AN 317AP/175. AN 317AP/170. Deuxième affaire : les abbés Mansuy et Lacour. L'abbé Mansuy, curé de la paroisse Saint-Joseph de Nancy, « grand blessé de la guerre 1914-1918, très populaire », qui était un « ami personnel » de Marin, avait déjà été élu conseiller municipal de Nancy en 1945, malgré les réticences de l'évêque. Pourtant, ce dernier avait songé à le présenter aux cantonales. Devant le refus de M^{gr} Fleury de présenter Mansuy aux législatives, Marin proposa alors l'abbé Lacour, ancien vicaire général et moins soumis à l'obéissance. L'évêque refusa encore, mais tardivement, en informant Henri Benoît, l'ami de Marin. Mécontent, il le sanctionna alors pécuniairement. Refusant à la fois Mansuy et Lacour, il avait pourtant donné son accord pour l'abbé Pierre, étranger au pays, mais sur la liste du MRP. Et Marin, en échange constant avec le vicaire général M^{gr} Prévot, l'avait tenu au courant au jour le jour. La sanction financière est lourde et l'abbé envoie un long mémorandum de droit canon pour défendre sa cause devant l'évêque, rappelant aussi les bonnes relations de Marin avec le pape, et demande le soutien de M^{gr} Martin, évêque d'Amiens, auprès de qui il était détaché. Louis Marin écrit, semble-t-il, au nonce apostolique.

La profession de foi, beaucoup moins détaillée que les documents d'avant-guerre, après avoir rappelé l'héroïque résistance contre l'envahisseur, souligne la nécessité de rétablir la démocratie sur la seule base des élections, en évitant l'anarchie à laquelle conduirait une Chambre unique. Elle demande qu'on ne refasse pas « les fautes de Versailles » et que la frontière soit fixée au Rhin. Elle assure que « les candidats de la liste ont été impeccables vis-à-vis des Allemands et du gouvernement de Vichy⁶⁹ ».

Néanmoins, Marin ne peut empêcher la concurrence de plusieurs listes modérées. C'est d'abord le Mouvement républicain populaire (MRP⁷⁰). Créé à Paris, en 1944, dans la foulée du PDP d'avant-guerre, par Georges Bidault, Robert Schuman⁷¹, Pierre-Henri Teitgen, le fils d'Henri, qui continue sur sa lancée d'avant-guerre, il a, cette fois, le vent en poupe et, en Meurthe-et-Moselle, le soutien de la presse⁷², avec en première place l'abbé Pierre qui avait été l'aumônier du Vercors et qui se présente, sous son nom d'état civil, Henri Grouès, soutenu, à la fois par les autorités religieuses et par le général de Gaulle. Ce mouvement, qui se dit « ni capitaliste, ni collectiviste », appellation que Marin aurait pu aussi afficher, est cependant moins à droite que le parti également clérical de Marin. Certaines de ses orientations relèvent même de la gauche comme cet extrait de son manifeste que le député de Nancy n'aurait pas approuvé : « Cette Révolution suppose une économie dirigée par un État libéré des puissances d'argent ainsi que la nationalisation des industries-clés, des monopoles et du crédit. (...) Cette Révolution suppose sur le plan social une organisation collective et complète de la sécurité matérielle de chacun⁷³. »

Une deuxième liste vient diviser les voix à droite, l'Action républicaine lorraine (ARL). Ce mouvement, fondé à Nancy par Pierre André, énergique et résolu, souhaite recueillir l'héritage de Louis Marin. Ancien militant d'AF avant-guerre à Nancy, qualifié de « maurrassien » par Fernande, il veut tirer la Fédération vers son courant majoritaire, à droite,

⁶⁹ AN 317AP/170.

⁷⁰ « En 1945-1948, tous les indices convergent pour situer le MRP à gauche de la frontière : sa référence à la Résistance et sa fidélité à son inspiration, le mot d'ordre de la révolution par la loi, ses prises de position en faveur des nationalisations, ses alliances avec les deux partis de gauche avec lesquels il partage les responsabilités du pouvoir, le sentiment de la majorité de ses militants. Mais position essentiellement transitoire et éminemment précaire : la rupture du tripartisme, la concurrence et la surenchère du RPF, l'abandon d'une partie de ses électeurs qui retournent à droite, dessineront une trajectoire au terme de laquelle le MRP se retrouvera de l'autre côté de la frontière. » Préface de René Rémond, p. 13, Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites...*, *op. cit.*

⁷¹ AN 317AP/81-82. Lettre de Guiter à Marin du 13 juillet 1932.

⁷² « Pour les élections à la constituante d'octobre 1945, la manœuvre contre Marin consista à couper les modérés et à mettre sur pied une liste MRP dangereuse pour le député sortant. Meyer, alors directeur de *L'Éclair de l'Est*, a été la cheville ouvrière de la première opération. » Fernande Marin.

⁷³ Bruno DUMONS, *Catholiques...*, *op. cit.*, p. 73.

et a tenté de s'attirer les grâces de Wendel qui a refusé de le recevoir. Né à Dieulouard en 1903, sous-chef du réseau Goëlette du BCRA, arrêté par la Gestapo, ancien prisonnier de guerre évadé, assureur-conseil, il a des titres à faire valoir. La liste est conduite par l'avocat et ancien résistant, Robert Kalis, suivi de lui-même, Robert Gravier, conseiller général, André Petitier et les conseillers généraux, Jean Dumont et Alain de Lambilly. Né en 1902, avocat à la Cour, aviateur de réserve, Kalis est Croix de guerre 1939-1940, ancien avocat des patriotes traqués par la Gestapo, conseiller général de Nancy Ouest. La profession de foi⁷⁴ appelle à une réforme de la Constitution après l'échec des institutions de 1875, avec l'élection du chef de l'État par la Nation, une Chambre des députés élue à la proportionnelle intégrale, une seconde Assemblée « représentant les municipalités, les familles, les métiers, les professions, les syndicats et les élites intellectuelles », la création d'une cour suprême, le droit de pétition et le référendum, l'interdiction de cumul de fonctions ministérielles avec un mandat parlementaire, un pouvoir législatif « limité au vote des lois et au contrôle des dépenses », le renforcement du Comité national économique, organe consultatif. Surtout, « la Constitution devra garantir solennellement les droits de la personne humaine, les libertés familiales, la sauvegarde des intérêts légitimes et de la dignité des travailleurs, les libertés individuelles, civiles et religieuses, afin de maintenir, en France et dans l'Empire, un idéal spiritualiste conforme au génie de notre nation ». Elle demande une réforme sociale, avec l'unification du taux des allocations familiales, sans différence entre les campagnes et les communes urbaines, l'amélioration du ravitaillement et une juste répartition des ressources, l'augmentation du pouvoir d'achat, le minimum vital pour les retraités et l'honnêteté à l'égard des petits rentiers, le retour à la liberté de commerce par la suppression des entraves des règlements et une « liberté entière laissée à l'initiative privée dans la gestion des entreprises » « en bannissant l'étatisation qui ruine la Nation », l'accession à la propriété des travailleurs et leur participation aux bénéfices, la reconstruction des régions dévastées. Clairement, la grande majorité de ces propositions reprend les idées de la Fédération, qu'il s'agisse de la réforme institutionnelle, de la liberté de commerce ou des aides sociales aux plus pauvres. Seules nuances, la proposition de faire élire le président de la République par le peuple, la constitution d'un Sénat corporatiste, l'interdiction de cumul. Autres différences importantes, la moindre importance accordée à la liberté religieuse et à la liberté d'enseignement et surtout l'absence complète de revendications par rapport à l'Allemagne.

⁷⁴ AN 317AP/170.

C'est la SFIO qui arrive en tête, avec 50 632 voix et deux élus, René Peeters et Pierre-Olivier Lapie, revenu auréolé de ses succès à la guerre (« A rejoint les FFL dès le 18 juin 1940, *speaker* à la BBC de Londres, gouverneur du Tchad en 1941, campagnes de Libye et de Tunisie⁷⁵ »). Suivent ensuite le MRP avec 41 317 voix, qui permet l'élection de l'abbé Pierre. Score extraordinaire, le Parti communiste obtient, avec 38 745 voix, l'élection de sa tête de liste, Maurice Kriegel-Valrimont, qui avait tant attaqué Wendel. L'Action républicaine lorraine (ARL), avec ses 42 612 voix, a un seul élu, Kalis. Puis vient Marin, en cinquième position seulement, le seul élu de sa liste avec 38 347 voix, soit 16,5 % des suffrages exprimés. Les autres listes n'ont pas d'élus : la Gauche indépendante (11 912 voix⁷⁶) ; le Mouvement de libération nationale (MLN) (4 867 voix⁷⁷) ; l'ancien Parti radical-socialiste (4 996 voix⁷⁸). Seule satisfaction pour Marin, Philippe Serre est battu⁷⁹. En Moselle, Schuman et Sérot, qui ont monté une liste commune, sont élus, avant de rejoindre le MRP⁸⁰.

Au niveau national, c'est un séisme également. Les communistes arrivent en tête, avec 159 sièges, devant le MRP, 151, les socialistes, 146 et l'UDSR, 42, la droite, 53, dont le groupe Marin avec 26, les radicaux 19, les non-inscrits 12. C'est à la fois la victoire écrasante de la

⁷⁵ Les autres candidats de la liste socialiste sont Victor Simon, maire de Joudreville, conseiller général, François Cuny, maire de Sommervillier, mutilé du travail, René Ribière, conseiller municipal d'Hussigny, délégué régional mineur, déporté politique, Charles Clavel, adjoint au maire de Varangéville, conseiller général, Croix de guerre pour actes de sabotage (Libération Nord).

⁷⁶ La liste de la Gauche indépendante comprenait Philippe Serre, Georges Perrin, maire de Gionville, résistant, docteur Rothan, chirurgien à Toul, résistant et prisonnier de guerre, conseiller général, Henri Sirguy, pharmacien, prisonnier de guerre, résistant FFI, adjoint au maire de Nancy. Marianne Peyre, « petite-fille de Pauline Kergomard, fondatrice des écoles maternelles, fille du directeur de l'École normale de Lyon, femme du principal du collège de Lunéville » (*sic*), résistante et pédagogue, René Munch, « instituteur public », résistant FFI.

⁷⁷ La liste du MLN comprenait Marius Choltus, ingénieur, maire de Saint-Max, directeur du journal *Lorraine*, Alexandre Kaplan, ingénieur-conseil à Vandœuvre, Raymond Raganeau, médecin, conseiller municipal à Nancy, Maurice Sarthe, professeur, adjoint au maire de Laxou, Paul Doucet, comptable, militant syndicaliste à Nancy, Andrée Ménétrier, secrétaire du service social de l'Armée, à Nancy. Il rejette à la fois le communisme et Vichy, demande l'intégration de toutes les banques privées dans la banque de France et préconise un curieux scrutin avec la détermination dans tout le pays de groupes de 300 personnes qui enverraient leurs représentants dans une « Assemblée nationale des consommateurs et usagers » en lieu et place du Sénat.

⁷⁸ La liste radicale-socialiste comprenait le Dr Raoul Zuber, Jean Étienney, Henri Bochent, Léon Picard, Marie Suty, Henri Domard. Son programme social et économique, qui ne souhaite pas changer de République, se conclut ainsi : « Après avoir abattu la puissance du fascisme et de hitlérisme, il faut redonner une âme nouvelle à l'Europe. Nous devons travailler au rapprochement de tous les peuples et organiser une économie internationale rationnelle d'où seront éliminés les germes de guerre. (...) "La France est radicale", a écrit Maurice Barrès ! » ; la liste d'Union républicaine et de la résistance, qui veut « en finir avec les trusts », restaurer la « famille française » et « la grandeur française », en votant oui et non.

⁷⁹ Journal de François de Wendel, 22 octobre 1945.

⁸⁰ François ROTH, *Schuman...*, *op. cit.*, p. 283.

gauche, surtout communiste, qui efface les radicaux-socialistes et l'effondrement de la droite. Soulignant les difficultés de son parti à exister sous le nouveau régime, Marin plaide pour un « groupe de la liberté à l'Assemblée. Inquiet de la domination de la gauche, il reprend son combat pour la liberté de la presse sur lequel il s'était déjà exprimé en 1936, après le suicide de Salengro :

Depuis la Libération, la liberté de la presse fut bafouée outrageusement : elle n'existe pas quand, sous prétexte de papier, on refuse les autorisations d'imprimer. (...) L'égalité dans les moyens de propagande fut cyniquement foulée aux pieds. Les journaux régionaux ou locaux ont été systématiquement refusés aux trois partis de droite ; ils furent accordés en surabondance aux trois partis de gauche. La liberté d'exprimer ses idées est toujours nécessaire en période électorale. Elle l'est surtout après dix ans de silence, alors qu'il s'agit d'élire une Constituante. (...) Nous pensons que tous les élus de l'opposition pourront maintenant créer une formation commune sous le signe d'un groupe de la liberté⁸¹.

Félix Gouin est réélu à la tête de l'Assemblée nationale et de Gaulle est reconduit par cette dernière, le 13 novembre 1945, président du gouvernement provisoire de la République française. Il commence ses consultations le lendemain, en recevant Gouin, Duclos, Auriol, Schuman, puis l'après-midi, Jeanneney, Antoine Avinin (UDSR), Ramarony (Unité républicaine), Herriot et Marin, puis, les jours suivants, Bidault, Capitant, Thorez, Pleven, Tixier, Diethelm, Daniel Mayer.

Louis Marin⁸² vote pour le gouvernement de Gaulle. Incapable de constituer un groupe propre, il rejoint avec ses amis l'Unité républicaine, présidé par Jules Ramarony. A-t-il trouvé enfin son point de chute ?

Le second refus de rejoindre de Gaulle au gouvernement se double d'un difficile positionnement politique

Le général de Gaulle ne désespère pas de voir entrer Marin dans son gouvernement malgré son premier refus à Londres. Il demande à le voir à Paris. Accompagné de Bassot, Marin répond à l'invitation, le 21 novembre 1945, rue Saint-Dominique, à 12 heures 45, sous les flashes des photographes. Il est d'abord reçu par Palewski, qui lui annonce que le général veut le nommer ministre d'État, chargé des affaires d'Allemagne et du Rhin. Voici le compte rendu détaillé qu'il en fait dans ses notes, dans un dialogue d'égal à égal qui agaça de Gaulle.

« Si vous ne nous aviez pas laissés volontairement écraser aux élections en nous privant avec acharnement de tous nos journaux et qu'on ait un peu d'autorité, on aurait pu envisager des collaborations utiles : pour l'instant, par votre faute, nous n'avons plus aucune autorité devant le pays, tellement celui-ci semble nous avoir abandonnés. »

⁸¹ Louis MARIN, *La Nation*, 26 octobre 1945.

⁸² AN 317AP/70-71. Bureau de la Fédération du 15 novembre 1945 : « M. le Président conte ensuite l'entretien qu'il a eu hier soir avec le général de Gaulle. »

Palewski fait une grimace et paraît aussi étonné de ma réponse que celle de Bassot hier. Je dis qu'il s'est très mal conduit vis-à-vis de *La Nation* et qu'il devrait réparer cela le plus vite possible, car je ne veux ni d'argent de collaborationnistes ou de vichystes, ni de possédants qui veulent que nous soyons leurs valets.

Pavillon m'amène à la porte du général qui vient me chercher sur le seuil, m'installe dans un fauteuil, m'offre une cigarette comme toujours, allume sa cigarette, s'assoit et commence son discours très bien conduit et très patriotique dont voici la substance :

« La situation extérieure est très grave : les affaires d'Europe peuvent devenir graves ; on peut avoir un conflit qui éclate dans peu de temps ; les affaires d'Allemagne ne marchent pas. Je suis le seul type avec vous qui connaisse l'affaire du Rhin et ait une volonté à ce sujet ; il est donc tout à fait nécessaire que vous entriez dans le ministère parce que la plupart des ministres sont entraînés par une mystique contre laquelle il faudra lutter. Vous ne serez pas seul, à côté de moi ; nous serons soutenus par plusieurs, mais c'est vous qui pourrez batailler le plus. On sait que vous connaissez la question ; vous êtes considéré comme patriote, comme vrai républicain – il reprend le mot –, comme honnête, loyal, ne vous étant jamais trompé et vous n'êtes discuté sur aucun banc, même ceux qui sont le plus hostiles à vos idées, même les communistes. »

Il m'offre alors un poste de ministre d'État avec Thorez, Auriol, Francisque Gay : à côté des représentants des trois grands partis, un vrai national fera de ce ministère un ministère d'unité nationale. Ma réplique doucement émise est que les ministres d'État n'ont aucune influence et que je l'ai trop bien vu pendant la crise de l'Armistice pour recommencer. Il répond :

« On ne peut pas vous donner un ministère spécial dans cette affaire-là parce que ce serait trop dévoiler notre jeu ; mais, comme chaque ministre d'État sera chargé d'un service spécial, le vôtre comportera les affaires d'Allemagne et du Rhin. »

Je lui demande si les services existent et où ils sont. Il répond :

« Ils sont ici, sous ma coupe directe maintenant ; mais je n'ai pas le temps de m'occuper des détails, de surveiller, comme il le faudra, toutes ces questions compliquées que vous seul connaissez. »

Je ne sourcille pas et lui dis :

« La plupart des questions dépendront du ministère des Affaires étrangères parce qu'il faudra l'accord des Alliés et que, si ceux-ci font pression sur nous, comme ils le font en ce moment, ce n'est pas moi qui pourrai négocier avec eux. Quelle autorité aurai-je vis-à-vis du ministère de la Guerre ou du ministère de l'Air, tandis que l'armée est médiocre et passe pour se mal conduire ? Comment ferai-je pour la mettre au pas ? »

Et je continue, ainsi, pour chacun de tous les ministères, Transports, Mines, Fonctionnaires civils, Presse, etc.

« Vous aurez l'autorité de ministre d'État. Ils seront chargés de parler au nom du gouvernement, chacun pour son domaine ; vous parlerez au nom de tous les ministres. »

« À condition qu'ils soient d'accord avec moi, mais leurs idées sur ces questions de notre frontière du nord-est sont telles qu'ils seront, chaque fois, d'accord contre moi. »

« — Moi, je serai toujours d'accord avec vous. »

« Oui, mais quand nous serons tous deux devant le Conseil des ministres, il y aura de vos zèbres dont je connais l'opinion en détail sur les affaires allemandes et du Rhin pour ne pas être non seulement en désaccord, mais en opposition complète avec eux. D'où l'obligation, pour moi, de garder mon entière liberté pour les combattre. »

Il m'adjure d'entrer dans le ministère, affirme qu'il le faut absolument. Supplications : vingt fois, trente fois, la même chose. Très déconfit, très ennuyé, il avait évidemment compté sur un succès facile⁸³.

Ce récit montre clairement les appréhensions de Marin, qui veut garder sa liberté de parole pour lutter contre le péril allemand, échaudé par ses expériences passées dans des gouvernements qui le gênaient dans son action. En juin 1940, il n'avait pas réussi à inverser la tendance alors qu'il était dans le gouvernement, pendant que de Gaulle qui, comme sous-secrétaire d'État n'aurait pu participer aux délibérations, était à Londres. Il estimait donc que sa voix porterait plus à l'extérieur et même qu'elle serait plus profitable au général que de l'intérieur du gouvernement. Dans une lettre au verrier Henri Benoît, rédigée le 14 août 1951, après son échec aux législatives⁸⁴, il revient ainsi sur son refus d'entrer dans le gouvernement provisoire : « Être ministre de de Gaulle. Approuver qu'il ait mis les communistes au pouvoir, siéger à côté d'eux sans avoir même l'excuse de la guerre puisqu'elle était réglée ? Entrer dans un ministère pour ne pas appliquer mes propres idées avec un chef qui n'en avait pas ou en avait d'autres⁸⁵... » Même si Marin avait accepté de côtoyer les communistes au Front national, il faut avouer que la politique conduite n'aurait pas obtenu son aval puisqu'un vaste programme de nationalisations fut conduit (Renault, Air France, SNECMA, RATP, EDF, GDF, Charbonnages de France, banques et assurances). Même en matière de politique internationale, contrairement à l'entretien qu'il raconte, il reste très méfiant ; ainsi, le bureau de la Fédération, le 26 septembre 1945, proteste devant les « résultats négatifs de la conférence de Londres ». Il considère que « les Alliés, y compris la France, retombent rapidement dans les fautes commises par les vainqueurs de 1918 » et « adjure le gouvernement provisoire de songer que la sécurité de la France doit être l'objectif essentiel des conditions de paix ». Il demande qu'on « empêche l'Allemagne de renouveler ses forfaits ou de nous imposer un nouveau régime épuisant de paix

⁸³ AN 317AP/73-74. Dans un autre récit de Marin, légèrement différent, ce dernier ajoute que « le Général joue alors le grand jeu, se lance dans un discours très bien fait et très pathétique : "J'avais toujours vu la vérité ; je connais l'Allemagne." Après dix minutes de tentatives de pression, il m'explique qu'on n'aurait aucune action sur l'Assemblée au point de vue des questions extérieures et que tout se passera, pour la question allemande, au sein du Ministère : il reconnaît que la lutte y sera très dure et que, s'il était tout seul pour la question du Rhin, il ne la gagnerait pas. Je lui dis : "Si vous n'avez pas la résolution formelle absolue, d'imposer seul votre solution du Rhin, vous ne la gagnerez pas plus à deux contre vingt⁸³." » Une note de la police confirme cette hypothèse de poste de ministre chargé des Affaires allemandes pour Marin (PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 23 décembre 1945).

⁸⁴ AN 317AP/174. Indigné que Louis Marin n'ait pas été réélu député, Albertine Lambert envoie une série de lettres, à Daniel Mayer pour qu'il soit déclaré honoraire ou à un autre correspondant pour qu'il soit admis à la commission de l'Unesco.

⁸⁵ AD MM 26 J/145, p. 23. Également dans François ROTH, « Louis Marin, le général... », *op. cit.*, page 314, paragraphe 19.

armée (...). » Il demande « la fixation au Rhin de la frontière militaire franco-allemande⁸⁶ ». Pourtant, dans le récit de l'entretien, il assure ne pas avoir intégré cet argument de la présence communiste : « Pour les communistes, je n'en ai cure et, s'il le fallait, je collaborerais avec le diable du moment qu'il s'agit de la sécurité de la France⁸⁷. » De Gaulle nomme alors à sa place l'ancien ministre lorrain Louis Jacquinot, qui avait succédé à Maginot dans sa circonscription meusienne. Cependant, il est déçu de n'avoir pu faire entrer dans le gouvernement les trois grandes personnalités de la III^e République qu'il avait pressenties, Marin, Herriot et Blum⁸⁸. Le deuxième gouvernement de Gaulle comprend, cette fois, quatre ministres d'État : Louis Jacquinot (PRL), Maurice Thorez (PCF), Vincent Auriol (SFIO), Francisque Gay (MRP, fondateur de *La Vie catholique*). Tixier et Bidault restent, à Beauvau et au Quai.

Depuis des mois, la classe politique s'interrogeait sur la nouvelle organisation des partis. En réunion de bureau de la Fédération républicaine, le 28 juin, Pernot rend compte de ses impressions de voyage en province, selon lesquelles les militants ont besoin de retrouver élan et foi, au besoin par des alliances électorales avec les radicaux. En juillet 1945, Marin avait refusé de se rallier au Comité d'entente entre partis de droite qui s'était constitué⁸⁹. En septembre, Guiter informe le bureau de la Fédération de ses négociations dans le cadre du comité d'arbitrage qu'il a constitué en dehors de l'ancien Comité d'entente, mais il y note un « état d'esprit très défavorable à la Fédération républicaine dont on cherche à éliminer les candidats⁹⁰ ». Les manœuvres se font pressantes au sein du groupe de l'Unité républicaine de Jules Ramarony, en vue de la formation d'un nouveau parti. Une réunion se tient à l'initiative d'André Mutter, le 15 novembre⁹¹, avec la Fédération républicaine, l'Alliance démocratique, l'Union populaire républicaine (UPR, démocrates-chrétiens d'Alsace), le Parti de Renovation Républicaine (PRR, droite, Mutter), les Français libres, le Parti démocrate-socialiste (en formation), Ceux de la Libération et Ceux de la Résistance. Lors d'une autre réunion, le 19

⁸⁶ AN 317AP/90.

⁸⁷ Marin le raconte à Wendel le 21 novembre et Fernande Marin en fait état aussi. Les annexes au journal de Jules Jeanneney le mentionnent, en citant une lettre de de Gaulle du 7 septembre 1944 : « Peut-être nous paraîtra-t-il souhaitable que M. Léon Blum et M. Louis Marin viennent compléter l'aréopage des plus hauts personnalités de la République qui me semble devoir se tenir à la tête du gouvernement lorsque nous aurons à consulter la Nation. »

⁸⁸ Blum, fatigué par la déportation, lui dit préférer s'investir dans la reconstruction du Parti socialiste.

⁸⁹ « Lors de la réunion du 11 juillet 1945 dans son bureau, Louis Marin mettait en garde Bourdeau de Fontenay et à travers lui la base parisienne du parti, voire celle d'autres lieux (Lyon, etc.) : "Le Président signale à M. de Fontenay le danger de signer l'engagement proposé par le Comité d'entente de divers partis". » Jean-Paul Thomas, « Réseaux et enjeux des droites en 1944-1945 », In Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites...*, op. cit., p. 146.

⁹⁰ AN 317AP/70-71.

⁹¹ AN 317AP/83.

novembre 1945, en dehors de la présence de Marin, on discute du nom de l'éventuel futur parti, Fédération renouée ou nouveau parti : François Gagnaire considère que les adjectifs « libéral » et « national » les distinguerait plus facilement des autres partis ; Pimienta⁹² préfère l'étiquette « social » et Pernot refuse le « libéral⁹³ » ; Grousseau est gêné de l'adjectif « républicain », car quelques royalistes votent pour la Fédération. Le 22 novembre, Pernot rend compte des « entretiens qu'il a eus avec le Rassemblement républicain en vue d'un accord entre radicaux et socialistes indépendants, d'une part, et modérés et catholiques, de l'autre. On pourrait obtenir des garanties pour la liberté d'enseignement et pour l'égalité des enfants devant les Caisses des écoles, assure-t-il⁹⁴. » Le 23, une nouvelle réunion trouve un nom pour la nouvelle formation envisagée, le Parti d'unité républicaine (PUR) ou le Parti républicain démocrate (PRD), avec en sous-titre Mouvement national de rénovation et liberté, afin de réunir toutes les forces modérées. Ce serait un parti modéré, qui refuse le qualificatif de droite et réunit d'anciens résistants.

Un comité d'initiative du parti de l'Unité républicaine se réunit, le 29 novembre, avec notamment Mutter, Frédéric-Dupont et Ramarony, fervents partisans du nouveau parti, ce dernier déclarant : « Il y a un abcès à crever ; il faut en finir avec les hésitations et les tergiversations. Si M. Marin, qui a une grande influence sur son parti, ne veut pas aider à la formation d'un nouveau parti dont il ne serait pas le chef, qu'il le dise » ; et Frédéric-Dupont expliquant que le futur PRL entend s'opposer systématiquement au gouvernement, ce que refuse de faire la Fédération républicaine⁹⁵. Le Parti paysan et l'Alliance démocratique s'y joindraient. Quatre commissions thématiques sont constituées pour travailler au programme. Marin est cerné : début décembre, les membres de la Fédération républicaine du groupe de l'Unité républicaine ont donné leur signature au manifeste Mutter⁹⁶ : il est décidé d'informer

⁹² « M. Pimienta, qui n'a pas tardé à s'acquérir à l'Assemblée consultative une solide réputation d'orateur original. Robert Pimienta avait réclaté l'arrestation de X... Quelqu'un m'a dit : "Nous avions déjà Debû-Bridel, maintenant nous avons *Ubu débridé*." Louis Marin, Denais et Pimienta forment la moitié du groupe de la Fédération républicaine à cette Assemblée. » Joseph BARTHELEMY, *Ministre...*, *op. cit.*, p. 418.

⁹³ AN 317AP/90 (Sollar, Pernot, Montalembert, Pimienta, Grousseau, Alicot, excusés Gagnaire qui a remis une note détaillée, Guiter, Sazerac de Forge) ainsi qu'une autre réunion du 28 novembre sur le même sujet.

⁹⁴ AN 317AP/70-71. Bureau de la Fédération républicaine du 22 novembre 1945.

⁹⁵ AN 317AP/73-74. Comité de la Fédération républicaine du 2 février 1946. Lors d'une réunion, salle Wagram, du PRL, Mutter déclare aussi : « Il y a un moment où de Gaulle nous a fait du mal. C'est lorsqu'en novembre dernier, il a fait appel au Parti communiste pour constituer son gouvernement. Cela l'a conduit à pratiquer une politique de dictateur. Il s'est finalement déchargé d'un fardeau qui lui pesait, mais nous n'avons pas compris qu'il s'en aille sans nous expliquer ses raisons. Nous ne sommes pas attachés à un homme qui peut se tromper. »

⁹⁶ AN 317AP/70-71. Bureau de la Fédération républicaine du 5 décembre 1945.

ce dernier que ces signatures individuelles ne seront valables que si le parti les accepte. En parallèle, des discussions se tiennent, notamment le 27 novembre, chez Guiter entre la Fédération (Henri Becquart, secrétaire général de la Fédération, et Fabien Sollar, secrétaire général de la fédération de la Seine), André de Fels, ancien de l'ARD, Charles Vallin et Barrachin, anciens du PSF. Le 13 décembre 1945, pour discuter dans le cadre de ce comité d'initiative, une délégation est constituée, à la Fédération, avec Sollar, Pierre Lebon, Bastide, Denais et Pernot, pour rencontrer les cinq négociateurs du parti en gestation, Michel Binoche, le comte de Fleurieu, François de Nervo, un indépendant comme le général Aumeran et Jacques Bouchayer, son responsable ; Mutter préside le « comité d'initiative ». Au terme du mandat que leur donne Marin, la délégation doit demander la position du futur parti vis-à-vis du général de Gaulle, ses politiques nationales, sociales et religieuses envisagées et les conditions et garanties électorales qui seraient données aux membres de la Fédération.

La position de Marin devient de plus en plus inconfortable comme en témoigne un épisode à l'Assemblée qui va aggraver la brouille. Pour l'élection à la commission des Affaires étrangères, en novembre 1945, il avait bien été élu au scrutin secret avec deux de ses collègues comme candidats du groupe de l'Unité républicaine. Cependant, peu après, le 23 du même mois, il s'était désolidarisé du groupe en signant une résolution proclamant que les combattants de la Résistance et le général de Gaulle avaient bien mérité de la patrie ; en effet, son groupe « n'étant représenté dans le gouvernement par aucun de ses membres⁹⁷ » et rappelant d'autres morts glorieux comme Blaisot ou Moustier avait émis des réserves par la bouche de Mutter. Ses adversaires, avec Moustier encore à la manœuvre, rayent alors son nom de la liste des candidats⁹⁸. S'élève aussitôt une protestation de cinquante de ses collègues appartenant à tous les partis qui, par un vote personnel et secret au niveau de l'Assemblée constituante, l'élisent à la ladite commission par 400 voix sur 444 votants, rappelant une affaire similaire qui avait eu lieu en 1919 où il avait été élu contre l'avis de Clemenceau. En conséquence, Frédéric-Dupont et quelques députés (Mutter, Nervo, de Camiren, Bouchayer) obtiennent alors son exclusion du groupe de l'Unité républicaine pour indiscipline. La scène nous est ainsi racontée par Wendel,

⁹⁷ Séance du 23 novembre 1945, *Journal officiel* du 24 novembre 1945, p. 125. Proposition de résolution « Commémoration des parlementaires morts pour la patrie ».

⁹⁸ AD MM 26 J/145, p. 35 sq, et AD MM 26J/362. Fernande MARIN, *Louis Marin...*, op. cit., p. 184. AN 317AP/70-71. « Le Président déclare qu'il ne démissionnera pas du groupe parlementaire, mais qu'il se refuse de comparaître devant lui. » Bureau de la Fédération républicaine du 28 novembre 1945. BALLET, « M. Louis Marin ne siégera plus à la commission des Affaires étrangères », *L'Est Républicain*, 26 janvier 1951.

qui souligne combien sa volonté d'indépendance et son positionnement politique l'isole, entre la droite maréchaliste et les démocrates-chrétiens :

Marin s'est peut-être montré un peu trop malin en signant par-dessus la tête du président de son groupe, Jules Ramarony, l'ordre du jour de confiance à de Gaulle ces jours derniers, puis en se faisant maintenir par la presque unanimité de la Chambre à la commission des Affaires étrangères alors qu'on voulait, à l'Unité républicaine, lui substituer pour le punir le susdit Ramarony. Il n'en a pas moins montré qu'il avait une situation parlementaire assez considérable et que les gens qui voulaient le destituer n'étaient pas de taille. Il reste de ces incidents fâcheux que la formation d'un parti unique apparaît plus difficile que jamais et que la Fédération républicaine paraît singulièrement écartelée entre son président, résistant notoire et assez gaulliste, ses cadres qui sont à raison de 80 % des maréchalistes honteux et ses troupes que le clergé conduit au MRP⁹⁹.

Vincent Auriol évoque aussi l'incident dans ses mémoires, expliquant qu'il a même été évoqué par Schuman en Conseil des ministres¹⁰⁰. Ce grave incident, qui fait éclater au grand jour son divorce croissant d'avec la droite, ne va pas être sans suite avec toute la complexité du personnage qui y apparaît au grand jour.

Isolé, Marin ne reste que quelques semaines au groupe de l'Unité républicaine et rejoint, dès la fin novembre 1945, les Républicains indépendants (RI), dont « une petite moitié de ses membres étaient alors inscrits à l'intergroupe gaulliste¹⁰¹ », restant inscrit à ce groupe de 1945 à 1951¹⁰² ; il justifiera cette adhésion, quelques années après, par la liberté de vote qui y régnait comme avant la guerre à la Fédération républicaine :

Pour un élu, même quand il appartient à un parti politique, il est capital d'être et de rester indépendant, de n'avoir à consulter que sa conscience, à ne rendre de comptes qu'à ses électeurs, de ne dépendre ni du gouvernement, ni des puissances d'argent, ni de qui que ce soit. (...) Les Indépendants, auquel j'appartiens depuis leur fondation, il y a cinq ans, en novembre 1945, se sont groupés pour échapper à la tyrannie de la discipline ; ils ne sont engagés que par la déclaration de leurs fondateurs, à laquelle j'ai participé et qui commence ainsi : « Le groupe des indépendants a pour base essentielle et primordiale que chacun garde sa liberté absolue d'action, de vote et de parole, sans qu'elle puisse être incriminée, au sein du groupe, par ceux qui pensent différemment. »

⁹⁹ Journal de François de Wendel, 30 novembre 1945.

¹⁰⁰ « Schuman attire l'attention du Conseil sur l'incident survenu au sujet du remplacement de Louis Marin à la commission des Affaires étrangères et sur les difficultés qui peuvent résulter de l'initiative prise par Daniel Mayer de faire opposition à l'ensemble des désignations à cette commission. » Vincent AURIOL, *Journal du septennat*, Paris, Armand Colin, 1975, t. 5 (1951), p. 46. La note de bas de page de l'édition critique évoque un possible lien avec l'affaire d'Espagne, précédemment commentée : « Les républicains indépendants ont préféré présenter la candidature de M. [Jacques] Chastellain plutôt que celle de Louis Marin, commissaire sortant. Les socialistes ont fait opposition : ils apprécient en effet l'attitude de M. Marin en politique extérieure, qui fut le seul à n'avoir pas voté contre le rapport de D. Mayer, le 20 décembre, défavorable au rétablissement des relations diplomatiques avec l'Espagne. » p. 683. L'incident est aussi relaté dans *La Nation* du 30 novembre 1945.

¹⁰¹ Gilles RICHARD, *Le CNIP...*, *op. cit.*, p. 145.

¹⁰² Le site de l'Assemblée nationale le présente comme inscrit au groupe des Républicains indépendants pour les trois législatures de l'après-guerre, mais, comme on l'a vu, il fut d'abord inscrit à l'Unité républicaine avant de se retrouver isolé quelque temps puis de rejoindre les Indépendants.

Pendant ce temps, les conciliabules entre partis continuent. Denais estime que, d'un point de vue électoral, il n'y a plus d'autre issue que de rejoindre le PRL, dans un grand rassemblement des « libéraux et des nationaux comme cela a constamment été fait à Paris depuis 1900 », car ce nouveau parti dispose « de larges moyens de propagande, hommes et argent » ; il propose que la Fédération subsiste comme « comité d'études ». En sens inverse, Guiter défend encore l'indépendance de la Fédération¹⁰³, estimant qu'il faut se défaire « d'une droite incompréhensive, ignorante des problèmes sociaux, étroitement conservatrice dans le domaine financier et fiscal, regrettant au fond le pétainisme, hostile à l'esprit de la Résistance et insuffisamment soucieuse des problèmes extérieurs et de la sécurité française en face de l'Allemagne », options partagées par Marin qui, en réunion de bureau le 8 juin précédent¹⁰⁴, se montrait encore « résolument opposé à toute concession au pétainisme » et exigeait des candidats qu'ils aient eu « une conduite nationale irréprochable et [aient été] assez clairvoyants pour se détacher très rapidement de la mystique Pétain ». Guiter voit alors deux options : soit repartir avec une Fédération épurée, soit se rallier à un parti existant, comme le MRP, l'UDSR ou même les radicaux¹⁰⁵. Même Lebon et Sollar semblent douter. Barrachin, pour être sûr de réussir l'union, envisage de lancer un comité directeur qui ne réunirait que des hommes n'appartenant à aucune direction de parti.

Marin tranche en faveur de l'autonomie de la Fédération, estimant que le nouveau parti ne défend pas assez les libertés religieuses (il avait pourtant la même ligne¹⁰⁶), qu'il est soutenu par les puissances d'argent (Marin l'avait été aussi) et, arguments qui nous paraissent plus forts, qu'il rassemble beaucoup d'anciens pétainistes¹⁰⁷ et que Reynaud ne devrait pas y avoir sa place après son rôle en juillet 1940 et « ses manœuvres au profit de l'Alliance démocratique¹⁰⁸ »). Il ne veut plus entendre parler non plus de l'ancien PSF Charles Vallin, qui s'était racheté par ses

¹⁰³ AN 317AP/70-71. « Je vous téléphonerai dès mon retour à Paris pour savoir comment aura évolué dans l'intervalle la question de nos rapports avec le nouveau parti dit parti républicain de la liberté. Fabien Sollar m'a tenu au courant ces jours-ci des différentes négociations de la semaine dernière. Je suppose que la question va évoluer prochainement encore. Personnellement, je demeure en la matière toujours assez réservé. Je crois, en effet, que nous ne pouvons adhérer à une formation semblable que si l'on fait à nos hommes, et surtout à nos idées, toute la place qu'ils méritent légitimement. Mais, à l'opposé, je ne partage pas non plus le sentiment d'Henri Becquart, qui, dans la dernière lettre du 22 décembre qui m'est parvenue de lui ce matin, paraît envisager une abstention de notre part dans les luttes électorales prochaines. » Lettre de Guiter du 26 décembre 1945.

¹⁰⁴ AN 317AP/70-71.

¹⁰⁵ AN 317AP/70-71. Lettre de Guiter du 4 décembre 1945.

¹⁰⁶ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 345.

¹⁰⁷ AN 317AP/70-71. Par exemple, Georges Riond, ancien adjoint de François Valentin à la Légion des combattants. Bureau de la Fédération républicaine du 25 janvier 1946. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 345.

¹⁰⁸ AN 317AP/73-74. Lettre de Marin à Guiter et Sollar du 13 novembre 1945.

combats héroïques à la Libération, mais qui, dit-il, avait contribué à envoyer Blum en prison¹⁰⁹. Il ajoute, agacé, que les manœuvres des promoteurs du nouveau parti ont manqué de loyauté et qu'il ne voit pas de rajeunissement majeur avec Michel Clemenceau qui n'a que deux ans de moins que lui¹¹⁰. Tout au plus serait-il prêt à prendre, lui, la direction d'une large union nationale. En somme, il ne comprend pas l'intérêt d'un nouveau parti alors que la Fédération est prête à l'emploi. La décision est mise aux voix : quatre pour le ralliement (Burgeot, Vernes, Denais et Pernot), huit contre (Bastide, Baud, Becquart, Guiter, Lebon, Rubier, Sollar et lui-même)¹¹¹.

Finalement, le Parti républicain de la liberté (PRL) voit bien le jour, le 22 décembre 1945, au Palais de Glace, à Paris, en présence de 4 500 militants, mais sans lui. Tour à tour, les orateurs prennent la parole. Laniel déclare :

Nous sommes absolument hostiles à la politique du Front populaire n° 2. (...) Le drapeau de la liberté, nous le tiendrons ferme demain comme hier. (...) Nous avons le choix entre un régime de liberté et une caricature de la démocratie. (...) Ce n'était pas une formule que de vouloir étatiser, que de vouloir nationaliser. (...) Lorsque la composition de cours de justice a été envisagée, le problème s'est posé de savoir comment seraient désignés les jurés. Nous nous sommes opposés à ce qu'ils soient soumis au jugement des CDL. (...) Si la majorité a le droit de faire prédominer son avis, la minorité a le droit de ne pas être asservie.

Frédéric-Dupont enchaîne : « Le dirigisme de l'économie conduit au dirigisme des esprits. Par un pareil chemin, on va tout droit la dictature. » Mutter conclut :

Nous serons le parti de la liberté. (...) Nous avons le sentiment de défendre notre vieille civilisation chrétienne, sans laquelle la France ne serait pas la France. (...) Le PRL n'est pas et ne sera pas le parti d'un homme et d'une caste, mais le parti d'une équipe. (...) Nous aurions aimé qu'un parti qui se dit le parti des fusillés ait eu au moins l'honneur, alors qu'on lui demandait un ministre d'État, de présenter un résistant de France plutôt qu'un déserteur. (...) Travailleurs, nous voulons d'abord vous permettre de vous instruire et de vous élever, de mériter une place dans la vie de la Nation. Nous dirons aux meilleurs : vous aurez le droit d'accéder même aux plus hauts postes de la hiérarchie sociale. Vous vous imposerez par vos qualités¹¹².

Un programme qui, axé autour de la liberté, aurait pu être celui de la Fédération républicaine, à la différence près que les questions de politique extérieure y sont absentes. Pernot, qui avait déjà abandonné Marin avant-guerre avant de le rejoindre à la Libération, le quitte de nouveau pour présider le groupe du nouveau parti. Les fondateurs viennent des

¹⁰⁹ Olivier WIEVIORKA, *Les orphelins...*, *op. cit.*, p. 264.

¹¹⁰ AN 317AP/70. Le fils de Clemenceau préside l'association des amis de Mandel. Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 3440.

¹¹¹ AN 317AP/70-71. On note aussi, en 1952, le lancement d'une section de la Fédération républicaine, appelée Fédération républicaine nationale des indépendants (FRNI), terme qui plaît aux modérés, explique Marin, confiée à Pimienta. « En 1952, l'épithète "indépendant" avait la faveur de l'opinion modérée. » Les statuts furent déposés le 12 août 1952 à la préfecture de police.

¹¹² AN 317AP/73-74. Bulletin de liaison du PRL du 15 janvier 1946.

différents courants de la droite d'avant-guerre, Edmond Barrachin (PSF), Joseph Laniel (ARGRI), Charles Vallin (PSF), Paul Reynaud (ARD), André Mutter, mais aussi, bien sûr, Frédéric-Dupont et Ramarony, députés de la Fédération républicaine, très engagés depuis le début dans la démarche de création du PRL. Lors de sa fondation, ils proclament leur admiration pour de Gaulle et leur hostilité envers la gauche, slogan qu'aurait pu porter Marin. Wendel aussi est amer ; il pense que Marin, en s'accrochant à son parti et à son journal, dont il ne veut pas changer les noms, a perdu une occasion d'unifier la droite et le centre droit. Fin janvier 1946, Bouchayer et Nervo demandent à la Fédération, au nom du PRL, d'y faire adhérer ses membres, suscitant le rejet de la part de Marin qui estime que le passé de la Fédération et ses fidèles adhérents plaident pour elle. « Il n'y a donc aucun motif de suicider la Fédération républicaine. Certes, il sera nécessaire de nous accointer avec d'autres et d'élargir notre base électorale, mais les propositions du PRL ne sont pas les seules que nous avons reçues¹¹³ », conclut-il, puisque des sollicitations viennent aussi des radicaux modérés, comme le député républicain radical et radical-socialiste Pierre Mazé, du Rassemblement républicain (qui s'est dissous), de certains éléments du MRP, de certains gaullistes. Henri Becquart s'oppose aussi à ce que la Fédération adhère au PRL, préférant un rapprochement du MRP ou des indépendants et agraires en dehors du PRL¹¹⁴. Il le confirmera bientôt au nom du président Marin, aux militants, dans une circulaire du 17 février 1946, ajoutant que ceux qui auraient « donné leur adhésion à ce groupement ne pourront qu'être considérés comme démissionnaires d'office de toutes les fonctions qu'ils remplissaient dans les organisations de notre parti¹¹⁵ ». D'après les décomptes de Jean-Paul Thomas, 12 parlementaires de la Fédération et 19 de l'ARD rejoignent le nouveau PRL¹¹⁶ de Michel Clemenceau.

Au vu de ces derniers développements, Becquart, lui-même, juge la situation désespérée et, le 3 janvier 1946, écrit à Marin qu'il est urgent de prendre une décision¹¹⁷, craignant qu'à défaut le parti ne puisse même pas présenter des candidats aux élections prochaines. Des lettres arrivent à la Fédération, dont on ne sait si elles sont téléguidées, qui rendent compte d'un fort désir des adhérents d'unité de tous les partis modérés.

L'expérience gouvernementale du général de Gaulle, lassé des escarmouches politiciennes, ne dure pas longtemps. Ainsi, les socialistes, au moment de l'investiture, avaient

¹¹³ AN 317AP/70-71 et 70-74. Bureau de la Fédération républicaine du 25 janvier 1946.

¹¹⁴ AN 317AP/73-74. Lettre de Becquart à Marin du 19 avril 1946.

¹¹⁵ AN 317AP/90.

¹¹⁶ Jean-Paul THOMAS, « Le PRL... », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 432.

¹¹⁷ AN 317AP/70-71, 70-74.

fait voter à une très large majorité de 358 voix contre 39 un amendement demandant que le futur gouvernement fût composé essentiellement du Parti socialiste, du Parti communiste et du MRP pour l'application du programme du CNR. Puis un amendement du socialiste André Philip, également soutenu par les communistes, réclama, le 30 décembre, 20 % d'économies sur les crédits militaires. Alerté, de Gaulle avait vite gagné le Palais-Bourbon pour contrer l'initiative, appuyé en cela par Marin¹¹⁸. Finalement, il annonce, le 20 janvier 1946, qu'il se retire de la vie politique, en désaccord avec le régime des partis et avec le rapprochement des socialistes et des communistes. Il prononce, le 18 juin, son fameux discours de Bayeux, dans lequel il présente son projet de Constitution, avec bicamérisme, séparation des pouvoirs, responsabilité ministérielle, texte que le communiste Jacques Duclos qualifie de bonapartiste. Marin le soutient encore, bien que ne l'ayant pas rejoint au gouvernement. Dans des proportions différentes, tous deux se retrouvent isolés, presque exclus du jeu politique.

Le rejet d'un projet de Constitution de gauche et l'union à droite sauvent le siège de Marin à l'Assemblée

C'est le socialiste Félix Gouin qui est investi le 23 janvier 1946. Il prend Francisque Gay et Maurice Thorez comme vice-présidents. Le gouvernement est largement conduit en réalité par les partis qui y ont délégué leurs ministres. La coalition entre la SFIO, le PCF et le MRP est même officialisée par la charte du tripartisme du 23 janvier 1946, qui laisse en dehors la droite et les radicaux.

Une nouvelle Constitution va être soumise aux Français. En affirmant une série de droits sociaux, elle institue un régime d'assemblée avec monocamérisme, qui va à l'encontre du désir de Marin d'un parlementarisme rationalisé. La disparition du Sénat n'avait jamais non plus été réclamée par son parti comme le rappelle un tract de la fédération de la Seine :

La Fédération républicaine de la Seine veut la révision de la Constitution. Seule la Fédération républicaine la réclame depuis plus de vingt ans, (...) mais elle demande le maintien de deux Chambres. Quand, dans l'Histoire, un gouvernement et une Assemblée unique se sont trouvés face à face, il n'y a pas d'exemple que l'un n'ait pas dévoré l'autre. (...) La dictature de la Convention a ouvert la voie à celle de Bonaparte ; la dictature de l'Assemblée de 1848 a suscité celle de Napoléon III ; les Cortès ont provoqué la dictature de Franco ; le Reichstag a porté Hitler au pouvoir. (...) La Fédération républicaine, en réclamant deux Assemblées, sauvegarde, une fois de plus, la liberté¹¹⁹.

¹¹⁸ « Je me demande quelle étrange conception, M. André Philip, s'écrie-t-il, se fait du gouvernement de la République (...) Je vous le dis en conscience, et sans doute est-ce la dernière fois que je parle dans cette enceinte... Il y a deux conceptions. Elles ne sont pas conciliables. Veut-on un gouvernement qui gouverne, ou bien veut-on une Assemblée omnipotente déléguant un gouvernement pour accomplir ses volontés. » Général de Gaulle. Georgette ELGEY, *La République...*, op. cit., p. 111-112.

¹¹⁹ AN 317AP/69.

Appel au peuple d'un parti de plus en plus moribond. Le 2 mai 1946, trois jours avant le référendum constitutionnel, Marin réunit le Conseil national de la Fédération, désormais au 241, boulevard Saint-Germain. Alors que l'actualité politique est importante, Wendel commente, sarcastique, que « la Fédération est sinon morte, du moins en complète léthargie. Il n'est pas venu plus de vingt-deux personnes aux réunions tant du matin que de l'après-midi et encore faut-il tenir compte pour arriver à ce chiffre des collaborateurs directs de Marin, Bassot, Petitjean, Becquart, Guiter, etc. ». Quelques semaines plus tôt, Marin avait décidé de lancer une formation d'orateurs propres à son parti mais les renseignements généraux doutaient qu'il y arrivât, « compte tenu du très petit nombre d'adhérents restés fidèles à la Fédération républicaine¹²⁰ ». Il avait aussi publié, dans *Le Monde* du 6 mars, un communiqué jetant l'interdit sur les adhérents de son parti ayant rejoint le PRL¹²¹. Réélu président de la Fédération, Marin se prononce, comme de Gaulle, contre ce projet de Constitution : « Devant le danger que présente pour la France la tyrannique Constitution sortie des débats étranglés et précipités de l'Assemblée nationale, considérant l'abstention comme un crime dans les circonstances présentes, exhorte ses adhérents et ses adhérentes à voter et à faire voter non¹²². » Pourtant, il constate avec amertume qu'aucune émission radiophonique n'est offerte à la Fédération et à l'Alliance démocratique et proteste aussitôt auprès de Gaston Defferre, sous-secrétaire d'État à l'Information¹²³. Il utilise donc d'autres canaux pour donner son avis sur la réforme institutionnelle et notamment à l'Assemblée.

Le 5 mai 1946, le projet de Constitution est rejeté par les Français à 52,8 %, en bonne partie parce que les communistes l'ont soutenu avec force. En Meurthe-et-Moselle, il est aussi repoussé par 57 % des voix, malgré le vote ouvrier qui, dans le Pays haut, la soutient majoritairement (54 % de oui sur Audun, Briey, Chambley, Conflans, Longuyon, Longwy).

Pour l'élection de la seconde Constituante, le 2 juin 1946, qui va devoir rédiger une nouvelle constitution, le programme de la Fédération se résume « dans les mots patrie et liberté, justice sociale et progrès moral ». Différence notable par rapport au PRL, elle exige que « soient assurées face à l'Allemagne des garanties de sécurités réelles et intangibles », avec une frontière

¹²⁰ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 23 mars 1946 : « La Fédération républicaine (siège 241, boulevard Saint-Germain) a décidé de ne pas s'intégrer au PRL. Ses dirigeants cherchent actuellement à regrouper leurs adhérents et plus particulièrement ceux qui n'auraient pas encore rallié le PRL. À cet effet, il a été décidé d'organiser un cours d'orateurs différent de celui qui fonctionne déjà, 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, lequel, aux dires des animateurs de la Fédération républicaine, est devenu un centre de propagande du PRL. »

¹²¹ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 7 mars 1946.

¹²² AN 317AP/73-74.

¹²³ AN 317AP/73-74.

militaire fixée au Rhin, une « armée disciplinée et hiérarchisée », l'intégrité de l'Empire colonial¹²⁴. Dans le domaine institutionnel, elle demande l'intégration de la Déclaration des droits de l'homme en tête de la Constitution, une cour suprême ouverte à chaque citoyen comme aux États-Unis, l'élection du président de la République par un collège élargi, le droit de dissolution dans des cas limitativement énumérés et un président du Conseil distinct réellement du chef de l'État. Elle réclame le vote obligatoire et le maintien de deux assemblées législatives, avec une limitation du droit d'amendement des parlementaires en matière financière. Elle demande la liberté de conscience et la liberté d'enseignement, une politique réfléchie et ferme de l'immigration, une vaste réforme administrative et un statut de la fonction publique. En matière économique, elle désire un budget équilibré, la liberté d'entreprendre et la garantie du travail, la revalorisation des prix de la production agricole, la mécanisation de l'agriculture et le développement de l'adduction d'eau potable et de l'électricité. Elle souhaite que tout Français puisse vivre de son travail et que soit mise en place une politique favorable à la natalité. Un programme en tout point similaire aux textes antérieurs.

Fidèle à ses idées, le 3 septembre 1946, Marin appelle à protéger l'électeur de la tyrannie de la majorité : « Votre texte organise dans l'Assemblée un comité qui sera chargé d'examiner si les lois votées sont constitutionnelles. Mais ce n'est pas une garantie suffisante. » Il propose d'introduire dans la Constitution « un article qui apportera des garanties pour les droits de l'électeur », notamment par la possibilité du référendum. Il craint aussi la discipline des partis, qui est « une chose excellente », mais qui peut conduire à « des catastrophes », et demande, pour la corriger, la proportionnelle avec panachage. « C'est une façon très simple d'être agréable au peuple souverain qui veut voter pour le candidat de son choix ». Il proposera, dans la séance du 1^{er} octobre 1946, un amendement prévoyant que « l'exercice du droit de vote est obligatoire sous peine de sanctions », rejeté de justesse. Il salue l'Assemblée consultative qui a essayé d'instituer le vote personnel.

Il fait décider, en Conseil national de la Fédération, que les listes d'entente seront autorisées, à condition qu'elles ne comprennent aucun collaborateur et que tous les colistiers se soient prononcés pour le non au référendum ainsi qu'aux régimes dictatoriaux de gauche comme de droite¹²⁵. En Meurthe-et-Moselle, il s'entend avec Pierre André pour constituer une liste commune sous l'étiquette du PRL, sur laquelle figure Kalis en troisième position. C'est l'union malgré la brouille à Paris. La liste, soutenue financièrement par le confiturier Elbel et

¹²⁴ AD MM 26 J/145.

¹²⁵ AN 317AP/73-74.

politiquement par Émile Meyer, le patron de *L'Éclair de l'Est*, arrive en tête et obtient deux élus, Marin et André ; Kalis, troisième, n'est pas réélu, pas plus que Jean Crouzier¹²⁶. Ce dernier, né en 1899 à Raon-l'Étape, était maire de Blâmont et ancien notaire¹²⁷.

Avec 65 339 voix sur 244 761, soit 27 %, Marin est mieux élu cette fois-ci grâce à son alliance. En deuxième position, le MRP récolte 64 921 voix, l'abbé Pierre étant réélu avec son colistier Caspari. Viennent ensuite la SFIO avec 54 265 voix et le PC avec 50 548 voix et enfin, bon dernier, le Rassemblement des gauches, avec 6 609 voix. L'union a fonctionné, mais cela n'a pas été simple, s'agace Wendel, le 13 juin 1946, soulagé que, pour une fois, Marin ait accepté un compromis : « Ces querelles entre gens qui viennent de ramasser une veste commune et qui se disputent au lieu de se réunir m'ont agacé. Quoi qu'en pense l'ami Louis, je ne crois pas qu'il eût été réélu en Meurthe-et-Moselle s'il n'avait pas fait liste avec le PRL. » Il ajoute justement : « Je sais bien que Marin estime qu'il aurait eu la ressource de faire liste avec le MRP, mais c'eût été renier tout son passé politique. »

En revanche, à Paris, une sérieuse algarade oppose Guiter à Denais, le premier étant furieux d'avoir été écarté sans ménagement de la liste du PRL, alors que la plupart des membres de la fédération de la Seine ont adhéré à ce nouveau parti, malgré les instructions de Marin. Guiter quitte alors le comité directeur de celle-ci¹²⁸, « très peiné d'une amitié qui meurt ».

Au niveau national, c'est le MRP qui réussit, en gagnant un million de voix depuis octobre 1945, et, comptant 166 élus, devient, cette fois, le premier parti du pays, avec l'aide d'une Église qui s'est éloignée de la droite. « Que faire pour rétablir le front commun des catholiques et nationaux qui, depuis la disparition de l'Action libérale, était constitué par la Fédération républicaine ? » s'interroge Wendel. « Nous n'avons pu qu'enregistrer l'acte de décès de notre groupement qui n'a, du fait de la stupide exclusion des membres de la Fédération républicaine affiliés au PRL que deux élus, Marin et La Groudière (Manche). » Ce sont les communistes et les socialistes qui arrivent en deuxième et troisième position. Les modérés arrivent en dernière position, mais sont divisés. Le PRL compte 35 membres dont 3 apparentés, les Républicains indépendants, 22, et les Républicains d'action paysanne et sociale, 8. Les choses ne s'arrangent pas à la Fédération républicaine comme nous le raconte Wendel : « Réunion ce soir à la Fédération républicaine. Ce n'est plus qu'un cercle d'amis de Marin, où

¹²⁶ Ne sont pas non plus élus Miller ni André Lapointe, cultivateur, adjoint au maire de Giraumont, conseiller général de Chambley, ancien prisonnier de guerre.

¹²⁷ Et Pierre Leduc, conseiller général, médecin, ancien prisonnier de guerre, Henri Colson-Delatte, ancien maire de Champenoux, cultivateur, « père de huit enfants », Henri Miller, déjà présent sur la liste Marin en 1945.

¹²⁸ AN 317AP/90. Chemise sur cet incident avec plusieurs lettres.

l'on ne s'occupe guère que de se quereller avec la Fédération républicaine de la Seine, une filiale de la première, où trône Joseph Denais avec lequel Marin ne s'entend pas. C'est ridicule¹²⁹. » Le paradoxe est que la représentation proportionnelle, réclamée pendant tant d'années, provoqua en bonne partie la disparition de la Fédération républicaine qui ne pouvait plus profiter de son réseau de notables, quoique réduit par la guerre.

Financièrement aussi, Marin est dans une situation désespérée. Il avait pourtant voulu publier un livre sur « la sécurité de la France », destiné aux 1 800 délégués et fonctionnaires de l'ONU qui, après la conférence de Londres de janvier 1946, devaient se retrouver à Paris, ainsi qu'aux 600 représentants de la presse accréditée. Le 20 février, il était allé voir Wendel¹³⁰, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, mais n'avait rien pu en tirer. N'ayant que quelques semaines devant lui, il était prêt à vendre des tapis d'Orient pour se renflouer¹³¹ et décida de vendre la maison paternelle de Faulx¹³², pour 300 000 francs. Dans l'ouvrage, il rappelait, dans un préambule qu'avait publié en avant-première *La Nation*, le 1^{er} janvier 1946, son inquiétude que la guerre revint parce qu'on n'aurait pas tiré les leçons du passé :

La paix est le premier objectif d'un monde qui vient d'être ravagé et bouleversé, coup sur coup, par deux terribles guerres et par les tyrannies totalitaires. (...) Du moins, les peuples auraient dû constater, par la Seconde Guerre mondiale, combien les erreurs de 1919 et de la politique suivie pendant vingt ans avaient été catastrophiques. Or cette expérience lumineuse n'a pas servi : leurs dirigeants, ont cette année, recommencé toutes leurs fautes d'hier, plus lourdement, plus rapidement. Dès maintenant, on sait que les bénéfices de la victoire seront maigres ; on peut craindre qu'ils ne se transforment promptement en menaces nouvelles ; la sécurité du monde et, particulièrement, celles de la France sont en péril.

Il avait aussi eu l'espoir que la vente de la maison lui permît de relancer *La Nation*, mais la publication doit cesser au lendemain des élections à la Seconde Constituante, le 2 juin

¹²⁹ Journal de François de Wendel, 18 juillet 1946.

¹³⁰ AD MM. Fernande Marin.

¹³¹ Journal de François de Wendel, 27 mars 1946. PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note de la police du 9 avril 1946 : « Marin rencontre de sérieuses difficultés financières dans la gestion du journal (...) en serait arrivé à mettre en vente divers objets personnels de valeur, notamment des tapis, pour le renflouer ».

¹³² « La première fois que l'Organisation des Nations unies s'est réunie à Paris en 1946, vous avez fait à certains de ses membres des communications qui les avaient vivement intéressés. Ils vous ont demandé de réunir vos documents en un volume et de les distribuer aux 1 800 délégués et fonctionnaires de l'organisation, aux 600 représentant de la presse accréditée ; il s'agissait de composer un ouvrage sur la sécurité de la France et de le diffuser en moins de trois semaines. L'édition était très coûteuse et il fallait payer comptant. Vous avez subitement vendu votre maison natale de Faulx, grâce à quoi vous avez pu éclairer sur les exigences impératives de la sécurité de la France. » Georges MAZERAND, « Discours... », *op. cit.*

1946¹³³, car elle traînait un déficit mensuel d'un million de francs¹³⁴, d'autant que le manque de papier pesait sur l'imprimerie¹³⁵.

Après le rejet du projet de Constitution, Félix Gouin doit démissionner et Georges Bidault lui succède. Formant son premier gouvernement, le 24 juin, qui durera jusqu'à la fin de l'année 1946, il prend avec lui deux vice-présidents, Gouin et Thorez, et deux ministres d'État, Francisque Gay et Alexandre Varenne. Robert Schuman est ministre des Finances, Edmond Michelet, ministre des Armées, et Charles Tillon, de l'Armement. Il sollicite Marin pour y entrer au moment où s'engage la conférence de paix, à Moscou, qui doit statuer sur le sort de l'Allemagne, mais en vain, soit qu'il refuse (hypothèse Wendel), soit que les socialistes s'y opposent (hypothèse Fernande)¹³⁶. À l'Assemblée, Marin l'incite vivement à ne rien lâcher, lui rappelant, le 27 février 1946, cette phrase de Foch : « Le Rhin règle tout. Quand on est maître du Rhin, on est maître de tout le pays rhénan. Quand on n'est pas sur le Rhin, on a tout perdu. » Deux voix seulement dont la sienne approuvent cette thèse, devenue minoritaire dans la classe politique¹³⁷.

En février 1947¹³⁸, à la veille de la conférence de Moscou, il renouvelle ses objurgations à Bidault, redevenu simple ministre des Affaires étrangères. Même s'il modère ses propos pour ne pas le mettre en difficulté au moment où il part pour Moscou, il dépose une demande d'interpellation. « J'aurais voulu montrer en détail comment nos alliés commettaient de nouveau, plus vite et plus profondément, toutes les fautes et toutes les erreurs qu'ils avaient commises en 1919 et jusqu'en 1939. » Tout en appelant de ses vœux, le moment venu, « une organisation des Nations qui sera capable d'instituer ses lois, ses tribunaux et d'appliquer des

¹³³ AD MM. Fernande Marin. « Pour sauver *La Nation*, hebdomadaire qu'il faisait avec passion, il dut vendre les biens que lui avait laissés son père, jusqu'à la maison paternelle qu'il aimait tant, pour 300 000 anciens francs. La vente de la maison où il consacra sa vie à la France, la mise en vente de son bureau et de son domicile empoisonnèrent sa vieillesse. Haeffely et Broussy, deux de ses disciples, achetèrent les biens de Louis Marin et se disputèrent ensuite par voie d'huissier. Louis Marin se demandait ce qu'allaient devenir ses papiers et les sociétés savantes qui avaient leur siège social chez lui. »

¹³⁴ Un autre journal, gaulliste, reprendra le même nom de *La Nation*, de 1953 à 1961 (*La Nation. Pour une République nouvelle*, puis, en 1955, *La Nation républicaine et sociale*).

¹³⁵ En septembre 1945, Marin proteste aussi officiellement contre cette pénurie de papier qui empêche les journaux de paraître. *L'année politique*, 1944-1945, p. 292.

¹³⁶ AD MM. Fernande Marin. « En juin 1946, il avait accepté d'entrer dans le cabinet Bidault pour fortifier la position de la France dans les délicates négociations des quatre et de la conférence de la paix. Au dernier moment, l'exclusive socialiste a obligé le président du gouvernement provisoire à renoncer à son projet. Louis Marin aurait été ministre de de Gaulle en novembre 1945 s'il n'avait estimé, à cette date, pouvoir mieux servir du dehors, en soutenant, par la plume et la parole, la politique extérieure du président du gouvernement. »

¹³⁷ AN 317AP/176. Notes de Fernande Marin.

¹³⁸ AN 317AP/265.

sanctions », il constate que « les trois grands acceptent difficilement des contrôles intérieurs » et que « nous ne pouvons pas livrer la sécurité des Nations et particulièrement celle de la France à une Société des Nations qui en serait encore au stade de l'adolescence inexpérimentée ».

Alors que l'accord sur la frontière à l'est se fait sous la pression soviétique, après plusieurs mois de négociations, la solution n'est pas trouvée à l'ouest. Le secrétaire d'État américain Byrnes annonce à Bidault qu'en l'absence d'un accord entre les quatre puissances d'occupation sur la Rhénanie et la Ruhr, la solution est renvoyée à la conférence de paix. À la Chambre des communes, Ernest Bevin le confirme : « J'avoue franchement que nous n'avons pas encore pris de décision en ce qui concerne la frontière occidentale de l'Allemagne¹³⁹. » Marin ne comprend pas ce deux-poids deux mesures et se met à douter de l'appui soviétique, rappelant les collusions passées entre Allemands et Russes :

Les collusions germano-russes ont été fréquentes dans le passé. En 1913, il s'en est tenu d'un fil que Guillaume II n'aboutisse près de Nicolas II au renversement des alliances. En 1917, Brest-Litovsk. En 1922, Rapallo. En 1939, le pacte Hitler-Staline. Chaque fois, les Allemands sont allés à ceux qui représentent la force, à ceux dont ils peuvent obtenir beaucoup¹⁴⁰.

Et de rappeler que, en 1938, Georges Bonnet signait un pacte avec Ribbentrop dans « le tout proche salon de l'Horloge et, que moins d'un an après, nous étions attaqués ». Alors que la jeunesse allemande a été élevée sous l'empire du nazisme, seul le morcellement de l'Allemagne peut l'empêcher de recommencer et il n'hésite pas à dire « qu'il comprend parfaitement le gouvernement russe », rappelant son éternelle thèse du Rhin en citant Foch en 1918¹⁴¹.

Herriot, président de l'Assemblée nationale, l'approuve : « M. Louis Marin, vous venez de prononcer un très beau discours. Permettez-moi de vous en féliciter. Vous avez traduit la pensée unanime de toute l'Assemblée. » Bidault, lui-même, conclut avec agacement : « M. Louis Marin m'a dit, ne cédez pas ! Je conçois que sa propre fermeté soit exigeante. Personne ne m'a dit de céder, personne. » Mais la France n'obtient rien à la conférence qui n'aboutit à aucune conclusion tangible. « Au long de 1947, Bidault cède sur tous les points auxquels de Gaulle avait accordé une attention sourcilleuse : pas d'autonomie de la Rhénanie et de la Ruhr, acceptation de la bizonie anglo-américaine et incorporation de la zone française dans sa

¹³⁹ Louis MARIN, *La Nation*, 17 et 23 février 1946.

¹⁴⁰ AN 317AP/159.

¹⁴¹ « Renoncer à la barrière du Rhin, c'est admettre cette monstruosité inimaginable que, bien que battue, l'Allemagne couverte de sang et le crime, l'Allemagne responsable de la mort de milliers d'êtres humains, (...) serait encore maintenue, par notre abandon volontaire du Rhin, dans la possibilité de recommencer son entreprise comme si elle avait été victorieuse. » Foch, en 1918.

souveraineté face aux Soviétiques¹⁴² », explique Jean-Pierre Rioux. Quand reprennent les négociations à Londres, en décembre 1948, le gouvernement français est plus fort, car il vient d'obtenir le soutien de l'Assemblée nationale où une majorité a voté pour l'ordre du jour de Marc Scherer, Bonnefous, Pleven, Moustier et Marin¹⁴³ s'exprimant contre l'ordonnance anglo-américaine du 10 novembre. Les parlementaires refusent en effet que le gouvernement allemand dispose souverainement des ressources de la Ruhr. Solution de compromis, le 28 décembre 1948, les représentants des États-Unis, de la Belgique, de la France, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, réunis à Londres, décident de créer une Autorité internationale de contrôle de la Ruhr (AIR)¹⁴⁴, au sein de laquelle les autorités d'occupation représenteront l'Allemagne jusqu'à la constitution d'un gouvernement, et un Office militaire de sécurité. Si la Ruhr n'est pas mise en tutelle, l'Allemagne est tout de même partagée entre quatre zones d'occupation jusqu'à la création de la RFA et de la RDA en 1949, qui suit le blocus de Berlin en 1948, finalement levé à la suite d'un gigantesque pont aérien. La zone française comprend le Wurtemberg-Hohenzollern, le pays de Bade, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre, qui fournit son charbon à la France à partir du 1^{er} avril 1949 et fonctionne sous la forme d'un protectorat. Des dispositions qui ne restèrent en vigueur que quelques courtes années, malgré les souhaits de Louis Marin. Le 28 mai 1946, l'accord Blum-Byrnes avait annulé 2 milliards de francs de dette française vis-à-vis des États-Unis en échange d'avantages commerciaux et le plan Marshall, annoncé le 5 juin 1947, allait prêter des montants importants aux pays européens à condition de s'approvisionner aux États-Unis ; c'est l'ami des Américains, Jean Monnet, commissaire au plan de modernisation, qui sera à la manœuvre. Marin aurait préféré que la France « [pût] assurer son salut elle-même », mais est « reconnaissant à l'Amérique pour l'acte grandiose qu'elle fait en faveur de l'Europe et, en particulier, de la France », avec « un don pur et simple d'une centaine de milliards¹⁴⁵ », mais il ne juge pas les garanties suffisantes :

La Fédération républicaine ne se faisait aucune illusion sur les résultats de la conférence des trois ministres des Affaires étrangères pour étudier le plan Marshall. Elle avait démontré depuis longtemps que les intérêts des grands alliés étaient si contradictoires qu'ils empêcheraient un accord efficace. L'échec de la conférence de Moscou était une catastrophe : la rupture violente de

¹⁴² Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, t. 1, *op. cit.*, p. 163.

¹⁴³ *L'année politique*, 1948, p. 238.

¹⁴⁴ Gérard BOSSUAT, « L'autorité internationale de la Ruhr, l'endiguement à la française », *In L'Europe des Français, 1943-1959 : La IV^e République aux sources de l'Europe communautaire*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997.

¹⁴⁵ AN 317AP/175. Séance du conseil général de 1947. PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note manuscrite du 8 avril 1948 : dans une conférence écoutée par la police, Marin affirme aussi que « financièrement parlant, nous sommes tout au moins, pour quelques mois, sauvés par l'Amérique et que notre économie sera, pour de longues années, tributaire de la grande démocratie américaine. »

Paris l'accentue. (...) Le désarmement moral de l'ennemi est abandonné et s'il garde son esprit guerrier, impérialiste, totalitaire, il se recréera tous les instruments de guerre¹⁴⁶.

Un nouveau succès de Marin

Après le premier échec de la réforme institutionnelle, une nouvelle Constitution est mise en chantier. Dans le projet, un Conseil de la République est institué pour recréer le Sénat, la motion de confiance est encadrée pour éviter que les gouvernements ne tombent trop facilement, un mécanisme de dissolution de l'Assemblée nationale est institué, l'Union française est rédigée dans un sens moins fédéraliste, les décrets-lois sont interdits, le président de la République retrouve les prérogatives qu'il avait perdues dans le texte précédent. Malgré ces quelques progrès, le texte reste proche d'un régime d'assemblée et Marin, comme de Gaulle et l'ensemble de la droite, se prononce contre.

Le projet est pourtant adopté, le 29 septembre, par 440 voix contre 106 et ensuite approuvé par référendum le 13 octobre 1946, les Français étant rassurés par la réintroduction d'un Sénat et décidés à en finir. L'usage montrera que les efforts de rationalisation ne se traduiront pas dans les faits.

Pour les élections à l'Assemblée nationale, le 10 novembre 1946, des listes gaullistes apparaissent, pour la première fois, sous le sigle de l'Union Gaulliste. En Meurthe-et-Moselle, le comité, dirigé par Alain de Lambilly et Pierre de Préval, ne parvient pas à présenter une liste pour les législatives, contrairement aux départements voisins¹⁴⁷. C'est qu'en effet les positions de Marin sont encore assez fortes, mais surtout qu'il a eu l'habileté, toujours avec ses colistiers du PRL, de qualifier sa liste de gaulliste, ce qui n'était pas faux au regard de ses convictions du moment : le « Rassemblement républicain et gaulliste de la liberté ». Il y est en première position, preuve encore de son influence, devant Pierre André, « député sortant, président de l'Action républicaine Lorraine (PRL) », et Jean Crouzier. Il est possible d'imaginer que le général de Gaulle ait pris ombrage de cet essai de récupération.

Le programme est le suivant. Patriotes, anciens combattants ou prisonniers de guerre, républicains, ennemis de tous esprit sectaire de gauche ou de droite, venant de la Fédération

¹⁴⁶ AN 317AP/77-78. Note du 5 juillet 1947. En 1951, on envisagea la transformation du régime d'occupation avec la création d'ambassades et la suppression de ce qu'on appelait le Cadre temporaire des affaires allemandes et autrichiennes. Puis un référendum, en 1955, aboutit à l'intégration de la zone française dans la RFA au 1^{er} janvier 1957.

¹⁴⁷ « L'Union gaulliste était présente en Moselle avec la liste Baumel, dans les Vosges, avec la liste gaulliste d'Union Républicaine conduite par André Barbier et dans le Territoire de Belfort avec une liste menée par Jacques Debû-Bridel. » François ROTH, *op. cit.* Michèle WEILLE, *Les Élections législatives en Meurthe-et-Moselle en 1945-1946*, maîtrise Nancy 2. Frédéric GEORGES, *Les modérés en Meurthe-et-Moselle de la Libération au début des années cinquante*, maîtrise de l'université de Nancy 2, 1998.

républicaine en passant par les agraires, les indépendants, les républicains de gauche, les candidats avaient préconisé le non au référendum. Ils reprochent aux trois partis au pouvoir leur impuissance qui a provoqué la hausse du prix de la vie, la faillite du ministère du Ravitaillement avec des scandales de toutes sortes. Ils veulent inscrire les libertés dans la Constitution, notamment la liberté économique, instaurer la stabilité du pouvoir exécutif, en choisissant des ministres compétents, avec deux assemblées existant réellement et une cour suprême. Ils réclament une politique de natalité et la protection de l'épargne. Leur ligne se résume en quelques mots : « Nous entendons préserver les travailleurs de l'emprise du plus monstrueux des trusts, l'étatisme, qui les réduirait à l'esclavage. » C'est toute la ligne Marin. Les archives départementales gardent une lettre du comité central monarchiste du 8 novembre 1946 qui confirme le soutien d'une partie de la droite conservatrice : « En application des directives du secrétariat de M^{gr} le comte de Paris, nous croyons devoir vous faire savoir que nous avons donné instruction aux comités monarchistes situés dans votre circonscription électorale de voter et faire voter pour votre liste¹⁴⁸. »

Ainsi, Marin arrive en tête avec 86 925 suffrages (37,2 %), soit 20 000 voix de plus qu'en juin, et obtient trois élus, lui-même, Pierre André et Jean Crouzier, Kalis ayant cette fois été évincé à la suite de sa brouille avec Pierre André. « Triomphe de la liste Marin qui enlève trois sièges¹⁴⁹ », commente tout heureux Wendel dans son journal. Le MRP perd un siège et ne réussit à faire élire que l'abbé Pierre¹⁵⁰, avec 49 195 voix, soit deux fois moins. Le socialiste Lapie (40 774 voix)¹⁵¹ et le communiste Kriegel-Valrimont (36 839)¹⁵² sont élus. Pour les trois dernières élections, Marin est donc en progression constante (17, 28 et 37 %) et se trouve, en apparence, de nouveau à la tête de la droite départementale. En réalité, pendant qu'il s'inscrit

¹⁴⁸ AD MM 26 J/145. Lettre de H. E. Brissaud à Louis Marin, 8 novembre 1946.

¹⁴⁹ Journal de François de Wendel, 19 février 1947.

¹⁵⁰ AN 317AP/170. La liste de l'abbé Pierre comprenait aussi Alexandre Caspary, employé, député sortant de Longwy, Robert Goetz, professeur d'économie politique à Nancy, François Houillon, cultivateur, maire de Verdenal, par Blâmont, Philippe Legendre, adjoint au maire de Toul, Lucien Gouverneur, commerçant, conseiller municipal à Pont-à-Mousson.

¹⁵¹ AN 317AP/170. La liste de la SFIO comprenait aussi Jean Lafont, maire de Longwy, vice-président du conseil général, Albert Storhayé, mineur, maire de Mancieulles, Pierre Schmidt, maire de Toul, conseiller général, Charles Clavel, ouvrier chimiste, conseiller général, François Cuny, ouvrier électricien, maire de Sommerviller.

¹⁵² AN 317AP/170. La liste communiste comprenait aussi Louis Dupont, ouvrier métallurgiste, Marie-Louise Sensiquet, ouvrière, rescapée du camp de Ravensbrück, veuve d'un métallurgiste de Neuves-Maisons, décapité par les nazis, Paul Lanty, cultivateur, père de famille nombreuse, Jacques Seguin, aide-chimiste, résistant et prisonnier de guerre évadé, Raymond Reimel, maire de Dombasle, boulanger, ancien combattant.

aux Républicains indépendants, André et Crouzier rejoignent le PRL. François de Wendel confirme, dans son journal, la volonté d'autonomie de Pierre André par rapport à Marin :

Visite ce matin de Pierre André, le député de Meurthe-et-Moselle, avec lequel je n'avais pas encore eu l'occasion de m'entretenir. Il avait, à la veille des élections de la première Constituante, bien essayé de me rencontrer, mais il menait à ce moment, dans les milieux de l'arrondissement de Briey, contre Marin, une campagne Jeune Turc qui me déplaisait. L'homme n'est pas autrement plaisant, mais il est certainement très actif, ne manque pas de courage et semble bien avoir les qualités d'organisateur que n'a évidemment jamais possédées Marin. Bien que colistier de celui-ci aux deux dernières consultations électorales, il ne semble pas avoir pour lui beaucoup plus de sympathie que Marin ne lui en témoigne¹⁵³.

Le maître de forges, fort de ce succès, se prend à espérer que Marin le laissera entrer au Sénat aux élections suivantes. Il se rend dans ce but chez le verrier Benoît¹⁵⁴ pour discuter des prochaines échéances avec Marin, Mazerand, Fournier, conseiller général de Blâmont, Crouzier et Mazerand, qui caresse l'espoir de remplacer Marin au conseil général si ce dernier doit l'abandonner pour cause de cumul des mandats. Au niveau national, les modérés gagnent quelques sièges, le PRL obtenant 38 députés, les Républicains indépendants, 28, et le groupe paysan, 8.

Pour l'élection au Conseil de la République¹⁵⁵, Marin garde le même intitulé de liste, le 24 novembre 1946, mais la divergence entre Marin et André apparaît au grand jour. L'ARL propose, par la bouche de Pierre André, de monter une liste commune avec le MRP, avec une tête de liste ARL, afin « de réduire, dans toute la mesure du possible, le nombre des sièges obtenus par le Parti communiste¹⁵⁶ ». Il explique en effet que, le 10 novembre précédent, pour l'élection des délégués formant le collège électoral, les candidats de l'ARL ont obtenu en Meurthe-et-Moselle 86 000 voix et les candidats du MRP 49 000 seulement. Si les deux listes restent séparées, les communistes risquent d'avoir un siège. Le MRP refuse la main tendue d'un parti qui n'a déjà pas réussi à assurer l'union en son sein (Marin ne se mettant pas d'accord

¹⁵³ Journal de François de Wendel, 19 février 1947.

¹⁵⁴ Marin, quand il était à Nancy après-guerre, résidait chez les Benoît où il avait une chambre, rue Hermitte, m'a-t-on expliqué à Nancy, information vérifiée ensuite par Jean-Pierre Prudhon, consul honoraire de Hongrie à Nancy.

¹⁵⁵ AN 317AP/170. La profession de foi est minimaliste, appelant « les délégués du peuple français choisis pour élire les membres du Conseil de la République » à « l'union entre les Français partisans de la liberté et de la dignité humaine » contre « le matérialisme », car « les Français sont hostiles aux luttes de classe ou de profession, aux divisions religieuses. Au matérialisme, ils opposent les traditions morales et éternelles de notre civilisation. Ils vibrent au drapeau tricolore et non au drapeau rouge ». Ils réclament « la consolidation définitive de la sécurité de la France, avec la Rhénanie détachée du Reich et notre défense militaire portée au Rhin ». Enfin, « ils veulent voir cesser les imprudences qui mettent en péril notre empire colonial, notre rôle dans le monde.

¹⁵⁶ AN 317AP/176. Lettre de Pierre André à Louit, président du MRP de Meurthe-et-Moselle, du 23 novembre 1946.

avec ses collègues) et qui multiplie les « rumeurs aussi absurdes que malveillantes dans le but de discréditer plusieurs de nos ministres¹⁵⁷ ». Sur les 1 027 délégués élus¹⁵⁸, formant le collège électoral des conseillers de la République, en Meurthe-et-Moselle, le MRP a 206 élus ; on en compte 278 du Rassemblement républicain et gaulliste de Marin, un grand succès, 75 modérés, 18 Républicains indépendants, 33 « Union des maires », soit 404 voix à droite, et 261 communistes, 148 SFIO, 6 « rassemblement des gauches ». Une réunion a lieu entre Marin, André et Louit pour tenter de trouver un accord pour l'élection des conseillers de la République. Marin, en position de force, en appelle à l'union, car « le moment est venu de voir seulement l'intérêt de la France et il faut tout y sacrifier » pour faire barrage aux communistes. Il demande qu'on laisse Émile Fournier, de Badonviller, ancien déporté, en tête de liste bien qu'il soit du MRP, car il a toujours voté avec la Fédération républicaine au conseil général, et demande la présence d'un cultivateur en la personne de Delatte, de Nancy, de préférence à Robert Gravier, de Gerbéviller, qui pourtant avait été arrêté par la Gestapo pour actes de résistance. S'ensuivent plusieurs votes internes, interruptions de séance, disputes, sans que rien de clair ne sorte. On sollicite en fin de compte l'arbitrage de l'abbé Pierre que Louit va rencontrer à la gare au moment où il prend le train pour Paris. Sans grand succès puisqu'il leur répond qu'il leur « laisse toute latitude de faire ce qu'ils voudraient ». Il est alors décidé de présenter Émile Fournier et Robert Gravier. Sur ce, Bassot téléphone en catastrophe de la part de Robert Schuman pour demander l'union, qui vient d'être réalisée avec difficulté.

François de Wendel, qui s'imaginait tête de liste, refuse d'être en deuxième position, derrière Fournier, et harcèle Marin par l'entremise de Mme de Coudekerque « qui téléphonait toutes les cinq minutes, à Paris, à Mlle Hartmann » ou à Hélène Lebon, collaboratrice du parti. Mais Marin s'y oppose, cette candidature étant rejetée par ses alliés du PRL et du MRP¹⁵⁹ et même par *L'Est Républicain* et *L'Éclair de l'Est*. Ce refus provoque une brouille définitive entre les deux hommes, alors même que Wendel semble encore aider financièrement Marin : un papier manuscrit anonyme intitulé « collecte électorale de mai-juin 1946 » assure que le Comité des forges (Wendel) a donné, entre autres, 27 millions, les Produits chimiques, 18 millions, l'industrie automobile du baron Charles Petiet, 5 millions, et que ces sommes ont été

¹⁵⁷ AN 317AP/176. Lettre du MRP du 22 novembre 1946.

¹⁵⁸ AN 317AP/176. Note d'analyse des résultats électoraux.

¹⁵⁹ « Marin répond à mon courrier. Il célèbre les avantages de l'union des PRL et des MRP en Meurthe-et-Moselle et me dit que ceux-ci ne voulant pas de moi, j'aurais certainement été battu. » Journal de François de Wendel, 19 décembre 1946. Le journal de Wendel montre ses hésitations, expliquant par moments qu'il renonce à la vie politique (en janvier 1945, il raconte à Guiter que désormais il est « en dehors du coup » et il ne figurera plus sur aucune liste), multipliant ensuite les démarches pour y revenir.

partagées entre le PRL (32 MF), le MRP (21 MF), les radicaux (10 MF), selon une technique éprouvée d'arrosage permettant de s'assurer du soutien de l'ensemble des partis modérés. Wendel, écœuré, écrit dans son journal : « L'ami Marin a convoqué cet après-midi le bureau de la Fédération républicaine dont on n'avait plus entendu parler depuis cinq à six mois. Cela n'est pas sérieux. J'ai jugé inutile de me déranger¹⁶⁰. »

Les deux candidats Fournier et Gravier sont élus au Conseil de la République, Gravier devenant même questeur au Sénat et succédant à Marin comme président du conseil général de 1951 à 1970.

À gauche aussi, la division règne et les divisions du tripartisme apparaissent de plus en plus au grand jour. Pour remédier aux tensions entre le PC et le MRP, chacun bloquant le candidat de l'autre (Thorez et Bidault), c'est Léon Blum qui succède, pour quelques semaines, à Félix Gouin. Marin, fidèle à ses positions politiques, lui refuse sa voix dans le débat d'investiture. Le 16 janvier 1947, le socialiste toulousain Vincent Auriol est largement élu président de la IV^e République, au premier tour, par les députés et les sénateurs réunis à Versailles, par 452 voix contre le président du Conseil de la République, Champetier de Ribes (MRP, 242 voix) et Michel Clemenceau (PRL, 60 voix). Pour remplacer son ami Blum qui, marqué par les épreuves de la déportation, souhaitait se reposer, Auriol choisit le socialiste Paul Ramadier qui reste en fonction toute l'année 1947, avec huit socialistes (Jules Moch, Édouard Depreux, François Tanguy-Prigent, ...), cinq communistes (Maurice Thorez, vice-président, Charles Tillon à la Reconstruction, François Billoux à la Défense nationale, ...) et cinq républicains populaires (Bidault, qui reste au Quai, Robert Schuman aux Finances, Pierre-Henri Teitgen, ...), trois radicaux-socialistes (Yvon Delbos, ministre d'État, André Marie, à la Justice, André Maroselli, à l'Air), l'UDSR François Mitterrand et l'indépendant Louis Jacquinet. Cette fois, Marin choisit l'abstention pour ne pas gêner la position de la France à la conférence de Moscou, même s'il reproche à Ramadier son attitude en août 1938 quand il avait quitté le cabinet de Daladier qui voulait relancer l'effort de guerre. De façon plus forte, quand Ramadier se sépare des communistes, le 5 mai 1947, Marin lui apporte son soutien, comme il le précise dans une note du 5 juillet : « Afin de conjurer le pire, la Fédération républicaine a soutenu le président Ramadier, bien que les déclarations de celui-ci, manifestement faites dans un moment de fatigue, n'aient rien offert de satisfaisant¹⁶¹. » Il approuve également le blocage des salaires et le soutient encore, en octobre 1947, quand les communistes avec Kriegel-Valrimont et la

¹⁶⁰ Journal de François de Wendel, 19 mars 1947.

¹⁶¹ AN 317AP/77-78. Note du 5 juillet 1947.

droite avec Pierre André, Jean Crouzier, Jacques Bardoux et Joseph Laniel attaquent sa politique. Cette politique déflationniste provoque d'importantes grèves dans le pays. Le cabinet est sauvé de justesse, avec vingt voix de majorité. Léon Blum remercie le geste : « Louis Marin, toujours égal à lui-même dans les grandes heures où la Nation et la République sont en cause, a donné un exemple qui sera suivi ».

Dans l'intervalle, le général de Gaulle lance un nouveau mouvement politique, le Rassemblement du peuple français (RPF)¹⁶², en avril 1947. Plusieurs des proches de Marin rejoignent le nouveau parti : Debû-Bridel en devient le délégué à la propagande, Bassot est candidat aux municipales à Paris et Guiter, membre du comité national du RPF et, en 1951, conseiller de la République pour la Seine. Une lettre de Guiter de 1948 lui raconte comment il a réussi à manœuvrer avec ses amis, puisque Debû-Bridel pourra « représenter » la Fédération dans le nouveau bureau du RPF¹⁶³. Lui-même, désigné « personnellement » par de Gaulle au Conseil national du RPF au titre de l'action agricole, se considère comme « le représentant de la Fédération, de ses idées, de son programme¹⁶⁴ », d'autant qu'il vient d'être élu vice-président de la fédération de la Seine de la Fédération républicaine. Ces ralliements vont-ils ancrer l'ancienne Fédération au sein du mouvement gaulliste ou, au contraire, amener à la rupture entre Marin et de Gaulle ?

Ramadier doit démissionner en novembre. Blum ratant l'investiture de neuf voix pour avoir critiqué le communisme, c'est Robert Schuman qui devient, le 24 novembre 1947, président du Conseil pour la première fois, avec le socialiste Jules Moch comme ministre de l'Intérieur qui réprime les terribles grèves insurrectionnelles de 1947-1948. En février 1948, cette fois, Marin vote, avec André et Crouzier, contre un prélèvement exceptionnel décidé par l'Assemblée, même si les communistes tentent de faire croire le contraire dans la campagne électorale¹⁶⁵. Le gouvernement tombera en juillet 1948 sur le sujet de l'école libre et des crédits militaires pour l'Indochine. Quand, après les gouvernements d'André Marie (juillet-août 1948), de Schuman encore (deux jours !) et de Queuille (un mois !), Jules Moch tentera de devenir

¹⁶² La bibliothèque des Archives nationales conserve plusieurs brochures du RPF ayant appartenu à Louis Marin : Jean GAULMIER, *Les écrits du général de Gaulle ; Appels et discours (1943) ; Appels et discours (1940-1944)* ; Charles DE GAULLE, *La liberté menacée* (RPF).

¹⁶³ AN 317AP/90. Y entrent également Pierre Lebon et Michel Carlini, beau-frère de Maurice Heiriès, tous anciens de la Fédération. Lettre de Guiter à Marin du 20 juillet 1948. Le dernier bureau de la Fédération républicaine, le 4 février 1948, comprend encore Debû-Bridel avec Bassot, Bastide, Baud, Benoit, Bonnefous, Bonnet, Brière, Gautherot, Guiter, Mlle Lebon, Madelin, Petitjean, Pimienta, Poitou-Duplessy, Rolle-Maine, Russier, Warren, Wendel, Lebon, Le Lambert et Becquart.

¹⁶⁴ AN 317AP/90. Lettre de Guiter à Marin du 13 avril 1948.

¹⁶⁵ AN 317AP/184.

président du Conseil, il obtiendra la voix de Marin, en souvenir de son action contre les grèves et de sa position sur le réarmement allemand, lui permettant d'obtenir l'investiture de justesse, mais sans suite puisqu'il n'arrivera pas à former un gouvernement, laissant la place au retour de Bidault (oct. 1949-juin 1950).

Marin, bien qu'affaibli, maintient ses positions inchangées à l'Assemblée. Au cours des séances du 29 août et du 1^{er} octobre 1946, il dépose des amendements imposant un délai de réflexion avant la démission d'un gouvernement, précisant que tous les scrutins auraient lieu à la tribune, prévoyant des comptes rendus pour les Conseils des ministres, exigeant la neutralité de l'enseignement, imposant le vote obligatoire. En 1947, il dépose encore 19 propositions de loi¹⁶⁶, sur les questions les plus diverses : retraite des fonctionnaires, lutte contre les manipulations monétaires, réparation des dommages, secours en cas de catastrophes naturelles.

C'est maintenant la Troisième force qui s'est installée au pouvoir, réunissant SFIO, MRP, UDSR et modérés, succédant au tripartisme (MRP, SFIO, PCF). Comme nous le résume Jean-Pierre Rioux, « tous les cabinets comprennent, grossièrement, un tiers de MRP, un tiers de socialistes et un tiers de radicaux et modérés. Le président du Conseil est interchangeable, qu'il soit socialiste (Ramadier), MRP (Schuman, Bidault), radical (Queuille, André Marie) ou UDSR (Pleven)¹⁶⁷. » Un intergroupe se forme à l'Assemblée nationale avec 18 MRP (sur 165), 10 républicains indépendants (sur 26), 6 UDSR (sur 23), 2 PRL seulement (sur 32), 4 radicaux (sur 43), un non-inscrit¹⁶⁸.

Quelles seront les conséquences en Lorraine ? Aux municipales des 18 et 24 octobre 1947, deux listes étaient en concurrence à Nancy, pour succéder à Henri Sirguy qui avait remplacé Pierre Donzelot, l'une du RPF conduite par Lionel Pèlerin, dentiste et conseiller municipal ARD depuis 1935, médaillé de la Résistance, qui avait déjà tenté sa chance en 1945, et l'autre, également modérée, du docteur Pierre Weber, de Ceux de la Résistance, tous deux déjà membres du conseil municipal. Jacques Soustelle, secrétaire général du RPF, également ethnologue, qui cherche à fusionner les deux listes comme le souhaite également Marin, lui dit, preuve de son importance encore sur le terrain électoral lorrain, que « rien à Nancy ne serait fait sans [son] accord¹⁶⁹ ». La principale condition pour que Weber soit sur la liste est que la liste soit bien étiquetée RPF. Marin rencontre les deux hommes successivement. Pèlerin, qui a

¹⁶⁶ Dossier L. Marin de l'Assemblée nationale.

¹⁶⁷ Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.* t. 1, p. 221.

¹⁶⁸ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 350.

¹⁶⁹ AN 317AP/170. François ROTH, *op. cit.* cite une lettre du 17 septembre, mais il semble que ce soit plutôt un compte rendu de rencontre le 25 septembre.

reçu une lettre manuscrite du général, se sent pousser des ailes. La fusion échoue au premier tour, mais se concrétise au second : Lionel Pèlerin est élu maire et Weber, premier adjoint, devenant député CNIP en 1958 et maire en 1961 – avant d’être battu par André Rossinot en 1978 aux législatives¹⁷⁰. Dans tout le pays, les gaullistes triomphent, à Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Lille, Rennes, à Metz également ; le MRP est défait. Les Français ont eu peur du désordre communiste.

Les positions de Pierre André se consolident en Meurthe-et-Moselle¹⁷¹. Le congrès national du PRL a lieu, en mai 1948, à Nancy et il devient l’un des deux secrétaires généraux du parti. Après les élections de 1946, il élimine Meyer de *L’Éclair de l’Est* et en prend la direction, dans un sens de plus en plus droitier. Le journal boycotte les discours de Marin, puis, à partir de 1951, se mettra à l’attaquer directement dans une chronique anonyme, intitulée « L’œil-de-bœuf », rédigée en fait par Chadé, son rédacteur en chef, en relayant une série de rumeurs que nous présenterons plus avant. Avec la disparition de *L’Éclair de l’Est* en mars 1949, c’est *L’Est Républicain*, qui reprend l’impression de ses journaux électoraux, *Forces lorraines* et l’hebdomadaire *Dimanche Éclair*, évoluant d’un journal républicain vers une presse d’information¹⁷².

L’année 1948 voit aussi un débat important à l’Assemblée nationale portant sur la ratification des accords de Londres. Avec le PRL et Mutter, inscrit maintenant aux indépendants, mais aussi, pour d’autres raisons, les communistes, Marin vote contre ces accords que portent Bidault et le MRP et que soutiennent du bout des lèvres les socialistes. Le 8 juin, plusieurs motions sont discutées et l’une d’elle, acceptant les accords, mais avec des réserves, est votée, à une voix près, par la commission des Affaires étrangères (avec abstention de son président, Bonnefous) avec les voix du MRP, qui soutient son ministre, mais aussi des

¹⁷⁰ Laurent Hénart lui succéda comme maire de 2014 à 2020.

¹⁷¹ « Marin semblait avoir retrouvé une position dominante en Meurthe-et-Moselle. C’était une apparence, car les appareils politiques modérés et son ancien journal *L’Éclair de l’Est* étaient désormais contrôlés par Pierre André et l’éditorialiste Émile Meyer avait cessé de prendre ses consignes chez Marin. » François ROTH, *Gaullisme...*, *op. cit.*

¹⁷² « À la Libération, les journaux d’avant-guerre reprennent leur activité. *L’Est Républicain*, en butte à l’hostilité de la résistance, ne réapparaît que le 7 octobre 1944 grâce aux interventions des ministres lorrains Pierre-Henri Teitgen et François de Menthon. Succédant à l’éphémère *République de l’Est libéré*, dirigée par le Mosellan Jacques Zenner, le quotidien prétend être avant tout un journal d’information, politiquement neutre, (...) soutenant constamment de Gaulle. Tirant à 80 000 exemplaires en février 1945, son succès s’explique aussi par l’absence de véritables concurrents. Le principal d’entre eux, *L’Éclair de l’Est*, proche du courant nationaliste de Louis Marin avant-guerre, s’adresse aux milieux de la droite conservatrice et catholique (...). Son directeur, Émile Meyer, fait preuve d’un réel talent de polémiste et apporte un soutien total à de Gaulle, mais il prend position avec virulence contre les mesures gouvernementales inspirées par la gauche communiste. » Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY-BARBE, *Meurthe-et-Moselle ...*, *op. cit.*, p. 115.

socialistes, plus hésitants. Les communistes, sur instruction de Moscou qui cherche à imposer un régime communiste en Allemagne de l'Est, rejettent la motion ainsi que l'essentiel de la droite (PRL, Action paysanne, Action républicaine, Mutter et Marin). Le général de Gaulle de l'extérieur, s'oppose aussi, dans une déclaration, à ces concessions faites à Londres et à Washington. Le lendemain, un nouveau débat a lieu en plénière sur la question de confiance qu'envisage de déposer le gouvernement. Comme le commente *L'année politique*, « les interventions sont nombreuses, presque toutes de qualité : deux tranchent sur l'ensemble par la personnalité de leurs auteurs et la largeur de leurs vues, celles de MM. Louis Marin et Paul Bastid¹⁷³ ». Marin réclame que les Alliés n'offrent pas seulement à la France un « plat de lentilles¹⁷⁴ », eux qui « plaignent les tortionnaires plus que les victimes¹⁷⁵ ». En refusant une fois de plus, de donner une chance à l'Allemagne de reconstituer trop vite ses forces, il est non seulement cohérent avec ses positions de toujours, mais est, en outre, en phase avec de Gaulle et la droite. Un peu plus tard, en août, un débat sur la date des cantonales met aux prises gauche et droite. Les socialistes veulent reporter les élections d'une année avec le soutien du MRP ; la droite, avec Barrachin (PRL) et Marin s'y opposent avec force ; de Gaulle aussi s'écrie : « C'est ignoble¹⁷⁶ ». La droite perd, mais ce bel accord, sur ces deux votes de politique internationale et d'affaires intérieures, ne suffira pas à assurer les positions de Louis Marin quand éclatera la crise interne qu'il vivra en 1951.

La droite va encore se restructurer avec la création, en deux temps, en 1948 et 1949, du Centre national des indépendants (CNI¹⁷⁷), par Roger Duchet, maire de Beaune, sénateur Républicains indépendants de la Côte-d'Or, issu des radicaux d'avant-guerre. Dans les discussions préparatoires, deux tendances s'affrontèrent, l'une menée par Georges Pernot et Jean Boivin-Champeaux voulant recréer la Fédération républicaine, l'autre, conduite par Duchet et René Coty¹⁷⁸, souhaitant un nouveau parti. Ce parti deviendra le Centre national des indépendants et des paysans (CNIP¹⁷⁹), avec la fusion avec le Centre républicain d'action

¹⁷³ *L'année politique*, 1948, p. 94-95.

¹⁷⁴ AN 317AP/251. Louis MARIN, « Plat de lentilles », *La Nation*, 9 mars 1946.

¹⁷⁵ AN 317AP/251. Louis MARIN, « Les Anglo-Saxons plaignent les tortionnaires plus que les victimes », *La Nation*, 18 avril 1946.

¹⁷⁶ *L'année politique*, 1948, p. 134.

¹⁷⁷ Gilles RICHARD, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000. Aubervilliers.

¹⁷⁸ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 357.

¹⁷⁹ Le PRL disparut à cette occasion. « La majorité, derrière Joseph Laniel, passa au CNIP tandis qu'une forte minorité suivi Charles de Gaulle au RPF. » Préface de Gilles RICHARD, p. 9, Sylvie GUILLAUME, Gilles LE BEGUEC et al., *Le moment PRL...*, *op. cit.*

paysanne et sociale, le 15 février 1951, et la participation active de Paul Reynaud. L'une des revendications du mouvement est la lutte contre le dirigisme et la défense de l'orthodoxie financière avec une liberté de vote de ses membres au Parlement. Un programme auquel aurait pu adhérer Louis Marin et qui va achever de faire disparaître la Fédération républicaine.

Quelques mois plus tard, François de Wendel meurt, le 12 janvier 1949. La fin de sa vie aura été ternie par les calomnies sur son rôle en 1940 alors même que, comme son mentor Louis Marin, il avait, dès le début et de façon constante par la suite, marqué son opposition au régime de Pétain. Il avait été amer que son ami ne l'aidât pas à revenir en politique, quoiqu'on pût imaginer que la tâche n'était pas facile, lui-même peinant à s'imposer de nouveau. Dans son courrier de condoléances à son fils, Hubert de Wendel, ce même 12 janvier 1949, Marin lui rend hommage :

Montalembert vient de me téléphoner l'affreuse nouvelle. (...) Quelque mésentente s'était glissée entre nous : je ne la comprends pas encore, mais je sais tout le bien qu'il a fait dans ce domaine qu'il aimait. (...) Je puis bien dire, pour avoir suivi quasi pas à pas sa vie si noble et si belle qu'il avait, à la Chambre et au Sénat, à Londres comme à Paris, l'affection intense de ses amis et l'estime profonde de ses adversaires¹⁸⁰.

La brouille entre les deux hommes est telle que, pour ses obsèques, en présence de dix mille personnes, si l'on en croit la brochure éditée à cette occasion, Marin ne parle pas et semble même absent. La seule mention de sa personne dans un discours montre surtout leur dissentiment :

Vice-président de la Fédération républicaine, François de Wendel a apporté un constant appui à M. Louis Marin et il demeura toujours préoccupé de la tendance qu'avaient les groupes modérés à se subdiviser en fractions sans importance numérique, sans efficacité parlementaire et sans doctrine bien définie¹⁸¹.

Les seuls hommes politiques qui prennent la parole sont le président du conseil général de la Moselle, Robert Sérot, et François Valentin, ancien député de Nancy, ce dernier rappelant l'avertissement que lui avait lancé le maître de forges en 1936 : « J'espère que vous n'êtes pas de ces jeunes qui, sous couvert de rapprochement, se laissent prendre à la propagande allemande¹⁸² ? »

En même temps que la mort de son fidèle soutien, l'émergence en Lorraine de nouveaux hommes politiques de droite (André, Kalis, Crouzier, Pèlerin et Weber), ralliant souvent les anciens vichyssois, et la constitution au niveau national du CNIP, à droite du MRP et du gaullisme, achèvent d'isoler Marin et de rendre impossible toute résurrection de la Fédération

¹⁸⁰ AN 317AP/174.

¹⁸¹ AN 317P/18. Paul Durand, *Le Lorrain*, 18 janvier 1949.

¹⁸² AN 317P/18.

républicaine, malgré l'attachement presque sentimental que lui portent encore certains de ses membres.

Le jubilé de Marin

En 1951, comme au Capitole, on célèbre avec faste le jubilé des 80 ans de Louis Marin. Tout semble aller pour le mieux. Les fêtes officielles commencent le 10 janvier 1951 par le déjeuner mensuel de la Société de géographie commerciale et la remise de médailles par le directeur des Langues orientales. Un banquet lui est offert par les autorités arméniennes, rappelant les combats du député de Nancy pour cette Nation. Il reçoit les félicitations de la colonie roumaine, du comité yougoslave, du comité France-Belgique-Luxembourg. Le temps politique a lieu, à l'hôtel Lutétia, à Paris, le 31 janvier. C'est Herriot, toujours président de l'Assemblée nationale, qui préside le banquet. Le gouvernement est représenté par le vice-président Queuille, les ministres Edgar Faure, Louis Jacquinot, René Mayer, Maroselli, Jules Moch, Guy Mollet, les anciens présidents du Conseil Ramadier et André Marie. Sont également présentes d'éminentes personnalités comme René Cassin, vice-président du Conseil d'État, Louis Madelin, académicien, l'économiste Jacques Rueff, Guy de Chambrun, Raymond Mondon, maire de Metz, les anciens ministres Yvon Delbos, Joseph Laniel, Viollette, Maurice Schumann au nom des Français de Londres, Roger Langeron, ancien préfet de police, Émile Bollaert, ancien préfet de Lyon et Strasbourg et ancien gouverneur général d'Indochine, président de l'Association du corps préfectoral, Pierre de Fouquières, ancien directeur du protocole, Daniel Mayer, président du groupe des parlementaires résistants. Le monde résistant est donc bien représenté avec Cassin, Mayer, Bollaert ainsi que la classe politique au plus haut niveau. Le fameux cardinal Tisserant, originaire de Nancy, lit un mot de salutation du pape. Passons sur le menu bien nancéien qui est proposé aux convives : quiche lorraine, quenelles de brochets de la Moselle, poulets sautés à la crème, riz créole et, après les fromages, la bombe Stanislas, les macarons de Nancy et une mirabelle de Lorraine après le café. C'est un moment où vont se succéder les discours hagiographiques dans lesquels pointent toujours quelques traits de vérité intéressants à noter. Herriot souligne notamment, outre ses relations difficiles avec l'Allemagne, l'originalité de ses voyages :

Je vous considère comme ayant été un personnage tout à fait original, un homme hors-série. (...) Vous avez été l'un des premiers à réclamer le féminisme. Les nombreuses, les charmantes femmes qui sont autour de cette table vous apportent l'expression de leur reconnaissance pour avoir donné un avantage nouveau à leur sexe qui, désormais, me paraît être le sexe fort.

Une manifestation est aussi organisée par le Comité d'action de la résistance. Des événements sont montés par l'École d'anthropologie, l'Académie coloniale, le Comité

international de l'action du cinéma sur l'enseignement des Beaux-Arts, le conseil de l'université de Nancy et la Société d'archéologie lorraine. Le sculpteur François Black¹⁸³ remet en place le buste qu'il avait réalisé, après la guerre de 1914, selon le vœu des Polonais, des Roumains, des Tchécoslovaques, des Yougoslaves et qui avait depuis lors fait l'ornement de la salle des conseils de la Fédération républicaine de France et qui correspond sans doute au buste actuellement exposé à l'Académie des sciences d'outre-mer (« À Louis Marin, ses amis de France, Pologne, Roumanie, 13 mars 1928 »).

Dans la foulée, une cérémonie analogue a lieu, le 3 mars, à Nancy, avec un menu qui ne change guère : quiche lorraine, coq au vin de Bruley, fonds d'artichauts Stanislas, truffes au foie gras à la Nancéienne, salade, glace Plombières, macarons des sœurs, tartelettes aux Brimbelles. Les discours également varient peu comme celui de Georges Mazerand, vice-premier président du conseil général :

Au jubilé de vos 80 ans à Paris, vous nous avez révélé le secret du bonheur et de la longévité : faire avec joie tout son travail, au lieu de traîner sa tâche comme un boulet. (...) Vous êtes un homme heureux. (...) Heureux d'enseigner, heureux d'un travail scientifique, heureux de la bataille politique ; indifférent aux injures et aux coups. (...) J'ai même remarqué que, devant les malheurs nationaux, si votre désespoir et vos angoisses étaient cruels, ils engendraient en vous une plus intrépide activité au lieu de vous abattre¹⁸⁴.

Pour l'occasion, lui est offert un buste du sculpteur Jacq Orlande-Sinapi¹⁸⁵, professeur à l'École des Beaux-Arts de Nancy ; c'est Marin lui-même qui avait choisi le sculpteur et les élèves du cours étaient amusés d'assister aux séances de pose¹⁸⁶. L'inscription est ainsi libellée : « Louis Marin (1871-1960). Président du conseil général de Meurthe-et-Moselle (1934-1940 ; 1945-1951). »

Tout allait bien, semblait-il : on fêtait avec éclat son jubilé au moment où la France basculait à droite, avec la Troisième force, pour plusieurs années. Les grands hommes de la III^e République étaient revenus aux affaires avec l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale d'Édouard Herriot, le 21 janvier 1947, et le retour de Paul Reynaud comme ministre des Finances et des Affaires économiques dans le gouvernement Marie (juillet-août 1948) assisté de Joseph Laniel, comme secrétaire d'État, et René Coty ministre de la Reconstruction et de

¹⁸³ François Black (1881-1959), né à Varsovie, étudie la technique de la sculpture sur bois en Angleterre. En 1903, il s'installe à Paris, puis à partir de 1911 en Suisse, pour revenir en 1918 à Paris. Il est l'auteur de plusieurs monuments en France, en Pologne et au Venezuela, de bustes, de compositions inspirées de scènes de genre et de médaillons en marbre, plâtre, terre cuite et bronze. <https://openagenda.com>.

¹⁸⁴ AD MM 26 J/38(2).

¹⁸⁵ Jacq Orlande-Sinapi, « prix de Rome », professeur aux Beaux Arts de Nancy de 1958 à 1963, auteur de la sculpture devant l'École des mines de Nancy.

¹⁸⁶ AN 317AP/175. Buste encore aujourd'hui au conseil départemental, près du bureau du président.

l'Urbanisme, tous deux PRL. Marin saurait-il se réconcilier avec des hommes qu'il jugeait en partie responsables des événements de 1940 comme Herriot et Reynaud ? La génération nouvelle le laisserait-il revenir au pouvoir ? Ce jubilé fut en réalité le chant du cygne puisqu'il allait bientôt perdre les élections législatives du 17 juin 1951, pour la première et dernière fois de sa carrière, et quitter le conseil général. Plusieurs affaires, instrumentalisées par ses opposants de droite, achevèrent de gâcher ses positions. Le chemin était court du Capitole à la roche Tarpéienne.

L'une d'elle vint compliquer encore plus les relations de Marin avec ses amis politiques. Dans le vote sur le rétablissement de l'ambassade de France à Madrid, qui renvoyait au positionnement politique par rapport au franquisme, Marin avait refusé de soutenir le rétablissement des relations diplomatiques, consécutif à la levée des sanctions de l'ONU, et s'était abstenu en conséquence à la commission des Affaires étrangères. Par là, il entendait protester contre la collusion entre Franco et Hitler avant-guerre. Il estimait d'autant moins avoir de leçons à recevoir de ses amis de droite qu'avant la guerre, la Fédération républicaine avait été le seul parti à envoyer une aide aux insurgés nationalistes, disait-il, et avait, peut-on ajouter, largement soutenu les nationaux espagnols. Il était aussi préoccupé que les États-Unis apportassent leur aide militaire à l'Espagne alors qu'il estimait qu'ils n'en faisaient pas assez pour la France, n'installant dans le pays que le généralissime américain. Or cette abstention avait permis l'adoption de la motion de Daniel Mayer¹⁸⁷ hostile à la reprise des relations diplomatiques avec l'Espagne. La commission alla jusqu'à « saluer courageusement la population de Barcelone et de Madrid qui se dresse courageusement contre le régime fasciste de Franco qui fait régner en Espagne la terreur et une misère épouvantable ». Le gouvernement passa outre et un ambassadeur fut nommé à Madrid en la personne de Bernard Hardion, en janvier 1951. Les conservateurs, y compris nancéiens, étaient furieux et, avec Louis Rollin, évincèrent Marin de la commission ; lors du vote, le 23 janvier 1951, il ne fut soutenu à droite que par Jacquinot et le chanoine Kir. Ajoutons qu'il avait accepté de recevoir le socialiste Juan Negrín, le 20 février 1945, à la demande de Jules Moch, en souvenir de leur précédente rencontre à Londres le 19 mai 1944 : étonnant œcuménisme¹⁸⁸. Pour couronner le tout, les socialistes se mirent à défendre Marin à la demande de Mayer, son collègue du CAR, contre le

¹⁸⁷ Gérard BOSSUAT, « La campagne de Daniel Mayer contre la CED », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1998, p. 33-45.

¹⁸⁸ BnF Richelieu SG MS 5343-5344. Lettre de Jules Moch à Marin : « Mon ami, le président Negrín, actuellement de passage pour quelques jours à Paris, m'a dit le désir qu'il aurait de vous rencontrer. Ne pourriez-vous lui téléphoner un matin à l'hôtel Lancaster ? Croyez, mon cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs ».

candidat indépendant Jacques Chastellain ainsi que les communistes qui firent circuler un faux tract en Meurthe-et-Moselle appelant à la paix et s'opposant au réarmement allemand, avec les signatures de l'abbé Pierre, du communiste Kriegel-Valrimont et de Marin. S'il était exact que Marin s'opposait à ce réarmement comme les communistes, ce n'était pas pour les mêmes raisons et sans aller jusqu'à signer un manifeste commun. C'était la troisième fois de sa carrière qu'on voulait évincer Marin de cette commission et cette fois avec succès, malgré le soutien des socialistes, ce qui ne pouvait qu'étonner ses camarades de droite¹⁸⁹. Marin reçut même un courrier de soutien de la CGT des Affaires étrangères :

Nous sommes persuadés d'exprimer en cette occasion l'opinion des agents du Département¹⁹⁰ en vous disant combien cette mesure nous a paru choquante. Nous savons avec quel souci de justice, avec quel sens de l'intérêt public, vous avez toujours suivi le sort des agents de cette maison. Nous n'oublions pas l'accueil que vous avez toujours réservé à nos démarches et les interventions que vous avez faites au sein de la commission des Affaires étrangères et à la tribune de l'Assemblée pour demander la titularisation des auxiliaires du département, pour demander qu'un statut vienne remédier à la situation précaire et injuste des auxiliaires à l'étranger, pour obtenir que la commission des Affaires étrangères soit saisie du projet de statut du personnel diplomatique et consulaire, en vous élevant contre les dispositions de ce texte qui menacent de légaliser l'arbitraire et de priver les agents des garanties que leur accorde le statut général des fonctionnaires. Votre absence privera les agents d'un défenseur éclairé et attentif et la commission des Affaires étrangères d'un de ses membres les plus avertis des problèmes internationaux¹⁹¹.

Son cas s'aggrava rapidement quand on lui reprocha une nouvelle collusion avec les communistes à l'occasion d'une cérémonie à la mémoire du général Delestraint, les 21 et 22 avril 1951¹⁹². La droite avait en effet noté la présence à cette manifestation du communiste Charles Tillon, ancien commandant en chef des Francs Tireurs et Partisans. Marin dut se justifier en rappelant que les FTP avaient apporté leur soutien à l'Armée secrète et que si le comité organisateur avait insisté pour qu'il fût là, c'était précisément pour équilibrer la manifestation à droite. D'ailleurs, l'année d'après, Tillon fondait l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance française avec la veuve du fondateur de l'Armée secrète, comme vice-présidente. Marin, dans une lettre défendant sa position, ne se gêna pas pour

¹⁸⁹ Incident relaté par Fernande Marin dans les papiers Marin, AD MM, mais aussi dans *L'année politique* de 1951, p. 3 et 29.

¹⁹⁰ Le Département est le ministère des Affaires étrangères.

¹⁹¹ AN 317AP/176. Lettre de Michel Debeauvais, secrétaire de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires, Syndicat du personnel de Affaires étrangères, CGT, du 2 février 1951.

¹⁹² AN 317AP/216. Nous trouvons aussi cette mention en AN 317AP/218, sans doute de Fernande Marin : « Extrait d'un échange de lettres entre deux hautes personnalités lorraines : quant à notre cher Louis Marin qui avait mérité pendant quarante ans ma plus loyale estime, je le considère désormais comme définitivement déshonoré au même titre que les Teitgen père et fils : cet éminent législateur, ce patriote à toute épreuve mérite ce déshonneur depuis qu'il est, convaincu d'avoir à maintes reprises voté et collaboré avec les communistes qui constituent en France non seulement le parti de l'étranger, mais avant tout le parti de l'ennemi. »

rappeler sa fraternité d'armes. « Pour moi, personnellement, j'ai rencontré sous l'occupation nombre de communistes qui se sont très bien conduits, les uns par patriotisme instinctif, d'autres, dont j'ai souvent pensé qu'ils s'occupaient plus du parti que du pays, mais qui tout de même luttèrent courageusement contre les Allemands¹⁹³. » Pour finir, on allait jusqu'à rappeler qu'il avait voté avec la gauche contre le traité de Versailles.

Une dernière polémique se noua autour de l'abbé Grégoire, qui était originaire de Meurthe-et-Moselle, sur lequel Marin avait accepté de donner une conférence, salle Poirel, le 16 décembre 1950. On lui reprocha non seulement d'évoquer la mémoire d'un prêtre jureur, mais en plus de « flirter avec les juifs » au motif que ce dernier les avait soutenus. Marin, « qui y avait vu une occasion d'atténuer la lutte entre catholiques et anticléricaux, lutte qui durait depuis si longtemps au sujet du curé d'Emberménil », en fut très surpris.

L'émancipateur incontesté des gens de couleur et des israélites devant l'histoire (...) n'était pas communiste, mais au contraire ennemi du collectivisme, favorable à la suppression des corporations. Certes, l'abbé Grégoire s'était trompé en acceptant la Constitution civile du clergé, mais il avait ajouté un article 4 affirmant le respect de l'autorité et la communion avec le Saint-Siège et il plaçait Dieu en tête de sa proposition de Déclaration des droits de l'homme. Quand le Saint-Père lui demanda en 1801 de déposer son titre d'évêque, il obéit immédiatement. Il a toujours protesté contre la suppression des congrégations et s'est opposé à l'école unique¹⁹⁴.

Il reprit également ces éléments pour un grand discours, en 1956, à l'Académie des Sciences morales et politiques : « À mesure que les documents apparaissent plus nombreux et plus sûrs, Grégoire devient une figure exceptionnelle¹⁹⁵. » François-Poncet, qui raconte l'événement, souligne que « Marin admirait surtout sa fidélité inébranlable à ses convictions et son courage. C'était le seul ecclésiastique de la Convention à avoir refusé l'abjuration¹⁹⁶ ». Sa position est d'autant plus surprenante qu'il avait voté, en avril 1931, contre une subvention à un monument au grand homme¹⁹⁷.

Tout cela venait s'ajouter à la démission de la Haute Cour de Marin, le 8 juillet 1948, en protestation de la condamnation à trois ans de prison, trop légère à ses yeux, d'Yves

¹⁹³ AD MM. Lettre au général Massenoud du 8 mai 1951.

¹⁹⁴ AD MM 26 J/145, p. 148 *sq.*

¹⁹⁵ BnF Richelieu SG MS 5366-5369. *Le rôle de l'abbé Grégoire dans la fondation de l'Institut et de l'Académie des sciences morales et politiques*, 109^e année, 4^e série, séance du 1^{er} octobre 1956, p. 3-29. Paris, Librairie Sirey, p. 29.

¹⁹⁶ AN 317AP/264 et Dossier L. Marin à l'Assemblée nationale. André FRANÇOIS-PONCET, *Notice sur la vie et les travaux de Louis Marin à l'Académie dans sa séance du 3 février 1964*, Firmin Didot, 1964. In 4^o.

¹⁹⁷ AD MM 26 J/1(6-7)(4-5) « Je ne voterai pas ce crédit, parce que rien ne me paraît plus mauvais que de donner en exemple la vie d'un homme qui a servi les régimes les uns après les autres parce que, maintenant aussi, il y a des hommes qui sont prêts à servir tous les partis, et il n'y a rien de pire pour la vie politique d'un pays. » Conseil général, 28 avril 1931, p. 408.

Bouthillier. D'après une note des renseignements généraux, cette démission, saluée par *L'Humanité*, lui attira « de sévères commentaires de bon nombre d'adhérents et de sympathisants » qui ne manquaient pas de rappeler qu'il avait participé, avec la gauche, à des manifestations contre un Comité d'honneur pour la libération du maréchal Pétain¹⁹⁸.

D'autres rumeurs malveillantes circulèrent sur son compte¹⁹⁹. On lui reprocha faussement des absences à des inaugurations ou à des votes sur la liberté de l'enseignement ; on assura qu'il n'avait pas défendu le projet d'aérodrome de Croismare en Meurthe-et-Moselle, quand Maroselli, maire de Luxeuil, était ministre de l'Air ; on assura qu'il n'avait pas l'intention de se représenter aux législatives et, même, visant sa vie privée, qu'il s'était marié clandestinement. *L'Aurore* prétendit même qu'il avait adhéré au Groupement communiste des combattants de la liberté²⁰⁰, mouvement pacifiste :

Grand-père, gardez-vous à droite ; grand-père, gardez-vous à gauche : M. Louis Marin vient d'adhérer aux Combattants de la liberté. Mieux vaut tard que jamais.

M. Yves Farge, président du comité, a rédigé un communiqué spécial pour annoncer l'enrôlement de cette jeune recrue. On se perd, du reste, en conjectures sur les mobiles de cet engagement sensationnel. Déceptions politiques. Chagrin d'amour ? On l'ignore. L'opinion prévaut, en général, que M. Louis Marin, sûr de mériter la confiance des gens de droite, voudrait, sur le déclin de ses ambitions, gagner celle des gens d'extrême gauche afin de réussir, dans sa personne, le rassemblement qui ne se fait toujours pas dans le pays. Je ne vois nul inconvénient à ce que M. Marin porte à la boutonnière les insignes contradictoires de ses convictions. Les électeurs de Meurthe-et-Moselle sauront bien, j'imagine, démêler dans leur élu ce qui tient de l'oiseau et ce qui tient de la souris.

Pour ma part, j'y renonce volontiers²⁰¹.

Si non è vero, è ben trovato, dirions-nous... On ne peut s'empêcher de penser que, dans cette affaire comme dans celle de l'ambassade à Madrid ou de l'hommage au général Delestraint, Marin, tout en restant ferme sur ses positions antiallemandes, cherchait, l'âge venu, à se rapprocher de ses anciens adversaires avec lesquels il avait combattu dans la Résistance. Ce n'était pas forcément bienvenu d'un point de vue tactique au moment où il se fâchait avec Schuman, André, Denais et nombre de ses amis politiques d'avant-guerre.

Dans le même intervalle de temps, une affaire locale fit grand bruit à Nancy : la façade de l'hôtel de ville s'était affaissée vers la place Stanislas et il avait fallu l'ébrançonner en hâte. La ville de Nancy ayant été édiflée à l'origine sur des marais, la cause est cherchée de ce côté.

¹⁹⁸ AN 317AP/62 et PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

¹⁹⁹ Rumeurs que nous rapporte Fernande Marin.

²⁰⁰ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Information également signalée dans une note de la police du 29 octobre 1948.

²⁰¹ AD MM 26 J/145, p. 171.

Marin écrit au ministre des Beaux-Arts pour signaler plusieurs erreurs de l'architecte²⁰². Pour avoir commenté ces désordres dans *Le Républicain lorrain*, il est cité en correctionnelle par l'architecte en chef des monuments historiques, Parisot, qui est par ailleurs inspecteur départemental des monuments historiques, qui explique qu'il avait procédé lui-même à ces travaux et s'estime donc diffamé. Marin est condamné en première instance, le 8 novembre 1951, à un mois de l'élection législative, mais aura la satisfaction d'être relaxé en appel, en expliquant notamment qu'il n'y avait pas diffamation puisqu'il s'était adressé à l'intéressé en sa qualité d'inspecteur sans savoir qu'il avait réalisé lui-même les travaux²⁰³.

La désunion amène à la défaite de 1951

Les élections de 1951²⁰⁴ se présentaient sous un jour nouveau avec l'institution du système des apparentements qu'avait mis en place le gouvernement d'Henri Queuille. Les listes pouvaient s'allier, non sur un programme, mais électoralement. Après les résultats, elles étaient considérées comme une seule liste pour l'obtention des sièges qu'elles se répartissaient entre elles. L'objet du dispositif était d'affaiblir le Parti communiste et le RPF.

À Nancy, les choses commencent plutôt bien d'un point de vue politique puisque c'est Philippe Barrès qui est pressenti par le RPF. Le général l'avait intronisé pour le département, au retour d'une tournée à Strasbourg, Colmar et Metz. Fils de Maurice, ancien rédacteur en chef des journaux conservateurs *Le Matin* et *Paris-Soir*, directeur en 1944 de *Paris-Presse*, rallié à la France libre dès juin 1940, c'est un ami de longue date de Marin. Tout aurait dû bien se passer entre eux. Il avait d'ailleurs aussitôt proposé, en janvier, une liste commune et même la tête de liste à Marin²⁰⁵. Le 21 mai, il le lui confirme par écrit, avec Pierre André et Crouzier :

Mon cher président,

Nous vous confirmons notre conversation d'hier au sujet d'un apparentement éventuel de la liste que vous êtes actuellement en train de constituer avec les listes RPF et Union des indépendants, des paysans et républicains nationaux qui sont, comme vous le savez, déjà apparentées.

Nous sommes prêts, MM. Pierre, André, Crouzier et moi-même ainsi que mes colistiers, à nous apparenter avec votre liste sous deux réserves : la première, de connaître la composition et la nuance politique de votre liste ; la deuxième, d'obtenir l'assentiment du général de Gaulle.

²⁰² AD MM 26 J/147, p. 89. Il aurait provoqué, lors des travaux d'agrandissement de la mairie, l'invasion des eaux venant des poches formées dans le calcaire sous la forêt de Haye. On aurait aussi, en pompant l'eau, mis à jour les piliers de chêne sur lesquels repose une partie des constructions et, une fois sortis de l'eau, ils auraient commencé à pourrir. Il ajoute que la même erreur a été faite dans les caves de la préfecture, siège du conseil général, entraînant des dépenses considérables, et demande une inspection des Beaux-Arts.

²⁰³ AN 317AP/176 et AD MM 26 J/147, p. 155 sq.

²⁰⁴ AD MM 26J/146-148,

²⁰⁵ En accord avec le président du Conseil René Pleven, assure après Fernande Marin. AD MM.

Il va de soi que tout ce que vous pourrez faire pour hâter votre réponse facilitera les choses, étant donné que la date limite pour le dépôt des déclarations d'apparement est fixée à jeudi prochain, 24 mai.

Veuillez agréer, mon cher président, l'expression de nos sentiments dévoués.

Philippe Barrès, Pierre André, Jean Crouzier²⁰⁶

Cependant, le RPF refuse l'opération. Marin essaie alors de forcer le destin par l'entremise de Debû-Bridel qui interroge de Gaulle : mais ce dernier confirme son opposition, car Marin a refusé par deux fois d'entrer dans son gouvernement, en 1944 et en 1945, « tout en se permettant de lui faire la leçon²⁰⁷ ». Il essaie encore par Pierre André, lequel refuse avant de soumettre la décision à Pierre de Gaulle, frère du général et élu président du Conseil de Paris en 1947, qui confirme le veto national, le 25 mai. En fin de compte, le RPF constitue un apparement avec la liste André-Crouzier. Pierre André avoue même à Marin : « Le RPF se refuse à l'apparement si vous êtes sur la liste : le général de Gaulle est, paraît-il, intraitable sur ce point²⁰⁸. » C'est d'autant plus désolant que Roger Duchet lui avait écrit, le 5 mai, pour lui demander s'il envisageait un apparement avec le CNIP²⁰⁹ ; les deux listes auraient alors sûrement emporté les six sièges. Les deux partis, PRL et CNIP, avaient en effet passé un accord électoral au niveau national et le PRL, « parti de transition²¹⁰ », fusionnerait avec le nouveau parti après les élections. Lors de son passage à Nancy le 14 juin 1951, pour soutenir Barrès à l'auditorium de la Pépinière, le général aurait répondu à une question d'un journaliste de *Paris-Presse* : « Ce que nous reprochons à Louis Marin, [c'est] d'être resté trop longtemps au Front national » (avec les communistes). Il lui tenait sans doute aussi rigueur d'avoir refusé d'entrer au gouvernement, « de même que cet imbécile de Debû-Bridel²¹¹ ». Face à une liste RPF et une liste CNIP, ses chances de succès étaient minces. Lui, l'ancien patron tout-puissant de la droite de Meurthe-et-Moselle avait, pour la première fois, en face de lui, deux listes de droite, qui plus est apparementées entre elles.

Jeudi 17 mai, l'abbé Pierre vient au domicile de Marin lui confier qu'il ne se représente pas. Ayant quitté le MRP, il voudrait que ses anciennes voix rejoignent Marin dont il partage

²⁰⁶ AD MM 26 J/145, p. 289. Voir aussi « La trahison de Pierre André et de Jean Crouzier », AD MM 26 J/146, p. 209 *sq.*

²⁰⁷ AN 317AP/175. Marin apprend aussi que Debû-Bridel aurait dit à Barrès, pendant son jubilé : « Vous voyez bien, après le discours d'Herriot, [trop louangeur vis-à-vis de Marin ?], qu'une entente avec Louis Marin est impossible. »

²⁰⁸ AD MM 26 J/146, p. 307.

²⁰⁹ AN 317AP/174.

²¹⁰ Préface de Gilles RICHARD, p. 7, Sylvie GUILLAUME, Gilles LE BEGUEC, Christine MANIGAND, Jérôme POZZI, Jean-Paul THOMAS, Sabrina TRICAUD, *Le moment PRL : le Parti républicain de la liberté, 1946-1951*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

²¹¹ *Paris-Presse*, 15 juin 1951 In François ROTH, *op. cit.*

certaines positions comme l'hostilité au réarmement allemand (que réclame Adenauer pour résister à la menace communiste) et au *pool* Schuman. Il lui parle en conséquence de son ancien colistier Robert Goetz. Cependant, quelques jours après, l'abbé rencontre André et Crouzier et, à quelques heures du dépôt des listes, dépose sa liste de Défense des intérêts démocratiques et populaires²¹², axée sur divers mouvements de la gauche chrétienne notamment le Mouvement populaire des familles, composée de gens sans notoriété. Marin est persuadé que c'est un coup du général, d'autant qu'il n'avait besoin que d'une petite partie des voix de l'abbé Pierre pour passer.

Les radicaux ont pensé d'abord faire une liste avec Marin, mais les discussions de ce dernier avec le MRP, un parti chrétien, les gêne. Ils constituent donc une liste Rassemblement des gauches républicaines (RGR), avec Jean Bertin, ancien déporté, et Mennegand, conseiller général et instituteur du Pays haut. Ils sont soutenus par Daladier, Herriot et Pleven. La liste socialiste est encore menée par Lapie, qui, en prononçant un discours hostile à l'enseignement libre, s'est aliéné une partie des voix. Les communistes sont de nouveau conduits par Maurice Kriegel-Valrimont et Louis Dupont, conseiller municipal à Nancy, ancien résistant, secrétaire de la Fédération, qui sera député en 1956²¹³.

Isolé, Marin constitue sa liste avec Robert Goetz, qui lâche l'abbé Pierre. Né en 1910 à Montbéliard, Croix de guerre 1939-1945, il est professeur d'économie politique à la faculté de droit de Nancy et enseigne aux Semaines sociales de France. Marin est contraint de s'apparenter avec le RGR et la SFIO, ce que ne peuvent comprendre ses électeurs, à qui on rappelle opportunément sa soi-disant collusion avec les communistes. Ailleurs, en France, le RPF avait souvent refusé les apparentements à cause de l'hostilité de de Gaulle à ce mode de scrutin, mais 11 furent admis et, dans 87 circonscriptions, des accords se nouent entre d'autres partis, dont

²¹² AD MM 26 J/146, p. 272. Liste de défense des intérêts démocratiques et populaires : abbé Pierre, René Boudot, ouvrier métallurgiste, père de huit enfants, vice-président de la caisse primaire de sécurité sociale de Longwy, Gaston Schmit, architecte, père de six enfants, adjoint au maire de Toul, Marguerite André, née Brigoudiot, femme d'employé à Pont-à-Mousson, mère de huit enfants, Jean-Marie Perrin, Croix de guerre 1914-1918, ouvrier ferblantier à Lunéville, père de neuf enfants, René Wind, employé municipal à Nancy, père de trois enfants.

²¹³ AD MM 26 J/146. Maurice Kriegel-Valrimont, député, vice-président de la Haute Cour de justice, conseiller municipal de Nancy, Louis Dupont, ouvrier sidérurgiste, conseiller municipal de Nancy, ancien prisonnier de guerre, membre du comité départemental de libération, directeur de *La Voix de l'Est*, syndicaliste de Longwy et ancien résistant, secrétaire de la Fédération, Germaine Renaudin, ménagère à Hussigny, mère de cinq enfants, déportée à Buchenwald, Mauthausen et Auschwitz, Jean-Marie Floret, mineur de Briey, adjoint au maire, socialiste indépendant, Henri Gaillotte, agriculteur à Mont-L'Étroit (Toul), ancien combattant 1914-1918, ancien président du syndicat local des éleveurs, ancien président de la délégation cantonale de l'Instruction publique, républicain laïque, Robert Geneste, cheminot, déporté à Buchenwald, médaille de la Résistance.

36 entre SFIO, MRP, Rassemblement des gauches républicaines (RGR) et indépendants²¹⁴. En théorie, il était évidemment préférable de s'apparenter avec une liste dont on partageait les idées, mais ce n'était pas nécessaire puisqu'il s'agissait seulement de se répartir les sièges. Marin n'a-t-il pas vu que le caractère technique de l'opération risquait de surprendre ses électeurs, lui qui avait combattu toute sa vie l'idéologie socialiste ? L'âge, avec le désir de ne pas sortir du jeu, l'a-t-il poussé à la faute ? Étonnante position de la part du héraut de la droite nationale. *L'Est Républicain* voit aussitôt le point faible à attaquer dans « L'œil de bœuf » de Chadé, critiquant les positions de Marin sur l'Espagne et la liberté de culte ainsi que son maintien avec les voix de la gauche à la commission des Affaires étrangères²¹⁵.

Ces polémiques électorales vont tendre encore plus les relations de Marin avec l'Église catholique. Le dimanche 20 mai 1951, alors qu'il assiste au tricentenaire des Frères des écoles chrétiennes, à Nancy, il est assis à côté de l'évêque, M^{gr} Marc-Armand Lallier, un important prélat qui devint par la suite archevêque de Marseille puis de Besançon²¹⁶, et qui avait succédé en 1949 à M^{gr} Fleury. La discussion s'engage sur les élections. Il a alors la surprise d'entendre l'évêque lui parler des condamnations portées par la papauté contre le communisme et le socialisme, mettant à mal son projet d'apparementement avec la SFIO. Le 25 mai, craignant de n'avoir que l'accord des socialistes, Marin va voir l'évêque dans la soirée, dans sa résidence de la place d'Alliance. Sans succès, puisqu'il apprend que ce dernier a l'intention de lire en chaire, dimanche 3 juin, une condamnation du communisme et du marxisme. Marin prend sa plume pour lui expliquer que les apparementements ne sont pas bien compris : l'objectif est de permettre la coalition des non-communistes contre les communistes. « C'est une question de civilisation ». Dans plus de la moitié des départements, les catholiques l'ont compris en s'alliant avec les radicaux et les socialistes. La réponse lui parvient par une lettre du vicaire général, le père de Metz-Noblat, l'avant-veille du 7 juin, date limite pour les apparementements :

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de tristesse que je vous écris. Louis Marin représentait pour moi une belle figure d'homme politique : l'homme intègre, désintéressé, qui, jamais, n'a mis le bout du doigt dans les intrigues et les compromissions du Palais-Bourbon. Lorsqu'il s'agissait de s'opposer à la démagogie ou au sectarisme, de défendre les idées saines dont trop de députés font bon marché dans les vues électorales, toujours vous étiez au premier rang. (...) Et, aujourd'hui, voici ce même Louis Marin qui s'apparente avec Lapie, avec un socialiste dont le parti, non

²¹⁴ AN 317AP/175. Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.*, t. 1, p. 229. Mêmes informations dans les notes de Louis Marin pour une interview : « L'apparementement type indépendants-MRP-RGR-socialistes que j'avais réalisé était exactement le même que celui qui s'est formé dans 36 départements et, près de chez moi, en Moselle, dans les Ardennes et dans le Nord. »

²¹⁵ AN 317AP/175 et AD MM 26 J/145.

²¹⁶ Évêque réformateur si l'on en croit sa nomination comme archevêque à Besançon par Paul VI, sa participation active au concile de Vatican II, son engagement dans le scoutisme et ses prises de position dans le conflit social de Lip.

content des nationalisations ruineuses déjà réalisées, veut les étendre à toute la métallurgie et plus loin encore, avec des marxistes dont la doctrine sociale est fondée sur la lutte des classes, avec le vice-président de la Ligue de l'enseignement, une des organisations les plus sectaires qui soient. (...)

M. le Ministre, les Lorrains (...) n'auront garde d'oublier les services éminents que vous avez rendus à la France et au christianisme. Mais ils déplorent que l'Histoire soit un jour obligée de dire de vous : Louis Marin, presque toute sa vie, a porté le bon combat. Malheureusement, à l'âge de 80 ans, infidèle à son magnifique passé, il s'est allié avec les socialistes dont la doctrine marxiste ruine la France et dont le sectarisme matérialiste s'oppose violemment à la foi catholique²¹⁷.

Marin proteste avec véhémence :

Bien cher Monseigneur,

Je suis stupéfait de votre lettre et de votre méconnaissance absolue de l'apparement. (...) Mais où avez-vous pris toutes ces absurdités, bien cher Monseigneur ? Le seul but de l'apparement est l'élimination des communistes, ennemis de la patrie, de la civilisation, de la chrétienté. (...) C'est l'argument capital de la campagne de mes anciens colistiers, des gaullistes, des industriels collaborateurs et de tous les propres à rien, incapables de faire une campagne électorale, de diriger un conseil général, de faire le moindre discours dans une assemblée. (...)

Vous, bien cher Monseigneur, prêtre, vicaire général, aimé de tous, fils d'une famille qui a été le guide spirituel de nos populations, vous ne pouvez, sur ce point si grave, commettre l'erreur de texte que vous commettez et, encore moins, la cautionner et la propager²¹⁸.

Après une première lettre d'excuses du vicaire général, assurant que sa parole a dépassé sa pensée, M^{gr} Lallier lui-même prend la plume, le 8 juin 1951 :

À tort ou à raison, pour le Lorrain moyen, l'apparement signifie une sorte d'alliance qui, malgré le péril communiste, ne pouvait qu'étonner quand il s'agit du Parti socialiste et de la personnalité si discutée dans notre département de M. Lapie. Sans connaître toutes les circonstances qui ont empêché les apparements à votre droite, les Lorrains déplorent sans aucun doute qu'on n'ait pas pu réaliser une coalition qui exclût les socialistes. Comment les catholiques pourraient-ils oublier la position des socialistes à l'égard de l'Église et tout spécialement de l'école libre ? À tout cela s'ajoute la raison doctrinale qu'à deux reprises, le dimanche 20 et le vendredi 25 mai, je me suis permis de vous rappeler : les papes et notamment Pie XI, dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, n'ont cessé de faire remarquer que le socialisme, tout comme le communisme, procédait de Marx et que sa doctrine était foncièrement opposée à notre foi chrétienne²¹⁹.

Lettre à laquelle Louis Marin répond encore le 9 juin. La divergence devient publique. *La Croix de l'Est*²²⁰ appelle les catholiques à « bien voter », en choisissant les partis s'étageant du MRP au RPF et en refusant communistes et socialistes, écartant donc la liste Lapie-Marin-Bertin ; elle déconseille aussi le panachage qui aurait pu aider Marin, populaire sur son nom. L'évêque engagé fait lire en chaire, le 10 juin 1951, un appel à refuser la gauche :

²¹⁷ AD MM 26J/145, p. 525.

²¹⁸ AD MM 26 J/145, p. 529.

²¹⁹ AD MM 26 J/145, p. 533.

²²⁰ AN 317AP/175. Marin s'en plaint dans un document.

L'Église a expressément déclaré, le 1^{er} juillet 1949, qu'il n'est pas permis de s'inscrire comme membre d'un Parti communiste ou de le favoriser en aucune manière sous peine de ne pouvoir être admis au sacrement. (...) Une Association parlementaire pour la liberté d'enseignement vient d'être constituée ; les candidats de Meurthe-et-Moselle sont-ils prêts, s'ils sont élus, à y adhérer ? Qu'ils veuillent bien nous le dire nettement²²¹.

Pour lui, l'essentiel était de ne pas être communiste comme il l'aurait déclaré en 1945 : « Nous sommes socialistes, nous sommes MRP, nous sommes tout ce que vous voudrez, mais nous ne sommes pas communistes, et c'est bien le principal²²². » Il écrit ensuite à tous les curés, le 14 juin 1951, qu'il a toujours défendu l'école libre et qu'il n'a pas été le seul à passer un apparemment avec les socialistes (même le MRP Schuman, si bien vu de l'Église catholique en avait passé un, et avec succès²²³) :

L'action des élus et des ministres MRP en faveur de la famille, de la moralité, de la justice sociale, de la justice scolaire, est garante de notre volonté. Nous ne pensons pas avoir à recevoir de leçon de morale du RPF dont un représentant, M. Capitant²²⁴, a refusé les subventions à l'enseignement privé. Tous les candidats de notre liste ont signé, bien avant le mandement épiscopal de Son Excellence M^{gr} Lallier, l'engagement demandé par l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) d'adhérer à l'Association parlementaire pour la défense de la liberté de l'enseignement. (...) Vous savez que c'est le RPF qui a presque partout jeté des exclusives contre les modérés eux-mêmes. Vous savez aussi que les Indépendants, Paysans et Nationaux ont réalisé dans maints départements, avec les socialistes, les apparements que ceux de Meurthe-et-Moselle nous reprochent vertueusement ici. Vous savez aussi que Robert Schuman a réalisé exactement le même apparemment que nous, sans susciter la moindre critique dans les milieux catholiques²²⁵.

Finalement, huit listes se présentent aux suffrages, le 17 juin 1951. La liste de Marin obtient 21 804 votes (mais, sur son nom seul, se portent 25 004 voix), soit 9,1 % des suffrages exprimés, insuffisamment pour être réélu, mais Lapie passe, avec 11,6 % des voix. André et Crouzier, qui ont pris la tête de la liste Indépendants et paysans, obtiennent 23,6 % des suffrages

²²¹ AD MM 26 J/145, p. 540, *La semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, 87^e année, n° 23, 10 juin 1951. Après sa défaite, M^{gr} Lallier lui écrira, en forme de regret : « Laissez-moi simplement vous dire que je pense souvent à vous et qu'il me semble deviner sans peine vos sentiments mêlés. Quand vous reviendrez à Nancy, j'aimerais que vous me fassiez l'amitié de m'en prévenir et de venir prendre un repas à l'évêché. Je voudrais vous assurer que rien ne pourra me faire oublier ni ce que vous avez fait pour l'Église, ni ce que vous avez été pour l'évêque de Nancy. »

²²² PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 23 mars 1945, également citée In Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites...*, op. cit., p. 124.

²²³ François ROTH, *Schuman...*, op. cit., p. 415.

²²⁴ Il semble pourtant que, du moins en mars 1945, René Capitant adopte une position équilibrée en rappelant que subventionner l'école privée n'est pas financer le culte.

²²⁵ AN 317AP/527. « L'évêque s'était distingué, il y a cinq ans, par son mandement condamnant à la fois socialistes et communistes ; il était le seul évêque de France pour l'avoir fait et ce n'était pas sans raisons ; il l'avait fait malgré moi et malgré Goetz et mes avertissements écrits et oraux, il l'avait fait de façon agressive. Sans doute a-t-il compris cette année pourquoi la condamnation du pape s'adressait exclusivement aux communistes et évitait soigneusement d'attaquer les socialistes, mais l'évêque a renouvelé tout de même son coup d'il y a cinq ans d'une façon plus douceuse, mais non moins claire et sa recommandation a continué à porter sur la masse des catholiques. » Lettre du 12 janvier 1956.

exprimés et Barrès et Napoléon Cochart (RPF), avec 23,1 %, sont élus. Les communistes conservent leur siège. La mécanique des apparentements a failli fonctionner. Il lui aurait suffi de quelques dixièmes de point pris aux autres listes pour passer. C'était le combat de trop, à 80 ans, mais, tactiquement, il a failli être gagnant²²⁶.

Marin, blessé, écrit à l'évêque, dans une lettre de quinze pages du 5 août 1951, qu'il n'a jamais ressenti dans sa vie de rancune, mais que, dans les temps menaçants qui s'annoncent, il regrette de ne plus avoir de tribune parlementaire pour défendre son pays et les libertés. Il manifeste avec une vive rancœur son mépris pour tous ses anciens amis qui ont soutenu le régime de Vichy et fait la leçon au représentant de l'Église :

Les collaborateurs du temps de l'occupation, les thuriféraires impénitents du régime dictatorial de Vichy repoussent toute idée d'oubli : ils exigent une revanche. Ils proclament à l'envi que la résistance n'a été que le fait de certains éléments d'extrême gauche. Malgré leurs efforts invraisemblables, scandaleux, ils ont échoué en 1945 et 1946. Aujourd'hui, ils y sont parvenus, activement aidés, hélas ! par beaucoup de ceux pour lesquels j'ai travaillé depuis 46 ans en Lorraine. (...) Je me souviens, au début de la guerre de 1939, de la première encyclique de Pie XII sur la nécessité du culte de la vérité de la part de l'homme et des sociétés qui était passée inaperçue ; elle avait même déçu beaucoup d'esprit qui ne réalisaient pas que les régimes totalitaires avaient amorcé leur servitude et provoqué la guerre par le système de la propagande mensongère. Jamais le culte de la vérité n'est devenu plus nécessaire. Aucun peuple ne se relèvera s'il méconnaît l'encyclique pontificale et s'il n'en revient à honorer comme une vertu capitale le respect de la vérité²²⁷.

Jean-Pierre Rioux commente les élections au niveau national :

Dans cette monotonie [des changements de gouvernement], (...), un reclassement des forces s'inscrit pourtant, dont les élections de 1951, apporteront la révélation brutale. Les « idéologues » s'effondrent. (...) Le MRP ne peut plus guère laisser croire qu'il demeure le parti de la fidélité au général et le champion de la résistance aux communistes : le RPF a pris sa place et nombre de ses électeurs ou de ses élus se rallient à lui²²⁸.

C'est une triste fin politique pour Louis Marin qui avait toujours été élu dès le premier tour, avec des scores confortables et croissants²²⁹. Au niveau national, le RPF recueille 4 millions de voix et 121 sièges. Le SFIO perd près d'un million de voix, mais conserve 107

²²⁶ « L'apparement Lapie-Marin-RGR fait 22,76 %. S'il avait pris 0,13 % à chacune des deux autres listes soit deux fois 312 voix, il aurait atteint 23,02 % et aurait obtenu deux élus, le second (Marin) au détriment du RPF. Quant à l'apparement CNI-RPF (46,77 %), il aurait passé la barre des 50 % si Marin avait figuré sur une de ces deux listes. Il aurait été non seulement élu mais aurait apporté un second siège à la coalition, privant Kriegel et Lapie de leur siège. » Calculs de Marc Daladier.

²²⁷ AD MM 26 J/145.

²²⁸ Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.*, t. 1, p. 223.

²²⁹ Au scrutin d'arrondissement, avec circonscription inchangée, 8 738 voix (57 %) en 1905, 10 056 en 1906, 10 380 en 1910, 10 618 en 1914, 11 345 en 1928 et, même, 9 655 en 1932, 10 263 en 1936 et, au scrutin de liste, 60 449 (71 %) en 1919, 71 731 suffrages en 1924, 38 347 (16,5 %) en 1945, 65 339 (27 %) en juin 1946 et 86 925 (37,2 %) en novembre 1946 mais, enfin, 25 004 (9,1 %) seulement en 1951 et à cause d'une coalition entre la droite et l'Église contre lui...

sièges et le PCF en a 103. Le MRP perd la moitié de son électorat et de ses élus (« Le vote catholique l'abandonne dans l'Est²³⁰ », nous dit Rioux), mais en garde tout de même 94 avec les indépendants d'outre-mer. Le RGR a 77 sièges et les indépendants et modérés 98. Le paysage politique est éclaté, mais la droite est majoritaire.

La Revue parlementaire reprend la thèse de la collusion avec les communistes pour expliquer son échec :

Tout se paie en politique et M. Louis Marin, qui était député depuis 1905, vient d'en faire la cruelle expérience. On s'étonnera moins de cette défaite en soutenant qu'à plusieurs reprises M. Louis Marin avait flirté avec les communistes. Au moment où Maurice Thorez tomba malade, il affirma hautement sa sympathie pour le chef moscoutaire, mais, fait beaucoup plus grave, il joignit sa voix à plusieurs reprises à celle des agents staliniens à la commission des Affaires étrangères²³¹.

La Croix de l'Est donne la même analyse, le saluant au passage :

MM. Louis Marin et l'abbé Pierre, députés sortants, sont battus. Pour M. l'abbé Pierre, c'était à prévoir et il ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur sa candidature de dernière heure. Il n'y avait pas une clientèle suffisante pour assurer son succès entre les partis d'extrême gauche et le MRP. Quant à M. Louis Marin, c'est une haute personnalité qui disparaît de la scène politique. Pendant 46 ans, la Lorraine l'a réélu sans interruption et il le méritait par sa clairvoyance, sa loyauté, son intégrité, sa fidélité aux principes d'ordre, son patriotisme vigilant, son souci des libertés et droits de la conscience, que de qualités que mettait en relief sa bonhomie souriante. Il vient d'échouer, victime d'une erreur de tactique. L'apparemment avec des listes ennemies de tout ce que personnellement il avait pu faire a déconcerté ses plus fidèles amis qui se sont cabrés et l'ont abandonné²³².

Dans une interview, Marin critique le mode de scrutin, contraire à la proportionnelle pure qu'il a toujours revendiquée. Il énumère surtout ses griefs contre l'Église et assure que les anciens collaborationnistes ont voulu l'abattre : « Manœuvres de longue haleine, pressions, lâchages, argent (...) La coalition, qui s'était formée contre moi, dès le lendemain de l'armistice de 1940 à cause de mon attitude hostile à l'armistice et à Pétain, n'avait jamais cessé son action ni à Paris ni en Lorraine²³³ ».

Par ricochet, sa position au conseil général²³⁴ devient difficilement tenable après les cantonales des 7 et 14 octobre 1951. Quoique réélu dans son canton, il n'ose même pas se rendre à la session, en faisant, après ses échecs, une question de « dignité personnelle » : il ne veut rien devoir aux « pétainistes enragés, rageurs, vindicatifs, autant qu'ignorants » ; il perd la

²³⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 231.

²³¹ AD MM 26 J/145, p. 146.

²³² AN 317AP/176 et AD MM 26 J/145, p. 561. « MM. Louis Marin et abbé Pierre, députés sortants, sont battus », *La Croix de l'Est*, 24 juin 1951.

²³³ AN 317AP/176.

²³⁴ AD MM 26J/147 (non réélection au conseil général).

présidence au profit de Robert Gravier, CNIP. Le préfet Jacques Samama le lui reproche dans une lettre manuscrite du 17 octobre, expliquant que même son adversaire de gauche Philippe Serre aurait accepté de le laisser continuer²³⁵.

Marin a beau rester conseiller général de Nomeny et assurer, dans une lettre, « ne rien lâcher » et « s'armer²³⁶ » pour la suite, c'est bien la fin. On mesure son amertume, un an après, à la lecture d'une lettre de deux pages du 5 octobre 1952 à un responsable du conseil général : « Il y a quelques jours, j'ai signalé à Gravier la façon cavalière, inexacte, incorrecte dont le procès-verbal sommaire de notre séance du 23 septembre traitait les vœux que j'avais présentés. (...) Pour faire foi et ne pas constituer un faux, la sténographie doit être complète²³⁷. » Marin reprochait en effet aux services de ne pas avoir reproduit *in extenso* ses vœux, visant à protester contre l'insuffisance des fonds octroyés au département alors même que des montants importants étaient détournés vers la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Protestation qui amènera le préfet et le président du conseil général à lui répondre qu'aucune intention négative n'était dirigée contre lui. Marin ne se représentera pas aux cantonales en 1955.

Il se présente encore, le 18 mai 1952, au Sénat, assemblée qu'il avait toujours refusé de rejoindre, la jugeant trop paisible²³⁸. Une première menace est venue du côté de la préfecture qui pousse le grand médecin nancéien Jacques Parisot, mais Marin bloque la tentative. Dans sa profession de foi, il rappelle sa méfiance vis-à-vis de l'Allemagne et ses réserves face à une Europe fédérale : « Gardons-nous de réarmer l'Allemagne, toujours en proie à l'impérialisme et au racisme. » « Fédérons les États, mais conservons la direction de nos propres affaires²³⁹. » Il demande plus de libertés et de ressources financières pour les départements et les communes,

²³⁵ AD MM 26 J/147, p. 37 *sq.* Lettre manuscrite du mercredi 17 octobre 1951. « La session du conseil général vient de se terminer. Elle a été pénible. Votre absence a pesé sur une assemblée désorientée. Vous amis comptaient sur votre présence. Leurs pointages vous donnait 18 voix au minimum et ils comptaient entraîner des hésitants. J'ai souvent aperçu des réticences qui se seraient exprimées si votre élection avait été soumise à un vote à bulletin secret, car les conseillers RPF auraient maintenu un candidat contre vous. L'ingratitude est un sentiment bien répandu. Philippe Serre a proposé de vous élire malgré votre absence. (...) Permettez-moi simplement, en ami, de regretter votre absence. J'ai eu trop de satisfaction à travailler auprès de vous dans cette atmosphère de confiance et d'amitié que j'ai tant appréciée. »

²³⁶ AN 317AP/257. Lettre de Marin du 20 octobre 1951 à Grégoire.

²³⁷ AN 317AP/218. Lettre de Marin à M. Brun du 5 octobre 1952, de Gravier à Marin du 7 octobre 1952, du préfet Samama à Marin du 11 octobre 1952.

²³⁸ « En février 1912, les libéraux de Nancy, sans doute pour l'écarter, l'auraient bien vu remplacer le général Langlois qui était décédé, mais il refusa et ne chercha jamais ensuite à rejoindre la Haute Assemblée comme beaucoup le faisaient alors. » Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 255. Documents sur cette élection : AD MM 26 J/147, p. 9 *sq.*

²³⁹ AD MM 26 J/147, p. 60 *sq.*

une réorganisation de la justice et de la police pour lutter contre la délinquance, la fin des gaspillages de l'État, de meilleures infrastructures, l'eau potable et l'électricité pour les campagnes ; rien que de bien classique dans sa bouche. Mais c'est encore un échec. Se présentant, seul, sous l'étiquette d'Indépendant d'union nationale et républicaine, il ne réunit que 259 voix au premier tour et, au second, n'obtient que 145 suffrages exprimés contre 675 à Pierre de Chevigny, investi par le CNIP²⁴⁰. Il n'entrera jamais au Sénat, que préside Gaston Monnerville. Il ne bougera pas pour les législatives du 2 janvier 1956 qui verront l'éclatement du spectre politique et l'irruption du poujadisme.

Mme Maurice de Wendel, qui présidait l'Union lorraine, société de bienfaisance des maîtres de forges, l'écarte peu à peu de son comité directeur. Pour Marin, c'est un monde qui s'écroule. Petit à petit, il se resserre sur son cercle, comme le montre le carton d'invitation à l'assemblée générale de la Fédération, rue de Varenne, en 1953, avec comme thème autocentré : « Louis Marin, membre de l'Institut : la mystique de la Fédération républicaine²⁴¹ ». Becquart décède le 19 mars 1953 dans un accident de voiture au Maroc et Albert Bonnet lui succède au secrétariat général du parti. Dans un ultime espoir de relancer le mouvement, il est décidé de diviser par dix le prix des adhésions.

Pour Marin, qui toute sa vie avait appuyé l'Église dans ses combats, notamment pour l'école libre, les missions à l'étranger, le régime concordataire d'Alsace-Moselle, le coup était rude. L'irruption du MRP dans la vie politique d'après-guerre avait déjà suscité la brouille. En juillet 1949, au congrès eucharistique national à Nancy, où Louis Marin accueille M^{gr} Tisserant, légat du pape, son discours déjà n'était pas repris dans la brochure et il y avait vu un signe avant-coureur. Après des déclarations de Marin contre l'archevêque de Paris, M^{gr} Maurice Feltin, pour son soutien à Pétain quand il était en fonction à Bordeaux pendant la guerre, l'Œuvre des missions catholiques à l'étranger, à laquelle il était très attaché, lui demande de se retirer²⁴².

²⁴⁰ Dossier de Louis Marin à l'Assemblée nationale.

²⁴¹ AN 317AP/65. Le même jour, le conseil national se réunit avec Bassot, Bonnet, Flourens, Mille Lambert, Madelin, Petitjean, Pimienta, Reglain, Russier. Sont excusés notamment Guiter, Warren, Bonnefous.

²⁴² AN 317AP/176. Lettre de Louis Marin du 27 octobre 1951 : « Cher M. l'Abbé : « (...) J'ai et je garderai toujours, pour vous, une trop vive estime et, pour votre œuvre, une trop grande admiration pour ne pas déférer à votre demande ; je n'ai, d'ailleurs, aucun besoin de figurer dans son conseil d'administration pour rester entièrement, tout comme auparavant, à votre disposition complète. (...) Néanmoins, cette décision me coûte beaucoup. (...) Je l'abandonne bien que je n'aie rien à me reprocher. (...) Si j'estime hautement M^{gr} Feltin (...), je pense qu'il aurait besoin d'être sérieusement conseillé au point de vue politique. (...) Les débuts de M^{gr} Feltin à Paris avait été marqués par une erreur rappelant

Car c'était bien là le sujet principal pour Marin : il était en butte aux pétainistes qui voulaient leur revanche et, en outre, il ne comprenait pas que des hommes politiques qui, pour lui, s'étaient compromis avec l'État français fussent récompensés après-guerre, même s'ils avaient soutenu ensuite la Résistance :

Si j'avais, comme M. Jeanneney, le 10 juillet 1940, fait l'éloge du maréchal Pétain et convié l'Assemblée nationale à voter pour lui, j'aurais été certainement l'homme de confiance du général de Gaulle. Si j'avais, comme mon ami Édouard Herriot, fait le même jour l'éloge du maréchal Pétain et convié la Chambre à voter pour lui, je serais certainement admis au Parti radical. Si j'étais, comme Robert Schuman, entré le 16 juin 1940 dans le cabinet Pétain qui allait faire l'Armistice et si j'avais suivi toutes les premières lois de cet affreux cabinet, je serais certainement aujourd'hui président de la commission des Finances. Si j'avais, comme M. [Édouard Frédéric-Dupont, porté la Francisque, j'aurais été certainement décoré pour fait militaire par le général Juin. Si j'avais, comme celui-ci, commandé longtemps sous Pétain, je serais certainement chef d'état-major. Si j'avais, comme [le communiste Charles] Tillon, été condamné aux assises et envoyé au bagne commun, j'aurais certainement reçu à la fois le ministère de la Guerre et de l'Air. Si j'avais, comme M. Thorez, abandonné mon poste dans les tranchées militaires en septembre 1940, si j'étais passé, de là, dans des pays en guerre avec nous, Allemagne et Russie, je serais certainement vice-président du Conseil. Si j'avais reçu la Francisque des mains du maréchal Pétain, comme M. [Louis] Saillant, j'aurais été président du CNR et de l'Internationale des syndicats. Si je m'étais trompé autant de fois que Blum et les socialistes depuis cinquante ans, j'aurais été évidemment appelé²⁴³.

Il se sent de plus en plus isolé, à telle enseigne qu'il refuse de participer aux commémorations des massacres de Nomeny²⁴⁴ en 1952, alors qu'il y avait pris la parole en août 1948 pour rappeler les massacres de « la terrible et héroïque journée du 20 août 1914 ». Il préfère éviter de se déplacer car, par son discours, il mettrait en difficulté le préfet et le général Zeller²⁴⁵ qui préside la cérémonie, « des hommes de haute valeur qu'il nous faut garder dans l'Est avec toute leur autorité : ne les mettons pas en fausse position pour n'avoir pas relevé des phrases subversives²⁴⁶ ». Profondément inquiet du *pool* de l'acier et des positions de Schuman et de Jean Monnet qui se sont dits, dans un discours au Luxembourg, « supraeuropéens » et

certaines fautes de Bordeaux. Le geste du 27 octobre n'est pas de nature à les faire oublier. (...) Il n'y avait aucun anniversaire de la vie du maréchal à commémorer. Sa mort remontait à quatre mois. En annonçant subitement, lui-même, le service de ce matin, l'Archevêque a paru prendre, pour sa part, la paternité de cette initiative. (...) Quel inconcevable manque de jugement d'accepter qu'on fixe, pour le service Pétain, la semaine anniversaire de Montoire, des massacres de Châteaubriant où le maréchal a ordonné à son préfet de choisir les victimes, des fusillades de la place Dauphine, d'accepter que le service se célébrât dans l'église métropolitaine, à cent mètres de l'endroit où eurent lieu les exécutions du parvis de Notre-Dame. » AN 317AP/176. Autre polémique, Denais fait paraître une lettre aux évêques de France avec le nom de Marin alors que celui-ci avait refusé son nom ; il demande un rectificatif au journal *La République*. Lettres du 17 août 1946.

²⁴³ AD MM 26 J/147, p. 20, 21 juin 1946.

²⁴⁴ Gérald SAWICKI, « De la violence de guerre à la victimisation. Les villes et les villages martyrs de Lorraine pendant la Première Guerre mondiale », *Histoire Politique* [En ligne], 32 | 2017.

²⁴⁵ Sans doute Henri Zeller (1896-1971), major général des armées en avril 1948, et non André Zeller (1898-1979), général de brigade en 1946 et futur participant au « putsch des généraux ».

²⁴⁶ AN 317AP/134. Lettre du 20 août 1952.

refusant « toute pression de leur gouvernement », il fait part de son amertume, se sentant incompris, même de ses propres électeurs :

Bien des choses désagréables ne m'ont pas étonné lors des élections dernières à l'Assemblée nationale ou au Conseil de la République, mais ce qui m'a profondément stupéfait à ce sujet, dans les réunions, les conversations, les lettres, a été de constater la rupture profonde entre beaucoup d'électeurs et moi sur les questions de politique extérieure. (...) Je ne l'aurais jamais cru, j'en ai été profondément attristé ; j'ai voulu m'en assurer encore par la suite ; j'ai interrogé de multiples correspondants ; il ne me reste aucun doute aujourd'hui.

Fernande commente cette dégringolade, particulièrement amère :

Il fut très affecté de son échec aux législatives de 1951. Une pareille mésaventure ne lui était jamais arrivée. Son appui à la Russie communiste lui avait aliéné une partie de ses électeurs. On avait suscité contre lui la candidature de l'abbé Pierre qui lui enleva beaucoup de voix catholiques. L'année suivante, aux sénatoriales, il connut le même sort²⁴⁷.

Au préfet Samama qui aimerait le voir revenir, il répond avec amertume que Pierre André, à son avis, finira un jour dans le scandale parce qu'il est trop payé par sa société d'assurance et remarque que Crouzier est devenu un ministre aux ordres, tout en notant une montée de la violence dans la société. Si, dans une autre lettre, il évoque Quenette « et ses procédés²⁴⁸ », c'est Valentin qui recueille les propos les plus acerbes :

La rentrée de Valentin est un scandale : jadis, il a été un bon président de la jeunesse catholique (...). Je l'ai introduit dans la politique ; il était jeune, séduisant, discipliné, fidèle, quoique très paresseux. (...) Son ambition l'a poussé à croire qu'il deviendrait le dauphin de Pétain (...). Il paraît qu'à Vézelize, il a commencé sa réunion en disant : « Je confesse que je me suis trompé en 1940. » Mais, quand on se trompe dans une occasion pareille où le destin du pays est en jeu, on n'a plus le droit d'aspirer à conduire la politique d'un pays²⁴⁹.

Il quitte la vie politique au moment où la droite retrouve une nouvelle vigueur avec le CNIP et le RPF, partis qu'il aurait pu rejoindre si son intransigeance partisane et sa volonté de rester le chef ne l'en avaient pas empêché. S'il dépose les statuts de la Fédération républicaine en 1953, c'est probablement pour des raisons juridiques, par exemple de relation avec le bailleur du parti, et non pour relancer son activité politique²⁵⁰. Il part aussi au moment où la droite de

²⁴⁷ AD MM. Et le préfet Samama, qui espère encore que Marin revienne dans le jeu, lui écrit un mot assez engagé, en 1956 : « Philippe Barrès est définitivement rayé de la politique du département. Le prestige de son nom n'a pas suffi pour confirmer son sympathique, mais peu efficace dilettantisme. Le MRP ne représente plus rien. La fraction active de ce mouvement a voté communiste malgré l'évêché. Les autres, Philippe Serre et Pierre-Olivier Lapie, ont eu des succès que leur éloquence ou leur activité professionnelle ont expliqué. Quoi qu'il en soit d'erreurs ou de légèretés, il n'en est pas moins que les communistes ont obtenu 75 000 voix, que socialistes et Philippe Serre ont obtenu 70 000 voix et qu'ensemble ils ont dépassé la majorité absolue. Peut-être à ce moment plus qu'à d'autres, combien manquent votre sagesse, votre finesse et votre connaissance de la politique. »

²⁴⁸ AN 317AP/257. Lettre de Marin du 20 octobre 1951 à Grégoire.

²⁴⁹ AN 317AP/257. Lettre du préfet à Marin et réponse de ce dernier du 12 janvier 1956.

²⁵⁰ Voir note 111, *supra*.

Vichy reprend confiance en elle grâce à la loi d'amnistie du 5 janvier, quelques mois avant la mort du maréchal, le 23 juillet 1951. Un service se tient alors en mémoire de l'ancien chef de l'État français, dans une cathédrale de Nancy pleine à craquer, faisant écho à la réception enthousiaste des habitants lors de sa visite, le 26 mai 1944. Les nostalgiques du maréchal obtiennent même des élus avec les listes d'Unité des indépendants républicains de maître Isorni, le défenseur de Pétain. Xavier Vallat, libéré de prison, reprend une activité politique en rejoignant les mouvements monarchistes ayant succédé à l'Action française, comme *Restauration nationale*, fondée en 1955. Nous ne savons pas ce que Marin aurait pensé du poujadisme avec l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) de Pierre Poujade qui soumit le pays à de fortes tensions dans les années 1953-1956, mais plusieurs de ses papiers nous laissent imaginer qu'il n'aurait pas soutenu un mouvement de révolte citoyenne se situant en dehors des cadres officiels²⁵¹.

Élu trois fois après-guerre, en 1945 et 1946, Marin s'était bien rétabli, mais cette élection est celle de trop. Le 12 janvier 1949, Wendel a aussi quitté le monde ainsi que, le 6 mars 1950, Lebrun. La IV^e République continue sans Marin, avec l'investiture d'un modéré en la personne d'Antoine Pinay, député-maire de Saint-Chamond, le 6 mars 1952, lequel reprend les méthodes d'orthodoxie financière de Poincaré, avec le soutien de 27 députés gaullistes entraînés par son ancien camarade Frédéric-Dupont. Parmi les ministres, il convient de noter la présence de Roger Duchet et de l'ancien député Fédération républicaine et préfet de Vichy, puis résistant, devenu par la suite président des Républicains indépendants (RI), Emmanuel Temple.

Le 16 janvier 1954, c'est le modéré René Coty qui est élu président de la République et qui choisit Laniel comme président du Conseil ; tous deux sont membres du CNIP. Coty fera appel, le 29 mai 1958, au « plus illustre des Français ». La même année, l'usine de la Sollac est construite dans la vallée de la Fensch, entre Hayange et Thionville, chez Robert Schuman, marquant le renouveau de la sidérurgie lorraine, en même temps qu'une nouvelle croissance économique, en partie liée à la guerre de Corée, cette région que le jeune Louis avait parcourue

²⁵¹ « Vous êtes très bien renseigné sur les MRP : les lettres que j'ai reçues, de ceux, très rares, qui m'avaient soutenu, il y a cinq ans, m'ont montré aujourd'hui que Poujade ne leur suffisait pas pour protester contre la politique gouvernementale et qu'ils entendaient, sans s'occuper de leur parti, voter communiste. » Il conclut un article, avec inquiétude, sur « les moyens révolutionnaires employés par les paysans bloquant les routes », « l'emploi de la force contre les agents du fisc », « signes qui se multiplient, semblant annoncer le moment d'une action décisive. » « Méditations sur cinquante ans de vie parlementaire à l'ombre des arbres du Luxembourg » (extrait de la conférence prononcée par Louis Marin lors des Journées pharmaceutiques françaises en 1956), Paris, Imprimerie Jouve, 1972. ASOM.

au début du siècle. C'était bien la fin d'un monde et le début d'une nouvelle ère, sans Louis Marin.

Retour au conseil général

À la Libération, Marin avait repris la présidence du conseil général, réélu par acclamations unanimes en 1944²⁵², avec comme vice-présidents Georges Mazerand, Fred Gouvy, Robert Kalis (28 voix chacun, soit l'unanimité aussi) et Grégoire (24 voix) puis, en 1945, par 15 voix contre 13 à Philippe Serre, avec Mazerand, Lafond, Grégoire. Sa place était encore incontestée, s'appuyant sur la droite et le centre.

Toujours fervent décentralisateur, il se félicite de l'article 87 de la Constitution de la IV^e République qui instaure un nouveau principe : « Les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel. L'exécution des décisions de ces conseils est assurée par leur maire ou leur président. » Il déclare à son conseil général « qu'il s'agit là d'une innovation considérable, nécessitant une démarcation délicate entre les actes ou les pouvoirs du préfet et ceux du président du conseil général, entre les deux personnels qu'ils auront sous leurs ordres²⁵³. » Pourtant, attentif, il craint aussitôt que le renvoi à des lois organiques vienne rogner cette liberté qui ne sera finalement accordée qu'en 1982-1983. « Quoiqu'adversaire, par principe, des cumuls de certaines professions avec des fonctions exécutives ou législatives », il jugeait indispensable le cumul entre certaines fonctions électives : « Les villes importantes ne prospèrent guère si quelques-uns de leurs édiles ne sont conseillers généraux ou parlementaires ; un département rencontre plus d'obstacles à s'administrer si certains de ses représentants cantonaux n'appartiennent au Parlement, en contact constant avec les commissions, les ministres, les hauts fonctionnaires. » Il proposait même, dans un premier projet de Constitution, « que les élus d'un département à la Chambre ou au Sénat soient de droit adjoints aux conseillers généraux avec mêmes pouvoirs ». Il se plaint également du changement du régime des dotations aux collectivités locales qu'on demande aux conseils généraux d'entériner en 48 heures et commente : « Le Parlement a pris d'effroyables responsabilités, poussé par le système de vote des partis. » Tout cela est fait « avec une grande

²⁵² AN 317AP/175. C'est au moins le cas le 30 septembre 1947.

²⁵³ AN 317AP/175. Séance du 22 avril 1947.

désinvolture ». Il conclut ironiquement : « La Constitution nous promet un accroissement de nos libertés et de nos pouvoirs. Nous attendons²⁵⁴. »

Il est fier de se présenter de nouveau aux cantonales, avec « l'amitié des petits-fils » de ses premiers électeurs et, dans sa profession de foi intitulée « Progrès moral et justice sociale », il souhaite que le conseil général prenne « la tête de la reconstruction, comme il l'avait fait en 1919²⁵⁵ », tout en demandant à rétablir le chemin de fer de Pompey à Nomeny, nécessaire au transport des matériaux de construction. Il explique ainsi aux ministres du gouvernement du général de Gaulle qui viennent à Nancy, en novembre 1944, qu'il serait utile que les pouvoirs publics parisiens prennent exemple sur les multiples innovations des conseils généraux, « le Nord pour ses expériences sociales et industrielles, l'Aisne, l'Eure-et-Loir au point de vue agricole, la Côte-d'Or, la Marne, la Gironde, les Charente, l'Hérault au point de vue viticole, les Alpes-Maritimes, comme réussite touristique », mais il ne rencontre en retour qu'indignation²⁵⁶. Il demande que « toute tutelle de l'État disparaisse sur les actes du Conseil et son président » :

Il faut faire du président du conseil général une sorte de maire du département, assortir l'action du Conseil sur les affaires départementales à celle du Conseil municipal sur les affaires communales. Pour ce, séparer entièrement les services du département et ceux de l'État ; mettre la nomination des agents du département entre les mains du président du Conseil général ; leur donner, ainsi qu'à toutes nos institutions départementales un statut indépendant de celui des administrations de l'État.

Il va jusqu'à demander que les assemblées départementales « aient droit de regard et de conseil sur les services considérés, par l'orthodoxie, comme les plus spécifiques de l'État ». La guerre et les années n'ont fait que renforcer les désirs de décentralisation du député de Nancy.

Après-guerre, les bureaux des conseils généraux des départements de l'Est se réunissent chaque année, à Metz, le 1^{er} octobre 1949 pour traiter du plan d'aménagement général des eaux, du tourisme (occasion pour lui de se plaindre que les guides touristiques oublient trop souvent les richesses de la Lorraine par rapport à l'Alsace, amplement présente), de la coordination du rail et de la route (il est demandé à la SNCF de prévenir les collectivités locales avant de fermer des lignes...), de la reconstruction, de la lutte contre les campagnols, de l'imposition des arbres fruités et, toujours avec un coup d'avance, de la création d'un bassin économique entre la France

²⁵⁴ AN 317AP/175. Séance du 30 septembre 1947. Il se plaint aussi, lors d'une autre séance du conseil général, d'une réforme fiscale qui touche les agriculteurs : un exploitant de 10 hectares, qui ne payait rien en 1946, devra payer maintenant 4 200 francs chaque année ; et on quadruple l'impôt sur les bénéfices agricoles.

²⁵⁵ AN 317AP/175.

²⁵⁶ AN 317AP/218. Session ordinaire du conseil général de 1948.

de l'Est, la Sarre et le Luxembourg et des échanges frontaliers. À ce sujet, Louis Marin ironise sur le fait que « le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Finances aient consenti à envoyer deux délégués, non pas pour discuter avec [eux], ce qui [leur] est interdit, mais afin de [les] éclairer sur cette question, importante pour [eux], des échanges frontaliers. « Il est excellent que les ministres consentent à nous aviser de ce qui va être fait dans une question qui intéresse notre économie. » À cette occasion, le préfet de la Moselle, inspecteur général de l'administration, Louis Périllier, remarque que désormais les préfets se réunissent aussi régulièrement selon la même configuration. Afin de contrer les incompréhensions qui s'aggravent sur la question coloniale, les élus décident aussi un circuit de visite dans la région pour les délégués de l'Union française dans les assemblées parlementaires afin qu'ils connaissent mieux la France, « un circuit qui commencera à Verdun, passant par Metz, Nancy, nos établissements industriels, Strasbourg, Colmar et les Vosges, Belfort, Épinal, Vittel, pour se terminer par Domrémy ». Il se félicite aussi que le recteur de Nancy monte des conférences pour les étudiants sur le Soudan. « Dans cette session bisannuelle, comme il le dit, nous avons fait, préfets et conseillers généraux une excellente besogne, notamment sur les inondations, la défense de notre région, le relèvement des ruines de la guerre, les dommages de cantonnement, les frontaliers, les relations commerciales avec la Sarre et nos voisins. » Le 29 avril 1950, la réunion a lieu à Colmar²⁵⁷ avec les mêmes sujets, le 7 octobre 1950, à Nancy, puis, le 14 avril 1951, à Strasbourg, toujours en présence des préfets de département concernés. Marin profite de la tribune alsacienne qui lui est offerte pour critiquer les lenteurs du gouvernement :

On nous dit parfois que les Alsaciens et les Lorrains sommes des séparatistes. Nous nous en félicitons, parce qu'il est bon que la vague centralisatrice et totalitaire qui se propage dans le monde entier se heurte parfois au tempérament de gens attachés à leurs traditions locales. Pour ne pas me faire rappeler à l'ordre par MM. les préfets, je vais leur dire du mal du Parlement en même temps que du gouvernement. Depuis quatre ans et demi qu'a été votée une Constitution obligeant l'Assemblée nationale à régler certains points, ceux-ci sont encore en suspens, telle la réglementation du droit de grève. La Constitution voulait aussi qu'une forme nouvelle de budget soit établie. On n'a rien fait à ce sujet. Cette loi, nous l'attendons comme une quinzaine d'autres dont la Constitution prévoyait le vote. On nous avait aussi promis la réparation intégrale des calamités nationales.

Il s'attaque ensuite à l'ordre du jour, comprenant notamment l'étude d'un plan d'aménagement des eaux dans le bassin de l'Est, dont les accents restent très novateurs.

Des cantons entiers ne sont pas encore pourvus d'adduction d'eau. Ils ne disposent que d'une eau impropre à la consommation qu'il faut traiter chimiquement sans que nous sachions toujours les conséquences de ces procédés du point de vue médical. La deuxième utilisation est pour le nettoyage des rues. Nous le savons par les industries de Pont-à-Mousson qui fabriquent des tuyaux pour leur écoulement. Les grandes villes sont assez bien dotées, mais, dans les campagnes, on

²⁵⁷ AN 317AP/163 et 187.

ignore la différence entre l'eau potable et l'eau à tout venant. La troisième utilisation est l'irrigation, enfin l'eau pour les transports fluviaux et l'eau pour la pisciculture. Il faut protéger le sol par l'implantation de gazons et de forêts. Il faut utiliser les eaux souterraines par le forage de puits. Il faut enfin récupérer les eaux stagnantes avec le procédé des hortilloniers d'Amiens qui a été utilisé à Mexico pour drainer la ville. Les renseignements qui nous ont été fournis par les préfets de nos départements montrent l'ampleur de ce qui est à faire dans le domaine de l'aménagement des eaux. Nous devons arriver à constituer cette société sans l'appui de l'État. Les députés des six départements ont déposé un projet qui est toujours pendant devant la commission des Finances.

Les Ardennes sortent du cercle, mais les réunions se tiennent aussi à Épinal, le 14 janvier 1952, à Bar-le-Duc, le 21 juin 1952, traitant de l'aide agricole aux départements en difficulté, de la main-d'œuvre nord-africaine dans les départements de l'Est, du tourisme et des bassins fluviaux dans cette région, de la situation de l'industrie textile²⁵⁸.

Afin de renforcer la place de ces collectivités, il a l'idée de les réunir au niveau national et invite le président du conseil général de la Moselle, Robert Sérot, à assister à la séance de la collectivité de Meurthe-et-Moselle, le 29 décembre 1947, pour pousser l'idée²⁵⁹. Ce dernier, dans son discours, rend un hommage à son mentor et voisin qui l'appelle affectueusement son « professeur de budget²⁶⁰ » pour rappeler le temps où ils siégeaient ensemble à la commission des Finances. Tous deux, membres de la Fédération républicaine et ayant gardé leur poste de président à la Libération, vont pouvoir enjamber la guerre avec ce beau projet qui aboutit à cette Assemblée nationale des présidents des conseils généraux de France en 1947²⁶¹, préfiguration de l'Assemblée des départements de France (ADF). Marin souligne qu'aucun obstacle naturel ne sépare les deux départements et rappelle qu'on avait même cherché à rattacher à la Moselle les arrondissements de Verdun et Montmédy, à la Meurthe ceux de Bar-le-Duc et Commercy, Vaucouleurs aux Vosges et que ce n'est que l'arrivée au pouvoir de Poincaré qui l'en empêcha. Les réunions se poursuivent, à Metz²⁶², en Normandie, à Paris, à Nice²⁶³, avec Jean Médecin, réunion à laquelle il assiste encore bien qu'ayant quitté son mandat à Nancy. Le ton n'est pas moins vif qu'avant-guerre puisque, en 1953, les conseils généraux demandent l'élaboration d'une nouvelle loi d'organisation du pays en temps de guerre et qu'en 1955, ils « élèvent une

²⁵⁸ AN 317AP/175.

²⁵⁹ AN 317AP/175.

²⁶⁰ AN 317AP/218. Discours de Robert Sérot du 29 décembre 1947.

²⁶¹ AN 317AP/157. AN 317AP/175 : le siège était au 2, rue du Roule, Paris I^{er} (lettre du 18 juillet 1951).

²⁶² AN 317AP/207. Metz, le 16 mai 1953.

²⁶³ AD MM 26J/162-165 et AN 317AP/186. En Normandie, en 1954, à Paris, au XIX^e congrès, du 22 au 23 mars 1955, à Nice, au XX^e congrès de l'Association nationale des présidents des conseils généraux de France, du 20 au 23 septembre 1955. La présence de L. Marin à Nice est attestée par une mention manuscrite de Fernande Marin. Le président d'honneur fondateur est Aimé Malécot. Peut-être distingue-t-on deux structures différentes.

solennelle et énergique protestation » contre une circulaire du ministère de l'Intérieur qui modifiait les relations entre les préfets et les présidents des conseils généraux, ramenant ces derniers à « un rôle subalterne et offensant²⁶⁴ » ; ils refusent que soit amoindri le contrôle qu'exerçait le conseil général sur les actes du préfet en tant que représentant de cette collectivité et que lui soient enlevés les services qui l'exerçaient à la préfecture « alors surtout que les locaux de la préfecture sont la propriété et la charge du département ».

Comme président du conseil général, il continue inlassablement à défendre son département. Il s'agit bien sûr, comme nous l'avons vu par ailleurs, d'obtenir un dédommagement pour les destructions de la guerre et de faciliter la reconstruction, mais aussi de développer la région. L'année 1947 en particulier est cruelle, avec de grandes et catastrophiques inondations de la Moselle, de la Meurthe, de la Seille, de la Sarre, en décembre, dans les départements voisins (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Haute-Saône, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort²⁶⁵) qui ajoutent des difficultés supplémentaires aux malheurs de la guerre. Plusieurs grandes villes sont inondées comme Nancy, Pont-à-Mousson, Metz, Épinal. Il prend le dossier à bras-le-corps et dépose une proposition de loi, avec cosignature de ses collègues de la région, pour obtenir un « plan d'aménagement des eaux en France ». Il demande la réparation intégrale des dommages et que, pour l'avenir, on creuse des réservoirs permanents²⁶⁶. Il émet des propositions précises et se plaint, comme après la guerre de 1914, des lenteurs et incohérences de l'administration. Il reproche à la commission des Finances de l'Assemblée nationale de ne pas voter les bonnes dispositions et même d'être en recul par rapport aux propositions d'aides fermes du gouvernement. Dans son intervention, il demande comment est constituée la commission d'annonce des crues et souligne que le directeur du bureau central météorologique estimait inutile de faire des travaux pour des crues qui n'étaient qu'exceptionnelles. Il ose même ce commentaire : « Les ingénieurs des Ponts, en ce moment-ci, ont été chargés d'une foule de services comme la distribution de l'essence et en arrivent à négliger ce qui est leur véritable rôle, la sécurité des personnes. C'est d'ailleurs une preuve du relâchement général. » Dans sa recherche, comme toujours, il se plonge dans l'histoire. Il remarque que les écrivains du Moyen Âge ne prêtaient qu'une attention restreinte aux inondations de la Seine ou du Rhône, mais que les travaux du XIX^e siècle se sont préoccupés des inondations de la Seine en oubliant les cours d'eau lorrains et il étudie le système des hortillonnages en France et à l'étranger. Il conteste le caractère restrictif du projet

²⁶⁴ AN 317AP/187.

²⁶⁵ AN 317AP/161 et 162.

²⁶⁶ Création de grands réservoirs que mettra en œuvre André Rossinot, comme il me le raconta.

gouvernemental présenté le 3 mars 1948 qui fixait de façon limitative des zones, oubliant des fermes isolées, qui ne traitait pas au même niveau les biens agricoles par rapport aux biens industriels, faisant un parallèle avec la loi sur l'indemnisation des dommages de guerre. Il craint aussi que « les indemnités ne soient attribuées selon la fantaisie d'une circulaire ministérielle ou selon les dispositions diverses des commissions départementales avec un système n'assurant pas l'uniformité de traitement dans la France entière ». Il entreprend aussi avec vigueur son collègue de la Moselle, Robert Sérot : « Vous aussi, mon cher Sérot, plantez tout de suite vos jalons. » Il participe au Comité d'initiative pour l'aménagement du bassin de la Seine placée sous sa présidence d'honneur, avec François Mitterrand, ancien ministre, député de la Nièvre, Maurice Luquet, président de la première commission du conseil général, et le médecin général Pasteur, membre de la commission scientifique de la Seine.

Observateur des changements de société, il se félicite des progrès du chemin de fer et regarde les populations évoluer en anthropologue qu'il est resté, remarquant la disparition dans les campagnes des femmes courbées en deux, victimes d'une vie de labeur :

Les femmes âgées qui regardaient passer le convoi du chemin de fer, droites comme un i, avaient vu, comme moi, dans leur enfance, toutes les campagnardes, à leur foyer, faire la cuisine à l'âtre, courbées sur les chenets ; elles les avaient vues faisant les moissons, courbées avec leurs faucilles ou, sarclant à la main, toujours courbée sur la glèbe ; quand ces laborieuses paysannes arrivaient au seuil de la vieillesse, combien, définitivement pliées en deux par l'ankylose, marchaient douloureusement ; elles étaient privées de ce qu'Ovide appelait « le propre de l'homme dans la création », le don de regarder le ciel. Du jour où les lignes locales multipliées par le plan Freycinet ont, en quelques années, répandu dans toute la campagne les cuisinières en fonte, les machines et outils modernes, les silhouettes de ces femmes accablées ont disparu de nos villages.

Il se félicite de la place prise dans les grandes institutions culturelles par des Nancéiens, membres du CNRS ou professeurs d'université, comme le chanoine Étienne Drioton, célèbre égyptologue. Il souligne la tenue à Nancy de nombreux congrès, en droit, science, psychiatrie. Se rappelant son passé de ministre des Sports, il rappelle encore l'importance que « l'éducation physique ne supporte plus les attaques et les menaces de suppressions de crédits ». Il manifeste toujours, en 1950, sa fierté dans ses racines lorraines :

Indépendamment de l'université, notre Lorraine a toujours été un centre incomparable : ses institutions culturelles se relèvent étonnamment ; jamais le Musée lorrain n'a été mieux installé, parmi nos revues, celle d'archéologie est reparue, avec des documents de premier ordre, nos Annales se préparent à renaître en attendant [la revue] *Le Pays lorrain*, nous allons fêter le bicentenaire de l'Académie de Stanislas, en pleine prospérité²⁶⁷.

²⁶⁷ AD MM 26J/200 et, avec versions successives. Éloge funèbre au conseil général pour le décès d'Albert Lebrun.

Louis Marin se replie sur son activité intellectuelle

L'homme d'État, maintenant libéré de ses obligations politiques, épouse, le 19 mars 1954, dans le V^e arrondissement de Paris, sa chère Fernande, avec laquelle il n'aura pas eu d'enfant, les mœurs de l'époque ne lui permettant pas d'en avoir hors mariage. Ils auront attendu longtemps après la mort du père de Fernande, en 1932, pour que ce projet aboutisse, sans doute en partie pour laisser ses biens en héritage, comme nous le suggéra Jean-Noël Jeanneney.

La vente de ses biens l'a profondément affecté et il s'inquiète pour l'avenir des institutions qu'il a fondées et qui y avaient leur siège. Il a cependant encore la force de s'investir dans l'enseignement et est fait commandeur dans l'ordre des Palmes académiques en 1959 et officier de la Légion d'honneur, le 4 février 1953. Il continue à s'investir dans les relations avec les nombreux pays étrangers qu'il a toujours soutenus et préside toujours activement la Société de propagation des langues étrangères en France qui, outre son action politique, organisait des cours de langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien)²⁶⁸.

Il prend encore fait et cause pour les Arméniens, en présidant l'Union franco-arménienne depuis sa fondation en mai 1939 et qui reprend une activité après l'interruption de la guerre²⁶⁹. Étaient au bureau avec lui : Archag Tchobanian, né en 1872 en Turquie, Nourham Fringhian, né en 1904 à Constantinople, industriel de nationalité iranienne, Jean Misset, né en 1902, Vahé Tossounian dit « Watos », né en 1907 à Constantinople, joaillier. Une lettre du 26 juillet 1950 lui demande une préface pour souligner l'aide des Arméniens aux côtés des Alliés au motif qu'il est « l'homme qui a su le mieux comprendre depuis longtemps les problèmes complexes du Proche-Orient et qui s'est penché sur l'Arménie douloureuse et si longtemps abandonnée²⁷⁰ ». Il est président d'honneur de l'Association pour le développement artistique et culturel des jeunes d'origine arménienne en France. En 1959, un an avant sa mort, il préside encore le comité d'organisation de la commémoration des massacres arméniens²⁷¹. Il préface aussi une *Histoire de l'Arménie* d'Hiranth Thorossian, publiée en 1957²⁷² (« Depuis 65 ans, le sort de cette Nation me préoccupe passionnément »), et *Sur le chemin de la Libération (1940-1944)* (« Une des gloires de l'Arménie, au cours de son histoire, est d'avoir toujours été détestée

²⁶⁸ AN 317AP/154. Il préside la Société de propagation des langues étrangères en France notamment en 1939 et en 1953.

²⁶⁹ AN 317AP/148. Nous trouvons une lettre avec cette présidence de l'Union franco-arménienne dès le 19 mars 1940 et d'autres de 1945. PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

²⁷⁰ AN 317AP/60. Lettre de Jean-Claude ALAIN, de l'Association des maquisards et résistants républicains.

²⁷¹ AAE PA-AP 203, n° 2/23.

²⁷² AAE PA-AP 203, n° 2/23.

des tyrans. »), de Mlle Sophie, pseudonyme de M. H. Stéphan, en 1950²⁷³. En 1951, il reçoit une lettre de Basile Nikitine qui lui raconte avoir envoyé au congrès international des orientalistes à Istanbul « une communication sur les Kurdes pour rappeler aux Turcs ce nom qu'ils feignent ignorer officiellement²⁷⁴ » et lui adresse des notes sur l'ethnographie dans l'URSS où « la liberté, préjugé bourgeois, est bannie du territoire des Soviets », deux causes qui lui tenaient toujours à cœur. La grande ethnologue Odette du Puigauveau lui dédicace son article sur les gravures rupestres du Sud marocain²⁷⁵.

Il garde la présidence de la Société des amis de la Pologne avec la fidèle Rosa Bailly qui lui propose de saisir les ministères pour « lancer une œuvre de fraternité universelle, s'appuyant sur la jeunesse française et étrangère du Quartier latin²⁷⁶ ». L'association avait été suspendue en 1940 par les autorités allemandes à la suite d'une perquisition et avait été recréée le 4 juillet 1945²⁷⁷. C'est toujours « Mme Veuve Bailly Rosa » qui en est secrétaire générale et Maurice Bongard en est trésorier. Il suit aussi l'activité de l'Amitié franco-polonaise (aux côtés de Pierre Cot ou Paul-Boncour), des Amis de la démocratie en Pologne, du Comité franco-polonais d'aide aux prisonniers de guerre et déportés et de l'Association des originaires de Pologne pour le respect des frontières sur l'Oder et la Neisse, afin que la frontière Est soit fixée sur l'Oder et non à 80 kilomètres sur la rive droite, pour ne pas que se constitue une base d'invasion contre la Pologne et même la Russie²⁷⁸. À plusieurs reprises, il intervient en faveur de Polonais et de Roumains²⁷⁹ accusés injustement par la justice d'après-guerre. Il proteste contre la condamnation à mort par des tribunaux alliés de Polonais pour avoir détenu des armes ou provoqué des exactions. Il fait partie du comité franco-letton de rapprochement intellectuel, du groupe parlementaire d'amitié franco-britannique et adhère à l'Association pour la libération de l'Autriche²⁸⁰. En 1952, il préside le comité de patronage d'un institut d'osséologie²⁸¹ et

²⁷³ AD MM 26J/332 et 350.

²⁷⁴ AN 317AP/138. Lettre de B. Kikitine à Marin du 27 septembre 1951.

²⁷⁵ Bibli AN, Cote 24887 (13). Odette du PUIGAUVEAU et Marion SENONES, « Gravures rupestres de l'Oued Tamanart (Sud marocain) », Extrait du Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire, t. XV, n° 3, Paris, juillet 1953. « À Monsieur Louis Marin, avec nos sentiments respectueux. »

²⁷⁶ AN 317AP/141. Lettre de Rosa Bailly à Marin du 30 août 1945.

²⁷⁷ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux Note du 30 mai 1950.

²⁷⁸ AN 317AP/140. En 1960, cette association, présidée par Alice Halicka, lui demande encore son aide pour obtenir une initiative diplomatique à l'approche d'une rencontre entre de Gaulle et Khrouchtchev. Lettre d'Alice Halicka du 3 décembre 1959 et réponse de Marin du 27 février 1960, soulignant que son état de santé ne lui permet pas d'assister à la réunion. Autre lettre du 12 janvier 1954 en AAE PA-AP 203, n° 2/23.

²⁷⁹ AN 317AP/144.

²⁸⁰ AN 317AP/146.

²⁸¹ Les Ossètes, en majorité chrétiens orthodoxes, vivent dans le Caucase ; leur langue appartient au groupe iranien des langues indo-européennes, étudiée par Vsevolod Miller puis par Georges Dumézil.

signe une série de lettres pour chercher des appuis à cette cause, car « la langue ossète peut offrir des solutions à un grand nombre de questions de linguistique comparée, d'ethnographie et de toponymie ». Ses archives comprennent une note sur l'empire des Oss-Alanes et sur la linguistique caucasienne du prince Dzambulats-Dzanty²⁸². La même année, le Centre national politique géorgien à l'étranger lui demande de l'aider à l'introduire auprès du Comité français pour l'Europe libre dont le président était Paul Reynaud et le vice-président François Mitterrand afin d'aider ce peuple à se rapprocher de l'Europe et à abandonner l'Asie²⁸³. Il reçoit aussi des demandes d'aide de l'Association géorgienne en France et écrit une préface à une brochure sur la Géorgie, cette « belle et noble patrie » qui « a perdu sa liberté sous les coups de la force²⁸⁴ ». L'Association France-URSS lui demande de l'aide au sujet du film *Le rideau de fer* qui était contesté par des manifestants²⁸⁵.

Dans une conférence, le 21 octobre 1948, il évoque « la Roumanie que j'ai connue », devant l'association des journalistes roumains à l'étranger, rappelant ses voyages en 1891 et 1937²⁸⁶, dans lesquels il était accueilli au domicile de familles francophones. Il prend la défense de l'Église orthodoxe roumaine de Paris et de son supérieur, Ivanović²⁸⁷.

Il continue à présider l'Association des amis de la Yougoslavie en France, qui avait été créée en 1929, et décide d'y rester même après la rupture du pays avec l'URSS en 1950 qui amène au départ de certains de ses membres²⁸⁸. Le bureau réunissait, sous sa présidence, Paul Bastid, né en 1892, professeur d'université et ancien député et ministre radical-socialiste, membre de la Ligue des droits de l'homme, qui prendra la suite à sa mort, Jean Bourgoïn, né en 1897, ancien professeur à Belgrade, Jean-Jacques Chevallier, né en 1900, auteur bien connu de *L'histoire des institutions politiques de la France de 1789 à nos jours*, général Louis Lepetit, né en 1875, ancien attaché militaire à Belgrade, Maurice Vignerot, né en 1879, ingénieur agronome, Henri Franchet d'Espèrey, né en 1903, directeur de société et parent du maréchal qui avait créé l'association avec Marin, Marcel Tessier, Jacques Barnichon, né en 1879. L'association avait comme principale activité, d'après les renseignements généraux de la

²⁸² AN 317AP/146.

²⁸³ AN 317AP/148.

²⁸⁴ AD MM 26J/350. Préface à la brochure de Lévan Zourabichvili, père de Salomé, qui fut élue présidente du pays en 2028, *Depuis 1921, elle étouffe derrière le rideau de fer*, 1949.

²⁸⁵ AN 317AP/148. Lettres de C. Pailleret et de A. Vocicka de 1948 et 1949.

²⁸⁶ « La Roumanie que j'ai connue », conférence du 21 octobre 1948, Association des journalistes roumains à l'étranger, Paris 1948, p. 11-35. AN 317AP/220. BnF Richelieu SG MS 5373-5378. Également note de la police de PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

²⁸⁷ AN 317AP/146.

²⁸⁸ AN 317AP/147.

préfecture de police, de venir en aide aux Yougoslaves encore internés dans des camps en France ou en Allemagne et distribuait, en lien avec la Croix-Rouge, des secours aux étudiants ayant fui le régime de Tito²⁸⁹. Le 19 mai 1950, l'association organise à la salle des fêtes de l'Alliance française une soirée cinématographique sur les beautés naturelles du pays en présence de l'ex roi Pierre II et de son épouse. Il prend aussi la présidence de la chambre de commerce franco-yougoslave et participe au Comité pour les réfugiés yougoslaves en France²⁹⁰, à l'Association franco-yougoslave de bienfaisance, à l'association Pro Bessarabia, créée par l'ancien ambassadeur de Roumanie à Moscou, Nicolae Dianu²⁹¹. Il se préoccupe de l'organisation de l'anniversaire de l'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie qui avait eu lieu en 1934 et, un mois avant sa propre mort, échange avec sa veuve, la reine Marie²⁹². Il reçoit une lettre du président du Parti paysan croate Vladko Maček, le remerciant de son aide pour lutter contre la dictature communiste²⁹³ ; il suit les activités de l'Association France-Yougoslavie, présidée par René Cassin, et est premier président d'honneur de l'Association franco-yougoslave²⁹⁴. La situation de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine avait renforcé sa sympathie pour ces peuples. Il préside le Comité d'aide aux étudiants ex prisonniers de guerre et autres yougoslaves, avec au bureau Patrice Bougrain, né en 1920, député RI de Saône-et-Loire, et Paul Giaccobi, né en 1896, député radical de Corse, ancien ministre. Il fait accueillir en France la jeunesse estudiantine de ces pays et ouvre aux intellectuels réfugiés les sociétés scientifiques. Il rejoint le comité de patronage de l'Amitié franco-tchécoslovaque en 1954²⁹⁵. Il proteste

²⁸⁹ BnF Richelieu SG MS 5373-5378. Lettre de Louis Marin au ministre du 10 août 1948. Il intervient pour défendre les réfugiés du régime de Tito, notamment les étudiants présents en France qui avaient perdu leurs bourses, en écrivant au gouvernement et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Voir aussi PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Association déclarée le 14 mars 1929 sous le numéro 166 848.

²⁹⁰ AN 317AP/123. Lettre de Théophile Djourovitch du 11 juin 1952. AN 317AP/147. Lettre de M^{gr} Roger Beaussart, archevêque auxiliaire de Paris.

²⁹¹ En témoigne cette dédicace de l'ouvrage *Les communistes démasqués d'après les comptes rendus sténographiques du procès contre l'internationale des traîtres*, Préface de J. Paul-Boncour, Paris, Société roumaine d'éditions, 1953. Bibli AN, Cote 22707 : « À Son Excellence M. le Ministre Louis Marin, membre d'honneur de Pro Bessarabia, ce modeste témoignage de gratitude et reconnaissance roumaine. Paris, le 7 mars 1956, N. Dianu, ministre plénipotentiaire, ancien ministre de Roumanie à Moscou. » La BnF conserve des documents de cette « Association fondée à Paris en 1950 par le diplomate Nicolae Dianu (...-1966). - Interdite en France en 1955, s'installe à Bruxelles ».

²⁹² AN 317AP/257. Courier du 27 avril 1960.

²⁹³ AN 317AP/9-10. Lettre de Vladko Maček du 24 janvier 1953.

²⁹⁴ AN 317AP/147.

²⁹⁵ AN 317AP/141.

lorsque la Belgique, la Roumanie, la Pologne et la Serbie sont exclues des discussions sur la paix²⁹⁶.

Il préside le Comité France-Belgique-Luxembourg²⁹⁷ et, en cette qualité, prend la parole, en présence du ministre des Affaires étrangères, Antoine Pinay, le 30 juin 1955, à la réception en l'honneur du baron Guillaume, ambassadeur de Belgique en France²⁹⁸. Il participe aux Amitiés franco-luxembourgeoises et lit un discours à l'occasion du mariage de la princesse belge Joséphine-Charlotte et du prince luxembourgeois Jean (qui sera intronisé grand-duc en 1964), le 9 avril 1953.

Il prend part aussi au Comité de la Méditerranée, qui le choisit comme président en juillet 1945²⁹⁹, et lui demande son avis pour l'envoi d'un ministre plénipotentiaire français auprès de la Ligue des pays arabes. Il entre, en août 1947, dans le conseil de direction du Comité d'expansion culturelle de la France d'Outre-Mer³⁰⁰. En 1952, au nom de la Société de géographie commerciale, il accueille comme invité d'honneur Albert Sarraut, alors président de l'Assemblée de l'Union française³⁰¹. La même année, il donne une conférence sur le « jardin du Luxembourg et l'art des jardins » à l'Union littéraire³⁰², au musée Tattegrain, sous la présidence de Pierre Garet, ministre du Travail et de la Sécurité sociale et, en présence de François Albert-Buisson, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Sans le savoir, il est en avance sur son temps :

Les arbres, dans les grandes villes, sont plus nécessaires que jamais comme facteurs importants de lutte contre la pollution atmosphérique, lutte qui doit se poursuivre sans répit. Les mêmes risques menacent les villages de nos campagnes et pour engager tous les lecteurs de cette étude à

²⁹⁶ AD MM 26J/18. Jean-André RENOUX, « Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant », Académie des sciences d'outre-mer, extrait de « Hommes et destins », tome II, 19 mars 1976.

²⁹⁷ AN 317AP/142. Discours du secrétaire général à l'Assemblée générale du Comité France-Belgique-Luxembourg du 4 juillet 1947 : « Je suis certain d'être votre interprète en adressant à notre Président, M. Louis Marin, nos remerciements les plus respectueux comme les plus affectueux. Continuellement sur la brèche, politique ou scientifique, M. Louis Marin a toujours suivi d'un œil vigilant la progression de nos efforts. »

²⁹⁸ AN 317AP/142.

²⁹⁹ AN 317AP/148. AN 317AP/151 : lettre du sénateur Charles Desjardins du 31 juillet 1945 lui proposant la présidence.

³⁰⁰ AN 317AP/151. Lettre de Léon Léal du 26 août 1947.

³⁰¹ AN 317AP/151.

³⁰² AN 317AP/215. Union littéraire, fondateurs : Barthou, Lyautey, Poincaré, 74, rue de la Faisanderie, Paris, président André Tattegrain, XXVII^e année littéraire. En 1956, il donne aussi une conférence aux Journées pharmaceutiques françaises, intitulée « Méditations sur cinquante ans de vie parlementaire à l'ombre des arbres du Luxembourg ».

se préoccuper de l'environnement boisé de leur localité, afin de le sauvegarder, nous allons les intéresser plus particulièrement aux arbres de la capitale³⁰³.

Il préface, en 1956, la revue de la Société des amis du Muséum national d'histoire naturelle³⁰⁴ et, le 1^{er} janvier 1960, peu de temps avant sa mort, publie un article dans la revue *France-Inde* qui devait célébrer, à la fin de l'année, son dixième anniversaire³⁰⁵. Enfin, il est membre du comité d'honneur du Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger³⁰⁶, avec le cardinal Verdier, président d'honneur, Mgr Baudrillart, président, ou encore Marc Sangnier ou François Veillot, du conseil d'administration des Amis des missions catholiques françaises à l'étranger, du conseil d'administration de l'Œuvre apostolique pour les missions à l'étranger³⁰⁷, de l'Union des Associations catholiques de chefs de famille (ACCF)³⁰⁸, du comité d'honneur des Foyers de la jeunesse³⁰⁹, de l'Association La TSF à l'hôpital et de l'Association Assistance de nuit gratuite pour les indigents de Paris.

Il s'intéresse aussi à un voyage entrepris sur le mont Ararat, par une mission scientifique conduite par Jean de Riquer³¹⁰ ; il demande que lui soient rapportés des fragments des restes de l'Arche, si elle est découverte, afin de les faire examiner. Il revient sur sa jeunesse de voyages, soulignant l'émotion qu'il eut de lire dans des conférences les descriptions de Marco Polo de sites qu'il avait visités à son tour et qui n'avaient pas bougé. Il remarque que même dans les peuplades les plus primitives, ne connaissant même pas le fer, des règles de morale familiale existaient, prouvant une même civilisation humaine³¹¹.

³⁰³ ASOM Cote 14660 et In-8°, 6472. BAN. Bibli AN, Cote 20131. *L'Art des jardins et les mouvements de l'esprit humain : le Luxembourg, jardin classique et paysager, étude*. Ouvrage publié par Mme Marin, Paris, Imprimerie Jouve, 1970.

³⁰⁴ AD MM 26J/348. Préface à *Science et nature*, revue officielle de la Société des amis du muséum national d'histoire naturelle, n° 14, mars-avril 1956.

³⁰⁵ AN 317AP/146.

³⁰⁶ AN 317AP/244 et PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 15 février 1933.

³⁰⁷ AAE PA-AP 203, n° 2/23. Une lettre de l'abbé de Foucauld, directeur général, du 26 novembre 1955, lui demande s'il accepte de rester administrateur.

³⁰⁸ AN 317AP/148. Lettre de l'abbé Patrick Heidsieck du 18 février 1959 (Comité catholique), de l'abbé de Foucauld du 25 octobre 1945 (Œuvre), des ACCF du 9 juin 1945.

³⁰⁹ AN 317AP/155.

³¹⁰ AAE PA-AP 203, n° 2/10. Lettre de Camille Bergeaud, conseiller culturel à Ankara, le 26 novembre 1951 et lettre de Marin du 30 avril 1952.

³¹¹ ASOM. Évoquant ensuite la situation politique et les scandales de Dreyfus et de Panama, il remarque qu'en son temps, il existait de grands politiques, peu nombreux, et « de grands directeurs dans les ministères qui réglaient cinquante affaires en une heure » alors que, au temps où il parle, plus de 250 parlementaires sont déjà anciens ministres ou aspirent à le devenir. Il déplore les lois antireligieuses de Waldeck-Rousseau, Combes et Briand. Il évoque ensuite la guerre de 1914 avec « le rôle des femmes dans les campagnes et dans les usines » et Clemenceau qui perdit la paix, avant de donner la liste des abandons face à l'Allemagne. « Méditations sur cinquante ans de vie parlementaire à l'ombre des arbres

Marin continue à inviter des personnalités à venir donner des conférences, comme Georges Conteneau, devenu, en 1937, directeur du département des antiquités orientales du musée du Louvre³¹², à qui il demande de dissenter sur le peuplement de l'Asie occidentale ancienne, ou le docteur E. B. Renaud, de l'université de Denver qui lui envoie une étude sur les anciens dieux des Indiens du Mexique, en 1948³¹³. Le 17 juillet 1953, il prononce un discours à l'Académie des sciences coloniales pour recevoir le père Constant Tastevin, un Breton qui avait parcouru l'Amazonie.

Il promet aussi, comme il l'avait commencé avant-guerre, la nouvelle invention du cinéma, avec le Comité international pour la diffusion artistique, littéraire et scientifique par le cinématographe (CIDALC)³¹⁴, qu'il préside après-guerre, à la Maison de l'Amérique latine. Il encourage notamment les expéditions cinématographiques à l'étranger, comme en Amérique latine et organise des congrès à Bruxelles, Cannes, Paris, Rome. Le prix de la Gondole récompense un film à Venise ainsi que la Médaille d'or. Des comités sont créés à Florence, Rome, Madrid, Monaco, Berlin, Lisbonne, Bruxelles, Rio. De nombreuses manifestations sont organisées comme la Semaine internationale du film de tourisme de folklore de Bruxelles, les Journées internationales du film d'éducation sanitaire, d'hygiène et de progrès social en Allemagne, les Journées internationales du cinéma de la culture populaire à Lisbonne, les Journées internationales du cinéma et de la danse dans son développement historique en Espagne³¹⁵.

N'ayant pas perdu sa fougue habituelle, il contribue à réformer le règlement de l'Institut. Jusque-là, les membres libres de l'Académie des sciences morales et politiques ne participaient pas à l'élection et ne pouvaient être élus au bureau. En 1954, cette disposition fut contestée et Marin, membre libre et non titulaire, se distingua au premier rang des insurgés, conduisant à la

du Luxembourg », extrait de la conférence prononcée par Louis Marin lors des Journées pharmaceutiques françaises en 1956, Paris, Imprimerie Jouve, 1972.

³¹² AN 317AP/136. Lettre de Conteneau à Marin du 11 février 1946. « Mon cher Président, Je n'ose, en raison d'un surcroît d'occupation que nous donne la remise en état du Louvre, vous promettre article ou compte rendu pour votre revue, mais je suis à votre disposition pour une communication sur le peuplement de l'Asie occidentale ancienne, le 2 mars, le 6 avril ou même le 4 mai. (...) Je serais très heureux de vous revoir, mon cher Président, après ces sombres années où vous avez donné un si bel exemple et vous prie d'agréer l'expression de mes dévoués sentiments. P. S. : Inutile de vous dire la peine que m'a causée la fin déplorable de Camille Blaisot [mort à Dachau]. (...) Nous nous étions bien souvent rencontrés dans notre enfance, les siens étant de nos amis. »

³¹³ AN 317AP/138. Lettre de E. B. Renaud à Marin du 9 novembre 1948.

³¹⁴ AN 317AP/149 et 150.

³¹⁵ AN 317AP/257.

réforme qui fut votée le 6 juin 1955³¹⁶. Quand le gouvernement osa fixer une nouvelle constitution à l'Académie, il protesta avec vigueur, allant jusqu'à adresser sa lettre de démission à l'Académie des sciences morales :

Même lorsque Louis XIV était dans toute sa puissance, les Académies décidaient elles-mêmes de ce dont elles avaient besoin pour leur organisation. (...) Un ministre, fût-il génial, est choisi pour sa valeur politique ; il est incapable de désigner, par exemple, les plus importants mathématiciens, minéralogistes ou botanistes de France, encore moins ses linguistes et ses ethnographes, pour faire de l'Institut un conseil et un arbitre. (...) Les détails de la constitution nouvelle de l'Académie n'ont donc pas à être envisagés ; il nous suffit que cette constitution nous soit imposée pour que nous résistions³¹⁷.

Dans un article sur l'histoire de l'Académie, il dresse la liste des sections qu'il serait nécessaire de créer : sociologie, psychologie, démographie, ethnographie, anthropotechnie et même une véritable section consacrée à la politique³¹⁸.

Les affaires sont cependant plus difficiles du côté de l'anthropologie, car il est expulsé des anciens locaux du Club des Cordeliers qu'il occupait rue de l'École de médecine, l'université voulant rénover la faculté de Médecine, et le ministre des Finances Robert Schuman lui supprime ses subventions³¹⁹.

Jusqu'au bout, il participe assidûment aux séances ainsi qu'aux différentes institutions culturelles dont il était membre. Un jour, dans sa quatre-vingt-dixième et dernière année de vie, alors qu'il présidait la séance de la Société d'ethnographie, l'orateur n'ayant pu venir, il le suppléa au pied levé pour une conférence sur les jardins à travers l'histoire de la France, parlant de terrasses et d'allées, d'escaliers et de quinconces, de bassins et de perspectives. Il devient vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques en 1955, puis président en 1957³²⁰.

³¹⁶ « Le 27 novembre 1944, il sera élu membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il travaillera ultérieurement à faire assimiler les fonctions à celles des autres membres. Il m'a ainsi succédé directement en 1957 à la présidence de la compagnie que j'avais exercée bien qu'élu dix-huit mois après lui, pour 1956. », Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

³¹⁷ AD MM 26J/96. Projet de lettre de démission de l'Académie.

³¹⁸ *Les études portant sur l'homme et l'Académie des sciences morales*, p. 3-26, 1954, p. 16. 1950. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Mentionné aussi dans AN 317AP/229, discours de Charles Virolleaud.

³¹⁹ AN 317AP/257.

³²⁰ AN 317AP/142 et Fernande MARIN, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 241. Le site de l'Académie mentionnait, quand je l'ai consulté, pour l'année 1957 un certain Louis Martin, par erreur, comme nous leur avons signalé, preuve une fois de plus de l'oubli dans lequel était tombé notre personnage.

Chapitre XIX : Les derniers combats

La Seconde Guerre mondiale a changé le contexte politique et international. Pour autant, Louis Marin, fidèle à ses convictions, garde les mêmes combats qu'avant le conflit. En premier lieu, sa crainte de l'Allemagne, qu'il croit indénazifiable, demeure aussi vivace. Comme après le premier conflit, il exige qu'elle paie pour ses fautes et qu'elle indemnise les dommages causés à la France. De la même façon qu'il s'était opposé aux projets d'organisations internationales de Briand, il ne croit pas à la pertinence d'une fédération européenne, qu'elle s'appuie sur le charbon et l'acier ou une organisation militaire.

La défense de la liberté scolaire, quarante ans après la loi de séparation de 1905, reste tout aussi importante pour lui, mais il est maintenant moins isolé au moment où la démocratie chrétienne atteint son apogée et il soutient l'Église catholique malgré ses démêlés avec l'évêque de Nancy-Toul. Deux thématiques en revanche prennent une importance plus grande : d'une part, le refus de la xénophobie et de l'antisémitisme qui, après le drame de la Shoah, est déterminant pour le situer politiquement ; d'autre part, la défense de l'Empire colonial.

La crainte de l'Allemagne encore et toujours

L'Allemagne a beau se retrouver pour la deuxième fois sur le banc des vaincus, Marin craint un nouveau conflit avec elle¹. Même après la disparition d'Hitler, il manifeste sa peur d'un retour des démons d'outre-Rhin, dans des termes particulièrement vifs.

Le danger reste redoutable ; l'expérience d'il y a vingt-cinq ans le montre bien ; les dispositions de la jeunesse et de l'enfance nazie actuelle l'indiquent davantage ; les attentats de ces dernières semaines, avant même que les SS survivants aient pu réorganiser quelque action le signale encore mieux. Il en résulte qu'aucun moyen ne doit être négligé pour tenter d'arracher ce pays belliqueux à la reprise rapide de ses mauvais instincts².

De tout temps, il s'est en effet inquiété de la mentalité allemande qu'il croit profondément noire, cataloguant tout un peuple en un bloc :

L'âme allemande est complexe et, en même temps, méthodique ; elle est nébuleuse et simpliste ; elle est dissimulée et violente. Pour l'historien, ces caractères profonds sont demeurés les mêmes depuis l'apparition de la Germanie dans l'histoire. (...) Pour l'Allemand, la force est la loi suprême³.

¹ Christian WENKEL, « Inquiétudes parlementaires. La perception du problème allemand à travers les débats de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 1949-1955 », *Relations internationales*, 2007/1 (n° 129), p. 85-102.

² *Concorde*, 22 juin 1945.

³ AN 317AP/159.

Il le dit encore, en février 1947, à l'Assemblée nationale, en détaillant les différentes générations :

Les Allemands sont restés nazis, nous le savons bien, et ils continuent le même enseignement. (...) La toute jeune génération, des moins de 16 ans, a été complètement élevée à l'hitlérienne. Il n'y a rien à faire avec elle. (...) Une seconde génération est celle des jeunes gens qui ont entre 17 et 27 ans. (...) Ces jeunes gens étaient adolescents sous Hitler. (...) C'était l'âge de l'idéalisme mystique. (...) Les hommes de 28 à 45 ans ont été entièrement contaminés par le virus nazi.

Dans une préface à un ouvrage sur l'Allemagne d'Oberkirch, il explique que les nazis, cachés dans la société civile, sont prêts à relancer la guérilla. « Dans dix ans, si les mesures prochaines envers l'Allemagne ne ligotent pas ce pays pour longtemps, une catastrophe mondiale sera prête. » La Prusse le hante, avec le souvenir des *uhlans* qui avaient occupé sa terre natale pendant les deux guerres précédentes. Sa vision d'ethnologue cherchant à catégoriser les peuples fait le reste. Il différencie ainsi la Ruhr orientée vers la Prusse de la Rhénanie francophile et cherche à les séparer dans l'organisation de la nouvelle Allemagne, revendiquant un statut spécial pour la rive gauche du Rhin.

Un abîme sépare les mentalités des habitants des deux rives. La Ruhr, peuplé d'Allemands pur sang, n'a subi que l'influence de la Prusse. Elle a, pendant vingt-cinq ans, accepté passionnément l'hitlérisme. On se rappelle la rapidité avec laquelle s'est organisée la résistance au temps d'[Albert Leo] Schlageter⁴ et de notre occupation en 1923. La Ruhr n'est entrée dans l'orbite des pays civilisés que depuis mille ans ; pour tout observateur, même inexpérimenté, elle est indénazifiable. La Rhénanie, civilisée depuis 2 000 ans, l'a été par le monde gallo-romain ; elle a subi sans arrêt les influences occidentales. (...) La coupure entre les deux Allemagne est bien le Rhin⁵.

On parle beaucoup de dénazification ; c'est de déprussification qu'il faudrait parler, car le nazisme n'a jamais été qu'une forme de l'esprit d'agression de la Prusse⁶.

À l'époque, son point de vue n'était pas si iconoclaste : « En juillet 1954, 61 % des Français craignent de voir se rouvrir des camps de concentration en Allemagne et 45 % préféreraient une Allemagne faible, divisée, désarmée⁷ », nous dit Jean-Pierre Rioux. Même si Hitler était né Autrichien, beaucoup assimilaient le nazisme à la Prusse conquérante. Que le premier putsch se soit produit à Munich et que les grands hobereaux prusses n'aient pas eu beaucoup d'estime pour le caporal Hitler ne change rien à cette obsession contre cet État fondateur de la grande Allemagne qui avait été responsable du désastre de 1870. Jean Schlumberger, cité dans la thèse de Georges Bulit, *Prussianisme et nazisme : le regard des intellectuels français sur l'identité nazie de 1933 à 1940*, Paris-IV-Sorbonne, 2008, le disait

⁴ Albert Leo Schlageter (1894-1923), nationaliste allemand exécuté par l'occupant français.

⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 8 février 1946 et 1^{er} mars 1946.

⁶ Conférence à l'École d'anthropologie, le 17 juin 1946.

⁷ Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.*, t. 2, p. 28.

dans *Le Figaro* du 23 novembre 1939 : « Le terme péjoratif russe n'a pas disparu du vocabulaire. Il y a encore de la Prusse débordée sur la surface du Reich. Qu'Hitler soit né en Autriche ne change rien à ce fait. Le nazisme n'est qu'une monstrueuse dégénérescence d'un certain esprit prussien. » En cela, Marin n'était pas isolé dans son anti-prussianisme, rejoignant Maurras et Massis.

Après la Seconde Guerre mondiale, Marin continue à désigner l'Allemagne comme son véritable ennemi et non la seule déviance d'Adolf Hitler. Il écrit ainsi pour le *Daily Mail* :

Hitler, dans la compilation de *Mein Kampf*, a annoncé, il y a plus de vingt ans, toutes ces entreprises de conquête et la disparition de la France sous ses coups ; cette compilation a été une bible pour chaque Allemand. L'Allemagne s'est couverte des théories successives du sang, du pangermanisme, du sol, de l'espace vital, de l'ordre nouveau, d'organisation de l'Europe, de la lutte contre le bolchevisme, qui étaient des excuses pour masquer son impérialisme de la force. Hitler n'existait pas en 1914 ; Guillaume II a agi de même. La démocratie allemande de Weimar en aurait fait autant ; Guillaume I^{er} et Bismarck, le grand Frédéric avaient montré la voie. Il faut se prémunir contre le retour de l'hitlérisme, mais aussi contre le péril que présente le peuple allemand.

Influencé par les ouvrages d'Albert Sorel, l'anthropologue Marin estimait que la France moderne devait être limitée par des frontières naturelles, l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin. Dans *La sécurité de la France*, il cite Jules César (« La Gaule s'étend du Rhin aux Pyrénées et des Alpes à l'océan. Les Germains habitent au-delà du Rhin⁸ ») et même Marx (« Si cette guerre de 1870 prouve quelque chose, c'est bien la facilité avec laquelle on peut envahir la France du côté de l'Allemagne. La France a droit à la ligne du Rhin »). Il remonte à Napoléon, en 1815 (« Que répondrai-je aux républicains quand ils viendront me redemander leur barrière du Rhin⁹ ? ») et Pétrarque, en 1330 (« À Cologne, je me sens en France. Le Rhin marque toujours la limite des Gaules »).

Cet antigermanisme l'amène à être accusé de sympathie pour les communistes qui avaient la même position, comme le montre un manifeste contre le réarmement allemand de novembre 1951, avec des signatures de gauche comme Lucie Aubrac, Vercors, Maurice Kriegel-Valrimont, Paul Ricœur et de nombreux universitaires et religieux. Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) organise, au même moment, une conférence contre le réarmement allemand, le 13 décembre 1951, à l'hôtel Moderne à Paris à laquelle toutefois il ne peut assister. Quoique restant viscéralement anticommuniste, il préfère

⁸ AD MM 26J/87 et 469, AN 317AP/265, AN 317AP/265, AAE PA-AP 203, n° 2/23, BAN. Bibli AN, Cote In-8°, 34434, BnF Richelieu 5385-5388. Louis MARIN, *La sécurité de la France (la Rhénanie détachée définitivement de l'Allemagne ; le Rhin, frontière militaire de la France)*, opuscule reprenant le discours de Marin, le 27 février 1947, à la Chambre des députés, Paris, Imprimerie Deshayes, 178 p.

⁹ Assemblée nationale, 21 février 1947.

en effet s'entendre avec Moscou contre Berlin, reprenant en cela ses vues d'avant-guerre, et approuve les positions du général de Gaulle, dans un discours à l'Assemblée nationale consultative, le 22 novembre 1944, à la veille de son voyage officiel. Certes, l'année 1944 n'est pas encore terminée et l'Armée rouge, qui a joué un rôle important dans la défaite du nazisme, jouit d'une bonne opinion dans le pays, mais nous sommes frappés de la confiance que l'élus de Nancy met maintenant dans les Soviétiques.

L'alliance russe a, de tout temps, été souverainement populaire en France. Elle le sera avec un régime nouveau, comme elle l'était, autrefois, avec un régime que le peuple russe n'avait pas choisi. (...) L'importance d'un voyage comme celui que vous allez faire est d'autant plus capitale, M. le président du gouvernement provisoire (...). Le peuple français (...) a applaudi avec émotion la résistance de la Russie et a compati profondément à ses souffrances. (...) La Russie est, comme nous et comme d'autres pays actuellement occupés, un pays riverain de l'Allemagne. (...) L'importance que le peuple français attachait à la victoire russe se doublait de l'espoir que le peuple russe, après avoir été notre allié sur le champ de bataille, serait notre allié dans les négociations diplomatiques qui suivraient les hostilités.

Il ne croit pas à l'efficacité des zones d'occupation qui seront nécessairement provisoires, comme les exemples entre les deux guerres de la Rhénanie et de la Sarre l'avaient bien montré. Pour lui, comme il l'a toujours proclamé, le Rhin doit constituer la frontière entre les deux pays et la Rhénanie être rattachée définitivement à la France¹⁰. L'opinion lui donne raison puisqu'un sondage en mars 1945 estime que 70 % des Français souhaiteraient le rattachement de ces régions frontalières à la France¹¹. Il l'affirme clairement en 1946 :

Les Rhénans ont toujours eu, en immense majorité, le désir d'être séparés de l'Allemagne et délivrés de l'emprise prussienne. La généralité des esprits est tendue vers la France¹².

Après les fortes paroles du général de Gaulle, 90 % des habitants de ce pays se seraient jetés avec joie dans les bras de la France. Mais le SPD, c'est-à-dire les hommes qui nous ont toujours combattus et qui sont hostiles à la France, a tous les leviers en main¹³.

Comme après 1919, il ne croit pas qu'on puisse redonner une chance à l'Allemagne, en l'aidant à se relever, car on ne ferait que renforcer ses capacités de revanche :

L'expérience sert peu aux hommes. Aujourd'hui, on n'imagine rien de mieux que d'absoudre l'Allemagne de toutes les sanctions dont la justice l'avait menacée ; on la charge de se démocratiser elle-même, de se dénazifier, de se démilitariser ; on l'invite à retrouver, comme il y a trente ans, toutes ses forces, son unité, ses leviers de commande, ses bases d'invasion¹⁴.

Il s'en prend ensuite à la sincérité des Allemands :

¹⁰ Louis MARIN, *La Nation*, 26 mars 1946.

¹¹ Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.*, t. 1, Paris, Le Seuil, 1980, p. 20.

¹² Discours à Nancy, le 1^{er} juin 1946.

¹³ Conférence à l'École d'anthropologie, le 17 juin 1946.

¹⁴ Préface à l'ouvrage de Robert BARROUX, archiviste de la ville de Paris, *Histoire générale illustrée de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1947 (tome 1 préfacé par Édouard HERRIOT, tome 2 par Louis MARIN), p. XI.

Adenauer clôturait son discours au Bundesrat par ces mots : « Je sais qu'en France aussi se manifeste la volonté de faire disparaître, une fois pour toutes, le différend franco-allemand. (...) Nous n'en serions que plus désireux qu'il en soit ainsi, mais M. Adenauer ajoute : « Je prie le peuple français et l'opinion mondiale de croire que la grande majorité du peuple allemand le désire également. » J'en suis, d'après mille renseignements, beaucoup moins convaincu¹⁵.

Il pourrait se féliciter que l'Allemagne soit coupée en deux. Pourtant, à cette date, l'Allemagne n'a encore pas remboursé les sommes réclamées avant-guerre. Le principal des prêts issus du plan Dawes seront remboursés en 1969 et ceux du plan Young en 1980. Mais la RFA refusant de payer les intérêts dus par la RDA, il faut attendre l'accord de Londres du 27 février 1953 pour qu'il soit prévu qu'ils seraient dus en cas de réunification, ce qui arriva en 1989, le nouveau pays reprenant ses remboursements jusqu'en 2010. L'accord prévoyait cependant aussi que la dette serait remise de moitié et échelonnée, à la demande d'Adenauer, d'autant qu'aux 13,5 milliards de marks restant de l'avant-guerre, s'ajoutaient 15 milliards de dettes dues de la Seconde Guerre mondiale. Il regrette que les Alliés laissent les Allemands reprendre le contrôle de leur police sans en exclure les anciens cadres de la SS¹⁶. Il assure aussi que des manuels racistes circulent toujours dans le pays. Il est tout aussi inquiet de la position des socialistes Léon Blum et Oreste Rosenfeld, antibolcheviste d'origine russe, selon lesquels prime l'organisation de la sécurité collective avec la mise en place d'un statut spécial pour l'Allemagne.

Il percevait avant tout l'Union soviétique comme pouvant bloquer l'expansionnisme allemand. Voyant que la frontière entre la Pologne et l'Allemagne est fixée à l'Oder et que les populations allemandes qui se trouvaient dans la partie annexée sont transférées en Allemagne, il ne comprend pas que son souhait de toujours de fixer la frontière entre la France et l'Allemagne sur le Rhin soit encore écarté. Il maintient donc sa revendication principale sur la zone ouest du Rhin qu'il veut démilitarisée, comme il s'en explique à la Constituante le 16 janvier 1946 :

M. le ministre des Affaires étrangères,

Je vous ai adressé une interpellation portant sur les négociations au sujet des frontières occidentales de l'Allemagne parce que c'est un sujet capital pour la France et la paix et qu'il est devenu brûlant depuis que la question des frontières orientales et méridionales a été tranchée. (...) Quel est notre but quand nous demandons qu'on fixe au Rhin la frontière militaire de la France et de l'Allemagne et qu'on détache définitivement les populations rhénanes de l'ensemble des populations allemandes ? Tout d'abord, nous voulons qu'il n'y ait plus un seul soldat allemand, un seul matériel de guerre allemand sur la rive gauche du Rhin. Nous demandons que les populations de la rive gauche du Rhin ne puissent plus faire de service militaire. Nous demandons que soient appliquées dans cette zone les dispositions qui devraient être mises en vigueur

¹⁵ AN 317AP/159.

¹⁶ « Nous avons confié les leviers de commande de la police et de l'administration aux SS qui nous ont trompés par leur apparent respect, leur camouflage habituel » Discours à Nancy, 1^{er} juin 1946.

également dans le reste de l'Allemagne, où il ne devrait plus y avoir ni militarisme, ni soldat, ni armement, ni usines de guerre. (...) Nous demandons que, dans notre zone, nos soldats puissent préparer notre défense sans entrave d'une internationalisation.

Un formulaire de recueil de signatures est distribué en Meurthe-et-Moselle appelant à soutenir ses positions :

Référendum

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, le maréchal Foch réclamait, pour assurer la sécurité du notre pays, la fixation au Rhin de la frontière militaire française (...)

Au cours de son intervention à la tribune de l'Assemblée constituante, le 16 janvier 1946, M. Louis Marin a péremptoirement démontré que l'Allemagne n'a attaqué ses voisins que lorsqu'elle a eu en mains cette base d'invasion que constitue la rive gauche du Rhin. (...) Nous devons obtenir ce qui nous a été refusé il y a vingt-huit ans : le détachement de l'Allemagne de la Rhénanie et de la Ruhr, où elle trouvait, grâce aux charbonnages, tous les moyens de développer son potentiel industriel et son armement, et la garde du Rhin par l'armée française.

Les soussignés, habitants de la commune de, qui ont, chaque fois, souffert des invasions et des occupations germaniques, sont convaincus que cette solution est seule susceptible d'assurer la paix¹⁷.

En 1947, il écrit au gouvernement pour demander où en est la destruction de la ligne Siegfried, mais également de la ligne Maginot¹⁸. Il s'inquiète de la baisse du nombre de postes d'officiers à Saint-Cyr¹⁹ et proteste contre le réarmement allemand²⁰.

Marin semble tarder à comprendre le danger communiste, qui pourtant emplissait ses professions de foi après la Première Guerre mondiale au moment où le bolchevisme faisait son apparition à Moscou. Le coup de Prague de février 1948 lui ouvre les yeux. Rapidement, de nombreux pays vont passer sous la coupe des Soviétiques : l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, les pays baltes, la Yougoslavie et l'Albanie, avant que les dirigeants de ces deux derniers pays ne prennent leurs distances. Churchill déclare qu'un rideau de fer est tombé sur l'Europe (5 mars 1946) et la doctrine Truman (12 mars 1947) fait du *containment* un axe principal de la politique des États-Unis. Mais les textes de Marin relatifs à ce danger sont étrangement assez rares, même s'il rejette le communisme dans un texte du 26 octobre 1945, remarquant que le soi-disant plein-emploi de l'Union soviétique ne doit pas être pris pour modèle, car Hitler ou les pharaons d'Égypte l'avaient déjà obtenu²¹...

Il critique pourtant, dès 1946, les États-Unis qui ne comprennent pas l'Europe :

¹⁷ Bibli AN, annexe au document sur les accords de Locarno.

¹⁸ AN 317AP/214. Lettre de Marin à un ministre du 8 août 1947.

¹⁹ AN 317AP/245. Question écrite, 23 septembre 1948.

²⁰ Assemblée nationale, octobre 1950.

²¹ Louis MARIN, *La Nation*, 3 novembre 1945.

Les États-Unis ignorent tout de l'Allemagne, mais aussi de l'Europe : ils rêvent d'y appliquer le fédéralisme qui a réussi chez eux parce que, depuis cinq siècles, des émigrants de tous pays s'y sont fondus à l'abri d'immenses étendues. Ils ne comprennent ni notre passé, ni nos conditions présentes de vie, ni nos aspirations²².

Et ses craintes sont avivées lors de la crise de Suez de 1956, où les États-Unis donnent la priorité à l'Égypte contre les Français et les Anglais, contraignant Israël à abandonner le Sinaï²³. Cependant, dans une contradiction permanente, il juge indispensable de nouer des alliances avec les Anglo-Saxons :

Une alliance avec la Grande-Bretagne ne se concluait pas facilement naguère. Ce pays est très personnel ; il se croyait largement défendu par son insularité²⁴.

Il y a quelques jours, nous examinions l'impératif absolu que n'a cessé d'être une alliance étroite de l'Angleterre et de la France. À l'occasion du premier anniversaire de la mort de Roosevelt, rendons-nous compte qu'une pareille alliance entre la France et les États-Unis est, elle aussi, un élément permanent de la vie des Nations et, encore plus, de la sécurité et des progrès du monde. (...) Certes, il y a des écueils, car leur tempérament commercial amène les Américains à considérer le Reich comme un client à retrouver bientôt. (...) Les qualités américaines sont telles que rien n'est impossible quand on s'adresse à elles. Ce n'est pas hélas ce qu'a fait notre diplomatie. Ce n'est pas non plus ce que cherche une propagande insidieuse et perfide à l'affût des moindres incidents entre nos populations et les troupes américaines²⁵.

Marin s'inquiète à l'idée que les Grands s'entendent sur le dos de la France, comme de Gaulle qui obtiendra un siège au Conseil de sécurité de l'ONU :

Une solide alliance franco-anglaise est éminemment nécessaire (...). Mais il ne faudrait pas que les négociations soient viciées et que nous abandonnions notre sécurité pour une promesse alléchante. Déjà, notre alliance avec la Russie, sitôt signée, nous a valu de n'être plus admis pratiquement aux réunions des Grands ; elle offre ce paradoxe que Moscou est le principal État qui veut nous enlever tout espoir de la frontière militaire du Rhin en installant actuellement un gouvernement central à Berlin. (...) Les trois Grands sont repris de cette volonté de reléguer la France au rang de Nation secondaire. Ils tranchent des problèmes touchant l'Allemagne²⁶.

Autre sujet d'étonnement de sa part, la place insuffisante qui est faite aux pays d'Europe de l'Est, dont il a toujours été proche. Il va même jusqu'à regretter qu'ils n'obtiennent pas de siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, que seuls, en Europe, le Royaume-Uni et, de haute lutte, la France obtiendront, faisant sans doute une comparaison un peu rapide avec l'entrée de l'Allemagne avant-guerre à la SDN.

On a posé des conditions à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, à la Roumanie ; on en n'a pas imposé à l'Allemagne ni à l'Autriche. On nous a dit que c'était parce que ces peuples s'étaient mal conduits vis-à-vis des Israélites. Mais où donc avez-vous vu un antisémitisme plus violent qu'en Bavière, en Autriche et même, dans les dernières années précédant la guerre, dans les armées

²² Louis MARIN, *La Nation*, 8 février 1946.

²³ AN 317AP/266. Note à propos de Speidel (cf. plus loin) traitant d'autres sujets.

²⁴ Louis MARIN, *La Nation*, 5 avril 1946.

²⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 14 avril 1946.

²⁶ Louis MARIN, *La Nation*, 4 janvier 1946.

allemandes et dans les sociétés allemandes ? Ces pays n'auront même pas de siège permanent au Conseil de la SDN pour se défendre. (...) Vous continuez la même politique que par le passé.

Il se félicite de la création d'un livre noir des crimes de guerre en 1947, qu'il avait tant réclamé en 1918, et il garde dans ses archives les minutes des procès qui ont touché les criminels de guerre²⁷. Il veut rappeler, dans tous les pays où ont lieu ces exactions (France, Belgique, Roumanie, Yougoslavie, Serbie, Orient), « ces faits indubitables, corroborés par les aveux des Allemands, qui nous révéleront l'organisation et la systématisation des massacres des civils, des enlèvements, des incendies, des humiliations forcées de nos jeunes filles, des traitements mortels appliqués à nos malades ». Revenant aux méthodes de son questionnaire d'ethnographie, il propose une classification et, pour chaque catégorie, en donne de nombreux exemples avec précisions : « crimes contre la personne physique » (actes de sauvagerie dans le Vercors, à Tulle, Oradour-sur-Glane, tortures, expériences médicales, exterminations des malades à Mauthausen, pendaisons à Buchenwald, extermination de femmes par les gaz à Auschwitz, tannage de peaux humaines, etc.), « crimes contre les libertés de l'homme » (exécution d'otages de Châteaubriand et du Mont-Valérien, travail forcé, déportation des Alsaciens-Lorrains, etc.), « crimes contre les biens ayant ruiné les victimes ». À aucun moment le massacre des juifs, qui mettra un certain temps avant d'être compris des contemporains, n'est mentionné, même si ces crimes sont mentionnés dans des pages des débats du 27 août au 31 août 1946, retrouvées dans ses papiers²⁸.

Il regrette que les accords de Paris du 23 octobre 1954 autorisent la reconstitution d'une armée allemande dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN²⁹). Membre du comité d'honneur du MRAP³⁰, il cosigne une pétition au président du Conseil Edgar Faure contre la ratification de ces accords, au nom du Comité français pour la solution pacifique du problème allemand dont le secrétaire est Jean-Marie Domenach, également secrétaire de la revue *Esprit* fondée par Emmanuel Mounier, avec Daladier, Paul-Boncour et 54 autres

²⁷ AN 317AP/123.

²⁸ AN 317AP/132. « Les SA gardaient le ghetto de Kaunas, où 10 500 juifs furent fusillés. (...) Un convoi de 12 000 juifs allait arriver à Vienne (...). En Pologne, les agents de la Gestapo ont exterminé 3 200 000 juifs, en Tchécoslovaquie 112 000, en Yougoslavie 65 000. »

²⁹ Georges-Henri SOUTOU, « 1948 : la séquence fondatrice », *Revue Défense Nationale*, 2018/5, n° 810, p. 95-100. « Contrairement à une idée fréquente, ce ne sont pas les États-Unis qui ont imposé une alliance militaire occidentale aux Européens, ce sont ces derniers qui ont supplié les Américains, longtemps très réticents, de compléter leur action en Europe, jusque-là essentiellement économique, par un engagement politique et militaire formel. »

³⁰ AN 317AP/60. Lettre du MRAP de Charles Palant, secrétaire général du MRAP, du 30 novembre 1954.

personnalités³¹. Un an après, il a aussi la tristesse d'apprendre que les Sarrois, le 23 octobre 1955, rejettent, à 67,7 %, le statut européen de leur région-État, marquant une fois encore leur souhait d'intégration à l'Allemagne, en l'occurrence la République fédérale d'Allemagne (RFA).

En Allemagne, il était prévu en particulier de remplacer les commandants militaires des zones occupées par des hauts-commissaires civils. Un général allemand, Hans Speidel, doit être placé à la tête de la fraction centrale des forces de l'organisation interalliée, ce qui révolte le député de Nancy, car il avait dirigé le premier convoi de juifs vers l'Allemagne³² ; il prend la défense des soldats français qui ont refusé de servir sous ses ordres et organise de nombreuses pétitions et manifestations contre cette nomination, comme un dépôt de fleurs sur la tombe du soldat inconnu³³. Dans ces conditions, il est peu vraisemblable qu'on lui ait proposé, en octobre 1949, d'être ministre des Anciens combattants comme le rapportait une note des renseignements généraux³⁴.

Sur tous ces sujets, les positions de Marin n'ont pas bougé par rapport à ses discours d'avant-guerre. Il demande aux Alliés, Soviétiques ou Anglo-Américains, de mieux comprendre la France et de la respecter en tant que grande puissance, ce qui nous renvoie aux débats de 1926 sur les dettes vis-à-vis des États-Unis. Il ne croit pas à la réconciliation franco-allemande et pense que l'aide apportée à la puissance vaincue se retournera contre la France. On pourrait presque reprendre certains de ses propos pour les dater d'avant la Seconde Guerre mondiale, d'autant que celle-ci a apporté la preuve que l'avenir sombre qu'il prédisait avant-guerre est survenu.

La demande d'une réparation intégrale des dommages

Comme en 1919, Marin se fait le champion de la réparation des dommages. Au conseil général, à la session du 31 octobre 1945, il s'engage à demander une loi générale pour les dommages pour les biens, agaçant les autres partis³⁵, puisque, dès octobre 1944, le ministère de

³¹ AN 317AP/157. Document s.d. à en-tête du Comité français pour la solution pacifique du problème allemand, cité également dans une lettre du MRAP du 29 janvier 1955.

³² AN 317AP/266. Lettre de Marin du 17 mars 1957.

³³ AAE PA-AP 203, n° 2/29. Rapport n° II-943, deuxième séance du 20 septembre 1945. Enfin, comme avec le premier conflit, il se préoccupe des cimetières, étant notamment l'auteur d'un rapport sur les cimetières militaires alliés en 1946.

³⁴ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

³⁵ AN 317AP/90. Lettre de Guiter à Marin du 20 août 1946 : « Je suis navré d'apprendre que vous constatez beaucoup de réserve du côté du MRP, surtout depuis votre récente interpellation sur les dommages de guerre. »

la Reconstruction et de l'Urbanisme avait annoncé qu'il prendrait en charge le remplacement à l'identique des biens sinistrés³⁶. Pour nourrir ses revendications, il réunit la documentation nécessaire comme « l'évaluation des dommages subis par la France du fait de la guerre et de l'occupation ennemie³⁷ », élaborée par la commission du coût de l'Occupation. Il demande aussi que ce principe soit inscrit dans la Constitution, mais les deux Constituantes le refusent successivement.

Pour accélérer les choses, il dépose lui-même, le 30 décembre 1945, une proposition de loi tendant à la réparation des dommages de guerre³⁸, rappelant, d'après lui, la lenteur, après 1919, à le reconnaître : « Le Parlement n'imposa définitivement la doctrine du partage équitable des charges qu'en 1932. Américains et Anglais s'y sont ralliés pleinement au début de la guerre de 1939, donnant ainsi totalement raison à notre résistance. » Sévère, il tance le gouvernement du général de Gaulle :

Les cœurs brisés qui ont perdu des êtres chers dans les luttes sanglants de la bataille du maquis, dans les camps où la prison ; les êtres qui sont revenus de la guerre mutilés ou, d'Allemagne, affaiblis, exsangues, ne devraient pas attendre que les réparations nécessaires soient, après vingt mois de libération, encore en suspens. Les lois utiles auraient dû être préparées à Alger et à Londres, de façon à être promulguées dès l'arrivée du gouvernement national à Paris.

Dans un autre document, il regrette que le général de Gaulle n'ait pas annoncé, dès son arrivée en Normandie en juin 1944, qu'il reprendrait à son compte les deux lois d'indemnisation qui avaient suivi la Première Guerre mondiale, se laissant gagner ensuite par des considérations administrativo-financières³⁹, et réclame une loi de réparations intégrale, insistant sur l'adjectif, notamment dans les séances des 23 juillet, 9 août, 4 octobre et 9 août 1946⁴⁰. C'est pour lui une question d'honneur : « Un titre de gloire de la France devant l'Histoire sera d'avoir précisé le grand principe de la répartition équitable des charges de la guerre entre les individus et entre les peuples. » Il se bat pour que les indemnisations aillent réellement aux sinistrés, qu'elles soient réévaluées quand le temps de la décision a passé, même s'il reconnaît que la tâche sera plus difficile qu'en 1919, tous les départements ayant cette fois été sinistrés. Il demande qu'on centralise moins les opérations et qu'on fasse davantage confiance aux sinistrés et réclame, comme cela avait été fait en 1919, des certificats provisoires qui permettent d'avancer sans attendre l'évaluation définitive.

³⁶ Jean-Pierre RIOUX, *La IV^e...*, *op. cit.*, t. 1, p. 252.

³⁷ AN 317AP/127. Document n° 429. Institut de conjoncture.

³⁸ AN 317AP/125. Proposition de loi n° 246. Séance du 30 décembre 1945.

³⁹ AN 317AP/124. Note du 11 août 1946 de Louis Marin.

⁴⁰ AN 317AP/80.

C'est finalement la loi Billoux du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre qui fera foi (« La République proclame l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre⁴¹. ») Il la critique cependant immédiatement, jugeant qu'elle « n'était pas fondée sur le principe patriotique de la Nation restituant aux sinistrés ce qu'ils avaient perdu, mais sur la règle utilitaire du remplacement de ce que le gouvernement juge nécessaire à l'État », comme l'explique Gaston Jèze : « Vous préféreriez les coopératives autrefois qui réglaient elles-mêmes leur plan de travail tandis que coopératives et syndicats actuels sont entre les mains des agents de l'État. »

Comme après la Première Guerre mondiale, il se fait le défenseur des sinistrés. Le 23 décembre 1946, il déclare, lors du débat sur les emprunts de la reconstruction, à André Philip, ministre de l'Économie, qui cherche à éviter les effets inflationnistes :

Les sinistrés ont donné au monde politique un bel exemple. (...) Vous avez, aujourd'hui, une occasion de vous racheter à leurs yeux. (...) Dans cette pénurie générale dans l'ensemble de notre peuple, qu'est-ce qui se passe, pour qui connaît les villages sinistrés ? Des quantités de communes ont tout ce qu'il leur faut comme matériaux pour bâtir, comme ouvriers, même comme ouvriers qualifiés. Il leur manque une chose : l'argent. Faut-il vous citer les innombrables endroits où les matériaux sont là et où l'entrepreneur ne peut les mettre en œuvre parce que l'État ne lui donne pas l'argent qu'il a promis ?

Il garde aussi son combat pour les petits rentiers en s'opposant au principe même des dévaluations. Ainsi, il avait, dès le 27 décembre 1945, déposé une proposition de loi tendant à abroger les textes qui autorisent les gouvernements à réaliser par décret des manipulations monétaires et notamment des dévaluations et redéposera le texte de nouveau en 1948.

Le 17 décembre 1948, il reçoit une lettre alarmante de la Confédération nationale des associations de sinistrés, réfugiés et victime de faits de guerre⁴², qui lui explique qu'ils « sont véritablement atterrés des dispositions proposées par le gouvernement ». Le budget en effet n'a pas tenu compte de l'inflation des matériaux. Les titres qui sont donnés aux sinistrés ne seront escomptables que par tranche de trois, six ou neuf ans, et donc pas immédiatement utilisables. Il explique aussi que la loi n'est pas adaptée au milieu agricole qui a besoin d'être suffisamment indemnisé pour reconstruire des exploitations viables. Nous le voyons aussi déposer une multitude de questions écrites sur ces sujets, notamment demandant le nombre d'immeubles détruits par faits de guerre⁴³.

⁴¹ AN 317AP/127.

⁴² AN 317AP/128. Lettre de Jean Allain à Marin du 17 décembre 1948.

⁴³ AN 317AP/245. Question écrite, 8 juillet 1948.

À l'été 1946, son ami Wendel lui fait cependant remarquer que l'Allemagne n'est pas dans la même situation financière qu'après la Première Guerre mondiale qui n'avait provoqué aucun dégât chez elle :

Il est intervenu vigoureusement cette semaine pour la question des dommages de guerre, une opération qui n'a eu l'air d'être surtout une opération électorale. Nous ne sommes hélas ! pas en 1918. Le franc n'est plus le franc germinal et si l'on pouvait, au lendemain de l'autre guerre, s'imaginer que l'Allemagne, qui n'avait pas connu l'invasion, pourrait payer, on ne peut pas, cette fois-ci, caresser cette illusion⁴⁴.

Méfiance face aux projets européens

En complément des souhaits des Anglo-Saxons, les années d'après-guerre voient se développer de nouveau le courant européen. Au congrès de La Haye de mai 1948, coprésidé par Winston Churchill, Léon Blum, Paul-Henri Spaak et Alcide De Gasperi, il est proposé la création d'un Mouvement européen, qui sera lancé officiellement le 25 octobre 1948⁴⁵.

Dans la lignée de cette philosophie, Jean Monnet, commissaire général au Plan, prépare en secret l'unification de la production française et allemande de charbon et d'acier. Après sa présentation en Conseil des ministres par Robert Schuman, le projet créant la CECA est annoncé par surprise, le 9 mai 1950, dans le salon de l'horloge du Quai d'Orsay. Le texte fondateur est lyrique :

Par la mise en commun des productions de base et l'institution d'une haute autorité nouvelle dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Marin est abasourdi. Il écrit, le 28 mai 1950, au président du gouvernement pour lui annoncer sa demande d'interpellation⁴⁶ et la presse reprend ses propos : « M. Louis Marin déplore qu'il ne soit pas tenu compte de la souveraineté de l'Assemblée. » Il s'oppose aussi à ce que le charbon français soit envoyé en Allemagne pour en faire du coke alors que c'était désormais possible dans les usines françaises depuis 1948⁴⁷. Mais le texte est voté à l'Assemblée nationale, le 13 décembre, par 377 voix contre 233 communistes et gaullistes ; au Sénat, le texte passe encore plus difficilement, le gouvernement devant faire des promesses aux modérés sur l'approvisionnement de la sidérurgie française pour recueillir quelques voix supplémentaires.

⁴⁴ Journal de François de Wendel, 14 août 1946.

⁴⁵ C'est à cette occasion que Palewski imagine un gaullisme européen. Pierre MANENTI, *Les barons du gaullisme*, Paris, Passés composés, 2024, p. 40.

⁴⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/17.

⁴⁷ AN 317AP/159. Débats du 2 décembre 1948 à l'Assemblée nationale.

Étant parmi les premiers à révéler le projet⁴⁸, il s'en prend vivement à Schuman, allant jusqu'à le comparer à Briand, ce qui n'était pas un compliment dans sa bouche : « M. Schuman ne ressemble pas à M. Briand qui était paresseux. Il est également aussi religieux que Briand était anticlérical. Briand parlait bien, mais Schuman parle mal. Briand était pour le rapprochement avec l'Allemagne, Schuman est pour la fusion. » S'opposant à ces projets avec force, il réussit à faire voter à l'unanimité, contre l'avis du gouvernement, par la commission des Affaires étrangères, un amendement hostile à toute supranationalité : « La commission s'oppose par avance à tous les projets qui ont été évoqués devant les parlements et dans la presse tendant à étendre l'autorité de la Commission internationale de la Ruhr à d'autres pays et notamment à la sidérurgie et aux mines de Hollande, Belgique, Luxembourg et France ». Il le raconte dans un discours au conseil général :

La Chambre, il y a deux ans, après avoir abandonné nos sécurités essentielles vis-à-vis de l'Allemagne, a fixé aux gouvernements qui se succédèrent depuis un programme envers le Reich occidental où la Ruhr tient la place essentielle. Quand se greffa sur cette question celle du combinat Ruhr-Lorraine, la Chambre sembla divisée et aussi la commission des Affaires étrangères⁴⁹.

Dans un brouillon de note, il explique que « les rêves allemands de conquêtes militaires⁵⁰ » ont toujours accordé de l'importance au charbon et à l'acier, nécessaires aux usines d'armement. Rappelant l'expérience du passé⁵¹, il observe que l'Allemagne a toujours cherché à constituer des ententes à son profit. Dans l'entre-deux-guerres les Allemands avaient créé une Entente internationale des fabricants de rails pour le fer, le 12 mars 1926, puis, le 4 novembre 1926, une convention était signée entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg pour l'exportation des aciers en Allemagne à travers l'Entente internationale de l'acier, regroupant l'Allemagne, la Sarre, la France, la Belgique et le Luxembourg avant de s'adjoindre d'autres pays à partir de 1927. Le 25 février 1933, une nouvelle Entente internationale de l'acier était signée au Luxembourg et, le 1^{er} juin 1933, une convention sur l'acier brut. Pour le charbon, à partir de 1935, les organisations patronales des différents pays passaient des accords. Comme André François-Poncet l'avait dit, Marin signale que la plupart de ces ententes étaient d'initiative allemande. Il ajoute que le *pool* est préjudiciable à l'économie, car « un cartel privé a tendance à soutenir exclusivement les intérêts industriels au détriment des consommateurs ».

⁴⁸ « Au conseil général, à la session du 3 mai 1949, vous avez donné la primeur des projets de combinat charbon-acier. Vous nous en avez parlé, comme les procès-verbaux du 27 septembre et du 6 décembre 1949 en font foi, longtemps avant que le public en soit informé. Ces présentations avaient suscité une vive émotion. » Georges MAZERAND, discours pour le jubilé des 80 ans de Louis Marin.

⁴⁹ Conseil général, 9 mai 1950.

⁵⁰ AN 317AP/134.

⁵¹ AN 317AP/134.

De surcroît, certains voudraient étendre l'Entente aux produits agricoles et coloniaux. Les rêves de paix lui paraissent chimériques : « L'Europe, avec le présent système, sera-t-elle jamais construite assez solidement pour éviter la guerre ? » C'est l'occasion de reprendre ses rengaines contre l'Allemagne :

Dans l'histoire, c'est l'Allemagne qui nous a toujours envahis, c'est elle qui a jeté sur le monde la barbarie, les invasions, de l'Empire romain germanique, de l'impérialisme, de l'hitlérisme. C'est l'Allemagne qui manifeste cette hostilité agressive, belliqueuse, tyrannique et totalitaire depuis un siècle. On le voit en lisant le *Mein Kampf* d'Hitler. Nous avons, nous, jadis, répandu sur le monde la civilisation catholique, la chevalerie, les cathédrales, les lettres du Grand siècle, les idées de 1789, la générosité du romantisme dont les Allemands et les Italiens ont profité.

Ne lâchant rien, Marin écrit au ministère des Affaires étrangères pour lui demander si l'Allemagne s'est bien acquittée du paiement qui était dû dans le cas où nous lui céderions les mines de la Sarre, à quoi il lui est répondu que des accords ont amoindri la somme qui est ensuite devenue caduque avec la déclaration de guerre⁵².

Il refuse en bloc ces projets de fédéralisation, car il craint que la France abandonne une partie de sa souveraineté nationale, et sans doute se serait-il opposé aussi au traité de Rome, signé le 25 mars 1957, même s'il revendiquait avant-guerre une union douanière entre les États vainqueurs⁵³. Il explicite ainsi sa pensée, mesurant, avec prescience, les abandons futurs de souveraineté que risquait d'accepter la France :

M. Schumann a accepté de Jean Monnet une idée paradoxale : la guerre avec l'Allemagne devenant impensable, selon sa propre expression, on commencerait par créer l'Europe. On la ferait d'abord grâce à des ententes industrielles. Mais ces ententes industrielles nécessiteront, a dit M. Schumann lui-même, une égalisation des salaires, des heures de travail, de la législation sociale, une communauté des monnaies, des tarifs de transport et autres nombreuses conditions difficiles à définir, peut-être même impossibles avant des générations. L'accord du charbon et de l'acier a été paraphé le 20 mars par les six nations. Il menace les industries de Défense nationale de la France et de nos industries lorraines. M. Schumann nous demande d'abandonner une partie de la souveraineté de la France ; c'est la première fois dans l'histoire que des Nations libres y consentiront. Cette partie de notre souveraineté est confiée à une haute autorité, c'est-à-dire que nos affaires ne seront plus entre nos mains. À qui la Constitution nous permet-elle d'abandonner une part de notre souveraineté ? Uniquement à une Société des Nations qui seule est capable d'avoir l'autorité morale et les moyens pratiques suffisants pour prévenir les hostilités ; encore la leçon de la Corée sur sa puissance est-elle à méditer.

Il est aussi membre d'un Comité international pour l'étude des questions européennes qui veut « empêcher l'Allemagne d'échapper progressivement aux obligations du futur traité de Paris et de retrouver en Europe une position dominante⁵⁴ ». Il s'inquiète de la renaissance

⁵² AN 317AP/134. Lettre de Marin du 29 novembre 1949.

⁵³ Louis MARIN, *La Nation*, 25 avril 1931.

⁵⁴ BnF Richelieu SG MS 5373-5378. Le Comité international pour l'étude des questions européennes réunit des personnalités britanniques, belges, danoises, hollandaises, norvégiennes, polonaises, tchèques. Pour la France, sont membres Louis Marin et Edmond Vermeil, professeur à la Sorbonne.

rapide de l'Allemagne que permettrait ce projet. Quand, en 1951, l'Allemagne de l'Ouest recouvre sa souveraineté, une note économique le conforte dans ses préoccupations, constatant que ce pays a reconstitué son potentiel industriel, qui dépasse même celui de 1936, grâce au plan Marshall et à l'Union européenne des paiements :

Cinq ans après sa défaite, l'Allemagne occidentale a retrouvé sa puissance industrielle d'avant-guerre. Après 1919, il lui avait fallu dix ans. Le concours combiné de tous les alliés, y compris la France, lui a permis cette fois-ci d'opérer son relèvement deux fois plus vite. Un relèvement sain était souhaitable ; ce relèvement est faussé, car l'économie allemande est et sera un élément de déséquilibre dans l'économie européenne⁵⁵.

La note assure aussi que le plan Schuman semble à présent « irréalizable », car l'Allemagne a refusé de démanteler ses trusts. Elle remarque que « de tous les pays continentaux, c'est certainement l'Allemagne qui détient le record de discours en faveur de l'unité européenne ».

Sur ces sujets, il partage au début le point de vue des industriels, François de Wendel, Fred Gouvy ou Georges Villiers, président du Centre national du patronat français⁵⁶, mais rapidement ces derniers y trouvent leur intérêt. La presse souligne l'intérêt du cartel pour les industriels français et, quand il écrit, quelques mois après, à la trentaine d'entre eux pour leur demander de se joindre à l'opposition, il reçoit en réponse certaines lettres se demandant « s'il faut tellement souhaiter que le plan Schuman n'aboutisse pas⁵⁷ ». Il reçoit aussi des lettres se plaignant de sa position anti-CECA qui pourrait gêner l'agriculture qui perdrait ses débouchés dans le pays voisin⁵⁸.

Il va même jusqu'à refuser de ratifier la Convention de coopération économique sur l'aide Marshall qui imposait la constitution d'une organisation internationale réunissant les pays européens recevant cette aide. Il rejette aussi le Conseil de l'Europe⁵⁹, n'acceptant que les organisations du type SDN ou ONU à condition qu'elles aient des moyens de rétorsion contre les agressions militaires :

Je suis partisan acharné de la Société des Nations. Je crois que c'est une expérience humaine qui ne doit pas être déçue et qui s'approche à grands pas. Je crois qu'elle existera, qu'elle sera solide, mais estimez-vous que, dès maintenant, elle va, dans les générations qui viennent, assurer sûrement la paix du monde ? Je dis, cependant, avec prudence : « Attendez qu'elle existe et qu'elle ait fait ses preuves ; en attendant, aidez-la, mais ayez d'autres sécurités⁶⁰. »

⁵⁵ AN 317AP/134.

⁵⁶ François ROTH, *Schuman...*, *op. cit.*, p. 400-401.

⁵⁷ AN 317AP/134. Lettre de T. Hofer à Marin du 23 avril 1951.

⁵⁸ AN 317AP/134. Lettre du 19 septembre 1950 et réponse de Marin.

⁵⁹ AD MM. Information de Fernande Marin sur laquelle nous n'avons pas plus de détails.

⁶⁰ Assemblée nationale, 16 janvier 1946.

Il proteste contre l'entrée de l'Allemagne occidentale et de la Sarre dans le Conseil de l'Europe comme il avait protesté avant-guerre contre l'arrivée de Berlin à la SDN. Même s'il rejette par essence le supranationalisme, il se teinte toujours d'un antigermanisme viscéral :

Réarmer cette nation foncièrement guerrière, c'est ranimer sûrement et rapidement son militarisme, son pangermanisme, son racisme, son esprit totalitaire, qui reste le même que sous l'emprise dictatoriale d'Hitler. L'inclure dans un système de défense occidental, c'est courir des risques certains tenant à son nationalisme et à son militarisme⁶¹.

Il s'oppose aussi naturellement au plan Pleven de réarmement allemand qui est présenté devant l'Assemblée nationale en octobre 1950. Le gouvernement français, réticent au départ, avait accepté un compromis avec les Américains, soucieux de relancer l'Allemagne face aux Soviétiques, en proposant une armée commune sous la responsabilité d'un ministre européen de la Défense, responsable devant des organismes politiques européens⁶². Il déclare : « Dès que les Allemands auront recouvré leur force, ils en abuseront, tandis que leur diplomatie, qui est toujours subordonnée à l'idée de la guerre, les poussera, une fois de plus, à se rapprocher du plus fort. L'Allemagne sera attirée par la Russie et non par nous. » La plupart des orateurs expriment d'ailleurs la même méfiance comme Bonnefous, qui souligne combien l'Allemagne s'est déjà relevée de la guerre, ou Cot qui craint que l'Allemagne sorte des limites qu'on souhaite lui fixer ou encore Daladier ou Daniel Mayer.

Les négociations internationales aboutiront à la constitution du Pacte atlantique⁶³, en 1949. Marin, horrifié, s'exclame : « Les résultats de l'entrée de l'Allemagne au Pacte atlantique seraient le spectacle de nos soldats à côté des leurs, (...) les victimes à côté des assassins, d'assassins récidivistes et décidés à recommencer⁶⁴. »

Une Communauté européenne de défense (CED), préparée encore par Jean Monnet, sera aussi envisagée, afin de réarmer l'Occident face aux Soviétiques⁶⁵, en encadrant les armées allemandes et françaises, mais le traité, aussi connu comme le plan Pleven, signé à Paris le 27 mai 1952, ne sera jamais ratifié. Marin fait remarquer que Pleven avait « des gouttes de sang lorrain dans les veines » et même que « son grand-père était natif de Nomeny⁶⁶ », la ville martyre. Le 5 décembre 1954, enfin, il prend la parole à un rassemblement des forces pacifiques

⁶¹ AN 317AP/159.

⁶² Claude FRANC, « Histoire militaire – L'échec de la Communauté européenne de défense (1951-1954) ou l'impossible Europe de la défense », *Revue Défense nationale*, 2015/9 (n° 784), p. 121-123.

⁶³ *L'année politique*, 1950, p. 223.

⁶⁴ AN 317AP/159.

⁶⁵ Jacques BARIETY, « La décision de réarmer l'Allemagne, l'échec de la Communauté européenne de défense et les accords de Paris du 23 octobre 1954 vus du côté français », Bruxelles, *Revue belge de philologie et d'histoire*, Vol. 71, n° 2, 1993, p. 354-383.

⁶⁶ AN 317AP/175.

de la Seine, à la porte de Versailles, convoqué par le Mouvement de la Paix de la Seine, pour s'opposer au réarmement de l'Allemagne⁶⁷. Le projet de CED avait en effet été imaginé pour permettre indirectement le réarmement allemand à la demande des États-Unis, en évitant de choquer trop l'opinion publique française⁶⁸.

Allant au-delà, des parlementaires veulent hisser sur le palais de l'Élysée et sur les édifices publics un drapeau européen représenté par un E vert et blanc et, à Nancy, cinquante personnalités signent un appel pour le drapeau européen⁶⁹, à l'occasion de la visite de Churchill pour être fait citoyen d'honneur⁷⁰. Marin proteste avec vigueur, dans une lettre au maire de Nancy : « Un journal annonce qu'un drapeau symbole de l'Europe serait arboré le 12 à l'hôtel de ville, ce n'est pas sans danger. » Apprenant que des trains quittent la gare Saint-Lazare pour l'Allemagne avec le mot EUROP peint sur les wagons, il interpelle le ministre des Travaux publics dans une question écrite⁷¹. Singulière position dans une ville qui, par la suite, est devenue fervente européenne : déjà, le 11 décembre 1950, Lapie, devenu ministre de l'Éducation nationale, inaugurerait le Centre européen universitaire de Nancy pour donner une formation à ceux qui se destinaient aux carrières européennes, centre appelé à un beau devenir.

Ces multiples déclarations ne sont pas sans conséquences. Le 13 janvier 1948, sous l'influence notamment de Reynaud, Marin est écarté du bureau du groupe des Indépendants. On lui demande même comme doyen d'âge de présider la réunion au terme de laquelle tous les anciens sont écartés.

Dans la révolution de palais qui bouleversa le bureau du groupe des indépendants en janvier 1948, sous l'influence de Paul Reynaud et du groupe, de [Louis] Christiens et des députés du Nord, les anciens ont été beaucoup mieux que battus ; ils ont été complètement laissés de côté. J'ai gardé mes commissions : ils ont fait la sourde oreille pour la Haute Cour. Embarrassés, ils ont même tenu à que je préside comme doyen d'âge le mardi 13 janvier où il s'agissait de nommer le nouveau bureau, mais, sur vingt-cinq présents, les anciens ont eu zéro voix ; j'ai subi aussitôt une allocution charmante de Christiens, nouvel élu président du groupe, sur la vénération que j'inspirais⁷².

De plus en plus isolé, il est exclu du groupe dans lequel il avait espéré bénéficier d'une liberté d'action totale :

Les Indépendants ne sont plus indépendants, ils l'ont prouvé en m'excluant pour raison d'indépendance. Cela n'empêchera pas M. Schuman de me revoir quand il comparaitra devant la commission des Affaires étrangères. (...) Depuis quelque temps, ma présence n'était pas bien vue

⁶⁷ AN 317AP/60. Lettres de Louis Clavel.

⁶⁸ François ROTH, *Schuman...*, *op. cit.*, p. 409.

⁶⁹ AD MM 26 J/145. *L'Est Républicain*, 1^{er} et 2 août 1951.

⁷⁰ *L'Est Républicain* du 8 août 1950.

⁷¹ AN 317AP/134.

⁷² AD MM 26 J/145, p. 170. Note de Louis Marin, 25 janvier 1948.

par Robert Schuman et il a réussi à m'éliminer grâce à la pression du gouvernement, parce que j'ai révélé au conseil général de Meurthe-et-Moselle et à la Chambre des intrigues alors ignorées qui foisonnaient en faveur du combinat Ruhr-Lorraine.

En revanche, Marin se prononce en faveur des accords de Bretton-Woods, car ils donneront plus de force à la nouvelle Organisation des Nations unies qui se substitue à la Société des Nations dont il avait critiqué la faiblesse. « Cette communauté, une fois réalisée et éprouvée, sera un formidable rempart contre la guerre⁷³ », à condition, ajoute-t-il, que les Grands lui laissent une place. Comme entre les deux guerres, quand il acceptait une SDN dotée de pouvoirs effectifs, il accepte une gouvernance mondiale mais refuse toute fédération européenne.

Le soutien à l'Église catholique

Catholique affiché, « chrétien convaincu⁷⁴ » comme le qualifie Victor Perret en 1938, « bedeau de Saint-Epvre » comme s'en moquait l'agnostique Poincaré, Marin a fréquenté, dans sa jeunesse, le Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg, y donnant des conférences dès l'âge de vingt ans⁷⁵, et a accompagné les forains de Nancy dans leur catéchisme (Fernande était aussi trésorière de l'association des amis des forains⁷⁶). Sa foi s'enracine aussi dans les traditions lorraines, qui attachent beaucoup d'importance au respect des morts – et on sait combien il s'est préoccupé de l'avenir des cimetières militaires, mais il reste attaché aux institutions de la République, refusant de rejoindre l'Action libérale populaire (ALP) au début du XX^e siècle, car sans doute trop cléricale ou Ancien régime à ses yeux, et ne tombant pas dans la bigoterie⁷⁷. Jamais il n'aurait tenu les propos de Paul Sordoillet, membre des Jeunesses patriotes, ancien vice-président de l'ALP, qui, pour critiquer le laïcisme de l'école, expliquait, dans *L'Éclair de l'Est*, qu'on ne peut substituer à « l'autorité d'En Haut » celle même « d'un

⁷³ AN 317AP/251. *La Nation*, le 29 décembre 1945.

⁷⁴ Victor PERRET, « Un chef, un guide, un ami », *La Nation*, 12 novembre 1938.

⁷⁵ AD MM 26J/30. Lettre de Louis Marin à son père le 18 février 1891.

⁷⁶ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

⁷⁷ « Louis Marin (...) s'honorait de l'amitié de fervents catholiques (tel Alexandre Lefas, élu progressiste d'Ille-et-Vilaine) et partageait nombre de préoccupations des adeptes de l'enseignement social de l'Église ; le futur président de la Fédération n'en tenait pas moins à rappeler son attachement aux valeurs de la République et maintenait ses distances avec les milieux confessionnels, au risque de nourrir un vif sentiment d'irritation dans les rangs de la puissante droite catholique lorraine. De la même façon, son ami François de Wendel demeura toujours très méfiant à l'égard de ceux qu'il devait qualifier un jour d'ultra-cléricaux. » Gilles LE BEGUEC, Prévotat, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 271. Son ami Wendel semble proche de lui à cet égard : « L'immeuble de la rue Bayard est le grand quartier général des Croix. Je m'attendais bien à me trouver chez des gens bien-pensants, mais je ne croyais pas devoir tomber dans un pareil bénitier. Des Croix, des Sacrés-Cœurs, des grottes de Lourdes dans les couloirs, etc. Le couvent des sœurs de l'Espérance, rue de Clichy, n'a pas un aspect plus monastique. J'en suis resté abasourdi. » Journal de François de Wendel, 27-28 septembre 1925.

million d'hommes n'ayant aucun droit à imposer leur volonté à la liberté et à la volonté d'un seul⁷⁸ ». Sa foi était d'ordre naturel autant que spirituel :

Mon positivisme scientifique s'accompagne de deux croyances ardentes : au Créateur et à sa bonté, à la survie de l'homme et à la récompense de ses mérites. C'est mon Credo, ma consolation aux heures lugubres. Je considère nos morts comme toujours présents à nos côtés. Je leur demande sans cesse avis, conseil et soutien.

Ce texte dégage presque des accents déistes, que partageait Barrès, agnostique fasciné par les traditions de l'Église et mettant en scène un prêtre déviant dans *La colline inspirée*. Jean-Noël Jeanneney affirme d'ailleurs : « Louis Marin ne s'est jamais caché d'être agnostique⁷⁹. » Marcel Cordier aussi nous précise que Fernande lui avait confié que son mari était croyant, mais non pratiquant. Nous remarquons d'ailleurs, dans le journal de guerre de Fernande, qu'elle va à la messe seule. D'ailleurs, même s'il déclare, en 1905, être « catholique convaincu et pratiquant⁸⁰ », il remarque dans ses études sur la Lorraine que « les paroisses lorraines ont toujours été foncièrement religieuses, bien que les hommes y soient, de temps immémorial, à la fois croyants et peu pratiquants⁸¹ ». Qui peut sonder les cœurs ? L'importance pour notre sujet est que Louis Marin se soit toujours vu comme un héraut du catholicisme, tout à la fois religion et force patriotique française. Tenant à sa posture de député catholique, en faisant une arme politique, il reproche vivement à certains pratiquants comme Lebrun d'adopter une posture laïque dans leur vie politique⁸². Il déclare, en 1930, que s'il était au pouvoir, il

⁷⁸ Paul SORDOILLET, « Le véritable ennemi », *L'Éclair de l'Est*, 13 février 1934.

⁷⁹ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, op. cit., p. 435

⁸⁰ *Le petit antijuif* du 24 juillet 1905.

⁸¹ Louis MARIN, Regards sur la Lorraine, op. cit.

⁸² AD MM 26J/112. « Lebrun est un fils respectueux de notre sainte mère l'Église, pratiquant annuellement à Pâques, dominicalement et quotidiennement, mais il est naturellement de ces nombreux catholiques qui, dans leur vie officielle, surabondent en déclarations de laïcité refusant les subventions aux gymnases catholiques. Hier encore, à une inauguration d'école dans le département, (...) il consacrait tout son discours à démontrer que la laïcité de l'école était la pierre angulaire de la République. » « Le discours de Nancy », Louis MARIN, *La Nation*, 2 août 1930. AD MM 26 J/112. « M. Albert Lebrun est un catholique pratiquant. (...) Je n'ai jamais reproché à M. Lebrun ni à quiconque d'aller à la messe. En revanche, je me suis toujours étonné publiquement qu'un homme politique, catholique pratiquant dans sa vie privée, participe à la Chambre et au conseil général à toutes les mesures et votes anticléricaux et même antireligieux. Aujourd'hui, mon étonnement a perdu sa fraîcheur : depuis trente ans, j'ai vu tant de catholiques entrés au Parlement en se classant très loin sur ma droite et que je contemple maintenant siégeant fougueusement à l'extrême gauche. » Lettre au rédacteur en chef de *La Croix du Nord* du 1^{er} juin 1932. Wendel fait aussi allusion à cet article qui a refroidi ses relations avec Lebrun au moment où il voulait prendre sa place au Sénat. Journal de François de Wendel, 21 juillet 1932.

reviendrait sur la loi de séparation de 1905, comme nous le mentionnons plus haut, même si ce propos reste isolé chez lui⁸³.

Marin a toujours été de tous les événements religieux. Il prend la parole, par exemple, au 8^e congrès des catholiques vosgiens, le 16 octobre 1921, ainsi qu'au meeting tenu à Metz pour le maintien du régime local. Il prononce un discours sur les forces spirituelles et morales en Lorraine, le 11 février 1935, à Versailles, lors de la consécration de M^{gr} Fleury, nommé évêque de Nancy, en remplacement de M^{gr} Hurault⁸⁴. Il est désigné par le gouvernement, en avril 1935, pour accueillir le cardinal Pacelli, au congrès eucharistique mondial de Lourdes⁸⁵. Les paroles échangées par les deux hommes, notamment à l'occasion du dîner offert au prélat dans le wagon-restaurant du train présidentiel, amenèrent à une nouvelle visite officielle du cardinal en France, à Lisieux, sous le Front populaire et, en janvier 1939, Marin lui écrit pour lui demander de venir célébrer Jeanne d'Arc à Domrémy, à quoi il y répondit, une fois devenu pape, en y envoyant son légat⁸⁶. Marin nota que le cardinal connaissait très bien l'Allemagne, ayant été successivement nonce à Munich et à Berlin ; il « avait admiré la famille, la religiosité, le patriotisme, l'esprit de méthode et d'organisation de ce pays, mais avait été effrayé de sa transformation invraisemblable et prévoyait que ce peuple conduirait le monde à la guerre ». Il lui assura que « la victoire d'Hitler serait une défaite de la chrétienté, de la civilisation, de la France⁸⁷ ». Marin reçoit à cette occasion la Grand-Croix de l'ordre de Pie IX. De même, en 1936, il accueille, en France, le cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation pour les Églises orientales, Nancéien qui devint après la guerre doyen du Collège des cardinaux, ce qui lui donne l'occasion d'évoquer les Missions qui « comme les soldats et les explorateurs, les savants et les colons, ont fait connaître la véritable et touchante figure [de la France] sur tous les rivages lointains ». La même année, Marin va jusqu'à présider, le 8 mars, une représentation de la Passion du Christ, donnée un dimanche de Carême, à la Saulaie d'Oullins, près de Lyon,

⁸³ Notons cet exemple, certainement représentatif d'une partie des religieux : « L'abbé Rolin célèbre la messe lors du congrès du Rassemblement national lorrain (RNL) à Nomeny en 1939, dans une église où l'autel a été encadré de drapeaux tricolores. Il explique ainsi son soutien : "L'Église ne fait pas de politique. Mais c'est une mère reconnaissante envers tous ceux qui défendent ses libertés ; nous avons en face de nous MM. Marin et Valentin qui toujours ont défendu à la tribune du Parlement et dans le pays les revendications catholiques." » *L'Éclair de l'Est*, 16 avril 1939, *La Lorraine nationale et sociale*, 23 avril 1939. Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 349.

⁸⁴ AD MM. Texte de Fernande Marin. Et Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel, ...*, *op. cit.*, p. 436. M^{gr} Hurault avait amorcé une évolution vers la démocratie chrétienne, qui s'accentua dans les années qui suivirent de 1935. On était loin du conservateur M^{gr} Turinaz qui, au début du XX^e siècle, avait combattu les lois laïques.

⁸⁵ AAE PA-AP 203, n° 2/19. Un ouvrage retrace ce voyage à Lourdes.

⁸⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/19. Lettre de Marin au cardinal Pacelli du 5 janvier 1939.

⁸⁷ AN MIC/3W/214. Procès Laval. « Pie XII me l'avait dit en 1935. »

spectacle proche de ceux de Nancy et d'Oberammergau, en Allemagne et, dans la même journée, prononce un discours politique aux côtés de Bonnefous, Henriot, Vallat, Perret, Denais, dans un mélange des genres qui mérite d'être souligné⁸⁸. En mars 1939, il fait partie de la mission officielle qui représente le gouvernement au couronnement de Pie XII et que conduit Champetier de Ribes, ministre des Pensions. Dans l'entre-deux-guerres, il porte le projet de créer deux statues de Jeanne d'Arc et de sainte Geneviève, pour incarner les forces spirituelles de la France. Parmi ses amis, beaucoup sont aussi des catholiques affichés, qu'il s'agisse de Wendel et *a fortiori* de Warren, qui milite à la Fédération nationale catholique

Son catholicisme était aussi teinté de géopolitique comme lorsqu'il explique, dans un discours sur la Pologne, que « les catholiques français doivent se dire en conscience que la libération de la Pologne par nos soldats, en 1918, a été un acte providentiel⁸⁹ », car ils ont résisté aux protestants allemands. Il proclame cette foi morale en 1944 à Londres, dans une conférence : « Comme la doctrine catholique, même pour les incrédules, est précise, simple, juste, prévoyante, loin des nuées du pacifisme en pantoufles, il n'est que de la suivre. Il faut de la sincérité et du courage, mais, du moins, la lumière capable de guider est là, resplendissant de vérité. » Il considère que les élus de son parti sont « chargés par leurs électeurs de défendre politiquement leurs convictions religieuses⁹⁰ ».

Respectant toutes les religions, notamment le judaïsme et l'islam, pratiqués à travers tout l'Empire, il comprenait que la République devait rester laïque dans une certaine mesure. « Il reconnaissait la laïcité de l'État, mais l'esprit laïque devait disparaître⁹¹ », note-t-on dans un compte rendu de réunion en 1927. Il n'aspirait pas à une République catholique, mais critiquait le discours laïque militant. « Pour moi, la liberté du culte, c'est d'entrer dans l'église, le temple, la synagogue, la mosquée qui me convienne⁹² », écrit-il dans *La Nation* en 1945, et il rappelait à Rabat, en 1935, combien le maréchal Lyautey « avait compris la valeur spirituelle des croyances musulmanes⁹³ ».

Marin est hostile aux Loges qui, dans ces temps de combat laïque, voulaient éloigner la religion de la sphère publique. En cela, sans originalité, il rejoignait la position constante des ligues et de la Fédération nationale catholique. Il a, pendant toute sa carrière, des mots très durs contre ces organisations qui, en outre, s'identifiaient largement à la gauche. Ainsi, en 1906,

⁸⁸ AN 317AP/21. Article du 27 février 1936.

⁸⁹ AN 317AP/220.

⁹⁰ AN 317AP/104 et 105. Lettre de Marin à M^{gr} Valeri.

⁹¹ AN 317AP/81-82. Réunion du 20 juillet 1927.

⁹² AN 317AP/216. Louis MARIN, *La Nation*, 3 novembre 1945.

⁹³ AN 317AP/220.

quelques années après l'affaire du général André : « Nous avons contre nous la coalition maçonnique des haines et des appétits, le bloc des grands délateurs et des petits mouchards » ou, en 1936 : « Votez contre le front moscoutaire et maçonnique, si faussement appelé populaire⁹⁴. » Après le 6 février 1934, le sujet monte en puissance, avec les interventions de Xavier Vallat, René Dommenge et Georges Cousin, président de l'Union antimaçonnique de France et élu, au titre de la Fédération républicaine, dans une législative partielle à Paris en 1934. Pourtant, de façon surprenante, il fut proche de Ferdinand Buisson, car leur combat pour l'égalité entre les hommes et les femmes les rapprochait.

Toutefois, après la normalisation des relations entre la République française et le Vatican, les relations se tendent et Marin n'est plus le « fils aîné » de l'Église. Après la Seconde Guerre mondiale, coincé entre le catholicisme du MRP et son apparemment contesté avec les socialistes, rejeté par une partie de la bourgeoisie catholique qui avait suivi Pétain, le voilà tancé en chaire et rejeté par les deux évêques successifs de Nancy. En réalité, jamais dans sa carrière, il ne s'appliqua le principe de l'obéissance des fidèles à la hiérarchie catholique ; il ne prenait pas ses instructions à l'évêché ou à la nonciature ; il agissait pour ce qu'il croyait être le bien de l'Église, soutenant les causes qu'il croyait justes, même quand la position de la hiérarchie catholique n'était pas la même⁹⁵. Là aussi, il restait indépendant.

La défense de la liberté scolaire

Ce thème fut toujours au cœur des préoccupations du député de Nancy, attaché au rôle de l'Église dans l'éducation et à la liberté de choix des parents. En mars 1945, dans des discours à la Consultative, notamment à la commission de l'Éducation nationale, il reprend cette revendication de toujours.

Il défend la liberté de l'enseignement qui, pour lui, inclut « six libertés fondamentales », « celle de tout citoyen de répandre ses idées, celle de choisir la profession de son choix, la liberté du père et de la mère de famille de donner à ses enfants l'enseignement qu'ils veulent, la liberté de placer ses enfants entre les mains des éducateurs de son choix, celle de tout enfant de développer sa personnalité comme il l'entend ». Il s'oppose à l'orateur communiste Georges Cogniot qui assurait qu'il fallait revenir à la légalité républicaine en évitant de couper la

⁹⁴ *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

⁹⁵ Jean-François Eck cite plusieurs affaires locales dans lesquelles Marin soutient des religieux contre l'avis de la hiérarchie et note que Marin avait moins de relations avec l'évêque que Ludre ou Driant. On a vu aussi son attitude après-guerre. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 255.

jeunesse en deux selon son école d'origine⁹⁶. Peu ou prou, on revenait aux débats du Cartel quand on s'interrogeait sur le statut de l'Alsace-Moselle, les relations diplomatiques avec le Vatican, les missions à l'étranger et l'école unique gratuite, mais, après la guerre, Marin ajoute comme argument la mainmise sur l'enseignement du nazisme qui avait conduit le peuple au désastre. Il ne comprend pas que le principe de la liberté de l'enseignement ne soit inscrit ni dans la Constitution, ni dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à laquelle il croyait beaucoup, il s'écrit dans *La Nation* :

Depuis le ralliement d'il y a cinquante ans, les catholiques défendent de plus en plus les principes qui rassemblaient les gauches d'autrefois tandis que celles-ci s'enfoncent maintenant dans un dirigisme, un étatismisme, un appel à la contrainte qui étaient l'apanage des anciens partis conservateurs⁹⁷.

Plusieurs décisions du gouvernement du général de Gaulle le choquent : les subventions de Vichy aux écoles libres sont supprimées en 1945 et, après un vote de l'Assemblée consultative du 28 mars 1945, par 128 voix contre 48, une ordonnance du 6 juin 1945 retire aux caisses des écoles la possibilité d'accorder des secours aux enfants de l'enseignement libre. On supprime aussi les écoles libres des houillères du Nord avec la nationalisation de l'entreprise, le 16 mai 1948 (avec vote des socialistes et communistes, mais abstention du MRP). Un décret du 13 octobre 1945 retire le bénéfice des bourses aux élèves de l'enseignement privé. En 1948, il s'oppose en vain à l'abrogation du décret Poinso-Chapuis, du nom de la députée MRP Germaine Poinso-Chapuis, qui attribuait des subventions à l'enseignement privé⁹⁸. « Quand donc saura-t-on dans notre pays ce que signifient vraiment ces mots magnifiques : liberté, égalité, fraternité ? » Il demande aussi la neutralité des manuels scolaires. Une Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement est créée à laquelle les évêques demandent l'adhésion des parlementaires. L'évêque de Nancy, M^{gr} Lallier, écrit au député Marin pour lui demander son soutien à cet effet et son adhésion à l'Association⁹⁹, à quoi ce dernier répond positivement¹⁰⁰. Le 23 avril 1950, lors d'un grand meeting à Saint-Laurent-sur-Sèvre, près de Cholet, l'évêque de Luçon, Antoine-Marie Cazaux, au nom de tous les diocèses de l'Ouest, invite les catholiques à la grève de l'impôt.

Ces combats aboutiront avec le retour de la droite aux affaires. Les loi Marie et Barangé, du nom du ministre de l'Éducation nationale André Marie et du député MRP de Maine-et-Loire

⁹⁶ *L'année politique*, 1944-1945, p. 157.

⁹⁷ AN 317AP/216. Louis MARIN, *La Nation*, 16 mars 1946.

⁹⁸ AN 317AP/116. Lettre de Marin du 30 juin 1948.

⁹⁹ AN 317AP/114. Lettre de M^{gr} Lallier à Marin du 21 mai 1950.

¹⁰⁰ AN 317AP/114. Lettre de Marin à M^{gr} Lallier du 28 mai 1950.

Charles Barangé, instaurent, en 1951, l'extension des bourses du secondaire aux élèves du privé. Une subvention est décidée pour les familles ayant des enfants en primaire, quelle que soit l'école. Le MRP, le RPF et les modérés votent pour ces nouveaux textes mettant fin à l'idylle avec la SFIO.

Le refus de toute xénophobie et antisémitisme

§Comme beaucoup d'hommes politiques modérés de l'époque, Marin craignait la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, demandant au début du siècle une taxe sur les ouvriers étrangers (comme Albert Lebrun à la même époque¹⁰¹) et approuvant plusieurs textes réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France : « Des milliers de familles sont à la recherche d'un gagne-pain quand trois fois plus d'étrangers vivent sur notre sol¹⁰². ». Michel Missoffe, dans un papier de *La Nation*, « Et les étrangers », demandait aussi la création de cette taxe, ajoutant qu'il « faut également que les ouvriers étrangers cessent d'échapper pratiquement à l'impôt sur les salaires, comme échappent à l'impôt sur le revenu la plupart des riches étrangers¹⁰³ » et soulignant que même la CGT demandait à protéger la main-d'œuvre française. Dommenge avait déposé une proposition de loi pour interdire « pendant dix ans après leur naturalisation l'exercice de la médecine aux médecins étrangers¹⁰⁴ ». Rossillion, dans un article de *La Nation* intitulé « Pour une politique nationale d'immigration », se plaignait de l'invasion que subit la France depuis la fin de la guerre, notamment des Italiens, Polonais, Espagnols, Belges et Portugais. Il demandait une révision de la réglementation afin de sélectionner à l'étranger les travailleurs dont la France aurait besoin en particulier pour répondre à l'exode rural et de « refouler sans pitié les individus qui ne présentent pas les garanties exigées¹⁰⁵ ». Marin protestait ainsi, comme président du conseil général, dans un discours repris par *La Nation*, contre cette concurrence exogène :

Malgré l'effort d'élimination que nous avons, en Meurthe-et-Moselle, accompli vis-à-vis des ouvriers étrangers, puisque dans l'espace de quelques années, sans aucun heurt, nous en avons éliminé plus de 72 000, beaucoup sont revenus des départements voisins. Il y a là une charge écrasante pour les finances départementales. L'État avait, à tort ou à raison, promis de l'alléger ; il ne l'a pas fait¹⁰⁶.

¹⁰¹ Éric FREYSSSELINARD, *Lebrun..., op. cit.*, p. 121. Sur le thème des étrangers expulsés du territoire, voir Jean VIGREUX, *Front populaire..., op. cit.*, p. 23.

¹⁰² Conseil général, 7 mai 1936. Source A.-M. Quenette.

¹⁰³ Michel MISSOFFE, « Pratiquons les devoirs de l'hospitalité sans livrer la clé de la maison. Et les étrangers », *La Nation*, 10 décembre 1925.

¹⁰⁴ *Le Populaire*, 2 mars 1935. Jean-François COLAS, *Les droites nationales..., op. cit.*, p. 513.

¹⁰⁵ Pierre ROSSILLION, « Pour une politique nationale d'immigration », *La Nation*, 3 juillet 1926.

¹⁰⁶ Louis MARIN, « La situation », *La Nation*, 21 novembre 1936.

En 1936, il s'oppose à cette concurrence qu'il estime déloyale :

Nos compatriotes ne s'habitueront jamais (...) à l'idée que (...) des milliers de familles sont à la recherche d'un gagne-pain quand trois fois plus d'étrangers vivent sur notre sol¹⁰⁷.

Il critiquait aussi les meneurs syndicalistes venus de l'étranger :

Nous avons chez nous beaucoup d'étrangers excellents qui ont dû, pendant et après la Grande Guerre, chercher refuge en France. Il en est quelques-uns qu'on a réussi à faire naturaliser et dont les enfants feront de bons Français. Il est quelques fripouilles, en revanche, qui réclament en vain leur naturalisation. Si accueillante que soit la France aux étrangers, elle doit considérer comme les pires ennemis ces meneurs venus ou envoyés du dehors et qui jettent le trouble dans notre population et la ruinent¹⁰⁸.

Jamais ses propos ne dérivèrent vers de la xénophobie, contrairement à d'autres membres de son parti comme Vallat, Soulier ou Amidieu du Clos, voire, à l'ARD, Flandin (« Pourquoi la France devient-elle une poubelle où s'accumulent tous les déchets de l'étranger¹⁰⁹ ? »). Même s'il critique la concurrence de la main-d'œuvre étrangère et les syndicalistes étrangers, il détonne, à une époque où les propos xénophobes étaient fréquents, par sa relative modération et surtout par le refus de généralisation (il critique les ouvriers étrangers et non les étrangers), alors même que les occasions qui auraient pu le conduire à ce genre de dérives ont été nombreuses : présidence des commissions sur les spéculations ou l'affaire Oustric, affaire Stavisky, présidence Blum, ... Au contraire, nous savons, par ses études ethnographiques, l'attachement qu'il avait pour les cultures et civilisations étrangères qui l'ont toujours passionné.

Il en alla de même de l'antisémitisme qui ne le toucha jamais, même s'il semble, d'après Jean-François Eck, que son père n'en était pas exempt¹¹⁰, au moment où la Lorraine était traversée par un fort courant d'antisémitisme, renforcé entre les deux guerres par l'arrivée de nombreux juifs fuyant l'Allemagne nazie et l'Europe de l'Est¹¹¹. Notons, cependant, dans ses récits de voyage, la présence d'un « juif barbu », qui, l'hiver, sous 40°, traverse la taïga emmitouflé dans une peau d'ours et tiré par un traîneau d'une douzaine de chiens tout en faisant travailler des centaines d'ouvriers dans des conditions très dures, en ne bénéficiant que de deux

¹⁰⁷ Conseil général, 7 mai 1936. Source A.-M. Quenette.

¹⁰⁸ Louis MARIN, « Les meneurs étrangers contre le peuple et la Nation », *La Nation*, 1^{er} mai 1937.

¹⁰⁹ AN 317AP/86-87.

¹¹⁰ « [Le père de Louis Marin] ne joue pas de rôle actif dans les luttes partisans. Son antisémitisme est avéré, mais il ne semble pas l'entraîner à des prises de positions politiques précises et se rattache plutôt aux préjugés communs en Lorraine, accentué sans doute par sa profession. » Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 17.

¹¹¹ Jean-Louis ÉTIENNE, Francis COLLIGNON, Étienne PAQUIN, Hélène SAY-BARBE, *Meurthe-et-Moselle ...*, *op. cit.*, p. 66 et 92.

jours de congés par mois, qu'ils vont passer à Nikolaïevsk où ils dépensent leur gain en s'enivrant.

De 1899 à 1902, il effectue ses voyages en Asie avec un Nancéien d'origine Paul Collenot, avocat à la Cour d'appel de Paris et défenseur de Dreyfus et de Reinach. Même s'il se contente de s'abstenir lors du vote de réintégration de Dreyfus en 1906 (c'était déjà beaucoup dans le contexte de l'époque), aucune remarque xénophobe ou antisémite ne transparaît dans les trois volumes de correspondances reliés par Fernande, sauf à imaginer qu'elle aurait détruit des lettres, ni dans le reste des archives que nous avons dépouillées. Jean Vavasseur-Desperriers le souligne :

Les nationalistes de la Fédération laissaient parfois échapper des propos xénophobes, voire antisémites, mais le cas restait rare ; totalement absentes des congrès, des formules de ce type pouvaient parfois se trouver sous la plume des rédacteurs de *La Nation*. Une seule chronique développa, en 1926, un antisémitisme systématique et ouvert [avec Ducrocq, Raymond Cartier, Carlos Fischer]. Elle disparut quelques mois plus tard. Incontestablement, la Fédération républicaine des années 1920, dont le nationalisme était proclamé avec force, ne développait pas de thèmes de propagande axés sur la xénophobie et l'antisémitisme, bien que ces sentiments ne fussent pas absents de la littérature militante du parti (...). Ni Marin ni Guiter ne manifestèrent jamais le moindre sentiment antisémite¹¹².

Nous avons cherché cette chronique antisémite dans les numéros de *La Nation* de 1925 et 1926. Nous n'avons rien trouvé à la signature de Raymond Cartier¹¹³, mais le journal de 1926 offre huit « chroniques parisiennes¹¹⁴ » de Carlos Fischer, dont deux peuvent être qualifiées d'antisémites et, plus largement, de xénophobes : l'une se plaint de l'invasion par milliers, depuis l'Armistice, de « Yiddishs accourus de Pologne, d'Autriche et de Russie » avec « toute une littérature juive », « un quotidien yiddish », « des conférences juives qui se multiplient », « épaulés par toute la presse du Cartel où foisonnent les rédacteurs yiddishs », des représentations théâtrales polonaises ou lituaniennes avec « des galeries craquant sous le poids des Yiddishs bruyants et malodorants »¹¹⁵ ; une autre évoque « les barbouilleurs métèques qui ont annexé Montparnasse (...), quelques milliers de Moscovites, de Finnois, de Suédois, de Boches, d'Anglo-Saxons de tout poil et négrillons de toute teinte (...) qui n'aiment guère la France et font du bolchevisme¹¹⁶ ». On notera qu'on met dans le même sac les juifs, les noirs,

¹¹² Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *La Fédération républicaine...*, op. cit. p. 332.

¹¹³ Sans doute le Raymond Cartier, déjà cité, qui, après avoir travaillé avec Henri de Kerillis, continua une brillante carrière de journaliste après-guerre, sans jamais faire montre du moindre anti-sémitisme.

¹¹⁴ La chronique du 23 janvier évoque les quais de Paris avec leur « enchantement de lumière, de verdure et de façades anciennes », celle du 13 mars parle de la Comédie française, celle du 5 juin des fleurs de Bagatelle.

¹¹⁵ Carlos FISCHER, *La Nation*, 6 février 1926.

¹¹⁶ Carlos FISCHER, *La Nation*, 22 mai 1926.

les Allemands (un autre papier se plaint de « l'invasion de films américains et de films boches¹¹⁷ »). Les Anglais sont aussi vivement pris à partie dans deux chroniques dénonçant l'invasion des Anglais à Nice¹¹⁸ et à Paris, où la rue de Rivoli est devenue anglaise avec des « hôtels anglais, des coiffeurs anglais, des pharmaciens anglais, des libraires anglais¹¹⁹ ». Un seul papier clairement antisémite signé du seul Fischer nous paraît donc assez éloigné de la « chronique développant un antisémitisme systématique et ouvert [avec Ducrocq, Raymond Cartier, Carlos Fischer] ».

Quant à Ducrocq, il y tient une chronique hebdomadaire traitant uniquement de politique extérieure, sans aucun accent antisémite, développant les mêmes idées que Marin : « Aux ordres de Chamberlain (6 février 1926) », « La crise de la SDN (20 février 1926) », « L'Allemagne n'est pas républicaine (25 décembre 1926) ». Marcel Cordier n'a aucun souvenir non plus d'un quelconque antisémitisme de Ducrocq. On peut simplement mentionner un papier, signé G. D., sans doute Georges Ducrocq, à propos d'une pièce de théâtre de l'académicien mosellan François de Curel, fils d'une Wendel. L'auteur, « écrivain de bonne race » n'est « ni Allemand, ni Anglais, ni Italien, ni Russe, ni Nègre, ni Hindou, ni Chinois ». Il y traite d'un poilu qui, la paix revenue, se désole « de voir Paris en proie aux métèques, l'étranger régnant en maître dans cette avenue des Champs-Élysées¹²⁰ ». Le commentaire n'est pas d'une grande élégance, bien dans l'air du temps, mais sans allusion aux juifs et en première position la « race » exécrée des Allemands. Quand il évoque l'autonomisme pro-allemand en Lorraine, il souligne que « le grand rabbin de Metz a signalé au gouvernement français qu'aucun israélite messin n'était parmi les signataires¹²¹ » de l'appel scélérat. Ducrocq a aussi tenu des propos antisémites, à des fins politiciennes : « M. Léon Blum, qui n'a en France que des racines relativement récentes, a, pour l'histoire de notre pays, un mépris qu'il a malheureusement insufflé à son élève, M. Herriot¹²². » Enfin, des courriers que nous avons lus de Ducrocq sur ses voyages, nous n'avons pas trouvé de remarque antisémite¹²³.

¹¹⁷ Carlos FISCHER, *La Nation*, 9 janvier 1926.

¹¹⁸ Carlos FISCHER, *La Nation*, 24 avril 1926.

¹¹⁹ Carlos FISCHER, *La Nation*, 27 février 1926.

¹²⁰ G.D., « Un peuple a l'art de sa politique. Notes sur le théâtre contemporain. "La Viveuse et le Moribond" », *La Nation*, 6 février 1926.

¹²¹ Georges DUCROCQ, « Le Rhin frontière de la liberté. Le piteux échec de l'autonomisme en Lorraine », *La Nation*, 31 juillet 1926.

¹²² Georges DUCROCQ, *La Nation*, 25 août 1925.

¹²³ Une remarque sur les juifs : BnF Richelieu SG MS 5330-5337. « Le directeur de l'exploitation, qui nous a reçus fort aimablement, est un grand juif barbu qui vit depuis 24 ans dans la taïga. Les juifs sont d'ailleurs nombreux dans ce pays et c'est bien naturel puisqu'il y a, tant par les mines d'or que par la

Jean-François Eck, qui a comparé les correspondances entre les deux hommes, les différencie, en assurant que Marin, dans sa jeunesse, était dreyfusard :

Les opinions politiques de Marin semblent, à cette époque, de plus en plus modérées. L'affaire Dreyfus, par exemple, témoigne bien de son apparent détachement et de sa modération foncière. Alors que Ducrocq est profondément marqué par les événements et définit avec difficulté sa propre position, Marin garde un ton de spectateur. Ducrocq est antisémite. Au cours de chaque voyage fait en commun avec son ami, il n'a pas manqué de décrire dans ses lettres à Faulx, sûr de l'écho qu'il y trouverait, « le nez crochu, yeux de faucon et poitrines coulantes » des juifs de Varsovie ou la propagande « hébraïque » éhontée faite par les juifs de Londres en faveur de Dreyfus. « Je suis toujours révisionniste, mais, sur la valeur morale du juif, je ne m'illusionne pas : c'est une vermine dans la chevelure de la France. » Ducrocq se dispute sur l'Affaire avec Marin. Celui-ci penche en effet du côté dreyfusard. Ses lettres ne contiennent cependant aucune déclaration indignée contre l'autre camp. Et Ducrocq étant parti en voyage, Marin avoue son soulagement de ne plus avoir à « échanger quelques discussions là-dessus à chaque repas ». Il ne suit l'affaire que de loin¹²⁴.

Marin, dans sa jeunesse, avait admiré Drumont¹²⁵, mais sans pour autant adopter ses thèses antisémites, pas plus que celles de Barrès qui ne prospérèrent pas après la guerre de 1914. Il était ami aussi avec le sculpteur Jean Baffier, fervent antisémite et antidreyfusard, mais cela ne suffit pas qu'il ait adhéré à ses idées. D'ailleurs, quand *La Nation*, dans un papier anonyme de 1926, salue Barrès, elle n'évoque que ses positions antiallemandes : « L'idée maîtresse qui vous animait était de délivrer la Rhénanie du teutonisme¹²⁶. » Il n'utilise pas l'expression, alors courante, de judéo-maçonnisme : « Votez contre le front moscoutaire et maçonnique, si faussement appelé populaire. Votez pour la France¹²⁷ ». Dans son journal de la Seconde Guerre mondiale, quelques allusions montrent au contraire beaucoup de commisération pour le sort réservé aux juifs déportés en Pologne et la rafle du Vel d'Hiv le choque particulièrement¹²⁸. En

vente du poisson, beaucoup d'argent à gagner. Ce juif nous décrivait sa vie aventureuse l'hiver quand il va chercher de nouveaux gisements dans cette taïga où l'on peut circuler des mois entiers sans en voir la fin. » Lettre de Ducrocq à Louis Marin père, 26 septembre 1901.

¹²⁴ Lettre de Ducrocq au père de Louis Marin, 17 décembre 1898. Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 41.

¹²⁵ AD MM 26J/30. « J'espère qu'aussitôt Panama et les procès antisémitiques passés, l'article passera sur la question elle-même. » 23 février 1893.

¹²⁶ Anonyme, « Billet du dimanche : à l'ombre de Maurice Barrès », *La Nation*, 5 décembre 1926.

¹²⁷ *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

¹²⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « L'étoile jaune va être introduite en pays libre. Les Anglais en ont parlé et ont parlé de cet affreux Arrequier de Fourche glu [Darquier de Pellepoix]. » 13 juin 1942. « Il semble que les arrestations des israélites à Paris aient été de 20 000, 5 000 dans la banlieue et 15 000 en province. À Paris, des femmes juives se jetaient par la fenêtre avec leurs enfants ou dans la Seine. Un car était plein d'israélites, les agents pleuraient en faisant leur travail, dont ils répondaient de leur vie. L'effet sur la population parisienne a été considérable. » 19 juillet 1942. « Le jeudi où ont eu lieu les enlèvements, les israélites étrangers ont été mis dans un grand manège (le Vel d'hiv). Les juives ont été enfermées dans la mairie du VII^e arrondissement. (...) Il faut signaler que, dans la rafle de jeudi, des Français non juifs ont été pris et emmenés. » « Les arrestations d'israélites de jeudi ont été faites toute la journée par la police et la garde mobile française, mais ceux-ci manifestant leur mécontentement, le

1950, il critique encore le diplomate Arthur de Gobineau (1816-1882) qui avait déduit de son étude des civilisations l'*Essai sur l'inégalité des races*, « un écrivain de marque », « un esprit curieux », mais « un ignorant total dans le domaine qui nous occupe », qui « avait inventé la race aryenne¹²⁹ » et qui avait, en outre, le tort de mettre en avant la supériorité de la race allemande.

Sa passion pour les civilisations étrangères le rendait hermétique à ce genre de discours d'autant qu'étant tenu par les nationaux-socialistes allemands, il ne pouvait que s'y opposer. Aurait-il pu néanmoins être tenté par moments par un certain antisémitisme dans un climat qui y prêtait à l'époque ? Wendel, proche de certains banquiers juifs comme Rothschild qui lui demande d'aider ses semblables¹³⁰, nous assure l'en avoir souvent dissuadé :

J'ai souvent dit l'erreur que l'on commettait en dressant le judaïsme contre soi ; j'ai mis [l'homme de droite et parfumeur François] Coty en garde contre elle et empêché bien souvent, je crois, mon ami Marin de la commettre. J'ai fréquemment montré que de 1914 à 1918 nous avons eu l'internationale juive pour nous et que cela n'avait pas été indifférent. L'Allemagne dresse aujourd'hui contre elle tous les juifs de tous les pays¹³¹.

Certains comme Ybarnégaray, qui est venu lundi à Hayange et qui voudrait, je crois, prendre à Taittinger la présidence des Jeunes patriotes, voudraient faire de l'antisémitisme. Marin pense, comme moi, que ce serait une erreur. Hitler a dressé le judaïsme contre lui, profitons-en et ne

lendemain vendredi, ce sont les soldats allemands qui ont commencé, car les arrestations devaient être beaucoup plus nombreuses et dépasser, de loin, 10 000 hommes. » 22 juillet 1942. « Avant-hier, à Nancy, tous les israélites ont été accueillis par les Allemands ; les hommes, les femmes et les enfants au-dessous de quatre ans ont été séparés en trois groupes ; les hommes tous envoyés en Pologne, quelles que soient leurs professions ; les femmes, dans des camps en Allemagne, et les enfants, d'abord mis à l'hôtel de France ont été recueillis par M^{gr} Fleury qui a écrit à Paris, au grand rabbin, qu'il s'en chargeait et qu'il les rendrait à leurs familles quand celles-ci reviendraient. » 30 juillet 1942. « On s'attend à ce que les mesures contre les juifs qui sont prises en zone occupée s'étendent à la zone libre. » 5-6 août 1942. « Poitou-Duplessy a vu, rue de la Pompe, des enlèvements d'israélites qui l'ont indigné. Il en a vu au Vel' d'Hiv', entassés dans des conditions de malpropreté et de manque d'hygiène effroyables. Il a vu enlever des vieillards complètement paralysés qui étaient transportés sur leur chaise, des femmes auxquels on arrachait les enfants au sein. Il a vu aussi des agents qui pleuraient et qui ne voulaient pas obéir, mais qui, par peur de se faire fusiller, le faisaient. » 10 août 1942. « Les 4 000 enfants israélites de Paris ont été enlevés par les Allemands, sans papiers. Il semble que les Allemands veulent faire, pour le cas de paix de compromis, une réserve d'israélites pour les échanger et, en tout cas, pour les enfants au-dessous de deux ans, il semble qu'il sera très difficile de les retrouver jamais. Quarante-cinq jeunes filles israélites de 17 à 25 ans doivent être enlevées comme étrangères et on craint qu'elles ne soient stérilisées et livrées aux soldats. On demande qu'il y ait des exceptions pour les anciens combattants. » 25 août 1942. « À Grasse et en Haute-Savoie, les expulsions de juifs ont produit un effet très douloureux. » 2 septembre 1942. « L'évêque de Montauban a fait comme M^{gr} Saliège. (...) Les cardinaux se seraient entendus pour dire au gouvernement que s'il ne réagissait pas sur la question des enfants, ils kidnapperaient les enfants juifs. » 3 septembre 1942.

¹²⁹ BnF Richelieu SG MS 5366-5369. « Les études ethniques en 1950 (La nature de leur objet et leur propre nature, leurs relations avec les autres études portant sur l'homme, l'état de leurs méthodes) », Paris, Société d'ethnographie de Paris, 1952, Imprimerie Jouve. Guimet, carton 1.

¹³⁰ Journal de François de Wendel, 12 avril 1933.

¹³¹ Journal de François de Wendel, 30 mars 1933.

l'imitons pas. Il faut reconnaître, en attendant, qu'il gagne du terrain tous les jours. Veulerie générale¹³².

La position de Marin par rapport aux juifs est par conséquent plutôt originale à droite : quand Vallat critique les origines juives de Blum en 1936, le compte rendu note que les bancs de droite applaudissent. Pourtant, il n'a pas protesté. Wendel nous explique que Marin, intervenant après Vallat, s'en est bien tiré avec « la question juive en assimilant le milliard d'amende imposé aux Israélites en Allemagne en représailles de l'assassinat de l'attaché d'ambassade von Rath par un juif polonais à Paris au milliard des congrégations¹³³ » ; propos semblant assimiler la persécution des juifs à celle des congrégations catholiques et par conséquent les défendant, quoique par un étrange détour. Irvine remarque aussi cette absence de réaction : « La remarque provoqua un énorme chahut à la Chambre et scandalisa beaucoup d'observateurs. Pendant que Marin préférait garder un silence discret, Victor Perret défendit vigoureusement l'action courageuse de Vallat et assura que le député controversé avait simplement affirmé ce que beaucoup de Français pensaient en leur for intérieur¹³⁴. » On notera surtout que, dans le document déjà cité de *La Nation* attaquant vivement Blum sur tous les sujets, il n'est fait référence à aucun moment à sa judéité et, en 1935, dans une caricature du journal, on voit Blum, en tenue de garçon de restaurant, aux côtés d'un Hitler client avec la légende « les bons serviteurs » : Blum est mis dans le même panier que Briand, comme pacifiste servant la soupe aux Allemands. Non seulement nous n'avons trouvé aucune mention antisémite dans les écrits de Marin, pas même en 1936 lors des diatribes contre Blum et Zay, mais il proteste contre les persécutions de la Nuit de Cristal en 1938 et est très proche de Mandel en 1940.

S'il ne soutient explicitement les juifs qu'après la Seconde Guerre mondiale, aucune mention d'antisémitisme n'apparaît dans ses professions de foi d'avant-guerre, y compris dans les premières années du XX^e siècle où courant de pensée était fréquent. N'y fait exception, en 1905, qu'un document manuscrit non signé, d'interprétation difficile, appelant à voter pour lui parce qu'il serait antijuif et anti-dreyfusard.

Si la découverte d'autres civilisations a montré que l'homme est un, une déviation de l'ethnologie, par la classification, aurait pu conduire au racisme. Zeev Sternhell, dans son

¹³² Journal de François de Wendel, 1^{er} septembre 1933.

¹³³ Journal de François de Wendel, 16 novembre 1938.

¹³⁴ "The remark caused a major uproar in the Chamber and scandalized many observers. While Louis Marin preferred to observe a discreet silence, Victor Perret firmly defended Vallat's "courageous" actions and asserted that the controversial deputy had simply spoken what most Frenchmen felt in their hearts." William D. IRVINE, *French conservatism...*, op. cit., p. 93.

introduction de 2012 à son ouvrage classique, le juge ainsi dans les travaux d'André Siegfried qui, dans *L'âme des peuples*¹³⁵, explique qu'il y a « dans la psychologie des peuples un fond de permanence qui se retrouve toujours. Nous sommes encore, par combien de traits, semblables aux Gaulois nos ancêtres et les caractéristiques que Tacite notait chez les barbares ou les juifs de son temps sont encore reconnaissables dans les Allemands et les Israéliens d'aujourd'hui. » Il s'offusque également que le même, dans le *Tableau politique de la France de l'Ouest*, évoque des spécificités celtiques chez les Bretons, se moquant de l'analyse des tailles et des caractéristiques physiques des individus des premiers ethnologues, qui tâtonnaient encore. Pour sa part, Marin n'a jamais déduit de ses classifications de quelconques appréciations subjectives sur la supériorité ou l'infériorité de tel peuple. Il était ouvert aux civilisations étrangères qu'il étudiait et acceptait telles qu'elles étaient, en ethnologue, et protesta contre le racisme allemand lors de plusieurs colloques internationaux. Le réseau de relations internationales qu'il avait tissé le mettait au cœur d'une vaste coopération internationale de défense de la civilisation face à ce qu'il estimait être la menace allemande. Il le rappelle, en 1938, au congrès de la Fédération :

Le racisme est une grossière erreur anti-scientifique – croyez-en le vieux directeur de l'École d'anthropologie que je suis –, elle se multiplie quand l'aryanisme y est enfantinement rattaché –, croyez-en le doyen des professeurs d'ethnographie du monde entier, que j'ai l'honneur d'être, toujours en exercice. Le stanilisme n'est que l'erreur marxiste aggravée, asiatisée¹³⁶.

Il le martèle encore à l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 25 novembre 1946 (« L'ethnographie française a su résister aux aberrations de la science allemande ») et, dans une conférence au Collège libre des sciences sociales et économiques, en 1946¹³⁷.

Dans un discours déjà cité en début d'ouvrage, Marin déclarait, à Bucarest, en 1937 : « L'homme est foncièrement partout le même. (...) En 1900, après un voyage que j'avais effectué l'année précédente au Caucase, je fis lire Gobineau à l'un de mes anciens professeurs de La Malgrange : je lui expliquai mon total mépris pour l'ignorance raciologique de ce faux penseur¹³⁸. » Ce refus du racisme, il le clamera encore plus fortement, en 1945, avec la connaissance des dérives du nazisme :

La plus grande erreur qu'a commise la philosophie ethnique allemande a été la confusion entre l'idée de race et de civilisation. La race, c'est-à-dire l'étude du physique de l'homme, des caractères physiologiques, extérieurs à toute espèce de principes qui peuvent exister dans son cerveau. L'ethnographie étudie des civilisations, des idées que nous cataloguons ; si nous voyons

¹³⁵ Zeev STERNHELL, *Ni droite ni gauche*, introduction à la nouvelle édition, p. 43.

¹³⁶ AN 317AP/76. Discours de clôture du congrès de la Fédération républicaine de 1938.

¹³⁷ AN 317AP/154. « Le mécanisme de développement du racisme. » Conférence au Collège libre des sciences sociales et économiques, en août 1946.

¹³⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/22.

une habitation, ce n'est pas une habitation que nous découvrons, ce sont les conceptions que les habitants de ces constructions ont dans la tête, qu'ils se transmettent de génération en génération et qui permettent à ces générations de suivre les mêmes coutumes familiales, agricoles, industrielles du village. (...)

Il n'y a pas de races aussi mélangées que la nôtre. (...) Nous étions une espèce de confluent pour toutes les grandes invasions. (...) Nous sommes un peuple varié au point de vue du sang. (...) Les Français ont essayé de trouver des méthodes calmes, raisonnables ; pas de races inférieures, ni de races supérieures ; des êtres qui ont mieux réussi que d'autres, mais cela ne nous permet pas de mépriser les gens d'autres races, d'autres civilisations. Nous avons une ethnographie claire, qui n'a versé dans aucune de ces séries d'erreurs¹³⁹.

Dans une préface à la publication du discours de Jean Pierre-Bloch au Centre de documentation juive contemporaine, Marin évoque ainsi la nécessité de ne pas oublier la Shoah et il précise sa pensée en matière de races :

Une erreur terrible est l'antisémitisme. Qu'il y ait des différences physiques entre les hommes qui peuplent la terre, c'est sûr ; que ces différences permettent de classer les humains en dolichocéphales et brachycéphales, c'est certain ; (...) mais (...) la raciologie déclare que les hommes forment physiquement un même genre, une même espèce. (...) Et la nature leur permet ainsi de mélanger leurs sens et de fusionner leurs caractéristiques physiques. (...)

Aucune différence mentale, ethnique ou sociale ne peut créer entre les hommes une différence de nature ni une diminution de leurs droits ou de leurs devoirs. L'antisémitisme nazi n'a pas fait disparaître moins de 6 700 000 israélites, d'après les statistiques les plus rigoureuses. Qu'après de telles horreurs, le nazisme et l'esprit totalitaire, le racisme et l'antisémitisme se maintiennent énergiquement dans les pays qui les ont connus est un symptôme des plus inquiétants. Or actuellement ces sinistres doctrines sont enseignées dans toutes les universités allemandes, notamment dans celles qui fonctionnent en zone occupée par les occidentaux. Même chez nous, ces tendances sont loin hélas ! d'être inconnues¹⁴⁰.

Irvine souligne cette absence d'antisémitisme chez Louis Marin, en soulignant cependant que la crainte de la main-d'œuvre étrangère avait pu conduire certains orateurs de la Fédération à certaines dérives dans le discours, dont le président fut toujours exempt :

La Fédération n'était pas officiellement antisémite et afficha à plusieurs occasions qu'elle était ouverte aux juifs. Les papiers de Marin de la fin des années 1930 contiennent même plusieurs lettres protestant contre son absence de position franche à la menace juive. Il y avait néanmoins une tendance antisémite et un sentiment raciste dans le parti qui apparaissent souvent sous la forme d'une opposition à davantage d'immigration d'Europe de l'Est. Jean Duquaire, président d'un comité cantonal du Rhône, par exemple, tout en niant tout « racisme hitlérien », se plaignait que « le ciel soit déjà envahi par des nuages croissants de dangereux insectes en provenance de l'étranger ». « La race élue », ronchonnait-il, voudrait que la France soit le Christ des nations¹⁴¹.

¹³⁹ AN 317AP/224. Louis MARIN, « La philosophie ethnique en Allemagne en France », Société d'ethnographie, 1^{er} décembre 1945.

¹⁴⁰ AN 317AP/265. Préface à « Discours de M. Pierre-Bloch au Centre de documentation juive contemporaine », Éditions du Centre.

¹⁴¹ “The Federation was not officially anti-Semitic and announced on several occasions that it was open to Jews. The Marin Papers for the late 1930s even contain a few letters protesting his failure to speak out against the Jewish menace. There was, nonetheless, an undercurrent of anti-Semitism and racist sentiment in the party which often appeared in the guise of opposition to further immigration from

Membre du comité d'honneur du MRAP¹⁴², présidé par Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de cassation, il participe à son Jury du Prix de la Fraternité et y donne des conférences pour le désarmement ou, en 1953, contre la ratification des accords de Bonn et le traité de Paris. Les deux thèses antisémite et anti-Allemagne s'y trouvent ainsi rejointes comme le lui écrit Albert Lévy, rédacteur en chef de *Droit et Liberté*, le journal du MRAP : « Que pensez-vous, comme antiraciste et comme Français, de la reconstitution d'une armée allemande de 500 000 hommes, dirigée par un état-major de généraux promus sous le régime hitlérien ? » Le MRAP lui écrit pour lui demander de l'aide pour protester contre la libération de Vallat et répertorie, dans une circulaire, de nombreux propos et écrits antisémites ou racistes¹⁴³. En revanche, il ne semble pas avoir participé avant-guerre à la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA). Ses archives recèlent une lettre particulièrement virulente à un interlocuteur inconnu, précisant bien sa pensée :

En ce qui concerne les Arabes, vous ne semblez pas vous douter de l'acharnement avec lequel ils nous ont combattus en Syrie et, de là, s'efforcent d'agiter notre Afrique du Nord pour nous en faire partir. Quant à la Palestine, (...) vous oubliez que tous les historiens sans exception montrent que sa renaissance et son indépendance sont le seul remède décisif à une crise de racisme dont l'abjection et le caractère cruel et sanglant doivent ne trouver aucun homme indifférent¹⁴⁴.

Le 26 mai 1946, il est invité par l'association culturelle israélite de Nancy, avec le grand rabbin de France, Isaïe Schwartz, à une cérémonie à la mémoire des 700 déportés de Nancy, chiffre considérable, mais qui avait été limité parce que beaucoup de juifs avaient pu être prévenus la veille de la rafle par les policiers du service des étrangers, faits depuis Justes parmi les Nations.

Plus spécifiquement, Marin soutient aussi la nécessité d'une patrie juive, notamment dans une réunion publique à la salle Wagram de la Ligue française pour une Palestine libre, le 4 mars 1947, avec René Capitant, Pierre Paraf, Pierre-Bloch, Pierre Lœwel, Mme Marty-Capgras (membre du Parti socialiste), Alfred Coste-Floret, député MRP, le colonel Albert-Émile Imhaus et Albert Stara, membre du Comité hébreu de libération nationale¹⁴⁵, et en

eastern Europe. Jean Duquaire, president of a cantonal committee in the Rhône, for example, while disclaiming any 'Hitlerian racism', complained that 'the sky is already invaded by a growing crowd of dangerous insects from abroad'. 'The elected race', he grumbled, 'wants France to be the Christ of nations'." William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁴² AN 317AP/60. Lettre du MRAP de Charles Palant, secrétaire général du MRAP, du 30 novembre 1954.

¹⁴³ AN 317AP/157. Circulaire du 3 octobre 1958.

¹⁴⁴ BnF Richelieu SG MS 5343-5344. Lettre de Louis Marin à un destinataire inconnu, 14 mars 1947.

¹⁴⁵ « J'ai lu dans *Le monde juif* du mois d'avril 1947 qu'au cours d'une réunion publique organisée à la salle Wagram à Paris par La Ligue française pour une Palestine libre, la nécessité d'une patrie juive a

participant à la réception de Menahem Begin en décembre 1948. Le Comité de patronage français du Musée national Bézalel de Jérusalem lui écrit, en 1947, à la signature de Georges Huisman, pour lui demander de l'aider à compléter ses collections. On trouve de nombreuses correspondances, après-guerre, dans ses papiers, de l'Association France-Israël ou de l'Union sioniste de France¹⁴⁶. Il collabore de façon active avec certaines organisations comme le Comité pour la reconnaissance de l'État d'Israël¹⁴⁷ et il écrit, dans un papier de 1957 intitulé « Réflexions sur la victoire de la Nation d'Israël » :

Pourquoi faut-il que le secrétaire général de la Société des Nations [*sic*] ait travaillé à priver Israël du bénéfice de la victoire de ses troupes ? Pourquoi faut-il que cet homme, préposé à la paix du monde, ait laissé, pendant des années, des États arabes, qui sont membres de son organisation, déclarer ouvertement qu'il fallait faire disparaître l'État d'Israël de la carte des Nations¹⁴⁸ ?

Il étendait même alors cette tolérance aux étrangers, comme semblent le montrer des lettres qu'il recevait, en 1945, de l'Association française pour la défense et l'assimilation des immigrés et du Centre d'action et de défense des immigrés¹⁴⁹, dont la menace économique n'est plus la même après la guerre.

En réalité, il participa à de multiples sociétés visant à défendre telle ou telle nationalité ou civilisation menacée par les grandes puissances, en commençant par la Lorraine. Il déclara s'intéresser aux peuples danois, polonais, tchèques, car ils étaient brimés par les Allemands et, de même, manifesta son soutien à l'indépendance de l'Irlande, à l'État d'Israël, à l'Arménie qu'il visite après les massacres d'Abd-ul-Hamid¹⁵⁰. Il le souligne dans une préface à un ouvrage soulignant le rôle de la résistance arménienne dans la résistance à l'occupation nazie : « L'Arménien aime la terre de sa patrie (...). Ayant tant mérité d'être libre, l'Arménie ne l'est

été soulignée par Louis Marin, anthropologue chevronné. » Xavier VALLAT, *Le nez..., op. cit.*, p. 267. Également tract invitant à cette réunion et lettres que lui adresse l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide au sujet du plan de partage de la Palestine (AN 317AP/148), mais aussi, dans les années 1920, ceux de l'Association française des Amis de la Palestine qui s'inquiétait que la France perdît ses prérogatives sur les lieux saints. L'Agence juive pour la Palestine proteste néanmoins, par la voix de Jarblum, contre l'action de cette Ligue qui ne respecte pas les revendications sionistes.

¹⁴⁶ Notamment en AAE PA-AP 203, n° 2/28.

¹⁴⁷ BnF Richelieu SG MS 5343-5344.

¹⁴⁸ AN 317AP/266. « Réflexions sur la victoire de la Nation d'Israël », *Le droit de vivre (le plus ancien journal antiraciste du monde entier)*, 1^{er} mars 1957.

¹⁴⁹ AN 317AP/157. Lettres des 9 et 10 janvier 1945. AN 317AP/176. Voir également les notes de Fernande Marin : « Son activité en faveur des israélites pendant la guerre fut intense. Voici l'opinion d'un des représentants, en France, du Comité hébraïque de Libération nationale (Washington) : "(...) Nous connaissons la noble et courageuse attitude que vous avez eue, sans la moindre défaillance, devant l'ennemi de votre patrie, qui était aussi celui du genre humain et, singulièrement, celui de la nation hébraïque, qui eut à subir les persécutions les plus odieuses et une extermination sans exemple dans l'histoire." »

¹⁵⁰ Recension des voyages notamment dans la brochure *Louis Marin (Notice biographique et bibliographique)*, Paris, 1961. Dossier L. Marin. Assemblée nationale.

pas¹⁵¹. » Il soutenait aussi « cette “Égypte” moderne, qui s’est émancipée (...), qui a été la mère des civilisations (...), une nation de seize millions d’habitants avec laquelle nous devons entretenir des relations étroites et confiantes, si nous voulons exercer dans le monde islamique une influence salutaire¹⁵² ». Il se voulait aussi le champion des langues vivantes, en refusant de rester cantonné dans l’étude des langues mortes¹⁵³.

S’il peut lui être reproché d’être resté excessivement descriptif dans ses travaux, avec ses tables d’analyse, son questionnaire d’ethnographie, ses coefficients ethniques, signes d’une ethnologie encore primitive, en aucun cas on n’y trouve de vision politique à visée dominatrice. Pour lui, « une civilisation est un ensemble de conceptions suivant lesquelles des individus règlent collectivement les actes de leur vie », car, « dès qu’il s’agit de vivre en société », il faut « avoir hérité d’habitudes communes qui se concilieraient avec celles du voisin, condition primordiale de toute vie sociale ». Il ajoute que « chaque civilisation doit être étudiée dans l’espace et dans le passé », car « chacune des civilisations actuellement existantes est issue de l’évolution des formes antérieures » et, en même temps, « existe dans l’espace à un moment donné ».

Sa conception de la Nation ne reposait pas sur la notion de race, mais sur la cohabitation dans la joie et la douleur de mêmes populations à travers les siècles :

La Nation est une société historique : (...) une longue vie commune, des joies et des malheurs partagés, des efforts et des guerres soutenus de concert, des famines et des épidémies, des révolutions et des bouleversements supportés ensemble, des gloires communes et tant d’autres éléments ont créé des liens subtils non seulement entre les nationaux d’une même génération, mais – fait infiniment important – entre eux et leurs aïeux les plus lointains.

Il conteste d’ailleurs la déclaration de Poincaré affirmant que la Lorraine a rejoint la France en 1766, car pour lui elle a toujours fait partie du même ensemble à travers son histoire des Marches de la Gaule¹⁵⁴.

Ce respect des autres civilisations s’étendait aussi à sa considération des territoires coloniaux qu’il voyait en savant et en homme de développement.

¹⁵¹ AD MM 26J/350. Mlle Sophie, pseudonyme de M. H. Stéphan, Sur le chemin de la Libération (1940-1944), l’Arménie dans la Résistance, 1950.

¹⁵² AAE PA-AP 203, n° 2/23. Discours à la Chambre et divers documents.

¹⁵³ AN 317AP/224. BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Voir aussi son étude « Un exemple des rapports entre les études ethniques et anthropologiques : les systèmes de versification », dans laquelle il décrit les sons et rythmes musicaux, picturaux, littéraires et naturels. « Unité et unification des tables d’analyse en ethnographie », III^e session de l’Institut international d’anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928.

¹⁵⁴ AN 317AP/265. Préface à « Discours de M. Pierre-Bloch au Centre de documentation juive contemporaine », Éditions du Centre.

L'appui aux colonies

Quelle était l'opinion de Louis Marin sur les colonies ? Membre de l'Académie des sciences coloniales et du comité d'honneur de l'Institut colonial français en 1931, partisan du développement des Missions étrangères, passionné par le monde, il y était favorable. Nous le voyons notamment donner une conférence, en juin 1930, sur « la civilisation occidentale et la colonisation¹⁵⁵ » devant le Comité Duplex, montrant le devoir des civilisations envers les « peuples encore insuffisamment évolués » et insistant sur la nécessité de « méthodes coloniales de coopération active », comme les avait développées le maréchal Lyautey. Il rappelait aussi, lors du transfert des cendres du grand militaire, « qu'il avait une expérience consommée de la diversité des civilisations, le respect profond des coutumes, le don d'en mesurer la vraie grandeur¹⁵⁶ ». Il soulignait, dans les années 1930, « la magnificence qu'avait notre Empire colonial, le rôle capital qu'il devait jouer dans la grandeur de la France, les ressources humaines qu'il lui apporterait pour maintenir sa prospérité, son rang de grande Nation¹⁵⁷ ». Il était par conséquent pleinement partisan de l'action coloniale de la France, *a fortiori* quand elle pouvait être conduite par les œuvres sociales de l'Église :

Par [les Missions étrangères], la civilisation occidentale, peu à peu, a gagné le monde entier sous sa forme morale, la meilleure, la moins indiscutable, la plus durable. (...) La disparition de l'anthropophagie, de la guerre perpétuelle, de l'esclavage, de la polygamie, l'élévation du rôle de la femme, la diminution du fétichisme en sont des preuves inestimables¹⁵⁸.

Il voulait apporter la civilisation aux colonies grâce notamment aux œuvres sociales et missionnaires de l'Église, mais à aucun moment nous n'y trouvons les accents mystiques d'un Henri Massis¹⁵⁹ qui voulait que la religion catholique éclaire ces peuples. Marin ethnologue respectait ces civilisations ; il voulait les accompagner vers la civilisation sans les pousser à renoncer à leurs caractéristiques propres et il n'y voyagea pas beaucoup. Il déclarait ainsi, dans sa profession de foi de 1928, que la mise en valeur du domaine colonial mérite être poursuivie « pour le plus grand bien des indigènes ».

Une importante documentation sur les colonies se trouvait chez lui¹⁶⁰ et il y comptait de nombreux amis ; il avait sans doute connu l'explorateur meurthe-et-mosellan Émile Gentil, qui

¹⁵⁵ AN 317AP/216.

¹⁵⁶ AN 317AP/220.

¹⁵⁷ AN 317AP/224. Discours s.d. de Marin en l'honneur de la visite du président Lebrun à la Société de géographie commerciale.

¹⁵⁸ ASOM Cote 35278. Préface à l'ouvrage de sœur Marie Germaine de la Congrégation des Sœurs bleues de Castres, *Le Christ au Gabon*. Lettre et préface. Louvain, Museum Lessianum, 1931, p. XVI.

¹⁵⁹ Voir partie finale de Henri MASSIS, *Défense de l'Occident*, Paris, Plon, 1927.

¹⁶⁰ AN 72AJ/547 à 562. Documentation sur les colonies provenant du domicile de Louis Marin.

donna son nom à la capitale économique du Gabon, pays à propos duquel Marin rédigea deux préfaces. À la différence de beaucoup, il n'entra toutefois pas dans les conseils d'administration des entreprises faisant affaire dans les colonies, privilégiant les corporations savantes¹⁶¹.

Le fait que le programme du parti consacre une rubrique aux questions coloniales, tenue par le comte Édouard de Warren, n'a rien d'original, les colonies faisant alors partie de la France. En revanche, force est de constater que nous avons peu d'écrits de Marin sur les questions coloniales. Il peut être intéressant à ce titre d'examiner les relations qu'il entretenait avec son condisciple Édouard de Warren. Également membre de l'Académie des sciences coloniales, le comte préside le Comité national de coordination de la colonisation blanche et du paysannat indigène de la Société de géographie commerciale et d'études coloniales et remplaça Albert Lebrun, en 1932, à la présidence du Comité de l'Afrique française¹⁶². Quand, dans les années 1930, il se démène à la tête de l'Office du Transsaharien¹⁶³ ou train transafricain, envoyant une multitude de lettres à Marin et obtenant de pouvoir écrire dans *La Nation*, nous le voyons protester à plusieurs reprises contre le manque d'intérêt de ce dernier qui va jusqu'à être absent à plusieurs rendez-vous. De même, il ne semble pas avoir répondu activement à ses demandes pressantes d'intervenir contre le projet de loi que Maurice Violette, ancien gouverneur général en Algérie, dépose au Conseil des ministres du 15 octobre 1936, visant à ce que quelque 20 000 musulmans deviennent citoyens français tout en gardant leur statut personnel religieux. Le colon Warren s'y oppose vivement, écrivant à Marin, le 18 février 1938¹⁶⁴ : « J'espère que le Sénat ne laissera pas passer la loi Violette. En tout cas, ce brûlot a déjà fait son effet en Algérie. » Il approuve, à la place, une citoyenneté impériale, avec un Grand Conseil national des pays d'outre-mer. Le projet Blum-Violette est déposé sur le bureau de la Chambre le 30 décembre suivant et la commission du Suffrage universel l'examine en 1938, sans qu'aucune suite ne lui soit donnée.

Entre les deux guerres puis après la Seconde Guerre mondiale, Marin s'inquiète des troubles qui éclatent un peu partout, en Afrique du Nord, en Afrique noire, en Indochine. Il approuve du bout des lèvres l'Union française qui se met en place dans la foulée de la

¹⁶¹ Voir par ex. Christophe ROBINNE, *Messimy, op. cit.*, p. 373-375. Même analyse chez Eck : « Il est bien introduit dans le milieu des sociétés de géographie et le monde colonial, mais cela ne suffit pas à en faire un homme de réseaux, ce que, de toute manière, son souci d'indépendance, sa personnalité solitaire, bourru, secrète, obstinée dans ses convictions, lui interdiraient. » Jean-François ECK, « Louis Marin et les milieux industriels », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, op. cit., p. 332.

¹⁶² AN 317AP/183. Lettre de Warren à Marin du 17 janvier 1933.

¹⁶³ AN 317AP/183.

¹⁶⁴ Ibid.

conférence de Brazzaville de 1944, craignant qu'elle ne dérive vers une indépendance des colonies. Mais il pose des conditions à cette intégration, faisant remarquer que si on donne les mêmes droits aux représentants de l'Union française, ils feront basculer les majorités :

Ce serait inquiétant si ce paquet de voix devenait l'arbitre fréquent entre partis métropolitains. On a répondu que tous nos territoires, au cours des deux guerres, avaient bien mérité de la France, ce qui est parfaitement juste, mais on ne doit pas amener de confusion dans les institutions. En effet, leur place est essentiellement dans l'Union française dont ils ont la moitié des sièges. Ils doivent avoir leurs assemblées locales et leurs parlements locaux. Nous n'avons rien de tel et, pour les Français métropolitains, nous n'avons qu'un Parlement pour régler nos propres intérêts métropolitains. Sinon, il faudrait donner à l'Afrique occidentale les trois septièmes des sièges de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République¹⁶⁵.

Il dépose plusieurs amendements à ce sujet, proposant de réduire la représentation des territoires de l'Union française, notamment de la Tunisie, du Maroc, de l'Indochine et des Français de l'étranger. Il écrit à Schuman, ministre des Affaires étrangères, en 1950, pour demander que les populations soient représentées dans les organisations internationales du Pacifique Sud¹⁶⁶. Il se lamente, en 1950, que « notre empire colonial [soit] ébranlé par des idéologies insensibles aux réalités et par les pressions inintelligentes des grandes nations ; sa transformation en un régime d'associations pleinement libres, que sera l'Union française, pose des problèmes que notre élite doit connaître¹⁶⁷ ». Il salue « l'héroïsme qu'ont dépensé nos explorateurs, nos missionnaires, nos soldats, nos administrateurs, nos commerçants et nos colons » et salue « le génie militaire, le sens diplomatique et l'ardeur civilisatrice » de son compatriote de Meurthe-et-Moselle, le maréchal Lyautey :

Pas un pays où nos savants, nos ingénieurs, nos forestiers, nos médecins n'aient créé des routes, peuplé des déserts, percé des canaux, construit des phares, découvert des mines, installé des usines, organisé des exploitations et des transports, créé des laboratoires et des jardins d'essai, des dispensaires, hôpitaux, instituts Pasteur, fourni des capitaux et donné aux peuples moins évolués plus de santé, de bien-être et de richesses nouvelles¹⁶⁸.

Évoquant la mémoire d'Albert Lebrun, il déclame encore :

Suivant un caractère qui marque les Lorrains depuis la plus haute antiquité, dès avant même son entrée dans la vie politique, il s'intéressait à l'expansion de la France au dehors ; si nous étions tous deux parmi les fondateurs de l'Académie des sciences coloniales, notre collaboration ne devint très active que quand on dut aborder ce problème si important et si délicat de l'Union française. Un de nos compatriotes, le diplomate Ladreit de Lacharrière¹⁶⁹, exposa les opinions de Lebrun à ce sujet à l'occasion de la dernière manifestation publique de notre ancien président, le

¹⁶⁵ AN 317AP/174. Note s.d. dans les papiers Marin.

¹⁶⁶ AAE PA-AP 203, n° 2/25. Lettre du 5 juin 1950.

¹⁶⁷ AD MM 26J/200. Éloge funèbre au conseil général pour le décès d'Albert Lebrun.

¹⁶⁸ Louis MARIN, L'éducation traditionnelle.

¹⁶⁹ Peut-être Guy Ladreit de Lacharrière (1919-1987), même s'il n'entra dans la carrière qu'en 1945.

congrès des ingénieurs coloniaux ; Lebrun y tint le langage élevé qu'on entendait autrefois sur le prestige spirituel de la France¹⁷⁰.

Lui qui avait toujours défendu les colonies et territoires équivalents, il aurait souhaité que l'Algérie restât française, comme l'essentiel de ses camarades de droite. « La question algérienne fut sans doute la plus difficile et la plus dramatique de ces années-là, celle qui semblait à la fin de la IV^e République faire le plus simplement l'unanimité des droites¹⁷¹ », nous rappelle Jean El Gammal. Ainsi, Pierre André, qui est aussi hostile à la construction européenne¹⁷², participe activement à l'Union pour le salut et renouveau de l'Algérie française de Jacques Soustelle. Nous connaissons la position de Marin par son épouse mais également par des correspondances d'Olof Hoyer, sur lequel nous reviendrons, qui se plaint auprès de lui que ses articles sur le terrorisme fellagha soient refusés par [la presse¹⁷³] qui voit en eux des « héros luttant pour la liberté et l'indépendance de leur pays¹⁷⁴ ». Nous le voyons aussi, en 1957, souligner « la belle tenue de la jeune armée française levée au début de 1956 en Algérie¹⁷⁵ ». Cette position n'a pu se formaliser dans les éditoriaux de *La Nation* qui s'est arrêtée en 1946, ni à l'Assemblée nationale, qu'il avait quittée en 1951, dans les deux cas avant les attentats de la Toussaint rouge de novembre 1954. Il aura juste eu le temps d'apprendre, le 16 septembre 1959, quelques mois avant sa mort, que le général de Gaulle proclamait le droit des Algériens à l'auto-détermination. Marin s'inquiète aussi, en 1950, que la plupart des parlementaires de couleur des colonies soient anti-français et travaillés par la propagande allemande¹⁷⁶.

En revanche, Marin ethnologue était sans doute plus intéressé par les cultures du monde que par la volonté de les conquérir ou le souci de leur développement économique et, quand il en parlait, c'était au profit de leur développement comme dans une allocution devant le Comité international pour la diffusion artistique, littéraire et scientifique par le cinématographe en soulignant que « l'art cinématographique agit profondément sur la formation des indigènes dans

¹⁷⁰ AD MM 26J/200, p. 608.

¹⁷¹ Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites...*, op. cit.

¹⁷² « [Pinay] s'opposait avec véhémence aux thèses nationalistes que défendaient le général Aumeran, député indépendant d'Alger, Pierre André, député de Meurthe-et-Moselle, ou Louis Marin, pour qui la construction européenne était aussi redoutable que pour les gaullistes. Entre ces deux tendances opposées, Roger Duchet, favorable à l'idée européenne, défendait une option prudente afin de ne pas aggraver les divisions du CNIP. » Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, op. cit., t. 1, 367.

¹⁷³ Articles refusés par *La Nation* qui n'est plus le journal de Marin.

¹⁷⁴ AAE PA-AP 203, n° 22. Lettre d'Olof Hoyer à Marin du 17 juin 1957.

¹⁷⁵ AN 317AP/265. Séance publique annuelle du 2 décembre 1957. Discours de M. Louis MARIN. Académie des sciences morales et politiques, Paris, 1957. AN 317AP/266. Même tonalité dans « Réflexions sur la victoire de la Nation d'Israël », *Le droit de vivre (le plus ancien journal antiraciste du monde entier)*, 1^{er} mars 1957.

¹⁷⁶ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.

les pays exotiques ou coloniaux¹⁷⁷ ». Jamais nous le voyons se passionner, comme Lebrun, pour le développement de telle infrastructure ou de telle région. Sa préoccupation majeure était l'Allemagne, les colonies n'étant au plus qu'un instrument de puissance pouvant aider dans ce combat.

Marin avait voulu étudier l'homme comme partie prenante de la civilisation à laquelle il appartient. Comme le dit Claude Lévi-Strauss, en conclusion de *Tristes tropiques* : « Pas plus que l'individu n'est seul dans le groupe et que chaque société n'est seule parmi les autres, l'homme n'est seul dans l'univers¹⁷⁸. »

¹⁷⁷ AN 317AP/224. Discours du 6 mai 1945.

¹⁷⁸ Claude LEVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.

Chapitre XX : Marin et quelques personnalités de son époque

Avec son concurrent Albert Lebrun

S'il n'y avait pas eu un seul poste de président à la tête du département, Lebrun au nord et Marin au sud, nés la même année, auraient pu coexister. D'ailleurs, quand, le 6 mars 1950, son éternel opposant décède, Marin le salue avec émotion, soulignant son patriotisme dans des termes qui pourraient aussi lui être appliqués. Même si l'exercice de l'éloge funèbre est en partie convenu, une grande proximité entre les deux hommes s'en dégage, au moins sur le plan des idées.

Il aimait la terre qui l'avait vu naître, grandir et l'avait formé, à la façon de ses ancêtres qui avaient mis en valeur les champs du Pays haut. Il chérissait sa petite patrie comme une figure de la grande, ainsi que le fait toute âme élevée ; mais aussi, parce que les souffrances que, depuis des siècles, ont endurées nos gens des bastions de l'Est étaient toujours présentes à son esprit. Dans chacun de ses discours, il parlait de son coin de terre avec dévotion. (...) Né au lendemain de la défaite de 1870, faisant ses premiers pas sous l'occupation prussienne, arraché au département dans lequel il était venu au monde, bercé par les récits des malheurs de 1870, imbu de l'atmosphère militaire, altière et ardente, qui se créait au long de la nouvelle frontière jugée comme certainement temporaire, enflammé par l'espoir des miracles de la justice immanente, il renouvela ses sentiments au contact incessant des annexés.

Si on compare les professions de foi de Lebrun et Marin, dès les premières années, on y retrouve les mêmes appels à la liberté de conscience, aux lois sociales, aux finances saines, la même crainte de l'inquisition fiscale, le souci de la décentralisation et surtout de la protection du pays. Ainsi, en 1931, une caricature montre un match de boxe entre « le rempart de la Moselle » Lebrun et « le champion de Locarno » Briand, devant l'arbitre Poincaré qui s'agite et un Doumergue placide et amusé. Jean-François Eck souligne leur proximité à chacun, à la fois vis-à-vis du monde rural et des grands industriels de la sidérurgie : « À bien des égards, Albert Lebrun et Louis Marin sont frère jumeaux (...) Les deux hommes, assez proches au départ, tous deux modérés, peu différents quant aux grandes options nationales, en viennent donc à occuper, en Lorraine, des positions antagonistes¹. » Nous apprenons aussi que Lebrun déclara un jour à un ambassadeur que « le pacte franco-soviétique n'a d'autre effet que de favoriser l'inoculation à la France du venin bolchevique² », comme Marin aurait pu le dire.

L'Est Républicain les soutient d'ailleurs tous deux en 1906. *Le Messin* le souligne aussi, le 4 novembre 1931, en relevant que pourtant la concurrence était rude entre eux :

¹ Jean-François ECK, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 329 sq.

² Gérard ARAUD, *Nous étions seuls...*, *op. cit.*, p. 287.

Entre M. Lebrun et M. Marin, existe depuis une vingtaine d'années des dissensions qui tiennent à des questions purement locales. Ces deux hommes d'État ont à peu de choses près les mêmes opinions politiques, mais à chacune des élections sénatoriales, législatives ou cantonales, ils ont chacun leur candidat. Notamment, au cours de la dernière campagne électorale pour le renouvellement partiel du conseil général et des conseils d'arrondissement, il y avait dans chaque canton le candidat de Louis Marin (URD) et le candidat de M. Lebrun (républicain de gauche). Et un troisième candidat, du parti des démocrates populaires.

En réalité, Marin est souvent très dur à l'endroit de son compatriote, qu'il vouvoyait³, avec même du mépris⁴ pour le scientifique Lebrun, toujours accusé de faiblesse et de sensiblerie, dans cet article de *La Nation*, publié en février 1939 :

Le Conseil des ministres en entier aurait partagé notre avis sans l'intervention intempestive et inconstitutionnelle du plus haut magistrat de la République, intervention d'esprit polytechnicien analogue à celui qui caractérisa son rapport sur les munitions d'artillerie avant la guerre et son action quand il contresigna la cession, en pleine paix, des antennes du Congo à l'Allemagne. Des larmes, comme ponctuation perpétuelle, ne légitiment rien⁵.

Si nous n'avons pas de commentaires de Lebrun sur le député de Nancy, sa femme n'en est pas avare, montrant la même modération que son mari :

Seuls se sont abstenus ce sot de Marin et 10 de son groupe ! (13 avril 1940)

Mme Mercier (...) est prête à faire sienne les critiques genre Marin. « — Quel ministère nous avons ! Tous ces socialistes ne me disent rien qui vaille ! Pourquoi les avoirs pris ? — Mais ils sont le groupe le plus important de la Chambre : il est naturel qu'en temps de guerre, on leur demande de prendre leurs responsabilités. — Ce Blum, je le déteste. — Je ne l'aime pas non plus, mais reconnaissez que rien n'est à reprendre depuis huit mois dans ses articles. » (Vendredi 26 avril 1940)⁶

Beaucoup de points opposaient les deux hommes, en effet, dans le caractère. Marin avait très tôt voulu faire de la politique, s'y préparant de façon forcenée et méthodique alors que Lebrun avait hésité à devenir conseiller général en 1898 puis avait refusé de se présenter à la législative partielle de 1900, n'acceptant de se présenter, à regret, qu'après le décès du candidat pressenti. Lebrun, scientifique, mal à l'aise dans l'imagination et les envolées lyriques comme le montrent ses copies d'écolier⁷, différait du Marin, voyageur, sensible à la beauté des paysages et se passionnant pour les traditions orales. Lebrun, au tempérament réservé, modéré par nature, dont on exagérait la sensiblerie ne pouvait qu'être mal à l'aise face au tribun Marin, à l'action

³ AN 317AP/168. Lettre de Lebrun à Marin, en 1924 : « Cher ami. (...) Bien à vous. »

⁴ AN 317AP/222. Voici aussi cet écho de presse rapportant cette anecdote en Conseil des ministres : alors que le chef de l'État faisait remarquer au député de Nancy que Clemenceau disait en novembre 1917 qu'il n'y avait rien de pire que des jeunes avec des idées vieilles et rien de meilleur que des vieux avec des idées jeunes, Marin rétorquait ainsi : « Il y a longtemps que nos vieux non plus que des idées vieilles ou pas d'idée du tout. » *Vendémiaire*, 31 janvier 1934.

⁵ Louis MARIN, *La Nation*, 11 février 1939.

⁶ Journal de Marguerite Lebrun.

⁷ Éric FREYSSELINARD, *Lebrun...*, *op. cit.*, p. 23.

toujours virile et qui avait participé à des manifestations de rue dans sa jeunesse. Lebrun, adepte du dialogue pour aboutir, se différenciait du Marin, actif et combattant, se complaisant dans la lutte. Lebrun, précis et scrupuleux, dans l'écoute, différait beaucoup du Marin, loquace. Ainsi, en 1919, lors de l'incident avec Clemenceau, Lebrun choisit de rester fidèle à sa parole donnée et de quitter le gouvernement alors que Marin aurait préféré qu'il se maintînt pour pousser le gouvernement Clemenceau à donner sa démission collective. Lebrun était beaucoup plus engagé dans le développement de l'économie privée et des colonies que Marin qui intervient finalement peu dans les débats économiques. Il préparait ses discours et les apprenait par cœur ; Marin se laissait aller à l'improvisation et délayait beaucoup. Enfin, Lebrun est marié et père de famille, face à un Marin qui vit jusqu'à l'âge de 35 ans en vieux célibataire avec son ami Ducrocq avant d'engager une union libre qui ne lui donnera pas d'enfant.

Wendel exagère dans son journal les divergences politiques. Il estime en effet que Mézières, qui avait osé lui préférer Lebrun en 1906, était « un vieux bénisseur, très aimable et très malin, dont les convictions étaient assez incertaines, [qui] avait inventé Lebrun. Il n'a jamais cessé de le soutenir malgré qu'il s'écarta de la politique de la Fédération républicaine sous le couvert de laquelle il l'avait présenté aux électeurs⁸. » Cependant, en réalité, quand on regarde les votes de Mézières, républicain opportuniste, on le trouve plus proche de ce qu'aurait voté Lebrun plutôt que Marin : « Il se prononça pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement (1889), (...) pour les poursuites contre trois députés membres de la Ligue des patriotes, (...) pour les poursuites contre le général Boulanger⁹. » Dans de multiples batailles politiques, quand un candidat paraît trop à droite, Lebrun préfère en soutenir un autre¹⁰.

C'est surtout la question cléricale, fondamentale à l'époque, qui les séparait : même si Lebrun, sur les instances notamment de sa femme catholique pratiquante, avait refusé la loi de 1901 et certaines dispositions de la loi de 1905, il avait voté cette dernière loi et fut très critiqué pour cela lors des législatives de 1906 par la droite et par l'Église¹¹. Cette divergence

⁸ Journal de François de Wendel.

⁹ Jean JOLLY (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Presses universitaires de France, 1966-1977.

¹⁰ « À Toul, il y a trois ans, cet extra-moderé avait soutenu officiellement, à Briey, M. Doley, chef des socialistes du département, contre le candidat national, M. Amidieu du Clos. Hier, à Toul, pendant que certains alliés du pacte formé lors de la visite de Tardieu n'osaient affronter le grand jour, M. Lebrun, uni officiellement, par les soins du préfet Magre et du gouvernement, à MM. Mazerand et Fringant, qui, élus avec nous en 1919 et 1924 comme nationaux, n'hésitèrent à rallier ni les ministères Herriot et Painlevé jadis, ni le ministère Chautemps l'an passé, se porta, par affiches et conférences solennelles, au secours du candidat radical contre le candidat national, [Dauphin]. » Louis MARIN, « Le devoir de M. Doumergue », *La Nation*, 18 avril 1931.

¹¹ Éric FREYSSSELINARD, « Chapitre V : Dans la tempête religieuse », *Lebrun..., op. cit.*, p. 91-116.

idéologique était centrale et provoqua une opposition dès cette époque, comme nous le montre une lettre de Louis à son père en janvier 1906 : « Malheureusement, nous avons quelques progressistes aux trois quarts blocards parmi ceux qui veulent voter pour Deschanel ou Rouvier et même quelques-uns comme Lebrun qui veulent voter pour Fallières¹² ! » Marin était aussi plus ferme dans son rejet du système des fiches et du combisme.

Sur la question nationale, des différences existaient aussi entre les deux hommes même si leur ligne politique était la même : comme beaucoup à l'époque, Lebrun avait recruté une bonne allemande pour que ses enfants apprennent cette langue et il se distrait en faisant des thèmes d'allemand que lui corrigeait André François-Poncet quand ils étaient en captivité à Itter. Rien de tel chez Marin qui, dès l'enfance, n'aimait pas cette langue et exécrait le pays voisin.

Libéraux, décentralisateurs et patriotes, les deux hommes divergeaient essentiellement dans leur soutien à l'Église catholique, mais leurs caractères les séparaient irrémédiablement. Symboliquement même, Marin habitait à Paris juste en face de l'École des mines de Lebrun, dans une sorte d'opposition géographique permanente.

Avec son ami François de Wendel

Marin et Wendel étaient très différents l'un de l'autre, tant dans leur formation que leur caractère : d'un côté, un littéraire, passionné de civilisations étrangères, combattant politique, parti de rien, sans enfants ; de l'autre, un scientifique et un industriel, un héritier soucieux de transmettre un patrimoine familial et financier, un chef de famille.

Toutefois, sur un plan idéologique, ils étaient proches. Ils étaient tous deux libéraux sur le plan économique et favorables à la libre entreprise. En matière internationale, qu'il s'agisse de l'Allemagne, de l'affaire d'Éthiopie ou du refus de l'entente avec Moscou¹³, les deux hommes ont en général les mêmes convictions¹⁴, même si Wendel vote le traité de Versailles. En 1940, ils ont aussi une attitude proche, refusant tous deux de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Wendel exaltait le patriotisme lorrain, en citant Ducrocq, l'ami de Marin :

¹² AD MM 26J/34. Lettre de Louis Marin à son père, 13 janvier 1906.

¹³ Ce choix du Quai est aussi, pour Wendel, « un véritable défi au bon sens ». Journal de François de Wendel, 13 mars 1938.

¹⁴ Ainsi, Wendel s'oppose avec Marin aux projets de Caillaux en 1926 : « Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord avec le plan des experts et que je critiquais la position de Washington. (...) La fin de l'entretien a porté sur la politique extérieure, le rêve de Caillaux, à savoir les États-Unis d'Europe. Ce à quoi j'ai répondu qu'il n'y avait rien à faire avec les Allemands. » Journal de François de Wendel, juillet 1926, déjà cité.

La France a gardé pour Metz, comme pour Strasbourg, la tendre prédilection d'une mère pour des enfants enlevés par des ravisseurs. Maurice Barrès, Georges Ducroq et combien d'autres ont chanté, avec des accents de foi qu'on ne retrouve guère ailleurs, la poésie qui se dégage de vos vieilles façades, de vos rues, de vos églises. Ils ont mis en relief les traits qui font de Metz l'un des plus purs monuments de la civilisation française, à tel point que l'on peut, sans crainte d'exagérer, affirmer que celui qui ne connaît pas Metz, ne connaît pas bien la France. (...) Notre France n'a jamais été une fédération : c'est une grande famille qui s'est constituée peu à peu par la fusion de toutes ses provinces dans l'unité splendide de la patrie¹⁵.

Le maître de forges conseillait le président du parti en matière économique et financière et lui adressait ses principaux discours¹⁶. Ses conseils l'incitent à soutenir Caillaux en 1925 ou à faire tomber le Cartel en 1926. L'entente entre les deux hommes est, à ce moment-là, parfaite, comme s'en réjouit le régent de la Banque de France : « Ma situation dans le groupe de l'URD et à la Banque me permet de provoquer certaines ruptures d'équilibre¹⁷. » Dans certains milieux financiers, on lui en veut même, comme le raconte le gouverneur de la Banque de France, Émile Moreau : « M. Duboin se plaint vivement de M. François de Wendel. Il l'accuse d'inspirer la campagne de M. Marin contre le gouvernement. Il prétend avoir les moyens de réduire son opposition¹⁸. » Dans les jours qui précèdent la chute définitive du Cartel, il joue un rôle actif : le 5 juillet, il note dans son journal que, comme les experts confirment le projet de stabilisation de la monnaie de Caillaux avec le soutien américain, « on s'organise pour faire tomber le ministère » et ajoute qu'il a dû intervenir à deux reprises au groupe et que, le 7 juillet, il voit Caillaux. À part un accroc en 1928 où Marin vote avec Poincaré pendant que Wendel refuse la dévaluation, en juin 1936, quand il est encore question de dévaluation, Marin le fait venir pour parler devant tous les parlementaires de la Fédération et il l'invite de nouveau, en février 1937, devant les députés de la Chambre, Fédération et autres modérés comme Mandel¹⁹. Il prêche aussi la bonne parole devant le groupe Marin en juillet 1937²⁰ et affirme, à la même époque, que « seule une combinaison dans laquelle les Maringouins seraient représentés rassurerait les capitaux²¹ ». Berstein note d'ailleurs que, « en dépit de la générosité avec laquelle il subventionne la Fédération républicaine, François de Wendel voit son audience très largement limitée par la méfiance qu'entraîne chez les dirigeants de cette formation son statut de capitaliste trop voyant²². »

¹⁵ AN 317AP/180. Discours de Wendel, le 11 août 1935, à l'inauguration du monument à la mémoire des enfants de Metz morts pendant la guerre.

¹⁶ AN 317AP/180. Comme en novembre 1935.

¹⁷ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 311.

¹⁸ Émile MOREAU, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁹ Journal de François de Wendel, 27 septembre 1936, 2 février 1937.

²⁰ Journal de François de Wendel, 30 juin 1937.

²¹ Journal de François de Wendel, 5 juillet 1937.

²² Serge BERSTEIN *In* René REMOND (dir.), *Pour une histoire...*, *op. cit.*, p. 74.

Wendel jouait aussi les conseillers politiques. À de nombreuses reprises dans le déroulement des événements, nous le voyons prôner l'union ou la conciliation auprès d'un Marin exigeant. Comme le décrit Gaston Palewski dans ses mémoires sur l'entre-deux-guerres, « les plaidoiries monotones de la droite [étaient] ponctuées par la nervosité parfois véhémence de l'excellent Louis Marin avec sa lavallière à pois, tandis qu'auprès de lui François de Wendel le calmait avec une autorité souriante²³ ». Ainsi, en 1919, il semble bien que ce soit Wendel le premier qui ait préconisé une liste d'union des droites, comme le mentionne son journal et comme le rappellent plusieurs discours d'hommage lors de ses obsèques²⁴. En 1924, lors du renouvellement général, alors que Lebrun est parti pour le Sénat, c'est Wendel qui prend la tête de la liste, devant Marin, devenu ministre. Nous le voyons aussi dans l'entre-deux-guerres se plaindre des divisions. En 1914 et en 1924, on voit Wendel sollicité pour aider à l'implantation de Doumer puis de Millerand en Meurthe-et-Moselle. Pour les législatives de 1928, Wendel cherche à faire l'union de la droite et prend contact avec Mercier et Coty pour leur dire qu'un front commun contre la gauche serait pertinent²⁵ et leur assure qu'il tient à leur disposition les sommes remises par les adhérents du Comité des forges. Il profitera aussi d'une autre rencontre pour les mettre en garde contre tout antisémitisme qui donnerait de l'eau au moulin de leurs adversaires²⁶. Il participe ensuite à un déjeuner du Bloc national en présence d'une centaine de personnes chez Bouisson. Au même moment, il prêche la modération en Meurthe-et-Moselle, incitant Marin à s'entendre avec les dissidents, qu'il aient évolué à droite (Ferry) ou à gauche (Mazerand). Après une fâcherie assez sérieuse, ils redeviennent des « amis de plus de vingt ans²⁷ » avant de se brouiller de nouveau au sujet de la dévaluation de la monnaie, contre laquelle ils sont tous deux, mais dans des termes différents. Un autre exemple nous en est donné à la fin de l'année 1928 quand Marin publie un papier au vitriol dans *La Nation* contre Moreau, le gouverneur de la Banque de France. Wendel est furieux non seulement contre la violence de la charge, mais aussi parce qu'il craint qu'on ne pense qu'il a inspiré l'article (« Un ministre ne

²³ Gaston PALEWSKI, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 24.

²⁴ Wendel assure que c'est lui qui a poussé Marin, réticent au départ à cette liste d'union, et que ce dernier a posé ses conditions à un Lebrun passif (réélection des députés sortants, maintien des situations acquises par les partis avant-guerre). Wendel rend ainsi visite à Lebrun, le 19 octobre, dans ses bureaux de ministre des Régions libérées. « Grâce à son esprit de conciliation, il réalisa en 1919 une liste d'union qui allait de la droite aux radicaux. » Jean de L'Espe, *Le courrier de Bayonne*, 22 janvier 1949. « Il fut réélu sans aucune difficulté, le 16 novembre 1919, avec la liste dont il avait été la cheville ouvrière et dans laquelle se retrouvaient MM. Lebrun et Marin. » « C'est grâce à son esprit conciliant qu'aux élections de 1919 et de 1924, M. de Wendel put décider MM. Désiré Ferry, Fringant, Lebrun, Marin, Mazerand et Warren à faire liste commune ».

²⁵ Journal de François de Wendel, 7 décembre 1927.

²⁶ Journal de François de Wendel, 4 février 1928.

²⁷ Journal de François de Wendel, 1^{er} mai 1928.

peut ni ne doit signer des articles tout au plus bons pour des cheveu-légers »). Marin, « pas très repentant », lui rétorque que c'était la seule façon d'empêcher qu'il soit nommé pour suivre les négociations avec les Allemands et Wendel doit reconnaître que ce n'est pas faux²⁸. En 1938, il conseille Marin de refuser l'union avec Blum :

Le groupe de la Fédération (...) n'est comme de juste pas disposé à accepter cette formule et nous l'avons dit Marin et moi. (...) Il n'y avait pas grand effort à faire pour dresser l'opposition contre l'opération Blum. (...) Le ministère Blum de défense nationale avait vécu, mais cela ne veut pas dire qu'on ne continuera pas dans les milieux de gauche à m'en faire porter la responsabilité²⁹.

Après la Seconde Guerre mondiale, il essaie de rapprocher Marin et Reynaud.

Bien que les deux récits soient biaisés, les écrits de Fernande Marin montrent que le patron était Marin pendant que l'impression inverse se dégage de la lecture du journal du maître de forges : en 1926, il note, sur un ton protecteur, que Marin aurait mieux fait de lui parler auparavant de son discours qui a provoqué du grabuge. Nous savons aussi que Wendel contribuait par sa générosité à subvenir aux besoins du parti. Mais qui dépendait de qui ? Où est la vérité ? Les deux hommes unissaient leurs forces dans une époque de combat où chacun pouvait apparaître sulfureux face aux forces du moment : Marin incarnait la droite cléricale, Wendel le pouvoir patronal rejeté tout au long du siècle avec le mythe des deux cents familles. Chacun avait donc ses forces et ses faiblesses et l'échange mutuel fut équilibré.

Marin ne devait à personne son élection comme député en 1905, neuf ans avant Wendel, et il aida ce dernier à entrer à la Chambre. En 1906, il l'encouragea à se présenter, lui expliquant que Lebrun, abattu par la mort récente de son père, tarderait à se décider³⁰. Il contribua ensuite, en 1910, à partager la circonscription en deux, en séparant les cantons respectivement favorables à Lebrun et à Wendel³¹ ; malgré cela le maître de forges échoua face au candidat de Lebrun, mais l'opération réussit en 1914. Par cette opération, Marin, issu du sud du département (origines familiales dans les Vosges, étude de son père à Faulx, conseiller général de Nomeny et député de Nancy) se créait une fidélité au nord, indispensable pour conquérir le conseil général. Il n'est donc sans doute pas étranger non plus à son entrée au conseil général en 1907 qu'il rejoint lui-même en 1910 et ensemble vont multiplier les coups pour tenter de ravir la collectivité à Lebrun (en 1929, Wendel vote même blanc quand Marin met un bulletin Lebrun

²⁸ Journal de François de Wendel, 5 décembre 1928.

²⁹ Journal de François de Wendel, 11 et 13 mars 1938.

³⁰ AN 190 AQ 13. Fonds Wendel. Lettre du 25 février 1906 de L. Marin à François de Wendel.

³¹ Éric FREYSSELINARD, *Lebrun...*, *op. cit.*, p. 135. Voir aussi *L'Éclair de l'Est*, 28 mars 1910, AN 317AP/218. Journal de François de Wendel, 16 novembre 1907. AD MM 26J/34. « Je pense que tu as eu un certain plaisir à lire l'*Officiel* de vendredi et à voir comment j'avais mené la question de la division de l'arrondissement de Briey. » Lettre de Louis Marin à son père, 24 mars 1910.

dans l'urne). Wendel est même approché pour le présider en 1932. Il soutint également fermement Marin contre Tardieu en 1930 à propos de l'affaire de l'inauguration de la maternité à Nancy.

Marin ne voulait pas être inféodé aux milieux d'affaires et ne se gêne pas pour critiquer les scandales du milieu des affaires malgré Wendel qui lui en veut. Jean-François Eck souligne aussi cette indépendance, soulignant qu'il ne se rendait jamais, d'après ses décomptes, aux obsèques des grands patrons (Félix Gouvy, Camille Cavallier) et expliquant même qu'un jour Cavallier se plaignit à Lebrun de la façon dont Marin excitait les ouvriers contre les patrons³². Il soutenait constamment les petits contre les gros ; ainsi, en 1933, à propos des pensions des petits retraités : « Il n'y a rien de plus ignominieux que de voir l'État manquer ainsi à la parole donnée. Chez les gros, par contre, il y a des cumuls scandaleux³³. » En cela, Berl fait une analyse erronée de la relation entre les deux hommes en prétendant que l'URD était « un groupe où M. Marin préside et parle, où M. François de Wendel commande et se tait³⁴ », s'étonnant en ces termes de cet alliage étrange :

J'ai beau être sensible à l'odeur de vertu que M. Marin exhale, je trouve illogique que, député par la grâce de M. de Wendel, il prétende protéger les petits contre les gros. Je trouve étrange qu'ami de M. de Wendel, il s'indigne aussi fort des collusions de la politique et de la finance. Plus j'examine le couple politique François de Wendel-Louis Marin, plus il m'inquiète. Qui des deux joue le rôle de mari complaisant ? Je crains que ce ne soit M. Marin³⁵. (...) M. Marin est la sirène qui attire vers les récifs du grand capitalisme les frêles embarcations de nos petits bourgeois.

Proches l'un de l'autre, les deux personnalités s'estimaient malgré leurs différences :

J'aime sa simplicité, son enthousiasme, son ardent patriotisme, son désintéressement, mais, quel que soit mon admiration pour sa facilité, son intelligence, j'ai depuis longtemps perçu les trous de son organisation et son manque d'esprit pratique³⁶.

Alors qu'en 1940, ils sont sur la même ligne et se reverront régulièrement pendant toute la guerre, environ tous les deux mois, ils se sépareront à l'issue du conflit. Wendel ne comprendra pas le manque de soutien de Marin face aux attaques qu'il subissait de la gauche et il regrettera le regain d'intransigeance de Marin qui contribuera à achever ce qui restait de

³² « M. Marin vient dans sa circonscription exciter les ouvriers contre les patrons, prétendre que les lois dites sociales, repos hebdomadaires et autres, ne sont pas faites pour les petits, mais seulement pour les grandes usines. » Jean-François ECK, *Louis Marin...*, p. 224, et « Louis Marin et les milieux industriels », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, op. cit., p. 329. Il se trompe en revanche en assurant qu'il ne se rendait jamais aux réunions de la Société industrielle de l'Est puisque nous avons au contraire trouvé un discours de sa main pour une remise de médailles du travail devant ce cénacle (BnF Richelieu SG MS 5355-5365).

³³ AN 317AP/222. Séance du 26 janvier 1933.

³⁴ Emmanuel BERL, *La politique...*, op. cit., p. 31.

³⁵ *Ibid.*, p. 36.

³⁶ Journal de François de Wendel, 30 août 1925.

leur parti, mécontent aussi sans doute du refus de Marin d'approuver la CECA³⁷. Peiné d'avoir été écarté de la liste des sénatoriales, il se sépara de Marin qui se plaignait de ne plus recevoir ses subsides et qui n'assista même pas à ses obsèques³⁸.

Avec ses adjoints embarrassants, Philippe Henriot et Xavier Vallat

Dans les années 1930, les positions de Xavier Vallat et Philippe Henriot vont poser des soucis à Marin, sans qu'aucun moment pourtant il ne les désavoue ni qu'ils quittent le parti³⁹.

Henriot, grand orateur, était devenu le chef incontesté de la jeunesse du parti. En février 1934, Marin se félicite de son action déterminante pour faire tomber le gouvernement. Les convictions des deux hommes contre le Cartel des gauches, contre l'Allemagne et en faveur de la liberté d'enseignement et de culte les rapproche. Certes, la double appartenance d'Henriot aux Jeunesses patriotes aurait pu être une source de discorde ou, au moins, d'interrogation : ainsi, cette même année, il est la vedette d'un grand rassemblement de cette ligue à Épinal, non loin de Nancy, dont viennent beaucoup de cars de militants⁴⁰. Mais, toujours en 1934, Guiter propose à Marin, devenu ministre, d'être remplacé par Henriot dans les réunions publiques⁴¹. En 1936, Marin le défend avec ardeur contre l'invalidation de son élection par la Chambre. Ses grandes phrases auraient pu être tenues par Marin comme celle-ci en 1937 : « [La Fédération est] un vieux parti, c'est-à-dire un parti qui repose sur de très vieilles bases : la famille, la patrie, l'idéal, la liberté⁴² ! » Pourtant, Marin « n'aimait guère » Henriot, qui « s'efforçait de détacher de lui la jeunesse de la Fédération républicaine⁴³ », nous dit Debû-Bridel.

³⁷ « Marin accuse les sidérurgistes lorrains, comme avant-guerre, de contribuer au relèvement de l'Allemagne par la reprise des livraisons de minerai de fer. Il refuse à Roland Labbé, qui préside alors la Chambre syndicale de la sidérurgie de l'Est, de démentir un passage d'un discours au conseil général de Meurthe-et-Moselle, en mai 1949, où il stigmatisait « les menées criminelles qui tendent, sous des prétextes variés, à favoriser l'Allemagne en rattachant plus ou moins certaines de nos usines et de nos industries à celle de la Sarre, de la Ruhr et de la rive gauche du Rhin. » Un an plus tard, il s'oppose violemment au plan Schuman. » Jean-François ECK, « Louis Marin et les milieux industriels », *In* François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 336.

³⁸ AN 317AP/242. « Wendel, au lieu de nous aider avec *L'Éclair de l'Est*, n'a rien voulu faire pour nous. Il nous avait déjà trahis complètement. » Lettre de Marin à Benoît, conseiller municipal à Nancy, 26 juillet 1951. Jean-François ECK, « Louis Marin et les milieux industriels », *In* François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 335.

³⁹ « Malgré des relations plutôt fraîches avec Marin, Henriot marqua une fidélité à toute épreuve envers la Fédération et jusqu'en 1940 la défendit contre ses jeunes rivaux à droite. » « Although his relations with Marin were cool, Henriot nonetheless professed a stubborn fidelity to the Federation and until 1940 defended it against its younger rivals on the Right. » William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 482.

⁴¹ AN 317AP/77-78. Lettre de Guiter à Marin du 12 février 1934.

⁴² AN 317AP/86-87.

⁴³ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 186, 193, 339.

À partir de 1935, il est de plus en plus gêné par « sa grande éloquence et ses tendances antiparlementaires⁴⁴ ». Il reçoit aussi des lettres de protestation d'adhérents qui remarquent que les Camelots du Roi assurent la sécurité de ses réunions⁴⁵. Comme le remarque Irvine, son journal, *Jeunesse*,

n'hésitait pas, à l'occasion, à évoquer la gérontocratie à droite et publiait nombre d'articles sur Franco, Salazar, Degrelle, Ionescu, Mussolini, Mosley et d'autres fascistes ou proto-fascistes européens. Le journal témoignait d'un plus grand enthousiasme pour ces leaders autoritaires que la Fédération et le jeune Maurice Duverger⁴⁶ finit une série d'articles sur l'État corporatiste en remarquant prudemment que la France pourrait apprendre de ce modèle⁴⁷.

En 1937, une note de la préfecture de police nous informe de la méfiance de Marin vis-à-vis d'Henriot. Alors que le président de la Fédération républicaine demande au responsable de ses jeunesses de réunir plus souvent ses troupes face à La Rocque et Doriot qui organisent des réunions d'étudiants, Henriot répond qu'elles sont trop maigres et qu'il serait préférable de s'unir avec les jeunes de Taittinger vers lequel il tend de plus en plus : « Il y a eu déjà quelques explications vives à ce sujet entre M. Marin et M. Henriot et il en est résulté du refroidissement dans leurs relations⁴⁸. »

Henriot multipliait, plus durement que Marin, les remarques antiparlementaires. Cependant, en 1937, le député de la Gironde donne des gages à Marin, dans une conférence sur

⁴⁴ AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 10 septembre 1935. AN 317AP/88. Lettre de 1941 : « Il n'en reste pas moins que l'esprit insufflé par Philippe Henriot aux JFR n'était pas, depuis 1938, celui de la Fédération, en tout cas le mien. J'ai eu les pires difficultés intérieures, au moment de Munich et dans l'hiver qui a suivi, avec le journal *Jeunesse* et certains de ses collaborateurs comme Christian Leray ou Dubois de la Rüe. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'avais obtenu le remplacement de Philippe Henriot à la présidence par François Valentin et la reprise en main par Russier du secrétariat général des Jeunesses. » Lettre manuscrite de Guiter à Marin du 4 août 1941.

⁴⁵ AN 317AP/92. Lettre d'André Parmentier du 29 août 1935.

⁴⁶ Le grand juriste Maurice Duverger (1917-2014) milita au PPF puis soutint le régime du maréchal Pétain avant de s'orienter vers la gauche.

⁴⁷ "There were differences between the Federation and its youth group, but they were of tone, not substance. *Jeunesse* alluded occasionally to gerontocracy on the Right and published a number of articles devoted to Franco, Salazar, Degrelle, Ionescu, Mussolini, Mosley, and other European fascists or protofascists. The journal evinced a greater degree of enthusiasm for these authoritarian leaders than was usual in the Federation, and a young Maurice Duverger ended a series of articles on Mussolini's corporate state with the cautious suggestion that France could learn something from this model." William D. IRVINE, *French conservatism... op. cit.*, p. 33. Ainsi, Duverger écrit que « le régime italien est quelque chose d'assez neuf et original qui a pour caractère saillant de combiner syndicat et corporation. (...) Je n'irai pas maintenant dissenter longuement sur les avantages et les inconvénients du régime économique italien. Il n'est certainement pas parfait, loin de là. Mais il me semble qu'il présente un point de vue intéressant et que nous pourrions gagner beaucoup en France en nous inspirant de certaines de ses réalisations, pour commencer, enfin, la réforme nécessaire de notre organisation économique ». « Le corporatisme fasciste », *Jeunesse*, n° 4, juillet-août 1934. Citons aussi un papier d'Emmanuel Beau de Loménie sur les gardes de fer roumaines, *Jeunesse*, n° 32, janvier 1937.

⁴⁸ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 23 janvier 1937.

« la partie de poker des dictateurs⁴⁹ » et, la même année, en déclarant aux militants du congrès national : « La Fédération républicaine est à l'image de son président. Ce doyen de la Chambre – quant à la date d'entrée, s'entend –, qui contesterait la persistance de sa jeunesse et de son allant, en même temps que l'ampleur de son information, la diversité de son érudition⁵⁰ ? » Puis, à propos de l'incident Pozzo-La Rocque, il envoie un mot manuscrit des plus chaleureux à Marin qui se conclut par un « croyez, mon cher Président, à mes sentiments les plus sympathiques ». Souvenons-nous aussi qu'en 1938, Henriot fait partie de la délégation qui accompagne le président de la Fédération chez le président du Conseil pour parler de Munich, mais il est vrai qu'institutionnellement il est encore président des Jeunes ; il semble qu'à ce moment-là, le pacifisme d'Henriot ait inquiété Marin. Pourtant, à aucun moment, malgré une méfiance certaine, on n'arrive à une rupture, d'autant moins qu'Henriot ne tient pas de propos excessifs. La guerre évidemment constituera une rupture grave, comme l'explique Guiter au président Marin :

Je suis profondément peiné de cette attitude pro-allemande de Philippe Henriot. Car j'ai été très lié autrefois avec lui. (...) Pour ne pas compromettre ce qui peut rester de notre amitié, je me suis du reste abstenu, intentionnellement, de lui écrire une seule fois depuis l'Armistice (si ce n'est pour lui envoyer mes condoléances pour la mort de son fils aîné). Mais il est bien certain que l'attitude actuelle de Philippe Henriot posera des questions, dans l'avenir, sur le maintien de sa collaboration à la Fédération républicaine de France.⁵¹

Cette évolution était en germe avant-guerre si l'on en croit le journal que ses amis créèrent après son départ de la Jeunesse. Appelé *UNI Informations*, son éditorial de rentrée porte en lui des indices pour le futur : « Les fondateurs de *Jeunesse 34* et de nombreux groupes de jeunes se devaient de rendre confiance à leurs amis de la première heure. Depuis dix ans, malgré les politiciens, nous n'avons jamais perdu l'espoir d'une France nouvelle⁵². » Le numéro suivant est à la gloire de « Son Excellence le général Franco, chef de l'État, généralissime de l'armée nationale ».

Si Henriot ne montra pas avant la guerre une grande animosité contre les juifs, à la différence d'un Vallat ou, pire encore, d'un Darquier de Pellepoix ou d'un Henri Béraud⁵³, ses sentiments affleuraient déjà comme lorsqu'il s'en prend, dans les années vingt, à Suzanne Lenglen, « joueuse de tennis israélite⁵⁴ » qui déparerait dans l'histoire de France ; même s'il

⁴⁹ AN 317AP/77-78. Rapport d'Armand Duboul du 19 novembre 1937.

⁵⁰ AN 317AP/86-87.

⁵¹ AN 317AP/88. Lettre du 27 février 1941.

⁵² *Uni Informations*, édité par l'Union nationale indépendante, mars 1939, 1^{re} année, n° 1, mensuel, p. 1.

⁵³ Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 190.

⁵⁴ Christian DELPORTE, *Henriot...*, *op. cit.*, p. 81.

fonde avec René Dommange l'Ordre français, au printemps 1934, « la xénophobie n'est pas [non plus] au socle de sa pensée⁵⁵ ». En 1933, dix-neuf organisations de gauche manifestent à Toulon contre le fascisme et leurs protestations visent Philippe Henriot, qui y était venu donner une conférence⁵⁶. Laurent Bigorgne, qui a étudié la JFR, a aussi souligné qu'Henriot « entretenait des relations très conflictuelles avec Louis Marin dont il n'avait pas manqué de critiquer la participation au cabinet Flandin⁵⁷ ». Il note aussi que de tous les responsables des jeunesses du parti, seul Henriot se compromit au point d'être exécuté par la Résistance alors que les autres cadres, même quand il soutinrent la Révolution nationale comme François Martin ou Moulin de Labarthète, évoluèrent dans leurs positions par anti-germanisme.

Xavier Vallat ne rejoint le parti qu'en 1932, après un premier temps de militantisme à l'Action française. Il en devient rapidement vice-président et, après être resté quelques années au groupe des Indépendants dont il fait partie depuis 1919, s'inscrit au groupe de la Fédération républicaine en 1936. Dans un étrange chassé-croisé, il rejoint Marin pour mener le combat contre la gauche qui vient de gagner les élections pendant que Kerillis s'en éloigne. Militant actif de la Fédération nationale catholique, il partage beaucoup des options de Marin comme la défense de l'école libre, en s'opposant notamment à la gratuité de la classe de sixième en 1930, qui aurait provoqué chez les parents des cas de conscience au moment de choisir entre l'école chrétienne payante et l'école publique gratuite.

Cadre actif des Croix de Feu, mouvement auquel il adhère dès 1928, il arbore encore, en 1935, avec fierté son insigne à la boutonnière sans crainte des protestations, mais quand le PSF est créé, il refuse de le rejoindre⁵⁸, manifestant son attachement à la ligne Marin :

Comme la presque totalité des députés Croix de Feu, je n'ai pas cru devoir adhérer au Parti social français. (...) Oui, je sais, on me l'a assez répété : « Il faut rajeunir les cadres : le président de la Fédération républicaine est un vieux jeton. » Laissez-moi rire. On se figure que Louis Marin est un fossile parce qu'il est entré jeune au Parlement. Il s'y est fait depuis longtemps une place enviée. Mais l'homme, qui sera toujours jeune, est exactement de la génération de Léon Blum et d'André Tardieu. Qui donc songerait à traiter l'un et l'autre de vieillards usagés ? (...) Après mûre réflexion, les événements des dernières semaines m'ont conduit à préférer la houlette de Louis Marin au bâton de commandement du colonel de la Rocque⁵⁹.

Il avait aussi adhéré au Faisceau de Georges Valois en 1926 et au Parti républicain national et social de Pierre Taittinger en 1936. Le moins que l'on puisse dire est qu'il adhéra

⁵⁵ *Ibid.*, p. 136-137.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 109.

⁵⁷ Laurent BIGORGNE, « Le parcours politique d'une génération de "modérés" : les jeunes de la Fédération républicaine », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 387.

⁵⁸ Xavier VALLAT, *Le nez...*, *op. cit.*, p. 134-135, 137.

⁵⁹ *Charivari*, 11 juin 1932.

à tout ce qui était possible dans une volonté d'action évidente. Mais il estimait, en 1936, que le combat le plus efficace dans un cadre républicain était porté par la Fédération républicaine, délaissant AF et Croix de Feu. Deux ans après, il se félicite de son « action inlassable, de sa vigilance et sa clairvoyance dans les événements extérieurs », semblant adhérer à son combat contre la menace allemande. Au printemps 1936, après la victoire du Front populaire, il représente la Fédération républicaine pour l'élection à la présidence de la Chambre, en recueillant 150 voix contre Herriot.

Vallat est aussi vice-président du groupe parlementaire de Défense contre la franc-maçonnerie, constitué en 1934, combat que partage Marin. Son biographe, Laurent Joly, assure même qu'il aurait eu une influence déterminante dans l'adoption de ces thèses par la Fédération après le 6 février⁶⁰. C'est oublier un peu vite que cette détestation exsude déjà des premières professions de foi du jeune Marin en 1905 et qu'elle fut de tout temps un axe majeur de sa critique des « blocards ».

Dans les années 1930, dans les moments de grandes tensions, certains propos de Vallat deviennent gênants : après avoir recommandé au colonel de La Rocque de se suicider en 1934, il tient publiquement, à partir de 1936, des propos antisémites d'une grande violence. En 1938, Rothschild se plaint à Wendel de l'attitude de Vallat⁶¹. Mais non seulement ce dernier n'est pas démis de ses fonctions ni même démenti (alors qu'il doit quitter la FNC), mais, en octobre 1936, c'est lui qui est choisi pour rejoindre le bureau de la Fédération contre les candidatures de Denais et Soulier⁶², et, dans un tract de la Fédération républicaine de février 1937, ses propos sont longuement cités :

Il est de mode depuis plusieurs années de dire chez les nationaux que c'en est fini avec les vieux partis et que la distinction entre gauche et droite est une notion politique périmée. (...) Le Français moyen aime les situations nettes. Il était fatal qu'il soit séduit par la probité politique du parti que préside M. Louis Marin et la même raison devait conduire la Fédération républicaine à prendre la direction de l'opposition dans cette Chambre de Front populaire⁶³.

Son biographe note qu'avant ce 6 juin 1936, « rares sont les députés qui peuvent soupçonner Xavier Vallat d'être antisémite⁶⁴ », ne mentionnant même pas les origines juives d'Oustric et de Stavisky lors des débats : c'est donc plus l'appartenance au socialisme de Blum qui le fait se vautrer dans l'outrance ; c'est sans doute aussi le fait qu'il agresse l'ennemi à

⁶⁰ Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, *op. cit.*, p. 513, évoquant Joly, souligne déjà que Marin s'était exprimé contre la maçonnerie au début des années 1930.

⁶¹ Journal de François de Wendel, 31 mars 1938.

⁶² AN 317AP/72. Lettre de Guiter à Marin du 16 octobre 1936.

⁶³ AN 317AP/72. Xavier VALLAT, document de février 1937.

⁶⁴ Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 140.

abattre qui a conduit Marin à le laisser faire même si l'argumentation ne lui plaisait pas. Il n'était pas le seul à mêler ainsi les origines juives à l'appartenance au socialisme. Un papier de la Fédération du Rhône, signé d'Octave Lavalette, membre du Conseil national de la Fédération, souligne d'ailleurs que, dans cette lutte contre la gauche de 1936, Marin au moins a un « nom français⁶⁵ ». Mais ce dernier rejetait cet antisémitisme. D'ailleurs, dans la brochure de *La Nation* qui vilipende Blum après son élection, aucune allusion n'est faite aux origines juives de ce dernier.

La cohabitation de ces différentes tendances n'était pas simple. En avril 1935, au congrès de Nice, Vallat et Henriot et les jeunes congressistes contestent la ligne officielle du parti de soutien au gouvernement Flandin⁶⁶. En octobre 1936, un député de la fédération de Rennes se plaint à Marin qu'Henriot, Roulleaux Dugage et Perret viennent prendre la parole dans sa circonscription à une réunion d'un « petit groupement d'extrême droite⁶⁷ ». Au moment de Munich, Henriot comme Vallat sont sur une ligne plus pacifiste que Marin. Quand Wendel en parle en 1938 avec Rothschild, il considère déjà que ce « cheveu-léger assez peu discipliné » ne fait plus partie du groupe Marin, relevant qu'il « s'est associé à un autre responsable politique, Tixier-Vignancour » qui, lui, n'appartient pas à la Fédération. Marin reçoit aussi une lettre du rédacteur en chef de *L'Écho de Belgrade* se plaignant de sa venue à Budapest pour réclamer le retour des Habsbourg et donner des conseils aux hommes politiques hongrois⁶⁸. Après-guerre, ce qui relativise le propos, Debû-Bridel résume ainsi la situation de division interne au sein du parti, à propos de la tentative d'union nationale autour de Blum en mars 1928, bien antérieure à 1936 : « À la Fédération républicaine, les vieux éléments patriotiques, groupés autour de Louis Marin et de Camille Blaisot, s'opposaient en vain à la tendance néo-fasciste de Philippe Henriot, Xavier Vallat, qui venait de l'Action française, et Parmentier⁶⁹. » Le général de Castelnau avait aussi des doutes sur ces deux personnalités, Henriot et Vallat⁷⁰. Pourtant, en janvier 1939, Marin signe un communiqué de la Fédération qui déclare que, à l'unanimité du groupe, est maintenue, pour la vice-présidence de la Chambre, « l'une des figures les plus

⁶⁵ AN 317AP/77-78. « Rapport sur la propagande » des 9 et 10 janvier 1937.

⁶⁶ PP 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, article du *Quotidien*, 14 avril 1935.

⁶⁷ AN 317AP/72. Lettre d'Étienne Le Poullen à Marin du 16 octobre 1936.

⁶⁸ AN 317AP/9-10. Lettre de Jean Bourgoïn du 31 janvier 1934.

⁶⁹ Jacques DEBU-BRIDEL, *L'agonie...*, p. 425.

⁷⁰ « Philippe Henriot et Xavier Vallat, le premier plus encore que le second, furent des hérauts infatigables de la FNC, mais aussi des hommes contestés. (...) Le général de Castelnau lui-même semble avoir éprouvé des doutes au sujet de Philippe Henriot. (...) Xavier Vallat, encore plus contesté par une partie des catholiques qui lui reproche ses accointances avec l'Action française, se fait plus discret dans les années 1930. » Corinne BONAFoux-VERRAX, *La FNC...*, op. cit., p. 128-1293.

représentatives parmi les combattants artisans d'une victoire qui a sauvé la France et son Empire⁷¹ ». Comment l'expliquer ?

Marin ne pouvait pas se passer de ces deux excellents orateurs, qui, au surplus, le soutenaient à la différence d'un Kerillis, sans cesse critique⁷². Il privilégie le combat et laisse ses lieutenants libres d'agir, une constante chez lui. En juin 1937, Wendel note que Vallat tient une place de plus en plus importante dans le parti et qu'Henriot a été « étourdissant » au dernier congrès. Guiter lui-même, hostile aux deux hommes, a hésité dans son positionnement : en octobre 1932, après la double série de démissions, il propose à Marin de nommer au bureau, Ybarnégaray et Henriot, même s'il manœuvre ensuite pour remplacer ce dernier par Valentin aux JFR en 1939⁷³. Vraisemblablement, le maintien de ces personnalités controversées, mais également de Becquart qui avait poussé Salengro au suicide, s'explique par des nécessités d'organisation et d'efficacité⁷⁴. Vallat ne lui en sera aucunement reconnaissant, notant dans ses mémoires qu'il se demande comment il a pu suivre un pareil « déroulèdindon⁷⁵ » et consacrant plusieurs pages de ses mémoires à la FNC et aux Croix de Feu.

Avec le général de Gaulle, d'un régime à l'autre

Marin et le général de Gaulle partageaient de nombreuses idées. Catholiques et conservateurs⁷⁶, admirateurs de Barrès, ils avaient la même méfiance viscérale vis-à-vis de l'Allemagne qui leur venait de l'enfance. Si l'un était universitaire et l'autre militaire, ils avaient une même énergie dans le combat et sans doute aussi un même mauvais caractère⁷⁷. Tous deux

⁷¹ AN 317AP/84.

⁷² AD MM 3 M 94. Rapport du préfet de Meurthe-et-Moselle, 30 avril 1932. Même attitude avec Warren, il est vrai son condisciple : « J'ai le sentiment très net que M. Louis Marin n'a pas connu à leurs débuts les combinaisons de M. de Warren avec les Camelots. Lorsque son attention fut appelée sur les inconvénients qu'elles étaient suscep-

tibles d'entraîner, il les désavoua dans des conversations privées. Peut-être aurait-il pu les interdire ; il était trop tard. Édouard de Warren a estimé que, pour se faire élire dans les conditions difficiles où il se trouve, il convenait d'amener à lui tous les suffrages possibles, même ceux des ennemis du régime. »

⁷³ Le premier journal à mentionner François Valentin comme président est le n° 72 de *Jeunesse* de juillet-août 1939.

⁷⁴ AN 317AP/81-82. Lettre de Guiter à Marin du 24 octobre 1932.

⁷⁵ Première citation au congrès de la Fédération de juin 1934 et jeu de mots avec Déroulède. Laurent JOLY, *Vallat...*, *op. cit.*, p. 121. « Poincaré puis Louis Marin gardent la tradition d'un patriotisme intransigeant et méfiant à l'égard de l'Allemagne, ce qui vaut au second, dans les années 1930, les sarcasmes de l'extrême droite qui le compare souvent et péjorativement à Déroulède. » Bertrand JOLY, *Déroulède...*, *op. cit.*, p. 370.

⁷⁶ Anecdote, ils refusaient tous deux l'usage du téléphone...

⁷⁷ AN 317AP/90. Marin avait demandé à voir le général le 12 février 1945, puis, ne voyant pas le rendez-vous venir, avait décidé de quitter Paris. Appelé par l'aide de camp du général, le 15 février, qui lui donnait enfin une date, le député de Nancy répondit qu'il était trop tard, car maintenant il rejoignait

avaient la même défiance vis-à-vis des « partis », même s'ils y recoururent. Toutefois, Marin était plus parlementariste que de Gaulle, comme le souligne, dans le journal de guerre de Marin, cette mention, le 1^{er} juin 1942 : « Philippe Serre est devenu antiparlementaire et il se contente d'espérer en de Gaulle. Quelle singulière mentalité⁷⁸. »

Dans l'entre-deux-guerres, tous deux veulent réarmer la France, mais François Roth, qui avait déjà cherché à décrypter cette relation entre les deux hommes, remarque que dans les papiers Marin ou dans l'article « armement » du 2 avril 1938 de *La Nation*, « on ne trouve pas la moindre allusion à l'arme blindée⁷⁹ ». Il faut dire que Marin suivait peu personnellement les questions militaires, les laissant aux militaires qui l'entouraient.

En 1940, ils veulent continuer la lutte. Pendant la guerre, ils semblent avoir échangé une correspondance (comme notamment Joseph Nebout le raconte). De Gaulle réclame ensuite Marin à Londres, mais ce dernier n'y répond que sous la menace allemande. Quand il reçoit le socialiste Daniel Mayer, en avril 1943, de Gaulle passant les hommes politiques en revue, évoque le courage de Marin⁸⁰. Au printemps 1944, dans les environs de Londres, dans une maison d'amis, les Marin sont qualifiés de gaullistes, ce qui n'était pas un compliment dans ce milieu. En 1945, Wendel qualifie le député de Nancy comme « assez gaulliste⁸¹ ». Les papiers de Marin des Affaires étrangères montrent, à travers le récit des journées, une certaine proximité entre les deux hommes, mais en même temps son agacement envers un homme imbu de sa personne⁸². De Gaulle lui propose, en juin 1944, un poste de ministre d'État, offre qu'il renouvellera à Paris, en 1945, mais Marin refuse, dans les deux cas, la première fois au motif

Nancy et qu'on verrait la semaine d'après. Finalement, l'audience eut lieu le 10 mars et Marin pense que les collaborateurs du général se sont fait réprimander par ce dernier.

⁷⁸ AAE PA-AP 203, n° 2/32.

⁷⁹ François Roth, qui avoue avoir trouvé peu d'éléments sur la relation entre les deux hommes, ajoute que, dans le journal de guerre de Marin, les allusions au général sont rares, comme la « condamnation à mort pour trahison le 2 août 1940 ou l'agression contre Dakar ». Marin « rapporte, le 29 septembre, des appréciations du préfet Chevallier qui avait connu de Gaulle à Metz : « extrêmement orgueilleux, très brillant comme intelligence, toujours démesuré dans ses projets ». L'expression « France Libre » n'est jamais employée par Marin. » On peut néanmoins supposer que Marin ne voulait pas que son journal le trahisse s'il était saisi. François Roth explique n'avoir pu consulter les lettres de Jean Guiter aux Archives nationales auxquelles nous avons eu accès pour notre part, elles n'apportent pas plus de renseignements sur ce sujet. François ROTH, « Louis Marin, ... » In François AUDIGIER et Frédéric SCHWINDT (dir.), *Gaullisme et gaullistes...*, *op. cit.*

⁸⁰ Jean LACOUTURE, *De Gaulle...*, *op. cit.*, p. 726.

⁸¹ Journal de François de Wendel, 30 novembre 1945.

⁸² AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Quand le président anglais du conseil d'administration de l'Institut écrit à de Gaulle, celui-ci refuse, disant qu'il est chez lui à l'institut. Quand on invite la princesse anglaise qui patronne l'institut, on lui écrit de nouveau. Il refuse, voulant être traité en monarque et envoie sa femme. (...) De Gaulle a été mécontent des Américains et de moi. »

de la présence de communistes dans le gouvernement⁸³, la deuxième, afin de garder sa liberté de parole face à la menace allemande. À chaque fois, il le fait sobrement, sans en faire état dans la presse, mais le refus n'est pas apprécié par le grand homme. Après-guerre, ils ont le même souhait d'empêcher une nouvelle initiative guerrière de Berlin tout en exigeant une place de choix pour la France dans le concert des Nations. Ils partagent tous les deux la même position intransigeante sur le statut de l'Allemagne et notamment de la Sarre ; ils refusent la CECA et les projets de fédération européenne. D'ailleurs, le 8 octobre 1946, de Gaulle le remercie de son ouvrage sur la sécurité de la France, : « Vous savez à quel point je suis d'accord avec vous sur cette question qui domine toute notre Histoire et qui déterminera tout notre avenir. Il n'y a, en réalité, d'autres problèmes français que celui que vous traitez avec tant de pertinence et d'éloquence⁸⁴. » De Gaulle lui apporte même un secours financier, après-guerre, pour l'aider à relancer son parti, comme nous l'avons montré par ailleurs.

En matière institutionnelle, la Fédération est sur la même ligne que de Gaulle en demandant, en 1945, « une modification profonde des institutions de 1875 » avec un président de la République élu par un collège élargi, le maintien de deux Assemblées, la limitation du droit d'initiative du Parlement surtout en matière financière.

Pendant la campagne de 1945, Marin soutient de Gaulle dans un éditorial de *La Nation* :

Votons de Gaulle. Pourquoi ? De multiples raisons militent en faveur de la ratification du choix déjà pris par tous les constituants. La première est l'importance qu'a eue pour la France aux yeux du monde l'appel du 18 juin 1940. (...) La seconde se fonde sur les efforts persévérants du général, pendant quatre années, pour maintenir le drapeau français sur les divers champs de bataille. (...) Troisième raison, l'accueil enthousiaste fait au général en Normandie puis à Paris, le 27 août. Quatrième raison, la ténacité avec laquelle le président du Gouvernement provisoire a cherché, depuis la Libération, à rétablir la légalité et l'activité politique régulière du pays. (...) Une cinquième est encore plus importante : si hostile que nous soyons à ce qui pourrait ressembler à un plébiscite, nous devons constater combien le référendum a montré la confiance que nos populations ont placée dans le général de Gaulle.

Marin d'ordinaire plus lyrique, se fait plus raisonneur : il soutient de Gaulle, « malgré le plébiscite », parce que les Français lui font confiance et aussi fondamentalement pour son appel du 18 juin. Sur le plan idéologique, c'est court. Quand la Fédération disparaît, plutôt que rejoindre le RPF comme ses amis Debû-Bridel, Bassot ou Guiter, il s'inscrit aux Républicains

⁸³ AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Le vendredi 30 juin [1944], le type de l'information du Carlton Garden me téléphone pour me dire qu'un journal lui a dit que de Gaulle m'avait offert d'être au gouvernement et que j'aurais accepté. Je lui réponds que c'est prématuré. » AN 317AP/90. « Burgeot, président provisoire de la Fédération républicaine du Rhône, écrit à Guiter le 5 octobre 1944 : « Je n'aborderai pas ici (...) ma conversation avec le général de Gaulle (accueil délirant) qui m'a assuré que Louis Marin ferait partie d'un prochain ministère. »

⁸⁴ Fernande MARIN, *Louis Marin...*, op. cit., p. 48.

indépendants (RI), marquant une nouvelle rupture avec de Gaulle. En novembre 1945, il vote une motion de confiance au général et, aux élections d'octobre (référendum) et de novembre (sénatoriales) 1946, appelle sa liste « Rassemblement républicain et gaulliste », en faisant toutefois échec au RPF. Il aurait même eu l'intention, d'après une note des renseignements généraux, d'interpeller le gouvernement pour protester contre le régime de surveillance auquel était soumis, d'après lui, le général⁸⁵. Dans l'intervalle, tous deux se sont isolés du reste de la classe politique, le député de Nancy en se renfermant sur son parti, le général en quittant le gouvernement. Des conciliabules ont encore lieu entre Soustelle et Marin pour les municipales de 1947. Le député de Nancy est aussi resté proche de Debû-Bridel, qui le représentait à Londres et sera l'un des piliers du RPF puis des gaullistes sociaux.

Cependant, plusieurs éléments allaient les séparer rapidement. D'abord, des raisons tactiques poussent, en 1951, le général à écarter à Nancy cet allié encombrant. Marin en conçoit une vive amertume si l'on en croit son journal électoral :

La tactique gaulliste se développe : comme le RPF ne peut pas espérer avoir 316 élus, tous ces efforts tendent à empêcher toute autre formation ou coalition de les réunir. (...) Voilà pourquoi le RPF, loin de s'unir aux autres partis contre le péril d'un grand nombre d'élus communistes, souhaite avec ardeur que le nombre de ceux-ci s'accroisse (...). Ainsi s'éclaire la déclaration de M. Philippe Barrès, dans *Paris-Presse*, qui avait provoqué quelque étonnement : « Qu'importent quelques dizaines de communistes en plus ? » Pratiquer la politique du pire a toujours conduit à l'aventure et au désastre⁸⁶.

Sur le plan idéologique ensuite, nous ne savons pas ce que Marin a pensé de l'arrivée au pouvoir du général en mai 1958, mais nous pouvons imaginer que, comme Reynaud, l'élection au suffrage universel direct l'aurait heurté. Sur l'Algérie aussi, les deux hommes auraient sans doute divergé. Dans la relation aux États-Unis, les tergiversations de Marin, heureux de la collaboration franco-américaine mais agacé de la supériorité du grand frère, le rapprochait beaucoup de de Gaulle. En revanche, nous pouvons imaginer que Marin aurait été sceptique devant le rapprochement franco-allemand, avec la visite du chancelier Adenauer à Colombey-les-Deux-Églises, en 1958. De Gaulle avait évolué ; Marin aurait-il suivi s'il avait vécu plus longtemps ? C'est peu probable, car les divergences se seraient sans doute accrues.

Marin était vu comme un homme du passé par un de Gaulle qui, ayant servi le même régime, voulait se projeter au-delà. Il aurait pu lui être utile un temps, mais, rapidement, il s'est démonétisé. Dans ses *Mémoires d'espoir*, de Gaulle ne s'en cache pas :

Louis Marin me marqua, lui aussi, que son principal souci était de voir renaître un groupement politique conforme aux idées qu'il avait servies tout au long de sa carrière. Son influence et son

⁸⁵ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux, note du 9 mars 1946.

⁸⁶ AD MM 26 J/146, p. 201. Journal électoral s.d. recopié dans les notes de Fernande Marin.

action, il les employait à rassembler les modérés en vue des prochaines élections. Tant qu'il s'était agi de chasser les Allemands du territoire, ce vieux Lorrain m'avait donné son adhésion sans réserve. À présent, il reprenait sa liberté vis-à-vis de moi. Très ancien parlementaire, il était, d'ailleurs, attaché jusqu'à la moelle à la vie des Assemblées. Toutefois, il tint à m'assurer que, dans ma politique de sécurité nationale, il m'appuierait de tous ses moyens⁸⁷.

Marin avait suivi de Gaulle tant qu'il s'agissait de lutter contre l'ennemi allemand et avait même accepté de changer de République, mais il ne serait sans doute pas allé plus loin. Il n'était plus là, en 1962, quand Reynaud fit adopter une motion de censure, par la droite et la gauche, qui renversa Pompidou et amena à la dissolution de la l'Assemblée. En faisant un peu d'uchronie, sans doute aurait-il suivi le mouvement et se serait-il rangé aussi du côté de Bidault en faveur de l'Algérie française.

À sa mort, de Gaulle écrivit ces quelques lignes à sa veuve : « Soyez assurée que je n'oublie pas ni ce qu'il fit pour la France, ni la fidélité avec laquelle il m'apportait, lorsque ce m'était le plus utile, le réconfort de son témoignage⁸⁸. » Marin avait longtemps incarné la droite, mais son tour était passé et c'était maintenant le général qui allait changer le pays, à travers de nouvelles institutions et le renoncement à l'Empire colonial.

Avec les autres

Nous venons d'examiner les relations de Marin avec Wendel, Lebrun et de Gaulle. Comment le situer par rapport aux autres hommes politique de son temps ? De qui était-il proche à droite ?

Avec les ligues de Taittinger et du colonel de La Rocque, le rapprochement était possible, car les idéologies étaient proches, même si, dans les années 1930, les ligues, lassées de servir d'appoint et de service d'ordre aux partis nationaux, ont voulu voler de leurs propres ailes. Taittinger avait nommé son journal *Le National*, proche de *La Nation*, et, malgré la brouille de 1928-1931 et la concurrence de Désiré Ferry en Meurthe-et-Moselle, resta adhérent à la Fédération républicaine et soutint de nouveau ses candidats en 1936 ; ils avaient la même volonté de renforcer le pouvoir exécutif dans un cadre parlementaire et étaient pareillement hostiles à Briand. Avec La Rocque, également partisan d'une République plus efficace⁸⁹, refusant au moment de Munich à la fois « le bellicisme et le défaitisme⁹⁰ », rejetant

⁸⁷ Charles de GAULLE, *Mémoires de Guerre*, t. 3, *Le salut*, p. 289.

⁸⁸ Mot daté curieusement du 2 janvier 1963, à moins qu'il s'agisse d'une erreur de transcription.

⁸⁹ Jean-Félix de BUJADOUX, « Le PSF et la réforme de l'État », p. 87 et 100, in Serge BERSTEIN et Jean-Paul THOMAS (dir.), *Le PSF ; un parti de masse à droite (1936-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

⁹⁰ Anne DULPHY et Christine MANIGAND, p. 134, « Le PSF et les questions internationales », p. 123 *sq.*, *ibid.*

l'antisémitisme⁹¹, les relations furent plus difficiles car il créa son propre parti et s'opposa aux candidats de Marin à la fin des années trente. Enfin, pendant la guerre, La Rocque, moins anti-Pétain que Marin, ne fut néanmoins jamais collaborationniste.

Tardieu et Marin partageaient beaucoup d'idées. De droite assumée, ils désiraient tous deux une réforme de l'État, même si le premier envisageait une vaste réforme des institutions quand le député de Nancy, qui y était favorable, se passionnait davantage pour une plus grande décentralisation et des changements dans l'administration. Tardieu, « s'inscrivant [aussi] dans la tradition orléaniste du juste milieu⁹² », devait son arrivée à Matignon au président de la Fédération républicaine qui avait provoqué la démission de Briand. Les deux hommes étaient cependant de tempéraments différents : le Mirobolant, esthète et grand bourgeois, élève brillant ayant accumulé les réussites aux concours, homme d'idées délaissant les partis constitués ; Marin, homme de la campagne et combattant, étudiant travailleur s'étant orienté vers l'université, pragmatique et choisissant l'action dans le cadre du parti. « Entre le Sanglier de Lorraine et le Lion de Belfort, il y avait peu d'atomes crochus⁹³ », écrit Pinol. Un jour, Tardieu écrivit un petit mot, malheureusement non daté, au député de Nancy, le conviant à une réunion avec Flandin, Champetier de Ribes, Simon⁹⁴, Pernot, Lasteyrie, Reynaud : Marin commenta, à l'issue, dans ses notes, qu'il était du même avis que Tardieu et Reynaud contre le reste du groupe « à tendance vers la gauche⁹⁵ ». Proches idéologiquement, ils étaient hostiles tous deux à l'Allemagne éternelle⁹⁶ et soutinrent, pour cette raison, en 1935, à la fois la Russie et, dans l'affaire d'Éthiopie, l'Italie, ainsi que l'intégrité de la Tchécoslovaquie⁹⁷. Leurs relations se tendent pourtant au sujet de Mayence, en juin 1930, conduisant plusieurs personnalités de la Fédération à lâcher Marin pour Tardieu, dont l'aura dominait de plus en plus la droite.

Les relations n'étaient pas faciles avec Henri de Kerillis, à la personnalité affirmée. Patriotes tous deux, ils partageaient aussi leur désir d'une proportionnelle intégrale ou, à défaut, d'un scrutin à un tour pour mettre un terme aux combinaisons des gauches. Dans les premiers temps, Kerillis soutint la nécessité de rester unis face à la gauche et c'est dans ce but qu'il avait constitué, en 1926, le Centre de propagande des républicains nationaux (CPRN), avec Marcel Delion, grâce à une souscription dans son journal *L'Écho de Paris*, non pour affaiblir la

⁹¹ Emmanuel DEBONO et Jean-Paul THOMAS, « Le PSF et la question de l'antisémitisme », p. 225, *ibid.*

⁹² François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 64.

⁹³ Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, t. 1, p. 308.

⁹⁴ Peut-être Pierre-Henri Simon, intellectuel de droite.

⁹⁵ AN 317AP/8.

⁹⁶ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 512.

⁹⁷ François MONNET, *Tardieu...*, *op. cit.*, p. 488, 490, 494.

Fédération, mais au contraire pour souder la droite et lui donner un instrument commun de lutte. Il rêvait, pour reprendre son expression, d'un « vrai parti républicain conservateur » sur le mode anglais. Avec Kerillis, proche de Reynaud, l'accord aurait été possible : le journaliste avait voté contre Munich, demandait plus d'armements, ne voulait pas aider le régime républicain espagnol, s'opposa frontalement à Abetz et Brinon en 1940, rejoignit Londres dès le 17 juin 1940, se méfia des excès du général de Gaulle qui le rejetait aussi : il apparaîtrait ainsi comme un Marin en plus exagéré sur tous ces points, mais Kerillis était assez pessimiste sur l'évolution du monde pendant que Marin était d'un optimisme irréductible. Surtout, Kerillis était exaspéré du caractère brouillon et impulsif du président de la Fédération républicaine, estimant qu'il aurait fait mieux à sa place.

L'élégant et fin Reynaud différait du « Sanglier de Lorraine ». Pourtant, avec ce libéral en économie qui poussait au réarmement de la France et désirait constituer un grand parti conservateur, l'accord aurait été possible. Mais les escarmouches sont nombreuses. En 1925, il sont en désaccord sur la position à adopter vis-à-vis de Caillaux, que Marin soutient dans un premier temps. En 1926, Reynaud se présente aux élections avec Kerillis qui commence à s'éloigner de Marin. En 1929, alors que Reynaud avait voulu rapprocher l'ARD de la Fédération, les deux hommes se disputent rapidement sur la ratification des accords Young que Marin conteste. En 1937, Marin refuse le projet d'union nationale entre la gauche et la droite. En 1940, il se fait prier pour entrer dans le gouvernement et reprocha ensuite sa mollesse à Reynaud. Après-guerre, la brouille est complète, Marin continuant à lui reprocher son attitude de juin 1940⁹⁸, d'autant qu'il se souvenait de l'envie de Reynaud d'accepter en juillet de la même année le poste d'ambassadeur à Washington à laquelle il s'était opposé vivement⁹⁹.

⁹⁸ AD MM. AN 74AP/28. « Il ne lui pardonne pas d'avoir cédé la présidence du Conseil au maréchal alors qu'il avait promis à Mandel de tenir bon. » Journal de François de Wendel, 29 décembre 1945. Voir aussi le récit de Fernande Marin : « Louis Marin apprit ensuite que Paul Reynaud avait démissionné, prétextant être en désaccord avec la majorité des ministres, ce qui était faux. Il avait persisté dans son refus, malgré les objurgations de M. Albert Lebrun, malgré le conseil pressant de MM. Herriot et Jeanneney, président des Chambres, pour qu'il se maintienne, au besoin en remaniant son cabinet. Mais que penser de la recommandation extraordinaire faite par le démissionnaire au président de la République de choisir pour lui succéder l'homme qui incarnait la politique d'abandon qu'il condamnait ? Le président Lebrun qui, durant toute la crise, avait fait preuve de patriotisme, d'énergie, de bon sens, qui, quoi que d'un naturel timide, avait admonesté le généralissime à la fin d'un de ses exposés en faveur de l'armistice immédiat, eut la faiblesse de céder. » Pomaret raconte ainsi la scène : « Le président Lebrun explose. Nous ne l'avons jamais vu si violent : “Non, dit-il, je ne veux pas que vous partiez. Je n'accepte pas cette désertion. Je partirai plutôt avec vous.” C'est que le président Lebrun, à cette heure, voit clairement les choses ; il sait bien que l'armistice est inévitable, mais il préfère que ce soit Paul Reynaud qui le demande, et non Pétain. Il a du goût et de l'estime pour le premier. Il apprécie son haut patriotisme, il sait que Paul Reynaud n'acceptera pas des conditions trop dures (...). Il est moins sûr de Pétain. »

⁹⁹ AN 317AP/212 et 266. Journal de Camille Blaisot, p. 11.

Reynaud lui envoie ses mémoires dédicacées (« À Louis Marin qui ne fléchit pas. Cordial hommage. Paul Reynaud¹⁰⁰ »), mais Marin ne semble pas prendre pas la peine de le lire, les pages n'ayant pas été coupées.

Avec Flandin, dans les débuts, une proximité aurait été possible avec des valeurs partagées, comme la liberté du commerce ou la défense des petits épargnants et surtout une commune hostilité à la gauche. Toutefois, deux lignes de fracture insurmontables les séparaient : Marin était plus clérical et très hostile aux Loges et au centrisme en politique ; il était plus national et ne suivait pas Flandin qui voulait par exemple accepter le moratoire Hoover et s'accommodait du voisin allemand. Marin issu d'un milieu mêlé et simple dans sa démarche était éloigné du grand bourgeois de Vézelay, héritier d'une longue généalogie d'hommes politiques¹⁰¹. Si Marin accepta de rester ministre sous Flandin en 1934 malgré la trahison de ce dernier, le télégramme à Hitler en 1938 et la collaboration avec Pétain en 1940 les séparèrent irrémédiablement.

Charles Maurras et Louis Marin avaient eu comme maître à penser et ami Maurice Barrès. Ils partageaient le même combat contre l'Allemagne, avec leur action commune contre la ratification de l'accord Mellon-Bérenger de juillet 1929, contre l'évacuation de Mayence par Tardieu et le plan Young en 1930 ou les dettes américaines en décembre 1932, ainsi que leur détestation de Briand et Caillaux et leur crainte d'Hitler. Ils étaient tous deux décentralisateurs et régionalistes. Mais des divergences les séparaient, le député de Nancy n'étant pas monarchiste. Dans les années 1930, sa position apparaît au détour d'une lettre qu'il adresse à un militant monarchiste, lui expliquant que la nostalgie pour un ancien régime ne suffit pas à le rendre bon et que, sous la monarchie, si on n'était pas « à plat ventre devant le Roi » comme en République devant le pouvoir, on n'était pas mieux traité¹⁰². Il écrivait aussi dans *La Nation* : « Nous sommes foncièrement démocrates et républicains. Ces deux directives (...) constituent

¹⁰⁰ Bibli AN, Cote 22672. Paul REYNAUD, *La France a sauvé l'Europe*, Flammarion, 1947.

¹⁰¹ Son arrière-grand-père fut maire de Vézelay et son père député de l'Yonne. Arnaud CHOMETTE, « Sauver une France libérale : Pierre-Étienne Flandin entre stratégie centriste et attraction autoritaire », p. 122, In Gilles MORIN et Gilles RICHARD (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2012.

¹⁰² AAE PA-AP 203, n° 2/32. « Quoi qu'en pense son fils Léon, Alphonse Daudet avait bien raison dans son roman *Les rois s'en vont*. Ils s'en vont, et à grands pas, et il est probable qu'ils ne reviendront plus, car la monarchie ne se concevait que de droit divin et on ne reviendra plus à cette croyance certainement. Elle avait, d'ailleurs, bien des défauts, tout comme n'importe quel régime. Mais, quand vous me dites qu'une des tares du régime d'aujourd'hui est de ne pas "m'employer à plein comme je pourrais l'être dans une monarchie", dites-vous bien que les gens indépendants et ne s'occupant que du pays n'étaient pas mieux traités quand, en monarchie, ils n'étaient pas à plat ventre devant le Roi, et quand, en République, ils ne veulent pas être les instruments des factions. Je pourrais vous écrire encore cinquante bons arguments et je suis sûr que vous seriez converti. »

le seul régime qui, en principe, assure à chacun ses droits en lui imposant ses devoirs et qui, en pratique, active le plus sûrement le progrès¹⁰³. » Il se méfie ainsi des tentatives de Delahaye, rédacteur du quotidien *Le Nouvelliste de Bretagne* et créateur de l'Alliance nationale de l'ouest (ANO), de rapprocher la Fédération de l'Action française dans un grand mouvement catholique. Enfin, Marin n'a jamais été gagné par l'antisémitisme de Maurras qui disait encore après la Seconde Guerre mondiale : « Il ne s'agit pas de dire "Mort aux juifs" qui ont droit à la vie comme tous les créatures, mais "À bas les juifs" parce qu'ils sont montés trop haut chez nous. Notre antisémitisme d'État consiste à leur reprendre et à leur interdire ce qu'ils ont pris de trop et, en premier lieu, la nationalité française¹⁰⁴. » Pour finir, ils n'avaient pas la même tactique électorale, Maurras s'étant opposé, au contraire de Marin, au retour au pouvoir de Poincaré¹⁰⁵. Les deux hommes diffèrent aussi dans la méthode, la Fédération ne partageant pas les méthodes vigoureuses et parfois violentes de l'Action française. Si Marin participa au meeting de la salle Bullier, c'était parce que celui-ci servait sa cause antigermanique¹⁰⁶. S'il soutint Maurras emprisonné, c'est en partie aussi parce qu'il volait toujours au secours des hommes persécutés comme il le fit pour Frossard. Maurras, de son côté, appréciait Marin, quoiqu'il ne fût pas monarchiste, jugeant que dans l'attente de la monarchie, il y avait des pratiques électorales préférables à d'autres¹⁰⁷. L'évolution divergente de Maurras et de Marin sous Vichy acheva de les séparer, même si, après-guerre, le comte de Paris donna des consignes de vote en faveur de Marin.

Les relations avec Poincaré n'étaient pas toujours les meilleures. Marin contribua à son arrivée au pouvoir en 1926, mais rapidement il le critiqua sur de nombreux sujets (relations avec l'Allemagne, dévaluation, mode de scrutin, indemnités parlementaires) et ne fut pas reconduit comme ministre en 1928 au moment où pourtant les radicaux quittaient le gouvernement. On trouve, dans de nombreux papiers, des critiques mineures, mais directes, ne cachant pas un certain agacement ; deux exemples, secondaires, mais révélateurs, en témoignent : dans son étude sur les villages lorrains, Marin se moque de Poincaré qui voulait

¹⁰³ Louis MARIN, « L'opposition », *La Nation*, 27 février 1926.

¹⁰⁴ Charles MAURRAS, *Votre bel aujourd'hui. Dernière lettre à Monsieur Vincent Auriol, président de la IV^e République*, Paris, Fayard, 1953, p. 457-458, In Olivier DARD, *Maurras...*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁵ Jean-Étienne DUBOIS, *Leçon d'histoire ...*, *op. cit.*, p. 773.

¹⁰⁶ De même, « en avril 1920, lors de la réunion du Congrès national pour la reconstruction économique et sociale de la France, que présidaient Juliette Adam [féministe républicaine, qui fut amie de Gambetta et mourut centenaire] et Louis Marin, les orateurs répétèrent tous les thèmes de ce qui était à ce moment la ligne d'Action française [sur le patriotisme intégral]. » Eugen WEBER, *L'Action française*, *op. cit.*, p. 153.

¹⁰⁷ William D. IRVINE, *French conservatism ...*, *op. cit.*

supprimer les tas de fumier dans les villages. En sens inverse, Poincaré critiquait le cléricalisme du « bedeau de Saint-Epvre ».

Avec le général de Castelnau, les relations étaient sans doute bonnes. Les deux hommes avaient défendu le Grand Couronné et sauvé Nancy, l'un par la parole, l'autre par l'action militaire. Ils partageaient les mêmes options philosophiques, défendant la place de l'Église dans la société et la liberté de choix de l'école, les assurances sociales et les congés payés tout en étant hostiles aux francs-maçons et, dans le silence des documents, on suppose qu'ils ne se sont ni critiqués ni concurrencés. En 1919, Castelnau s'abstient sur le traité de Versailles, position proche du refus de Marin. Ils participent ensemble à des meetings dans les années 1920 pour la défense de l'école libre. Quand le PDP se développe en Meurthe-et-Moselle, dans les années 1920, le général décline toute intromission ou arbitrage. Marin, par son caractère et par sa fonction de président de parti, ne semble pas avoir pratiqué la double affiliation, à l'inverse de son action intellectuelle ; il n'adhéra donc pas à la FNC, mais en partageait beaucoup de convictions.

Lorrain et catholique comme le maréchal Lyautey, Marin fit de grands discours en son honneur à l'occasion de son inhumation. Le militaire ne semble pas avoir eu les meilleures relations du monde cependant avec son compatriote, ne l'associant pas, par exemple, quand il tente de réaliser l'union à droite. En 1932, Wendel doit même le sermonner pour qu'il ne manœuvre pas contre Marin aux élections législatives¹⁰⁸. Les deux hommes étaient trop différents sur le plan du caractère et de la formation pour s'entendre véritablement, même si l'absence de réelle concurrence entre eux sur le plan politique, notamment en Meurthe-et-Moselle, ne les amena pas à s'opposer.

¹⁰⁸ Journal de François de Wendel, 5 février 1932.

Chapitre XXI : La mémoire du député de Nancy

La mort de Louis Marin

Louis Marin meurt, le 23 mai 1960, à 13 heures, à Paris, dans sa 90^e année. Jusqu'au bout, il avait gardé son dynamisme et s'était même remis facilement d'une opération chirurgicale ; ce n'est que dans les derniers mois qu'il avait commencé à fatiguer. Les dernières heures furent pénibles, comme nous les raconte Fernande dans une longue note, ne nous épargnant aucun détail. Il se remettait d'une bronchite chronique dont il souffrait depuis une dizaine d'années, et dont il connut une crise aiguë en 1955, quand il eut un spasme de la vessie. Un médecin envoya une infirmière stagiaire poser une sonde, mais on s'aperçut trop tard qu'elle avait crevé la prostate et provoqué une hémorragie. Quand Fernande, au réveil, s'aperçut que le lit était plein de sang, elle partit à la recherche d'un médecin, qu'elle trouva avec difficulté. L'agonie fut terrible. Fernande, écrivit, sous le choc, ces lignes d'une grande tendresse pour son mari :

J'étais au désespoir. Mon mari était tout pour moi. Depuis 58 ans, nous travaillions ensemble, nous nous adorions. Durant sa maladie, il ne s'est jamais plaint et n'a jamais demandé une explication. Il me répétait constamment : « J'ai confiance en toi. Je me laisse faire parce que tu le juges nécessaire. Jamais je ne me m'ennuierai avec toi. Nous sommes l'un à l'autre pour l'éternité. Je t'assure que je suis heureux. » Ma seule consolation est de lui avoir fait connaître la douceur d'un foyer. En perdant mon bien-aimé mari, j'étais séparée d'un être exceptionnel, d'une bonté incomparable, d'un courage inouï. Il fut incompris de la plupart, sa droiture méconnue, son indépendance châtiée, son désintéressement dénigré¹.

Marin est inhumé, comme il le souhaitait, à Bruyères, dans la terre de ses ancêtres, et non dans son département d'action. Sur sa tombe, est écrit, conformément à ses volontés : « Ici repose Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant, qui a consacré sa vie au service de la France et à son rayonnement culturel dans le monde. » Sa double qualité d'homme politique et d'universitaire est ainsi mentionnée ainsi que son ouverture au monde. Sa femme repose à ses côtés, « docteur ès lettres de l'Université, officier de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance », comme le mentionne la plaque, toutes qualités assez exceptionnelles pour l'époque. Un service est célébré le 1^{er} juin à l'église Saint-Sulpice à Paris.

Marin après sa mort

Rapidement, les hommages se multiplient à la nouvelle de la perte de cette figure centrale de la vie politique française. *Le Monde* salue la mémoire de ce « républicain libéral et

¹ AD MM 26J/17.

nationaliste, respecté de tous pour son intégrité, pour l'ardeur et la sincérité de ses convictions². » *The Times* renchérit, gommant ses hésitations dans la crise de Munich :

Louis Marin, la dernière figure de droite d'une certaine importance de la vie politique de la III^e République, personnalité vigoureuse et courageuse et d'une imposante intégrité intellectuelle, est mort à Paris, hier. (...) Quoique vivement conscient de la faiblesse de la France dans la période qui précéda Munich, il était intraitable dans son opposition à la politique d'apaisement. (...) Il vota contre l'armistice et critiqua avec force la concentration des pouvoirs dans les seules mains de Pétain³.

La *Voix de la Résistance*, organe du CAR, salue en son doyen « une présence fidèle, amicale, attentive aux choses et aux gens⁴ » : « Sa vie durant, Louis Marin avait été un exemple obstiné de patriotisme intransigeant. » Ironie de l'histoire, à l'Académie des sciences morales et politiques, lui succède, le 20 novembre 1961, son ami, André François-Poncet, qui occupe aussi le siège du maréchal Pétain à l'Académie française. Le président de l'Académie, le pasteur Marc Boegner, ancien président de l'Église réformée de France, souligne, le 30 mai 1960, dans son éloge, « sa personnalité ardente, passionnée, attachée aussi bien aux persévérantes réflexions de l'esprit qu'aux labeurs de l'action » et Charles Virolleaud, membre de l'Institut, président de la Société d'ethnographie de Paris, note, le 5 novembre 1960, « sa curiosité vraiment universelle ». À l'Académie des sciences d'outre-mer, il est remplacé par Roger Lévy qui prononce son hommage⁵. Spécialiste de l'Empire du milieu, il interprète à la chinoise les vertus cardinales de Louis Marin, honnêteté, fidélité, charité, courage, y ajoutant ce qui « donne du sel à l'existence : l'humour anglais ». Il faisait aussi remarquer que, dans la galerie des bustes de l'Institut, tous les personnages portaient aussi « une somptueuse lavallière en tissu blanc très fin, ramenée au col et bouffante ».

Fernande écrit un petit ouvrage sur son mari, mais, essayant des refus d'éditeurs, elle l'édite elle-même chez l'imprimerie Jouve, ainsi qu'une dizaine d'autres écrits par son mari, notamment des récits de voyage. Elle va aussi multiplier les initiatives pour honorer sa mémoire. Après sa disparition, une Association des amis de Louis Marin est constituée sous la présidence de Bassot, son ancien chef de cabinet, avec, dans le comité d'honneur, les présidents des Assemblées, Gaston Monnerville et Jacques Chaban-Delmas, Édouard Bonnefous, René

² André BALLET, *Le Monde*, 25 mai 1960.

³ "Louis Marin, the last surviving right-wing figure of serious note in French political life under the Third Republic, a personality of vigorous and courageous temper and of commanding intellectual integrity, died in Paris yesterday. (...) Although bitterly conscious of France's weakness in the period before Munich, he was uncompromising in opposition to the policy of appeasement. (...) He voted against capitulation, strongly contested Pétain's concentration of executive power in his own hands." *The Times* (24 mai 1960).

⁴ AAN. Dossier Louis Marin.

⁵ AN 317AP/229. Séances d'octobre-novembre 1962.

Cassin, les ministres Edmond Michelet et Louis Jacquinot, l'ancien préfet de police Roger Langeron, les ambassadeurs Léon Noël et François Charles-Roux, l'ancien président du Conseil Paul Ramadier, le président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Maurice Schumann. Elle écrit, le 22 février 1961, au président de la Société de géographie pour demander que soit entretenu son souvenir⁶. Elle tente d'obtenir des articles dans le *Figaro littéraire* et *Historia* par l'intercession d'André François-Poncet en décembre 1964 et se querelle avec le Petit Larousse qui lui répond ne mentionner que les anciens chefs d'État et de gouvernement, tout en corrigeant la notice du Grand Larousse⁷.

De nombreux actes se tiennent en sa mémoire. La salle de la préfecture, qui accueillit pendant près d'un siècle les délibérations du conseil général, est baptisée salle Louis-Marin et inaugurée avec le don par Fernande d'une huile représentant l'homme politique à sa table de travail⁸. Le buste de Sinapi se trouve toujours en bonne place au siège actuel du conseil départemental, à quelques mètres du bureau du président. L'écrivain lorrain Marcel Cordier multiplie les interventions et les conférences pour que sa mémoire soit rappelée⁹.

Grâce à Paul Faber, président du Conseil municipal de Paris, qui avait été l'un de ses collaborateurs au ministère en 1940, une petite place Louis-Marin est inaugurée, le 29 avril 1967, à Paris, au carrefour du boulevard Saint-Michel, de la rue de l'Abbé-de-l'Épée et de la rue Henri-Barbusse¹⁰, indiquant, de façon également significative, « Place Louis-Marin (1870-

⁶ Guimet.

⁷ AN 317AP/266.

⁸ Ce tableau, peint par Suzanne Frémont (1876-1962), qui ornait la salle à manger du domicile parisien de Paris (Marcel CORDIER, *Terre lorraine*, n° 20, 3^e trimestre 1981), disparut plusieurs fois. Après avoir été rétabli une première fois par Marcel Cordier, ce dernier s'aperçut en 2018 qu'il avait encore disparu. Nous l'avons retrouvé dans les réserves du conseil général, grâce à l'entremise de son président d'alors, Mathieu Klein, et il put ainsi retrouver sa place en face d'une photographie imprimée par un de nos prédécesseurs quelques années auparavant. Une autre du même type avait été prise aussi, à cette même époque, d'un portrait d'Albert Lebrun pour orner l'entrée dans la « chambre du ministre ». En revanche, la plaque en marbre en l'honneur d'Albert Lebrun, qui avait été inaugurée par le président René Coty en présence de nos grands-parents, le 16 octobre 1954, et apposée dans cette même salle Louis-Marin ne fut jamais retrouvée malgré diverses recherches. Il semble qu'elle ait disparu au milieu des années quatre-vingt-dix, quelques années après le déménagement du conseil général, d'abord de l'autre côté de la rue Lyautey et ensuite dans l'ancien hôpital militaire Sédillot, 48, esplanade Jacques-Baudot, à Nancy. À la même époque, les grands salons de la préfecture, au rez-de-chaussée, étaient baptisés « salons Albert-Lebrun » et, en 2018, une plaque était posée à l'entrée de ces salons, faisant écho à la plaque située à l'entrée de la salle Louis-Marin, au premier étage, ainsi que le nom d'une femme à une salle de la préfecture, la salle Isabelle-Mangin, en hommage à cette grande résistante, professeur d'anglais, qui avait servi d'interprète au général Patton.

⁹ Entre autres, un vernissage au conseil général le 13 octobre 1994, avec le concours de la Société de géographie, du livre sur les photos rapportées d'Asie par Louis Marin, *Frontières d'Asie*, déjà cité, et, le 21 octobre de la même année, une conférence salle Driant à Nancy.

¹⁰ AD MM 26J/248.

1960)¹¹. Ethnographe et homme politique », avec, au passage, une erreur dans sa date de naissance. Plusieurs personnalités prennent la parole : Paul Faber (saluant « un impressionnant modèle »), le docteur Jean-Auguste Huet, directeur de l'École d'anthropologie (évoquant « un homme grand, à la stature noble, au port fier, au regard pénétrant et bon, (...) un esprit encyclopédique qui avait tout lu, tout vu, (...) un voyageur infatigable ») et Pierre Renouvin, au nom de l'Académie des sciences morales et politiques (saluant « son enthousiasme, (...) sa passion »). À cinquante mètres de là, une plaque est apposée sur la façade de son ancien domicile, au 95, boulevard Saint-Michel (« Louis Marin (1871-1960). Homme d'État, philosophe et savant, consacra sa vie au service de la France. Il habita cette maison de 1916 jusqu'à sa mort »). Sur le mur de la maison qu'il habita à Faulx, une plaque, posée seulement en juin 2023, indique : « Louis Marin, né à Faulx, député de Meurthe-et-Moselle, conseiller général du canton de Nomeny, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, ministre sous la Troisième République, a vécu dans cette maison de 1876 à 1948. » Le 6 février 1971, le centenaire de sa naissance est célébré à l'église Saint-Sulpice, avec la présence du Premier ministre en personne, Jacques Chaban-Delmas, qui déclare : « J'ai, en effet, toujours porté la plus grande estime au président Louis Marin de son vivant et le général de Gaulle a mieux exprimé que je ne saurais le faire moi-même un jugement que l'histoire retiendra. » C'est le grand Marcel Dupré, membre de l'Institut, qui joue l'orgue. Le conseil général célèbre aussi ce centenaire par la bouche de son président, Roger Boileau, et du préfet Maurice Lambert, qui conclut par ces mots : « Tel fut Louis Marin qui incarne la Lorraine pour le reste du pays et en lequel les Lorrains reconnurent spontanément l'un des plus grands des leurs¹². » En 1977, à Nancy, le viaduc Louis-Marin, également nommé VEBE (Voie Express Banlieue Est), est inauguré. Près de Faulx, à Custines, ville qui avait reçu la Croix de guerre des mains du ministre de l'Éducation nationale Pierre-Olivier Lapie en présence de Louis Marin en 1950, le collège prend la dénomination Louis-Marin. Enfin, des rues sont baptisées à son nom, notamment à Nomeny, la ville chef-lieu de son canton, à Bruyères, le village où il est enterré, ainsi qu'à Nantes comme nous l'apprend Julien Gracq.

Les événements du Grand Couronné ne sont pas oubliés. Un monument en hommage à ses défenseurs héroïques avait été commandé, en 1935, au sculpteur Émile Larose en vue de

¹¹ Nous avons consulté son acte de naissance qui confirme la date de 1871 présente dans toutes les encyclopédies papier et en ligne.

¹² Roger BOILEAU et Maurice LAMBERT, « Centenaire du président Louis Marin », conseil général de Meurthe-et-Moselle, séance du 20 janvier 1971.

glorifier « les forces spirituelles de la France¹³ ». Après des démarches de Fernande, il devient un hommage à feu son mari. Le président de l'Académie des Beaux-Arts, Albert Laprade, confie son élaboration à une commission de suivi. Un comité pour l'érection du monument est constitué par Fred Gouvy, avec le soutien du Souvenir français. Le monument est inauguré, en 1964, par le préfet Jean Gervais, en présence de 2 000 personnes, sur le mont Sainte-Geneviève, pilier nord du Grand Couronné, en face de la colline de Mousson. De nombreux élus, fonctionnaires, militaires, industriels et les autorités religieuses, catholiques, protestantes et juives, sont présentes. Un détachement du 15^e régiment du Génie de l'Air, venu de Toul, et la 6^e batterie du Centre d'instruction et de spécialisation de l'aviation légère de l'armée de terre d'Essey-lès-Nancy donnent du lustre à l'événement. Des statues de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc l'encadrent. Une phrase y est inscrite en gros caractères, un peu effacés par le vent qui souffle fort sur le haut de cette colline, connue par ailleurs des amateurs d'astronomie : « Aux défenseurs du Grand Couronné. À Louis Marin, promoteur de ses fortifications ». Comme pour les cérémonies des années précédentes, la manifestation commence par une visite du cimetière pour saluer la mémoire du commandant de Montlebert, qui y avait été enterré comme un soldat selon sa volonté. Fred Gouvy souligne dans son discours « l'action énergique du jeune député de Nancy ». Le préfet n'hésite pas à souligner, sous le gouvernement Pompidou, « la clairvoyance de Marin, son courage à souligner les faiblesses du traité de Versailles et sa recherche passionnée pour que la fraternité nouée dans les batailles devienne l'instrument de notre redressement politique ».

Fernande enrage contre tous ceux qui oublient son mari comme le montre cette annotation, en 1969, à propos de la conférence sur le traité de Versailles à l'Académie de Gabriel Puaux, ancien collaborateur d'André Tardieu : « A fait l'apologie de Tardieu et n'a pas prononcé le nom de Louis Marin¹⁴. » Elle écrit aussi, en janvier 1968, à Maurice Baumont, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, parce qu'il n'avait pas mentionné, dans une causerie sur France Culture, le nom de son mari et reçoit en retour une lettre d'excuses : « Soyez sûre que chaque fois que l'occasion m'en est offerte, je rends un chaleureux hommage à mon cher et grand, très grand, compatriote lorrain. » Sur une coupure de presse évoquant les universitaires lorrains sous la Coupole, elle écrit « Louis Marin n'est pas cité », pas plus que dans un article sur l'octroi du vote aux femmes en 1944 (« De Louis Marin, il n'est pas question »). Ailleurs, elle griffonne encore avec rage ces mots « conspiration du silence après

¹³ Inauguration solennelle le 4 octobre 1964 sur la colline de Sainte-Geneviève (Meurthe-et-Moselle) du monument aux défenseurs du Grand Couronné, Paris, Imprimerie Jouve.

¹⁴ AN 317AP/229.

la mort de Louis Marin » ou sur la couverture de la biographie de Poincaré de Pierre Miquel (« pas un mot sur l'action de Louis Marin dans la partie consacrée au traité de Versailles ») ou encore sur le livre de Louise Weiss, *Années de lutte pour le droit de suffrage* (« pas un mot du rôle de Louis Marin, le plus grand féministe de la III^e République¹⁵ »).

Plus jeune que lui, Fernande lui survit vingt ans, dans l'appartement du boulevard Saint-Michel¹⁶, avec une pension annuelle de 22 650 nouveaux francs qui sera, en 1980, de 96 301 francs, soit 11 000 francs par mois¹⁷. Elle n'a plus la maison de Faulx et vendra, au bout de quelques années, le château de Morey, propriété de Georges Ducrocq, qui, après la mort de l'épouse de ce dernier, avait été légué à Marin¹⁸. « Femme extraordinaire », d'après Marcel Cordier, qui fut son exécuteur testamentaire, elle classe et archive tous ses papiers, à la fois rue de Varenne, qu'elle doit quitter rapidement¹⁹, et au 95, boulevard Saint-Michel, qu'elle occupe jusqu'à son décès, à Paris, le 14 septembre 1980, à 94 ans. Elle laisse de l'argent pour fonder un prix pour les enfants méritants de Faulx²⁰ et deux prix « Monsieur et Madame Louis Marin » de l'Académie de Stanislas et de l'actuelle Académie des sciences d'outre-mer, ce dernier « destiné à récompenser un auteur ayant traité des sciences humaines en général et particulièrement l'ethnologie, l'anthropologie et les relations entre les divers peuples du monde²¹ », ainsi qu'un prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Marin orléaniste ?

Comment classer Marin parmi les catégories politiques que certains historiens ont établies ? Qu'est-ce que la droite ? Elle naît officiellement en France de la Révolution quand les partisans du droit de veto royal, en août et septembre 1789, se placent à la droite du président

¹⁵ AN 317AP/266. Louise WEISS, Depuis le premier jour (essai d'autobiographie). *Années de lutte pour le droit de suffrage* (ce que femme veut) (1934-1939), 4^e t., Paris, Julliard et Gallimard, 1946.

¹⁶ PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux. Certains documents précisent que Marin en était propriétaire ; une note de la PP évoque au contraire un loyer annuel de 13 000 francs et une autre note signale aussi qu'il est locataire.

¹⁷ À comparer à mon salaire de professeur agrégé de 8 000 francs en 1986.

¹⁸ Informations confiées par l'écrivain et ami de Louis Marin, Marcel Cordier.

¹⁹ C'est ainsi que j'interprète le message du carton AN 317AP/250, tracé au feutre par Fernande Marin : « Ces papiers étaient conservés par Louis Marin dans son bureau. Après sa mort, je n'ai pu les refondre dans les dossiers que je constituais, ayant été expulsée de son appartement réservé à la vie politique et d'enseignement du Disparu. » M. Cordier, interrogé en 2022, me répond que « ce n'est certainement pas du 95, bd Saint-Michel dont parle Fernande mais plutôt du siège de l'URD, 3, place du Palais-Bourbon. »

²⁰ Don de 500 francs en rente de 5 %. « Ce prix serait attribué, chaque année, lors de la distribution des prix, à l'élève qui, par sa persévérance, aurait réalisé les progrès les plus remarquables » traduit par le Conseil municipal du 16 septembre 1961 en prix pour l'élève, garçon ou fille, qui aura obtenu les meilleures notes à l'examen du certificat d'études primaires ».

²¹ <https://www.academieoutremer.fr>

de séance. Homme d'ordre, catholique, patriote, antiallemand et anticommuniste, libéral et décentralisateur, croyant davantage dans les vertus familiales que dans la direction de l'État, Marin était assurément de droite. Dans le vocabulaire de l'époque, il était même classé parfois à l'extrême droite, ne serait-ce que pour sa position dans l'hémicycle²². Pourtant, les différences de point de vue entre les dissidents et les tenants de la ligne du parti sont faibles et même variables dans le temps. Comme le dit Irvine, « bien que la dispersion des députés de la Fédération reflète évidemment les conflits internes des trois années antérieures, on ne trouve pas de raisons profondes au départ de certains et au maintien des autres²³ ».

Louis de Bonald, dans sa *Théorie du pouvoir politique et religieux*, publiée en 1796, rattache la droite à la défense de l'Église catholique, condamnant la Révolution comme découlant de « l'hérésie protestante²⁴ ». André Siegfried distinguait aussi la gauche de la droite dans leur relation à l'Église et au château, soulignant la place de la Révolution française dans la détermination des grands courants. Le député de Nancy se rangeait toujours du côté de l'Église et de l'ordre, acceptant le régime républicain sans en partager les excès ; il était en bons termes avec les possédants et dirigeants économiques, protestait contre l'abus d'impôts, demandait aux administrations de faire des économies.

Pour François Goguel, le parti de l'Ordre, établi en 1848, résiste aux troubles révolutionnaires et « demande de voir garanties la liberté religieuse, la famille et la lutte contre la pauvreté²⁵ », comme Marin, mais ce dernier, soucieux de l'ordre public comme de l'ordre institutionnel et religieux, était aussi pour le Mouvement, par ses revendications en faveur du

²² « Debout dans la travée d'extrême droite, vous parliez. » Bertrand de Jouvenel, Jeanneney, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 430. Kerillis se plaint de « la petite fraction d'extrême droite de ses partisans » (c'est-à-dire de Marin) qui affaiblit Tardieu. Jean-Yves BOULIC, Anne LAVAURE, *Kerillis...*, *op. cit.*, p. 99. Un autre journaliste commente, en 1932, au moment de la scission d'avec Pernot : « Dans la Chambre nouvelle, le groupe de l'URD auquel appartient M. Georges Pernot forme l'extrême droite. Il faut donc, a pensé le député du Doubs, aller un peu plus à gauche. » Journal du 5 juin 1932 (une écriture manuscrite mentionne *Le Pays*, journal que ne nous trouvons pas répertorié). AN 317AP/7. Roger Deleplanque écrit dans le *Petit bleu*, en 1939, que l'extrême droite a sauvé le gouvernement Daladier. Louis MARIN, « Loyauté », *La Nation*, 3 juin 1939. Un membre du parti proteste contre cette dérive « d'extrême droite ». Lettre d'A. Charbin à Guiter du 25 juin 1932. AN 317AP/73-74. Également dans Jean-Luc PINOL, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 311. Et Cordier, dans ses mémoires, note : « Je suis surpris qu'un membre du Front national devienne, au Conseil, le représentant d'un parti d'extrême droite. » Jean-Baptiste DUROSELLE, *1939-1944*, *op. cit.*, p. 421.

²³ “Although the dispersal of the Federation's deputies obviously reflected the internal conflicts of the previous three years, there are no profound reasons why some deputies chose to leave and some did not.” William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 59. “Taken at a whole, the voting record of the groupe Pernot was no more progressive than that of the main party.” Et de citer plusieurs exemples de votes.

²⁴ Michel DENIS, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 34.

²⁵ Bernard MENAGER, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. 104.

vote des femmes ou de la réforme des institutions. René Rémond rappelle « qu'aux commencements de la société politique moderne, la liberté trace une ligne de démarcation bien tranchée entre la gauche qui l'exalte comme un absolu et la droite qui lui oppose l'autorité et la tradition, (...) mais c'est aujourd'hui plus souvent la droite qui se réclame de la liberté contre le pouvoir totalitaire des régimes communistes, le dirigisme de la gauche et l'intervention de l'État dans la gestion de l'économie. » Déjà, dans la première moitié du XX^e siècle, Marin en appelle à la liberté, de choisir sa religion et son école, de gérer son entreprise ou son exploitation agricole sans intromission de l'État, à celle des affaires face à l'inquisition fiscale et des collectivités locales dans un État centralisé. Marin était décentralisateur comme beaucoup à droite, même si la gauche s'y convertit plus tard, au début des années 1980. De même, en sens inverse, il était national alors que cette conviction fut longtemps l'apanage de la gauche, avec Gambetta défendant Paris.

Au sein de la droite, Marin était-il, pour reprendre la classification de René Rémond, bonapartiste, orléaniste ou légitimiste, ou, en choisissant les termes de Maurice Agulhon, autoritaire-plébiscitaire, libéral-conservateur ou contre-révolutionnaire intégral, si du moins ces distinctions demeurent pertinentes²⁶ ? Dans son ouvrage classique, *Les droites en France*²⁷, Rémond écrit :

De ces trois droites, la première, [la droite légitimiste] emprunte aux ultras de la Restauration sa doctrine : la contre-révolution. Elle est la tradition faite système, érigée en politique, incorporée dans la sensibilité. La seconde, qui associe indissolublement libéralisme et conservation, tient son fonds de l'orléanisme. La troisième est un amalgame d'éléments originellement hétérogènes, mais qui a acquis une cohérence, une consistance propre sous le signe de l'autorité et du nationalisme : elle a un précurseur dans le bonapartisme.

Marin n'était pas bonapartiste. Dans sa jeunesse, il avait certes, semble-t-il, participé aux manifestations boulangistes ou, *a minima*, les avait suivies, mais il n'a jamais admis le recours aux pleins pouvoirs, ni attendu l'homme fort, ni désiré l'être. Boulanger, soutenu par la gauche quand il avait évincé le duc d'Aumale des cadres de l'armée, avant de devenir le héraut d'une certaine droite, était, pour lui, avant tout, le symbole du patriotisme antigermanique. Par légalisme, nous le voyons, en 1926, refuser la grève des impôts qu'ont lancée les petits patrons. Marin n'a pas non plus été attiré par les idéologies monarchistes et soutenait pleinement le régime républicain. Gaulliste dans la Résistance, il s'en éloigna rapidement. Il paraît difficile de le qualifier de bonapartiste.

²⁶ Maurice AGULHON, *La République*, t. I (1880-1932), Paris, Pluriel, 2011, p. 113.

²⁷ René REMOND, *Les droites...*, *op. cit.*, p. 37.

Le qualifier de légitimiste serait tout aussi erroné, même s'il exprimait, parfois, le désir de revenir sur la loi de 1905 et manifestait une certaine aversion envers les partis politiques. Malgré l'avis du préfet en 1905, il n'était pas non plus réactionnaire au sens premier du terme, ne désirant pas revenir à l'Ancien régime²⁸. Il n'était pas nostalgique de la monarchie, n'a pas participé au mouvement des ligues, n'a pas cherché à renverser le pouvoir et n'a jamais conçu son action en dehors de l'action parlementaire. Arrivé à la vie politique à une époque où le ralliement de l'Église à la République était devenu une évidence, avec de surcroît la disparition du comte de Chambord, en 1883, il n'a pas eu les cas de conscience de ses prédécesseurs en politique. La Meurthe-et-Moselle, qui n'envoyait à la Chambre que des républicains en 1871, comme le note René Rémond, peut s'offrir, au début du XX^e siècle, à la droite patriote.

Maurras aurait bien voulu l'attirer à lui comme le signale Olivier Dard : ils avaient en commun d'être conservateurs sociaux, germanophobes et décentralisateurs²⁹. Dans les années qui ont suivi le traité de Versailles, beaucoup d'hommes de droite, comme Baudrillart ou Bailby, soutinrent les positions de Marin, mais ce dernier était républicain contrairement à Maurras qui rêvait de rétablir la monarchie et avait soutenu Pétain en 1940 comme un substitut de roi. Marin n'a pas non plus versé dans son idéologie qui dénonçait les « quatre États confédérés, les juifs, les protestants, les maçons et les métèques ». Le seul point commun dans cette énumération était la détestation de Marin pour les loges maçonniques, mais il admettait et respectait les autres religions. De la même façon qu'au début du XX^e siècle, le marqueur de la loi de Séparation a permis de départager la droite en deux camps, l'antisémitisme peut servir, dans l'entre-deux-guerres, à distinguer la droite de l'extrême droite.

Plus proche de son condisciple de Nancy Maurice Barrès, en partageait-il toutes les opinions ? Zeev Sternhell analyse ainsi la philosophie de l'écrivain : « Son nationalisme constitue moins une réaction contre le désastre de 1870 qu'une révolte contre la démocratie libérale et contre les excès du capitalisme. (...) Par le biais de la question sociale, le boulangisme barrésien débouche sur un populisme³⁰. » Il souligne son obsession de la décadence, le culte du moi et de l'élan vital, associé aux forces spirituelles, qui rejoindrait le culte de la patrie, et résume ainsi son programme politique : création de caisses de retraite, réforme de l'impôt,

²⁸ Dans l'émission de radio « Les néos-réacs en guerre culturelle », épisode 3, sur France Inter, Olivier Dard distingue bien les réactionnaires, tournés vers le passé, des conservateurs qui sont dans le mouvement.

²⁹ « La guerre de 1914 est pour lui l'occasion de nouer des contacts avec des dirigeants de la III^e République, du député lorrain Louis Marin, qu'il cherche à toucher par Barrès, à Raymond Poincaré. », Olivier DARD, *Maurras, op. cit.*, p. 154.

³⁰ Zeev STERNHELL, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Éditions Complexe, 1972.

protection des travailleurs contre la main-d'œuvre étrangère, reconnaissance des syndicats, toutes propositions qu'avancent aussi Marin et bien d'autres hommes politiques de l'époque. Le député de la première circonscription de Nancy aurait pu reprendre aussi à son compte cette phrase de Barrès : « Il faut des institutions traditionnelles, une éducation nationale, une religion acceptée. Sans quoi, c'est une décadence de l'esprit³¹. » Les deux hommes avaient en commun ce patriotisme forcené, cette volonté de décentralisation, cet intérêt pour les traditions et la vie spirituelle ; ils partageaient un même élan vital.

Ni maurrassien, ni monarchiste, il n'était pas non plus antisémite ou d'extrême droite, comme nous l'avons démontré, malgré une certaine historiographie israélo-américaine, désireuse de prouver l'existence d'un fascisme à la française (Lebovics, Sternhell, Paxton). Il remarquait d'ailleurs perfidement que « le fascisme n'est pas venu des partis de droite³² ».

En 1905, pour sa première élection, alors qu'il lui aurait été profitable dans l'ambiance du moment de se déclarer antisémite, il évite le sujet et se présente comme républicain progressiste, libéral convaincu, démocrate ardemment et refuse les qualificatifs de réactionnaire et de nationaliste. Nous dirions que, en participant pleinement au système parlementaire, le député de Nancy relevait de l'orléanisme, « héritier consentant de 1789 », « ce mélange inédit d'ordre et de liberté, ce dosage de stabilité sociale et d'évolution naturelle³³ ». Sirinelli note « qu'aux droites nées des principes monarchiques, se sont alors ajoutées d'autres droites : *libérale* après la lente acceptation du pacte républicain par de larges fractions de l'orléanisme au fil des premières décennies de la III^e République, révolutionnaire fin-de-siècle qui développa une culture plébiscitaire, organique, populiste et antidémocratique ; à une échelle nettement moindre, fasciste dans les années 1930 du XX^e siècle ; gaulliste, enfin, après la Libération³⁴ ».

Comme l'analyse Gilles Richard, il est...

difficile de s'en tenir à la vision tripartite de René Rémond où les légitimistes seraient devenus au début du XX^e siècle des conservateurs, les bonapartistes des nationalistes et les orléanistes des libéraux. L'industrialisation amorcée sous la monarchie de Juillet avait entraîné une mutation de la France. (...) Les enjeux du débat politique s'en étaient trouvés sinon totalement changés, du moins largement renouvelés et élargis³⁵.

Marin faisait-il alors partie, pour reprendre les catégories de cet historien, des « légitimistes, orléanistes, bonapartistes, libéraux, démocrates-chrétiens, nationalistes ou

³¹ Raoul GIRARDET, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1972, p. 5.

³² Chambre des députés, 2 décembre 1933, p. 4318.

³³ *Ibid.*, *op. cit.* p. 175 et 98.

³⁴ Éric VIGNE, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. XXVIII.

³⁵ Gilles RICHARD, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, p. 134.

agrarier³⁶ » ? Nous dirions plutôt, en combinant deux critères, qu'il était libéral patriote, tant la liberté était pour lui importante sur tous les plans (politique, religieux, économique) à condition qu'elle fût mise au service de son patriotisme. Sauf chez Maurras, relativement isolé, la question du régime politique n'était plus en débat. Nous pourrions aussi qualifier Marin d'orléaniste à tendance légitimiste, par exemple en se plaçant dans la ligne de la tradition française qui critiquait la loi de 1905. Car il rejetait le centre mou, comme il l'écrit dans un éditorial qu'il intitule « Centrite » : pour lui, « dans un pays normal », « le Parlement est centriste » et, ajoute-t-il, au temps du combisme qui divisa la France en « une brutale division des citoyens », « la Fédération républicaine était encore officiellement le centre », avec à sa gauche, le groupe socialiste de Jaurès et, à sa droite, « monarchistes, bonapartistes, conservateurs, action libérale, indépendants ». Pourtant, depuis, disait-il, la démagogie et la maçonnerie avaient modifié les lignes, avec des « renégats³⁷ » passant de gauche à droite ou inversement. Sûr de son positionnement politique, il se voulait pour une forme de « centre » : « Nous réclamons l'union nationale avant une catastrophe³⁸. »

De même, il rejetait le terme de modéré : « On nous a traités de nationalistes, de réactionnaires, de cléricaux. Nous mettons, que cela plaise ou non, le pays au-dessus de tout (...). Nous avons servi nos idées avec âpreté et intransigeance. Le titre de modérés ne nous convient pas³⁹. » En effet, malgré son inclusion dans le colloque sur les modérés dirigé par François Roth en 1998, l'adjectif de « modéré » lui est assez rarement attribué. « Le terme de modéré permet d'entretenir une ambiguïté dont la modération politique tire profit. Le mot désigne à la fois une ligne centriste qui rassure en éloignant le spectre de la terreur et en trouvant une voie moyenne⁴⁰ », expliquait Didier Francfort à cette occasion. Marin avait peut-être des idées modérées, mais son caractère fougueux ne permettait pas que ce qualificatif lui fût appliqué. On ne peut en effet être mou ou modéré, pourrions-nous dire, quand il s'agit de voler au secours de son pays.

Son ami, le fameux professeur de médecine Alain Larcen, le définissait pourtant, par rejet des extrêmes : « Ce républicain de droite (...) ne sera ni monarchiste, ni maurrassien, ni vichyssois. » François-Poncet reprenait les mêmes termes, rappelant combien Marin refusait d'être catalogué à droite, comme bien des hommes politiques de cette tendance :

³⁶ *Ibid.*, p. 249.

³⁷ Louis MARIN, « Centrite », *La Nation*, 2 septembre 1933.

³⁸ Louis MARIN, « Contre la politique du pire », *La Nation*, 23 septembre 1933.

³⁹ Retranscription de la radio, *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

⁴⁰ Didier FRANCFORT, « Réflexions sur le mot "modéré" », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, op. cit., p. 18.

À la Chambre, il prit place dans les rangs de la droite, une droite que ses adversaires identifiaient avec la réaction. Contre une telle assimilation, Marin protesta et protestera toujours énergiquement. Républicain fervent, il n'a jamais été monarchiste, ni boulangiste, ni partisan de l'Action française. Démocrate convaincu, il était fermement acquis au régime parlementaire. Pouvait-on, au surplus, traiter de réactionnaire un homme qui se prononçait pour le suffrage des femmes, la construction d'habitations à bon marché, etc. ? (...) Mais, surtout, il était partisan résolu de la liberté de l'enseignement. Il détestait l'anticléricalisme des radicaux. C'est en définitive sur cette question de la laïcité qu'il se différencie non seulement des socialistes et des radicaux, mais aussi de ses amis et proches voisins de l'Alliance républicaine démocratique – parti de Waldeck-Rousseau, de Raymond Poincaré, d'Albert Lebrun, de Maginot, de Tardieu, de Paul Reynaud avec lesquels neuf fois sur dix ses votes se confondaient⁴¹.

À ces trois catégories, bonapartiste, légitimiste, orléaniste, s'ajoute le mouvement contestataire des ligues, avec la définition qu'en donne René Rémond :

Un antiparlementarisme, de principe et de comportement, une aversion d'instinct pour toute forme de libéralisme, la référence au peuple conçu comme un tout homogène, animé d'une volonté collective, la passion de l'autorité, l'idolâtrie de l'État, le culte du chef, une certaine volonté de justice et d'égalité, un anticapitalisme d'intention ou de démagogie, mais aussi le goût de la force, le recours à la violence et l'horreur du désordre, la toute-puissance du parti unique, la mise au pas de toutes les organisations, le corporatisme d'État⁴².

Marin n'adhéra à aucune ligue, pas même aux Croix de Feu qui accueillaient beaucoup de membres de son parti. Pourtant, il était assez proche du colonel de La Rocque, avec lequel il partageait à la fois une idéologie de droite et le désir de diriger un mouvement de masse. Le parti s'appelait « Fédération républicaine », ce qui déjà voulait dire qu'il voulait rassembler, mais dans le cadre de la République. Marin, qui n'avait pas choisi cette appellation datant de 1903, l'affubla du sous-titre « parti républicain national », soulignant ainsi son caractère patriotique et national, mais toujours dans le cadre de la République. Comme il le dit, en 1934, « on nous reproche d'être trop nationaux et trop traditionnels. Trop nationaux ? Nous ne le serons jamais assez. Trop traditionnels ? Impossible de progresser si on ne s'appuie pas sur le fruit de l'expérience des générations passées⁴³ ». Pour reprendre les termes de Champetier de Ribes déjà cités : « Doriot plaît davantage aux extrémistes de droite parce qu'il est un violent et un renégat du Parti communiste. (...) Tandis que le colonel de La Rocque est un homme irréprochable dans son passé et, en tous points, digne de respect. » C'est aussi ce qui différencie Marin de la droite plus extrême, avec sa passion pour le parlementarisme, comme s'en moque André Stibio :

La Constitution n'a pas de secret pour lui. Les pièges, les traquenards du règlement lui sont choses aussi claires que les questions d'ethnographie dans lesquelles il est passé maître. J'imagine qu'il est passionnément attaché à ce jeu parlementaire dont il ne cesse, pourtant, de dénoncer les tares

⁴¹ In 4°. AN 317AP/264 et Dossier L. Marin à l'Assemblée nationale. André FRANÇOIS-PONCET, *Notice sur ...*, *op. cit.*

⁴² René REMOND, *Les droites...*, *op. cit.*, p. 200.

⁴³ AN 317AP/76. Congrès de la Fédération républicaine de 1934.

avec force. Ce parlementarisme à tout crin a inspiré M. Louis Marin quelque méfiance envers les lignes nationales dont l'action dans le pays risquait de déposséder de leur influence les anciens partis⁴⁴.

Pour Marin, les partis ont vocation à gouverner à la différence des ligues qui réunissent des gens partageant une même conviction ; il gardera toujours cette conviction que la Fédération peut être dans l'opposition, mais qu'elle a vocation à diriger le pays ou, à tout le moins, à influencer ses orientations :

Les partis se reconnaissent à ce que, dans la conduite de la vie publique, ils ont la prétention d'avoir des principes, un programme qui leur permettent de régler d'une façon cohérente et logique tous les problèmes que peut présenter la vie de la cité. (...) Et une ligue est une organisation qui se fait entre des gens qui pensent de même sur un ou quelques points (Ligue des patriotes, des épargnants, des familles nombreuses, etc.). (...) Un parti qui ne désirerait pas que ses idées soient tenues en considération ne serait pas digne du nom de parti. Le parti n'est fait que pour rendre service au pays, pour l'orienter, le gouverner. Les gens qui composent un parti doivent accepter de gouverner, de prendre les leviers de commande quand un certain nombre de leurs idées a triomphé, grâce à des moyens, d'ailleurs, qui ne sont pas toujours orthodoxes⁴⁵.

Il les caricaturait ainsi :

Tous les pays ont connu les partis depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours. (...) Cependant, il faut faire une différence entre un parti et une ligue. Le parti se reconnaît dans le pays par un programme de conceptions personnelles, une doctrine propre et adaptée à la vie moderne, tandis que la ligue est une organisation dont les membres sont d'accord sur un seul point⁴⁶.

Il critiquait le système, mais ne voulait pas en sortir ni le renverser. Ce qui distinguait la Fédération des ligues, c'était plus une question de méthode. Marin était de droite, mais il refusait le recours à l'homme providentiel, qu'il soit chef ou roi ; il n'adhérait pas aux actions violentes ou de masse. Mais les différences idéologiques avec les Croix de Feu, qui étaient faibles, seront encore plus gommées par leur transformation en parti politique. Quand se crée le PSF, Vallat choisit de rester avec Marin avec cet argument : « Je n'ai pas découvert dans le programme du nouveau parti une seule originalité. Tous ses articles figuraient déjà dans le programme de la Fédération républicaine à laquelle j'appartiens.⁴⁷ »

Venons-en maintenant à plus extrême encore, le fascisme. Contre l'historiographie française, Zeev Sternhell estime qu'il se serait développé en France avec le boulangisme, dans une politique des masses qui rejetait « l'héritage spirituel du XVIII^e siècle⁴⁸ ». Pour lui, le

⁴⁴ André STIBIO, « Louis Marin... », *op. cit.*

⁴⁵ AN 317AP/224. Conférence au Collège des sciences sociales, 1^{er} décembre 1937.

⁴⁶ PP, 1 W 1900-105761, dossier individuel de personne signalée au préfet de police, note du 2 décembre 1937 d'un agent ayant écouté une conférence de Marin à l'hôtel des Sociétés savantes, le 1^{er} décembre, devant vingt-cinq personnes.

⁴⁷ *Charivari*, 11 juin 1932.

⁴⁸ Zeev STERNHELL, *Ni droite ni gauche*, *op. cit.*, p. 263.

fascisme refuse « l'individualisme rationaliste de la société libérale⁴⁹ », la révolution industrielle, la rationalité de la démocratie, les valeurs bourgeoises, privilégiant l'instinct et développant le culte du chef et tentant de dépasser la gauche et la droite⁵⁰, avec « le culte de l'énergie et de l'élan ». Il nous paraît fallacieux de considérer que le désir des anciens combattants, de droite comme de gauche, de se retrouver dans des ligues paramilitaires afin de perpétuer l'esprit des tranchées puisse être assimilé à une sorte de fascisme⁵¹. D'ailleurs, comme le souligne Jean Vigreux, « même à gauche, on retrouve cette pratique de l'uniforme : les jeunesses socialistes portent une tenue distincte et se dotent d'un véritable service d'ordre, les Jeunes gardes socialistes (JGS), pour protéger les réunions⁵². » De même, penser que le niveau d'agressivité des ligues postérieur à 1936 vaille preuve de fascisme est oublier un peu vite les grandes tensions qui régnaient alors contre l'arrivée, pour la première fois en France, du socialisme qui s'accompagna de troubles sociaux d'une extrême gravité. En admettant que ce courant de pensée ait existé, Marin s'en serait-il approché d'un point de vue idéologique ? Nous ne le pensons pas. Combattant aux envolées lyriques mal contrôlées, il n'a pas pour autant versé dans le culte du corps et de l'énergie propre au fascisme, et ces tendances des ligues ne l'attiraient pas. Son autoritarisme était contesté parfois en interne, par exemple par Soulier : « L'union ne saurait être tout au profit d'un seul⁵³. » Mais cet élément ne suffit évidemment pas à caractériser d'extrême droite la Fédération, d'une part parce que Marin gardait sa place au débat, ensuite parce que son *leadership* se traduisait plus souvent par un isolement que par une vraie dictature de la pensée. Surtout, il n'a jamais cherché à renverser la République ni même à dominer la rue. Malgré les appels vibrants de Gustave Hervé et de *Je suis partout* à former un véritable union nationale en 1934, Marin ne s'écarte pas de la République. D'ailleurs, « les fascistes authentiques ont horreur de la politique et ils vomissent la droite conservatrice⁵⁴ ». « À cette droite maurrassienne, à cette droite Croix de Feu, à cette droite de Louis Marin – “ce brave homme postillonneur, embarrassé et cravaté de sottise larmoyante et d'étoffe à pois [dixit Brasillach⁵⁵]” –, un Brasillach, un Drieu, un Maulnier crient leur dégoût. »

⁴⁹ *Ibid.*, p. 281.

⁵⁰ *Ibid.*, introduction à la nouvelle édition, p. 139.

⁵¹ « Selon l'idée la plus répandue, les anciens combattants formeraient une force de droite, parce qu'ils auraient véhiculé le respect du drapeau, de la Patrie et de la culture nationale officielle. L'histoire a récemment fait justice de ce simplisme. » Maurice AGULHON, *La République*, t. I (1880-1932), Paris, Pluriel, 2011, p. 355.

⁵² Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 258.

⁵³ AN 317AP/76. Lettre de Guiter à Marin du 1^{er} septembre 1931.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 536.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 537. Alfred BRASILLACH, « Lettre aux cocus de la droite », *Combat*, mars 1936.

Pour finir, Olivier Dard a proposé, pour expliquer le bouillonnement politico-intellectuel de l'entre-deux-guerres, une autre distinction, entre réalistes et spiritualistes. Les premiers cherchent à rénover les institutions républicaines, à moderniser et à rationaliser l'économie et croient à l'intégration européenne ; les seconds, méfiants vis-à-vis d'une rationalisation excessive, « aspirent à la recherche d'un nouvel humanisme fondé sur le primat du spirituel ». Louis Marin semble être tenté par les deux approches. D'un côté, tant le programme économique de la Fédération que sa volonté de réformer l'État peuvent conduire à le qualifier de réaliste. Dard remarque ainsi que Marin intervient à une importante réunion de la Conférence de l'organisation française (COF puis CNOF), en juin 1923 ; et ses relations avec l'industriel François de Wendel sont bien connues. En revanche, en ce qui concerne la réforme de l'État, s'il en est tout à fait partisan, avec des thèses proches des réformateurs de droite, il n'est à aucun moment tenté par les influences américaines ou anglaises, contrairement à Reynaud, Tardieu ou Kerillis. S'il entretient des relations avec les pays d'Europe de l'Est et d'Asie, ses réflexions institutionnelles n'y interviennent pas. Enfin, favorable à une union douanière entre pays voisins, comme la Belgique, le Luxembourg et la France, il s'est toujours méfié des constructions supranationales et l'obstacle allemand était pour lui dirimant dans toute construction européenne. D'un autre côté, sa défense de la liberté d'enseignement, la promotion de la morale, l'importance mise dans le rôle de la religion, notamment dans ses études sur la Lorraine, alliées à un programme social sensible aux plus petits peut aussi le faire qualifier de spiritualiste. En réalité, même s'il n'est pas le seul à être attiré par des tendances contraires, il semble bien que sa position reste intermédiaire, favorable au pragmatisme à condition que le spirituel ne soit pas nié, favorable au progrès qui aide l'homme, mais non au matérialisme déshumanisé.

En réalité, la distinction orléanisme-bonapartisme-légitimisme est devenue assez inopérante dans les années trente. Marin était un homme de droite, libéral et patriote ; il était aussi profondément réformateur et critique du conservatisme français.

L'union des droites était impossible, faute de dénominateur commun. De la même façon qu'aujourd'hui des questions comme l'écologie, Israël ou l'Ukraine divisent la droite, des sujets de fond séparaient les partis. Si Marin n'a pu réunir la droite sur son nom, c'est aussi que de multiples autres facteurs venaient perturber le clivage traditionnel gauche-droite. Il ne pouvait rallier l'Alliance républicaine démocratique, qui était trop laïque pour lui, ni le PDP-MRP ou le PRL, trop conciliants avec l'Allemagne, ni les ligues trop violentes, ni le maurrassisme monarchiste ; il n'adhérait pas non plus à la mystique de l'occident chrétien d'un Henri Massis

ni à la morale de la faute du pétainisme. L'union de la droite n'avait donc pas de ciment pour s'assembler, et le thème de la liberté qui aurait pu la souder n'a pas réussi à être imposé par Marin face à la gauche qui avait au moins, à cette époque, la laïcité comme dénominateur commun, de l'extrême gauche (SFIO) aux radicaux-socialistes.

Où sont ses héritiers aujourd'hui ?

Si donc Marin a disparu de notre mémoire, son positionnement politique est-il aujourd'hui représenté ? Le patriotisme lorrain, craignant l'invasion allemande, a bel et bien disparu. Nancy héberge aujourd'hui le campus franco-allemand de Sciences Po Paris et organise chaque année les échanges franco-allemands dans les salons de l'hôtel de ville, nouant des relations fréquentes et amicales avec les voisins de la Sarre et de la Rhénanie. La défense institutionnelle de l'Église, dans une société acquise à la loi de 1905 et largement laïcisée, est devenue un courant très minoritaire. La demande d'une décentralisation plus forte est formulée par les élus de tous bords et le régionalisme renaît depuis quelques années avec la défense, en métropole, des langues corse, bretonne, basque, occitane et catalane : la région Corse bénéficie d'une autonomie supérieure ; des CAPES existent dans la plupart des langues régionales qui ont été inscrites dans le patrimoine français au sein de la Constitution, sous le président Nicolas Sarkozy. Reste la défense des contribuables, des petits patrons et d'un libéralisme tempéré par une action sociale, représentée aujourd'hui par le centre-droit.

Louis Marin a-t-il aujourd'hui un héritier ou, du moins, quelqu'un qui s'en approche ? Une figure politique vient à l'esprit, quand on parle à la fois de régionalisme et de patriotisme (petite et grande patrie), de cléricanisme, de droite conservatrice, mais sociale, de nationalisme méfiant vis-à-vis de l'Europe fédérale, c'est Philippe de Villiers, un homme à part, isolé, fougueux, ombrageux, à droite de l'échiquier politique sans tomber dans ce qu'il est convenu d'appeler les extrêmes, un homme resté présent dans la vie politique tout en menant une carrière parallèle différente. Mais le Vendéen n'a jamais dirigé de parti politique ni véritablement pesé sur la vie politique nationale. Quant à la Fédération républicaine, qui a débouché après la Seconde Guerre mondiale, sur les indépendants du CNIP, mais dont certains membres éminents comme Debû-Bridel avaient rejoint le gaullisme social, elle trouve davantage sa descendance non dans l'Union pour la défense de la République (UDR) de gouvernement, mais dans l'euroscéptique et parti d'opposition Rassemblement pour la République (RPR), avant qu'il n'élargisse ses bases idéologiques en fusionnant avec l'Union pour la démocratie française

(UDF) et devienne Union pour un mouvement populaire (UMP), puis Les Républicains (LR)⁵⁶. En conclusion, Louis Marin n'a pas de successeur dans la classe politique d'aujourd'hui, d'autant moins que, comme nous l'avons dit, son grand combat contre l'Allemagne semble aujourd'hui dépassé et que sa lutte contre une nouvelle place de l'Église prend une tout autre dimension dans la société d'aujourd'hui, plus inquiète par le développement de l'islamisme. Il reste donc seul, même dans la postérité, ce qui explique aussi qu'il ait disparu de nos mémoires.

La légende noire

Marin, représentant de la droite, a été l'objet de beaucoup de critiques. Elles venaient déjà de la droite, mécontente avant-guerre de ses excès antiallemands, furieuse après-guerre de ses critiques contre le maréchal. Il fut alors accusé de pactiser avec les communistes et son apparentement avec la SFIO n'arrangea rien. Son refus de la CECA lui aliéna aussi beaucoup de modérés. Pourtant, les années passant, une autre légende noire se constitua, venue de la gauche, à travers plusieurs procédés travestissant la réalité des faits et conduisant à le classer à « l'extrême droite », définie comme une idéologie extrême, xénophobe et factieuse.

Dans une étude sur « le conservatisme en anthropologie et la fin de la III^e République⁵⁷ », Herman Lebovics, professeur d'histoire française à l'université de New York, Jean Jamin et Gérard Lenclud analysent le cas de Louis Marin dont ils s'étonnent que les études aient porté soit sur son rôle en matière politique, soit sur ses recherches en ethnologie, lui qui était « l'un des chiens de garde de la science sociale française conservatrice⁵⁸ ». Pour eux, Marin « a joué, de toute évidence, un rôle prépondérant dans le domaine de la vie publique autant que dans celui de l'anthropologie et fournit à la fois le motif et la preuve nécessaires à toute enquête sur les sciences humaines de droite⁵⁹ ». L'analyse prédispose ainsi, dès l'abord, qu'il y aurait une « science de droite », nécessairement erronée, qui irait à l'encontre de la science générale.

Reconnaissant que Marin « fut l'un des premiers conférenciers universitaires de la discipline ethnographique en France⁶⁰ » et qu'il appartenait aux plus grandes sociétés savantes de l'époque, les auteurs notent qu'il avait privilégié des études de droite en faisant l'École libre

⁵⁶ « La longue histoire des rapports entre les giscardiens et les formations gaullistes avec leurs brouilles, leurs démêlés et leurs réconciliations reproduit les péripéties des relations des modérés avec les droites sous les III^e et IV^e républiques. » René REMOND, « Conclusion générale », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 516.

⁵⁷ Herman LÉBOVICS, Jean JAMIN, Gérard LENCLUD, « Le conservatisme en anthropologie et la fin de la III^e République », *Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 1988.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 6.

des sciences politiques et non la Sorbonne, que sa femme avait expliqué qu'il avait lu beaucoup d'auteurs de droite dans sa jeunesse et qu'enfin il avait milité à la Fédération régionaliste, toutes raisons qui le disqualifieraient pour étudier l'évolution de l'homme à travers les civilisations. Enfin, de façon rédhitoire semble-t-il, il considérait que « l'essor des communications, la diffusion de la culture occidentale et la propagation des idées révolutionnaires constituaient non seulement une menace pour la survie des grands principes de la vie en société, mais risquaient de saper les fondements traditionnels de l'exercice des sciences sociales ».

Le papier affirme que « la science que promut Marin informa et orienta ses activités politiques » et que « ses convictions politiques devaient le conduire vers une forme de science de l'homme qui, en raison des valeurs, hypothèses et méthodes qu'elle comportait, se révéla particulièrement stérile et s'effondra avec l'effondrement du régime de Vichy en qui elle avait trouvé son dernier support et son ultime refuge⁶¹ ».

Dans une seconde partie, le papier présente « le camp d'en face : des gens sans terre », Lucien Lévy-Bruhl (qui avait été avec Marin au bureau des Amis de la Corée), Marcel Mauss et surtout Paul Rivet⁶², qui s'engagea dans la lutte antifasciste et dans le Front populaire, « le meilleur organisateur et, politiquement, le plus engagé le plus actif de ces trois hommes de gauche », qui prit la direction du Musée d'ethnographie dans le palais du Trocadéro. Étant de gauche, ils purent être les fondateurs de la « science » ethnographique tout court qui allait renverser la « science de droite ». Benoît de L'Estoile souligne d'ailleurs que la victoire de la gauche, en 1932, amène à l'institution d'une science officielle en matière de colonies. Cette année, en effet, « c'est une circulaire du ministère des Colonies qui désigne comme correspondants officiels aux colonies les organismes liés à Rivet, passant sous silence les organisations rivales, comme l'École d'anthropologie, la Société d'ethnographie de Louis Marin ou encore la Société du Folklore français et du folklore colonial, la Société d'anthropologie de Paris (alors même que Rivet est membre de ces deux dernières sociétés), de même que les institutions savantes coloniales (Comité des recherches historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, Académie des sciences coloniales, etc.). On peut parler ici de processus d'officialisation, au sens de définition d'une science officielle⁶³. » La prédominance de l'Institut d'ethnologie fut alors « contestée par la vieille Société

⁶¹ *Ibid.*, p. 4.

⁶² Pour le rôle politique de Paul Rivet dans le lancement du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA), voir Jean VIGREUX, *Front populaire...*, *op. cit.*, p. 43.

⁶³ Benoît de L'ESTOILE, « Une petite armée de travailleurs auxiliaires », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 36, 2005, p. 35.

d'ethnographie de Marin, lui-même se posant en principal rival de Rivet⁶⁴ », non par idéologie mais par souci de ne pas être subordonné comme le suppose Benoît de L'Estoile⁶⁵. Il raconte qu'en octobre 1928, Rivet obtint de Marin le rétablissement de crédits pour l'Institut d'ethnologie avant de lui demander, sans succès, quelques années après, de fusionner avec la Société d'ethnographie et de développer son musée grâce à Herriot et ensuite au Front populaire. On se demande, dans ces conditions, pourquoi Herriot, ministre de l'Instruction publique, viendra présider le cinquantième anniversaire de l'École en 1926⁶⁶.

Après cette description des deux courants d'ethnologie, de droite et soi-disant vichyssois, d'une part, et de gauche, d'autre part, viennent les arguments. D'abord, « Louis Marin se [serait] racheté politiquement au dernier moment, un peu moins de deux mois avant le débarquement de Normandie en quittant Vichy⁶⁷ » ; nous savons que c'est faux. Ensuite, la *Revue d'anthropologie*, publiée par l'École d'anthropologie et la Société de géographie commerciale, à laquelle continua d'appartenir Louis Marin, « apporta son soutien à la Révolution nationale », notamment en appuyant la politique scolaire du maréchal « avec le développement de la pratique du sport pour la préservation de la race » (on sait que ce mot de race, utilisé par Blum lui-même, n'avait pas le sens qu'on lui attribue aujourd'hui). Il ne nous semble pas que la pratique du sport, quoique promue par les régimes fascistes de cette époque, soit à cataloguer ainsi. Le papier reconnaît néanmoins que deux articles publiés en 1932 par la revue considérait bien les juifs comme un groupe religieux et non une race, car « ils partageaient plus de traits communs avec les gens chez qui ils étaient établis qu'ils n'en partageaient avec leurs semblables dispersés de par le monde », mais, malgré cette démonstration, il remarque aussitôt « qu'on peut douter que ces analyses fussent en mesure de rassurer les juifs d'Europe occidentale qui vivaient en France à l'époque ». Remarquant que Marin fut exclu de la Société de géographie commerciale en mai 1944 quand on apprit son départ pour Londres et qu'il fut réélu président à la Libération avec l'exclusion des pétainistes, il avoue ne pas savoir quoi en tirer comme conclusion. L'article termine, soulagé, que, après la guerre, la Société des océanistes dont Marin avait été l'un des fondateurs en 1937 fut reconstituée « sous la houlette d'un ethnologue de gauche [sic] Maurice Leenhardt ». « À ce moment-là, il ne s'agissait plus

⁶⁴ Herman LEBOVICS, Jean JAMIN, Gérard LENCLUD, « Le conservatisme en anthropologie..., *op. cit.*, p. 10.

⁶⁵ « Louis Marin (...) décline l'offre. On peut supposer que ce refus est moins motivé par une opposition d'ordre politique, comme le suggère Herman Lebovics, que par le refus d'adopter une position subordonnée dans le modèle que propose Rivet », Benoît de L'ESTOILE, « Une petite armée... », *op. cit.*, p. 46, note 77.

⁶⁶ Louis MARIN, « Organisation du savoir en France », *op. cit.*, p. 22.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 4.

d'étudier la société dans le but de maintenir des héritages culturels sélectionnés pour leur valeur conservatrice, mais d'inventer une nouvelle conception des sciences humaines [laquelle ?] et de l'adapter aux temps nouveaux ». De façon plus pertinente à nos yeux, il conclut : « En janvier 1961, un an après la mort de Louis Marin, parut le premier numéro de *L'homme, revue française d'anthropologie*, sous la codirection d'Émile Benveniste, Pierre Gourou et Claude Lévi-Strauss ». « Marin avait été le zélé d'une société faiblement urbanisée, traditionaliste, catholique et coloniale, d'une société qui, sa vie durant, avait manifesté sa vitalité. À compter du jour où cette société s'étiola puis disparut, l'influence de Marin et de son école déclina⁶⁸ ».

Nous ne partageons naturellement pas les conclusions de cette analyse : le fait que Marin se soit engagé politiquement à droite n'a en effet aucune raison d'entrer en ligne de considération pour discréditer son travail scientifique. Plus sérieusement, les auteurs montrent bien que Marin n'a jamais été tenté par le racisme ou l'eugénisme et qu'il n'a pas approuvé l'orientation favorable à la Révolution nationale de certains de ses collègues pendant la guerre, dont d'ailleurs le soutien restait réservé à l'approbation de certaines politiques scolaires.

Finalement, la seule caractérisation des travaux de Marin, à laquelle nous adhérons, était son respect du passé, son attachement à l'analyse des traits de civilisation. À aucun moment, les auteurs ne contestent l'intérêt d'avoir commencé à classer les types d'individus et les types de civilisations comme avait commencé à le faire Marin et comme continua à le faire l'ethnologie moderne. On a eu beau chercher, dans ses multiples articles et ouvrages d'ethnologie, nulle part on n'y trouve de quelconques déductions philosophiques sur la supériorité de telle civilisation, nulle part le terme de race, qui pourtant était alors synonyme de peuple ou civilisation, à part quelques rares remarques naïves du type : « Chez les Occidentaux eux-mêmes, on oppose l'esprit clair et souple des Français à l'esprit nébuleux et riche d'autres peuples » ; en restant à ce niveau d'analyse sans en déduire la supériorité de telle race, ce genre d'observation ne tombe pas dans le racisme.

Herman Lebovics développa ensuite ses thèses dans *True France, The Wars Over Cultural Identities (1900-1945)*, 1992, paru en français chez Belin trois ans après⁶⁹. Dans sa préface, l'historien des mouvements sociaux Gérard Noiriel, se félicitant que l'auteur soit américain et puisse ainsi apporter son éclairage novateur aux universitaires français prisonniers

⁶⁸ Herman LEBOVICS, Jean JAMIN, Gérard LENCLUD, « Le conservatisme... », *op. cit.*, p. 14.

⁶⁹ Herman LEBOVICS, « Chapitre premier. Culture intégrale : Louis Marin et l'École conservatrice (1890-1940) », *La "vraie France", les enjeux de l'identité culturelle (1900-1945)*, traduit de l'anglais par Geoffroy de Laforcade, Paris, Paris, Belin, 1995 (un chapitre sur Louis Marin). Il est aussi l'auteur de *Origins of the New Conservatism of the Third Republic (1860-1914)*.

de leur « provincialisme », explique que Barrès et Marin ont eu en commun « la terre et les morts », dans une « conception non pas biologique, mais historique de la race », la défense « essentialiste » de traditions de la vraie France, composant une identité « irrémédiablement close, tournée vers le passé⁷⁰ », ignorant sans doute les combats que nous qualifierons de modernes de Marin (langues vivantes, vote des femmes, cour suprême, ...). Ajoutant que Marin n'était qu'un ethnologue « amateur », il explique qu'il était dépassé par l'évolution de la science des « spécialistes » : or, à cette époque, les études d'ethnologie n'existaient pas encore véritablement et Marin fut surtout un fondateur.

Dans cet ouvrage, Lebovics donne le ton dès les premières lignes, se proposant d'étudier le cas de Marin, « qui incarnait, par sa personnalité historique, les principaux traits de l'extrême droite de la III^e République », étant le « dirigeant du principal parti d'extrême droite parlementaire », « rejetant le fascisme, mais entretenant malgré tout des liens avec des groupes d'extrême droite » et perdant son crédit, avec « ses amis leplaysiens⁷¹ et maurrassiens » « après la mort du régime de Vichy, son ultime refuge et sa dernière béquille ». L'auteur explique ensuite que Marin fit la connaissance de « François de Wendel, futur industriel puissant et partisan de mouvements d'extrême droite [*sic*]⁷² », expliquant qu'il les finançait, sans doute par confusion avec François Coty et Ernest Mercier. Reconnaisant que Marin visita de nombreux pays, il assure que « ces voyages ne l'ont pas rendu “cosmopolite”, – un trait négatif (voire typiquement juif) aux yeux de ses amis ultra-nationalistes – mais n'ont fait que renforcer son patriotisme lorrain et français⁷³ », « un chauvin dénonçant l'ennemi envahisseur de la patrie », sans mentionner que l'ennemi en cause est allemand et non juif. Qui plus est, « sa renommée dans la vie publique fut essentiellement due à sa loyauté féroce et constante envers ses pairs⁷⁴ » : et là, ne comprenant pas, nous nous précipitons vers la note de bas de page censée fonder le propos : « “Infiniment patriote”, selon le jugement sarcastique de son contemporain Emmanuel Berl⁷⁵ ».

Lebovics explique ensuite que l'intérêt de Marin se fourvoya rapidement – on se demande comment et pourquoi – en étudiant et en défendant la paysannerie et les « repères

⁷⁰ *Ibid.*, p. 9.

⁷¹ AN 317AP/224. Frédéric Le Play (1806-1882), polytechnicien, sénateur modéré, qui tira beaucoup d'observations de ses voyages et inspira la pensée sociale du général de Gaulle. « La méthode d'observation de Le Play de description des faits sociaux m'avait été, alors, rendue familière par un jeune dominicain de Nancy, le père Schwalm. »

⁷² *Ibid.*, p. 28.

⁷³ *Ibid.*, p. 30.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 196.

moraux tels que la famille, la vie à la campagne et la pratique religieuse » ainsi que le régionalisme. Remarquant que Marin contestait la place des langues mortes, il pense que ce dernier voulait leur substituer la langue française, « culture nationale », n'ayant pas compris qu'il défendait au contraire l'enseignement des langues vivantes et reprochait aux instituteurs de mépriser les langues régionales.

Le sociologue américain met en avant ensuite l'apport de Paul Rivet, « SFIO, un chercheur situé à l'opposé de Marin sur l'échiquier politique⁷⁶ », qui s'aperçut que les différences de tailles de crânes entre les civilisations importaient peu, préférant privilégier la culture ; à quoi on pourra répondre que nous n'avons trouvé aucune théorie de Marin sur les crânes, hormis celui qui décorait son bureau, et que la science, avançant pas à pas, commença naturellement par les étudier, et que son questionnaire d'ethnographie tenait au contraire à recenser tous les éléments se rattachant à la culture des civilisations visitées. Lebovics souligne ensuite la participation de Rivet à la Résistance pour magnifier son rôle en omettant que Marin s'y était engagé aussi. Il évoque ensuite pêle-mêle sa soi-disant alliance avec l'Action française et avec le Front de la liberté, le fait que Taittinger, Vallat, Ybarnégaray et « Wendel, bienfaiteur des Jeunesses patriotes » aient été élus de la Fédération (oubliant d'ailleurs Henriot), sa critique de la répression du 6 février 1934 et, enfin, le fait que « beaucoup de membres [aient accepté] le nouveau régime du maréchal Pétain ». Il explique alors que Marin « prit le parti de rejoindre Vichy⁷⁷ » (ce qui est faux comme on le sait, car cela n'a pas le même sens que soutenir le régime de l'État français) et cite plusieurs correspondances de soutiens du régime lui écrivant sa foi dans le régime, pensant que, comme par transmutation, le lecteur adhérerait aux considérations reçues. L'auteur mentionne ensuite une série de penseurs n'ayant pourtant aucun lien avec Marin, ayant pris des positions suspectes comme Philibert Russo, soulignant l'excessive sentimentalité des juifs en 1939, ou Henri Briand, défendant « un corps sain et un caractère solide et honnête » sous Pétain, ou Georges Montandon⁷⁸ qui avait qualifié Blum de « Nègre du Nil » et qui rejoignit le régime de l'État français comme nous l'avons déjà signalé, ou le général Georges Brissaud-Demaiet qui apporta le soutien de la Société de géographie dont il était secrétaire général à Pétain et qui fut exclu de la Société à la Libération. Ajoutons à tout cela quelques erreurs factuelles comme l'affirmation que le père de Marin était avocat ou que l'abbé Pierre l'avait battu en 1951 (en fait, il chuta avec Marin).

⁷⁶ *Ibid.*, p. 41.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 47.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 48.

Plus étonnant, il affirme que Marin serait l'auteur d'un « court roman didactique décrivant les horreurs engendrées par le vide de l'éducation morale », *Le triomphe du vice : étude réaliste et sociale*, décrivant « un certain Ismaël Jacob, petit créancier de bourg, “vieux canaille, usurier sans nom” ». Cet ouvrage, qui aurait prétendument été publié en 1905, n'est référencé nulle part dans les bibliographies de Marin ni mentionné dans aucune source. Nous l'avons trouvé à la Bibliothèque nationale de France, en microfiches, avec, comme auteur, l'homonyme « Marin, Louis (18..-19.. ; homme de lettres)⁷⁹ », qui publia aussi, en 1906, *Impressions d'un sensitif*⁸⁰, ouvrage de 300 pages, qui n'apparaît non plus dans aucune bibliographie et est publié par un éditeur qui ne travailla jamais avec le député de Nancy. Comment imaginer d'ailleurs que ce dernier aurait eu le temps de publier deux ouvrages en même temps que les législatives de 1905 et 1906 (avec une préface datée du 1^{er} mai) et que ceux-ci n'auraient fait l'objet d'aucun commentaire dans ces deux campagnes électorales ? Malgré cette erreur, Lebovics, dans un rare accès d'honnêteté, écrit en note qu'il « faut préciser qu'après la Seconde Guerre mondiale, Marin travailla en étroite liaison avec des membres juifs d'organisations auxquelles il appartenait⁸¹ ». Il ne va toutefois pas jusqu'à en tirer des leçons pour le fond de son papier.

Pire, il semble bien que Lebovics n'a jamais lu le livre. Nous pouvons déjà affirmer que le style n'est pas du tout celui de Marin, mais la lecture apporte encore plus de lumières à la supercherie. Le personnage principal est un certain Raymond Montégut, « franc et loyal », « libéral », receveur d'enregistrement au Lude, dans la Sarthe (loin de la Lorraine...). « Uni à une femme de cœur et d'esprit », mais « sans fortune », la rumeur se répand bientôt que cette dernière vit en réalité en concubinage avec lui. Le pauvre doit démissionner de l'administration et le narrateur le dédouane d'abord, en nous expliquant que cette situation est due à l'opposition au mariage des parents du jeune homme. Il se lance comme négociant en vin et joue en Bourse avant d'être emprisonné pour escroquerie. Sa femme meurt et il propose à sa fille de se

⁷⁹ Nous avons interrogé les bibliothécaires et consulté tous les dictionnaires biographiques de la salle X de la Bibliothèque nationale de France sans retrouver la trace de ce Louis Marin, homme de lettres. On trouve seulement un latiniste français homonyme, mort en 1738.

⁸⁰ Louis MARIN (18...-19...), *Impressions d'un sensitif*, Paris, Dujarric et C^{ie} Éditeurs, 1906. L'ouvrage publie un soi-disant manuscrit d'un jeune homme. Le roman naïf raconte l'histoire de ce jeune, d'origine normande (Varangeville-sur-Mer), fils d'un fonctionnaire modeste de l'État, qui réussit l'agrégation de littérature à Lille en 1903, rêve de préparer son doctorat, part professeur à Mont-de-Marsan et se marie. Sa femme, qui déplaisait à ses parents, meurt à la fin du récit.

⁸¹ « Il faut préciser qu'après la Seconde Guerre mondiale, Marin travailla en étroite liaison avec des membres juifs d'organisations auxquelles il appartenait. Ses papiers de cette période contiennent plusieurs lettres de personnes portant des noms juifs qui lui exprimaient leur confiance et leurs sentiments amicaux. » Herman LEBOVICS, « Chapitre premier... », *op. cit.*, p. 195.

prostituer. Pour disposer des fonds nécessaires pour ouvrir une maison close, près du parc Monceau, il va voir « un vieux juif, nommé Ismaël Jacob, usurier millionnaire⁸² », « vieux gremlin ». Pour finir, la jeune prostituée devint duchesse de Texéra et le roman conclut par ces mots : « Le père Montégut triomphait ; son œuvre infernale atteignait à l'apothéose. Une fois de plus, le Vice était récompensé : ainsi le veut la Morale Sociale⁸³. » Par conséquent, le personnage principal auteur de toutes les infâmies n'est pas juif et, à cette époque, le terme de « juif » était quasiment synonyme de « créancier ». Le seul et unique texte de Louis Marin cité à charge n'a donc pas été lu par son commentateur, n'est pas antisémite et a été écrit par un homonyme à une époque où le jeune Marin se présentait aux législatives à Nancy.

Pour achever de discréditer Marin, Lebovics assure, sans référence aucune, qu'il était passionné par l'étude de la Lorraine « et, à la rigueur, des possessions françaises d'outre-mer », quand nous savons que ses principaux centres d'intérêt se situaient en Asie et en Europe de l'Est et qu'il accorda beaucoup moins d'attention que ses contemporains à l'Empire colonial⁸⁴.

Citant cette étude américaine, Patrick John Coggins, dans sa thèse sur Philippe Henriot, le qualifie aussi, sans vérification, de boulangiste⁸⁵. Plus grave, le sociologue Stéphane Beaud et l'historien des mouvements sociaux Gérard Noiriel, déjà mentionné, extrapolent l'analyse dans *Race et sciences sociales*⁸⁶. Dès le début, le ton est donné : évoquant les débuts du racisme, les auteurs stigmatisent Marin comme chef d'une École suspecte.

Dans le monde savant, les bouleversements provoqués par la Première Guerre mondiale et la menace naissante du nazisme eurent pour effet de marginaliser encore un peu plus l'anthropologie physique et les médecins-anthropologues. Cependant, cette période vit aussi émerger un autre type d'homme double : le politicien-anthropologue, figure qui fut incarnée au plus haut point par Louis Marin. Avocat de formation, boulangiste, anti-dreyfusard, proche de Maurice Barrès et de Gustave Le Bon dans sa jeunesse, Louis Marin noua des liens étroits avec François de Wendel, puissant maître de forges lorrain. Député de Nancy entre 1905 et 1942 et plusieurs fois ministre, Marin dirigea pendant toute cette période l'un des principaux partis de la droite. (...) Dans le même temps, il mit à profit ses puissants réseaux pour redorer le blason de la Société d'anthropologie de Paris où il enseigna avant de prendre la direction de l'école. (...) Toutes ces

⁸² Louis MARIN (18...-19...), *Le triomphe du vice : étude réaliste et sociale*, Paris, Dujarric et C^{ie} Éditeurs, 1905, p. 91.

⁸³ *Ibid.*, p. 140.

⁸⁴ Herman LEBOVICS, « Chapitre premier... », *op. cit.*, p. 56.

⁸⁵ Patrick John COGGINS, *Henriot, op. cit.*, p. 6, citant mot pour mot Lebovics. La thèse, essentiellement descriptive, n'apporte pas d'éléments sur les relations entre Henriot et Marin ; elle souligne cependant la différence entre les deux hommes : « Henriot et Vallat rallièrent Vichy, tandis que Marin se retirait dans un isolement solitaire et travaillait avec la Résistance. » « Henriot and Vallat rallied to Vichy, while Marin retreated into a solitary isolation and worked with the resistance. » p. 151.

⁸⁶ Stéphane BEAUD, Gérard NOIRIEL, *Race et sciences sociales. Essai sur les usages publics d'une catégorie*, Marseille, Agone, coll. « Épreuves sociales », 2021.

activités étaient tournées vers un but unique : défendre la race française dont le représentant par excellence était le paysan lorrain, enraciné dans son terroir à l'ombre de son clocher⁸⁷.

Dès l'abord, il est sous-entendu que si Marin est antiraciste, c'est parce qu'il ne veut pas être assimilé à Hitler, mais qu'il l'est malgré tout. Il était avocat de formation, sous-entendu sans compétence pour traiter de ces sujets, en oubliant qu'il a surtout fait des études de lettres, d'histoire et de philosophie. Taxé de boulangiste (en 1887, il avait 16 ans), il est présenté comme anti-dreyfusard : il est vrai qu'il avait rejoint, dès sa création, en 1903, la Fédération républicaine qui provenait de la rupture autour de Dreyfus en 1899 et qu'il s'est abstenu dans les votes sur Dreyfus en 1906. Néanmoins, comme nous l'avons montré, il semble avoir été convaincu assez tôt de l'innocence du capitaine, n'a jamais exprimé publiquement la moindre opinion contre ce dernier et encore moins contre les juifs. Il est présenté comme proche de Barrès, ce qui est exact dans sa jeunesse, car ils avaient le même amour de la Lorraine et la même passion anti-germaniste. Les auteurs le signalent comme proche de Gustave Le Bon parce que ce dernier a été son professeur à Sciences Po, mais ce nom ne revient pas dans ses papiers (on trouve au contraire un André Lebon parmi ses professeurs : y a-t-il eu confusion⁸⁸ ?). Être lié au « puissant maître de forges lorrain » le disqualifierait d'emblée. Les auteurs expliquent ensuite que Louis Marin mit à profit ses réseaux pour redorer le blason de la Société d'anthropologie de Paris et en effet il en avait pris la direction afin de rejeter les théories racistes qui commençaient à se développer. Quant à prétendre que toutes ces activités n'avaient qu'un but, « défendre la race française et le paysan lorrain », c'est, comme nous l'avons largement montré, ignorer les travaux de Louis Marin sur l'Asie.

L'analyse continue par la citation de propos très datés d'André Siegfried qui s'interrogeait doctement sur les différences entre les races inférieures et supérieures, pour conclure : « Face à ce pôle conservateur incarné par Louis Marin et André Siegfried, (...) se développa un pôle qui s'inscrivait dans le prolongement de la sociologie durkheimienne. » Peu importe que Marin ait expliqué que l'homme était un, quel que soit son pays d'appartenance, le simple fait d'avoir vécu à la même époque que Siegfried et surtout d'être de droite comme lui, suffit à lui faire endosser l'ensemble des propos de ce dernier, même si nous n'avons trouvé aucune trace de relations entre eux. Insistons sur ce point : à aucun moment dans l'étude qui cite de nombreux propos racistes d'auteurs de l'époque, Alexis Carrel et Xavier Vallat entre

⁸⁷ *Ibid.*, p. 99-100.

⁸⁸ François ROTH (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Joël DUBOS, « Organisation des réseaux modérés sous la III^e République : André Lebon, un homme à l'intersection des cercles du pouvoir », p. 314, actes du colloque de l'université de Nancy II en 1998. Presses universitaires de Nancy, 2000.

autres, les auteurs ne trouvent de phrase signée de Marin ; ils classent pourtant ce dernier dans la même catégorie.

En résumé, dans un étrange raisonnement, l'homme est jugé non sur ses idées, mais sur celles de ses amis, dont certains prétendus. Wendel serait l'incarnation même du patronat le plus extrémiste, ce qui est contraire à sa réalité de patron social acceptant certaines mesures du Front populaire, d'autre part l'obsession d'attacher son nom à Marin, sans avoir vérifié que, sur les sujets de réforme sociale, ils n'étaient pas toujours en accord, comme on l'a vu notamment avec la préoccupation permanente du député de Nancy de lutter contre les abus des grands patrons, enfin la conviction qu'être un capitaliste fortuné vous discrédite. Les auteurs, dans leur recherche constante, prétendent ensuite que Marin s'était allié au Parti populaire français, « parti d'extrême droite dirigé par Jacques Doriot », ce qui, d'une part, ne fut vrai que quelque mois et, d'autre part, fait l'impasse sur l'origine communiste de Doriot qui n'avait pas encore montré toute sa personnalité. Étonnamment, les auteurs font un lien direct entre sa supposée alliance avec l'extrême droite et sa volonté de « renforcer le rôle des médecins anthropologues au comité de rédaction de la *Revue d'anthropologie* », citant plusieurs noms de médecins ayant voulu « réhabiliter les théories biologiques sur les races discréditées en raison de l'usage qu'en faisait Hitler », René Martial, Georges Mauco, Georges Montandon et Adolphe Landry⁸⁹. Il est exact, comme le soulignent les auteurs, que Marin préfaça un ouvrage de Martial, *La Pologne jadis et de nos jours*, mais sur un sujet bien différent et sans aucun propos dérangeant. Nous avons aussi trouvé que Montandon avait envoyé à Marin une causerie sur les Kirghizes et Cosaques des environs d'Omsk. Mais nous chercherions en vain l'expression de « théories biologiques » dans les travaux de Marin (à l'exception, après-guerre, d'études menées dans certaines régions françaises où la consanguinité avait amené des désordres dans la population⁹⁰ : il serait étrange de considérer que les inquiétudes manifestées par la consanguinité, qui est le refus de toute alliance avec un autre sang, relève du racisme). Pour finir, les auteurs reconnaissent que Marin fut résistant pendant la guerre, mais, procédant par assimilation, signalent que plusieurs résistants se plaignirent du problème juif, supposant par là que Marin,

⁸⁹ *Ibid.*, p. 115-116. Peut-être le ministre de l'Instruction publique, déjà croisé en 1924 avec François-Marsal.

⁹⁰ AN 317AP/223. Nous trouvons notamment une lettre du 15 décembre 1955 de Louis Marin, directeur de l'École d'anthropologie, remerciant le conseil général d'Indre-et-Loire d'une subvention de 500 000 francs pour une étude biologique de la population de Betz-le-Château, dont une grande partie avaient des parents consanguins, qui sera réalisée par le professeur Kherumian (examen clinique, examen anthropologique avec constitution d'arbre généalogique, mensuration, photographie, moulage, prise de sang, examen dentaire, radioscopie pulmonaire, analyse des eaux, etc.).

puisque résistant et de droite, devait aussi penser la même chose. En somme, une longue étude à charge qui pourtant ne s'appuie sur aucun propos de la personnalité étudiée.

Nous trouvons aussi de mauvaises interprétations de ses propos par des coupures excessives et des raccourcis. Jean-François Colas, assure, dans sa thèse pourtant excellente et fort détaillée, que Marin « participa à l'agitation xénophobe des années 1930 et qu'en 1934, il s'insurgea contre « les lèpres étrangères » et leur « profitariat organisé », indice d'une « politique de renégats, de Judas envers la Patrie »⁹¹. En réalité, la phrase a été reconstruite, en reliant quelques mots pris au début et à la fin du papier. La critique du député ne visait que les francs-maçons, les radicaux, l'internationale socialiste et les puissances financières et étrangères hostiles à la France qui font tous le jeu de l'Allemagne mais, à aucun moment dans le papier, les étrangers présents sur le sol national. Dans une même page où s'étale en même temps la photographie du cadavre de Stavisky, aucune allusion n'est faite aux origines de ce dernier. Marin vilipende, dans des termes un peu forts certes, mais relevant de son discours classique...

une politique d'incrédules, de renégats, de Judas envers la patrie, (...) une politique d'abandon, d'imprévoyance [...], une politique tombée, de par les internationales, les Loges, les comités du café du commerce, les lèpres étrangères – et, aussi, de par la lâcheté des responsables, la veulerie de la masse – au rang d'un prolétariat organisé. Des parasites de tout acabit pillent épargnants et contribuables, molestent citoyens et usagers. Une politique oublieuse des intérêts nationaux, livrée ou soumise aux affaires étrangères les plus délétères où les plus hostiles.

Par l'expression « lèpres étrangères », qu'on ne retrouve pas dans ses autres discours, il mêle les parasites pillant les épargnants et contribuables (c'est-à-dire les gouvernements responsables de la dévaluation) et molestant citoyens et usagers ; d'ailleurs, dans un autre éditorial du même journal, au sujet du Cartel, il vise « les étrangers, les spéculateurs⁹² » attaquant le franc ; il vise le « profitariat » et la finance internationale, une constante de ses discours ; il conteste « les influences étrangères les plus délétères » de façon assez vague. Les francs-maçons sont violemment visés avec les juifs dans l'éditorial voisin de Paul Sordoillet sur l'affaire Stavisky :

[Le pays] a hâte que les désinfectants soient versés à flots sur le dégoûtant abcès dont le pus semble avoir corrompu les éléments où devraient toujours trouver refuge l'honneur et la probité (...). Mais le gouvernement demande du temps pour ses enquêtes. Ils sont bons à tout faire, tous ces types estampillés par les Loges.

Les papiers publiés à l'époque, y compris de modérés comme Lebrun, s'inscrivent d'ailleurs dans une tonalité générale assez négative, à l'encontre des étrangers prenant le travail

⁹¹ *L'Éclair de l'Est*, 11 janvier 1934, In Jean-François COLAS, *Les droites nationales...*, op. cit., p. 546.

⁹² Louis MARIN, « Se reprendre », *L'Éclair de l'Est*, 18 décembre 1933.

des Français ou militant dans des syndicats révolutionnaires, Marin faisant plutôt exception. D'une façon générale, Jean-François Colas tend à faire un tout, dans sa thèse, de la droite nationale et xénophobe. Il assimile ainsi *L'Éclair de l'Est* à Marin, ne voyant pas que les relations étaient au contraire souvent difficiles. Warren, qui prend la responsabilité du journal dans les années 1920, est plus conservateur que ce dernier. Enfin, Marin s'était éloigné de ce journal dès 1932 et on ne peut donc le rendre responsable de son évolution politique ultérieure.

Il arrive aussi que soient mis dans la bouche de Marin des propos qu'il n'a jamais tenus. Christian Delaporte, dans le colloque déjà cité sur les modérés dirigé par François Roth, retranscrit ainsi des propos assez durs comme étant de Marin, le 2 décembre 1936, lors du débat sur la liberté de la presse qui avait suivi le suicide de Salengro.

Ce que nous ne voulons pas, c'est que, sous prétexte de protéger l'individu – et je pars de l'homme public au même titre que l'homme privé – contre les attaques injustes et dégradantes, on attente à cette liberté que les lois républicaines ont inscrite dans nos codes et qui s'appelle la liberté d'opinion, inséparable de la liberté de la presse. (...) La suppression de la liberté de la presse fait partie du programme du gouvernement de Front populaire, au même titre que la suppression de la liberté de réunion⁹³.

Or, même si Marin critiqua par ailleurs cette réforme législative, ce jour-là, il ne prit pas la parole et ces quelques lignes sont d'un autre député de la Fédération, François Martin.

En conclusion, non seulement le postulat de base selon lequel un homme de droite ne peut être un scientifique honnête oriente curieusement les raisonnements à charge, mais, en outre, nous assistons à un phénomène d'assimilation : Marin est de droite et il a fréquenté Doriot et Henriot, il est donc « fasciste », quand bien même il n'aurait pas partagé leurs idées et même se serait opposé à eux. Faisant fi de la chronologie, le fait que Marin ait parlé à Henriot en 1939 vaut brevet d'extrême droite. À partir du moment où le constat est posé, toute déclaration un peu forte est sortie de son contexte pour démontrer le postulat de base sans chercher à voir si des hommes plus modérés à l'époque auraient eu des propos plus violents (on se souvient des propos de Flandin sur les étrangers) ; on va aussi jusqu'à lire, inconsciemment, tout propos extrémiste comme étant de lui ; ou mieux encore, quand on ne trouve pas de propos gênants, on cite des propos de contemporains de droite, comme chez Beaud et Noiriel... S'il ne l'a pas dit, c'est qu'il aurait pu le dire !

⁹³ Chambre des députés, 2 décembre 1936, p. 3250. Christian DELPORTE, *In* François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 346.

CONCLUSION : LOUIS MARIN, L'INTRANSIGEANT

Ayant perdu sa mère à la naissance, le petit Louis passe son enfance, entre le village familial dans les Vosges et leur département d'adoption, la Meurthe-et-Moselle. Après une brillante scolarité à Nancy, il se lance dans des études littéraires et juridiques, poussées et éclectiques, en Lorraine puis dans le Quartier latin. Étudiant par la suite l'ethnologie et les cultures étrangères, il voyage dans toute l'Asie avant de se lancer dans une double carrière, universitaire et politique.

Rejoignant la Fédération républicaine dès 1903, militant à la Ligue des patriotes, il est député à 34 ans, en 1905, et conseiller général à 39 ans. Mobilisé à sa demande pendant la Grande Guerre, il occupe ensuite les plus hautes fonctions à la Chambre des députés, en étant rapporteur général du Budget, vice-président de la commission des Affaires extérieures, vice-président de la Chambre et président de nombreuses commissions (Spéculations, Réformes, Chômage, Oustric). Président de la Ligue pour perpétuer le souvenir des crimes allemands, il dresse la liste des ravages et demande que les criminels soient punis. Il milite aussi, avec des élus de gauche, pour l'amnistie des soldats français fusillés pour l'exemple. Principal inspirateur des grandes lois sur les dommages de guerre, hostile à toute forme d'apaisement vis-à-vis de la puissance allemande, il participe, aux côtés de Poincaré, à la prise de contrôle de la Ruhr. Au-delà, défenseur de l'ordre et de l'Église, pourfendeur des scandales politico-financiers, il préside la commission sur les scandales de la guerre et se bat pour les libertés.

En 1924, la victoire du Cartel lui ouvre les bras de l'opposition, lui permettant de devenir le patron du groupe de la Fédération républicaine. Président du mouvement à partir de 1925, il modernise son organisation, développe sa présence sur le territoire national, multiplie les congrès nationaux et locaux, tout en laissant une grande latitude aux fédérations en pariant sur l'efficacité de la décentralisation. S'appuyant sur son fidèle Guiter pour la gestion interne, il se démultiplie au sein du parti, à la Chambre et à l'extérieur, diffusant ses idées par l'intermédiaire de *La Nation* et de la publication de ses principaux discours. Au fur et à mesure des dissensions internes, il perd des personnalités importantes comme Pernot, Kerillis ou Ybarnégaray. Même en Meurthe-et-Moselle, il est lâché par des soutiens importants (Quenette, Désiré Ferry, Amidieu du Clos). Il garde cependant avec lui Vallat et Henriot et réussit à garder l'unité de son parti, même réduit en nombre. Son caractère difficile et son intransigeance politique l'isolent cependant au sein de la classe politique : adversaire résolu et permanent de Briand, mais aussi de Malvy, Caillaux, Herriot, Jaurès et des gauches en général, ouvert à Daladier, il

ne parvient pas à stabiliser son alliance avec Poincaré, Laval ou Tardieu, ne trouve pas d'accord avec Flandin et n'arrive pas à arrimer ou garder à lui Bardoux, Denais ou Perret, ni à freiner le développement de Champetier de Ribes. Il se tient aussi éloigné des ligues de Taittinger ou La Rocque, à la fois parce qu'il estimait que le cadre d'action devait rester le parti et qu'il craignait de nouvelles concurrences. Les rapprochements de Maurras en 1929, dans leur combat commun contre l'Allemagne, ou de Doriot en 1937, pour tenter une union de la droite, ne durent pas longtemps non plus. S'il réussit à garder la direction d'un parti affaibli, il ne parvient pas à devenir le patron de la droite dans son ensemble, confronté à son éclatement en de multiples partis et ligues, même s'il est l'un des principaux tombeurs des gouvernements radicaux.

Par la suite, il occupe plusieurs postes ministériels comme les Régions libérées, les Pensions ou la Santé, jouant un rôle important dans l'organisation des administrations et la modernisation des politiques, sans toutefois occuper de grands ministères, sans doute parce que son indiscipline était crainte. Chef de l'un des plus grands partis de l'époque, il est logiquement ministre d'État dans les périodes charnières de 1934, 1935 et 1940. Opposant au régime de l'État français, il reste à Vichy en s'engageant dans la résistance aux côtés des Américains. Il se réfugie à Londres en avril 1944 seulement pour échapper aux Allemands. Après la guerre, il ne peut se rétablir, malgré sa réélection à la Constituante et à l'Assemblée nationale, son rôle important à la commission d'enquête et aux procès Pétain et Laval ainsi que dans les débats sur la reconstruction de la droite : il refuse en effet les responsabilités ministérielles que lui propose de Gaulle et, malgré ses liens avec Debû-Bridel et Soustelle, s'isole de la classe politique, seul contre la droite vichyssoise, les démocrates-chrétiens et la hiérarchie catholique. Le traité de Rome, en 1957, sur le plan politique, avec le début de la V^e République l'année qui suit, puis le concile de Vatican II, qui s'ouvre deux ans après sa mort, sont symptomatiques de ce changement d'époque.

Conseiller général en 1909, président de la collectivité départementale de 1934 à 1951, en dehors de la césure de Vichy, il agit beaucoup pour le développement de la Lorraine, étant l'une des grandes personnalités de l'est de la France. Il échoue, aux législatives de 1951, dans son dernier grand combat politique à 80 ans, mis en difficulté par l'abbé Pierre. Marié à la fin de sa vie, sans enfants, il se réfugie dans les activités intellectuelles qui eurent peut-être toujours sa préférence et meurt dans la solitude en laissant la compagne de sa vie finir ses jours à le défendre.

Un bilan qui n'est pas sans résultats

Grand voyageur, professeur d'ethnologie, membre de l'Académie des sciences coloniales et de l'Académie des sciences morales et politiques, Louis Marin a eu une grande carrière universitaire. Homme de l'Est, il se tourne, par un curieux tropisme, vers l'Orient, enjambant l'Allemagne, et se passionne pour l'Europe de l'Est, la Russie et l'Asie. Comme aux temps de l'Antiquité, son regard se tourne vers l'Orient, symbole de l'extranéité. Il crée et dirige de nombreuses sociétés savantes, mais aussi de nombreuses associations internationales. Président de la Société d'ethnographie depuis 1920, il en détenait le record de durée¹. Il est aussi directeur de l'École d'anthropologie, administrateur et vice-président du Collège des sciences sociales, président de la Société de géographie commerciale, de la Société d'ethnographie, de l'Institut international d'anthropologie ; il est à la tête, pendant quelques années, de l'Académie des sciences morales et politiques ; il dirige de nombreuses amicales et associations d'entraide et participe à de nombreuses associations binationales avec des pays d'Europe de l'Est ou d'Asie. Il a de nombreux étudiants et disciples. En 1935, au Lutétia, quand il célèbre le 42^e anniversaire de son cours d'ethnographie, il déclare : « Le professeur (...) jouit des lumières et des consolations du monde des idées ; il s'enthousiasme devant les splendeurs de la nature, de l'histoire, de la conscience². » Dans une belle phrase, il montre son admiration pour le monde et pour l'homme. « Quand il s'agit d'ethnographie, la nature est un spectacle fécond qui suggère bien des explications de faits en apparence mystérieux ou étranges. Avec le spectacle des hommes (...), son champ prête à l'observation la plus généreuse³. » Avec son questionnaire d'ethnographie, il tente d'apporter des clés objectives pour décrypter les civilisations, participant à la naissance et au développement de ces sciences nouvelles. Il rejette la primauté d'une race sur les autres et affirme que l'homme est un, dans ses discours et dans plusieurs congrès internationaux. Il s'intéresse aussi au folklore de sa région, aux langues régionales alors que, de l'abbé Grégoire jusqu'aux instituteurs de la III^e République, on

¹ Devant Claude Bernard (1867-1870), Hervey de Saint-Denys (1873-1880), Hippolyte Carnot (1880-1890), Duclaud (1890-1900), Revillout (1906-1913), Henry Béranger (1913-1920).

² 42^e anniversaire du cours d'ethnographie de Louis Marin. Extrait de *L'ethnographie*. Chaumont, Imprimerie champenoise, 1935, p. 5. AD MM 26 J/1(6-7)(4-5) et 470. AN 317AP/265. AD MM 26 J/1(6-7)(4-5). BnF Richelieu SG MS 5366-5369. Journal des débats politiques et littéraires, 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris I^{er}. Cette séance d'anniversaire fut présidée par André Lebon, professeur à l'École des sciences politiques, président du conseil d'administration du PLM, vice-président de la Compagnie du canal de Suez, accompagné d'André Chaumeix, ministre plénipotentiaire, rédacteur en chef des *Débats*, et de Louis Madelin, tous deux membres de l'Académie française.

³ AD MM 26J/4-5 et AN 317AP/224 et 265.

s'intéressait surtout aux peuplades lointaines tout en interdisant les patois locaux. Il est donc doublement novateur et original en la matière.

Il est difficile d'imaginer les années 1930 sans cette vigie du patriotisme antiallemand. Non seulement il apporta sa pierre par ses actes et ses interventions, champion toutes catégories par le nombre de ses propositions de loi, amendements et prises de parole, mais sa seule présence dans un gouvernement valait brevet de patriotisme, sa simple apparition dans l'hémicycle faisait craindre ses fougades et, dans les conversations diplomatiques, il était de bon ton de signaler sa présence pour rappeler l'importance du courant de pensée qu'il représentait et même qu'il incarnait⁴. Certes, il n'avait pu obtenir un traité de Versailles plus ferme ni empêcher les accommodements successifs (évacuation de la Ruhr, Londres, Locarno, Mellon-Bérenger, Briand-Kellogg, évacuation des zones de Cologne, Coblenz et Mayence, de la Sarre, Young, Dawes, Hoover, remilitarisation de la Rhénanie, Autriche, Munich), mais son action avait souvent ralenti la marche de l'adversaire et freiné les ardeurs des pacifistes ; il avait obtenu aussi des résultats concrets : la défense de Nancy avec le Grand Couronné qui permit l'arrêt des Allemands à la bataille de la Marne, une politique des réparations, la résistance à l'Allemagne, en évitant que la France ne cédât trop vite dans les négociations internationales, l'opposition au nazisme et, plus tard, au régime de Pétain. Après la Seconde Guerre mondiale, il partagea la volonté du général de Gaulle d'entraver la renaissance de la puissance allemande jusqu'à ce que dernier évolue, sous la pression des Alliés et dans une volonté de réconciliation irénique. Il fut aussi à l'origine, peu ou prou, de bien des tournants politiques : l'arrivée de Poincaré en 1926 (avec le refus des accords de Londres, à sa demande) et de Tardieu en 1929, le maintien de Daladier en 1938-1940, la nomination de Reynaud en 1940. Il était appelé à chaque fois qu'on cherchait l'unité du pays par la constitution d'un gouvernement d'union nationale : en 1934 avec Doumergue, Tardieu et Herriot, en janvier et mars 1938 si les socialistes puis la droite n'avaient pas fait obstacle à ce désir de Blum de l'associer, en 1940 avec Reynaud. Pendant la guerre, de Gaulle comme les Américains cherchèrent à se l'attacher, tant sa figure symbolisait encore à la fois la droite et la résistance à l'Allemagne.

Sur le plan institutionnel, son action s'est traduite dans de nombreux domaines : la défense de l'orthodoxie financière (malgré les nombreuses dépenses qu'il engageait quand il était ministre) et la protection des épargnants (malgré la dévaluation de 1928), la création d'un Matignon autonome et d'un secrétariat général du gouvernement, des questions écrites et des

⁴ In 4°. AN 317AP/264 et Dossier L. Marin à l'Assemblée nationale. « Il suffisait de sa présence au sein d'un gouvernement pour que celui-ci pût se réclamer de l'union nationale. » André FRANÇOIS-PONCET, *Notice sur ..., op. cit.*

comptes rendus officiels, la consolidation du ministère de la Santé et de l'IGAS, une grande réforme administrative (avec la suppression d'une centaine de sous-préfectures, de recettes des finances et de tribunaux), la promotion d'une politique sociale (HBM) et familiale avec même la possibilité pour les fonctionnaires de pouvoir partir plus tard à la retraite, règle toujours en vigueur aujourd'hui. Il fit beaucoup en matière sportive (reconstruction de l'école de Joinville et du Centre national d'éducation physique de Saint-Maur). Il organisa des rencontres régulières entre les bureaux des départements de l'Est afin d'anticiper la création d'une collectivité régionale qu'il appelait depuis toujours de ses vœux et promut l'idée d'une association réunissant tous les départements de France. Enfin, joignant sa passion pour le monde à son action politique, il se fit toujours le défenseur des missions religieuses, des postes diplomatiques et des instituts français à l'étranger.

Vivant principalement à Paris, en contact permanent avec des chercheurs du monde entier, il avait un positionnement original au sein de la classe politique.

Un cursus honorum inachevé

Pourtant, sur le plan universitaire, le développement de l'ethnologie a rapidement oublié les fondations de Marin. D'autres sociétés concurrentes se sont créées et la notoriété du Marin scientifique s'est dissipée. Avec le recul, ses analyses paraissent aujourd'hui parfois naïves et son rôle fondateur a été largement oublié, en dehors des photographies et objets nombreux qui enrichissent aujourd'hui le musée Guimet et le Musée des arts premiers⁵. Il a pourtant été l'un des principaux défricheurs d'une science nouvelle⁶.

Sur le plan politique, il faut se demander pourquoi il n'a jamais accédé à des fonctions supérieures comme beaucoup de Lorrains : René Coty, venant dévoiler à Nancy, le 16 octobre 1954, une plaque en hommage au président Albert Lebrun, remarquait qu'il n'était pas possible d'attribuer au seul hasard que des Lorrains aient « présidé la République pendant près d'un quart de sa durée » et qu'ils aient dirigé « quatre des huit gouvernements qui, par une trop rare fortune, se sont maintenus au pouvoir pendant plus de deux ans⁷ ». Il faisait ainsi allusion à Poincaré et Lebrun, mais aussi aux deux « Jules vosgiens », Ferry et Méline. Marin n'aura été

⁵ Cape de berger, robe zoroastrienne, kimono, manteau d'enfant ouaté, chaussures d'enfant en paille tressée, bonnets coniques, luth à quatre cordes, montures de lunettes, éventail en bambou, gratte-dos, statuette de divinité, carquois, sébile de mendiant, pipe, cuillère en bois, miroir en pendentif à gland rouge, boucles d'oreille en argent, porte-amulettes, fouet, etc.

⁶ Une exposition sur les grands découvreurs de l'Afrique et de l'Asie qui se tenait à la Bibliothèque nationale de France en 2023 omettait complètement le personnage de Louis Marin.

⁷ Anne-Marie QUENETTE, *Ces Lorrains...*, *op. cit.*, p. 21.

ministre que cinq ans au total. C'est maigre pour un homme de cette dimension, chef de parti qui, en outre, bénéficiait d'un fort soutien local, recueillant à chaque élection un nombre de voix supérieur, sauf en 1951 lors de son échec final.

Pourtant, il était respecté à droite comme à gauche. Le royaliste Léon Daudet écrivait de lui, en janvier 1923, qu'il était un « ardent patriote », « l'une des hautes valeurs de l'Assemblée ». À l'opposé, Léon Blum assurait qu'il était une des « consciences de la Chambre » et, en février 1934, qu'il se portait garant de son parlementarisme⁸ ; *L'Humanité* déclarait que les communistes étaient en désaccord à peu près sur tous les sujets avec lui, mais n'en professaient pas moins pour lui une constante estime⁹. Des personnalités de gauche le suivaient : Gaston Jèze avait salué son travail sur les dommages de guerre et Ferdinand Buisson avait partagé son combat pour les droits des femmes.

Toutefois, politiquement, il n'avait pas les cartes pour accéder aux plus hautes fonctions. Il avait réussi à prendre la tête de son parti et à en faire une machine de guerre pendant quelques années, mais il ne parvint pas à casser « l'anathème de la rue de Valois¹⁰ », comme il l'appelait, reprochant aux autres personnalités de droite comme Poincaré ou Tardieu de faire appel à l'occasion aux radicaux¹¹ ou aux Loges toutes puissantes¹², qu'il poursuivait de sa vindicte depuis ses débuts en politique. Il le dira en 1944 :

Les membres de la Fédération supportèrent le poids des grandes batailles de politique religieuse et des lois militaires. Ils furent méritants, car, s'ils étaient personnellement estimés, ils se heurtèrent à l'ostracisme le plus résolu : la presse se tut sur leur travail ; quelles que soient leurs idées, leurs initiatives sociales et politiques, la seule défense de la liberté religieuse les classe, à ce moment des passions anticléricales, comme calotins et réactionnaires.

Son caractère difficile aussi et son indépendance d'esprit devaient faire hésiter à lui confier de plus importantes responsabilités.

La Fédération républicaine se désagrèga rapidement à travers cinq vagues : 1926-1931 avec un *crescendo* de critiques, provenant essentiellement de Kerillis, s'appuyant à la fois sur

⁸ « Il est peut-être plus attaché aux institutions représentatives que je ne le suis moi-même. » Léon BLUM.

⁹ AN 317AP/176. Sous la plume de son rédacteur en chef, le député Georges Cogniot.

¹⁰ Louis MARIN, « Le discours Daladier ou l'ultime tentation », *La Nation*, 14 juin 1930 ; « Déraison », *La Nation*, 13 décembre 1930.

¹¹ « Nous avons vivement regretté, pour la France et pour M. Tardieu lui-même, qu'en novembre et en janvier dernier, il ait cru devoir suivre la vieille tradition peureuse et faire encore appel, malgré l'opinion et la leçon des événements, aux radicaux-socialistes. « Le discours de Dijon [de Tardieu]. », Louis MARIN, *La Nation*, 7 juin 1930.

¹² « Tant que durera le briandisme, une lourde exclusive pèse sur le président de l'URD. Il fallut les crises de 1924, 1926, 1934 pour faire de lui un ministre de ces cabinets d'union nationale auxquels le régime était bien obligé de recourir en cas de péril extrême. Encore la mystérieuse opposition des puissances occultes lui ferma-t-elle la porte des grands ministères. » Louis MADELIN.

des motifs internationaux et sur le positionnement à adopter par rapport aux présidents de droite Poincaré et Tardieu ; 1932 avec le groupe Pernot ; 1936 avec l'ARGRI ; 1940 avec l'éclatement de la Fédération ; 1945, avec l'impossible retour de Marin. Dans les années 1930, ce sont aussi bien des gens de centre gauche (Pernot) que de droite (Amidieu du Clos) qui le quittent, sans parler de Kerillis qui lui reproche son agressivité en matière internationale, mais qui lui-même vote contre les accords de Munich. Sans doute peut-on y voir aussi un effet de générations dans ces départs. Marin qui était né en 1871 voit en effet l'arrivée de la nouvelle génération, Pernot en 1879, Taittinger en 1887, Kerillis en 1889 comme Henriot, Vallat né en 1891, Quenette en 1903, Valentin en 1909. Beaucoup ont connu la Première Guerre mondiale, mais pas, contrairement à Marin, la longue attente qui l'a précédée, avec l'incident Schnæbelé et la préparation du Grand Couronné. Élus en 1919 (Vallat), en 1924 (Pernot), en 1935 (Henriot), en 1936 (Kerillis), ils n'appartiennent pas à la même génération politique que Marin, entré à la Chambre des députés dès 1905. L'homme des trois guerres apparaîtrait rapidement en conséquence comme daté dans ses références et sa crainte d'un avenir dominé par l'Allemagne, y compris après 1945, où il sera dépassé par la réorganisation de la droite autour des mouvements démocrate-chrétien, gaulliste et indépendant. Même à Nancy, malgré une union éphémère en 1946 avec André, Crouzier et Kalis, Marin ne retrouvera jamais la position centrale qu'il occupait avant-guerre dans le département et il finira rejeté par tous en 1951.

Pendant toute sa vie, Marin n'a pas seulement été lui-même, mais aussi et surtout celui qu'on a voulu qu'il fût : l'homme de droite, le clérical, le revanchard. Il se situait ainsi en dehors de la classe politique de gouvernement. Politiquement, il n'a donc pu accéder aux fonctions suprêmes de président du Conseil, comme Poincaré avant lui ou Pinay après, qui partageaient son souci d'orthodoxie budgétaire ; il n'a pas non plus occupé de grands ministères, sans doute parce que son indiscipline était crainte ; il n'est pas devenu non plus président de la République, mandat qui exigeait alors plus de retenue et de réserve. Sa carrière ministérielle a été modeste et il n'a pas réussi à contrôler le parti dont il avait pris la présidence ; il n'est pas arrivé à instituer le grand parti conservateur de ses rêves ni à réaliser l'union des droites. N'arrivant pas à renouveler son discours politique, il est resté figé dans sa posture de départ. Il a enfin manqué de grandes occasions politiques : 1934 en étant peu présent dans les débats sur les émeutes et la réforme institutionnelle ; 1936 où il laisse ses acolytes intervenir plus souvent que lui à la Chambre ; 1938, en gardant une attitude ambiguë sur Munich ; 1940, en ne tentant pas de prendre la parole et en ne partant pas tout de suite à Londres ; 1945, en refusant d'entrer dans le gouvernement.

Malgré une personnalité forte et un caractère saillant, Marin est tombé dans l'oubli. Trop honnête peut-être, sa vie ne s'est terminée ni dans le déshonneur (Henriot, Vallat), ni dans une mort héroïque (Blaisot). Même le colonel de La Rocque, qui pourtant n'a pas voulu renverser le régime en 1934, traînait derrière lui une odeur de soufre. Extrême sans être extrémiste, Marin était-il trop à droite pour être accepté par le régime et insuffisamment pour ne pas en être rejeté avec la notoriété qui va avec ?

Quelle était la pensée politique de cet étrange personnage qui, de rassembleur et chef de parti, a fini dans la solitude et l'oubli ?

Une pensée politique libérale et nationale

Jean-François Sirinelli écrit, en préface à son histoire des droites : « Les sensibilités sont les façons d'être, d'agir, de concevoir et de percevoir, façonnées par les idées, les convictions et les croyances dictées par les horizons idéologiques, transmises par le milieu, l'éducation, et moulées par l'expérience individuelle ou collective¹³. » C'est que nous allons tâcher d'explicitier en ce qui concerne le positionnement politique de notre personnage qui rappelait, lors de l'inauguration du monument de la colline de Sion, que « travail, patrie, religion, telle est la leçon de ce paysage moral, aimait à dire Maurice Barrès¹⁴ », des valeurs qu'il avait héritées de son père et qu'il porta haut pendant toute sa vie. Marin avait-il, comme le souligne Barrès à son propos, « l'individualisme farouche des gens de Charmes » qui « vivent chez eux », en surveillant le voisin, mais sans avoir besoin de lui et surtout sans « avoir besoin de chef¹⁵ » ? Volontiers militant, voire agitateur dans sa jeunesse, adepte de Drumont qui vilipendait les hommes politiques corrompus, ses premières années de formation montrent déjà son engagement politique futur. Toujours, il s'érigea en homme seul, sûr de ses convictions, prenant la tête de la droite après 1919, mais échouant en 1945, ne voulant s'inféoder ni à de Gaulle, ni aux nouvelles droites.

Passionné par les civilisations du monde, et notamment d'Asie, ayant beaucoup plus voyagé que ses contemporains, attiré par l'altérité, il était partisan du rapprochement avec les peuples opprimés et présidait les associations des amis de la Yougoslavie, de la Pologne et de

¹³ Jean-François SIRINELLI (dir.), *Histoire des droites...*, *op. cit.*, introduction Jean-François SIRINELLI et Éric VIGNE, p. XLI.

¹⁴ AN 317AP/183.

¹⁵ Maurice BARRES, *Mes cahiers*, *op. cit.*, t. 6, p. 46.

la Corée¹⁶. Ayant connu dans sa jeunesse les massacres d'Arméniens par les Turcs, il plaida toujours pour cette Nation oubliée et persécutée ainsi que celle des Kurdes. Il défendit les minorités de Transylvanie et du Banat de Temesvar, les juifs et Israël. De la même façon, c'était un défenseur de l'œuvre coloniale de la France qui devait apporter son aide au monde ; son soutien aux congrégations missionnaires participait du même combat. Il n'a donc jamais été tenté par l'antisémitisme, ce qui le différencie d'une partie de la droite d'alors.

Catholique affiché, il avait été catéchète dans sa jeunesse. Même s'il ne semblait pas habité par une foi profonde ni pratiquer beaucoup, il se considérait député catholique et déclara même, en 1930, que s'il était au pouvoir, il reviendrait sur la loi de séparation de 1905. Son catholicisme était aussi teinté de géopolitique, militant pour une union des nations catholiques face aux protestants allemands. Son intégrité et son engagement en faisaient presque un saint laïque. Homme politique avant tout, il n'admettait pas de suivre les injonctions de la hiérarchie catholique, même s'il la respectait. Sa vision de la religion était largement politique : « Le progrès n'est assuré que s'il est appuyé sur des traditions solides ; nous croyons que les forces spirituelles sont impérieusement nécessaires à la vie des peuples comme à celle des individus¹⁷. »

Conservateur, il défendait les propriétaires contre les atteintes de l'État, se méfiait de l'inquisition fiscale et des réglementations, pourchassait les scandales politico-financiers, veillait au respect de l'orthodoxie financière, en arguant de sa formation comme rapporteur général du Budget dans ses premières années de député. En pleine Drôle de guerre, quelques jours après un grand discours patriotique, nous le voyons reprendre sa vieille antienne de lutte contre les scandales et les planqués, dans un réflexe presque pavlovien. Oubliant ses positions sociales, Emmanuel Berl moquait ainsi son conservatisme : « M. Marin est la sirène qui attire vers les récifs du grand capitalisme les frêles embarcations de nos petits bourgeois¹⁸. » Il refusait l'usage du téléphone et était conservateur dans le champ sociétal avec son refus de l'union libre et du divorce et sa contestation des vêtements débauchés.

¹⁶ AN 317AP/123. Dans l'entre-deux-guerres, il prend la parole à de nombreuses reprises pour défendre la Pologne des menées germaniques, en lien avec *Peuples amis au service de la paix*, la revue de l'amitié franco-polonaise. Lettre du 16 octobre 1951. « Louis Marin s'est toujours montré prêt à épouser la cause des faibles, en souvenir du tort que la force germanique avait infligé à la France en 1870. À l'âge de 26 ans, en 1897, il avait répondu à l'appel des Grecs contre les Turcs et formé avec quelques amis une sorte de croisade en miniature. » Paul BASTID, « Hommage à Marin », 1971.

¹⁷ Retranscription de la radio, *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

¹⁸ Emmanuel BERL, *La politique...*, op. cit., p. 31.

En même temps, il était réformiste. S'il s'investit moins dans les réflexions de réforme institutionnelle que Tardieu, il proposa de nombreuses adaptations de l'organisation administrative de l'État et des collectivités locales et du règlement de la Chambre des députés. En avance sur son temps, influencé par sa femme, qui avait obtenu un doctorat, réussite rarissime alors, il revendiqua l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, en plein accord avec un adversaire idéologique, Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire. Il exigeait aussi bien l'égalité professionnelle (mêmes salaires dans la fonction publique, mais aussi, au Quai d'Orsay, la possibilité pour les femmes de passer les concours) que pour le vote, tout en revendiquant le mode de scrutin proportionnel permettant une meilleure justice dans la représentation des diverses sensibilités. Il défendait aussi une politique éducative nouvelle avec la défense du rôle des parents, des religions et de leurs actions philanthropiques, de l'Empire colonial et de toutes les civilisations, avec la création des chambres de commerce internationales et des chambres de métier. Sensible au sort des plus faibles, soucieux du développement des œuvres sociales, maternités comme habitations à loyers modérés, il défendait les épargnants et les petits patrimoines. Comme s'en moquait André Stibio dans *Vendémiaire*, « le petit orgueil de son parti, c'est d'avoir un programme social aussi avancé que celui des partis de gauche¹⁹ », assertion assez exagérée cependant. Favorable à la liberté de l'entreprise, soucieux de la protection des travailleurs, il était moins intéressé par les questions économiques que ses contemporains de la Fédération, comme Émile Romanet ou Louis Duval-Arnould qui voulaient instaurer une nouvelle forme de partage des profits entre employeurs et salariés ou Charles de Lasteyrie qui préférait une gestion privée des assurances²⁰, et il ne s'est pas investi dans l'économie coloniale. Rien d'étonnant à ce qu'il ait occupé les ministères des Régions libérées, des Pensions, de la Santé, qui avaient tous en commun de conduire des politiques sociales. Comme le déclara Pierre-Olivier Lapie pour ses 80 ans, « le destin l'avait placé à la tête des ministères de la souffrance humaine ». Ce sont davantage les questions philosophiques de liberté et de patriotisme qu'il mettait en avant.

Libéral, il était attaché aux libertés face aux idéologues de la République, francs-maçons, défenseurs de la laïcité, puis communistes, comme nous le rappelle Louis Madelin :

¹⁹ André STIBIO, « Louis Marin... », *op. cit.* En témoigne encore cet extrait du congrès de 1934 : « En politique sociale, la Fédération républicaine, émue par les scandales des Assurances sociales, demande la révision d'une loi qui fait peser sur l'économie nationale des charges disproportionnées à ces résultats ; elle renouvelle sa doctrine sur la nécessité d'encourager la mutualité, l'épargne, la famille, l'accession à la propriété privée. Elle demande la réparation des injustices résultant de la dévaluation du franc et l'intervention énergique des pouvoirs publics pour mettre en demeure d'exécuter leurs engagements les débiteurs étrangers d'emprunts-or. » Anonyme, *La Nation*, 24 novembre 1934.

²⁰ William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 78-79.

« Républicain de toujours, il était un libéral (il se qualifie lui-même, dans *L'Est Républicain* du 2 mars 1901, de « libéral de conviction profonde »), parce que foncièrement hostile à tout ce qui était tyrannie : tyrannie de l'État et tyrannie de la secte, tyrannie d'un homme et d'un parti ». Il appelait de ses vœux « la vraie République, et non la république des camarades », faussée par les idéologies et l'action souterraine des loges et leur « hostilité violente ». Favorable à la liberté d'expression des députés, il voulait leur permettre un accès plus facile à la tribune, mais en même temps limiter leur droit d'initiative en matière de dépenses pour éviter la démagogie. L'un de ses grands faits d'armes fut la commission de la Réforme administrative, nous devrions dire « la commission de la hache », à la tête de laquelle il tailla sans ménagement dans les structures et les dépenses de l'administration étatique. Il défendait les collectivités locales face à l'État central, comme Maurras et Barrès, mais également de larges courants de pensée à droite. Hostile aux bureaux parisiens, il demandait aussi la création de régions. Toute l'ambition de la Fédération républicaine était d'offrir le meilleur cadre possible pour que l'individu, au centre de la cellule familiale, puisse s'épanouir. La guerre mondiale provoquée par un État totalitaire ayant écarté les familles et les Églises de l'éducation des enfants le confortait dans ses convictions. À la Libération, il préconisa d'ailleurs la création à l'Assemblée d'un groupe de la liberté. Défense nationale, réforme administrative, liberté de commerce et fiscalité raisonnable, tout doit concourir non seulement à la prospérité de la famille, mais aussi, par la décentralisation, à l'épanouissement des territoires. La société n'existe qu'en tant qu'elle agrège des provinces qui, elles-mêmes, réunissent des familles. Nation, petite patrie, famille, individu sont un seul et même combat.

Très attaché au régime républicain dans lequel il évoluait avec aisance, il se méfiait des excès du parlementarisme, en demandant le maintien de deux Chambres, l'institution d'une cour suprême et d'une déclaration des droits qui, espérait-il, veilleraient davantage sur les libertés, religieuse, éducative et économique. Il réclamait « une conception sincère de la République et de la démocratie²¹ ». Ce qui frappe justement, c'est l'insistance que met sa femme à défendre son parlementarisme dans le bref ouvrage qu'elle lui a consacré, montrant à la fois comment il désirait avant tout être un « républicain » et comment une partie de la classe politique a longtemps voulu le tenir à l'écart :

Il était républicain comme le prouve sa convocation par Combes en 1906 à un congrès préparatoire des groupes « républicains » pour la désignation du candidat à la Présidentielle.

²¹ AN 317/86-87. Allocution à Radio-Paris le 23 avril 1936 pour les élections du Front populaire.

Ultérieurement, Millerand fit appel à lui pour créer un groupe républicain de réformes sociales ; Bourgeois, pour sa commission interparlementaire d'éducation sociale²².

Irvine le reconnaît aussi : « Le républicanisme de Marin était incontestable et sa dévotion au processus parlementaire presque aussi connue que son aversion à l'Allemagne²³. » Il en voulait au socialisme qui avait « pourri les radicaux » et partout « se mouvait dans le monde », montrant « une flagrante incompatibilité avec la nature de l'homme et des choses²⁴ ». Contrairement à une partie de la droite, son anticartellisme ne vira jamais à l'antiparlementarisme²⁵.

C'était un « national » et ce n'est pas un hasard si le journal qu'il avait créé et qui l'accompagna sa vie durant s'appelait *La Nation*. De Gaulle le qualifia d'ailleurs en le recevant en 1945 de « vrai national ». Élu du canton de Nomeny, l'Oradour-sur-Glane lorrain, il appartenait à « la droite conservatrice et patriote²⁶ », comme le dit René Rémond. Il était aussi fier de ses racines lorraines que de sa nationalité française : « Le destin de la France est d'assimiler les trouvailles, les progrès des races les plus diverses et d'enrichir ainsi l'humanité des efforts de l'intelligence la plus étendue. (...) La France a fondé la civilisation occidentale²⁷. » Ou encore : « Les fils de France, tous unis, feront de leur Nation la conductrice du monde²⁸. » Jules Jeanneney le qualifie même de « nationaliste intégral », qualificatif habituellement réservé à Maurras, qui voulait que la grandeur de la France éternelle s'opposât aux influences étrangères et révolutionnaires²⁹. Il plaçait au-dessus de tout cette résistance à l'Allemagne menaçante, rejetant à la fois le pacifisme irénique et pro-européen de gauche (Briand), le pacifisme d'ordre de la droite (François Coty), le pacifisme pro-allemand de Suarez, Doriot, Laval, Brinon, puis la collaboration avec l'occupant. « Nous pourrions nous consoler à l'idée que nous travaillons pour quelque chose de plus élevé comme le droit, la justice et la liberté, mais ce qui nous apparaît comme le but le plus concret de nos efforts, le plus proche de

²² Fernande MARIN, *Louis Marin...*, *op. cit.*, p. 175.

²³ « Marin's republicanism was unimpeachable, and his devotion to the parliamentary process was nearly as well known as his aversion to Germany. » William D. IRVINE, *French conservatism...*, *op. cit.*, p. 100.

²⁴ Louis MARIN, « La vieillesse des idées », *La Nation*, 5 août 1933.

²⁵ « En février 1926, Louis Marin dénonce très clairement les menées antiparlementaires jugées stériles et n'apportant aucune solution sérieuse aux difficultés du pays », Jean-Étienne DUBOIS, « De l'anticartellisme à l'antiparlementarisme dans la France des années vingt. Appropriations, mutations et diffusion d'un discours critique contre le régime parlementaire par la droite de 1924 à 1926 », *Siècles*, 32 | 2010, paragraphe 17.

²⁶ René REMOND, *Notre siècle (1918-1988)*, p. 184.

²⁷ Louis MARIN, *À la gloire de la France*.

²⁸ Louis MARIN, *La beauté morale*.

²⁹ Olivier DARD, *Maurras*, *op. cit.* Maurice AGULHON, *La République*, t. I (1880-1932), Paris, Pluriel, 2011, p. 339.

nous, c'est bien cette notion de patrie. » Son combat fut essentiel avant chacune des deux guerres, adjurant les gouvernements successifs de renforcer les moyens militaires de la France, se méfiant tout particulièrement de « l'âme prussienne », « dissimulée et violente », « indénazifiable ». Il critiquait aussi l'impérialisme anglo-américain qui voulait satelliser la France en lui imposant des décisions financières défavorables, aussi bien avant la Seconde Guerre mondiale qu'après. Il voulait aussi que la France se rapprochât de sa sœur italienne pour l'empêcher de tomber entre les griffes allemandes. Il s'opposait aussi, en homme des libertés, au régime des Soviets, pressentant une possible alliance avec les Allemands, et certains affirmèrent d'ailleurs que son attitude lors de Munich avait été motivée par son refus de suivre les jusqu'aux-boutistes communistes. Pourtant, comme il l'avoue au moment des élections de 1936, « Armons oui, mais sans faire la guerre ». « L'union nationale renouvela ses efforts avec le ministère Laval qui, dans un moment critique, sut préserver la paix³⁰. » Si, en 1936, il alerte les autorités sur le risque d'invasion de la rive gauche du Rhin, il refuse la guerre, en septembre 1938, au moment crucial. Pour lui, les armées étaient réservées à la défense du territoire : non à l'intervention en Espagne, oui à la protection de la rive gauche du Rhin, non à l'intervention pour la Tchécoslovaquie. Bien que tenant de la ligne dure, il souhaite à la fin éviter à tout prix la guerre qui ravagerait encore son pays. Au moment du choix ultime, en 1938 comme en 1940, il semble refuser l'obstacle.

Cette ambiguïté se retrouve aussi dans son positionnement par rapport aux organisations collectives. Après 1945, il refuse toutes les organisations européennes de type fédéral, qu'il s'agisse de la CECA (alors qu'il acceptait certaines unions du type Benelux d'avant-guerre), de la CED, de la gouvernance du plan Marshall ou de la présence de l'Allemagne dans l'OTAN, manifestant son horreur devant l'invention d'un drapeau européen. Il manifeste néanmoins sa croyance dans l'ONU qui, comme la SDN, pourrait réguler la paix au niveau mondial, sans doute parce qu'en étant plus loin, elle reste acceptable. Entre les deux guerres, sa position sur la SDN est fluctuante : selon les discours, il semble soit la refuser, soit ne l'admettre qu'à la condition qu'elle puisse imposer sa volonté aux bellicistes allemands. Cependant, pour un national, il paraît curieux d'accepter une gouvernance mondiale à condition qu'elle soit forte, au risque qu'elle se retourne contre son propre pays. Voilà encore une ambiguïté qui s'explique par son seul but qui est de maîtriser l'Allemagne et d'empêcher une nouvelle guerre.

³⁰ *L'Éclair de l'Est*, 24 avril 1936.

Un caractère marqué par son enfance

Marin était un homme simple, peu sensible aux honneurs, mais indépendant et plein de vie. Albert Thibaudet disait que « la politique ce ne sont pas seulement des idées et des intérêts, mais aussi des tempéraments³¹ » et cette maxime s'applique parfaitement à l'homme politique lorrain. Il semble bien qu'on puisse le définir avant tout comme un caractère ; dans son groupe, « il fait l'effet d'un grand gamin bruyant et querelleux », « disert, touffu et véhément³² » et détonne par rapport à ses collègues plus compassés. Dans une interview, il le reconnaît à la veille des législatives de 1936 :

Pendant 31 ans, les électeurs m'ont renouvelé leur mandat, ce qui n'est pas une chose banale, et c'est d'autant moins banal que, pendant cette période, le monde a vu des bouleversements et des changements de personnel comme il n'en avait jamais vu. Et par-dessus le marché, j'ai mon caractère à moi et j'ai souvent donné beaucoup d'émotion à mes électeurs³³.

Marin avait un caractère ombrageux³⁴ et un individualisme qui le gênèrent dans sa carrière, car « l'autorité parfois tranchante et souvent brouillonne du "Sanglier de Lorraine"³⁵ » agaçait : il n'accordait que rarement un satisfecit à un gouvernement ou une politique. Même quand il donnait son approbation, il fallait toujours qu'il souligne un point négatif ou un regret. Ses discours enflammaient fréquemment la classe politique, embarrassant jusqu'à ses propres collègues, ou au contraire suscitaient l'enthousiasme comme lorsqu'il évoqua, dans un discours devenu fameux, les sacrifices des soldats morts dans les capotes américaines. C'est souvent ce caractère entier qui le différenciait d'hommes qui n'étaient pas si éloignés de lui politiquement comme son collègue de parti François de Wendel ou son opposant au conseil général Albert Lebrun. Il était resté un combattant, plus à l'aise dans l'opposition que dans le gouvernement³⁶,

³¹ Éric VIGNE, *Histoire des droites...*, *op. cit.*, t. 1, p. XXII.

³² AD MM 26J/1. Dans son groupe, « il fait l'effet d'un grand gamin bruyant et querelleux », « disert, touffu et véhément » et détonne par rapport à ses collègues plus compassés. « Il faut le voir debout à sa place, à mi-hauteur des travées, s'agrippant aux ministres en exercice. Il donne ses instructions, il exige, il commande, il admoneste, il rudoie, il menace. (...) Débit rapide, heurté, sans nuances ni facilités, une syntaxe qui est la négation de la syntaxe. Quant à la voix, elle est sèche et criarde, rauque ou contractée. (...) De cet ensemble tumultueux, une force se dégage, et une chaleur. La force de la conviction, la chaleur de l'enthousiasme. Qu'on ne s'y trompe pas. À soixante ans passés, M. Louis Marin est un jeune. » Le Furet, *Vendémiaire*, 17 avril 1935.

³³ « La campagne électorale », Pathé-journal, 1936, TC:00:03:13:22.

³⁴ AN 317AP/81-82. Lettre de Desjardins à Guiter du 12 juillet 1932. « Je me refuse de demeurer plus longtemps aux côtés d'un Président qui méconnaît les règles les plus élémentaires de la courtoisie ; je ne parle pas des principes les plus sommaires de la politique, car il les a toujours totalement ignorés. » AN 317AP/81-82. Lettre de Guiter à Marin du 15 juillet 1932. Maurice Hervey se plaint « des manières un peu brusques et des méthodes particulières de direction du parti. »

³⁵ Jean-Noël JEANNENEY, *Wendel...*, *op. cit.*, p. 429.

³⁶ « M. Louis Marin, qui a le tempérament d'un homme d'opposition, n'était plus à sa place à la tête d'un parti qui était devenu une partie essentielle de la majorité gouvernementale. » Becquart. « Peut-

même si, une fois en poste, il déployait de grands talents de rénovateur comme nous l'avons vu dans ses différents postes de ministre. C'était un fonceur, un développeur, mais il manquait de sens pratique, c'était un piètre organisateur³⁷, même s'il savait s'entourer de fidèles collaborateurs qui suppléaient ses défaillances.

Il était intransigeant. Après-guerre, il ne fait pas de cadeau à ses anciens collègues, étant même plus sévère que le jury d'honneur et n'acceptant qu'avec parcimonie de reprendre à la Fédération les élus d'avant-guerre, critiquant sévèrement François Valentin qui pourtant était parti à Londres ou Reynaud qui avait partagé les mêmes options que lui en 1940. Même ses chers électeurs lorrains l'abandonnent. Il est symptomatique de voir que Marin propose, après chacune des deux guerres, la même résolution afin de créer un livre d'or des victimes et un livre noir de la barbarie et qu'il demande après la Seconde Guerre mondiale qu'on promulgue de nouveau la même loi de réparation des dommages qu'après le premier conflit. Il est tout aussi éclairant de voir Marin proclamer après-guerre que la Fédération républicaine avait vu juste en 1940 alors que lui seul ou presque avait partagé cette thèse, le parti se réduisant à la personne de son chef. On raconte, de façon apocryphe sans doute, que Louis XIV aurait déclaré « L'État, c'est moi » : pour Marin, on pourrait affirmer « Le parti, c'est moi ».

C'était un homme engagé, toujours actif dans les combats, multipliant les appartenances à des associations (même s'il n'adhère à aucune ligue), et, à la Libération, il continue en militant dans les associations d'anciens combattants. Il avait une grande détermination et du courage dans le combat politique, qualité que lui avait reconnue le général de Gaulle. Il s'est battu presque seul pour le Grand Couronné, contre le traité de Versailles, contre l'iniquité des dettes de guerre qu'on réclamait à la France. Il lui fallut aussi du courage pour résister à Vichy et même pour refuser d'entrer dans le gouvernement de Gaulle après-guerre. Son ami Mazerand le soulignait ainsi :

Je voudrais qu'on parle de votre courage. (...) Le courage que vous avez montré en restant, toute votre vie, traité comme un opposant ; le courage de ne renier aucune de vos idées, même quand vous faisiez partie d'un ministère d'union nationale et qu'il vous fallait souvent, contre vos collègues, défendre vos principes et vos amis. Vous avez bravé, d'abord seul, Clemenceau au moment où le Tigre était dans toute sa gloire ; vous avez, vingt années durant, harcelé Briand quand, « pèlerin de la paix », il était à la fois l'idole du Parlement, de l'opinion et de l'étranger ;

être son tempérament de Lorrain du Grand Couronné en fait-il plus un chef redoutable dans l'opposition qu'un guide sûr dans le pouvoir. »

³⁷ « ... les qualités d'organisateur que n'a évidemment jamais possédées Marin. » Journal de François de Wendel, 19 février 1947. « Marin est actif, laborieux et honnête. C'est un chef de parti très intelligent qui a de la flamme et une certaine puissance d'entraînement. Ce n'est pas un constructeur. » Journal de François de Wendel, 12 avril 1927. AN 317AP/75. « Un philosophe et un homme d'État qui n'a pas beaucoup de sens pratique. » François Valentin cité dans une lettre de Guiter à Marin du 16 novembre 1944.

Blum, quand il devint le chef du Parti socialiste et surtout quand il prit le pouvoir en 1936 ; vous avez critiqué Tardieu au moment où il était l'espoir du pays, quand il évacuait la Rhénanie ; vous avez critiqué votre ami Herriot sur sa conception financière de 1924 ; vous avez blâmé votre ami Poincaré en 1924 quand il abandonna le pouvoir, quand il voulut accepter le plan Dawes, faire la dévaluation et payer les dettes américaines. Vous avez attaqué aussi de grandes congrégations économiques et des journaux à forts tirages. (...) Vous avez déclaré un jour à la tribune de la Chambre : « La conscience domine tout ; c'est elle qui juge définitivement³⁸. »

C'était un combattant, un pourfendeur de torts, allant même, comme rapporteur à la commission des Comptes définitifs, jusqu'à critiquer les dépenses du président Fallières et à faire condamner à dix ans de travaux forcés le directeur général de la comptabilité, Hamon. Il présida ensuite plusieurs commissions d'enquête, contre les spéculations de guerre et sur l'affaire Oustric. Après la guerre, on le voit encore en procureur cherchant les responsabilités ayant conduit au désastre de 1940. Il présida aussi des commissions de simplification, toujours prompt à critiquer la dépense publique et les abus, même si cela pouvait le mettre en porte-à-faux avec ses électeurs conservateurs liés au monde des affaires. Contrairement à certains de ses contemporains, il estimait que ces commissions étaient nécessaires pour éviter les abus et ne craignait pas que cet excès de critique et de transparence ne rejaillît négativement sur l'opinion que les Français avaient de leurs hommes politiques.

Il était aussi d'un naturel optimiste comme l'ont remarqué tous ses contemporains³⁹, ce qui lui donnait beaucoup d'énergie et une grande jeunesse. Chez lui, dans chaque pièce, des bandes de satin portaient la mention « Ayons toujours le sourire » comme les Bouddhas qui parsemaient son appartement. Après-guerre, Becquart lui écrit : « J'espère que vous garderez cette inaltérable jeunesse qui fait l'admiration de tous⁴⁰. » Il n'est que de voir la photographie du procès de Pétain après la guerre avec, côte à côte, Albert Lebrun et Louis Marin, nés la même année, pour mesurer l'écart entre un vieil homme usé par les événements et sa détention en Allemagne et un homme dans la force de l'âge qui mourra dix ans après son contemporain. Renouvin décrit bien cette jeunesse rayonnante qui l'habita jusqu'au bout : « Une large curiosité, une étonnante jeunesse d'esprit qu'il avait conservée jusque dans son grand âge, une remarquable fermeté d'âme, un sens profond du devoir, une grande générosité, une fidélité

³⁸ Georges MAZERAND, discours pour le jubilé des 80 ans de Louis Marin.

³⁹ AN 317AP/56. Lettre de Jean Guiter du 23 juillet 1941. « Optimiste et renseigné comme à l'ordinaire. » Jules JEANNENEY, *Journal...*, *op. cit.*, p. 206. Jean Guiter dans les lettres qui lui adressent pendant la guerre comme celui-ci : « Souhaitons que vous soyez une fois de plus bon prophète. Votre admirable optimisme, et plus encore les délais de temps si restreints que vous fixez pour la réalisation de vos prévisions me surprennent parfois un peu. Mais j'ai pris pour habitude, depuis de longues années déjà, de me fier entièrement à votre habituelle clairvoyance. »

⁴⁰ AN 317AP/70-71. Lettre du 3 janvier 1946.

exemplaire à un idéal, voilà, me semble-t-il, quelles étaient les sources où Louis Marin puisait son rayonnement. »

Malgré ses regrets récurrents sur les erreurs du traité de Versailles, il allait de l'avant, espérant encore une victoire en 1940, loin du pessimisme de Pétain :

La France a connu les défaites, les atonies, la dépopulation, les révolutions, les crises agricoles et industrielles, les divisions intérieures. Elle s'est, chaque fois, ressaisie et, s'étant ressaisie, a repris sa tâche éminente de conductrice. Rien ne permet de penser, bien au contraire, qu'il en ira autrement cette fois⁴¹.

Ce trait de caractère le conduisait, malgré ses options conservatrices, à prendre des positions modernes, comme la défense des langues vivantes et du cinéma, la volonté d'émancipation de la femme, sa confiance dans les alliances avec d'autres nations européennes.

Il dévorait la vie à pleines dents, boulimique, insatiable, infatigable, hyperactif. Son professeur avait vu juste au collège : « Vous parlez trop vite, vous pensez trop vite et avez trop d'idées. » Étudiant, il avait multiplié les cursus, s'exaspérant des obstacles administratifs qu'on mettait sur sa route, râlant contre les règlements. Il rejoignit ou créa de nombreuses institutions. Travailleur acharné, les multiples correspondances qu'il a laissées montrent qu'il aidait toujours ceux qui le lui demandaient ; il accepta ainsi de rédiger une quarantaine de préfaces. Un de ses contemporains, l'artiste lorrain Henri Lalevée, le souligne : « Louis Marin était foncièrement bon. Sa profonde intelligence s'accompagnait d'une profonde humanité. Il n'a jamais laissé une lettre sans réponse, ni promis une démarche sans la faire⁴². » C'était « un esprit libéral et clair, plein de bonté et de compréhension, un véritable monstre d'optimisme », expliquait aussi un journal cubain⁴³ ! Ducrocq dépeignait le jeune Marin comme un bourreau de lui-même, tant il ne se ménageait pas pour découvrir toutes les branches du savoir, dans une quête éperdue de science.

Sa double carrière est surprenante : quand il décline sa grande théorie sur les lois en ethnologie en septembre 1927 à Amsterdam, il est en même temps ministre des Pensions de Poincaré, poste qui n'était pas, à l'époque, une sinécure, et, en 1930, quand il donne une autre conférence au Portugal, il est président de la commission du Chômage en pleine crise de 1929. Un article de presse de l'époque le résumé bien ainsi : « Ce travailleur infatigable est un ennemi

⁴¹ AN 317AP/76. Discours de clôture du congrès de la Fédération républicaine de 1938.

⁴² Henri LALEVEE, « Un grand Français d'origine vosgienne », 1965, 12 p. Voir aussi : « J'ai toujours eu une amitié révérencielle pour Louis Marin, érudit, généreux, bouillonnant, bourru et bon. » Joseph BARTHELEMY, *Ministre...*, *op. cit.*, p. 418.

⁴³ AAE PA-AP 203, n° 2/23. «Un espíritu liberal y claro, lleno de bondad y de comprensión, un verdadero monstruo de optimismo.» *Cuba profesional*, juillet-août 1953.

juré de l'oisiveté. La personnalité très forte et très originale de M. Louis Marin tranche assez nettement sur la grisaille habituelle des travées de la Chambre. Le trait dominant de son génie propre fut toujours l'activité⁴⁴. »

Sans doute convient-il d'aller chercher dans l'enfance les facteurs psychologiques qui expliquent la personnalité de Louis Marin, cet optimisme viscéral et cette boulimie de travail, en particulier. Dès l'école, le jeune Marin fut passionné par les études littéraires et l'observation de la nature. Très bon élève, il veut prouver à son père qu'il peut réussir. Il s'engage dans les premières actions civiques d'un jeune écolier et devient licencié en lettres et en droit, avocat, diplômé de l'École libre des sciences politiques et de l'École du Louvre. Marqué par la mort prématurée de sa mère à cause de l'occupation allemande, bouleversé pendant la Grande Guerre par le martyre de la ville de Nomeny dont il était le conseiller général, il consacra sa vie à résister au voisin germanique et étendit ce combat aux autres nations menacées par les totalitarismes. Meurtri par cette mort prématurée, blessé par l'attitude distante de sa belle-mère, il a voulu plaire à son père dans sa jeunesse, ce qui peut expliquer sa boulimie de travail et son hyperactivité. Marqué par la faute de sa grand-mère, qu'il cacha bien, il en a tiré une passion plus grande pour la morale sociale qu'il défend dans de nombreux opuscules. Bénéficiaire d'un héritage maternel important, il fut assez dépensier toute sa vie, ne se préoccupant pas de l'intendance, ni dans sa vie privée, ni dans la gestion du parti et des journaux. Enfin, privé d'une généalogie paternelle mais aussi de descendance, il ne voulut pas reprendre la suite de l'étude notariale de son père et se passionna pour l'histoire et l'étude des civilisations passées et des traditions. Comment pouvait-il vivre cette contradiction lui qu'on qualifiait de « Lorrain pur sang, de vieille extraction vosgienne⁴⁵ » ? Sa défense des femmes n'est-elle pas à rapprocher du fait qu'il ait hérité d'un patronyme maternel au niveau des grands-parents et qu'il doive beaucoup, notamment financièrement, à sa lignée maternelle ? Ce secret de famille a-t-il pesé lourd dans la construction de sa personnalité ? Ces traits psychologiques expliquent ainsi largement l'originalité du personnage et sans doute les multiples tensions qui le traversaient.

Le personnage de Marin, clérical, revanchard, ami des patrons, central à son époque, constituant presque une représentation, un mythe, paraît en réalité assez éloigné de la réalité simplifiée qu'il nous donne à voir.

Marin est souvent représenté comme un homme taillé d'une pièce mais, en réalité, sa personnalité originale était traversée de multiples contradictions. Universitaire mais homme

⁴⁴ AD MM 26J/1. Louis BARRET, *Courrier du centre*, 9 juin 1920.

⁴⁵ AD MM 26J/1. Gaëtan SANVOISIN, « L'œuvre... », *op. cit.*, p. 472.

politique actif, il devait non seulement gérer deux agendas, mais aussi combiner des compétences différentes, enseignant et chercheur d'un côté, *manager* et chef de l'autre. Catholique, il n'était pas très pratiquant. Défenseur de la morale traditionnelle, il vivait en union libre. Promoteur de mesures en faveur des familles, il n'en avait pas lui-même. Patriote, il avait été dispensé de service militaire et ne put faire la guerre dans un service exposé. Proche des milieux d'affaires, il n'entraît pas dans le jeu du patronat qu'il était prompt à critiquer ou à bousculer. Désireux d'une plus grande discipline du parti, il mettait en avant la liberté de vote de ses membres. Appartenant à un courant droitier, il n'adhérait pas aux thèses xénophobes courantes à l'époque dans ce milieu et rejoint même après guerre le comité directeur du MRAP. Homme de droite, il n'hésitait pas à coopérer avec des élus de gauche quand il s'agissait de défendre le droit de vote des femmes ou des peuples opprimés dans les multiples associations qu'il présidait. Antiallemand, mais proche de l'Est, il était hostile à la fédération européenne, mais favorable aux unions douanières proches et à la gouvernance mondiale. National, il avait été antimunichois et anti-État français, mais n'avait pas pour autant voté contre. Résistant, il avait refusé de partir à Londres, choisissant une voie plus originale, qui aurait pu être contestée pour son ambiguïté. Anticomuniste, il était resté au Front national après-guerre. Favorable au général de Gaulle, il avait refusé à deux reprises d'entrer dans son gouvernement. Homme de la tradition, il défendait le cinéma et les langues vivantes et critiquait les Écoles normales supérieures.

C'était par conséquent un personnage pour le moins original, comme pourrait en témoigner aussi le fait de s'être habillé toute sa vie de la même façon, tout en bleu. Nous en venons presque à nous demander s'il était à sa place à la Fédération républicaine. Nous avons vu qu'il refusait les qualificatifs de centriste ou de modéré. Idéologiquement, il était plus patriote et moins laïque que les membres de l'ARD, mais les divergences idéologiques n'étaient pas insurmontables et il était certainement plus ouvert à l'étranger que beaucoup de responsables de l'ARD. La droite a coutume de reprocher aux centristes d'être mous, et Marin ne s'en privait pas, ce qui nous fait dire que la tension suprême du personnage Marin réside peut-être dans le chiasme entre idéologie et tempérament : l'action énergique du militant l'attirait à droite, mais l'idéologie l'aurait rangé plus au centre, avec Lebrun, Reynaud et Flandin à l'ARD, sauf toutefois la question cléricale. Pour jouer avec les mots, était-il d'extrême centre, mal à l'aise dans son parti de la même façon que d'autres n'étaient pas à leur place à l'ARD, comme nous l'indique Étienne Paquin dans sa thèse sur *Pierre-Étienne Flandin ou le centrisme impossible ?*

Ces contradictions internes expliquent en partie ses hésitations à l'heure de passer des compromis, soit qu'il les refuse quand il pourrait les accepter, soit qu'il les admette en mécontentant ses troupes⁴⁶. Il sait ainsi, à certains moments, en consentir en faveur des gouvernements de gauche quand ils répondent à sa politique, par exemple quand ils matent les grèves, Briand en 1910, Painlevé en 1925, Daladier en 1938, Moch en 1947⁴⁷ ; il soutient Briand en 1909, Doumergue en 1913 et Viviani en 1914 malgré leurs positions laïques afin de consolider la loi de trois ans ; il vote l'emprunt de son adversaire Caillaux, ministre des Finances en 1925 ; il vote pour le gouvernement Briand, le 2 juin 1926, car ce dernier accepte de recourir à un comité d'experts en finances ; il accepte de voter la dévaluation en juin 1928 pour ne pas faire chuter le gouvernement Poincaré ; il vote, avec ses troupes, pour l'investiture de Tardieu malgré le maintien au Quai de Briand ; il accepte la ratification des accords Mellon-Bérenger en 1929 sous Poincaré et celle du plan Young en 1930 sous Tardieu ; ce n'était pas de chance : souvent, dans les grands moments, la présence d'un gouvernement de droite l'empêchait d'agir ; il est furieux que Fred Gouvy, en 1935⁴⁸, lui fasse la leçon parce qu'il est resté dans le gouvernement Flandin et lui répond qu'il y est plus efficace qu'à l'extérieur pour obtenir l'augmentation de la durée du service militaire, concluant ironiquement : « Comment pouvez-vous oser me suggérer que l'intransigeance est parfois indispensable, alors que j'ai passé ma vie à m'entendre dire, par vos amis personnels notamment, que j'étais beaucoup trop intransigent ? » Marin, qui refusait toujours le vote des pleins pouvoirs, les accepte pour Daladier au printemps 1939, alors qu'il avait voté plusieurs fois contre lui. Inversement, à d'autres moments, il se braque, contre Poincaré en 1928 ou Tardieu en 1932, provoquant l'ire d'une partie de ses troupes, et varie dans son soutien à Laval en 1935, le soutenant timidement dans les débuts. En 1936, contre toute attente, il reste relativement modéré dans son opposition au Front populaire une fois la campagne passée. Enfin, selon les moments, il proclame la nécessité d'un parti unifié, cherchant à exclure Kerillis, ou, au contraire, proclame la liberté de vote dans son groupe, mais, la plupart du temps, n'est pas suivi par ses troupes : ainsi, lors du vote central sur Locarno en mars 1926, où tous les députés auraient dû le suivre comme un seul homme, seul un tiers votent contre les accords avec lui. Ajoutons à cela les votes parfois à

⁴⁶ Ces contradictions sont bien relevées par Mathias Bernard : « Marin est à la fois libéral et nationaliste, réformateur et conservateur, attaché à la tradition parlementaire et désireux de moderniser son parti. » Mathias BERNARD, *La guerre des droites...*, op. cit., p. 74.

⁴⁷ AN 317AP/223. « L'opposition a voté, avec discipline, pour le gouvernement, chaque fois que l'intérêt du pays le lui a commandé. » Document non signé, « M. Louis Marin, chef de parti », *La Nation*, 24 juillet 1926.

⁴⁸ AN 317AP/215. Échange de lettres entre Gouvy et Marin.

contre-courant de ses troupes, voire de ses propres idées : ses atermoiements à la fin du gouvernement en juillet 1926, les hésitations dans le soutien à plusieurs mesures-phares de Poincaré, l'opposition à Tardieu sur le sujet de l'évacuation de la Rhénanie en 1930. Opposant au plan Young, il approuva pourtant, en 1929, les accords Mellon-Bérenger qui en étaient une première étape et, s'il vota contre sa ratification un an après, il laissa la liberté de vote à ses troupes. À la Libération, il était rejeté de la droite traditionnelle restée largement vichyssoise qui lui reprochait d'être gaulliste alors qu'il se fâchait avec le général en refusant d'entrer dans son gouvernement, alors que la proposition faite, au moment du débarquement, avait du panache. Il réussit même inversement à se fâcher avec les Indépendants en soutenant une motion favorable à de Gaulle. Comment pouvait-il être compris dans ces conditions ?

Même si ses convictions étaient originales, elles furent constantes toute sa vie. Mais cette constance idéologique se traduisit dans la réalité par de multiples positions politiques comme nous venons de le voir. À la fidélité aux idées correspondit une posture tactique évolutive et c'est sans doute cette dernière qui brouilla son image. Marin était sûr de ses idées, mais il hésitait au moment de les transcrire en actes politiques, comme on l'a vu dans les grands moments ainsi que dans les multiples crises politiques qui secouèrent les régimes, jusqu'au choix de l'apparement en 1951. Comme en outre la question nationale, qui le préoccupait au premier chef, ne recoupait pas le clivage gauche-droite, sa position paraissait encore plus confuse.

Nous avons mentionné, plus haut, l'analyse développée par Antoine Prost lors du colloque sur Daladier assurant que Louis Marin avait, au sein de la droite, des positions assez extrêmes⁴⁹. Comme nous l'avons montré, l'analyse sur ses votes extrémistes mérite d'être nuancée, d'une part, parce que Marin ne rejeta pas toutes les mesures du Front populaire et que les députés de droite modérée eurent aussi des votes pour et contre, d'autre part en raison des votes de compromis qu'il fit à de nombreuses reprises. Cette nuance que nous apportons au caractère extrémiste de Marin montre une fois de plus qu'il était largement incompris, aussi bien de son temps qu'avec le recul historique.

Un incompris

Beaucoup d'hommes politiques, à son époque, évoluèrent du centre gauche vers le centre droit, en particulier au sein de l'Alliance républicaine démocratique, comme Lebrun,

⁴⁹ René REMOND et Janine BOURDIN (dir.), *Daladier...*, *op. cit.*, Antoine PROST, « L'éclatement du Front populaire, analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés de juin 1936 à juin 1939 ».

Reynaud, voire Flandin qui alla jusqu'à servir sous Pétain. D'autres évoluèrent de l'extrême gauche vers le centre comme Clemenceau, de la gauche vers le centre droit comme Daladier, de la gauche vers la droite extrême comme Doriot, Marquet ou Laval. Mais s'il est un homme qui n'a pas bougé, campant sur ses positions initiales, c'est bien Marin, toujours habillé de son sempiternel costume bleu élimé, homme pourtant d'une grande longévité, qui connut trois Républiques : « J'ai là-dessus le sort le plus banal, celui de n'avoir pas changé d'idéal ou de principes, depuis l'instant où j'ai commencé à exercer un mandat politique. (...) On se doit donc d'avoir assez mûri ses idées pour ne pas les changer en cours de route, surtout à l'insu de ses mandants⁵⁰. » Sûr de ses convictions, il n'y aurait jamais renoncé par calcul. On disait même que dans les intrigues, il ne savait pas nager⁵¹ et, quand on interrogeait ses électeurs, ces derniers répondaient : « Louis Marin, c'était un député comme on n'en voit plus : il ne faisait pas de politique. » Denys Simon, qui avait fait un mémoire universitaire sur l'homme d'État avant d'entamer une brillante carrière de professeur d'université en droit public, écrivait :

Louis Marin n'est pas l'homme des dédoublements fonctionnels : il est inconcevable à ses yeux d'être évolutionniste en ethnologie et traditionnaliste en politique, régionaliste à Nancy et centralisateur à Paris, poincariste en 1923 et en 1938 munichois. Pour lui, honnêteté intellectuelle, objectivité scientifique, intransigeance politique sont synonymes et ne sont que les expressions sectorielles d'une même conception éthique de base. En d'autres termes, la politique n'est que la morale poursuivie par d'autres moyens⁵².

Sa constance et son opiniâtreté amusaient⁵³ : « Depuis vingt-cinq ans qu'il est au Parlement, M. Louis Marin est resté aussi fidèle à sa silhouette qu'à ses idées (...) Il est né – nous n'inventons rien – le jour de la Saint-Fidèle⁵⁴. »

Contrairement à ce qu'on lit parfois, le programme de la Fédération républicaine ne montre pas une inflexion fondamentale quand Marin arrive à la tête du parti : ce sont davantage les méthodes qui changent. Le programme de 1945 a ainsi très peu évolué par rapport à celui de 1925 qui, lui-même, reprenait largement les programmes précédents.

En réalité, si sur le plan programmatique, Marin est resté fidèle à lui-même, il semble que les événements et sa volonté de toujours défendre l'opprimé, l'aient fait doucement

⁵⁰ AN 317AP/73-74. Notes pour un discours lors de la crise de fin 1929-début 1930.

⁵¹ « On a unanimement reconnu que vous restiez à l'égard des intrigues : "Marin ne sait pas nager", disait-on. » Georges MAZERAND, discours pour le jubilé des 80 ans de Louis Marin.

⁵² AD MM 26 J 18. Denys SIMON, *Louis Marin, type de républicain national*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures et sciences sociales, 1973, université de Nancy, faculté de droit et des sciences économiques, p. 23.

⁵³ André STIBIO, « Louis Marin... », *op. cit.*

⁵⁴ Son père lui disait aussi : « Sois toute ta vie fidèle à ton pays, à tes idées et à tes amis. N'oublie pas que tu es né le jour de la Saint-Fidèle. »

avancer. Ainsi, après 1945, sa défense des juifs prend une force beaucoup plus grande, rejoignant son combat pour les Arméniens ou les Coréens ; de la même façon qu'avant-guerre, il n'hésitait pas à collaborer avec des personnalités de gauche qui partageaient ses combats, il se lie plus facilement avec les communistes résistants et accepte un apparentement avec la SFIO, tout en rejetant les hommes de droite qui avaient choisi Pétain. Pour lui, sa position n'a pas varié, mais nous y voyons au contraire une évolution indéniable, même si elle était en germe dans les combats passés. Il n'était pas aussi fidèle qu'on peut le croire à la ligne du parti, même s'il l'est à ses propres convictions. Pour lui, ce n'est pas qu'il avait changé, c'est que les autres avaient trahi⁵⁵.

Marin, libéral de conviction, courageux de caractère, était à la fois un penseur et homme d'action, ce qui est rare, un homme complet comme le souligne son ami André François-Poncet, ancien ambassadeur et ministre, à l'Académie française dans sa séance du 3 février 1964.

Louis Marin est, sans conteste, l'une des figures marquantes de l'histoire parlementaire de la France dans la première moitié de notre siècle. Mais c'est aussi un ethnographe, un anthropologue, un authentique savant, dont les travaux ont laissé une trace et méritent d'être retenus. (...) Louis Marin était si l'on peut dire un Lorrain intégral. Il avait du Lorrain le sérieux profond, le goût du travail, le caractère entier, parfois raboteux et difficile, la ténacité, le courage, la probité, le sens du devoir, la fidélité aux amis, un attachement fervent au terroir, à la province d'origine, couronné par un patriotisme national brûlant et toujours en éveil.

Sa fidélité à ses idées, son respect des traditions et son nationalisme exacerbé l'ont isolé d'une classe politique qui avait évolué dans l'intervalle. Encore jeune, on se souvient qu'il maintint sa ligne politique, éloignée à la fois des républicains de Goulette et des cléricaux de l'ALP, refusant toute tutelle, y compris des évêques successifs avec lesquels il n'hésita pas à croiser le fer. Il a traversé deux guerres et trois Républiques en restant droit dans ses bottes. Oublieuse, l'Histoire l'a rangé au magasin des personnages secondaires, ni assez sulfureux ni assez héroïque pour être retenu ; simplificatrice, elle l'a résumé à un patriotisme moral trop honnête pour être retenu, comme le dit bien Emmanuel Berl : « Républicain modéré qui n'était

⁵⁵ AD MM 26J/1. « Il apparaissait comme un personnage exceptionnel dans la faune politique contemporaine. Simple, naturel, affable, ayant le respect de l'adversaire, combattant au besoin furieusement pour des idées, jamais pour ou contre des personnes, il jouissait au Palais-Bourbon de ces sympathies que certains hommes politiques même de valeur n'obtiendront jamais. Il ne dédaignait pas la camaraderie parlementaire, mais ne la laissait jamais glisser aux familiarités avilissantes et aux combines à demi déloyales. Louis Marin, lisait-on, dans *Les Débats* en 1933, a une qualité que personne ne lui conteste : il est le moins courtisan des hommes politiques ; il dit les choses comme il les pense et ne craint pas de heurter les préjugés et les lieux communs du jour. » Louis DUMONT-WILDEN, « Louis Marin », *Figures contemporaines*, Paris, Denoël et Skele, 1936, p. 6. ASOM Cote 14671. Guimet, carton 2.

pas modérément républicain, cocardier, pauvre, vertueux, lorrain de surcroît⁵⁶ », car ses origines l'avaient largement façonné, « les gens de l'Est étant toujours plus essentiellement patriotes que les autres Français, car l'Est se rencontre dans la guerre au premier plan de la bataille ». Dans la bataille de la postérité, Marin aura perdu face à Briand, son adversaire de toujours.

En réalité, si Marin était patriote et national, c'est que sa patrie était en danger, mais peut-être était-il avant tout libéral, en matière religieuse, éducative, économique, mais aussi institutionnelle. Libéral, il laissait aussi les coudées franches à ses lieutenants, jusqu'au 10 juillet où il leur permet de se positionner librement pour le vote et dans les mois qui suivent. C'était un amoureux de la liberté comme il le rappelle après la guerre à propos des transformations de Paris qui le hérissent : « Au lieu d'être traités comme des robots et des objets standardisés, nous voulons être des citoyens libres que la variété et la fantaisie enchantent parce qu'elles donnent le bonheur aux individus et assurent la vie le progrès des sociétés⁵⁷. » Ne portant jamais ses nombreuses décorations, sauf dans des manifestations patriotiques particulières, il revendiquait cette liberté, en la systématisant même au sein de son groupe où la discipline de vote n'avait jamais tellement régné :

La Fédération républicaine avait toujours maintenu la liberté de ses membres. Elle avait un programme précis, mais chacun pouvait l'interpréter selon sa propre conscience. Tellement bien que la plupart des membres de mon groupe votaient régulièrement pour Clemenceau, Tardieu ou Briand contre moi. Après la Seconde Guerre mondiale, seul subsista un groupe d'indépendants qui voulaient échapper à la tyrannie de la discipline de vote et j'y adhèrai immédiatement.

Constant, il s'est replié sur son Aventin. Le monde avait évolué et il n'y avait plus de place pour un homme comme lui après la guerre, qui refusait toute alliance politique crédible, abandonné même par Wendel et Guiter. Sa carrière ressemble à une courbe parabolique : parti presque seul en terre radicale-socialiste, il a gravi les échelons pendant vingt-cinq ans pour arriver à la tête de la Fédération en 1925, puis, les vingt-cinq années suivantes, il a perdu peu à peu ses troupes pour finir seul à la fin de sa vie, dépassé par une nouvelle génération d'hommes politiques. L'ironie de l'Histoire marque même comme année de bascule la plus forte, 1932, quand son concurrent lorrain est élu à la magistrature suprême et que son adversaire de toujours, Briand, rend l'âme. C'est aussi, paradoxe terrible, au moment où tous ses pronostics négatifs

⁵⁶ Albert THIBAUDET, *Les princes lorrains*, Paris, 1924, cité par dans la préface d'Henri Massis à d'ORMESSON, *Valentin*, *op. cit.*, p. VII. « "Républicains modérés, mais pas modérément républicains", cette formule revient comme un leitmotiv dans les écrits [des modérés] : attribuée à Jules Simon, elle a été reprise pour Waldeck-Rousseau, Poincaré, Laurent Bonnevey. » René REMOND, « Conclusion générale », In François ROTH (dir.), *Les modérés...*, *op. cit.*, p. 514.

⁵⁷ AN 317AP/215. Louis MARIN, « Qu'on rende à Paris le marché Saint-Médard ».

sur l'Allemagne se sont révélés justes, avec l'accession au pouvoir d'Hitler, que sa cote a commencé à fléchir. Il est vrai qu'il avait perdu, en 1927, son confident Georges Ducrocq et, en 1944, son ami François de Wendel. Malgré un discours resté tonique et sans concessions, les défenses du « Sanglier de Lorraine » s'étaient émoussées (vote négatif en 1919, attitude intermédiaire en 1938, refus de vote en 1940) avant que les repères achèvent de se brouiller avec son positionnement original après-guerre (apparemment avec la SFIO). C'est même Kerillis qui, par un singulier retournement de situation, apparaît comme le nouveau national. Enfin, après la Seconde Guerre mondiale, c'est précisément au moment où la droite revient au pouvoir avec la Troisième force qu'il est conduit vers la sortie. Comme nous l'avons vu, Marin était dur dans le discours mais parfois accommodant avec les circonstances politiques du moment, dans une ligne souvent brouillée malgré la constance du discours.

Remarque étonnante pour un chef de parti qui se voulait rassembleur, il était seul, même dans sa vie personnelle : fils unique d'un père enfant naturel, marié sur le tard, sans enfants ; les rares amis qu'on lui connaît étaient ses collègues en politique. Marin, l'intransigeant, incompris de ses contemporains, était en décalage avec la vie politique d'après-guerre. Son grand échec aura été de ne pas avoir réussi à entraîner la droite dans la résistance à l'occupant allemand en 1940 : que Vallat et Darquier de Pellepoix, anciens de la Fédération républicaine, aient prêté la main à la persécution des juifs est à mettre à son débit, quelle qu'ait été sa position personnelle.

Quoique national et libéral, c'était un caractère et finalement assez peu un idéologue. Pourtant, tout en gardant son exigence nationale alors que l'Alliance et la Fédération étaient parfois flottantes, il aura apporté à ce courant politique sa fidélité dans la défense de l'ordre, des libertés et des personnes sans jamais renoncer à la République. Contrairement à ce qu'ont affirmé certaines analyses, nous avons montré que ses votes et ses positions étaient loin d'être extrémistes, même le 6 février 1934 où il est singulièrement absent, ou sous le Front populaire, sans doute parce qu'il ne s'agissait plus de se battre contre l'Allemagne. En guerre toute sa vie contre la gauche, il fut lâché par les centristes dans les années trente et par la droite en 1940 en devenant, après 1944, un paria vis-à-vis de la droite : une inversion des valeurs complète de la part d'un homme qui était convaincu d'avoir raison seul face aux lâchetés de ses contemporains. Si, à première vue, comme nous l'avons développé, le qualificatif qui semble le définir le mieux est celui de national, en réalité, il dépassa cette fêlure d'enfance pour être l'homme des libertés, qu'elles soient des hommes, des femmes, des entreprises, des régions, des peuples opprimés : son nationalisme n'était que la face la plus visible de son désir de liberté.

Louis, fils de Louis, est mort dans l'amertume et la pauvreté, portant toujours sa grande moustache qui le rattachait aux temps anciens de la pilosité. Complexe et complexé, il est mort seul, en homme des libertés, attaché à sa patrie et à ses idées, oublié et incompris des hommes, mais fidèle à la droite, à sa droite, dont, si on peut se permettre ce jugement moral, il contribua à sauver l'honneur.

Sources

Archives

Archives nationales (site historique) : ouvrages de Louis Marin à la Bibliothèque (Cotes 1780, 15 939 *sq*, 20 128 *sq* et 22 660 *sq*).

Archives de l'Assemblée nationale : dossier de Louis Marin ; tables analytiques ; débats

Archives du Sénat : 41S 5 (procès Malvy), 14S 73/1 (commission des Finances), 69S 291/1, 69S 234, 69S 217/1 (auditions de Louis Marin, ministre).

Archives du ministère des Affaires étrangères :

- AAE PA-AP 203 (Papier d'Agents – Archivées Privées) (une soixantaine de cartons, dont la moitié répertoriée). J'ai consulté (203) 1^{re} série 10, 21-23 et 2e série 1 à 26.
- Dossier sur la Corée de la Sûreté générale. AAE 33 CPCOM (microfilm 473) (quelques mentions en milieu de micro-film, sous-partie 2, sur l'Association des amis de la Corée).

Archives de l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM) (livres de Louis Marin).

Archives du Musée Guimet : fonds Marin (récits de voyage) (deux boîtes) ; quelques centaines de photos au format papier ou verre.

La Nation, organe de la Fédération républicaine de France. BnF MICROFILM M-494 de 1925 à 1940 (Un autre journal, gaulliste, reprendra le même nom, de 1953 à 1961, *La Nation. Pour une République nouvelle*, puis, en 1955, *La Nation républicaine et sociale*, que la BnF classe ensemble par erreur, ce que nous lui avons signalé). Les numéros jusqu'en 1940 inclus sont conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (26 J/123 / 1-15), les articles de Marin de 1945 en 26 J/117 et ceux de 1946 en 26 J/118. La cote 26 J/114 reprend les éditoriaux de Marin. En Meurthe-et-Moselle, *L'Est Républicain* (gauche) et *L'Éclair de l'Est* (droite).

Jeunesse. Journal des Jeunesses de la Fédération républicaine (JFR), d'avril 1934 (n° 1) à août 1939 (n° 72). BnF (JO-96161).

UNI (Union nationale indépendante) – Informations (BnF 4-JO-1239).

Haute Cour de Justice, compte rendu *in extenso* des audiences du maréchal Pétain, Balustres Éditeur, 2015.

Préfecture de police (Pré-Saint-Gervais) :

- 1 W 1900-105761 : dossier individuel de personne signalée au préfet de police
- 77 W 1432-9557 : dossier des renseignements généraux
- 77 W 1450-9557 : dossier des renseignements généraux
- 77 W art. 1450-9557 : dossier des renseignements généraux
- BA 2152 : dossier sur l'activiste chinois Scie Ton Fa (Dongfa)
- 77 W art. 4296-489878 : dossier sur l'activiste chinois Scie Ton Fa (Dongfa)

Journal de François de Wendel. Fonds Wendel.

Bibliothèque nationale de France : archives de Louis Marin provenant de la Société de géographie de Paris

Nous avons consulté les cartons suivants : SG MS 5321-5322, 5323, 5324-5329, 5330-5337, 5338-5342, 5343-5344, 5355-5365, 5366-5369, 5370-5372, 5373-5378, 5379-5384, 5385-5388

Doc. num. IFN-9064793	Documents à propos des voyages de Louis Marin
MFILM SG MS-5335	Documents à propos des voyages de Louis Marin
SG MS-5335	Documents à propos des voyages de Louis Marin
Doc. num. IFN-9068564	Fragments de notes
MFILM SG MS-5369	Fragments de notes
SG MS-5369	Fragments de notes
Doc. num. IFN-9064772	Notes de Louis Marin pour une conférence sur la colonisation russe
MFILM SG MS-5333	Notes de Louis Marin pour une conférence sur la colonisation russe
SG MS-5333	Notes de Louis Marin pour une conférence sur la colonisation russe
SG MS-5321-5388	Archives Louis Marin (1871-1960) : données en 1986 à la Société de géographie
MFILM SG MS-5321-5388	Archives Louis Marin (1871-1960) : données en 1986 à la Société de géographie
Doc. num. IFN-9064757	Réflexions philosophiques de Louis Marin avant, pendant et après son voyage de 1901
MFILM SG MS-5334	Réflexions philosophiques de Louis Marin avant, pendant et après son voyage de 1901
SG MS-5334	Réflexions philosophiques de Louis Marin avant, pendant et après son voyage de 1901
Doc. num. IFN-9064756	Résumé du voyage de Louis Marin dans l'Extrême-Orient russe, octobre 1901
MFILM SG MS-5328	Résumé du voyage de Louis Marin dans l'Extrême-Orient russe, octobre 1901
SG MS-5328	Résumé du voyage de Louis Marin dans l'Extrême-Orient russe, octobre 1901
Doc. num. IFN-9064758	Les quatre révolutions de la génération présente, 5 textes de Louis Marin, ministre des Pensions
MFILM SG MS-5358	Les quatre révolutions de la génération présente, 5 textes de Louis Marin, ministre des Pensions
SG MS-5358	Les quatre révolutions de la génération présente, 5 textes de Louis Marin, ministre des Pensions
Doc. num. IFN-9064773	Journal de Louis Marin, 19 octobre-7 novembre 1901
MFILM SG MS-5326	Journal de Louis Marin, 19 octobre-7 novembre 1901
SG MS-5326	Journal de Louis Marin, 19 octobre-7 novembre 1901
Doc. num. IFN-9064808	L'ethnographie de la Mandchourie, conférence de Louis Marin
MFILM SG MS-5331	L'ethnographie de la Mandchourie, conférence de Louis Marin
SG MS-5331	L'ethnographie de la Mandchourie, conférence de Louis Marin
Doc. num. IFN-9064802	Conférence de Louis Marin, "Ethnographie de la Mandchourie. Souvenirs de voyages
MFILM SG MS-5329	Conférence de Louis Marin, "Ethnographie de la Mandchourie. Souvenirs de voyages
SG MS-5329	Conférence de Louis Marin, "Ethnographie de la Mandchourie. Souvenirs de voyages
Doc. num. IFN-9064754	Résumé du voyage de Louis Marin de Moscou à Vladivostok, juillet-octobre 1901
MFILM SG MS-5327	Résumé du voyage de Louis Marin de Moscou à Vladivostok, juillet-octobre 1901

SG MS-5327	Résumé du voyage de Louis Marin de Moscou à Vladivostok, juillet-octobre 1901
Doc. num. IFN-9064768	Notes sur les voyages de Louis Marin (5 pièces dactylographiées et 12 photographies de Turquie et du Turkestan)
MFILM SG MS-5354	Notes sur les voyages de Louis Marin (5 pièces dactylographiées et 12 photographies de Turquie et du Turkestan)
SG MS-5354	Notes sur les voyages de Louis Marin (5 pièces dactylographiées et 12 photographies de Turquie et du Turkestan)
Doc. num. IFN-9068574	3 brochures de Louis Marin intitulées "La sécurité de la France"
MFILM SG MS-5387	3 brochures de Louis Marin intitulées "La sécurité de la France"
SG MS-5387	3 brochures de Louis Marin intitulées "La sécurité de la France"
MFILM SG MS-5386	4 cartes postales adressées à Louis Marin de Khabarovsk (1903), Ephèse (1904), Alésia (22 avril et 25 septembre 1949)
SG MS-5386	4 cartes postales adressées à Louis Marin de Khabarovsk (1903), Ephèse (1904), Alésia (22 avril et 25 septembre 1949)
Doc. num. IFN-9068572	Ethnique animale
MFILM SG MS-5366	Ethnique animale
SG MS-5366	Ethnique animale
Doc. num. IFN-9064765	Le penseur devant le progrès, sans date
MFILM SG MS-5359	Le penseur devant le progrès, sans date
SG MS-5359	Le penseur devant le progrès, sans date
Doc. num. IFN-9064807	23 cartes de visite russes montées sur 4 feuillets
MFILM SG MS-5336	23 cartes de visite russes montées sur 4 feuillets
SG MS-5336	23 cartes de visite russes montées sur 4 feuillets
Doc. num. IFN-9064796	L'évolution d'un camarade, sans date
MFILM SG MS-5361	L'évolution d'un camarade, sans date
SG MS-5361	L'évolution d'un camarade, sans date
Doc. num. IFN-9064805	5 cartes de visite de Turquie montées sur feuillet et 4 factures ou reçus, 1900
MFILM SG MS-5348	5 cartes de visite de Turquie montées sur feuillet et 4 factures ou reçus, 1900
SG MS-5348	5 cartes de visite de Turquie montées sur feuillet et 4 factures ou reçus, 1900
Doc. num. IFN-9068526	Notes et documents sur le Vatican dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5376	Notes et documents sur le Vatican dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5376	Notes et documents sur le Vatican dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9064750	Voyage en Asie mineure. 1903 (230 feuilles dactylographiées)
MFILM SG MS-5345	Voyage en Asie mineure. 1903 (230 feuilles dactylographiées)
SG MS-5345	Voyage en Asie mineure. 1903 (230 feuilles dactylographiées)
Doc. num. IFN-9068579	Notes et documents sur la Roumanie dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5374	Notes et documents sur la Roumanie dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5374	Notes et documents sur la Roumanie dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9068586	12 dossiers sur les études ethniques

MFILM SG MS-5367	12 dossiers sur les études ethniques
SG MS-5367	12 dossiers sur les études ethniques
Doc. num. IFN-9064752	Suite du précédent intitulée "Voyage en Mandchourie, octobre-novembre 1901"
MFILM SG MS-5325	Suite du précédent intitulée "Voyage en Mandchourie, octobre-novembre 1901"
SG MS-5325	Suite du précédent intitulée "Voyage en Mandchourie, octobre-novembre 1901"
Doc. num. IFN-9064769	Notes manuscrites et dactylographiées sur le Turkestan et la lutte contre le désert, 1909
MFILM SG MS-5351	Notes manuscrites et dactylographiées sur le Turkestan et la lutte contre le désert, 1909
SG MS-5351	Notes manuscrites et dactylographiées sur le Turkestan et la lutte contre le désert, 1909
Doc. num. IFN-9064803	Conclusion, texte utilisé dans " <i>Regards sur la Lorraine</i> "
MFILM SG MS-5362	Conclusion, texte utilisé dans " <i>Regards sur la Lorraine</i> "
SG MS-5362	Conclusion, texte utilisé dans " <i>Regards sur la Lorraine</i> "
Doc. num. IFN-9064771	Notes de sociologie lorraine, sans date, (22 feuilles dactylographiées)
MFILM SG MS-5360	Notes de sociologie lorraine, sans date, (22 feuilles dactylographiées)
SG MS-5360	Notes de sociologie lorraine, sans date, (22 feuilles dactylographiées)
Doc. num. IFN-9064749	Voyage en Corée, décembre 1901. 2 cahiers
MFILM SG MS-5338	Voyage en Corée, décembre 1901. 2 cahiers
SG MS-5338	Voyage en Corée, décembre 1901. 2 cahiers
Doc. num. IFN-9068582	Notes et documents sur l' Afrique dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5377	Notes et documents sur l' Afrique dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5377	Notes et documents sur l' Afrique dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9064761	Projet de distillerie de grains à Kharbine pour fabriquer de la vodka, par Louis Raimbert, 29 septembre 1903 (81 feuilles dactylographiées), note non datée sur ce projet (16 feuilles dactylographiées), note sur la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie (2 feuilles dactylographiées), statuts de la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie, 1904 (4 pages imprimées)
MFILM SG MS-5330	Projet de distillerie de grains à Kharbine pour fabriquer de la vodka, par Louis Raimbert, 29 septembre 1903 (81 feuilles dactylographiées), note non datée sur ce projet (16 feuilles dactylographiées), note sur la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie (2 feuilles dactylographiées), statuts de la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie, 1904 (4 pages imprimées)
SG MS-5330	Projet de distillerie de grains à Kharbine pour fabriquer de la vodka, par Louis Raimbert, 29 septembre 1903 (81 feuilles dactylographiées), note non datée sur ce projet (16 feuilles dactylographiées), note sur la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie (2 feuilles dactylographiées), statuts de la Société de distillerie d'alcool en Mandchourie, 1904 (4 pages imprimées)

Doc. num. IFN-9064800	Documentation sur la Chine: coupures de presse, 50 pièces, 1900-1902
MFILM SG MS-5341	Documentation sur la Chine: coupures de presse, 50 pièces, 1900-1902
SG MS-5341	Documentation sur la Chine: coupures de presse, 50 pièces, 1900-1902
Doc. num. IFN-9064804	50 tirés-à-part sur la Chine, 1900-1932
MFILM SG MS-5343	50 tirés-à-part sur la Chine, 1900-1932
SG MS-5343	50 tirés-à-part sur la Chine, 1900-1932
Doc. num. IFN-9068573	De la psychologie animale à la psychologie des peuples" (19 feuilles dactylographiées)
MFILM SG MS-5368	De la psychologie animale à la psychologie des peuples" (19 feuilles dactylographiées)
SG MS-5368	De la psychologie animale à la psychologie des peuples" (19 feuilles dactylographiées)
Doc. num. IFN-9068570	Notes et documents sur le Rhin dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5371	Notes et documents sur le Rhin dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5371	Notes et documents sur le Rhin dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9068569	Notes et documents sur les États-Unis d'Amérique dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5372	Notes et documents sur les États-Unis d'Amérique dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5372	Notes et documents sur les États-Unis d'Amérique dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9068584	Notes et documents sur la Belgique dans une reliure à feuillets mobiles
MFILM SG MS-5381	Notes et documents sur la Belgique dans une reliure à feuillets mobiles
SG MS-5381	Notes et documents sur la Belgique dans une reliure à feuillets mobiles
Doc. num. IFN-9064799	Documentation sur le Japon
MFILM SG MS-5339	Documentation sur le Japon
SG MS-5340	Documentation sur le Japon
Doc. num. IFN-9064798	Documentation sur le Tibet : tirés-à-part et coupures de presse, 5 pièces, 1912-1965
MFILM SG MS-5342	Documentation sur le Tibet : tirés-à-part et coupures de presse, 5 pièces, 1912-1965
SG MS-5342	Documentation sur le Tibet : tirés-à-part et coupures de presse, 5 pièces, 1912-1965
Doc. num. IFN-9064801	Documentation ayant servi à des conférences sur l'Espagne
MFILM SG MS-5355	Documentation ayant servi à des conférences sur l'Espagne
SG MS-5355	Documentation ayant servi à des conférences sur l'Espagne
Doc. num. IFN-9064774	Généralités sur les rapports de l'esprit et du sport", sans date (6 feuilles dactylographiées)
MFILM SG MS-5356	Généralités sur les rapports de l'esprit et du sport", sans date (6 feuilles dactylographiées)
SG MS-5356	Généralités sur les rapports de l'esprit et du sport", sans date (6 feuilles dactylographiées)
Doc. num. IFN-9068494	Notes et documents sur la Perse et l'Afghanistan dans une reliure à feuillets mobiles

MFILM SG MS-5383 Notes et documents sur la Perse et l'Afghanistan dans une reliure à
 feuillets mobiles
 SG MS-5383 Notes et documents sur la Perse et l'Afghanistan dans une reliure à
 feuillets mobiles
 Doc. num. IFN-9068583 Notes et documents sur la France et la question d'Autriche dans une
 reliure à feuillets mobiles
 MFILM SG MS-5370 Notes et documents sur la France et la question d'Autriche dans une
 reliure à feuillets mobiles
 SG MS-5370 Notes et documents sur la France et la question d'Autriche dans une
 reliure à feuillets mobiles
 Doc. num. IFN-9068492 Notes et documents sur l'Espagne dans une reliure à feuillets
 mobiles
 MFILM SG MS-5379 Notes et documents sur l'Espagne dans une reliure à feuillets
 mobiles
 SG MS-5379 Notes et documents sur l'Espagne dans une reliure à feuillets
 mobiles
 Doc. num. IFN-9064809 4 lettres adressées à Louis Marin par Emile M. Muller, Tachkent,
 12/24 octobre, 14/26 novembre 1899 et 29 janvier/11 février 1901,
 et par A. Fansurot, Tiflis, 5 janvier 1901 / Emile M. Muller, A.
 Fansurot
 MFILM SG MS-5337 4 lettres adressées à Louis Marin par Emile M. Muller, Tachkent,
 12/24 octobre, 14/26 novembre 1899 et 29 janvier/11 février 1901,
 et par A. Fansurot, Tiflis, 5 janvier 1901 / Emile M. Muller, A.
 Fansurot
 SG MS-5337 4 lettres adressées à Louis Marin par Emile M. Muller, Tachkent,
 12/24 octobre, 14/26 novembre 1899 et 29 janvier/11 février 1901,
 et par A. Fansurot, Tiflis, 5 janvier 1901 / Emile M. Muller, A.
 Fansurot
 Doc. num. IFN-9064753 Suite des "Voyages en Russie et en Asie" intitulée "Voyage en
 Mandchourie, octobre 1901", cahier
 MFILM SG MS-5324 Suite des "Voyages en Russie et en Asie" intitulée "Voyage en
 Mandchourie, octobre 1901", cahier
 SG MS-5324 Suite des "Voyages en Russie et en Asie" intitulée "Voyage en
 Mandchourie, octobre 1901", cahier
 Doc. num. IFN-9064762 Plan (4 feuilles dactylographiées), texte d'une conférence sur son
 voyage en Asie centrale
 MFILM SG MS-5322 Plan (4 feuilles dactylographiées), texte d'une conférence sur son
 voyage en Asie centrale
 SG MS-5322 Plan (4 feuilles dactylographiées), texte d'une conférence sur son
 voyage en Asie centrale
 Doc. num. IFN-9064767 Notes sur Marco Polo, 1954 (4 pièces manuscrites et
 dactylographiées)
 MFILM SG MS-5353 Notes sur Marco Polo, 1954 (4 pièces manuscrites et
 dactylographiées)
 SG MS-5353 Notes sur Marco Polo, 1954 (4 pièces manuscrites et
 dactylographiées)
 Doc. num. IFN-9068587 4 brochures et revues: Une visite à Gavrontzy, près Poltava (1902),
 par le baron de Baye, 1903
 MFILM SG MS-5388 4 brochures et revues: Une visite à Gavrontzy, près Poltava (1902),
 par le baron de Baye, 1903

SG MS-5388 4 brochures et revues: Une visite à Gavrontzy, près Poltava (1902), par le baron de Baye, 1903
 Doc. num. IFN-9068563 Notes et documents sur la Chine, la Corée, le Japon et les Philippines dans une reliure à feuillets mobiles
 MFILM SG MS-5378 Notes et documents sur la Chine, la Corée, le Japon et les Philippines dans une reliure à feuillets mobiles
 SG MS-5378 Notes et documents sur la Chine, la Corée, le Japon et les Philippines dans une reliure à feuillets mobiles
 Doc. num. IFN-9068493 Notes et documents sur la Russie et les États baltes dans une reliure à feuillets mobiles
 MFILM SG MS-5375 Notes et documents sur la Russie et les États baltes dans une reliure à feuillets mobiles
 SG MS-5375 Notes et documents sur la Russie et les États baltes dans une reliure à feuillets mobiles
 Doc. num. IFN-9064748 Voyages en Orient et Extrême Orient, Turquie, traversée du Caucase, Turkestan russe, Turkestan chinois, Caspienne, août-novembre 1899
 MFILM SG MS-5321 Voyages en Orient et Extrême Orient, Turquie, traversée du Caucase, Turkestan russe, Turkestan chinois, Caspienne, août-novembre 1899
 SG MS-5321 Voyages en Orient et Extrême Orient, Turquie, traversée du Caucase, Turkestan russe, Turkestan chinois, Caspienne, août-novembre 1899
 Doc. num. IFN-9064751 Turquie d'Asie, "Tiflis", "Rappel de Géorgie au passage de Tiflis, Chaldée primitive, conférence de Paul (à travers les Monts Alaï)", "Arménie", "Asie mineure"
 MFILM SG MS-5346 Turquie d'Asie, "Tiflis", "Rappel de Géorgie au passage de Tiflis, Chaldée primitive, conférence de Paul (à travers les Monts Alaï)", "Arménie", "Asie mineure"
 SG MS-5346 Turquie d'Asie, "Tiflis", "Rappel de Géorgie au passage de Tiflis, Chaldée primitive, conférence de Paul (à travers les Monts Alaï)", "Arménie", "Asie mineure"
 Doc. num. IFN-9064791 Fragments de notes : 1935 et 1938
 MFILM SG MS-5364 Fragments de notes : 1935 et 1938
 SG MS-5364 Fragments de notes : 1935 et 1938
 Doc. num. IFN-9064770 Notes manuscrites et dactylographiées pour une conférence sur l'Arménie (3 pièces)
 MFILM SG MS-5347 Notes manuscrites et dactylographiées pour une conférence sur l'Arménie (3 pièces)
 SG MS-5347 Notes manuscrites et dactylographiées pour une conférence sur l'Arménie (3 pièces)
 Doc. num. IFN-9068527 Notes et documents sur les Pays-Bas et le Luxembourg dans une chemise
 MFILM SG MS-5382 Notes et documents sur les Pays-Bas et le Luxembourg dans une chemise
 SG MS-5382 Notes et documents sur les Pays-Bas et le Luxembourg dans une chemise
 Doc. num. IFN-9064766 L'oeuvre des dix dernières années, 1918-1928 (8 feuilles dactylographiées, coupure de presse et texte d'un discours de

- Raymond Poincaré sur les "responsabilités de la guerre", 5 et 6 juillet 1922, 42 pages imprimées)
- L'oeuvre des dix dernières années, 1918-1928 (8 feuilles dactylographiées, coupure de presse et texte d'un discours de Raymond Poincaré sur les "responsabilités de la guerre", 5 et 6 juillet 1922, 42 pages imprimées)
- MFILM SG MS-5357 L'oeuvre des dix dernières années, 1918-1928 (8 feuilles dactylographiées, coupure de presse et texte d'un discours de Raymond Poincaré sur les "responsabilités de la guerre", 5 et 6 juillet 1922, 42 pages imprimées)
- SG MS-5357 L'oeuvre des dix dernières années, 1918-1928 (8 feuilles dactylographiées, coupure de presse et texte d'un discours de Raymond Poincaré sur les "responsabilités de la guerre", 5 et 6 juillet 1922, 42 pages imprimées)
- Doc. num. IFN-9064792 Fragments de notes : 1933 et 1953
- MFILM SG MS-5365 Fragments de notes : 1933 et 1953
- SG MS-5365 Fragments de notes : 1933 et 1953
- Doc. num. IFN-9068562 Notes et documents sur l'Angleterre, l'Irlande et le Canada dans une reliure à feuillets mobiles
- Notes et documents sur l'Angleterre, l'Irlande et le Canada dans une reliure à feuillets mobiles
- MFILM SG MS-5373 Notes et documents sur l'Angleterre, l'Irlande et le Canada dans une reliure à feuillets mobiles
- SG MS-5373 Notes et documents sur l'Angleterre, l'Irlande et le Canada dans une reliure à feuillets mobiles
- 4 tirés-à-part sur les peuples d'Asie centrale et du Caucase, texte manuscrit d'une conférence sur les Khazares en 1928, par M.A. Baschmakoff, notes manuscrites et dactylographiées sur la politique anglaise en Mésopotamie et l'évacuation du Kurdistan
- Doc. num. IFN-9064806 4 tirés-à-part sur les peuples d'Asie centrale et du Caucase, texte manuscrit d'une conférence sur les Khazares en 1928, par M.A. Baschmakoff, notes manuscrites et dactylographiées sur la politique anglaise en Mésopotamie et l'évacuation du Kurdistan
- MFILM SG MS-5350 4 tirés-à-part sur les peuples d'Asie centrale et du Caucase, texte manuscrit d'une conférence sur les Khazares en 1928, par M.A. Baschmakoff, notes manuscrites et dactylographiées sur la politique anglaise en Mésopotamie et l'évacuation du Kurdistan
- SG MS-5350 4 tirés-à-part sur les peuples d'Asie centrale et du Caucase, texte manuscrit d'une conférence sur les Khazares en 1928, par M.A. Baschmakoff, notes manuscrites et dactylographiées sur la politique anglaise en Mésopotamie et l'évacuation du Kurdistan
- Correspondance adressée à Louis Marin pour lui demander de faire une conférence au Cercle africain d'Anvers: 2 lettres du docteur L. Bertrand, Anvers, 12 février et 1^{er} mars 1929, 3 lettres du consul général de France à Anvers, P. Tondeur-Scheffer, Anvers, sans date, 14 et 18 mars 1929 / L. Bertrand, P. Tondeur-Scheffer
- Doc. num. IFN-9068585 Correspondance adressée à Louis Marin pour lui demander de faire une conférence au Cercle africain d'Anvers: 2 lettres du docteur L. Bertrand, Anvers, 12 février et 1^{er} mars 1929, 3 lettres du consul général de France à Anvers, P. Tondeur-Scheffer, Anvers, sans date, 14 et 18 mars 1929 / L. Bertrand, P. Tondeur-Scheffer
- MFILM SG MS-5385 Correspondance adressée à Louis Marin pour lui demander de faire une conférence au Cercle africain d'Anvers: 2 lettres du docteur L. Bertrand, Anvers, 12 février et 1^{er} mars 1929, 3 lettres du consul général de France à Anvers, P. Tondeur-Scheffer, Anvers, sans date, 14 et 18 mars 1929 / L. Bertrand, P. Tondeur-Scheffer
- SG MS-5385 Correspondance adressée à Louis Marin pour lui demander de faire une conférence au Cercle africain d'Anvers: 2 lettres du docteur L. Bertrand, Anvers, 12 février et 1^{er} mars 1929, 3 lettres du consul général de France à Anvers, P. Tondeur-Scheffer, Anvers, sans date, 14 et 18 mars 1929 / L. Bertrand, P. Tondeur-Scheffer
- Notes et documents sur l'Italie, la principauté de Monaco, l'Albanie et l'Ethiopie dans une reliure à feuillets mobiles
- Doc. num. IFN-9068522 Notes et documents sur l'Italie, la principauté de Monaco, l'Albanie et l'Ethiopie dans une reliure à feuillets mobiles
- MFILM SG MS-5380 Notes et documents sur l'Italie, la principauté de Monaco, l'Albanie et l'Ethiopie dans une reliure à feuillets mobiles

- SG MS-5380 Notes et documents sur l'Italie, la principauté de Monaco, l'Albanie et l'Ethiopie dans une reliure à feuillets mobiles
- Doc. num. IFN-9064775 Etude sur les élites
- MFILM SG MS-5363 Etude sur les élites
- SG MS-5363 Etude sur les élites
- Doc. num. IFN-9064747 Voyages en Russie et Asie : Sibérie, Mongolie, Mandchourie, Chine, Corée, Japon, juillet-décembre 1901, 3 cahiers non foliotés
- MFILM SG MS-5323 Voyages en Russie et Asie : Sibérie, Mongolie, Mandchourie, Chine, Corée, Japon, juillet-décembre 1901, 3 cahiers non foliotés
- SG MS-5323 Voyages en Russie et Asie : Sibérie, Mongolie, Mandchourie, Chine, Corée, Japon, juillet-décembre 1901, 3 cahiers non foliotés
- Doc. num. IFN-9068571 Notes et documents sur la Syrie, le Liban, la Palestine, l'État d'Israël, la Turquie, l'Arménie, l'Arabie dans une reliure à feuillets mobiles
- MFILM SG MS-5384 Notes et documents sur la Syrie, le Liban, la Palestine, l'État d'Israël, la Turquie, l'Arménie, l'Arabie dans une reliure à feuillets mobiles
- SG MS-5384 Notes et documents sur la Syrie, le Liban, la Palestine, l'État d'Israël, la Turquie, l'Arménie, l'Arabie dans une reliure à feuillets mobiles
- Doc. num. IFN-9064755 Articles sur la Corée
- MFILM SG MS-5339 Articles sur la Corée
- SG MS-5339 Articles sur la Corée
- Doc. num. IFN-9064735 Journal de route en Asie centrale, par Edouard Blanc, extrait de la "Revue des deux mondes", 1er et 15 octobre 1898 / Edouard Blanc
- MFILM SG MS-5352 Journal de route en Asie centrale, par Edouard Blanc, extrait de la "Revue des deux mondes", 1er et 15 octobre 1898 / Edouard Blanc
- SG MS-5352 Journal de route en Asie centrale, par Edouard Blanc, extrait de la "Revue des deux mondes", 1er et 15 octobre 1898 / Edouard Blanc
- Doc. num. IFN-9064738 Une enquête au Levant, VII et IX, par Maurice Barrès, extrait de la "Revue des deux mondes", 15 juin et 15 septembre 1923 / Maurice Barrès
- MFILM SG MS-5349 Une enquête au Levant, VII et IX, par Maurice Barrès, extrait de la "Revue des deux mondes", 15 juin et 15 septembre 1923 / Maurice Barrès
- SG MS-5349 Une enquête au Levant, VII et IX, par Maurice Barrès, extrait de la "Revue des deux mondes", 15 juin et 15 septembre 1923 / Maurice Barrès
- Doc. num. IFN-9064746 La première coupe de cheveux chez les enfants parmi les peuples des Balkans, Belgrade, 1963 (227 feuilles dactylographiées + 7 illustrations) / T.P. Vukanovic
- MFILM SG MS-5344 La première coupe de cheveux chez les enfants parmi les peuples des Balkans, Belgrade, 1963 (227 feuilles dactylographiées + 7 illustrations) / T.P. Vukanovic
- SG MS-5344 La première coupe de cheveux chez les enfants parmi les peuples des Balkans, Belgrade, 1963 (227 feuilles dactylographiées + 7 illustrations) / T.P. Vukanovic
- Doc. num. IFN-10870559 Lettres de demandes d'admission, de renseignements, de remerciements, etc., reçues en 1872 : Georges Aguilar, Ignacio M. Altamirano, Gustave Ambert, sa femme L. née de Lagarde, M. R. de

Arellano, Charles d'Aschen, M. A. P. d'Avezac, Mariano Balcarce, Henri Barbet-Massin, M. Bazerque, José M. de Beranger, F. H. Bergasse, Bidault, E. Boisse, Edmond Bonnal, E. Bonnaud, Charles Bonne, J. Borie, Paul Bosc, Ami Boué, E. Bouillon, Jules Bouillon, J. Boulenger, Sylvain Bouniol, William Blackwood, C. Brisset, Charles Brouty, J. Brunet, Louis de Bussy, Amédée Caron, Ernest Chabrier, Challamel aîné, Nau de Champlouis, Edouard Thomas Charton, Justin Napoléon Prosper de Chasseloup Laubat, Léonce Chauvain (2), Georges Chesne, Charles Corbin, Charles Cotard, S. de Courcival, Jules Cousin (2), Jules Couturier, comte Edmé-Casimir de Croizier, Victor Marin Darbel, P. Daru, Paul Delalain, Achille Ernest Oscar Joseph Delesse, Louis Desgrand, Ernest Desjardins, D. Double (2), Henri Dron, Henry Duhamel, J. Eggeling, Georges Erhard Schièble, comte d'Espagnac (2), colonel H. H. Fabre, Cyprien Fabre (2), Arthur Faucon, Edouard Flageollet, Hippolyte Garat, P. A. Goumain-Cornille (2), Charles Grad, C. Grumel, Guignard, Henri Hardouin, F. R. Hart (3), C. Herpin, Ev. Hourier, W. Hüber, Jules Janssen, N. Johnston, Antoine Kônigswarter, Jules de Laètre, Fernand Lagarrigue, de La Grangerie (2), R. de La Madelaine, de La Pierre, de La Prade, J. Laverrière, Jules Lebé, Lazare Letona (2), Pierre Emile Levasseur, C. R. Markham, L. de Marliave, C. Marquerie, William Martin, E. Masqueray, Alfred Maury, Adolphe Mégret, G. Meignen, Paul Ménestrel, Paul Mirabaud, J. Mollard, Paul Morel d'Arleux, M. Morin (2), L. Munier, L. C. A. Muret, Auguste Nicaise, J. C. Pascal, J. Perraud, G. Perrot, A. Perroud, M. Pescheloché, Petitjean d'Inville (2), Ferdinand Phelut, Philbert, Estevan Pichardo, Irediano Pierotti (4), Louis Pierson, N. Pigeonneau, J. de T. Pinto, J. Poinssot, F. Pointrineau, Théodore Raveneau-Huard, Nonce Rocca (4), Oscar de Rojas, J. Rouyer, Osman Sabri, A. Saco, José de San Rafael, Schrader père, A. Sédillot, H. Serres, L. Simonin, H. Tarry, Ch. Toutain, G. Vapereau (148 pièces)

Lettres de demandes d'admission, de renseignements, de remerciements, etc., reçues en 1872 : Georges Aguilar, Ignacio M. Altamirano, Gustave Ambert, sa femme L. née de Lagarde, M. R. de Arellano, Charles d'Aschen, M. A. P. d'Avezac, Mariano Balcarce, Henri Barbet-Massin, M. Bazerque, José M. de Beranger, F. H. Bergasse, Bidault, E. Boisse, Edmond Bonnal, E. Bonnaud, Charles Bonne, J. Borie, Paul Bosc, Ami Boué, E. Bouillon, Jules Bouillon, J. Boulenger, Sylvain Bouniol, William Blackwood, C. Brisset, Charles Brouty, J. Brunet, Louis de Bussy, Amédée Caron, Ernest Chabrier, Challamel aîné, Nau de Champlouis, Edouard Thomas Charton, Justin Napoléon Prosper de Chasseloup Laubat, Léonce Chauvain (2), Georges Chesne, Charles Corbin, Charles Cotard, S. de Courcival, Jules Cousin (2), Jules Couturier, comte Edmé-Casimir de Croizier, Victor Marin Darbel, P. Daru, Paul Delalain, Achille Ernest Oscar Joseph Delesse, Louis Desgrand, Ernest Desjardins, D. Double (2), Henri Dron, Henry Duhamel, J. Eggeling, Georges Erhard Schièble, comte d'Espagnac (2), colonel H. H. Fabre, Cyprien Fabre (2), Arthur Faucon, Edouard Flageollet,

MFILM SG COLIS 39
(4099)

Hippolyte Garat, P. A. Goumain-Cornille (2), Charles Grad, C. Grumel, Guignard, Henri Hardouin, F. R. Hart (3), C. Herpin, Ev. Hourier, W. Hüber, Jules Janssen, N. Johnston, Antoine Kônigswarter, Jules de Laète, Fernand Lagarrigue, de La Grangerie (2), R. de La Madelaine, de La Pierre, de La Prade, J. Laverrière, Jules Lebé, Lazare Letona (2), Pierre Emile Levasseur, C. R. Markham, L. de Marliave, C. Marquerie, William Martin, E. Masqueray, Alfred Maury, Adolphe Mégret, G. Meignen, Paul Ménestrel, Paul Mirabaud, J. Mollard, Paul Morel d'Arleux, M. Morin (2), L. Munier, L. C. A. Muret, Auguste Nicaise, J. C. Pascal, J. Perraud, G. Perrot, A. Perroud, M. Pescheloché, Petitjean d'Inville (2), Ferdinand Phelut, Philbert, Estevan Pichardo, Irediano Pierotti (4), Louis Pierson, N. Pigeonneau, J. de T. Pinto, J. Poinssot, F. Pointrineau, Théodore Raveneau-Huard, Nonce Rocca (4), Oscar de Rojas, J. Rouyer, Osman Sabri, A. Saco, José de San Rafael, Schrader père, A. Sédillot, H. Serres, L. Simonin, H. Tarry, Ch. Toutain, G. Vapereau (148 pièces)

Lettres de demandes d'admission, de renseignements, de remerciements, etc., reçues en 1872 : Georges Aguilar, Ignacio M. Altamirano, Gustave Ambert, sa femme L. née de Lagarde, M. R. de Arellano, Charles d'Aschen, M. A. P. d'Avezac, Mariano Balcarce, Henri Barbet-Massin, M. Bazerque, José M. de Beranger, F. H. Bergasse, Bidault, E. Boisse, Edmond Bonnal, E. Bonnaud, Charles Bonne, J. Borie, Paul Bosc, Ami Boué, E. Bouillon, Jules Bouillon, J. Boulenger, Sylvain Bouniol, William Blackwood, C. Brisset, Charles Brouty, J. Brunet, Louis de Bussy, Amédée Caron, Ernest Chabrier, Challamel aîné, Nau de Champlouis, Edouard Thomas Charton, Justin Napoléon Prosper de Chasseloup Laubat, Léonce Chauvain (2), Georges Chesne, Charles Corbin, Charles Cotard, S. de Courcival, Jules Cousin (2), Jules Couturier, comte Edmé-Casimir de Croizier, Victor Marin Darbel, P. Daru, Paul Delalain, Achille Ernest Oscar Joseph Delesse, Louis Desgrand, Ernest Desjardins, D. Double (2), Henri Dron, Henry Duhamel, J. Eggeling, Georges Erhard Schièble, comte d'Espagnac (2), colonel H. H. Fabre, Cyprien Fabre (2), Arthur Faucon, Edouard Flageollet, Hippolyte Garat, P. A. Goumain-Cornille (2), Charles Grad, C. Grumel, Guignard, Henri Hardouin, F. R. Hart (3), C. Herpin, Ev. Hourier, W. Hüber, Jules Janssen, N. Johnston, Antoine Kônigswarter, Jules de Laète, Fernand Lagarrigue, de La Grangerie (2), R. de La Madelaine, de La Pierre, de La Prade, J. Laverrière, Jules Lebé, Lazare Letona (2), Pierre Emile Levasseur, C. R. Markham, L. de Marliave, C. Marquerie, William Martin, E. Masqueray, Alfred Maury, Adolphe Mégret, G. Meignen, Paul Ménestrel, Paul Mirabaud, J. Mollard, Paul Morel d'Arleux, M. Morin (2), L. Munier, L. C. A. Muret, Auguste Nicaise, J. C. Pascal, J. Perraud, G. Perrot, A. Perroud, M. Pescheloché, Petitjean d'Inville (2), Ferdinand Phelut, Philbert, Estevan Pichardo, Irediano Pierotti (4), Louis Pierson, N. Pigeonneau, J. de T. Pinto, J. Poinssot, F. Pointrineau, Théodore Raveneau-Huard, Nonce Rocca (4), Oscar de Rojas, J. Rouyer, Osman Sabri, A. Saco, José de San Rafael,

Schrader père, A. Sédillot, H. Serres, L. Simonin, H. Tarry, Ch. Toutain, G. Vapereau (148 pièces)
Lettres de demandes d'admission, de renseignements, de remerciements, etc., reçues en 1872 : Georges Aguilar, Ignacio M. Altamirano, Gustave Ambert, sa femme L. née de Lagarde, M. R. de Arellano, Charles d'Aschen, M. A. P. d'Avezac, Mariano Balcarce, Henri Barbet-Massin, M. Bazerque, José M. de Beranger, F. H. Bergasse, Bidault, E. Boisse, Edmond Bonnal, E. Bonnaud, Charles Bonne, J. Borie, Paul Bosc, Ami Boué, E. Bouillon, Jules Bouillon, J. Boulenger, Sylvain Bouniol, William Blackwood, C. Brisset, Charles Brouty, J. Brunet, Louis de Bussy, Amédée Caron, Ernest Chabrier, Challamel aîné, Nau de Champlouis, Edouard Thomas Charton, Justin Napoléon Prosper de Chasseloup Laubat, Léonce Chauvain (2), Georges Chesne, Charles Corbin, Charles Cotard, S. de Courcival, Jules Cousin (2), Jules Couturier, comte Edmé-Casimir de Croizier, Victor Marin Darbel, P. Daru, Paul Delalain, Achille Ernest Oscar Joseph Delesse, Louis Desgrand, Ernest Desjardins, D. Double (2), Henri Dron, Henry Duhamel, J. Eggeling, Georges Erhard Schièble, comte d'Espagnac (2), colonel H. H. Fabre, Cyprien Fabre (2), Arthur Faucon, Edouard Flageollet, Hippolyte Garat, P. A. Goumain-Cornille (2), Charles Grad, C. Grumel, Guignard, Henri Hardouin, F. R. Hart (3), C. Herpin, Ev. Hourier, W. Hüber, Jules Janssen, N. Johnston, Antoine Kônigswarter, Jules de Laètre, Fernand Lagarrigue, de La Grangerie (2), R. de La Madelaine, de La Pierre, de La Prade, J. Laverrière, Jules Lebé, Lazare Letona (2), Pierre Emile Levasseur, C. R. Markham, L. de Marliave, C. Marquerie, William Martin, E. Masqueray, Alfred Maury, Adolphe Mégret, G. Meignen, Paul Ménestrel, Paul Mirabaud, J. Mollard, Paul Morel d'Arleux, M. Morin (2), L. Munier, L. C. A. Muret, Auguste Nicaise, J. C. Pascal, J. Perraud, G. Perrot, A. Perroud, M. Pescheloché, Petitjean d'Inville (2), Ferdinand Phelut, Philbert, Estevan Pichardo, Irediano Pierotti (4), Louis Pierson, N. Pigeonneau, J. de T. Pinto, J. Poinsot, F. Pointrineau, Théodore Raveneau-Huard, Nonce Rocca (4), Oscar de Rojas, J. Rouyer, Osman Sabri, A. Saco, José de San Rafael, Schrader père, A. Sédillot, H. Serres, L. Simonin, H. Tarry, Ch. Toutain, G. Vapereau (148 pièces)
BnF Centre technique du livre collection de sécurité R 151165
Doc. num. IFN-9064739
MFILM SG MS-5332
SG MS-5332

Archives nationales (Pierrefitte)

Témoignage de Louis Marin au procès Laval : AN MIC/3W/214.

Papiers du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et fonds privés relatifs à la période 1939-1945 (réseau Hi-Hi) : 72AJ/58.

Papiers Paul Reynaud. 74AP/22-29. La guerre : président du Conseil, avril-août 1940 ; captivité, procès de Riom ; Haute Cour de justice ; presse et témoignages. 1940-1945.

Papiers André Tardieu. 324AP/116-122. Correspondance échangée avec des personnalités diverses et des éditeurs. 1920-1939.

Documentation sur les colonies provenant du domicile de Louis Marin. AN 72AJ/547 à 562.

Journal de guerre de Camille Blaisot, AN 317AP/212.

Journal de guerre de Louis Marin, AD MM 26 J/45-46, 47, 48, 49, 50-51, 186 et 189, AN 317AP/268 et 269, AAE PA-AP 203, n° 2/32 (cette édition, sur laquelle Marin avait mis une réserve de 100 ans levée à ma demande, ne commence qu'au 11 mai 1942 et la partie concernant 1944 est faite de bouts de papiers raboutés dont certains intéressants). Ces notes, que nous qualifions de journal de guerre, manquent cependant la plupart du temps d'intérêt, décrivant les événements sans analyse, sous la plume de Louis ou de Fernande.

Fonds Louis Marin

317AP/1-18. Dossiers individuels de renseignements sur des hommes politiques contemporains de Louis Marin

317AP/19-22. Correspondance adressée à Louis Blaison, ami de Louis Marin, entre les deux guerres. 1918-1940

317AP/23-41. Coupures de presse, bulletins, comptes rendus d'auditions des différentes commissions d'enquêtes parlementaires sur la crise boursière, les spéculations illicites, l'affaire Stavisky et divers scandales de l'entre-deux-guerres dans lesquels furent impliqués des parlementaires, ainsi que sur les activités de commerce et d'intelligence avec l'ennemi au cours de la Première Guerre mondiale.

317AP/42-49. Organisation des services de l'État pendant l'entre-deux-guerres, composition du gouvernement, questions concernant le budget, réformes et économies administratives, dommages de guerre et contrôle parlementaire.

317AP/50-69. Deuxième Guerre mondiale : documentation sur la campagne de France de mai-juin 1940, la responsabilité de la défaite, le procès de Riom, la politique intérieure de Vichy, la résistance, la déportation, l'épuration à la Libération, le procès Pétain, et dossiers de correspondance classés par ordre alphabétique des personnalités concernées.

317AP/70-94. Fédération républicaine : historique du parti, locaux, incidents et crises de la Fédération propagande, le parti et les élections législatives, relations avec d'autres partis politiques, activités des sections de la Fédération républicaine : notices biographiques de membres de la Fédération républicaine, correspondance avec les adhérents, procès-verbaux de réunions, rapports imprimés. 1920-1946.

317AP/95-103. Traité de Versailles, dettes interalliées et activités de la Commission militaire interalliée de contrôle. 1916-1931.

317AP/104-108. Questions religieuses : missions religieuses et expansion culturelle française à l'étranger. 1919-1940.

317AP/109-113. Questions parlementaires. 1906-1939.

317AP/114-118. Réforme de l'enseignement. 1921-1947

317AP/119-132. Réparations des dommages de guerre et reconstruction. 1915-1951.

317AP/133-134. Plan Schuman et Monnet et traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. 1951-1958.

317AP/135-139. Activités de Louis Marin au sein de la Société d'ethnographie. 1935-1939.

317AP/140-158. Activités de Louis Marin au sein de diverses autres sociétés (Société franco-polonaise, Les amis de la Roumanie). 1915-1958.

317AP/159-160. Le réarmement allemand après 1945. 1948-1951.

317AP/161-163. Dommages causés par les inondations de l'Est et plan général d'aménagement des eaux. 1923-1950.

317AP/164-173. Elections. 1905-1951.

317AP/174-205. Louis Marin président du conseil général de Meurthe-et-Moselle. 1909-1955.

317AP/206-270. Suppléments non classés.

317AP/256. Ministre des Régions libérées et des Pensions.

317AP/222 : Ministre de la Santé publique et de l'Education physique dans le gouvernement Doumergue.

317AP/213, 218-219, 227, 254. Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

317AP/226, 249, 251, 264. Traité de Versailles et dettes interalliées après 1914-1918.

317AP/206-208, 210, 214, 263. Défense nationale.

317AP/248. Questions d'éducation nationale.

317AP/211, 217, 221, 245, 259. Questions parlementaires.

317AP/209, 212, 230, 246-247, 260-261, 266-267. Guerre de 1939-1945, gouvernement de Vichy et procès Pétain.

317AP/244. Expansion culturelle française.

317AP/252-253, 258. Travaux sur les sciences humaines.

317AP/231-243, 255. Vœux et félicitations adressés à Louis Marin.

317AP/262. Cérémonies, fêtes, commémorations.

317AP/215, 317AP/216, 317AP/220, 317AP/228, 317AP/265. Discours de Louis Marin.

317AP/250, 317AP/257. Correspondance (non classée).

317AP/223 à 317AP/225, 317AP/229. Documentation pour une biographie.

317AP/268 et 317AP/269. Journal de Louis Marin. 1940-1943

317AP/270. Manuscrits sur l'histoire de France (Ancien Régime, Consulat et Empire), littérature et arts, droit

Archives départementales

Archives départementales de la Moselle : documentation sur la Lorraine. 14 J/1-15.

Archives départementales du Cher : correspondance entre Marin et son ami sculpteur Baffier. 23 J 1-9.

Archives de la ville de Paris : fonds La Rochefoucauld, notamment AVP 4-MS-FS-26-042 (section féminine de la Fédération républicaine) et 074 (lettre de Louis Marin). Également consultés : 4-MS-FS-15-0253, MS-FS-26-004, 009, 015, 022, 045, 046, 053, 063, 074, 075, 066, 0101, 0125, 0144, 074, 0188, 0253, 0312, 0320, 0327. Malheureusement, le fonds est mal classé, chaque boîte ne contenant en général qu'une ou deux feuilles, ce qui rend la recherche fastidieuse, avec la nécessité de remplir des fiches en carton en double exemplaire.

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

Journal de Marguerite Lebrun (1890-1947), inédit, conservé par la famille Lebrun et déposé par nous-même au format numérique aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

Rapports des préfets : AD MM 1 M 603. Rapport du préfet du 13 août 1905 : AD MM 3 M 87.

Fonds de Metz-Noblat, 52 J : « Programme de Nancy ».

Fonds Louis Marin

(Nous n'avons consulté que les boîtes soulignées)

26 J 1/1 - 18	Biographie	
<u>26 J 1 / 1</u>	Œuvres de Louis Marin : répertoire et chronologie sommaire, t. I. Un volume.	[s.d.]
<u>26 J 1 / 2</u>	Œuvres de Louis Marin : répertoire et chronologie sommaire, t. II. Un volume.	[s.d.]
<u>26 J 2 / 1</u>	Louis Marin, biographie et œuvres, t. I. Un volume.	1870-1936
<u>26 J 2-2</u>	Louis Marin, biographie et œuvres, t. II. Un volume.	1902-1932
<u>26 J 3</u>	Louis Marin, biographes : articles de presse.	1905-1934
<u>26 J 4</u>	Louis Marin, résumé de la biographie. Un classeur.	1929-1941
<u>26 J 5</u>	« Biographie du professeur, du savant, du philosophe ».	1888-1947
<u>26 J 6</u>	« Biographie du représentant de la Lorraine ».	1905-1951
<u>26 J 7</u>	Biographie résumée. Un classeur.	[s.d.]
26 J 8	Papiers d'identité. Un volume relié.	1871-1936
26 J 9	Papiers d'identité, cartes et laissez-passer. Enregistrement de la voix de Louis Marin. Écharpes, tampons, porte-documents. Une boîte.	[s.d.]
26 J 10	Louis Marin, portraits photographiques. 7 tirages, dont 3 sous verre.	[s.d.]
26 J 11	« Souvenirs ». Un volume.	[s.d.]
26 J 12	Décès de Louis Marin : correspondance de condoléances	1960-1961
<u>26 J 13</u>	Décès et obsèques.	[1961]
<u>26 J 14</u>	Vie et travaux de Louis Marin : notice d'hommage par André François-Poncet, et discours prononcé par Pierre Renouvin à l'occasion de l'inauguration de la place Louis-Marín à Paris. Un volume.	1964-1967
26 J 15	Publications : correspondance de félicitations. Correspondance.	1926-1957
26 J 16	Envois de la notice de François Poncet et d'œuvres et photographies de Louis Marin : lettres de remerciements.	1960-1964
<u>26 J 17</u>	Archives nationales, papier Louis Marin : répertoire. Un cahier relié.	[s.d.]
<u>26 J 18</u>	Louis Marin : notices biographiques, brochures.	1936-1975
26 J 19 – 26	Scolarité	
26 J 19	Institution de La Malgrange, cours d'histoire et de géographie de 5 ^e : cahiers de Louis Marin.	[s.d.]
26 J 20	Institution de La Malgrange, cours de botanique : cahier de Louis Marin.	1883-1884
26 J 21	Institutions Saint-Sigisbert, La Malgrange et Saint-Léopold, distribution des prix.	1882-1888
26 J 22	Institution de La Malgrange, cours d'histoire : cahiers de Louis Marin.	1885-1886
<u>26 J 23</u>	Palmarès, bulletins, diplômes, souvenirs de La Malgrange et de l'université.	1881-1890

26 J 24	Centenaire de l'Institution de La Malgrange : notice historique et lettres de remerciements. Un volume.	1936
26 J 25	Institution de La Malgrange : notes historiques.	[s.d.]
26 J 26	Institution de La Malgrange, « les Anciens ».	1924-1939
26 J 27 – 43-2	Correspondance	
26 J 27	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres manuscrites.	1875-1887
<u>26 J 28</u>	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres dactylographiées.	1874-1887
26 J 29	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres manuscrites.	1887-1895
<u>26 J 30</u>	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres dactylographiées.	1887-1894
26 J 31	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres manuscrites.	1895-1905
<u>26 J 32</u>	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres dactylographiées.	1895-1905
26 J 33	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres manuscrites.	1905-1911
<u>26 J 34</u>	Correspondance de Louis Marin à son père : lettres dactylographiées.	1905-1911
26 J 35	Correspondance et vœux adressés à Louis Marin.	1907-1928
26 J 36	Correspondance. Légion d'honneur : demandes de promotion et remerciements des promus, listes des filleuls, lettres de personnalités.	1929-1959
26 J 37	Anniversaire des soixante-dix ans : correspondance adressée à Louis Marin. Original relié.	1941
<u>26 J 38 / 1</u>	Anniversaire des quatre-vingts ans, 1 ^{er} volume : célébration, t. I. Un volume.	1951
<u>26 J 38 / 2</u>	Anniversaire des quatre-vingts ans, 2 ^e volume : correspondance adressée à Louis Marin d'Alsace et de Lorraine. Original relié.	1951
26 J 39	Anniversaire des quatre-vingts ans, 3 ^e volume. Un volume.	1954
26 J 40	Correspondance de vœux adressés à Louis Marin.	1946-1952
26 J 41	Vœux de nouvel an et anniversaire de Louis Marin. Une boîte.	1953
26 J 42	Promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur : correspondance de félicitations. Une boîte.	1946-1953
26 J 43 / 1-2	Louis Marin : correspondance.	1923-1958
26 J 44 – 52	Guerre et résistance	
<u>26 J 44</u>	Situation militaire : livret, états de service, démarches.	1914-1918
<u>26 J 45</u>	Biographie du résistant. Une boîte.	1914-1945
<u>26 J 46</u>	Louis Marin pendant la guerre : notes. Un classeur.	1939-1945

<u>26 J 47 / 1</u>	Louis Marin et la résistance : résumé de son activité, lettres (1 ^{er} volume). Volume relié.	1938-1945
<u>26 J 47 / 2</u>	Louis Marin et la résistance : résumé de son activité, lettres (2 ^d volume). Volume relié.	1939-1945
<u>26 J 48</u>	Louis Marin à Londres : conférences, interviews, articles, photographies, coupures de presse, notes. Volume relié.	1944
<u>26 J 49</u>	Londres, radio. Volume relié, avec photographies.	1944
<u>26 J 50</u>	Londres : notes. Une chemise.	1944
<u>26 J 51</u>	Guerre : notes quotidiennes. Un dossier.	1940-1945
26 J 52	Voyages en Serbie (1927), en Europe du Nord (1901), en Espagne (1904) et autres (1893-1901) : notes.	1893-1927

26 J 53 – 90 Louis Marin, professeur et savant

26 J 53	Cours de la rue des Fossés-Saint-Jacques : registre d'inscription des élèves.	1896-1922
26 J 54	Cours de la rue des Fossés-Saint-Jacques : affiches, lettres d'élèves et fonctionnement.	1907-1939
26 J 55	Cours de l'école de la rue des Fossés-Saint-Jacques. Un volume.	1922-1934
26 J 56	Étude des genres littéraires. Un dossier.	1904-1919
26 J 57	Cours de philosophie des arts et sciences.	1917-1937
26 J 58	Cours de pédagogie. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 59	Cours de pédagogie. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 60	Cours de pédagogie. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 61	Cours d'esthétique.	[s.d.]
26 J 62 / 1	Cours de psychologie, psychologie analytique, t. I. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 62 / 2	Cours de psychologie, psychologie analytique, t. II. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 62 / 3	Cours manuscrit de psychologie, psychologie analytique, t. III. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 63	Cours de géographie, Europe. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 64 / 1	Cours de géographie générale, t. I. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 64 / 2	Cours de géographie générale, t. II. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 65 / 1	Cours de géographie, France, t. I. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 65 / 2	Cours de géographie, France, t. II. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 65 / 3	Cours de géographie, France, t. III. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 66	Cours de géographie, Afrique et Amérique. Version manuscrite.	[s.d.]
26 J 67	Cours de morale pratique.	1936
26 J 67 / 1	Tome I : devoirs personnels.	1936
26 J 67 / 2	Tome II : devoirs vis-à-vis d'autrui (manuscrit).	[s.d.]

26 J 67 / 3	Tome III : devoirs sociaux (manuscrit).	[s.d.]
26 J 67 / 4	Tome IV : devoirs sociaux (manuscrit).	[s.d.]
26 J 68	Cours d'histoire universelle et de civilisation.	
26 J 68 / 1	Tome I : Préhistoire, premiers empires, Grèce, Rome, Islam. Manuscrit, relié.	[s.d.]
26 J 68 / 2	Tome II : Moyen Âge et Renaissance. Version manuscrite reliée.	[s.d.]
26 J 68 / 3	Tome III : 1689-1789. Version manuscrite reliée.	[s.d.]
26 J 68 / 4	Tome IV : 1789-1830. Version manuscrite reliée.	[s.d.]
26 J 68 / 5	Tome V : 1830-1890. Version manuscrite reliée.	[s.d.]
26 J 68 / 6	Tome VI : la civilisation sous le Second Empire. Version manuscrite reliée.	[s.d.]
26 J 69	Cours de morale pratique, première partie. Un classeur.	[s.d.]
26 J 70	Cours de morale pratique, méthode.	[s.d.]
26 J 71	Pédagogie du commentaire d'auteurs, Lecomte de Lisle et Sully Prudhomme. Un classeur.	[s.d.]
26 J 72	Cours de cosmographie et de géographie et autres cours. Un dossier.	1888-1909
26 J 73	Pédagogie du langage et du devoir français. Manuscrits.	1905-1907
26 J 74	Travaux scientifiques, conférences, articles. Recueil relié.	1907-1930
26 J 75	Brochures, travaux sur les sciences humaines, revues.	1932-1961
26 J 76	Études ethniques et sociales : articles.	1896-1931
26 J 77	Questionnaire d'ethnographie. Un volume.	1925
26 J 78	Cours d'ethnographie, quarante-deuxième anniversaire : correspondance. Volume relié avec lettres manuscrites.	1935
26 J 79	École d'anthropologie de Paris. Livre.	1876-1906
26 J 80	École d'anthropologie : revues, livre, documents. Une boîte.	1917-1958
26 J 81	<i>Revue d'anthropologie</i> . Volume relié.	1955-1957
26 J 81bis	<i>Revue d'anthropologie</i> . Volume relié.	1955-1957
26 J 82 – 90	Œuvre de Louis Marin	
26 J 82	La génération de 1871. Livre.	[s.d.]
26 J 83	La génération de 1871, généralités. Un dossier.	1870-1920
26 J 84	<i>Confession anatomique</i> , texte de Louis Marin. Tapuscrit relié.	1902
26 J 85	Louis Marin, « Le traité de paix », <i>La France de demain</i> (bulletin). Un volume.	1920
26 J 85-bis	Louis Marin, « Le traité de paix », <i>La France de demain</i> (bulletin). Un volume.	1920
26 J 86	Œuvres de Louis Marin. Un coffret.	1938
26 J 86/1	L'Esprit du mal.	1938
26 J 86-2	À la gloire de la France.	1938
26 J 86-3	Vertus traditionnelles.	1938

26 J 86-4	De la nature à l'art.	1938
26 J 86-5	La beauté morale.	1938
26 J 86-6	L'éducation traditionnelle.	1938
<u>26 J 87</u>	La Sécurité de la France. Un volume.	1946
26 J 88	La crise des traditions. Un volume.	1948
26 J 89	Disparition des institutions traditionnelles qui, en Lorraine, transmettaient et utilisaient les vieux contes populaires. Un volume.	1948
26 J 90	Contribution à l'étude des prodromes de l'armistice. Un volume.	1953-1954

26 J 91 – 96 Louis Marin, président et membres de sociétés

26 J 91	Société de géographie commerciale : activité de Louis Marin. Un volume.	1896-1954
26 J 92	Sociétés dont Louis Marin a été membre. Un volume.	[s.d.]
26 J 93	Sociétés dont Louis Marin a été membre et montant des cotisations annuelles. Registre.	1927-1936
26 J 94	Sociétés dont Louis Marin a été membre. Une chemise.	1905-1936
<u>26 J 95</u>	Société pour la propagation des langues étrangères en France, présidée par Louis Marin, conseil d'administration. Un classeur.	1957
<u>26 J 96</u>	Élection de Louis Marin à l'Académie des sciences morales et politiques : discours, photographies, correspondance. Une boîte.	1944-1960

26 J 97 – 103 Les cérémonies présidées par Louis Marin

26 J 97	Monuments commémoratifs : coupures de presse, correspondance. Une boîte.	1920-1926
26 J 98	Fêtes commémoratives, anniversaires : coupures de presse, notes.	1919-1927
26 J 99	Monuments aux morts, inaugurations. Commémorations. Anniversaires.	1911-1930
26 J 100	Cérémonies patriotiques et visites de cimetières : coupures de presse. Une boîte.	1924-1934
26 J 101	Monuments commémoratifs, inauguration : coupures de presse, notes, lettres. Une boîte.	1921-1950
26 J 102	Monuments aux morts, inaugurations. Commémorations. Anniversaires.	1908-1958
26 J 103	Monument du Grand Couronné, commémoration de sa défense : liste des personnalités présentes, correspondance, coupures de presse, photographies. Une boîte.	1963-1965

26 J 104 – 124 Louis Marin et la presse

26 J 104 – 113	Articles de presse et entretiens	1905-1952
<u>26 J 104</u>	Articles de Louis Marin parus dans la presse, recopiés, dactylographiés. 2 classeurs.	1906-1932
<u>26 J 105</u>	Articles de Louis Marin parus dans la revue <i>Au service du pays</i> . Volume relié.	1932
<u>26 J 106-1</u>	Articles de presse, t. I. Volume relié.	1906-1937
<u>26 J 106-2</u>	Articles de presse, t. II. Volume relié.	1907-1939
<u>26 J 107</u>	Entretiens et articles sur Louis Marin, homme politique.	1905-1940
26 J 108	Presse, organisation ; Louis Marin, articles de presse malveillants : coupures de presse, notes. 4 dossiers.	1905-1945
<u>26 J 109</u>	Articles de Louis Marin. Polémique avec André François-Poncet. Hebdomadaire <i>La Nation</i> : numéros ayant paru en quotidien ; liquidation du périodique. Affaire Mazure.	1926-1945
26 J 110	Articles de Louis Marin, notamment sur la victoire et la situation de la France après la guerre : coupures de presse et notes (6 dossiers). Une boîte.	1945-1946
26 J 111	Articles de Louis Marin. Journal quotidien <i>L'Éclair de l'Est</i> , relations avec Louis Marin. Une boîte.	1932-1951
<u>26 J 112</u>	Attitude de la presse envers Louis Marin, polémiques, articles hostiles et articles bienveillants. Une boîte.	1913-1952
26 J 113	<i>Le Devoir des femmes</i> , revue mensuelle de la section féminine de la Fédération républicaine de France : articles de Louis Marin.	1935-1939
26 J 114 – 123	<i>La Nation</i>, revue de la Fédération républicaine de France	1925-1940
<u>26 J 114</u>	Éditoriaux de Louis Marin. 2 classeurs.	1925-1936
26 J 115	Articles, revue. Un volume.	1925-1932
26 J 116	Articles de Louis Marin. Un volume.	1933-1940
26 J 117	Articles, revue. Un volume.	1945
26 J 118	Articles de Louis Marin. Un volume.	1946
26 J 119	<i>La Nation</i> : affiche.	[s.d.]
26 J 120	<i>La Nation</i> , bulletin de presse étrangère du journal : feuilles dactylographiées.	1927
26 J 121	<i>La Nation</i> , lancement et disparition. Un classeur.	1946-1949
26 J 122	Autres titres de presse : affiches. Un dossier.	1905-1960
26 J 23	<i>La Nation</i> : numéros parus. 15 volumes.	1925-1940
26 J 123 / 1	1925	
26 J 123 / 2	1926	
26 J 123 / 3	1927	
26 J 123 / 4	1928	

26 J 123 / 5	1929	
26 J 123 / 6	1930	
26 J 123 / 7	1931	
26 J 123 / 8	1932	
26 J 123 / 9	1933	
26 J 123 / 10	1934	
26 J 123 / 11	1935	
26 J 123 / 12	1936	
26 J 123 / 13	1937	
26 J 123 / 14	1938	
26 J 123 / 15	1939-1940	
26 J 124	<i>La Nation</i> , billets du dimanche. 3 volumes.	1927-1940
26 J 124 / 1	1927-1932	
26 J 124 / 2	1924-1934	
26 J 124 / 3	1933-1940	
26 J 125 – 134	Discours de Louis Marin	
26 J 125	Discours sur les villes, études sur le régionalisme, discours prononcés à l'occasion de fêtes traditionnelles et patronales. Un volume.	[s.d.]
26 J 126	Discours aux professions, aux agriculteurs, et sur la crise économique. Un volume.	1911-1927
26 J 127	Discours aux anciens combattants et sur le culte des morts. Un volume.	1928
26 J 128	Discours politiques. Un volume.	1912-1929
26 J 129	Discours sur les loisirs, la musique et les sports. Un volume.	1925-1932
26 J 130	Distinctions honorifiques, célébrations : allocutions, panégyriques. Un volume.	1912-1935
26 J 131	Discours sur la jeunesse, aux sociétés savantes, à des dirigeants. Un volume.	1921-1935
26 J 132	Discours sur la famille, le féminisme, la bienfaisance. Un volume.	1909-1945
26 J 133	Discours sur les dettes interalliées. Un volume.	1925
<u>26 J 134</u>	Jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot : discours. Un volume.	1949
26 J 134 bis	Jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot : discours. Un volume.	[1949]
26 J 135-197	Vie politique	
26 J 135-151	Élections	1905-1952
<u>26 J 135</u>	Élections cantonales. Un volume.	1910-1936
<u>26 J 136</u>	Élections législatives, campagne électorale. Un volume.	1905-1906

<u>26 J 137</u>	Élections législatives, campagnes électorales. Un volume.	1910-1914
<u>26 J 138</u>	Élections législatives, campagnes électorales. Un volume.	1919-1932
<u>26 J 139</u>	Élections législatives, campagne électorale. Un volume.	1936
<u>26 J 140</u>	Élections législatives, campagnes électorales : affiches. Un volume.	1905-1936
<u>26 J 141</u>	Polémiques et procès intentés par Louis Marin : coupures de presse, correspondance. Un classeur.	1923
<u>26 J 142</u>	Élections, campagnes électorales : affiches et journaux électoraux.	1905-1934
<u>26 J 143</u>	Referendum, élections générales. Un volume.	1945
<u>26 J 144</u>	Élections législatives : articles, lettres. Un volume.	1946
<u>26 J 145</u>	Referendum, élections législatives, Conseil de la République. Un volume.	1946
<u>26 J 146</u>	Élections législatives, campagne électorale.	1951
<u>26 J 147</u>	Histoire d'une élection, II ^e partie : coupures de presse, photographies, documentation. Trois dossiers dans un classeur.	1951
<u>26 J 148</u>	Histoire d'une élection. Deux classeurs.	1951
<u>26 J 149</u>	Élections législatives : correspondance. Un volume.	1951
<u>26 J 150</u>	Élections au Conseil de la République. Deux classeurs.	1949-1952
<u>26 J 151</u>	Élections, procès.	1951-1952
26 J 152-161	Groupes et partis politiques	1906-1948
<u>26 J 152</u>	Chambre des députés, groupes politiques : correspondance et notes. Un volume.	1932-1938
<u>26 J 153</u>	Union républicaine démocratique : notice historique. Un volume.	1924-1930
<u>26 J 154</u>	Louis Marin, président de la Fédération républicaine de France : brochures, coupures de presse, articles.	1925-1936
<u>26 J 155</u>	Fédération républicaine : discours de Louis Marin. Un volume.	1906-1934
<u>26 J 156</u>	Fédération républicaine : conseil national. Un volume.	1926-1935
<u>26 J 157</u>	Fédération républicaine de France, programme politique. Un volume.	1936
<u>26 J 158-1</u>	Fédération républicaine, congrès : notes sténographiques et interventions, t. I. Un volume.	1927-1932
<u>26 J 158-2</u>	Fédération républicaine, congrès : t. II. Un volume.	1933-1935
<u>26 J 159-1</u>	Fédération républicaine, congrès : t. I. Un volume.	1924-1931

<u>26 J 159-2</u>	Fédération républicaine, congrès : t. II. Un volume.	1932-1934
26 J 160	Fédération républicaine, tours d'horizon politiques : extraits de programmes, notes, journaux. Deux dossiers.	1930-1948
26 J 161	Programmes politiques. Un volume.	1918-1922
26 5 162-197	Activités et réflexions politiques	
<u>26 J 162</u>	Département de Meurthe-et-Moselle, affaire des centimes additionnels : brochure et correspondance.	1931
26 J 163	Association nationale des présidents de conseils généraux. Une chemise.	1947-1949
<u>26 J 164</u>	Conférence des bureaux des conseils généraux des départements de l'Est (présidée par Louis Marin). Deux brochures.	1951
<u>26 J 165</u>	Activités parlementaires de Louis Marin (discussions, rapports, projets, etc.) : répertoire.	1905-1951
<u>26 J 166</u>	Louis Marin et la Défense nationale. Trois classeurs.	[s.d.]
<u>26 J 167</u>	Louis Marin et la politique intérieure. Trois classeurs.	[s.d.]
<u>26 J 168</u>	Louis Marin et les grands problèmes de politique intérieure. Deux dossiers.	1953
26 J 169	Indemnité parlementaire, distribution des augmentations aux cantons et aux œuvres de bienfaisance. Un dossier.	1907-1910
<u>26 J 170</u>	Politique étrangère, interventions. Une chemise.	1945-1950
<u>26 J 171</u>	Politique extérieure : notes. Un classeur.	1924-1932
<u>26 J 172</u>	Commission des réformes, premier rapport : extrait du <i>Journal officiel</i> . Un volume.	1923
26 J 173	Affaires traitées par Louis Marin.	1907-1932
26 J 174	Activités et démarches parlementaires : dossiers, coupures de presse.	1911-1934
<u>26 J 175</u>	Assemblée nationale : extraits d'une sélection de discours, notes prises en séance.	1910-1939
<u>26 J 176</u>	Assemblée nationale : discours, coupures de presse, notes.	1905-1945
<u>26 J 177</u>	Louis Marin et la politique financière.	1928-1945
26 J 178	Anciens combattants, victimes de guerre, assemblées et comices agricoles : discours, coupures de presse, notes de réunions.	1907-1946
26 J 179	Presse étrangère, articles : notes.	1909-1918
26 J 180	Le libéralisme et les réformes politiques : notes et coupures de presse. Un classeur.	1899-1900
26 J 181	Commission des économies : coupures de presse.	1923

26 J 182	Ministère Poincaré, bilan : notes de Louis Marin, coupures de presse.	1928
<u>26 J 183</u>	Louis Marin et la Sociétés des nations. Un cahier.	1936
26 J 184	Réflexions politiques, analyses et prospectives : notes et coupures de presse. Un dossier.	1907-1937
26 J 185	Réflexions politiques de Louis Marin et d'autres hommes politiques : notes, extraits de professions de foi.	1910-1945
<u>26 J 186 (noté avec un ?)</u>	Guerre, avant-guerre, exode, résistance, occupation : notes. Sept dossiers.	1939-1945
26 J 187	Guerre.—Revue de guerre, armistice, déportation.	1939-1945
26 J 188	Guerre.—Sinistrés, cérémonies patriotiques, croix de guerre aux communes, décorations, indemnités : correspondance. Une chemise.	1949-1950
26 J 189	Guerre : commentaires des événements, correspondance. Un dossier.	1940-1942
26 J 190	Traité de Versailles, violations et réparations. Un dossier.	1918-1938
26 J 191	Émissions radiophoniques à caractère politique, électoral, de la résistance, culturelles, en l'honneur de pays étrangers. Un classeur.	1936-1947
26 J 192	Missions françaises à l'étranger : propositions de Louis Marin et notes. Un classeur.	1922-1948
26 J 193	Affaires étrangères, Rhénanie. Une chemise.	1937-1948
26 J 194	Religion catholique, activités de Louis Marin.	1928-1949
26 J 195	Questions religieuses et rapports avec des religieux : correspondance avec M ^{gr} Lallier et de Metz-Noblat.	1906-1951
26 J 196	Union nationale : discours politiques, conférences. Un dossier.	1937-1958
26 J 197	Notes. Un classeur.	[s.d.]

26 J 198-250 Louis Marin conseiller général, député et ministre

26 J 198-200	Louis Marin, conseiller général de Meurthe-et-Moselle	1910-1954
26 J 198	Conseil général de Meurthe-et-Moselle : rapport du préfet et délibérations du conseil. 48 volumes.	1910-1954
26 J 198 / 1	1910.	
26 J 198 / 2	1911.	
26 J 198 / 3	1912-1914.	
26 J 198 / 4	1915.	
26 J 198 / 5	1916-1917.	
26 J 198 / 6	1918-1919.	
26 J 198 / 7	1920.	
26 J 198 / 8	1921.	
26 J 198 / 9	1922.	
26 J 198 / 10	1923.	
26 J 198 / 11	1924.	
26 J 198 / 12	1925.	
26 J 198 / 13	1926.	
26 J 198 / 14	1927.	
26 J 198 / 15	1928.	
26 J 198 / 16-1	1929.	
26 J 198 / 16-2	1930.	
26 J 198 / 17-1	1931.	
26 J 198 / 17-2	1931.	
26 J 198 / 18-1	1932.	
26 J 198 / 18-2	1932.	
26 J 198 / 19	1933.	
26 J 198 / 20	1934.	
26 J 198 / 21-1	1935.	
26 J 198 / 21-2	1935.	
26 J 198 / 22	1936.	
26 J 198 / 23-1	1937.	
26 J 198 / 23-2	1937.	
26 J 198-24-1	1938.	
26 J 198 / 24-2	1938.	
26 J 198 / 25	1939.	
26 J 198 / 26	1945.	
26 J 198 / 27-1	1946.	
26 J 198 / 27-2	1946.	
26 J 198 / 28-1	1947.	
26 J 198 / 28-2	1947.	

26 J 198 / 29	1948.	
26 J 198 / 30	1949.	
26 J 198 / 31-1	1950.	
26 J 198 / 31-2	1950.	
26 J 198 / 32-1	1951.	
26 J 198 / 32-2	1951.	
26 J 198 / 33-1	1952.	
26 J 198 / 33-2	1952.	
26 J 198-34-1	1953.	
26 J 198 / 34-2	1953.	
26 J 198 / 35-1	1954.	
26 J 198 / 35-2	1954.	
<u>26 J 199</u>	Louis Marin, conseiller général du canton de Nomeny. Un volume.	1910-1935
<u>26 J 200-1</u>	Discours, sélection. Un volume.	1936-1951
<u>26 J 200-2</u>	Discours, sélection. Un volume.	1936-1951
26 J 201-240	Louis Marin, député	1907-1953
26 J 201	Chambre des députés : rapports. Affaires étrangères : comptes définitifs. Un volume.	1907
26 J 202-1	Chambre des députés : rapports. Affaires étrangères : comptes définitifs, t. I. Un volume.	1912
26 J 202-2	Chambre des députés : rapports. Affaires étrangères : comptes définitifs, t. II. Un volume.	1912
26 J 203	Chambre des députés : rapports. Légion d'honneur : budgets. Un volume.	1910-1914
26 J 204	Chambre des députés : rapports. Affaires étrangères : rapport du budget. Un volume.	1914
26 J 205	Chambre des députés, régularisation de crédits : rapports. Un volume.	1916-1917
26 J 206	Chambre des députés, budget 1918 : rapports. Un volume.	1917
26 J 207	Chambre des députés, crédits de guerre : rapports. Un volume.	1917-1918
26 J 208	Chambre des députés, régularisation de crédits : rapports. Un volume.	1918
26 J 209	Chambre des députés, ravitaillement : rapports. Un volume.	1918-1919
26 J 210	Chambre des députés, budget de 1919 : rapports. Un volume.	1919
26 J 211	Chambre des députés, crédits de guerre : rapports. 2 volumes.	1919
26 J 211 / 1	Tome I.	1919
26 J 211 / 2	Tome II.	1919

26 J 212	Chambre des députés, régularisation de crédits : rapports. Un volume.	1919
26 J 213	Chambre des députés, commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France : rapports. Un volume.	1919
26 J 214	Chambre des députés, règlement de la Chambre, commissions : rapports. Un volume.	1907-1920
26 J 215	Chambre des députés.–Agriculture, commerce, travail, guerre : rapports. Un volume.	1912-1920
26 J 216	Chambre des députés.–Affaires étrangères, zones, agents, immeubles : rapports. Un volume.	1918-1920
26 J 217	Chambre des députés : rapports. Barodet : propositions de lois, professions de foi et engagements électoraux. Un volume.	1920
26 J 218	Chambre des députés, pertes de guerre (sinistrés, combattants) : rapports. Un volume.	1920
26 J 219	Chambre des députés, enseignement, beaux-arts, cultes, justice, heure d'été : rapports. Un volume.	1910-1925
26 J 220	Chambre des députés, œuvres et action à l'étranger, avances aux alliés : rapports. Un volume.	1914-1923
26 J 221	Chambre des députés, dommages de guerre : rapports. Un volume.	1910-1922
26 J 222	Chambre des députés : rapports. Barodet : propositions de lois, professions de foi et engagements électoraux. Un volume.	1924
26 J 223	Chambre des députés, réforme administrative, fonctionnaires et composition des gouvernements : rapports. Un volume.	1914-1926
26 J 224	Chambre des députés, famille, féminisme, suffrage universel : rapports. Un volume.	1908-1932
26 J 225	Chambre des députés, écritures budgétaires, contrôle, impôts, emprunts, Banque de France, épargne : rapports. Un volume.	1912-1933
26 J 226	Victimes civiles de la guerre et de l'invasion, proposition de loi présentée par Louis Marin. Un volume.	1932
26 J 227	Discours à la Chambre. Tomes I – XIX.	1906-1938
26 J 227 / 1	Tome I.	1906-1909
26 J 227 / 2	Tome II.	1910-1911
26 J 227 / 3	Tome III.	1911-1913
26 J 227 / 4	Tome IV.	1914-1918
26 J 227 / 5	Tome V.	1918
26 J 227 / 6	Tome VI.	1919
26 J 227 / 7	Tome VII.	1919-1920
26 J 227 / 8	Tome VIII.	1920-1922

26 J 227 / 9	Tome IX.	1923-1924
26 J 227 / 10	Tome X.	1924-1926
26 J 227 / 11	Tome XI.	1926-1929
26 J 227 / 12	Tome XII.	1929-1930
26 J 227 / 13	Tome XIII.	1931
26 J 227 / 14	Tome XIV.	1931-1932
26 J 227 / 15	Tome XV.	1932-1933
26 J 227 / 16	Tome XVI.	1933
26 J 227 / 17	Tome XVII.	1933-1934
26 J 227 / 18	Tome XVIII.	1934-1936
26 J 227 / 19	Tome XIX.	1937-1938
26 J 228	Discours à la Chambre. 10 volumes thématiques.	1906-1939
26 J 228 / 1	Tome I : organisation intérieure.	1909-1938
26 J 228 / 2	Tome II : organisation intérieure.	1909-1938
26 J 228 / 3	Tome III : organisation intérieure.	1907-1939
26 J 228 / 4	Tome IV : vie économique.	1906-1939
26 J 228 / 5	Tome V : défense nationale et après-guerre.	1909-1939
26 J 228 / 6	Tome VI : dommages de guerre.	1916-1924
26 J 228 / 7	Tome VII : affaires étrangères.	1911-1939
26 J 228 / 8	Tome VIII : affaires étrangères.	1920-1939
26 J 228 / 9	Tome IX : finances.	1910-1937
26 J 228 / 10	Tome X : finances.	1909-1939
26 J 229	Communes nouvelles, emprunts de Paris, impositions communales, échanges de terrains.	1906-1910
26 J 230	Chambre des députés, commission d'enquête. 5 volumes.	1930-1931
26 J 230 / 1	Tome I.	1930
26 J 230 / 2	Tome II.	1931
26 J 230 / 3	Tome III.	1931
26 J 230 / 4	Tome IV.	1931
26 J 230 / 5	Tome V.	1931
26 J 231	Discours et travaux parlementaires publiés en brochures : recueil. Un volume.	1905-1932
26 J 232-235	Discours et interventions à la tribune. Cinq volumes.	1939-1951
<u>26 J 232</u>	1939-1940.	
<u>26 J 233</u>	1944-1946.	
<u>26 J 234</u>	1947-1948.	
<u>26 J 235</u>	1949-1951.	
26 J 236	Propositions de lois et rapports déposés par Louis Marin. Un volume.	1918-1951

26 J 237	Propositions de loi collectives signées par Louis Marin. Un volume.	1906-1950
26 J 238	Projets de loi signés par Louis Marin. Un volume.	1927-1934
26 J 239	Jubilé parlementaire. Un volume.	1905-1930
26 J 240	Jubilé parlementaire et 80 ^e anniversaire de Louis Marin : coupures de presse, notes.	1930-1953
26 J 241-245	Louis Marin, ministre	1923-1934
<u>26 J 241</u>	Ministre des Pensions. Un dossier.	1923
<u>26 J 242</u>	Ministre de la Santé publique.	1934-1935
<u>26 J 243</u>	Ministre des Régions libérées : livre sur son œuvre.	1924
<u>26 J 244-1</u>	Ministre des Pensions, t. I. Un volume.	1926-1928
<u>26 J 244-2</u>	Ministre des Pensions, t. II. Un volume.	1926-1928
<u>26 J 245</u>	Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique. Un volume.	1934
26 J 246-250	Hommages à Louis Marin.	1911-1973
26 J 246	Hommage de la France et de l'étranger. Un classeur.	1929-1958
26 J 247	Hommage de la France et de l'étranger. Une boîte.	1911-1973
<u>26 J 248</u>	Paris, inauguration de la place Louis-Marin : correspondance, brochures. Un dossier.	1967
26 J 249	Centenaire de la naissance de Louis Marin : coupures de presse, lettres. Un dossier.	1971
<u>26 J 250</u>	Paris, inauguration de la place Louis-Marin.	1962-1973
26 J 251 – 259	Lorraine	
26 J 251	Lorraine, questions religieuses.	1902-1912
26 J 252	Lorraine. –Avions allemands aux frontières, incidents de frontières, etc.	1907-1913
26 J 253	Lorraine. –Régime des eaux, guerre de 1914-1918, incidents de Toul, de Lunéville, etc. : notes et coupures de presse.	1913-1923
26 J 254	Jeanne d'Arc : notes et coupures de presse. Un classeur.	1929-1938
26 J 255	Lorraine, vie économique : coupure de presse. Un dossier.	1949-1950
26 J 256	Nomeny, occupation et événements : notes, coupures de presse et brochures.	1914-1952
<u>26 J 257</u>	Nancy, visite officielle du président René Coty. Une chemise.	1954
26 J 258	Abbé Henri Grégoire : notes et documents.	1955
26 J 259	Archives de Louis Marin : répertoire numérique de la série J des archives départementales de la Moselle, lettres concernant les papiers de Louis Marin et coupures de presse. Volume broché.	1936-1974

26 J 260 – 351**Notes, documentation, revues périodiques, monographies**

26 J 260	Notes prises par Louis Marin : carnets. Un coffret.	[s.d.]
26 J 261	Souvenirs, initiation à la vie spirituelle : notes.	[s.d.]
26 J 262	<i>Les Amis de la France dans le monde</i> , Paris, 1939, 337 p. Un classeur.	1939
26 J 263	Distributions de prix auxquelles a assisté Louis Marin, devoirs politiques de jeunes : brochures, notes.	1911-1936
26 J 264	Brochures sur la Martinique et les Antilles.	1935-1938
26 J 265	Classement en rubriques (Lorraine, hommes politiques) : fiches.	1940-1945
<u>26 J 266</u>	Caen, projet de monument à Camille Blaisot, oppositions à Louis Marin.	1935-1950
26 J 267	Chambre des députés : notices et portraits. Députés et sénateurs : listes. <i>Guide des papiers des ministres et secrétaires d'État de 1871 à 1974</i> , par Chantal de Tourtier-Bonazzi et al., Paris, Archives nationales, 1 ^{re} éd., 1978.	1908-1978
26 J 268	Guadeloupe, audience solennelle de la cour d'appel : discours prononcé par le gouverneur de la Guadeloupe (1937). « Les Louisianais français » : article paru dans la <i>Revue de psychologie des peuples</i> (1957). Association des amis de la Chapelle de la Reconnaissance de la Marne (1936). <i>Les archives françaises de 1948 à 1958</i> , notice destinée à l'exposition de Bruxelles, par Charles Braibant, Paris, Imprimerie nationale (1958). <i>État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales</i> , par Bertrand Gilles, Paris, Archives nationales (1957).	1937-1958
26 J 269-270	Revue <i>Les Marches de l'Est</i> .	1909-1914
26 J 269	Dessins de Cornélius. Un volume.	[s.d.]
26 J 270 / 1	Tome I.	1909-1910
26 J 270 / 2	Tome II.	1910-1911
26 J 270 / 3	Tome III.	1910-1911
26 J 270 / 4	Tome IV.	1911-1912
26 J 270 / 5	Tome V.	1911-1912
26 J 270 / 6	Tome VI.	1912-1913
26 J 270 / 7	Tome VII.	1912-1913
26 J 270 / 8	Tome VIII.	1912-1913
26 J 270 / 9	Tome IX.	1912-1913
26 J 270 / 10	Tome X.	1913-1914
26 J 270 / 11	Tome XI.	1913-1914
26 J 270 / 12	Tome XII.	1914

26 J 271-272	<i>L'Austrasie, revue du pays messin et de Lorraine.</i>	1905-1908
26 J 271 / 1	Tome I.	1905-1906
26 J 271 / 2	Tome II.	1906-1907
26 J 271-3	Tome III.	1907-1909
26 J 272	Table des 33 volumes de la revue.	1908
26 J 273	Revue <i>L'Austrasie</i> et <i>Les Marches de l'Est</i> : articles de presse les concernant. Un volume.	1905-1911
26 J 274	<i>Le Devoir des femmes</i> , revue mensuelle de la section féminine de la Fédération républicaine de France. Numéros reliés en un volume.	1935-1939
26 J 275	Camps de concentration de la guerre de 1940-1945 : photographies. Un volume.	[1945]
26 J 276 / 1-3	<i>De gantsche H. Schrifte, vervattende alle de canonijcke Boecken des Ouden en des Nieuwen Testaments.</i> 3 volumes.	1755
26 J 277	Poèmes : recueil. Un volume.	[s.d.]
26 J 278	<i>La Vie illustrée</i> , n° 371 (<i>La guerre franco-allemande</i>), 24 novembre 1905. Revue reliée.	1905
26 J 279	<i>Voyage de deux heures à Prény... fait en 1823...</i> , Metz, Impr. de F. Blanc, 1855. Un volume.	1855
26 J 280	Stendhal [Henri Beyle] : œuvres. Un volume.	1908
26 J 281	<i>Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle.</i>	1910
26 J 282	<i>Questions européennes...</i> , atlas établi sous la direction d'Emmanuel de Martonne, Paris, Service géographique de l'armée, 1919. Grandes feuilles détachées.	1919
26 J 283	Journaux alsaciens : caricatures.	1932-1933
26 J 284	<i>Meurthe-et-Moselle. Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du département</i> / collectif ; coll. « Les documents de France », 1950. Un volume.	1950
26 J 285	Metz (1926) et Épinal (1957) : plans.	1926-1957
26 J 286	Revue <i>Le Club français de la médaille.</i>	1977
26 J 287	<i>Louis Dumond-Wilden : le centenaire de sa naissance</i> : [exposition, Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles, 29 novembre 1975-17 janvier 1976] / [organisée par Archives et musée de la littérature] ; catalogue réd. par Jolana Bánová-Verbeeck et Jean Warmoes, Bruxelles, 1975.	1975
26 J 288	Abbé J[ean]-J[acques] Bourassé, <i>Les Châteaux historiques de France, histoire et monuments</i> , Tours, 1876. Un volume, prix d'excellence obtenu par Louis Marin en classe de seconde.	1876

26 J 289	Léon Brasier, <i>Histoire des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur</i> , par Léon Brasier, ... 2 ^e édition, Paris, 1912. Un volume.	1912
26 J 290	P. Pierre-Paul Brucker sj, <i>Notes pour le baccalauréat ès-lettres</i> , Dijon : collège Saint-Ignace. Un volume.	1884
26 J 291 / 1-3	<i>Mémoires sur la langue celtique</i> , par Jean-Baptiste Bullet, ..., Besançon, 1754-1760. Tomes I à III.	1754-1760
26 J 292	François-René de Châteaubriand, <i>Itinéraire de Paris à Jérusalem</i> . Un volume, prix de bonne conduite obtenu par Louis Marin au collège de la Malgrange (1886).	1886
26 J 293	Maria Teresa Cuppini, <i>Pitture murali restaurate</i> , Vérone, 1971. Un volume.	1971
26 J 294	Fernand Engerand, <i>Le Secret de la frontière, 1815-1871-1914, Charleroi ...</i> , Paris, 1918. Un volume.	1918
26 J 295 / 1-2	<i>La Grande Guerre vécue, racontée, illustrée par les combattants : 1914-1918</i> / publiée sous la direction de M. Christian-Frogé, ... Préface de MM. le maréchal Foch. Hommage au soldat français / par le maréchal Pétain Tomes I et II.	1922
26 J 296	Violette Rougier-Lecoq, <i>Témoignages : Ravensbrück ... dessins à la plume</i> , [préf. de Henri Mondor et A. G. Somerhough]. Un cahier.	1948
26 J 297	Joseph Magnien, <i>Le 66^{ème} bataillon de chasseurs à pied de Vincennes</i> , Paris : Éditions du combattant, [1931]. Un volume.	[1931]
26 J 298	Robert Morche, <i>Cours pratique de poésie classique</i> ... Préface d'Henry de Bavincourt, Nice : Syndicat des journalistes et écrivains, 1947. Brochure.	1947
26 J 299 / 1-3	<i>Comédies et proverbes</i> . [André del Sarto. Lorenzaccio. Les Caprices de Marianne. Fantasio.] Édition présentée par Yves Florenne / Alfred de Musset, Paris, 1958.3 volumes.	1958
26 J 300	Henri Nonn, <i>L'Alsace</i> , Paris : Larousse, 1973. Un volume.	1973
26 J 301	Henri Nonn, <i>Les Vosges et la Lorraine</i> , [s.l.] : Découvrir la France, 1974. Un volume.	1973
26 J 302	Paulin Paris, <i>Le Roman de Renart</i> , Paris : Éditions des Deux coqs d'or, [s.d.]Un volume.	[1965]
26 J 303	Nicolas Pillat, <i>Silhouettes de ma famille</i> , [Paris] : [A. Sirot], [1943].Livre broché.	[1943]
26 J 304	André Mabile de Poncheville, <i>Lille-en-Flandre</i> , Paris : La Renaissance du livre, 1936. Livre broché.	1936
26 J 305	Henry Soulié, <i>L'Épopée coloniale...</i> , Paris : Librairie de France, [1931]. Un volume.	[1931]

26 J 306	Gonzague Truc, <i>Histoire illustrée des littératures</i> , Paris : Plon, 1952. Un volume.	1952
26 J 307	<i>La vie des steppes kirghizes, descriptions, récits et contes /</i> texte et illustrations à l'eau-forte par Bronislas Zaleski, Paris : J.-B. Vasseur, 1865. Un volume.	1865
26 J 308-351	Ouvrages publiés avec une préface ou un avant-propos de Louis Marin. Collection reliée.	1914-1960
<u>26 J 308</u>	<i>Les Indiens de l'Eldorado, étude historique et ethnographique des Muisca de Colombie ...</i> Édition française par H. E. del Medico. Préface de Louis Marin, ... / José Pérez de Barradas, ... Un volume.	1955
<u>26 J 309</u>	<i>Histoire générale illustrée de la deuxième guerre mondiale</i> , publiée sous la direction de M. Robert Barroux, ... [1936-1945. Tome 2.] Préface de M. Louis Marin, ..., Paris : A. Quillet, 1948. Un volume.	1948
<u>26 J 310</u>	<i>La Synthèse des Périples pontiques : méthode de précision en paléo-ethnologie /</i> Alexandre Baschmakoff, ... ; [publ. par Marie Baschmakoff] ; [préface de Louis Marin]. Paris : P. Geuthner, 1948. Un volume.	1948
<u>26 J 311</u>	Marie de Baschmakov, <i>80 ans d'épreuves et d'observations. Mémoires.</i> Préface de Louis Marin. Paris, 1958. Un volume.	1958
<u>26 J 312</u>	Henri Bonichon, <i>Le Vieux Congo français et l'A.E.F.</i> Préface de Louis Marin. Paris, Éditions Héraldès, 1938. Un volume.	1938
<u>26 J 313</u>	Michel Cacaud, <i>Corsaires de l'éther.</i> Préface de Louis Marin. Toulouse, Éditions du Clocher, 1939. Un volume.	1939
<u>26 J 314</u>	Luce Camuzet, <i>L'Œuvre de Syrie des sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.</i> Préface de M. le général Weygand. Avant-propos de M. Louis Marin. Paris, Éditions de la Nation, 1931. Un volume.	1931
<u>26 J 315</u>	Luce Camuzet, <i>L'Indemnité de guerre en droit international.</i> Préface de Louis Marin, ministre des Pensions. Paris : A. Pédone, 1928. Un volume.	1928
<u>26 J 316</u>	Edmond Claudhert, <i>D'hier à ce matin.</i> Préface de Louis Marin. London : Metropolitan press, 1944. Brochure.	1944
<u>26 J 317</u>	Dr Nuham Lupu Comisioneru, <i>Introduction à l'homme.</i> Préface de Louis Marin. Paris, Impr. de Daragnès, 1957. Un volume.	1957

- 26 J 318 Roger Osias Eisenberg, *Triptyque d'amitiés françaises. Volet I. Témoignage français sur la Roumanie. Compte rendu du Français qui a vu la Roumanie ...* Lettre-préface de Louis Marin ... Paris : Impr. de Taibe, 1948. Un volume. 1948
- 26 J 319 Louis Engerand, *L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815.* Préface de M. Louis Marin, ... Paris : Brossard, 1919. Un volume. 1919
- 26 J 320 Pierre Foix, *La Graphologie dans la vie moderne, suivi de l'Orientation professionnelle par la graphologie,* avec la collaboration de Lucile Chatinière, S. [Suzanne] Brésard, H. Saint-Morand, E. [Édouard] de Rougemont. Préface de Louis Marin, ... Paris : Payot, 1959. Un volume. 1959
- 26 J 321 Zygmunt Frenkiel, *Mowmy po francusku !(Parlons français). Najnowsza metoda umozliwiajaca natychmiastowe porozumienie die (z uwzględnieniem potrzeb wojskowych i wojennych) ...* Przedmowa : deputowany Louis Marin, ... Slowo wstepne : ppulkownik Marian Dienstl-Dabrowa, ... Paris : Les Amis de la Pologne, 1940. Un volume. 1940
- 26 J 322 Attilio Gaudio, *Sur les traces de Marco Polo.* Préface de Louis Marin. Paris : Juillard, 1955. Un volume. 1955
- 26 J 323 Joseph Goulven, *Traité d'économie et de législation marocaines.* Tome I. Préface de Louis Marin. Paris : M. Rivière, 1921. Un volume. 1921
- 26 J 324 Joseph Grelier, *La route du poison.* Préface de Louis Marin, ... Paris, La Table ronde, 1959. Un volume. 1959
- 26 J 325 P. Guise, *Histoire de l'institution de La Malgrange (1836-1936).* Préface de Louis Marin. Nancy : Les Arts graphiques modernes, 1936. Un volume en deux exemplaires. 1936
- 26 J 326 Marie Holban. *Incantations. Chants de vie et de mort.* Préface de Louis Marin. Paris : Geuthner, 1937. Un volume. 1937
- 26 J 327 René Martiel, *La Pologne jadis et de nos jours ...* Préface de M. Louis Marin, ... Paris : Gebethner et Wolff, 1928. Un volume. 1928
- 26 J 328 Edmond Michel, *Les Dommages de guerre de la France et leur réparation.* Avec 4 planches photographiques et 4 graphiques hors texte. Préface de M. Louis Marin, député, ancien ministre. Nancy-Paris-Strasbourg : Berger-Levrault, 1932. Un volume. 1932

- 26 J 329 André Morel, *Le Droit et la guerre*. Préface de Louis Marin. Paris-Limoges : impr. R. Guillemot et L. de Lamothe, 1915. Un volume. 1915
- 26 J 330 Dr Alfred Oberkirch, *Le problème politique allemand*. Préface de Louis Marin. Paris : Lajeunesse, 1945. Un volume en deux exemplaires. 1945
- 26 J 331 George N. Roerich, *Trails to inmost Asia. Five years of exploration with the Roerich Central Asian Expedition [Sur les pistes de l'Asie centrale]*. Préface de Louis Marin. New Haven : Yale University Press, 1931. Un volume. 1931
- 26 J 332 *Sur le chemin de la libération, 1940-1944, réseau Liban*. [Préface par Louis Marin.] Paris : impr. de Béresniak, 1952. Un volume. 1952
- 26 J 333 Pierre Rossillion, *La Sauvegarde de l'épargne. Les Variations du taux de l'intérêt de 1914 à 1928*. Préface de M. Louis Marin, ... Paris : M. Giard, 1928. Un volume. 1928
- 26 J 334 Trajan Saint-Inès, *J'avais vingt ans, ou la Mission* ; avec 42 photographies et 46 dessins de l'auteur ; [préface de Louis Marin]. Niort : Nicolas, 1954. Un volume. 1954
- 26 J 335 Sayed Idries Shah, *Oriental magic [La Magie orientale ...]* Traduction de D. Mazé. Avant-propos de Louis Marin, ... Paris : Payot, 1957. Un volume. 1956
- 26 J 336 Sœur Marie-Germaine, *Un bâtisseur d'Empire : Faidherbe*. Illustrations de Robert Rigot. [Préface de Louis Marin]. Toulouse, Éditions du Clocher, 1948. Un volume. 1948
- 26 J 337 Sœur Marie-Germaine, *Le Christ au Gabon*. Lettre-préface de Louis Marin. Louvain : muséum Lessianum, 1931. Un volume. 1931
- 26 J 338 Henri Le Wita, *La Guerre chimique entrevue par les Allemands et ... nous*. Préface de M. Louis Marin, ... Paris : "Revue des produits chimiques", 1925. Un volume. 1925
- 26 J 339 Hiranth Thorossian, *Histoire de l'Arménie et du peuple arménien, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, suivie de lectures historiques ... Préface de Louis Marin. Paris : [l'auteur], 1957. Un volume. 1957
- 26 J 340 Robert Tocquet, *L'entraide dans le monde des animaux et des plantes*. Introduction de Louis Marin. Paris : Dunod, 1953. Un volume. 1953
- 26 J 341 André-Louis Truchet (colonel), *L'armistice de 1940 et l'Afrique du Nord*. Préface de Louis Marin. Paris : Presses universitaires de France. Un volume. 1955

<u>26 J 342</u>	Dr Marcel Viard, <i>Chacun face à son destin</i> . Préface de Louis Marin. Paris : Vigot frères, 1960. Un volume.	1960
<u>26 J 343</u>	André Viriot, <i>Les Allemands à Nomeny, août 1914 : les cités martyres de Lorraine</i> . Préface de Louis Marin. Nancy : impr. de Rigot, 1916. Un volume.	1916
<u>26 J 344</u>	Lévan Zourabichvili, " <i>Depuis 1921 elle étouffe derrière le rideau de fer</i> ". Préface de Louis Marin. Paris : impr. de M. Dodeman [s.d.]. Brochure.	[s.d.]
<u>26 J 345</u>	Charles Bernard, <i>Le Séquestre de la propriété privée en temps de guerre</i> . Préface de Louis Marin. Paris : Giard, 1927-1936. Un volume.	1936
<u>26 J 346</u>	Louis Marin, « Le maréchal [Franchet d'Espèrey] et les Alliés en Orient », <i>Cahiers Charles de Foucauld</i> , 41 ^e vol., [1956], p. 71-77.	1956
<u>26 J 347</u>	Pierre Bloch : discours préfacé par Louis Marin. Un volume en deux exemplaires.	1951
<u>26 J 348</u>	Louis Marin, « Une fleur s'épanouit », <i>Science et nature</i> , n° 14 (mars-avril 1956), p. 2. Un volume.	1956
<u>26 J 349</u>	<i>Ce que vous devez savoir / Union fraternelle des Vosgiens de Paris</i> ; préface de Louis Marin. Paris, [1958], p. 7-15. Un volume.	1958
<u>26 J 350</u>	Préfaces de livres signées par Louis Marin : recueil. Un volume.	1889-1959
<u>26 J 351</u>	Préfaces : listes, correspondance. Livres : comptes rendus de lecture.	1914-1958

Fernande Hartmann

<u>26 J 352</u>	Biographie, photographies, notes. Un classeur.	1886-1960
<u>26 J 353</u>	Portraits photographiques. Un album relié.	[s.d.]
26 J 354	Diplômes et décorations. Volume relié.	1900-1929
26 J 355	Fernande Hartmann, <i>L'agriculture dans l'Ancienne Égypte</i> . Paris : Librairies-imprimeries réunies, 1923. Volume relié.	1923
26 J 356	<i>L'agriculture dans l'Ancienne Égypte</i> : correspondance de félicitations et comptes rendus. Un volume.	1923
26 J 357	Souvenirs, impressions de voyages, calendriers, photographies et notes. <i>Le Devoir des femmes</i> , revue mensuelle de la Section féminine de la Fédération républicaine de France : articles.	1908-1936
26 J 358	Connaissance de soi-même : notes, revues, presse. Crise morale de la jeunesse et démoralisation.	1937-1946
26 J 359	Distinction honorifique, médaille de vermeil.	1966

26 J 360	Société des porteurs de lauriers (œuvre que Fernande Hartmann a présidée) : conférences, procès-verbaux, correspondance.	1936-1937
26 J 361	Décès de Mme Hartmann, mère de F. Hartmann : lettres de condoléances. Un volume.	1937
<u>26 J 362</u>	Journal de guerre. Livre broché.	1939-1945
26 J 363	Décès de Louis Marin, anniversaires : correspondance.	1960-1965
26 J 364 / 1-2	Décès de Louis Marin : correspondance. Deux boîtes.	1951-1966
26 J 365	Jeannine du Bos, témoignages d'affection et poésies dédiées à Fernande Hartmann.	1924-1977
26 J 366	Témoignages d'étudiants. Marie Barbet de Vaux, <i>M. de Vaux Phalipau. Les Chevaux merveilleux dans l'histoire, la légende, les contes populaires</i> , Paris : J. Peyronnet, 1939.	1939-1971

26 J 469 – 470 Bibliothèque de Louis Marin

26 J 469	<p>Louis Marin, <i>Disparition des institutions traditionnelles qui, en Lorraine, transmettaient et utilisaient les vieux contes populaires</i>.</p> <p>Louis Marin, <i>L'esprit du mal. Moralités</i>. Paris : éditions de La Nation, 1938. 2 exemplaires. Louis Marin, <i>La beauté morale</i>. Paris : éditions de La Nation, 1938. 2 exemplaires. Louis Marin, <i>L'éducation traditionnelle</i>. Paris : éditions de La Nation, 1938. 2 exemplaires.</p> <p>Louis Marin, <i>La sécurité de la France</i> : 3 brochures (1946-1948).</p> <p>Louis Marin : notice bibliographique (1953). 13 exemplaires.</p> <p><i>80^e anniversaire du président Louis Marin</i> (1954). 2 exemplaires.</p> <p>Louis Marin : deux notices biographiques (1961, 1964).</p>	1938-1964
26 J 470	<p><i>42^e anniversaire du cours d'ethnographie de Louis Marin</i> (1935).</p> <p><i>Revue d'anthropologie</i>, n° 1 (1956) et n° 3 (1957).</p> <p><i>Revue économique française</i>, n° 2 (1967).</p> <p>André Viriot, <i>Les Allemands à Nomeny, août 1914 : les cités martyres de Lorraine</i>. Préface de Louis Marin. Nancy : impr. de Rigot, 1916. 2 exemplaires.</p> <p>Louis Engerand, <i>L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815</i>. Préface de M. Louis Marin, ... Paris : Brossard, 1919. 2 exemplaires.</p>	

Sœur Marie-Germaine, *Un bâtisseur d'Empire : Faidherbe*. Illustrations de Robert Rigot. [Préface de Louis Marin]. Toulouse, Éditions du Clocher, 1948.

Discours prononcés par Louis Marin, député (1923-1933).

Place Louis-Marín (Paris), inauguration officielle. 2 exemplaires.

Association des Amis de la chapelle de la Renaissance de la Marne (1936).

Quatrième conférence des bureaux des conseils généraux des départements de l'Est (1951).

Premier rapport de la commission de réformes (1923).

Chambre des députés, n° 1431 (1920).

Panthéon vivant.

1916-1967

26 J 472 Ouvrages imprimés

26 J 473 Portait de Louis Marin : photographies sur tirage papier. Histoire de l'art (par siècle) et reproduction de peintures.

26 J 474 Félicitations (1944-1945). Coupures de presse et correspondance (1919-1957). Régionalisme (1911). Alsace et Moselle (1918-1919). Histoire, vie politique : notes, éditoriaux, « l'Heure littéraire », conférences 18 à 23. Politique financières et questions diverses relatives aux finances : correspondance (1932-1939). 1911-1945

26 J 475-489 Philosophie morale, ethnologie, sciences politiques, pédagogie : études et cours

26 J 475 Biographie de Louis Marin, III. Protection de l'épargne : correspondance, articles de presse sur la protection de l'épargne, lettre ouverte au garde des sceaux ; l'Industrielle foncière, exercice 1932 : bilan et comptes (profits et pertes).» Devoirs permanents » : cours de morale. Considérations sur les fiançailles et le mariage en France et dans le monde : notes, articles de presse, brochures. Considérations sur la naissance, mariages : notes, brochures, articles.

26 J 476 Histoire, sciences politiques, ethnographie, géographie, botanique : notes et cours. Institut de France et catholicisme et église catholique.

26 J 477 Situation financière, correspondance politique, commerce, industrie, anciens combattants : rapports, discours, articles. Affaires extérieures et intérieures, comparaison de l'après première guerre mondiale avec l'après seconde guerre mondiale. Extrait des mémoires sur l'Institut. Réflexions politiques : dossiers thématiques.

26 J 478 Religion, ethnologie, sciences politiques : documentation, notes. Cours rédigés : la patrie, les races (1939-1940). Cours de MM. Mauss et Frazer (1926-1927). Ethnographie. « Devoirs envers

- nous-mêmes » : cours, notes, articles. La famille, le mariage, les fiançailles (cours de morale) : notes recopiées).
- 26 J 479 « Devoirs envers nous-mêmes » : notes rédigées de Louis Marin, brochures, images, articles. Cours de géographie, d'histoire grecque, d'histoire des genres littéraires. Cours de morale pratique, éthique, pédagogie : notes. Morale sur les devoirs : notes, articles.
- 26 J 480 Cours d'ethnographie (1932-1937). Cours sur la famille et les ancêtres. Morale et réflexions philosophiques : notes manuscrites et recopiées. 1932-1937
- 26 J 481 Pédagogie et méthodes d'enseignement : articles, coupures de presse, notes, liste des qualités à faire acquérir aux enfants. Études ethniques : initiations aux études ethniques, méthode : notes, documents ; cours sur la civilisation occidentale.
- 26 J 482 « Devoirs envers autrui » : notes de cours, coupures de presse, articles. Enseignement de la morale : notes, articles, extraits d'ouvrages littéraires.
- 26 J 483 Morale théorique : cours, notes. Morale, documentation : coupures de presse, articles, notes.
- 26 J 484 Psychologie (analytique, spéciale, synthétique) : cours, notes manuscrites, documentation. Sociologie : notes de cours manuscrites. Alimentation, coutumes : documentation. Économie générale : imprimés, coupures de presse, comptes rendus du congrès international du crédit populaire (1900). Coupures de presse sur différents sujets.
- 26 J 485 Cours d'histoire : notes de cours rédigées. Politique : notes, documentation. Géographie : documentation sur différents pays et régions, notes non classées.
- 26 J 486 Nature (animaux, plantes, pierres, saisons, etc.) : coupures de presse, articles, extraits littéraires, conférences, 5 livres.
- 26 J 487 Croyances populaires et religions, documentation rassemblée : articles, poèmes, coupures de presse. Arts et divertissement, documentation rassemblée : articles, coupures de presse, extraits littéraires.
- 26 J 488 Questionnaire d'ethnographie, 2^e édition, [1925] : épreuves et documentation 1^{re} partie, chap. I, III-X. [1925]
- 26 J 489 Questionnaire d'ethnographie, 2^e édition, [1925] : épreuves et documentation 2^e partie, chap. I-X et 3^{ème} partie, chap. I-XII. [1925]
- 26 J 490 Scolarité, collège de La Malgrange : cahiers. Première Guerre Mondiale, documentation : presse, notes. Discours : aux anciens combattants, sur le culte des morts, aux professions, sur la crise économique. Correspondance, dont celle du voyage dans le Caucase.
- 26 J 491 Portrait de Georges Ducrocq, homme de lettres (1874-1927) / par M. Curot-Barberel. – 1 dessin, pastel, couleur ; 54 x 64 cm (cadre sous verre 64 x 74 cm).

Inventaires de l'enseignement supérieur : Calames (<http://www.calames.abes.fr/pub/>)
(non consultés)

Fonds Louis Marin. F DELTA 0055. Date : 1936

Description physique : 1 portfolio

La contemporaine, Université Paris Nanterre

184, cours Nicole Dreyfus

92000 Nanterre

Téléphone : 01 40 97 79 00

Mail : collections@lacontemporaine.fr

Don n° 52384 effectué le 29 octobre 1966 par Louis Marin.

Cote : OR 005605

Date : 1924

Description physique : Papier croquis. 13,9 x 16,8 cm. Crayon Conté, découpage. Dessin de Raoul Cabrol

Description : Portrait à mi-corps de face de Louis Marin. Le dessin est découpé sur les contours de la tête et des épaules dans la partie supérieure

Ancienne cote : DM 000829

Autre support : Numérisé

Cote : OR 006535

Date : 1945

Description physique : Papier. Crayon.

Description :

Procès Pétain devant la Haute cour de justice, 23 juillet au 15 août 1945

Notes sur la forme : croquis d'audience publié d'André Galland

Type d'inscription : Signature ou monogramme. Mention de publication "TB", abréviation inconnue

Ancienne cote : DM 000510

Cote : Ms 7882

Description : 1 lettre, 1 lettre de Ferdinand Brunot

Cote : OR 001376_278

Description physique : 28 x 22,7 cm. Encre de Chine. Dessin de Claude Bils

Autre support : Numérisé.

Don de Mme Louis Marin

Cote : MH ETHN AFRI 14 (4)

Description : Provenance : Haute Volta, Dahomey, Mali, Nigeria

Marin, Louis

Cote : Ms 8524 / 1 à 57/1 à 57 / Boîte 13

Date : 16 mai 1924

Marin, Louis (ministre de la Santé publique)

Cote : Ms 8524 / 1 à 57/1 à 57 / Boîte 36

Date : 27 août 1934

Sources imprimées

Ouvrages de Louis Marin

Ethnographie

- Les faits ethniques et les mouvements de l'esprit humain*, Paris, Édition Paul Geuthner, 1963. ASOM Cote Brochure Louis Marin. BAN. Bibli AN, Cote In-4°, 4809 (1).
- L'Art des jardins et les mouvements de l'esprit humain : le Luxembourg, jardin classique et paysager, étude*. Ouvrage publié par Mme Marin, Paris, Imprimerie Jouve, 1970. ASOM Cote 14660 et In-8°, 6472. BAN. Bibli AN, Cote 20131.
- Regards sur la Lorraine (réflexions sur des notions fondamentales, particularités du caractère lorrain)*, Paris, Éd. Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1964, 216 p. AD MM. ASOM Cote 14669. BAN. Bibli AN, Cote 15939 et 20129.
- Les contes traditionnels en Lorraine : institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles*, Ouvrage publié par Mme Marin, Paris, Imprimerie Jouve, 1964. 168 p. AD MM. ASOM Cote In-8°, 3863 et 14661. BAN. Bibli AN, Cote 16225 et 20130.
- La beauté morale, Vieux souvenirs*, Éditions de *La Nation*, 1938. Publié par Mme Marin. AD MM. ASOM 14664.
- L'éducation traditionnelle*, Éditions de *La Nation*, 1938. Publié par Mme Marin. AD MM 26 J 469 et ASOM 14662.
- Études ethniques*, 1950. Publié par Mme Marin.
- Les faits ethniques et les mouvements de l'esprit humain*. Paris, Édition Paul Genthner, 1963.
- Disparition des institutions traditionnelles qui, en Lorraine, transmettaient et utilisaient les vieux contes populaires*, [s.d.], AD MM 26 J 469.
- L'esprit du mal*, 1938, Éditions de *La Nation*, AD MM 26 J 469 et ASOM 14665.
- Vertus traditionnelles*, AD MM, 26 J 86.
- La crise des traditions*, AD MM, 26 J 86.
- L'œuvre en Syrie des sœurs de Saint-Joseph*, 1931.
- Un grand colonisateur : Lyautey*.
- De la Nature à l'Art*, Louis Marin. AD MM 26 J 86.
- Questionnaire d'ethnographie*, Maisonneuve Frères, 1925, Extrait du *Bulletin de la Société d'ethnographie de Paris*. Publié par Mme Marin. AD MM. ASOM Cote In-8°, 10924.
- À la gloire de la France, moralités*, Éditions de *La Nation*, 1937. Publié par Mme Marin. AD MM. ASOM 14663.
- Missions et pèlerinages en Arabie*, 1918.
- La France et l'Arabie*, 1920.
- Les œuvres françaises à l'étranger*, 1912.
- Les établissements religieux en Orient*, 1914.
- Les œuvres françaises à Tanger*, 1914.
- Les missions religieuses françaises à l'étranger*, 1922.
- L'œuvre colonisatrice de la France*, 1917.
- « Les veillées lorraines », Académie des sciences morales et politiques, 25 novembre 1946. Institut de France. AD MM 26 J/96.
- Inventaire des propriétés françaises à l'étranger*, 1918.
- « Unité et unification des tables d'analyse en ethnographie », III^e session de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928. AN 317AP/224. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.

- « La Roumanie que j'ai connue », conférence du 21 octobre 1948, Association des journalistes roumains à l'étranger, Paris 1948, p. 11-35. AN 317AP/220. BnF Richelieu SG MS 5373-5378. PP 77 W 1432-9557, dossier des renseignements généraux.
- « Les institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles par les contes traditionnels en Lorraine ». Paris, Édition Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1964, 168 p.
- « Les états spécifiques dans la psychologie ethnique », XV^e congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, V^e session de l'Institut international d'anthropologie, IV^e section « Ethnographie, folklore, religions, géographie humaine », 21-30 septembre 1930, Portugal. AN 317AP/220 et 224.
- « Étude sur la gritée et les états spécifiques dans la psychologie ethnique : la notion de génération comme unité de mesure de temps dans les calculs anthropologiques », Association française pour l'avancement des sciences, Bulletin mensuel n° 93, 60^e année, juillet 1931. BnF Richelieu SG MS 5366-5369 (« La gritée, bonne expression que les Lorrains emploient à propos d'un certain nombre de faits qui leur donnent un coup de bambou, c'est l'état panade ; il amène tout à coup un écolier ou un conscrit à quitter le collège ou la caserne pour rejoindre ses parents, un prêtre à abandonner son troupeau. » *Regards sur la Lorraine : réflexions sur des notions fondamentales, particularités du caractère lorrain*, Paris, Édition Paul Geuthner, 1966, p. 48).
- « Méthodologie ethnique. Procédés spéciaux pour faciliter l'étude de la magie dans les civilisations dites primitives et pallier les difficultés que rencontrent les ethniciens », Paris, Société d'ethnographie, 1955. p. 189-195. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « La notion de loi en ethnologie. Exemples de grands mécanismes formels dans l'évolution des civilisations », p. 1-7, « Exemple des rapports entre les études ethniques et les études sociales : ethnodicée et politique », p. 8-16.
- « La psychologie ethnique dans la psychologie spéciale », p. 17-20, III^e session de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam, les 20-29 septembre 1927, Paris, Librairie E. Nourry, 1928. AN 317AP/224 et 265.
- « Les études ethniques en 1950 (La nature de leur objet et leur propre nature, leurs relations avec les autres études portant sur l'homme, l'état de leurs méthodes). » Paris, Société d'ethnographie de Paris, 1952, Imprimerie Jouve. Guimet, carton 1. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Les études portant sur l'homme et l'Académie des sciences morales », p. 3-26, 1954. 1950. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « La faute ethnique », XVI^e congrès international d'anthropologie de 1935 à Bruxelles, Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, 1936, 22 p. AN 317AP/265.
- « La naissance, la vie, la mort des traditions (ce qu'il faut en savoir pour analyser leur crise mondiale au temps présent) » Enquête de la Société d'ethnographie de Paris sur la crise des traditions, p. 3-52. 1950. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Ethnique animale (Le chien et le loup) », p. 109-113. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Le "phénomène de retour" en anthropologie », *In Bulletin et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, VIII^e série, t. 10, Éditions Masson, 1940. Guimet, carton 1. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « La génération comme unité de mesure dans les calculs sur l'hérédité », séance du 15 avril 1931, *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 5, mai 1931. « La communauté des ancêtres dans une Nation ». BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Les villages lorrains », 1956. Collection « Les Documents de France », Paris, Éditions Alépée. Publié par Mme Marin. AD MM. AN 317AP/265. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Organisation du savoir en France (les études portant sur l'Homme et l'École d'anthropologie de 1926 à 1956) », Extrait de la *Revue anthropologique*, Paris, Librairie Jouve, 1956. Publié

- par Mme Marin. BAN. Bibli AN, Cote 16129 (28) (En réalité, bien que l'auteur soit facialement Louis Marin, il semble que le texte soit de son épouse).
- « Études ethniques et classification des sciences ». Paris, *Revue anthropologique*, janvier-mars 1933, n° 1-3. SG MS 5355-5365.
- « Le rôle de l'abbé Grégoire dans la fondation de l'Institut et de l'Académie des sciences morales et politiques », 109^e année, 4^e série, séance du 1^{er} octobre 1956, p. 3-29. Paris, Librairie Sirey. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- « Enquête sur la crise des traditions : disparition des institutions traditionnelles qui, en Lorraine, transmettaient et utilisaient les vieux contes populaires », *L'Ethnographe* (1942, n° 40), BAN.
- « La Roumanie que j'ai connue », conférence du 21 octobre 1948, Association des journalistes roumains à l'étranger, Paris 1948, p. 11-35. AN 317AP/220. BnF Richelieu SG MS 5373-5378.
- « L'action de la France dans la Perse constitutionnelle », Union franco-persane, Bulletin n° 1, 1910. BnF Richelieu SG MS 5343-5344.
- « Recul inacceptable de notre influence en Perse », Union franco-persane, Bulletin n° 2, 1910. BnF Richelieu SG MS 5343-5344.
- « Au Parlement persan », Union franco-persane, Bulletin n° 1, 1911. BnF Richelieu SG MS 5343-5344.
- « L'Éternel Communisme et sa menace présente », discours prononcé le 25 mai 1925 à la séance d'ouverture du Congrès annuel de la Société d'économie sociale. Extrait d'ouvrages remis par Marcel Cordier aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle en 2023.
- « La crise économique », conférence donnée, le vendredi 24 avril 1931, en la Salle académique de l'université de Liège. Extrait d'ouvrages remis par Marcel Cordier aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle en 2023.
- Louis MARIN, « Amis et ennemis de la sténographie », discours devant l'Assemblée générale de l'Institut sténographique de France, 14 janvier 1912, Institut sténographique de France, 150, boulevard Saint-Germain, Paris VI^e, 1912. Et « L'évolution moderne de la sténographie », discours prononcé à cette même Assemblée générale, le 8 janvier 1911. Extraits d'ouvrages remis par Marcel Cordier aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle en 2023.
- Discours d'entrée à l'Académie du 15 novembre 1946.
- Discours de M. Louis Marin. Séance publique annuelle du 2 décembre 1957. Paris, Académie des sciences morales et politiques, 1957. AN 317AP/265.

Activité politique

- L'Effort belge*, avec discours de Paul Deschanel et Goblet d'Alviella. Paris, Bloud et Gay, 1918 ASOM Cote BROCHURE et *L'effort belge pendant la guerre de 1914-1918*, 1931. Publié par Mme Marin. AD MM. BAN. BnF Richelieu SG MS 5343-5344.
- La sécurité de la France (la Rhénanie détachée définitivement de l'Allemagne ; le Rhin, frontière militaire de la France)*, opuscule reprenant le discours de Marin, le 27 février 1947, à la Chambre des députés, Paris, Imprimerie Deshayes, 178 p. AD MM 26J/87 et 469, AN 317AP/265, AN 317AP/265, AAE PA-AP 203, n° 2/23, BAN. Bibli AN, Cote In-8°, 34434, BnF Richelieu 5385-5388.
- Inauguration solennelle le 4 octobre 1954 sur la colline Sainte-Geneviève en Meurthe-et-Moselle du monument aux défenseurs du Grand Couronné (À la mémoire de Louis Marin, promoteur de ses fortifications)*. Paris, Imprimerie Jouve, 1965. ASOM Cote BROCHURE. Bibli AN, Cote 15644 (28).
- L'armistice de 1940 et l'Afrique du Nord*, 1955. Publié par Mme Marin.
- Le péril allemand : les mesures vis-à-vis des officiers étrangers dans nos provinces de l'Est*, 1912.

« Le questionnaire d'ethnographie », *L'homme préhistorique*, [s.d.], p. 289-294. AD MM 26 J/15

Un moyen d'action politique des consuls allemands, 1916.

Militarisme allemand, 1920.

Politique extérieure du gouvernement, 1944.

Les frontières occidentales de l'Allemagne, 1946.

L'hitlérisme, 1948.

Sur le pôle franco-allemand de la sidérurgie, 1950.

Le fonctionnement de la SDN et des institutions internationales, 1927.

Le Conseil de l'Europe, 1949.

« Méditations sur cinquante ans de vie parlementaire à l'ombre des arbres du Luxembourg » (extrait de la conférence prononcée par Louis Marin lors des Journées pharmaceutiques françaises en 1956), Paris, Imprimerie Jouve, 1972, p. 231-242. ASOM.

« Les accords de Locarno (27 février et 1^{er} mars 1926) », Extraits du *Journal officiel* des 28 février et 2 mars 1926, Paris, Imprimerie nationale, 1926. AAE PA-AP 203, n° 21. Bibli AN, Cote Mad 2279.

« Le traité de paix », *La France de demain*, Bulletin du Comité Dupleix, 25^e année, n° 215, Paris, H. Floury Éditeur, mai 1920. AN 317AP/251. ASOM Cote In-8°, 651. Bibli AN, Cote SHF, 2797.

« Sur les dettes interalliées ; le partage équitable des charges de la guerre », Comité Dupleix, discours du 21 janvier 1925, Paris, Imprimerie des Arts et Manufactures, p. 1-40, AN 317AP/264. Bibli AN, Cote 2011 (17).

« Discussion relative aux comptes interalliés, discours de M. Louis Marin », 1^{er}, 8, 12 et 22 décembre 1932. Imprimerie des Journaux officiels. AN 317AP/264.

« Enseignements d'histoire générale révélés par les survivances des moyens de défense militaire utilisés jadis dans le nord-est du pays qui devait être la Gaule, puis la France et sur le plateau lorrain », *Revue anthropologique*, p. 220-230. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.

« Sur un livre de M. Benoist-Méchin », tiré-à-part communiqué par Marcel Cordier, revue inconnue, p. 41-46.

Rapport fait au nom de la Commission des finances chargée d'examiner le projet de loi portant ouverture au ministre des Affaires étrangères des crédits nécessaires à la création d'une Légation de la République en Afghanistan. ASOM Cote Brochure Louis Marin.

Discours à l'hôtel Lutétia pour ses 80 ans, 31 janvier 1951.

Discours pour le jubilé parlementaire de Robert Schuman et Robert Sérot, 1949. AN 317AP/265 et AD MM 26 J/134.

Éloge funèbre au conseil général pour le décès d'Albert Lebrun. AD MM 26 J/200.

« Contribution à l'étude des prodromes de l'armistice », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 3, juin 1951, p. 1-26, Paris, Presses universitaires de France, AD MM 26 J 90, AN 317AP/261. BAN. Bibli AN, Cote Mad 2276.

« Gouvernement et commandement », Paris, *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 8, octobre 1952, p. 1-28, n° 9, janvier 1953, p. 1-14, Paris, Presses universitaires de France, AN 317AP/261.

Préfaces

Préface à l'ouvrage de Robert BARROUX, archiviste de la ville de Paris, *Histoire générale illustrée de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1947 (tome 1 préfacé par Édouard Herriot, tome 2 par Louis Marin). BAN. AD MM 26 J 309.

Préface à l'ouvrage d'Alexandre BASCHMAKOFF, *Synthèse des périple pontiques* (« sur diverses couches ethniques venues se superposer sur les rivages de la mer Noire depuis 2 000 ans »), 1948. Et hommage à ce dernier et à son épouse Marie dans AD MM 26 J 310 et 350.

- Préface à l'ouvrage de Marie de BASCHMAKOFF, *Mémoires (80 ans d'épreuves et d'observations)*, Paris, Édition Besson et Chantemerle, 1958. BAN. AD MM 26 J 311.
- Préface à l'ouvrage de Charles BERNARD, *Le séquestre de la propriété privée en temps de guerre. Réparation des dommages de guerre. Sanction nécessaire contre la violation d'une obligation formelle prise par un gouvernement en matière politique et financière. L'obligation concernant la clause or et la défense du franc-or*. Éditions Martial Giard, 1933. BnF. (Nous mentionnons cette préface, citée dans certaines bibliographies comme étant de Nicolas Politis, mais nous n'y trouvons pas de Louis Marin. Il existe des préfaces pour chaque tome, de Charles de Bœk, Albert de Lapradelle, Georges Scelle, Georges Sauser-Hall ; ou bien la préface de Marin a été ajoutée à l'édition de 1936, citée dans les bibliographies et que nous n'avons pas trouvée). AD MM 26 J 345.
- Préface à l'ouvrage d'Henri BOBICHON, *Le vieux Congo Français et l'AEF*, Paris, Édition Héraklès, 1938, ASOM In-8°, 34. BAN. AD MM 26 J 312.
- Préface à l'ouvrage de Michel CACAUD, *Corsaires de l'éther*, Paris, Éditions du Clocher, 1939, Collection « Pour la jeunesse », n° 19, In-8°, broché, couverture illustrée (bande dessinée). AD MM 26 J 313.
- Préface à la thèse de Luce CAMUZET, *L'indemnité de guerre en droit international*, 1928. BAN. BnF. AD MM 26 J 315 et 314.
- Préface à l'ouvrage de Luce CAMUZET, *L'œuvre en Syrie des sœurs de Saint-Joseph*, Éditions de *La Nation*, 1931. BAN. BnF. AD MM 26 J 315 et 314.
- Préface à la brochure d'Ernest Carette, avocat à la Cour, « Français, servez-vous du chèque », Imprimerie Berger-Levrault, 1919.
- Préface à l'ouvrage d'Edmond CLAUDHERT, *D'hier à ce matin, la France témoigne*. (recueil de poèmes en hommage à de Gaulle d'un jeune résistant). BnF. AD MM 26 J 48 et 316.
- Préface à l'ouvrage du Dr N. COMISIONERU, *Étude de l'homme, unité physico-psychique et mesure de l'univers*, Paris, 1957. AD MM 26 J 317.
- Préface à l'ouvrage de Dzambulat BANTY, *Les légendes du Caucase*, 1939.
- Préface à l'ouvrage de Roger Osias EISENBERG, *Témoignage français sur la Roumanie*, 1936. AD MM 26 J 318.
- Préface à l'ouvrage de Louis ENGERAND (ancien élève des Chartes, archiviste à la Bibliothèque nationale, décédé de la grippe espagnole, frère du député du Calvados), *L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique (1789-1815)*, Paris, Éditions Bossard, 1919. BAN. BnF. AD MM 26 J 318.
- Préface à l'ouvrage de FARAU, *Les inventions de M. Makhonine*, 1945.
- Préface à l'ouvrage de Pierre FOIX, *La graphologie dans la vie moderne*, Paris, Payot, 1959. AD MM 26 J 320.
- Préface à l'ouvrage de Zygmunt FRENKIEL, *Mowmy po francusku!* (Parlons français !), Éditions des Amis de la Pologne, 1940. AD MM 26 J 321.
- Préface à l'ouvrage d'Attilio GAUDIO, *Sur les traces de Marco Polo*, Paris, Éditions René Julliard, 1955. BAN. AD MM 26 J 322.
- Préface à l'ouvrage de Joseph GOULVEN, *Traité d'économie et de législation marocaine*, Paris, Librairie des sciences économiques et sociales, 1921. AD MM 26 J 323.
- Préface aux ouvrages de Joseph GRELIER, *Les indiens Pirroa ; La route du poison*, Paris, Éditions de La Table Ronde, 1959. AD MM 26 J 324.
- Préface à l'ouvrage du père P. GUISE, *Histoire de l'institution de La Malgrange (1836-1936)*, Nancy, Les Arts graphiques modernes, 1936. AD MM 26 J 325. Bibli AN, Cote Mad 1780.
- Préface à l'ouvrage de Marie HOLBAN, *Incantations*, Paris, Édition Librairie orientaliste, 1939. AD MM 26 J 326.
- Préface à l'ouvrage de Pierre LÆVENBRUCK, *Des caractères de la femme lorraine*.

Préface à l'ouvrage d'Henri LE WITTA, chimiste-coloriste, ancien élève de la Manufacture nationale des Gobelins, *La guerre chimique entrevue par les Allemands*, 1925. Série de trois articles « La guerre chimique entrevue par les Allemands et... nous », de cet auteur, dans la *Revue des produits chimiques*, 15 janvier (p. 2-4), 31 janvier (p. 37-40), 15 février 1925 (p. 73-77). BnF. Préface dans AD MM 26 J 350.

Préface à l'ouvrage d'André HERRSCHER, *Vosgiens de l'union fraternelle*. AD MM 26 J 349.

Préface à l'ouvrage d'Annie LAUREN, *Celle que j'étais hier*, 1956.

Préface à l'ouvrage de René MARTIAL, *La Pologne jadis et de nos jours*, Paris, Éditions Gebethner et Wolf, 1928. BAN. BnF. AD MM 26 J 327.

Préface à l'ouvrage d'Edmond MICHEL, *Les Dommages de guerre de la France et leur réparation*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1932. BnF. AD MM 26 J 328.

Préface à l'ouvrage d'André MOREL, *Le droit et la guerre*, Paris, Imprimerie Guillemot, 1915. AD MM 26 J 329.

Préface à l'ouvrage d'Alfred OBERKIRCH, *Le problème politique allemand*, Paris, Éditions Lajeunesse, 1945. AD MM 26 J 330. Bibli AN, Cote Mad 2486.

Préface à l'ouvrage de José PEREZ DE BARRADAS, professeur à l'université de Madrid, *Les indiens de l'Eldorado*, Paris, Payot, 1955. AD MM 26 J 308.

Préface à « Discours de Jean Pierre-Bloch au Centre de documentation juive contemporaine », Éditions du Centre. AN 317AP/265. AAE PA-AP 203, n° 2/22. AD MM 26 J 347.

Préface à l'ouvrage de Georges de Roerich, *Les résultats scientifiques de l'expédition Roerich au Tibet*, 1929.

Préface à la thèse de doctorat en droit de Pierre ROSSILLION, *La sauvegarde de l'épargne (les variations du taux de l'intérêt de 1914 à 1928)*, Paris, Librairie Marcel Giard, 1928, BAN. AD MM 26 J 333.

Préface à l'ouvrage de Trajan SAINT-INES, *J'avais vingt ans*, Paris, Éditions Nicolas, 1955. AD MM 26 J 334.

Préface à l'ouvrage de Idries SHAH, Afghan d'origine, membre de l'Institut d'ethnologie de Londres, *La magie orientale*, traduit par D. Mazé, Paris, Payot, 1957, et son édition anglaise *Oriental Magic*, 1956. AD MM 26 J 335.

Préface aux ouvrages de sœur MARIE GERMAINE (de la Congrégation des Sœurs bleues de Castres), *Le Christ au Gabon*. Lettre et préface. Louvain, Museum Lessianum, 1931. ASOM Cote 35278. *Un bâtisseur d'empire : Faidherbe*. AD MM 26 J 336 et 337.

Préface « L'Arménie dans la Résistance » à l'ouvrage de Mlle SOPHIE (pseudonyme de M. H. Stéphan), *Sur le chemin de la Libération (1940-1944), Réseau Liban*, en 1950. AD MM 26 J 332 et 350.

Préface à l'ouvrage d'Henri TEITGEN, *La loi des dommages de guerre*, Société industrielle de l'Est, 1919. AD MM 26 J 338.

Préface à l'ouvrage d'Hiranth THOROSSIAN, *Histoire de l'Arménie et du peuple arménien*, 1957. AD MM 26 J 339.

Préface à l'ouvrage de Robert TOCQUET, *L'entr'aide dans le monde des animaux et des plantes*, Paris, Éditions Dunos, 1953. AD MM 26 J 340.

Préface à l'ouvrage d'André TRUCHET, *L'Armistice de 1940 et l'Afrique du Nord*. Paris, Presses universitaires de France, 1955. ASOM Cote 25095. AD MM 26 J 341.

Préface à l'ouvrage du Dr Marcel VIARD, *Chacun face à son destin*, Paris, Éditions Vigot frères, 1960. AD MM 26 J 342.

Préface à l'ouvrage d'André VIRIOT, *Les cités martyres de Lorraine. Les Allemands à Nomeny (août 1914)*, Imprimerie lorraine, 1916. AD MM 26 J 343 et 135.

Préface à la brochure de Lévan ZOURABICHVILI sur la Géorgie, *Depuis 1921, elle étouffe derrière le rideau de fer*, 1949. AD MM 26 J 344 et 350.

Préface à l'ouvrage de *L'Histoire générale de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 2, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1948.

Préface à *Science et nature*, revue officielle de la Société des amis du muséum national d'histoire naturelle, n° 14, mars-avril 1956. 26 J 348.

Ouvrages de Fernande Marin

Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant, par lui-même et par ses contemporains. Paris, Imprimerie Jouve, 1973, 248 p. AD MM. ASOM Cote 14670. BAN. Guimet, carton 1. AAE. Bibli AN, Cote 20132.

Louis Marin (Notice biographique et bibliographique), Paris, 1961. Dossier L. Marin. Assemblée nationale.

Fernande HARTMANN, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, thèse de doctorat, Paris, Éditions Gourtnier. AD MM 26J/355 et 26J/352. Également Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1923. Bibli AN, Cote 20128.

Voyage de 1901 en Russie, Sibérie, Mongolie, Mandchourie, Chine, Corée, Paris, Imprimerie Jouve, 1976. Livre conçu et réalisé par Mme Louis Marin avec les notes, au jour le jour, prises par Louis Marin au cours du voyage et des publications de Georges Ducrocq à leur retour). 196 p. AD MM. ASOM Cote 14659. Guimet, carton 2. Bibli AN, Cote In-8°, 31 568.

Voyage de 1899 en Orient, Constantinople, Caucase, Arménie, Asie centrale, Turkestan russe et chinois. 120 p. Guimet, carton 2.

Hommage à la mémoire de Louis Marin pour le centenaire de sa naissance. ASOM Cote 14660 et In-8°, 6472.

Nécessité et forme de l'enseignement de la morale pratique. Conférence faite le 8 février 1936 à la section féminine de la Fédération républicaine de France par Mlle Fernande Hartmann, docteur de l'université, ancien élève de l'École des hautes études et de l'École du Louvre, complétée par M. Louis Marin, directeur de l'École d'anthropologie, ancien directeur des Cours de la rue des Fossés-Saint-Jacques. 40 p.

En promenade, Paris, 1969, 80 p. ASOM Cote 14666.

Quelques fleurs, Paris, Imprimerie Jouve, 1968. ASOM Cote 14667.

Nos forces spirituelles, Paris, Imprimerie Jouve, 1969, 52 p. ASOM Cote 14668.

Inauguration solennelle le 4 octobre 1964 sur la colline de Sainte-Geneviève (Meurthe-et-Moselle) du monument aux défenseurs du Grand Couronné, Paris, Imprimerie Jouve, 62 p. AD MM. Archives du Quai, AAE PA-AP 203, n° 22.

Journal de guerre de Fernande Marin, AD MM 26J/45, 46, 47 (1 et 2), 362.

Autres sources imprimées

Documents diplomatiques (1932-1945).

L'année politique : 1944, 1945, 1946 (pas d'occurrence), 1947 (pas d'occurrence), 1948, 1949 (pas d'occurrence), 1950, 1951. Éditions du Grand Siècle.

Procès-verbaux de la commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France : défense du bassin de Briey. N° 6026 (annexes), Paris, Imprimerie Martinet, 1919.

Les Événements survenus en France de 1933 à 1945. Rapport de M. Charles Serre, député, au nom de la Commission d'enquête parlementaire, 2 tomes. *Les Événements survenus en France de 1933 à 1945. Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire*, 9 tomes. Sénat, Cotes 033B359 à 033B369.

AURIOL Vincent, *Journal du septennat (1947-1954)*, 7 tomes, Paris, Armand Colin, 1975, réédition Tallandier, 2004.

- BAINVILLE Jacques, *Les Conséquences politiques du traité de Versailles*, L'Arsenal, 1920, rééd. 1995.
- BARDOUX Jacques, *Journal d'un témoin de la Troisième (1^{er} sept. 1939-15 juil. 1940)*, Paris, Fayard, 1957.
- BARRES Maurice, *Mes cahiers (1896-1923)*, précédé de *Mes mémoires*, présentés par Guy Dupré, Paris, Plon, 1994, 14 tomes.
- Id.*, *L'appel aux soldats*, Paris, Félix Juven, 1900.
- Id.*, *Colette Baudoche. Histoire d'une jeune fille de Metz*, Paris, Émile-Paul frères, 1913.
- BARTHELEMY Joseph, *Ministre de la Justice, Vichy (1941-1943) - Mémoires*, Paris, Pygmalion-Gérard Watelet, 1989.
- BAUDOIN Jean, *La politique générale de la Fédération républicaine de France*, Imprimerie de la Fédération, 39 p., 1933.
- BAUDOIN Paul, *Neuf mois au gouvernement (avril-décembre 1940)*, Paris, La Table Ronde, 1948.
- BAUDRILLART Alfred, *Les carnets du cardinal Alfred Baudrillart*, Paris, Éditions Paul-Christophe, Cerf, 1994 (neuf tomes). 1914-1918, 1919-1921, 1922-1925, 1925-1928, 1928-1932, 1932-1935, 1939-1941, 1941-1942.
- Id.*, *La Guerre allemande et le catholicisme*, Paris, Bloud et Gay, 1915.
- BENOIST-MECHIN Jacques, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident (10 mai-10 juillet 1940)*, Paris, Robert Laffont, 1956.
- BERL Emmanuel, *La politique et les partis*, Paris, Éditions Rieder, 1932.
- Id.*, *La fin de la III^e République*, Paris, Gallimard, 1968.
- BLOCH Marc, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, p. 165, 78, 140.
- BLUM Léon, *Œuvre*. IV-1 (1934-1937), IV-2 (1937-1940), Paris Albin Michel, 1964.
- BONNEFOUS Georges puis Édouard, *Histoire politique de la III^e République*, 5 tomes (1906-1914, 1914-1919, 1919-1924, 1924-1932, 1932-1940), Paris, Presses universitaires de France, 1959.
- BONNET Georges, *Vingt ans de vie politique (1918-1938)*, Paris, Fayard, 1969.
- BORDEAUX Henry, *Histoire d'une vie*, 13 tomes, Paris, Plon, 1951.
- BOUTHILLIER Yves, *Face à l'ennemi, face aux alliés*, t. 1, Paris, Plon, 1950.
- CAILLAUX Joseph, *Mes mémoires*. I. *Ma jeunesse orgueilleuse 1863-1909*. II, *Mes audaces, Agadir ... 1909-1912*. III. *Clairvoyance et force d'âme dans les épreuves, 1912-1930*, Paris, Plon, 1942.
- CHAUTEMPS Camille, *Cahiers secrets de l'armistice (1939-1940)*, Paris, Plon, 1963.
- CHURCHILL, Winston (1874-1965), *Mémoires sur la Deuxième guerre mondiale. II, L'Heure tragique (mai-décembre 1940)*. La Palatine, 1949.
- COLIN Henri, *Le Grand Couronné de Nancy, 1914*, Paris, Payot, 1936. Préface du général de Castelnau.
- Commission d'enquête sur le bassin de Briey (séance du 16 avril 1919). AN 317AP/207.
- CORDIER Daniel, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009.
- Id.*, *La victoire en pleurant (Alias Caracalla, 1943-1946)*, Paris, Gallimard, 2023.
- CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *L'étrange victoire (De la défense de la République à la libération de la France)*, Paris, Gallimard.
- Id.*, *La France libre (de l'appel du 18 juin à la Libération)*, Paris, Gallimard, 1996.
- DALADIER, Édouard, *Journal de captivité (1940-1945)*, annoté par Jean Daridan, Paris, Calmann-Lévy, 1991.
- DEBU-BRIDEL Jacques, *L'agonie de la III^e République*, Toulon, Éditions du Bateau ivre, 1948.
- DENAIS Joseph, *Un apôtre de la liberté, Jacques Piou*, Paris, La Nef, 1959.
- DOMINIQUE Pierre, *Après Munich : veux-tu vivre ou mourir*, Paris, Stock, 1938. Bibli AN, Cote 22678.

- ENGERAND Fernand, *Le Secret de la frontière, 1815-1871-1914, Charleroi*, Éditions Bossard, 1918.
- FEUCHTWANGER Lion, *Le diable en France*, Paris, Le livre de poche, 2012.
- GARÇON Maurice, *Journal (1939-1945)*, Paris, Perrin, 2015.
- GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre (L'appel, 1940-1942, 1954. L'unité, 1942-1944, 1956. Le salut, 1944-1946, 1959)*, Paris, Plon.
- Id.*, *Le fil de l'épée*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1932, Bibli AN Cote 22711.
- GUELTON Frédéric, *Le journal du général Weygand (1929-1935)*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1999.
- Id.*, *Journal du général Edmond Buat (1914-1923)*, préface de Georges-Henri Soutou, Paris, Perrin-ministère de la Défense, 2015.
- GUITARD Louis, *La petite histoire de la III^e République (souvenirs de Maurice Colrat)*, Les sept couleurs, 1959.
- HERRIOT Édouard, *Jadis*. I. (avant 1914), II. (1914-1936), Paris, Flammarion, 1948.
- Id.*, *Épisodes (1940-1944)*. Paris, Flammarion, 1950.
- HERVE Gustave, *C'est Pétain qu'il nous faut !*, Paris, Éditions de « La Victoire », 1936.
- ISAAC Auguste, *Journal d'un notable lyonnais (1906-1933)*, textes choisis et annotés par Hervé Joly en collaboration avec Bruno Dumons, Lyon, Éd. BGA Permezel, 2002.
- JEANNENEY Jules, *Journal politique (septembre 1939-juillet 1942)*, Paris, Armand Colin, 1972.
- KEYNES John Maynard, *The Economic Consequences of the Peace*, New York, Harcourt, Brace and Howe, 1920
- KERILLIS Henri (de), CARTIER Raymond, *Faisons le point*, Paris, Grasset, 1931.
- Id.*, *De Gaulle dictateur (une grande mystification de l'histoire)*, Montréal, Beauchemin, 1945.
- LA ROCQUE (DE) François, *Pourquoi je suis républicain*, introduction de Serge Berstein, Paris, Le Seuil, 2014.
- LEBRUN Albert, *Témoignage*, Paris, Plon, 1945.
- LECA Dominique, *La rupture de 1940*, Paris, Fayard, 1978.
- LEMERY Henry, *D'une République à l'autre (souvenirs de la mêlée politique de 1894 à 1944)*, Paris, La Table Ronde, 1964.
- LEVY Roger, *Hommage à Louis Marin*. Discours d'hommage de l'académicien lui succédant. Séances d'octobre-novembre 1962. AN 317AP/229 et ASOM Mondes et cultures.
- MARGERIE Roland (de), *Journal 1939-1940*, Paris, Grasset, 2010.
- MARION Paul, *Programme du Parti populaire français*, Paris, Les œuvres françaises, 1938. Bibli AN, Cote 22677.
- MARTIN DU GARD Maurice, *La chronique de Vichy (1940-1944)*, Paris, Flammarion, 1948.
- MASSIS Henri, *Défense de l'Occident*, Paris, Plon, 1927.
- MAURRAS Charles, *Votre bel aujourd'hui. Dernière lettre à Monsieur Vincent Auriol, président de la IV^e République*, Paris, Fayard, 1953
- MAZERAND Georges, « Discours à l'occasion de la remise du buste Marin au conseil général pour son jubilé le 3 mars 1951 ».
- MENDES FRANCE Pierre, *L'œuvre financière du gouvernement Poincaré*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1928.
- MONZIE Anatole (de), *Ci-devant*, Paris, Flammarion, 1941.
- MORAND Paul, *Journal de guerre*, Paris, Gallimard, 2021, p. 752.
- MORDACQ Henri, « Un grave danger pour la paix : l'évacuation anticipée de la Rhénanie. » *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, vol. 51, n° 4, 1929, p. 761-775.
- MOREAU Émile, *Souvenirs d'un gouverneur de la Banque de France*, Éditions Marie-Thérèse Génin, 1954.
- MOULIN DE LABARTHETE (DU), Henry, *Le temps des illusions (souvenirs, juillet 1940-avril 1942)*, Paris, Éditions Déterna, 2012.

- MOUSTIER (de) Henri, *1940. L'armistice-trahison. Le courage politique de Léonel de Moustier*, Besançon, Cêtre, 2002.
- MUSELIER Émile, *De Gaulle contre le gaullisme*, Paris, Éditions du Chêne, 1946. Bibli AN, Cote 22661.
- PALEWSKI Gaston, *Mémoires d'action (1924-1974)*, Paris, Plon, 1988.
- PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre-deux-guerres. Souvenirs de la III^e République*, 3 t., Paris, Plon, 1946.
- PERNOT Georges, *Journal de guerre (1940-1941)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1971.
- PERRINJAQUET Jean, « Le rachat de l'Ouest devant le Sénat : les conditions du rachat et les finances publiques », *Revue d'économie politique*, vol. 21, n° 7, 1907, p. 513-532.
- PIERRE-BLOCH Jean, *Mes jours heureux*, Toulon, Édition du Bateau ivre, 1946.
- POINCARÉ Raymond, *Au service de la France, neuf années de souvenirs*, I. *Le lendemain d'Agadir : 1912*, II. *Les Balkans en feu : 1912*, III. *L'Europe sous les armes : 1913*, IV. *L'Union sacrée : 1914*, V. *L'invasion : 1914*, VI. *Les tranchées*, VII. *Guerre de siège : 1915*, VIII. *Verdun : 1916*, IX. *L'année trouble : 1917*, X. *Victoire et armistice : 1918*, Paris, Plon, 1926 à 1928.
- POURCHER Yves, *Pierre Laval vu par sa fille, d'après ses carnets intimes*, Paris, Le Cherche Midi, 2002.
- PUIGAUDEAU Odette du, SENONES Marion, « Gravures rupestres de l'Oued Tamanart (Sud marocain) », Extrait du Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire, t. XV, n° 3, Paris, juillet 1953. Bibli AN, Cote 24887 (13).
- REYNAUD Paul, *Au cœur de la mêlée (1930-1945)*, Paris, Flammarion, 1951.
- SANVOISIN Gaëtan, « Les élections et la menace allemande : l'œuvre de M. Louis Marin », *La revue hebdomadaire*, 27 février 1932, n° 9, 41^e année, Paris, Plon, p. 473-493. BnF et AD MM 26 J 4-5.
- SARMANT Thierry et GARÇON Ségolène (sous la direction de), *Gouvernement et haut commandement au déclin de la III^e République* (édition critique des procès-verbaux du comité de guerre, 1939-1940), Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009.
- SIEGFRIED André, *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930.
- SONNIER Albert, *La réforme administrative et les décrets Poincaré-Sarraut de 1926*, thèse de doctorat, Université de Grenoble, Imprimerie Nouvelle, 1927.
- SPEARS Edward L., *Témoignage sur une catastrophe. I. Prélude à Dunkerque. II. La chute de la France*, Paris, Presses de la Cité, 1964.
- TILLON Charles, *On chantait rouge*, Paris, Robert Laffont, 1977.
- VALLAT Xavier, *Le nez de Cléopâtre, souvenirs d'un homme de droite, 1918-1945*, Éditions des Quatre fils Aymon, 1957.
- VILLELUME Paul (de), *Journal d'une défaite (1939-1940)*, Paris, Fayard, 1976.
- WEISS Louise, *Mémoires d'une Européenne*, Paris, Payot et Albin Michel, 6 tomes, 1968-1976. *Id.*, *Depuis le premier jour (essai d'autobiographie). Années de lutte pour le droit de suffrage (ce que femme veut) (1934-1939)*, 4 tomes, Paris, Julliard et Gallimard, 1946.
- WEYGAND Maxime, *Mémoires*, t. 3, *Rappelé au service*, Paris, Flammarion, 1957.
- WORMSER Georges, *Georges Mandel, l'homme politique*, Paris, Plon, 1967. *Id.*, *Le septennat de Poincaré*, Paris, Fayard, 1977.
- WULLUS-RUDIGER Jacques-Armand, *Les mémoires de Paul Reynaud et la Belgique : un appel à Winston Churchill et au général de Gaulle*, Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1946

Études sur Louis Marin

- DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958*. Paris, Assemblée nationale.
- 42^e anniversaire du cours d'ethnographie de Louis Marin. Extrait de *L'ethnographie*. Chaumont, Imprimerie champenoise, 1935. AD MM 26 J/1(6-7)(4-5) et 470. AN 317AP/265. BnF Richelieu SG MS 5366-5369.
- 80^e anniversaire du président Louis Marin, Paris, 1954, p. 5-76. AD MM 26 J 18 et 38. ASOM Cote BROCHURE. BAN. Guimet, carton 2.
- Notice sur la vie et les travaux de Louis Marin à l'Académie dans sa séance du 3 février 1964, François-Poncet (André). Firmin Didot, 1964. In-4°. AN 317AP/264, Dossier Louis Marin à l'Assemblée nationale et ASOM Cote In-8°, 3851. Guimet.
- Inauguration officielle de la place Louis-Marín (25 avril 1967), Conseil Municipal de Paris. ASOM Cote 26977. AD MM 26 J 248 et AN 317AP/264. Bibli AN, Cote 16224 (29).
- Académie des sciences d'outre-mer, séance du 17 juin 1960, décès de M. Louis Marin. AD MM 26J/13.
- AVILES RAMIREZ Eduardo, «¿Por dónde comenzar? Porque Louis Marin es proteico en sus actividades.» *Cuba profesional*, juillet-août 1953, p. 33-34. AAE PA-AP 203, n° 2/23.
- BASTID Paul, professeur, ancien ministre, membre de l'Institut, discours prononcé à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des Amis de la Yougoslavie dont il est président, 15 mai 1971. Document communiqué par Marcel Cordier.
- Id.*, « Hommage à Marin », 1971.
- BELIN-MILLERON Jean, « De l'inventaire à la synthèse, en relisant les *Études ethniques* (1950) de Louis Marin », Paris, *L'ethnographie*, 1962, n° 56, p. 3-10.
- BOILEAU Roger et LAMBERT Maurice, « Centenaire du président Louis Marin », Conseil général de Meurthe-et-Moselle, séance du 20 janvier 1971.
- CALMETTES Claude, CAMBON Pierre, *Corée, le miroir qui renvoie l'image*. Livre en coréen avec des photos d'Hippolyte Frandin, consul en Corée de 1890 à 1895, et Louis Marin, Séoul, Gyeonggi Provincial Museum, 2003. Avec une préface en français de Claude Calmettes, petit-neveu d'H. Frandin. AAE W 7782.
- CORDIER Marcel, *Terre lorraine*, n° 20, 3^e trimestre 1981.
- CORMIER Hervé, *Louis Marin (1919-1939)*, Nancy, 1989 (mémoire de maîtrise sous la direction de François Roth).
- DUMONT-WILDEN Louis, « Louis Marin », *Figures contemporaines*. Paris, Denoël et Skele, 1936. ASOM Cote 14671. Guimet, carton 2. AD MM 26 J/1.
- ECK Jean-François, *Louis Marin et la Lorraine (1905-1914)*, thèse de troisième cycle, sous la direction de Raoul Girardet, Institut d'études politiques de Paris, 1980.
- Id.*, « Louis Marin », In Jean EL-GAMMAL (dir.), *Dictionnaire des parlementaires lorrains de la III^e République*, Metz, Éd. Serpenoise, 2006, p. 169-171.
- Id.*, « Louis Marin », In *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- Id.*, « Louis Marin et les milieux industriels », p. 327-338, In François Roth (dir.) avec la collaboration de Laurent Bigorgne, *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, actes du colloque de l'université de Nancy II en 1998 (Jean El-Gammal, Gilles Le Béguec et François Roth, conclusions de René Rémond), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000.
- JOLLY Jean, *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940*. Paris, Assemblée nationale.

- LALEVEE Henri, *Un grand Français d'origine vosgienne*, Extrait du *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, vol. LXIX, 1966, 12 p. Bibli AN, Cote 16129 (27).
- LARCAN Alain, « Éloge de Louis Marin », président de l'Académie de Stanislas, professeur de médecine. Imprimerie départementale, Nancy, 1979, 16 p. AD MM. ASOM Cote BROCHURE.
- PERRET Victor, « Un chef, un guide, un ami », *La Nation*, 12 novembre 1938.
- RENOUVIN Pierre, Discours prononcé le 25 avril 1967 à l'occasion de l'inauguration de la place Louis-Marin à Paris au nom de l'académie, membre de l'Académie. Institut de France, Paris, Imprimerie Firmin-Didot et Cie, 1967. 10 p. –ASOM Cote BROCHURE. Guimet, carton 1.
- RENOUX Jean-André, « Louis Marin, homme d'État, philosophe et savant », Académie des sciences d'outre-mer, extrait de « Hommes et destins », tome II, 19 mars 1976, Paris, Imprimerie A. Bontemps, p. 3-12. J.-A. Renoux avait été l'exécuteur testamentaire de Ducrocq. Bibli AN, *In-8°*, 32 246 (7). AD MM 26 J/18.
- ROSAMBERT André, « Louis Marin », *L'ethnographie, Revue de la Société d'ethnographie de Paris*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1961, p. 7-13. AD MM 26 J 13. AN 317AP/265. Guimet, carton 2.
- RUIZ Émilien, *Trop de fonctionnaires ? Contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950)*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2013.
- SIMON Denys, *Louis Marin, type de républicain national*, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures et sciences sociales, 1973, université de Nancy, faculté de droit et des sciences économiques, AD MM 26 J 18.
- STIBIO André, « Louis Marin : un parlementaire 100 % », *Vendémiaire*, journal d'Émile Buré, 5 mai 1937.
- TERY Gustave, « Le meilleur élève », Paris, *L'œuvre*. AN 317AP/176.
- VARENNE Alexandre, *Journal d'un républicain engagé. Notes et souvenirs*, Clermont-Ferrand, Fondation Varenne, 2019, 4 t.
- VAVASSEUR-DESPERRIERS, Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la droite parlementaire entre les deux guerres : la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse de doctorat d'État en histoire, université de Lille III, 1999.
- VIROLLEAUD Charles, Discours du président de la Société d'ethnographie.
- VIVENOT Monique, *Louis Marin et l'Allemagne (1871-1933)*, DES de lettres, université de Nancy, 1973.
- WARREN (Édouard de), « La Réplique des modérés », *La Revue de Paris*, 15 janvier 1929, Paris, 1929. AD MM 26 J/1 et 153.
- WHITE Kenneth, *Frontières d'Asie*. Photographies de Louis Marin présentées par Jérôme Ghesquière, ouvrage publié avec le concours de la Société de géographie. Paris, Musée national des arts asiatiques-Guimet, Paris, Imprimerie nationale, 1993. ASOM Cote 39192 (Mille). BAN. Bibli AN, Cote *In-4°*, 7793. Fonds photographique du musée Guimet.

Ouvrages de méthode

Sur l'histoire politique

- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- REMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988.

Sur la biographie en histoire

- AVEZOU Laurent, « La biographie », *Hypothèses*, 2001, 4, p. 13-24.
- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, 1986, p. 69-72.

- LE GOFF Jacques, « Comment écrire une biographie aujourd'hui ? », *Le débat*, n° 54, mars-avril 1989, p. 48-53.
- LEVALLOIS Anne, « Le retour de la biographie historique », *L'Homme et la société*, n° 146, 2002/4, p. 127-140.
- FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012. MILZA Pierre, chapitre 24, p. 545-559. « Figures de grands décideurs : l'intérêt de la biographie. »

Dictionnaires, encyclopédies et ouvrages généraux

- AGULHON Maurice, *La République*, t. I (1880-1932), t. II (1932-1997), Paris, Pluriel, 2011.
- ARBOIS DE JUBAINILLE Paul d', *Dictionnaire biographique lorrain*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *L'Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014.
- BERSTEIN Serge, *La Vie politique sous la III^e République (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1984.
- CHASTENET Jacques, I. *L'enfance de la Troisième (1870-1879)*. II. *La République des républicains (1879-1893)*. III. *La République triomphante (1893-1906)*. IV. *Jours inquiets et jours sanglants (1906-1918)*. V. *Les années d'illusions (1918-1931)*. VI. *Déclin de la Troisième (1931-1938)*. VII. *Le drame final (1938-1940)*. Paris, Hachette, 1962.
- ELGEY Georgette, *La République des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993.
- ESTEBE Jean, *Les ministres de la III^e République 1871-1914*, 3 tomes, Université de Toulouse-Le Mirail, 1978.
- GOGUEL François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième Républiques (1871-1951)*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la FNSP, n° 159, 1970.
- GUIRAL Pierre et THUILLIER Guy, *La vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*, Paris, Hachette littérature, 1979.
- JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Presses universitaires de France, 1966-1977.
- MIQUEL Pierre, *La III^e République*, Paris, Fayard, 1989.
- REBERIOUX Madeleine, *La République radicale ? (1899-1914)*, Paris, Le Seuil, 1975.
- REMOND René, *Notre siècle (1918-1988)*, Paris, Fayard, 1988.
- Id.*, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982.
- RICHARD Gilles, *Histoire des droites en France : de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017.
- RIOUX Jean-Pierre, *La France de la IV^e République*, t. 1 et t. 2, Paris, Le Seuil, 1980.
- ROUVILLOIS Frédéric, DARD Olivier et BOUTIN Christophe, *Le Dictionnaire du conservatisme*, Paris, Cerf, 2017.
- SIRINELLI Jean-François (sous la dir. de), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 3 tomes.
- WIEVIORKA Olivier et DREVILLON Hervé (dir.), *Histoire militaire de la France, II., De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin et ministère des Armées, 2018.
- ZEVAES Alexandre, *Histoire de la III^e République (1870-1945)*, Nouvelle Revue Critique, 1946.

Biographies

- ALARY Éric, *Joseph Darnand, De la gloire à l'opprobre*, Paris, Perrin, 2023.
- ALLAIN Jean-Claude, *Joseph Caillaux : le défi victorieux (1863-1914)*, Paris, Imprimerie nationale, 1978.
- ANIZAN Anne-Laure, *Paul Painlevé, science et politique de la Belle-Époque aux années trente*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, préface de Serge Berstein.
- BEAUNE Colette, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004.

- BELIN Bruno, *Raoul Péret, un Poitevin au destin présidentiel*, La Crèche, Éditions La Geste, 2017.
- BELLON Christophe, *Aristide Briand*, Éditions du CNRS, 2016.
- BERNOT Jacques, *Gaston Palewski, premier baron du gaullisme*, Paris, L'œil F.x. De Guibert, 2010.
- BERSTEIN Serge, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006.
- BILLARD Thierry, *Paul Deschanel, le président incompris*, Paris, Perrin, 1991-2022.
- BLASZKIEWICZ-MAISON Adeline, *Albert Thomas, le socialisme en guerre (1914-1918)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- BOISDRON Matthieu, *Joseph Paul-Boncour (1873-1972)*, préface de Christine Manigand et Olivier Dard, Paris, Université de la Sorbonne, 2023.
- BOYSSON Emmanuelle de, *Georges Izard, avocat de la liberté*, Presses de la Renaissance, Paris, 2003.
- BONA Dominique, *Les partisans, Kessel et Druon, une histoire de famille*, Paris, Gallimard, 2023.
- BONIN Hubert, LACHAISE Bernard, TALIANO-DES GARETS Françoise, *Adrien Marquet, les dérives d'une ambition*, Bordeaux, Éditions Confluences, 2007.
- BOULIC Jean-Yves, LAVAURE Anne, *Henri de Kerillis, l'absolu patriote*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997.
- BRUNET Jean-Paul, *Jacques Doriot*, Paris, Balland, 1986.
- CHENU Benoît, *Castelnau, le quatrième maréchal (1914-1918)*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2017.
- DARD Olivier, *Charles Maurras, le nationaliste intégral*, Paris, EKHD, 2019.
- Id.*, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008.
- DELPORTE Christian, *Philippe Henriot, La résistible ascension d'un provocateur*, Paris, Flammarion, 2018.
- JOLY Bertrand, *Déroulède, l'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998.
- DUMAS Jean-Philippe, *Alexandre Millerand, un combattant à l'Élysée*, Paris, Éditions du CNRS, 2022.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988.
- FAVREAU Bertrand, *Georges Mandel ou la passion de la République (1884-1944)*, Paris, Fayard, 1996.
- FERNANDEZ Dominique, *Ramon*, Paris, Grasset, 2008.
- GIRARDET Raoul, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1972.
- GAUTHIER Noëlle, *Édouard de Warren, député de Nancy de 1919 à 1932*, Nancy, 1968, mémoire de maîtrise.
- GODO Emmanuel, *Maurice Barrès, le grand inconnu*, Paris, Tallandier, 2023.
- JACKSON Julian, *De Gaulle, une certaine idée de la France*, Paris, Le Seuil, 2019.
- JEANNENEY Jean-Noël, *François de Wendel en République*, Paris, Perrin, 2004.
- JEANNESSON Stanislas, *Poincaré, la France et la Ruhr (1922-1924)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.
- JOLY Laurent, *Xavier Vallat, du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État*, Paris, Grasset, 2001.
- Id.*, *Le cas Darquier de Pellepoix : antisémitisme et fascisme français (1934-1944)*, Paris, Tallandier, 2002.
- JUNOT Michel, *André Tardieu, le mirobolant*, Paris, Denoël, 1996.
- KERSAUDY François, *Winston Churchill*, Paris, Tallandier, 2009.
- LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Id.*, *De Gaulle*, t. 1 *Le rebelle*, t. 2 *Le politique*, t. 3 *Le souverain*, Paris, Le Seuil, 1984.

- LE CANNELIER Cédric, *Henry Chéron : le Gambetta normand*, OREP, 2021.
- LEVILLAIN Philippe, *Albert de Mun, catholicisme français et catholicisme romain, du Syllabus au Ralliement.* » Rome, École française de Rome, 1983.
- LORIN Amaury, *Paul Doumer ou la République audacieuse*, Paris, Champ Vallon, 2022.
- MANIGAND Christine, *Henry de Jouvenel*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2000.
- MELTZ Renaud, *Pierre Laval, un mystère français*, Paris, Perrin, 2018.
- MIQUEL Pierre, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard 1961.
- MISOFFE Alain et FRANCHINI Philippe, *Femmes de fer (elles ont incarné la saga Wendel)*, Paris, Tallandier, 2020.
- MONNET François, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Paris, Fayard, 1993.
- NANS François-René, *Philippe Henriot*, Paris, Éditions Godefroy de Bouillon, 1996.
- NOBECOURT Jacques, *Le colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996.
- ORMESSON (D') Olivier, *François Valentin*, Paris, Berger-Levrault, 1964.
- LOUDIN Bernard, *Aristide Briand*, Paris, Perrin, 2004.
- PAQUIN Étienne, *Pierre-Étienne Flandin ou un centrisme impossible*, Metz, Publications historiques de l'Est, 2019.
- PEDRONCINI Guy, *Pétain, le soldat 1914-1940*, Paris, Perrin, 1998.
- QUENETTE Anne-Marie, *Jean Quenette, un Lorrain dans le XX^e siècle*, Éditions du Quotidien, 2014.
- REAU (DU) Élisabeth, *Édouard Daladier*, Paris, Fayard, 1993.
- REMOND René et BOURDIN Janine (dir.), *Édouard Daladier, chef de gouvernement (avril 1938-septembre 1939)*, Paris, FNSP, 1977.
- ROBINNE Christophe, *Adolphe Messimy (1869-1935), héraut de la République*, Temporis Éditions, 2022, thèse de doctorat soutenue à Lille.
- ROTH François, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000.
- Id.*, *Robert Schuman*, Paris, Fayard, 2008.
- SICARD LENATTIER Hélène, *Émile Gallé, artiste engagé*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- STERNHELL Zeev, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Éditions Complexe, 1972.
- TANDONNET Maxime, *André Tardieu*, Paris, Perrin, 2019.
- Id.*, *Georges Bidault, de la Résistance à l'Algérie française*, Paris, Perrin, 2022.
- TELLIER Thibault, *Paul Reynaud, un indépendant en politique (1878-1966)*, Paris, Fayard, 2005.
- VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014.
- YOUNG Robert J., *Power and Pleasure, Louis Barthou and the Third French Republic*, McGill-Queen's University Press, 1991.

Ethnologie

- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *L'Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2014.
- BEAUD Stéphane, NOIRIEL Gérard, *Race et sciences sociales. Essai sur les usages publics d'une catégorie*, Marseille, Agone, coll. « Épreuves sociales », 2021.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.
- MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 2005.
- SIBEUD Emmanuelle, *Une science impériale pour l'Afrique ? : la construction des savoirs africanistes en France (1878-1930)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002.

- SINGARAVELOU Pierre, *Professer l'Empire : les sciences coloniales en France sous la III^e République*, préface de Christophe Charle, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011.
- WEBER Florence, *Brève histoire de l'anthropologie*, Paris, Flammarion, 2015.

Guerres et relations internationales

- ARAUD Gérard, *Nous étions seuls : une histoire diplomatique de la France (1919-1939)*, Paris, Tallandier, 2023.
- BARIETY Jacques, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale (10 novembre 1918-10 janvier 1925), de l'exécution à la négociation*, Paris, Institut d'histoire des relations internationales contemporaines, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, Éditions Pedone, 1977 (thèse de doctorat).
- Id.* (dir.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe (1919-1932)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, 2007.
- CARRE Claude, *Histoire du ministère de la Défense*, Lavauzelle, 2001, p. 230 et suivantes.
- COCHET François, *La Grande Guerre*, Paris, Perrin-Tempus, 2018.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2001.
- Id.*, *Politique étrangère de la France – L'abîme (1939-1944)*, Paris, Le Seuil, 1986.
- GOYA Michel, *L'Artillerie d'assaut : évolution d'une organisation militaire (1915-1918)*, Institut de Stratégie comparée, 2016/2, n° 112, p. 101-112.
- KIPPING Matthias, *Première partie. La reconstruction économique de la France dans le contexte européen*, In *La France et les origines de l'Union européenne : Intégration économique et compétitivité internationale*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), 2002.
- LACAZE Yvon, *L'opinion publique française et la crise de Munich*, Berne, Peter Lang, 1991. (thèse de doctorat).
- OFFENSTADT Nicolas, *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999. Réédition en 2009.
- SOUTOU Georges-Henri, *La grande illusion : Comment la France a perdu la paix (1914-1920)*, Paris, Tallandier, 2019.
- VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement (9 décembre 1930-17 avril 1934)*, Paris, Éditions Pedone, 1981 (thèse de doctorat).

Vie politique et partis

- AMELLER Michel, *Les questions, instruments du contrôle parlementaire*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1964.
- BENSOUSSAN David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, Paris, Fayard, 2006.
- BERNARD Mathias, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la III^e République*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Id.*, *La guerre des droites (De l'affaire Dreyfus à nos jours)*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- BERSTEIN Serge, *Histoire du Parti radical*, Paris, FNSP, 1982.
- Id.* et Jean-Paul THOMAS (dir.), *Le PSF ; un parti de masse à droite (1936-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2016.
- Id.* et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme en France*, t. 1 (1917-1940), Paris, Olivier Orban, 1992.
- BOCK Fabienne, *Un parlementarisme de guerre : 1914-1919*, Paris, Belin, 2002.

- BONAFOUX-VERRAX Corinne, *À la droite de Dieu : la Fédération nationale catholique (1924-1944)*, Paris, Fayard, 2004.
- BOUGEARD Christian, *Les forces politiques en Bretagne (notables, élus et militants) (1914-1946)*, Presses universitaires de Rennes, 2011
- BOURDREL Philippe, *La cagoule*, Paris, Albin Michel, 1970.
- BURRIN Philippe, *La dérive fasciste (Doriot, Déat Bergery), 1933-1945*, Paris, Le Seuil, 1986.
- COINTET Jean-Paul, *La Légion française des combattants*, Paris, Albin Michel, 2016.
- COURTOIS Stéphane, LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2022.
- DARD Olivier, SEVILLA Nathalie (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire de Metz (CRULH), Université Paul Verlaine, 2009.
- DELBREIL Jean-Claude, *Centrisme et démocratie chrétienne en France : le Parti démocrate populaire des origines au MRP (1919-1944)*, Publications de la Sorbonne, 1990.
- DELPERRIE DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front populaire*, Paris, Fayard, 1972.
- DUMONS Bruno, *Catholiques en politique : un siècle de ralliement*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.
- Id.*, *Les dames de la Ligue des femmes françaises (1901-1914)*, Paris, Cerf, 2006.
- GUILLAUME Sylvie, LE BEGUEC Gilles, MANIGAND Christine, POZZI Jérôme, THOMAS Jean-Paul, TRICAUD Sabrina, *Le moment PRL : le Parti républicain de la liberté, 1946-1951*, préface de Gilles Richard, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- IRVINE William D., *French conservatism in crisis: the Republican Federation of France in the 1930's*, Louisiana State University Press, Baton rouge, 1979.
- KECHICHIAN Albert, *Les Croix de feu à l'âge des fascismes : Travail, famille, patrie*, Paris, Éditions Champ Vallon, 2014.
- JOLY Bertrand, *L'histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014.
- Id.*, *Aux origines du populisme (histoire du boulangisme) (1886-1891)*, Paris, CNRS Éditions, 2022.
- LEBOVICS Herman, *Origins of the New Conservatism of the Third Republic (1860-1914)*.
- MANENTI Pierre, *Histoire du gaullisme social*, Paris, Perrin, 2021.
- Id.*, *Les barons du gaullisme*, Paris, Passés composés, 2024.
- MAYEUR Jean-Marie, *Des partis catholiques à la démocratie chrétienne*, Paris, Armand Colin, 1980
- MORIN Gilles et RICHARD Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire : chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- PERRIN Dominique, *La vie politique à Nancy de 1910 à 1914*.
- REINHARD Philippe, *La guerre des droites*, Paris, First, 2014.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000. Aubervilliers, campus de Condorcet, 3 volumes, 900 p.
- Id.*, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites en France à la Libération (1944-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, dont un article de Jean Vavasseur-Desperriers, « Mise en sommeil et disparition : la Fédération républicaine (1940-1951) », p. 153-165.
- SCHMIDT-TRIMBORN Anne-Catherine, *La Ligue d'Action française (1905-1936). Organisations, lieux et pratiques militantes*, préface d'Olivier Dard. Publication issue d'une thèse dirigée par Olivier Dard. Éditions Peter Lang, 2022.
- STERNHELL Zeev, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Gallimard, 2012.
- VIGREUX Jean, *Histoire du Front populaire (L'échappée belle)*, Paris, Tallandier, 2016.
- WEBER Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985.

Études spécialisées

- ANCEAU Éric, *Les élites françaises (Des Lumières au grand confinement)*, Paris, Passés composés, 2020.
- ARON Robert, *Histoire de Vichy (1940-1944)*, Paris, Fayard, 1954.
- AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la libération (1938-1944)*, Paris, Le Seuil, 1979.
- BARTHE Édouard, *La ténébreuse affaire du Massilia*, P. Dupont, 1945.
- BARUCH Marc Olivier (dir.), *Vichy et les préfets*, Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI), 2021.
- BECKER Annette, *Les cicatrices rouges 14-18, France et Belgique oubliées*, Paris, Fayard, 2010.
- BEDARIDA François (dir.), *La politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989.
- BERLIERE Jean-Marc, *Aux origines de la police politique républicaine (1871-1914)*, thèse de doctorat, sous la direction de Pierre Lévêque, Université de Dijon.
- BERLIERE Jean-Marc et PESCHANSKI Denis (dir.), *La police française (1930-1950) : entre bouleversements et permanences*, Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHEMI) et Institut d'histoire du temps présent, Paris, Documentation française, 2000.
- BERNARD Philippe, *La fin d'un monde (1914-1929)*, Paris, Le Seuil, 1975.
- BERSTEIN Serge, *La France des années 1930*, Paris, Armand Colin, 1988.
- BIRNBAUM Pierre (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994.
- BRANCA Éric, *La République des imposteurs*, Paris, Perrin, 2024.
- BUJADOUX (DE) (Jean-Félix), *Les réformes territoriales*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, réédition 2015.
- CALEF Henri, *Le sabotage de la III^e République*, Paris, Perrin, 1988.
- CATROS Simon, *La guerre inéluctable. Les chefs militaires français et la politique étrangère (1935-1939)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- CONIEZ Hugo, *La mort de la III^e République (10 mai-10 juillet 1940)*, Paris, Perrin, 2024.
- CORDIER Marcel, *La Lorraine des écrivains*, Épinal, Sapin d'or, 20007.
- Id.*, *Leurs demeures en Lorraine*, Sarreguemines, Pierron, 1981.
- DARD Olivier, *Le rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- Id.*, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin-Tempus, 2012.
- Id.* et PHILIPPET Jean, *Février 34, l'affrontement*, Paris, Fayard, 2024.
- DENGLOS Guillaume, VIAL Philippe (dir.), *Au cœur de l'État : une histoire du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Nouveau monde, 2023.
- DUBIEF Henri, *Le déclin de la III^e République (1929-1938)*, Paris, Le Seuil, 1976.
- DUVAL Nathalie, *L'École des Roches*, Paris, Belin, 2009.
- ÉTIENNE Jean-Louis, COLLIGNON Francis, PAQUIN Étienne, SAY Hélène, *Meurthe-et-Moselle, 150 ans d'histoire*, Haroué, Éditions Gérard Louis, 2021.
- ÉTIENNE Jean-Louis, *La République restaurée (les pouvoirs et l'opinion à la Libération en Meurthe-et-Moselle, août 1944-novembre 1945)*, archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1995.
- HIRTZ Colette, *L'Est Républicain (1889-1914)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.
- HURSTEL Jean, *La question religieuse en Meurthe-et-Moselle de 1898 à 1905*, DES d'histoire, Nancy, 1960.
- JOLY Bertrand, *L'histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014.
- JUNOT Michel, *L'agonie de la III^e République*, Éditions de Paris, 2007.
- KUPFERMAN Fred, *Le procès de Vichy (Pucheu, Pétain, Laval)*, Paris, Éditions Complexe, 2006.

- LARKIN Maurice, *L'Église et l'État en France*, Toulouse, Privat, 2004.
- MALROUX Anny, *Ceux du 10 juillet 1940 : le vote des quatre-vingts*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- MARCHAL Michel, *Ce temps passa si vite*, Éditions Saint-Pancrace.
- MAYEUR Jean-Marie, *La Séparation de l'Église et de l'État*, Julliard, 1966. Réédition Les Éditions de l'Atelier, 2005.
- MOURE Kenneth, *La politique du franc Poincaré (1926-1936)*, Mission historique de la Banque de France, Paris, Albin Michel, 1998.
- PROST Antoine, *Les Anciens combattants et la société française (1914-1939)*, Paris, FNSP, 1977.
- QUENETTE Anne-Marie, *Ces Lorrains qui ont fait la France*, Éditions du Quotidien, 2021.
- ROTH François, *La Lorraine annexée (1870-1918)*, Nancy, 1976.
- ROUSSEL Eric, *Le naufrage (16 juin 1940)*, Paris, Gallimard, 2009.
- ROUQUET François et VIRGILI Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'épuration. De 1940 à nos jours*, Paris, Folio, « Histoire », 2018.
- SERRA Maurizio, *Munich 1938, la paix impossible*, Paris, Perrin, 2024.
- SLAMA Alain-Gérard, *La France de M. Pétain*, Paris, Perrin, 2005.
- VALODE Philippe, *Shoah française : les responsables punis (Vallat, Darquier, Bousquet et tous les autres)*, Paris, Acropole, 2016.
- WIEVIORKA Olivier, *Les orphelins de la République*, Paris, Le Seuil, 2001.
- WINOCK Michel, *La Belle époque*, Paris, Perrin, 2002.
- YAGIL Limore, *La France terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, Cerf, 2010, trois tomes.

Articles sur les guerres et les relations internationales

- ARTAUD Denise, « À propos de l'occupation de la Ruhr », *In Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 17, n° 1, janvier-mars 1970, p. 1-21
- BARIETY Jacques, « La décision de réarmer l'Allemagne, l'échec de la Communauté européenne de défense et les accords de Paris du 23 octobre 1954 vus du côté français », Bruxelles, *Revue belge de philologie et d'histoire*, Vol. 71, n° 2, 1993, p. 354-383.
- BEZIAS Jean-Rémy, « La conférence de Cannes : diplomatie et Côte d'Azur (janvier 1922) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 62, 2001.
- BOSSUAT Gérard, « L'autorité internationale de la Ruhr, l'endiguement à la française », *In L'Europe des Français, 1943-1959 : La IV^e République aux sources de l'Europe communautaire*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1997.
- Id.*, « La campagne de Daniel Mayer contre la CED », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1998, p. 33-45.
- CATALA Michel, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. 29-3, 1993. Époque contemporaine. p. 243-262.
- DESURMONT Kevin, « Quand les Français s'engagent pour la Pologne. Retour sur un aspect central des relations franco-polonaises dans la première moitié du XX^e siècle », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2020/1, n° 51, p. 59-69.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, « Louis Barthou et le rapprochement franco-soviétique en 1934 », *Cahiers du Monde Russe*, 1962, 3-4, p. 525-545.
- FRANC Claude, « Histoire militaire – L'échec de la Communauté européenne de défense (1951-1954) ou l'impossible Europe de la défense », *Revue Défense nationale*, 2015/9 (n° 784), p. 121-123.
- GARRAUD Philippe, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005/3, n° 219, p. 87-102.

- LI Jin-Mieung, « La France et les mouvements d'indépendance du Gouvernement provisoire de Corée (1919-1945) », Université Lyon 3, http://www.reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr/sites/default/files/article_li_jin-mieung_120_ans.pdf
- STENGERS Jean, « L'accord militaire franco-belge de 1920 et le Luxembourg », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 2004, n° 82-1-2, p. 431-447.
- TOUZE Vincent, « L'Allemagne paiera 1918-1932 », *Revue de l'OFCE*, 2021/1 n° 171, p. 279-310.
- VAISSET Thomas, PRENEUF Jean de, « Le Parlement, la Marine et la création de la direction de la guerre sous-marine (1914-1917) », *Revue d'histoire marine*, 2015, p. 67-89.
- VIAL Philippe, « 1932-1961, unifier la Défense », *Inflexions*, 2012/3, n° 21, p. 11-27.
- WENKEL Christian, « Inquiétudes parlementaires. La perception du problème allemand à travers les débats de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 1949-1955 », *Relations internationales*, 2007/1 (n° 129), p. 85-102.

Articles sur la vie politique et les partis

- BECARUD Jean, « Noblesse et représentation parlementaire, *Revue française de science politique*, août 1973.
- BUJADOUX (DE) (Jean-Félix), « Tardieu, Flandin, Reybaud, Mandel. Un quadrille modéré dans les années 1930 », Paris, *Parlement(s)*, 2011/1, n° 15.
- DUBOIS Jean-Étienne, « De l'anticartellisme à l'antiparlementarisme dans la France des années vingt. Appropriations, mutations et diffusion d'un discours critique contre le régime parlementaire par la droite de 1924 à 1926 », *Siècles*, 32 | 2010.
- LE POITTEVIN Gustave, « L'amnistie de 1924. Étude des travaux parlementaires et commentaire des textes législatifs », Lois Nouvelles. Première partie. *Revue de législation*, 43^e année, 1924, p. 503-560 ; 44^e année, 1925, p. 17-115.
- PASSMORE Kevin, « La droite entre les deux guerres : psychologie des foules, sciences de l'organisation et publicité moderne », *Politix*, 2014/2, n° 106, p. 31-57, Cairn.info.
- PHILIPPET Jean, « La crise du parti nationaliste (PRNS, successeur des Jeunesses patriotes) à la fin des années 1930 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 109, n° 3, juillet-décembre 2002, p. 79-93.
- ROBINNE Christophe, « Adolphe Messimy, autrement et toujours », *Inflexions*, École, n° 46, 2021, p. 111-118.
- Id.*, « Clemenceau, ministre de la Guerre (1917-1920) : La gestation difficile des sous-secrétariats d'État. À la recherche de l'organisation idoine ! », *14-18, le magazine de la Grande Guerre*, n° 99, novembre-décembre 2022, janvier 2023, p. 8-27.
- ROTH François, « Louis Marin, un homme politique lorrain de la III^e République », *In Bruyères entre montagne et plateau lorrain*, Épinal, 2006, p. 369-382.
- Id.*, « Léon Goulette, le premier directeur de *L'Est Républicain* », séance du 4 juin 2004, Académie de Stanislas.
- Id.*, « Louis Marin, le général de Gaulle et le gaullisme partisan » In François AUDIGIER et Frédéric SCHWINDT (dir.), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la IV^e République*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 303-314.
- ROUSSELLIER Nicolas, « André Tardieu et la crise du constitutionnalisme libéral (1933-1934) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 21, janvier-mars 1989, p. 57-70.
- Id.*, « La contestation du modèle républicain dans les années trente : la réforme de l'État », In Serge BERSTEIN, Odile RUDELLE, *Le modèle républicain*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 319-335.
- ROUSSELLIER Nicolas, « Le Parlement français et la Première Guerre mondiale », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2008/2 (n° 10), p. 13-30.

- THUILLIER Guy, « À propos de l'affaire des fiches : le maintien du système des fiches de 1905 à 1914. », *La Revue Administrative*, vol. 50, n° 295, 1997, p. 21-25.
- VIRIEUX Daniel, « Le Front national et la recomposition des droites », Gilles RICHARD, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *La recomposition des droites en France à la Libération (1944-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- WINOCK Michel, « La main tendue de Thorez », *L'Histoire*, avril 2006.

Autres articles

- Colloque de 1923 sur « Les oubliés de la III^e République. Les conseillers d'arrondissement (1919-1940) en politique(s) : acteurs, espaces, réseaux, prosopographie ».
- AZEMA Jean-Pierre, « La milice », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 28, octobre-décembre 1990. Dossier : Vichy, propagande et répression, p. 83-106.
- BASTIER Jean, « Les fusillés pour l'exemple (1914-1916) et la campagne des procès en révision (1921-1934) », *Justice et politique : de la guerre de Cent ans aux fusillés de 1914*, sous la dir. de Jean BASTIER, p. 206-289, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 1998.
- BONIN Hubert, « Oustric, un financier prédateur », *Revue historique*, Paris, Presses universitaires de France, avril-juin 1996, p. 429-448.
- BOUR Julie, « République parlementaire et profits de guerre : la commission des marchés et des spéculations de guerre (1920-1928), *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Olivier DARD, Jens Ivo ENGELS et Frédéric MONIER (dir.), Peter Lang, 2020, p. 331-348.
- BROCHEUX Pierre, « Crise économique et société en Indochine française », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 232-233, 3^e et 4^e trimestres 1976.
- CHABORD Marie-Thérèse, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *Gazette des archives*, 1982.
- CHARRIER Landry, « Le diplomate qui sauva Vichy », <https://blog.nationalmuseum.ch/>, 2021.
- CHATRIOT Alain, « Entrepreneurs de réforme et innovations organisationnelles dans l'entre-deux-guerres. Les offices en France sous la III^e République. Une réforme incertaine de l'administration », *Revue française d'administration publique*, 2006/4, n° 120, p. 635-650.
- DARD Olivier, « Le moment Barrès : nationalisme et critique de la corruption », *Cahiers Jaurès* 2013/3, n° 209, p. 93-111.
- DESCAMPS Florence, « Les comités de réforme administrative et d'économies budgétaires, 1919-1959 : vie et mort d'une politique de gestion publique ? », *L'invention de la gestion des finances publiques. T. II : Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013.
- DRUELLE-KORN Clotilde, « De la pensée à l'action économique : Étienne Clémentel (1864-1936), un visionnaire », *Histoire politique*, 2012/1, n° 16, Paris, Centre d'histoire de Sciences Po, p. 40-54.
- EISMANN Gaël, « Les préfets dans le dispositif répressif allemand (1940-1942) : surveillance, contrôle et mise au pas », p. 129-144, *Vichy et les préfets*, Paris, IHEMI, 2021.
- EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, MANGENOT Michel, « Rouage ou centre de l'État ? (1), Genèse et institutionnalisme du Secrétariat général du gouvernement, *Revue française d'administration publique*, 2019/3, n° 171, p. 603-627.
- GACON Stéphane, « La République briseuse de grèves et l'amnistie (1905-1914). Une tentative de régulation politique du conflit social en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015/1, n° 125, p. 17-31.
- GARRIGUES Jean, « Quand Ferry et Thiers s'intéressaient aux libertés locales », *Revue d'histoire politique*, 2013/2 (n° 20), p. 109-121.
- GEINDRE Lucien, « Les fers de la tour Eiffel », *Le pays lorrain*, 1989, n° 1, p. 42-47.

- HEURE Gilles, « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001/1, p. 85-95.
- JOLY Hervé, « Les dirigeants des grandes entreprises françaises dans l'économie de guerre. Essai de synthèse », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2017/3, n° 267, p. 5-16.
- LEBOVICS Herman, JAMIN Jean, LENCLUD Gérard, « Le conservatisme en anthropologie et la fin de la III^e République », *Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 1988, p. 3-17. Guimet, carton 1.
- LEBOVICS Herman, « Chapitre premier. Culture intégrale : Louis Marin et l'École conservatrice (1890-1940) », *La "vraie France", les enjeux de l'identité culturelle (1900-1945)*, p. 23-56, traduit de l'anglais par Geoffroy de Laforcade, Paris, Belin, 1995 (un chapitre sur Louis Marin).
- LEROUX Bruno, « La presse clandestine d'une guerre à l'autre, en France et en Belgique », *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 79, décembre 2014.
- L'ESTOILE Benoît de, « Une petite armée de travailleurs auxiliaires », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 36, 2005.
- LEGER Jacques, « L'histoire des conseils de préfecture », *La revue administrative*, n° 3, 1999.
- LEYMARIE Michel, « Maurice Barrès, les racines et "la race" », *Après-demain*, fév. 2021, n° 56-57, p. 8-10.
- MURARD Lion, ZYLBERMAN Patrick, « Mi-ignoré, mi-méprisé : le ministère de la Santé publique, 1920-1945 », *Les Tribunes de la santé*, 2003/1 (n° 1), p. 19-33.
- PADIOU Nicolas, « La destruction des églises de Meurthe-et-Moselle en 1914-1918 », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 19, 2010, paragraphe 21.
- PAOLI François-André, « L'armée française de 1919 à 1939 », *Le temps des compromis*, t. 4, Ministère des armées, EMAT, SHA, p. 281-294.
- PAUL-DUBOIS Louis, « L'effort fiscal de la France pendant la guerre : les impôts sur le revenu. » Paris, *Revue des deux mondes (1829-1971)*, vol. 47, n° 3, 1918, p. 671-696.
- PEYVEL Pierre-André, « Que deviennent les préfets de Vichy après 1945 », *Vichy et les préfets*, Comité d'histoire préfectorale, IHEMI, 2021, p. 291-304.
- SALY Pierre, « La politique française des grands travaux 1929-1939 fut-elle keynésienne ? », *Revue économique*, volume 31, n° 4, 1980. p. 706-742.
- SIBEUD Emmanuelle, « Une libre pensée impériale ? Le Comité de protection et de défense des indigènes (ca. 1892-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, n° 1, 2009, p. 57-74.
- SIMON Jean-Marie, « La reconstruction des églises en Meurthe-et-Moselle après la Première Guerre mondiale 1914-1930 », Académie de Stanislas, 9 novembre 1918.
- SOUTOU Georges-Henri, « 1948 : la séquence fondatrice », *Revue Défense Nationale*, 2018/5, n° 810, p. 95-100.
- TOYTOT Arnaud de, « La Caisse autonome d'amortissement : une expérience de gestion de la dette publique (1926-1932) », *Revue d'économie financière*, 1991, hors série n° 1, p. 159-174.
- VERDIER Nicolas, « La réforme des arrondissements de 1926 : un choix d'intervention entre espace et territoire », HAL Open Science, Internet.

Thèses de doctorat non publiées

- AMOS Frappa, *Edmond Locard et la police scientifique*, thèse sous la dir. de Marc RENNEVILLE et d'Olivier FAURE, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2020.
- BULIT Georges, *Prussianisme et nazisme : le regard des intellectuels français sur l'identité nazie de 1933 à 1940*, Paris-IV-Sorbonne, 2008, sous la direction de Jean-Paul Bled.
- BUSSIERE Éric, *Les relations entre la France et la Belgique dans les rivalités économiques et financières en Europe (novembre 1918-mars 1935)*, Lille, thèse de doctorat, 1989.

- COGGINS Patrick John, *Philippe Henriot: the voice of France, "The French Goebbels", 1924-1944*, 1996, thèse de doctorat soutenue à l'université de McGill de Montréal.
- COLAS Jean-François, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 1930 : acteurs, organisations, réseaux*, thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguec, Université de Paris X-Nanterre, 2002.
- DUBOIS Jean-Étienne, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années vingt*, thèse de doctorat soutenue le 20 novembre 2014 sous la direction de Mathias Bernard, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal.
- JANET Évelyne, *Jacques Piou et l'Action Libérale Populaire (1901-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Gilles Le Béguec, Université de Paris X, 2012.
- KECHICHIAN Albert, *Missionnaires de l'aristocratie : les Croix de Feu dans l'engrenage partisan (1927-1936)*, sous la direction de Serge Berstein, Institut d'Études Politiques, 2002.
- MELLINGER Florian, *Penser, débattre et réformer l'organisation administrative de la France (1815-1914)*, sous la direction d'Éric Anceau, Paris, Université de la Sorbonne.
- PHILIPPET Jean, *Le temps des ligues. Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes (1919-1944)*, thèse de doctorat de l'IEP de Paris sous la direction de Raoul Girardet, 2000, Éditions universitaires du Septentrion. Également disponible à la FNSP-Sciences Po en 8 tomes.
- RICHARD Gilles, *Le Centre national des indépendants et paysans de 1948 à 1962, ou l'échec de l'union des droites françaises dans le parti des modérés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000. Aubervilliers, campus de Condorcet, 3 volumes, 900 p.
- SAWICKI Gérald, « De la violence de guerre à la victimisation. Les villes et les villages martyrs de Lorraine pendant la Première Guerre mondiale », *Histoire Politique* [En ligne], 32 | 2017.
- SCHMAUCH Joseph, *Réintégrer les départements annexés (le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine, 1914-1919)*, thèse de doctorat de l'École des chartes, Nancy, 2016.

Du même auteur

- Albert Lebrun, le dernier président de la III^e République*. Paris, Belin, 2013, 592 p. (Prix de l'Académie de Stanislas).
- Comment la III^e République a sombré (Journal de Marguerite Lebrun – août 1939-juillet 1940)*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine, 2018, 374 p.
- Journal de guerre de Marguerite Lebrun, épouse du dernier président de la III^e République (juillet 1940 - octobre 1947)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019, 516 p.
- CHEVALIER Alain, FREYSSSELINARD Bénédicte, FREYSSSELINARD Éric. *Un décor pour la République : le château de Vizille dans les années 1920 et 1930*, Lyon, Fage, 2011.
- Dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol (Ser y estar)*. Paris, Ophrys, 1990, 272 p.
- Les 3500 mots essentiels* (espagnol). Paris, Ophrys, 1997, 114 p.
- Le mot et l'idée II* (espagnol), 12 000 mots. Paris, Ophrys, 1997, 205 p.
- Grammaire et vocabulaire du catalan*. Paris, Ophrys, 2002, 224 p.
- L'espagnol par la presse*, avec Jacques Caro. Paris, Ophrys, 2013, 256 p.
- Grammaire de l'espagnol contemporain*. Paris, Ophrys, 2015, 254 p.

Biographie de Louis Marin

Naissance à Bruyères de Louis Marin, père (15 avril 1840)
Naissance à Épinal de Jeanne Vigneron (19 mai 1850)
Mariage des parents de Louis Marin (16 septembre 1868)
Naissance à Faulx (7 février 1871)
Mort de Jeanne Marin, mère de Louis (23 février 1871)
Remariage du père de Louis avec Laurence Lagrange (1853-1936) (27 décembre 1877)
Reçu premier de son canton au certificat d'études primaires (1880)
Collège de La Malgrange (1881-1887)
Lycée Saint-Sigisbert (1887-1889)
Baccalauréat de philosophie, mention Très bien et baccalauréat de sciences (1888).
Installation au 107, boulevard Saint-Michel, à Paris (1889)
Licence ès lettres, mention Très bien (1890)
Étudiant à l'École libre des sciences politiques (1891)
Installation au 29, rue la Huchette (1892)
Licencié en droit (1892)
Nombreux voyages en Orient, en Asie et en Europe (1891-1904)
Installation au 13, avenue de l'Observatoire, à Paris (1894)
Lancement du journal *Les marches de l'Est* (1909)
Lancement du journal *L'Austrasie*
Élu député de Nancy (8 octobre 1905)
Réélu député de Nancy (1906)
Secrétaire de la Chambre en 1907
Installation au 137, boulevard Saint-Michel, à Paris (1908)
Réélu député de Nancy (1910)
Membre de la commission interparlementaire des Colonies (1909), de la commission des Armements (1910-1914), rapporteur des budgets de la Légion d'honneur, des cultes et des Affaires étrangères (1912), membre de la commission du Budget (pendant 17 ans), des Affaires étrangères ; de l'Enseignement ; des Comptes définitifs et des Économies (1908 ou 1914, pendant 9 ans), des Dommages de guerre (1915), de la Réorganisation économique (1917), des Régions libérées (1919), des Traités de paix (1919), des Marchés et spéculations, de l'Instruction publique, Rapporteur (1905-1920), puis président de la commission du Règlement, Rapporteur général du Budget (sept. 1917-fin 1919), vice-président du comité parlementaire franco-britannique (1939), etc.
Réélu député de Nancy (1914)
Conseiller général de Nomeny (1909-1955)
Mort du père de Louis (25 janvier 1911)
Installation au 95, boulevard Saint-Michel, à Paris (1916)
Contrôleur général aux armées (27 novembre 1915)
Réélu député de Nancy (1919)
Vice-président de la commission des Affaires extérieures (1919)

Évincé de la commission des Finances (1920)
 Directeur de l'École d'anthropologie (1920)
 Président de la commission des Spéculations (1^{er} juin 1920-1924)
 Vice-président de la Chambre des députés (10 janv. 1923-1924)
 Réélu député de Nancy (1924)
 Président du groupe parlementaire (1924) et de la Fédération républicaine (1925)
 Rédacteur en chef de *La Nation* (1925)
 Président de la commission des Réformes (1922-1924)
 Premier vice-président de la Chambre (1923-1924)
 Ministre des Régions libérées sous le troisième cabinet Poincaré (29 mars 1924-1^{er} juin 1924, deux mois)
 Ministre des Régions libérées sous le ministère François-Marsal (9-13 juin 1924)
 Ministre des Pensions dans le quatrième cabinet Poincaré (23 juil. 1926-6 nov. 1928)
 Décès de son ami Georges Ducrocq (1927)
 Réélu député de Nancy (1928)
 Président de la commission de Chômage (1929-1934)
 Président de la commission d'enquête sur le scandale Oustric (28 novembre 1930-1931).
 Réélu député de Nancy (1932)
 Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique dans le cabinet Doumergue (9 fév.-8 nov. 1934)
 Ministre d'État dans les cabinets Flandin (8 nov. 1934-30 mai 1935), Bouisson (1^{er} juin-4 juin 1935), Laval (7 juin 1935-22 janvier 1936).
 Président du conseil général de Meurthe-et-Moselle (1934-1940 ; 1945-1951)
 Réélu député de Nancy (1936)
 Ministre d'État sous Reynaud (10 mai-16 juin 1940)
 Départ de Vichy (19 mars 1944)
 Séjour à Londres (10 avril-6 octobre 1944)
 Assemblée consultative (27 novembre 1944)
 Élu à l'Académie des sciences morales et politiques (27 nov. 1944)
 Élection à la première Assemblée constituante (21 oct. 1945)
 Élection à la seconde Assemblée constituante (2 juin 1946)
 Élu député à l'Assemblée Nationale (10 nov. 1946).
 Membre de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 (1947-1951)
 Battu aux législatives (17 juin 1951)
 Battu à la présidence du conseil général (octobre 1951)
 Battu aux sénatoriales (18 mai 1952)
 Mariage de Louis et Fernande à la mairie du V^e arrondissement (19 mars 1954)
 Fin de son mandat de conseiller général (1955)
 Vice-président (1955), puis président de l'Académie des sciences morales et politiques (1957)
 Décès à Paris (23 mai 1960)
 Inauguration de la place Louis-Marin (29 avril 1967)

Chronologie sommaire

1870	2 sept.	Défaite de Sedan
	4 sept.	Proclamation de la République par Gambetta
1871	7 fév.	Naissance de Louis Marin
	17 fév.	Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif
	10 mai	Traité de Francfort
	29 août	Loi organisant les conseils généraux
	31 août	Loi Rivet définissant les pouvoirs de Thiers, président de la République
1873	7 janv.	Mort de Napoléon III
	24 mai	Mac-Mahon, président de la République
1875	30 janv.	Amendement Wallon fixant le septennat
	24-25 fév. et 16 juil.	Lois constitutionnelles
1877	16 mai	Renvoi de Jules Simon, président du Conseil
1879	5 janv.	Elections sénatoriales
	30 janv.	Jules Grévy, président de la République
1880	29 mars	Décrets de dissolution des congrégations
	14 juil.	Célébration de la fête nationale
1884	5 avr.	Loi municipale
	14 août	Révision constitutionnelle
1886	5 déc.	Naissance de Fernande Hartmann à Châtelleraut (Vienne)
1887	20-30 avr.	Incident Schnæbelé
	3 déc.	Sadi Carnot, président de la République
1888	1 ^{er} avr.	Fuite de Boulanger
	15 juil.	Loi militaire de trois ans
1889		Rétablissement du scrutin d'arrondissement
1890	18 nov.	<i>Toast</i> du cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger
1892	16 fév.	Encyclique <i>Au milieu des sollicitudes</i> de Léon XIII
		Marin, licencié en droit
1894	10 janv.	Création du Sillon de Marc Sangnier
	24 juin	Assassinat à Lyon de Sadi Carnot
	27 juin	Jean Casimir-Périer, président de la République
	22 déc.	Condamnation du capitaine Dreyfus
1895	17 janv.	Félix Faure, président de la République
1898	13 janv.	« J'accuse » d'Émile Zola
	18 sept.	Incident Fachoda
1899	18 fév.	Émile Loubet, président de la République
	22 juin	Pierre Waldeck-Rousseau, président du Conseil
1900		Exposition universelle

1901	21-23 juin	Création du Parti radical et radical-socialiste
	1 ^{er} juil.	Loi sur les associations
	23 oct.	Création de l'Alliance républicaine démocratique
1902	27 avr.-11 mai	Élections législatives
	17 mai	Création de l'Action libérale populaire (ALP)
	6 juin	Émile Combes, président du Conseil
1903	4 août	Élection de Pie X
	12 nov.	Création de la Fédération républicaine
1904	8 avr.	Entente cordiale avec l'Angleterre
	30 juil.	Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican
	15 nov.	Démission du général André
1905	24 janv.	Maurice Rouvier, président du Conseil
	mars	Service militaire réduit à deux ans
	31 mars	Guillaume II à Tanger
	23-26 avr.	Création de la SFIO
	8 oct.	Marin, élu député
	9 déc.	Loi concernant la séparation des Églises et de l'État
1906	17 janv.	Armand Fallières, président de la République
	janv.-avr.	Conférence d'Algésiras sur le Maroc
	fév.	Encyclique <i>Vehementer Nos</i> et inventaires
	14 mars	Ferdinand Sarrien, président du Conseil
	22 avr.-6 mai	Élections législatives. Marin réélu.
	10 août	Encyclique <i>Gravissimo Offici</i>
	25 oct.	Georges Clemenceau, président du Conseil
1907	2 janv.	Loi confiant les églises au culte
	28 mars	Loi Briand supprimant l'obligation de déclaration pour les messes
1908	13 avr.	Loi transférant la propriété des églises aux collectivités
	3-10 mai	Élections municipales.
1909	24 juil.	Aristide Briand, président du Conseil
	24 avr.-8 mai	Élections législatives. Marin réélu.
	31 juil.	Élections cantonales. Marin élu conseiller général de Nomeny
1911	2 mars	Ernest Monis, président du Conseil
	27 juin	Joseph Caillaux, président du Conseil
	oct.-nov.	Première guerre des Balkans
1912	14 janv.	Raymond Poincaré, président du Conseil
1913	18 janv.	Raymond Poincaré, président de la République
	21 janv.	Aristide Briand, président du Conseil
	22 mars	Louis Barthou, président du Conseil
	31 juil.	Élections cantonales. Marin réélu.

	7 août	Loi de trois ans
	9 déc.	Gaston Doumergue, président du Conseil
1914	16 mars	Mme Caillaux tue Gaston Calmette
	26 avr.-10 mai	Élections législatives. Marin réélu.
	9 juin	Alexandre Ribot, président du Conseil
	13 juin	René Viviani, président du Conseil
	28 juin	Attentat de Sarajevo
	15 juil.	Départ de Poincaré et de Viviani pour la Russie
	31 juil.	Assassinat de Jaurès
	1 ^{er} août	Mobilisation générale.
	2 août	Invasion de la Belgique
	3 août	Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France
	20 août	Benoît XV succède à Pie X
	6-9 sept.	Bataille de la Marne
	29 oct.	Aristide Briand, président du Conseil
1916	21 fév.	Début de la bataille de Verdun
	1 ^{er} juil.	Début de la bataille de la Somme
1917	20 mars	Alexandre Ribot, président du Conseil
	6 avr.	Entrée en guerre des États-Unis
	16 avr.	Début de la bataille du Chemin des Dames
	12 sept.	Raymond Painlevé, président du Conseil
	16 nov.	Georges Clemenceau, président du Conseil
1918	8 janv.	Quatorze points de Wilson
	3 mars	Paix de Brest-Litovsk
	11 nov.	Signature de l'armistice
1919	12 janv.-28 juin	Conférence de la paix à Paris
	28 juin	Signature du traité de paix avec l'Allemagne
	16 nov.	Élections législatives. Marin réélu.
	14 déc.	Élections cantonales. Marin réélu.
1920	20 janv.	Aristide Millerand, président du Conseil
	17 fév.	Paul Deschanel, président de la République
	23 sept.	Alexandre Millerand, président de la République
1920	24 sept.	Georges Leygues, président du Conseil
1921	16 janv.	Aristide Briand, président du Conseil
1921	20 mars	Référendum sur la Haute-Silésie
1922	15 janv.	Raymond Poincaré, président du Conseil
1922	16 avril	Traité de Rapallo entre les Soviétiques et les Allemands
1923	11 janv.	Occupation de la Ruhr

	1 ^{er} avr.	Service militaire ramené à dix-huit mois
	14 oct.	Discours d'Évreux du président Millerand
	27 août	Incident de Corfou
	5 déc.	Décès de Maurice Barrès
1924	29 mars	Marin, ministre des Régions libérées sous le troisième cabinet Poincaré
	11 mai	Élections législatives (Cartel des gauches).
	8-10 juin	Frédéric François-Marsal, président du Conseil Marin, ministre des Régions libérées
	13 juin	Gaston Doumergue, président de la République
	14 juin	Édouard Herriot, président du Conseil
	16 août	Signature du plan Dawes
	6 nov.	Création de la Ligue républicaine nationale (LRN) de Millerand
	18 nov.	Loi d'amnistie en faveur de Malvy et Caillaux
	23 nov.	Entrée de Jaurès au Panthéon
1925	17 avr.	Paul Painlevé, président du Conseil
	25 août	Ratification des accords de Londres
	16 oct.	Signature du traité de Locarno
	11 nov.	Création du Faisceau par Valois
	28 nov.	Aristide Briand, président du Conseil
1926	janv.	Service militaire ramené à un an
	2 mars	Ratification des accords de Locarno à la Chambre des députés
	29 avril	Signature de l'accord Mellon-Bérenger
	4 juin	Ratification des accords de Locarno au Sénat
	12 juil.	Accord Caillaux-Churchill
	19 juil.	Édouard Herriot, président du Conseil
	23 juil.	Raymond Poincaré, président du Conseil Marin, ministre des Pensions dans le quatrième cabinet Poincaré
1928	22-29 avr.	Élections législatives. Marin réélu
	27 août	Signature du pacte Briand-Kellogg
	4 nov.	Congrès radical d'Angers
1929	7 juin	Signature du plan Young
	21 et 26 juil. 1929	Ratification de l'accord Mellon-Bérenger
	29 juil.	Aristide Briand, président du Conseil
	Août	Conférence de La Haye, validant le plan Young
	24 oct.	Jeudi noir à Wall Street
	3 nov.	André Tardieu, président du Conseil
1930	21 fév.	Camille Chautemps, président du Conseil
	2 mars	André Tardieu, président du Conseil

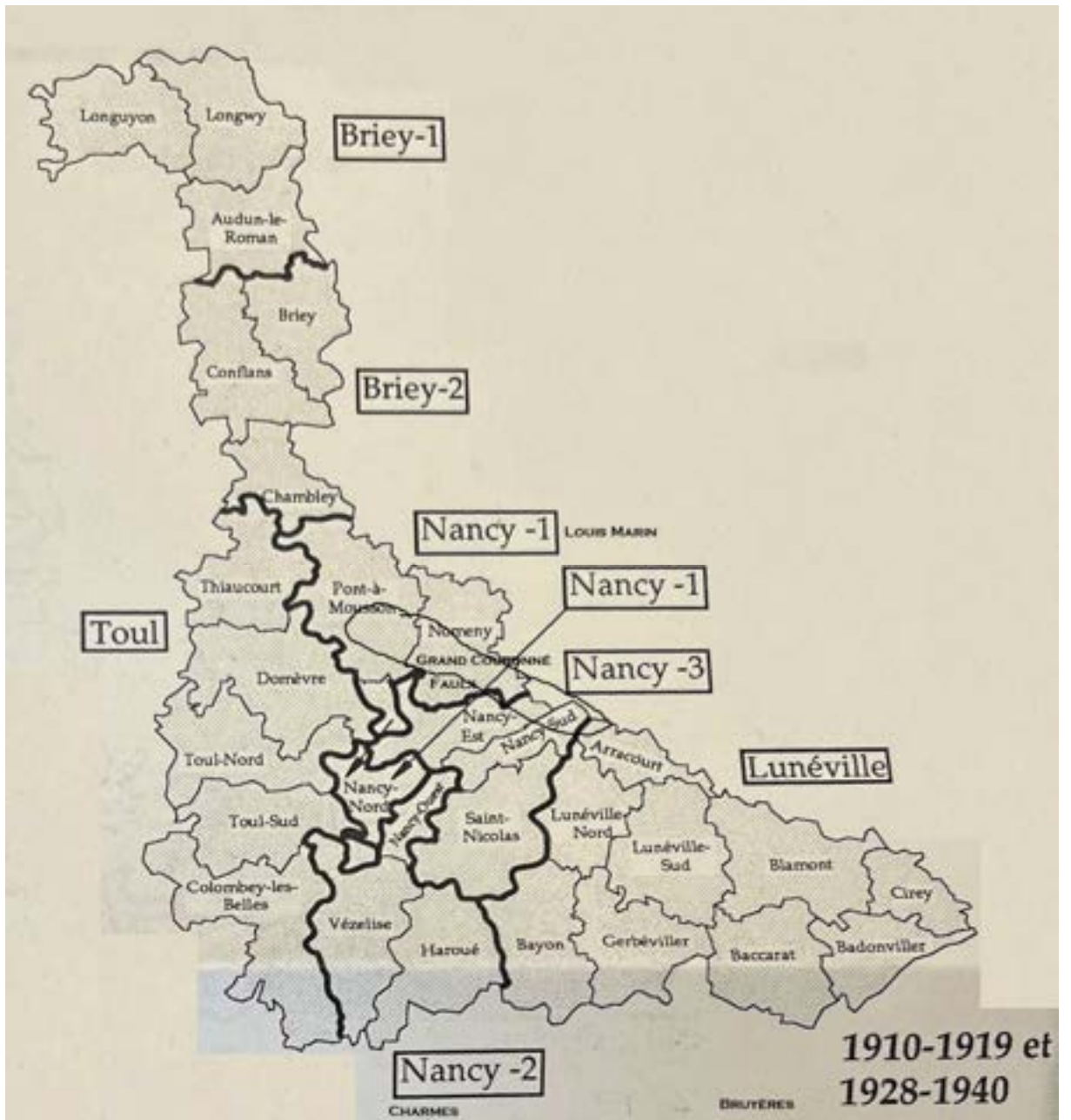
	30 mars et 5 avr.	Ratification du plan Young par la Chambre des députés et le Sénat
	Juin-juil.	Affaire de la maternité de Nancy
	13 déc.	Théodore Steeg, président du Conseil
1931	27 janv.	Pierre Laval, président du Conseil
	6 mai	Inauguration de l'exposition coloniale
	13 mai	Paul Doumer, président de la République
	1 ^{er} juin	Lebrun, président du Sénat
	20 juin	Moratoire Hoover sur les dettes
1932	20 fév.	André Tardieu, président du Conseil
	3 juin	Édouard Herriot, président du Conseil
	6 mai	Assassinat de Paul Doumer
	1 ^{er} -8 mai	Élections législatives. Marin réélu. Départ de Pernot et Kerillis.
	10 mai	Lebrun, président de la République
	26 nov.	Pacte de non-agression franco-soviétique
	18 déc.	Joseph Paul-Boncour, président du Conseil
1933	30 janv.	Adolf Hitler, chancelier
	31 janv.	Édouard Daladier, président du Conseil
	26 oct.	Albert Sarraut, président du Conseil
	26 nov.	Camille Chautemps, président du Conseil
1934	30 janv.	Édouard Daladier, président du Conseil
	6 fév.	Émeutes à Paris
	9 fév.	Gaston Doumergue, président du Conseil Marin, ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique
	4 oct.	Agression de l'Éthiopie par l'Italie
	9 oct.	Assassinat du roi Alexandre à Marseille
	8 nov.	Pierre-Étienne Flandin, président du Conseil Marin, ministre d'État
1935	13 janv.	Rattachement de la Sarre à l'Allemagne
	2 mai	Signature par la France du traité franco-soviétique d'assistance mutuelle
	1 ^{er} juin	Fernand Bouisson, président du Conseil Marin, ministre d'État
	7 juin	Pierre Laval, président du Conseil Marin, ministre d'État
	août	Augmentation de la durée du service militaire
1936	24 janv.	Albert Sarraut, président du Conseil
	16 fév.	Victoire du Frente popular en Espagne
	7 mars	Hitler occupe la Rhénanie
	26 avr.-3 mai	Élections législatives. Marin réélu
	4 juin	Léon Blum, président du Conseil

	7 juin	Accords de Matignon
	18 juin	Dissolution des ligues
	17-18 juil.	Soulèvement franquiste en Espagne
	18 nov.	Suicide de Roger Salengro
1937	16 mars	Fusillade de Clichy
	29 juin	Camille Chautemps, président du Conseil
	24 mai	Exposition universelle à Paris
1938	12 mars	<i>Anschluss</i>
	13 mars	Léon Blum, président du Conseil
	12 avr.	Édouard Daladier, président du Conseil
	19-22 juil.	Visite des souverains britanniques à Paris
	30 sept.	Retour de Daladier après les accords de Munich
	9 nov.	Nuit de Cristal
	30 nov.	Grandes grèves à Paris
	6 déc.	Von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères allemand à Paris
1939	2 mars	Pie XII succède à Pie XI
	15 mars	Hitler envahit la Bohême
	20 et 21 mars	Visite d'État du président français à Londres
	5 avr.	Lebrun, réélu président de la République
	23 août	Pacte germano-soviétique
	1 ^{er} sept.	Hitler attaque la Pologne
	3 sept.	La France déclare la guerre à l'Allemagne
1940	22 mars	Paul Reynaud, président du Conseil
	10 mai	Marin, ministre d'État sous Reynaud
	18 mai	Pétain entre dans le gouvernement Reynaud
	5 juin	De Gaulle entre dans le gouvernement
	12 et 13 juin	Premiers Conseils des ministres à Cangé
	14 juin	Entrée des Allemands à Paris et installation du gouvernement français à Bordeaux
	16 juin	Philippe Pétain, président du Conseil
	18 juin	Appel du général de Gaulle
	21 juin	Départ du <i>Massilia</i>
	22 juin	Signature de l'armistice
	23 juin	Entrée de Laval au gouvernement
	3 juil.	Canonnade de Mers el-Kébir
	4 et 8 juil.	Laval présente en Conseil des ministres les nouveaux textes constitutionnels
	9 juil.	Présentation du texte devant chacune des Assemblées
	10 juil.	Vote des pleins pouvoirs à Pétain
	3 oct.	Statut des Juifs en Conseil des ministres
	24 oct.	Poignée de mains de Montoire

	5 nov.	Réélection du président Roosevelt
	13 déc.	Destitution de Laval, remplacé par Darlan
1941	7 déc.	Pearl Harbor
1942	19 fév.	Ouverture du procès de Riom
	18 avr.	Retour de Laval au gouvernement
	16-17 juil.	Rafle du Vel' d'Hiv
	8 nov.	Débarquement américain en Afrique du Nord
	11 nov.	Invasion de la zone libre par les Allemands
1943	21 juin	Arrestation de Jean Moulin à Caluire
1944	19 mars	Départ de Marin de Vichy
	10 avr.	Arrivée à Londres de Marin
	6 juin	Débarquement allié sur l'Atlantique
	15 août	Débarquement allié en Provence
	6 octobre	Retour en France de Louis Marin
	7 nov.	Membre de l'Assemblée consultative
	27 nov.	Marin élu à l'Académie des sciences morales et politiques
1945	8 mai	Capitulation de l'Allemagne
	15 août	Capitulation du Japon. Condamnation du maréchal Pétain
	2 oct.	Condamnation de Pierre Laval
	15 oct.	Premier référendum sur la Constitution
	21 octobre	Élections à l'Assemblée constituante. Marin réélu
	13 nov.	Charles de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française
1946	20 janv.	Démission du général de Gaulle
	23 janv.	Félix Gouin, président du Conseil
	5 mai	Rejet par référendum du projet de Constitution
	2 juin	Élections à l'Assemblée constituante. Marin réélu
	16 juin	Discours du général de Gaulle à Bayeux
	19 juin	Georges Bidault, président du Conseil
	13 oct.	Approbation par référendum de la Constitution de la IV ^e République
	10 nov.	Élections législatives. Marin réélu
	12 déc.	Léon Blum, président du Conseil
1947	14 janv.	Vincent Auriol, élu président de la IV ^e République
	28 janv.	Paul Ramadier, président du Conseil
	28 février	Membre de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945
	4 mai	Éviction des ministres communistes du gouvernement
	22 nov.	Robert Schuman, président du Conseil
1948	24 juil.	André Marie, président du Conseil
	5 sept.	Robert Schuman, président du Conseil
	11 sept.	Henri Queuille, président du Conseil

1949	20-27 mars	Élections cantonales. Marin réélu
	27 oct.	Georges Bidault, président du Conseil
1950	2 juil.	Henri Queuille, président du Conseil
	25 juin	Début de la guerre de Corée
	11 juil.	René Pleven, président du Conseil
	10 mars	Henri Queuille, président du Conseil
1951	15 fév.	Création du Centre national des indépendants et paysans (CNIP)
	17 juin	Élections législatives. Échec de Marin
	oct.	Battu à la présidence du conseil général
	11 août	René Pleven, président du Conseil
1952	20 janv.	Edgard Faure, président du Conseil
	8 mars	Antoine Pinay, président du Conseil
	18 mai	Élections sénatoriales. Marin battu
1953	8 janv.	René Mayer, président du Conseil
	27 juin	Joseph Laniel, président du Conseil
	20 nov.	Début de la bataille de Diên Biên Phu
1954	16 janv.	René Coty, président de la République
	19 mars	Mariage de Louis et Fernande
	18 juin	Pierre Mendès-France, président du Conseil
	1 ^{er} nov.	Toussaint rouge à Alger
1955	23 mars	Edgard Faure, président du Conseil
	18-24 avr.	Conférence de Bandoeng
1956	2 janv.	Élections législatives avec 52 députés poujadistes
	31 janv.	Guy Mollet, président du Conseil
	7 mars	Indépendance du Maroc
	20 mars	Indépendance de la Tunisie
	5-6 nov.	Expédition franco-britannique à Suez
1957		Louis Marin, Président de l'Académie des sciences morales et politiques
	12 juin	Maurice Bourgès-Maunoury, président du Conseil
	6 nov.	Félix Gaillard, président du Conseil
1958	13 mai	Pierre Pflimlin, président du Conseil
	1 ^{er} juin	Gouvernement de Gaulle
	4 oct.	Constitution de la V ^e République
	21 déc.	De Gaulle, président de la République
1959	9 janv.	Michel Debré, président du Conseil
1960	23 mai	Mort de Louis Marin
1967	29 avril	Inauguration de la place Louis-Marin
1971	9 fév.	Célébration du centenaire de la naissance de Louis Marin à Saint-Sulpice
1980	14 sept.	Décès de Fernande Marin à Paris

Géographie des lieux (Lorraine et Allemagne)





Cahier de photos



Lieu de naissance à la Basse-Faulx (Meurthe-et-Moselle)
© Photo Éric Freysselinard



Église du village de Faulx (Meurthe-et-Moselle)
© Photo Éric Freysselinard



Maison de Louis Marin à Faulx (Meurthe-et-Moselle)



95, boulevard Saint-Michel, à Paris, domicile où Louis Marin résida de 1916 à 1960
© Photos Éric Freysselinard



Louis Marin, enfant (AD MM 26J/23)



Louis Marin, jeune homme (AD MM 26J/ 23)



Louis Marin, adulte (AD MM 26J/23)



Louis Marin explorateur, au bout à droite de la photo, en conversation avec peut-être Georges Ducrocq © Musée Guimet



Louis Marin, à droite du cocher. De face, de gauche à droite, sans doute Georges Ducrocq et Paul Collenot © Musée Guimet



Georges Ducrocq

Photo communiquée par Marcel Cordier



Louis Marin, militaire
AD MM 26J/44



Louis Marin, député-inspecteur
AD MM 26J/44



Fernande Hartmann, jeune femme
Photo communiquée par Marcel Cordier



Monument en hommage à Georges Ducrocq
en forêt de Morey (Meurthe-et-Moselle)
© Photo Éric Freysselinard

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE PROGRESSISTE
de Meurthe-et-Moselle
PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. LOUIS MARIN
14, Boulevard Saint-Jean, NANCY

Banquet Populaire
le 5 juillet 1914
à 8 heures
à M. Louis MARIN
Député général
et député de Meurthe-et-Moselle
PAR LES ÉLÉMENTS
DU CANTON DE MOREY
à l'Hôtel du Commerce
à NOMEY

MENU

UN VIN FRANÇAIS
SAISON DE LA LUNE NOUVELE
CONFIT
TOUTES SORTES DE DÉSSERTS
PLATEAU FOS À LA FRANÇAISE
SALAMINE DE VOLAILLE À LA SAISON
FRUITS - DÉSSERTS

VINS
Grand ordinaire
Rouge et Blanc
Distinction de Paris, 1889
CHAMPAGNE
Eau - Liqueurs

Affiche électorale (5 juillet 1914)
AD MM 26J/155

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 16 Novembre 1919

Liste d'Entente Républicaine
et d'Union Nationale

Albert-LEBRUN Président du Conseil Général,
Ancien Ministre des Colonies, de la
Guerre et des Régions Libérées,
Député sortant.

Louis MARIN Rapporteur général du Budget,
Député sortant.

François de WENDEL Ingénieur et élé des Mines
Député sortant.

Charles FRINGANT Vigneron,
Député sortant.

Désiré FERRY Ancien Combattant,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre, Avocat.

Georges MAZERAND Ancien Combattant,
Conseiller de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre, Agriculteur.

Edouard de WARREN Ancien Combattant,
Conseiller de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre, Agriculteur.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS

Imprimerie LANTIER, 51007 et 51, Tr. A.

Bulletin de vote en 1919
AD MM 26J/138



Siège du journal *La Nation*, puis, après 1945, du parti,
241, boulevard Saint-Germain, à l'angle avec la rue de Lille
au deuxième étage gauche, à côté de la Chambre des députés
© Photos Éric Freysselinard



Siège avant-guerre de la Fédération républicaine, 36, rue de Varenne, dans la rue de l'hôtel Matignon
© Photos Éric Freysselinard



Allocation de Louis Marin



Louis Marin à la tribune de la Chambre des députés
AD MM 26J/243



« Louis Marin renversant le cabinet Briand-Caillaux (17 juillet 1926 ; erreur sur la légende de la photo) »



Louis Marin sonnant chez Raymond Poincaré pour lui demander de succéder à Édouard Herriot (19 juillet 1926)



Caricature de Louis Marin (AD MM 26J/1)

Viviani disait à nos amis, samedi

fait croyance surabondante... il n'y a plus rien de resté
derrière les nuages »

Il ajouta : peut-être est-ce possible avec cette question :
est-ce vraiment la solution de l'avenir ?

2/ Et tout le bon et le mauvais, ce qui est absurde sans aller
en au moins sans en parler... elle n'est employée dans
bonne, fautive, désaccordant... de même l'usage, si on
fait le rapprochement d'opposition, bon plus
dangereux, voire même de la part même de certains, qui n'ont
pas même compris ce qu'ils disent.

3/ L'erreur que l'élite de dire cela... elle ne s'en rend
pas compte.

Mais l'erreur que de l'opinion à l'égard de la
révolution. Alors on se rend vraiment très bien
pour le problème posé ; et elle fait le jeu de la
d) je pourrais comme lui, que je ferais les plus utiles
d'aller vers elle + marcher de l'opinion pour mettre
vite, sans ~~de~~ ~~de~~ en évitant nos points et que

« Viviani disait que nous avons arraché toute croyance surnaturelle..., il n'y a plus rien
derrière les nuages »

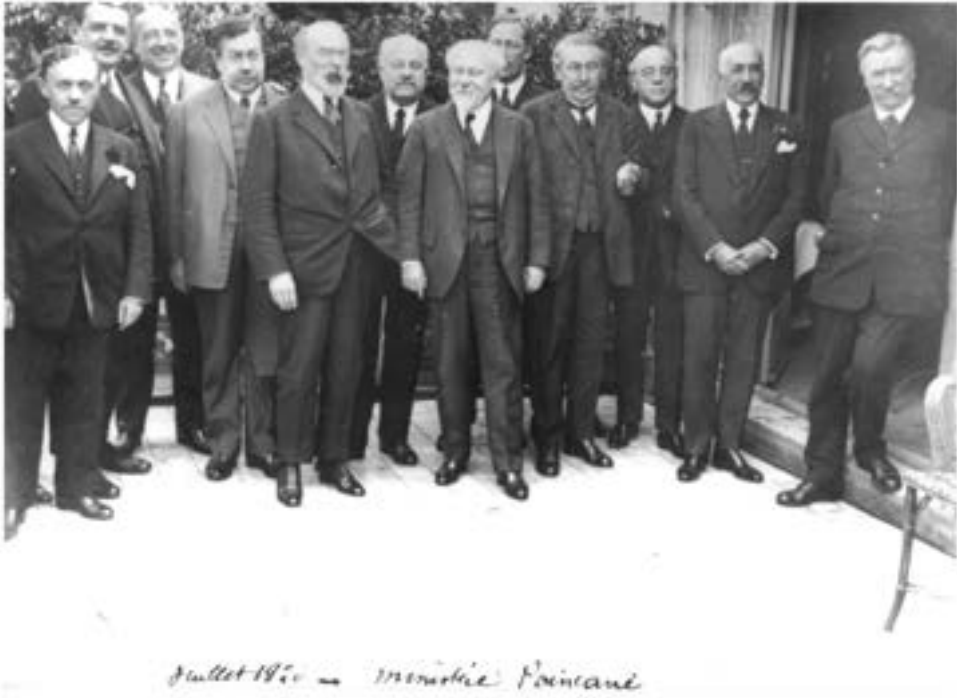
AD MM 26J/175



Louis Marin arrivant à l'hôtel de Lassay, siège de la présidence de la Chambre des députés
Photo communiquée par Marcel Cordier



Le groupe de la Fédération républicaine (1928)
Photo communiquée par Marcel Cordier



Louis Marin, ministre des Pensions dans le gouvernement Poincaré (tout à fait à droite)
(juillet 1926)
AD MM 26J/244 (1)



Louis Marin, ministre des Pensions, avec ses collaborateurs (1926-1928)
AD MM 26J/244



1928. Strasbourg - à la statue de Kléber

Louis Marin déposant une gerbe près du monument au général Jean-Baptiste Kléber, symbole de l'Alsace française, à Strasbourg (1928)
Photo communiquée par Marcel Cordier



Louis Marin dans le gouvernement Doumergue (1934)
AN 317AP/25-26



On reconnaît notamment de gauche à droite Adrien Marquet, Henry Chéron, Lucien Lamoureux, Gaston Doumergue, Louis Germain-Martin, Pierre-Étienne Flandin (au fond), Albert Lebrun et sa fille Marie Freysselinard juste derrière, Marguerite Lebrun de côté cachant André Tardieu, François Piétri, Philippe Pétain prenant le bras de Louis Marin, Louis Barthou, Albert Sarraut les mains dans les poches et Édouard Herriot caché derrière, Henri Queuille, Pierre Laval, William Bertrand, Georges Rivollet.



Louis Marin ministre de la Santé
AD MM 26J/245



Obsèques du maréchal Lyautey. À Nancy, le cortège quitte la rue Saint-Dizier pour entrer dans la rue Saint-Jean au Point-Central, avant de rallier la cathédrale.
Louis Marin tout à fait à droite (juillet 1934) 317AP/226



Obsèques du maréchal Lyautey, place de la Carrière, Nancy.
Louis Marin sous le parapluie (juillet 1934)
317AP/226



MM. TARDIEU, MARIN, D. FERRY au Cimetière de CHAMPENOUX, 9 Septembre 1934
De droite à gauche, assis : André Tardieu, Louis Marin, Désiré Ferry (septembre 1934)
Photo communiquée par Marcel Cordier



Louis Marin conversant avec le cardinal Eugenio Pacelli, futur Pie XII (avril 1935)
© BNF Richelieu



Obsèques du maréchal Lyautey à Rabat (octobre 1935)
 AAE PA-AP 203 (1)



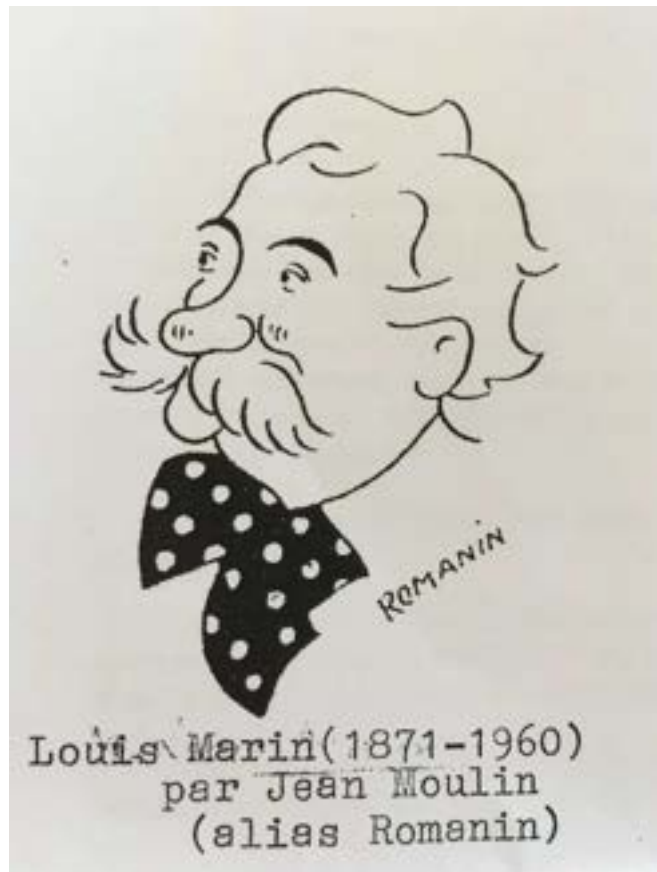
Le salut fasciste à Nancy, le 3 ou le 25 octobre 1936
 On reconnaît à droite François Valentin et, caché derrière le rideau, Xavier Vallat. Marin reste
 les mains croisées



Camille Blaisot au micro avec à sa droite Louis Marin et à sa gauche Jean Guiter
(Maison de la Mutualité, 13 novembre 1938) © Trampus



Hôtel Aix et Chambéry, Vichy (Allier) (1940-1944)



Caricature de Louis Marin par Jean Moulin (de son nom de plume Romanin)



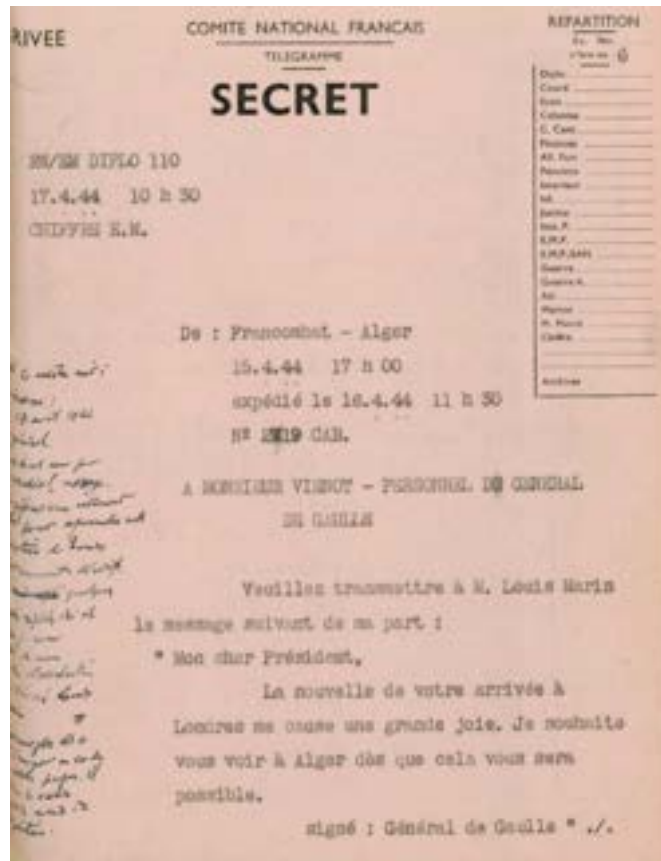
Louis Marin à Vichy, semble-t-il en 1943 (caricature de Senep)



Louis Marin chez les Américains à Vichy (AD MM 26J/47)



Louis Marin, rasé pour se cacher en 1944 (AD MM 26J/47)



Mot du général de Gaulle à Louis Marin
AD MM 26J/47



Photo peut-être prise à Londres
AAE PA-AP 203 (2) 21



At: The Citadel,
Quebec.

ST. DENNY'S
QUEBEC

17 September, 1944.

My dear Monsieur Marin,

Thank you so much for your kind letter of August 31. I am glad that after your escape from France you found refuge in England and an opportunity to work for the liberation of your country.

You will now be returning in very different circumstances from those in which you left, and I send you my best wishes for your health and prosperity in the brighter years ahead.

Yours sincerely,

Monsieur Louis Marin.

Lettre de Winston Churchill à Louis Marin
AD MM 26J/47



Louis et Fernande Marin
AD MM 26J/5



Louis Marin en tenue d'académicien (AD MM 26//13)



13 novembre 1945. Churchill est reçu à l'Académie des sciences morales et politiques. Avec Marin, il commente la photo de ce dernier sans moustache 18 mois plus tôt à Londres.
AD MM 26J/47 et 96



Louis Marin sortant du bureau du président Vincent Auriol (1947-1954)
AD MM 26//13



Photo de Louis Marin exposée dans la salle Louis-Marin
de la préfecture de Meurthe-et-Moselle
© Photo Éric Freysselinard

Mort de Louis Marin - 23 Mars 1960

Le dimanche 7 Mars 1960, alors que Louis Marin venait en consultation de la brucellose chronique, dont il souffrait depuis une dizaine d'années, il fut pris brusquement de la crise.

Le Docteur Fisch, appelé, procéda de la façon suivante par le Dr Viela, urologue. Le Dr Viela était absent jus- qu'au lundi et le Docteur Fisch commença à appeler M^{me} Thomas, infirmière qui venait de faire un stage de deux mois au service d'urologie de St Joseph, elle était com- mandée par M^{me} Bernier, de l'Institut Polytechnique de la rue d'Assas.

Vers 22^h 30, M^{me} Thomas passa la soirée - qu'on avait eu du mal à se procurer la soirée en étant interdite - elle la passa à l'écouter, malade et souffrant de la paroi externe de la vessie gonflée et creusée la prostate. Un grand vieillard patient avait indiqué qu'elle avait fait très mal. Une hémorragie avait rempli la vessie. M^{me} Thomas ne peut pas compter de ce qui arrivait, l'infirmière dut se rendre sur la scène dans la basse, pour montrer à l'urologue, le lendemain, que la crise continuait de durer. Elle passa la soirée en place et la finit dans l'après-midi.

C'est la nuit la plus mauvaise, sans que l'état général ait souffert de ce qui s'était passé. Louis Marin s'était endormi.

C'est ce qui s'est passé, le lundi 7 Mars que je me rendis compte de ce qui s'était passé, en voyant le lit plein de sang. Je téléphonai aussitôt chez le Dr Viela, qui, positionné par le Dr Fisch en il était, vint de

Première page du témoignage de Fernande Marin sur la mort de son mari (1960)
AD MM 26J/13



Article de presse relatant les obsèques de Louis Marin (AD MM 26J/13)



Tombe de Louis et Fernande Marin au cimetière de Bruyères (Vosges)
© Photo Éric Freysselinard



Épitaphe de la tombe de Louis Marin
© Photo Éric Freysselinard



Buste de Sinapi au conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
© Photo Éric Freysselinard



Buste de Black à l'Académie
des sciences d'outre-mer
© Photo Éric Freysselinard

Index

- Abdelkrim, 272, 277
Abd-ul-Hamid, 833
Abeille (Pierre), 171
Abetz (Otto), 594, 619, 622, 642, 654, 698, 860
About (Gaston), 137, 276
About (Henry), 476
Adam (Charles), 692
Adam (Juliette), 52, 862
Adam (M.), 382
Adam (Paul), 101
Adenauer (Konrad), 775, 804, 857
Adigard (Pierre), 52
Adrien (Charles), 298
Aillières (Bernard d'), 508, 606, 648, 696
Albe (Duc d'), 673
Albert I^{er}, roi des Belges, 363
Albert-Buisson (François), 796
Albert-Favre (Ernest), 335, 337
Albertin (Fabien), 574
Albrecht (Berty), 625
Alexandre, 670
Alexandre de Yougoslavie, 90, 395, 406, 479, 795
Alexandre le Grand, 61
Alibert (Raphaël), 593, 594, 619
Alicot (M.), 743
Allard (Maurice), 165
Allio (M.), 410
Almeryda (Miguel), 208, 270, 462
Alphonse XIII, 95
Amet (Camille), 362
Amidieu du Clos (Pierre), 146, 197, 208, 210, 298, 326, 329, 345, 360, 361, 362, 368, 371, 378, 381, 387, 390, 420, 426, 444, 445, 466, 467, 476, 477, 512, 647, 658, 698, 729, 824, 842, 894, 900
Ancel (Georges), 280
Andigné (Fortuné d'), 349, 454, 455
Andlau de Hombourg (Hubert d'), 607
André (Général Louis), 113, 821
André (Marguerite), 775
André (Pierre), 445, 728, 736, 751, 752, 757, 758, 759, 760, 762, 764, 766, 772, 773, 774, 775, 778, 784, 838, 900
Angeletti (Yves), 710
Angeli (Alexandre), 615
Annam (Empereur d'), 363
Antériou (Léon), 88
Antériou (Louis), 209
Antier (Paul), 710
Aoste (Duc d'), 363
Appleton (M.), 441
Arago (François), 110, 182, 190, 198, 245, 247
Aragon (Louis), 201, 721
Aron (M.), 435
Astier (Marcel), 528
Astier de La Vigerie (Emmanuel d'), 625, 719, 725
Attila, 153
Aubrac (Lucie), 711, 802
Aubry (Henri), 710
Audier (M. d'), 300, 478
Audiffred (Jean-Honoré), 102, 329
Audiffret-Pasquier (Étienne d'), 366, 429, 606, 658
Augustin (Michel), 696
Aulard (Alphonse), 87
Aulois (Félix), 465
Aumale (Duc d'), 871
Aumeran (Adolphe), 744, 838
Auriol (Henri), 329, 368, 467
Auriol (Vincent), 127, 199, 206, 329, 334, 503, 515, 538, 552, 607, 676, 679, 739, 740, 742, 761, 1023
Avilés Ramírez (Eduardo), 28, 96
Avinin (Antoine), 739
Azcona (Robenne d'), 335
Baade (Paul W.), 720
Babikov (M.), 68
Baffier (Jean), 79, 827
Bailby (Léon), 265, 446, 510, 872
Bailloud (Maurice), 151
Bailly (Lucien), 42
Bailly (Rosa), 91, 92, 434, 793
Bainville (Jacques), 144, 180, 187, 304, 508
Baker (Joséphine), 149
Balanant (Victor), 208, 243, 299
Balfour (Arthur), 203
Balsan (Robert), 280
Baraban (Léon), 107, 108, 110
Barangé (Charles), 823
Barbé (Henri), 446
Barbie (Klaus), 664
Barbier (André), 757
Barboux (Henri), 102
Bardèche (Maurice), 719
Bardiot (M.), 669
Bardoul (Émerand), 606, 658
Bardoux (Jacques), 140, 210, 243, 280, 301, 311, 331, 368, 397, 404, 418, 429, 441, 442, 443, 447, 467, 610, 620, 628, 638, 657, 658, 717, 762, 895
Baréty (Léon), 367, 513
Barillet (M.), 247

Barillet (Robert), 293
 Barnaud (M.), 529
 Barnichon (Jacques), 794
 Baron (Jacques), 210
 Barrachin (Edmond), 446, 458, 459, 724, 744, 746, 748, 765
 Barral (M.), 710
 Barrère (Camille), 421, 510
 Barrès (Maurice), 32, 33, 42, 43, 46, 48, 50, 51, 52, 54, 85, 101, 103, 106, 108, 109, 110, 115, 123, 134, 150, 151, 158, 168, 193, 199, 237, 333, 359, 437, 462, 471, 483, 493, 773, 818, 827, 844, 854, 861, 872, 873, 884, 887, 888, 901, 904
 Barrès (Philippe), 463, 773, 774, 779, 857
 Barrot (Odilon), 471
 Barth (Charles), 462
 Barthe (Édouard), 133
 Barthélemy (Joseph), 404, 434, 441, 635, 637, 656
 Barthou (Louis), 16, 89, 102, 110, 168, 183, 184, 199, 283, 284, 350, 387, 393, 394, 395, 409, 796, 1012
 Baruch (Bernard), 183
 Baschmakov (Alexandre), 78
 Bassot (Maurice), 74, 206, 207, 398, 407, 427, 434, 580, 587, 594, 638, 643, 653, 667, 680, 739, 750, 760, 762, 782, 856, 865
 Bassot (Mme), 681
 Bastid (Paul), 765, 794, 799, 902
 Bastide (Joseph), 417, 428, 608, 696, 744, 747, 762
 Bastien (M.), 205
 Bastier (Marcel), 399
 Bataille (Victor), 207
 Batissier (Colette), 624
 Batissier (M.), 624, 665
 Baud (André), 417, 427, 608, 628, 696, 727, 747, 762
 Baudot (Jacques), 474
 Baudouin (Jean), 280, 369, 406, 428, 429, 510
 Baudouin (Paul), 369, 429, 529, 575, 577, 582, 583, 584, 587, 588, 591, 711, 712, 713, 714, 717
 Baudrillart (Alfred), 22, 73, 178, 191, 264, 267, 268, 276, 279, 284, 291, 302, 307, 334, 380, 397, 483, 487, 488, 567, 570, 572, 797, 872
 Baudry (Pierre), 97, 435, 511
 Baudry d'Asson (Armand), 189
 Baufle (Maurice), 607
 Baumont (Maurice), 868
 Bavière (Kronprinz Ruprecht de), 153
 Bazaine (François), 40
 Bazy (Aimée), 250
 Beau (Paul), 71
 Beau de Loménie (Emmanuel), 431, 849
 Beauchet (Ludovic), 112, 120, 121
 Beaudouin (M.), 519
 Beauguitte (André), 519, 607
 Beaunier (André), 54
 Beauquier (Charles), 472
 Beauquier (Pierre), 710
 Beausert-Leick (Valérie), 474
 Beaussart (Roger), 701, 795
 Beauvau (Hedwige de), 119
 Beauvau-Craon (Charles-Louis de), 483
 Beauvau-Craon (Prince de), 483
 Beck (Józef), 393
 Becquart (Henri), 310, 397, 417, 428, 455, 508, 517, 518, 520, 521, 538, 602, 606, 628, 638, 654, 655, 658, 695, 696, 699, 726, 732, 744, 746, 747, 748, 750, 762, 782, 854, 907, 909
 Bedir Khan (Süreyya), 76
 Begin (Menahem), 833
 Bégouin (M.), 335
 Bègue (Georges), 564
 Belhague (Charles), 560
 Bellanger (Robert), 723
 Belle-Rose (M.), 328
 Bellet (Charles-Maurice), 510
 Bellet (M.), 527
 Bénaret (M.), 634
 Bénès (Edvard), 188, 547, 548, 673
 Bénéton (M. et Mme), 578, 623
 Benoist (Charles), 103, 134, 180, 182, 247, 253, 461
 Benoist-Méchin (Jacques), 590, 678, 710, 715
 Benoît (Henri), 735, 741
 Benoit (M.), 638, 762
 Benoît (M.), 759
 Benoit (Paul), 710
 Bénouville (Pierre de), 702, 719
 Benveniste (Émile), 883
 Béranger (Henri), 272
 Béranger (Henry), 896
 Béranger (Pierre), 607
 Bérard (Léon), 16, 342, 392, 412, 491, 599, 607
 Béraud (Henri), 521, 850
 Bergeaud (Camille), 797
 Berger (M.), 335
 Bergeret (Albert), 424
 Bergeret (Jean), 596
 Bergerot (Bernard), 633
 Bergery (Gaston), 376, 552, 601, 654
 Bergey (Daniel), 245, 251, 266, 268, 276, 442, 447
 Berkley (Capitaine), 581
 Berl (Emmanuel), 24, 262, 336, 345, 595, 600, 847, 884, 902, 916
 Berlet (Charles), 462
 Bernard (Claude), 75, 896
 Bernardini-Sjoestedt (Armand), 551
 Bernex (Jean), 606
 Bernus (M.), 727
 Berteaux (Maurice), 155, 157
 Berthelot (Marcelin), 207

Berthelot (Philippe), 207, 208, 268
 Berthod (Adrien), 336, 382
 Bertholon (Adrien), 379
 Berthon (André), 87, 173, 207
 Berthon (Jean), 431
 Bertillon (Alphonse), 75, 632
 Bertillon (Suzanne), 632, 665, 721
 Bertin (Jean), 710, 775, 777
 Bertrand (Louis), 54
 Bertrand (William), 1012
 Besnard (Edmond), 88
 Besnard (René), 332, 335, 337
 Betoulle (Léon), 147
 Beugnet (M.), 478
 Bevin (Ernest), 678, 755
 Bibié (M.), 382
 Bichat (Ernest), 474
 Bichelonne (Jean), 678
 Bidault (Georges), 149, 242, 660, 661, 693, 719, 736, 739, 742, 754, 755, 761, 763, 764
 Bienaimé (Amédée), 107
 Biéatrix (Louis), 606, 628
 Biévelot (Prosper), 474
 Billoux (François), 678, 761, 810
 Binoche (Michel), 744
 Binot (Jean), 710
 Biondi (Jean), 601
 Bismarck (Otto von), 38, 52, 494, 523, 802
 Bizos (Mme), 335
 Bizot (Dr), 564
 Black (François), 768, 1027
 Blaison (Louis), 289, 314, 429, 437, 501, 644
 Blaisot (Camille), 22, 136, 244, 249, 256, 261, 269, 270, 271, 276, 284, 293, 295, 296, 304, 312, 318, 323, 332, 342, 356, 362, 369, 378, 381, 382, 390, 398, 408, 412, 413, 428, 429, 433, 454, 456, 467, 477, 487, 498, 508, 510, 514, 517, 519, 521, 527, 551, 552, 556, 561, 567, 570, 591, 595, 596, 606, 609, 627, 643, 652, 653, 656, 658, 696, 729, 853, 901, 932, 1017
 Blanc (Émile), 239
 Blanc (M.), 633
 Blanc (Prosper), 607
 Blanco (François), 574
 Blavet (Émile), 88
 Bléchet (M.), 112
 Bloch (Abraham), 109
 Bloch (Edmond), 344
 Bloch (Marc), 578
 Bloch (Maurice), 212
 Bloch (Maurice), 211
 Blondont (M.), 247
 Bloud (Edmond), 366, 369
 Blum (Léon), 18, 26, 30, 128, 145, 199, 206, 241, 269, 278, 285, 306, 309, 322, 350, 353, 357, 373, 376, 379, 389, 391, 393, 397, 405, 413, 414, 431, 435, 438, 499, 508, 512, 515, 516, 519, 520, 521, 523, 524, 525, 526, 534, 538, 539, 541, 542, 543, 547, 550, 552, 554, 555, 556, 557, 561, 569, 570, 571, 572, 573, 575, 585, 589, 591, 593, 595, 596, 600, 601, 602, 607, 610, 612, 622, 654, 660, 661, 664, 679, 692, 703, 704, 711, 730, 742, 747, 756, 761, 762, 783, 804, 811, 824, 826, 836, 846, 851, 852, 882, 885, 899, 909
 Blumel (André), 528
 Bochent (Henri), 738
 Boegner (Marc), 865
 Bøk (Charles de), 964
 Boever (M. de), 441
 Boileau (Roger), 474, 867
 Boisdon (Daniel), 710
 Boivin-Champeaux (Jean), 508, 602, 607, 659, 717
 Boivin-Champeaux (Paul), 245, 765
 Bokanowski (Maurice), 140, 203, 208, 237, 270, 271, 282, 283, 284, 441
 Bollaert (Émile), 767
 Bolo (Paul), 208
 Bompard (M.), 167
 Bompard (Maurice), 167
 Bongard (Maurice), 793
 Bonhomme (Capitaine), 529
 Bonnard (Abel), 397, 622, 643, 678
 Bonnaure (Gaston), 381
 Bonnefous (Georges), 103, 136, 137, 151, 156, 176, 244, 245, 249, 254, 276, 287, 293, 295, 307, 318, 332, 347, 378, 382, 428, 429, 454, 455, 510, 527, 696, 724, 726, 756, 762, 764, 782, 815, 820, 865
 Bonnet (A.), 726
 Bonnet (Albert), 782
 Bonnet (Edgar), 323
 Bonnet (Georges), 91, 273, 334, 376, 380, 382, 412, 413, 469, 506, 538, 539, 540, 543, 546, 549, 552, 556, 563, 566, 572, 598, 668, 755, 762, 782
 Bonnet (Jean-Louis), 168
 Bonnette (Adolphe), 119
 Bonnevey (Laurent), 154, 166, 274, 367, 391, 400, 429, 513, 607, 734, 917
 Bonnier de La Chapelle (Fernand), 624
 Bonvalot (Gabriel), 189
 Bordeaux (Henry), 54, 122, 454, 483, 707
 Borel (M.), 223
 Borel (Suzanne), 149
 Boris, 678
 Bork (Ferdinand), 84
 Borotra (Jean), 664
 Bosney (Léon), 477, 480
 Bossuet (Jacques-Bénigne), 54
 Bouboule (M.), 668
 Bouchayer (Jacques), 723, 744, 748
 Boucher (M.), 691
 Boucher (Marcel), 509, 519, 521, 538, 606, 628, 647, 658, 696, 698

Boudenoot (Louis), 142
 Boudot (René), 775
 Bouf (Georges), 298
 Bouglé (M.), 280
 Bougrain (Patrice), 795
 Bouhey (Jean), 551
 Bouisson (Fernand), 29, 302, 356, 363, 386, 389, 408, 411, 412, 413, 561, 602, 609, 845
 Bouisson (Mme), 561
 Bouissoud (Charles), 607
 Boulanger (Georges), 43, 44, 69, 123, 360, 842, 871
 Bourbon (Henri), 710
 Bourbonneux (M.), 478
 Bourdarie (Paul), 78
 Bourdeau de Fontenay (Henri), 742
 Bourgeois (Léon), 168, 180, 185, 495, 905
 Bourgès-Maunoury (Maurice), 719
 Bourgin (Hubert), 223
 Bourgoïn (Jean), 794
 Bourlier (François), 639
 Bourreau (Aimé), 701
 Bourson (M.), 429
 Bousquet (Édouard), 606
 Bouteille (Désiré), 292, 293, 527, 528
 Boutemy (André), 724
 Boutemy (Marie), 51, 295
 Bouteyre (Joseph), 487
 Bouthillier (Yves), 529, 577, 583, 584, 591, 625, 639, 711, 712, 713, 714, 717, 772
 Boutillier (A.), 641
 Bouvier O' Cottereau (Jean-Marie), 723, 725
 Boux de Casson (François), 252, 606, 696
 Braconnet (M. et Mme), 606
 Braise (Félix), 607, 659
 Brasillach (Robert), 397, 464, 719, 877
 Brătianu (George), 89
 Braulotte (M.), 425
 Braun (Madeleine), 630, 710, 721
 Braun (Pierre), 121, 123
 Breton (Henri), 654
 Breton (Jules-Louis), 492
 Briand (Aristide), 24, 26, 117, 128, 135, 148, 156, 157, 159, 163, 166, 175, 199, 201, 202, 208, 228, 242, 268, 269, 270, 271, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 290, 298, 305, 310, 313, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 326, 327, 330, 336, 342, 347, 349, 350, 353, 357, 372, 373, 412, 447, 465, 472, 483, 495, 507, 537, 562, 601, 667, 671, 692, 707, 797, 800, 812, 829, 840, 861, 894, 897, 905, 908, 913, 917, 1006
 Briand (Henri), 885
 Brice (Hubert), 473
 Brice (Jules), 100, 106, 107
 Brice (René), 29
 Brichon (Théophile), 118
 Brien (M.), 727
 Brière (M.), 638, 762
 Brille (Michel), 547, 607
 Brindeau (Louis), 261
 Brinon (Fernand de), 397, 622, 631, 643, 678, 860, 905
 Brissaud (H. E.), 758
 Brissaud-Demaillet (Georges), 885
 Brissaud-Desmaillet (Georges), 77
 Brisson (Henri), 105, 495
 Broca (Paul), 74, 85
 Broglie (Duc de), 634
 Brossolette (Pierre), 625, 660
 Brot (Marcel), 691
 Brousse (Emmanuel), 211
 Broussy (M.), 727
 Brouty (Fernand), 633
 Bruchon (M.), 106, 287
 Bruckberger (Raymond Léopold), 719
 Brugère (Joseph), 149
 Brulfer (M.), 724
 Brun (Jean), 150, 152
 Brüning (Heinrich), 353, 372, 496
 Brunschvicg (Cécile), 145, 515
 Brunschvicg (Léon), 447
 Buat (Edmond), 131
 Bucard (Marcel), 463
 Buisson (Ferdinand), 79, 87, 143, 145, 147, 148, 821, 899, 903
 Bullitt (William Christian), 578
 Bunau-Varilla (Maurice), 404, 481
 Bürckel, Josef, 662
 Buré (Émile), 359, 379
 Bureau (Simone), 627
 Burgeot (Pierre), 459, 524, 606, 628, 630, 638, 648, 657, 700, 701, 747, 856
 Burin des Rozières (André), 280
 Bussière (Amédée), 615, 668
 Bussinger (M.), 410
 Buttinger (M.), 119, 121
 Buyat (Louis), 607
 Buyat-Charrier (M.), 382
 Byrnes (James Francis), 755, 756
 Caboche (Pierre), 462
 Cachin (Marcel), 199, 241, 294, 308, 363, 431, 525, 540, 561, 862
 Cadore (Félix), 735
 Cagniard (M.), 367
 Caillaux (Joseph), 102, 113, 157, 158, 160, 199, 208, 270, 271, 272, 273, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 306, 308, 335, 351, 353, 374, 408, 412, 465, 525, 601, 692, 843, 844, 860, 861, 894, 913, 1006
 Caillavet (Henri), 710
 Cailleux (M.), 710
 Cailliau (Agnès), 664

Cailliès (Alexis), 146
 Camiren (M. de), 744
 Campbell (Mr), 393
 Camphin (René), 710
 Campinchi (César), 574, 577, 581, 582, 583, 585, 589, 591, 706, 712, 713, 714, 716, 719
 Camuzet (Luce), 429, 434
 Candace (Gratien), 599, 665
 Capelle (Germaine), 149
 Capitan (Louis), 75
 Capitant (René), 693, 710, 739, 778, 832
 Carbuccia (Horace de), 510, 521, 629
 Carcopino (Jérôme), 622
 Carlini (Michel), 762
 Carnot (Adolphe), 102, 192
 Carnot (Hippolyte), 471, 896
 Carnot (Sadi), 52, 53
 Cartier (Maître), 245
 Cartier (Raymond), 344, 450, 825, 826
 Caserio (Sante Geronimo), 53
 Caspari (M.), 752
 Caspary (Alexandre), 758
 Cassagnau (Robert), 431
 Cassin (René), 676, 695, 703, 767, 795, 866
 Castelnau (Édouard de), 110, 149, 150, 152, 153, 189, 251, 269, 299, 347, 348, 359, 410, 460, 483, 485, 487, 517, 535, 853, 863
 Cathala (Pierre), 365, 441, 446, 656
 Cathineau (M.), 427
 Catroux (Georges), 660, 693
 Catteloin (M.), 668
 Cautru (Camille), 366, 368, 607
 Cavalier (Auguste), 358, 359
 Cavalier (Jacques), 74
 Cavallier (Camille), 40, 847
 Cayrel (Antoine), 138
 Cazais (M.), 633
 Cazaux (Antoine-Marie), 822
 Ceccaldi (Pascal), 177
 Cécile (Marcel), 58, 63
 Cels (Jules), 382
 Césaire (Aimé), 29
 Chaban-Delmas (Jacques), 29, 865, 867
 Chabeaux (Dr), 445
 Chabert (M.), 205
 Chabot (Pierre de), 457, 606
 Chadé (M.), 764, 776
 Chaigne (Georges), 349
 Chailley-Bert (Paul-André), 692
 Chaize (Victor), 239
 Chalanson (Jacques), 287
 Challaye (Félicien), 87
 Chamarande (M.), 117, 118, 122
 Chamberlain (Neville), 497, 546, 547, 548, 549, 551, 552, 553, 559, 576, 826
 Chambord (Comte de), 38, 872
 Chambrun (Guy de), 767
 Chambrun (Pierre de), 602, 607
 Chambrun (René de), 342
 Champeaux (Ernest), 79
 Champeaux (François de), 607, 634
 Champetier de Ribes (Auguste), 443, 449, 452, 517, 531, 532, 541, 543, 550, 566, 568, 571, 574, 607, 617, 761, 820, 859, 875, 895
 Champin (Marcel), 421
 Chamvoux (Jules), 410, 478
 Chappedelaine (Louis de), 356, 543
 Chapuis (Gustave), 101, 197, 198, 436, 475
 Charles II de Roumanie, 90
 Charles-Brun (Jean), 472
 Charles-Roux (François), 126, 127, 589, 591, 628, 652, 866
 Charmeil (M.), 335
 Chassaigne-Goyon (Paul), 245, 274, 276, 280, 293, 345, 348, 367, 370, 378
 Chastellain (Jacques), 745, 770
 Chaumeix (André), 421, 896
 Chaussonnet (Mme), 627
 Chautemps (Camille), 199, 273, 274, 282, 317, 321, 364, 375, 376, 380, 381, 382, 408, 412, 431, 506, 515, 538, 539, 540, 542, 543, 557, 571, 574, 575, 585, 586, 588, 591, 593, 594, 635, 700, 706, 708, 712, 713, 714, 716
 Chauvin, 633
 Chêne (M.), 666
 Chênebenoît (Léon), 255
 Chéron (Henry), 102, 286, 289, 292, 309, 314, 318, 320, 321, 332, 335, 374, 375, 376, 387, 388, 1012
 Chery (M.), 691
 Chevallier (Jean-Jacques), 794
 Chevigny (Pierre de), 782
 Chiappe (Jean), 311, 383, 384, 385, 417, 508, 510, 520, 521, 534, 569
 Chichery (Albert), 570, 712, 714
 Choiseul (Horace de), 119
 Choltitz (Dietrich von), 690
 Choltus (Marius), 738
 Choulguine (Alexandre), 499
 Choumert (M.), 167
 Christiaens (Louis), 699
 Christiens (Louis), 816
 Churchill (Wilson), 272, 547, 567, 575, 576, 581, 583, 584, 588, 598, 614, 617, 623, 624, 669, 672, 675, 678, 680, 710, 712, 722, 805, 811, 816
 Churchill (Winston), 1021
 Cirrera (Ramon), 633
 Claudel (Paul), 84, 92, 374
 Claudet (Fernand), 606
 Claudius-Petit (Eugène), 625, 719

Clavel (Charles), 738, 758
 Clavel (Louis), 816
 Clayeux (André), 402
 Clemenceau (Georges), 44, 53, 60, 92, 98, 101, 117, 150, 156, 167, 170, 172, 177, 180, 181, 183, 185, 186, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 197, 199, 202, 218, 222, 223, 229, 244, 317, 325, 352, 576, 605, 612, 671, 705, 720, 744, 842, 908, 915, 917
 Clemenceau (Michel), 664, 710, 720, 734, 747, 748, 761
 Clément (Frédéric), 112, 246, 432
 Clémentel (Étienne), 165, 317, 472
 Cochet (Gabriel), 718
 Cochin (Denys), 60
 Coffin (Lucien), 710
 Cogniot (Georges), 821, 899
 Coignet (Jean), 258
 Cointreau (André), 606
 Colin (Henri), 149, 445
 Collenot (Paul), 58, 59, 63, 109, 825, 1001
 Collin (André), 730
 Collin (Chanoine), 167
 Collin (Henri), 167
 Colomb, 633
 Colotte (Aristide), 637
 Colson-Delatte (Henri), 752
 Combes (Émile), 218
 Compère-Morel (M.), 382
 Comte (Auguste), 79
 Condorcet (Nicolas de), 213
 Constant (Victor), 275, 607, 659, 696
 Constantin (Grand-duc), 52
 Conteneau (Georges), 84, 798
 Coppée (François), 108
 Coquillard (Marie), 96
 Coral (Bernard de), 252
 Corbière (Jean), 428, 429, 455
 Cordet (Charlotte), 74
 Cordier (Daniel), 22, 660, 661, 662
 Cordier (Henri), 77
 Cornier (Jules), 324
 Cornilleau (Robert), 453
 Cornudet des Chaumettes (Honoré), 172, 182
 Coste (Marguerite), 627
 Cot (Pierre), 376, 387, 395, 538, 547, 575, 660, 676, 711, 793, 815
 Coty (François), 302, 309, 384, 420, 421, 423, 463, 464, 828, 845, 905
 Coty (René), 145, 607, 765, 768, 785, 866, 898
 Coudekerque (Mme de), 760
 Coué (Émile), 39
 Couffin (Sœur), 639
 Coulon (M.), 335
 Courbot (dit Florival), 670, 672
 Cournault (Charles-Henri), 578, 606, 608, 659
 Courteville (Roger), 78
 Cousin (Georges), 606, 821
 Coutel (M.), 467
 Cravoisier (Henry), 368
 Crinon (A.), 691
 Crouan (Jean), 252, 513, 606
 Crouzier (Jean), 757, 758, 759, 762, 766, 773, 774, 775, 778, 784, 900
 Cuny (François), 738, 758
 Curel (François de), 826
 D'Arenberg (Prince), 152
 D'Auteuil (M.), 34
 Daher (André), 459, 696
 Daladier (Édouard), 30, 128, 138, 199, 256, 273, 317, 320, 321, 327, 333, 336, 364, 366, 375, 376, 379, 380, 382, 383, 386, 389, 408, 414, 426, 438, 446, 459, 499, 503, 506, 509, 515, 519, 526, 529, 535, 538, 540, 542, 543, 546, 547, 548, 549, 550, 553, 555, 556, 557, 558, 560, 561, 562, 563, 565, 566, 567, 568, 569, 574, 575, 576, 577, 594, 622, 636, 651, 654, 664, 673, 703, 704, 761, 775, 807, 815, 870, 894, 897, 899, 913, 915
 Dalimier (Albert), 381
 Damez (Albert), 329, 700
 Daniel (Jean), 701
 Daniélou (Charles), 321, 436, 512, 513
 Daniélou (Madeleine), 512
 Daniel-Vincent (Charles Vincent dit), 79, 184, 237, 335
 Dariac (Adrien), 247, 282
 Darlan (François), 584, 593, 594, 620, 622, 623, 624, 631, 634, 644, 656
 Darquier de Pellepoix (Louis), 508, 617, 827
 Dassonville (Jules), 359, 425, 426
 Daudet (Léon), 48, 199, 200, 247, 252, 397, 508, 534, 899
 Daum (Paul), 360
 Dauphin (M.), 476
 Dautry (Raoul), 413, 574, 575, 582, 585, 591, 712, 713, 714, 717
 Davis (Norman), 394
 Dawes (Charles), 264
 De Fels (André), 146, 315, 326, 441, 744
 De Gasperi (Alcide), 811
 De Gaulle (Charles), 18, 24, 27, 29, 31, 138, 145, 382, 409, 410, 423, 464, 504, 567, 571, 574, 577, 581, 583, 585, 586, 588, 592, 593, 598, 608, 614, 623, 624, 639, 654, 659, 660, 661, 663, 664, 666, 670, 671, 672, 676, 677, 679, 680, 691, 692, 693, 695, 699, 702, 704, 707, 718, 720, 723, 725, 727, 728, 729, 731, 734, 736, 739, 741, 742, 744, 745, 748, 749, 750, 755, 757, 762, 765, 773, 774, 783, 787, 803, 806, 809, 822, 838, 854, 855, 856, 857, 858, 860, 867, 872, 895, 897, 901, 908, 912, 914, 1020
 De Lancken (Baron), 166
 De Mun (Albert), 103, 110, 119, 123, 128, 158, 358, 449, 511
 Déat (Marcel), 552, 616, 620, 625, 642, 643, 678
 Debeauvais (Michel), 770
 Debeney (Victor), 324

Debidour (Prof.), 45
 Debierre (Charles), 239
 Debré (Robert), 721
 Debû-Bridel (Jacques), 324, 333, 334, 375, 463, 540, 661, 680, 700, 719, 721, 724, 743, 757, 762, 774, 848, 853, 856, 857, 879, 895
 Defferre (Gaston), 29, 750
 Degrées du Loû (Emmanuel), 358
 Degrelle (Léon), 849
 Dejeante (Victor), 143
 Delahaye (Eugène), 358, 451, 862
 Delahaye (Jules), 189
 Delaporte (Louis), 84
 Delatte (Émile), 735, 760
 Delbos (Victor), 447
 Delbos (Yvon), 91, 506, 515, 539, 557, 566, 591, 712, 714, 761, 767
 Delcassé (Théophile), 106, 157, 164, 463
 Delestraint (Charles), 625, 770, 772
 Delion (Marcel), 859
 Deloncle (Eugène), 528
 Delongray (M.), 465
 Delorme (Jean-Baptiste), 309, 368
 Demange (Edgar), 59, 109
 Demolins (Edmond), 79, 81
 Denain (Victor), 387
 Denais (Joseph), 104, 138, 181, 250, 252, 332, 343, 382, 397, 417, 418, 426, 429, 455, 457, 513, 514, 517, 530, 550, 551, 563, 572, 595, 606, 652, 655, 656, 657, 658, 695, 696, 700, 723, 724, 726, 731, 732, 743, 744, 746, 747, 752, 753, 772, 783, 820, 852, 895
 Denais (Mme Joseph), 250
 Denis (Albert), 475
 Denis (Georges), 607
 Depreux (Édouard), 761
 Déroulède (Paul), 116, 128, 151, 359, 854
 Dervin (Philippe), 462
 des Isnards (Charles), 455
 Desbons (Jean), 382
 Deschamps (Mme), 335
 Deschanel (Paul), 35, 58, 102, 159, 189, 199, 200, 363, 472, 843
 Desgranges (Jean-Marie), 725
 Desgrées du Lou (Emmanuel), 242
 Desjardins (Charles), 276, 293, 295, 366, 429, 455, 509, 657, 658, 696, 708, 796
 Desplats (Gaston), 298
 Desserprix (Mlle), 628
 Devaud (Stanislas), 514, 606
 Devit (Émile), 324, 483
 Dewawrin (André), 669
 Dianu (Nicolae), 795
 Didelon (M.), 425, 440
 Didiergeorge (Léon), 33, 37
 Didiergeorges (Léon), 33
 Didion (Adrien), 360
 Diesbach de Bellerocche (Louis de), 607
 Diethelm (André), 693, 739
 Dignac (Pierre), 382, 607
 Dill (John), 581
 Dinet (Michel), 474
 Disser (M.), 477
 Djourovitch (Théophile), 795
 Doley (Charles-André), 239
 Dollfuss (Engelbert), 394
 Domard (Henri), 738
 Domenach (Jean-Marie), 807
 Dominique (Pierre), 347
 Dommange (René), 363, 378, 382, 387, 390, 417, 431, 455, 465, 508, 517, 520, 530, 534, 565, 600, 601, 606, 617, 659, 679, 696, 698, 821, 823, 851
 Donœur (Paul), 268
 Dongfa (Xie), 87
 Donnot (M.), 34
 Donzelot (Pierre), 729, 763
 Dorgères (Henri), de son vrai nom Henri d'Halluin, 463
 Doriot (Jacques), 252, 286, 294, 366, 445, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 600, 616, 620, 678, 875, 889, 891, 895, 905, 915
 Dormoy (Marx), 199, 515, 538, 542, 607
 Dorrer (M.), 87
 Doucet (Paul), 738
 Doumer (Paul), 116, 150, 208, 274, 278, 351, 356, 362, 363, 472, 845
 Doumergue (Gaston), 16, 89, 91, 159, 223, 239, 241, 281, 305, 306, 317, 321, 350, 351, 356, 375, 383, 386, 387, 388, 389, 393, 398, 403, 405, 406, 408, 409, 468, 483, 600, 601, 692, 840, 897, 913, 1011, 1012
 Doussain (Gustave), 337, 382, 607
 Doutté (Edmond), 490
 Douzain (M.), 474, 478
 Dreux (Alexandre), 40
 Dreyfus (Alfred), 59, 101, 108, 109, 116, 825, 827, 888
 Driant (Émile), 123, 151, 160, 195
 Drieu la Rochelle (Pierre), 397, 530, 643, 678
 Drioton (Étienne), 95, 791
 Drouot (Maurice), 607
 Drumont (Édouard), 53, 108, 311, 827, 901
 Du Luart (M.), 467
 Du Moulin de Labarthète (Henri), 252, 638, 645, 851
 Du Périer de Larsan (Henri), 140
 Du Plessis de Grenédan (Jean), 358
 Du Puigauveau (Odette), 793
 Dubail (Augustin), 152
 Dubail (Georges), 77
 Duboin (M.), 844
 Dubois (Louis), 166, 170, 182, 265, 276, 295, 312, 313, 323, 330, 361, 429, 658

Dubois de la Rië (M.), 849
 Dubost (Antonin), 159
 Duboul (Armand), 850
 Dubourg (Maurice-Louis), 366
 Duboys-Fresney (Jacques), 606
 Duchesne-Fournet (Pierre), 607
 Duchet (Roger), 765, 774, 785, 838
 Duclaud (M.), 896
 Duclaux-Monteil (Jules-Mathieu), 247
 Duclos (Jacques), 294, 301, 524, 525, 567, 739, 749
 Ducos (Hippolyte), 574
 Ducos (Pierre), 458
 Ducrocq (Alfred), 295
 Ducrocq (Georges), 32, 49, 50, 51, 52, 54, 58, 59, 63, 65, 79, 109, 116, 195, 294, 427, 432, 474, 663, 681, 825, 826, 827, 842, 843, 869, 910, 971, 1001
 Ducrocq (Mme), 50
 Dufieux (Julien), 560
 Dufresne (M.), 344
 Duguit (Léon), 179, 404
 Duluc (M.), 463
 Dumat (Louis), 252
 Dumesnil (M.), 247
 Dumont (Charles), 189
 Dumont (Jean), 737
 Dumont-Wilden (Louis), 24, 52, 430
 Dumouchel de Prémare (Paul), 536
 Dupanloup (Félix), 46, 63
 Dupin (André), 29
 Dupin (Louis), 379
 Dupont (Alphonse), 607
 Dupont (Louis), 758, 775
 Dupont de l'Eure (Jacques), 29
 Dupontel (Albert), 205
 Dupré (Marcel), 867
 Dupuy (Pierre), 607
 Duquaire (Paul), 280
 Durand (René), 329
 Durand-Béchet (François), 280
 Durrleman (Freddy), 702
 Durrleman (P.), 702
 Durrlemann (Antoine), 702
 Dussaux (Pierre), 298
 Dutertre de la Coudre (Augustin), 648, 658
 Dutertre de La Coudre (Augustin), 527, 606
 Duval (M.), 429, 430
 Duval (Raymond), 560
 Duval-Arnould (Louis), 276, 430, 447, 510, 514, 903
 Duverger (Maurice), 103, 849
 Dzambulat-Dzanty (Prince), 794
 Ebbishom (Lord), 524
 Éboué (Félix), 343
 Eden (Anthony), 397, 581, 673, 678
 Egger (Victor), 45
 Eisenhower (Dwight David), 633, 677, 720
 Elbel (M.), 751
 Élisabeth d'Angleterre, 544, 559
 Eltisley (Lord), 524
 Engerand (Fernand), 110, 150, 276, 280, 366, 368, 438
 Ernest Lavis, 168
 Ernst (Camille), 633
 Escoffier (André), 207
 Escudey (M.), 629
 Escudier (Paul), 182, 293
 Étienne (Eugène), 102, 105
 Étienney (Jean), 738
 Exbrayat (Joseph), 246, 432
 Faber (Paul), 866, 867
 Fallières (Armand), 116, 117, 126, 158, 159, 351, 544, 843, 909
 Falloux (Alfred de), 471
 Farge (Yves), 772
 Fargenel (M.), 47
 Farjon (Roger), 561, 607
 Farlane (M.), 666
 Farrère (Claude), 87
 Farson (M.), 161
 Fauchon (Maxime), 606
 Faure (Edgar), 710, 767, 807
 Faure (Félix), 100
 Faure (M.), 430
 Faure (Paul), 363, 382, 515, 552, 591, 638, 725
 Favier (Alphonse), 71
 Febvre (Lucien), 720
 Féga (Joseph), 607
 Feltin (Maurice), 782
 Fénal (M.), 478
 Fernand-Laurent (Jean), 430, 455, 508, 514, 547, 658
 Féron-Vrau (Paul), 425
 Ferrand (M.), 623, 628
 Ferri de Ludre (Marc), 110, 115, 119, 121, 123, 151, 160, 195
 Ferron de La Ferronnays (Henri), 514
 Ferry (Désiré), 42, 54, 121, 123, 151, 194, 195, 197, 239, 240, 276, 282, 297, 302, 317, 321, 324, 325, 326, 328, 329, 361, 362, 366, 368, 390, 398, 403, 404, 422, 424, 425, 444, 447, 454, 458, 466, 467, 475, 477, 483, 501, 510, 512, 566, 608, 647, 845, 894, 898, 1014
 Ferry (Jules), 44, 168, 471, 613
 Feuchin (Henri des Lyons de Feuchin), 368
 Février (André), 591, 712
 Fiel (Paul), 177
 Fiele (Paul), 178
 Finaly (Horace), 207
 Fischer (Carlos), 825, 826
 Flandin (Ernest), 368

Flandin (Pierre-Étienne), 25, 29, 110, 128, 130, 140, 144, 212, 223, 240, 242, 243, 248, 256, 270, 282, 283, 338, 342, 343, 356, 364, 367, 371, 375, 379, 387, 388, 391, 394, 407, 408, 410, 411, 412, 443, 447, 448, 468, 506, 513, 530, 538, 541, 542, 547, 550, 553, 569, 571, 572, 575, 599, 603, 607, 619, 621, 660, 707, 711, 725, 824, 851, 853, 861, 891, 895, 913, 915, 1012
 Fleury (Marcel), 452, 512, 536, 735, 776, 819, 828
 Floquet (Charles), 168
 Floret (Jean-Marie), 775
 Florimond de Mercy (Claude), 90
 Foch (Ferdinand), 30, 151, 152, 162, 168, 169, 183, 314, 320, 325, 384, 472, 576, 596, 612, 675, 754, 755
 Fontaine (M.), 441
 Fonteny (M.), 298
 Forcinal (Albert), 725
 Fou Ton Kong, 69
 Foucauld (Abbé de), 797
 Fougère (Henry), 207, 293, 382
 Fould (Achille-Armand), 287
 Fould (Alphonse), 40, 342, 366, 513, 607
 Fouquières (Pierre de), 767
 Fourcade (Manuel), 349, 367, 370, 607, 659, 663
 Fourcade (Marie-Madeleine), 719
 Fourcault de Pavant (François), 514, 606
 Fournier (Albert), 301
 Fournier (Émile), 760
 Fousnaquer (M.), 691
 Framond de La Framondie (Ernest de), 606, 649, 658, 659, 699
 France (Anatole), 48
 Franchet d'Espèrey (Henri), 794
 Franchet d'Espèrey (Louis), 90, 290, 363, 529, 530
 Franco Bahamonde (Francisco), 431, 523, 531, 554, 613, 648, 703, 749, 769, 849
 François (M.), 478
 François I^{er}, 371
 François-Albert, 16
 François-Marsal (Frédéric), 236, 237, 240, 243, 244, 271, 429, 430, 454
 François-Poncet (André), 16, 24, 75, 271, 283, 293, 303, 307, 368, 430, 495, 617, 663, 664, 711, 771, 812, 865, 866, 874, 916
 Franklin-Bouillon (Henri), 48, 54, 128, 183, 189, 194, 267, 296, 302, 311, 315, 318, 320, 321, 322, 323, 344, 349, 350, 351, 376, 378, 380, 381, 382, 386, 411, 434, 443, 465, 513
 Frédéric-Dupont (Édouard), 29, 252, 417, 431, 455, 508, 517, 520, 606, 634, 659, 696, 699, 743, 744, 747, 748, 783, 785
 Frémiet (Emmanuel), 46
 Frémont (Suzanne), 866
 Frenay (Henri), 625, 639, 693
 Freysselinard (Jean), 25, 624
 Freysselinard-Lebrun (Marie), 1012
 Friedrich (Johannes), 84
 Frimont (M.), 115
 Fringant (Charles), 194, 195, 197, 239, 324, 475
 Fringhian (Nourham), 792
 Frossard (André), 27, 620, 635, 708
 Frossard (Ludovic-Oscar), 241, 412, 586, 620, 635, 708, 709, 712, 713, 862
 Frossard (Mme), 666, 709
 Frot (Eugène), 385, 386, 389, 408
 Fulchiron (Roger), 450, 628
 Funck-Brentano (M.), 81
 Gabriel (Alfred), 101
 Gagnaire (M.), 743
 Gaidoz (Henri), 81
 Gailhard-Bancel (Hyacinthe de), 472
 Gaillemain (Louis), 519, 607
 Gaillotte (Henri), 775
 Galles (Prince de), 363
 Gallieni (Joseph), 164
 Gambetta (Léon), 46, 52, 112, 871
 Gamelin (Maurice), 548, 549, 562, 563, 573, 575, 576, 664, 711, 712
 Garaudy (Roger), 710
 Gardey (Abel), 380
 Garet (Pierre), 796
 Garnier (Jean), 343, 678
 Gattino (M.), 442
 Gauning (M.), 669
 Gaurand (Pierre-Marie), 607
 Gautherot (Gustave), 430, 498, 514, 762
 Gauthier (M. et Mme Joseph), 597
 Gauthiot (Charles), 77
 Gautier (Auguste), 527
 Gavet (Gaston), 40, 472
 Gavet (M.), 100
 Gaxotte (Pierre), 465
 Gay (Francisque), 740, 742, 749, 754
 Geissler (Heiner), 276
 Geissler (Hugo), 624, 666
 Gellié (Émile), 695
 Gellie (M.), 382
 Genébrier (Roger), 563, 636
 Geneste (Robert), 775
 Gensoul (Marcel), 710, 711, 717
 Gentil (Émile), 117, 835
 Geny (François), 19, 40, 445
 George (Lloyd), 180, 181, 186, 200, 201
 George V, 506
 George VI, 544, 559, 567
 Georgel (M.), 112
 Georges (Alphonse), 395, 563, 585, 711, 715
 Gérante (M.), 638, 666
 Gérard (François), 302, 368
 Gérard (Général), 197, 501

Gerlier (Pierre), 630, 666
 Germain-Martin (Louis), 228, 334, 364, 388, 412, 449, 1012
 Gervais (Jean), 868
 Ghika (Vladimir), 359
 Giaccobi (Paul), 795
 Gide (André), 88
 Gide (Charles), 88
 Gignoux (Claude-Joseph), 343, 465
 Gilbrin (M.), 167
 Gillois (M.), 467
 Gillouin (René), 641
 Ginas (Colonel), 710
 Gingembre (M.), 122
 Ginollin (Denise), 710
 Giraud (Henri), 622, 624, 639, 654, 663, 664, 699
 Giraud (Jean), 359
 Girault (Fernand), 607
 Gobineau (Arthur de), 86, 108, 828, 830
 Godart (Justin), 87, 607, 639, 711
 Godin (André), 710
 Goebbels (Joseph), 554, 629
 Goering (Hermann), 596
 Goetz (Robert), 758, 775, 778
 Goiran (François), 157
 Goitisololo (M. de), 441
 Gorgulov (Paul), 363
 Gort (John), 710
 Gosset (Paul), 710
 Gouet (M.), 710
 Gouge (M.), 189
 Gouges (Olympe de), 143
 Gouin (Félix), 173, 228, 620, 676, 679, 723, 739, 749, 754, 761
 Goulette (Léon), 100, 114, 119, 120, 121, 128, 424, 916
 Gourou (Pierre), 883
 Gouverneur (Lucien), 758
 Gouvy (Félix), 476
 Gouvy (Fred), 410, 421, 426, 476, 479, 705, 786, 814, 847, 868, 913
 Goy (Jean), 514, 552
 Gracq (Julien), 16, 867
 Grandchamp (M.), 727
 Grandjean (Georges), 120
 Grandmaison (Georges de), 607
 Grandmaison (Georges Millin de), 276, 349
 Grandmaison (Robert de), 521
 Grandmaison (Robert de), 606
 Granger (Capitaine), 664
 Grat (Félix), 545
 Graux (Georges), 142
 Gravier (Robert), 29, 474, 737, 760, 761, 781
 Grégoire (Henri), 771, 896
 Grégoire (M.), 478, 786
 Grégoire le Thaumaturge, 61
 Grévy (Jules), 43, 44, 241, 350
 Grimaud (Henri-Louis), 710
 Grisoni (André), 446
 Grodekof (M.), 68
 Grodet (Albert), 184
 Grosdidier (M.), 475
 Grosselin (M.), 280
 Grouès (Henri) (dit abbé Pierre), 18, 470, 710, 722, 725, 735, 736, 738, 752, 758, 760, 770, 774, 775, 780, 784, 885, 895
 Grousseau (Henri-Constant), 176, 487
 Grousseau (M.), 743
 Gruet (Paul), 223
 Grzybowski (M.), 441
 Gualino (M.), 335
 Guderian (Heinz), 574
 Guérin (Gustave), 207, 256, 358, 429, 430, 467, 527, 696
 Guérin (Jules), 108, 508
 Guérin (M.), 53, 58, 59
 Guernier (Charles), 333, 382
 Guernut (Henri), 382
 Guesdon (Raymond), 710
 Guichen (M.), 430
 Guillaume (Baron), 796
 Guillaume (Colonel), 460
 Guillaume I^{er}, 38, 802
 Guillaume II, 52, 105, 162, 755, 802
 Guillaumin (Georges), 323
 Guimesanne, 633
 Guiter (Jean), 27, 97, 243, 246, 247, 248, 249, 293, 294, 295, 301, 327, 329, 345, 346, 347, 349, 362, 379, 387, 408, 418, 419, 422, 423, 428, 430, 432, 436, 446, 455, 456, 458, 510, 514, 532, 534, 611, 620, 628, 635, 641, 643, 644, 648, 649, 655, 657, 659, 680, 690, 696, 701, 726, 727, 742, 744, 746, 747, 750, 752, 760, 762, 782, 825, 849, 850, 854, 856, 894, 1017
 Guizot (François), 471
 Gutton (Pierre), 445
 Habert (Marcel), 207
 Habsbourg (Rodolphe de), 673
 Hacha (Emil), 559
 Hachette (M.), 367
 Hachette (René), 574
 Haenggi (Charles), 535
 Halais (Charles), 77
 Halay (Maurice), 246, 432
 Halbout (Émile), 710
 Halicka (Alice), 793
 Halifax (Edward Lindley Wood, vicomte d'), 539, 557
 Hall (Virginia), 632
 Hallays (André), 54
 Halna du Fretay (François), 358, 607

Hamon (Frantz), 133
 Hamon (M.), 909
 Hamon (Marcel), 710
 Hanau (Marthe), 17, 309, 381, 435
 Hannotin (Edmond), 280
 Hanot (Maurice), dit d'Hartoy, 384
 Hanotaux (Gabriel), 78, 578
 Harcourt (Charles d'), 417, 607
 Hardion (Bernard), 769
 Harmand (Abbé), 42
 Hartmann (Georges), 96
 Hartmann-Marin (Fernande), 26, 27, 33, 54, 76, 78, 95, 96, 97, 280, 432, 564, 575, 579, 580, 584, 592, 622, 623, 627, 644, 652, 669, 672, 677, 680, 702, 760, 792, 825, 864, 866, 868, 869, 1003, 1022
 Hartoy (Maurice Hanot, dit d'), 384
 Hassan (Prince), 484
 Hausen (Colonel d'), 462
 Healy (Abbé), 469
 Hébrard de Villeneuve (Henry), 210
 Heid (Arthur), 519
 Heidsieck (Patrick), 797
 Heiriès (Maurice), 762
 Helluy (Jean et Joseph), 462
 Hénart (Laurent), 764
 Hénault (Pierre), 724
 Henderson (M.), 678
 Hennessy (Jean), 287, 308, 351, 464, 472
 Henocque (Abbé), 735
 Henri-Haye (Gaston), 311, 390
 Henriot (Philippe), 22, 26, 29, 251, 252, 266, 313, 343, 349, 378, 379, 381, 382, 386, 387, 388, 390, 391, 392, 411, 417, 429, 430, 431, 433, 450, 454, 455, 457, 460, 465, 508, 510, 514, 520, 523, 525, 530, 531, 532, 533, 534, 545, 547, 552, 606, 625, 645, 646, 649, 658, 659, 670, 671, 678, 679, 696, 697, 698, 701, 820, 848, 849, 853, 885, 887, 891, 894, 900, 901, 905
 Herbuvaux (René), 691
 Héring (Pierre), 586, 712
 Herriot (Édouard), 18, 24, 26, 30, 74, 91, 95, 128, 192, 228, 239, 241, 264, 266, 267, 268, 270, 271, 273, 278, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 292, 296, 306, 309, 350, 353, 355, 356, 357, 364, 365, 371, 373, 374, 375, 376, 387, 389, 393, 394, 395, 406, 407, 411, 412, 413, 414, 436, 437, 439, 450, 468, 483, 485, 487, 488, 489, 506, 508, 516, 525, 543, 546, 547, 552, 558, 561, 575, 577, 579, 585, 589, 591, 593, 594, 595, 596, 601, 608, 609, 617, 620, 621, 624, 625, 631, 660, 661, 662, 664, 666, 679, 690, 692, 704, 706, 712, 730, 739, 742, 755, 767, 768, 769, 774, 775, 783, 803, 826, 842, 852, 860, 882, 897, 909, 1006, 1012
 Hervé (Gustave), 389, 405, 462, 612, 877
 Hervé (Pierre), 710
 Hervé (Yves), 606
 Hervey (Maurice), 243, 245, 259, 280, 367, 370, 378, 430, 441, 907
 Héry (M.), 334
 Hess (Rudolf), 596
 Heurteau (Émile), 280
 Hindenburg (Paul von), 166, 394
 Hinzelin (Émile), 54
 Hirsch (M.), 727
 Hirschauer (Édouard), 242, 247, 256, 367, 370, 430, 510
 Hitler (Adolf), 85, 187, 203, 322, 356, 357, 373, 375, 376, 377, 379, 389, 393, 394, 397, 411, 431, 469, 494, 495, 496, 497, 498, 506, 507, 512, 523, 525, 539, 540, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 552, 553, 554, 555, 557, 559, 563, 564, 565, 566, 573, 574, 581, 590, 596, 609, 619, 621, 622, 652, 655, 657, 664, 690, 703, 709, 711, 749, 755, 769, 800, 801, 802, 805, 813, 815, 819, 828, 829, 861, 888, 889, 918
 Hoare (Samuel), 396
 Hofer (T.), 814
 Honnorat (André), 89
 Hoover (Herbert), 352, 353, 372, 374, 897
 Hottenger (Georges), 178
 Houdaille (Octave), 107, 113
 Houillon (François), 758
 Houssaye (Henry), 54
 Hovelacque (Abel), 75
 Hoyer (Olof), 127, 439, 838
 Hubbard (Gustave-Adolphe), 142
 Hubert (Lucien), 189
 Huet (Jean-Auguste), 867
 Hugenberg (Alfred), 320
 Huidorff (Amiral), 69
 Huisman (Georges), 833
 Hulin (Gaston), 291
 Humbert (Paul Marie), 116
 Huntziger (Charles), 596, 597
 Hurault (Étienne-Joseph), 300, 360, 452, 536, 819
 Huriet (Claude), 474
 Hutin-Desgrées (Paul), 710
 Imhaus (Albert-Émile), 832
 Inghels (Albert), 206, 207
 Inizan (M.), 467
 Ionescu (Nae), 849
 Isaac (Auguste), 103, 146, 199, 210, 245, 246, 247, 280, 466
 Isnards (Charles des), 417, 454, 455, 457, 508, 547, 550, 565, 606, 696
 Isorni (Jacques), 704, 719, 785
 Ivanović (M.), 794
 Izard (Georges), 512, 608
 Jacquemond (M.), 441
 Jacquinot (Louis), 390, 465, 519, 521, 550, 571, 574, 638, 676, 679, 734, 742, 761, 767, 769, 866
 Jadé (Jean), 173
 Jaeger (Jules), 207
 Jaeger (M.), 110
 Jaksic, 89

Jalabert (Stéphane), 491
 Janin (M.), 425
 Jaquet (Gérard), 710
 Jaspar (Henri), 673
 Jaurès (Jean), 46, 128, 143, 147, 156, 161, 244, 291, 393, 436, 450, 874, 894
 Javelle (M.), 344, 441
 Jean (Prince), 796
 Jean (René), 77
 Jean de Tinguy du Pouët, 276, 283, 457, 606
 Jeanne d'Arc, 46, 75, 163, 575, 578, 581, 616, 647, 673, 707, 728, 819, 820, 868
 Jeanneney (Jules), 132, 223, 351, 352, 386, 476, 525, 546, 574, 577, 585, 589, 591, 593, 602, 617, 621, 624, 625, 631, 636, 662, 679, 692, 693, 704, 706, 712, 739, 783, 905
 Jeantet (Claude), 464
 Jeanvoine (Henri), 121
 Jeux (M.), 667
 Jèze (Gaston), 179, 404, 810, 899
 Jodl (Alfred), 596
 Joffre (Joseph), 152, 162, 163, 501
 Johannet (René), 701
 Join-Lambert (André), 257, 607
 Joliot-Curie (Frédéric), 721
 Joliot-Curie (Irène), 145, 515
 Joly (François), 606
 Joséphine-Charlotte (Princesse), 796
 Josse (Prosper), 255, 696
 Jouhaux (Léon), 241, 509, 660, 664
 Jourdan (M.), 122
 Journet (M.), 441
 Jouvenel (Bertrand de), 24, 330, 348, 530
 Jouvenel (Henry de), 173, 237, 268, 334, 377, 472
 Juge (Alphonse), 719
 Juin (Alphonse), 783
 Jules-Julien (Alfred), 714
 Julliot (Henry), 239
 Jurgensen (Jean-Daniel), 730
 Kahn (Albert), 88
 Kahn (Émile), 710
 Kahn (Jacques), 345, 456
 Kai Chek (Tchang), 87
 Kalis (Robert), 737, 738, 751, 752, 758, 766, 786, 900
 Kancel (Mlle), 584
 Kanif, 333
 Kaplan (Alexandre), 738
 Keitel (Wilhelm), 596
 Kellogg (Frank), 305, 495
 Kemal (Mustafa), 48
 Kergomard (Pauline), 738
 Kerillis (Henri de), 22, 24, 136, 137, 292, 301, 309, 312, 316, 323, 329, 343, 345, 346, 347, 348, 349, 363, 365, 366, 368, 378, 388, 389, 391, 397, 399, 404, 410, 417, 438, 441, 443, 446, 450, 456, 457, 461, 466, 469, 496, 507, 509, 513, 514, 521, 529, 541, 551, 552, 553, 555, 564, 572, 607, 614, 626, 654, 658, 660, 825, 851, 854, 859, 860, 870, 878, 894, 899, 900, 913, 918
 Kessel (Joseph), 62, 84
 Kestner-Charras (Mme), 168
 Khan (Amanullah), 93
 Khirouni (Chaynesse), 474
 Kir (Chanoine), 769
 Kitchener (Horatio Herbert), 77
 Kléber (Jean-Baptiste), 1011
 Klein (Mathieu), 474, 866
 Klopstein (baron de), 34
 Klopstein (François de), 34
 Klotz (Louis-Lucien), 131, 223
 Knecht (Marcel), 483, 634
 Koenig (Pierre), 677, 719
 Krantz (prof.), 45
 Krauth (Eugène), 425
 Kriegel-Valrimont (Maurice), 703, 710, 738, 758, 761, 770, 775, 802
 L'Hotte (Jean), 444
 La Batie (M. de), 459
 La Grandière (Palamède de), 417
 La Grange (Amaury de), 574
 La Groudière (Jean de), 551
 La Mahérie (René Dupray de), 366
 La Mire (M.), 295
 La Porte du Theil (Joseph de), 625
 La Rochefoucauld (Edmée de), 146, 250
 La Rochefoucault (M. de), 421
 La Rochethulon (Georges de), 110
 La Rochethulon (Louis de), 473
 La Rocque (François de), 25, 384, 389, 391, 446, 457, 458, 459, 460, 464, 469, 527, 529, 531, 534, 535, 553, 554, 664, 724, 850, 851, 852, 858, 875, 895, 901
 Labarre (Edmond), 458
 Labbé (Roland), 848
 Lachal (Raymond), 547, 607, 650
 Lacore (Suzanne), 145, 515
 Lacour (Abbé), 735
 Lacour (Léon), 734
 Lacour (Léopold), 143
 Ladreit de Lacharrière (Guy), 837
 Lafond (M.), 786
 Lafont (Ernest), 173
 Lafont (Jean), 758
 Lagelouze (M.), 335
 Lagneau (M.), 280
 Lagrange (Laurence), 36, 37
 Lagrange (Léo), 518
 Lagrange (Raymond), 33
 Lair (M.), 512
 Lalevée (Henri), 24, 910

Lallier (Marc-Armand), 470, 776, 777, 778, 822
 Lamarge (Mille de), 628
 Lambert (Albertine), 628, 664, 721, 726, 741, 782
 Lambert (M.), 40
 Lambert (Maurice), 867
 Lambilly (Alain de), 691, 737, 757
 Lamino-Gueye (Amadou), 710
 Lammerding (Heinz), 719
 Lamoureux (Lucien), 380, 1012
 Landowski (Paul), 92
 Landry (Adolphe), 240, 889
 Langeron (Roger), 583, 767, 866
 Langlois (Hippolyte), 121, 150, 154
 Laniel (Henri), 302, 466
 Laniel (Joseph), 302, 465, 550, 574, 607, 638, 710, 725, 734, 747, 748, 762, 765, 767, 768, 785
 Lanquetin (Paulette), 149
 Lanty (Paul), 758
 Lapie (Pierre-Olivier), 512, 608, 626, 676, 738, 752, 758, 775, 776, 777, 778, 784, 816, 867, 903
 Lapointe (André), 752
 Laprade (Albert), 868
 Lapradelle (Albert de), 964
 Larcen (Alain), 24, 874
 Larmeroux (Jean), 246, 432
 Laroppe (M.), 425
 Larose (Émile), 867
 Lasteyrie (Charles de), 226, 367, 370, 429, 430, 510, 513, 859, 903
 Lasteyrie (Comtesse de), 513
 Lattre de Tassigny (Jean de), 617, 649, 650, 690, 722
 Laugel (M.), 430
 Laugier (Marcel), 628, 657
 Laure (Émile), 625
 Laurent (Raymond), 446
 Laurent-Eynac (Laurent Eynac dit), 582, 585, 591, 712, 713, 714, 715
 Lautier (Pierre), 607
 Lauzanne (Stéphane), 343
 Laval (Pierre), 26, 29, 89, 173, 252, 274, 277, 317, 320, 321, 334, 339, 342, 348, 353, 354, 355, 356, 364, 365, 371, 373, 387, 388, 389, 393, 394, 395, 396, 407, 408, 412, 413, 426, 436, 446, 469, 477, 488, 506, 517, 542, 551, 560, 561, 562, 568, 569, 576, 581, 582, 584, 591, 593, 594, 596, 597, 598, 599, 604, 608, 609, 610, 612, 616, 617, 619, 622, 625, 626, 627, 634, 637, 642, 650, 652, 655, 658, 665, 692, 698, 701, 702, 703, 707, 713, 721, 895, 905, 906, 915, 1012
 Lavalette (Octave), 853
 Lavault (André), 629
 Lavoinne (André), 607
 Law (Bonar), 204
 Le Brecq (René), 166
 Le Bris (M.), 439, 440
 Le Cointe (M.), 441
 Le Cour Grandmaison (Jean), 460, 570
 Le Gentil (M.), 611
 Le Lambert (M.), 762
 Le Luc (Maurice), 596
 Le Mire (Henry), 366
 Le Play (Frédéric), 49, 81, 884
 Le Poullen (Étienne), 606, 853
 Le Trocquer (Yves), 236
 Le Troquer (André), 676, 679, 720
 Léal (Léon), 796
 Lebecq (Georges), 384
 Leblanc (Edmond), 607
 Leblanc (René), 161, 512
 Lebon (André), 888, 896
 Lebon (Hélène), 760
 Lebon (M.), 638, 762
 Lebon (Mille), 762
 Lebon (Pierre), 580, 696, 726, 744, 746, 747, 762
 Lebrun (Albert), 18, 19, 25, 28, 29, 51, 77, 78, 91, 103, 110, 111, 118, 119, 129, 132, 145, 148, 151, 154, 158, 162, 164, 165, 172, 177, 193, 194, 197, 198, 199, 237, 238, 242, 249, 286, 289, 298, 317, 318, 319, 325, 326, 337, 338, 339, 340, 350, 351, 352, 354, 355, 356, 358, 361, 362, 363, 364, 370, 383, 386, 388, 389, 394, 400, 406, 407, 410, 411, 412, 414, 420, 424, 435, 436, 437, 461, 472, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 481, 483, 484, 495, 499, 502, 506, 510, 515, 523, 525, 526, 529, 538, 540, 542, 543, 544, 546, 547, 549, 551, 555, 556, 559, 560, 561, 563, 565, 566, 567, 571, 573, 575, 576, 577, 580, 581, 583, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 593, 594, 595, 597, 599, 601, 605, 609, 614, 624, 630, 637, 647, 654, 662, 663, 692, 704, 705, 706, 708, 711, 714, 715, 716, 730, 785, 818, 836, 837, 839, 840, 841, 842, 845, 846, 847, 858, 860, 866, 875, 890, 898, 907, 909, 914, 1012, 1024
 Lebrun (Gabriel), 637
 Lebrun (Madeleine), 436
 Lebrun (Marguerite), 573, 1012
 Lebrun-Freysselinard (Marie), 19
 Leca (Dominique), 573, 581, 589
 Lecache (M.), 630
 Lecacheux (Joseph), 607
 Leclerc de Hauteclouque (Philippe), 677, 690
 Lecœur (Eva), 491
 Lecomte (Capitaine), 668
 Lécivain-Servoz (Albert), 725
 Lederlin (Juriste), 40
 Lederlin (Paul), 208, 335
 Lèdre (Charles), 130
 Leduc (Pierre), 752
 Leenhardt (Maurice), 882
 Lefas (Alexandre), 115, 247, 257, 486, 607, 817
 Lefebvre (André), 169
 Lefebvre du Prey (Edmond), 166, 236, 240, 248, 274, 280, 293, 604, 607
 Lefebvre du Prey (Edmond), 240

Lefèvre de Luxémourt (Mme), 34
 Legendre (Philippe), 758
 Legentilhomme (Mme), 680
 Léger (Alexis), 394, 549, 553, 576
 Léger (Capitaine), 667
 Legrand (Charles), 77
 Legrand (Commandant), 438
 Legrand (M.), 527
 Lemaire (Maître), 704
 Lemaitre (Jules), 108
 Lemaitre (Pierre), 205
 Lémery (Henry), 315, 350, 472, 509, 529, 530, 534, 614, 634, 652, 662, 702
 Lemire (Jules-Auguste), 472
 Lemonier (M.), 441
 Lenglen (Suzanne), 850
 Léon XIII, 104, 242, 452
 Léonard (Raymond), 239
 Lepetit (Louis), 794
 Lépine (Louis), 218
 Lequerica (José Félix de), 584, 706
 Leray (Christian), 849
 Leroi (Pierre), 402
 Leroy (Léonie), 295
 Leroy-Beaulieu (Anatole), 81
 Lescouvé (Blanche), 250
 Lestapis (Samuel de), 607
 Leszczynski (Stanislas), 40, 41, 90
 Letourneau (Charles), 75
 Leusse (Jean de), 417, 469, 607
 Lévi-Strauss (Claude), 839, 883
 Lévy (Albert), 832
 Lévy (Jean-Pierre), 625, 719
 Lévy (Roger), 865
 Lévy-Bruhl (Lucien), 87, 881
 Leygues (Georges), 223
 Leygues (Jean), 29
 Liénart (Achille), 522
 Lindeboom (M.), 58, 59
 Linÿer (Louis), 417, 659
 Lioret (M. et Mme), 667
 Lissar (Jean), 607
 Litvinov (Maxime), 395
 Locard (Edmond), 633
 Lœvenbruck (Pierre), 84
 Lœwel (Pierre), 832
 Lohéac (Pierre), 606
 Longuet (Charles), 472
 Longuet (Jean), 354, 472
 Lorain (Henri), 287
 Lorentz (Henri), 361
 Lorgeré (M.), 382
 Loti (Pierre), 47, 490
 Loubet (Émile), 116, 363
 Loucheur (Louis), 200, 202, 204, 223, 236, 273, 274, 302, 309, 320, 400, 401
 Louis (Mme), 643
 Louis II de Bavière, 153
 Louis IX, 75
 Louis Philippe, 38
 Louis XIV, 174, 799
 Louit(M.), 759, 760
 Loustaunau-Lacau (Georges), 529, 530, 719
 Louvel (Jean-Marie), 710
 Lubersac (Louis), 280
 Lucas (Octave), 606
 Luchaire (Jean), 643, 678
 Lucienne, 633
 Ludre (Gaston de), 119
 Ludre-Frolois (Frédéric de), 368
 Luquet (Maurice), 791
 Luther, 493
 Lutoslawski (Mgr), 190
 Luxembourg (Grande-duchesse du), 673
 Luynes (Philippe de), 465
 Lyautey (Hubert), 123, 255, 272, 326, 343, 361, 363, 384, 403, 443, 457, 483, 484, 511, 649, 705, 820, 835, 837, 863, 1013, 1015
 Lyon-Caen (Léon), 832
 Mac Mahon (Patrice de), 38, 241, 605
 Mace, 633
 Maček (Vladko), 795
 Mackau (Frédéric de), 29
 Macouin (Clovis), 606
 Madelin (Louis), 42, 45, 47, 48, 49, 54, 79, 116, 127, 128, 140, 193, 255, 397, 434, 441, 446, 510, 725, 762, 767, 782, 896, 903
 Maginot (André), 742
 Maginot (André), 131, 189, 236, 240, 243, 271, 293, 307, 315, 318, 319, 321, 342, 344, 345, 350, 353, 456, 494, 504, 520, 527, 566, 705
 Maginot (André), 805
 Maginot (André), 875
 Magné (M.), 335
 Magny (Paul), 211
 Magre (André), 203, 238, 325, 476, 477, 590
 Maine (M.), 762
 Makhonine (Yvan), 503
 Malicet (Jean), 458
 Malleret-Joinville (Alfred), 710, 725
 Mallet (M.), 668
 Maluscki (Prof.), 91
 Malval (Marie-Joseph), 299, 360, 451
 Malvy (Louis), 157, 167, 199, 270, 274, 296, 302, 308, 319, 335, 894, 920
 Mamelet (Albert), 424, 447

Manceau (Anatole), 607
Mancel (Clotilde), 575
Mandel (Georges), 137, 138, 199, 242, 315, 332, 333, 334, 335, 347, 349, 350, 355, 369, 381, 382, 391, 397, 407, 411, 412, 413, 449, 469, 506, 509, 513, 541, 543, 550, 552, 553, 561, 566, 571, 574, 575, 576, 577, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 589, 590, 591, 593, 594, 641, 664, 679, 706, 712, 713, 714, 716, 720, 747, 829, 844, 860, 969, 973
Mangeot (Albert), 115, 440
Manhes (Colonel), 710
Mannerheim (Carl), 568
Mansuy (Abbé), 735
Marat (Jean-Paul), 74
Marcellin (Léopold), 309
Marcellin (Raymond), 29
Marchal (M.), 300
Marchal (Michel), 111
Marchand (Jean-Baptiste), 71
Marchandeu (Paul), 405, 539, 543
Marcombes (M.), 382
Margaine (Alfred), 601
Margerie (Capitaine de), 573, 581, 583, 589
Margerie (Roland de), 590, 617
Margot (Germaine), 668
Marguet (Émile), 79
Marie (André), 761, 762, 763, 767, 822
Marie (Paul), 239
Marie de Yougoslavie, 795
Marin (Anne-Marie), 32
Marin (Henri), 464, 465
Marin-Lebrun (Bernadette), 19
Marion (Paul), 464, 534
Mariotte (Oscar), 438
Maritain (Jacques), 359
Maroger (Jean), 607
Maroselli (André), 599, 761, 767, 772
Marquet (Adrien), 388, 393, 400, 403, 405, 552, 591, 593, 594, 597, 608, 626, 700, 915, 1012
Marraud (Pierre), 331, 485
Martell (Marzelière (Pierre) dit Henri), 633
Martial (René), 889
Martin (François), 252, 417, 430, 521, 522, 547, 606, 610, 611, 651, 659, 696, 851, 891
Martin (Henri), 464
Martin (Lucien-Louis-Claude), 639, 735
Martin du Gard (Maurice), 641
Martineau (Alfred), 77
Marty (André), 294, 708
Marty-Capgras (Mme), 832
Marx (Karl), 389, 472
Marzelière (Pierre), 633, 665, 666
Massé (Alfred), 336
Massé (Joseph), 516, 606
Masse (Pierre), 638
Massenoud (Général), 771
Massiet (Commandant), 710
Massis (Henri), 397, 493, 511, 608, 649, 802, 835, 878, 917, 968
Mata Hari, 703
Mathian (Mme), 88
Mathieu (M.), 167, 368
Mathiew (M.), 673
Mathis (Édouard), 42
Matte (Pierre-Antoni), 458
Mauco (Georges), 889
Maunoury (Maurice), 247, 477
Maupassant (Guy de), 48
Maurange (M.), 441
Mauriac (François), 721, 725
Maurin (Louis), 409, 506, 507, 711
Maurras (Charles), 30, 46, 48, 108, 200, 252, 301, 324, 325, 347, 359, 366, 397, 461, 464, 483, 508, 530, 533, 534, 551, 802, 861, 862, 872, 895, 904, 905
Maus (Georges), 275
Mauss (Marcel), 78, 881
Maxence (Jean-Pierre), 464
Mayer (Daniel), 719, 739, 741, 745, 767, 769, 815, 855
Mayer (René), 767
Mayou (Mlle), 680
Mazé (Pierre), 748
Mazerand (Georges), 48, 194, 195, 196, 197, 238, 239, 276, 299, 300, 324, 361, 362, 474, 475, 479, 481, 512, 519, 521, 606, 608, 734, 759, 768, 786, 842, 845, 908
Mazerolles (M.), 598, 665
Mazuez (Fernand), 710
Mc Donald (Ramsay), 264, 394
McDonald (Ramsay), 376, 377
Meakin (Annette), 76
Médecin (Jean), 789
Méline (Jules), 103, 124, 175, 259, 261, 483, 898
Melitón Carvajal (Manuel), 76
Mellon (Andrew), 374, 861
Ménard (Abbé), 616
Ménard-Dorian (Pauline), 88
Mendès France (Pierre), 542, 594, 693, 720
Ménélik (Roi), 396
Menestrey (Paul), 462
Ménétrier (Andrée), 738
Mengin (Henri), 197
Mennegand (M.), 775
Mercier (M.), 100
Mercier (René), 424
Merlant (Francis), 258
Merle (M.), 462
Messein (M.), 167
Messimy (Adolphe), 110, 229, 499, 500

Metaxás (Ioánnis), 608
 Métayer (Pierre), 710
 Métin (Albert), 78
 Metoy (M.), 630
 Metz-Noblat (Abbé de), 776
 Meunier (Paul), 142
 Meyer (Émile), 360, 426, 444, 445, 522, 691, 736, 752, 764
 Mézières (Alfred), 19, 100, 119, 157, 197, 474, 842
 Michaut (Henri), 198, 237, 425, 475, 478, 710
 Michaut (Paul), 198
 Michaux (Albert), 474
 Michel (André), 54
 Michel (Augustin), 461, 606, 648, 658, 659
 Michel (Général), 595
 Michel (Henri), 720
 Michel (Louis), 119, 121, 198, 237, 366, 475
 Michel (M.), 467
 Michelet (Edmond), 46, 653, 719, 754, 866
 Mikaélis (M. et Mme), 679
 Mille (Pierre), 88
 Miller (Henri), 735, 752
 Millerand (Alexandre), 16, 165, 193, 199, 200, 201, 202, 208, 236, 240, 241, 243, 246, 293, 296, 351, 352, 398, 441, 483, 603, 845, 905
 Milliard (Victor), 103, 192
 Minjoz (Jean), 725
 Minovici (Nicolae), 90
 Mirman (Léon), 165
 Misset (Jean), 792
 Missoffe (Michel), 276, 283, 292, 309, 428, 430, 823
 Mistler (Jean), 599, 617
 Mitterrand (François), 761, 791, 794
 Moch (Jules), 515, 607, 676, 714, 761, 762, 767, 769, 913
 Mohammed V, 484
 Mokrani (Mufti), 489
 Mollet (Guy), 767
 Moncelle (Chanoine), 625, 634
 Moncelle (Édouard), 295, 345, 362, 368, 417, 466, 467, 509, 519, 521, 607, 658
 Mondon (Raymond), 767
 Monicault (Pierre de), 258, 259, 276, 295, 430
 Monis (Ernest), 157
 Monnerville (Gaston), 620, 720, 782, 865
 Monnet (Georges), 334, 552, 574, 575, 577, 585, 591, 711, 712, 713, 714, 715
 Monnet (Jean), 588, 756, 783, 811, 813, 815
 Monssevin (Joseph), 607
 Montagnon (Barthélemy), 465
 Montaigu (Hubert de), 606
 Montalembert (Charles de), 471, 638, 766
 Montalembert (M. de), 743
 Montandon (Georges), 74, 76, 885, 889
 Montesquieu, 55
 Montfalcon (A. de), 634
 Montfort (Henri de), 91
 Monti de Rèze (Henri de), 659
 Montigny (Jean), 315, 547, 551, 552
 Montlebert (Maurice de), 153, 868
 Monzie (Anatole de), 16, 281, 282, 334, 472, 552
 Morain (Adolphe), 206
 Morand (Paul), 630, 662
 Morandat (Yvon), 719
 Morane (Paul), 606, 634
 Mordacq (Henri), 325
 Moreau (Émile), 281, 286, 310
 Moreau (Émile) (2), 69
 Moreau (Gaston), 607
 Moreau (Marie-Thérèse), 146, 250
 Morel (Abbé), 107
 Morel (Jean), 125
 Morès (Antoine-Amédée-Marie-Vincent Manca-Amat de Vallombrosa dit marquis de), 53
 Moret (Clément), 335
 Mornet (André), 703
 Moro-Giafferri (Vincent de), 173, 630
 Mortemard de Boisse (Ginette), 633
 Mortillet (Gabriel de), 75
 Motte (Eugène), 102, 103
 Mougnot (Abbé), 42
 Mougín (Xavier.), 101
 Moulin (Jean), 22, 615, 625, 660, 661, 1018
 Mounier (Emmanuel), 807
 Moustier (Léonel de), 366, 447, 513, 600, 602, 606, 607, 610, 661, 664, 723, 744, 756
 Moustier (René de), 182
 Moysset (Henri), 634
 Müller (Hermann), 322
 Munch (René), 738
 Muselier (Émile), 679
 Muselier (Renaud), 679
 Mussier (René), 726
 Mussolini (Benito), 89, 204, 377, 394, 395, 396, 397, 398, 414, 431, 448, 495, 497, 523, 547, 552, 558, 559, 563, 565, 586, 849
 Mutter (André), 710, 724, 742, 743, 744, 747, 748, 764, 765
 Nader (Hervé), 606
 Nanty (Raoul), 458
 Nauck (Rudolf), 436
 Nebout (Joseph), 666, 855
 Nègre (Léo), 633
 Negrín (Juan), 673, 769
 Nervo (François de), 723, 744, 748
 Neyret (M.), 382
 Nicolle (Louis), 258, 329, 343, 366, 368, 430

Niessel (Albert), 256, 403, 528
 Nikitine (Basile), 76, 793
 Nisse (Robert), 465
 Nissen (François-Xavier), 51
 Nitti (Francesco Saverio), 664
 Nivelle (Robert), 166, 709
 Noël (Léon), 394, 596, 866
 Nollet (Charles), 256
 Nominé (Henri), 362
 Norstad (Lauris), 633
 Noulens (Joseph), 92, 151
 Oberg (Carl), 615, 667
 Oberkirch (Alfred), 244, 276, 280, 295, 379, 392, 398, 417, 454, 469, 483, 485, 508, 517, 519, 521, 535, 554, 606, 661, 678, 695, 696, 801, 965
 Omeyer (Joseph), 33, 36
 Orléans (Henri d'), comte de Paris, 758
 Otchelnikov (Capitaine), 83
 Oudard (Marie), 95
 Oustric (Albert), 17, 142, 209, 282, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 381, 398, 464, 525, 852, 909
 Pacelli (Eugenio), 819, 1014
 Paderewski (Ignacy), 92
 Paganon (Joseph), 412
 Pagel (M.), 691
 Pailleret (C.), 794
 Painlevé (Paul), 166, 167, 192, 223, 239, 241, 256, 265, 271, 273, 284, 308, 324, 342, 350, 356, 363, 364, 842, 913
 Palant (Charles), 807
 Palewski (Gaston), 128, 541, 677, 710, 739, 740, 811, 845
 Pallu de La Barrière (Charles), 447
 Palmade (Maurice), 364
 Palomera (André de), 275
 Pams (Jules), 159
 Panitch (M.), 187
 Pantz (Ernest), 106, 112, 113, 115, 435
 Papen (Franz von), 372
 Paraf (Pierre), 832
 Paris (Comte de), 530
 Parisot (Général), 596
 Parisot (Jacques), 781
 Parisot (M.), 773
 Parmentier (André), 250, 252, 412, 417, 455, 461, 517, 550, 606, 610, 611, 651, 659, 696, 697, 849, 853
 Parmentier (Simone), 250, 611
 Passy (Colonel), 669
 Pasteur (Louis), 486
 Pasteur (M.), 791
 Patton (George), 691, 720
 Patureau-Mirand (M.), 382
 Paty de Clam (Armand du), 109
 Paul (Marcel), 421, 426
 Paul-Boncour (Joseph), 89, 91, 136, 206, 275, 364, 371, 375, 376, 380, 472, 498, 506, 542, 543, 599, 602, 607, 610, 679, 711, 720, 793, 807
 Paul-Cavallier (Marcel), 725
 Pavillon (M.), 740
 Pavin de Lafarge (Henri), 607, 659
 Payen (Maître), 704
 Pébellier (Eugène), 606, 633
 Péchin (Charles), 368, 466, 467
 Peeters (René), 738
 Péguy (Charles), 46
 Peissel (François), 309, 366, 391, 441, 606
 Pèlerin (Lionel), 722, 763, 766
 Pelletan (Camille), 117
 Pelliot (Paul), 47
 Péret (Raoul), 183, 190, 237, 274, 278, 332, 334, 335, 336, 337
 Périer (Antoine de), 77
 Périllier (Louis), 788
 Périn (Émile), 551
 Pernot (Georges), 22, 24, 173, 244, 276, 315, 330, 345, 348, 349, 356, 366, 367, 369, 378, 407, 408, 412, 443, 449, 454, 468, 470, 513, 561, 566, 577, 579, 601, 606, 617, 625, 642, 696, 712, 713, 714, 715, 727, 742, 743, 744, 747, 765, 859, 870, 894, 900
 Péron (Yves), 710
 Perquel (M.), 335
 Perreau (Camille), 78
 Perreau-Pradier (Pierre), 607
 Perret (Francis), 205
 Perret (Serge), 205
 Perret (Victor), 250, 286, 346, 367, 391, 393, 418, 428, 430, 459, 461, 467, 510, 514, 524, 532, 534, 628, 647, 648, 658, 700, 817, 820, 829, 853, 895
 Perrin (Georges), 738
 Perrin (Jean-Marie), 775
 Perrin (Maurice), 19, 444, 445
 Pétain (Philippe), 22, 26, 154, 165, 167, 169, 255, 320, 355, 370, 384, 387, 388, 389, 393, 394, 412, 462, 529, 542, 561, 563, 569, 575, 576, 577, 579, 581, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 601, 602, 603, 604, 605, 609, 610, 611, 612, 614, 615, 616, 619, 620, 621, 622, 625, 627, 628, 629, 632, 634, 635, 638, 641, 642, 644, 645, 646, 647, 649, 650, 654, 655, 656, 657, 659, 661, 662, 671, 672, 690, 691, 692, 695, 696, 698, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 712, 714, 716, 717, 719, 725, 726, 746, 766, 780, 782, 783, 784, 785, 821, 860, 861, 865, 872, 882, 885, 897, 909, 910, 915, 916, 1012, 1024
 Peteers (René), 691
 Peter (Émile), 362
 Petiet (Charles), 760
 Petiet (Gustave), 370
 Petit (Eugène), 730
 Petit (Louis), 94
 Petitier (Louis), 198, 239
 Petitier André), 737

Petitjean (Marcel), 346, 399, 407, 430, 635, 750, 762, 782
 Pétrarque, 802
 Petrau-Gay (M.), 410
 Petsche (Maurice), 287
 Peuvergne (René), 379
 Peyerimhoff (Henri de), 42, 45, 49, 54, 225, 299, 420, 421, 422, 434, 724
 Peyre (Marianne), 738
 Peyronnet (Albert), 355
 Peyrouton (Marcel), 619
 Peyroux (Amédée), 274
 Pflieger (Joseph), 430, 469, 535
 Philip (André), 228, 607, 660, 749, 810
 Philipp (M.), 427
 Philippot (Général), 694
 Phipps (Mme), 677
 Piaf (Édith), 644
 Pic (M.), 382
 Picard (Léon), 738
 Pichon (Stephen), 92, 151, 223
 Picquart (Marie-Georges), 110, 150
 Pie IX, 203, 819
 Pie X, 116
 Pie XI, 554, 777
 Pie XII, Voir aussi Pacelli (E.), 449, 779, 820
 Pierre (Eugène), 128
 Pierre II de Yougoslavie, 795
 Pierre-Bloch (Jean), 488, 629, 719, 831, 832
 Pierret (Commandant), 691
 Piétri (François), 309, 343, 356, 388, 412, 484, 499, 552, 607, 614, 629, 700, 1012
 Pilant (Émile), 239
 Pillat (Nicolas), 434
 Pillet (M.), 668
 Pilsudski (Józef), 92, 200, 393
 Pimienta (Robert), 397, 724, 743, 747, 762, 782
 Pinay (Antoine), 702, 710, 785, 796, 838, 900
 Pinot (Robert), 79, 81
 Piou (Jacques), 103, 158
 Piron (L.), 440, 511
 Pitois (Pierre), 606
 Pleven (René), 739, 756, 763, 773, 775, 815
 Plichon (Jean-Pierre), 366, 369, 606
 Poincaré (Raymond), 17, 18, 24, 73, 77, 91, 102, 135, 142, 158, 161, 162, 166, 190, 193, 200, 201, 202, 203, 209, 224, 226, 229, 236, 238, 239, 240, 243, 245, 265, 270, 271, 272, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 288, 291, 292, 295, 296, 302, 303, 304, 305, 307, 309, 310, 313, 316, 317, 327, 345, 346, 351, 363, 386, 387, 399, 404, 421, 465, 466, 467, 468, 475, 476, 477, 479, 483, 525, 527, 567, 584, 605, 670, 692, 705, 785, 789, 817, 834, 840, 844, 862, 869, 875, 894, 895, 897, 898, 899, 900, 909, 910, 913, 914, 917, 1006, 1009
 Poinso-Chapuis (Germaine), 822
 Poitou-Duplessy (Jacques), 145, 244, 248, 249, 252, 276, 293, 349, 391, 392, 417, 431, 447, 454, 510, 520, 606, 695, 696, 762, 828
 Poitou-Duplessy (Jean), 455
 Polignac (François de), 349, 366, 606
 Polimann (Lucien), 465, 519, 606
 Politanski (Bogdan), 474
 Pomaret (Charles), 127, 412, 581, 590, 594, 712, 713, 714, 860
 Ponsard (Henry), 606
 Ponsot (Henri), 484
 Ponsot (M.), 580
 Portella (Lello), 636
 Portes (Hélène de), 582, 583, 587
 Pospisil (François), 78
 Poubelle (M.), 110
 Poujade (Pierre), 785
 Poujoulas (M.), 335
 Pourquery de Boisserin (Joseph-Gaston), 545
 Poyet (M. et Mme), 667
 Pressensé (François de Hault de), 127, 128, 142
 Préval (Pierre de), 757
 Prévét (Charles), 103, 245, 247
 Prévét (Jules), 510
 Prince (Albert), 381, 388, 408
 Prinzip (Gavrilo), 161
 Prouvost (Jean), 583, 712, 713
 Provost-Dumarchais (Gaston), 607
 Prunet (Emmanuel), 329
 Puaux (Gabriel), 868
 Pucheu (Pierre), 529, 616, 650
 Puy, 633
 Quantin (M.), 246, 432
 Queinnec (Jacques), 607
 Quénauld de la Groudière (Bernard), 417, 455, 521, 595, 606, 627, 652, 656, 752
 Quenette (Jean), 26, 366, 390, 410, 417, 445, 468, 478, 479, 484, 509, 512, 513, 517, 518, 519, 520, 521, 578, 606, 608, 610, 611, 631, 652, 659, 697, 784, 894, 900, 974
 Querrel (M.), 617
 Queuille (Henri), 307, 398, 399, 585, 679, 712, 713, 714, 715, 719, 762, 763, 767, 773, 1012
 Rabino (Général), 673
 Radot (Roger), 474
 Raeder (Erich), 596
 Raffin-Dugens (Jean-Pierre), 169
 Raganeau (Raymond), 738
 Ramadier (Paul), 543, 607, 761, 762, 763, 767, 866
 Ramarony (Jules), 723, 739, 742, 743, 745, 748
 Ramel (Fernand de), 228, 367
 Rath (Ernst von), 829
 Rathenau (Walther), 200, 201
 Ratier (Antony), 240, 243

Ratzel (Friedrich), 85
 Rauber (Jean-Baptiste), 491
 Raveneau (M.), 58
 Rebatet (Lucien), 464, 678
 Récy (M. de), 727
 Reglain (M.), 782
 Reibel (Charles), 129, 238, 243, 271, 276, 293, 344, 550, 607
 Reimel (Raymond), 758
 Reinach (Joseph), 59, 825
 Remlinger (Paul), 42
 Rémy (Capitaine), 657
 Renard (Abbé), 725
 Renard (Edmond), 450
 Renard (Édouard), 384
 Renard (Georges), 123
 Renaud (Dr E. B.), 798
 Renaud (Jean), 302, 463
 Renaudel (Pierre), 128, 334, 337, 382
 Renaudin (Germaine), 775
 Renouard (Mme), 584
 Renouard (Pierre), 35, 398, 407, 434, 575, 580, 584, 594, 610, 611, 627, 628, 634, 635, 651, 659, 697
 Renoult (René), 173, 607
 Renoux (Jean-André), 24
 Renthe-Fink (Cecil von), 625
 Revillout (M.), 896
 Reynaud (Paul), 29, 128, 130, 140, 199, 209, 242, 270, 279, 293, 301, 312, 321, 323, 343, 356, 364, 367, 379, 380, 391, 392, 397, 411, 413, 461, 514, 519, 525, 531, 538, 539, 541, 542, 543, 547, 550, 552, 555, 566, 568, 569, 571, 572, 573, 574, 576, 579, 581, 582, 584, 585, 588, 589, 590, 591, 593, 601, 607, 610, 617, 627, 631, 651, 661, 664, 698, 700, 704, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 716, 725, 746, 748, 766, 768, 794, 816, 846, 857, 858, 859, 860, 861, 875, 878, 897, 908, 915, 1024
 Ribbentrop (Joachim von), 556, 557, 563, 596, 755
 Ribière (René), 738
 Ribot (Alexandre), 103, 129, 159, 161, 166, 223, 261, 472
 Riboud (Julien), 369, 379
 Richard (Paul), 606
 Richard (René), 446, 455, 551
 Ricœur (Paul), 802
 Rillart de Verneuil (Henri), 366
 Rio (Alphonse), 309, 577, 585, 591, 695, 706, 711, 712, 713, 714, 715, 798
 Riond (Georges), 746
 Riquer (Jean de), 797
 Rivet (Jean-Charles), 38
 Rivet (Paul), 83, 881, 885
 Rivière (Albert), 441, 591, 638, 712, 713, 714
 Rivollet (Georges), 387, 388, 1012
 Robbe (Fernand), 514, 724
 Robert (Léopold), 659
 Roberty (André), 88
 Roblot (Émile), 370, 388, 460, 477, 478
 Rocca Serra (Camille de), 607
 Rochas (M.), 596
 Roche (Émile), 347
 Roche (Léon), 601
 Rochefort (Henri), 100
 Rochereau (M.), 467
 Rochet (Waldeck), 673
 Rochette (Henri), 17, 160, 333
 Roerich (George), 76
 Roerich (Nicolas), 76
 Rogé (Gaston), 608, 647, 658, 698, 729
 Rogé (Xavier), 40
 Roland-Gosselin (Dominique), 333
 Rollet-Maine (M.), 726
 Rollin (Louis), 77, 244, 356, 412, 454, 513, 518, 521, 550, 571, 585, 591, 607, 657, 658, 679, 701, 706, 711, 712, 714, 715, 725, 769
 Rol-Tanguy (Henri), 690
 Romanet (Émile), 641, 903
 Romier (Lucien), 343, 465, 634
 Rommel (Erwin), 574, 624
 Roosevelt (Franklin Delano), 377, 394, 552, 553, 559, 566, 578, 579, 587, 621, 623, 624, 672, 806
 Rosanbo (Alain Lepelletier de), 228
 Rosen (M. de), 638
 Rosenfeld (Oreste), 804
 Rossé (M.), 630
 Rossillion (Pierre), 179, 409, 426, 427, 428, 430, 628, 634, 635, 648, 658, 823
 Rossinot (André), 764, 790
 Rothan (Dr), 738
 Rothschild, 828, 852, 853
 Rotours (Guillaume des), 368
 Rouanet (Gustave), 143
 Roucaute (Roger), 710
 Rougier (Jean), 431
 Rougier (Louis), 617
 Roujou (Frédéric), 287
 Roulleaux-Dugage (Georges), 146, 417, 509, 606, 610, 648, 658, 696, 702, 853
 Roulleaux-Dugage (Henri), 146, 182, 241, 295, 606
 Roume (Ernest), 78
 Rouot (Mme), 34
 Rousseau (Henri), 171
 Roussel (Émile), 696
 Roussel (Paul), 75
 Roussy (Gustave), 400
 Rouvier (Maurice), 102, 105, 106, 117, 843
 Roux (Mme), 597
 Royer (Paul), 280
 Rozier (Mme), 664, 665
 Rubier (M.), 747

Rucard (M.), 382
 Rucart (Marc), 578
 Ruch (Charles), 537
 Rueff (Jacques), 283, 413, 767
 Runciman (Walter), 546
 Russier (René), 349, 358, 430, 431, 643, 644, 726, 762, 782, 849
 Russo (Philibert), 885
 Sadoul (Adrien), 445, 729
 Sadoul (Charles), 483
 Sahni (R.), 76
 Saillant (Louis), 710, 730
 Saint-Denys (Hervey de), 896
 Saint-Just (François de), 606
 Saint-Pern (Henri de), 606
 Salazar (António de Oliveira), 849
 Salengro (Roger), 435, 515, 520, 521, 522, 654, 699, 739, 854, 891
 Saliège (Jules), 618, 828
 Sallès (Antoine), 369, 391, 606
 Salmon (Mr), 524
 Samama (Jacques), 781, 784, 1024
 Sangnier (Marc), 116, 192, 199, 242, 797
 Sardou (Victorin), 69
 Sarkozy (Nicolas), 879
 Sarovitch (M.), 335
 Sarraill (Maurice), 255
 Sarraut (Albert), 135, 199, 284, 292, 306, 307, 380, 382, 387, 389, 412, 506, 507, 542, 543, 556, 571, 574, 575, 603, 711, 796, 1012
 Sarraut (Maurice), 666
 Sarrien (Ferdinand), 117
 Sarthe (Maurice), 738
 Sasportas (Léon), 78
 Saubier (M.), 638
 Sauce (M.), 110
 Saunier (M.), 727
 Saurat (Denis), 674
 Sauser-Hall (Georges), 964
 Sauvan d' Aramon (Bertrand de), 606
 Sazerac de Forge (M.), 743
 Scapini (Georges), 382, 552
 Scelle (Georges), 964
 Schacht (Hjalmar), 264, 310
 Scheneegans (Léon), 171
 Scherdlin (Charles), 337
 Scherer (Marc), 710, 756
 Schlageter (Albert Leo), 801
 Schleiter (Victor), 362
 Schlumberger (Jean), 801
 Schmidt (Jean), 637
 Schmidt (Pierre), 758
 Schmidt-Le-Roi (Pierre), 535
 Schmit (Gaston), 775
 Schmitt (Camille), 360, 637, 729
 Schnæbelé (Guillaume), 43, 573, 900
 Schneider (Abbé), 43
 Schneider (Eugène), 258
 Schneider (Jean), 634
 Schuman (Robert), 199, 242, 272, 276, 280, 295, 362, 368, 391, 447, 481, 518, 519, 520, 571, 591, 607, 614, 650, 662, 672, 678, 695, 736, 738, 739, 745, 754, 760, 761, 762, 763, 772, 775, 778, 783, 785, 799, 811, 812, 813, 814, 816, 817, 837, 848
 Schuman (Robert), 378
 Schumann (Maurice), 670, 767, 866
 Schuschnigg (Kurt), 394, 539
 Schwalm (Abbé), 79, 81, 884
 Schwartz (Isaïe), 832
 Second (Paul), 196
 Seeckt (Hans von), 276, 495, 497
 Seguin (Jacques), 758
 Seillière (Baron), 692
 Seitz (Émile), 362, 512
 Sélassié (Hailé), 396
 Selember (M.), 727
 Seltz (Thomas), 623
 Selves (Justin de), 210, 236, 240, 286, 307, 483
 Sembat (Marcel), 88, 143, 148, 165, 199, 515
 Sennep (Jean-Jacques Charles Pennès dit), 301, 1018
 Seraincourt (Comte de), 280
 Serbie (Paul de), 363
 Sérieyx (Commandant), 476
 Sérieyx (M.), 422
 Sermet (Mario), 88
 Sérol (Albert), 591, 712, 713, 714, 715
 Sérot (Robert), 42, 52, 163, 243, 244, 276, 295, 362, 378, 391, 454, 455, 478, 481, 509, 519, 521, 585, 606, 630, 663, 665, 738, 766, 789, 791, 963
 Serre (Philippe), 360, 361, 451, 474, 478, 538, 539, 608, 609, 626, 710, 729, 738, 781, 784, 786
 Serruys (Daniel), 335
 Sevestre (M.), 382
 Seydoux (Jacques), 203
 Seyss-Inquart (Arthur), 539
 Siben (M.), 430
 Siegfried (André), 201, 830, 870, 888
 Siegfried (Jules), 102, 170
 Sienkiewicz (Henryk), 91
 Simon (Charles), 474
 Simon (Jules), 917
 Simon (Mr), 394
 Simon (Paul), 607
 Simon (Pierre-Henri), 455, 859
 Simon (Théodore), 74
 Simon (Victor), 738
 Simond (Henry), 483

Sinapi (Jacq Orlande-), 768, 866, 1027
 Sirguy (Henri), 738, 763
 Sirowski (Prof.), 91
 Soliman le Magnifique, 371
 Sollar (Fabien), 696, 743, 744, 746, 747
 Sommier (Edme), 280
 Sonnier (Docteur), 575
 Sorb (Commandant), voir Cornier (Jules), 323, 324, 430
 Sordoillet (Paul), 426, 444, 817, 890
 Sorel (Albert), 802
 Sorel (Jean-Albert), 710
 Soulès (M.), 110
 Soulié (Édouard), 136
 Soulier (Édouard), 122, 136, 243, 244, 254, 257, 263, 272, 276, 293, 295, 323, 329, 330, 343, 344, 347, 367, 368, 370, 404, 417, 428, 430, 441, 447, 454, 455, 457, 466, 467, 517, 528, 627, 646, 824, 852, 877
 Sourieux (Ernest), 658
 Soustelle (Jacques), 763, 838, 857, 895
 Spaak (Paul-Henri), 673, 811
 Spears (Edward), 567, 581
 Speidel (Hans), 808
 Spinasse (Charles), 542, 552, 598
 Spronck (Maurice), 432
 Staline (Joseph), 552, 693
 Stanley (Olivier), 669
 Stara (Albert), 832
 Stavisky (Alexandre), 17, 381, 408, 468, 586, 824, 852, 890
 Steeg (Théodore), 199, 334, 335, 364
 Stendhal, 101
 Stéphane (H.), 793
 Stibio (André), 430, 875, 903
 Stimson (Henry), 354
 Storhayé (Albert), 758
 Strauss (Paul), 400
 Stresemann (Gustav), 264, 278, 310, 324, 372, 496
 Strohl (Pierre), 281
 Struss (Albert), 535
 Stubio (André), 527
 Stucki (Walter), 623
 Studler (Hélène), 639
 Sturmél (M.), 630
 Suarez (Georges), 24, 99, 251, 277, 280, 643, 671, 678, 905
 Sucy d'Auteuil (Marie-Frédérique), 34
 Suhard (Emmanuel), 578, 735
 Sutti (Marie), 738
 Suvitch (Fulvio), 394
 Suzannet (Jean de), 430, 457, 524
 Tacite, 493
 Taittinger (Pierre), 244, 249, 276, 301, 309, 311, 321, 323, 343, 344, 345, 347, 348, 359, 371, 384, 387, 390, 391, 417, 442, 443, 445, 453, 454, 455, 456, 457, 468, 509, 510, 513, 520, 529, 530, 531, 533, 534, 547, 551, 553, 600, 601, 606, 696, 698, 702, 828, 851, 858, 885, 895, 900
 Tanet (Jean) (pseudonyme de Louis Blaison), 437
 Tanguy-Prigent (François), 761
 Tardieu (André), 16, 18, 26, 128, 130, 134, 144, 158, 181, 189, 194, 195, 202, 209, 224, 227, 242, 270, 278, 282, 283, 284, 285, 287, 297, 302, 307, 311, 314, 315, 317, 318, 319, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 334, 335, 339, 342, 343, 344, 345, 346, 353, 354, 355, 356, 357, 361, 363, 364, 367, 368, 369, 381, 382, 388, 392, 393, 394, 397, 398, 403, 404, 406, 412, 423, 426, 443, 456, 466, 467, 468, 472, 477, 494, 499, 509, 512, 527, 535, 556, 565, 603, 613, 634, 641, 650, 666, 671, 692, 842, 847, 851, 859, 868, 870, 878, 895, 897, 899, 900, 909, 913, 914, 917, 1012, 1014
 Tastes (Lionel de), 382
 Tastevin (Constant), 798
 Tattegrain (André), 796
 Taudière (Émile), 606
 Taurines (Jean), 599, 711
 Taylor (Mme), 670
 Tchitchagov (M.), 69
 Tchobanian (Archag), 792
 Teitgen (Henri), 242, 298, 299, 300, 425, 426, 451, 512, 729, 736
 Teitgen (Pierre-Henri), 725, 736, 761
 Tellini (Enrico), 204
 Temple (Emmanuel), 417, 455, 538, 547, 602, 606, 654, 658, 659, 696, 699, 785
 Terrasse (André), 446, 526
 Téry (Gustave), 130
 Tessan (François de), 568
 Tessier (Marcel), 794
 Thellier (Paul), 607, 712, 713
 Thellier (Paul), 585, 631, 712, 713, 714
 Thiard de Bissy (Auxonne), 29
 Thibon (Alphonse), 606
 Thibout (Georges), 242
 Thierry (Joseph), 103, 124
 Thiers (Adolphe), 29, 38
 Thiria (Jean-Pierre), 54
 Thiry (Jean), 512
 Thomas (Albert), 132
 Thomson (Gaston), 29
 Thorez (Maurice), 410, 509, 516, 525, 677, 708, 730, 739, 740, 742, 749, 754, 761, 780, 783
 Thorossian (Hiranth), 792
 Thoumyre (Robert), 607
 Thouvenin (Louis), 178
 Thouvenin (Lucien), 177, 400
 Thouvenot (M.), 58
 Thuot (René), 148
 Thureau-Dangin (Jean), 607
 Tillon (Charles), 578, 693, 754, 761, 770, 783

Tinguy du Pouët (Jean de), 259, 348, 366, 378, 430, 509, 518, 606
 Tinguy du Pouët (Jean de), 517
 Tirman (Albert), 212
 Tisserant (Eugène), 537, 767, 782, 819
 Tissier (Pierre), 633
 Tito (Josip Broz dit), 795
 Tixier (Adrien), 693, 739, 742
 Tixier-Vignancour (Jean-Louis), 509, 520, 521, 525, 552, 660, 853
 Tollet (André), 710
 Ton Fa (Scié)
 voir Dongfa, 87
 Tony-Révillon, 594
 Tony-Révillon (Michel), 594
 Topinard (Paul), 85
 Tossounian (Vahé), 792
 Toudhaliya III, 84
 Touron (Eugène), 245, 247
 Tourtel (Albert), 370, 474, 478
 Tourville (Henri de), 79
 Toy-Riont (Maurice), 607, 701
 Trémintin (Pierre), 607
 Trochu (Charles), 455, 510, 659
 Trochu (Félix), 358
 Troncquée (M.), 252
 Truc, 633
 Truc (Pierre), 632, 633
 Turckheim (Adrien de), 299, 362, 425
 Turinaz (Charles-François), 45, 178, 537, 819
 Uhry (Jules), 112, 113, 115, 206, 282
 Uni (René), 512
 Vacaresco (Hélène), 434, 493
 Vaillant (Édouard), 143, 165
 Valadier (M.), 634
 Valentin (François), 26, 252, 430, 433, 445, 458, 460, 461, 465, 508, 511, 512, 517, 519, 521, 524, 525, 526, 533, 536, 554, 560, 563, 572, 578, 606, 608, 611, 612, 619, 620, 621, 628, 634, 641, 642, 649, 650, 651, 659, 660, 696, 697, 698, 727, 728, 746, 766, 784, 819, 849, 854, 900, 908, 1015
 Valeri (Valerio), 536
 Valière (Sabinus), 173
 Vallat (Xavier), 22, 26, 29, 138, 174, 199, 243, 244, 268, 331, 336, 337, 371, 378, 379, 381, 382, 387, 390, 391, 417, 429, 430, 447, 455, 457, 460, 461, 469, 487, 508, 510, 514, 516, 519, 521, 523, 527, 528, 529, 530, 531, 533, 534, 535, 537, 545, 550, 552, 561, 566, 570, 599, 600, 601, 606, 609, 611, 612, 617, 619, 621, 627, 630, 634, 635, 645, 646, 649, 658, 696, 697, 698, 700, 702, 714, 785, 820, 821, 824, 829, 832, 851, 852, 853, 876, 885, 887, 888, 894, 900, 901, 1015
 Vallet (M.), 467
 Vallière (M.), 430
 Vallin (Charles), 459, 528, 660, 724, 744, 746, 748
 Vallois (Henri Victor), 85
 Valois (Georges), 277, 463, 654, 851
 Vandame (Georges), 182
 Vanhoutte (Paul), 252
 Varenne (Alexandre), 629, 638, 754
 Vaulgrenant (Charles Péting de), 42, 711
 Vaux-Phalipau (Mme de), 188
 Vavasseur (Charles), 293
 Vavasseur (M.), 710
 Vekovitch (Divna), 76
 Velten (Geoffroy), 153, 280
 Verdier (Jean), 364, 526, 578, 797
 Vergnette (François de), 89
 Verlot (Constant), 362
 Verlot (M.), 382
 Vernes (M.), 747
 Vérone (Maria), 142
 Verret (A.), 710
 Veuillot (François), 797
 Veysseyre (Gaston), 607
 Viala (M.), 710
 Vialat (Mme), 666
 Vidal (Gaston), 335, 337
 Vidal de La Blache (Paul), 472
 Viellard (Louis), 607
 Vigneron (Jeanne), 33, 35
 Vigneron (Victor), 33, 36
 Vignerot (Maurice), 794
 Vigouroux (Louis), 76
 Villard (M.), 467
 Villault-Duchesnois (Jean), 607
 Villelume (Paul de), 573, 581, 582, 583, 587
 Villemin (M.), 298
 Villeneuve (Jean-Marie-Rodrigue), 578
 Villette (M.), 464, 465
 Villey (Edmond), 174
 Villiers (Georges), 814
 Villiers (Philippe de), 879
 Vincent (Adolphe), 607
 Viollette (Maurice), 173, 515, 710, 767
 Virolleaud (Charles), 865
 Viviani (René), 16, 127, 128, 161, 162, 163, 165, 175, 182, 199, 913, 1007
 Vocicka (A.), 794
 Volland (Adrien), 474
 Von Schoen (Wilhelm Eduard), 162
 Vuillaumé (M.), 167
 Vuillemin (Joseph), 549
 Waldeck-Rousseau (Pierre), 101, 192, 291, 307, 317, 917
 Wallach (M.), 465
 Wallon (Henri), 38
 Walter (Michel), 367
 Warrein (Eugène), 459, 461

Warren (Édouard de), 42, 54, 97, 128, 195, 196, 197, 229, 239, 244, 249, 253, 255, 260, 276, 281, 282, 293, 296, 299, 300, 304, 318, 320, 323, 324, 326, 329, 352, 360, 361, 362, 366, 418, 422, 425, 426, 428, 429, 430, 433, 434, 436, 442, 444, 453, 454, 462, 468, 477, 484, 486, 627, 652, 665, 762, 782, 820, 836, 845, 854, 891

Watteau (Charles), 631

Weber (Pierre), 763, 766

Weill (Raymond), 434

Weiller (Lazare), 203

Weingartner (Félix), 437

Weiss (Louise), 132

Wendel (François de), 22, 24, 40, 73, 97, 119, 120, 128, 166, 167, 189, 193, 194, 195, 197, 206, 209, 210, 237, 238, 239, 240, 244, 249, 271, 272, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 286, 291, 293, 295, 296, 297, 298, 300, 302, 304, 306, 307, 308, 312, 313, 318, 326, 328, 329, 342, 345, 348, 350, 352, 353, 357, 360, 361, 362, 366, 368, 369, 372, 379, 380, 386, 396, 411, 412, 416, 417, 420, 421, 422, 423, 425, 426, 427, 429, 430, 434, 436, 447, 456, 458, 467, 468, 474, 475, 478, 484, 508, 510, 511, 512, 523, 527, 538, 539, 541, 542, 543, 545, 547, 549, 551, 555, 557, 561, 582, 606, 608, 622, 625, 627, 634, 635, 639, 643, 649, 650, 652, 653, 654, 658, 663, 666, 667, 680, 692, 696, 698, 702, 703, 708, 723, 727, 737, 738, 742, 744, 748, 750, 752, 753, 754, 759, 760, 762, 766, 785, 811, 814, 817, 818, 820, 828, 829, 842, 843, 844, 845, 847, 852, 853, 854, 855, 858, 863, 878, 884, 885, 887, 890, 907

Wendel (Guy de), 244, 276, 299, 355, 417, 454, 607, 608, 696, 703

Wendel (Mme Maurice de), 702, 782

Weygand (Maxime), 51, 255, 320, 528, 529, 548, 553, 563, 576, 577, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 590, 591, 594, 596, 600, 604, 609, 616, 620, 624, 627, 628, 650, 664, 706, 710, 711, 713, 715, 716

Wiedemann-Goiran (Fernand), 607, 626, 701

Willkie (Wendell), 566

Wilmotte (Maurice), 178

Wilson (Woodrow), 180, 181, 183, 184, 186, 187, 374, 544, 564

Wiltzer (Alex), 519

Wind (René), 775

Wolff (Jules), 362

Woodford (David), 524

Woznicki (Casimir de), 92

Xanrof (Léon), 45

Xardel (François), 445

Ybarnégaray (Jean), 189, 244, 249, 365, 369, 379, 381, 382, 390, 391, 426, 436, 447, 454, 455, 458, 461, 468, 469, 485, 514, 517, 528, 552, 563, 566, 569, 572, 574, 575, 577, 583, 591, 607, 614, 642, 698, 712, 713, 714, 724, 828, 854, 885, 894

Young (Owen), 310, 327

Yvon (M.), 710

Zay (Jean), 387, 429, 506, 515, 518, 542, 550, 557, 566, 594, 829

Zeller (Henri), 783

Zenner (Jacques), 764

Zévaès (Alexandre), 192, 338

Zimmerman (M.), 629

Zola (Émile), 143

Zourabichvili (Lévan), 794

Zourabichvili (Salomé), 794

Zuber (Raoul), 512, 738

Zugovic, 89

Remerciements

À la fin de ces cinq ans de travail, avec soirées, week-ends et vacances presque intégralement consacrés à Louis Marin, je voudrais, sans pouvoir citer tous ceux qui ont croisé ma route, adresser mes remerciements les plus sincères :

- à Marcel Cordier, journaliste et écrivain de la Lorraine, qui me suggéra un jour d'écrire sur Louis Marin, dont il regrettait de n'avoir pu rédiger lui-même la biographie ; à Anne-Marie Quenette, fille du député et préfet Jean Quenette, qui m'encouragea dans ce travail ;

- au professeur Olivier Dard, parfait connaisseur de cette époque et des acteurs de la droite, qui accepta immédiatement ce sujet de thèse, m'accompagna avec bienveillance dans mon cheminement et dont l'intelligence et la grande science me furent d'un grand secours ; aux membres du comité de suivi, Christine Manigand et Gilles Richard, aux rapporteurs François Audigier et Mathias Bernard, à Bertrand Joly, qui eurent la lourde tâche de relire, corriger, critiquer et commenter cette thèse ; à la présidente, Christine Manigand, qui dirigea avec science et bienveillance un jury exigeant ;

- à Hélène Say, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, qui non seulement me donna accès à la documentation de Louis et Fernande Marin, mais en outre accepta de relire mon travail avec toute sa science archivistique et sa connaissance de la région ;

- à mon ami le préfet et conseiller d'État Jacques Reiller, à la grande culture ; à Marc Daladier, petit-fils d'Édouard et grand connaisseur de la période ; à Edenz Maurice, agrégé et docteur en histoire, d'excellent conseil ; à Christophe Robinne, auteur d'une thèse remarquable sur Adolphe Messimy qui m'apporta des références bibliographiques précieuses ; à Pierre Manenti, spécialiste de la IV^e République ; qui tous acceptèrent de relire mon travail ; à mon neveu Christophe Hayet, professeur d'histoire, ayant séjourné un an en Sibérie, qui convertit en orthographe moderne les noms anciens de cette région ; à Hugues de La Rocque, qui relut les pages concernant son grand-père ; à mon amie américaine, Jennifer Chubert, qui corrigea le résumé en anglais ;

- aux responsables et collaborateurs des Archives nationales (sites de Paris et de Pierrefitte), des archives des Affaires étrangères (site de La Courneuve), des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, de la Bibliothèque nationale de France (sites François-Mitterrand et Richelieu), du musée Guimet, des bibliothèques et archives du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Toute ma gratitude va pour finir à ma femme Bénédicte, agrégée et docteur ès lettres, qui, après des années de discours autour d'Albert Lebrun, accepta de passer ses soirées avec Louis Marin pendant qu'elle travaillait sur ses propres œuvres de critique littéraire.

J'adresse un dernier clin d'œil à ma cousine issue de germain, Ophélie Cordesse, qui en épousant Nicolas de Rambuteau, a uni les familles Lebrun et Wendel et réconcilié les deux camps de Meurthe-et-Moselle.

Table des matières

Résumés en français et en anglais	10
Table des abréviations	12
Avant-propos	16
Une personnalité éminente à redécouvrir	16
Une biographie mariant vies privée et publique.....	19
Des sources plurielles et abondantes	22
Le mystère Marin	28
PARTIE I : UN JEUNE HOMME EN CONSTRUCTION (1871-1904).....	32
Chapitre premier : Une jeunesse dévorant la vie.....	32
Une naissance vosgienne.....	32
Un contexte politique formateur	38
Un étudiant touche-à-tout.....	40
L'arrivée dans la capitale	46
L'ami Georges Ducrocq	49
Chapitre II : De la Lorraine au monde	55
Explorations en Lorraine	55
Un grand voyageur	58
Chapitre III : Une carrière universitaire qui s'annonce prometteuse	74
L'activité du professeur Marin	74
Les théories ethnographiques	79
Une intense activité internationale	86
Une rencontre amoureuse frustrée.....	95
PARTIE II : UN HOMME DE COMBAT (1905-1923).....	98
Chapitre IV : Un lancement en politique audacieux	99
Une envie de politique précoce	99
La situation politique du moment.....	101
Octobre 1905 : la conquête d'un siège de député.....	105
La confirmation d'un bastion électoral en 1906.....	115
La consolidation aux législatives de 1910.....	121
Chapitre V : Un député engagé	124
Une action tous azimuts	124
Le censeur de l'administration	131
La revendication de la proportionnelle.....	134
Le droit de vote des femmes	142
La défense de Nancy	149
Chapitre VI : La Première Guerre mondiale, confirmation de ses pressentiments	156
Premières craintes de Marin face à l'Allemagne	156
Les législatives de 1914 n'ébranlent pas les positions du député de Nancy	159

Engagé dans la Grande Guerre.....	161
Amère Victoire.....	168
La loi Marin sur les dommages de guerre.....	174
Opposition au traité de Versailles.....	180
Chapitre VII : Premiers fruits de l'action politique.....	192
Réélu à Nancy malgré sa querelle avec Clemenceau.....	192
Retour de la droite au pouvoir.....	201
Président de la commission des Spéculations.....	204
Président de la commission des Réformes.....	210
PARTIE III : AU FAÎTE DE SA PUISSANCE (1924-1931).....	236
Chapitre VIII : Marin, patron de la droite nationale.....	236
Premier poste de ministre.....	236
Président du groupe parlementaire.....	237
Président de la Fédération républicaine.....	241
Le programme du parti.....	253
L'opposition au Cartel des gauches.....	263
Ministre des Pensions sous Poincaré.....	283
Opposition ambiguë au plan Young.....	295
Chapitre IX : L'après-Poincaré.....	317
Face à Tardieu, Marin connaît de nouvelles turbulences dans le parti.....	317
Président de la commission Oustric.....	331
Président de la commission du Chômage.....	338
Des crispations croissantes avec le moratoire Hoover.....	341
PARTIE IV : LE DÉLITEMENT (1932-1944).....	356
Chapitre X : Dissensions à la Fédération républicaine.....	356
Le tournant de 1932.....	356
Marin fait chuter une nouvelle fois Herriot.....	371
6 février 1934 : les ligues viennent concurrencer Marin.....	381
Ministre de la Santé publique et de l'Éducation physique.....	398
La réforme de l'État avorte.....	403
Marin, ministre d'État à trois reprises.....	407
Chapitre XI : L'organisation de la Fédération républicaine.....	416
Le parti.....	416
Les finances.....	419
Les journaux.....	424
L'organisation.....	431
Chapitre XII : L'échec de la Fédération républicaine.....	441
Les tentatives d'union de la droite.....	441
Les concurrences externes, à gauche puis à droite.....	448
Le délitement interne.....	465
Chapitre XIII : Les batailles de l'entre-deux-guerres.....	471

Marin, décentralisateur, devient président du conseil général	471
La bataille pour la liberté de culte et d'enseignement.....	484
Méfiance atavique de l'Allemagne et rejet du communisme.....	493
Pour une organisation moderne de la Défense nationale	499
Chapitre XIV : La montée des dangers	506
L'opposition au Front populaire ne suffit pas à maintenir l'unité du parti	506
La tentative d'Union nationale de Blum à Marin.....	540
Le flottement de Munich avant le renforcement des capacités militaires	543
La guerre est déclarée.....	562
Chapitre XV : Un ministère de combat, rejoint par Marin, qui s'achève par la chute du régime.....	569
Le sursaut du gouvernement Reynaud et le retour de Marin	569
La fin de la République	591
Le 10 juillet 1940 : le moment de vérité	598
Chapitre XVI : Un opposant à Vichy	614
Le régime de l'État français	614
Marin, « la conscience française »	626
L'heure des choix pour les cadres du parti.....	645
Marin, menacé, part pour Londres	660
PARTIE V : UN HOMME À TERRE (1945-1960)	690
Chapitre XVII : Comment reprendre pied à la Libération ?	690
Paris, libéré.....	690
La Fédération républicaine décimée	693
Témoin aux procès de Pétain et Laval	703
Membre de la commission d'enquête sur les événements de 1933-1945	710
Chapitre XVIII : Du Capitole à la roche Tarpéienne	718
Le temps des médailles	718
Membre de l'Assemblée consultative provisoire	723
Des élections locales qui se compliquent.....	727
Des législatives réussies de justesse.....	729
Le second refus de rejoindre de Gaulle au gouvernement se double d'un difficile positionnement politique	739
Le rejet d'un projet de Constitution de gauche et l'union à droite sauvent le siège de Marin à l'Assemblée	749
Un nouveau succès de Marin	757
Le jubilé de Marin	767
La désunion amène à la défaite de 1951	773
Retour au conseil général	786
Louis Marin se replie sur son activité intellectuelle.....	792
Chapitre XIX : Les derniers combats.....	800
La crainte de l'Allemagne encore et toujours	800
La demande d'une réparation intégrale des dommages	808

Méfiance face aux projets européens	811
Le soutien à l'Église catholique	817
La défense de la liberté scolaire	821
Le refus de toute xénophobie et antisémitisme	823
L'appui aux colonies	835
Chapitre XX : Marin et quelques personnalités de son époque	840
Avec son concurrent Albert Lebrun	840
Avec son ami François de Wendel	843
Avec ses adjoints embarrassants, Philippe Henriot et Xavier Vallat	848
Avec le général de Gaulle, d'un régime à l'autre	854
Avec les autres	858
Chapitre XXI : La mémoire du député de Nancy	864
La mort de Louis Marin	864
Marin après sa mort	864
Marin orléaniste ?	869
Où sont ses héritiers aujourd'hui ?	879
La légende noire	880
CONCLUSION : LOUIS MARIN, L'INTRANSIGEANT	894
Un bilan qui n'est pas sans résultats	896
Un cursus honorum inachevé	898
Une pensée politique libérale et nationale	901
Un caractère marqué par son enfance	907
Un incompris	914
Sources	921
Archives	921
Sources imprimées	961
Ouvrages de Louis Marin	961
Ouvrages de Fernande Marin	967
Autres sources imprimées	967
Bibliographie	971
Études sur Louis Marin	971
Ouvrages de méthode	972
Dictionnaires, encyclopédies et ouvrages généraux	973
Biographies	973
Ethnologie	975
Guerres et relations internationales	976
Vie politique et partis	976
Études spécialisées	978
Articles sur les guerres et les relations internationales	979
Articles sur la vie politique et les partis	980
Autres articles	981

Thèses de doctorat non publiées	982
Du même auteur.....	983
Biographie de Louis Marin	984
Chronologie sommaire	986
Géographie des lieux (Lorraine et Allemagne).....	994
Cahier de photos.....	996
Index.....	1027
Remerciements	1051

**Louis Marin (1871-1960),
itinéraire, place et rôle d'un dirigeant des droites françaises
du premier vingtième siècle**

Louis Marin, passionnément lorrain, ethnologue, défenseur des minorités nationales, déploya une importante carrière universitaire. Député de Nancy pendant 46 ans, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle pendant 22 ans, huit fois ministre, il fut président, à partir de 1925, de la Fédération républicaine, à droite de l'échiquier politique.

Hostile à l'Allemagne, adversaire des gauches et des loges maçonniques, catholique, libéral et réformateur, il réussit à transformer son parti en machine de guerre pour faire tomber le Cartel des gauches. Son intransigeance vis-à-vis de l'Allemagne l'isola cependant peu à peu de la classe politique, amenant de nombreux soutiens à l'abandonner. En 1940, il se retrouva presque seul, parmi les parlementaires de droite, à résister à l'occupant allemand. Sa constance idéologique et le rejet des personnalités montantes l'amènèrent, quelques années après la guerre, à se replier sur sa vie privée.

Mots-clés : Marin, Député pendant 45 ans et élu douze fois, il a traversé quatre régimes et rencontré dans son activité aussi bien Paul Déroulède que François Mitterrand., relations franco-allemandes, État français (Vichy), Résistance, histoire politique

**Louis Marin (1871-1960),
Itinerary, Place and Role of a French Right-Wing Leader
in the Early Twentieth Century**

Louis Marin, proud of his Lorraine origins, was an ethnologist and an advocate for minority groups. He had a successful academic career. He was a member of Parliament representing Nancy for 46 years, President of the department of Meurthe-et-Moselle for 22 years, appointed Minister eight times, and he became President of the Republican Federation right-wing party in 1925.

Marin was an enemy of Germany, opponent of the left-wing parties and masonic leagues, Catholic, a conservative in favour of reforms. He managed to transform his party into an effective weapon against the "Cartel of the Left". His intransigence against Germany led him to be isolated and lose support from other politicians. In 1940, he was one of the only right-wing members of Parliament to resist the German occupation. His ideological steadfastness and opposition to new political figures, led him to withdraw from public life several years after the war and focus on his private life.

Key words: Marin, right-wing, Franco-German relationships, Vichy's government, French Resistance, Political History

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : Histoire moderne et contemporaine (ED 188)
Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 PARIS

DISCIPLINE : Histoire contemporaine